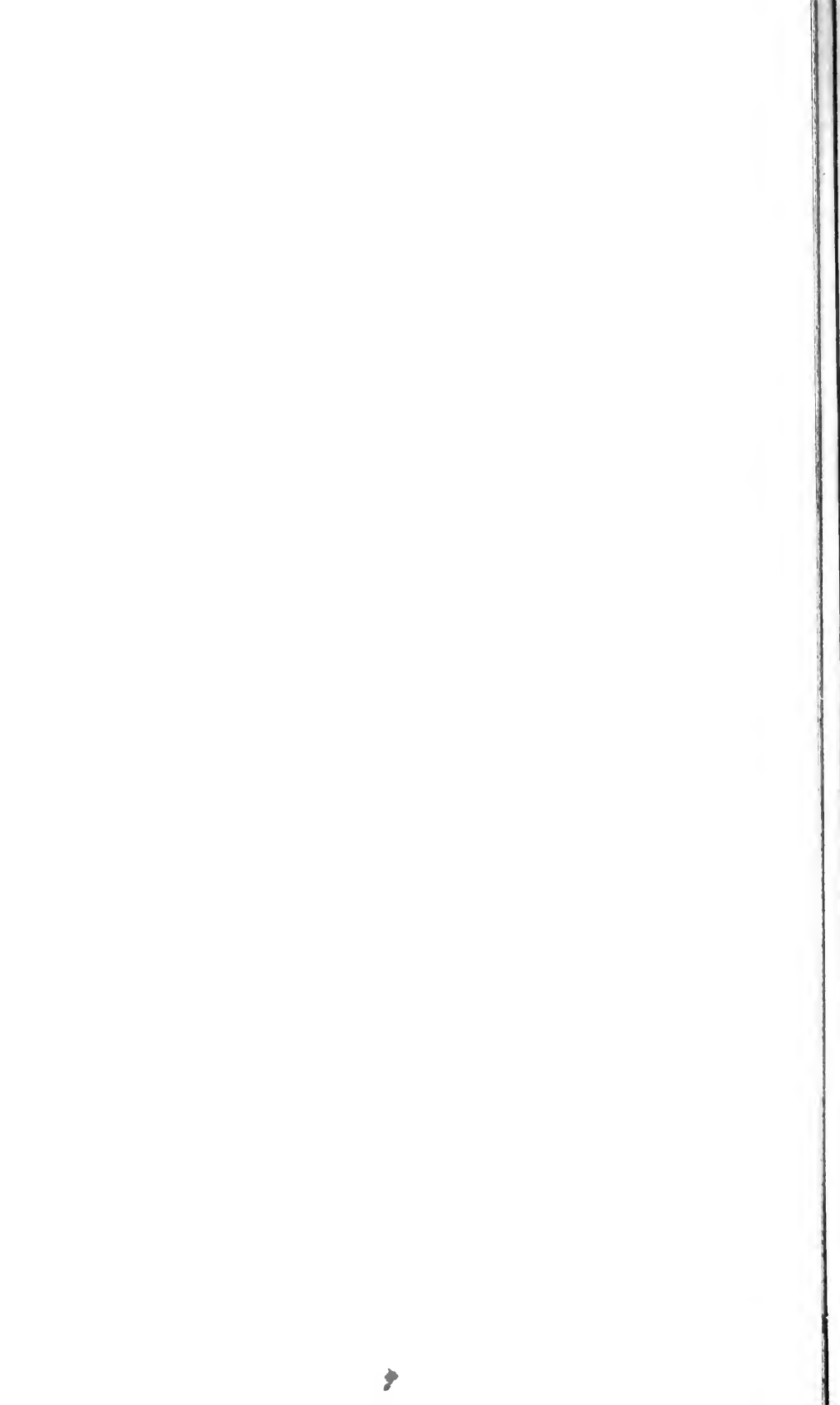


Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS S.-MICHEL, N° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

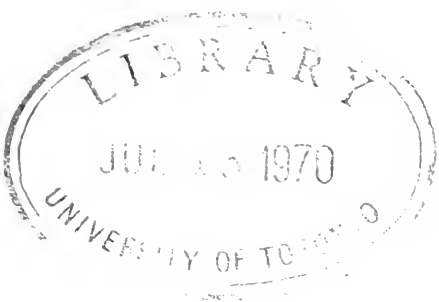
PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXVIII.

PARIS.

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N^o 18.

AVRIL 1828.



HP
20
R13
L.38

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES SOCIÉTÉS POUR LA PROPAGATION DES CONNAISSANCES USUELLES.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE a déjà exposé quelques vues générales sur les moyens de hâter les progrès de l'instruction, non-seulement en France, mais dans tous les pays conquis par la civilisation européenne (1). Le tems de méditer sur ce grand objet est arrivé pour tous les peuples ; ceux mêmes qui sont les plus avancés dans la carrière pourraient faire un plus heureux emploi de leurs forces, aller plus vite, avec plus d'ordre, et sans laisser en arrière un aussi grand nombre de traîneurs : les méthodes et les instrumens dont on fait encore usage

(1) Voyez *Rev. Enc.*, t. xxxvii, pag. 5, le Mémoire intitulé : *Considérations générales sur la république des lettres en 1827.*

pour opérer sur l'intelligence humaine sont demeurés presque stationnaires, tandis que ceux de l'industrie appliquée à la matière recevaient d'immenses perfectionnemens. On dirait que l'industrie enseignante redoute pour elle-même un danger qui peut menacer les fabriques, la surabondance des produits : qu'elle se rassure, et se repose avec confiance sur les deux mines inépuisables qu'elle exploite, la nature qu'il s'agit de connaître sous tous les aspects, et la curiosité de l'esprit humain.

La politique redoute aussi que les peuples ne s'instruisent trop, et qu'à force de lumières universellement répandues, les gouvernemens ne trouvent plus d'obéissance nulle part : la politique peut avoir tort ou raison, selon le sens qu'elle attache au mot *gouvernement*. S'il est question de l'autorité despotique et de l'obéissance machinale, l'ignorance des peuples est le premier besoin du pouvoir qui les exploite à son profit ; mais dans un état où il y a des citoyens, des lois, des institutions, il est indispensable que la nation soit éclairée, et l'instruction qui lui convient ne reconnaît point de limites. Le despote même laisse échapper quelques rayons de lumière ; il faut que ses sujets, ou, pour mieux dire, ses serfs acquièrent les connaissances dont un ouvrier habile ne peut se passer : mais comme ces faibles lueurs pourraient faire entrevoir des objets dont la vue est interdite, on a soin de détourner l'attention ; on occupe la pensée de fantômes qui lui ferment les voies où l'on craint de la voir entrer : la superstition, les pratiques minutieuses, tous les moyens d'affaiblir le raisonnement et de le courber sous le joug de l'imagination, sont mis en usage avec persévérance, et le plus souvent avec succès, lorsque la nation n'a pas contracté l'habitude et le besoin d'exercer son intelligence. Si les lumières abondent dans la classe

moyenne, quand même la masse de la nation serait encore dans l'obscurité, le retour à l'ignorance est impossible ; les efforts pour la ramener sont aussi dangereux qu'inutiles, au lieu que tout favorise la tendance générale vers l'instruction ; que les gouvernemens y trouvent le secret de leur force, des leviers qui ne rompent point entre leurs mains. L'impulsion communiquée aux esprits est tellement irrésistible qu'elle entraîne tout ce qui lui est opposé. C'est ainsi que la *Société des bonnes lettres* a changé sa direction, et peut actuellement contribuer à la gloire de notre littérature. On ignore ce qu'est devenue l'obscur *Société des bonnes études*, malheureuse conception d'esprits faux et de caractères moroses, auxquels le bon sens du public a rendu justice en les laissant dans l'oubli. Si le pouvoir ne s'était pas armé contre l'enseignement mutuel, il n'aurait point redouté les attaques des partisans de l'ignorance : il a fallu des coups d'autorité pour l'empêcher de répandre les bienfaits de l'instruction. Enfin quelques heureux présages, quelques pressentimens consolateurs font entrevoir dans un avenir assez prochain l'époque où, relativement à l'instruction, le mal sera plus difficile à faire que le bien. Ainsi, que l'espérance vienne redoubler le zèle des amis de l'humanité ! Il ne s'agit plus de savoir comment on repoussera les partisans des ténèbres, mais de rechercher par quels moyens on répandra le plus de connaissances dans les lieux et dans les classes qui en ont le plus manqué jusqu'à présent. La tâche qui reste à remplir n'a plus rien de pénible ; mais elle n'a rien perdu de son importance. Le tems n'est pas loin où l'on se fût contenté de faire un peu de bien : maintenant on devient plus exigeant envers soi-même, on s'impose des obligations plus étendues : ce n'est pas de repos que l'on a besoin,

mais de cette activité qui est la vie de l'ame, qui entretient par un salubre exercice la vigueur des plus nobles facultés de l'homme. *L'esprit d'association* n'a pas encore opéré tous les prodiges dont il est capable; s'il entreprend d'exploiter au profit du genre humain toute la portion d'intelligence que chaque homme a reçue de son créateur, pourquoi ne réussirait-il pas aussi bien que dans ces travaux gigantesques où il dompte et dirige à son gré les forces de la nature ?

Il n'existe encore aucune Société dont l'objet soit l'instruction considérée dans son ensemble relativement à tout ce qu'elle peut embrasser, et à toutes les applications dont elle est susceptible. Une grande partie du savoir humain est étrangère aux Universités et même aux Académies ; la classification des connaissances, essayée à différentes époques avec plus ou moins de succès, n'a peut-être servi qu'à faire morceler et isoler les divers travaux intellectuels, sans leur laisser, comme aux travaux mécaniques, un point de réunion où ils puissent se coordonner et prendre une direction commune. Parmi les Sociétés qui se sont chargées spécialement de quelques divisions des sciences, des lettres et de l'enseignement, il en est peu qui aient accordé à la recherche des méthodes le tems, les soins et la diligence qu'elles méritent. Il serait injuste de leur faire aucun reproche sur cette prétendue négligence : la découverte des méthodes ne peut être le résultat d'une coopération de plusieurs intelligences ; on ne les doit qu'à l'esprit d'invention, secondé par des circonstances favorables. Tout ce que les associations peuvent faire, c'est de provoquer les recherches, d'exciter le génie et d'aider ses efforts, lorsque la fortune met des obstacles à son développement et à son action. Moins exigeantes et plus utiles que les Mécènes

vulgaires , elles laissent à la pensée toute son indépendance et à l'homme toute sa dignité : cette manière de s'associer au mérite des inventeurs , et à la reconnaissance qui leur est due , est assez honorable pour que l'homme de bien la recherche , et multiplie autant qu'il le peut ces relations qui lui font prendre part à tout le bien qui s'opère autour de lui , dans sa patrie , au profit de tous les hommes. Les Sociétés instituées pour répandre les connaissances utiles ont réellement fait tout ce qui était en leur pouvoir ; mais pour elles les progrès des méthodes d'instruction se sont trouvés au - delà des limites du possible.

Remarquons encore , au sujet de ces méthodes , que leur perfectionnement ne peut procéder que par degrés , et qu'entre l'enseignement actuel et celui dont nos descendans jouiront dans quelques siècles , il n'y a peut-être pas moins de distance qu'entre la première lunette et le télescope d'Herschell , qu'entre le feutre grossier des Kalmouks et le magnifique tissu de Cachemire. De ce que des hommes sortis des anciennes écoles ont étonné le monde par les hautes conceptions de leur génie , l'étendue et la profondeur de leur savoir , on a conclu que leurs études avaient été dirigées par des maîtres très-habiles : on a fait honneur aux jésuites des talens que Voltaire aurait eus sans eux. C'est ainsi que la réputation d'un médecin se fonde quelquefois sur des cures extraordinaires dont la nature seule a fait tous les frais. L'enseignement ne sera bon que lorsqu'au sortir des écoles le jeune homme n'aura plus qu'à suivre dans le monde la route que ses instituteurs lui auront tracée , à continuer ses études sur le même plan , au lieu de les recommencer par d'autres méthodes , comme l'ont fait jusqu'à présent nos littérateurs et nos savans les plus illustres.

On annonce fréquemment des procédés nouveaux pour apprendre à lire, écrire, calculer, et l'expérience n'est pas toujours contraire aux inventeurs. Il y a donc tout près de nous, à notre portée, de précieux moyens d'abrèger la durée des études primaires, au profit du bonheur de l'enfance et de l'instruction de la jeunesse. Si l'on parvient, comme il y a tout lieu de l'espérer, à mettre dans la tête des jeunes gens plus de connaissances qu'ils n'en acquièrent aujourd'hui, et dans un tems plus court, on aura véritablement ajouté deux ou trois années à la vie utile de l'homme ; et de plus, à son entrée dans la carrière sociale, le nouveau membre de la société sera mieux préparé pour ses travaux, ses fonctions, ses devoirs, son bien-être. Ainsi, dans le même tems et par le même nombre d'hommes, plus de choses seront faites et avec plus de perfection ; plus de moyens de bonheur seront accumulés et mis en commun ; la part de chacun sera plus grande : améliorations immenses qui seront amenées par les progrès des méthodes d'enseignement, quand même les autres divisions de nos connaissances demeureraient stationnaires, ainsi que leurs applications. Les associations formées pour arriver à ce beau résultat encourageront, exciteront, aideront les recherches ; mais elles ne les dirigeront pas. Il ne faut point de programmes pour le génie, pour l'esprit créateur ; et une méthode d'enseignement qui serait nouvelle en plusieurs points essentiels aurait les difficultés et le mérite d'une création.

Notre système d'instruction publique a besoin d'une révision. Nos écoles ont sans doute une juste célébrité ; l'Angleterre même cherche à les imiter : mais nous bornerons-nous à être aussi bien que tel état voisin et mieux que tel autre ? Ne faut-il pas considérer les choses

en elles-mêmes, relativement au degré de perfection qu'elles peuvent atteindre ? On ne peut contester que les jeunes gens sortis des collèges avec un esprit juste et toutes les connaissances que l'on acquiert dans ces établissemens, ceux mêmes qui ont paru avec le plus d'éclat dans les concours, et dont la tête a été chargée de couronnes littéraires, ont tous l'intime conviction qu'ils auraient pu faire plus en moins de tems, et mieux choisir les objets de leurs études. Voilà, par rapport aux méthodes d'enseignement, la décision de leurs juges naturels.

Dans l'état actuel des nations, il ne suffit point de distribuer l'instruction à la jeunesse, c'est dans la population tout entière qu'il faut répandre des connaissances. Cette grande entreprise doit être précédée et préparée par une *statistique intellectuelle* bien complète et surtout philosophique. La justesse des observations y est beaucoup plus essentielle que l'exactitude des chiffres : on ne s'y borne point à l'indication et à l'évaluation des connaissances généralement répandues, et à leur distribution dans la masse nationale ; on applique les mêmes recherches aux préjugés, aux erreurs de toute espèce, et c'est dans cette partie du travail que l'esprit philosophique doit guider les investigateurs. Quoique, dans toutes les opérations de notre intelligence, rien ne soit plus difficile que d'atteindre une limite et de s'y arrêter, et par conséquent d'être rigoureusement exact, l'expérience a fait voir que l'appréciation de l'importance relative des vérités est suffisamment juste pour les applications que l'on en fait : mais quant aux erreurs, comment estimer leur influence ? Comment faire entrer dans l'évaluation de leur funeste pouvoir la force de l'habitude, l'autorité des exemples et des traditions de famille ? Les

observateurs auront besoin de la plus scrupuleuse attention, quelle que puisse être leur habileté. Il est évident qu'un travail aussi vaste, et dont l'exécution doit être rapide, exige un très-grand nombre de coopérateurs actifs et zélés : c'est donc à une Société qu'il faut le demander avec instance ; il faut inviter tous ses membres à y prendre part ; il faut leur montrer l'étendue et l'urgence du besoin auquel ils auront pourvu, et l'importance de ce qu'ils auront fait pour leur patrie. Les exemples de *statistique intellectuelle* publiés jusqu'à présent ne peuvent être considérés que comme des essais ; ils ne sont que l'inventaire des richesses, et le *passif* est omis : une nation peut être à la fois très-instruite et très-arriérée, et même hors des voies du perfectionnement intellectuel, suivant la nature et le nombre des erreurs qui exercent sur elle un empire fortifié par le tems, et qui ne peut être contrebalancé par l'autorité récente d'un trop petit nombre de vérités.

Mais comment former et organiser une Société pour la rédaction d'une statistique intellectuelle de la France (1) ? On sent bien que ses membres devront être épars sur tout le territoire. Ils auront à faire une étude plus nouvelle et plus difficile qu'on ne le pense communément ; rien n'est plus rare que la connaissance de cette partie d'une nation que l'on nomme *peuple* ; et, avant de procéder comme si l'on attachait à ce mot des idées justes et par conséquent philosophiques, on fera bien de soumettre ses opinions sur cet objet à un examen des plus sévères.

(1) Ce projet, dont l'exécution avait rencontré de grands obstacles sous la dernière administration, paraît devoir être mis à exécution d'ici à peu de mois, par le concours d'un assez grand nombre d'hommes éclairés et amis du bien public, parmi lesquels sont plusieurs des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. N. du R.

Lorsqu'on aura la certitude qu'aucun préjugé ne déformera les objets, et qu'on les verra tels qu'ils sont, il sera tems de commencer les observations. On ne tardera pas sans doute à reconnaître une masse inerte et non susceptible d'impulsion par aucune force du raisonnement, sur laquelle l'imagination seule exerce son empire, que l'on peut émouvoir, mais qu'on n'éclairera point. Les préjugés grossissent cette masse aux dépens de la partie de la nation qui conserve la faculté de s'instruire. N'est-ce pas à cette partie la plus précieuse de toute population qu'il faudrait appliquer le nom de *peuple*, lorsqu'il s'agit d'*instruction populaire* ? Le cultivateur ne donne ses soins qu'aux terrains fertiles, et ne s'obstine point à rendre productifs les rochers, les sables mouvans, les champs envahis par des plantes qui résistent aux défrichemens. S'il est vrai, comme on a cru pouvoir le déduire d'une longue suite d'observations, que l'appétitude à l'instruction s'accroît dans les enfans en raison des progrès intellectuels des familles et des nations, nos descendans seraient, à cet égard, mieux partagés que nous ne le fûmes ; chaque génération nouvelle se présenterait avec une intelligence plus nette, plus prompte ou plus vigoureuse ; les connaissances acquises se répandraient de plus en plus, et cette masse inerte qui se refuse à l'instruction diminuant sans cesse, elle ne serait plus, comme de nos jours, une partie considérable de la population : elle se réduirait d'elle-même à ce qu'elle sera nécessairement à toutes les époques de l'existence de la race humaine, aussi long-tems que l'intelligence ne sera pas également répartie entre tous les individus. On ne ferait aucun bien à ceux que l'on tenterait d'instruire en dépit de la nature et des préjugés, et l'énergie que l'on eût appliquée ailleurs avec succès s'épuiserait en vains

efforts. L'intérêt des sociétés exige que les recherches soient dirigées vers le *maximum* de produits intellectuels, résultat qu'on n'obtiendrait jamais, si l'on ne s'attachait point exclusivement à ce qui peut réussir.

Parmi les ouvrages destinés à l'instruction populaire, il y en a très-peu dont les auteurs aient suivi cette direction. La plupart de ces écrivains se sont adressés à l'imagination; ils ont traité l'homme du peuple comme un enfant, sans considérer qu'il est de son âge dès qu'il se met à l'étude, et qu'il se présente à ses instituteurs avec une raison exercée, mais qui n'a pu embrasser qu'un trop petit nombre d'objets, et une expérience dont il faut tenir compte dans les leçons qu'on prétend lui donner. L'auteur a craint d'être au-dessus de la portée de ses lecteurs; il s'est efforcé de descendre, et il est tombé trop bas. Il avait pourtant sous les yeux un excellent modèle, *la Science du bonhomme Richard*: mais, pour composer de tels ouvrages, il faut un FRANKLIN. Ce grand citoyen connaissait le *peuple*; il ne dédaignait pas de lui parler avec la dignité de la raison.

Sans insister davantage sur la nécessité d'une *Statistique intellectuelle*, supposons que ce travail préliminaire est terminé, et que l'on n'a plus à craindre de se tromper sur la population qu'il s'agit d'instruire, non plus que sur les connaissances dont elle doit faire l'acquisition. Il est tems de s'occuper des moyens d'instruction, et de nouvelles difficultés vont se faire sentir; le zèle des associations patriotiques les surmontera. Il faudra des livres; mais suffiront-ils? S'il faut y joindre un enseignement, sous quelle forme conviendra-t-il de l'offrir? La seconde question est subordonnée à la première, et ne peut être résolue que lorsque les livres seront faits et mis à l'épreuve. C'est donc par la composition des livres

que les sociétés d'instruction devaient commencer, et c'est aussi ce qu'elles ont fait. Mais elles ne peuvent plus s'abuser aujourd'hui sur l'inefficacité des concours pour obtenir des compositions de quelque mérite, qui répondent à leurs vues et à leur généreux dévoûment. Les écrivains capables de conceptions aussi philosophiques attendent qu'on vienne les chercher, et ne vont pas grossir la foule dans une audience commune.

Il est de la plus haute importance que les livres populaires soient non-seulement bons, mais excellens. Seuls, ils ont le pouvoir de pénétrer partout, aux champs comme à la ville. Les capitales peuvent avoir des athénées; les cités populeuses auraient des musées, des sociétés de lecture, si elles en obtenaient la permission: l'instruction environne, assiège le citadin, au lieu que l'homme des champs ne peut consulter que ses livres ou quelques voisins. C'est donc principalement à ses besoins qu'il s'agit de pourvoir; et parmi ces besoins, on ne manquera point de mettre en première ligne ceux de l'homme et du citoyen, sans négliger ceux du cultivateur, propriétaire, ou fermier, ou simple manœuvre.

Parmi les écrits destinés à rendre l'instruction véritablement populaire, quelle place est assignée aux recueils périodiques? Cette question, que l'on a déjà discutée plus d'une fois, et regardée comme résolue en faveur de l'une de nos plus importantes publications mensuelles, provoquera des méditations encore plus attentives. On demandera si un journal rédigé avec le talent le plus remarquable, secondé par les recherches les plus actives, ne s'adresse point au savoir, afin de le tenir au courant de toutes les découvertes, et s'il est destiné à porter les connaissances vulgaires aux lieux où elles seront reçues comme des nouveautés? On n'oubliera pas non plus

d'examiner si les souscriptions , l'entrave des abonnemens, la nécessité de faire d'avance quelques sacrifices toujours pénibles aux hommes qu'alimente un travail journalier, ne restreignent point l'utilité de ces publications , en les concentrant dans la classe aisée. Les Revues de toute espèce auront leur part dans cet examen et dans les conséquences qu'il doit amener. On établira peut-être une comparaison peu équitable entre les entreprises littéraires et scientifiques fondées sur des abonnemens, et la munificence des Sociétés philanthropiques formées pour la propagation des connaissances usuelles : on dira que celles-ci envoient directement leurs livres aux lieux de travail , à l'humble demeure de l'ouvrier, à la chaumière du cultivateur. Les observateurs impartiaux ajouteront que dans certains cas, et principalement lorsqu'il est question de découvertes, de connaissances peu répandues, et dont l'expérience n'a pas encore indiqué le meilleur emploi, l'interposition de la classe aisée peut être très-utile; qu'il convient à tous égards de l'inviter à recevoir le dépôt de ces matières ébauchées, dont la nature et la pureté doivent être constatées avant qu'elles soient livrées à la circulation. Dans cette classe, les besoins de l'intelligence sont plus impérieux et plus divers; il faut à sa pensée plus d'alimens et d'exercice : qu'elle ne retire donc point à la classe laborieuse son utile patronage, sa puissante influence sur la répartition des richesses intellectuelles ; plus elle possédera, plus elle usera de ses trésors avec une judicieuse libéralité, et prendra soin que personne ne manque du nécessaire. Les ouvrages périodiques furent destinés aux gens de lettres, aux savans et aux riches, et ne sont pas un moyen direct de porter les connaissances à la nombreuse population qui travaille beaucoup et lit peu. Ils vont à

la recherche des sources, s'efforcent de les rendre plus abondantes, dirigent leur écoulement vers un réservoir commun; il faut un autre travail pour distribuer les eaux en raison des besoins, et les conduire jusqu'aux lieux qu'elles fertiliseront: cette œuvre d'équité, de sagesse et de dévoûment, est réservée aux associations formées pour la propagation des connaissances usuelles.

Parmi les réunions philanthropiques dont ce noble but est le lien fédéral, l'attention doit se porter principalement sur la Société anglaise présidée par M. BROUGHAM. Elle a donné à ces mots *connaissances usuelles* le sens le plus étendu qu'ils puissent admettre, au lieu de le restreindre aux besoins des ateliers et de l'économie domestique. Si la France veut entrer aussi dans cette carrière, elle ne se bornera point sans doute à imiter la Grande-Bretagne: elle s'imposera l'obligation de faire mieux, puisqu'elle aura commencé plus tard; elle voudra que ses ouvrages populaires méritent et obtiennent les honneurs de la traduction dans toutes les langues, même en anglais; elle provoquera des recherches et fera des essais sur les diverses méthodes d'enseignement; elle recueillera sur les établissemens d'instruction publique les faits qui peuvent éclairer la législation, et préparer une organisation plus avantageuse, ou des améliorations désirées depuis long-tems. Les beaux-arts, considérés comme moyen de perfectionnement moral, occuperont une place importante dans les travaux de cette Société; car il sera question de les répandre de plus en plus, ainsi que les connaissances qu'ils supposent: cette sorte d'instruction est beaucoup trop rare en France; et si l'on parvenait à la rendre populaire, elle contribuerait peut-être à corriger quelques-uns des vices qu'on nous reproche.

Ces premiers travaux occuperaient long-tems la So-

ciété; et jusqu'à ce qu'ils fussent heureusement terminés, ils absorberaient peut-être son attention. On regretterait cependant qu'un aussi long intervalle lui fît perdre de vue d'autres objets d'un intérêt universel, et que, forcée de se consacrer tout entière à la France, elle ne pût faire assez pour toute la république des lettres. Puisqu'on a reconnu les immenses avantages d'une coopération bien concertée, pourquoi différer d'établir partout l'organisation des forces intellectuelles, leur application la plus efficace, les directions de mouvemens qui font éviter les chocs, épargnent le tems, augmentent l'effet? Tout cela manque encore à la république des lettres, peut-être même à chacune de ses divisions territoriales: si l'on parvenait à l'organiser, ce serait alors que l'esprit humain s'étonnerait lui-même de la grandeur de ses œuvres. Mais, de tous les résultats qu'on obtiendrait par cette voie, dans le tems le plus court, le plus désirable est, sans contredit, l'accélération des progrès intellectuels dans tous les lieux et dans toutes les classes de la société. Il est impossible de prévoir ce que deviendrait la race humaine après qu'elle aurait subi cette épreuve: mais on ne peut douter qu'elle ne fût plus loin des vices, et plus près du bonheur. On a dit que le spectacle de l'homme vertueux aux prises avec la fortune n'était pas indigne des regards de la Divinité: prendrait-elle moins d'intérêt aux assemblées des représentans des connaissances humaines, venus de toutes les contrées du globe pour délibérer en commun sur les moyens de développer tous les germes de félicité que la main du créateur a répandus sur la terre, de cultiver ces plantes précieuses jusqu'à l'époque où elles seront chargées de fruits abondans? Dans le tableau que présenteraient ces assemblées, il n'y aurait d'autres contrastes que celui de la diversité

infinie des connaissances et des talens ; mais l'harmonie y serait sublime.

En dépit des résistances opposées par quelques intérêts de profession ou de caste, nos descendans verront s'établir par degrés cet ordre de choses qui ne sera plus changé, car il reposera sur la nature de l'homme et de ses facultés, sur les principes de la sociabilité. On peut le considérer comme une des limites du bien vers laquelle les esprits droits tendent sans cesse, même lorsqu'ils ne l'aperçoivent pas distinctement, et que des circonstances favorables peuvent faire atteindre. Si nous sommes encore trop loin de ce terme pour en donner une idée nette à nos contemporains, et planter quelques jalons sur la route qui peut y conduire, conservons-en le souvenir, et recommandons aux Sociétés pour la propagation des connaissances d'étendre leurs recherches le plus loin qu'il sera possible, de les généraliser, d'essayer de coordonner les travaux scientifiques, d'abord chez nous, et ensuite avec nos voisins. Au lieu d'une utile division du travail, nous n'avons qu'une multitude de petites fabriques littéraires dont on ne peut attendre des résultats proportionnés au nombre des travailleurs. Une multitude d'inventeurs peuvent se présenter avec des droits égaux à la même découverte ; une foule d'intelligences parviendront, soit par la même voie, soit par des procédés différens, à une même vérité : et, de cette inutile concurrence, nous ne recueillons qu'une seule découverte et une seule vérité : une autre répartition des forces intellectuelles aurait beaucoup augmenté ce produit.

Ne nous abusons point sur notre position : nos progrès intellectuels sont moins rapides qu'ils ne pourraient être. L'enseignement offert à l'industrie dans plusieurs villes, les écoles lancastériennes, les manuels et les ré-

sumés, les recueils périodiques, etc., ne suffisent point encore pour répandre dans la masse de la nation les lumières dont le bon ordre social ne peut se passer. Il est indispensable de faire un appel au zèle patriotique des citoyens éclairés, afin qu'après une appréciation exacte de nos besoins et de nos ressources, ils nous dirigent vers ces améliorations que tout semble nous annoncer, et qui nous échappent toujours; qu'ils nous mettent en état de vaincre l'obscurantisme et ses nombreux alliés, non dans quelques combats partiels et de peu d'importance, mais dans une bataille décisive. Il nous faut, pour la propagation des connaissances usuelles, une Société nombreuse, forte de talent et de crédit, dont les ramifications embrassent toute la France. Nous espérons beaucoup, lorsque nous aurons vu ses premiers actes et les noms inscrits sur sa liste: nous nous abandonnerons avec confiance à sa direction, lorsque son organisation sera complète, et qu'elle commencera ses travaux.



NOTICE *sur un projet formé à Varsovie de publier une*
 TRADUCTION FRANÇAISE DU TALMUD, *précédée d'un*
Essai intitulé : THÉORIE DU JUDAÏSME APPLIQUÉE A LA
 RÉFORME DES JUIFS.

Nous avons eu déjà occasion d'entretenir nos lecteurs du projet formé par quelques hébraïsans de Pologne, de donner au public une traduction française du *Talmud* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, Mai 1826, p. 565). On appréciera facilement l'importance d'une semblable entreprise, si l'on veut se rappeler que ce code sacré des juifs modernes n'a jamais été traduit dans une langue européenne (1). Aujourd'hui, comme M. l'abbé

(1) Les califes de Cordoue l'ont fait traduire en arabe par un juif espagnol, nommé R. JOSEPH. On peut voir quelques détails sur ce rabbin, dans l'ouvrage intitulé : *Les Juifs d'Occident*, 3^e partie, p. 17.

CHIARINI, professeur de langues et d'antiquités orientales à l'Université de Varsovie, vient de nous adresser divers mémoires sur ce projet dont l'idée première lui appartient, nous croyons devoir le faire connaître plus complètement, sans toutefois entrer dans des développemens que ne comporte point la nature de notre recueil.

La religion juive est assise sur deux bases : l'une est la *loi écrite*, l'autre la *loi orale*. La loi écrite est contenue dans la Bible; la loi orale se trouve dans la vaste compilation, nommée *Talmud*. Si nous croyons les rabbins, Moïse reçut les deux lois sur le mont Sinai. La première devait être mise par écrit et livrée aux *idiots* comme aux *savans*; la seconde devait être communiquée de vive voix aux seuls *savans*, pour qu'ils se la transmissent les uns les autres. On conçoit que cette prétendue loi orale, dont jamais Dieu n'avait parlé à Moïse, n'était qu'une pure invention des docteurs, qui, se trouvant gênés par la Bible, ouvraient ainsi un champ indéfini à leurs systèmes bizarres, comme à leur ambition. Le caractère de cette loi était de rester traditionnelle, de ne jamais être fixée; cependant, elle finit par s'élever au rang de loi écrite. Les événemens expliquent cette contradiction singulière. Le christianisme avait jeté l'alarme parmi les juifs; il tournait contre eux des armes qui leur appartenaient, et marquait chaque jour par un triomphe nouveau; le judaïsme semblait n'avoir plus qu'à mourir sous les coups d'un ennemi si puissant. Aucun lien n'unissait les docteurs de la loi dispersés dans l'Europe et dans l'Asie; les traditions colportées de l'orient à l'occident n'étaient plus soumises au contrôle de la synagogue. C'est alors que des rabbins conçurent l'idée de raffermir leur religion, en écrivant les traditions. Par ce moyen, le judaïsme retrouvait des dogmes que le christianisme ne pouvait pas lui ravir; ces dogmes étaient appropriés à son état misérable; ils se montraient néanmoins pleins de jeunesse et d'énergie, tels enfin qu'il les fallait à un peuple dévoué au malheur et animé des sentimens les plus hostiles contre les nations étrangères à son culte. Le Talmud opéra donc la reconstruction du judaïsme. Cette re-

construction fut éminemment vicieuse, elle s'appuya sur des principes absurdes et immoraux; mais elle fut si solide qu'aujourd'hui encore elle passe pour inébranlable.

Le signal de ce grand changement fut donné par *Jehuda le saint*, qui, vers la fin du 2^e siècle de notre ère, entreprit d'écrire les traditions dans le livre intitulé *Misna*. Un siècle après parut la *Gemara*. Ces deux ouvrages réunis forment le Talmud; ils parurent à Jérusalem. Trois siècles plus tard, on sentit la nécessité d'écrire un nouveau recueil de traditions; car les décisions des rabbins continuaient à se succéder et à usurper chacune à leur tour l'autorité de la loi écrite. On rédigea donc à Babylone un second Talmud. Si l'on examine avec quelque soin ces deux compilations, on trouve que l'esprit de haine contre les non-juifs et le délire d'imagination des rabbins ont augmenté à proportion que le christianisme faisait plus de progrès. Ainsi, le judaïsme paraît plus outré dans la *Gemara* de Jérusalem que dans la *Misna*, et l'on n'aperçoit plus aucune modération, aucune trace de bon sens dans la *Gemara* de Babylone. Cependant le Talmud babylonien est le plus répandu parmi les juifs, ou plutôt c'est le seul qui soit étudié et cité par eux. Ils cherchent à justifier cette préférence, en accusant d'obscurité le Talmud de Jérusalem; mais la véritable raison, c'est que les traditions se renouvelant sans interruption, les dernières devaient être réputées les meilleures. Le crédit du Talmud babylonien est donc naturel, quoique très-funeste.

Cette compilation immense est divisée en six ordres et en soixante-sept livres ou traités; accrue par des additions postérieures à sa rédaction, elle remplit douze énormes volumes in-folio. Tel est au moins le nombre des volumes de l'édition publiée à Venise, en 1520, par *Daniel Bomberg*. C'est sur cette édition non censurée, et sur celle de Cracovie (1602-5, 7 vol. in-fol.), où les passages retranchés par ordre des papes ont été rétablis, que M. l'abbé *CHIARINI* se propose de travailler.

Expliquons le plan arrêté par cet orientaliste aussi savant que courageux.

Traduire le Talmud, c'est-à-dire l'ouvrage le plus obscur,

le plus diffus, le plus incohérent que l'on puisse imaginer, ouvrage qui n'est pas écrit en hébreu, mais dans une langue faite exprès, et qui est composée d'hébreu, de chaldéen, de syriaque, de persan, d'arabe, de grec, de latin...; traduire, dis-je, le Talmud me paraissait une tâche suffisante pour remplir la vie d'un homme. Aussi ai-je été grandement surpris, lorsque j'ai appris que M. Chiarini, au lieu de borner ses efforts à l'achèvement de sa version, entreprenait une foule d'écrits qu'il me paraît bien difficile qu'il puisse terminer, même en tenant compte du travail des deux coopérateurs qu'avec beaucoup de raison il a cru devoir se donner.

La traduction du Talmud doit être précédée par la publication d'un livre intitulé : *Théorie du judaïsme, appliquée à la réforme des juifs de tous les pays de l'Europe*, et qui paraîtra à la fois en français, en allemand et en polonais. Dans cet écrit seront exposés les motifs qui ont porté les traducteurs à entreprendre leur version du Talmud.

Le premier traducteur, que je suppose être M. Chiarini, dans un des mémoires manuscrits qu'il nous a envoyés, rend compte des études par lesquelles il a fait précéder la traduction du premier volume. Il nous apprend que cette partie de l'entreprise étant achevée, au lieu de poursuivre la traduction des onze autres volumes, il s'est tout à coup arrêté pour composer une *Théorie du judaïsme, appliquée à la réforme des israélites du royaume de Pologne*; ouvrage très-considérable, et qui semble rentrer tellement dans le plan de celui que j'ai cité plus haut, que je suis porté à croire que ces deux écrits, malgré la diversité de leurs titres, n'en forment qu'un seul. La solution de ce doute ne se trouve pas dans les mémoires que j'ai sous les yeux.

Le second traducteur ne s'est pas non plus exclusivement occupé de la version entreprise. Je le vois travailler à un extrait de tous les proverbes, sentences et maximes morales qui se trouvent dans le Talmud, afin de composer un catéchisme destiné à l'instruction de la jeunesse israélite. Ce même traducteur prépare, en outre, un écrit dans lequel il discutera

les diverses opinions émises sur le Talmud, et appréciera le mérite ou le danger des doctrines talmudiques, d'après la tendance et l'influence de ces doctrines.

Enfin, le troisième traducteur, chargé de consulter les commentaires et les différens extraits du Talmud, pour en tirer les matériaux qui doivent entrer dans les notes de la version, vient d'achever un rituel de pratiques et de coutumes religieuses des Juifs d'aujourd'hui.

Si tous ces écrits sont conformes à l'analyse que M. Chiarini en présente, il faut reconnaître qu'ils sont enfantés par un esprit vraiment philosophique, et qu'une profonde science resplendit en eux; mais peut-on néanmoins ne pas être surpris de voir trois personnes réunies pour traduire le Talmud, s'occuper de travaux qui ne sont pas précisément nécessaires à une version de ce recueil immense? A peine entrés dans la carrière, leur faut-il déjà des délassemens? Je redoute cette disposition de l'esprit qui porte à reculer sans cesse les bornes d'un sujet, parce qu'elle me semble exclusive des qualités nécessaires pour mener à son terme une vaste entreprise.

Je m'arrête peu sur ces doutes, qui ne sont peut-être que des préventions, et je pose la question suivante: Quels sont les avantages qui peuvent résulter d'une traduction française du Talmud?

Faciliter à un peuple la lecture et l'étude de ses livres sacrés est généralement une chose si féconde en bons résultats, qu'on doit la regarder comme une obligation imposée soit aux ministres du culte, soit aux gouvernemens, soit aux simples particuliers que leurs lumières élèvent au-dessus de leurs concitoyens. Mais si ces livres sacrés, au lieu de n'offrir qu'un heureux développement des principes de la morale, altéraient au contraire ces principes; s'ils bouleversaient les dogmes fondamentaux de la religion; s'ils étaient de nature à troubler les consciences, à aigrir les esprits, à affaiblir même le sentiment religieux; si, enfin, ils n'avaient acquis le caractère sacré qu'à l'aide d'une coupable usurpation, devrait-on travailler à les répandre? Devrait-on renverser les obstacles qui peuvent

contrarier leurs succès? Je ne le pense pas. Choisissez dans ces livres ce qu'il y a de moins mauvais, jetez un voile épais sur le reste, et vous aurez fait ce que la raison me semble conseiller.

M. Chiarini veut traduire le Talmud dans la langue la plus répandue de l'Europe; or, voici ce qu'il pense du Talmud : *Son génie malfaisant, dit-il, porte des coups funestes et invisibles au genre humain du milieu des ténèbres épaisses qui l'entourent. Qui pourrait calculer combien il a contribué et contribue encore à multiplier les malheurs qui affligent la terre ? etc...* Voilà le livre qu'il veut faire passer dans la langue universelle. Disons mieux : voilà le poison qu'il veut faire circuler. Je croyais qu'il était reconnu depuis bien des siècles qu'on ne pouvait réformer le judaïsme qu'en ruinant le Talmud et en élevant sur ses débris la Bible aujourd'hui si dédaignée. Telle fut au moins la pensée du grand MAÏMONIDES, et de cette école des rabbins anti-traditionnaires, qui chercha avec une si louable persévérance à épurer le judaïsme en simplifiant le Talmud; elle ne put réussir, mais nous n'en devons pas moins reconnaître la sagesse des idées qui l'animaient. Je suis loin de penser que ce soit une chose facile que de ravir aux juifs le livre qui les a faits ce qu'ils sont, qui les a réunis quand la Providence les dispersait, et dont le tems a consolidé le pouvoir; mais, ce qui est très-aisé, c'est de ne point lui donner un surcroît de publicité, de ne pas le rendre plus clair, plus usuel, de ne pas le livrer aux *idiots* comme aux *savans*. On ne peut rien arracher par la force à un peuple aussi obstiné que le peuple juif. Si donc on veut le dégouter du Talmud, il faut laisser dans l'obscurité ce livre dangereux, se garder de l'offrir à la discussion et à la critique des chrétiens, et attendre sans impatience le moment où un philosophe sage et prudent comme MENDELSON viendra décider ses coreligionnaires à reporter leurs études sur les livres de Moïse. Si l'on commence la réforme du judaïsme par la discussion du Talmud, on n'aura fait qu'ouvrir une carrière illimitée à toutes les divagations de l'esprit judaïque. En citant Mendelsohn, j'ai rappelé le nom du plus beau génie qu'ait produit Israël depuis

Maïmonides ; eh bien ! parcourez tous les écrits de ce sage , et dites si jamais il a recommandé je ne dis pas la traduction du Talmud , mais seulement l'étude de ce livre. L'auteur du *Phedon* connaissait trop bien sa nation , il respectait trop la raison humaine , pour commettre une telle faute.

Je dois , au reste , rendre justice à M. Chiarini , et reconnaître que , quand il a conçu le projet de traduire le Talmud , il songeait moins à le répandre parmi les juifs , qu'à le faire connaître aux chrétiens , espérant que ces derniers acquerraient par cette traduction les moyens de confondre la mauvaise foi des rabbins , de faire sentir à tous les juifs l'énormité de leurs erreurs , et par conséquent d'écraser le talmudisme. Cette idée me paraît si extraordinaire que je crois devoir rapporter les propres paroles du professeur : « Que l'on rapproche , dit-il , par une version du Talmud les lois et les rites barbares , les maximes haineuses et fanatiques , les contradictions palpables , les propos fabuleux , les ergotismes et les jeux de mots et de lettres qui constituent le canevas et la broderie de ce même livre ; qu'on le rapproche , dis-je , de nos lois , de nos mœurs et de nos lumières , et l'état de notre civilisation et nos discussions produiront insensiblement la réforme désirée ; car la raison des juifs , quelque limitée qu'on veuille la supposer sous ce point de vue , ne pourra point manquer de désavouer des principes et des préjugés dont elle sera contrainte de rougir aux yeux du monde entier. La synagogue ne pourra plus crier à l'imposture et à la calomnie , lorsqu'une version du Talmud aura démontré enfin que la tendance de ses doctrines est plus pernicieuse encore que nous ne pouvons le faire voir ici. »

Ainsi donc les juifs respecteront le Talmud , tant qu'il sera écrit en mauvais hébreu : si demain on le traduit en bon français , ils l'abandonneront. Comment peut-on se prêter à de semblables illusions ? Les chrétiens ont écrit et répété contre le Talmud tout ce qu'il était possible de dire. Les juifs ne s'en sont pas émus ; il fut un tems où il était de mode d'établir des controverses publiques entre les chrétiens et les juifs. M. Chiarini

se rappelle sans doute la célèbre conférence qui eut lieu devant l'anti-pape Benoît XIII. Tout fut dit, de part et d'autre, pour et contre le Talmud. Qu'en est-il résulté? rien que quelques apostasies préparées et payées en secret. Les sectateurs consciencieux du Talmud sentaient leur passion pour ce livre croître à mesure qu'il était exposé aux attaques des chrétiens; ils se montraient plus obstinés, plus intraitables qu'auparavant, et les hommes sages des deux religions s'accordaient à blâmer ces combats qui ne résolvaient aucune difficulté. Si de tels moyens n'ont pu conduire au succès dans des siècles où la passion des controverses religieuses était universelle, comment admettre qu'ils auraient plus d'effet aujourd'hui que les questions de théologie n'excitent plus d'intérêt?

Il faut se faire de justes idées sur la force des opinions religieuses, et ne pas croire qu'un peuple abandonnera sa religion, parce que des argumentateurs lui auront démontré que cette religion est mauvaise. Les changemens en une matière aussi grave trouvent leur principe moins dans la volonté et la conscience des individus, que dans les révolutions morales et politiques qu'éprouvent les sociétés. Les efforts isolés disparaissent au sein de ces grands mouvemens, et ils n'ont pas le droit de se vanter du succès.

Une traduction du Talmud n'aura pas les glorieux résultats qu'annonce M. Chiarini. Les juifs se garderont de descendre dans l'arène : s'ils y descendent, ce ne sera pas pour combattre sur une traduction que toutes les synagogues auront anathématisée, comme fille de la haine et de l'erreur; ils demanderont que la controverse soit reportée sur le texte même; et alors, à quoi aura servi cette longue et fastidieuse version?

Pénétré de respect pour le caractère et les talens de M. l'abbé Chiarini, j'ai cru devoir rechercher la source des illusions qui se sont emparées de son esprit, afin de la lui indiquer avec franchise. J'ai relu tous ses mémoires, et je suis resté convaincu que son erreur provient uniquement de la persuasion où il est que, pour réformer les juifs, il faut commencer par réformer le judaïsme. Pour moi, je pense absolument le

contraire, et voici mes motifs : Avant d'ensemencer un champ, il faut le défricher. Avant d'entreprendre une tâche aussi rude que la réforme d'un système religieux, il faut préparer la nation qui doit recevoir cette réforme. Si cette nation est plongée dans l'ignorance, avilie par la misère, abruti par une longue proscription, pourra-t-elle se montrer accessible aux séductions d'une philosophie épurée, et se réveiller de sa torpeur pour s'élever à la connaissance des véritables principes religieux ? Non assurément : améliorez l'état social de cette nation, donnez-lui les idées d'ordre, de sagesse et de patience qui lui manquent ; instruisez-la, détachez-la de ses habitudes haineuses, de ses vices héréditaires, de son avilissante cupidité ; quand vous aurez opéré ces heureux changemens, vous pourrez diriger ses regards vers ses livres sacrés ; elle comprendra la nécessité de les soumettre au jugement de la raison et de les purger de ce qu'ils peuvent offrir de mauvais : son esprit, dégagé des impressions du malheur et de l'ignorance, s'élèvera sans efforts aux plus hautes considérations morales ; et la réforme, appelée par tous les vœux, accueillie avec applaudissement, s'opérera d'elle-même. Supposons M. Chiarini distribuant ses écrits aux rabbins et aux juifs de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Alsace. Combien en sera-t-il parmi eux qui comprendront tout ce qu'ils renferment de sage et de vraiment philanthropique ? Admettons, au contraire, qu'ils ont été mis dans les mains des juifs portugais, rien alors ne s'oppose à ce que nous croyions que de tels ouvrages ont trouvé de dignes appréciateurs, et qu'ils pourront être vraiment utiles. D'où vient cette différence ? Elle vient de ce que les juifs portugais, comme les juifs de Hollande, sont dans un état moral satisfaisant, tandis que les juifs d'Alsace, ainsi que ceux de Pologne, restent en général étrangers à la civilisation des contrées qu'ils habitent, et que, tout entiers aux soins de leur commerce, il serait impossible de leur faire comprendre seulement ce qu'est une réforme religieuse. Je le répète, on ne doit songer à reconstruire le judaïsme qu'après que l'état moral et civil des juifs aura été amélioré.

Telle fut la pensée de Napoléon, lorsqu'il convoqua son grand sanhedrin, en 1807. Cette assemblée, jugée si sévèrement par M. Chiarini, avait pour mandat de mettre autant que possible la population israélite de la France en harmonie avec le reste des Français. Elle ne régla que l'état relatif de la société juive; elle ne s'occupa ni de la Misna, ni de la Gemara; elle ne fit point traduire le Talmud; elle ne prêcha pas la réforme; elle fit mieux, elle donna aux juifs français une organisation civile, préférable à celle des juifs de quelque époque et de quelque pays que ce soit. Grâce à sa sagesse, une restauration du judaïsme en France pourra s'opérer un jour. Ni nous ni nos enfans ne le verrons luire ce jour; mais enfin il arrivera, si, comme je l'espère, nos concitoyens israélites ne se lassent pas de marcher dans les voies d'améliorations ouvertes par le grand sanhedrin.

Après avoir considéré la traduction du Talmud comme élément d'une réforme religieuse, M. Chiarini examine les services qu'elle pourrait rendre à l'histoire, à la chronologie et à la littérature; en ramenant la question à des termes plus simples, en renonçant à un vain espoir, M. Chiarini obtiendrait les suffrages de tous les amis des lettres. Le Talmud est un monument des écarts de l'esprit humain; sous ce rapport, il a droit à une mention dans l'histoire des religions et dans celle de la philosophie. Mais faudra-t-il traduire intégralement un ouvrage en 12 volumes in-folio, qui de l'aveu commun ne se recommande que par l'excès de sa bizarrerie et de son absurdité? Songez au tems, au savoir, aux frais qu'exigera la publication d'une version du Talmud, et au mince profit qu'en tirerait la littérature. Quels sont les écrivains qui la liront dans un but historique ou littéraire? Quelques consciencieux érudits, ou quelques curieux. Mais les premiers savent l'hébreu, et ne sont pas gens à s'en rapporter à la parole d'autrui. Quant aux seconds, les écrits des deux *Buxtorff*, de *Bartolucci*, de *Wolff*, d'*Einsenmenger*, de *Basnage*, de *Rossi* et de tant d'autres, satisferont leur curiosité passagère. Je ne vois donc point, même dans ce cas, des motifs suffisans pour entreprendre l'immense travail dont il est question.

Je ne veux pas prétendre toutefois qu'il soit impossible de composer aujourd'hui un ouvrage curieux sur le Talmud. Le savant, versé dans la connaissance de l'hébreu rabbinique et de la philosophie juive, qui ferait un extrait simple et méthodique du Talmud, qui choisirait tout ce que ce code contient de relatif à l'histoire, qui mettrait en lumière et expliquerait quelques-uns des symboles intéressans que l'on y trouve, pourrait offrir au public un volume digne d'être reçu avec faveur, et qui compléterait les notions déjà acquises sur l'état des écoles philosophiques de l'Asie dans les premiers tems de notre ère. *L'Operis Talmudici brevis recensio* de Jean Buxtorff est un ouvrage conçu dans cette idée, mais qui ne peut passer que pour une esquisse : le refaire sur une base plus large serait une chose utile. Voilà, à mon avis, tout ce que la littérature demande à l'orientaliste qui veut rendre ses travaux sur le Talmud profitables au monde savant.

Si je n'avais pas attaqué l'entreprise de M. Chiarini dans son principe, je me serais permis de critiquer le parti qu'il a pris de traduire le Talmud en français, la langue latine me paraissant sous tous les rapports plus convenable. Je lui aurais fait observer que la langue française n'est pas très-répandue parmi les rabbins, et qu'il est douteux qu'on l'écrive correctement en Pologne, où la version est censée devoir paraître.

Je ne terminerai pas cet article sans m'excuser près de M. l'abbé Chiarini du grand nombre d'objections que je viens de diriger contre son projet. J'ai cru servir ses intérêts en lui montrant ce qui me paraît être la vérité. Ce n'est pas sans une véritable peine que l'on voit un homme doué de rares connaissances, et animé de l'amour sincère de l'humanité, se jeter dans une entreprise qui ne doit pas être terminée, ou qui, si jamais elle parvenait à sa fin, n'indemniserait point par d'heureux résultats les efforts d'une vie qui pourrait se consumer dans des travaux moins pénibles et plus utiles. Je sais que mes doutes ne décideront pas M. Chiarini à abandonner le projet qu'il a conçu. On ne renonce pas à de flatteuses illusions parce qu'une voix isolée et inconnue s'est élevée contre elles; mais

qu'il veuille bien se rappeler ce qu'à regret je lui prédis : en admettant qu'il termine sa traduction , il ne trouvera ni dans les gouvernemens , ni dans les particuliers , assez d'encouragemens pour pouvoir la mettre au jour. Puisse-t-il ne pas se préparer des regrets pour un tems où ils seraient inutiles !

Arthur BEUGNOT.

NOTICE sur les SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES
DU DANEMARK.

Quand un gouvernement s'attache à faire tout ce qui dépend de lui pour répandre des connaissances utiles parmi les diverses classes de la société ; quand il met en œuvre les moyens nécessaires pour donner une instruction élémentaire à tous les individus de la nation , et de plus hautes connaissances à tous ceux qui peuvent les recevoir , même aux jeunes gens qui dans des rangs inférieurs se distinguent par la prééminence de leurs facultés intellectuelles , on n'est pas étonné de voir que , sous un tel gouvernement , un grand nombre de personnes , des savans , des hommes de lettres et de simples amateurs de toute espèce de savoir , forment des associations pour seconder les vues de l'administration , pour accélérer les progrès des sciences et surtout leurs applications , et pour contribuer au bonheur de la patrie , au bien-être des citoyens en particulier , et du genre humain , considéré comme une seule famille.

Telle est , en effet , sous le point de vue de la culture de l'esprit humain , la situation présente du Danemark.

Il y a déjà un siècle que le gouvernement a commencé à veiller avec soin aux études qui ont pour objet les sciences et les belles lettres ; et depuis quarante trois ans , le souverain actuel , d'abord comme prince royal et ensuite comme roi , a fait tout ce qui était possible en faveur de l'instruction des classes inférieures . Son désir de répandre les lumières dans toute la nation , sa sollicitude constante à cet égard , sa persévérance à suivre la

voie qui devait conduire à ce noble but, ses sacrifices, ses travaux particuliers, sa bienfaisance éclairée, ont placé le Danemark, sous le rapport de l'instruction générale, dans une situation plus favorable que la plupart des autres pays.

Les moyens employés pour obtenir ces résultats éminemment utiles, les préjugés qu'il a fallu détruire, les obstacles de tout genre qu'on a surmontés, pourront fournir la matière d'un autre mémoire. Nous nous bornerons ici à signaler les nombreuses réunions savantes et littéraires qui contribuent à seconder les vues libérales du monarque pour la propagation de l'instruction.

I. SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES. (Det kongelige danske Videnskabernes Selskab.) — Cette Société a été fondée, en 1743, sous le titre de *Société des amis des sciences*. Elle s'honore d'avoir compté parmi ses membres des savans du premier ordre; il suffit de nommer *H. Gram*, *M. Völdcke* et *E. Pontoppidon*; et, à une époque plus rapprochée de nous, l'historien *Suhm*, l'astronome *Bugge*, le mathématicien *Degen*, les savans *Hjelms-tjerne*, *Luxdorf*, *Kofod Anker*, *Guldberg*, *Lövenorn*, et tant d'autres dont la mémoire sera toujours chère aux sciences et à la patrie.

La Société a publié un recueil des mémoires lus dans ses séances ordinaires; ils sont classés par séries, ainsi qu'il suit. — *Première série*, 12 vol. in-4°, 1743-1779; — 2^e, 5 vol. in-4°, 1780-1799; — 3^e, 6 vol. in-4°, 1800-1812. — On a commencé une quatrième série, subdivisée en deux sections: 1^o des *sciences mathématiques et physiques*; 2^o des *sciences historiques et philosophiques*. — La Société a publié deux volumes pour chacune de ces deux séries. Ce mode de subdivision se rapporte aux quatre classes dont elle se compose, et dont chacune a ses attributions: 1^o sciences mathématiques; — 2^o sciences physiques; — 3^o sciences historiques; — 4^o sciences philosophiques.

Chaque classe décerne annuellement des prix aux meilleurs mémoires sur des sujets indiqués par un programme.

Le roi a confié l'exécution de deux grands ouvrages à la

Société, qui a nommé dans son sein deux commissions pour s'en occuper, savoir : *a. Cartes particulières du royaume.* — Ces cartes sont projetées sur l'échelle de deux pouces décimaux par mille danois ou 4000 toises, par conséquent 17120,000 de l'étendue réelle. Il ne reste plus que trois cartes à faire pour terminer l'ouvrage. — *b. Dictionnaire danois.* — Quatre volumes, qui comprennent les lettres *A-O*, ont été publiés ; le quatrième volume a paru l'année dernière.

Le roi fournit les fonds des prix annuels que distribue chacune des quatre classes, et subvient pareillement à toutes les dépenses que demandent les travaux confiés aux soins de la Société.

Le ministre d'état comte de SCHIMMELMANN en est le président, et le professeur OERSTED, le secrétaire.

II. SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'HISTOIRE ET LA LANGUE DE LA PATRIE. — (Det kongelige danske Selskab for Fædrelandets Historie og Sprog).

Cette Société date de 1744. Le fondateur est le fameux savant et antiquaire *Langebek*. Le but de l'institution était de chercher, d'examiner et de publier les documens historiques qui existent dans les archives publiques et dans les bibliothèques particulières, et de les éclaircir par des observations et des commentaires fondés sur une critique saine et sévère.

On a publié, sous le titre de *Magasin danois* (danske Magasin), en 6 vol. in-4°, les travaux de cette Société, de 1745 à 1752.

Des circonstances inattendues avaient fait suspendre pendant 40 ans cette intéressante publication. Après cette longue interruption une résolution du roi chargea le trésor de l'état de payer les dépenses de la publication des travaux de la Société. Le zèle se réveilla, et quatre volumes parurent bientôt sous le titre de *Nouveau Magasin danois* (Ny danske Magazin), qui comprend les années 1794-1827.

Une Société généalogique, établie en 1778, s'est réunie à la Société royale en 1810. — Les deux Sociétés réunies suivent avec activité le premier plan de notre savant *Langebek*, et l'on

peut espérer de voir continuer rapidement le *Nouveau Magasin*, formé de Mémoires lus dans les séances ordinaires. Un grand nombre de documens précieux pour l'histoire et pour la langue seront obtenus de cette manière et sauvés de la destruction.

Le bureau de la Société se compose de M. le ministre d'état MALLING, président ; de M. le professeur NYRUP, vice-président ; de M. le professeur ROSENVINGE, secrétaire, et de M. le professeur MOLBECH, archiviste.

III. ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX - ARTS. — (Det kongelige Academi for de skjonne Kunster.) — Cette Académie est fondée depuis 1754. Le roi en est le protecteur, et il lui a donné une nouvelle organisation en 1814. Elle est soutenue par la munificence de S. M., ainsi que toutes les écoles établies en faveur des jeunes artistes, qui y font leurs études. S. M. fournit aussi à la dépense des prix qui sont distribués tous les ans. Il y a, outre les écoles ordinaires, des cours faits par d'habiles professeurs pour les sciences nécessaires aux jeunes artistes.

Le président de l'Académie est S. A. R. le prince CHRISTIAN, de Danemark ; le directeur est le professeur EKBERSBERG ; le secrétaire, M. THIELE.

IV. SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE. — (Det kongelige medicinske Selskab.) — Cette Société, fondée en 1772, est sous la protection du roi et prend le titre de *Société royale*, depuis l'année 1782. Les membres ordinaires se réunissent tous les quinze jours, pour entendre la lecture de mémoires et de rapports présentés par des membres de la Société, composée des médecins les plus célèbres du pays.

Cette Société a publié deux volumes intitulés : *Collectanea*. Ses travaux les plus importans sont consignés dans les écrits de la *Société littéraire classéenne*. Voyez ci-après le N^o XVI.

Le président de la Société est le conseiller d'état SAXTORPH ; le vice président, le professeur BANG, et le secrétaire, le docteur OTTO.

V. COMMISSION ROYALE POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES ANTIQUITÉS. — (Den kongelige Commission til

Danmarks OEdsagers Bevaring og Anvendelse.) — Il existe encore, dans toutes les contrées du nord, un très-grand nombre de monumens, plus ou moins considérables, des tems héroïques, dont parlent les *Sagas* (1). Ces monumens sont des pierres qui présentent diverses inscriptions en caractères runiques; ensuite, des armes, des ustensiles, etc., etc.

Les pierres sont pour la plupart des monumens funèbres; on trouve les armes et les ustensiles dans la terre et dans les tombeaux, d'après l'usage général de ces tems reculés d'enterrer avec le mort tout ce qu'il avait eu de plus cher pendant sa vie, afin qu'il pût s'en servir dans l'autre monde.

Mais, chaque jour, quelque débris, quelque monument de l'antiquité était perdu, anéanti par l'ignorance et par l'avarice, attendu qu'une partie de ces précieux restes sont en or et en argent. Beaucoup de personnes avaient, il est vrai, formé de petites collections, dont plusieurs étaient d'un très-grand intérêt, mais dans des lieux divers et à de grandes distances; elles étaient donc pour la science des trésors inutiles, et rien ne s'opposait à la destruction de ce qu'on pouvait découvrir encore.

Tels sont les motifs qui, dès l'année 1807, déterminèrent le roi à établir cette commission, et à mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour bien remplir la tâche dont elle est chargée.

La commission, composée de savans antiquaires qui étaient en même tems patriotes zélés, tels que feu le capitaine *d'Abrahamson*, le grand-maréchal de la cour, *de Hauch*, l'évêque *Munter*, les professeurs *Nyrup*, *Thorlacius*, *Verlauf*, *Magnusson*, *Rask* et le conseiller *Thomsen*, apporta dès l'origine une très-grande activité dans ses travaux. Elle fit un appel à tous les ecclésiastiques, à tous les propriétaires considérables du pays. On y répondit avec empressement; de toutes parts on envoya des descriptions et des dessins; on donna tous les renseignemens nécessaires, et un grand nombre de personnes dé-

(1) Voyez *Rev. Enc.*, t. xxxvi, pag. 22, une *Notice sur les Saga's*.

clarèrent qu'elles feraient abandon de leurs collections, dans le cas où la commission proposerait au roi l'établissement d'un *Musée royal des antiquités du Danemark*.

Cette idée fut accueillie par le roi, et le Musée établi sans délai. Il s'est accru d'une manière qui surpasse toutes les espérances, et la collection d'antiquités, composée de plus de 7000 articles, est unique en son genre dans l'univers, et d'une très-grande utilité pour l'histoire et les antiquités, et pour l'étude de la langue nationale et des langues du Nord. Le Musée est ouvert au public tous les jeudis.

Quant aux monumens épars dans le pays et trop massifs pour être transportés à Copenhague, le roi, sur le rapport de la commission, a ordonné qu'ils fussent conservés avec soin, de manière que l'on ne craindra plus des pertes irréparables, du genre de celles que malheureusement nous avons trop souvent éprouvées.

La commission royale publie aussi de tems en tems des résumés de ses travaux et des communications sur les objets importants qui s'y rapportent, et sur les découvertes intéressantes que l'on fait encore, en fouillant les collines et les anciennes sépultures.

Les ouvrages de la commission sont publiés sous le titre d'*Annales des antiquités* (antiquariske Annaler); il en existe quatre volumes in - 8°, depuis l'an 1812 jusqu'en 1827. — Le président de la commission est le grand - maréchal de la cour, DE HAUCH; le secrétaire, le conseiller THOMSEN.

VI. COMMISSION ROYALE POUR LA FONDATION ARNOE-MAGNOENNE. — (Der kongelige arnoe - magnœanske Commission). — Elle est composée des conseillers de conférence *Schlegel* et *Monrad*, et des professeurs *Thorlacius*, *Moller*, *Verlauf* et *Magnuson*.

VII. SOCIÉTÉ POUR LES ANCIENS MANUSCRITS DU NORD. — (Den nordiske OEdskrivtselskab.) — Président, le professeur RASK; vice-président, le chevalier d'ABRAHAMSON, aide-de-camp du roi; secrétaire, le professeur RAFN. — (On peut consulter, pour ces deux dernières Sociétés, la *Rev. Enc.*, t. XXXVII,

p. 253 , et t. XXXVI, p. 22 , la *Notice* intitulée : *Des Saga's , ou de l'ancienne littérature du Nord*).

Nous ajouterons seulement que la Société publie tous les ans un volume en langue islandaise , un en langue danoise et un en langue latine ; de plus , un journal sous ce titre : *Journal pour la connaissance des antiquités du Nord* (*Tidsskrift for nordisk OEdkyndighed*). Il contient les mémoires que les membres de la Société lisent dans ses séances. Il en existe deux volumes pour les années 1826 et 1827.

VIII. SOCIÉTÉ POUR LA LITTÉRATURE SCANDINAVE. — (*Det skandinaviske Litteraturselskab.*) — Le but de cette Société , fondée en 1727 , a été de contribuer à l'union scientifique et littéraire des trois royaumes de la Scandinavie. Rien ne montre mieux l'excellence de l'idée qui a présidé à sa formation , que le passage suivant de l'introduction du premier volume du Recueil de la Société intitulé : *Le Musée Scandinave* (*Scandinavisk Musæum*). « Parmi les obstacles qui malheureusement retardent les progrès des connaissances utiles il en est un très - redoutable , c'est que les peuples parlent et écrivent des langues différentes ; mais ce serait une chimère que de vouloir une langue générale. Il est plus aisé de rapprocher les différens dialectes , ou du moins de les rendre familiers aux peuples voisins. Par là on ferait déjà une chose utile pour la propagation des lumières , en général. Les trois royaumes de la Scandinavie n'ont réellement qu'une langue primitive ; mais elle a été modifiée de diverses manières , et il en est résulté deux langues différentes. Toutes deux sont cultivées et ont acquis de la force , de la flexibilité et des beautés qui leur sont propres , dans les ouvrages des hommes de lettres et des poètes. On aurait beaucoup gagné , si l'on pouvait donner à chacune de ces langues les avantages de l'autre , et faciliter pour les Danois la lecture du suédois , et réciproquement... etc. »

Cette idée détermina un certain nombre de savans et de littérateurs danois à se réunir et à fonder cette Société ; on doit regretter que leurs efforts n'aient pas été secondés hors du Danemark , tandis que le travail était continué avec zèle à Copenhague.

Sous le titre du Recueil que nous avons mentionné, la Société a donné un cahier tous les trois mois; quatre cahiers forment un gros volume, contenant des Mémoires lus dans les réunions de la Société, et des annonces sur la littérature des trois royaumes. — La Société a publié huit volumes depuis l'année 1797 jusqu'à l'année 1805. — Reconnaissant alors qu'elle ne pouvait espérer aucun secours hors du Danemark, elle modifia son premier plan, mais continua ses travaux avec le même zèle, en les concentrant et en les limitant à la nation danoise.

Sous le nom d'*Ouvrages de la Société pour la littérature scandinave* (Scandinaviske Litteraturselskabs Skrifter), elle a publié, depuis 1806 jusqu'à 1827, 21 volumes, qui consistent surtout en mémoires curieux et instructifs, lus dans les séances ordinaires.

Le nombre des membres résidans à Copenhague est de quarante. Le président est le conseiller de conférence SCHLEGEL; le vice-président, le professeur MULLER; le secrétaire, le professeur ROSENVINGE.

IX. SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'ART VÉTÉRINAIRE. — (Det kongelige Selskab til Veterinairkyndighedens Fremme). — Cette Société, organisée en 1807, porte le nom de Société royale depuis 1810. Elle travaille, conjointement avec l'école royale, établie en 1778, où quarante jeunes gens sont instruits et formés dans l'art vétérinaire pour être envoyés ensuite à l'armée, ou dans les provinces. L'école est pourvue de tout ce qui est nécessaire à ce genre d'études. 3 volumes in 8° forment les ouvrages de la Société. Le président est le grand-maréchal de la cour, de HAUCH; le secrétaire est le professeur VIBORG, chef de l'école vétérinaire.

X. SOCIÉTÉ ROYALE POUR L'AGRICULTURE, LES MÉTIERS ET LES ARTS MÉCANIQUES. — (Det kongelige Landaurholdisgsselskab). — Le Roi est le protecteur de cette Société, fondée en 1769, et les princes CHRISTIAN et FERDINAND, de Danemark, en sont membres honoraires. — Elle propose annuellement des prix pour divers objets relatifs à ses travaux.

Elle récompense des essais, des améliorations, des perfec-

tionnemens introduits dans l'agriculture et dans les arts-mécaniques. — Elle fait publier et en partie distribuer gratuitement les Mémoires couronnés. — Elle se subdivise en cinq différentes commissions, dont la réunion forme son conseil d'administration. — Les conseillers d'état, COLLIN et OERSTED, sont les présidens. — Un conservatoire de modèles et un cabinet d'instrumens de physique et de chimie sont ouverts trois fois par semaine au public.

XI. SOCIÉTÉ POUR LA PROPAGATION DES SCIENCES NATURELLES. — (Selskab til Naturlørens Udbredelse.) — Cette Société, formée en 1824 sur une invitation du professeur OERSTED, a pour but de répandre les sciences naturelles et leurs applications. — Elle emploie particulièrement les moyens suivans : — *a.* Elle fait les frais de cours, où d'habiles professeurs, tant à Copenhague que dans les autres villes les plus importantes, enseignent les différentes parties des sciences naturelles. — *b.* Elle s'occupe de recherches sur les différens points du royaume, pour constater l'état actuel des ressources naturelles du pays, et pour les augmenter et les exploiter avec plus de succès. — *c.* Elle fait publier des instructions qui sont distribuées gratuitement. — *d.* Elle envoie à toutes les personnes les plus instruites du royaume des questions sur des matières intéressantes; elle fait l'analyse des réponses, et répond, de son côté, aux questions qui lui sont adressées. — *e.* Elle donne des secours à un certain nombre de jeunes gens de Copenhague et des provinces qui veulent s'instruire dans les sciences physiques. — S. A. R. le prince CHRISTIAN de Danemark est protecteur de cette Société; elle a deux comités présidés par le professeur OERSTED et par le conseiller d'état HOLTEN. — Le secrétaire est le conseiller VIBORG.

XII. SOCIÉTÉ DES BELLES LETTRES. — (De skjønne Videnskabers Selskab.) — Cette Société, fondée en 1763, a publié 14 volumes in-8° de ses mémoires. — Depuis quelques années elle semble s'être ralentie; mais ses travaux sont très-estimés. Elle a pour président le ministre d'état MALLING, et pour secrétaire le professeur BADEN.

XIII. SOCIÉTÉ BIBLIQUE. — (Bibelselskabet.) — Cette Société, dont la fondation date de l'année 1814, est composée d'un très-grand nombre de personnes qui s'occupent avec zèle de répandre les saintes Écritures. Elle publie tous les ans un rapport de ses travaux; elle a déjà distribué un nombre considérable d'exemplaires de l'ancien et du nouveau Testament et de la Bible entière. Une certaine quantité a été livrée gratuitement, et le surplus à un prix très-modéré. — Le président de la Société est le ministre d'état comte de SCHIMMELMANN; le premier des vice-présidens, l'évêque MUNTER; le professeur MÖLLER et le prévôt HALM sont les deux secrétaires.

XIV. SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR LA LITTÉRATURE DANOISE. — (Samfund til den danske Litteraturs Fremme.) — Cette Société, formée à l'anniversaire de la naissance du roi, en 1827, se charge de faire publier quelques ouvrages d'un mérite reconnu, mais d'une grande étendue, et dont la publication exige d'assez fortes dépenses; elle décerne des prix exclusivement destinés aux ouvrages de littérature danoise; elle fait réimprimer des éditions soignées des ouvrages de la littérature danoise du moyen âge, qui méritent d'être plus connus et plus répandus qu'ils ne l'étaient jusqu'ici.

La Société est administrée par dix-huit commissaires qui la représentent et qui nomment parmi eux un comité-directeur, composé de sept membres et un comité de cinq personnes, spécialement chargées de l'examen des manuscrits.

Le grand maréchal de la cour de HAUCH, le chev. D'ABRAHAMSON, aide-de-camp du roi, les conseillers d'état THAARUP et OLSEN, le professeur BRORSON, font partie de la direction; et les professeurs RAHBEK, NYRUP, RASK, RAFFN et DAVID, du comité. — Les personnes les plus recommandables du royaume s'intéressent vivement au succès de cette Société.

XV. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ISLANDAISE. — (Det irlandske Litteraturselskab.) — La conservation, en Islande, de l'ancienne langue des pays du Nord que l'on parle encore dans cette île, presque sans altération après tant de siècles; la nécessité de maintenir dans sa pureté cet idiôme, qui est celui dans lequel

ont été composés d'antiques ouvrages, considérés comme sources historiques, ont inspiré un vif désir de maintenir la connaissance et la culture de l'islandais.

Nous avons déjà vu que d'autres sociétés se sont chargées de la publication des Saga's; mais ce n'était pas assez : il fallait publier des écrits actuellement rédigés dans cette langue avec une parfaite correction, et les faire répandre en grand nombre en Islande, pour influer sur le langage du peuple, avide de bonnes lectures, en flattant son goût et en excitant sa curiosité. On dut, en 1816, au professeur RASK, l'exécution de ce projet, qui fut accueilli avec empressement par toutes les personnes honorables de l'Islande, et qui a inspiré beaucoup d'intérêt en Danemark. — On a déjà publié, sous les auspices et par les soins de cette Société, plusieurs ouvrages très-estimés, une *histoire d'Islande jusqu'à nos jours*, 4 vol. in-4°, une *géographie islandaise*, un *journal annuel*, 7 vol. in-4°, etc.

La Société est divisée en deux classes : l'une réside à Reikevig (en Islande); président, M. le prévôt HELGEREN; vice-président, le conseiller d'état EINARSEN; secrétaire, M. JOHNSON; l'autre est fixée à Copenhague : président, le professeur RASK; vice-président, le professeur MAGNUSSEN; secrétaire, M. HELGARON.

Pour assurer le succès des travaux de la Société et pour parvenir à répandre les lumières en Islande, une bibliothèque publique a été formée à Reikevig, en 1818, par le professeur RAFN. On y compte déjà, grâce aux soins de ce patriote infatigable, plus de quatre mille volumes.

XVI. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DITE CLASSÉENNE. — (Det classenske Litteraturselskab.) — Cette Société, formée en 1809, et qui porte le nom de feu le général DE CLASSEN, consacre les intérêts d'un capital de plus d'un million et demi d'écus à des objets d'utilité publique. La Société, entr'autres établissemens utiles, est soutenue par cette fondation. — Elle est unie à la *Société royale de médecine*, et publie la *Bibliothèque des Médecins* (Bibliothek for Læger.) On trouve dans cette collection les rapports de la Société royale de médecine, et les mémoires les

plus importants, lus dans ses séances. — Il en existe trois séries : — 1^o 4 vol. in-8^o, 1809-1813; — 2^o 4 vol. in-8^o, 1814-1820; — 3^o 5 vol. in-8^o, 1821-1826.

Les directeurs sont les professeurs SAXTORFF, KLINGBERG, BARG et VIBORG.

XVII. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE FIONIE. — (Det fyenske Litteraturselskab). — Cette Société, établie en 1815, s'occupe surtout de philosophie, d'histoire, des sciences physiques et mathématiques et de la littérature classique. — Dans les séances ordinaires, les membres lisent des mémoires sur les sciences. — Le président est S. A. R. le prince CHRISTIAN, de Danemark; vice-président, l'évêque PLUM; secrétaire, M. HANK. — La Société a beaucoup coopéré à la fondation de la bibliothèque publique établie à Odensée, ville principale de la Fionie. On y compte déjà 15000 volumes. — Elle a également donné des soins à la formation d'une bibliothèque militaire, contenant déjà 6000 volumes, établie à Odensée. Elle n'a pas encore publié de mémoires.

XVIII. SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE DE SLESVIG ET DE HOLSTEIN. — (Det slesvig-holsteenske patriotiske Selskab.) — Cette Société, fondée en 1812 à Altona, dans le Holstein, a pour président le Landgrave, CHARLES DE HESSE; pour secrétaire, M. VOGLER. Elle est soutenue par le zèle d'un très-grand nombre de personnes respectables des deux provinces de Slesvig et de Holstein; le but de ses travaux est l'avancement de la civilisation en général, plutôt que la propagation d'aucune théorie particulière. Elle s'attache, par ce motif, à répandre autant qu'elle le peut les connaissances usuelles, et surtout à faire connaître les applications des sciences aux besoins de l'homme civilisé.

Outre ces dix-huit Sociétés, presque toutes très-laborieuses, il existe en Danemark un grand nombre d'autres réunions scientifiques fort utiles aux provinces et aux localités particulières où elles sont établies. Nous citons seulement la *Société patriotique de Fionie*; celles du bailliage de Walbek, du bailliage de Veile, et plusieurs autres réunions analogues.

La commission royale chargée des musées de peinture, de médailles et d'autres objets d'arts, n'appartient pas directement à cette catégorie; ces musées, ainsi que les richesses qu'ils contiennent, pourront devenir l'objet d'une Notice spéciale.

Ou ne manque point en Danemark de réunions littéraires, agréables et utiles. La plus importante est l'*Athénée de Copenhague*, formée depuis trois ans, et qui compte parmi ses fondateurs les conseillers d'état *Holten*, *Collin*, *Lange*, *Hoid*, le chev. d'*Abrahamson*, aide-de-camp du roi, les professeurs *Rahbek*, *Rafn*, *Rask*, *Rosenvinge* et autres (1).

Z**.

(1) Cette NOTICE sur les Sociétés savantes et littéraires du Danemark, et celle que nous avons précédemment publiée sur les *Institutions scientifiques et littéraires du royaume des Pays-Bas* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, juillet 1827, pag. 17-26), ainsi que nos Revues sommaires, soit des sociétés anglaises, consacrées aux sciences, à l'industrie, aux œuvres philanthropiques, à la littérature et aux beaux-arts, soit des journaux et ouvrages périodiques de la Grande-Bretagne, doivent exciter nos correspondans les plus zélés à réunir et à nous transmettre des renseignemens du même genre sur d'autres pays, afin que, peu à peu, suivant notre plan, toutes les nations puissent être connues et appréciées dans notre Recueil, sous tous les rapports qui caractérisent l'état actuel et les progrès de la civilisation. Les associations d'hommes choisis et laborieux qui mettent en commun leurs travaux dirigés vers un but d'utilité générale, et les ouvrages périodiques qui contribuent à la fois à former et à exprimer l'opinion publique, sont au nombre des moyens et des agens les plus actifs de la civilisation; et, par ce motif, il entre dans nos intentions et dans notre plan d'en bien faire connaître le nombre, la nature, les destinations spéciales, l'esprit et l'influence chez les différentes nations.

M. A. J.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

MÉMOIRES SUR LA FORTIFICATION, ou *examen raisonné des propriétés et des défauts des fortifications existantes, indiquant de nouveaux moyens très-simples pour améliorer à peu de frais les places actuelles, et augmenter considérablement la durée des sièges*; par P. M. Théodore CHOUMARA, capitaine du génie, etc., ancien élève de l'École polytechnique (1).

De toutes les parties de l'art de la guerre, la fortification est celle qui se rapproche le plus des sciences exactes, et qui en reçoit le plus de secours. Mais elle ne se borne point à des recherches sur la forme et les propriétés des diverses parties de l'enceinte d'une place forte; avant de s'occuper de questions géométriques et mécaniques, elle a dû résoudre des problèmes d'une autre nature et plus difficiles. Il a fallu déterminer avec précision le rôle des places fortes dans une guerre défensive, les ressources de l'attaque et de la défense, le caractère et les habitudes des assaillans et des défenseurs. Aucune des données essentielles de l'art de la guerre ne peut lui être étrangère; elle consulte le moral du soldat, et dispose ses moyens pour en tirer le parti le plus avantageux. Avec une garnison qui réunit l'intelligence et la bravoure, on peut compter sur l'efficacité des retours offensifs: mais, si votre forteresse est en Asie, et défendue par des Asiatiques, vos immobiles soldats se feront

(1) Paris, 1827; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 344 pages, avec un atlas grand in-4°; prix, 12 fr.

tuer jusqu'au dernier derrière leurs parapets ; c'est tout ce que vous pourrez en attendre. Entre cette résistance inerte et l'activité réfléchie du soldat français, il y a des gradations, des nuances ; ainsi , les mêmes moyens de défense n'ont pas la même valeur partout, et l'ingénieur habile tiendra compte de ces variations : il déterminera, d'après ces connaissances locales, la forme des ouvrages qu'il sera chargé de construire. M. le capitaine Choumara ne s'est occupé que de sa patrie, des places fortes de la France : il n'a prétendu faire qu'une application spéciale, sans approfondir les notions générales qui dirigeaient sa pensée et ses tracés. Ses mémoires furent médités et sont écrits pour la France ; ils seront moins utiles à nos voisins qu'à nous-mêmes, et l'on pourrait citer, en Europe, telle nation qui n'en profitera nullement. Il serait donc fort injuste d'accuser cet officier d'avoir divulgué les secrets de son art, au préjudice de son pays.

La *Revue Encyclopédique* a d'autres devoirs à remplir. Sans oublier un seul instant qu'elle est française, elle ne perd pas de vue la grande famille de l'humanité, dont la France n'est qu'une partie. Pénétrée de cette vérité, que les progrès de l'art militaire doivent tendre désormais à la suppression des armées permanentes, obstacle *permanent* aux améliorations sociales les plus désirables, elle voit avec regret que rien ne se dispose pour ce changement fondamental ; que, suivant l'usage, on ne s'occupe que des questions particulières, et qu'on pense même être bien sage en rejetant les généralités comme des *abstractions* ; que l'on semble méconnaître universellement que le caractère propre du *bien* est précisément cette généralité que l'on s'obstine à fuir, et que plus on généralise, plus on se rapproche du plus grand bien possible, et par conséquent du but des sociétés humaines. Ce n'est pas la génération actuelle qui concevra la possibilité de changer le système des armées permanentes, de le supprimer dans l'un des grands États de l'Europe, et de l'ébranler dans tous les autres : les années, les siècles se succéderont peut-être avant que l'on ait rien préparé pour cette heureuse révolution. Nous saurons attendre, mais

notre persévérance ne se rebutera point; nous rappellerons constamment l'attention sur les funestes effets d'un état de guerre maintenu soigneusement au sein de la paix, sur les erreurs de gouvernement dont il est la source, sur les injustices dont il est le prétexte, sur le mal qu'il fait, et le bien qu'il empêche de faire. Nous saluerons d'avance, dans l'avenir le plus éloigné, le peuple assez généreux pour dire à tous les autres : « Restez armés, si bon vous semble; quant à moi, je congédie mes soldats. Je compte sur le courage et les bras de tous mes citoyens, je n'ai rien à redouter. » Ce peuple saura se passer de places fortes, aussi bien que d'armées; il aura des officiers du génie, des chefs habiles pour tous les corps de troupes dont les besoins de l'état exigeraient la formation; il conservera le dépôt de toutes les connaissances militaires, et les augmentera de ce que son expérience et celle des autres peuples aura fait découvrir. Il serait honorable pour notre France de conserver à cette époque sa prééminence dans l'art des fortifications. Sur toutes les autres parties du grand art de la guerre, elle est bien sûre d'égaliser au moins les autres nations. Mais nous sommes encore bien loin de cet âge de maturité; les esprits peu disposés à l'indulgence reconnaîtront sans peine le caractère de l'enfance dans l'activité désordonnée qui nous tourmente, dans le petit nombre d'objets que notre imagination peut embrasser, dans les bornes étroites que nous prescrivons nous-mêmes à nos recherches. Nous ne voyons, nous ne voulons regarder qu'un petit espace, et nous croyons avoir tout vu; l'audace de la conclusion semble s'accroître à mesure que le champ de l'observation se rétrécit : nous avons à peine résolu quelques questions particulières, et nous croyons être en état de créer une science, de lui donner une forme qui ne variera point. C'est principalement dans les sciences morales et politiques et dans leurs applications, que nous commettons ces fautes de raisonnement, et l'art de la guerre y est compris.

M. le capitaine Choumara reproche très-justement à quelques auteurs de mémoires sur la fortification de s'être attachés à quelques détails de défilement, à la construction rigoureuse

de l'inclinaison de quelques talus, et à d'autres subtilités de même espèce dont l'ingénieur le moins exercé se tire à merveille avec le secours de la géométrie descriptive; instruction puérile qui fait perdre de vue le but de la fortification, prendre goût aux minuties et négliger les conceptions fécondes dont cet art n'est pas mieux pourvu que la plupart des autres, malgré les efforts de Vauban, de Cormontaigne et de plusieurs autres ingénieurs d'un mérite reconnu. Mais notre auteur lui-même s'est-il élevé jusqu'aux sujets qu'il eût fallu traiter? N'a-t-il pas été retenu par des préjugés de corps, par des habitudes dont il ne soupçonne pas l'influence, par l'espoir d'être utile dès à présent, au lieu de se livrer à des recherches dont le résultat ne deviendra profitable qu'à l'aide du tems, si même il n'est point totalement perdu? Parmi ces motifs qui ont pu le diriger dans ses travaux sur la fortification, les uns n'ont rien de blâmable, et les autres sont dignes d'éloges: et cependant, des vérités de la plus haute importance sont mises à l'écart, les opinions contraires à ces vérités acquièrent de plus en plus l'autorité de choses jugées, et les obstacles au bien se multiplient: les contradictions de cette espèce abondent dans le monde moral; on le sait depuis long tems.

L'auteur de ces Mémoires commence par des *Observations préliminaires*, dans lesquelles il paraît peu convaincu de l'utilité des places fortes. « M. de Vauban, que l'on est convenu d'appeler *le père de la fortification*, est, sans contredit, celui qui a le plus contribué à diminuer son influence. Par lui les choses sont arrivées à ce point que beaucoup de personnes regardent les places comme plus onéreuses que favorables à la défense des états: et cette conclusion n'est pas dépourvue d'une espèce de vraisemblance, quand on songe aux dépenses considérables qu'entraînent leur premier établissement et leur entretien, au peu de résistance qu'elles opposent à l'attaque, et au parti qu'en tire un ennemi puissant, quand il s'en est rendu maître. » M. Choumara ne s'est-il pas trompé sur la cause du changement qui s'est opéré dans les opinions militaires au sujet des places fortes? Les dernières campagnes des alliés contre la

France ont dissipé le prestige qui s'était maintenu jusqu'alors : en 1814, les sièges de Longwy et d'Huningue furent des fautes, et ne servirent qu'à couvrir de gloire les défenseurs de ces deux places que l'on aurait dû négliger ; en 1815, plus de sièges, quelques blocus insignifiants, une marche rapide vers le but essentiel de la guerre. A mesure que vous aurez mis vos places en état de résister plus long-tems à l'attaque la plus vive et la mieux dirigée, vous aurez diminué pour elles les probabilités d'un siège : et si vous parvenez à rétablir, sur ces points, l'équilibre entre l'attaque et la défense, eh bien, on ne les attaquera plus, sans que votre territoire soit plus en sûreté contre les dangers d'une invasion ; l'extrême perfectionnement de vos forteresses finira par les rendre parfaitement inutiles.

« Appuyé sur quelques nouveaux principes dont le seul énoncé est un trait de lumière ; encouragé par les suffrages d'hommes éclairés, exempts des petites passions qui tourmentent quelques personnes trop disposées à étouffer les vérités qui ne sont pas présentées par elles, je n'hésite plus à publier des idées que je crois utiles, et propres à rendre à la fortification une partie de son ancienne influence. Sans doute je ne dois pas supposer que toutes les vues nouvelles que je propose seront également bien reçues : sans doute il s'en trouvera quelques-unes qui, *au premier aperçu*, paraîtront hasardées ou vicieuses : mais si, comme j'ai lieu de le croire, il s'en trouve aussi qui soient généralement reconnues bonnes et susceptibles d'être appliquées, je me féliciterai d'avoir osé entreprendre un semblable travail, quels que soient d'ailleurs les obstacles qui pourront s'opposer à son adoption immédiate. »

Ce volume contient quatre Mémoires dont le premier a pour objets *l'indépendance des parapets et des escarpes*, et les *améliorations que l'on peut obtenir dans les bastions par de simples terrassements*. La première planche donne le tracé de ces améliorations que l'auteur discute, quant à leur effet et quant à la dépense qu'elles entraîneront. Elles sont nombreuses et importantes ; l'auteur les résume ainsi : « porter des feux sur les cheminemens de l'ennemi, en capitale ; annuler ou diminuer les

effets des batteries à ricochet ; empêcher la chute des parapets avec les escarpes ; placer des fusiliers pour tirer sur les batteries de brèche et les contre-batteries ; flanquer de plus près les brèches des bastions par de nouveaux feux d'artillerie qui agissent en même tems sur les contre-batteries ; augmenter et couvrir les feux des flancs, etc. : et cela, par de simples terrassemens susceptibles d'être faits en présence de l'ennemi, et pendant la durée du siège. » En calculant la dépense suivant la méthode de Cormontaigne, l'auteur fait voir qu'elle n'est pas d'un cent vingt-cinquième au-delà de ce que coûterait une fortification ordinaire : à coup sûr, les obstacles opposés à l'ennemi, et la durée du siège, sont augmentés dans une proportion beaucoup plus forte.

Le second Mémoire contient des *Considérations sur les brèches que l'on peut faire aux systèmes bastionnés*. L'auteur propose d'abord un moyen général d'empêcher que les batteries de brèche établies sur la crête du glacis, ou dans le chemin couvert, ne fassent aux escarpes des brèches praticables : ce moyen est tout-à-fait nouveau : les profils de la seconde planche sont nécessaires pour en donner une notion suffisamment claire et précise. Ils consistent essentiellement dans une nouvelle forme du fond du fossé que M. Choumara dispose en *glacis intérieur*. Il applique ce moyen au tracé de Cormontaigne dans deux cas différens, lorsque la hauteur des contrescarpes est donnée, et lorsque l'on peut disposer de cette dimension, dans la construction d'un ouvrage. Ces recherches amènent l'examen des avantages et des inconvéniens qui résulteraient de l'augmentation de la largeur du fossé, et la détermination de la hauteur à laquelle on peut réduire la crête du glacis intérieur. L'auteur indique aussi les lieux où ce glacis peut être transformé en traverse. Vient ensuite le calcul de la dépense, comparée à l'accroissement de force que la nouvelle disposition procurerait aux ouvrages. L'auteur profite de cette occasion pour faire une application du prétendu *principe des momens* de M. l'ingénieur de Fourcroy ; il eût pu s'en dispenser. Ce principe qu'il trouve étrange, et avec raison, n'est qu'un savoir de mots, et ne peut

servir qu'à obscurcir les idées. En comparant, comme dans le mémoire précédent, les avantages à l'accroissement de dépenses, M. Choumara fait voir que, dans le tracé de Cormontaigne, la force absolue de la place serait augmentée de moitié, et les frais de construction, seulement d'un seizième : dans le tracé de Vauban, la force est doublée, et la dépense n'est accrue que d'un quinzième.

Des ingénieurs d'une haute renommée ont proposé différens moyens pour fermer les trouées des fossés de demi-lunes et de réduits; les noms de Bousmard, de Chasseloup, de Haxo, recommandent trop fortement des vues nouvelles sur la fortification, pour qu'il soit permis de parcourir la même carrière sans examiner les traces qu'ils y ont laissées. Le capitaine Choumara discute modestement les pensées des généraux qui ont traité, avant lui, la question dont il s'occupe, et il persiste dans l'opinion qu'il est plus près du but, plus sûr d'avoir trouvé une solution complète : il semble que cette partie du Mémoire exigeait un peu plus de développemens. L'auteur le termine par une *conclusion* qui fera connaître l'intime conviction dont il est pénétré.

« Dans notre premier Mémoire sur la fortification, nous avons établi le *principe relatif à l'indépendance qui doit régner entre les parapets et les escarpes...* Le deuxième Mémoire nous fournit une preuve nouvelle des ressources que présente l'application bien entendue de ce principe, par la manière avantageuse dont il se combine avec un autre non moins important, relatif à la *division des fossés en deux parties distinctes, à l'aide de laquelle on réunit les propriétés des fossés étroits et profonds, si utiles pour empêcher la formation des brèches et les attaques de vive force, à celles des fossés d'une grande largeur et d'une profondeur médiocre, si commodes pour les communications, et si avantageux pour les retours offensifs.* L'examen de ce qui se passe à l'attaque et à la défense des places nous a déjà fait découvrir deux principes généraux qui, jusqu'à ce jour, étaient restés inaperçus : ces principes sont d'autant plus remarquables que leur application n'exige aucun changement dans les tracés exé-

cutés; qu'ils n'ont rien de systématique; que leur extrême simplicité les met à la portée de toutes les intelligences; qu'il n'est point nécessaire d'être un géomètre profond ni un ingénieur transcendant pour les bien saisir et les apprécier dès à présent. Concluons donc que toutes les découvertes utiles aux progrès de la fortification n'ont pas été faites par nos prédécesseurs: plus nous avancerons, plus cette vérité deviendra sensible. Bientôt nous rencontrerons de faux principes dont l'adoption paraîtrait inconcevable, si l'on ne savait que trop souvent la magie des noms et des réputations remplace l'autorité de la raison.»

Il est probable que les deux principes généraux dont il s'agit ici n'étaient pas inconnus à Vauban, et que ce grand ingénieur eût pu dire à leur sujet ce que dit Lagrange, lorsqu'on lui eut expliqué le but et les procédés de la géométrie descriptive: *Je ne savais pas que je savais tout cela.*

Le troisième Mémoire est une continuation du second. L'auteur indique les dispositions intérieures des bastions qui résultent des modifications qu'il a indiquées, et de leur combinaison avec les constructions en maçonnerie. Ici, les matières abondent; l'auteur traite successivement des *traverses capitales casematées* (et revient encore sur le chemin des rondes), de la hauteur de l'escarpe, de la longueur du côté extérieur, et surtout des retranchemens des bastions et de la défense intérieure des places. Il assure qu'en diminuant un peu les faces et les flancs des bastions, il sera possible d'exécuter, dans tous les cas, les retranchemens qu'il a proposés, et que l'augmentation de dépense à laquelle ces nouveaux ouvrages donneront lieu ne sera pas le sixième de celle d'un bastion, tandis que la durée du siège sera *plus que doublée.*

Les regards fixés sur la marche de l'attaque, cherchant à retarder ses progrès, à multiplier les obstacles et les dangers sur son passage, nous avons présenté les principales modifications qu'il nous paraît convenable d'introduire dans les bastions et dans leurs fossés, soit par de simples terrassemens, soit par la combinaison des terrassemens et des constructions en maçon-

nerie ou en bois. Pour compléter l'examen d'un front, il nous reste à chercher comment il conviendrait de modifier les dehors, pour en tirer le meilleur parti possible. Cet examen sera l'objet du quatrième Mémoire. » L'auteur a traité ce dernier sujet avec plus d'étendue que les précédens, et ses idées sont exposées avec une grande clarté. La multitude et la variété des formes qu'il passe en revue pour y faire les modifications nécessaires ne nous permet point de le suivre dans cette excursion, quelque rapide qu'elle soit : nous ne pourrions ni l'abrégéer, ni généraliser cette partie de son travail. En comparant, suivant sa méthode, les avantages des changemens qu'il propose aux frais qu'ils entraîneraient, il trouve que la force d'une place moderne, ou la durée des travaux de siège nécessaires pour la prendre, serait dans le rapport de 112 à 22 (plus que quintuple), et que les frais de construction ne seraient que d'un quart en sus. On peut juger par là de l'attention que mériteront ces Mémoires, aussi long-tems que le système des places fortes sera conservé. Ajoutons que les vues de l'auteur ont obtenu les éloges du comité du génie : un tel suffrage recommande assez aux militaires de chercher dans ce livre une instruction sûre et profitable ; ils n'y trouveront rien qui soit au-dessus de la portée de tout officier qui s'est mis en état d'acquérir des connaissances applicables sur toutes les parties de l'art de la guerre.

FERRY.



SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE LA NÉCESSITÉ DES SIGNES POUR LA FORMATION DES IDÉES; ET DE DIVERS SUJETS DE PHILOSOPHIE MORALE; par N. J. B. TOUSSAINT (1).

La question traitée dans cet ouvrage est une des plus importantes parmi celles dont s'occupe la philosophie de l'esprit humain. Dans les premières années qui suivirent la création de l'Institut national de France, la classe de ce corps savant qui devait spécialement s'occuper de l'étude et du perfectionnement des sciences morales et politiques proposa pour sujet de prix de *déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*. Deux mémoires attirèrent l'attention et méritèrent le suffrage de l'Institut : l'un, qui était de M. Degérando, fut couronné; l'autre, du savant et respectable M. Prévost, de Genève, fut mentionné honorablement. Mais, peu de tems après, Bonaparte crut devoir, dans l'intérêt de son autorité absolue, supprimer cette classe de l'Institut, dont la création avait été reconnue si utile dans l'état présent des lumières et des études en France. Un gouvernement qui, en se déclarant constitutionnel, abjurait les principes de violence et de despotisme presque sauvage de l'usurpateur, aurait dû peut-être s'empresser de réparer cette faute de la précédente administration; mais les hommes qui s'occupent de spéculations morales et politiques ont paru presque suspects et dangereux aux agens du pouvoir, depuis la restauration, aussi bien que sous l'empire. Vainement quelques personnes ont tenté d'importer, parmi nous le mysticisme et l'illumination qui caractérisent, en grande partie, la philosophie de nos voisins d'outre-

(1) Stuttgart et Tubingen, 1827. 1 vol. in-8° de xiv et 380 pages.

Rhin. La puissance occulte qui, sous prétexte de raffermir les idées morales, religieuses et monarchiques, s'est emparé d'une influence très-active et très-étendue, n'a guère été moins intolérante pour le kantisme, que Bonaparte ne l'avait été pour l'idéologie.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'écrit que nous annonçons appartient évidemment à cette école française, sur laquelle on s'est appliqué, dans ces derniers tems, à jeter beaucoup de défaveur; il ne se le dissimule pas, et paraît compter sur un petit nombre d'approbateurs, ou même de juges impartiaux, ainsi qu'il le dit assez expressément dans son *Avant-Propos*. Toutefois on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'il y a de la sincérité dans ses recherches, de la tolérance dans ses sentimens, et dans tout son livre une connaissance assez étendue des sujets qu'il traite. Ce sont là assurément des titres à l'estime et à l'attention sérieuse de tout lecteur ami du vrai et avide de s'instruire.

M. Toussaint paraît avoir voulu ramener la philosophie de l'esprit humain à la méthode introduite par Locke, et adoptée, depuis ce philosophe, par Condillac et par plusieurs écrivains distingués en France et en Écosse. Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil dessein, étant convaincus que la science de l'entendement, comme toutes les autres sciences naturelles, ne peut avoir pour fondement que des faits, dont il s'agit uniquement de tracer avec fidélité le tableau, et de montrer l'enchaînement et l'influence réciproque. Le même auteur paraît aussi peu disposé à applaudir à la littérature dite *romantique*, qu'à la philosophie appelée *transcendante* ou *transcendantale*: comme lui, nous attendrons que les partisans plus ou moins déclarés de ces nouveautés, dont la dernière est en grande partie renouvelée des Grecs, ayent produit quelques chefs-d'œuvre en éloquence ou en poésie, quelque système fécond et surtout intelligible en métaphysique, pour joindre nos éloges à ceux qu'ils se donnent à eux-mêmes par anticipation. Qu'ils marchent donc, s'ils veulent que nous croyions à ce grand mouvement qu'ils se prétendent capables de donner à l'esprit

humain. Nous félicitons aussi M. Toussaint d'avoir renoncé à l'appareil des termes scolastiques qui défigurent, à notre avis, plusieurs ouvrages récemment publiés sur des sujets de métaphysique; et surtout de s'être garanti de l'abus de ce style ampoulé et grotesquement poétique, si fort à la mode aujourd'hui parmi les métaphysiciens, mais qui nous semble aussi contraire au bon goût qu'à la saine raison. Enfin, il n'a peut-être pas tort d'adopter le mot *idéologie*, employé pour la première fois, autant que nous pouvons le savoir, par M. de Tracy, au lieu du mot *métaphysique*, qui n'a jamais été ni grec ni latin, et dont le sens, en français, est encore si peu ou si mal déterminé; au lieu du mot *psychologie*, qui a l'inconvénient de mettre en fait ce qui est en question, ou du moins d'énoncer comme démontré ce qui est l'un des principaux objets des recherches ou des démonstrations de la science. *Idéologie* signifie simplement théorie, ou exposition, ou science des idées, et indique par conséquent la nature et l'objet des recherches qu'on se propose dans ce genre d'études. Mais alors il faut prendre le mot *idée* dans le sens que Locke et ses plus illustres successeurs lui ont donné; dans le sens qu'on lui donne même dans le langage le plus ordinaire, c'est-à-dire qu'il faut entendre par ce mot tout fait de l'entendement ou de l'esprit dont nous avons une conscience distincte.

Il nous semble que si l'auteur du livre que nous examinons avait adopté cette définition, il aurait eu de plus justes motifs pour préférer, comme il l'a fait, le nom d'*idéologie* qu'il donne à la science même de l'entendement. Mais si l'on appelle *idée*, comme le veut M. Toussaint « toute collection de qualités, de propriétés, etc., des objets attachés à un signe », il s'ensuit qu'il n'y aura en effet d'idées que celles qui seront représentées par des signes, et que cet auteur aura traité de la nécessité des signes, pour la formation des idées qui sont exprimées ou représentées par des signes, ce qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle en logique une pétition de principe. Le programme proposé autrefois par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, en demandant aux concurrens de

déterminer l'*influence*, c'est-à-dire apparemment les effets, et en quelque manière, le mode d'action des signes sur la formation des idées, laissait entendre qu'il pouvait y avoir d'autres idées que celles qui sont exprimées par des mots, et c'est, nous le croyons, ce qu'on peut conclure de la doctrine de Locke et de ses successeurs sur ce sujet.

Au reste, la question, énoncée comme elle l'est par M. Tous-saint, malgré l'inconvénient que nous avons cru remarquer dans sa manière de l'envisager, présente encore d'assez grandes difficultés, et l'a conduit à des considérations qui ont un véritable intérêt, et où se montrent avec avantage la justesse et la sagacité de son esprit. Sous ce rapport, nous pensons que son livre mérite d'être médité, et pourra être lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à ce genre de spéculations.

Voici comment il résume lui-même, en peu de mots, les points principaux de sa doctrine (p. 158 et suiv.) : « L'homme est un être organisé et sensible, placé au sommet de l'échelle de la vie par son degré d'animation. Nous avons reconnu en lui trois faits organiques essentiels : le *système nerveux cérébral*, qui le met en rapport avec toutes les autres existences, par le moyen des cinq sens; le *système nerveux ganglionique*, d'où partent les déterminations instinctives; et l'*organe vocal*, propre à rendre des sons articulés; l'ensemble de ces trois faits constitue dans l'homme la *sensibilité animale*, d'où résultent les phénomènes de l'*instinct*, de l'*intelligence* et de la *parole*. Ceux-ci forment l'*entendement*, qui doit s'entendre de la faculté de penser, depuis le commencement de son action jusqu'à ses progrès les plus élevés.

« En remontant aux actes primitifs de l'entendement, nous avons trouvé, dans la sensation et dans les signes vocaux, les élémens de l'édifice intellectuel. En effet, de la sensation nous avons vu naître les affections et les images, comprises sous le nom de *perceptions*. La perception nous a paru être le produit d'une première sorte d'*abstraction*, et le premier échelon de la connaissance humaine... Les perceptions attachées à des signes ont donné, d'une part, en restant isolées, et par *abstrac-*

tion individuelle, les *noms propres*; et de l'autre, en s'agglomérant, et par *abstraction collective*, les *idées premières*... Les *signes* sont les moyens par lesquels l'abstraction se continue et se complique; ils sont, en quelque manière, les gradins sur lesquels s'élève progressivement le génie de l'homme, et qui le conduisent des *idées premières* aux *idées complexes* de tous les degrés. »

Il nous semble que M. Toussaint, en admettant l'échelle des êtres, et la gradation non interrompue de leurs facultés de tout genre, en supposant que nous savons à quelles parties de notre organisation appartiennent précisément les *sensations* et les *instincts*, va fort au-delà de ce que l'on peut se permettre d'affirmer ou de croire, dans l'état présent de nos connaissances. D'un autre côté, en passant immédiatement de la sensation à la perception, il franchit un intervalle dans lequel il est peut-être possible de marquer un certain nombre de degrés, indiqués par des faits que l'observation peut constater. Nous avouerons donc que l'analyse qu'il fait des facultés de l'entendement nous a paru incomplète, et qu'en accordant à l'organisation plus que la connaissance que nous en avons ne permet de le faire, il élude une difficulté que très-probablement il nous sera à jamais impossible de résoudre, mais qu'il est du moins convenable de constater comme insoluble. Cependant la suite de ses réflexions, dans le chapitre VIII, d'où nous avons extrait ce qu'on vient de lire, et tout le chapitre suivant, offrent des développemens intéressans et beaucoup de pensées d'une parfaite justesse.

Nous soumettrons encore à cet écrivain quelques observations au sujet de l'emploi de certains mots auxquels il nous semble avoir donné sans nécessité une signification trop différente de celle qu'ils ont ordinairement. Par exemple, il se sert, dit-il, des mots *esprit*, *pensée*, *entendement*, pour exprimer la *faculté intellectuelle* (c'est-à-dire apparemment l'esprit, la pensée, l'entendement), s'exerçant par le moyen des signes; et il emploie le mot *intelligence* pour exprimer cette même faculté privée de l'usage des signes. Nous croyons qu'il y a de l'incon-

vénient à prendre ce terme dont l'emploi est si familier dans un sens tout-à-fait inusité, parce qu'on court risque d'être seul à l'adopter en ce sens.

Comme les facultés de l'homme se manifestent à sa conscience et se distinguent les unes des autres par la variété de leurs produits ou de leurs opérations; comme elles ne sont, en un mot, que les différentes classes de faits de cette même conscience, auxquels, depuis Pythagore jusqu'à nos jours, on a donné le nom d'*idées*; il est facile de comprendre que, dans toutes les langues déjà portées à un certain degré de perfection, non-seulement ces facultés ont dû avoir des noms, mais on conçoit aussi que ces noms ont dû être de l'usage le plus familier et même le plus populaire. On le voit, en français, par les mots *raison*, *jugement*, *imagination*, *mémoire*, etc. Toute la tâche du philosophe, à cet égard, devrait donc se borner à constater avec exactitude leurs acceptions les plus constantes, les plus générales, et à les déterminer ainsi d'une manière précise, en signalant ou rejetant les emplois abusifs qu'on en fait trop souvent; car, il ne crée pas plus l'entendement que le grammairien ne crée la langue. Suivant cette manière de voir, il nous semble que le philosophe sera d'autant plus sûr de remplir avec succès cette partie de sa tâche qu'il s'appliquera davantage à reconnaître quelles sont les acceptions des termes communs à la langue philosophique et au langage ordinaire, que le vulgaire applique et comprend le mieux.

Si M. Toussiant nous a paru avoir trop restreint la signification du mot *intelligence*, il nous a semblé, d'un autre côté, avoir donné trop d'extension à celle du mot *abstraction*, lorsqu'il appelle *abstraction individuelle* l'opération par laquelle nous connaissons les différens êtres ou objets individuels qui s'offrent à nos sens, pour l'opposer à celle par laquelle nous unissons sous un même nom les qualités communes à plusieurs individus, ou à tous ceux d'une même espèce, opération qu'il nomme *abstraction collective*. Peut-être nos sens, tant que nous n'avons l'usage d'aucun signe d'institution, ne nous servent-ils qu'à faire de véritables synthèses, en nous donnant la connaissance

des objets individuels : peut-être l'abstraction proprement dite , ou le langage est-il notre seul et véritable instrument d'analyse. Nous bornerons là nos observations critiques sur la première partie de l'ouvrage de M. Toussaint, et nous ajouterons qu'en les supposant fondées nous n'en reconnaissons pas moins des vues fines et ingénieuses et un mérite très-réel dans le travail de cet écrivain sur la philosophie du langage.

Nous rendrons la même justice à ses considérations sur la morale. Seulement nous remarquerons que *l'amour de soi*, que M. Toussaint , admet comme un principe régulateur et fondamental dans cette partie de la philosophie, nous paraît, du moins comme expression, n'avoir pas à beaucoup près toute la justesse désirable. Quoique, par la manière dont l'auteur s'exprime sur ce sujet, on doive reconnaître qu'il en a des idées, en général, fort justes , on voit en même temps que ce prétendu principe ne se prête ou ne s'accommode que très-difficilement à l'explication des phénomènes. L'amour de soi ne peut guère, de quelque manière qu'on s'y prenne, faire comprendre les actions les plus héroïques, les sacrifices les plus magnanimes , que les hommes véritablement vertueux sont quelquefois dans le cas de faire à l'amitié, à la patrie, à l'humanité. Nous ne croyons pas non plus que la puissance magique attachée aux mots *loi du devoir* suffise pour opérer ces nobles et touchantes merveilles, comme le veulent les kantistes qui ont enchéri sur l'exagération même des stoïciens. Peut-être faut-il, pour expliquer plus clairement les faits de l'ordre moral, recourir à une observation plus suivie et plus approfondie de la nature humaine que ne l'ont fait ces diverses sectes de philosophes. Il paraît certain que la raison, la sensibilité, le langage, ou, pour mieux dire, toutes les facultés de l'homme, y entrent chacune pour sa part; mais c'est cette part qu'il faut tâcher de déterminer, c'est le concours de chacune des facultés qu'il s'agit de montrer avec évidence, dont il faut essayer d'apprécier le degré avec quelque précision; et nous avouons que nous ne connaissons encore rien de complètement satisfaisant en ce genre.

PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, traduits de la *Scienza nuova* de J. B. VICO, et précédés d'un *Discours sur le système et la vie de l'auteur*, par Jules MICHELET, professeur d'histoire au collège de Sainte-Barbe (1).

Un ouvrage philosophique, ignoré pendant un siècle entier de tous les philosophes de l'Europe, et fort négligé par ceux de la nation à laquelle il appartient, à l'exception d'un très-petit nombre d'admirateurs passionnés; un traité systématique du développement et de la marche des sociétés humaines dont Montesquieu ne paraît pas même avoir entendu parler dans ses voyages en Italie, et dont Filangiéri fait à peine mention; un tel livre offrirait un exemple singulier de cette bizarre destinée à laquelle sont soumises, dit-on, les productions de l'esprit, s'il était vrai que cet oubli fût injuste, et si notre siècle devait enfin accueillir l'appel tardif de M. Michelet en faveur du Napolitain J. B. Vico.

Né en 1668, avec un caractère mélancolique et rêveur, Vico abandonna de bonne heure la profession d'avocat pour les fonctions de l'enseignement. Il passa d'abord neuf ans dans une paisible solitude, comme précepteur des neveux de l'évêque d'Ischia. Il obtint ensuite au concours une chaire de rhétorique à Naples, et l'occupa pendant quarante ans, n'ayant pu obtenir, dans une épreuve semblable, la chaire de jurisprudence. Des souffrances corporelles et des chagrins domestiques répandirent sur sa vieillesse beaucoup d'amertume. Il mourut en 1744, plus content de ses travaux que des hommes et de sa destinée. Outre son grand ouvrage, il a laissé un traité latin *sur l'antique sagesse des peuples de l'Italie, attestée par les origines de la langue latine*, 1710 (traduit en italien, Milan 1816); une *Vie* d'un personnage de la famille *Caraffa*; des *Disserta-*

(1) Paris, 1827; Jules Renouard. 1 vol. in-8° de LXX et 394 pag. ; prix, 7 fr.

tions sur la science du droit; enfin, des *Opuscules* qui ont été recueillis et publiés à Naples en 1818, parmi lesquels se trouvent des Mémoires écrits par lui-même sur sa vie, et particulièrement sur la marche de ses études et de ses idées.

Mais le livre dont nous avons à nous occuper, production d'un esprit étendu et original, est le véritable titre sur lequel l'auteur fondait ses espérances d'une gloire à venir. « Depuis que j'ai fait mon grand ouvrage, écrivait-il à un ami, je sens que j'ai revêtu un nouvel homme; je n'éprouve plus la tentation de déclamer contre le mauvais goût du siècle, puisqu'en me repoussant de la place que je demandais, il m'a donné l'occasion de composer la *science nouvelle*. Le dirai-je? je me trompe peut-être, mais je voudrais bien ne pas me tromper : la composition de cet ouvrage m'a animé d'un esprit héroïque qui me met au-dessus de la crainte de la mort et des calomnies de mes rivaux. Je me sens assis sur une roche de diamant, quand je songe au jugement de Dieu qui fait justice au génie par l'estime du sage!.. »

Le ton de confiance de cet écrivain dans l'exposition de ses idées répond en général à cette boutade d'orgueil philosophique. Sa manière, comme celle de Bacon, a quelque chose de prophétique, et l'ambition de ses formules dépasse souvent la réalité de ses résultats. Le titre original de l'ouvrage publié pour la première fois en 1725 est ainsi conçu : *Principes d'une science nouvelle relativement à la nature commune des nations, au moyen desquels on découvre de nouveaux principes du droit naturel des gens*. L'auteur ayant conservé ce titre dans sa seconde édition (1730), nous ne voyons pas quels motifs ont pu engager le traducteur à y substituer celui qu'il a adopté. L'un résume avec précision le système, ou du moins les prétentions et l'esprit de Vico; l'autre est vague et beaucoup plus étendu. C'est, au reste, la seule infidélité que nous soyons tentés de reprocher à M. Michelet à l'égard de son auteur, dont il a d'ailleurs si bien mérité par une traduction élégante, et même par quelques retranchemens judicieux, par un Discours préliminaire plein d'intérêt, et par un article non moins

remarquable de la *Biographie universelle*, dans lesquels il expose avec beaucoup de talent la théorie de Vico.

Qu'est-ce que cette recherche d'une *nature commune des nations*, objet de la *science nouvelle* ? Ce problème est celui de la civilisation et des destinées terrestres du genre humain, problème qui en effet fut inconnu aux philosophes de l'antiquité, et au moyen âge, quoique l'esprit d'universalité du christianisme ait dû finir par le rencontrer. Saint Augustin, Bossuet et d'autres grands esprits avaient bien envisagé d'un même coup-d'œil la marche tout entière des sociétés, mais seulement en vue de la cité céleste. La critique humaine de l'histoire universelle restait à créer. Il était inévitable que les jurisconsultes, dans leurs recherches sur l'origine des droits et de l'ordre social, en traitassent une partie; mais la science du droit naturel, fondée par Grotius, Selden, Pufendorf, n'est pas encore celle des lois morales qui dirigent les sociétés à leur insu dans leurs développemens et leur décadence, et malgré le désordre apparent de leurs révolutions. C'est qu'il n'est permis au génie même d'anticiper que de bien peu sur les révélations du tems, et qu'il fallait avoir vu des révolutions, en avoir pu comparer plusieurs, et en avoir senti les effets, pour concevoir la haute science sociale, qui de nos jours est encore à sa naissance. La révolution religieuse du xvi^e siècle, quoiqu'elle ait remué profondément une grande partie du sol européen, a été pendant long-tems d'autant moins comprise qu'elle semblait n'offrir aux esprits préoccupés que des questions de controverse théologique; alléguer des considérations humaines et philosophiques eût été trahir la cause des réformateurs. D'ailleurs les guerres, les désastres, et les illégalités permanentes, nées de la querelle des religions, semblaient exclure de la question le véritable ordre public et l'intérêt temporel du genre humain. Enfin à cette époque les peuples semblaient ne se connaître que par leurs haines, ne s'approcher que sur les champs de bataille, de sorte que l'on eût pu à peine suivre d'une contrée à l'autre l'uniformité du mouvement social. On sait aussi combien la révolution anglaise fut long-tems méconnue, ou plutôt ignorée

du reste de l'Europe, combien ses propres agens et ses spectateurs immédiats étaient loin de lui trouver un sens hors de ses limites matérielles, et du positif des événemens. Le xviii^e siècle, qui devait dans ses dernières années redonner le braule aux grandes manœuvres des nations, et y faire soupçonner enfin un lien, une ordonnance secrète; le xviii^e siècle, à son commencement, semblait ne pas offrir aux philosophes des données suffisantes pour éveiller cette grande pensée. On ne s'attendrait pas non plus à la voir éclore sur les rivages poétiques de l'Italie méridionale. Et pourtant, c'est à cette époque, c'est à Naples que naquit la *science nouvelle relativement à la nature commune des nations*.

Un tel ouvrage est sans doute une rare curiosité dans l'histoire de l'esprit humain; mais y peut-on voir quelque chose de plus par rapport à la science elle-même et à la vérité?... Nous pensons que toute anticipation trop hardie des questions que le tems n'a pas mûries encore, en attestant la singularité d'esprit, ou, si l'on veut, la force de génie de celui qui en est capable, porte sa peine avec soi, comme l'a prouvé Vico, non seulement par le délaissement auquel elle condamne ce génie inquiet et malheureux dans la solitude de ses rêveries, mais encore par la bizarrerie, j'ai presque dit la folie des imaginations où elle l'entraîne nécessairement. De sorte que l'œuvre qui, dans son principe, est un grand et puissant effort de raison, devient dans son exécution et dans ses détails un labyrinthe où les ténèbres le disputent à la lumière, les visions aux réalités.

Si l'esprit d'un philosophe dépend des conditions générales de son tems, il ne peut guère échapper non plus aux formes particulières de sa propre éducation. L'enseignement scolastique a de tout tems été celui des écoles napolitaines, d'où Vico était sorti chargé d'une science de mots contre laquelle il lutta toute sa vie en l'augmentant sans cesse. Son ouvrage ne se ressent que trop de ce conflit bizarre entre les subtilités grammaticales et l'esprit de système qui prétend les dominer, les ranger sous son autorité et en faire ses principaux moyens de démonstration. L'archéologie traitée avec plus de hardiesse

que de véritable critique, la mythologie envisagée surtout comme contenant des données historiques, les poèmes d'Homère, et le droit romain dont les subtiles recherches d'origines et les arguties s'assimilent aisément aux habitudes philologiques, tels sont les autres élémens de la doctrine que nous présente la *Science nouvelle*. Aussi cette doctrine est-elle conçue tout entière d'après la vue du passé, de l'histoire et de la fable. Le présent semble offrir à l'auteur peu d'intérêt; le caractère et les problèmes de la société moderne ne l'occupent presque point, peut-être parce qu'il lisait l'avenir de cette société dans son tableau du passé; peut-être aussi simplement, comme nous le croyons de lui ainsi que de Platon et d'Aristote, parce qu'il n'y songeait guère. La nature de son sujet avait beau l'amener à ces considérations, il ne les voyait pas, par la grande raison qu'il n'était pas tems encore. C'est ainsi qu'Aristote a eu beau composer des traités de morale et de politique; il n'a jamais conçu que le droit d'esclavage pût être mis en question. Il faut voir dans le premier livre de sa *Politique* avec quel dédain il traite cette hypothèse.

Enfin les formes même de l'ouvrage ont souffert des défauts de cette érudition minutieuse dont il est surchargé. Des preuves de faits ou de mots, sans consistance, appliquées à des principes très-étendus, et une multitude de spécialités trop étroites pour supporter un aussi vaste système, donnent à ce livre une sorte de sécheresse et de diffusion qui laissent peu regretter les retranchemens adoptés par M. Michelet, et qui font d'autant mieux goûter la manière large, rapide et intéressante de son Discours préliminaire.

Et cependant les principes sur lesquels est construit ce bizarre échafaudage sont pour la plupart des traits de bon sens et de génie qu'on est forcé d'admirer, surtout si l'on songe à la direction tout opposée que la philosophie empirique donnait aux idées de l'époque où parut Vico. Sa pensée, sinon sa manière, tient quelque chose de celle de Platon; et malgré les nombreuses illusions de sa critique et de sa manie interprétative, on sent presque partout qu'une sorte d'instinct vers la vérité, qu'une haute inspiration philosophique le porte à

consulter la fable, la poésie, les langues, les mœurs antiques, comme les documens de l'histoire du genre humain, de la formation et du développement des sociétés.

Les cinq livres dont se compose cet ouvrage sont intitulés, le I^{er} *Des principes* ; le II^e *De la sagesse poétique* ; le III^e *Découverte du véritable Homère* ; le IV^e *Du cours que suit l'histoire des nations* ; le V^e *Retour des mêmes révolutions, lorsque les sociétés détruites se relèvent de leurs ruines*. On peut être surpris de la place qu'occupe ici la question sur Homère, mais on ne l'est pas moins de la sagacité qui a fait pressentir à Vico ce paradoxe retrouvé vers la fin de son siècle et approfondi par les plus célèbres critiques de l'Allemagne. On peut blâmer aussi le trop d'étendue donné à cette discussion ; mais il faut songer que la prétention du philosophe napolitain, assez analogue à celle de Bacon, était de reconstituer tout l'édifice des sciences morales et littéraires sur les bases d'une critique nouvelle, et que ses digressions archéologiques ou philologiques, quel qu'en soit le succès, servent à faire voir la fécondité des principes, et l'esprit dont ils doivent animer les théories auxquelles ils s'appliquent.

La méthode synthétique domine partout dans cet ouvrage. Elle était nécessaire pour réduire en aussi peu d'espace tant de grandes questions ; mais, outre qu'elle cause quelque fatigue par la multiplicité de ses divisions, elle a l'inconvénient de supprimer au gré de l'auteur les démonstrations qu'il lui convient de supposer toutes faites, ainsi que de cacher le lien de ses idées et la manière dont elles naissent les unes des autres.

Le livre I^{er}, *des Principes*, s'ouvre par un tableau chronologique des histoires les plus anciennes. Les dates en sont souvent plus ou moins hasardées ; mais cette revue offre à l'auteur comme le champ de son système depuis le déluge, en traversant l'*âge divin* où les géans apprirent à cultiver la terre, l'*âge héroïque*, celui des fondateurs des sociétés et des poètes théologiens, Hercule, Zoroastre, Orphée, le second Hermès, etc., l'*époque des colonies grecques de l'Italie et de la Sicile*, placée ici trois siècles au-dessus de sa date ordinaire ; le *tems certain*,

celui des olympiades et de la fondation de Rome; après lequel, par un retard de plus d'un siècle, l'auteur fait venir Homère, ou plutôt la civilisation dont les poèmes homériques lui paraissent être l'œuvre populaire et spontanée; enfin, l'époque des *historiens grecs* jusqu'à celle de la *seconde guerre punique*; qui est le terme du scepticisme de l'histoire ancienne.

La matière étant ainsi mesurée, suivent les *axiomes*. C'est une suite de pensées d'un grand sens, dont les premières paraissent être en opposition surtout avec les propositions de Hobbes, mais sans avoir la même force de connexion; un grand nombre d'autres s'appliquent plus spécialement à l'histoire morale des peuples, des langues, de la poésie, des législations.

Trois principes fondamentaux, attestés par le sens commun du genre humain, révèlent la moralité et la sainteté de ses destinées; 1° *Dieu*, ou la religion, loi première et universelle des nations; 2° *le mariage*, ou l'ordre moral imposé partout aux passions humaines; 3° *le devoir sacré de la sépulture*, ou le pressentiment également universel d'un ordre de choses auquel notre vie terrestre est subordonnée. De ces trois faits ainsi dégagés il résulte que les sociétés ne sont point livrées à la merci du hasard, et que la Providence, en présidant à leur organisation et à leurs institutions fondamentales, a tracé sans doute le cours de leurs développemens, de leurs périodes diverses et de leur renouvellement sur un plan que Vico a cru découvrir, mais qui nous paraît aujourd'hui très-incomplet, tel qu'il l'imagine.

La *méthode* propre à la science nouvelle consiste à envisager successivement les questions sous les points de vue philosophique et philologique, c'est-à-dire à rechercher les mêmes résultats par la voie rationnelle et par la critique des faits, des traditions et des langues. L'autorité du sens commun des siècles et des peuples doit présider à tous les procédés de cette méthode.

Le livre second est le plus étendu et le plus difficile à faire connaître par une analyse rapide. On y traite de la *sagesse*

poétique, ou, en d'autres termes, de la vérité pratique contenue dans les créations instinctives de l'époque de la crédulité et des fables. Parcourant toutes les parties de l'ordre moral et intellectuel au degré poétique, l'auteur, sans se passionner pour la civilisation informe de cet âge, se plaît à considérer dans son ensemble, dans son harmonie, et en quelque sorte dans sa nécessité, la pensée du genre humain à cette époque. C'est ainsi qu'il passe en revue ce qu'il appelle la métaphysique, la logique, la morale poétiques, l'économie (gouvernement de la famille) poétique, la politique, la physique, la cosmographie, l'astronomie, la chronologie, et la géographie poétiques. Il voit naître de ce premier état les législations et les doctrines *réfléchies* des âges postérieurs. Ce rapport entre les procédés spontanés et les procédés réflexifs de l'esprit humain, sur lequel notre philosophie contemporaine a tant insisté, est peut-être ce qu'il y a de plus saillant dans la doctrine de Vico; il constitue l'esprit et l'originalité de son système. Malheureusement ses applications ou *corollaires*, comme il les appelle, sont souvent bien aventurées, et traitées bien rapidement. Les géans dispersés dans les forêts sont effrayés par la foudre, et la terreur leur donne la première idée *métaphysique*, celle d'une cause puissante. *Primus in orbe deos fecit timor*. Ils se prosternent et adorent le feu céleste. Ainsi, dans les traditions de tous les peuples, *Jupiter foudroie les géans*. De cette adoration des forces naturelles naît l'idolâtrie, *filles de la crédulité*, non de l'imposture, distinction ingénieuse et sensée sur laquelle Vico insiste à plusieurs reprises. L'idée de la dépendance des choses et des personnes dans le domaine humain suit de près celle de la dépendance des hommes par rapport aux dieux: origine du droit de propriété par le droit d'occupation et de longue possession. La divination, les sacrifices, complètent les notions métaphysiques de cette époque.

La *logique* se produit et se forme par le langage, et ce langage est teint de la couleur superstitieuse des idées, c'est-à-dire éminemment poétique. Toutes les notions abstraites se revêtent d'un corps, soit dans la parole, soit dans l'écriture. C'est là que doit

remonter l'étude des figures du style, celle des formes symboliques de la poésie, des langues, et des pratiques religieuses, légales, etc.

La pudeur, qui après la religion est le principal lien des sociétés, en faisant instituer les mariages, fut le principe de la morale des tems poétiques, morale toute guerrière d'ailleurs, et souvent féroce, mais souvent aussi généreuse et brillante, qui donne tant d'intérêt aux poésies antiques.

Le gouvernement de famille devint bientôt l'origine d'une foule d'institutions politiques et civiles. Le droit d'asile, les fiefs, les cités, les contrats, l'aristocratie, les finances publiques, sont amenés un peu confusément par l'auteur et lui fournissent un assez grand nombre de conjectures archéologiques. Nous remarquerons en passant qu'il oublie de parler des établissemens et du droit judiciaires; l'imperfection ou plutôt l'absence de cette partie dans la jurisprudence romaine est sans doute la principale cause de cette omission. On peut aussi reprocher à Vico de s'occuper trop peu de la nature des divers gouvernemens, quoique cette matière appartint essentiellement à son sujet.

Nous ne le suivrons point dans son examen des diverses branches de la science poétique : ce qu'on y observe le plus constamment, c'est une méfiance sceptique de toutes les traditions de cette histoire, relativement aux personnages et aux faits merveilleux, en même tems qu'une foi entière à l'existence et à l'activité collectives des peuples représentés fabuleusement par des noms héroïques individuels.

Telle est, en particulier, la doctrine remarquable que Vico développe dans son livre III, relativement à Homère. Lorsque le célèbre *Fréd.-Aug. WOLF* publia, en 1795, ses *Prolégomènes sur Homère*, qui firent tant de sensation, et même une révolution assez importante dans le monde critique, il eût été bien surpris d'apprendre qu'il existait depuis soixante-dix ans un livre italien où sa doctrine, jugée alors si nouvelle, si paradoxale, se trouvait déjà tout entière, du moins quant à son esprit et à ses propositions principales. Mais il n'eut connaissance de

ce fait singulier que quelques années après; tant il semble qu'une fatalité injuste ait conspiré contre la gloire de Vico.

Une manie des savans de l'école d'Alexandrie et du moyen âge a été d'attribuer à l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* une sagesse philosophique, toujours occupée à déguiser ses théories et ses préceptes sous des voiles allégoriques. Vico repousse avec force cette idée, en relevant tout ce que cette prétendue philosophie a laissé subsister de mœurs et de sentimens barbares qui seraient par trop en contradiction avec ces doctrines si accomplies, s'ils n'attestaient pas plutôt la naïveté du poëte livré à ses habitudes et à son génie à demi sauvage, sans aucune préoccupation savante.

D'excellentes observations sur les discordances entre les notions géographiques, les habitudes de la vie, et les idées morales représentées dans les deux poëmes servent à établir que leur auteur n'a pu être un seul et même personnage. Vient deux chapitres de digressions confuses auxquelles Vico semble entraîné par sa verve philosophique, en cette occasion comme ailleurs; puis revenant aux faits de la question, il prouve l'impossibilité d'admettre un seul auteur par la condition des rhapsodés, qu'indique le nom même qu'ils portaient, ainsi que plusieurs passages des poëmes dont il s'agit; par le désordre dans lequel ces chants traditionnels se trouvaient, quand les Pisistratides se chargèrent de les diviser et de les disposer régulièrement; enfin (pour ne pas nous arrêter à plusieurs autres preuves ressaisies et développées depuis avec tant de succès), par l'absence de l'*écriture* dont ces poëmes ne font aucune mention. Donc, le véritable Homère n'est autre que la Grèce elle-même animée de ce génie incomparable qui n'est propre qu'aux âges héroïques ou poétiques. L'auteur, qui ne hait pas les singularités, prolonge un peu cette équivoque, au fond très-sensée, sur le *véritable Homère*; c'est que, par cette formule, il rattache plus sensiblement toute cette discussion à l'ensemble de son sujet dont elle semble s'écarter, en rappelant tout ce qu'il a dit des propriétés de l'âge poétique, des facultés du génie humain, et du travail collectif des peuples,

représentés dans les traditions par quelques noms d'individus fabuleux. Ainsi, ce livre troisième n'est, à proprement parler, que la continuation du précédent.

Le quatrième traite *du cours que suit l'histoire des nations*. On y aperçoit combien la vue de l'avenir occupe moins l'auteur que celle du passé. Le système se termine, se complète, si l'on veut, mais de bien court par rapport à son objet réel. Trois degrés sont établis dans lesquels se coordonnent tous les divers développemens de la société. Les deux premiers parcourus jusqu'ici, sans avoir été aussi nettement distingués, sont l'âge *divin* et l'âge *héroïque* ; le troisième est l'âge *humain*, que l'on pourrait appeler de même *rationnel* ou *réflexif* : c'est, en morale, le passage de la passion au devoir ; dans l'ordre intellectuel, le passage de l'enthousiasme et de la fiction poétique au raisonnement ; en gouvernement, selon Vico, de la théocratie et de l'aristocratie à l'état démocratique ou monarchique ; dans les langues, de l'hiéroglyphe et du symbole aux formes simplifiées des modernes, etc. Nous omettrons les nombreux corollaires que Vico tire de cette distinction des trois époques ; la retrouvant tout entière surtout dans l'histoire du droit et spécialement du droit romain, par une suite de cette singularité de vues qui lui est ordinaire, et qui ne laisse pas de fatiguer un peu le lecteur, à force de piquer et de harceler son intelligence.

Le cinquième et dernier livre traite fort brièvement *du retour des mêmes révolutions, lorsque les sociétés détruites se relèvent de leurs ruines*. Le cercle des vicissitudes de la société est tracé, du moins si l'on en croit Vico. Il faut voir ce cercle se renouveler dans l'histoire du genre humain. Le monde européen paraît, selon cette doctrine, n'en être encore qu'au second tour de roue, mais vers la fin. Le moyen âge est le commencement de cette rénovation, et notre auteur s'attache à l'assimiler, surtout par son droit féodal, à l'âge poétique de l'antiquité. De là il jette un coup d'œil rapide sur l'état des autres parties du globe, assignant à chaque contrée un degré de civilisation plus ou moins rapproché de l'âge divin, de l'âge héroïque ou de

l'âge humain (1). Nous transcrivons ici quelques lignes pour donner une idée de la manière haute et inspirée de cet écrivain.

« Après avoir observé, dans ce livre, comment les sociétés recommencent la même carrière, réfléchissons sur les nombreux rapprochemens que nous présente cet ouvrage entre l'antiquité et les tems modernes, et nous y trouverons expliquée non plus l'histoire particulière et temporelle des lois et des faits des Romains ou des Grecs, mais l'*histoire idéale* des lois éternelles que suivent toutes les nations dans leurs commencemens et leurs progrès, dans leur décadence et leur fin, et qu'elles suivraient toujours, quand même (ce qui n'est point) des mondes infinis naîtraient successivement dans toute l'éternité. A travers la diversité des formes extérieures, nous saisirons l'identité de substance de cette histoire. Aussi ne pouvons-nous refuser à cet ouvrage le titre orgueilleux peut-être de *Science nouvelle* ; il y a droit par son sujet : *la nature commune des nations* ; sujet vraiment universel dont l'idée embrasse toute science digne de ce nom. Cette idée est indiquée dans la vaste expression de Sénèque : *Pusilla res hic mundus est, nisi id, quod querit, omnis mundus habeat.* »

Un dernier chapitre présente, avec le résumé du système, des considérations sur le caractère religieux et moral qui le distingue du fatalisme de Zénon, de Machiavel, de Hobbes et de Spinoza, et des prétentions plus scientifiques que morales de Grotius et de Puffendorf.

Nous n'avons pas épargné, en commençant, les reproches ou les objections trop rigoureuses peut-être auxquelles peut

(1) Il y a lieu de regretter que l'auteur d'*Émile* et du *Discours sur l'Inégalité* n'ait pas connu l'ouvrage de Vico. Il semble qu'une telle lecture eût bien pu modifier ses idées. Les points de contact entre lui et l'auteur italien sont fréquens ; mais, quoique tous deux aient médité dans la tristesse et la solitude, leur humeur n'est pas la même. Celle de Rousseau est plus partielle et plus haineuse contre la civilisation, à laquelle Vico rend une justice plus chrétienne, quoique la tournure de ses idées et de son érudition l'entraîne à s'occuper davantage des tems antiques.

donner lieu l'ouvrage du philosophe napolitain, et qui naissent comme d'eux-mêmes à la première lecture. Le soin que M. Michelet a apporté à reproduire les idées de son auteur sous une forme plus claire, plus moderne, plus resserrée, soit dans son discours préliminaire, soit dans ses argumens, atteste qu'il a senti ces inconvéniens, et qu'il a voulu les écarter autant que possible, ou en atténuer l'effet. Nous voudrions qu'il les eût lui-même reconnus plus explicitement, pour que le lecteur fût prévenu de ne point se lasser trop tôt, certain d'être récompensé de son attention par l'admiration intime et profonde qu'il doit à la fin ressentir pour cette création puissante et originale d'un génie trop long-tems ignoré. Au reste, nous reconnaissons, avec la plus entière conviction, que ce service rendu à la mémoire de J. B. Vico par son habile interprète est en même tems un digne hommage, et par cela même un service réel rendu à la science; et nous sommes assurés, par plus d'une autre garantie, que le jeune écrivain qui a si bien compris, si vivement senti le mérite d'un tel livre, devenu en quelque sorte sa propre découverte, est destiné pour l'avenir à d'autres succès plus indépendans de tout partage.

V-G-R.



L'ESPAGNE SOUS LES ROIS DE LA MAISON DE BOURBON, ou *Mémoires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V, en 1700, jusqu'à la mort de Charles III, en 1788; écrits en anglais sur des documens originaux inédits; par William COXE, auteur de l'Histoire de la maison d'Autriche; traduits en français, avec des Notes et des Additions, par don Andrés MURIEL (1).*

Outre les documens inédits qu'on s'empessa de communiquer à l'habile historien de la maison d'Autriche, dès qu'il

(1) Paris, 1827; De Bure, frères, rue Serpente, n° 7. 6 vol. in-8°, prix, 40 fr.

annonça le dessein de retracer l'état de l'Espagne sous les princes de la maison de Bourbon, de précieux secours s'offraient encore à lui dans les ouvrages déjà publiés sur ce sujet. Il y trouvait surtout d'utiles matériaux pour le récit du règne de Philippe V, époque la plus intéressante et la plus instructive par les vicissitudes continuelles que présenta la guerre de la succession. Sans parler de la correspondance si remarquable de Louis XIV avec son petit-fils, les *Mémoires de Saint-Simon*, ceux du maréchal de *Berwick*, ceux du marquis de *Saint-Philippe*, ceux de *Noailles*, ceux de *Richelieu*, renferment des observations profondes, des vues excellentes, ou de piquantes relations. Il semble donc que ce n'étaient pas des Mémoires que M. Coxe aurait dû écrire après tant de Mémoires, mais une véritable histoire, où tout ce qui se trouvait d'utile dans ses devanciers fût soigneusement fondu avec ce que ses propres recherches lui avaient appris, où la narration suivît une marche uniforme, où chaque détail n'occupât qu'une étendue proportionnée à son importance, où le style conservât la même allure, quoique la diversité des objets dût l'obliger à changer de ton. Au lieu de cet ensemble homogène et régulier, nous trouvons fréquemment dans son livre des récits empruntés aux différens auteurs que nous venons de citer, des lettres, des pièces officielles, dont l'histoire n'aurait donné que l'analyse. Après des chapitres où l'auteur soutient avec talent le ton du véritable historien, viennent de longs passages où le ton de l'ambassadeur, celui du courtisan, suffirait, sans le secours des guillemets, pour avertir que ce n'est plus M. Coxe qui parle. Sans doute il n'a pas eu le tems de se livrer au pénible travail qu'exige une composition soutenue. Il s'était déjà occupé de ce sujet, lorsque l'invasion de l'Espagne par Bonaparte et les secours accordés aux Espagnols par l'Angleterre fixèrent les regards de tous les Anglais sur les champs de la Péninsule. Les circonstances politiques donnaient à son ouvrage un nouvel intérêt qu'il n'aura pas voulu laisser refroidir.

Un autre motif a pu l'engager aussi à choisir la forme des Mémoires. Par un rare bonheur, il lui a été permis de consulter

les plus riches collections de pièces diplomatiques. Il a eu entre les mains la correspondance officielle de presque tous les ambassadeurs de la Grande-Bretagne à la cour de Madrid, et une foule d'autres documens également précieux. S'il eût voulu se renfermer dans les bornes du genre historique, ces communications ne lui auraient pas été moins utiles, mais il aurait paru en tirer moins d'utilité. Telle dépêche qui lui donne dix pages agréables ne lui aurait fourni que dix lignes profondes. Enfin, quelque soin qu'il eût pris d'indiquer les sources où il puisait, ses expressions auraient eu peut-être moins d'autorité aux yeux d'une partie du public que les propres paroles d'un ambassadeur ou d'un ministre.

L'abondance de ces documens diplomatiques a dû encore influencer beaucoup sur sa manière d'envisager les divers objets, ou plutôt sur l'importance relative qu'il leur accorde dans sa narration. D'ordinaire, soit dans l'histoire, soit dans les Mémoires, ce sont les grandes scènes politiques, les combats, les mouvemens populaires, les sentimens des nations, que l'auteur retrace avec le plus d'étendue et de vivacité; les négociations des cabinets sont racontées succinctement. Chez M. Coxe, c'est tout le contraire. Il peint avec soin les discussions de la diplomatie, et se contente d'exposer rapidement tout le reste.

Il faut toutefois convenir que le sujet portait de lui-même à suivre ce système de composition, d'ailleurs peu dramatique et nuisible à l'intérêt. Tout le règne de Ferdinand VI n'a guère offert qu'un échange de notes et de contre-notes; d'un côté, l'ambassadeur de France s'efforçant d'entraîner le roi dans une guerre contre l'Angleterre; de l'autre, l'ambassadeur d'Angleterre cherchant à le pousser dans une guerre contre la France; et le pacifique monarque répondant sans cesse à tous les deux: Ni l'un ni l'autre. Une partie du règne de Charles III s'écoula d'une manière à peu près semblable, et même sous Philippe V, même pendant la violence de la guerre de la succession et des guerres d'Italie, les intrigues qui se tramaient à Madrid attireraient vivement l'attention. Le petit-fils de Louis XIV, engagé par le respect et la reconnaissance à suivre en tout les conseils

que son aïeul voulait bien ne pas appeler des ordres, et craignant, s'il les suivait trop ponctuellement, surtout s'il paraissait trop les suivre, de blesser l'amour-propre d'un peuple jaloux et fier, se trouvait toujours au milieu d'une double conspiration diplomatique, que venaient encore compliquer les divisions des agens français sans cesse prêts à se déchirer entre eux. Pendant qu'il a porté la couronne, l'Espagne a eu deux rois, d'abord Marie-Louise de Savoie, ensuite Élisabeth Farnèse, ou plutôt, d'abord la princesse des Ursins, et après sa chute, Albéroni. Auprès d'un monarque habile, laborieux et ferme, qui juge et veut par lui-même, le rôle des diplomates n'est ni long, ni brillant. Les nœuds de leurs intrigues trouvent bientôt l'épée d'Alexandre. Mais quand le roi est dirigé par la reine que dirige un ministre ou une *camarera mayor*, la carrière est ouverte à toutes les ruses, et la véritable politique doit souvent céder la place à la diplomatie.

On pourrait sans doute préférer que M. Coxe se fût moins attaché à peindre, dans tous leurs détails, ces luttes de chargés d'affaires, de ministres et de confesseurs, et qu'il eût donné plus d'étendue au récit d'autres objets. Mais on ne peut disconvenir du moins qu'une fois ayant pris le parti de nous initier surtout aux mystères des cabinets, il n'ait suivi cette marche avec un rare talent. Il a su profiter des richesses qui lui furent offertes, et, ainsi qu'on l'a déjà vu, ces richesses étaient immenses. La correspondance de Benjamin Keene qui représenta l'Angleterre auprès de la cour de Madrid, depuis l'année 1729 jusqu'à l'année 1742, et depuis 1749 jusqu'en 1757, lui a particulièrement fourni les matériaux les plus importants et les plus curieux. Ce négociateur plein de sens et de finesse avait acquis, par un si long séjour en Espagne, une connaissance parfaite de la cour et de la nation. Ses dépêches sont en général des modèles dans l'art de juger les choses et de pénétrer les hommes. M. Coxe, mettant habilement en œuvre les observations de l'ambassadeur, nous offre des portraits frappans de ressemblance et de vie, et semble nous introduire dans la familiarité des princes et des grands qui occupent la scène. J'indiquerai

particulièrement le chapitre XLIX^{me}, où les caractères de Ferdinand VI, de sa femme, des ministres Carvajal, Ensenada, et du chanteur Farinelli si puissant à la cour, sont tracés avec une vigueur peu commune. Quelques-uns des devanciers et des successeurs de Keene, sans l'égalé peut-être, ne manquaient ni de perspicacité, ni d'esprit, et leur correspondance a mis M. Coxe à portée de peindre d'une manière vraiment remarquable les hommes d'état qui ont dirigé l'Espagne dans les autres périodes dont son livre contient l'histoire. C'est là un des plus grands mérites de l'ouvrage. On concevra sans peine combien un écrivain distingué dut être aidé dans cette partie de son travail par les notes d'hommes habiles dont la principale occupation avait été pendant long-tems de découvrir les qualités et les défauts, de trouver, comme on dit, le côté faible de ceux avec lesquels ils devaient traiter les affaires les plus sérieuses.

Si le récit de tant de négociations paraît quelquefois un peu long, s'il renferme des détails dont l'importance, très-grande sans doute pour messieurs les ambassadeurs, n'est pas à beaucoup près aussi sensible à nos yeux, il peut du moins toujours, ou presque toujours, suggérer des réflexions utiles, et faire mieux connaître à la plupart des lecteurs comment les affaires des peuples se traitent dans les cours. Ces démêlés entre les cabinets présentent d'ailleurs quelques scènes plaisantes qui viennent en rompre la monotonie. Même dans la partie la plus ennuyeuse de la diplomatie espagnole, dans ces interminables contestations sur les établissemens britanniques aux Indes occidentales, sur le commerce de contrebande que les Anglais y entretenaient, et sur les violences que la marine marchande de l'Espagne reprochait aux croisières anglaises, on rencontre des traits d'une singularité si bizarre qu'ils en deviennent comiques. J'en citerai un exemple. Jenkins, contrebandier anglais, s'était présenté à la barre du parlement, et là, pour enflammer l'indignation publique contre l'Espagne, il avait longuement énuméré les vexations des garde-côtes espagnols, entre les mains desquels il avait, disait-il, laissé ses deux oreilles. Les ministres

de Philippe V, ne voulant pas être vaincus en éloquence, répondirent aux contes de Jenkins par un manifeste où se trouvait le passage suivant : « Un capitaine anglais, du nombre de ceux qui infestent nos côtes, autant par leur commerce illicite que par leur scélératesse, attira à bord de son bâtiment deux Espagnols d'un rang distingué, et pour se faire payer une rançon, il les garda sans leur donner aucune nourriture; mais, voyant qu'il n'atteignait pas son but par cette détestable invention d'inhumanité, il coupa à l'un d'eux les oreilles et le nez, et, lui mettant un couteau sur la gorge, le força de les manger. »

Sans doute de semblables allégations pouvaient servir les projets des deux gouvernemens, en redoublant l'inimitié qui existait déjà entre les deux nations; mais on conviendra cependant que, si le bon ton et la bonne foi des manifestes admettent beaucoup de licences, celle-ci passe un peu les bornes. Quelque aigreux qu'on ait remarquée de nos jours dans les rapports entre la France et l'Angleterre, elle n'a jamais été poussée à ce point. De même, si l'on compare aux mesures adoptées par Bonaparte contre le commerce avec la Grande-Bretagne celles que prit à ce sujet le petit-fils de Louis XIV, les décrets de Berlin et de Milan, objet de tant de scandale, paraîtront d'une bénignité exemplaire. En effet, un décret de Philippe V condamnait à mort tous ceux qui importeraient en Espagne des marchandises anglaises, et tous ceux qui vendraient aux Anglais des produits de l'Espagne ou de ses colonies.

On pourrait faire encore un rapprochement de ce genre entre la manière dont Bonaparte punit les Français accusés d'avoir répandu la bulle d'excommunication lancée contre lui par Pie VII, et la sévérité que déploya Charles III, dans une circonstance analogue, mais bien moins grave. Il ne s'agissait point d'une offense envers ce souverain. Le pape, irrité de voir le prince de Parme bannir les jésuites de ses états, avait seulement menacé le duc d'excommunication, s'il ne se hâtait de rappeler la Société de Jésus. Cependant, le roi d'Espagne, par l'organe du conseil de Castille, annonça qu'il punirait de mort

quiconque contribuerait à distribuer le bref du saint siège ou la bulle *In cœna Domini*, sur laquelle ce bref était basé.

Les différentes contestations avec la cour de Rome ne sont pas moins soigneusement retracées que les négociations avec l'Angleterre. Elles tiennent peut-être également un peu trop d'espace dans l'ouvrage. On aurait tort cependant de croire que, tout occupé de la diplomatie, l'auteur a totalement négligé la narration des événemens d'un autre genre, et particulièrement des opérations militaires. Quoiqu'il paraisse avoir regardé le récit de ces événemens comme une partie secondaire dans son travail, il l'a toutefois traitée d'une manière satisfaisante. S'il ne peint pas les combats, il les raconte avec netteté. Il y a même dans son livre des morceaux dramatiques, tels que le récit de l'insurrection du peuple de Madrid contre le ministre Squilace, et celui du siège de Gibraltar. Il y déploie toutes les qualités d'un excellent historien. Quelquefois aussi, il emprunte à d'autres écrivains la relation vive et colorée d'un fait important, comme par exemple, le récit que nous a laissé Saint-Philippe du fameux siège de Barcelonne pendant lequel les Catalans, abandonnés par l'Autriche et par l'Angleterre, montrèrent vainement un si grand courage, une si généreuse constance.

En résumant tout ce que je viens d'exposer, on peut assurer que *l'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon* n'est point ce que nous appelons un ouvrage bien composé, mais que c'est un livre instructif, riche de faits, d'observations, et remarquable sous plus d'un rapport. On pourrait comparer l'écrivain à un architecte qui, chargé d'élever un palais, et trouvant déjà sur le terrain des appartemens trop vastes relativement à l'ensemble de l'édifice, mais riches et commodes, n'a pas le courage de les abattre pour les réduire à leurs justes proportions; et qui, même dans ce qu'il construit, se sert quelquefois, afin d'aller plus vite, des matériaux tels qu'ils se présentent, sans les mettre par un nouveau travail en harmonie avec ce qui les entoure. Le tout n'est pas régulier; mais chaque partie est agréable, utile, et quelques-unes prouvent même dans l'auteur

un talent très - distingué. Je ne suis point étonné du succès que ces Mémoires ont eu en Angleterre; je crois même qu'ils n'avaient pas besoin , pour réussir, de l'intérêt particulier qui s'attachait à l'Espagne dans le moment où ils parurent, et qu'à toute autre époque ils auraient été accueillis avec une égale faveur.

Il était naturel qu'un Espagnol désirât les traduire, et naturel aussi qu'il voulût les compléter, en y joignant tous les développemens qui pouvaient mettre les étrangers et ses compatriotes eux - mêmes à portée de saisir avec plus d'exactitude l'ensemble des progrès que la civilisation et les lumières ont faits en Espagne dans le cours du siècle dernier. C'est ce qu'a tenté avec bonheur M. *Andrés MURIEL*. Les additions qu'on lui doit sont de divers genres. Souvent il insère dans la narration originale des pièces importantes, des passages empruntés à quelqu'un des écrits qui, n'ayant paru que depuis 1813, ne pouvaient être connus de M. Coxe, lorsque ce savant composa son livre, ou bien il met en note quelques éclaircissemens propres tantôt à faire mieux saisir le vrai sens du texte, tantôt à rectifier les erreurs qui s'y sont glissées. C'est ainsi que dans l'exposé de la lutte pendant laquelle lord Chatham acquit tant de renommée par ses efforts contre la France, M. Muriel a pris un soin dont les Français doivent lui savoir d'autant plus de gré que, M. Coxe montrant en général une impartialité assez rare parmi ses compatriotes, le ton de sa narration n'avertissait point de se tenir en garde contre les exagérations de l'amour-propre national. La bataille navale livrée sur les côtes du Portugal au mois d'août 1759 est décrite dans le texte, d'après la relation officielle de la Gazette extraordinaire de Londres; et M. Muriel la raconte, dans une note, d'après le récit que l'amiral français, M. de la Clue, envoya de Lagos à l'ambassadeur de France à Madrid, et qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque royale. M. Coxe, après avoir dit, dans la page précédente, que l'escadre de Toulon se composait de douze vaisseaux, ajoute seulement : *cette escadre fut poursuivie dans le détroit et défaite par Boscawen près de la côte du Portugal. Deux vaisseaux furent détruits, on en prit*

trois, le reste fut dispersé et se sauva, non sans quelque difficulté. Nous voyons, dans la Note, que, cinq vaisseaux français s'étant égarés dans la nuit qui précéda l'action, l'amiral n'en put opposer que sept à la flotte nombreuse de Boscawen. Malgré cette immense infériorité numérique, les Français se défendirent tout le jour avec la plus grande valeur. Vers le soir, l'escadre fut dispersée; mais ce fut seulement le lendemain que M. de la Clue, se trouvant avec deux vaisseaux vivement poursuivis par l'ennemi, les fit échouer et les brûla lui-même sur la côte de Portugal, plutôt que de se rendre. Trois autres vaisseaux également attaqués par des forces trop supérieures amenèrent leur pavillon; mais ce fut aussi le lendemain du combat; et l'on peut penser que si notre escadre avait été réunie lors de la première rencontre, la victoire se serait déclarée pour nous.

Outre ces Notes, qui sont en général de peu d'étendue, le traducteur ajoute quelquefois un chapitre entièrement nouveau, lorsque la narration originale lui paraît incomplète. Par exemple, après le récit de l'expulsion des jésuites, il donne, dans un chapitre divisé en deux sections, des détails pleins d'intérêt sur la manière dont Charles III fut conduit à prendre une décision si importante. On y trouve une peinture extrêmement curieuse de la vénération du roi pour la mémoire du moine Sébastien. Pendant le séjour de Philippe V à Séville, ce moine, chargé des quêtes de son couvent, fit présent au jeune Don Carlos d'un petit livre de prières écrites de sa main, lui disant, avec un air de mystère et d'inspiration, que le ciel récompenserait la piété de son A. R., en l'élevant un jour au trône des Espagnes. Le prince, frappé de la prophétie, porta sans cesse sur lui le manuscrit précieux; et lorsqu'il se vit réellement appelé à gouverner les Espagnols, il ne douta plus de la sainteté de frère Sébastien. Il voulut plus tard que la cour de Rome en prononcât la canonisation. Le pape, surpris de la demande, chercha tous les moyens de l'é luder et de gagner du tems. On avait entendu parler du livret mystique dont Charles ne pouvait se séparer; on exigea,

d'après un usage anciennement établi, que le manuscrit fût soumis en original à l'examen du sacré collège. L'anxiété de Charles fut inexprimable ; il ne pouvait ni consentir à se désister, même pour quelques jours, de ce trésor sans prix à ses yeux, ni renoncer à l'espoir de voir Sébastien au nombre des saints ; enfin, il prit son parti. « L'ambassadeur d'Espagne à Rome eut l'ordre, dit M. Muriel, de faire rassembler le sacré collège et les cardinaux, pour qu'ils se tinssent prêts au jour et à l'heure indiqués ; on calcula exactement le tems qu'il fallait à un courrier pour aller en toute diligence de Madrid à Rome porter le livret précieux ; des relais furent commandés sur la route. Charles III remit lui-même le manuscrit sacré entre les mains du courrier dans lequel il avait le plus de confiance ; il le conjura à plusieurs reprises, et avec l'expression de la plus vive anxiété, de le conserver avec le plus grand soin, et de ne pas perdre un seul instant pour quitter Rome et se remettre en route aussitôt que l'on aurait pris lecture du contenu de l'intéressant volume. L'intervalle qui s'écoula fut pour Charles III un véritable cauchemar, un songe pénible et douloureux ; il était sur les épines ; il ne dormait pas ; à peine prit-il de la nourriture pendant plusieurs jours, dès qu'il se vit privé de son cher manuscrit ; sa manière de vivre, dont la régularité était telle, que ni les affaires publiques ni les affections de famille ne pouvaient jamais la changer, souffrit cette fois de l'altération ; le plaisir de la chasse, que les maladies et la mort même de ses enfans n'avaient pu interrompre, fut suspendu, parceque le manuscrit du père Sébastien ne pouvait l'accompagner dans ses excursions à la campagne ou dans les bois. Il restait devant les croisées de son appartement, occupé à compter les gouttes d'eau que formait la pluie sur les carreaux ; il laissait de tems en tems échapper de profonds soupirs ; les affaires, les plaisirs, la conversation, les repas, tout fut interrompu jusqu'au retour du trésor qui seul pouvait rendre le monarque à ses occupations habituelles. »

Quelque intérêt que présentent ces *chapitres additionnels* séparés, ils ne forment point la partie la plus importante du tra-

vail de M. Muriel. Ce savant mérite surtout des éloges pour les *Essais* qu'il place à la fin de l'histoire de chaque règne, et dans lesquels il retrace les changemens qu'éprouva l'état social en Espagne sous l'administration du prince dont M. Coxe vient de raconter la vie; il y développe ce que l'auteur anglais n'a fait souvent qu'indiquer; il examine successivement la politique extérieure, la direction des affaires ecclésiastiques, les finances, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'armée, la marine, les sciences et les lettres; il donne une idée des écrivains les plus célèbres et des ouvrages qui ont exercé le plus d'influence pendant chaque période.

Ces *Essais* sont écrits avec sagesse et contiennent une foule de notions utiles sur les objets les plus importans. Dans celui qu'il consacre à Philippe V, M. Muriel s'est heureusement servi, pour ce qui regarde l'économie politique, des travaux d'*Ustariz*, de *Jovellanos*, de *Campomanès* et du *Dictionnaire des finances* que Don José Canga Arguelles fait paraître à Londres par livraisons. Il expose fort bien les vices énormes du système de contributions qui subsiste encore en Espagne, quoique, dès le commencement du dernier siècle, de bons esprits en aient démontré les suites non moins funestes pour le trésor que pour la nation. Philippe V employa des moyens de toute espèce pour faire face aux dépenses de l'État, et cependant il laissa en mourant une dette de quarante-cinq millions de piastres. Le déficit provenait moins encore des guerres coûteuses que l'Espagne eut alors à soutenir, que de la magnificence du roi. Philippe, élevé au milieu des pompes de la cour la plus brillante, voulut les porter en Espagne sans réfléchir à l'inégalité des ressources qu'offraient les deux États; il dépensa des sommes immenses pour élever à Saint-Ildefonso un *second Versailles*. Toutefois, si cette imitation de la France fut nuisible sous certains rapports, elle fut utile sous bien d'autres. Le petit-fils de Louis XIV tenta de propager dans la Péninsule l'impulsion que le ministère de Colbert avait imprimée parmi nous à l'industrie et au commerce; il s'efforça de ranimer les lettres et les arts, tombés dans une décadence

effrayante ; il institua des académies et prodigna les encouragemens. M. Muriel rend hommage à l'heureuse influence que notre littérature exerça sur celle des Espagnols, infectée depuis long-tems par le *gongorisme*, qui représente assez fidèlement ce qu'on appelle aujourd'hui *romantisme*. Il fait preuve de goût, en se déclarant pour les vengeurs de la raison contre ces prétendus novateurs qui voulaient alors en Espagne, comme on veut maintenant en France, abrutir assez la nation pour la ramener aux extravagances dont, au sortir de la barbarie les peuples modernes se contentaient, faute de mieux. Il est à remarquer qu'après avoir tant servi au perfectionnement intellectuel de quelques nations voisines, nous aurions besoin aujourd'hui d'un *Luzan* qui nous fit sentir de nouveau tout ce que valent nos grands maîtres. Quelqu'un se chargera d'imiter le fameux critique espagnol, ou plutôt le public saura se venger lui-même de l'insulte insupportable qu'on ose lui faire, en le supposant assez stupide pour jouer le rôle d'un homme qui, dans la force de l'âge, reviendrait aux jouets et au bégaiement de l'enfance. Non, la France ne reculera point jusqu'au tems de Jodèle et de Hardi ; le culte du mauvais goût, qu'on l'appelle *gongorisme*, *marinisme* ou *romantisme*, a toujours été et sera toujours de courte durée chez les peuples éclairés et spirituels.

Le règne de Charles III est célèbre à plus d'un titre. Ce fut sous ce prince que les germes d'une réforme sociale, introduits en Espagne par son père et par son frère, se développèrent rapidement. D'habiles ministres osèrent professer au-delà des Pyrénées les maximes des publicistes français : un ordre fameux fut banni ; l'inquisition même fut attaquée ; elle chancela un instant, et ne parvint à conserver l'existence qu'en perdant le pouvoir. Elle éteignit ses bûchers, cacha ses instrumens de torture, et laissa souvent ses cachots déserts. Le commerce, dégagé d'une partie de ses entraves, prit un vol plus hardi ; l'agriculture se ranima ; des routes s'ouvrirent à ses produits ; de toutes parts se formèrent, sous la protection du monarque, des sociétés destinées à répandre les procédés de l'industrie, les notions

de l'économie politique, les principes des sciences. La littérature, s'avancant dans la route tracée par Luzan, d'après les grands modèles de la France et des peuples antiques, atteignit à une pureté, à une élégance soutenue qu'elle n'avait pas même connues dans les plus belles années du xvi^e siècle, et les arts brillèrent d'un éclat nouveau. En même tems, l'armée de terre et la marine prenaient de rapides accroissemens, et les escadres espagnoles, unies aux flottes françaises, allaient porter des secours à la liberté naissante dans les murs de Philadelphie.

Un Espagnol devait se plaire à tracer avec quelque étendue un tableau si flatteur pour son pays; aussi M. Muriel a-t-il fait de *l'Essai sur le règne de Charles III* un véritable ouvrage qui, avec le *compte rendu* par le ministre *Florida Blanca*, remplit tout le sixième volume. Cet écrit offre une lecture aussi intéressante qu'instructive; il attache même dans les détails d'une importance secondaire. Rien, par exemple, de plus curieux que la peinture de la passion de Charles pour la chasse, et que la description de ces parties de plaisir, qui, devenues sa plus sérieuse occupation, coûtaient quelquefois dans un seul jour jusqu'à trois cent mille réaux.

Je ne partage point toutes les opinions de l'auteur sur la politique extérieure de ce prince; mais ses remarques ont souvent beaucoup de justesse et même de portée; il y joint d'ailleurs, par intervalles, des documens pleins d'intérêt; ainsi, en blâmant le roi d'Espagne d'avoir secouru les insurgés des États-Unis, il cite un mémoire remis secrètement à Charles III par le comte d'*Aranda* après la conclusion du traité de 1783, que le comte ambassadeur à la cour de France avait lui-même signé. Effrayé de son ouvrage, l'habile ministre tremblait déjà pour les colonies espagnoles; il regardait comme impossible qu'elles restassent long-tems partie intégrante de la monarchie, et ne voyait d'autres moyens d'y conserver une utile influence, que de les diviser en trois royaumes, et de placer sur ces trônes nouveaux trois enfans d'Espagne, entièrement indépendans, mais obligés de payer une contribution annuelle

pour prix de la cession du pays. Je n'ai pu indiquer ici que l'idée première du plan; on lira avec plaisir dans l'ouvrage les développemens qu'y donnait un homme aussi distingué que le comte d'Aranda.

En examinant l'état des finances, les institutions commerciales et les réglemens de l'armée, M. Muriel montre beaucoup de connaissances et un excellent esprit. Il est une de ses réflexions sur laquelle j'aurais cru naguère inutile de m'arrêter, mais qui peut être bonne à citer à une époque où tant de gens voudraient nous faire croire que les armées sont un vain ornement des cours et un fardeau pour les nations. Après avoir exposé combien le défaut d'habileté dans les grandes manœuvres a été nuisible aux Espagnols, et combien il eût été sage de ne point perdre l'habitude de ces grandes réunions de troupes appelées camps d'exercice, l'auteur ajoute : *C'est de la science militaire que dépend presque exclusivement la destinée d'un État; il est tems encore pour l'Espagne d'y penser mûrement. Et plus loin : Malheur au pays qui néglige en tems de paix l'art de la guerre, surtout lorsqu'il se trouve dans le voisinage des nations puissantes et guerrières !*

Une des choses qui font le plus d'honneur au patriotisme et aux lumières de M. Muriel, est l'empressement avec lequel il saisit toutes les occasions de rappeler la nécessité des cortès et le bien que ces assemblées auraient fait à l'Espagne : il y revient sans cesse. On sent partout, dans son livre, que l'état affreux où se trouve sa patrie pèse douloureusement sur son cœur. En traduisant l'ouvrage de M. Coxe et en y joignant de nombreux supplémens, il paraît avoir eu surtout pour but de montrer, par les progrès que firent les Espagnols dans le cours du dernier siècle, tout ce qu'ils pourraient faire encore sous une bonne administration.

Il me reste maintenant à parler du style : on y rencontre quelques incorrections; mais comment ne s'en trouverait il pas dans les écrits d'un étranger, lorsque ceux de tant de Français en fourmillent, lorsque nous semblons ne plus attacher de prix à la pureté du langage? D'ailleurs, ces fautes ne

nuisent pas à la clarté ; elles ne sont pas nombreuses , et souvent les tournures de M. Muriel rendent la pensée avec beaucoup de précision et d'énergie. La citation suivante pourra mettre mes lecteurs à portée d'en juger. C'est un parallèle entre *Albéroni* et *Riperda*, traduit de M. Coxe.

« Tous deux étaient des hommes doués d'une haute capacité et d'une instruction profonde ; ils furent tous deux les artisans de leur fortune. Albéroni monta au pouvoir par l'énergie naturelle de son caractère, Riperda en mettant à profit le tems et les circonstances. L'un semblait être né pour commander, l'autre pour figurer en seconde ligne. Le premier se montrait au-dessus de sa position, frappait avant de menacer, voilait ses ressources et ses desseins avec un secret impénétrable qui en doublait l'effet, se relevait de sa défaite avec une nouvelle vigueur, et pendant quelque tems balança les efforts réunis des grandes puissances de l'Europe par les vastes ressources de son puissant génie. Le second, aussi prodigue de promesses qu'incapable de les remplir, rendait méprisable son pouvoir par ses vaines menaces ou par des forfanteries extravagantes, faisait déconsidérer sa personne et déshonorait la dignité de sa place par mille faussetés au moins inutiles, employant de pitoyables subterfuges, et se montrant insolent et bas tour à tour. Tous deux étaient également irritables et impétueux. Albéroni ne laissait jamais percer sa crainte ou son espérance, même au milieu de ses plus grandes exaspérations, au lieu que Riperda laissait voir tout ce qui se passait dans son esprit, par ses regards, ses gestes, son embarras et son agitation. Enfin, l'un fut craint et respecté dans sa retraite ; l'autre fut méprisé, même quand il était au faite du pouvoir. »

Certainement, dans tout ce passage la langue française est assez habilement maniée ; rien n'y sent l'étrangeté, et quelques phrases sont écrites avec talent. On voit que si la qualité d'Espagnol a rendu plus facile à M. Muriel de mettre dans son ouvrage beaucoup d'exactitude et de précision, elle ne l'a pas empêché d'y donner une forme agréable. Tous ceux

qui voudront étudier l'histoire de l'Espagne au dix-huitième siècle recourront désormais à ce livre : ils y trouveront réunies toutes les notions que, jusqu'à ce jour, on était obligé de chercher péniblement dans une foule d'écrits.

E.

~~~~~

MÉMOIRES INÉDITS DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE ,  
 COMTE DE BRIENNE , *secrétaire d'État sous Louis XIV* ,  
*publiés sur les manuscrits autographes , etc.* ; par  
 F. BARRIÈRE (1).

Le goût général du public de notre époque pour les mémoires historiques n'est qu'un symptôme de plus de ce goût plus général encore pour le naturel et le vrai, qui se manifeste dans toutes les branches des arts, aussi bien dans les habitudes de la vie publique et de la vie privée. C'est la même tendance qui fait le succès des romans historiques et des drames romantiques, pour me servir d'une expression brève et concise, quoique d'ailleurs peu exacte. Cette disposition des esprits est née elle-même de l'éducation donnée à la génération présente par la presse libre et par la tribune publique, qui nous accoutument l'une et l'autre à juger tout conformément à la justice et à la raison, et à ne nous laisser pas emporter par l'imagination ou entraîner par l'habitude. Sans doute, chaque mémoire historique, pris isolément, renferme plus d'une inexactitude, et surtout omet une foule de vérités; mais chacun aussi renferme les dépositions d'un témoin, ou du moins la plaidoirie d'une partie intéressée : en sorte qu'après avoir lu tous les mémoires d'une époque, on peut se flatter de la connaître presque aussi bien que l'histoire du tems où nous vivons. Ainsi, nous agrandissons notre expérience au moyen

---

(1) Paris et Leipzig, 1828; Ponthieu et compagnie. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr.

d'une étude d'ailleurs pleine de charmes pour les bons esprits, et nous augmentons d'autant notre valeur intellectuelle.

Beaucoup de mémoires contemporains s'écrivent à l'heure qu'il est, et reposent déjà dans les cartons de leurs auteurs, en attendant le moment favorable de les montrer au jour. Gardons-nous de nous récrier sur leur multiplicité. D'abord, devant la presse libre, l'homme public doit naturellement recourir à cette sorte de défense personnelle; puis, le champ sur lequel la société opère ses évolutions est tellement vaste et compliqué, qu'il n'est pas une seule publication de mémoires faite après mille autres, qui n'enseigne quelque chose de nouveau. Par exemple, les mémoires n'ont pas manqué sur le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV, époque où le gouvernement était concentré dans la cour, et la politique dans les intrigues. Il n'est pas de valet de chambre, pas de dame de compagnie de ce tems-là, qui n'ait cédé à l'envie de conter prolixement ce qu'ils ont vu de près ou de loin, ce qu'ils ont fait ou cru faire. Eh bien! toutes ces histoires bavardes, spirituelles et méchantes, ont été bien accueillies du public; on n'a pas fini encore d'en épuiser la source; les *Mémoires de Brienne* sont les derniers venus de cette mine féconde; mais ils ne sont pas les moins curieux.

Le nom de MM. de Brienne est *Loménie*. Ils ne sont point de l'antique maison de Brienne qui donna des rois à Jérusalem. Le premier Loménie dont parle l'histoire était greffier du conseil sous Charles IX, et de plus seigneur du lieu de Versailles. Henri IV éleva son fils et le fit secrétaire d'État en 1606. Le comté de Brienne entra dans cette famille par une alliance. Sous Louis XIII et Louis XIV, ces nouveaux comtes de Brienne se succédèrent de père en fils dans le même emploi de secrétaire d'État. Henri-Auguste de Loménie, fils de celui qu'Henri IV avait appelé dans ses conseils, fut ministre de Louis XIII et de Louis XIV; il publia lui aussi des mémoires adressés à ses enfans, imprimés pour la première fois en 1719, et qu'on joindrait avec plaisir à ceux de son fils Louis-Henri, publiés aujourd'hui par M. Barrière, le même qui a été l'éditeur de la

grande collection des *Mémoires sur la Révolution française*. Après un siècle d'éclipse, cette famille de Brienne, qu'on croyait éteinte, reparut au ministère avec plus d'éclat que de succès, à l'époque où deux descendans de l'auteur des *Mémoires* qui nous occupent, le comte de Brienne et l'archevêque de Toulouse, furent à la fois l'un ministre de la guerre et l'autre premier ministre sous Louis XVI.

Le manuscrit des présens *Mémoires* faisait partie des papiers très-nombreux de la famille de Loménie. Ils avaient été remarqués par l'archevêque de Toulouse, qui écrivit une note à leur sujet et qui eut même l'intention de les publier. Leur existence n'était pas ignorée du public. Plusieurs biographes en avaient parlé; Soulavie en cita des extraits dans cinq ou six pages, à la suite des *Mémoires* de Saint-Simon, et les attribue à M. de Luynes. Notre éditeur en a connu deux manuscrits : l'un relié en maroquin rouge, et d'une belle écriture du tems. M. Barrière en doit la propriété à M. Robert, conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; M. Robert le tenait de son père, qui avait été lui-même attaché, comme bibliothécaire, à MM. de Brienne, descendans de l'auteur de ces *Mémoires* et ministres de Louis XVI. Le second manuscrit, tout entier de la main de l'auteur et signé de lui, appartenait à M. le vicomte Morel de Vindé, pair de France, M. Barrière en fit l'acquisition à la vente d'une portion de la bibliothèque de M. de Vindé. Ce dernier manuscrit offre des différences avec le premier quant à l'ordre des tems et des faits, qu'il rétablit en leur lieu. C'est sur celui-là qu'est publiée l'édition qui fait le sujet de cet article.

Le comte de Brienne avait été élevé dès l'enfance avec Louis XIV, qu'il ne devançait dans la vie que d'un bien petit nombre d'années. Survivancier avec exercice de la charge de secrétaire d'État possédée par son père, il eut la confiance du cardinal Mazarin, et après le cardinal celle du roi. Il est bon de remarquer toutefois, qu'à le juger même d'après ses récits, sa position dans les conseils fut toujours secondaire; toujours il y fut beaucoup plus occupé de se conserver dans son poste, que d'acquérir de l'influence et de gouverner les affaires. C'était

pourtant un homme d'esprit; il avait fait des études littéraires très-approfondies, comme l'attestent les écrits de diverse nature qu'il a laissés; il avait visité la plupart des cours de l'Europe, il connaissait bien le personnel des hommes d'État de son tems, et recueillait chaque jour de la bouche de son père, homme d'un caractère intègre et d'un sens droit, les traditions, les renseignemens et les observations utiles à sa position. Enfin il écrivait le français avec une élégance et une propriété d'expression si remarquables, que, dans sa prose, on ne trouve point de ces expressions et de ces tournures vieillies, dont le commun des écrivains n'était pas encore parvenu à se purger. Même on a voulu faire de cette observation une objection contre l'authenticité des Mémoires de Brienne, ou du moins on a supposé que l'éditeur en aurait retouché le style. L'imputation serait grave et aurait besoin d'être prouvée. Peut-être on n'a point assez remarqué que sous Louis XIV, la cour et les écrivains qui la fréquentaient apurèrent les premiers notre langue, et conservèrent long-tems, sous ce rapport, une distinction marquée relativement au langage de la ville et au style des auteurs qui ne fréquentaient qu'elle.

La première portion des Mémoires de Brienne, qui roule sur le règne de Louis XIII et le gouvernement de Richelieu, est écrite d'après les souvenirs et les témoignages du père de l'auteur. Mazarin et les premières années de Louis XIV sont de sa propre époque, et du tems précis où il fut le plus avant dans les affaires. Aussi les négociations de Fontarabic, qui amenèrent le mariage du jeune roi avec l'infante d'Espagne, les derniers jours de Mazarin, l'arrestation du surintendant général Fouquet sont-ils racontés avec un charme de détail et une précision de souvenir qu'il eût été difficile pour un autre d'égaliser. Mais dans tous ces récits, point de suite, point de fil conducteur : Brienne était un peu plus près que le public du secret des événemens; mais il ne pénétrait probablement dans leur intérieur qu'accidentellement et par intervalle. Ce sont toujours des anecdotes cousues à la suite l'une de l'autre, tantôt piquantes, tantôt même licencieuses, toujours bien con-

tées ; mais le récit d'un événement n'est jamais complet et suivi. N'en faisons point le sujet d'un reproche pour l'auteur de ces Mémoires : ceci prouve qu'il a mis de la conscience à n'écrire scrupuleusement que les choses dont il avait une connaissance certaine et personnelle ; et même, à dire vrai, les jouissances de pure curiosité gagnent quelque chose à la méthode qu'il suit.

On ne saisit pas bien les motifs qui amenèrent la disgrâce de notre secrétaire d'État. Ses Mémoires ne s'expliquent à ce sujet qu'avec un vague plein de mélancolie. Les biographes de Brienne ont varié sur ce point, et l'éditeur des Mémoires lui-même ne fait pas cesser toutes les incertitudes. Les notes manuscrites de l'Archevêque de Toulouse renferment cette phrase remarquable : « La passion du jeu l'aveugla et le précipita dans des désordres que les exemples du tems ne peuvent excuser, et qui forcèrent Louis XIV à lui retirer sa confiance. » Depuis sa disgrâce, Brienne gâta tout-à-fait sa position, et l'on peut croire que la triste terminaison de sa vie eut quelque part à l'obscurité qui vint, pour un siècle, envahir sa famille. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et s'engagea dans les ordres sacrés, seulement jusqu'au diaconat. Il rentra depuis dans le monde, « on parla de nouveau, de vin, de jeux, de femmes. » Il s'enfuit en Allemagne, revint en France, et fut enfermé, par lettres de cachet, dans diverses prisons, notamment à Saint-Lazare, où il vécut dix-huit ans, interdit à la sollicitation de sa famille, qui réussit en effet, par ce procédé, à lui déranger le cerveau. C'est là pourtant que Brienne écrivit ses Mémoires, dans lesquels on ne remarque rien que de fort bon sens, et lors même qu'il parle de ses disgrâces et de sa situation, un calme et une résignation touchante, sans aucun mélange d'aigreur, soit contre le roi, soit contre les siens. On peut en juger par ces mots d'une digression que renfermait le manuscrit des Mémoires, et que l'éditeur a jugé à propos de supprimer.

« Je puis le dire sans mensonge et sans vanité, le Brienne d'autrefois ne valait pas celui d'aujourd'hui : les malheurs fortifient l'âme, lorsqu'ils ne la jettent point dans le décourage-

ment. Je n'ai plus qu'un désir, que la postérité, si toutefois ce livre lui parvient, ne voie plus en moi un homme fait pour exciter l'envie; mais qu'elle plaigne un malheureux en butte aux persécutions et digne d'exciter la pitié dans tous les cœurs. J'écris pour soulager le mien; accablé du poids de mes peines, j'aime à me retracer l'image de ma jeunesse, comme on aime à se retracer la clarté du jour dans les ténèbres, et les douceurs de la liberté au fond d'un cachot.» Ce passage, dit l'éditeur, émeut davantage, lorsqu'en tournant le feuillet du manuscrit, qui est tout entier de la main de Brienne, on le trouve terminé par ces propres paroles : «Achevé le 20 février 1685, en ma prison de Saint-Lazare.»

On connaît maintenant l'auteur des Mémoires qui nous occupent, et l'histoire de l'ouvrage lui-même. On sait le degré de foi qui lui est dû; on pressent l'intérêt qu'il comporte. Une tâche facile serait, non pas de les analyser méthodiquement, ce qui substituerait un squelette aride et sans vie à une relation pleine de mouvement et d'intérêt; mais plutôt de glaner çà et là, avec l'aide de quelques transitions, les récits les plus neufs et les anecdotes les plus piquantes. Cette méthode de rendre compte d'un livre dispense jusqu'à un certain point de recourir à l'ouvrage lui-même; mais elle ne convient point à la nature purement critique de ce recueil, qui embrasse trop d'objets pour qu'il lui soit permis d'accorder tant de place à un seul. Nous ne dirons donc plus quelque chose encore que du travail de l'éditeur.

Ce travail est certainement important, puisqu'il occupe 350 pages dans le premier volume, et 120 pages dans le second. Le texte des Mémoires ne remplit que 112 pages dans le premier volume, et 332 dans le second. C'est à peu près la moitié de la totalité. Ces nombreuses pages sont remplies, d'abord par des *Éclaircissements historiques* rejetés, selon l'usage, à la fin de chaque volume, et qui se composent d'extraits de divers auteurs contemporains, relatifs à quelques-unes des circonstances mentionnées dans le corps des Mémoires. Ces notes n'étaient pas toutes indispensables; mais la plupart contien-



nent des détails qu'on parcourt avec plaisir. Un travail plus sérieux précède les Mémoires : il est intitulé : *Essai sur les mœurs et les usages du dix huitième siècle*. C'est un chapelet d'anecdotes de l'époque choisies parmi les moins connues et les plus agréables, relatives aux mœurs privées du tems, et liées entre elles par des réflexions philosophiques ou par des transitions artistement tissues. Nous craignons que l'élégance parfaite du style et les artifices de l'ancienne rhétorique, qui s'y trouvent prodigués, ne compensent pas suffisamment ce qu'on pourrait désirer dans ces aperçus sous le rapport de la franchise et de l'originalité.

A. M.

---

---

## LITTÉRATURE.

---

ÉPÎTRE SUR L'ESPRIT ET L'AVEUGLEMENT DU SIÈCLE, par  
*madame la princesse* CONSTANCE DE SALM (1).

La poésie n'est jamais plus justement appelée *la langue des dieux*, que lorsqu'elle sait parler aux hommes, et leur faire connaître, avec le double empire de la raison et des beaux vers, les devoirs qui se mêlent à leurs droits, et les intérêts nés de leurs besoins.

On a souvent fait sur nos petits théâtres des *revues* légères des modes et des ridicules d'une année : voici une *revue*, où plutôt un tableau rapide, énergique et sombre de trente ans de gloire et de malheur. Dans le vaudeville, on cherchait à faire rire ; dans cette épître, les peuples et les rois sont appelés à réfléchir.

Un siècle raisonneur exige des poètes autre chose que des rimes heureuses, une coupe facile et des sons harmonieux. Aujourd'hui, dans tout ouvrage on examine le sujet, le but, l'exécution ; et si sous aucun de ces rapports l'esprit n'est satisfait, il se laisse peu éblouir par l'éclat et peu charmer par la facture élégante des vers. Ainsi, la poésie est ramenée à son antique origine, où elle gardait le dépôt de la religion et de la morale, de l'histoire et de la législation des peuples. Mais, riche maintenant des lumières de tous les âges, moins sèchement didactique, plus ornée de la noblesse du style et de la pensée, elle peut à la fois mieux plaire et instruire davantage.

Il est peu de poètes qui soient aussi penseurs, qui mettent dans leurs vers plus de force et plus de précision que le cé-

---

(1) Paris, 1828; Firmin Didot, père et fils, rue Jacob, n° 24; Ponthieu, au Palais-Royal. In-8° de 19 pages; prix, 1 fr.

lèbre auteur de l'*Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle*. Rare et remarquable à toutes les époques et dans tous les hommes, ce genre de talent, le plus utile et le plus durable, peut étonner surtout dans une femme, dont la muse, tendre dans la romance, passionnée dans *Sapho*, légère et gracieuse dans *le bouton de rose*, s'élève à la hauteur philosophique et se montre émule d'Horace et de Pope dans ses *épîtres* et dans ses *discours*. Là, le raisonnement est embelli des couleurs de la poésie, et une pressante dialectique offre un grand mérite de style, d'images, et de ces vers assez heureusement trouvés pour paraître de l'inspiration.

Aucune muse française n'a mieux réussi à faire tomber le préjugé répandu sur l'infériorité des femmes auteurs, et n'a mieux absous d'avance, par un talent depuis long-tems reconnu, la critique du reproche de sacrifier dans l'éloge, à une courtoisie galante, l'austère vérité.

Dans l'*Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle*, ce n'est point l'indignation qui a fait les vers, c'est un sentiment plus noble et non moins pénétrant, l'émotion douloureuse et pénible d'une âme élevée, qui, après avoir vu la gloire et les crimes, les lumières et les erreurs des derniers tems, aperçoit l'avenir menaçant que semblent préparer à la France et au monde l'aveuglement de ceux qui gouvernent, et l'inquiétude des peuples qui se trouvent mal gouvernés. Toute la raison de l'*Épître* se trouve dans ces deux vers choisis pour épigraphe, et qui devraient être inscrits en gros caractères dans les salles de conseil de tous les rois :

N'allons-nous pas toujours où nous devons aller ?

Dans la marche des tems pouvons-nous reculer ?

Les seuls vrais amis des gouvernemens, les plus fermes soutiens des monarchies sont ceux qui, sachant voir et dire la vérité, assignent les causes des tempêtes politiques dans le désaccord des États et de leurs chefs, et montrent comme seuls moyens de conjurer les orages, l'alliance difficile mais nécessaire du trône et des libertés publiques.

Tout est instruction ou leçon dans les vers de madame de Salm; c'est seulement dans son *Avant-propos* qu'elle n'apprend rien à ses lecteurs, lorsqu'elle croit devoir leur rappeler ce qu'ils savent bien : qu'*étrangère à tout esprit de parti et aux petites considérations particulières, elle n'a jamais été inspirée que par l'amour de la justice et le désir de bien faire.* C'est là une vérité dont sa vie rendrait le même témoignage que tout ce qu'elle a écrit; et c'est aussi un éloge honorable et doux qu'il est trop rarement permis de pouvoir se donner.

Madame la princesse de Salm caractérise ainsi l'ensemble et les résultats de la révolution; les contemporains qui l'ont traversée

... Ont vu des excès dont a frémi la terre,  
 Les crimes des partis, les horreurs de la guerre,  
 Des nations en deuil la secrète fureur,  
 Et vingt peuples ligués contre un peuple vainqueur.  
 Mais, dans ce grand chaos, l'esprit philosophique  
 Fondait les lois, les mœurs, le bonheur domestique;  
 Les âmes s'élevaient; l'œil croyait voir jaillir  
 Des malheurs du présent l'éclat de l'avenir.  
 L'espérance était là, soutenant le courage;  
 Même au sein du désordre, on agissait en sage:  
 Si la raison marchait d'un pas mal assuré,  
 Le principe, le but restait toujours sacré,  
 Et chacun, dans ses maux, s'y rattachant sans cesse,  
 Semblait livrer le reste à l'humaine faiblesse.

En opposition, ou plutôt en pendant de ce tableau, esquissé largement et avec vérité, l'auteur peint l'état de la France depuis le rétablissement de la paix :

Que voit-on aujourd'hui? tous les espoirs déçus,  
 Tous les désirs outrés, tous les liens rompus;  
 Les projets insensés, l'intrigue, l'imprudence  
 Tenant lieu de grandeur, de gloire, de puissance;  
 Les destins de chacun confiés au hasard;  
 La lumière partout, le calme nulle part;

Les hommes, étonnés des malheurs qu'ils font naître,  
 Ne sachant ce qu'ils sont, ni ce qu'ils peuvent être;  
 Incertains dans leurs droits, leurs craintes, leurs désirs;  
 Et le mot de patrie, et les grands souvenirs,  
 Et le juste besoin d'un repos légitime,  
 Transformés en erreur et quelquefois en crime.

Ce second tableau est encore plus énergiquement peint que le premier, et ne sera pas trouvé moins affligeant. On regrette presque d'être obligé de louer l'habile pinceau qui a su le rendre si terrible et si ressemblant; car c'est avec trop de raison que le peintre s'écrie :

L'aveuglement nous frappe et nous égare tous.

Il croît à chaque instant, plane sur l'Europe, et semble être  
*l'esprit du siècle* :

Là, frappant la raison, il isole à la fois  
 Les rois de leurs sujets, les sujets de leurs rois...  
 Là, pour semer la haine et la désunion,  
 Il prend les traits sacrés de la Religion;  
 Il entoure le trône où siège la clémence;  
 Il fait d'un Dieu de paix un moyen de vengeance;  
 Asservissant le faible, il irrite le fort;  
 Il fait frémir le sage, et d'effort en effort,  
 Chaque jour s'avancant vers un but qu'on ignore,  
 Même s'il n'agit pas, il épouvante encore.

Le poète décrit son déplorable empire dans la Péninsule,  
 dans d'autres contrées,

Et d'une nation, de son siècle l'honneur,  
 Il fait un peuple ingrat, sans pitié, sans pudeur,  
 Troublant chez ses voisins, refusant à ses frères  
 La liberté qu'il vend aux rives étrangères.

Ce serait une histoire utile aux hommes que celle où l'on établirait, par la série des événemens et par l'examen attentif des causes qui les ont produits, que, depuis quarante ans, c'est *la peur* qui a tout fait, les coalitions et les guerres, les

réactions et les fureurs des partis, les crimes et les malheurs de l'Europe. Enfant de *la peur*, *l'aveuglement* a fait croire tout facile, tout possible du moins, et nous semblons approcher de cette époque où

Tout, jusqu'à ce repos, précurseur de l'orage,  
De grands événemens semble être le présage.

L'aveuglement qui perdit Napoléon est retracé avec une noble et courageuse énergie. Le poète ne sait point insulter au malheur, ni déshériter un homme qui fit de grandes fautes, de l'immense part de gloire que les siècles lui conserveront. Après le désastre de l'armée française en Russie, causé par l'aveuglement de son chef, un autre aveuglement le porte à se livrer lui-même au gouvernement anglais.

Sur un rocher désert on enchaîne sa vie,  
On impose à sa gloire une longue agonie;  
On proclame l'honneur, l'humanité, les droits,  
Et l'outrage poursuit le prisonnier des rois.  
Il meurt; mais ses pensers qu'un grand désir anime,  
Ont traversé les mers, et reconquis l'estime.  
Si l'homme a succombé, le génie est debout :  
On le voit, on l'écoute, on le plaint, on l'absout ;  
Il meurt, privé d'appui, de secours, et d'air même,  
Celui qui tant de fois donna le diadème !  
Il meurt!... mais en léguant, dans un juste transport,  
*A ses persécuteurs l'opprobre de sa mort;*  
Et de ce grand décret les termes redoutables  
Sont écrits par l'histoire en traits ineffaçables.

La chute de ce colosse qui pesait sur le monde aurait dû servir de leçon aux vainqueurs :

Des leçons!... en est-il pour la faiblesse humaine ?  
Le superbe est tombé : la grandeur souveraine,  
En proscrivant son nom, se partage à la fois  
Ses erreurs, ses États, ses passions, ses droits.  
Il asservissait l'homme : on le vend, on le donne.  
Pour augmenter encor l'éclat de la couronne,

Partout l'ambition le menait aux combats :  
 Nul ne trouve assez grands ses peuples , ses États.  
 Par ses armes , dit-on , il dévastait la terre :  
 Tout homme naît soldat , tout est prêt pour la guerre ;  
 Et chacun , du repos en secret tourmenté ,  
 Semble avoir oublié le sang qu'il a coûté.

C'est bien encore là de l'*aveuglement* ; mais ce tableau sinistre  
 semble tracé pour la postérité.

L'auteur peint aussi , dans les malheurs héroïques de la  
 Grèce , la triste politique des rois chrétiens restés , pendant  
 six ans ,

Impassibles témoins de cette vaste horreur.

Enfin , leur aveuglement semble se dissiper :

Pour la cause sacrée on s'agite , on s'enflamme ;  
 La politique enfin s'arme pour le malheur ;  
 Mais quel œil peut percer sa vaste profondeur ?

lorsque la marine ottomane a été anéantie dans la bataille  
 de Navarin ; lorsque la délivrance de la Grèce paraît im-  
 médiate et certaine :

Aux ordres du vaincu , l'on s'arrête , on balance.  
 Mille intérêts divers semblent se disputer  
 Ce reste de héros que l'œil pourrait compter.  
 Tandis qu'en leur faveur la force délibère ,  
 Le fer , le feu , l'erreur , achèvent leur misère ;  
 Et quand ces grands secours , si long-tems attendus ,  
 Auront sauvé la Grèce , elle ne sera plus.

En examinant la marche peu ordinaire des événemens ,  
 et le chaos de la politique moderne , madame de Salm ne peut  
 leur assigner une cause morale , et les explique autrement.

Osons le dire : Tout et commence et s'achève ;  
 Le tems du chêne altier vient altérer la sève ;  
 Le fruit mûri tombé n'offre à notre regard  
 Que le germe des fruits qui renaîtront plus tard.

L'homme même, des ans quand il subit l'outrage,  
 Voit dans ses fils grandis reparaitre un autre âge :  
 Pourquoi les nations, les peuples, les états,  
 Dans ce cercle éternel ne tourneraient-ils pas ?

Après ces hautes considérations, le poète philosophe jette un regard sur les hommes, sur le tems, et s'écrie :

Ne toucherions-nous pas à ce moment suprême  
 Où tout se décompose et s'éteint de soi-même ?  
 Et pourquoi nos excès, nos troubles, nos fureurs  
 N'en paraîtraient-ils pas les grands avant-coureurs ?

Le spectacle qu'offre la société n'affaiblit point ces tristes sentimens.

Que d'éléments divers, se heurtant au hasard,  
 De ses droits détruisant la force et la balance,  
 Jusque dans ses grandeurs montrent sa décadence !  
 Vois l'orgueil, l'intérêt envahir tous les cœurs ;  
 Le mépris, le dégoût et la soif des grandeurs ;  
 Poussé par un transport dont il n'est pas le maître,  
 Le plus sage pressé de jouir, de paraître,  
 D'agir, de s'avancer, et dans sa folle ardeur,  
 Regretter le moment qu'il consacre au bonheur.  
 Vois la jeunesse ardente, avant le tems mûrie,  
 Avant le tems superbe, avant le tems finie ;  
 Le voyageur partout quittant parens, amis,  
 Ou se croyant esclave au sein de son pays ;  
 Près du progrès des arts, des talens, des lumières,  
 Qui de l'esprit humain reculent les barrières,  
 Vois l'homme, du pouvoir misérable instrument,  
 L'ignorance grossière et le vil sentiment.  
 Près du noble discours vois le pamphlet infâme  
 Prodiguer au hasard ou la honte ou le blâme ;  
 Et la notice informe où tout est confondu,  
 Où la vie est jugée avant qu'on ait vécu ;  
 Et l'écrit exhumé sous le nom de mémoires,  
 Des erreurs d'un instant scandaleuses histoires,  
 Vendant au poids de l'or l'honneur du citoyen.

Ce tableau de l'état actuel de la société est sans doute fait



pour effrayer; mais, à quelques nuances près, il eût pu paraître ressemblant dans d'autres tems où de grands moralistes le présentèrent aussi comme un symptôme, heureusement non infallible, d'une prochaine dissolution. Cette réflexion pourra-t-elle s'appliquer aussi au développement et à l'ensemble sinistre de tout le tableau?

Levant les yeux plus haut, vois cette grande lutte  
De l'ordre social faisant craindre la chute :  
Chacun jugeant le mal que semblent ne pas voir  
Ceux que seuls il menace, et qui n'ont qu'à vouloir.

Le poète signale l'ambition et la faiblesse de ces hommes d'état qu'il voit

D'emprunts toujours croissans nourrir le fol espoir,  
Et faire d'un banquier le soutien du pouvoir.

Il représente les défenseurs des libertés publiques *exposés à l'offense*,

Montrant avec douleur à l'univers surpris  
Ce que coûte chez nous l'amour de son pays.

Et revenant encore *au désordre immense* de la société,

Des nœuds les plus sacrés vois les cœurs s'affranchir,  
Le calcul ou l'ennui se mêler au plaisir.  
L'amour même, l'amour (Dieu ! qui pourrait le croire ?)  
Devenir du bonheur l'inutile accessoire ;  
Et l'homme, n'écoutant qu'une aveugle fureur,  
Dévoré, poursuivi par l'instinct du malheur,  
Sans pitié, sans besoin, quelquefois sans colère,  
Par des crimes nouveaux épouvanter la terre !

Après avoir si bien observé les sommités, le centre et les bases de l'état social, M<sup>me</sup> la princesse de Salm semble avoir raison de beaucoup craindre, d'espérer peu; mais elle se soumet en sage, et attend philosophiquement l'avenir.

Quels que soient nos tourmens, nos troubles, nos misères ;  
De l'obscur avenir quels que soient les mystères,

N'allons-nous pas toujours où nous devons aller ?  
 Dans la marche des tems pouvons-nous reculer ?  
 Non, aux ordres du sort soumettons-nous eu sages,  
 Et subissons ce siècle et d'excès et d'outrages ;  
 Ce siècle dont la gloire égale les douleurs ;  
 Ce siècle où tout est grand, les clartés, les erreurs,  
 Et qui, malgré ses maux, qu'à peine on pourra croire,  
 Restera la lumière et l'orgueil de l'histoire.

Comme la critique peut toujours trouver à reprendre dans les meilleurs ouvrages, il lui serait aisé de remarquer plusieurs rimes faibles dans cette *Épître* ; mais c'est moins dans ses vers un défaut que le poète ignore, qu'un système raisonné. Son *Discours sur la rime*, où d'ailleurs toutes les rimes sont d'une grande richesse, explique pourquoi M<sup>me</sup> de Salm est peu touchée de ce genre de beauté ; elle dit des poètes qui se sont trop asservis aux sévères lois du Parnasse français :

Mais nous ne savons pas ce qu'à leur beau génie  
 A coûté quelquefois cette vaine manie ;  
 Le tems qu'ils ont perdu, le mot grand et hardi  
 Que, pour mieux le rimer, ils ont abâtardi...  
 Qu'est-ce donc que la rime ? une chaîne légère  
 Que s'impose l'esprit, que l'école exagère, etc.

Cela est vrai ; mais il est un milieu entre l'exagération et le relâchement, et le soin que plusieurs des jeunes poètes contemporains mettent à rimer *richement* nous rend aussi plus exigeans.

L'*Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle* restera comme un cachet de l'époque. Ce qui frappe, ce qui attache dans cet ouvrage, ce n'est pas seulement une poésie noble, pure dans l'expression, facile dans les tours, élégante dans sa gravité : c'est aussi une haute philosophie, une politique qui est moins toute de sentiment que toute de raison : en lisant, on est persuadé ; quand on achève de lire, on est convaincu.

VILLENAYE.

## BEAUX-ARTS.

SAPHO. *Recueil de compositions dessinées par GIRODET, et gravées par M. CHATILLON, son élève; avec une NOTICE sur la vie et les ouvrages de Sapho, par M. P. A. COUPIN (1).*

Chaque jour les portefeuilles de Girodet, long-tems dérobés aux amis des arts, laissent échapper quelque nouveau chef-d'œuvre. Après avoir puisé tant de sujets dans Homère, Eschyle, Anacréon, Ovide, Virgile, cet homme de génie ne pouvait négliger ni les chants de Sapho, ni la vie de cette femme passionnée que l'amour n'inspirait qu'en la dominant. C'est son œuvre tout entier, ou plutôt, c'est son histoire, telle que nous pouvons aujourd'hui la connaître, que le crayon de ce peintre a retracée dans une suite de seize compositions où brillent également son imagination et son goût. L'artiste qui fait hommage de cette collection au public est M. Chatillon, le même qui avait déjà gravé les dessins dont son maître a orné les *Odes d'Anaéréon*, et que nous avons vu se placer si dignement parmi les rejetons de cette école à qui nous devons aussi les gravures du *Virgile* et des *Amours des Dieux*.

Les odes de Sapho n'offrant l'idée que d'un bien petit nombre de scènes pittoresques, le peintre a dû agrandir son sujet en puisant, dans les fragmens des pièces de Sapho que nous ne possédons plus, tous les traits historiques propres à multiplier les situations. Presque tous ces fragmens figurent successivement dans un cadre ingénieux. Girodet avait conçu l'idée d'un petit poëme où il aurait retracé cette suite d'aventures, et auquel se

---

(1) Paris, 1827; Chaillon-Potrelle, marchand de gravures, rue Saint-Honoré, n° 140; Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, n° 6. Première et seconde livraisons, renfermant seize planches, et formant l'ouvrage complet. Grand in-4°. Prix de chaque livraison, 16 fr., et en papier de Chine, 26 fr.

seraient adaptées ses compositions pittoresques. Son esprit inventif concevait trop de projets pour pouvoir les accomplir tous : il ne nous a laissé de cet ouvrage qu'un petit nombre de vers à peine suffisans pour faire connaître sa pensée ; mais , heureusement les dessins se trouvaient tous exécutés à sa mort.

Il s'empare de Sapho dès l'âge où Vénus l'a rendue capable de ressentir les impressions de l'amour , et il la conduit jusqu'à sa fin volontaire. Rien de moins certain que ce dernier événement , quoique différens auteurs anciens l'aient raconté comme un fait positif , et que Bayle , Barthélemy et d'autres écrivains modernes y aient donné leur assentiment. Dans sa savante dissertation sur Sapho , M. Volger paraît y ajouter foi. Wolf , dans sa vie de Sapho , n'élève de doutes que sur l'âge où elle aurait éprouvé cette frénésie amoureuse. Visconti , au contraire , dans son *Iconographie* , réfute victorieusement cette opinion. Un connaisseur qui avait formé dernièrement une riche collection d'antiquités , et que la mort vient de nous enlever , M. Allier de Hauteroche (1) , est allé plus loin. Ayant eu le bonheur de rencontrer une médaille qui porte d'un côté la tête de Commode , et de l'autre , une tête de femme , avec la double inscription , SAPHO ERESIÏON , *Sapho des Érésiens* , il s'est persuadé que cette Sapho est la courtisane native d'Érésos , qui paraît avoir fleuri 350 ans environ avant notre ère , et il a conclu de ce fait que c'est cette seconde Sapho qui s'est précipitée du rocher de Leucade par amour pour Phaon (*Biograph. univ.* , art. *Sapho d'Érésos.* ) Les preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion sont bien peu solides ; car les habitans d'Érésos , contemporains de l'empereur Commode , pouvaient difficilement conserver un souvenir assez présent d'une courtisane , morte cinq cents ans auparavant , pour consacrer son effigie sur leur monnaie , tandis qu'ils devaient très-naturellement décerner cet honneur à la célèbre Sapho de Mytilène , qui leur appartenait aussi , puisqu'elle était née , comme Sapho la courtisane , dans l'île de Lesbos , où la ville d'Érésos était située. Il est encore

---

(1) Voyez *Rev. Enc.* , t. xxxvi , pag. 837.

possible que Sapho de Mytilène eût habité Érésos pendant les troubles de sa patrie, et que cette dernière ville se l'appropriât par cette seule raison. Mais ce qui demeure prouvé par ces diverses recherches, c'est que Sapho de Mytilène, Sapho appelée la dixième muse, à laquelle l'antiquité accorda pour son talent poétique des éloges si unanimes, Sapho enfin de qui Platon et Soerate ont admiré *la beauté*, voulant parler sans doute de celle de son esprit, n'a nullement fait le saut de Leucade; qu'elle a vécu au moins cinquante ans; qu'elle a même obtenu un tombeau au sein de Mytilène, sa patrie; et que, soit dans les médailles de cette ville anciennement connues, quoiqu'elles ne portent pas son nom, soit dans celle de la ville d'Érésos où son nom est gravé, elle a très-probablement obtenu l'honneur de ce culte *monétaire* que la Grèce réserva pendant si longtemps pour ses seules divinités.

Toutefois, l'autorité de Ménandre, de Strabon, de Stace, d'Ausone, celle d'Ovide surtout, devaient suffire à un artiste habitué à se nourrir de la lecture des poètes. Girodet peint la Sapho d'Ovide, dépérissant, mourant pour un amant infidèle, mais avec cette différence que le poète l'a représentée telle qu'elle était réellement, petite, très-brune, déjà dans l'âge mûr, dénuée en un mot de toute beauté, lorsqu'on suppose qu'elle aimait Phaon, et que l'artiste, au contraire, nous la montre jeune, élégante dans sa taille, parée, suivant l'expression d'Ovide, de toutes les grâces que son esprit semblait prêter à ses formes extérieures :

*At me cum legeres, etiam formosa videbar.*

Il commence ses tableaux au moment où la mère de Sapho se plaint de ce qu'elle ne s'applique plus à tisser ses toiles et veut lui persuader d'accepter un époux. Déjà sous la main de Vénus, comme elle le dit elle-même, la jeune fille, toute pré-occupée, entend à peine ce discours :

*Dulcis mater, non possum texere telam,  
Amore victa pueri, per acrem Venerem;*

et dans le fond du tableau, au travers d'une porte, se laisse

apercevoir l'amant, inquiet de connaître l'effet de la remontrance maternelle. C'est le sujet de la première composition.

Un tel début semblerait annoncer une histoire licencieuse; mais, habile à peindre les mœurs, l'artiste n'est pas moins soigneux de les respecter. Ce beau jeune homme est indubitablement *Cercola*, que l'hymen va bientôt unir avec Sapho. Vainement, dans un tableau suivant, Scamandronyme et Cléis, son épouse, commandent à leur enfant d'accepter le mari dont ils ont fait choix; elle a fait aussi le sien, et rien ne peut la faire changer. L'amour la comble de ses faveurs dans un songe voluptueux.

*Dormivi in somnis unâ cum Cypride;*

et elle s'unit enfin à l'heureux *Cercola*.

Comme elle ne saurait aimer à demi, Sapho brûle pour lui d'une vive ardeur. Assise à ses côtés, laissant échapper sa lyre de ses mains, elle s'abandonne aux charmes que lui fait éprouver son regard :

*Stes corâm, amice, et oculorum expande gratiam.*

Heureuse avec son époux, elle se livre aux brillantes inspirations de son génie. Elle relève le courage d'un poète; elle trace l'épithaphe du pêcheur *Pélagon*, et celle de la belle *Tîmas*, que ses compagnes ont honorée en déposant leurs cheveux sur son tombeau.

On la voit ensuite, devenue veuve, brûler pour le beau Phaon. Encore incertaine d'être aimée, elle s'agite sur sa couche, gémit, invoque le dieu qui la tourmente. Girodet plaçait en cet endroit de son poème ces vers où Sapho semble avoir peint elle-même sa situation :

*Jam pulchra quidem Diana, etc.*

La nuit avance sa carrière ;  
L'heure propice au doux mystère  
Fuit et s'écoule sans retour ;  
Bientôt va renaître le jour,  
Et je veille encor solitaire ,  
Sans amant , mais avec l'amour.

Pour se rendre Vénus favorable, Sapho apporte des offrandes dans le temple de cette déesse. Ses prières sont enfin exaucées. Adorée de son amant, elle est heureuse, et dans deux tableaux qui peignent toute sa passion se trouvent exprimés ces deux vers :

Je ne saurais trouver de langue ni de voix ;

.....  
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

La poésie de Despréaux n'a pas mieux rendu la chaleur du poëme original, que n'a fait le crayon du peintre.

La jalousie vient ensuite troubler cette amante dévouée. En présence d'une indigne rivale, elle reproche à Phaon son inconstance et son mauvais goût. Ses paroles comme sa grâce demeurent sans effet. Accablée alors par sa douleur, elle implore de nouveau le secours de sa protectrice : la déesse lui apparaît, et l'encourage par de trompeuses espérances. L'artiste a reproduit ici toutes les images peintes par Sapho elle-même dans son hymne à Vénus. Enfin Sapho, réduite au désespoir, monte sur le rocher de Leucade, s'assied pour chanter encore quelque hymne à la mère de l'Amour, se précipite et disparaît dans les ondes.

En retraçant les sujets de ces différens dessins, à peine pouvons-nous indiquer une partie des sentimens qu'ils expriment. C'est dans les gravures elles-mêmes qu'il faut juger l'artiste, et voir combien il s'est approché de son célèbre original: Plein de verve et de sentiment; grandiose quand son sujet veut de grandes images; toujours ingénieux et expressif dans la composition, toujours élégant et pur dans les formes, toujours spirituel et gracieux dans l'ajustement de ses figures; noble, fin, galant jusque dans les moindres détails, Girodet avait reçu de la nature tous les talens propres à reproduire le génie de l'antiquité. Il a peint Sapho avec autant de fidélité qu'il a représenté Virgile et Anacréon. Il est des limites que la peinture ne saurait franchir; aussi, quand un poëte et un peintre, quel qu'il soit, se trouvent en concurrence, celui-ci, malgré son

talent, laisse-t-il souvent regretter une multitude de beautés qu'il a senties, mais que son art ne lui permettait pas de rendre. Comment exprimer toujours, en effet, les images qui se succèdent, les sentimens qui se pressent dans les odes de la poëtesse de Mytilène? Girodet s'est trouvé arrêté là où sont posées les bornes de la peinture.

Les fragmens de poésie qu'il avait composés, laissant dans l'enchaînement des faits de grandes lacunes, un homme de lettres a dû se charger de les remplir. Ce travail renferme une vie abrégée de Sapho, une discussion peu étendue, mais suffisante, sur ses ouvrages, sur la nature et l'époque de sa mort. Tous les morceaux de poésie de Girodet s'y trouvent heureusement encadrés. De l'élégance et de la brièveté, c'est là le mérite où devait aspirer l'auteur; il y est parvenu. Ce littérateur est M. A. COUPIN, à qui nous devons des *Notices historiques sur Denon, Girodet, David*, écrites avec le sentiment et la connaissance des arts (1).

Sans doute, les amateurs du bon goût s'empresseront d'enrichir leurs bibliothèques du nouvel œuvre de Girodet dont nous venons de leur offrir l'analyse. Les admirateurs des chefs-d'œuvre de la Grèce ne sauraient négliger un artiste dont le dessin est si noble et si épuré. Puisse sa collection des sujets de *Sapho*, son *Anacréon*, son *Virgile*, son *Endymion*, son *Hippocrate*, ainsi que les ouvrages des autres maîtres, ses émules, qui ont ramené parmi nous la simplicité et la grandeur antiques, maintenir chez nos jeunes artistes l'amour de l'étude, et opposer une digue insurmontable à l'esprit de licence qui déjà semble se manifester dans la peinture!

ÉMÉRIC-DAVID, *membre de l'Institut.*

---

(1) Voyez *Rev. Enc.* ( *Notice sur Denon* ), t. xxvii, pag. 30; ( *sur Girodet* ), t. xxxv, pag. 336; ( *sur David* ), t. xxxiv, pag. 34, 536.



---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

##### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

##### ÉTATS-UNIS.

1. — \* *Analysis of the character of Napoleon, etc.* — Analyse du caractère de Napoléon Bonaparte, par W. E. CHANNING. Boston, 1827; réimprimé à Londres, 1828. In-8° de 48 pages.

Cet opuscule, imprimé d'abord à Boston, et dont on vient de publier une nouvelle édition à Londres, renferme quelques erreurs, comme presque tous les écrits publiés dans les pays étrangers, sur la révolution française. L'auteur croit que l'exaltation de Bonaparte au trône impérial obtint les suffrages de la France entière; or, on sait comment l'intrigue obtient, multiplie et compte les votes. Il croit que, dans les grands corps de l'état, Carnot fut le seul qui vota contre l'*impérialité*; il ignore qu'au Sénat, il y eut aussi contre Bonaparte plusieurs votes négatifs, et que deux des sénateurs avaient déjà précédemment adressé au sénat leur vote d'opposition sur ce sujet. Il croit ou paraît croire que Bonaparte a ouvert les églises et rétabli le culte, tandis qu'il est prouvé que, plusieurs années même avant qu'il fût consul, *plus de trente-deux mille églises étaient ouvertes au culte* en France, par le zèle actif du clergé assermenté, sous le directoire exécutif. Mais, peut-on reprocher ces erreurs à l'écrivain américain, lorsqu'au milieu de la France, des adulateurs, évêques, prêtres, magistrats ou préfets, ont répété les mêmes mensonges, et quand tous les jours, au milieu de Paris, on imprime les impostures les plus grossières sur la révolution? Après ces remarques critiques sur l'écrit de M. Channing, hâtons-nous d'ajouter que cet opuscule est tracé de main de maître; ses réflexions sur l'énormité

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (\*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

des crimes politiques sont excellentes; et il est surprenant qu'on ne l'ait pas encore traduit dans notre langue. G.

2. — *Account of the dinner given to professor LIST, etc.* — Détail de ce qui s'est passé au dîner offert au professeur LIST par la Société de Pensylvanie pour l'encouragement des manufactures et des arts mécaniques, à l'Hôtel-de-Ville de Philadelphie, le 3 novembre 1827. Philadelphie. In-8° de 15 pages.

Un dîner de cérémonie n'est pas un cabinet d'études, ni un laboratoire : ni le tems, ni le lieu ne sont propres aux méditations qui préparent les découvertes, et la relation de ce dîner, brochure de quinze pages, dont quatre sont remplies par une énumération de *toasts*, peut-elle fournir quelques matériaux pour l'instruction, ou pour l'histoire des sciences? Celle-ci fait voir qu'il ne faut juger d'un écrit, ni par son titre, ni par la grosseur du volume : examinons-la.

Quelques-uns des *toasts* sont caractéristiques et peignent mieux une nation que les prétendus portraits que certains voyageurs en ont tracés. Ainsi, par exemple, un galant français aurait porté celui-ci : Aux dames; et il aurait ajouté une phrase aimable, spirituelle; l'Américain se lève et dit : A nos mères, à nos épouses, à nos sœurs, à nos filles! la plus précieuse de nos possessions, le bonheur de nos familles! le premier est un homme du monde; l'autre est l'homme tel qu'il doit être.

Le professeur List fut salué par ce toast : « A notre hôte ! il est venu dans notre pays avec un passeport signé LAFAYETTE, et ses écrits sur l'économie politique; il était sûr de recevoir l'accueil le plus amical. » La réponse du professeur fut un discours inséré dans cette brochure. Ce discours où les doctrines d'économie politique et les écrivains sur cette science sont jugés très-sévèrement, mérite spécialement l'attention des Français : on en jugera par les extraits suivans.

« M. SAX est très-populaire parmi les libéraux de la France ; voici pourquoi : il blâme fortement, et avec courage, la prodigalité du gouvernement; il recommande l'économie, censure impitoyablement les vices de l'administration. Il est donc placé au premier rang parmi les défenseurs des opinions libérales, et il en mérite cette distinction. Quant à sa théorie du *laissez faire*, utopie fort innocente, on sait qu'elle est la base du système pseudocosmopolite de l'école d'Adam Smith. Comme il dispose des sociétés et des journaux de Paris, il exerce en France une sorte de despotisme littéraire, de même que M. Cooper domine par des moyens semblables de ce côté de l'océan Atlantique; l'un et l'autre, à l'imitation du

grand maître Adam Smith qui n'hésite point à traiter de *principes vulgaires, d'opinions popularisées*, tout ce qui s'écarte de ses propres opinions, et ne voit dans ses adversaires que des charlatans ou des sots. Si mon livre arrive un jour dans le beau pays de la France, je prévois ce que l'on en pensera, ainsi que de son auteur; mais j'en serai dédommagé ailleurs...

« M. DE SAINT-CRICQ, directeur actuel du commerce, n'est pas, à beaucoup près, aussi libéral que M. Say, mais beaucoup plus habile dans l'art de faire prospérer le commerce et l'industrie; et il ne s'occupe pas plus des principes cosmopolites de l'écrivain que de la république de Platon. Il marche à peu près sur la même ligne que l'Anglais Huskisson...

« La théorie de laissez faire ne subsistera pas long-tems en France, depuis que le célèbre fondateur d'écoles, *Charles DUPIN*, a publié sa *Situation progressive des forces de la France*. Cet excellent ouvrage ne me fut communiqué qu'après l'impression de mes lettres, et en le lisant, je fus frappé de la conformité de mes principes avec ceux de M. Dupin... ».

Si nous entreprenions de multiplier les citations, afin de faire sentir la liaison des faits et des idées de l'orateur, il faudrait transcrire tout le discours: ce que nous en avons rapporté suffit pour exciter la curiosité de nos compatriotes; il ne serait pas hors de propos de traduire cette brochure. N.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

3. — \**Laws of physiology.* — Lois de la physiologie, traduites de l'italien du D<sup>r</sup> B. MOJON, professeur à l'université de Gènes, etc.; par G. R. SKENE. Londres, 1827. In-8°.

Cet ouvrage a obtenu l'approbation d'un grand nombre de savans médecins de divers pays; traduit en français par M. MICHEL, et en espagnol par M. ORTEGA, il vient de l'être en anglais par M. SKENE qui l'a enrichi de notes utiles et d'additions importantes. Quoiqu'il soit difficile d'établir les lois d'après lesquelles se passent les phénomènes de la vie, cependant il est des conditions organiques qui servent de base à la physiologie, et qu'on peut classer avec méthode et certitude. D'ailleurs, plus une science a été obscurcie par des erreurs, plus il est nécessaire de bien établir les faits et d'enregistrer exactement les vérités qui doivent mener à de nouvelles découvertes. M. Mojon a exécuté cette espèce d'inven-

taire de la science physiologique; et, en traçant la limite du connu et de l'inconnu, il a contribué à diriger les recherches des savans vers les points encore incertains ou mal observés. Nous ne pouvons que donner un aperçu de cet ouvrage, qui est lui-même un aperçu aphoristique de la physiologie. Voici la classification que l'auteur a suivie :

1° Fonctions qui appartiennent à la vie animale et qui embrassent la sensibilité générale, la sensibilité propre aux organes des sens, la sensibilité propre à l'intelligence, les mouvemens volontaires et la voix; 2° les fonctions de la vie organique, qui sont la digestion, la circulation, la respiration, l'absorption et l'exhalation, les sécrétions, la nutrition, la colorification; 3° les fonctions propres à la génération.

C'est dans cet ordre que M. Mojon a établi les lois qui appartiennent à ces divers phénomènes. Le traducteur anglais, M. Skene, a été souvent obligé de changer ou de modifier certains principes que des observations récentes ont fait reconnaître faux ou hypothétiques : aussi cet ouvrage est parfaitement au niveau des connaissances physiologiques, qui, grâce à l'impulsion donnée par M. MAGENDIE en France, par MECKEL en Allemagne, par Ch. BELL en Angleterre, ont acquis une grande extension et une certitude presque mathématique.

Amédée DUPAU, D. M.

4. — \* *Journal of a residence and tour in Mexico, etc.* — Journal d'un voyage et d'un séjour dans le Mexique, pendant l'année 1826; par le capitaine LYON, de la marine royale, membre de la *Société royale, etc.* Londres, 1828; Murray. 2 vol. in-8°; prix, 16 sh.

5. — \* *Mexican illustrations, etc.* — Renseignemens sur le Mexique, ou suite d'observations fondées sur des faits et indiquant l'état actuel de la société, des mœurs, de la religion, etc., dans la république mexicaine; par Mark BEAUFY, ex-officier. Londres, 1828; Carpenter. In-8° de 310 pag., avec une carte et quelques planches. Prix, 10 ch. 6 sh.

L'ouvrage du capitaine LYON est un des plus intéressans que nous ayons lus sur le Mexique. Il contient des observations sages, souvent profondes, sur les destinées futures d'un peuple à demi sauvage, et qui a commencé sa carrière politique à peu près comme les nations policées du vieux continent finiront la leur. Quelque dégoût que puissent souvent inspirer les mœurs grossières de la nation mexicaine, son amour effréné pour le jeu, son apathie, son stupide fanatisme, son oubli des lois, on ne doit pas perdre de vue que ce peuple, démoralisé par trois siècles d'une soumission aveugle au joug abrutissant

de l'Espagne, avait néanmoins conservé assez d'énergie pour chasser ses cruels oppresseurs du sol de la patrie. L'Évangile a dit qu'on doit beaucoup pardonner à ceux qui ont beaucoup aimé ; nous pouvons dire aussi nous, Français du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'on doit oublier les torts d'une nation qui a su briser ses fers et qui veut être libre. La liberté épure toujours les mœurs : aussi ne doutons-nous pas que le Mexicain, jusqu'ici esclave des pratiques ridicules d'une dévotion puérile, ne parvienne, dans une ou deux générations, à occuper une place distinguée dans l'échelle politique des peuples. Il y a une chose vraiment remarquable dans le caractère des prêtres mexicains ; c'est que, bien qu'ils soient peut-être aussi fanatiques que les prêtres espagnols, ils n'ont pas moins fait éclater dans la guerre de l'indépendance un grand esprit de liberté, et agi avec un patriotisme plus éclairé que celui que montrèrent les moines de la Péninsule. On sait que ce sont deux prêtres mexicains, *Hidalgo* et *Morelos*, qui appelèrent les premiers les Mexicains à la liberté. On doit donc espérer que le clergé séculier achèvera la tâche commencée par les deux illustres martyrs sortis de son sein. Cette opinion semble être aussi celle de M. Lyon, qui dit, en parlant du curé de Tampico : « Cet ecclésiastique éclairé et libéral, dont toutes les idées, sur l'état de la nation, sur ses mœurs et sur la nécessité de répandre l'éducation dans les plus basses classes de la société, me parurent toujours aussi justes que saines, m'assura que je trouverais beaucoup de membres du clergé séculier mexicain également zélés en faveur de l'amélioration morale et intellectuelle du peuple, et dévoués à la cause de l'indépendance nationale. Assertion, ajoute plus loin M. Lyon, dont j'eus ensuite occasion de reconnaître la vérité. »

La population mexicaine, dit l'auteur du *Journal*, est pauvre et peu active, mais semble heureuse, ou du moins montre l'apparence du contentement. Cependant, elle est, en général, adonnée à l'ivrognerie, aux querelles qui se terminent même fréquemment par l'effusion du sang, et surtout au jeu, auquel elle se livre avec une fureur dont on peut à peine se faire une idée. Cette funeste passion, qui affecte les deux sexes avec une égale violence, rapproche toutes les classes et confond tous les rangs ; le capitaine Lyon affirme avoir vu le gouverneur d'une province jouer en public contre un mendiant déguenillé. On a si peu de respect pour la loi dans la nouvelle république, que juges, avocats et plaideurs semblent oublier qu'il existe un code civil et criminel. Aussi les procès y dégénérent-ils en une sorte de maquignonage révoltant ; et telle est

l'incurie du gouvernement à l'égard de l'administration de la justice, que, sur les 21 *meurtres* qui furent commis pendant le mois de mai 1826 dans la ville de *Zacatecas*, dont la population ne s'élève qu'à 35,000 âmes, aucun des coupables ne fut recherché! Les assassinats ne sont pas moins fréquens dans les autres provinces de la république, et n'y sont pas davantage l'objet des recherches de l'autorité; ou, si quelquefois on se décide à faire arrêter un meurtrier, il est bien rare qu'on le punisse de mort. On ne le condamne le plus souvent qu'à une simple amende ou à un emprisonnement assez court, qu'on abrège même encore assez fréquemment, en laissant au prisonnier les moyens de s'échapper avant l'expiration de sa peine.

Les vices de ce peuple présentent le monstrueux mélange de la grossièreté brutale d'une peuplade barbare et de la démoralisation fardée d'une nation civilisée. Même le catholicisme imposé à ce malheureux peuple par ses conquérans a conservé chez les Mexicains presque toutes les cérémonies de leur ancien culte idolâtre. Les prêtres espagnols ne leur ont enseigné du christianisme que l'obéissance passive à l'autorité de l'église; et c'est avec un étonnement mêlé d'horreur qu'on voit dans les modernes Mexicains un peuple dont la civilisation a rétrogradé sous le joug d'une puissance que les nations policées de l'Europe ont long-tems comptée dans leurs rangs. C'est, nous le croyons, le seul exemple que nous offre l'histoire d'un peuple conquérant, supérieur en connaissances au peuple conquis, refoulant la civilisation de ce même peuple vers les tems de barbarie.

Nous ne pouvons suivre le capitaine Lyon dans ses courses nombreuses, ni rapporter ici les observations curieuses qu'il a été à même de faire sur l'agriculture, sur le commerce, sur l'administration, sur le caractère et les dispositions morales de la nation mexicaine. Si l'auteur, comme on l'a vu, s'est expliqué avec une rude franchise sur les vices qui la déshonorent, il n'a point non plus dissimulé les qualités naturelles de ce peuple, que même les historiens de Cortez nous ont peint comme hospitalier, doux et généreux. Ces qualités, qui ne sont point encore éteintes, serviront un jour, nous n'en doutons point, à assurer le bonheur et la gloire de la nation; car les vices actuels des Mexicains semblent être plutôt le résultat des mauvais exemples et du défaut d'éducation que celui de dispositions perverses, et, pour ainsi dire, innées.

On peut juger, d'après l'esquisse imparfaite que nous venons de tracer, que tout est encore à créer dans la nouvelle répu-

blique, les sciences et les arts et les lois. Le trait suivant que nous empruntons à M. Lyon justifiera cette assertion, et pourra faire connaître l'état de la médecine dans ce pays, et particulièrement à *San Luis de Potosi*. « Un médecin de cette ville fut appelé un jour auprès d'un pauvre ouvrier qui venait de se rompre un vaisseau dans la poitrine. L'application de la glace était le seul remède connu. Mais comme, selon l'usage, il n'était permis de secourir le mourant qu'après l'administration du dernier sacrement, il était évident que si l'on ne parvenait pas à arrêter promptement l'effusion du sang, le malheureux mourrait avant que le viatique arrivât. Que fait alors l'habile Hippocrate? Il coud la bouche et les narines du pauvre diable qui, comme on s'y attend bien, mourut presque aussitôt de suffocation! » Si par hasard nos Dubois et nos Magendie s'obstinaient à nier la possibilité d'un tel fait, nous les renvoyons à l'ouvrage du voyageur anglais dont nous avons cité les propres paroles.

Nous abandonnerons maintenant l'ouvrage du capitaine Lyon, et nous dirons un mot de celui de M. Beaufoy. Ce dernier voyageur a visité le Mexique, à la même époque que M. Lyon, et a parcouru les mêmes lieux. Il est résulté de cette double circonstance qu'un grand nombre d'observations, placées dans le premier ouvrage, se trouvent aussi dans le second. Mais les points de vue sous lesquels elles sont présentées diffèrent essentiellement. L'auteur du *Journal* paraît s'être contenté de mettre sous les yeux du lecteur les observations qu'il a été à même de recueillir. L'auteur des *Renseignemens* semble avoir eu la prétention de tracer un tableau à effet. — M. Mark Beaufoy est certainement un homme d'esprit, et son ouvrage est amusant. Malheureusement, les préjugés d'un torysme étroit et partial lui font voir les choses sous l'aspect le plus défavorable et lui arrachent sur l'émancipation américaine et sur les nouveaux républicains des plaisanteries qui ne sont pas toujours de bon goût, et qui d'ailleurs manquent de justesse. M. Beaufoy, l'esprit encore tout plein des richesses et de la magnificence de l'aristocratie anglaise, ne peut croire que la liberté puisse exister sous des haillons, et qu'un misérable *ranchero* (fermier) à demi nu puisse avoir la prétention d'être aussi libre qu'un riche banquier de *Lombard street*. La liberté n'est faite, selon lui, que pour la bonne compagnie, et il ne peut pas concevoir qu'une constitution, qui n'est pas calquée sur la *magna charta*, et qui n'a point le support d'une aristocratie féodale et de *bourgs pourris*, puisse jamais être avantageuse à une nation. Aussi ne voit-il pas la nécessité

d'améliorer le sort des nègres de la Jamaïque, qui, dit-il, sont plus heureux que les paysans anglais, et qui d'ailleurs ne veulent pas être émancipés; il n'est pas non plus d'avis qu'on aide les Grecs à secouer le joug des Turcs. Cette manière de voir jette nécessairement un grand discrédit sur les jugemens que l'auteur porte sur les choses et sur les hommes, et ce n'est qu'avec la plus grande réserve qu'on doit accorder quelque confiance aux récits d'un écrivain soumis à la triple influence des préjugés nationaux, religieux et politiques. Que penser, d'ailleurs, de la sagacité ou de la bonne foi d'un homme qui avance hardiment que mille soldats bien disciplinés, et munis d'une caisse militaire bien garnie, parviendraient aisément à rétablir au Mexique le gouvernement du roi des Espagnes et des Indes? Nous ne conseillerons cependant pas à M. Beaufoy, quoiqu'il ait eu l'honneur d'être officier dans la garde du roi d'Angleterre, de se charger d'une semblable expédition.

Les renseignemens sur le Mexique contiennent des recherches curieuses sur la *Flore mexicaine*, dont l'auteur a dessiné quelques-uns des produits les plus remarquables. Il a aussi donné le dessin de pyramides indiennes, situées près d'*Otumba*, ainsi qu'une vue de celles qu'on trouve dans les environs de *Chochula*. Il a aussi essayé d'établir que la nation mexicaine doit son origine à une colonie assyrienne ou égyptienne; mais nous ne le suivrons point dans le développement des faits ou plutôt des conjectures qu'il présente à l'appui de son opinion.

Le chapitre intitulé *Guerre de la révolution* nous paraît plein de renseignemens curieux. L'auteur y rend justice au courage, à la patience, à la persévérance des chefs patriotes, et cite un trait qui fait honneur à l'un des chefs les plus distingués de l'émancipation mexicaine, au général *Bravo*, naguère vice-président de la république.

Le père du général Bravo, vieillard vénérable et estimé de tous ses voisins, fut arraché de sa maison et massacré par les Espagnols, sous le prétexte que son fils s'était réuni aux insurgés. Lorsque la nouvelle de la mort du vieillard parvint à son malheureux fils, celui-ci ordonna que tous les prisonniers espagnols tombés entre ses mains fussent amenés devant lui. « Je viens d'apprendre, leur dit-il, la mort de mon pauvre vieux père, assassiné lâchement par vos compatriotes. Vous vous attendez sans doute à éprouver le même traitement; mais, pour vous montrer la différence qui existe entre les principes d'hommes qui combattent pour la liberté et ceux des satellites du despotisme, je vous accorde la vie. Quittez mon camp à l'instant même, vous êtes libres. »



On regrette, en lisant l'ouvrage de M. Beaufoy, que l'auteur ait trop souvent cédé à ses préjugés, et au désir d'être brillant et léger dans son style, et épigrammatique dans les divers portraits qu'il a tracés. Avec moins de passion d'une part et plus de simplicité de l'autre, il aurait composé un ouvrage remarquable et qui aurait sans doute obtenu l'estime et l'approbation des lecteurs instruits. H. H.

6. — \* *A letter to the lord high chancellor.* — Lettre au lord grand chancelier d'Angleterre sur la proposition d'établir un nouveau code civil; par *John REDDIE*, avocat. Londres, 1828; Clarke, Portugal street, Lincoln's inn. In-8° de 100 pages.

Ainsi que nous avons eu plusieurs fois occasion de l'annoncer à nos lecteurs (1), une importante révolution paraît être à la veille de s'opérer dans la législation anglaise. Plusieurs jurisconsultes, se dépouillant des vieux préjugés de la routine, acquièrent la conviction, après avoir étudié les lois civiles et criminelles des autres peuples de l'Europe, qu'il fallait enfin porter la cognée dans l'antique édifice des institutions judiciaires de la Grande-Bretagne. Une polémique très-vive s'est engagée sur ce sujet entre MM. *Sugden* et *Humphrey*; et le Code civil français a été invoqué à l'appui de l'une et de l'autre opinion. En effet, tandis que l'un l'attaquait avec beaucoup de chaleur, l'autre le proclamait *le plus pur et le plus harmonieux système de jurisprudence* qu'il fût possible de trouver. M. Reddie, dans l'ouvrage que nous annonçons, prend parti contre la codification en général et particulièrement contre le Code français. Nous lui répondrons d'abord que les deux questions ne tiennent pas si essentiellement l'une à l'autre que l'on ne puisse en séparer la discussion. Que font à la cause de la codification les défauts que l'on peut signaler dans le Code français? Si nous le considérons comme le moins imparfait de ceux qui existent aujourd'hui, il n'en résulte pas que nous le proposons comme un modèle qui doive être en tout imité. M. Reddie s'appuie de l'autorité des auteurs de la *Thémis* pour déclarer que notre Code civil est vicieux et inintelligible dans plusieurs de ses parties. Ici nous ferons une seule observation, c'est que le témoignage des auteurs de la *Thémis* n'est pas entièrement désintéressé. Effectivement, ils reprochaient au Code d'abord de n'avoir point assez fait d'emprunts au

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, pag. 142; — t. XXXIV, pag. 677; — t. XXXVII, pag. 811.

droit romain, dont ils sont les profonds admirateurs; et ensuite ils trouvaient que les législateurs français avaient trop dédaigné le point de vue scientifique. Mais, encore une fois, la question du Code civil nous paraît devoir être mise presque entièrement de côté dans la recherche des avantages ou des inconvéniens qui se rattachent au principe de la codification. Nous sommes loin, sans doute, de partager les opinions de M. Reddie; la justice veut néanmoins que nous nous empressions de convenir que ce jurisconsulte possède de grandes connaissances et que ses raisonnemens sont souvent spécieux.

A. TAILLANDIER.

7. — \* *Ephemerides, etc.* — Éphémérides, ou choix de poésies écrites en Ecosse et dans le sud de l'Afrique; par THOMAS PRINGLE. Londres, 1828; Smith et Elder. In-12 de 220 pages; prix, 6 sh.

8. — \* *The omnipresence of the deity, etc.* — L'omniprésence de la divinité; par R. MONTGOMERY. *Deuxième édition.* Londres, 1828; S. Maunders. In-8°; prix, 9 sh.

9. — \* *The cypress wreath, etc.* — La guirlande de cyprès; par M<sup>rss</sup> CORNWALL BARON WILSON. Londres, 1828; Smith et Elder. In-12; prix, 7 sh.

Dans le nombre peu considérable des poésies dignes d'attention publiées à Londres depuis le commencement de l'année, on doit placer les trois volumes inscrits en tête de cet article.

Le premier est de M. Pringle, ancien éditeur du *Blackwood magazine*, éditeur actuel du *Friendship's offering*. Les poèmes qu'il publie ont presque tous été écrits pendant sa résidence au cap de Bonne-Espérance; ils se distinguent par un grand amour de la liberté, par de belles idées, un langage pur et harmonieux, et une généreuse indignation contre les mesures oppressives que le gouvernement anglais fait peser sur cette colonie, dont M. Pringle, dans des Notes ajoutées à la fin de son volume, peint avec vérité, talent et courage la malheureuse condition.

L'omniprésence de la divinité est un poème de beaucoup de mérite, écrit dans le style de Dryden et de Pope: on peut le considérer comme une nouveauté pour notre époque, où les modèles de l'ancienne poésie sont un peu abandonnés. Son auteur est connu dans le monde littéraire par une satire sévère, et nous dirons même intempestive, contre les écrivains du siècle. Un langage hardi, des idées neuves distinguent son nouvel écrit.

M<sup>me</sup> Wilson n'était connue jusqu'ici que par l'insertion d'un assez grand nombre d'articles dont s'enrichissaient chaque année les meilleurs almanachs anglais. Les poésies qu'elle a réunies

dans le volume dont nous venons de donner le titre, ne pourrout qu'accroître sa réputation d'écrivain élégant et pur. Ses ballades et ses poésies légères, versifiées avec une facilité pleine de douceur, portent l'empreinte d'une tendre mélancolie.

REV. H. S.

10. — \**Olgiati, etc.* — *Olgiati*, tragédie de M. *Jean-Baptiste TESTA*, de *Trino*. Doncaster, 1827. In-8°. Paris, Paschoud.

Le sujet de cette tragédie est la conspiration ourdie et exécutée en 1476, contre Galéaz Sforce, duc de Milan, par trois jeunes gens, dont Machiavel a consacré la mémoire dans son *Histoire de Florence*. Exilé de sa patrie par suite de son amour pour l'indépendance de l'Italie, le jeune auteur a cru se rendre utile à ses compatriotes, en leur retraçant des événemens qui ont quelque rapport avec leur position actuelle et avec leurs vœux politiques, et en leur rappelant les sentimens généreux et les malheurs des trois amis *Jean-André Lampugnani*, *Charles Visconti* et *Jérôme Olgiati*. Initiés par *Cola (Nicolas) Mantovano* à la connaissance des anciens auteurs classiques, ils avaient puisé dans cette étude une nouvelle manière de penser. Excités par ses leçons et par les exemples qu'elles mettaient sans cesse devant leurs yeux, ils conçurent le projet d'imiter leurs modèles, et de délivrer la patrie du tyran qui l'opprimait. Le duc Galéaz fut surpris et tué en entrant dans l'église de St-Étienne. Mais les conspirateurs avaient en vain espéré que le peuple soutiendrait leur entreprise; celui-ci préférant l'esclavage à la liberté, se tourna contre eux. Deux furent massacrés sur-le-champ; le troisième, Jérôme Olgiati, au moment d'être exécuté, eut le courage d'adresser ces mots au bourreau : *Mors acerba, fama perpetua, stabit vetus memoria facti*. Ce jeune conspirateur n'avait que 23 ans. A ces détails historiques le poète a joint une circonstance de son invention, qui, cependant, n'est pas invraisemblable pour le siècle auquel il l'attribue, et qui ne laisse pas d'avoir quelque intérêt pour ses contemporains. Il suppose que les petits états d'Italie, opprimés ou menacés par leurs divers tyrans, s'efforcent de renouveler l'ancienne ligue lombarde établie en 1167, afin de mieux défendre leurs libertés, en réunissant tous leurs efforts en un seul faisceau. Il fait paraître dans une sorte d'assemblée nationale réunie à Milan quelques personnages qui ne sont pas inconnus dans l'histoire, tels que *François Pazzi*, de Florence; *François Salviati*, archevêque de Pise et émissaire de Sixte IV; *Jacques Loredan*, Vénitien; et parmi tant d'autres, un citoyen de la petite république de Saint-Marin.

L'auteur adresse sa tragédie à M<sup>me</sup> *J. Simonde de Sismondi*,

comme un témoignage de sa reconnaissance pour l'accueil bienveillant et hospitalier qu'il en a reçu à Genève. Cette dédicace est suivie d'une préface écrite avec élégance, où le poète cherche à justifier le choix du sujet et quelques prétentions des romantiques, dont il se montre un des partisans modérés. Comme il paraît avoir voulu profiter en même tems de l'étude des modèles laissés par les vrais classiques, nous nous empressons de lui faire quelques observations, basées sur ces principes incontestables que devraient respecter les écrivains dramatiques, quelle que soit leur école. La réunion des Italiens à Milan ne paraît pas assez bien liée à l'événement principal de la pièce, qui est la conjuration tramée contre Galéaz Sforce; elle est d'ailleurs d'une telle importance qu'après d'elle tout le reste semble accessoire et n'offre plus qu'un faible intérêt. Dès qu'on l'a offerte aux yeux des spectateurs, tout homme ne veut, ne peut plus s'occuper d'autre chose. Nous trouvons encore peu vraisemblable que tant de monde se rassemble et conspire sous les yeux d'un tyran et de ses courtisans, et avec un degré de confiance réciproque poussé jusqu'à l'excès de l'imprudenc. Le manque de liaison et de vraisemblance que nous venons de signaler dans les parties principales de la fable, nous le remarquons aussi quelquefois dans la peinture des caractères. Bien que les hommes soient ordinairement des êtres bizarres et inconséquens, il est difficile de se persuader que le même personnage se livre, d'un moment à l'autre, à des sentimens et à des passions contradictoires, surtout lorsque ces étranges transitions ne sont ni justifiées ni préparées. Comment se peut-il que Galéaz, le tyran le plus libertin, le plus perfide et le plus sanguinaire, soit agité de tant de remords, et effrayé par les images des peines de l'enfer, sans que cette sorte de manie exerce aucune influence sur sa conduite. C'est un fou, dira-t-on; je l'accorde; mais on doit convenir aussi qu'il est difficile de s'intéresser à sa folie. Alfieri a mis sur la scène un maniaque de ce genre dans *Saül*; mais ce caractère fait le fonds de cette tragédie, dont tous les incidens ne sont que les résultats de cette démence. On pourrait faire la même observation sur le jeune Olgiati. Il se montre supérieur à son âge, il parvient à triompher du tyran. Mais ne trouvera-t-on pas que la 5<sup>e</sup> scène du 2<sup>e</sup> acte, lorsqu'il reçoit de sa mère les armes dont son père l'avait privé, a quelque chose de trop enfantin? En les revoyant, il s'emporte devant sa propre mère, il les embrasse, il dit des choses qui semblent convenir plutôt à un jeune chasseur qu'à un conspirateur rempli de son projet. C'est une sorte

d'étourderie impardonnable, du côté d'Olgiati et de celui de sa mère. Lampugnani, l'un des trois amis, aime Françoise, sœur d'Olgiati; il est jaloux, parce qu'elle vient de recevoir une visite du duc Galéaz, et sa jalousie est extrême. Mais cette passion ne semble influer en rien dans la suite sur ses actions.

Tels sont les principaux détails de cette tragédie dont l'action manque de nœud. Galéaz Sforce veut s'emparer d'Olgiati et de Françoise sa sœur. L'une est traînée devant le tyran; il fait en vain chercher l'autre, pendant qu'on ne cesse de conspirer contre lui. Les députés des diverses provinces d'Italie se rassemblent la nuit; on délibère, on discute, on apprend la conjuration formée contre Galéaz, et on proclame l'indépendance de l'Italie, et la fédération formée entre toutes ses provinces. La conspiration éclate sans obstacles et sans dangers, jusqu'à la mort du tyran. Poursuivis par ses satellites, les trois conspirateurs succombent l'un après l'autre. Malgré cette apparente simplicité, l'auteur anime souvent les personnages et leur dialogue, de manière à émouvoir vivement les auditeurs ou les lecteurs. On reconnaît, au style de cette tragédie, que le jeune auteur a étudié les meilleurs écrivains classiques. Il n'a même point négligé Alfieri. Il est cependant quelquefois inégal. Je n'entends pas parler ici de cette inégalité qui vient de la différence des caractères et des situations, mais bien de celle qui blesse toujours en nous faisant passer du bon au mauvais. Souvent les pensées et les constructions sont trop recherchées; quelques mots et quelques syncopes ne sont pas d'usage parmi les Italiens. Nous faisons ces remarques d'autant plus volontiers que l'auteur peut corriger ou éviter facilement ces imperfections, et qu'il annonce des talens peu ordinaires pour réussir dans la carrière où il s'est engagé.

F. SALFI.

### Ouvrages périodiques.

II. — \* *The philosophical magazine, and Annals of philosophy, etc.* — Magasin philosophique, et Annales des sciences mathématiques et naturelles, des beaux-arts, de l'agriculture, des manufactures et du commerce : nouvelle série, dirigée par MM. Richard TAYLOR et Richard PHILLIPS. Londres, 1828; publication mensuelle de 5 feuilles in-8°, avec une ou plusieurs planches; prix de chaque cahier, 2 sh. 6 d.

Le *Magasin philosophique* a éprouvé la destinée des ouvrages perfectibles; il s'est amélioré graduellement, et répond aujourd'hui à l'attente des lecteurs pour lesquels il est rédigé. Avec les *Mémoires* de MM. IVORY, NIXON, HERAPATH, etc., et les

Mémoires des Sociétés savantes de la Grande-Bretagne, on ne fait point un recueil médiocre. Les sciences mathématiques et leurs diverses applications, l'histoire naturelle et ses nombreuses divisions y occupent une place trop importante pour qu'il reste beaucoup d'espace aux autres objets traités par les rédacteurs, à moins que les cahiers ne deviennent plus volumineux. En comparant ce recueil aux *Annales de chimie et de physique*, le meilleur de nos journaux consacrés aux sciences, on sera convaincu que, pour ajouter encore à l'utilité et à la perfection du Magasin philosophique, il devient indispensable de lui donner plus d'étendue; car le recueil français ne contient rien qui ne soit d'un grand intérêt, son plan est plus resserré que celui du recueil anglais, et cependant il est de 6 feuilles d'impression au moins. Ce ne sont pas les matériaux qui manquent à ces ouvrages périodiques; les sciences marchent assez rapidement pour les approvisionner sans cesse de documens nouveaux. MM. Taylor et Phillips ne mettent pas encore dans leur *Magasin* tout ce qui devrait le meubler; on ne se plaint point de ce que l'on y trouve, mais de ne point y trouver tout ce que l'on est porté naturellement à y chercher. Ajoutons encore qu'on n'a pas à leur adresser le reproche que méritent presque tous les écrits périodiques de la Grande-Bretagne, qui font descendre les sciences trop bas, et semblent craindre de répandre trop d'instruction: le *Magasin* les maintient à leur hauteur, et c'est ainsi qu'elles peuvent servir aux recherches, conduire aux découvertes et augmenter le trésor des connaissances humaines. C'est d'un haut savoir que l'on a besoin maintenant, et puisque ce besoin est senti, il faut y pourvoir, et lui consacrer au moins quelques ouvrages périodiques. F.

12.—\* *The Herald of peace*. — Le Héraut de la paix, nos 20, 21, 22 et 23, Londres, 1827. In-8<sup>o</sup>, paraît tous les trois mois; prix du cahier, 1 sh.

Ce journal est l'organe de plusieurs sociétés formées en Angleterre et en Amérique, dans le but de répandre par tous les moyens possibles l'opinion que la guerre est contraire à l'esprit du christianisme et aux véritables intérêts du genre humain, et de fonder ainsi la paix universelle et permanente sur la base de l'évangile. Ces sociétés sont déjà nombreuses, et leurs rapports qui remplissent plusieurs pages dans chaque numéro de l'*Herald of peace*, nous les montrent animées d'un zèle ardent pour accomplir la tâche qu'elles ont entreprise. Ces rapports, insérés au commencement du journal, sont suivis d'articles qui traitent de sujets divers, mais toujours envisagés sous ce point de vue: la paix universelle et permanente. Le

style n'est remarquable que par sa teinte théologique. Nous ne citerons aucun des articles des quatre numéros que nous avons sous les yeux, tous se ressemblent; on trouve partout les mêmes pensées et un même tour de phrases; et partout, disons le franchement, une idée qui nous semble chimérique enveloppée dans une mysticité fatigante. L'expression de *chimérique* paraîtra peut-être hasardée; cependant, si l'on réfléchit sur la nature de l'homme et sur ses intérêts divers, peut-on se flatter que la paix universelle soit au nombre des choses possibles? La liberté universelle semblerait plus facile à établir; car le sentiment de la liberté est bien plus profondément gravé que le désir de la paix dans le cœur de l'homme. Tout ramène au premier, tout malheureusement éloigne du second; et il est douteux que le genre humain tout entier exerce jamais ce libre arbitre qui est le premier de ses droits. Dans le projet d'une institution qui doit s'étendre à tous les peuples, on n'a point songé aux différences énormes que mettent entre les nations le climat, les habitudes, les religions, la couleur, les formes du gouvernement, les souvenirs : la paix convient au caractère de quelques races; elle blesserait celui de beaucoup d'autres. Et, par exemple, plaira-t-elle au Tartare audacieux du centre de l'Asie, comme au tranquille et timide Hindou? Supposons même qu'il soit dans la nature des hommes d'aspirer à vivre entre eux comme des frères; ne faut-il pas, pour les y amener, leur parler un langage qui trouve un écho dans tous les cœurs? Ce n'est que par des raisons tirées de la loi naturelle, seule commune à tous les hommes, que tous les hommes peuvent être persuadés. Or, l'*Herald* ne plaide pour la paix qu'au moyen des préceptes tirés de l'ancien Testament et de l'Évangile; ces préceptes sont divins : nous reconnaissons leur sublimité; mais quel effet peuvent-ils produire sur les mahométans, sur les sectateurs de Brahma, sur ceux de Bouddha et de Fo, sur des millions d'idolâtres de l'Afrique et de l'Asie? Les convaincra-t-on par des raisonnemens, par des reproches exclusivement préparés pour des chrétiens d'Europe, ou pour des races européennes d'Amérique. Reste même à savoir si, parmi les chrétiens, il s'en trouverait beaucoup qui adoptassent des assertions telles que celles-ci : « Quand des chrétiens renoncent aux armes défensives, et qu'ils aiment mieux faire sacrifice de la vie que de violer les préceptes de l'Évangile, nous pensons que ce divin acte de foi est comme un véritable mur entre eux et leurs ennemis, tandis que l'emploi des armes profanes n'aurait fait que précipiter leur perte. » Nous prenons ce passage entre mille de la même force, et

nous nous croyons dispensés de la réfutation. On peut sans doute améliorer grandement la condition de l'homme : il ne reste pas immobile au point où on le rencontre dans ce qu'on appelle improprement l'état de nature. Les institutions auxquelles on le soumet ont sur lui une grande influence ; mais il existe des limites tracées par une main plus puissante que la nôtre. Rendons plus général l'empire de la paix, comme celui de la raison, de la justice, de tout ce qu'il y a de noble et de généreux dans le cœur humain ; mais ne nous flattons pas de le rendre universel. En nous élevant avec l'*Herald* contre l'esprit d'esclavage qui dégrade les hommes, et contre l'ambition des conquérans qui dépeuple les sociétés, ne lançons pas l'anathème sur la profession de soldat, si belle et si honorable quand elle est appelée à défendre la patrie et la liberté sociale. Nous engageons le Héraut de la paix à plaider désormais une si belle cause avec plus de philosophie et de modération. L. L. O.

#### RUSSIE.

13. —\**Histoire de la Campagne de 1800 en Italie*, augmentée de Considérations sur les mouvemens des deux armées belligérantes ; par N. OKOUNEFF, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs (russes). Saint-Pétersbourg, 1826 ; imprimerie du Département de l'instruction publique.

La gloire de la France n'a pas péri tout entière avec les héros qui lui valurent de si brillantes destinées, et que la mort a déjà moissonnés pour la plupart. Parmi les faits mémorables qui la fondèrent, la campagne de 1800, qui amena d'immenses résultats et prépara l'établissement d'un système politique qui soumit long-tems les cabinets de l'Europe continentale au cabinet de Saint-Cloud, a surtout mérité de fixer l'attention des militaires qui se sont occupés d'écrire l'histoire de la guerre. Le général Jonini a publié, en 1824, ses mémoires sur la guerre de 1800 en Italie ; et voici qu'un officier supérieur russe vient retracer à son tour cette campagne si riche en souvenirs. C'est en effet au moment où la plupart des témoins oculaires ont disparu de la scène du monde, c'est lorsque les passions et le faux orgueil qui cherchent souvent à altérer l'impassible vérité sont étouffés, qu'il convient d'écrire l'histoire. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons est étranger aux deux nations alors belligérantes, les Français et les Autrichiens ; il n'a point partagé leurs succès ni leurs désastres, il ne peut être guidé que par le désir d'être exact, et inspiré que par le sentiment du vrai.



Telles sont au moins les promesses qu'il fait à ses lecteurs, et nous nous plaignons à lui rendre la justice d'assurer qu'il les a remplies. Si le fruit de ses travaux n'est livré au public qu'après celui du général Jomini, il est cependant facile de voir qu'il n'a pas toujours considéré les événemens sous le même point de vue que ce célèbre officier général, et que s'ils ont puisé leurs matériaux à la même source, le système d'impartialité de M. Okouneff lui mérite une confiance que l'on n'a pas toujours accordée à son prédécesseur.

Nous ne rapporterons ni ne discuterons les marches et contre-marches des armées françaises et autrichiennes. La campagne d'Italie de 1800, terminée comme par un coup de foudre à la bataille de Marengo, est une de ces grandes figures historiques dont les traits sont connus de tous, et qu'il serait honteux d'ignorer. Ce prodigieux événement, formé de la réunion de plusieurs actions dignes d'une éternelle mémoire, offre aux militaires de nombreux sujets de réflexion ou d'étonnement; il commanda l'admiration de l'Europe, et il eut une telle influence sur les destinées des états rivaux, que nous ne devons pas être surpris si les écrivains de l'Allemagne et du nord jugent autrement que nous de ses causes et de ses résultats. Mais les adversaires de la France reconnaissent que l'effectif de son armée ne s'élevait qu'à 35,000 hommes au moment du passage des Alpes; que toutes les chances stratégiques étaient contre elle; que sa ligne d'opération était mal assurée, ses communications difficiles, son approvisionnement lent et même douteux, et que, dans le court espace de trente jours, cette armée se rendit maîtresse d'un pays où, peu auparavant, les phalanges françaises avaient subi la loi du vainqueur; qu'elle soumit une masse de troupes double au moins de la sienne, enivrée de l'espoir du succès, disposée de manière à la déborder de toutes parts et supérieurement approvisionnée. On sait d'ailleurs que la fameuse journée de Marengo donna toute l'Italie à la France, et força l'Autriche à recevoir des conditions de paix plus sévères que celles qui lui avaient été dictées à Campo-Formio, six années auparavant.

M. Okouneff rend une entière justice à l'armée française et à ses chefs. Il relève avec soin les savantes combinaisons de tactique déployées par Bonaparte dans cette mémorable journée, et parle dans les termes les plus honorables des qualités de nos généraux. Ce n'est qu'avec une sage réserve qu'il énonce ses propres idées, quand elles diffèrent en quelques points des opinions émises par les écrivains qui l'ont précédé.

Le style de M. Okouneff est pur et fort remarquable pour

un étranger. Il est très-rare que l'on écrive aussi bien la langue française quand on n'est pas né en France. Nous le félicitons sur ce genre de talent, et nous le remercions d'avoir choisi notre langue pour parler dignement de nos guerriers. R.

14. — *Evghénii Onéguine*. — Eugène Onéguine, roman en vers, par *Alexandre Pouchkine*; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> chapitres. Saint-Petersbourg, 1828; imprimerie du Département de l'instruction publique. In-8<sup>o</sup> de 92 pag.

Nous avons déjà fait mention dans la *Revue* des premiers chapitres de ce roman. C'est avec plaisir que nous en annonçons aujourd'hui la suite. Une particularité honorable pour l'auteur et pour le monarque se rattache à la publication de cet ouvrage. Tous les livres, en Russie, sont soumis à un examen préalable et à une autorisation de la censure; cette autorisation se trouve toujours imprimée avant le titre de l'ouvrage. Ceux de Pouchkine, depuis le nouveau règne, font seuls exception à cette règle; ils portent tout simplement la formule suivante : « Avec permission du gouvernement. » Notre correspondant de Pétersbourg nous écrit à ce sujet, que l'omission de la formule usitée est due au goût éclairé et à l'amour du jeune monarque russe pour les lettres (1).

C'est sous les auspices de l'empereur Nicolas que paraît tout ce que publie Pouchkine; ce prince, jaloux d'encourager un talent aussi distingué, se plaît à lire lui-même, en manuscrit, les productions de ce jeune poète, et il daigne même quelquefois lui communiquer ses remarques. C'est ainsi que les œuvres du poète favori de la Russie échappent à l'influence de la censure.

Les nouveaux chapitres que nous annonçons sont écrits avec la plus grande facilité; au point que, si l'on retranchait les rimes, on pourrait croire que la pièce est écrite en prose cadencée et d'une élégante légèreté. Comme ils ne forment que des fragmens de l'ouvrage, nous attendrons qu'il ait entièrement paru pour porter un jugement réfléchi sur l'ensemble de cette composition remarquable. Nous dirons seulement que la description du genre de vie de deux jeunes gens retirés à la campagne; celle d'une fête et d'un bal champêtre donnés par un gentilhomme de province, sont empreintes de ces couleurs locales qui en rendent la traduction difficile. Nous y avons

(1) Cette exception honorable pour l'auteur finirait par devenir un privilège et même une injustice, si les autres écrivains n'obtenaient pas aussi le droit de publier librement leurs pensées, sans à en répondre devant la loi, si elles avaient quelque chose de punissables. *N. du R.*

aussi remarqué la vision en songe d'une jeune demoiselle, ainsi qu'une satire piquante contre les *albums*.

15. — *Natalie Dolgorouky*, poëme, par M. KOZLOFF. Saint-Pétersbourg, 1828; imprimerie du Département de l'instruction publique. Br. in-12 de 92 pag.

La princesse Natalie Dolgorouky, fille du comte Chérémetef, maréchal des armées de Pierre-le-Grand, et l'un des plus riches seigneurs de la Russie, veut accompagner son mari exilé en Sibérie; elle le cherche partout. Ayant un enfant nouveau-né sur les bras, et dans l'état de la misère la plus profonde, cette princesse errante arrive au château de son père et demande l'hospitalité au curé du village; elle n'ose se nommer, continue sa route, arrive à Moscou et passe à Kief, où elle prend le voile. Tel est le sujet de ce poëme bien versifié et dans lequel on trouve des détails touchans. T.

16. — *Notice sur les principaux tableaux du Musée impérial de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg*. Saint-Pétersbourg, 1828; Briff. In-8°.

La galerie impériale de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg renferme plusieurs collections intéressantes, une bibliothèque de plus de cent mille volumes, qui tous ont appartenu à des personnages d'une haute célébrité, et dont la plupart sont annotés par eux; une collection de médailles, de camées et d'antiques; un cabinet d'histoire naturelle, et principalement une galerie de tableaux commencée par Catherine II, et considérablement augmentée par Alexandre. Elle se compose d'environ 1800 tableaux, parmi lesquels on remarque ceux de la galerie Giustiniani, ceux de la Malmaison, et les anciennes collections de Robert Walpole, du prince de Condé, de M. Hope d'Amsterdam, etc.

La description de cette magnifique galerie manquait aux amateurs, qui n'avaient aucun guide pour se diriger dans l'examen des tableaux. Cette lacune a été remplie par M. SCHNITZLER, dans la *Notice* que nous annonçons; et désormais, les voyageurs qui vont admirer les merveilles de Saint-Pétersbourg pourront au moins prendre connaissance des noms des peintres et des sujets souvent assez obscurs de leurs ouvrages. Nous avons vu avec regret que ce beau muséum n'est jamais ouvert au public, et que l'on n'y pénètre qu'avec des billets. En France, toutes les collections royales sont constamment exposées à l'admiration des curieux de toutes les classes, et la science et les arts ne peuvent qu'y gagner. Nous osons espérer que bientôt, grâce aux vues éclairées et libérales du jeune successeur d'Alexandre, il en sera de même en Russie. N.

## DANEMARK.

17. — \* *Lærebog i den almindelige Verdens historie, etc.* — Résumé de l'histoire universelle, par M. ESTRUP, professeur d'histoire à l'Académie de Soroc. Soroc, 1826. In-8°.

L'auteur, qui, par différens écrits, s'est placé au rang des jeunes savans les plus estimables de son pays, s'est proposé, en composant ce traité d'histoire universelle, de le rendre également propre aux élèves qui se destinent à l'enseignement académique comme livre élémentaire, et à ceux qui suivent déjà les cours académiques, comme servant de base et de cadre à ces cours. L'érudition de l'auteur et les soins qu'il a donnés à son travail garantissent la bonté et le succès de l'ouvrage. Il en a été fait, sur le manuscrit, une traduction française qui se vend à Paris, chez M. Bachelier, quai des Augustins, n° 55.

18. — \* *Valdemar Seier.* — Valdemar-le-Victorieux, roman historique de M. INGEMANN. Copenhague, 1826. 3 vol. in-8°.

M. Ingemann, à qui ses poésies ont mérité la faveur du public, publia, en 1814, un poëme épique, Valdemar-le-Grand, dont il a été fait mention dans la *Revue Encyclopédique*. Depuis, il a composé l'ouvrage que nous annonçons et dont le personnage principal est le fils de Valdemar-le-Grand; il a enrichi ainsi la littérature danoise du premier roman historique remarquable qu'elle possède. Quoiqu'on ait reproché à l'auteur d'embrasser un trop long espace de tems, de suivre trop servilement l'histoire, d'accumuler trop de faits et d'avoir voulu tracer trop de caractères, une narration animée et enrichie de détails fort agréables lui a procuré de nombreux lecteurs.

## ALLEMAGNE.

19. — *Militärisches Taschenbuch.* — Almanach militaire, 7<sup>me</sup> année. Leipzig, 1827; Baumgartner. In-8°, avec un plan.

Nous n'avons point eu occasion de voir les publications antérieures de ce recueil qui, à ce qu'il paraît, contient chaque année quelques morceaux détachés sur l'art militaire, et principalement sur l'histoire des campagnes de notre siècle. Le cahier, qui nous a été envoyé, contient d'abord un morceau intitulé : *La Prise et les trois défenses de Badajoz par les Français*. L'auteur avoue qu'il en a tiré les détails de la relation du colonel français *Lamare*, publiée à Paris, en 1825. Viennent

ensuite des observations sur la cavalerie anglaise, dues à un officier de cavalerie allemand qui a visité l'Angleterre en 1826, et qui annonce la publication prochaine de ses observations sur les chevaux anglais et sur leur traitement; il avertit aussi qu'il se trouve, dans ses remarques sur la cavalerie, des détails qu'on chercherait en vain dans les ouvrages de MM. Dupin et Volz. Ces remarques sont pourtant assez courtes, et se réduisent à peu près à l'organisation des régimens. Suivant l'auteur, la cavalerie anglaise se composait, en 1826, ainsi qu'il suit : 12 régimens de grosse cavalerie, 4,098 hommes; 13 régimens de cavalerie légère, 5,283 hommes. Parmi ceux-ci, on comptait 2,542 chasseurs, 1,196 hussards et 1,545 hulans. Cependant, il faut remarquer que dans ces nombres ne sont point compris les officiers, les sergens, les trompettes, ni les états-majors des régimens : toutes les fois que, dans les gazettes ou les listes anglaises, on indique la force d'un régiment ou d'un corps d'armée, on fait simplement l'énumération des soldats et des caporaux, ou de ce qu'on appelle *rank and file*. — La bataille de Gros-Asparn fait le sujet du 3<sup>e</sup> article. Depuis que Napoléon, suivant les *Mémoires de Montholon*, et le *Mémorial de Sainte-Hélène*, a prétendu avoir gagné cette bataille, les Allemands ont fait plusieurs réclamations; l'auteur de l'article dans l'*Almanach militaire* assure avoir consulté plusieurs témoins oculaires de l'armée autrichienne, et avoir examiné le champ de bataille; il soutient, contre le général Pelet, que l'armée autrichienne, dans cette journée, n'était forte que de soixante-quinze mille hommes, et il pense que les Autrichiens ont eu seulement le tort de ne pas profiter assez de leurs avantages. Cet article est écrit, du reste, avec beaucoup de modération. Des *Mélanges* qui traitent de l'avancement et de l'état-major dans l'armée française, et qui contiennent quelques extraits de l'ouvrage italien : *gl' Italiani in Russia*, terminent ce petit recueil, qui, comme on le voit, offre peu de matières neuves et propres à intéresser hors de l'Allemagne.

D—c.

20. —\* *Lehrbuch für den ersten Unterricht in der Philosophie.*

— Livre élémentaire pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie, par M. Auguste MATTHIÆ. *Seconde édition.* Leipzig, 1827; Brockhaus. In-8<sup>o</sup> de 200 pages.

C'est une chose assez difficile que de donner une analyse d'un ouvrage essentiellement analytique, et qui ne présente que les sommités des sujets que l'auteur se propose de traiter avec plus de développement. Telle est la position dans laquelle nous sommes placés par rapport au livre que nous annonçons. M. Matthiæ a voulu, dans une sorte de specimen, donner un

aperçu de ses doctrines, ou plutôt exposer les principales divisions qu'embrasse l'étude de la philosophie. Reproduire ces divisions, ce serait faire ce qu'il a fait lui-même; ce serait traduire son livre, et par conséquent dépasser de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites. Nous devons donc nous contenter de faire connaître la nomenclature qu'il a suivie et d'indiquer les matières sur lesquelles il a présenté ses observations. Son livre renferme quatre parties définitives que précède une introduction, dans laquelle il indique le plan qu'il va suivre. Dans la première partie, M. Matthiæ traite de la *psychologie empirique*, qu'il définit ainsi : la science des forces, des facultés et des penchans de l'âme, autant qu'on peut les reconnaître par l'expérience et l'observation; par opposition avec la *psychologie rationnelle* qui renferme ce que l'on peut reconnaître par l'examen de l'âme au moyen de la raison seulement (*à priori*). Il examine ensuite les différens moyens de perception qui sont : la *sensation*, ou la faculté d'être impressionné par les objets; l'*entendement*, ou la puissance de coordonner les idées primitives; et la *raison*, ou le pouvoir de saisir les universalités. On comprend qu'il est impossible d'entrer dans les immenses détails qui naissent de ces définitions. La seconde partie traite de la *logique*, qui renferme la *compréhension*, ou le moyen de réunir et de ramener à l'unité les rapports réciproques de plusieurs objets; le *jugement*, ou le rapprochement de plusieurs idées; enfin la *conclusion*, ou la déduction de plusieurs jugemens. M. Matthiæ termine cette seconde partie par des considérations sur l'*application* ou l'*usage de la logique*. La *métaphysique* forme la troisième division, et l'auteur la subdivise en *orthologie*, ou système sur les principes originaires qui composent l'esprit humain, en *psychologie rationnelle*, *cosmologie rationnelle*, et *théologie rationnelle* qu'il développe successivement. La *philosophie pratique*, divisée en *morale* et *science du droit* (et plus spécialement du *droit naturel*) forme la quatrième partie de cet ouvrage, auquel M. Matthiæ a ajouté des tables pour servir à l'histoire de la philosophie. On peut juger par ce rapide exposé de l'importance et de l'étendue des questions soulevées par lui, et qui constituent la philosophie tout entière. Ces questions résistent nécessairement à un examen superficiel et demandent à être profondément étudiées. Nous croyons devoir renvoyer ceux qui s'occupent de cette partie des sciences humaines à l'ouvrage dont nous indiquons la publication.

L. DH.

21. — *Ueber die preussische städteordnung*. — Sur le régime municipal prussien; avec un avant-propos sur la liberté civile,

d'après les idées françaises et allemandes ; par *Frédéric de RAUMER*. Leipzig, 1828 ; Brockhaus. In-8°.

L'auteur de cette brochure est professeur d'histoire à Berlin, et partisan connu des institutions du moyen âge, dont il a essayé de démontrer l'excellence dans plusieurs de ses écrits. Il est du nombre de ces esprits prévenus qui ne vivent que dans le passé, et pour qui le présent n'a de charme qu'autant qu'il s'accorde avec ce qui a existé autrefois : leur âge est dans le 14<sup>e</sup> ou le 15<sup>e</sup> siècle : c'est la félicité de cette époque qu'ils voudraient ramener en faveur de la génération actuelle. Ces esprits imbus de préjugés font de singuliers raisonnemens lorsqu'ils s'occupent des événemens publics de nos jours ; on en voit la preuve dans la nouvelle brochure de M. de Raumer, qui entreprend sérieusement et de bonne foi une démonstration adressée aux Allemands, pour leur persuader que la Prusse a une constitution, et que la France n'en a point. L'auteur paraît avoir fait un voyage en France l'année dernière, et ce voyage ne lui a pas donné apparemment une haute idée du régime constitutionnel qui nous gouverne ; il faut convenir que la manière dont la constitution était exécutée à cette époque par les ministres ne devait pas prévenir beaucoup un étranger en faveur du gouvernement français. M. de Raumer en fait un tableau peu flatté. « Tous les cinq ou sept ans, dit-il, quelques milliers de gens riches, parmi les trente-deux millions d'habitans que nourrit la France, s'assemblent pendant une journée, tracassés qu'ils sont par les ministres et les journalistes, pour s'occuper de l'affaire très-bornée des élections ; c'est à cela que se réduisent toute leur activité et toute l'influence de la nation. Entre la sphère élevée des chambres législatives à Paris et la sphère inférieure où s'agitent les trente-deux millions d'habitans, il n'y a point de corps intermédiaire et point de contact ; *l'édifice constitutionnel, fait en papier, et soutenu seulement par des plumes et des crayons plane dans l'air sans fondement et sans appui*. Plus loin, l'auteur signale les vices qu'il a remarqués dans la constitution française, telle que l'absence du régime municipal et du régime provincial, le pouvoir illimité des destitutions accordé aux ministres, l'absence de toute influence des citoyens dans les nominations aux places, la centralisation des administrations provinciales entre les mains des individus, tels que les préfets, etc. »

A ce régime, qui lui paraît avec raison très-défectueux, il oppose le régime monarchique prussien, pour faire croire que les Prussiens sont plus libres et mieux gouvernés que les Français. Ici, M. de Raumer compte un peu trop sur la simpli-

citée de ses lecteurs allemands. Il est vrai que la Prusse a depuis quelque temps des diètes provinciales, et que dans plusieurs provinces, le gouvernement prussien n'a pas pu détruire les anciennes institutions municipales. Il est vrai encore que, pour les administrations provinciales, la Prusse a institué des conseils composés d'un assez grand nombre de membres; ce qui fait dire à l'auteur que nulle part le principe monarchique et le principe démocratique ne sont mieux balancés. Cependant, examiné plus attentivement, ce régime est toujours, quoi qu'en dise M. de Raumer, la monarchie absolue, ou le régime arbitraire; la volonté du monarque ou de ceux qui l'entourent fait tout; les diètes provinciales n'ont aucun pouvoir réel; les présidents des provinces sont justement en Prusse ce que les préfets sont en France: leurs conseils ne sont qu'un simulacre. M. de Raumer a très-bien jugé les vices du régime français; mais il paraît avoir méconnu les avantages de ce régime; il n'a point vu l'esprit public répandu dans la masse de la nation, la protection que la liberté de la presse procure contre les abus du pouvoir, les effets merveilleux de la publicité des débats politiques et judiciaires, etc. Le partisan du moyen âge n'a pas compris non plus qu'une partie des vices qu'il reproche au régime français proviennent non pas de ce régime même, mais de ceux qui ont récemment administré la France. La brochure de M. de Raumer est donc une tentative fort inutile pour dégôûter les Prussiens du régime constitutionnel tel qu'il existe en France: et, si le gouvernement prussien veut persister dans le système de la monarchie arbitraire, au moins devrait-il choisir des avocats plus adroits pour défendre sa politique.

D — c.

22. — \* *Agathiae Myrinæi libri quinque.* — Les cinq livres d'Histoire d'Agathias de Myrina, texte grec, revu par B. G. NIEBUHR, avec la version et les notes de *Vulcanius*. Bonn, 1828. In-8°.

Agathias est le continuateur de Procope; il reprend les choses où celui-ci les avait laissées. Il est né à Myrina, en Asie, et non à Smyrne, comme on le lit à tort dans Eudocie, et dans quelques manuscrits de Suidas. Il prend soin de nous transmettre lui-même ces détails; il raconte que sa profession est l'étude des lois et qu'il s'applique aux débats judiciaires. Avant de s'y livrer, il avait cultivé les belles-lettres à Alexandrie, d'où il était revenu à Constantinople, en 554, année pendant laquelle on ressentit une horrible secousse de tremblement de terre. On a lieu de croire qu'Agathias n'était guère alors âgé de plus de dix-huit ans, et par conséquent on



peut reporter sa naissance à l'an 536. La poésie était encore en honneur; les grands eux mêmes se faisaient gloire de la cultiver. Agathias composa des vers érotiques qui formèrent ensuite un recueil en neuf livres, intitulé *Daphniaca*. Il rassembla aussi sept livres d'*épigrammes*, et y fit entrer plusieurs pièces de *Paulus Silentarius* et de *Macedonius* dont il paraît avoir brigué la faveur. Ce furent les conseils de ce Paulus qui, probablement, déterminèrent Agathias à écrire l'histoire de son tems. Dans la notice biographique placée en tête du volume, on réfute l'opinion de Fabricius, d'après lequel Agathias n'aurait pas encore publié son histoire en 593; on prouve, par des argumens très-plausibles, qu'à l'avènement de Maurice, cet auteur devait être mort. Cet important morceau renferme beaucoup de détails sur les habitudes et le caractère d'Agathias; sur une statue que lui fit ériger sa patrie, etc. etc. Le style de cet historien est loin d'être toujours pur; il est même souvent défiguré par des fautes grossières, par des boursofflures et des expressions plus convenables à l'épopée qu'à l'histoire. La langue ancienne mourait, la nouvelle n'était pas encore née. Inférieur de beaucoup à Procope, il est cependant supérieur à tous ceux qui lui ont succédé. On pourrait croire, d'après la quatrième épigramme, que notre auteur était chrétien. Cette question a été long-tems controversée. — L'édition princeps parut en 1594. *Vulcanius* la publia d'après un manuscrit de Leyde. Il avait en vain voulu se procurer une copie que Reddiger avait fait faire probablement sur celui du Vatican, et qui devait être à Breslau; mais on ne put l'y trouver. Grâce au soin de M. *Passow*, M. Niebuhr a été plus heureux. Il s'est aussi servi de la détestable version latine de *Persona* pour remplir des lacunes, parce que cette version, qui s'inquiète peu du sens, s'attache principalement à rendre les mots. Avant d'être muni de tous ces secours philologiques, M. *Niebuhr* avoit lu le texte avec soin, ne comptant encore pour en opérer la restitution que sur ses propres conjectures et faisant faire en même tems un travail semblable par un jeune philologue fort distingué, M. *Classen*. Les corrections proposées par celui-ci sont rangées parmi les variantes et justifiées, quand elles sont entrées dans le texte. La version latine se trouve au bas de ce texte et de ces variantes. C'est aussi M. *Classen* qui a rédigé ces *index*. Le tout est suivi des notes de *Bonavanture Vulcanius*, puis de 108 épigrammes, et enfin de traductions en vers latins par *Scaliger* et *Donza*. Le prix de ce volume est fort modique, si l'on considère la beauté de l'exécution typographique.

23. — \* *De prisca Ægyptiorum litteraturâ.* — Des anciennes lettres des Égyptiens, première dissertation; par KOSEGARTEN, professeur et membre de plusieurs Sociétés savantes. Wismar, 1828. In-4° de 71 pages avec un grand nombre de planches.

Les personnes qui désirent connaître les découvertes nouvelles qui ont jeté tant de jour sur l'Égypte feront bien d'étudier, dans cette dissertation, les caractères de l'alphabet démotique et les sigles : ils y trouveront aussi plusieurs anti-graphes grecs, propres à justifier et à expliquer ce que M. Kosegarten avance, en se conformant aux observations des doctes auteurs anglais et français qui s'occupent avec tant de succès de cette vieille contrée des merveilles. M. Kosegarten a pour objet principal d'expliquer les papyrus dont on a enrichi la bibliothèque de Berlin : ce qu'il publie aujourd'hui n'est qu'un travail préparatoire; il n'est question ici que de lettres proprement dites, et non de littérature; il a figuré l'inscription de Rosette, en y plaçant la traduction de *Young* : non que *Young* ait partout bien rendu cette inscription, mais parce qu'il a réussi dans la plupart des points essentiels. Toutefois, M. Kosegarten n'en donne encore que seize lignes, et il réserve les seize autres pour sa seconde dissertation; il n'a changé à la version que les épithètes latines que M. Young avait mal à propos substituées aux expressions adoptées historiquement pour les surnoms des rois. Ainsi, il a rétabli les mots *évagète*, *epiphane*, *philopater*, etc. Après les quatre tableaux qui représentent la première moitié de l'inscription de Rosette, il a figuré en entier le 36° papyrus de Berlin; puis les commencemens de quelques autres papyrus démotiques, avec des essais d'interprétation qui doivent servir à indiquer le mode selon lequel il les expliquera : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait placé à côté de sa version beaucoup de signes de doute. Le premier chapitre de M. Kosegarten est intitulé : *De notis litterarum enchoriarum*; il y traite de la forme des lettres : il est loin de croire que tout soit accompli, quant à la lecture des monumens écrits de l'Égypte; mais il pense que nous devons confirmer par des exemples nouveaux ce qui a été fait. En reprenant les choses à l'origine, l'auteur commence par les passages d'Hérodote, de Diodore et de Clément d'Alexandrie; il renvoie à ce que M. Letronne a dit de ce dernier dans le précis du système hiéroglyphique. Les titres rédigés dans deux langues, *tituli bilingues*, fournissent seuls les moyens de ressaisir l'alphabet démotique. M. Kosegarten rappelle ici le travail de *Young* sur l'inscription de Rosette : les trente lettres et les quatre-vingt-six mots qu'il en a tirés;

puis les sigles et les signes abrégés d'hiéroglyphes mêlés à l'écriture démotique que ce savant a dû y trouver. M. Kosegarten ne fait que citer l'essai de Spohn, publié par Seyffarth; il passe ensuite aux importantes découvertes de M. Champollion; fort de tant d'utiles recherches, il jette les fondemens de son alphabet, et s'occupe d'abord des voyelles, s'attachant surtout à ressaisir les lettres par la comparaison des noms propres. Chacune devient ainsi l'objet d'une petite dissertation particulière, à la suite de laquelle se trouve une table de cinquante lettres, ou formes de lettres, dont la signification paraît fixée; outre cela, il y a encore beaucoup de signes démotiques illisibles, parce qu'on ne les a trouvés dans aucun nom qui puisse les faire reconnaître : lors même que des traductions grecques en indiqueraient le sens, la prononciation en demeure inconnue. Dans le second chapitre, il est question des sigles ou signes qui, ne suivant pas la composition des lettres, expriment des mots entiers. On se livre ici à des recherches pareilles à celles qui ont déterminé les lettres : puis on les compare aux signes hiéroglyphiques; les signes des notes sont rapportés ainsi que leurs signes hiératiques, d'après les découvertes de M. Champollion; viennent ensuite les signes des nombres; enfin, dans un dernier chapitre, on trouve les versions grecques propres à fournir l'explication des inscriptions et des papyrus démotiques. Il n'eût pas été inutile de figurer les sons au dessous de cette écriture démotique, quand il était possible de le faire : cela eût été d'un plus grand secours peut-être que la version latine.

24. — *Godofredi Hermanni Opuscula.* — Opuscules de Godofroi HERMANN. Leipzig, 1827. 2 vol. in-8°.

On a réuni dans cet ouvrage les dissertations éparses dont M. Hermann a enrichi le monde savant, à l'exception de ses observations critiques sur Eschyle, de celles qu'il a faites sur l'usage des antistrophes dans les tragédies grecques, et de celles qui ont Pindare pour objet. Le motif de ces exclusions est d'abord que M. Hermann se propose de publier incessamment une édition d'Eschyle; en second lieu, qu'il a placé dans sa *Métrique* ses idées sur les antistrophes; enfin, quant à ce qui regarde Pindare, qu'il veut encore perfectionner son travail. Il nous sera impossible de citer ici toutes les pièces qui composent ce recueil. Nous en indiquerons toutefois quelques-unes; entre autres un morceau sur le drame satirique des Grecs, où les opinions de Eichstedt sur l'existence d'un *drama satyricon* du genre comique sont fortement combattues, ainsi que plusieurs de ses conjectures sur des pas-ages du *Lityerses* de Sa-

sitheus. D'ailleurs, on conteste l'authenticité d'un fragment de Sophocle, attribué à la tragédie de *Clytemnestre*, et découvert autrefois dans deux manuscrits, par feu le professeur Matthiæ, qui les croyait véritables. M. Hermann s'occupe de rechercher, au sujet du traité de l'équitation de Xénophon, quels sont les mots par lesquels les Grecs désignaient plus particulièrement la marche du cheval. Plus loin, on trouve un traité sur le chant dans les jeux scéniques des Romains, un autre sur le pronom *ávτός*. Comme il a suivi pour la classification l'ordre chronologique, l'intérêt des traités de M. Hermann s'accroît de plus en plus, selon les progrès de sa vaste érudition : aussi, le second volume sera plus utile encore que le premier. L'antiquité des poèmes que nous possédons, sous le nom d'Orphée, est scrupuleusement discutée. M. Hermann s'attache surtout à combattre *Koenigsmann*. Il conclut que les poèmes orphiques sont beaucoup plus récents qu'on ne le pense. On lit aussi dans ce volume une dissertation sur les commencemens de l'histoire de la Grèce; puis, des articles sur la nouvelle édition du *Thesaurus* d'Étienne (ils avaient paru dans le *Classical Journal*, en 1818); enfin, on remarque un morceau intitulé *De compositione tetralogiarum tragicarum*. Nous n'avons donné qu'une indication fort abrégée des principaux sujets traités dans ce recueil. Il est inutile d'ajouter qu'ils le sont de main de maître.

25. — *Questionum scenicarum specimen secundum*. — Questions scéniques, par *Auguste MEINECKE*. Berlin, 1827. In-4°.

M. Meinecke, auquel on doit une excellente édition des fragmens de Philéon et de Ménandre, a déjà publié un *specimen* de questions relatives au théâtre des anciens. Il y a fait l'histoire de la comédie attique, depuis Susarion jusqu'à Eupolis. Dans un second ouvrage, il trace les caractères distinctifs qui séparent la comédie *ancienne* de celle des tems moyens; il détermine l'époque qui vit naître cette dernière; enfin, il nomme les poètes qui ont écrit dans ce genre, et dans celui de la comédie dite *nouvelle*. Pour chacune de ces trois classes, il indique les auteurs que les critiques d'Alexandrie avaient reçus dans leur *canon*. Non-seulement, Meinecke fait l'histoire des poètes eux-mêmes; mais il examine aussi ce que l'on sait de leurs ouvrages, et il rectifie beaucoup d'erreurs commises par d'autres littérateurs. Il s'occupe d'abord de Phrynichus, fils d'Eunomidas (ce n'est point le tragique du même nom, qui était fils de Polyphiadrion). Phrynichus le comique commença à donner des pièces vers la 86<sup>e</sup> ou la 87<sup>e</sup> olympiade; elles furent fort estimées des anciens. M. Meinecke compte et analyse, autant

qu'il peut le faire, dix comédies de ce poète. Platon vient ensuite : ce fut dans la 88<sup>e</sup> olympiade que ses pièces parurent pour la première fois au théâtre; il a vécu au-delà de la 96<sup>e</sup>. Aussi quelques érudits l'ont-ils classé parmi les auteurs de la comédie *moyenne*. C'est à tort qu'on a prétendu par suite de cette assertion, qu'il a existé deux Platon, qui tous deux auraient écrit des comédies. Les pièces citées sont au nombre de vingt-huit, et M. Meinecke en discute et en rétablit quelques fragmens. Phérécrate, contemporain d'Aristophane, aurait, s'il en faut croire Fabricius, composé tout autant de comédies; mais on peut en rejeter un grand nombre, comme n'ayant jamais eu d'authenticité. Philonide est le quatrième poète qui attire l'attention de M. Meinecke : une seule de ses comédies nous est connue par de courts fragmens. Aristonyme, contemporain d'Aristophane, Amipsias, Archippus, Aristomène, sont successivement amenés sous les yeux du lecteur, et le nombre des comiques dont M. Meinecke a rendu compte est de trente-trois. De plus longs détails seraient ici fastidieux; mais nous engageons les lecteurs à les chercher dans l'ouvrage même, qui est digne des autres productions de M. Meinecke : c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

P. DE GOLBÉRY.

#### *Ouvrages périodiques.*

26. — *Der Eremit, eine Übersicht der Journalistik der Zeit.* — L'Ermite; aperçu des journaux du tems; publié par Frédéric GLEICH. 2<sup>e</sup> année, N<sup>os</sup> 1 à 75. Leipzig, 1827; comptoir d'industrie;

Pour traduire littéralement le titre de ce journal, il aurait fallu dire *Aperçu de la journalistique du tems*; par ce mot de *journalistique*, les Allemands désignent l'ensemble des journaux, et la connaissance littéraire des ouvrages périodiques. Dans un pays comme l'Allemagne, où il paraît tant de journaux, il n'est pas étonnant qu'on ait presque élevé la littérature périodique au rang des sciences. La plupart de ces journaux s'impriment à un petit nombre d'exemplaires, et sur du papier de mauvaise qualité qui se détériore facilement. Aussi, plusieurs compilateurs ne sont occupés, en Allemagne, qu'à tirer la substance de tous ces journaux, et qu'à faire le métier de glaneurs littéraires, pour épargner aux savans la peine de compiler cette quantité de recueils. L'*Ermite* de M. Gleich glane principalement pour les gens du monde; il puise non-seulement dans les journaux allemands, mais aussi dans quelques journaux de France et d'Angleterre : la *Revue Encyclopédique* est

de ce nombre. Les journaux dont M. Gleich fait des extraits sont toujours annoncés en tête de l'article ; quelquefois le rédacteur accompagne ses extraits d'observations critiques. Il ne nous a pas semblé que M. Gleich suive quelque méthode, ou ait adopté quelque plan dans la réunion de ces articles détachés : ils paraissent se suivre sans aucune liaison ; ce que le recueil perd par là en régularité, il le gagne en variété. Si l'*Ermite* de M. Gleich n'instruit pas beaucoup, au moins il amuse assez ; ce qui n'est pas toujours la qualité dominante des journaux où il a puisé. Pour des étrangers qui n'ont pas occasion de compulsur cent journaux allemands, il n'est pas sans intérêt d'en trouver des fragmens rassemblés dans une feuille journalière, quoique ces extraits proviennent souvent d'autres extraits que les journalistes allemands ont faits des feuilles étrangères, surtout de celles de Londres et de Paris, qui leur fournissent la matière de la moitié de leurs articles (1).

D—G.

## SUISSE.

27. — \* *Deux helvétiques*, par Albert RICHARD, d'Orbe. Genève et Paris, 1827 ; Barbezat et Delarue ; Ponthieu. In-8° de 31 pages.

Sans les *Messéniennes*, aurions-nous des *Helvétiques* ? Je n'en sais rien ; mais à coup sûr nous n'en posséderions pas moins dans M. Richard un jeune poëte dont le talent est réel et de bon aloi. S'il lui reste à faire des progrès sous le rapport des finesses de l'art, si la réflexion et l'âge doivent donner un jour plus d'étendue à ses idées, du moins ses premières productions annoncent de brillantes qualités, apanage du vrai poëte. M. Richard sent vivement et pense noblement ; ses idées pures et patriotiques trahissent toujours de l'émotion ; le feu de l'âme se reflète dans les couleurs dont son imagination teint les objets, et cette imagination elle-même, souple et flexible, se plie au gré de la poétique variété de la nature. Le vers est généralement bien frappé ; mais il manque parfois de coloris et descend alors à une simplicité qui n'est ni élégante, ni inspirée par le sentiment, mais terne et pâle : témoin ces menaces

---

(1) La même idée de compiler les divers journaux français, pour en extraire la partie la plus substantielle et la plus instructive, est maintenant exploitée à Paris par les rédacteurs d'un nouveau journal : *le Voleur*, qu'on aurait mieux fait d'intituler : *le Compilateur*, ou *l'Abeille*.

du commissaire français Lecarlier rapportées au peuple de Schwyz par un de ses députés :

\* . . . Bientôt des Français les bataillons nombreux  
Iront exécuter les ordres que je donne.  
N'irritez pas la France, ingrats, obéissez. »  
Puis, il nous a de Berne indignement chassés.

Mais, à côté de ces défauts se montrent de véritables beautés, et assez ordinairement M. Richard unit l'art de peindre à l'art de faire réfléchir. L'un et l'autre ont part à ce tableau de la Suisse, à l'époque de l'invasion française :

Hélas ! ce n'était plus cette libre Helvétie,  
Qui naguère si prompte à défendre ses droits,  
Marchait, fière et terrible, en écrasant les rois !  
Suppliante, aux dangers préférant l'infamie,  
Veuve de ses héros, oubliant leurs exploits,  
Courbant sous la menace un front sans énergie,  
Elle tremblait pour la première fois.  
En vain des fils de Tell la voix se fit entendre ;  
*Leurs malheurs, le fer seul pouvait les détourner.*  
Ils pleuraient la patrie, au lieu de la défendre :  
Trop avars d'un sang qu'il eût fallu donner,  
Ils ne savaient plus que le vendre.

La première *Helvétienne* est consacrée à la bataille de Rothenthurm, soutenue contre les Français par les peuplades alpestres que commandait *Aloys Rœding*. Dans la seconde, le poète peint un soldat mercenaire atteint du *mal du pays*. Ici se succèdent poétiquement des peintures gracieuses, des plaintes mélancoliques et les accens amers de l'indignation. Que de sentiment et de naturel dans cette exaltation d'espérance qui séduit un moment le jeune malade !

L'air pur de mon pays, l'air de la liberté,  
*M'aurait bientôt rendu la joie et la santé.*  
Je vois ma mère et mon amante ;  
J'entends la cloche des troupeaux ;  
Mon cœur palpite au bruit des eaux  
Où je me balançais sur la vague écumante.

Ce poème est terminé par un morceau plein d'énergie et de patriotisme, dans lequel l'auteur exprime les sentimens d'un grand nombre de Suisses qui comprennent la liberté de leur pays.

Jusques à quand verra-t-on l'Helvétie,  
Insultant les héros créateurs de ses lois,

Mendier dans les cours l'or et l'ignominie,  
Prostituer ses fils aux querelles des rois?

Jusques à quand, faible et coupable mère,  
Pour vendre au plus offrant leur courage adultère,  
Te verra-t-on ramper aux pieds des souverains,  
Fière des chaînes d'or dont ils chargent tes mains?

Reviens de ton erreur étrange :

Le laurier croît-il dans la fange?

Refuse tes soldats. Tu l'as trop oublié,  
Le sang d'un citoyen ne peut être payé.  
Refuse; et si l'orgueil menace tes frontières,  
Nous sommes prêts; marchons! sûre de tes enfans,  
Attends sans nul effroi les hordes étrangères;

La liberté combattra dans nos rangs :

Les tyrans tomberont où sont tombés leurs pères.

Mais conserve tes droits dans leur intégrité,  
Ou chaque jour accepte une nouvelle entrave;

Enfin, sois libre ou sois esclave :

On ne transige pas avec la liberté.

Il y a exagération du poëte dans ce trait :

Le laurier croît-il dans la fange?

Nous revendiquerons aussi en faveur des *individus* de la Suisse la liberté d'aller acquérir dans les pays étrangers, au profit de leur patrie, des connaissances et une expérience militaires; tout comme ils vont y chercher des connaissances ou la fortune dans des carrières militaires. Mais la question des *capitulations* faites par les cantons est tout autre; sur ce sujet les Suisses à la fois clairvoyans et désintéressés pensent comme M. Richard, en dépit des habits rouges qui gardent les rois de France à la barbe des Français.

C. MONNARD.

## ITALIE.

28. — *\*Principj del credito publico, saggio.* — Essai sur les principes du crédit public; par l'avocat Louis BIANCHINI. Naples, 1827. In-8°.

L'auteur, frappé des vicissitudes auxquelles le crédit public a été souvent exposé, et du peu d'accord des écrivains qui l'ont tour à tour célébré ou décrié, a voulu le soumettre à un examen impartial, pour s'éclairer lui-même et instruire ses concitoyens. Versé dans les principes de l'économie politique, et familiarisé avec les auteurs classiques de ce genre, il a mis dans son travail de la méthode et de la précision; il a tâché de déterminer toutes les phases du crédit public, son origine, ses progrès, son amélioration, sa décadence et sa totale extinction;



Il classe le résultat de ses recherches et de ses observations sous trois divisions : dans la première, il explique comment on profite du crédit public ; dans la seconde, comment il se conserve ; et dans la troisième, il présente les moyens d'obtenir l'amortissement de la dette. Dans le cours de son ouvrage, l'auteur examine et compare les divers systèmes de finance relatifs au crédit public, conçus et adoptés jusqu'ici par les nations les plus avancées dans cette science, et surtout par l'Angleterre et la France. Il ne perd jamais de vue le royaume de Naples ; il présente l'histoire des divers systèmes financiers qui ont eu quelque rapport avec le crédit public, et que ce royaume a mis depuis long-tems en pratique : il en montre les imperfections, et se réjouit de le trouver à cet égard plus avancé qu'on ne pouvait s'y attendre. Si le style de l'auteur n'est pas toujours assez correct, il est assez clair pour conclure au but qu'il s'est proposé. En lisant cet ouvrage, publié à Naples, nous n'avons pu nous dispenser de remarquer que la connaissance que leurs auteurs ont des meilleurs livres étrangers, prouve qu'ils y pénètrent malgré les obstacles résultant des lois fiscales et de la superstition.

29.—*Cabrino Fondulo, frammento della storia Lombarda, etc.*  
— Cabrino Fondulo, fragment de l'histoire de Lombardie, entre la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et le commencement du xv<sup>e</sup>, par M. Vincent LANCETTI. T II. Milan, 1827. In-16.

L'auteur, malgré ses efforts pour prouver par des documens historiques tout ce qu'il avance d'important, n'hésite pas à donner à son travail le nom de roman. Il mêle souvent à son récit ses conjectures et ses propres inventions, et c'est à la sagacité du lecteur à discerner ce qui est historique de ce qui n'est que romanesque. Ainsi, l'histoire, qui n'était d'abord qu'un roman, et qui, dans la suite, avait dédaigné ce nom, lors même qu'elle n'en méritait pas d'autre, semble vouloir finir par où elle avait commencé. On a cherché l'exemple de cette innovation dans la vie de Castruccio Castracane de Machiavel ; on peut le trouver aussi dans la *Cyropédie* de Xénophon. Mais on n'a pas remarqué que ceux qui aiment la vérité historique, ne la demandent pas à ces ouvrages de Machiavel et de Xénophon. Au reste, on peut emprunter le sujet d'un roman à l'histoire, mais non apprendre l'histoire au moyen du roman. Si nous ne considérons le *Cabrino Fondulo* que comme un roman, il intéresse par les détails ; il retrace des circonstances caractéristiques du tems et des lieux où Cabrino a figuré. Ce Cabrino fut un des petits tyrans d'Italie, dans la ville de Crémone, sa patrie. L'auteur lui a trouvé d'assez bonnes qualités ; mais quelles

qu'elles soient, elles ne suffisent pas pour nous faire oublier ses cruautés et ses perfidies, et pour nous intéresser long - tems à ce prétendu héros.

30. — \**Dell' arte della parola considerata ne' varj modi dell' espressione, sia che si legga, sia che in qualunque materia si reciti; lettere, etc.* — De l'art de la parole considérée dans les diverses formes de l'expression, soit qu'on lise, soit qu'on récite; lettres adressées à un jeune homme de 14 ans. Milan, 1827; A.-F. Stella. In-8°.

Cet ouvrage est du chevalier COMPAGNONI, avantageusement connu dans la république des lettres par ses divers ouvrages : il contient 29 lettres. Un livre français fort médiocre, *Principes raisonnés sur l'art de lire à haute voix*, lui a fourni, dit l'auteur, l'idée de son ouvrage. Il analyse son sujet avec plus de soin que ne l'avait fait son devancier. Il cherche à déterminer la nature de l'organe vocal et à spécifier ses effets, ainsi que ceux du son. A mesure qu'il avance dans ses recherches, il signale les erreurs et les préjugés relatifs à la prononciation et à l'orthographe, et il applique ses observations à sa propre langue, et la fait servir à toutes les diverses modifications de la passion et de la pensée. Il s'occupe aussi de la déclamation des acteurs, et de celle de l'orateur; il l'oblige à considérer particulièrement l'art de lire ou de réciter les vers, art aussi difficile pour les Italiens que leur versification l'est à se laisser maîtriser. D'après ces principes, M. Compagnoni sent la nécessité, que tant d'autres ont reconnue bien avant lui, d'établir en Italie une école de *débit* théâtral, pour relever un art qui se trouve si dégradé chez les Italiens. Je me souviens qu'on avait déjà fondé de tels établissemens, en 1798, à Brescia, à Milan, etc. On les a détruits, parce qu'on craignait de rendre justice à ceux qui y avaient le plus contribué. Félicitons-nous cependant de ce que les idées déjà répandues par les vrais amateurs de l'art n'ont pas cessé de fermenter, et de ce que M. Compagnoni leur donne une nouvelle impulsion qui pourra les rendre encore plus efficaces.

F. S.

31. — *De septentrionalium gentium antiquitatibus et litteris runicis, etc.* — Lettres sur les antiquités et sur les lettres runiques des peuples septentrionaux, par BIRGER THORLACIUS et Sébastien CIAMPI. Milan, 1827. In-8° de 27 pages.

M. Birger Thorlacijs, professeur de philologie classique à l'Université de Copenhague, l'un des conservateurs du Muséum des antiquités septentrionales de cette capitale, consulte par écrit le professeur Ciampi, sur des pièces ou médailles de cuivre dont l'explication paraît douteuse. Le professeur Ciampi trans-

net ses conjectures à son docte correspondant; il en résulte que les pièces en question seraient des amulettes, disposées de manière à pouvoir être suspendues au cou. Elles offrent les figures de rois du Nord, à cheval, avec des inscriptions en caractères runiques. La lettre de M. Ciampi est datée de Varsovie, kalendes de février 1822. L'opuscule est dédié à J.-J. Triluce, daté de sa maison de Milan, kalendes de décembre 1827. Indépendamment de l'érudition profonde de l'archéologue, on remarque dans cet écrit un style d'une très-élégante latinité.

X.

32. — *Storia letteraria della Liguria, etc.* — Histoire littéraire de la Ligurie, par J. - B. SPOTORNO. T. III et IV. Gènes, 1826. In-8°.

Nous n'avons fait aucune mention des deux volumes précédens de cette histoire, parce qu'ils ne nous avaient pas paru dignes de fixer l'attention de nos lecteurs. Mais, puisque l'auteur continue son entreprise dans le même esprit, nous devons prévenir ceux qui recherchent les ouvrages de ce genre qu'ils ne doivent pas se laisser surprendre par le titre de celui que nous annonçons. Il est trop au-dessous de l'esprit du siècle. L'auteur croit faire honneur à son pays en tirant de l'oubli les écrivains et des livres très-médiocres, et il va jusqu'à railler ceux qui pourraient seuls contribuer à sa gloire; il condamne encore le malheureux Bonfadio, qui, à dire vrai, n'était pas Génois, et qui fut brûlé par les protecteurs chez lesquels il avait reçu l'hospitalité, parce qu'il avait eu des relations avec Valdès et avec ce Carnesechi qui fut aussi malheureux que lui. Il se félicite en même tems de pouvoir nous informer que la vénérable matrone Catherine Fieschi convainquit tous les savans génois de son tems qu'elle avait acquis les connaissances théologiques les plus profondes, par inspiration divine. Il parle aussi du fameux Gabriel Chiabrera, dont l'Italie entière peut se faire gloire, tout aussi bien que la république de Gènes, mais en confondant maladroitement ou à dessein ses défauts et ses bonnes qualités : voilà le genre d'observations instructives que l'on rencontre çà et là parmi beaucoup de notes puérides et fatigantes.

33. — \* *Sullo stato attuale della tragedia in Italia, discorso.* — Discours sur l'état actuel de la tragédie en Italie, par ANTONIO BEDUSCHI. Parme, 1827; typographie de Bodoni. In-8°.

L'auteur adresse son *Discours* à M. Charles Tedaldi - Fores, son ami, auteur de quelques tragédies annoncées dans ce recueil (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 172). La partialité qu'il montra pour ce poète, et même pour le système qu'il a suivi,

ne l'empêche pas de faire des observations peu favorables aux romantiques. Il voudrait d'abord les rapprocher des classiques, concilier les deux prétendues écoles qui se disputent sans se comprendre. Il débute par une maxime qu'il ne devrait jamais oublier dans la suite de son discours, c'est que le génie de la littérature italienne est directement opposé à celui des littératures anglaise et allemande; il traite même sévèrement ceux qui veulent que les Italiens renoncent à leur patrie pour adopter les mœurs, les opinions et les goûts des étrangers. Tout en reconnaissant l'état progressif de quelques nations, il n'approuve pas qu'on imite la manière bizarre de plusieurs de leurs écrivains qui font les délices des romantiques. Mais, après avoir établi ces principes et d'autres du même genre, l'auteur ne se montre pas toujours d'accord avec lui-même. On serait porté à croire qu'en paraissant préférer les romantiques, il cherche à ménager les classiques, pour mieux servir les intérêts de leurs adversaires.

Dans cet esprit, M. Beduschi donne un aperçu historique de la tragédie en Italie, depuis la *Mérope* du marquis Maffei jusqu'à la *Beatrice Tenda* de M. *Tedaldi-Fores*. Il passe en revue diverses pièces et distribue à leurs auteurs la part d'éloges ou de blâme qu'il croit que chacun a méritée. Il distingue dans la foule *Victor Alfieri* comme un génie éminemment tragique, et ne cesse d'accuser d'ingratitude et de barbarie quelques Italiens dégénérés, qui, incapables d'apprécier ses beautés, s'efforcent d'exagérer ses imperfections. Il n'oublie non plus ni les deux frères *Hipolita* et *Jean Pindemonti*, ni le chevalier *Monti*, *Foscolo*, *Pellico*, *Niccolini* et beaucoup d'autres. A l'entendre, l'Italie est si riche en auteurs tragiques et en productions de ce genre, qu'on pourrait dire que la tragédie, parmi les Italiens, n'a rien perdu de son ancien éclat. Au reste, il ajoute qu'elle peut encore s'élever et reculer les bornes qu'elle s'était données jusqu'ici; c'est, dit-il, ce que s'est proposé de faire M. *Munzoni*, chef d'une nouvelle école parmi les Italiens, d'autant plus recommandable aux yeux de ses partisans que son fondateur a mérité les éloges des partisans des progrès du romantisme.

Notre auteur ne se laisse pas éblouir par les qualités estimables de cet écrivain. Il examine quelques parties de ses deux pièces romantiques, *Carmagnola* et *Adelghis*, et il y trouve des défauts qui n'appartiennent qu'au système qu'il a adopté, et qu'il se fait gloire d'avoir introduit chez ses compatriotes. Satisfait de ce que ce dernier proscriit dans ses tragédies les deux unités de tems et de lieu, M. Beduschi n'hésite pas à remar-

quer qu'il a cependant abusé de cette liberté, soit en exposant les spectateurs à de fréquentes distractions occasionées par les changemens de scènes trop souvent renouvelés, soit en les fatiguant pour recueillir les membres de la fable trop disjointes et presque dispersés. Le critique n'épargne pas non plus M. *Tedaldi-Fores*, qu'il désigne comme le premier disciple de l'école de M. *Manzoni*. Nous croyons que, tout en adoptant les défauts du système de son maître, M. *Tedaldi-Fores* est loin d'en avoir les qualités. Les sujets qu'il a empruntés à l'histoire nationale, sa haine exagérée pour les règles *pédantesques* des unités, le détail minutieux des circonstances qui ont accompagné l'événement principal, ne suffisent pas pour justifier les superfluités, les négligences, les digressions, enfin tout ce qui tend à arrêter l'attention du lecteur, ou à la détourner du but vers lequel il veut et doit aller.

Quand M. Beduschi cesse de parler de ses amis et de ses auteurs favoris, ou lorsqu'il fait abstraction de leur mérite, il raisonne avec plus de justesse et de sens; il suppose ou établit des principes qui semblent détruire une grande partie du mérite même qu'il avait d'abord reconnu. Cette espèce de contradiction ou de désaccord entre ses principes et ses éloges, que nous découvrons dans le discours de M. Beduschi, ne nous empêche pas de reconnaître les connaissances réelles et la critique éclairée dont il fait souvent usage. Nous partageons même son avis sur plusieurs points, et nous les avons déjà indiqués dans un de nos écrits récemment publiés (1).

34. — \* *Opere teatrali, etc.* — Ouvrages dramatiques du comte chev. François GAMBARA. Brescia, 1826. In-8°.

L'auteur, sans rejeter les prétentions des romantiques, déclare d'abord qu'il a préféré les maximes des classiques. On ne peut lui refuser le mérite de s'être proposé, dans ses pièces, la satire et la correction des mœurs. Le premier volume qu'il a publié comprend l'*Andreola de Poncarate*, tragédie dont le sujet est tiré des contes de Boccace; elle se termine fort gaiement. On reconnaît l'esprit de l'auteur dans plusieurs allusions historiques et dans la chaleur de quelques morceaux de ses dialogues. Les autres pièces sont quatre comédies: *La Buona Moglie*, *Il Buon Marito*, *l'Illustre Incognito*, et *Il Ravedimento*. L'auteur se montre plus occupé d'instruire que d'amuser, quelquefois même il se laisse aller à certaines formes de style qui ne sont nullement dramatiques. On distingue l'*Illustre Incognito*

(1) *Résumé de l'Histoire littéraire de l'Italie*, t. II, septième période.

comme une des plus originales de ses pièces; c'est la vie de l'empereur Joseph II, qui lui a fourni ce sujet; et ce prince y verse à pleines mains le ridicule sur cette classe de nobles hautains et oiseux qu'il apprit à connaître et qu'il méprisait.

35.—\* *Storia dell'arte dimostrata co' monumenti*, etc. — Histoire de l'art démontrée par les monuments, depuis sa décadence dans le IV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à sa renaissance dans le XVII<sup>e</sup>; par J. - B. - L. - G. LEROUX D'AGINCOURT, traduite et éclaircie par M. Étienne TICCOZZI. T. III. Prato, 1826-1827; J. - J. Giachetti. In-8<sup>o</sup>:

Nous avons annoncé les premiers volumes de cet ouvrage qui doit en comprendre 6, outre les 3 vol. d'Atlas, in-fol. (Voy. *Rev. Enc.* t. xxxv, p. 686.) Les livraisons se succèdent avec la même activité et les mêmes soins. La traduction est toujours claire et fidèle. Le traducteur a fait disparaître quelques légères fautes, peut-être typographiques, que l'on remarquait dans la première édition, faite à Paris. Les Notes dont il a accompagné le texte éclairent le lecteur sans le fatiguer. Les planches, qui doivent former l'Atlas, sont aussi élégantes qu'exactes. En comparant cette édition de Prato avec celle qu'on fait en même tems à Milan, on s'aperçoit aisément qu'elle est supérieure à celle-ci à beaucoup d'égards. Tous les amis des arts, français et italiens, sauront gré aux frères Giachetti d'avoir entrepris cette belle édition.

F. SALFI.

#### *Ouvrages périodiques.*

36. — \* *Giornale di farmacia-chimica*, etc. — Journal de pharmacie chimique et des sciences accessoires, ou *Annales universelles des découvertes, des faits et des améliorations qui enrichissent la pharmacie et la chimie*, rédigées par Antonio CATTANEO, chimiste-pharmacien, etc. Milan, 1828; les éditeurs des *Annales universelles des sciences et de l'industrie*. Ce journal paraît tous les mois. Six cahiers composent un volume. Prix de l'abonnement, 14 livres italiennes (14 francs) pour l'année.

Milan est actuellement celle des capitales de l'Italie où la presse périodique est la plus occupée, et le plus utilement. La technologie et la statistique y ont leurs *Annales*, aussi bien que les sciences physiques et chimiques, et leurs applications. Le *Journal de pharmacie chimique*, dont tous les cahiers sont rédigés avec soin, donne lieu à une observation que nous ne devons pas omettre, quoiqu'elle pût être mieux placée sous la plume de quelque écrivain d'une autre nation. Les articles ex-

traits d'ouvrages français abondent dans ce recueil, où il est bien évident que les choix ne sont dirigés que par l'intérêt des sciences. D'où nous vient donc cette sorte de supériorité? Indiquerait-elle que nous travaillons plus que les autres nations, ou seulement que nous écrivons davantage? Dans l'un et l'autre cas, nous en concevrons moins d'orgueil que de regret. S'il était vrai que notre activité surpassât celle de tous nos voisins, soit pour augmenter le dépôt des connaissances, soit pour les répandre dans tous les lieux où elles peuvent être utiles, nous demanderons si les progrès intellectuels ne seraient point triplés, quadruplés par le concours unanime de tous les peuples marchant aussi vite que nous? L'œuvre d'un siècle pourrait être consommée par une seule génération, et tout le bien que l'on doit attendre de l'instruction généralement répandue, des sciences et des arts perfectionnés, comblerait beaucoup plus tôt les vœux de l'humanité. Dans les expéditions de l'esprit humain pour faire la conquête des vérités nouvelles, ce n'est point tel ou tel peuple, mais le génie qu'il faut mettre en avant. Dans la république des lettres bien organisée, les premiers postes appartiennent de droit aux supériorités intellectuelles.

Ce que nous cherchons de préférence dans un recueil italien, ce sont les articles relatifs à l'Italie. Dans les deux derniers numéros du *Journal de pharmacie chimique* qui nous sont parvenus (février et mars), nous n'en trouvons qu'un très-petit nombre, et celui qu'on lit à la page 104 (février) n'eût pas dû trouver place dans un ouvrage consacré aux sciences physiques: c'est un *modèle* de mauvais raisonnement. Exemple: « Newton a eu tort de dire que les mêmes causes produisent constamment les mêmes effets: ne voit-on pas des effets parfaitement identiques produits par des causes essentiellement différentes? Un piston se meut de la même manière, soit qu'il soit soulevé par la vapeur ou par l'air comprimé, soit que le mouvement lui soit communiqué par des animaux ou tout autre moteur... Une vessie n'est ni plus ni moins gonflée par de l'air atmosphérique, de l'hydrogène, de l'acide carbonique, etc.» L'auteur de ces graves observations n'aurait-il pas pu ajouter que la même machine peut être mise en mouvement par un homme jeune ou vieux, noir ou blond, sans que son effet varie? Et c'est par de telles niaiseries que l'on croit réfuter Newton, ou pour mieux dire, le bon sens, l'évidence! Faudrait-il abaisser la critique jusqu'à la réfutation de ce qui ne peut qu'exciter le rire ou la pitié! Nous voudrions pouvoir arracher de tous les exemplaires du *Journal de pharmacie chimique* ces pages qui le déparent; espérons qu'à l'avenir on n'en rencontrera plus de pareilles.

Notre censure est sévère, dure peut-être ; mais nous n'avons pu résister à l'impression pénible que produit le passage immédiat d'une lecture instructive (l'analyse du Caoutchouc, par M. FARADAY), à une dissertation aussi insensée que celle dont nous venons de parler.

FERRY.

## PORTUGAL.

37. — \* *Nocões historicas, economicas administrativas sobre a produccão e manufacturas das jedas em Portugal.* — *Notions historiques, économiques et administratives sur les manufactures de soie en Portugal, etc.*; par José ACCURSIO DAS NEVES. Lisbonne, 1827; imprimerie royale. In-18 de 410 pages.

Ces notions sur l'industrie portugaise appliquée aux manufactures de soie méritent d'être lues par tous les Portugais et par tous ceux qui veulent, ou écrire avec équité sur le Portugal, ou se former une idée exacte des efforts qui ont été faits par le marquis de Pombal pour détruire l'esclavage industriel et commercial de sa patrie.

On y verra que ces efforts ont commencé avec le ministère de ce grand homme, de ce véritable ami de son pays, et par conséquent de son roi; car on ne peut regarder comme un ami du roi ni de la monarchie le ministre indifférent à l'appauvrissement du royaume amené par la décadence des manufactures nationales et par les progrès de l'industrie étrangère dont l'effet est de faire sortir l'argent qui devrait circuler dans le pays, non-seulement pour les dépenses d'utilité publique, mais afin de soutenir toutes les classes, et spécialement la classe ouvrière et la classe indigente.

Le tems et la persévérance, unis au zèle patriotique, avaient obtenu avec de faibles moyens ce que l'on n'a peut-être pas encore suffisamment apprécié, ce qu'il était réservé à M. Accursio, Portugais d'un caractère honorable et d'un mérite supérieur, de faire connaître à ses concitoyens. Vingt ans d'efforts avaient été couronnés par des succès qui eussent fait faire à l'industrie des progrès remarquables, si le roi D. Joseph I<sup>er</sup>, secondé par le marquis de Pombal, eût pu avoir comme Charlemagne un règne de quarante-sept années. Malheureusement ce prince mourut en 1777; la révolution française vint ensuite, et les invasions des armées de Napoléon, avec leurs funestes effets, détruisirent presque entièrement le bien qu'on avait obtenu.

Il serait à désirer que l'on reprît les mesures qui peuvent soustraire les Portugais au divers tributs qu'ils paient aux étrangers; et on n'y parviendra qu'en favorisant les entreprises nou-



velles, en combattant l'esprit de monopole, en éclairant les peuples sur leurs véritables intérêts, en leur accordant cette portion de liberté qui, sagement combinée avec les droits de l'autorité royale et avec les besoins de l'ordre public, est si nécessaire au développement des facultés humaines et d'une industrie productive. Mais une décadence complète menace le Portugal, et une puissance irrésistible semble le pousser, malgré les efforts de quelques esprits généreux, vers un abîme sans fond. Ces malheurs imminents et immenses pourraient encore être prévenus; et l'ouvrage très-patriotique de M. Accursio indique les moyens d'en garantir le pays en ce qui concerne l'industrie. Nous recommandons la lecture de ce livre à tous les Portugais animés d'un sentiment profond d'amour de la justice et du bien public, qui ne voient pas la patrie dans une seule classe d'hommes, et la fortune nationale dans les avantages particuliers du privilège.

N.

## PAYS-BAS.

38. — \* *Recue abrégé de l'Atlas universel de toutes les parties du monde*, sur l'échelle de  $\frac{1}{1631836}$  de M. Ph. VAN DER MAELEN, contenant une courte notice de ce que cet ouvrage offre de plus remarquable, ainsi que la désignation des autorités qui y ont été employées; avec quelques *notes géographiques*, par G. F. BARON DE DERFELDEN DE HINDERSTEIN, chevalier de l'ordre équestre des Pays-Bas, membre de la *Société de géographie de Paris*. Utrecht, 1828; J. Altheer. In-8° de 37 pages.

La *Revue Encyclopédique* a déjà entretenu ses lecteurs (*Voy. t. xxxvi, octobre 1827, p. 152*) de ce grand ouvrage qui vient enfin d'être terminé. L'Atlas universel de M. Vander Maelen, le plus vaste monument de ce genre qui existe, est composé de 400 cartes qui, réunies, pourraient couvrir un globe de 23 pieds 10 pouces 6 lignes de diamètre; et la modicité du prix, qui ne s'élève pas à plus de 1 fr. 50 c. par carte, les rend accessibles à beaucoup de personnes.

La notice de M. le baron de Derfelden tend à faire apprécier les avantages de ce bel Atlas et à faire remarquer les améliorations d'un certain nombre de cartes, principalement de celles qui représentent les îles de la Sonde, la Tartarie, l'Indo-Chine, l'empire chinois, le Japon, l'Australie et l'Océanie orientale.

M. Van der Maelen s'occupe en ce moment à réunir les matériaux nécessaires à la rédaction d'un volumineux diction-

naire géographique qui paraîtra dans quelques années; il emploie aussi ses loisirs à dresser une grande carte de l'Europe, où l'on remarquera des détails entièrement nouveaux. Ce géographe se propose également de faire paraître un *Atlas* qui pourra couvrir un globe de 4 à 6 pieds de diamètre seulement, et de publier plusieurs découvertes faites en diverses contrées du globe et qui n'ont pas encore vu le jour. Elles formeront des feuilles supplémentaires au grand Atlas. R.

39. — \* *De peculiari cœtatis nostræ jus criminale reformandi studio, et legum latoris in ea re conficienda proprio munere, etc.* — Discours sur le zèle déployé dans notre époque pour la réforme des lois criminelles, et sur les devoirs du législateur en cette circonstance, prononcé à Louvain par M. J.-M.-F. BIRNBAUM, le 17 octobre 1825, lorsqu'il déposait le rectorat et inaugurait le *Collège philosophique*; avec des *notes et des observations*. Louvain, 1828; Vanlinthout et Vandenzarde. In-8° de 158 pages.

Il ne faut pas s'imaginer que les discours prononcés dans les solennités académiques des universités d'Allemagne et des Pays-Bas, et dont les réglemens sont une obligation, soient toujours des lieux communs. Souvent, au contraire, le professeur y traite une question intéressante qui se rattache à l'objet de ses cours, et il cherche à épuiser la matière, sinon dans le texte, du moins dans les Notes qui servent de complément à son travail. On doit appliquer cette observation au discours de M. Birnbaum, qui, faisant à chaque nation sa part avec autant de finesse que d'impartialité, apprécie nettement la législation criminelle des divers pays, et indique même ce qu'il faudrait faire pour parvenir à un système dont la raison et l'humanité eussent à s'applaudir. L'auteur appartient à l'école historique, et ne veut pas que les antécédens d'un peuple soient comptés pour rien par ses législateurs. Inaccessible à tout préjugé, il ne se laisse point éblouir par les illusions d'une philanthropie louable dans ses motifs, mais quelquefois dangereuse dans l'application de ses vues. Ainsi, tout en s'efforçant de restreindre beaucoup les cas où la peine de mort sera employée, il n'en propose point l'abolition absolue. On lira avec intérêt, dans l'appendice qui suit son discours, un résumé exact et précis des opinions professées pour et contre son opinion, dans tous les tems et dans tous les lieux, et on se convaincra que la plupart des autorités, dont s'entourent les adversaires de la peine de mort, ont été invoquées légèrement sur la foi d'autrui, ou d'après des recherches et des lectures précipitées et incomplètes. Par exemple, on a affirmé der-

nièrement que la privation de la vie n'était plus admise par les lois pénales du Hanovre, du grand-duché de Bade et du Valais, tandis qu'il n'a pas même été question de cette réforme dans ces trois pays. Des assertions si erronées ont droit de surprendre dans des ouvrages universellement célèbres. M. Birnbaum, tout en leur rendant justice, rétablit les faits; les armes qu'il emploie sont des *armes courtoises*, et dans une discussion de doctrine on n'en doit jamais employer d'autres.

40. — \* LEOP. AUG. WARNKOENIG, *Oratio, etc.* — Discours sur l'unité de la jurisprudence européenne et sur la nécessité de la cultiver par l'échange mutuel des lumières entre les savans. Louvain, 1828; Michel. In-8° de 66 pages.

L'éloge que nous venons de faire du discours de M. BIRNBAUM s'applique sans restriction à celui de M. WARNKOENIG. On s'aperçoit aisément que ce dernier a l'habitude de se nourrir d'idées philosophiques, et qu'il traiterait avec avantage la métaphysique de la jurisprudence. A de grandes connaissances il joint cet enthousiasme généreux pour les nobles idées, dont la défense semble porter bonheur au talent. Le discours que nous annonçons est, comme le précédent, un document précieux pour l'histoire du droit. DE REIFFENBERG.

41. — *Guillaume Tell et la révolution de 1307; ou Histoire des trois premiers cantons*, jusqu'au traité de Brunnen en 1315, et réfutation de la fameuse brochure : *Guillaume Tell, fable danoise*; par J.-J. HISELY, docteur en philosophie et belles-lettres. Delft, 1826; veuve J. Allart. In-8° de VIII et 280 pag.

Nous avons annoncé dans ce recueil une dissertation de M. Hisely sur l'authenticité de l'Histoire de Guillaume Tell (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxv, p. 763). L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre est le développement de la dissertation. Il se divise en quatre parties : 1. État primitif des trois cantons, Uri, Schwyz et Unterwalden; 2. Histoire de Guillaume Tell; 3. Défense de Guillaume Tell, ou Réfutation de la Fable danoise; 4. les deux défenses de Guillaume Tell, par MM. de Balthasar et de Haller. La troisième partie est la plus importante et comme le centre de l'ouvrage : c'est vers elle que toutes les autres convergent; elle acquiert un nouvel intérêt par la réimpression de la *Fable danoise*, brochure devenue fort rare. Si M. Hisely fait preuve dans tout son ouvrage d'un savoir déjà très-vaste, d'une grande érudition dans la littérature historique ancienne et moderne, de la connaissance exacte de plusieurs langues; dans cette troisième partie, il montre surtout cet esprit de critique sans lequel on n'est pas historien, parce que sans lui il est impossible de dégager les se-

mences de la vérité de cette ivraie de mensonges et d'erreurs si abondante dans le champ de l'histoire. Les règles qu'il s'est faites pour l'appréciation des traditions orales ou poétiques annoncent à la fois un esprit philosophique et une instruction peu commune dans l'histoire comparée des peuples. Cet esprit d'examen nous inspire d'autant plus d'estime, qu'animé d'un vif amour de la gloire de sa patrie, le jeune auteur eût pu se laisser plus facilement entraîner à croire et à confirmer des faits peut-être imaginaires. Une multitude de citations qui, dans une histoire proprement dite, seraient un luxe d'érudition, ne nous semblent rien moins que déplacées dans un ouvrage de discussion. Le style de l'auteur pourrait être plus soigné. Nous l'invitons surtout à ne pas déparer ses ouvrages à venir par des vers rebelles aux règles élémentaires de la versification.

C. MONNARD.

42. — \* *Iconographie des universités du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles, 1828; Lithogr. de Lemonnier, 12 liv. in-folio atlantique; prix, 150 francs.

Cette galerie, analogue à la collection des portraits des membres de l'Institut de France que l'on publie à Paris, offrira les portraits de tous les professeurs des universités du royaume, avec des Notices réduites à des indications de dates et de titres d'ouvrages. Le plus léger éloge ferait naître un soupçon de partialité, et pourrait faire confondre une entreprise grave et utile avec les petites manœuvres qu'emploient trop souvent le charlatanisme et la vanité.

DE REIFFENBERG.

#### *Ouvrages périodiques.*

43. — \* *Correspondance mathématique et physique, publiée par A. QUÉTELET*, de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, etc. Bruxelles, 1828; Hayez, imprimeur de l'Académie royale. Ce recueil est publié par livraisons de 3 à 4 feuilles chacune, et qui forment, dans le cours de l'année, un volume de 24 à 25 feuilles, y compris les planches. Prix de l'abonnement, 7 florins pour les Pays-Bas; 9 flor. (19 fr. 05 c.) pour l'étranger. On souscrit à Paris, chez Malher, passage Dauphine.

Quoique nous n'ayons encore qu'une partie du 4<sup>e</sup> volume de ce Recueil, nous sommes certains qu'il ne sera point inférieur aux trois précédens. Les exercices mathématiques y continuent; les géomètres entretiennent et augmentent, par cette sorte de gymnastique intellectuelle, les forces dont ils feront usage, lorsque les sciences ou les arts auront besoin de leur secours. Dans la

2<sup>e</sup> livraison, on trouve un mémoire de M. QUETELET, sur les *points brillans* d'un système de lignes dont la position varie suivant une loi donnée : les formules qui déterminent la position de ces points et par conséquent la courbe qui résulte de leur ensemble sont appliquées au cas où les rayons de lumière sont parallèles, et les lignes réfléchissantes situées dans un même plan horizontal. L'auteur suppose ensuite que le point de vue est dans le plan des lignes réfléchissantes; que la courbe formée par les points brillans est donnée, qu'il s'agit de trouver la position des lignes réfléchissantes, etc. La même livraison contient un autre mémoire sur le même sujet, mais pour le cas seulement où toutes les données sont dans le même plan; on doit cette solution à M. PAGANI, professeur extraordinaire à l'université de Louvain.

MM. *Desalis*, *Pagani* et *Nerenburger* se sont occupés de la rotation d'un corps suspendu par un fil, et se mouvant librement autour du point de suspension : les deux premiers ont traité cette question par l'analyse mathématique, et le dernier a soumis à l'expérience les résultats du calcul.

Une *Statistique bibliographique*, contenue dans la même livraison (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 832), nous apprend que le nombre des livres publiés dans les Pays-Bas s'est accru d'un huitième de 1825 à 1826. Si cette progression se maintenait, le nombre des publications nouvelles serait porté à plus de 20,000 par an, après la durée ordinaire d'une génération! Et les états voisins ne seraient point épargnés par ce déluge, si même ils ne contribuaient point à lui fournir de nouveaux flots...  
*Di meliora piis!*

La *Revue scientifique* qui termine chaque livraison de cette correspondance, mérite le grave reproche d'être trop courte, parce qu'elle est très-bien faite, avec autant de discernement que d'équité, et que, dans l'intérêt de ceux qui achètent des livres pour s'instruire, il serait à désirer qu'aucun n'échappât au jugement porté dans cette *Revue*. F.

44. — \* *La Récompense*, journal hebdomadaire destiné à l'enfance. Liège, 1828. In-4<sup>o</sup>.

Les rédacteurs de cette feuille, en reconnaissant les bornes que la nature a prescrites à chaque âge, sont pénétrés de l'urgence d'occuper de bonne heure l'intelligence la moins développée, et de la diriger vers des objets immédiatement utiles ou féconds en résultats pour l'avenir. C'est avec une vive satisfaction que nous avons lu les divers numéros de leur journal, qui pourrait prendre pour devise ces mots du sage par excellence : *Sinite parvulos ad me venire*. Quoi de plus clair, de plus agréable,

de mieux gradué que les articles extrêmement variés qu'ils offrent à leurs petits lecteurs. A des contes, à des historiôtes, à des détails technologiques, succèdent des exercices sur la grammaire toujours réduite en exemples; des questions sur les choses usuelles, et d'autres thèmes habilement choisis. Nous recommandons ce journal à tous les pères de famille, appelés eux-mêmes à en partager la rédaction et à y apporter les fruits de leur expérience.

DE REIFFENBERG.

## LIVRES FRANÇAIS.

### *Sciences physiques et naturelles.*

45. — \* *Prodromus systematis naturalis regni vegetalis, etc.* — Prodrome du système naturel du règne végétal, ou énumération des ordres, des genres et des espèces de plantes connues jusqu'à ce jour, classées d'après les divisions de la méthode naturelle; par A.-P. DECANDOLLE. T. III. Paris, 1828; Treuttel et Wurtz. In-8° de 494 pages; prix 12 fr., et 13 fr. 50 c. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, t XIII, p. 301.)

L'excellent ouvrage de M. Decandolle avance lentement au gré des amateurs de botanique, et l'on prévoit avec chagrin que huit ou dix années seront nécessaires pour terminer ce monument élevé à la science. Mais le soin que l'auteur y apporte pour n'omettre aucune plante et pour éviter les doubles emplois l'oblige à procéder avec prudence dans cette belle entreprise. Le nouveau volume que nous annonçons est digne des deux précédens, et comprend une partie des végétaux à fleurs poly-pétales insérées sur le calice, mais rangées dans des familles créées pour la plupart par le savant auteur. On y trouve les *mélastomacées*, les *myrtacées*, les *crassulacées*, les *ficoïdées*, les *cactées*, etc. Le lecteur est effrayé, lorsqu'il songe que, pour décrire les 50 mille plantes aujourd'hui connues, en n'accordant que quatre ou cinq lignes à chacune, il faudra 8 à 10 volumes environ. Et le nombre des espèces de végétaux s'accroissant chaque jour, on comprend que la vie humaine ne suffira plus pour en acquérir une connaissance même imparfaite. Cette multitude d'espèces appelle une réforme dans la Botanique, et même dans toutes les branches de l'histoire naturelle; je ne sais de quelle nature doit être cette réforme, mais assurément il en faut une, qui, sans limiter les œuvres de la nature au peu d'étendue de nos conceptions, permette à notre esprit de les embrasser toutes. Un nouveau Linnée nous devient nécessaire, pour éclaircir les

obscurités et rendre l'étude plus facile; M. Decandolle est digne sous tous les rapports de devenir ce législateur, que tous les naturalistes appellent de leurs vœux.

FRANCOEUR.

46. — *Observations microscopiques sur la conferva zonata*; par J. CHAUVIN. Caen, 1828; Chalopin. Paris, Lance. In-8° de 16 pages, avec figures coloriées.

Ce petit ouvrage est extrait des *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*, et a pour objet l'examen d'une production aquatique, filamenteuse, chevelue, que sa couleur verte avait fait considérer long-tems comme une plante, et que les observations microscopiques de M. Chauvin rangent parmi les productions phytoides douées d'animalité, désignées par M. Bory - St. - Vincent sous le nom de *zoocarpées*, et par M. Gaillon sous celui de *némazoaires*. M. Chauvin était du nombre de ces botanistes incrédules qui rejettent sur les prestiges du microscope la supposition d'animalité d'une partie de ces productions, appartenant à l'ancien genre *conferva* de Linnée; mais ayant vu les molécules imperceptibles qui composent la matière verte des cases des filamens de la *conferva zonata* jaillir à travers la membrane transparente du filament, se disséminer sur le porte-objet du microscope, s'agiter en tous sens, nager avec grâce et rapidité dans la gouttelette qui leur servait de véhicule, force lui fut de reconnaître dans tous les mouvemens de ces atomes animés, une spontanéité dans leurs directions. Après avoir cherché vainement dans les illusions de l'optique la cause de ce qu'il avait sous les yeux, il dut, dit-il, céder à la vérité; de sorte, ajoute-t-il, que l'on peut avoir toute confiance dans son exposé; il a vu les corpuscules animés subir des transmutations remarquables: leur volume a pris quatre fois plus d'étendue, et leur forme est devenue analogue à celle des larmes dont on parsème les tentures mortuaires. Ici se terminent les expériences de M. Chauvin; il n'a pas été assez heureux pour pouvoir suivre ces mêmes êtres dans leur développement en filamens capillaires, de sorte que pour cet observateur la question de savoir si ces filamens sont ou ne sont pas de nature animale reste encore indécise. Toutefois il nous semble pencher vers l'opinion qu'un être peut alternativement être végétal et animal; car il s'exprime ainsi: « La question de l'animalité des végétaux, envisagée philosophiquement, conduira peut-être à des découvertes de la plus haute importance, lorsque des esprits élevés et méditatifs daigneront descendre dans l'examen de cette *pulviscule* animée, qui pourrait bien posséder le secret intime de l'organisation de tous les êtres. » Nous pensons qu'en attendant l'intervention des hautes

intelligences, les observations microscopiques faites comparativement sur la pulviscule animée des conferves et sur la pulviscule globuline, inerte, des grands végétaux, mettront bientôt M. Chauvin à même de sentir le point de différence qui existe entre la pulviscule animée et celle qui ne l'est pas, et de pouvoir répéter avec plus de confiance cette phrase remarquable de sa brochure : « C'est en scrutant ainsi la composition intime des êtres, que l'on peut espérer d'arriver à la découverte des secrets auxquels une aveugle précipitation a si souvent substitué les rêves de l'imagination. » B. G.

47. — \* *Manuel de l'herboriste, de l'épicier-droguiste et du grainier-pépiniériste-horticulteur*, contenant la description des végétaux, les lieux de leur naissance, leur analyse chimique et leurs propriétés médicales; par MM. JULIA FONTENELLE, professeur de chimie, etc., et Henri TOLLARD, professeur de botanique et d'horticulture, etc. Paris, 1828; Roret. 2 vol. in-18 de plus de 500 pages chacun; prix, 7 fr.

Pour un éditeur, l'art de publier de bons ouvrages, tels que celui-ci, se réduit à chercher des rédacteurs habiles; M. Roret a fort bien réussi pour ce manuel. Nous pourrions justifier cet éloge par des citations prises au hasard dans l'une des parties que les auteurs ont réunies, quoique l'herboriste ait été traité avec une sorte de prédilection, et que l'horticulteur, qu'il eût peut-être fallu nommer jardinier, ait à chercher dans un traité d'agriculture la connaissance des terres, des engrais, etc., qu'il ne trouve point dans celui-ci. L'herboriste a été traité avec munificence, le droguiste convenablement, et l'horticulteur avec quelque parcimonie. Au reste, il ne sera pas très-pénible à celui-ci de réunir un certain nombre d'ouvrages, afin de ne rien omettre de l'instruction que son art exige. Comme horticulteur, il a besoin de posséder presque toute la science de l'agronome; comme jardinier, paysagiste, fleuriste, etc., il entre dans l'immense carrière des beaux-arts, et le chemin qu'il doit y faire est plus long qu'on ne l'imaginerait, avant d'avoir examiné attentivement les questions très-complicquées relatives aux jardins où l'utile et l'agréable doivent être associés. Ainsi, la division des connaissances horticales a pu être faite telle qu'on la trouve ici; nous y souscrivons sans peine.

Les lecteurs seront satisfaits de l'exposition des méthodes botaniques et des systèmes de nomenclature qui servent d'introduction au *Manuel de l'herboriste*. Ils trouveront aussi, dans le *Manuel de l'épicier-droguiste*, une multitude de notions peu répandues, rédigées avec clarté et précision. Cet ouvrage sera mis au nombre des meilleurs de la collection de *Manuels*.



48. — *Manuel de physique, ou Éléments abrégés de cette science mis à la portée des gens du monde et des étudiants*, contenant l'exposé complet et méthodique des propriétés générales des corps solides, liquides et aëriiformes, ainsi que des phénomènes du son, suivi de la nouvelle théorie de la lumière dans le système des ondulations, et de celles de l'électricité et du magnétisme réunies : par C. BAILLY, membre de la *Société linéenne de Paris, etc.* 4<sup>e</sup> édition, enrichie de notes et d'additions mathématiques, par T. RICHARD. Paris, 1828; Roret. In-18 de 322 pages, avec 2 planches; prix, 2 fr. 50 c.

Nous voudrions retrancher de cette 4<sup>e</sup> édition l'article préliminaire par lequel l'auteur (M. BAILLY) a cru devoir préparer ses lecteurs aux leçons qu'il leur destine. Quelques-unes des questions qu'il aborde sans nécessité, et sans les discuter avec l'étendue et la profondeur que leur importance exige, se trouvent hors de place, et méritaient plus d'égards; on ne doit pas les amener ainsi dans un discours, comme le *purpureus pannus* d'Horace. Mais cet article ou préface, qui est suivi d'une introduction, ne tient nullement à l'ouvrage sur lequel le public a prononcé, comme l'attestent trois réimpressions successives. D'ailleurs, on sera satisfait des notes ajoutées par M. RICHARD.

49. — *Manuel de météorologie, ou Explication théorique et démonstrative des phénomènes connus sous le nom de météores*, ouvrage extrêmement méthodique, à l'usage de toutes les classes de lecteurs; par J. B. FELLENS, membre de l'*Athénée des Arts*, de la *Société grammaticale de Paris, etc.* Paris, 1828; l'auteur, rue Saint-Denis, n<sup>o</sup> 187, et les principaux libraires. In-18 de 380 pages, avec des planches; prix, 3 fr. 50 c.

Puisque nous avons à Paris une société grammaticale dont l'auteur de cet ouvrage est membre, nous pourrions apprendre ce que c'est qu'une *extrême méthode*. Quelques-unes des définitions qu'on lit dans ce manuel devraient être plus correctes; exemple : « CIEL, espace immense, de couleur bleu d'azur, qui environne la terre, et dans lequel se meuvent tous les astres. » Un *espace* coloré serait un corps, un fluide tout au moins : il n'est pas prouvé que les espaces célestes soient occupés par aucun fluide assez dense pour agir sur la lumière, et la mettre en état de produire sur nos organes l'impression d'une couleur : plusieurs faits attestent, au contraire, que le bleu de la *voûte céleste* n'est dû qu'à la présence de l'atmosphère. On ne peut pas dire que les espaces célestes *environnent* la terre : le poisson qui se meut dans les eaux de l'Océan n'est pas *environné* de l'immensité des mers. Nous demanderons encore, au sujet de la convenance de cette expression, quelques explica-

tions à la Société grammaticale de Paris. Nous ne pouvons nous dispenser de le dire; ce que l'on regrette le plus dans cet ouvrage, c'est que le terme propre y vienne trop rarement se mettre à sa place, et que par conséquent il n'accoutume pas assez les jeunes gens à la correction du langage sans laquelle il est bien difficile que les idées soient tout-à-fait justes. Appuyons encore d'un exemple cette observation importante pour l'auteur et pour ses disciples. «RAYONS DU SOLEIL... On a trouvé le moyen de réunir ou de condenser les rayons solaires au foyer d'un verre concave, et de produire ainsi une chaleur extrêmement violente où darde le faisceau ardent : *de même* qu'on décompose le rayon lumineux en sept branches qui présentent par ordre les sept couleurs primitives.» L'expression *de même* indiquerait une analogie de procédé ou d'action, et peut induire en erreur.

Malgré ces critiques, l'ouvrage de M. Fellens peut être utile. Les doctrines et les faits y sont exposés avec sagesse; car on ne peut se passer encore d'une judicieuse réserve, lorsqu'on parle de faits dont l'analyse n'est pas terminée, et d'explications que l'on ne peut admettre que comme provisoires, jusqu'à ce qu'elles soient fondées sur des faits assez nombreux, constatés, éclaircis par une analyse exacte. Ce manuel offre une lecture facile, agréable et instructive : c'est assez pour qu'il obtienne non-seulement un bon accueil, mais une juste estime. F.

50. — \* *Nouvelle méthode naturelle chimique*, ou Disposition des corps simples et composés, propre à rendre l'étude de cette science plus facile et plus courte; par CH. PAUQUY, D. M. P. Amiens, mars 1828; Caron-Duquenne. In-8° de 69 pages.

Les avantages que la méthode naturelle a procurés à la botanique et à la zoologie ont fait désirer depuis long-tems de pouvoir en faire l'application à la chimie. Mais, en histoire naturelle, les êtres forment des espèces isolées indépendantes, les unes des autres et ayant des caractères absolus. Les corps qu'étudie la chimie ne se distinguent au contraire que par des propriétés relatives, c'est-à-dire par l'action réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres; ensuite, ces substances, en se combinant de toutes manières, forment un très-grand nombre de corps composés qui n'ont aucun analogue dans le règne organique. Voilà des différences essentielles qui ont rendu jusqu'ici peu fructueuses les tentatives des chimistes même les plus habiles. M. Ampère essaya le premier de distribuer les corps simples en familles; et au lieu d'en former une série linéaire, il les rangea circulairement, en sorte qu'il n'en est aucun qui commence, aucun qui finisse. Il employa les propriétés physiques

pour les divisions générales, et n'indiqua point la place que doivent occuper les corps composés. M. *Beudant* adopta la méthode de M. *Ampère* et tâcha de l'appliquer aux minéraux; mais il trouva qu'un tableau ramifié en plusieurs sens représentait mieux les rapports multipliés qui existent entre les diverses familles. M. *Guibourt* a cherché à montrer comment, en prenant pour base les propriétés électriques, positives ou négatives dont M. *Berzelius* s'était déjà servi pour une classification minéralogique, on pouvait ranger les corps composés en genres et en espèces. Après ces savans distingués, M. *PAUQUY* offre une nouvelle distribution des corps simples en familles naturelles fondées seulement sur les propriétés chimiques qui doivent ici être employées de préférence. Il montre ensuite la légitimité des rapprochemens qu'il a formés, en faisant voir comment ils lui donnent les moyens de ramener à des règles générales l'action des principales substances simples sur un très-grand nombre de corps binaires neutres; et cette partie de son travail nous a semblé offrir beaucoup d'intérêt. Il a essayé aussi d'indiquer comment les corps composés peuvent être placés dans chaque famille à la suite d'un de leurs élémens; mais cette entreprise présentait de grandes difficultés qui ne nous paraissent pas avoir été encore surmontées. L'auteur annonce une suite à son mémoire; on doit l'engager à faire de nouveaux efforts pour présenter enfin dans un ordre méthodique toutes les substances simples ou composées qui forment le domaine de la chimie.

RIGOLLOT fils, D. M.

51.—\* *Tableau représentant l'axe cérébro-spinal chez l'homme*, avec l'origine et les premières divisions des nerfs qui en partent; par MM. les docteurs *MANEC* et *MARTIN*, membres de la *Société anatomique*, etc. Paris, janvier 1828; M<sup>me</sup> Anger-Méquinon. Une planche, grand in-folio avec deux colonnes de texte.

Comme la plupart des sciences d'observation, l'anatomie a souvent, et avec avantage, recours à l'emploi des arts du dessin: une représentation graphique, quand même elle n'aurait d'autre mérite que celui de l'exactitude, l'emporte presque toujours sur la description la plus claire et la mieux faite, lorsqu'il s'agit d'offrir à l'esprit une image nette de la forme ou de la disposition d'un organe, et à bien plus forte raison, de la disposition de l'ensemble d'un système organique tout entier: dans ce dernier cas même, la figure seule ne suffit plus, et une description en devient le complément nécessaire. C'est ce qu'on est porté à remarquer, lorsqu'on examine la planche anatomique que MM. *Manec* et *Martin* viennent de publier, et où l'on trouve une description succincte des principales parties du système

nerveux, jointe à une excellente figure de l'axe cérébro-spinal et des nerfs cervicaux et rachidiens. Cette figure représente ces organes avec leurs dimensions naturelles; et les auteurs paraissent s'être surtout attachés à représenter avec la plus grande clarté ce qu'il est difficile d'exprimer par des mots, et à décrire ce que le dessin n'aurait pu rendre que d'une manière imparfaite. Ainsi, M. le docteur Manec, qui a rédigé le texte, s'est borné à indiquer sommairement les divers organes cérébraux, la moelle allongée et la moelle épinière qui sont représentés en entier; et il a au contraire donné une description, quelquefois assez détaillée, des nerfs cérébraux et rachidiens qui pour la plupart n'ont pu être figurés que dans la partie qui avoisine leur origine. M. Manec a suppléé de cette manière à ce que le tableau pouvait présenter d'incomplet, et il a joint à son travail anatomique quelques considérations physiologiques sur les nerfs, qu'il divise en adoptant diverses idées de MM. *Charles Bell Magendie* et *Ferres*, en nerfs sensitifs et nerfs locomoteurs.

La planche a été dessinée et lithographiée par M. *Joseph MARTIN*, membre de la Société anatomique, et on peut se convaincre par l'adresse avec laquelle il a su faire ressortir tout ce qui est important ou peu connu, que l'auteur, habile dessinateur, est aussi habile anatomiste.

Ce tableau du système nerveux peut surtout être utile aux personnes qui se livrent à l'étude de l'anatomie, parce que les auteurs, s'étant tenus parfaitement au courant des progrès de la science, ont présenté des faits que l'on chercherait en vain dans la plupart des traités d'anatomie descriptive, principalement à l'égard de l'origine de plusieurs nerfs et de quelques anastomoses importantes. Il serait à désirer que MM. Manec et Martin consacrasent au système nerveux de la vie organique un travail analogue à celui qu'ils viennent de faire pour celui de la vie animale: en effet, un tableau du grand sympathique et de ses principales branches semble former le complément naturel du tableau de l'axe cérébro-spinal, et il n'offrirait pas moins d'utilité.

J.S. GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

52. — \* *Traité de physiologie pathologique*, rédigé suivant les principes de la nouvelle doctrine, par L. G. BÉGIN, chirurgien aide-major de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, membre de l'Académie royale de médecine, etc. Paris, 1828; Méquignon - Marvis, éditeur. 2 vol. in-8° de 600 pages. Prix, 16 fr. et 20 fr. par la poste. Bruxelles, au Dépôt général de la librairie médicale française.

Le nouvel ouvrage de M. Bégin est le développement des doctrines qu'il a exposées, sous le titre de *Principes généraux de physiologie pathologique*, en un seul volume. Nous croyons devoir extraire du *discours préliminaire* la profession de foi de l'auteur, relativement à la *nouvelle doctrine* dont il a pris ce qui lui a paru bien constaté, sans adopter ce qui ne peut être considéré jusqu'à présent que comme une théorie sur laquelle l'expérience n'a pas encore prononcé.

« Je ne me suis pas proposé de faire ici une *exposition* des idées du professeur du Val-de-Grâce (M. BROUSSAIS) dont les travaux ont été si utiles, et dont le nom est devenu si justement célèbre. Mon but est de présenter des considérations générales sur le mécanisme de chaque fonction, sur les causes et le développement des lésions des différens organes et sur les effets physiologiques de ces lésions. Ce sont, à proprement parler, les bases d'une pathologie rationnelle que j'offre au public; toute application spéciale, toute histoire individuelle de maladie, tout résultat particulier ou extraordinaire de la pratique y a été négligé, à moins qu'il n'ait semblé indispensable, soit comme développement, soit comme exemple, afin de rendre plus intelligibles les propositions auxquelles il se rattachait.

» Il m'a paru impossible d'adopter toutes les propositions de M. Broussais. Loin de là, je n'ai point hésité à combattre celles de ses idées qui ne sont pas, selon moi, fondées sur des observations exactes. L'amour de la science m'a dicté seul cette conduite. Plus M. Broussais a exercé d'influence sur la médecine, et plus il importe de séparer avec soin ce qui est incontestable de ce qu'on croit erroné dans la doctrine à laquelle son nom est attaché. Nous ne sommes plus au tems où la parole du maître, transformée en oracle, exerçait un empire illimité: il est plus honorable pour un professeur illustre de voir ses idées examinées par des esprits indépendans et sévères, que d'être approuvé sans restriction et sans critique par des hommes ignorans ou serviles. On a beaucoup parlé, dans ces derniers tems, des devoirs des disciples envers leurs maîtres; comme M. Broussais lui-même, je n'en connais pas d'autre que celui qui consiste à rivaliser de zèle dans la recherche et dans la défense de la vérité. Il serait inutile de justifier plus longuement des critiques modérées, toujours permises dans les sciences et toujours utiles à leurs progrès. »

S'il n'était pas indispensable de tout lire dans un traité, pour que les notions se lient entre elles et puissent composer une science, il y a, dans cet ouvrage, plusieurs chapitres que l'on pourrait lire avec autant de plaisir que de profit, sans se livrer

à l'étude des sciences médicales. Chacun voudrait acquérir des notions claires et précises sur une multitude de faits non moins dignes des méditations du philosophe que des recherches du physiologiste, qui mettent sur la voie de découvertes encore plus importantes, et qui épargneront un jour aux moralistes et aux législateurs de funestes méprises. M. Bégin n'a pas cru pouvoir se dispenser de parler du magnétisme et des partisans de cette doctrine, plus cabalistique que physiologique; mais il n'encourage point la propagation des mystères de cette espèce. « Montrez - moi des faits, disent quelques adversaires de Mesmer et de Deleuze, et je croirai... Je dis, au contraire : montrez-moi des faits, et je ne croirai pas encore. J'ai moins de confiance dans l'étendue de mon esprit, en la justesse de mes observations, que de crainte de me laisser séduire par les pratiques du charlatanisme et de la fraude... » Sans s'écarter des égards dont un médecin non croyant n'est pas dispensé envers ceux de ses confrères qui *croient*, l'auteur expose avec franchise les motifs de sa défiance, et il est à craindre qu'il n'enlève au magnétisme une grande partie des sectateurs qui lui restent encore, mais dont le nombre décroît chaque jour, à mesure que la saine raison devient moins rare, et prend plus d'empire sur les esprits.

Quoique M. Bégin soit fidèle à ses promesses, et rompe de tems en tems des lances courtoises contre M. Broussais, on reconnaîtra dans le disciple l'influence des leçons du professeur. D'ailleurs, ceux mêmes qui n'admettent point la théorie médicale de l'illustre professeur conviennent qu'elle est fondée sur des vérités qui, sans doute, ne forment pas un système complet, dont les conséquences rigoureusement déduites soient toujours exactes, mais qui sont une partie considérable de ce système; qu'il s'agit de le compléter, de le débarrasser du mélange d'opinions hasardées et de conclusions trop générales, qui usurpent la place des vérités qui lui manquent; en un mot, on est généralement d'avis que cette théorie peut être perfectionnée, et c'est ce qu'a voulu faire l'auteur de cet ouvrage: s'il avait combattu en tout et partout les opinions de M. Broussais, il serait tombé dans l'erreur toutes les fois que son adversaire aurait eu raison; ni la science, ni les études médicales n'y auraient rien gagné. La route qu'il a suivie est celle des esprits droits, des sincères amis de la vérité; elle ne conduit pas toujours aux découvertes, mais elle est éclairée partout, et n'égare jamais.

Y.

53.—\* *Pathologie canine, ou Traité des maladies des chiens*, contenant une dissertation très-détaillée sur la rage; la manière

d'élever et de soigner les chiens ; des recherches critiques et historiques sur leur origine , leurs variétés et leurs qualités intellectuelles et morales : fruit de vingt années de pratique vétérinaire fort étendue ; par V. DELABÈRE-BLAINE ; traduit de l'anglais sur la dernière édition et annoté, par M. DELAGUETTE, vétérinaire des gardes-du-corps du roi. Paris, 1828 ; Raynal. In-8° de 325 pages, avec 2 planches représentant 18 espèces de chiens ; prix, 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage est un homme instruit, qui paraît s'être adonné avec tout le soin possible à l'étude des animaux domestiques. Ce n'est pas en froid naturaliste qu'il s'en occupe ; porté d'une véritable affection pour le plus fidèle compagnon de l'homme, c'est avec toute la chaleur de l'amitié qu'il parle du chien, qu'il cherche à lui conserver la santé et à trouver les moyens de le soulager dans ses maladies. Cette bienveillante disposition prévient en sa faveur et donne à ce livre un intérêt que ne présentent pas ordinairement les traités de médecine vétérinaire.

Les méthodes de traitement employées par M. Delabère-Blaine ressemblent en général à celles qui sont mises en usage par les médecins anglais sur l'espèce humaine dans les affections analogues. Sans doute on ne doit pas trouver à redire à cette espèce d'imitation, et nous pensons que dans les cas où les maladies sont les mêmes, l'essai sur les animaux des traitemens souvent si hardis, recommandés par les étrangers, peut être un précieux moyen d'expérimentation trop négligé chez nous, et propre à en faire apprécier l'utilité ou les inconvéniens.

Le chapitre consacré à la rage doit surtout appeler l'attention. M. Delabère-Blaine a eu de très-nombreuses occasions de l'observer, et les recherches qu'il a faites pour éclaircir les obscurités qui règnent encore sur divers points de cette redoutable affection l'ont conduit à des opinions qui s'éloignent des idées généralement reçues. Nous nous bornerons à indiquer brièvement les principales, sans prendre parti pour ou contre, quoique son autorité nous paraisse d'un grand poids en cette matière ; il affirme que chez le chien, au moins actuellement, la rage n'est jamais spontanée, mais toujours communiquée ; ce qui détruirait tout ce qu'on a dit de diverses causes regardées comme susceptibles de lui donner naissance. Il indique un caractère, selon lui, à peu près constant et propre à faire reconnaître si un chien mort et enterré depuis long-tems a été atteint de la rage ; et ce caractère, qui est l'existence de substances indigestes, telles que la paille, remplissant la cavité de l'estomac, avait été cependant considéré comme dénotant

une autre maladie. Enfin, il regarde la destruction de la partie mordue par le caustique ou l'instrument tranchant, comme toujours efficace, quoiqu'elle soit opérée long-tems après la morsure, pourvu toutefois qu'elle ait lieu avant l'inflammation secondaire de la plaie qui précède ou accompagne ce qu'on appelle la rage déclarée. Tous les médecins reconnaîtront combien il serait important que ces assertions fussent parfaitement démontrées. Le traducteur a joint au texte des notes et des additions qui l'éclaircissent et montrent en quoi les opinions de M. Delabère-Blaine diffèrent de celles des vétérinaires français.

RICOLLOT fils.

54. — *Coup d'œil sur l'état actuel de la pratique de la médecine à Marseille*; par E. FÉRAUD, D. M. Marseille, août 1827. In-8° de 57 pages.

M. Féraud a eu pour objet, dans cette brochure, de signaler les abus qu'il a remarqués à Marseille dans l'exercice de la médecine. L'ignorance, la cupidité de quelques médecins, ont de tout tems été un sujet de plaintes; mais, quoiqu'on en dise, nous ne pensons pas que, sous ce rapport, notre époque soit pire que les précédentes; et, d'un autre côté, si l'on doit croire que l'établissement de chambres de discipline, réclamé par la partie saine des hommes de l'art, et proposé l'année dernière par le gouvernement lui-même, diminuerait une partie de ces abus, il en est qui tiennent trop à l'essence de l'humanité pour espérer qu'on parvienne à les détruire.

Ce qui, dans les remarques de M. Féraud, nous paraît être de quelque utilité, c'est ce qu'il dit de la manière dont sont soignés, par une espèce d'abonnement, les membres des sociétés de prévoyance et de secours assez nombreuses à Marseille, et qui ne peuvent guère l'être convenablement, à en juger par ce qu'il donne à connaître des conditions de cette sorte d'entreprise.

R—T.

55. — *Le Gastronomes français, ou l'Art de bien vivre*, par les anciens auteurs du *Journal des gourmands*, MM. G. D. L. R\*\*\*, D. D\*\*\*, Gastermann, G\*\*\*, Clytophon, Charles, Sartrouville, C. L. C\*\*\*, C\*\*\*, Marie de Saint-Ursin, B\*\*\*, etc.; ouvrage mis en ordre, accompagné de notes, de dissertations et d'observations; par M. C\*\*\*. Paris, 1828; Ch. Béchét. In-8° de VIII-503 p.; prix, 7 fr.

56. — *La Cuisinière des petits ménages*. Paris, 1828; Andot, éditeur de l'*Encyclopédie populaire*, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-18 de 140 p.; prix, 1 fr.

57. — *Bréviaire du Gastronomes, ou l'Art d'ordonner le dîner de chaque jour, suivant les diverses saisons de l'année*, pour



la petite et la grande propriété; précédé d'une *Histoire de la cuisine française ancienne et moderne*; par l'auteur du *Manuel de l'amateur d'huîtres*. Paris, 1828; Audot. In-18 de 110 pag. avec des figures dessinées par M. *Henri Monnier*; prix, 2 fr.

58. — *Manuel de l'amateur de café, ou l'Art de prendre toujours de bon café*; ouvrage contenant plusieurs procédés nouveaux, faciles et économiques, pour préparer le café et en rendre la boisson plus saine et plus agréable; dédié aux amateurs, aux bonnes ménagères, etc.; par M. H. . . . Paris, 1828; Audot. In-18 de VII-85 pages avec des figures dessinées par M. H. *Monnier*; prix, 2 fr.

59. — *Traité médico-gastronomique sur les indigestions*, suivi d'un essai sur les remèdes à administrer en pareil cas; dédié aux gourmands de tous les pays; ouvrage posthume de feu *Dardanus*, ancien apothicaire. Paris, 1828; Audot. In-18 de 94 pages; prix, 2 fr.

Les titres de ces ouvrages expliquent assez leur contenu, sans que nous ayons besoin d'entrer à cet égard dans de longs détails: le premier est un recueil des meilleurs morceaux extraits du *Journal des Gourmands*, depuis long-tems célèbre parmi les amateurs de la bonne chère, et qui n'a, je crois, été éclipsé dans son genre que par les *Méditations de gastronomie transcendante*, de feu M. BRILLAT-SAVARIN, ouvrage plein d'esprit, d'originalité, et même d'une sorte d'érudition fort agréable. Les petits Manuels, publiés par M. Audot, sont rédigés avec soin et ne sont point indignes de figurer à côté des chefs-d'œuvre que nous venons de citer; et puis le nom de M. *Henri Monnier*, dont le crayon spirituel saisit avec tant de finesse les nuances du ridicule et du plaisant, et enfin une exécution typographique élégante et soignée, achèvent de leur assurer auprès du public l'accueil favorable auquel ils ont droit.

60. — \* *Essai sur l'enseignement en général*, et sur celui des Mathématiques en particulier: par S. F. LACROIX; *Troisième édition*, revue et corrigée. Paris, 1828; Bachelier. In-8° de 360 pages, prix, 5 fr.

La première édition de cet ouvrage a paru, en 1805, à l'époque où l'instruction publique venait de recevoir la nouvelle organisation qui subsiste encore aujourd'hui. L'auteur s'est proposé d'examiner si les écoles centrales, qu'on supprimait, n'auraient pas dû, au contraire, être soutenues et seulement modifiées; il y montre que ces établissemens ont rendu de grands services pendant leur courte durée, et que les reproches qu'on leur a faits n'étaient point mérités. Il trouve que, dans l'état

actuel des choses, on n'a fait que revenir à l'ancienne routine des collèges, dont l'enseignement offre une discordance choquante avec les connaissances qui sont nécessaires aux gens du monde, aux commerçans et aux administrateurs. Sous prétexte de *restaurer les bonnes études*, on n'a fait que ramener dans la vieille ornière les roues d'un char dès long-tems délabré et hors d'état de service. M. Lacroix examine ensuite ce que doit être l'enseignement des mathématiques pour satisfaire aux conditions imposées aux professeurs des chaires publiques. Les conseils qu'une longue expérience a inspirés au savant académicien sont dignes d'être médités par toutes les personnes qui se livrent à l'éducation. Il convient de rappeler ici que l'on doit à M. Lacroix les excellens livres où il a le premier introduit des sujets et des méthodes qu'on ne trouvait que dans les collections académiques: c'est lui qui a montré ce que devaient être de bons livres élémentaires sur les sciences, et qui a tracé la route qu'ont suivie ses successeurs. En indiquant ce que doivent être des théories et des démonstrations pour entrer dans l'enseignement des collèges, il en exige de la clarté, de la précision et de l'exactitude, sans pourtant conduire l'élève à se perdre dans des discussions oiseuses, sur des sujets que personne ne conteste, et qui ont l'inconvénient de dissiper, sans aucun fruit, le tems si précieux de la jeunesse. L'auteur montre aussi les inconvéniens de la méthode suivie dans les examens, et les moyens d'y remédier. Enfin cet ouvrage mérite d'être consulté par toutes les personnes qui se livrent à l'enseignement des sciences mathématiques, et, sous plusieurs rapports, il est la critique judicieuse de la méthode que suivent plusieurs professeurs, et des réglemens généraux qui gouvernent l'instruction publique.

FRANCOEUR.

61. — \* *Exposition d'une nouvelle méthode expérimentale appliquée à l'enseignement populaire des sciences industrielles* et désignée sous le nom de *Méthode manuelle*, par Henry TABAREAU, ancien capitaine du génie, et élève de l'École polytechnique, directeur et professeur de l'École d'arts et métiers de Lyon. Lyon, 1828. In-8° de 40 pages.

Ce petit écrit, plein de philosophie, est aussi le résumé d'expériences dont le succès doit appeler une attention sérieuse sur les doctrines de l'auteur.

M. Tabareau a cherché à s'expliquer la faiblesse des résultats pratiques obtenus des chaires destinées à la propagation des sciences physiques. « Les idées premières, nécessaires à l'intelligence de ces sciences, ne sauraient, dit-il, émaner des professeurs; c'est par l'exercice de nos sens que nous devons

les acquérir : nos sens sont nos véritables et nos premiers instituteurs. La tâche des professeurs ne doit être ensuite que de classer les idées que nous avons acquises par nous-mêmes, de nous en faire remarquer la liaison et l'analogie, et de les partager en causes et en effets... Dans le jeune âge, et lorsque le développement de nos forces nous permet de nous approcher des objets, nous nous empressons de les toucher; on dirait que nous ne connaissons pas encore ce que nous avons seulement vu, et que nos yeux ne nous servent que de guides et de moniteurs pour nous avertir que nous avons à reconnaître par le tact les objets éloignés. La suprématie de ce sens me paraît facile à expliquer par le mode d'exercice de son action : tandis que la vue embrasse à la fois un grand nombre d'objets, et nous donne des sensations multipliées et simultanées qui perdent de leur vivacité par le partage qu'elles exigent de notre attention; l'organe du tact ne peut se mettre en rapport qu'avec les parties des corps d'une étendue limitée; et les impressions qu'il nous transmet peut-être moins favorables à la perception de l'ensemble et des rapports des choses, sont plus vives et plus profondes, par cela même que nous leur accordons une attention plus exclusive.»

Partant de ce principe, et l'appliquant avec une rare intelligence, M. Tabareau met entre les mains des élèves tous les appareils de géométrie, de chimie et de physique qui dans d'autres cours sont seulement placés sous leurs yeux; on prélude ainsi à la théorie par l'exercice; ce qui est bien mieux que l'exemple. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des moyens ingénieux par lesquels le professeur a su réunir les avantages de l'instruction privée à ceux de l'instruction simultanée, et concilier les soins isolés dont chaque élève est l'objet avec l'ordre et l'ensemble qu'exige la marche d'un cours : personne ne regrettera d'avoir été les chercher dans l'ouvrage, et les personnes qui voudraient en faire l'application, iront voir et l'école d'arts et métiers fondée par le général *Martin*, à la tête de laquelle l'Académie de Lyon a mis M. Tabareau, et l'école spéciale établie par lui-même, où sont en activité tous les appareils et les modèles que comporte sa méthode d'instruction. « J'ai consacré, dit-il, à cette utile fondation, qui me permet de donner à mon institution privée le plus grand développement possible d'instruction, une somme considérable; et je ne l'énonce ici que pour apprendre à ceux que j'engage à imiter mon exemple, que j'ai trouvé assez de lumières dans la société, assez d'empressement en faveur d'une méthode utile, que j'ai mise à la portée des fortunes les plus

médiocres, pour espérer dans peu d'années la récompense des sacrifices pécuniaires que je me suis imposés, et sans doute aussi la satisfaction d'avoir concouru au bien général. »

J. J. B.

62 — \* *Manuel de mécanique*, par M. TERQUEM. Paris, 1828; Roret. In-18 de 350 pages, avec 4 planches; prix, 3 fr.

La collection des manuels s'enrichit chaque jour des traités qui, à la rigueur, auraient dû lui servir de base; les mathématiques, qui facilitent à un si haut degré l'étude des autres sciences, et dont les élémens, au moins, sont indispensables à celui qui veut faire quelques progrès dans les sciences physiques, manquaient encore à cette utile collection. M. Terquem s'est chargé de remplir cette lacune; et après un excellent traité d'algèbre, ce savant livre aujourd'hui au public un *Manuel de géométrie* dont nous parlerons bientôt et le *Manuel de mécanique* qui fait l'objet de cet article. Sans doute, le lecteur qui n'aurait point quelque connaissance préliminaire des mathématiques, ne devra ouvrir ce Manuel qu'après avoir étudié ceux dont nous venons de faire mention. Bien qu'ils ne renferment que des *éléments* d'algèbre et de géométrie, l'instruction qu'il pourra y puiser sera bien suffisante pour lui faire comprendre facilement le Manuel de mécanique. En effet, M. Terquem a fait un usage continuel de l'ingénieuse théorie des *couples* de M. Poinsot; or, on sait que, grâce à l'heureuse idée de ce savant, on peut encore expliquer par des considérations purement élémentaires les principes fondamentaux de la mécanique qu'on était obligé naguère de chercher dans les plus hautes régions du calcul infinitésimal. On ne saurait trop louer les auteurs des améliorations de ce genre qui, en rendant plus facile la propagation de la science, en agrandissent aussi le domaine. Nous ne pouvons ici faire une longue, et sèche énumération du contenu de l'ouvrage de M. Terquem, nous nous bornerons à faire remarquer que, bien que son titre annonce un Manuel de mécanique, il ne contient en effet que la statique et la dynamique; l'hydrostatique et l'hydrodynamique seront l'objet d'un autre traité du même auteur, qui ne tardera point à paraître, et il n'est pas douteux qu'on ne retrouve dans cette seconde partie la clarté et la précision qui distinguent la première.

T. RICHARD.

63. — \* *Histoire descriptive de la filature et du tissage du coton*, ou descriptions des divers procédés et machines employés jusqu'à ce jour pour égrener, battre, carder, étirer, filer et tisser le coton, ourdir et parer les chaînes, et flamber les étoffes; traduit de l'anglais et augmenté des inventions faites en France,

par M. MAISEAU, traducteur de *l'Enquête du parlement d'Angleterre sur l'industrie*, et des *manipulations chimiques de Faraday*. Paris, 1827; Malher. In-8° de 550 pages, accompagné d'un *Atlas* de 26 planches lithographiées, renfermant les dessins de toutes les machines décrites dans le texte; prix, 15 fr.

On connaît les discussions qui se sont élevées entre *Guest* et *Arkwright*, au sujet du mérite des inventions que ce dernier assurait avoir faites, tandis que son adversaire le regardait comme un usurpateur effronté des inventions d'autrui. Cette dispute donna naissance à un ouvrage publié par *Guest*, en 1823, sous le titre de *précis historique de l'origine et des progrès de la manufacture du coton*, où l'auteur expose rapidement les progrès que cette fabrication a faits en Angleterre. Les métiers à filer y sont décrits avec soin, le style en est clair, les calculs sont exacts. Tel est le livre dont M. Maiseau publie la traduction, en écartant toutefois la partie polémique où *Guest* essaie de convaincre *Arkwright* de plagiat, partie qui serait peu goûtée des lecteurs français et tout-à-fait inutile aux progrès de l'art de filer. Mais M. Maiseau n'a point borné sa tâche à cette traduction; il a senti qu'il devait exposer l'état de perfection où l'art est arrivé, et par conséquent décrire toutes les inventions faites en France et en Angleterre sur les filatures. Le livre que nous annonçons renferme tous ces documens précieux; il est parfaitement à la hauteur des connaissances sur cette matière, et méritera d'être accueilli par les personnes que ce genre d'industrie intéresse. On y lit avec satisfaction les descriptions des *batteurs éplucheurs et étaleurs* de pihet; de la machine à faire des *rubans de cardes* en une seule et même opération, par *Mathieu et Gohin*; les *cylindres de cardes* de *Calla et Collier*; la *carde* de *Buchanan*, le *banc à broches* de *Eaton et Farey* et celui de *Laborde*; la *machine à filer* avec des broches soutenues par les deux bouts, de *Calla et Surédu*; la nouvelle méthode à filer le coton par *J. Main*; le métier continu appelé *aigle*, de *White*; les *Mull-Jennys* renvidant d'eux-mêmes de *Paillette*, et ceux de *Lefevre et Portail*, etc. On y trouve aussi le métier de *M. De Bergue*, la machine à parer de *Jonhson*, celles d'*Horrocks* et de *Wells*, le métier à la *Jacquart*, et ses perfectionnemens par *Belly et Breton*, etc. En un mot, cet ouvrage expose avec clarté toutes les parties de l'art de filer et de tisser le coton, et contribuera sans doute à perfectionner cette branche de notre industrie, en montrant l'état où elle se trouve et les parties qui sont encore susceptibles d'amélioration.

M. MOLARD jeune publie maintenant un grand ouvrage sur les filatures anglaises; les planches sont gravées par M. LEBLANC.

Plusieurs livraisons de cette production ont déjà paru. Nous en donnerons une analyse, lorsque la publication sera terminée.

FRANCOEUR.

64. — \* *Rapport fait à l'Académie des Sciences*, par MM. Prony, Lacroix et Charles Dupin, rapporteurs, sur un *Essai général de navigation intérieure de la France*, par M. BRISSON, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Paris, 1828; Firmin Didot. In-18 de 124 p.

Le travail de M. Brisson n'est connu du public que par le rapport de l'Institut; si nous en avons une idée exacte, M. Brisson a traité son sujet en ingénieur, en géographe, et s'est tout-à-fait abstenu d'entrer dans les considérations économiques qui auraient dominé toute la discussion, s'il avait voulu la rendre complète: il a étudié le tracé de canaux qui, réunis aux lignes de navigation actuelles, formeraient, si l'on peut parler ainsi, sur toute l'étendue de la France, un réseau navigable: ces canaux se partageraient en canaux de première classe, ayant des écluses de 32<sup>m</sup> 50 sur 5<sup>m</sup> 20, et en canaux de deuxième classe, ou à écluses de 16<sup>m</sup> 50 sur 2<sup>m</sup> 60; de telle sorte que quatre bateaux de petits canaux, accolés deux à deux, rempliraient une grande écluse.

Les grands canaux que propose M. Brisson auraient en tout 556 lieues de longueur, dont dix en souterrains; ils rachèteraient une pente de 2440<sup>m</sup> 50; ce qui suppose environ 871 écluses, et coûteraient . . . . . 396,000,000 fr.

Les canaux de seconde classe auraient 2007 lieues dont 40<sup>m</sup> 50 en souterrains. Les pentes équivaldraient à une hauteur de 13,017<sup>m</sup>; ce qui correspond à 4650 écluses: les dépenses sont évaluées à . . . . .

888,000,000

Total . . . . . 1,284,000,000 fr.

A cela, il faudrait ajouter des canaux de troisième classe, sur lesquels on ne paraît pas avoir fait de calculs.

M. Brisson a évalué le mètre courant de grand canal à 177 fr. 97, et celui de petit canal à 110 fr. 51 c. Le mètre de route royale, ponts compris, étant évalué à 20 fr., on ferait en routes toute la longueur qui coûterait en canaux 1,284,000,000 f. pour 205,000,000 fr.

Il est fort douteux que les transports qui s'effectueraient sur les lignes indiquées, aient assez d'importance pour motiver l'ouverture de canaux ou même de routes. Si, comme on nous le fait espérer, le travail de M. Brisson est bientôt publié, nous discuterons cette question d'utilité des travaux avec le

soin qu'elle mérite ; en attendant, nous nous bornerons à une réflexion : M. Brisson convient que, parmi les canaux qu'il propose, il n'en est qu'un petit nombre, dont le revenu pût payer l'intérêt des fonds employés à leur exécution. « Il pense que le trésor public pourrait garantir aux entrepreneurs de ces canaux, un supplément de revenu, suffisant pour déterminer et payer les entreprises. » L'argent placé avec prudence rapporte 5 pour cent en France ; ce qui prouve qu'à ce taux on en trouve, directement ou indirectement, un emploi utile : celui du trésor est pris dans la bourse des contribuables ; soit que les canaux fussent faits par des particuliers, soit que l'état y contribuât, une valeur de 1,284,000,000 fr. engagée ou demandée ailleurs, serait enlevée au pays, et l'on placerait dans les canaux tel fonds qui, sans cela, eût servi à convertir un marais en prairie, à rebaisser une croupe de montagne, à élever une manufacture, à exploiter une mine : ainsi, la construction des canaux proposés commencerait par faire au pays un tort annuel équivalent à 64,200,000 fr. ; plus les frais d'entretien. Si les canaux rapportent davantage, le pays est en bénéfice ; mais s'ils rapportent moins, il est évidemment en perte.

Le travail auquel s'est livré M. Brisson est un élément important de cette grande question économique : personne ne pouvait y porter plus de lumière que cet habile ingénieur. Ce qui nous manque surtout en France, ce sont des faits bien observés : celui qui les recueille avec le talent et l'impartialité qui distinguent M. Brisson, a droit à toute la gratitude de ceux mêmes qui en contestent les conséquences.

J. J. BAUDE.

65. — \* *Mélanges scientifiques et littéraires de MALTE-BRUN, ou choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire*, recueillis et mis en ordre par M. G. NACHET, avocat à la Cour royale. Paris, 1828 ; Aimé-André. 3 vol. in-8° de 430-453-424 pages ; prix, 18 fr.

En attendant que nous puissions entrer au sujet de cet ouvrage dans les détails que nous demanderont la curiosité de nos lecteurs, la réputation de Malte-Brun et l'importance des sujets qu'il a traités, il ne sera pas sans intérêt d'apprendre comment et par quels motifs cette collection a été formée : et M. Nacet va nous le dire.

« Honoré de l'amitié de M. Malte-Brun, pénétré d'estime pour sa personne et d'admiration pour ses écrits, j'ai voulu offrir à sa mémoire un hommage d'autant plus digne de lui, que c'est lui seul qui le compose ; j'ai voulu encore procurer aux amis des sciences et des lettres la réunion de ses nom-

breux articles, où l'érudition se montre toujours parée des charmes du style, et leur éviter à la fois la fatigue et l'ennui de feuilleter les six à sept mille journaux qui les renferment.

« Le titre de ce recueil indique assez cependant que je n'y ai point rassemblé tous les articles que M. Malte-Brun a publiés depuis plus de vingt ans; je ne présente ici que ceux qui m'ont paru mériter une préférence, soit par la générosité des vues et la hauteur des considérations qu'ils contiennent, soit par la nature du sujet, soit enfin par la richesse et l'harmonie du style. Ainsi, j'ai mis de côté tous ceux qui ne joignaient pas l'importance des réflexions à l'importance de la matière, tous ceux dont l'intérêt a vieilli, tous ceux enfin qui offraient quelque chose de personnel, et pour lesquels l'auteur lui-même n'avait désiré que l'existence du moment.

« Afin de rendre plus facile et plus méthodique la lecture de ces articles divers, je les ai divisés en cinq parties ou sections, dont le titre indique les sujets qui y sont traités; ainsi, les articles relatifs à la géographie composent une section; ceux qui traitent des voyages sont séparés de ceux qui n'ont pour objet que la littérature ou l'histoire, et ceux-ci ne sont point confondus entre eux; enfin, sous le titre de *Variétés scientifiques*, j'ai rassemblé tous les articles qui ne s'élevaient point à un nombre suffisant pour mériter autant de sections distinctes qu'ils traitaient de sujets différens. Cette méthode a sur l'ordre chronologique, que d'ailleurs elle n'exclut pas entièrement, l'avantage de faciliter la lecture et les recherches..... »

Ainsi, les lecteurs ont la certitude que l'éditeur était fort en état de bien choisir. L'ordre qu'il a mis dans cette prodigieuse diversité de matériaux fera disparaître en grande partie les difficultés qui nous auraient embarrassés, lorsque nous pourrions tenter d'en donner à nos lecteurs un précis analytique. Y.

66. — \* *Statistique du département des Bouches-du-Rhône, avec atlas*; ouvrage dédié au Roi, par M. le comte DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'état, préfet des Bouches-du-Rhône, membre de plusieurs académies et société savantes; publiée d'après le vœu du conseil général du département. T. III. Marseille, 1826; Ricard. In-4° de 867 pages. Prix, 200 fr. les 4 vol., avec l'atlas.

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé les deux premiers volumes (voy. *Rev. Enc.* t. XXXIII, pag. 542), marche rapidement vers sa conclusion. Le 3<sup>e</sup> volume contient les livres v et vi. Le premier, divisé en plusieurs sections, traite de l'état social en général. La 1<sup>re</sup> section est consacrée à l'état civil, et le chapitre 1<sup>er</sup> à la population. Les documens his-



toriques qui précèdent les détails de la population actuelle, sont de nature à piquer la curiosité du lecteur, et les recherches portent sur un espace de vingt-quatre siècles répartis en cinq périodes et embrassent la population ligurienne et grecque, celle qui subit la domination des Romains et des Goths, celle du moyen âge au tems des Franes, des rois d'Arles et sous les premières dynasties des comtes de Provence, celle qui exista sous les comtes de la maison d'Anjou et des rois de France, depuis 1200 jusqu'en 1700, et enfin le 18<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1790. De nombreux tableaux font connaître la population contemporaine dans tous ses détails : naissances, mariages, décès, rapport des sexes et des âges, sourds-muets, aveugles, aliénés, soldats, étrangers, maisons, familles, classes, conditions, etc. Le chapitre II traite de la consommation comparée à celle de la France en général, et à celle de Paris en particulier.

La seconde section du 1<sup>er</sup> livre est consacrée à l'examen de l'état moral, et elle comprend deux chapitres, l'un relatif au langage, l'autre aux mœurs, usages et coutumes. Ils sont tous les deux fort savans et fort curieux, et méritent un article étendu. Les documens de la langue romane en Provence ont le double intérêt de l'érudition et de la poésie. La description des cérémonies religieuses et civiles, des fêtes particulières et locales, de celles des corporations, des jeux, des divertissemens, des costumes, est aussi instructive qu'amusante, et annonce de profondes recherches. La troisième section parle des hommes qui ont illustré Marseille et le département des Bouches-du-Rhône, soit dans les tems anciens, soit dans le moyen âge, soit enfin au 19<sup>e</sup> siècle. Un tableau où ils sont inscrits par ordre chronologique porte des noms remarquables, tels que ceux de *Tournefort*, de *Mascaron*, de *Puget*, de *Vauvenargues*, de *Dumarsais*, d'*Esménard*, etc.

Les établissemens et les travaux publics remplissent le 6<sup>e</sup> livre. Rien, comme on le pense, n'y est omis, depuis les établissemens sanitaires dont l'histoire se compose de faits curieux, les hôpitaux et les hospices de toutes les villes et des villages, les établissemens accessoires et spéciaux, y compris les écoles supérieures, moyennes et élémentaires, et les sociétés purement scientifiques et littéraires, les bibliothèques, les musées, les observatoires, les théâtres, les collections particulières, etc. La section des travaux publics est traitée avec une connaissance profonde de la matière, et fait passer en revue dans tous leurs détails, les ponts, les routes, les ports, la navigation, les irrigations et les dessèchemens, etc.

A ce travail, aussi complet que satisfaisant, sont jointes quinze planches in-folio de l'atlas. Elles représentent des antiquités, des fossiles, des coupes de terrain, des cartes géographiques. La gravure en est parfaitement soignée, et digne en tout de ce bel ouvrage, auquel se rattachent ces planches, qui sont accompagnées d'un texte explicatif du même format. R.

*Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.*

67. — *Lettre de Monsieur... à Monsieur... sur la lettre à Monsieur le comte...* Paris, 1827; Moutardier et compagnie. In-8° de 26 pages; prix, 75 cent.

En 1826, il parut une brochure de 50 pages in-4° sous ce titre : *Lettre à M. le comte... sur les épitaphes des cardinaux de Bausset et de La Luzerne ; suivie d'une notice sur la Sorbonne et sur le cardinal de Richelieu*. Cette brochure, remplie d'érudition, est écrite dans des sentimens très-prononcés en faveur des libertés de l'église gallicane. L'auteur y critique avec beaucoup d'esprit et de raison les épitaphes gravées sur les tombeaux des cardinaux de Bausset et de La Luzerne, dans l'église des Carmélites de la rue de Vaugirard; il fait plus : il offre, pour remplacer ces mauvaises inscriptions, d'autres épitaphes où brille éminemment le goût le plus pur du style lapidaire. Un journal qui n'est guère connu que par son fanatisme et ses déclamations, *l'Ami de la religion et du roi*, en annonçant la *lettre à M. le comte*, ne manqua pas de relever amèrement tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'erreur ou de méprise, et d'exhaler sa bile contre l'antique et sainte doctrine du clergé de France.

La *Lettre de Monsieur... à Monsieur... sur la lettre à Monsieur le comte...* répond aux attaques de *l'Ami de la religion* de la manière la plus énergique, et tout à la fois la plus conforme aux convenances. Les amateurs d'inscriptions y trouveront une discussion pleine d'intérêt sur la vraie acception de quelques mots latins et deux modèles parfaits du genre lapidaire. Les partisans des libertés gallicanes féliciteront l'auteur de les avoir défendues avec autant de force que de sagesse.

68. — *Aux amis de la vérité, du pape et des Bourbons, sur la destruction de la compagnie de Jésus*. Paris, 1828; Ambroise Dupont et compagnie. In-8° de 46 pages; prix, 1 fr.

Tout a été dit au sujet des jésuites, avant ou depuis leur suppression, par le bref de Clément XIV; mais tout n'est pas également connu de tout le monde. Ce n'est pas qu'on n'ait un désir ardent d'approfondir le déplorable système de corruption

qu'ils avaient enfanté pour enlacer dans leurs filets l'espèce humaine tout entière, et d'examiner les innombrables pièces du triste procès que l'État et l'Église ont soutenu contre eux, pendant plus de deux siècles. Mais la plupart des anciens ouvrages ont été dévorés par le tems; quelques-uns même des plus modernes ont été détruits, pour des motifs qu'il est facile de deviner. Parmi ces derniers, on peut compter la brochure de l'abbé Proyart, intitulée : *Louis XVI détroné avant d'être roi, ou tableau des causes nécessitantes de la révolution française, et de l'ébranlement de tous les trônes*. Édition de Londres. 1800. In-8°. Les jésuites n'ont rien épargné pour en faire disparaître tous les exemplaires, tant elle était nuisible à leur propre cause!

Ce monument de fanatisme a été reproduit à Liège, en 1814, avec des changemens et des retranchemens, commandés par les circonstances. On n'aurait pas osé réimprimer, à cette époque, toutes les horreurs dont chaque page est souillée. Un homme de beaucoup d'esprit et de savoir s'est amusé à recueillir les passages relatifs aux jésuites, qui ne se trouvent point dans l'édition de Liège; il les offre au public pour servir de supplément à cette édition tronquée. Il a eu une bonne pensée; il l'a consciencieusement exécutée; on doit lui en savoir gré.

Qu'on lise, si l'on peut, sans être indigné, le passage suivant : « Quel crime a donc commis Pie VI, et par où a-t-il mérité de voir tant de fléaux réunis contre sa chaire? qu'a-t-il fait pour se voir personnellement victime de tant et de si indignes outrages?... Ce qu'a fait Pie VI?... Comme le vertueux Louis XVI, il a péché dans son prédécesseur, par la destruction des jésuites, et cette tâche héréditaire appelle une expiation solennelle. »

J. L.

69. — *Lettre à M. le Directeur du Journal le Globe sur l'existence des jésuites en France*; par le baron MASSIAS. Paris, 1828; Firmin Didot. In-8° de 9 pages; prix, 1 fr.

La question des jésuites a beaucoup occupé la presse depuis quelques années; et cependant on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur leur compte; il y a eu division à leur égard, même parmi les hommes qui repoussent leurs funestes doctrines. Tandis que d'autres hommes, imbus des traditions de l'ancien régime, poursuivaient avec ardeur l'accomplissement de la tâche entreprise au XVIII<sup>e</sup> siècle par le jansénisme et par les parlemens, quelques disciples de la saine philosophie, interprétant au profit des jésuites les doctrines libérales, invoquaient en leur faveur la liberté de conscience à laquelle ont également droit tous les citoyens. Parmi eux se sont distingués les rédacteurs du *Globe* et les jeunes auteurs d'une brochure

très-spirituelle annoncée dans la *Revue Encyclopédique* (1). C'est aux premiers que s'adresse M. Massias. Tout en partageant les principes du *Globe* relativement à la liberté religieuse, il se demande si leur application au cas où se trouvent les jésuites n'est pas une erreur grave; il fait remarquer que ce n'est point comme individus que les jésuites existent; que leurs doctrines morales et politiques, dont la perversité est connue, ne sont point l'opinion de quelques particuliers isolés; que la congrégation ne se contente pas d'agir sur les masses avec la plume et les écrits de polémique, qu'elle met encore en usage les voies de l'intrigue et des sourdes menées, qu'ainsi il ne suffit point de lui répondre avec les journaux et les brochures; qu'elle obéit à un chef étranger; enfin, il conclut « que les jésuites sont une corporation que la loi a créée, que la loi a détruite, que la loi seule a pu détruire, et que la loi seule peut rétablir. » Nous recommandons la lettre de M. Massias aux personnes qui désirent envisager sous toutes les faces l'importante question qui s'y trouve traitée.

70. — \* *Histoire de la législation*, par M. le marquis DE PASTORET. T. VIII et IX. Paris, 1827; Treuttel et Wurtz. 2 vol. in-8° de 550 pages environ chacun; prix, 12 fr.

La réputation de cet ouvrage est déjà faite : on sait qu'il est le produit d'un travail immense et d'une vaste érudition. C'était une œuvre difficile que de restituer les anciennes législations à l'aide des citations éparses dans ceux des auteurs de l'antiquité dont les écrits ont été épargnés par le tems. Le huitième volume contient la législation des Orgiens, des Sicyoniens, des Corinthiens, des Arcadiens, des Éléens, des Messéniens, des Achéens, des Mégariens, des Éginètes, de Salamine, des Bécotiens, des Phocidiens, des Locriens, des Doriens, des Étoliens, des Acarnaniens, des Épirotes, des Thessaliens, des Macédoniens, de Corcyre, de Céphalonie, Zante et Ithaque, et de l'Eubée. Tous ces peuples, vus sur la carte, y occupent bien peu de place; mais ils en occupent davantage dans l'histoire, ce qui est le privilège de pays où les esprits sont en mouvement, et qui servent de théâtre aux progrès de la civilisation. Le neuvième volume comprend la législation des îles de la Grèce des peuples de l'Asie mineure et des Perses.

C. R.

---

(1) *Consultation, ni jésuitique, ni gallicane, ni féodale*, en réponse à la *consultation de M<sup>e</sup> DUPIN*; Paris, 1826; Ambroise Dupont. In-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 746.)

71. — \* *De l'organisation judiciaire et de la codification*, extraits de divers ouvrages de Jérémie BENTHAM; par Ét. DUMONT. Paris, 1828; Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11. In-8° de 483 pages; prix, 6 fr.

Ce nouvel ouvrage, dû à l'association scientifique de MM. Bentham et Dumont, traite une foule de hautes questions de législation et de jurisprudence. L'importance du plus grand nombre de ces questions et la célébrité des auteurs nous imposent l'obligation d'examiner en détail cette intéressante production, à laquelle nous consacrerons un article dans notre section des *Analyses*. A. T.

72. — \* *La législation civile, commerciale et criminelle de la France*, ou Commentaire et complément des Codes français, par M. le baron LOCRÉ. T. VIII à XII. Paris, 1827 et 1828; Treuttel et Wurtz. 5 vol in-8°. Prix de chaque volume, 7 fr. pour les souscripteurs, 9 fr. pour les non-souscripteurs.

Nous avons déjà plusieurs fois annoncé cet ouvrage et rendu justice à son utilité et à l'activité remarquable apportée à sa publication. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 468; t. XXXIII, p. 221; t. XXXV, p. 717.) Le tome XII va jusqu'à la fin du titre 3 du troisième livre du Code civil, sur les contrats ou obligations conventionnelles en général. Ainsi, l'auteur est arrivé à l'art. 1369 du Code civil qui en contient 2281. On voit que cet ouvrage sera fort étendu. Lorsque la publication sera plus avancée, nous en présenterons l'examen approfondi; mais nous n'attendrons pas jusque là pour le recommander à tous ceux qui regardent comme le plus utile commentaire de la loi, la connaissance approfondie des intentions du législateur. C. R.

73. — \* *Théorie de la procédure civile*, précédée d'une introduction; par M. BONCENNE, avocat à la Cour royale et professeur à la faculté de droit de Poitiers. T. I. Poitiers, 1828; Catineau. In-8° de 603 pages.

La procédure est une science aride qu'il est presque impossible de présenter sous un point de vue intéressant et philosophique. Sans doute d'excellens traités aplanissent les difficultés que l'on rencontre dans la pratique des affaires, et à cet égard, on ne saurait trop louer MM. Pigeau, Berriat-Saint-Prix et Carré des efforts qu'ils ont faits pour résoudre une foule de questions épineuses qui se rattachent à l'étude de la procédure civile. M. Boncenne, qui s'est acquis une grande réputation comme professeur à l'école de Poitiers, suit l'exemple de ses savans collègues de Paris et de Rennes;

il s'occupe en ce moment à publier son cours. L'introduction seule occupe tout un volume : elle est moins un exposé rapide de la méthode de l'auteur qu'une histoire de nos institutions judiciaires. « J'ai voulu, dit M. Boncenne, examiner préliminairement des questions, des origines et des systèmes, dont la discussion aurait trop embarrassé les explications que je me propose de donner sur les titres du Code de procédure. Ce qui peut manquer à cette introduction se retrouvera dans les volumes suivans : il faut savoir tirer le trait qui termine une étude. » — « J'ai l'espoir, ajoute-t-il, que l'on voudra bien ne pas refuser à mon plan quelque mérite d'intérêt et d'utilité. La théorie de la procédure ne sera jamais bien comprise, si l'on n'aspire pas à se mettre en rapport avec l'esprit du législateur, si l'on ne visite pas les sources où il a puisé, et si l'on ne cherche pas à découvrir, sous l'enveloppe des formes, les principes de justice et de morale qui doivent éclairer la *pratique* elle-même, et lui faire perdre, en la relevant, son allure étroite et routinière. » Nous croyons, en effet, que l'on approuvera la méthode de M. Boncenne; et pour ne parler que de son *Introduction*, nous dirons qu'on peut la considérer comme un excellent précis historique de la législation française. L'auteur est remonté aux sources; il s'est aussi aidé des recherches savantes des juriconsultes qui avaient traité avant lui le même sujet. En un mot, ce premier volume doit faire présumer que ceux qui le suivront, et qui seront sans doute entièrement consacrés à l'exposé des règles de la procédure et à la discussion des questions qui en découlent, placeront l'ouvrage de M. Boncenne à côté de ceux qui sont devenus classiques dans cette matière.

A. T.

74. — \* *Cours complet d'économie politique pratique*; ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'état, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savans, des agriculteurs, des manufacturiers, des négocians, et en général de tous les citoyens, l'économie des sociétés; par *Jean-Baptiste SAY*. T. I. Paris, 1828; Rاپilly, passage des Panoramas, n° 43. In-8° de 458 pages; prix, 6 fr. 50 c. L'ouvrage aura six volumes.

Ce volume nous promet le complément de l'important travail que le célèbre auteur du *Traité et du Catéchisme d'économie politique* consacre à la propagation des lumières recueillies par sa longue expérience et ses laborieuses études. Nous en ferons incessamment l'objet d'un examen approfondi, confié à l'un de nos collaborateurs qui a lui-même appliqué ses

méditations à plusieurs branches de l'économie sociale, et qui s'est acquis, par ses travaux en ce genre, le droit de juger et de faire apprécier les ouvrages écrits sur ces matières. Le tems approche où l'économie politique, trop long-tems oubliée dans notre système d'instruction publique, deviendra l'objet d'un enseignement spécial, comme le sont aujourd'hui les différentes branches de la science du droit, et nous serons en partie redevables de ce bienfait à M. J.-B. Say, dont le cours normal et classique pourra servir de texte aux leçons des nouveaux professeurs que l'intérêt de la France réclame. M. A. J.

75. — *Du monopole qui s'établit dans les arts industriels et le commerce*, au moyen des grands appareils de fabrication, par J. N. BIDAUT. Paris, 1828; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. In-8°; prix, 1 fr. 50 c.

Le tort que fait à certaines classes d'ouvriers la propagation des machines, est le sujet un peu rebattu de cet écrit. On n'y remarque aucune vue nouvelle, aucun fait qui éclaire la discussion. Pour ranimer ce qu'il appelle la *fabrication manuelle*, M. Bidaut propose : 1° de veiller à la stricte exécution des lois de douane; 2° d'établir sur les grandes entreprises manufacturières et commerciales un impôt progressif et proportionné à leur importance; 3° d'assujétir *les machines abrévatives du travail, et par conséquent (selon lui) destructives des ressources du pauvre, à l'approbation d'un conseil spécial, comme l'est déjà la fabrication des objets nuisibles à la sûreté ou à la salubrité*. Si nous ne considérons que l'intérêt de notre instruction et de celle de M. Bidaut, nous regretterions qu'il ne pût pas faire une expérience un peu étendue de son système d'administration; les résultats ne pourraient manquer d'être fort curieux; son idée d'un conseil protecteur des machines inutiles rendra M. Syriès de Marinhaç d'autant plus jaloux, qu'il serait aussi difficile de s'arrêter dans cette carrière de perfectionnement retrograde que dans celle où nous sommes si malheureusement engagés, et que, d'améliorations en améliorations, on arriverait, bon gré mal gré, à la suppression de toutes les machines. On ne craindrait plus alors qu'on produisît trop; et les amis de M. Syriès, victorieux, contens, riraient tout à leur aise et prendraient du bon tems.

Une chose est inattaquable chez M. Bidaut, ce sont ses intentions; s'il eût bien observé les faits, il n'eût sans doute pas proposé des remèdes cent fois pires que le mal dont il se plaint.

J. J. B.

76. — *Manuel populaire*, ou résumé des principes et des connaissances utiles aux classes inférieures de la société; par

*Alphonse C\*\*\**. Paris 1828; Lecointe. In-18 de vi et de 219 pages; prix, 1 fr. 75 c.

Ce petit ouvrage a obtenu une médaille de la société pour l'instruction élémentaire, il la méritait par les avantages qu'il peut procurer à la classe à laquelle il est destiné. Il n'y faut pas chercher de plan; c'est un recueil de pensées et de conseils sur divers sujets : il suffit de dire qu'ils sont tous conformes à la raison et à la morale pour faire sentir combien il peut être utile de répandre cet ouvrage parmi le peuple. B. J.

77. — \* *Dictionnaire historique, ou Biographie universelle classique*, en un volume in-8° par M. le général BEAUVAIS et une Société de gens de lettres; ouvrage revu pour la partie bibliographique par MM. BARBIER, père et fils. — *Neuvième livraison* (PERC — ROCH). Paris, 1828; Ch. Gosselin, libraire-éditeur, rue Saint Germain-des Prés, n° 9. In-8° de 288 pages (2305-2593). Prix de chacune des 9 livraisons en vente, papier cavalier satiné, 6 fr.; papier vélin, 8 fr.

Depuis le dernier compte que nous avons rendu de cette importante publication, trois livraisons ont été mises en vente : deux encore restent à publier, et termineront un ouvrage qui se recommande à l'intérêt des savans et des personnes studieuses de toutes les classes. Dans les annonces dont l'apparition successive des livraisons précédentes nous a fourni le sujet, nous avons parlé avec éloges de la sagesse du plan et de la consciencieuse rédaction qui distinguent la *Biographie classique*; nous avons insisté (et c'était une justice à rendre à M. le général BEAUVAIS et à son jeune adjoint M. P. de CHAMROBERT, chargés de la révision de ce grand travail d'ensemble, sur le mérite particulier que donne à l'ouvrage l'homogénéité de méthode et d'esprit dans laquelle les matières diverses y sont coordonnées. Il nous resterait à l'examiner sous le point de vue de l'économie d'argent et de tems. Ce double avantage résulte naturellement de la forme compacte d'un *Dictionnaire universel portatif*.

Cette forme resserrée offre aussi une grande facilité pour les recherches. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'être une fois trouvé réduit à compulsur nos volumineuses collections biographiques ou historiques, justement estimées d'ailleurs, lorsqu'un doute, ou le manque d'un renseignement quelconque tenait comme en suspens le cours des idées, soit qu'en ce moment on fût livré à des travaux de cabinet, soit qu'on ne fût occupé que de lectures, de méditations ou de simples études.

On pourrait craindre néanmoins qu'en réduisant les faits



dans la *Biographie classique* à l'exposé le plus succinct, il n'ait pas toujours été possible d'éviter la sécheresse du style et la monotonie dans les tours de phrase. Mais ici la condition essentielle est d'être bref et exact. C'est, le plus souvent, d'après le simple énoncé des faits que le lecteur forme son jugement sur les hommes et sur les événemens. Malheureusement, l'excès de concision laisse trop à désirer dans quelques notices; de ce nombre est celle qui a été consacrée à l'immortel auteur des *Provinciales*, PASCAL, qui n'a pas été seulement un des grands géomètres de son tems, mais un écrivain supérieur dont les admirables ouvrages iront à la postérité la plus reculée. Cette critique, qui, du reste, ne porte que sur l'étendue qu'on pourrait donner, selon nous, même dans un ouvrage analytique, à l'article d'un homme aussi remarquable, n'est pas la seule que pourront essayer les auteurs d'un ouvrage dont le plan est si resserré. L'objet important, toutefois, est qu'on ne trouve à signaler aucune omission grave. Sous ce rapport, l'appel fait par l'éditeur aux nombreux souscripteurs de la *Biographie classique* est un garant de la parfaite exactitude qui doit distinguer cet ouvrage.

Déjà la réimpression d'un carton délivré aux souscripteurs a rempli une lacune qui déparait la première livraison; on y trouve l'article BILLAUT (*Maître Adam*); d'autres rectifications sont aussi annoncées pour le *Supplément*; enfin, en avançant davantage dans ce grand travail, les principaux collaborateurs ont eu eux-mêmes l'occasion de réparer çà et là quelques fautes plus ou moins graves qui avaient été commises précédemment. Par exemple, à l'article POMBAL (p. 2418, 9.<sup>e</sup> livrais.), nous voyons qu'on a rempli un vide presque inexplicable qui avait été laissé dans la notice du roi JOSEPH I<sup>er</sup>, roi de Portugal, c'est-à-dire, le récit de la conspiration tramée contre ce prince; conspiration que ses auteurs ont voulu présenter plus tard comme fabriquée par le grand ministre, dont la main ferme porta les premiers coups à la redoutable compagnie des jésuites.

L'examen de la livraison de la *Biographie classique* qui vient de paraître devant nous occuper plus spécialement, nous terminerons ce rapide aperçu par la liste des principaux articles qu'amenait l'ordre alphabétique dans cette portion de l'ouvrage :

Par M. le général BEAUVAIS : *Périclès, Phocion, Pichegru, Polybe, Pompée, Rochambeau*, etc. — M. P. de CHAMROBERT : *la Perse, Péthion, Pétrarque, Pie VII, Philippe (les), Pombal, le Portugal, Puisaye, Raffenet, Révellière-Lépaux, Riego*, etc.

— M. CHARTIER : *Pestalozzi*, la *Pologne*, *Poussin*, *Ptolémée* (les), etc. — M. DESCURET : *Pitt*, *Richelieu* (les), *Robespierre*, etc. — M. AMAR : *Pindare*, *Plaute*, etc. — M. BOUILLET : *Platon*, *Pythagore*, etc. — M. le docteur PICHOT : *Pope*, *Rob-Roy*, etc.

La 10<sup>e</sup> et avant-dernière livraison est annoncée pour le 15 juin prochain ; et avec la dernière, l'éditeur s'engage à donner un *erratum* général de l'ouvrage, et un cahier de *Supplément*.  
C. J.

78. — \* *Histoire de Hainaut* ; par Jacques DE GUYSE, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de Notes. Tome IV. Paris, 1827 ; Sautélet. Bruxelles, Arnold Lacrosse. In-8<sup>o</sup> de 471 pages ; prix, 9 fr. *Voy. Rev. Enc.* t. xxxv ; p. 446.

On lit dans la préface de ce volume les assertions suivantes : « On a peut-être trop séparé l'histoire ecclésiastique de l'histoire civile ; l'une est enchaînée à l'autre par des liens très-étroits. C'est le christianisme qui nous a civilisés et qui a organisé nos sociétés encore sauvages ; c'est lui qui a réuni les hommes pour s'occuper de leurs intérêts communs. Les conciles et les synodes ont précédé nos parlemens et nos états généraux ; ils leur ont servi de modèles.... » Le christianisme a rendu d'assez grands services à l'humanité, pour qu'on puisse se dispenser de lui attribuer des bienfaits qui nous viennent d'ailleurs. La partie du monde où le christianisme a pris naissance, celles où il s'est développé avec le plus de promptitude et de succès, n'étaient point sauvages. La civilisation de la Chine remonte au-delà du christianisme ; et même quelques parties de l'Europe n'ont-elles pas rétrogradé, bien loin d'avoir perfectionné leurs institutions politiques ? La Germanie payenne avait ses conseils, ses assemblées générales, suivant l'importance des affaires ; les républiques anciennes sont encore pour nous des sujets d'étude et d'instruction.

Dans ce volume, l'histoire commence à la célébration des noces de la mère de JÉSUS-CHRIST, sept ans avant notre ère, et finit avec le règne de l'empereur Adrien, en l'an 138. L'historien suit exactement l'Évangile et les actes des apôtres, et ne mêle que très-peu de faits à la narration des livres saints. L'histoire civile n'est appelée de tems en tems que pour fournir des dates et fixer des époques : l'établissement du christianisme dans les Gaules, la Belgique et la Germanie, les crimes de Néron, la révolte des Saxons et des Gaulois contre les Romains, les persécutions de l'Église, etc. L'historien entremêle ses récits de beaucoup de faits mieux racontés par Tacite ; mais pour ce qui concerne les chrétiens et les juifs, on sait que Tacite n'en a parlé qu'avec beaucoup de prévention, et encore plus

d'ignorance : on trouvera donc dans cet ouvrage des notions plus exactes sur cette glorieuse époque de notre religion. L'auteur a soin de citer les autorités sur lesquelles il se fonde, et il choisit, autant qu'il est possible, des témoins oculaires. On ne sera pas moins satisfait de la traduction que de l'original ; mais, en accordant une juste confiance aux écrivains de cette époque, quant à leur véracité, on ne manquera point de se tenir en garde contre les prestiges qui ont pu les séduire. Ces tems d'enthousiasme religieux n'étaient pas ceux d'une critique judicieuse et sévère ; on ne prendra donc dans les auteurs contemporains et dans ceux qui les ont mis à contribution que ce qui est nécessaire pour l'histoire ecclésiastique, pour établir l'ordre des faits et rendre compte des différens états de l'église depuis sa fondation jusqu'à nos jours, de ses institutions et de leur influence : plus qu'aucune autre cette histoire doit se recommander par les hautes leçons qu'elle nous donne ; il faut donc qu'elle s'impose à elle-même l'examen le plus scrupuleux des matériaux qu'elle emploie, et qu'elle rejette tout ce qui la ferait descendre au-dessous de sa dignité. Y.

79. — \* *Histoire de Thionville*, suivie de *divers mémoires* sur l'origine et l'accroissement des fortifications, les établissemens religieux et de charité, l'instruction publique, la topographie, la population, le commerce et l'industrie, etc. ; de *notices biographiques, de chartes et actes publics* dans les langues romane et teutone, etc. ; par G. F. TEISSIER. Metz, 1828 ; Verronnais. In-8° de 494 pages, avec une vue de Thionville.

Cette rapide et substantielle histoire d'une de nos places fortes les plus importantes est due au savoir et aux recherches de son sous-préfet. L'Académie des inscriptions a distingué et fait imprimer en 1820, une instruction de cet administrateur zélé pour la recherche des antiquités. Aujourd'hui, il n'est plus question de l'arrondissement entier, c'est de Thionville seul qu'il s'agit. M. Teissier n'imité pas ces érudits qui ne peuvent parler d'une tombelle sans que César en son entier figure dans leur livre. Il ne prend son sujet que là où il commence réellement, et laissant la Gaule aux généralités, il part du v<sup>e</sup> siècle, où Thionville paraît avoir été une *ville*, un domaine royal. Ce lieu eut une grande importance sous les Carlovingiens ; les monarques y résidèrent souvent ; Charlemagne l'affectionnait, il y perdit Hildegarde. Louis-le-Débonnaire y maria son fils Lothaire. L'époque où Thionville fut séparé de la France comprend cinq périodes : 1<sup>o</sup> sous les comtes de Luxembourg ; 2<sup>o</sup> sous les ducs de Luxembourg ; 3<sup>o</sup> sous les ducs de Bourgogne ; 4<sup>o</sup> sous la maison de Habsbourg ; 5<sup>o</sup> sous les rois d'Es-

pagne ; enfin, le grand Condé, après la bataille de Rocroy, prit cette place qui resta unie à la France, depuis le 3 août 1643. M. Teissier ne donne pas d'histoire suivie de ce qui est postérieur à Louis XIV. Il ne voulait pas, sans doute, ou ne pouvait pas tout dire, et sous ce rapport, j'aurais autant aimé qu'il n'ajoutât pas à son volume des *notes, extraits et souvenirs* qui ont quelquefois l'inconvénient de passer sous silence des actes patriotiques et honorables. M. Teissier reconnaît lui-même qu'il y a des *omissions importantes*. Pourquoi faut-il encore qu'il désenchante les traditions les plus accréditées et recueillies par tous nos historiens sur le siège de Thionville, en 1792 ? Sans doute, il faut se garder de copier nos *bulletins révolutionnaires* ; sans doute, il faut écrire sous la dictée de témoins oculaires, mais ne convient-il pas aussi de se garantir des injustes préventions de ceux qui veulent toujours décrier tout ce qui appartient à ces époques orageuses où brillèrent néanmoins tant d'actes de patriotisme et de courage ? Toutefois, M. Teissier est un écrivain sincère, et s'il a pu être trompé, sa bonne foi ne sera point révoquée en doute. Je passe à la partie archéologique de son volume : elle est digne d'attention par la scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur s'attache aux choses positives, en abandonnant à la seule imagination les écarts du *celticisme*. La voie romaine de Sirnium à Trèves traverse du sud au nord la partie ouest du territoire de Thionville. On l'appelle aujourd'hui *le Kam* ; elle passe sur les banlieues de Daspics, Terville, Manom, et tous les fragmens sont indiqués et décrits. On remarque un excellent morceau sur l'origine et les progrès des fortifications ; il ne paraît pas que Thionville ait été entouré de murailles avant le x<sup>e</sup> siècle. Le morceau relatif aux établissemens religieux sera lu aussi avec intérêt ; mais l'antiquaire recherchera surtout les archives thionvilloises, et notamment la charte d'affranchissement, émanée de Henri II, comte de Luxembourg, le 15 août 1239. Cette pièce avait déjà été publiée à part, et M. Raynouard l'avait jugée fort intéressante pour l'histoire du vieux langage. M. Teissier y a joint beaucoup d'autres documens, entre autres une lettre close de Charles VII. Ce volume ne sera donc pas destiné aux seuls enfans de la *Fensch* (c'est ainsi que se nomment les habitans de Thionville) ; il méritera l'attention et la reconnaissance de tous les Français éclairés. La partie qui traite de la statistique est aussi complète que possible, et ne laisse rien ignorer de ce qui concerne la population, les cultes, l'instruction populaire, l'agriculture, le commerce et l'industrie. Enfin, c'est avec plaisir que j'ai retrouvé les savantes questions faites aux antiquaires

en 1820; M. Teissier devrait bien se charger d'y répondre.

P. DE GOLBÉRY.

80. — \* *Annales biographiques*, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques; contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tous genres, mortes dans le cours de chaque année. Année 1826. 2<sup>e</sup> partie. Paris, 1828; Ponthieu et comp. In-8<sup>o</sup>, page 265 à 502; prix, 5 fr

La couverture de cette 2<sup>e</sup> partie porte pour titre : *Annuaire nécrologique*, ainsi que la 1<sup>re</sup> partie, qui a paru vers la fin de 1827 et que nous avons annoncée en son tems avec quelques détails (voy. t. xxxv, sept. 1827, p. 725-728). C'est en effet la continuation de cet utile recueil, fondé par M. Mahul, et dans la forme duquel les éditeurs ont apporté plusieurs modifications que nous avons indiquées. Dans cette partie, comme dans la précédente, on n'a suivi ni l'ordre alphabétique, ni l'ordre chronologique; mais elle contient un nombre beaucoup plus grand d'articles, et ils ont entre eux une proportion plus rigoureuse. Au lieu des 15 noms seulement que renfermait la 1<sup>re</sup> partie, nous en trouvons ici 55, dont 37 sont français et 18 étrangers. Sur ce nombre, 35 appartiennent à l'année 1826 à l'année 1827, et les autres à des années antérieures. Les éditeurs, jaloux de compléter autant qu'il est en eux un ouvrage dont la place est marquée désormais dans toutes les bibliothèques, sont remontés jusqu'à l'année 1820 pour nous donner la nécrologie du fameux *Sand*, assassin de Kotzebue. Ils ont ajouté à l'année 1821 celle de Mlle *Kéralio*, auteur d'un grand nombre d'ouvrages et femme du conventionnel *Robert*, dont nous trouvons l'article en 1826; à l'année 1822, celle du diplomate américain *Pinkney*, qui remplit plusieurs missions importantes pour son gouvernement auprès de diverses puissances européennes; à l'année 1823, celles de la fameuse romancière anglaise *Anne Radcliffe* et de *Migon*, employé à la bibliothèque de la ville; à l'année 1824, celles du poëte et romancier anglais *Maturin*, du savant philologue allemand *Wolf* et de l'hagiographe italien *Strambi*; enfin, à l'année 1825, celles de *Vassali-Eauli*, physicien italien; de *Larauza*, ancien professeur de l'École normale à Paris; du peintre *Dubost*, de l'abbé *d'Andrezel*, ancien député à l'assemblée générale du clergé de France, et qui fit partie du comité de censure en 1821; du médecin *Goupil-Despalières*, auteur de plusieurs brochures politiques; du colonel *Sérurier*, de *Butet*, de la Sarthe, fondateur de l'École polytechnique à Paris, et du rabin *Crémieu*.

Les personnages les plus dignes de remarque parmi ceux qui sont morts en 1826, et dont la nécrologie se trouve dans cette 2e partie, sont les deux présidens des États-Unis *Jefferson* et *John Adams*, le ministre espagnol *De Azanza*, l'historien belge *Fillensagne*, le célèbre voyageur naturaliste français *Leschenault* et le médecin *Laennec*; aussi leurs articles sont-ils, avec celui du savant philologue allemand *Wolf*, que nous avons cité, et qui est dû à la plume de M. *Dugas Montbel*, ceux qui ont été rédigés avec le plus de soin. Les deux premiers sont extraits de la *Revue américaine*, et nous en rappoterons le passage suivant, qui nous a paru caractéristique : « La correspondance de ces deux hommes d'état (*Jefferson* et *John Adams*) est un monument remarquable de leurs derniers jours. Une ressemblance étonnante marqua leur carrière. L'un et l'autre, placés parmi les premiers auteurs de la glorieuse révolution américaine, membres du comité qui rédigea la déclaration d'indépendance, ambassadeurs de la nouvelle république en Europe, l'un et l'autre vice-présidens et présidens de l'Union, tous deux ils avaient quitté les affaires publiques pour une retraite dans laquelle ils s'appliquaient à répandre autour d'eux les lumières et les bienfaits de la civilisation. Une dernière ressemblance marqua leur fin. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance fut le dernier jour de leur vie (4 juillet 1826). En mourant, ils ont entendu les cris d'allégresse de leurs concitoyens; et le canon qui annonçait ce jubilé national leur a rappelé qu'ils n'avaient point vécu inutilement, puisque le bonheur d'une grande nation était en partie leur ouvrage... ».

Plusieurs autres articles de cette livraison sont loin d'avoir la même importance; elle révélera même des noms qui, aux yeux de quelques lecteurs, auraient pu rester dans l'oubli. Nous ne serons pas toutefois de cet avis, parce que nous préférons l'utilité à l'agrément, et que, dans un ouvrage du genre de celui-ci, il faut avant tout se former un plan bien arrêté et s'efforcer d'y être fidèle. Or, si j'ai bien compris l'intention du fondateur de l'*Annuaire nécrologique*, il doit faire entrer dans son livre non-seulement tous ceux dont la carrière leur a obtenu quelque célébrité, mais encore ceux qui, dans le silence et sans chercher à sortir de leur obscurité, ont consacré leur vie à des travaux utiles. La biographie des premiers sera brillante et animée, telle que le comporte le sujet; la nécrologie des seconds ne contiendra quelquefois, avec leurs noms et la date de leur mort, que la simple nomenclature de leurs ouvrages, et ces courtes notices seront recherchées avec d'autant plus d'empressement par certains lecteurs, que souvent elles

seront l'unique source où il sera possible de puiser. Les éditeurs qui paraissent avoir terminé l'année 1826, puisque cette 2<sup>e</sup> partie contient des noms qui appartiennent à l'année 1827, auront donc à remplir encore des lacunes pour compléter les volumes précédens. Nous les engagerons à consulter notre recueil plus fréquemment encore qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici; la *Revue Encyclopédique*, grâce à sa correspondance suivie avec tous les pays du monde civilisé, est à même de leur fournir un grand nombre de matériaux précieux; et parmi les noms qu'elle a inscrits en 1826 dans ses *Tablettes nécrologiques*, et qui manquent jusqu'à présent à l'*Annuaire*, nous nous contentons d'indiquer ici ceux du célèbre physicien *Volta*, des professeurs *Vacca Berlinghieri* et *Struve*, de l'astronome *Piazzi*, des académiciens russes *Schubert* et *Fuss*, de l'historien russe *Karamzine*, du chimiste anglais *Parker*, du littérateur allemand *Jean-Paul Richter*, et sans sortir de France, ceux du D<sup>r</sup> *Pinel*, du géographe *Malte-Brun*, du poète *Lantier*, enfin de notre célèbre *Talma*.

E. HÉREAU.

81. — \* *Vie Politique et militaire de Napoléon*; par A.-V. ARNAULT, membre de l'ancien Institut; ouvrage orné de 134 gravures, exécutées par les plus célèbres artistes, d'après les dessins originaux des premiers peintres de l'école française. *Deuxième édition*. Tome 1<sup>er</sup>: 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livraisons. Paris, 1828; Librairie historique, rue des Vieilles - Étuves - Saint-Honoré, et Dupont, libraire, rue du Bouloy, n<sup>o</sup> 24. L'ouvrage entier formera 33 livraisons. Prix de chacune, 6 fr.; avec gravures sur Jésus vélin, 9 fr.; avec gravures sur papier de Chine, 7 fr. et 10 fr. 50 c.

Lorsque M. A.-V. Arnault conçut le projet d'écrire l'histoire de Napoléon, il regardait le moment comme favorable à l'exécution de cette entreprise; et certes, il ne s'est pas trompé, quant à l'effet que l'apparition d'un ouvrage de cette nature devait produire sur la curiosité générale. Mais il pensait que le tems était arrivé où la violence des passions s'était évanouie avec la vie de l'homme auquel elles se rattachaient. L'ouvrage de Walter-Scott a prouvé que l'envie et la haine ne s'étaient pas encore éteintes: en empruntant la plume de cet écrivain célèbre, elles sont venues s'asseoir outrageusement à côté du génie et de la gloire en deuil sur une tombe insensible.

Mais toutes les actions de l'homme qui exerça durant vingt-cinq ans sur le monde et sur l'avenir une influence trop souvent funeste sont aujourd'hui connues; et grâce à M. Arnault, qui les a décrites avec autant de véracité que d'éloquence, toutes les personnes qui liront cette histoire seront, suivant

l'expression même de l'écrivain, membres du tribunal qui doit prononcer sur Napoléon. Les pièces du procès sont sous leurs yeux : après avoir lu, elles peuvent juger.

M. Arnault, qui, long-tems avant que les mémoires de Sainte-Hélène eussent paru, s'était chargé d'écrire la vie politique et militaire de Napoléon, et à qui la confiance dont l'empereur l'avait honoré et le souvenir qu'il lui a laissé dans son testament, en ont fait un devoir, a trouvé des moyens nombreux d'exécution dans ses relations personnelles avec d'anciens ministres et des généraux. Beaucoup de pièces authentiques, relatives à la guerre et à la diplomatie, lui ont été confiées : toutes les sources lui ont été ouvertes.

L'ouvrage paraît jugé, puisqu'il est à la seconde édition, et il est digne de la réputation de M. Arnault. Il est écrit avec sagesse et gravité; les faits se lient aux circonstances principales qui les ont précédés, ou suivis, et se caractérisent d'eux-mêmes. Des cadres égaux comprennent avec précision et netteté les faits de la vie de Bonaparte, général ou consul, et de Napoléon, empereur. Tout s'enchaîne dans cette vie importante; on reconnaît sans cesse la fin vers laquelle tendent de si nombreuses, de si grandes combinaisons, conçues dans le même intérêt et par le même génie (et malheureusement presque toujours dans un intérêt personnel d'ambition et de domination); les détails sont disposés de manière à laisser apercevoir l'effet général de ses conceptions, dont les conséquences sont toujours positives, quelle que soit la variété des principes auxquels les systèmes particuliers les ont rattachées.

Cette nouvelle édition de la vie politique et militaire de Napoléon est divisée en 33 livraisons, qui paraissent tous les vingt jours. La beauté du papier et le choix des caractères ne laissent rien à désirer, et cent trente-quatre gravures exécutées avec talent lui donnent tout le mérite d'une édition de luxe. On a préféré à la lithographie la gravure au barin, jugée plus fidèle et plus propre à traduire les tableaux des grands maîtres. Plusieurs estampes sont en effet remarquables par le charme de la composition et la finesse du travail. Nous ne devons pas dissimuler, cependant, que dans le nombre il s'est glissé quelques planches qu'un choix sévère aurait dû écarter de cette intéressante collection. L'ouvrage entier sera composé de six volumes. Chaque livraison contient quatre feuilles de texte et quatre gravures.

U.

82. — *Précis historique sur M. le comte GRENIER*, lieutenant général des armées du Roi, orné d'un portrait; par



M. SICARD, officier d'état-major. Paris, 1818; Anselin. In-8° de 56 pages; prix, 1 fr. 50 c.

M. le comte *Paul GRENIER*, que ses nombreux amis ont eu la douleur de perdre il y a maintenant une année, dans un âge encore peu avancé, était né à Sarrelouis, département de la Moselle, en 1768. Ses goûts naissans le portèrent vers la carrière militaire; il s'engagea comme soldat, en 1784, dans le régiment de Barrois, et à partir de 1789 il franchit rapidement tous les premiers grades. Il se distingua aux batailles de Jemmapes, de Hoonscotes et de Wattignies, et fut promu au grade d'adjudant-général, le 15 octobre 1793. L'année suivante il était général de brigade, et à Fleurus il mérita les éloges du général en chef. Il se fit remarquer par ses talens et sa bravoure à l'armée de Sambre-et-Meuse et dans les diverses campagnes d'Italie; son corps d'armée se signala par la précision de ses mouvemens à la bataille de Hohenlinden, au passage de l'Inn et de la Salza, et à l'affaire d'Achau, où il reçut une blessure grave en dégageant l'artillerie française dont l'ennemi était au moment de se rendre maître. Après les batailles d'Iéna et de Friedland, il fut appelé au gouvernement de Mantoue, devint grand officier de la Légion d'Honneur et reçut le titre de comte de l'empire.

En 1809, le général Grenier se distingua au combat de la Piave et à la bataille de Raab. En 1810, il était chef d'état-major-général de l'armée du roi Murat; en 1813 et 1814, il prit part à une foule d'affaires importantes, et ayant adressé au Roi, le 25 avril, l'hommage de sa soumission et de sa fidélité, il devint inspecteur général d'infanterie.

Dans les cent jours, le général Grenier ne prit point le parti des armes. Les électeurs du département de la Moselle l'appelèrent à la chambre des représentans de la nation. Nommé vice-président le 8 juin, il fit partie de la commission chargée de présenter un projet d'adresse à Bonaparte. Peu de jours après, il fut nommé membre de la commission de gouvernement formée par suite de la seconde abdication de Napoléon. Il se conduisit dans ce poste avec sagesse et modération, cessa d'être employé activement à la seconde rentrée du Roi, et fut admis à la retraite. En 1818, il fit partie de la chambre des députés et justifia la confiance dont ses concitoyens l'avaient honoré. Ses blessures ayant altéré sa santé, il se retira, en 1821, à sa campagne de Morambert, près de Gray, où il est mort en avril 1827. Le général Grenier réunissait aux formes les plus affables un amour sincère de son pays et tous les sentimens d'un homme de bien et d'un guerrier

sans reproche. Il laisse une veuve jeune encore, et un frère maréchal-de-camp.

R.

83.—\**Notice sur Talma*, dédiée à la Comédie-Française; par Adolphe LAUGIER. Paris, 1827; Hauteceœur, rue du Coq-Saint-Honoré. In-8° de 136 pages; prix, 2 fr.

Parmi les divers écrits publiés sur notre grand acteur, celui-ci mérite d'être distingué; on y trouve peu de détails sur la vie privée de l'homme, mais la vie dramatique de l'acteur est racontée avec beaucoup d'exactitude, et appréciée avec beaucoup de goût. M. Laugier a suivi Talma pas à pas depuis ses premiers jusqu'aux derniers rôles qu'il a joués, et même jusqu'aux dernières études dont le public ne devait pas profiter. « Ce fut dans *Léonidas*, dit l'auteur, qu'il produisit l'illusion la plus complète qu'aucun acteur ait faite avant lui. David semblait avoir emprunté à Phidias son *Léonidas* aux Thermopyles: Talma mit en action le larcin du génie (1). » *Charles VI*, où il fut plus admirable encore, devait être son dernier triomphe. Il s'en promettait un plus brillant peut-être du rôle de Tibère, qu'il étudiait pendant sa dernière maladie. « Vous vous rappelez, ma chère amie, disait-il un jour à madame Firmin, avec cette simplicité d'un homme qui a la conscience de son génie, que je disais que je serais beau dans le rôle de Charles VI, eh bien! je le sens, après les nouvelles études que j'ai faites sur le rôle de Tibère, je suis sûr que je serai encore plus beau: vous verrez. » Nous avons vu depuis cette tragédie de Tibère, et l'on se figure facilement l'effet qu'eût produit Talma dans plusieurs situations de cet ouvrage, qui n'est guère que le développement d'un caractère. — Nous recommandons la notice de M. Laugier à tous les amateurs de l'histoire du théâtre, et à tous ceux qui ont admiré notre grand acteur: c'est l'adresser à beaucoup de monde. La critique ne saurait examiner un ouvrage sans payer son tribut; une inexactitude m'a frappé.

(1) Une réflexion douloureuse saisit le lecteur, lorsqu'on songe que cette belle tragédie, l'avant-dernière que Talma ait jouée, devait être aussi l'avant-dernière création de son auteur. PICHAT, qui commençait avec tant d'éclat une carrière où il était appelé à moissonner beaucoup de gloire, a bientôt suivi Talma dans la tombe, en laissant un *Guillaume Tell* dont malheureusement Talma ne nous montrera point les traits. Cet ouvrage remarquable, déjà connu par de nombreuses lectures, devrait être joué maintenant; on a lieu de s'étonner du peu d'empressement de la Comédie-Française, qui devrait plus de zèle à la mémoire de Pichat.

L'auteur raconte, sans le garantir, un fait dont il résulterait que Talma n'a vu Bonaparte pour la première fois qu'en 1796. Cependant il est de notoriété publique, et les paroles de Talma lui-même citées par notre auteur (p. 85) prouvent que le tragédien avait été lié avec le *lieutenant d'artillerie*.

Cette notice fait partie de la *Galerie biographique des artistes des théâtres royaux*, publiée par l'auteur et par M. MOTTET, ouvrage dont nous avons rendu compte il y a quelques tems. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 191.) M. A.

84. — \* *Notice sur A. Fresnel*, ingénieur en chef au corps royal des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences, etc.; par M. DULEAU, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1827; Huzard-Courcier. In-8° d'une feuille d'impression.

Nous insérerons presque en entier cette intéressante Notice, tirée seulement à un petit nombre d'exemplaires, dans la première partie de notre recueil; nous acquitterons ainsi notre dette envers l'un des savans dont la perte a le plus affligé les amis des sciences, auxquelles FRESNEL, bien jeune encore, a été enlevé dans le tems de la plus grande fécondité du génie, lorsque l'on fondait sur lui les plus grandes espérances, et qu'il se disposait à les réaliser. F.

85. — \* *Tableau historique, chronologique de l'école polytechnique*, depuis sa fondation jusqu'à nos jours; par A. JARRY DE MANCY. *Deuxième édition*. Paris, 1828; L'auteur, rue du Pot-de-Fer St.-Sulpice; Renouard, Bachelier. Une grande feuille; prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. sur toile.

La deuxième édition de ce tableau a paru avant que nous ayons eu le tems d'annoncer la première. L'auteur de l'*Atlas des littératures*, toujours fidèle à la méthode de *Lesage* (comte de *Las Cases*), a eu l'heureuse idée de réunir en un seul tableau synoptique tous les souvenirs glorieux qui se rattachent aux trente-trois années d'existence de notre ÉCOLE POLYTECHNIQUE, et tous les noms des élèves admis, placés, démissionnaires, licenciés ou présens actuellement, reportés dans les grandes périodes chronologiques de cette école fameuse (périodes *républicaine, impériale, royale*). Cette *statistique d'honneur* se trouve complétée par les tableaux particuliers de la répartition des élèves par services, des membres de l'Institut, professeurs ou élèves de l'école, des ministres, pairs de France, députés, membres de l'instruction publique, et enfin d'ecclésiastiques anciens élèves. L'histoire ancienne et l'histoire moderne n'offriraient pas d'exemple d'une *aussi magnifique inscription que celle de quatre mille cinq cents élèves de l'école polytechnique réunis*. Le nombre des candidats entre lesquels ils ont été

choisis, s'élève, depuis les premiers concours, à dix mille deux cent onze. S. A. R. le DUC DE CHARTRES figure cette année sur le tableau en qualité d'élève externe. Plusieurs étrangers européens et américains y sont portés au même titre dès l'année 1822. On a dit de ce tableau de M. de Maney qu'il renfermait quatre mille cinq cents lettres de noblesse ; il justifie pleinement l'intitulé placé à la partie supérieure du tableau : *Monument historique dédié à tous les élèves de l'École polytechnique*. La nouvelle édition a été continuée jusqu'au 21 mars 1828. Z.

### Littérature.

86. — \* *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. COURTIN, ancien magistrat, et par une *Société de gens de lettres*. Tom. XII: Lettre EP—FÉZ. Paris, 1828; bureau de l'Encyclopédie moderne, rue Neuve St.-Roch, n° 14. In-8° de 651 pages. ( *Voy. Rev. Enc.* tom. xxxvi, pag. 187 ).

Ce vaste et utile ouvrage marche vers son but avec persévérance et hardiesse. Nous avons à plusieurs reprises rendu compte des volumes qui ont paru; les noms des auteurs étaient de sûrs garans du mérite des articles qui les composent. Les mêmes savans, les mêmes écrivains ont travaillé au volume qui vient de paraître; il n'est pas inférieur à ses aînés: et cette belle entreprise doit tenir dans toutes les bibliothèques une place très-distinguée.

Nous avons remarqué, en parcourant ce douzième volume, plusieurs articles importans sur des questions de politique, de mathématiques, de sciences naturelles, d'art militaire, de littérature et de beaux arts. Nous engageons à lire l'article ÉTAT NATUREL, par M. Pagès, aussi bien écrit que profondément pensé. Là peuvent s'instruire ces personnes qu'un préjugé trop répandu porte à croire que l'organisation d'une foule d'animaux est défectueuse, par la raison qu'ils ne sont pas tous pourvus des mêmes moyens de défense, ou de ce genre d'instinct que nous croyons plus développé dans certaines espèces que dans d'autres, seulement parce qu'il nous paraît se rapprocher un peu plus des facultés de l'homme. « L'animal, dit M. Pagès, est un être fini: il a reçu son contingent de la nature: il n'a plus rien à demander, plus rien à prétendre. La création lui a donné les propriétés nécessaires à la vie; l'organisation lui donne toutes les facultés nécessaires à sa conservation. L'instinct, antérieur à l'expérience et inhérent à l'espèce, peut, jusqu'à un certain point, être

perfectionné par l'usage; mais il est impossible d'étendre la circonférence dans laquelle il fut limité. Que pourrait-on ajouter ou changer à l'intelligence de l'abeille ou du castor, à l'imitation du singe, à la finesse du chat? Tous les rapports qui existent entre les animaux sont physiques; leur liberté est le droit de se conserver et de conserver leur espèce. L'attrait du plaisir, la crainte de la douleur sont les seuls mobiles qui les poussent ou les arrêtent. L'instinct de l'animal est borné à la loi de sa conservation; et dérivant d'une même cause, il produit chez tous des effets constamment identiques. L'homme seul, distingué par une intelligence plus élevée et plus puissante, a trois guides fidèles et inséparables de son organisation : l'*instinct* pour la *vie animale*, la *raison* pour la *vie intellectuelle*, la *conscience* pour la *vie morale*. De ces principes, dont nous n'offrons que l'analyse, M. Pagès déduit l'état de l'homme dans la famille, dans la communauté primitive, puis sous les gouvernemens. Sous le titre de NATUREL (DROIT), il a réuni une série de droits donnés par l'état primitif du genre humain, et il renvoie à ce mot pour les développemens. Nous ne doutons pas qu'ils ne soient aussi curieux que l'article que nous venons de citer, et que les articles *féodalité*, *exportation*, etc. M. MARBOT a traité avec talent de *l'équitation*, et M. MULLER de *l'escrime*. On doit à MM. Max. LAMARQUE, FRIRION, PELET, les articles importants : *Escarmouche*, *Exercice*, *État-major*, etc.

L'article *Estampe*, par M. DUCHESNE, est un traité ex-professo sur la matière; il faut le lire pour connaître toutes les ruses employées par les graveurs et les marchands, afin de faire passer pour rares et d'un haut prix des épreuves fort ordinaires. L'auteur donne l'histoire de l'art depuis les premiers essais et les nielles de *Maso Finiguerra*, jusqu'aux belles et délicates estampes de nos jours. Il cite les collections qui ont à diverses époques fixé l'attention des amateurs, et il enseigne à ceux-ci les moyens de mettre de l'ordre dans leurs richesses, en les classant selon la disposition méthodique des estampes de la bibliothèque royale.

Ce volume doit à M. JOUY une notice spirituelle sur le mot *femme*; elle est suivie d'un article physiologique et médical sur le même sujet, par MM. MARC et MARTIN SOLON. Si M. Jouy a considéré les femmes dans l'état social, s'il a parlé de leur influence sur les mœurs à différentes époques, en citant le courage, le dévouement, l'héroïsme qu'elles déployèrent dans la crise terrible de la révolution, s'il a tracé leurs destinées nou-

velles sous l'impression des idées libérales qui doit les élever au plus haut degré de considération morale, MM. Marc et Solon n'ont pas traité avec moins d'intérêt et de talent la portion de l'article qui se rattache à la science qu'ils professent, et ils ont dit en peu de mots tout ce qui concerne l'organisation, les maladies, les passions, la destination naturelle et les vertus des femmes.

L'auteur de *Marius*, M. ARNAULT, paraît chargé, dans l'Encyclopédie moderne, de discuter les questions purement littéraires; on lui doit les mots *épigramme*, *épigraphe*, *épitaphe*, *épithalame*, etc. Ces articles sont écrits avec tout l'esprit que M. Arnault répand dans ses ouvrages, et sont égayés par des citations piquantes.

Il nous serait impossible de donner à nos lecteurs une idée, même superficielle, des excellens articles de MM. Tissot, Desgenettes, Franceur, Champollion, Th. Jouffroy, Le Normand et Mellet, Bory de St-Vincent, Mirbel, etc. On n'analyse pas un dictionnaire qui n'est lui-même qu'une réunion d'analyses; celui-ci doit être le manuel de tous les gens du monde; et s'il nous laisse un vœu à exprimer, c'est que ses livraisons puissent paraître désormais à des intervalles moins éloignés. R.

87. — \* *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux arts*, d'après la méthode et sur le plan de l'Atlas de A. Lesage (comte de Las-Cases), et propre à en former le complément; par A. JARRY DE MANCY; 6<sup>e</sup> livraison. Paris, 1827; J. Renouard. In-folio; prix, 8 fr.

L'histoire de la *littérature espagnole* et celle des *sciences mathématiques* nous sont offertes dans les deux tableaux dont se compose la dernière livraison de ce grand travail. Le plan, conçu dans des vues si utiles pour la mémoire et l'intelligence se poursuit avec le même soin que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de reconnaître. Le tableau de la littérature espagnole, pour lequel M. de Mancy s'est associé M. Ferdinand DENIS, contient, dans ses principales divisions: 1<sup>o</sup> La désignation chronologique des poètes et des prosateurs qui ont honoré la langue espagnole dans les deux Mondes, avec leurs principales circonstances biographiques marquées en peu de mots, ainsi que les titres et la date de leurs principaux ouvrages; 2<sup>o</sup> une chronologie comparative des époques de la littérature et de la politique en Espagne; 3<sup>o</sup> une exposition raisonnée des divers développemens de la langue, du goût et du génie littéraire en Espagne, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. Envisagé dans ses détails, comme

dans son rapport avec le vaste ensemble dont il fait partie, ce tableau nous paraît également digne d'éloges. Nous en dirons autant du tableau historique des sciences mathématiques, qu'il était encore plus difficile de rendre complet et de réduire à un espace aussi borné. Voici quels en sont les principaux cadres : 1<sup>o</sup> Division des sciences mathématiques ; 2<sup>o</sup> analyse raisonnée de leurs diverses périodes, celle des Grecs, des Arabes, des modernes, avant et depuis la découverte du calcul infinitésimal ; 3<sup>o</sup> tableau chronologique des principaux savans de ces diverses époques, accompagné de détails sur leurs travaux : des titres méthodiques judicieusement placés empêchent que la série chronologique des faits ne fasse confondre la marche des diverses branches des sciences mathématiques ; 4<sup>o</sup> une liste des sujets de prix proposés depuis 1795 par la première classe de l'Institut (Académie des Sciences), avec les noms des savans qui les ont obtenus ; enfin plusieurs autres tables accessoires destinées à compléter et à résumer ces fastes de la science. La partie bibliographique manque, il est vrai, dans ce travail ; mais elle nous sera donnée plus tard, jointe à deux autres tableaux qui doivent s'y rattacher particulièrement, et qui d'ailleurs sont déjà annoncés dans le plan général de l'ouvrage. L'un sera consacré à l'histoire des sciences physiques : médecine, physique et chimie. L'autre, continuation de ce dernier, donnera la partie relative à la zoologie, à la botanique et à la minéralogie, et devra de plus contenir la bibliographie générale et spéciale des sciences mathématiques et physiques.

V—C—R.

88. — \* *Encyclopédie portative*, dirigée et publiée par M. C. BAILLY DE MERLIEUX. — *Précis de rhétorique positive*, où l'on traite des qualités essentielles et accidentelles de l'art de parler ou d'écrire, et des accidens ou ornemens du discours ; précédé d'une *Introduction historique et critique*, et suivi d'une *Biographie*, d'une *Bibliographie* et d'un *Vocabulaire*, par M. CHOPPIN D'ARNOUVILLE. Paris, 1828 ; au Bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinot, n<sup>o</sup> 8. Grand in-32 ; prix de souscription, 3 fr. ; pour les non-souscripteurs, 3 fr. 50 c.

Si la manière d'exprimer nos idées est soumise, dans son exercice, à certaines règles communes à toutes les langues, on ne peut nier l'utilité de la science qui distingue, reconnaît et enseigne ces règles de l'art qui apprend non seulement à donner à un discours, ou à une composition littéraire quelconque, les qualités nécessaires à toute manifestation de la pensée, mais encore à l'embellir d'accessoires capables d'y jeter de la variété ou de l'agrément. Tels sont les principes qui

ont servi de point de départ à l'auteur du *Précis de rhétorique positive*, et qui, le conduisant par des routes nouvelles, lui ont paru devoir contribuer à l'avancement de la science. Mais si les doctrines qui semblent sanctionnées par le tems méritent le respect, lorsqu'elles reposent sur les fondemens solides de la raison et de la vérité, ce serait arrêter les progrès des connaissances humaines, gêner le développment de nos facultés intellectuelles, et renfermer l'esprit humain dans les bornes étroites de l'ignorance et des préjugés, que de se refuser à des innovations avouées par le bon sens, et que la marche philosophique des sciences autorise et rend même souvent nécessaires. La rhétorique avait moins qu'aucune autre subi les utiles réformes du tems, malgré les travaux des hommes habiles qui l'avaient cultivée et enseignée. Limitée par nos habitudes à l'instruction des écoles, elle reçut le cachet des études scolastiques; des modifications importantes devinrent impossibles, et chaque nouveau traité (quoique le plan fût toujours à peu près le même) n'offrit que le cours particulier d'un professeur plus ou moins habile. Une conséquence immédiate de cette direction de la rhétorique fut que des divisions et des distinctions aussi subtiles que peu philosophiques s'y introduisirent, et qu'une terminologie barbare s'en empara : seuls moyens, en effet, de donner un vernis de nouveauté à des ouvrages presque calqués les uns sur les autres dans leurs parties fondamentales. L'auteur a entièrement proscrit cette nomenclature souvent ridicule, toujours inutile; cependant, il n'a jamais hésité à faire usage d'un terme scientifique; quelque singulier qu'il dût paraître, quand la chose qu'il exprime lui a semblé avoir une existence réelle et nullement arbitraire; mais tel n'était pas le cas pour les termes de la rhétorique scolastique. La méthode que l'auteur a cru devoir adopter présente donc cet avantage immense, qu'en simplifiant la science, elle lui assure des bases fixes, précises, déterminées; qu'en rejetant les divisions et les subdivisions que l'on avait multipliées à l'infini, surtout pour distinguer d'imperceptibles modifications des accidens du discours, elle a considérablement réduit l'espace nécessaire à l'exposé des principes. Il en résulte que ce précis de rhétorique est indépendant du mode d'enseignement adopté dans les collèges, et que cependant il est utile à tous les étudians, parce qu'il leur fournira les élémens positifs de la science, abstraction faite des formes dont chaque professeur peut les revêtir.

Ce traité, comme tous les autres de la même collection, commence par une *Introduction*, où l'auteur présente l'histoire



de la science, et par un examen critique des systèmes qu'ont suivis ses devanciers; il donne une *Biographie* des rhéteurs les plus illustres, un *Catalogue* des meilleurs ouvrages, enfin un *Vocabulaire* analytique et étymologique. B\*\*\*.

89. -- \* *De l'état actuel de la langue française*; par G.-A. CRAPELET, imprimeur. Paris, 1828; l'auteur. In-8° de 22 pages; prix, 75 c.

M. Crapelet n'est pas moins connu par sa profonde érudition que par la beauté des éditions sorties de ses ateliers. On sait qu'il a donné des soins particuliers à l'impression de plusieurs ouvrages anciens, et entre autres au fameux *roman de Rou*, par *Robert Wace*, et à l'édition des vieux poètes français, en 6 vol. in-8°. La brochure que nous annonçons traite moins, malgré son titre, de ce que la langue française est aujourd'hui, que de ce qu'elle fut jadis. L'auteur propose la publication et l'étude de quelques-uns de nos anciens ouvrages, comme un moyen d'enrichir notre langue actuelle d'acquisitions qui lui soient propres, et de combattre le néologisme. Il nous semble que la publication de nos vieux auteurs ne peut jamais avoir qu'un résultat fort avantageux; mais il est permis de douter qu'elle produise l'effet qu'en attend M. Crapelet. On ne pourra l'obtenir, selon nous, qu'au moyen d'une grammaire, qui, embrassant la langue française dans toute sa généralité, quant à ses mots et à ses tournures, soumettrait tout ce qui la compose à un petit nombre de règles générales et de principes philosophiques dont on pourrait déduire géométriquement les conséquences (1). B. J.

90. — \* *Nouvelle grammaire hébraïque, raisonnée et comparée*, par M. SARCHI, docteur en droit, membre de la faculté de droit de l'Université de Vienne, en Autriche, etc. Paris, 1828; Pelicier, Dondey-Dupré. In-8°; prix, 10 fr.

Pour donner une idée complète du travail de M. Sarchi, il suffit d'esquisser le plan qu'il a suivi et les bases qui lui ont servi de points de départ. Dans les deux premiers chapitres, il expose ce qu'il appelle tout le matériel de la langue; il traite à fond la partie étymologique; et par beaucoup de remarques et de rapprochemens nouveaux, rend la science des mots facile pour

---

(1) L'auteur de cet article a plusieurs fois jeté sur le papier le plan d'une pareille grammaire: il a rassemblé les matériaux les plus nécessaires à la composition de cet ouvrage; mais il a toujours reculé devant l'exécution définitive, effrayé des difficultés qu'il voyait surgir de tous côtés.

les commençans. M. Sarchi partant de ce principe, que tout ouvrage didactique doit conduire des faits les plus simples aux faits les plus compliqués, s'écarte de la règle suivie généralement par les orientalistes, et traite des *nomis* avant de parler des *verbes*. Le 3<sup>e</sup> chapitre est entièrement consacré à la partie *méthodique*, c'est-à-dire à la *syntaxe raisonnée*, et mise en harmonie avec les principes de la grammaire générale. Le savant auteur a cru avec raison que, pour bien établir les règles d'une langue essentiellement basée sur les principes généraux de la théorie du langage, il fallait, sans omettre ce qui appartient à la mémoire, s'occuper aussi de ce qui est du domaine de l'esprit et du raisonnement. Les trois derniers chapitres, qui forment la partie supplémentaire, et qui se lient comme un complément indispensable à la première partie de cette grammaire, sont consacrés à la *prosodie*, à l'*orthographe* et à l'étude des *racines*. Dans les chapitres de la prosodie et de l'orthographe, M. Sarchi entre dans les détails les plus étendus sur la double ponctuation, sur toutes les variations des points-voyelles. Pour cette partie de son travail, il a mis à contribution plusieurs ouvrages où cette matière est traitée à fond, et il a suivi un plan nouveau qui a obtenu l'assentiment de nos hébraïsans les plus distingués. Le chapitre des *racines*, comme tous les précédens, ne laisse rien à désirer pour la clarté, l'ordre et la méthode. A l'aide de l'exposé que donne l'auteur, l'élève peut remonter avec la plus grande facilité de la forme la plus compliquée à la plus simple, et se rendre compte de toutes les inflexions dont un mot est susceptible. Chaque fois qu'il en a trouvé l'occasion, M. Sarchi a tâché de mettre en évidence les mots hébreux identiques avec leur équivalent dans quelque autre langue ancienne ou moderne.

Dire que cette grammaire a été honorée des suffrages de notre plus célèbre orientaliste, M. le baron *Silvestre de Sacy*, qui a bien voulu aider l'auteur de ses précieux conseils, c'est faire de l'ouvrage un éloge auquel il serait superflu de rien ajouter. Une rare érudition, un esprit judicieux et méthodique, une connaissance de l'hébreu que pourrait envier plus d'un professeur de la Sorbonne, placent M. Sarchi au rang de nos premiers philologues, et sa grammaire parmi les plus beaux ouvrages qu'ait produits l'étude des langues. Nul doute qu'elle ne devienne classique sous un régime d'instruction publique qui semble enfin vouloir encourager tous les genres d'enseignement.

Léon HALÉVY.

91. — \**Question de littérature légale*: du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheres qui ont rapport aux livres;

par M. Charles NODIER, chevalier de la Légion - d'honneur, bibliothécaire du roi à l' Arsenal, membre de la Société des bibliophiles et de plusieurs Académies. *Seconde édition.* Paris, 1828 ; Roret. In-8° de 230 pages.

Nous ne connaissons aucun ouvrage sur une question quelconque de philologie, mieux écrit, plus intéressant, plus instructif que celui - ci. Les exemplaires de la première édition étaient devenus très - rares ; les bibliophiles les recherchaient avec empressement. Cette seconde édition, revue, corrigée, et considérablement augmentée, va combler les vœux de tous les amateurs de bons livres. C'est le complément nécessaire d'une bibliothèque.

Les adeptes en science numismatique rendirent jadis de sincères actions de grâces à M. BEAUVAIS, quand il publia, dans son Histoire des empereurs, un court mémoire sur les artifices employés par quelques faussaires, pour vendre à haut prix des médailles de peu de valeur. M. NODIER rend le même service à la littérature, ou pour mieux dire, à l'esprit humain ; car il ne se borne pas à signaler les supercheries matérielles dont quelques auteurs ou libraires se sont avisés pour donner du débit aux livres ; il traite, avec un talent supérieur, de l'imitation, du plagiat, du vol littéraire, des écoles en littérature, des styles spéciaux, *de la manière* : questions délicates, que l'on ne peut aborder utilement, si l'on ne possède, comme lui un goût exquis et de profondes connaissances littéraires. L'imitation n'est généralement excusée chez les auteurs que lorsque les emprunts sont faits à des ouvrages écrits en langue étrangère ; et cependant, elle devient, même alors, un véritable plagiat, quand la copie est trop servilement fidèle. Nos plus célèbres auteurs, *Montaigne, Corneille, Jean - Baptiste Rousseau, Voltaire*, ne s'en sont pas toujours fait assez de scrupule, et les Notes de M. Charles Nodier citent des exemples curieux de leurs larcins en vers et en prose. De l'imitation au plagiat, la distance n'est pas infinie. Le plagiat, selon M. Nodier, est l'action de tirer d'un auteur ( particulièrement moderne et national, ce qui aggrave le délit ) le fond d'un ouvrage d'invention, le développement d'une notion nouvelle ou encore mal connue, le tour d'une ou de plusieurs pensées. C'est ainsi que *Charron* s'est revêtu de lambeaux arrachés à *Montaigne* ; que *Pascal*, dans son livre de *Pensées*, n'a fait qu'un recueil d'extraits des philosophes, des pères de l'église et de *Montaigne* et de *Charron* ; que *Ramsay*, suivant sa propre expression, s'est heureusement rencontré avec *Fénélon* dans quelques belles pages littéralement copiées de *Télémaque* ; que le père *Barre* a

inséré dans son *Histoire d'Allemagne* plus de 200 pages de l'histoire de Charles XII par *Voltaire*, etc.

Il est encore dans les usurpations littéraires un délit qui dépasse de beaucoup le plagiat, et que l'on peut qualifier du nom de vol. Tel fut le crime d'un certain *Fabre d'Usez*, qui fit imprimer, sous son nom, un recueil de chansons languedociennes que lui avait confié son ami *Peyre de Valieras*. Telle a été naguère l'*Outrecuidance* d'un M. *Édouard Landié*, qui céda comme son œuvre, à notre savant typographe M. *Repouard*, un manuscrit de d'Aguesseau. De pareils délits, nécessairement rares, s'il s'agit d'ouvrages de longue haleine, ne sont que trop communs quand il n'est question que de poésies légères ou de morceaux détachés en prose. M. Nodier discute successivement, et toujours avec une même puissance de raison, la cession d'ouvrages; la supposition d'auteur, dont la plus étonnante et la plus spirituelle est incontestablement de nos jours celle de *Clotilde de Surville*; l'intercallation, supercherie grossière de l'esprit de parti dans les tems d'ignorance; les *pastiches* qui sont des imitations exactes du style des écrivains en réputation; les écoles en littérature; et nous engageons les gens de goût à méditer ce paragraphe qui se fait remarquer par un esprit d'observation aussi profond que judicieux.

Le peu d'espace qui nous est donné nous permet à peine d'entrer dans quelques détails arides, tandis que tout l'ouvrage est à la fois amusant et instructif. Cette contrainte ne fera heureusement aucun tort à l'auteur. Les personnes qui aiment les notions complètes se hâteront de recourir aux sources, et nous pardonneront aisément de les avoir mises dans cette nécessité. Toutefois, nous devons signaler encore le paragraphe intitulé : *De la supposition de livres*. On y trouvera l'histoire du célèbre traité, *De tribus impostoribus*, qui n'existait pas à l'époque que l'on assigne généralement à sa publication, et dont les rares exemplaires, que s'arrachent certains curieux dans les ventes, ont été imprimés, vers l'année 1753, aux frais et par les soins de *Straubius*, libraire de Vienne, qui fut pour ce fait long-tems détenu dans les prisons de Brunswick. Les ruses imaginées pour tromper les bibliophiles, les suppositions de passages, de dates, de rareté, de titres, de noms, etc. sont décrites avec toute l'autorité qu'une longue étude donne à M. Nodier, et sa discussion est animée par une foule d'anecdotes littéraires originales et peu connues.

Les Notes contiennent des exemples nombreux d'imitations, de plagiat, de pastiches, etc. Un appendice qui les suit renferme une bibliographie des principaux plagiaristes; le texte

est précédé d'une préface de l'auteur, d'une dédicace à M. WEISS, savant bibliothécaire de Besançon, et d'une table des auteurs cités.

R.

92. — \* *La Chasse*, poème en deux chants, par M. le comte DE CHEVIGNÉ; suivi d'une traduction du *Moretum de Virgile*, et d'*Odes* sur le vin de Champagne, le vin de Bourgogne et le cidre de Normandie. Paris, 1828; Firmin Didot. Un vol. grand in-8°; prix, 4 fr.

Un chasseur peut seul parler de la chasse. C'est peu d'être poète pour peindre cette passion, il faut l'avoir éprouvée; il faut avoir connu son attrait impérieux, premier instinct de l'homme, qui se fait encore ressentir au milieu des occupations sociales. Je le répète, les initiés aux mystères de Diane ont seuls le droit d'en soulever les voiles. Je réclame cet avantage; je l'ai goûté, ce belliqueux plaisir: ses périls et ses charmes ont fait les délices de ma première jeunesse; et si je partageai mes vœux entre Apollon et sa sœur, la déesse obtint souvent la préférence. Je rends donc justice à l'enthousiasme qui a poussé M. de Chevigné à célébrer la chasse. Certes, il en a vivement senti l'ardeur, il s'y est livré sans réserve. Sa longue expérience ne lui laisse ignorer aucun secret de l'art; il révèle toutes les ruses de cette guerre innocente, en vétéran qui a remporté plus d'une victoire. Il donne le plus exact dénombrement de ses fugitifs ennemis; il chante leur adresse, leur courage, leur vigilance, leurs migrations périodiques, leurs peines, leurs plaisirs, leurs inimitiés et leurs amours. Son poème est divisé en deux chants. Le premier est consacré aux espèces emplumées; le second, aux agiles quadrupèdes. Ainsi, le pinceau fidèle de l'auteur retrace les hôtes de l'air, des champs et des bois, depuis l'alonette joyeuse jusqu'à l'aigle terrible, depuis le lapin craintif jusqu'au sanglier féroce. Comme chasseur, M. de Chevigné se montre digne de figurer à côté des Nemrod et des Céphale: plus heureux que ces antiques chasseurs, il ne fait pas de méprise cruelle et il sait chanter ses exploits; il les chante souvent avec franchise et gaiété, quelquefois avec grâce. Son poème intéressera les amis de la chasse et attirera un regard des amis des lettres. Mais l'auteur, qui fait preuve d'esprit et de jugement, n'a point sans doute la prétention de réunir au même degré le mérite du poète et du chasseur: on sent qu'il s'est plu à renouveler ses plaisirs, en les reproduisant sous sa plume facile; il a fait des vers pour la chasse, comme un amant en fait pour sa maîtresse. On doit de l'indulgence aux cœurs vraiment passionnés; aussi n'appe-

santirai-je pas ma critique sur les fautes de style et de goût , sur le plan trop méthodique , sur la sécheresse des détails et l'abus excessif des termes de vénérie. L'auteur me dira que la poésie doit tout peindre , et je serai de son avis : mais voilà le secret de l'art , un petit nombre le possède. Je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer que ses épisodes ne sont point assez intéressans , ni assez heureusement amenés , et qu'enfin il est loin d'avoir profité des ressources que lui offrait un sujet plein de richesse et de variété. Si le siècle était plus poétique , si l'on pouvait encore entreprendre une excursion littéraire hors du domaine de la politique , je conseillerais à un poète habile de s'emparer d'un sujet où l'on peut faire contraster heureusement la vivacité des passions et les charmes paisibles de la nature. Je félicite M. de Chevigné de son entreprise , et je présume trop bien de son goût et de son expérience pour craindre qu'il s'offense de mes avis , et qu'il ne convienne pas , avec moi , que les sentiers escarpés de la montagne et les sombres détours de la forêt sont plus faciles à parcourir que les chemins fleuris et glissants du Parnasse.

L'auteur a publié , à la suite de son poème , *trois odes* et la traduction en vers du *Moretum* de Virgile. Les odes sont consacrées *au vin de Champagne , au vin de Bourgogne et au cidre de Normandie*. Puisque Anacréon et Horace ont célébré le Chypre et le Falerne , un poète français peut chanter le Champagne et le Bourgogne. On prétendra que le cidre est moins poétique ; mais l'auteur peut-être est né en Normandie , et l'amour de la patrie sera son excuse. Voici quelques strophes de cette ode :

Liqueur étrangère à Bacchus ,  
Cidre doré , ton ambroisie ,  
Toujours favorable au génie ,  
M'excite à chanter tes vertus.

Avril reverdit la Neustrie ,  
Et la déesse du printems  
Vient sur les pommiers odorans  
Verser sa corbeille fleurie.

Bientôt leurs fertiles rameaux  
Remplissent le char de Pomme ;  
Un jus brillant coule , bouillonne ,  
Et va mûrir dans les tonneaux.

. . . . .

Cypris se plaît dans la Neustrie ;  
 Elle aime à parcourir les champs  
 Qui lui présentent tous les ans  
 Le don du berger de Phrygie.

J'oubliais de dire que les odes aux vins de Champagne et de Bourgogne sont traduites du latin d'un ancien professeur de l'université de Paris, nommé GRENAN, qui disputa avec un de ses confrères sur la prééminence de ces vins.

M. de Chevigné a montré du talent dans la traduction du *Moretum*, petit poème attribué à Virgile. Le commentateur HEYNE vante beaucoup cet opuscule qu'il préfère à plusieurs des *Bucoliques*. Je doute que le *Moretum* soit dû au chantre de l'Énéide. Le savant AMAR, dans la préface de son excellente traduction en prose des *Géorgiques*, pense que cette pièce de vers est l'œuvre d'un écrivain grec, nommé PARTHÉNUS, sous lequel, dit-on, Virgile étudia, et que le jeune poète romain exerça sa muse naissante en traduisant l'ouvrage de son maître. M. de Chevigné a très-bien fait de le traduire à son tour : rien de ce qui vient de l'antiquité n'est à dédaigner.

On voit avec quel zèle l'auteur se livre à la littérature et à la chasse. La première nous paie souvent par ses rigueurs ; mais l'autre nous offre une récompense assurée dans ses plaisirs. Un poète chasseur a donc toujours des chances de succès.

DE P\*\*.

93. — *Le Sultan Adab, ou les bossus*, poème en cinq chants ; par M. A. COSNARD. Paris, 1828 ; Desauges, rue Jacob, n° 5. In-8° de 77 pages ; prix, 2 fr.

Cet opuscule est le début d'un jeune homme dans la carrière poétique. Il paraît incliner pour le genre de *Vert-vert*, qui lui a servi de modèle, et le poème des *deux bossus* en présente quelquefois d'heureuses imitations : il a de la grâce et de la facilité ; mais nous devons le dire dans l'intérêt de l'auteur lui-même, son style a besoin de nombreux perfectionnemens. Voici le plan de l'ouvrage.

Un sultan bossu, entouré de ministres et de courtisans qui sont tous de l'ordre du dromadaire, devient épris d'une jeune beauté arrivée à sa cour, mais ennemie de la protubérance dorsale. Pour essayer de plaire à cet objet de son amour, il invoque un génie, qui lui remet un talisman au moyen duquel, en s'approchant dos à dos de la belle, sa bosse passe subitement de l'un à l'autre. Grande rumeur et cruel désappointement, les deux amans ne se conviennent pas davantage. Il faut recourir au même génie, et rétablir chacun dans son état primitif.

Cependant le passage de la bosse de l'un à l'autre a opéré un changement dans le cœur de Zuléma, qui s'est amourachée du vizir, et tout finit par un mariage.

Quant aux détails critiques, il suffira d'engager l'auteur à revoir son poème d'un œil sévère. Il a cédé souvent à l'empire de la rime, et le goût en a souffert. Une *royale éminence*, pour une *bosse royale*, est inintelligible. A la p. 35, *fuir* n'a pas de rime correspondante; il en est de même d'*ardeur*, p. 39. Généralement, la prose se glisse dans les récits du jeune poète; il doit s'en défier. A. M - T.

94. — \* *La Bataille électorale*, poème politique-comique, par M. Félix BODIN. Paris, 1828; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. In-8° de 48 pages; prix, 2 fr.

C'est le tableau satirique d'une élection de département que l'auteur a voulu tracer: les brigues des électeurs, les filouteries de l'administration, les dîners ministériels, la déconfiture des faux électeurs, le triomphe des véritables élus du peuple, telles sont les diverses peintures que le poète a touchées d'un pinceau vif et ingénieux. Il a divisé sa matière en quatre parties: *les Préparatifs*, *le Bureau culbuté*, *le Songe*, *la Victoire*.

Le poète peint d'abord l'arrivée des électeurs, et les réunions préparatoires des constitutionnels; puis, il ajoute:

Cependant, que fait-on dans le camp ennemi?  
 Là, soyez-en bien sûr, on n'est point endormi.  
 Comptant, s'il est vainqueur, sur un noble salaire,  
 Le verbeux sous-préfet lâche la circulaire.  
 Il accueille, dès l'aube, et d'un air obligeant,  
 Des ministériels le troupeau diligent.  
 L'humble salarié, l'ardent congréganiste,  
 Électeur champignon qu'un faux mit sur la liste,  
 Sont les premiers au poste. Ici l'on voit briller  
 Le hautain hobereau, le dévot marguillier,  
 Le bouillant substitut, qui, pour monter en grade,  
 A la communion va comme à la parade;  
 L'envieux délateur, qui, de fiel distillé,  
 Arrosa tout le monde au tems du jubilé;  
 L'ambitieux huissier, dont la main encor vierge  
 Dans les processions ne va pas jusqu'au cierge,  
 Mais qui, voulant défendre et le trône et l'autel,  
 Sous son bras le dimanche a risqué le Missel.

A ces portraits légèrement *croqués*, succède celui d'un M. de Touffignon, escamoteur de votes, qui travaille pour le ministère du tems; ce monsieur n'est pas toujours heureux dans ses séductions, et nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche



de citer l'éloquente philippique que lui adresse un électeur loyal, en le mettant à la porte.

Dans la seconde journée, le poëte met en scène le député sortant, président du collège et candidat ministériel. L'entretien de ce noble candidat avec son perruquier politique est fort plaisant, et ses manœuvres pour obtenir les suffrages ne manquent pas de comique; mais ici, peut-être craignant d'épuiser sa matière, le poëte ne l'a pas assez développée.

Nous voici au merveilleux du poëme; au milieu de la nuit qui vient réparer les fatigues de cette seconde journée, la probité, la religion et la liberté apparaissent au faux électeur et à l'électeur loyal. Le premier s'enfuit épouvanté; il est ramené à la charge par un gendarme.

Dans la troisième journée, qui porte pour titre : *la Victoire*, nous avons remarqué la description pittoresque du bureau construit de manière à trahir le secret des votes; la peinture de ce président forcé de lire les bulletins où le nom de son compétiteur est tracé. Le poëte a parfaitement saisi sa grimace :

On croirait voir un Turc parlant de Navarin ;  
 Un gourmet, amateur du Madère ou du Rhin ,  
 Auquel avec malice on versa du Surène ;  
 Un prince qui, brûlant d'ouvrir bientôt l'arène  
 Au parti dont les chefs d'espoir l'ont su bercer ,  
 Jure de maintenir ce qu'il veut renverser.

Enfin, le candidat constitutionnel est proclamé; et soudain, (ô prodige! ô symptôme terrible de révolution!) le dîner ministériel est abandonné; et le poëte termine sa *Bataille électorale* en présageant un meilleur avenir pour la patrie :

Au banquet du budget où des trésors s'étalent,  
 Encor quelques frelons à nos frais se régalent.  
 Pour leur dernier écot demandent-ils de l'or?  
 De bon cœur cette fois nous le payons encor.  
 Ouvrons sur le grand livre un compte à l'espérance :  
 Le crédit n'est pas vain, quand le gage est la France.

Nous n'irons point déployer ici tout l'appareil de la critique pour juger un badinage sans conséquence. Et si nous étions tentés un instant de saisir la férule de pédant, que pourrions-nous dire que l'auteur n'ait dit lui-même d'avance, en terminant son avant-propos : « Du reste, je ne prétends pas donner cet opuscule comme de la poésie, dans le sens le plus élevé que l'on attache à ce mot. Il s'agissait d'exprimer des choses tout-à-fait anti poétiques de la manière la moins prosaïque qu'il fût

possible. La tâche n'était pas sans difficulté : l'exécution a droit à quelque indulgence. »

M. Félix Bodin a droit encore à autre chose ; mais des éloges pour une bagatelle flatteraient peu un littérateur qui en a mérité de si justes et de si unanimes pour des ouvrages d'une tout autre importance. Ses travaux en histoire et en politique ont placé M. Félix Bodin parmi nos jeunes publicistes les plus distingués.

M. A.

95. — \* *Les deux années, ou 1827 et 1828; Revue.* Paris, 1828 ; Urb. Canel. Petit in-16 de 62 pages ; prix 1 fr.

De la facilité, de l'esprit, des traits piquans, de l'énergie et de la grâce, telles sont les qualités qui font lire avec plaisir ce petit poème. L'auteur suppose que les deux années se rencontrent sur les limites de leur empire ; ce qui amène naturellement la revue satirique de tout ce que la politique, la littérature, les arts et l'industrie ont offert de plus remarquable en 1827. Je citerai le passage suivant, bien sûr que les écrivains distingués sur lesquels l'anonyme épuise son carquois seront les premiers à rire des plaisanteries dont ils sont l'objet :

1827.

*Enfin* j'ai vu, dans mon cours variable,  
 Un phénomène, un miracle incroyable  
 Que n'aurait pas deviné le plus fin :  
 L'Académie honnête femme *enfin* !!  
 D'un noir projet éclairant le dédale,  
 Elle a tonné contre la loi vandale.  
 Brutalement frappés par le pouvoir,  
 Dès-lors Michaud, Villemain, Lacretelle,  
 Pour avoir fait ce jour-là leur devoir,  
 Sont entourés d'une gloire immortelle.  
 Dès-lors, les traits contre le corps lancés  
 A leurs auteurs retournent émousés.  
 Tant de faveur, tant d'éclat l'environne,  
 Que tout à coup le public lui pardonne.  
 Levis, Desèze, et Guiraud, et Brifaut ;  
 Ce qu'ils ont fait est bon et sans défaut ;  
 Même on lira leurs livres, s'il le faut.  
 Malgré *Ninus* et malgré *Virginie*,  
 A leurs auteurs on trouve du génie.  
 On va chercher, dans un coin, à l'écart,  
 Tous les romans publiés par Picard.  
 . . . . .  
 . . . . .  
 On se repent d'avoir sur des tablettes  
 Laissé Duval et ses œuvres complètes,  
 Au feu vengeur exposés chez Barba,  
 Ou chez Félix entourant le baba.

Impunément, sous les vers qu'il entasse ,  
 Baour encor peut étouffer le Tasse.  
 Ou lira tout , et déjà sur le quai ,  
 Le Jouy même un moment a manqué.  
 Oh ! d'un beau trait récompense certaine !  
 Oh ! du public imprévu changement !  
 Tu l'éprouvas , autour du *Démosthène* ;  
 Car cette fois pour l'orateur d'Athènes ,  
 Ton auditeur, devenu plus humain ,  
 Baillait encor, mais baillait dans sa main !

Notre satirique n'est pas moins piquant , lorsqu'il nous peint  
 la chute de ce *parlement pourri*

... Qui, craignant à bon droit la lumière ,  
 Voulut l'éteindre et s'y brûla les doigts.

En général, il est moins heureusement inspiré quand il loue :  
 Sa *Revue* offre aussi des négligences de style, des fautes contre  
 la versification dans le croisement des rimes, et surtout des  
 longueurs. Il pourrait, en l'abrégeant d'un tiers, en faire un  
 ouvrage très-agréable.

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

X\*\*.

96. — \* *Fables*, par C.-G. SOURDILLE DE LA VALLETTE, com-  
 posées en 1826 et 1827. Paris, 1828 ; imprimerie de Firmin  
 Didot. Grand in-8° de 96 pages, sur beau papier vélin,  
 prix, 3 fr.

La politique, renfermée autrefois dans le cercle des cours  
 et des cabinets, et dont nos pères se bornaient à fronder quel-  
 quefois les erreurs dans de malins vaudevilles, est devenue,  
 dans nos mœurs modernes, l'occupation principale de presque  
 tous les esprits. La littérature, qui est l'expression de la so-  
 ciété, devait donc s'empreindre de ses couleurs et revêtir ses  
 formes sévères ; histoire, conte, roman, drame, tout a été sou-  
 mis tour à tour à l'empire de cette reine exigeante. La fable,  
 par sa nature même et par son origine, devait être une des  
 premières à lui servir d'interprète. On sait que Bidpaï, dont  
 les compositions allégoriques remontent à la plus haute anti-  
 quité, vivait sous la domination d'un roi des Indes très-  
 puissant. « Ce philosophe ayant reconnu dans ce prince, qui  
 était encore fort jeune, des inclinations nobles et un heureux  
 naturel, résolut de composer un livre pour son instruction ;  
 mais comme dans les monarchies orientales les princes sont  
 accoutumés à la plus grossière flatterie, et que personne  
 n'ose donner des conseils à celui qui peut ôter la vie, Bidpaï

crut devoir présenter la vérité sous l'emblème de la fable<sup>(1)</sup>. » Depuis, et par extension, les philosophes, reconnaissant que tous les hommes sont princes sur ce point, et qu'aucun d'eux ne veut souffrir une instruction directe, ont revêtu des charmes de l'allégorie toutes les vérités morales qu'ils ont voulu présenter, et ont ouvert ainsi un champ inépuisable, et qui n'a pas plus de bornes que les passions humaines. Quant aux enseignemens politiques proprement dits, ils étaient devenus plus rares depuis qu'on avait généralisé la fable. Après La Fontaine, dont nous citerons *le Paysan du Danube*, *le Dragon à plusieurs têtes* et *le Dragon à plusieurs queues*, *les Volcurs et l'Ane*, *les Animaux malades de la peste*, etc., etc., quelques autres poètes se sont montrés, qui de plus en plus ont ramené ce genre à sa première origine. Enfin, M. Gosse a publié, en 1818, un recueil dont presque toutes les pièces ont des rapports directs avec les événemens politiques de l'époque, circonstance à laquelle sans doute il a dû en grande partie le succès qu'il a obtenu et que la trop grande négligence de son style a pu seule compromettre. Plus récemment, M. Valmalette a publié un recueil de *Fables politiques* dont nous ne pouvons rien dire ici, parce qu'elles nous sont restées inconnues jusqu'à ce jour. Quant à celles de M. Sourdille de la Vallette, qui font l'objet de cet article, annoncées dans le titre comme ayant été composées dans les années 1826 et 1827, on peut penser qu'elles ne sont pas étrangères aux événemens de l'histoire contemporaine.

On a prétendu que, dans un siècle où l'on ose tout attaquer de front, où les plus grandes vérités se disent sans ménagement, la fable était devenue inutile. Mais comment concilier une pareille opinion avec la faveur dont ce genre jouit auprès des poètes modernes? Serait-ce que, par une erreur bien grande, il leur paraîtrait plus facile qu'aucun autre? ou n'est-ce pas plutôt que nos fabulistes partagent l'opinion d'un de leurs confrères les plus ingénieux (2), qui prétend que l'apologue n'est pas l'ombre répandue sur une vérité, mais *la lumière jetée sur la vérité*? Cette opinion, M. Sourdille de la Vallette la justifierait au besoin; et certes on lira avec plaisir, dans son recueil, *le Charlatan*, *les Poulets*, *le Vautour* et *les Oiseaux chanteurs*, *la Poule*, *les Taupes*, *les Malades*

(1) Préface des *Contes et Fables indiennes de Bidpai et de Lokman*, traduction de Galland et de Cardonne (1778).

(2) M. ARNAULT, cité dans l'avant-propos des *Fables* de M. Gosse.

et les Médecins, qui rappellent nos discussions politiques sur les Jésuites, sur le droit d'aînesse, sur la *loi d'amour*, sur l'indemnité du milliard, sur la Charte et sur l'intervention en Grèce, quoique l'on ait épuisé à la tribune toutes les bonnes raisons que fournissaient de si graves sujets, et, dans nos petits journaux, toutes les plaisanteries, toutes les épigrammes, toutes les personnalités, quelquefois un peu vives, auxquelles ils pouvaient donner lieu. D'autres pièces, telles que *la Diligence* (1), *le Berger et son Chien*, *le Chasseur et les Bassets*, ont un but plus général, mais qui se rattache toujours aux principes et aux besoins de la politique du jour; quelques-unes à peine, telles que *les deux Chèvres*, dont la moralité ne nous a pas paru bien amenée, *les deux Tisons* et *la Pinnette*, dont l'idée a quelque chose d'aimable et d'original à la fois, rentrent dans le domaine de la morale universelle. Quant aux personnes qui, d'après l'énumération que nous avons faite plus haut, craindraient de trouver dans l'auteur un écrivain de parti, nous les engageons à lire *la Fourmi-lière*; ils se convaincront que M. Sourdille de la Valette est ami de l'ordre et de cette sage liberté qui ne demande qu'à conserver le bien produit par nos institutions.

La plupart de ces fables, du reste, sont écrites avec naturel et simplicité; la moralité en est claire, concise, et presque toujours bien déduite du sujet. Un peu plus de variété peut-être serait à désirer dans le recueil; mais il ne renferme que vingt-sept fables: on sent que l'auteur n'a pu embrasser un grand nombre de points de vue moraux dans un aussi petit espace, et nous l'engagerons à reprendre le pinceau, qu'il n'est pas encore prêt à déposer tout-à-fait, si l'on doit se rapporter à sa dernière fable que nous allons citer et que l'on peut regarder comme l'épilogue de son premier livre.

## LE RUISSEAU.

« Ton murmure, importun Ruisseau,  
Fatigue enfin ma patience.

Cesse à l'instant; tu dois, dans un humble silence,  
Traîner ton maigre filet d'eau. »

---

(1) Le sujet de *la Diligence* avait été déjà traité, par l'auteur de cet article, dans une fable intitulée: *le Postillon et la Diligence*, insérée dans le *Mercury* du XIX<sup>e</sup> siècle, mois de février 1827, et depuis dans deux autres recueils, *la Psyché*, t. x, et l'*Almanach des Muses* de 1828, et dont *la Pandore* du 16 mars 1827 a parlé avec éloges. N. du R.

A cet ordre brutal, d'une voix douce et vive,  
*Sans s'étonner* le Ruisseau répartit :  
 « Monsieur, élargissez ma rive,  
 Otez ces cailloux de mon lit,  
 Et faites en un mot que je coule à mon aise,  
 Si vous voulez que je me taise. »

Cette fable peut recevoir aisément plusieurs applications. On peut y voir tour à tour le peuple, qui sollicite plus de liberté de la part de ceux qui le gouvernent, pour n'avoir plus à les importuner de ses plaintes; le moraliste, qui voudrait plus de régularité dans les mœurs; la critique littéraire enfin, qui demande aux auteurs plus d'invention dans les sujets et plus de correction dans le style: nous croyons que M. Sourdille de la Vallette ne la trouvera pas trop sévère.

E. HÉREAU.

97. — *Théâtre de M. COMTE.* — *Un demi-siècle*, ou la vie de deux écoliers; tableau allégorique, par M. Armand GILLE. Paris, 1828; Baudouin. In-18 de 96 pages (247-342), faisant suite à un volume précédemment publié (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 220); prix, 1 fr.

Le génie de l'éducation et le génie de l'instruction prétendent chacun exercer la plus grande influence sur le bonheur des hommes. L'éducation propose, pour décider la question, de conduire jusqu'à la vieillesse deux élèves du même collège, Fierville et Denisart, dont le premier a tous les talents, et le second toute l'urbanité et la bonté possibles. Ils paraissent donc dans six époques de leur vie, et dans des positions diverses; et Fierville se trouve à la fin obligé de se jeter dans les bras de Denisart, qu'il a jusqu'alors refusé de reconnaître. L'auteur conclut de là et des regrets de Denisart sur son ignorance, qu'il faut tâcher de réunir l'éducation et l'instruction. Nous avons exprimé, dans un premier article sur le théâtre de M. Comte, ce que nous pensons des pièces à l'usage de l'enfance; l'ouvrage de M. Armand Gille ne nous a point fait changer d'opinion.

98. — \* *Les Jésuites en action sous le ministère Villèle*, par M. SANTO-DOMINGO, auteur des *Tablettes romaines*. Paris, 1828; Ponthieu. In-8° de iv et 166 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Il appartenait au spirituel auteur des *Tablettes romaines* de poursuivre les Jésuites avec les armes de la plaisanterie, du ridicule et surtout de la vérité, et de montrer quelle a été leur conduite sous le dernier ministère. M. Visatout est le héros de son histoire; c'est un de ces hommes qui, en s'affiliant à la société d'Ignace, et en renonçant par suite à tous

les sentimens d'honneur, de probité, de délicatesse, ont fait un chemin rapide dans la carrière des emplois. On le voit, au commencement, sous-chef de bureau, se poussant aux honneurs, et finissant par être directeur-général, censeur et député; toute sa famille se trouve aussi placée d'une manière fort avantageuse, et toujours par le moyen des Jésuites. On se doute bien que tout cela ne se fait pas sans qu'on voie agir ceux-ci; car cette peinture, faite sous les noms supposés des pères *Candide*, *Sycophantin*, *Griffard*, etc., était l'objet spécial de M. Santo Domingo, et l'on peut dire qu'il a su y répandre un intérêt et une variété dont peu de livres peuvent offrir l'exemple.

Mais quels que soient le mérite du style, sa rapidité, sa couleur et sa force, il faut observer qu'il ne doit presque jamais ces qualités qu'aux pensées mêmes de l'auteur et à la masse imposante des vérités sévères qu'il a recueillies: M. Santo Domingo n'y est point disert; des faits, et toujours des faits, racontés cependant de la manière la plus piquante, voilà ce qui donne à son livre tant d'intérêt, ce qui le fait lire sans fatigue et avec tout l'attrait d'un roman, et ce qui lui attirera sans doute autant de lecteurs qu'il y a en France d'hommes opposés aux envahissemens de la société de Jésus. B. J.

99. — \* *Don Alonzo*, ou l'Espagne; histoire contemporaine; par M. DE SALVANDY. *Quatrième édition*. Paris, 1828; Baudouin frères; 4 vol. in-12 de 300 pag. environ chacun; prix, 12 fr.

Plusieurs éditions successivement épuisées attestent l'empressement avec lequel cet ouvrage a été accueilli du public; différentes causes en ont déterminé le succès. L'auteur faisait, sous la forme d'un roman, la peinture des mœurs d'un pays sur lequel tous les yeux ont été et sont encore fixés; il embrassait plusieurs époques contemporaines, toutes fécondes en événemens importans; c'étaient là des gages assurés pour obtenir l'attention: puis l'intérêt répandu dans l'ouvrage, la vigueur, la rapidité du style, ont fait le reste et ont déterminé tout naturellement la vogue dont il a joui. Cependant Alonzo n'est pas à l'abri de la critique; et si, d'un côté, on y trouve des descriptions d'une grande vérité, des tableaux frappans de ressemblance pour quiconque a vu cette Espagne, remarquable par les mœurs tout exceptionnelles de ses habitans; si différentes scènes sont empreintes d'un caractère vraiment local; il faut dire aussi qu'on y découvre un soin trop minutieux d'amener les différentes situations: on y voit une affectation trop recherchée d'indiquer des usages vrais en eux-mêmes, mais que l'auteur dans un très-court séjour n'a guère eu le

tems d'observer. Nous devons pourtant convenir que sa mémoire et les nombreux renseignemens qu'il a dû nécessairement recevoir l'ont bien servi, et qu'il en a fait un heureux usage. La physionomie des différentes époques qu'il retraçait a été conservée d'une manière fidèle. Sous la domination de Godoy, il nous montre le peuple espagnol réduit à une affreuse misère par le faste et les prodigalités insensées des classes privilégiées, et tout à la fois blessé dans sa dignité par la conduite et les manières superbes de l'insolent garde du corps. La cour elle-même, habituée qu'elle est à fléchir le genou devant l'idole, conserve un reste de fierté castillane, et s'indigne des dédains du favori. Ceux des nobles Espagnols, restés fidèles à leur caractère antique, rougissent de honte et témoignent hautement leur mépris. Cet état de choses est fort bien, quoiqu'un peu longuement représenté; la catastrophe est imminente, et la révolte populaire qui l'amène est un tableau d'après nature. La seconde époque, celle de l'invasion des Français et de l'introduction du nouveau monarque imposé à la Péninsule, rappelle les sentimens qui agitaient ce malheureux pays. D'une part, les amis de l'ordre, la classe éclairée de la nation, voient sans trop de haine un régime illégal dans son origine, mais régulier dans ses formes et soutenu par la main puissante de Napoléon, succéder à l'anarchie, aux dilapidations, au système inquisitorial, plaies invétérées de leur patrie. De l'autre part, les moines et cette masse énorme de la population qui ne peut comprendre les bienfaits d'une civilisation plus avancée, frémissent à l'aspect des innovations qui menacent l'Espagne; l'insurrection se développe avec une énergie que l'auteur a fait sentir d'une manière remarquable. A cette seconde époque se rattachent des scènes militaires empreintes d'un caractère de vérité incontestable. L'arrivée de l'empereur sur le champ de bataille nous a surtout frappés; l'émotion involontaire que ce grand capitaine faisait passer dans toutes les âmes, ce sentiment indicible de confiance, ces présages de gloire, cette assurance de succès renfermés dans sa seule présence et devant lesquels se taiseaient tous les besoins, tous les mécontentemens, voilà ce que M. de Salvandy a fait comprendre à ceux de ses lecteurs qui n'ont pas eux-mêmes participé aux émotions puissantes que soulevait dans le cœur du soldat la vue du chef de la grande armée. La troisième époque enfin, qui est traitée avec moins de développemens, est celle de la restauration de Ferdinand VII, pour lequel, il faut le dire en passant, M. de Salvandy paraît avoir une prédilection qui nous a surpris. Cette troisième partie renferme l'exposé som-



naire des tristes événemens qui ont signalé le retour du roi d'Espagne, et l'histoire de ces persécutions qui ont frappé les plus braves défenseurs de la monarchie; ceux-là qui avaient versé leur sang pour leur religion, leur patrie et leur prince. Telles sont les différentes époques que nous fait parcourir Alonzo. Considéré comme tableau de mœurs, on ne peut refuser d'y reconnaître des descriptions fidèles et animées, et l'auteur s'y montre éclairé sur la situation morale du pays qu'il dépeint. Si nous l'examinons comme roman, la part de la critique sera plus large, et d'abord on pourra reprocher à M. de Salvandy d'avoir multiplié ses personnages hors de toute mesure. Il faut vraiment une attention bien soutenue, et une heureuse mémoire pour suivre le fil des aventures de chacun des acteurs qu'il met en scène; ensuite les événemens qui rapprochent ou éloignent chacun des personnages sont amenés avec une invraisemblance qui frappe tous les lecteurs; cette invraisemblance a le grave inconvénient de refroidir l'intérêt que feraient naître des situations souvent attachantes, mais qui s'accumulent avec une telle abondance que l'esprit se refuse à croire à la possibilité des faits annoncés. Ce désavantage nous semble fort grand, et il vient du désir trop évident chez M. de Salvandy de dire trop de choses à la fois et de frapper des coups trop pressés; il a cédé à une vive et brillante imagination, au lieu de s'efforcer de la maîtriser; aussi en est-il résulté qu'un ouvrage, destiné sous beaucoup de rapports à se placer au premier rang parmi les productions de ce genre, a donné un résultat moins satisfaisant pour la réputation de son auteur. Si nous le traitons au surplus avec une sorte de sévérité, c'est parce que là où il y a beaucoup à louer on peut, avec moins de scrupule, hasarder quelques critiques.

L. DEH.

100. — \* *Les Suédois à Prague*, ou un Épisode de la guerre de trente ans; roman historique, traduit de l'allemand de M<sup>me</sup> Caroline PICHLER, précédé d'une *Notice* sur cette dame. Paris, 1828; Pélicier et Chatet. 4 vol. in-12, formant IX—895 pages; prix, 12 fr.

Ce titre rappelle une des plus grandes crises de la civilisation moderne, une époque marquée au sceau de la grandeur et de l'énergie, qui, pour le génie du poète ou de l'historien, peut être une source d'inspirations fortes et de sublimes leçons. C'est l'aurore des lumières au sein des ténèbres et de la barbarie du moyen âge; c'est le réveil de l'esprit humain qui s'essaie à secouer le joug de la superstition et de la féodalité; c'est un dernier symptôme de la vigueur sauvage des tems chevaleresques s'unissant à la fermentation naissante des idées

de liberté religieuse et politique, pour enfanter une de ces périodes de luttes et de désordres qui mettent en jeu toutes les passions; qui réveillent et secouent fortement toutes les facultés des hommes; qui produisent les grands crimes, les plus nobles vertus, et développent enfin les caractères héroïques et dominateurs. Certes, c'était un beau sujet pour le roman historique. Dans sa trilogie de *Wallenstein*, Schiller en avait esquissé quelques traits principaux; appartenait-il à une femme de refaire cet admirable tableau; de l'ajuster au cadre d'un poëme, à la manière d'Ivanhoé et des Puritains; d'en tracer les grandes proportions et d'en finir les détails, avec cette fidélité de pinceau, avec cette naïveté d'imitation, qui ont placé Walter Scott au rang des génies créateurs? On regrettera que M<sup>me</sup> Pichler ait donné son talent et ses veilles à un sujet qui ne convenait peut-être ni à son sexe, ni à la nature de son esprit. Tout le monde connaît ses premiers ouvrages. On a lu *Agathoclès*, *la Dignité des femmes*, et quelques autres romans dans lesquels l'élégance du style et la délicatesse des observations compensent le défaut de chaleur et peut-être d'originalité dans la conception de l'intrigue et dans le dessin des caractères. Mais il fallait quelque chose de plus pour réussir dans le nouveau genre, où M<sup>me</sup> Pichler avait déjà débuté par *le Siège de Vienne* (Voy. Rev. Enc., T. XXX, p. 206). Dans l'épisode de la guerre de trente ans, comme dans son premier essai, on remarque le manque d'études historiques approfondies, l'absence de ce sentiment inspiré qui, pénétrant le poète de l'esprit d'un siècle ou d'un peuple, transporte son imagination dans les lieux et au tems qu'il veut représenter; et combien ce défaut est plus apparent en présence de la physionomie grandiose, des teintes vigoureuses du siècle des Luther et des Calvin, des Henri VIII, des Gustave-Adolphe et des Wallenstein! Les héros de M<sup>me</sup> Pichler seraient mieux placés certainement à la cour et dans les salons de Vienne, en 1828, qu'au milieu des troubles guerriers de la Bohême, dévastée par les enthousiastes suédois et par l'armée autrichienne et catholique. Puis, il y a trop d'apprêt dans le style, toujours élégant et pur, mais dépourvu de force et de couleur; on dirait que l'auteur s'est proposé de voiler les difformités, d'adoucir la rudesse des mœurs dont elle prétend reproduire l'image. Aussi, comment écrire l'histoire en présence des censeurs de Polyarchie autrichienne? comment reproduire, à leurs yeux, même dans un livre, la turbulence raisonneuse des réformateurs qui portèrent les premiers coups aux antiques

abus, religieux et politiques ? N'auraient-ils point raison de se plaindre qu'on voulût répandre un funeste levain de révolution et de libéralisme parmi les populations endormies d'un paisible sommeil qui vivent sous leurs lois ?

Si M<sup>me</sup> Pichler n'a point fait, selon nous, un bon roman historique, elle peut prétendre cependant à plaire encore à un grand nombre de lecteurs, qui ne cherchent pas seulement dans les livres de l'instruction et de la philosophie, mais qui leur demandent plutôt une distraction et un passe-temps. Son traducteur a d'ailleurs parfaitement réussi à transporter dans notre langue cette nouvelle composition agréable, mais froide, d'un auteur qu'il admire peut-être un peu trop, et que certains journaux ont osé, avec un zèle de galanterie malentendu, mettre à côté des Walter Scott et des Cooper. *æ.*

101. — *Dunallan*, ou Connaissez ce que vous jugez; par l'auteur de *Décision*, du P. Clément; traduit de l'anglais. Paris, 1828; Amb. Dupont, 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

*Dunallan* est une composition assez singulière, et que l'on peut, je crois, définir un livre édifiant sous la forme d'un roman. Le but de l'auteur a été vraisemblablement de prouver qu'une piété sincère, une foi vive, que les pratiques exactes et l'observance rigoureuse des devoirs religieux sont parfaitement conciliables avec l'amabilité, les grâces de l'esprit et les avantages extérieurs. C'est une vérité dont le monde nous offre sans aucun doute des exemples; le sujet a de la simplicité et n'est pas à beaucoup près dénué d'intérêt. *Dunallan*, destiné dès l'enfance à devenir l'époux de Catherine, sa cousine, est un jeune homme qui, après quelques écarts qu'il raconte lui-même à sa femme après son mariage, est devenu vertueux et religieux au plus haut degré, mais contre lequel des préventions s'élèvent dans le cœur de Catherine et dans l'esprit du monde en général. Malgré cette défaveur, qui semble l'entourer, il épouse sa cousine et l'emmène à sa résidence, où il parvient à lui faire trouver des charmes dans le soin d'instruire et d'édifier par ses exemples et ses lectures de nombreux domestiques, et des vassaux plus nombreux encore. Il est obligé de partir trois semaines après cette union pour la Russie, où l'on peut croire qu'il est agent de la Société biblique; et pendant le voyage une supposition de lettre et un complot odieux d'un des adorateurs de Lady *Dunallan* (avant son mariage), qui a conservé pour elle une coupable passion, répandent quelque froid dans le ménage, et quelques inquiétudes dans le cœur de l'époux. Celui-ci revient en hâte; à son retour tout s'explique; il manque de devenir victime de la rage de celui qu'il a su dé-

masquer; puis, après avoir converti sa femme, après avoir converti plusieurs autres personnes qui l'entourent au méthodisme, religion qu'il semble professer, il finit par goûter un bonheur parfait dans des liens que resserrent l'amour et la religion. Voilà quel est le roman que nous annonçons : dégagé d'une foule de détails, dont quelques uns ne sont pas sans charmes, et dégagé surtout de longues et fréquentes dissertations religieuses et des conversations fort édifiantes certainement de Dunallan et de sa femme. On ne peut refuser du mérite à cet ouvrage; mais nous croyons être sincères en déclarant que nous ne pensons pas qu'il puisse avoir un succès de vogue, auquel s'oppose l'esprit dans lequel il a été conçu, et qui le rend trop grave pour le plus grand nombre de lecteurs.

L. DU.

102. — *Trois Nouvelles*; par M<sup>me</sup> DE PERCY, née DE CHEUX. Paris, 1824; Firmin Didot. In-12 de 267 pages; prix, 3 fr.

Ces trois nouvelles, *Beverley*, *les Contrastes* et *le comte d'O*, dont on regrette que la fable manque de nouveauté, servent de cadres à des observations généralement justes et ingénieusement exprimées sur la société, à des portraits, qui, bien qu'empruntés à des modèles particuliers, ont souvent le mérite d'une satire de mœurs. On y trouve cette sagacité un peu minutieuse et cette délicatesse de trait que portent les femmes dans l'étude et la peinture du monde.

H. P.

N. B. Cette production, dont la publication remonte à quelques années, et qui avait échappé à nos recherches, n'est qu'un essai par lequel l'auteur a présumé à d'autres ouvrages plus importants, et nous espérons pouvoir bientôt lui payer un nouveau tribut d'éloges, à l'occasion de la relation d'un voyage où sa plume élégante et son imagination un peu vaporeuse et mélancolique ont placé des remarques ingénieuses sur les hautes classes de la société, chez une nation voisine bien digne de fixer l'attention des esprits observateurs.

N. d. R.

103. — \**Edgar*, nouvelle polonaise, par M<sup>me</sup> Lattimore CLARKE, auteur d'*Olésia*, ou *la Pologne*. Seconde édition. Paris, 1828; Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-12 de 206 p.; prix, 3 fr. 50 c.

Cette *Nouvelle* est quelquefois empreinte des mœurs et des couleurs locales qui appartiennent à la haute classe de la société en Pologne, où l'on cherche, peut-être plus qu'ailleurs, dans une dissipation continuelle et dans de frivoles plaisirs, l'oubli des grands intérêts publics dont il est à peine permis de s'occuper. Mais elle est surtout remarquable par une peinture fidèle du cœur humain et de la passion de l'amour, pro-

fonde, concentrée dans un homme grave, sérieux et mélancolique, et qui ne tarde pas à prendre le même caractère chez une femme jeune et belle, vive et légère, entraînée dans le tourbillon du monde, séduite par son éclat, par ses fêtes pompeuses, mais dont la sensibilité vraie, cachée; pour ainsi dire, au fond de son âme aussi pure que tendre, n'attendait qu'un objet digne d'elle pour se dévouer à lui.

Nous laisserons à nos lecteurs et à nos aimables lectrices le plaisir de former, dans l'ouvrage même de M<sup>me</sup> Clarke, une connaissance plus intime avec les deux amans qui en remplissent presque seuls toutes les pages. Chacun aimera ce jeune *Edgar*, qui avait passé plusieurs années d'une vie tranquille et monotone dans l'antique et solitaire château de ses pères, et qui, poussé par un désir vague et inquiet, par un besoin secret et puissant, s'était rendu à Varsovie où le hasard offrit à ses yeux, d'abord dans une cérémonie funèbre, puis dans une fête brillante, la réalité de cette créature angélique, nécessaire à son bonheur, que sa jeune imagination avait tant de fois poursuivie dans ses songes. Chacun aussi éprouvera le plus tendre intérêt pour cette charmante *Ludvika*, qui ne put qu'entrevoir l'avenir de félicité pure et enivrante que son union avec Edgar semblait lui promettre. Couple digne d'un meilleur sort, si tu as existé, reçois l'hommage de nos regrets et de nos larmes; si tu n'es qu'une touchante et ingénieuse fiction, que l'auteur s'applaudisse d'avoir si bien représenté la nature et d'avoir su pénétrer si avant dans nos cœurs.

Cette relation est écrite avec une élégante simplicité, avec pureté, avec goût. Une femme seule pouvait trouver dans un esprit délicat, dans un cœur aimant, initié à tous les mystères des passions douces et fortes, le secret difficile de plaire et d'attacher, sans raconter aucune aventure extraordinaire, aucune suite d'incidens romanesques et variés. On s'afflige seulement de voir que ces deux êtres, qui semblaient destinés l'un à l'autre, soient frappés par le coup le plus funeste, par une séparation éternelle, peu de jours avant celui où l'hymen allait couronner leur amour. Souvent la vie nous échappe, au moment où nous allions commencer à vivre.

M. A. J.

#### *Beaux-Arts.*

104. — \* *Annales de l'école française des beaux-arts*; Recueil de gravures au trait, d'après les principales productions de peinture, de sculpture, et les projets d'architecture exposés périodiquement au salon du Louvre par nos artistes vivans,

les prix remportés, soit aux écoles spéciales, soit aux concours nationaux; les productions des élèves de l'École française des beaux-arts à Rome; les édifices publics ou particuliers les plus remarquables; les monumens commandés par le gouvernement pour l'ornement de nos villes ou de nos palais; avec des *Notices historiques et critiques*, des *Considérations sur l'état et les progrès des arts*; les grands travaux qui s'exécutent, etc., et des *Notices biographiques* sur les artistes dont la France aura à déplorer la perte, etc.; rédigées par A. BÉRAUD, et une *Société d'artistes et d'hommes de lettres*, et publiées par SOYER et FRÉMY; pour servir de suite et de complément aux *Salons de 1808 à 1824*, publiés par feu C. P. LANDON. Livraisons I-III. Salon de 1827. Paris, 1828; au bureau des Annales, rue des Saints-Pères, n° 73; Pillét aîné. 3 cahiers in 8° formant XVI-88 pages avec des planches; prix de l'abonnement pour l'année, ou un volume, 18 fr.

Cette belle et intéressante collection, qui sera recherchée par tous les amis des beaux-arts, réclame un examen particulier que nous aurons soin de lui consacrer dans notre prochain cahier, et à mesure que les publications successives fourniront les moyens d'en mieux apprécier le mérite d'exécution. L'importance et la variété des objets qui s'y trouvent réunis suffisent, dès ce moment, pour exciter la curiosité et fixer l'attention.

105. — \* *Grands prix d'architecture*, par MM. VAUDOYER et BALTARD. Septième et huitième livraisons. Paris, 1827. On souscrit chez M. Dusillion, architecte, rue de Sorbonne, n° 12; prix de chaque cahier de six planches in-folio, 5 fr. sur papier ordinaire, 9 fr. sur papier de Hollande, et 36 fr. sur papier *idem*, avec les planches lavées. Cet ouvrage se distribue par séries de vingt cahiers: chacune de ces séries forme un volume in-folio séparé de 120 planches, avec programmes et table.

Ce fut Louis XIV qui fonda, en 1671, l'*Académie d'architecture*, à laquelle il joignit une école et des professeurs. Dans cette école, où se sont formés nos plus célèbres architectes, on décerne chaque mois des médailles d'émulation aux jeunes auteurs des projets les plus remarquables; et chaque année un grand prix. Celui qui remporte ce prix annuel est envoyé aux frais du gouvernement pendant cinq années en Italie, où il se perfectionne dans son art. Le but de l'intéressante publication que nous annonçons dans cet article est de faire connaître aux artistes et aux amateurs des arts les projets d'architecture qui sont couronnés dans les différens concours de cette école. Le premier volume date déjà de fort loin; il fut publié par M. PRIEUR, et contient les grands prix d'architec-

ture depuis 1779. Le second, publié par MM. VAUDOYER et DÉTOURNELLE, renferme les projets qui furent couronnés ensuite jusqu'en 1805. Le troisième contient les prix décernés depuis 1805 jusqu'en 1815, et fut publié par MM. VAUDOYER et BALTARD, qui s'occupent en ce moment de la publication de la quatrième série ou quatrième volume, dont les deux livraisons que nous annonçons font partie. On sent tout l'intérêt que doit avoir cet ouvrage, dans lequel se trouvent réunis des projets de monumens de toute espèce, conçus avec d'autant plus de liberté, qu'en les composant, leurs auteurs ont pu se livrer à tout leur génie sans être retenus par cette multitude d'empêchemens et de considérations locales qui n'arrêtent que trop souvent les architectes dans l'exécution de leurs idées.

L'amateur des arts aimera aussi à voir, en parcourant les premiers volumes de cette collection, les projets, premiers essais d'architectes qui depuis sont devenus célèbres. Espérons que cet ouvrage, qui peut être consulté avec fruit par les jeunes élèves, par les architectes et par tous ceux qui s'occupent d'arts et de constructions, obtiendra tout le succès qu'il mérite.

106. — \**Choix d'édifices publics, construits ou projetés en France*, extrait des archives du conseil des bâtimens civils; publié, avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur, par MM. GOURLIER, BIET, GRILLON et TARDIEU, architectes, rapporteurs près le Conseil, et gravé sous la direction de M. CLÉMENTCE, architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome. 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> livraisons, Paris, 1827; Louis Colas, rue Dauphine, n<sup>o</sup> 32. 5 cahiers in-folio; prix de chaque livraison, 5 fr. sur papier ordinaire, 7 fr. sur beau papier collé.

Nous avons déjà annoncé les trois premières livraisons de cet intéressant ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 592); les cinq suivantes ont paru; elles contiennent vingt projets, qui tous ont été exécutés dans différentes villes de France. Aucun n'est bien remarquable; mais ils sont assez sagement conçus. Cependant on voit avec peine, dans quelques-uns, des détails de mauvais goût. Nous citerons, comme devant plus particulièrement fixer l'attention, dans la 4<sup>e</sup> livraison, *une maison d'arrêt*, exécutée à Cherbourg (Manche), par M. MOUTIER; dans la 5<sup>e</sup>, *un temple protestant*, construit à Marseille (Bouches-du-Rhône), et *un abattoir*, exécuté dans le même département, à Tarascon. Ces deux projets sont de M. PENCHAUD. Dans la 6<sup>e</sup> livraison, nous signalerons *une église*, construite à Bercy (Seine), par M. CHATILLON; dans la 7<sup>e</sup>, *un monument funèbre*, exécuté à Orange (Vaucluse), par M. CARISTIE; enfin, dans la 8<sup>e</sup>, *un marché aux vaches grasses*, construit à Paris,

par M. HUVÉ, et, en un seul édifice, un palais de justice, une maison d'arrêt et une caserne de gendarmerie, exécutés à St. Étienne (Loire), par M. DALGABIO. Nous ne finirons pas cet article sans féliciter MM. les rapporteurs du Conseil des bâtimens, d'avoir eu l'heureuse idée de rassembler en un corps d'ouvrage les projets soumis à leur révision, et de rendre, en les publiant, un signalé service aux architectes, dont ils font connaître les travaux, et aux élèves auxquels ils offrent d'utiles objets d'études. D. N.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.*

107.—\* *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, pendant l'année 1827; Rouen, 1828. Imprimerie de Nicéas Périaux jeune. In-8° de 238 pages.

L'Académie royale de Rouen a compté dans son sein plusieurs de ces hommes qui, par leurs travaux scientifiques et littéraires, illustrent le corps auquel ils appartiennent et lèguent à leurs successeurs la noble obligation d'entretenir un si bel héritage. Il suffit de jeter les yeux sur le précis analytique des travaux de cette Académie pour se convaincre qu'elle se livre à une grande activité de travaux et doit rendre d'importans services, non-seulement au pays dont Rouen est la métropole, mais à tous ceux qui cherchent à recueillir des lumières utiles. Il serait assez curieux de comparer la marche des sciences et des lettres dans cette riche et populeuse contrée, connue sous le nom de Normandie, à la direction suivie par les Anglais. Ces deux pays paraissent avoir, sous le rapport des progrès de l'esprit humain, des rapports assez remarquables qu'on pourrait peut-être expliquer par l'influence du climat et par un fond de caractère à peu près semblable : analogie qu'on serait tenté d'attribuer à ce que les deux populations ont des origines communes; car, en Angleterre comme en Normandie, la population remonte aux Celtes, aux Saxons et aux Normands. Ce n'est pas ici le cas de résoudre une semblable question. Nous manquons même d'espace pour donner une idée complète des travaux de l'Académie de Rouen. Dans le volume que nous annonçons, les sciences physiques, la chimie, la médecine, sont traitées avec une sorte de prédilection. Un mémoire sur les paragrèles, par M. l'abbé GOSSIER, nous a paru écrit avec beaucoup de sagesse et avec une saine critique. Les premières pages du recueil sont consacrées au discours d'ouverture dans lequel M. LICQUET, vice-président, examine si le berceau de la chevalerie ne se retrouve pas dans ces contrées septentrio-



nales, d'où sont venus les Normands, et si, par conséquent, l'origine de cette institution n'est pas beaucoup plus ancienne que ne l'ont pensé quelques écrivains, entre autres, *Sainte-Palaye*. Cette dissertation est fort curieuse et pleine d'intérêt, et le discours de M. Liequet est d'ailleurs écrit avec une grande élégance. Il serait peut-être à désirer que, dans le rapport des travaux, genre d'analyse dont nous connaissons au reste toute la difficulté, on accordât quelquefois plus d'espace à des sujets vraiment intéressans; ou bien encore, il serait à souhaiter que l'Académie se décidât à donner plus d'étendue et quelquefois plus de variété à la partie qui contient les mémoires publiés en entier. On regrette, par exemple, qu'un mémoire de M. François REVER sur le véritable emplacement de la station romaine, nommée *Uggate*, entre Rouen et Évreux, n'ait pas été inséré dans cette partie. L'archéologie est, en Normandie, l'objet de recherches importantes, et nous nous étions attendus à trouver sur ce sujet plus que de simples mentions dans le recueil de l'Académie de Rouen. Les différentes pièces de poésie nous ont paru assez faibles, excepté une jolie fable de M. LE FILLEUL DES GUERROTS. (Voy. ci-après, p. 269, l'indication des prix proposés par l'Académie de Rouen.)

P. J. F.

108. — \* *Compte rendu des travaux de la Société de statistique de Marseille pendant l'année 1827*; par M. Augustin FABRE, avocat, secrétaire de la Société; lu à la séance du 17 février 1828. Marseille, 1828, imprimerie d'Achard. In-8° de 38 pages.

La *Société de statistique de la ville de Marseille* n'est constituée que depuis une année; et dans ce court espace de tems, elle a fait tout ce qu'il lui était possible de faire; elle s'est donné d'abord un règlement provisoire; puis, après avoir admis dans son sein une foule de citoyens recommandables, de magistrats honorés, de savans et de littérateurs, elle a adopté un règlement définitif, et s'est complètement organisée.

M. ACHARD aîné, l'un de ses membres, a retracé à la Société l'utilité de l'étude de la statistique; et en faisant observer combien l'esprit de notre époque est porté vers cette étude, il a parlé des besoins de perfectionnement qu'éprouve l'agriculture trop abandonnée à la routine. M. BARBAROUX a communiqué des fragmens d'un ouvrage sur l'agriculture propre au département des Bouches-du-Rhône, et il est entré dans des détails agronomiques intéressans; il a lu un essai sur les méthodes à employer, afin de réparer les désastres causés par les sécheresses aux vieux vignobles. M. AUZIÈRE aîné a également donné connaissance à la Société d'un Mémoire sur la culture de la vigne rempli de conseils extrêmement sages, dictés

par son expérience. La Société s'est occupée d'une dissertation écrite avec élégance et une grande profondeur de vues, par M. le D<sup>r</sup> GUIAUD, sur la manie qui amène le suicide. M. Guiaud, qui a créé à Marseille un établissement où les aliénés reçoivent des soins éclairés, assure que la manie du suicide, ainsi que beaucoup d'autres maladies, est susceptible d'être léguée comme un funeste héritage. Il cite l'exemple de toute une famille dont les membres ont successivement attenté à leurs jours. La mère, après plusieurs tentatives, était parvenue à s'étrangler; une de ses filles s'était jetée dans un puits; une autre s'était empoisonnée; une troisième, en proie au même délire, était gardée à vue pour éviter un pareil accident. L'ouverture des cadavres des infortunées qui avaient succombé a constamment signalé au D<sup>r</sup> Guiaud des altérations organiques dans le cerveau, les intestins et le foie.

Un projet, tendant à établir une nouvelle promenade dans la ville de Marseille, a été présenté par le D<sup>r</sup> GASSIER. Un Mémoire de M. DE SAINT-PONS sur les bibliothèques et les cabinets remarquables de cette cité a motivé la création d'une commission chargée de compléter son ouvrage; et M. OLIVE, naturaliste instruit, en a été nommé rapporteur. La statistique des crimes commis en 1826 dans le département des Bouches-du-Rhône, travail présenté par M. A. FABRE, a prouvé que le rapport du nombre des accusés avec la population du département est d'un individu sur 3050; et trois départemens seulement, *Eure-et-Loir*, *la Corse* et *la Seine*, dépassent ce rapport. Mais on remarquera, pour atténuer le sentiment pénible que fait naître cette observation, qu'aucune condamnation à mort n'a été prononcée en 1826 dans les Bouches-du-Rhône, et que la plupart des délits ne sont passibles que de peines correctionnelles. Il y a une corrélation certaine entre le défaut d'instruction et la masse des crimes; et, convaincu de l'union intime qui existe entre l'instruction et la morale, M. SAUZE a mis sous les yeux de la Société des considérations pleines d'intérêt sur l'enseignement élémentaire dans le département. Le nombre des étudiants y est relativement à la population, comme 1 à 14; mais si l'on retranche de leur nombre les élèves des écoles secondaires, la proportion pour les élèves des écoles primaires sera de 1 à 5; et si dans le reste de la France plus du tiers des communes est privé d'écoles, le quart seulement de celles des Bouches-du-Rhône se trouve dans ce cas affligeant.

Du défaut d'éducation au fléau de la mendicité il n'y a qu'un pas, et la Société s'est occupée des moyens d'extirper cette

lèpre dégoûtante que notre législation n'a pas encore détraite. M. DE SAINT-FERRÉOL a indiqué les mesures à prendre pour fournir du travail aux mendiants valides, et pour sévir contre ceux qui refusent de travailler. L'exemple de la ville de Bordeaux doit servir d'encouragement à celle de Marseille, et lui prouver que les ressources ne sauraient manquer à qui veut agir. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, pag. 772.)

L'industrie et le commerce ont appelé l'attention de la Société, et M. JULLIANY a recueilli tous les faits remarquables relatifs à l'importance des transactions maritimes au progrès de la navigation, aux importations comparées des ports de France pendant les neuf premiers mois de 1827, etc. Il a exprimé le vœu que les navires venus des échelles du Levant, et destinés à y retourner, aient la faculté de repartir après leur déchargement, et sans attendre l'expiration d'une quarantaine devenue sans objet. Les raffineries de sucre sont d'une haute importance à Marseille; M. BARRY a annoncé que plusieurs chimistes se livrent à des expériences utiles pour perfectionner ce genre d'industrie, et que le procédé de Howard s'introduit dans quelques raffineries. M. CHABAUD, économiste instruit, a communiqué à la Société le projet d'un établissement commercial tendant à assurer par des polices analogues à celles des assurances maritimes le paiement des billets à ordre; ce projet renferme d'excellentes vues qui ne seront point négligées.

Quelques membres ont jeté un intérêt d'un autre genre sur les séances de la Société, en lisant des morceaux de poésie. Ce sont MM. Audouard, Bellot, Gimon et Croze-Magnan. M. Audouard a lu une *Notice sur les troubadours*, et M. FABRE un *Éloge de Vauvenargues*.

Dans sa séance publique du mois d'août 1829, la Société de statistique de Marseille décernera un prix d'une médaille d'or de 500 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur les sujets suivans : 1° Aperçu de l'histoire ancienne et moderne du commerce et de l'industrie manufacturière de Marseille, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. 2° Statistique actuelle du commerce et des diverses branches de l'industrie de Marseille. 3° Indiquer les moyens de perfectionner et de développer le commerce et l'industrie de Marseille.

Les Mémoires devront être adressés à M. Augustin FABRE, secrétaire de la Société, rue de la Reynarde, n° 19. R.

*Ouvrages périodiques.*

*l'Auvergne*, par H. LECOQ, professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin de botanique de Clermont, etc. Tome 1<sup>er</sup>. — Recueil périodique mensuel, de 40 à 48 pages, avec des figures-lithographiées, quand le sujet le comporte; paraissant depuis le premier janvier 1828, à Clermont, chez Thibaud-Landriot, éditeur; prix de l'abonnement, 15 fr. pour Clermont, 17 fr. 50 c. pour les autres villes de France, et 20 fr. pour l'étranger.

Ces *Annales* auront à recueillir et à mettre en ordre plus de matériaux que leur cadre ne semble le comporter, si l'on n'y omet rien de ce qui concerne l'histoire naturelle de l'Auvergne. L'homme et ses travaux y occuperont sans doute une place importante; mais la nature y réclame aussi des pages nombreuses pour les faits que des études régulières et permanentes feront découvrir dans une contrée aussi propre aux recherches du naturaliste. Il est donc à désirer non-seulement que le recueil entrepris par M. Lecoq obtienne tout le succès qu'il mérite, mais que le rédacteur sente la nécessité de l'augmenter, jusqu'à ce qu'il suffise à l'abondance des matériaux qui ne manqueront pas de lui arriver de toutes parts.

Nous ne pouvons parler encore que du cahier de janvier, le seul qui nous soit parvenu, et peut-être le seul qui ait paru jusqu'ici. Il fait augurer favorablement d'un ouvrage qui débute aussi bien. Dans un *Coup d'œil général sur l'Auvergne*, le rédacteur expose à la fois les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction dans les régions montagneuses de cette ancienne province, et l'accumulation dans les villes de tous les moyens d'enseignement que l'on peut trouver dans les grandes villes du nord de la France; puis les immenses ressources que le pays peut offrir encore pour faire mouvoir des machines, et les habitudes laborieuses des habitans. Une *statistique industrielle du canton de Thiers*, par la Chambre consultative des arts et métiers de cette ville, est un modèle qui devrait être imité dans tous les chefs-lieux de l'industrie. Nous ne pouvons nous abstenir de citer un extrait de cette intéressante Notice.

«... Il paraît que Thiers n'était qu'un château fort, jusqu'en 1400. La destruction des châteaux et des autres ouvrages fortifiés, qui aurait dû entraîner celle de la ville, a été au contraire le premier principe de son accroissement. Réduits à eux-mêmes, et forcés de subsister, les habitans ont conçu l'idée de faire servir la rivière (la Durole) à leur existence. Quelques hommes d'un génie entreprenant ont appris à leurs compagnons le parti que l'on pouvait tirer d'un torrent dont les chutes nombreuses donnaient la facilité de construire des écluses les

unes sur les autres. Alors, et successivement, furent construits les moulins à blé, les moulins à papier, les rouets, les martinets, les tanneries et les établissemens divers où les eaux sont de toute nécessité. Sans doute les premiers essais ont été informes; il s'en faut même beaucoup que nous soyons arrivés à ce degré de perfection que l'on voit déjà dans d'autres fabriques; mais chaque jour nous faisons un pas, et peut-être atteindrons-nous le but.

« Nous ne devons cependant pas laisser ignorer que nous ne cherchons pas à donner des produits parfaits. Nos *articles* sont communs, parce que nous sommes forcés de travailler à vil prix: rivaux des Anglais dans la plupart de nos articles, et privés des machines puissantes des grands établissemens que possède cette nation industrielle, ce n'est que par un travail opiniâtre, une économie constante et des efforts continuels, que nous pouvons soutenir la concurrence..... » Il serait donc possible de venir au secours de l'estimable population de cette partie de l'Auvergne, de perfectionner, de multiplier les produits de son industrie, en diminuant le travail qu'elle s'impose; et c'est à l'art des machines qu'elle serait redevable de cette amélioration.

Il est à craindre qu'une dose plus ou moins considérable de métaphysique ne se soit mêlée aux méditations de M. le docteur PÉCHOUX sur la structure du globe terrestre, et n'ait répandu son obscurité sur les *propositions* que ce savant a lues à la Société académique de Clermont. Faute de bien comprendre ces propositions, on sera peu tenté de s'en occuper, et c'est un tems perdu pour les observations: le dépit d'un lecteur désappointé va presque toujours trop loin, et rejette toute une série d'idées dont quelques unes seulement lui ont déplu.

Les *recherches analytiques sur les racines de typha et sur la fécule qu'elles contiennent*, par M. LECOQ, peuvent être utiles aux progrès de la botanique et des sciences économiques; mais sous un autre point de vue, il est à craindre qu'elles ne fassent négliger un autre objet beaucoup plus important, le dessèchement des marais. Si l'on eût donné suite aux recherches de Guyton-Morvaux sur les semences du glayeul à fleurs jaunes, si ce café indigène avait été mis à la mode, on aurait peut-être créé des marais, aux dépens de la santé publique, exprès pour être dispensé de demander au commerce extérieur une substance dont nous ne pouvons plus nous passer. Si l'on espère tirer des racines de quelques plantes aquatiques une petite quantité de matière alimentaire, on sera moins pressé de convertir les marais en terres arables, beaucoup plus productives que celles

que les eaux stagnantes ont envahies. Quels que soient le mérite du travail du chimiste et l'utilité des applications qu'il en fait aux arts économiques, on sent que ce qu'il recommande n'est pas le mieux que l'on ait à faire. Au reste les sujets de cette nature, sur lesquels les opinions peuvent être différentes, se présenteront rarement dans ce Recueil, dont les sciences espèrent beaucoup, et que les amis de l'instruction et de l'humanité s'empresseront d'encourager. Y.

110. — \* *Journal de la Bourse de Paris. Fonds publics, emprunts, sociétés financières.* — Ce journal paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois, avec une *planche lithographiée* qui indique, d'après un nouveau mode, les variations du cours de la rente. — On s'abonne au bureau du journal, rue des Bons-Enfants, n° 34. Prix, 8 fr. pour 3 mois, 16 pour 6 mois; 30 pour un an.

Il existe à Paris, et même dans les départemens, une classe nombreuse de personnes intéressées à connaître exactement les causes de la fluctuation du numéraire et des papiers qui le représentent, et le mouvement que produit cette fluctuation. L'horizon de la Bourse s'étend et s'agrandit d'une manière indéfinie, et chaque jour un plus grand nombre d'individus prend un intérêt pressant aux fonds publics, aux associations financières, aux papiers d'emprunt, à la situation des compagnies de canaux, de ponts, de salines, etc. Les propriétaires du journal de la Bourse de Paris ont donc répondu à un besoin du moment, en créant la feuille que nous annonçons; et d'après le système de sa rédaction, nous ne pouvons douter de son succès. Les questions financières les plus élevées et les plus utiles y sont traitées avec une extrême netteté; les entreprises nouvelles y sont examinées avec soin, dans la vue d'éclairer le public sur leurs avantages, ou sur les erreurs de leurs combinaisons; et la position journalière de la place de Paris est indiquée avec un esprit de sagesse et de modération qui exclut les personnalités et l'esprit de parti. Les rédacteurs n'ont pas oublié qu'il était nécessaire de donner à leurs abonnés le mouvement des spéculations dans les bourses de Londres, de Vienne, d'Amsterdam, de Naples, etc., comme dans celle de Paris. — Ces notions complètent leur tableau financier. Le journal de la Bourse sera recherché par tous les spéculateurs et par les personnes vouées à l'étude de l'économie politique, comme la *Gazette des Tribunaux* l'est par tous les jurisconsultes et les moralistes.

111. — *Album de la Creuse*, journal départemental des sciences, de l'industrie, des beaux arts et de la littérature.

Guéret, 1828; Bouyet imprimeur-libraire. Paris, Sautelet. Ce journal paraît trois fois par mois; prix, 8 fr. pour trois mois; 12 fr. pour six mois.

Cette feuille, qui contient souvent des articles littéraires bien pensés et bien exprimés, doit avoir dans le département de la Creuse un succès mérité. Les personnes étrangères à ce département pourraient lui reprocher des spécialités de faits, de récits, de discussions qui ont peu d'intérêt pour elles, comme ses querelles avec un M. C. F., et une correspondance presque énigmatique avec divers habitans de Guéret et d'Aubusson. Il nous suffit d'avoir constaté que les rédacteurs sont des hommes d'esprit et dont les opinions nous paraissent aussi sages que constitutionnelles. R.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

112. — \* *History of the life and voyages of Christopher Columbus.* — Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb; par *Washington IRVING*. Paris, 1828; librairie étrangère de Baudry. 4 vol. in-12; prix, 24 fr.

On vient de réimprimer à Paris, chez M. J. Didot, le nouvel ouvrage de M. Washington Irving, qui est en même tems son premier ouvrage historique; car on ne regardera pas sans doute l'histoire de New-York par Knickerbocker comme tel. Nous examinerons la nouvelle production du célèbre écrivain américain plus en détail, et avec le soin qu'elle mérite. Aujourd'hui nous ne signalerons que l'édition de Paris, qui peut soutenir, pour la beauté de l'exécution, la comparaison avec l'édition originale. Elle est sur beau papier fin, et parfaitement imprimée. Deux cartes géographiques mettent le lecteur à même de suivre le navigateur génois dans ses voyages de découvertes, et dans ses conquêtes en Amérique. On remarquera, comme une circonstance singulière, que c'est un Américain du Nord qui écrit l'histoire de la soumission de l'Amérique du sud, d'après les matériaux qu'il a recueillis chez les Espagnols qui n'ont pas su les mettre en œuvre (1)! D—G.

---

(1) On vient de publier en français : *Histoire de la Vie et des Voyages de Christophe Colomb*, par M. *Washington IRVING*; traduite de l'anglais par C. A. DEFAUCONPRET fils, traducteur de l'*Histoire d'Écosse*, par sir *Walter-Scott*. T. I. Paris, 1828; Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; 1 vol. in-8° de xvi et 381 pages; prix, 7 fr.

---

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

NEW-YORK. — *Commerce.* — D'après une liste publiée récemment dans les journaux de New-York, on comptait dans le port de cette ville 593 bâtimens de différentes grandeurs, savoir : 96 vaisseaux, 124 bricks, 137 goëlettes, 167 sloops, 24 toues (*tow boats*) et 43 bateaux à vapeur; et de plus un grand nombre de bâtimens côtiers employés dans la Sonde, la mer du Nord et ailleurs. Sur les 96 navires ci-dessus, 33 ont été construits à New-York, et leur tonnage monte à 16,000.

W.

WASHINGTON. — *Institut Colombien formé dans cette ville.* — *Acte constitutif et règlement de cette Société.* — Les États-Unis de l'Amérique du nord marchent depuis long-tems dans les voies les plus larges de la civilisation. Dès 1816, l'Institut Colombien s'était formé à Washington; il a été reconnu et constitué par un décret de l'Union, en 1818; et ses statuts, qui portent la date du 11 octobre 1820, nous ont été adressés depuis peu. En voici les principales dispositions : Art. 1<sup>er</sup>. L'Institut prend le titre d'*Institut Colombien pour les progrès des sciences et des arts.* — 2. Il est divisé en cinq classes, savoir : les *sciences mathématiques*, les *sciences physiques*, les *sciences morales et politiques*, la *littérature générale* et les *beaux arts.* — 4. L'Institut est composé de membres résidens, correspondans et honoraires. — 5, 6, 7. Les membres résidens sont ceux qui demeurent dans le district de Colombie; les membres correspondans sont des personnes qui n'habitent point le district, mais qui s'occupent de sciences et d'arts; les membres honoraires sont des personnes étrangères, distinguées dans une carrière quelconque d'art ou de science. — 8. Les élections se font au scrutin, un mois après la proposition des candidats présentés dans une des séances de l'Institut. — 11. L'administration de l'Institut se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de cinq conseillers, un pour chacune des classes, choisis parmi les membres résidens. Le



président veille à la prospérité de l'Institut en général, et les conseillers aux intérêts des classes que chacun d'eux représente. — 19. Une séance annuelle a lieu le dernier samedi de chaque année; une séance particulière, le premier samedi de chaque mois, et d'autres réunions, toutes les fois qu'elles sont demandées par trois membres.

Les autres articles ne contiennent que des dispositions d'ordre. Les membres de chaque classe sont spécialement chargés de la recherche des objets qui se rapportent à la science qu'ils ont cultivée, et ils doivent communiquer de tems en tems à l'Institut le résultat de leurs travaux. Mais tous les membres de l'Institut ont le droit de faire à l'assemblée les communications qu'ils jugent convenables, sur quelque point que ce soit d'un art ou d'une science.

— *Nomination académique.* — L'Institut Colombien vient d'adresser un diplôme de membre correspondant à M. Marc-Antoine JULLIEN, de Paris, auteur de l'*Essai sur l'emploi du tems*, et fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, en lui témoignant combien les Américains sont reconnoissans du soin avec lequel, depuis dix années qu'il est fondé, ce recueil s'est attaché constamment à mieux faire connaître à l'Europe les travaux et les progrès de l'Amérique du nord en tout genre, et à présenter en même tems aux Américains un tableau curieux et instructif des travaux et des progrès des différens États de l'Europe et des autres contrées. — La grande pensée de rapprocher par des communications mutuelles, réciproquement utiles, toutes les nations civilisées, pensée féconde en bons résultats, et dont la priorité d'exécution appartient à la *Revue Encyclopédique*, sur les traces de laquelle plusieurs autres recueils sont venus depuis, avec des plans différemment modifiés, satisfaire au même besoin et concourir au même but, a fixé en Amérique, comme en Europe, l'attention et la reconnaissance des amis de l'humanité. R.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — *Société linnéenne.* — Dans la séance du 5 février de cette année, on a lu une Notice sur l'*amherstia nobilis*, par M. Nathaniel WALLICH, surintendant du jardin de Calcutta. Cette plante magnifique est une acquisition que l'Inde anglaise a faite, en même tems qu'elle reculait ses frontières orientales aux dépens de l'empire des Birmans. M. Wallich assure qu'au-

cune autre production végétale de l'Inde ne surpasse celle-ci quant à la beauté des fleurs et à l'élégance du port. L'amherstia est de la *diadelphie décandrie*, ordre des légumineuses. C'est un arbre à feuilles ailées, composées de huit à dix paires de folioles oblongues, lancéolées, d'une dizaine de pouces de longueur, et d'un glauque très-brillant; ses feuilles ont ordinairement dix-huit pouces de longueur. Les fleurs viennent en grappes de deux pieds de longueur, sur environ dix pouces de diamètre à la base, d'une belle couleur écarlate, avec une large tache jaune à l'extrémité de chaque pétale. Le calice est tubulaire. Cette plante forme un nouveau genre qui se rapproche des *hétérostèmes* de Desfontaines. Le poids des grappes de fleurs les dirige vers la terre, en sorte qu'elles paraissent être suspendues à l'arbre.

M. Wallich a découvert enfin l'arbre qui fournit le vernis des Birmans; il appartient à la *polyandrie monogynie*, et constitue un genre nouveau que le botaniste de Calcutta a nommé *melanorrhœa*, et qui se rapproche des anacardes de Brown. Il indique aussi une autre plante remarquable, analogue aux *aralies*, et qu'il a nommée *phytocrene gigantea*. Sa tige est de la grosseur de la jambe; et, quand elle est coupée, il en découle avec abondance une eau très-agréable à boire et très-saine.

A la même séance et à celle du 19 du même mois on a lu un Mémoire de M BICHENO (G. E.) intitulé: *Remarques sur la Flore de la Grande-Bretagne, et sur ses relations avec la géologie et la géographie physique*. Ce botaniste réduit beaucoup le nombre des plantes véritablement indigènes, ou plus exactement anciennes, contemporaines des premières formations; quelques-unes, telles que le *coronopus didyma*, sont répandues sur presque toutes les côtes, dans les deux hémisphères. Quelques crucifères sont dans le même cas. Ces plantes cosmopolites semblent avoir été pourvues par la nature des moyens de franchir les plus grands espaces sur mer comme sur terre. Il paraît aussi que chaque formation peut être caractérisée par des plantes qui lui sont propres, aussi bien que par les substances qui la constituent, et l'ordre des couches qui se sont déposées successivement, et les altérations que les agens intérieurs et extérieurs leur ont fait éprouver. Il est probable, dit M. Bicheno, que le *daphné mezereum* n'existe en Angleterre que postérieurement à la dernière formation; car on ne l'y trouve dans aucun terrain plus ancien. Les dépôts argileux qui forment des marais ne se couvrent d'abord que de graminées, et il faut un tems fort long pour que l'on y voie enfin des plantes d'un autre ordre, telles que des *stratiotes aloïdes*, des *teucrium scordium*, des seneçons des marais, etc. Dans les terrains de toute nature les

sols les plus fertiles ne nourrissent que des plantes communes; c'est dans les terrains arides qu'il faut chercher les plantes rares. Quoique cette observation ne soit pas nouvelle, elle est assez importante pour que l'auteur du Mémoire ait dû la joindre à celles des autres faits qu'il a décrits.

— *Chimie. — Économie domestique. — Conservation des œufs dans une dissolution de chlorure de chaux.* — Quelques expériences faites à Londres semblent décider que ce nouveau moyen de conservation peut être ajouté à ceux que l'on connaît déjà. Le chlorure fut employé dans deux états, en poudre et en dissolution : on voulut aussi comparer l'effet de la dissolution du chlorure de soude aux résultats que l'on obtiendrait par les autres épreuves. Dans le bocal qui contenait les œufs enveloppés de chlorure en poudre, toute cette matière s'était consolidée par des causes qui méritent l'attention des chimistes, mais qu'on ne rechercha point pour le moment; d'ailleurs les œufs se trouvèrent attérés au bout de quatre mois et ne pouvaient plus servir d'alimens. Mais ceux que l'on tira, à la même époque, de la dissolution de chlorure de soude étaient entièrement corrompus, et d'une fétidité particulière. Il en fut tout autrement de ceux qui avaient été plongés dans une dissolution de chlorure de chaux, ils furent trouvés très-bons, quoiqu'ils eussent éprouvé une légère altération que l'on ne pouvait plus remarquer lorsqu'ils étaient cuits; l'albumine ou *blanc* avait perdu sa transparence, sans être moins liquide. L'observateur ajoute que les œufs soumis à ses essais ne pouvaient pas être considérés comme très-frais lorsqu'il les mit dans ses bocaux, qu'il les avait pris chez un marchand en gros, du nombre de ceux qui apportent sur le marché le produit de tournées assez longues faites chez les fermiers.

Le chlorure de chaux est fabriqué en Angleterre dans de très-vastes manufactures, et à très-bas prix. Cette substance est inaltérable, et pour qu'elle soit propre à la conservation des œufs, il suffit que l'on en fasse dissoudre une once dans une pinte d'eau.

Y.

— *Statistique judiciaire.*—Le gouvernement anglais vient de présenter à la Chambre des communes le rapport annuel sur les crimes commis en Angleterre. Le nombre de condamnations en 1827 a été, pour l'Angleterre et le pays de Galles, c'est-à-dire non compris l'Irlande et l'Écosse, de 12,564, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer dans ce recueil. Le nombre des condamnations avait été de 9,964 pour l'année 1826 (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 371). C'est une chose véritablement déplorable que la progression rapide des crimes

commis dans le pays dont nous nous occupons, et cette progression est beaucoup plus forte que celle de la population. Ainsi en 1807 le nombre des condamnations ne s'élève qu'à 2,567; en 1817, ce nombre était de 9,056; et en 1827 il a été de 12,564 ! Il faut remarquer que nous ne parlons que des *condamnations*. En effet, le nombre général des prévenus acquittés ou condamnés par les tribunaux a été en 1827 de 17,921, et les femmes y figurent pour 2,770. Voici maintenant les observations que l'on peut faire, d'après le rapport dont nous entretenons nos lecteurs. Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, les vols avec effraction n'ont pas accru en nombre. Les condamnations pour homicide volontaire et prémédité ont diminué de 23 à 12, tandis que celles pour blessures fortes ou empoisonnemens avec l'intention de tuer ont augmenté de 12 à 35. Les condamnations pour homicide volontaire, mais non prémédité, ont augmenté de 49 à 83. « Ainsi, dit le *Times*, tout semble prouver que les mœurs deviennent plus féroces. »

M. le garde des sceaux de France doit faire connaître incessamment le *Compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1827*. Il sera curieux de le rapprocher du rapport présenté à la Chambre des communes par le gouvernement anglais, et nous verrons si l'augmentation des crimes a été aussi forte dans notre pays que chez nos voisins d'au-delà du détroit.

A. T.

NÉCROLOGIE. — *William BELSHAM*. — Quoique cet écrivain politique n'ait pas acquis une haute renommée, même dans sa patrie, il est recommandable par le bon usage qu'il a fait constamment de ses connaissances et de sa plume. Il vécut en province, et en dernier lieu à Hammersmith, où il est mort en novembre 1827. Ses divers ouvrages forment une collection dont douze volumes in-8° sont relatifs à l'histoire de l'Angleterre. Les plus considérables sont des *Essais philosophiques historiques et littéraires*, par lesquels il débuta dans la carrière des lettres, en 1825; des *Mémoires historiques sur la révolution française*; une *Histoire d'Angleterre, depuis sa révolution jusqu'en 1798*. Défenseur zélé des libertés publiques, même hors de sa patrie, il fut en relation avec la plupart des écrivains de la même opinion et voués à la cause de l'humanité, et l'ami des whigs les plus illustres de l'Angleterre.

F. D.

## RUSSIE.

CATHERINEBOURG. (Gouvernement de Perm.) — Mines d'or

et de platine exploitées dans les monts Ourals. — Un des collaborateurs de la *Revue* avait déjà donné dans ce Recueil (voy. *Rev. enc.*, février, 1824. Tome XXI, p. 462) un article sur les mines d'or découvertes en Russie il y a quelques années, et avait parlé de l'importance de cette découverte et de l'influence qu'elle peut avoir sur le commerce. Il ne manquait à l'intérêt de cet article que d'offrir des données exactes et officielles sur la quantité du métal qu'on a découvert. *Le Journal des Mines* (*Gornoi Journal*) publié à Pétersbourg depuis le mois de juillet 1825, a offert dans plusieurs de ses cahiers mensuels (n° 3 de 1825 et n° 3 et 9 de 1826) des données officielles sur ce sujet, et qu'il est du plus grand intérêt de recueillir. La quantité d'or exploitée dans le courant de l'année 1825 et le premier semestre de 1826 a été de 14,305 livres (357 pouds, 25 livres, 42 zolotniks et 48 parties, d'après le poids russe). De ce nombre, 4,124 livres (103 pouds, 4 livres, 2 zolotniks et 48 parties) ont été trouvées dans les mines de la Couronne, et le reste, 10,181 livres (254 pouds, 21 livres, 40 zolotniks), dans les mines appartenant à des particuliers; ce qui fait un excédant de 6,057 livres (151 pouds, 17 livres, 38 zolotniks, pour les mines des particuliers. La valeur de cette prodigieuse quantité d'or, en comptant 1,500 francs par livre, s'étend à 21,457,500 francs. — Dans le même espace de dix-huit mois, il a été exploité 845 livres (21 pouds, 6 livres, 68 zolotniks, 48 parties) de *platine*, dont 336 livres (8 pouds, 16 livres, 83 zolotniks) dans les mines de la Couronne, et le reste, 509 livres (12 pouds, 29 livres, 81 zolotniks, 48 parties) dans les mines des particuliers; ce qui fait, pour ces dernières, un excédant de 233 livres de *platine* sur celles de la Couronne. — La ville de Catherinebourg, aux environs de laquelle on a exploité toute cette quantité d'or et de *platine*, et qui, par ce motif, ne peut manquer de fixer sur elle des regards attentifs, est située dans le gouvernement de Perm, sous le 56° degré 50' 38" de latitude septentrionale, et sous le 30° degré 20' 30" de longitude orientale (en comptant du méridien de Pétersbourg), à la distance d'environ 442 lieues (1769 verstes russes) de Moscou, 624 lieues (2496 verstes) de Pétersbourg, et 90 lieues (359 verstes) de la ville de Perm.

RIGA. — *Statistique*. — *Population*. — Le tableau suivant, publié à Riga sur des données officielles, nous a paru de nature à exciter l'intérêt de nos lecteurs. Il fait connaître la population de cette ville pendant quatre années, la proportion dans laquelle elle s'est accrue ou diminuée, et le nombre des individus des différens rites :

| ANNÉES. | Luthériens. | Grecs-Russes. | Anciens sectaires. | Catholiques. | Réformés. | Juifs. | TOTAL de la population. |
|---------|-------------|---------------|--------------------|--------------|-----------|--------|-------------------------|
| 1821    | 25,244      | 6,911         | 4,146              | 4,255        | 399       | 553    | 41,508                  |
| 1822    | 24,613      | 5,875         | 4,241              | 4,171        | 403       | 573    | 39,376                  |
| 1823    | 24,257      | 5,887         | 4,153              | 4,452        | 434       | 581    | 39,764                  |
| 1824    | 23,203      | 6,120         | 5,417              | 4,127        | 528       | 513    | 39,908                  |

Il résulte de ce tableau que la population a diminué en 1822 de 2,132 individus, et que depuis cette année elle est allée en augmentant, et s'est accrue en 1823 de 388 individus, et en 1824 de 144; ce qui fait une augmentation de 532 individus pour les deux années 1823 et 1824. Dans chacune des trois dernières années la population entière de la ville a été moindre qu'en 1821. — Le nombre des luthériens, qui en 1821 a surpassé celui de chacune des trois autres années, est allé en diminuant. Celui des individus du rite grec va en augmentant. Les anciens sectaires vont tantôt en augmentant, tantôt en diminuant; il en est de même des catholiques. Les réformés augmentent en nombre chaque année, ainsi que les juifs, excepté la dernière année, dans laquelle leur nombre a diminué, comparativement aux trois années précédentes. — Le nombre des maisons, dans toute la ville de Riga et les faubourgs, s'élevait en 1824 à 3643, dont 2655 en bois et 988 en pierre.

P. R. E.

*Encouragement donné aux sciences et aux lettres.*—S. M. l'empereur de Russie vient d'envoyer à M. Charles POUGENS, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris, l'ordre de Sainte-Anne, seconde classe. L'ukase et la décoration étaient accompagnés d'une lettre aussi flatteuse qu'honorable, écrite par S. M. I. l'auguste impératrice MARIE à ce laborieux académicien, si avantageusement connu en Europe par des ouvrages de haute érudition, ainsi que par plusieurs écrits pleins de sensibilité et de grâce, et récemment par un Recueil de *Contes en vers*, qui a obtenu un succès mérité.

## DANEMARK.

*Enseignement mutuel.* — Cette excellente méthode continue à faire des progrès rapides dans ce pays. Le 28 janvier dernier a paru l'extrait du cinquième rapport annuel, présenté au roi par M. le chevalier d'ABRAHAMSON, aide de camp de S. M. En voici les principaux résultats.

Il y avait en 1819, dans le Danemark, une seule école où l'on appliquait la méthode d'enseignement mutuel, qui fut mise en discussion dans le conseil d'état, devant le roi, les 15 et 22 août 1822. Une circulaire de la chancellerie en permit l'introduction dans toutes les écoles publiques, le 3 septembre 1822, et

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Le 31 décembre 1823, il existait..... | 244 écoles. |
| Le 31 décembre 1824.....              | 605         |
| Le 31 décembre 1825.....              | 1143        |
| Le 31 décembre 1826.....              | 1545        |
| Le 31 décembre 1827.....              | 2003        |

368 nouvelles écoles se sont déjà déclarées (fév. 1828) pour l'introduction de la nouvelle méthode dans le courant de cette année, de manière que l'on verra probablement l'enseignement mutuel introduit, au 31 décembre 1828, dans plus de 2400 écoles.

Toute école primaire publique, en Danemark, est divisée en deux classes. C'est dans la classe inférieure qu'on introduit l'enseignement mutuel, savoir : pour la lecture, l'écriture, le calcul et la géographie. Quant à l'instruction religieuse, elle est donnée, par exception, selon les principes de l'enseignement individuel. Dans la classe supérieure, on emploie l'enseignement individuel pour la religion, et l'enseignement simultané pour la langue nationale, pour l'histoire de la patrie et l'histoire naturelle. En outre, on continue les branches d'instruction auxquelles, dans la classe inférieure, on a appliqué l'enseignement mutuel, surtout pour ce qui regarde le calcul de tête et l'écriture.

Les avantages de l'enseignement mutuel sont faciles à reconnaître, et tellement importants, qu'on s'est proposé la réforme de toutes les écoles primaires du royaume; et l'on travaille en même tems à compléter leur nombre, qui s'élève déjà à 4500, savoir : 4100 écoles publiques et 400 écoles particulières.

COPENHAGUE. — *Monumens de l'ancienne législation.* — La *Revue Encyclopédique* a annoncé à ses lecteurs qu'une Société de savans et de littérateurs islandais s'était formée sous le titre de *Société des anciens manuscrits du Nord* (*Nordiske Oldskrift Selskab*), dans l'intention de publier les textes des anciens Saga's (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVI, p. 22). Une section de cette Société s'occupe, sous la direction de M. SCHLEGEL, de la publication de ceux de ces Saga's qui renferment les monumens de la législation primitive des peuples du Nord. L'impression de l'un de ces curieux ouvrages, le *Graugas*, est à la veille d'être terminée. Un exemplaire des *bonnes feuilles* a été adressé, par M. Schlegel, à l'un des professeurs de l'École de droit de Paris, qui a bien voulu nous le communiquer. Cet antique monument d'une législation qui a disparu depuis long-tems est imprimé en langue danoise avec une traduction latine. Il formera un fort volume in-4°. Lorsqu'il sera entièrement terminé, nous pourrons lui consacrer plus de détails dans ce recueil. A. T.

## ALLEMAGNE.

LEIPZIG. — *Librairie allemande.* — La dernière foire de cette ville, à la Saint-Michel 1827, a été plus productive que celle de l'année précédente. En effet, à la foire de 1826 on a déclaré 2,228 ouvrages nouveaux, tandis que la foire de 1827 en a produit 2896, dont 135 romans, 57 ouvrages dramatiques, et 286 relatifs aux langues étrangères, ou écrits dans ces langues. On compte, dans le catalogue, 431 ouvrages sur la théologie, 403 sur l'éducation, 370 sur l'histoire, 303 sur la philologie, 226 sur la politique et l'administration, 181 sur la géographie et la statistique, 148 sur la jurisprudence, 147 sur les sciences naturelles, et 143 sur la médecine. Le nombre des journaux et des ouvrages périodiques a été de 187, ce qui excède de 25 le nombre de journaux qui ont paru en 1826; ainsi la littérature périodique fait des progrès en Allemagne, en dépit des légions de censeurs qui la tourmentent plus ou moins dans une grande partie de la confédération germanique.

On trouve, dans les *Feuilles pour les entretiens littéraires* du mois de janvier 1828, un tableau comparatif des produits des deux foires annuelles pour les trois dernières années; nous allons en donner quelques extraits.



| FOIRES DE LIBRAIRIE<br>DES ANNÉES |       |       | TOTAL<br>DES ANNÉES<br>1825 — 1827. | TOTAL<br>DES ANNÉES<br>1822 — 1824. | GENRES D'OUVRAGES.                                     |
|-----------------------------------|-------|-------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 1825.                             | 1826. | 1827. |                                     |                                     |                                                        |
| 6,012                             | 5,336 | 5,932 | 17,280                              | 15,059                              | Nombre total des ouvrages.                             |
| 327                               | 340   | 356   | 1,023                               | 780                                 | Romans.                                                |
| 117                               | 99    | 107   | 323                                 | 298                                 | Ouvrages dramatiques.                                  |
| 679                               | 578   | 614   | 1,871                               | 1,496                               | Ouvrages en langues étrangères.                        |
| 906                               | 916   | 941   | 2,763                               | 2,373                               | <i>Idem</i> théologiques.                              |
| 300                               | 248   | 302   | 850                                 | 757                                 | <i>Idem</i> de jurisprudence.                          |
| 337                               | 326   | 326   | 989                                 | 859                                 | <i>Idem</i> de médecine.                               |
| 669                               | 569   | 810   | 2,048                               | 1,805                               | <i>Idem</i> sur l'éducation.                           |
| 523                               | 490   | 685   | 1,698                               | 1,136                               | <i>Idem</i> historiques.                               |
| 540                               | 496   | 617   | 16,53                               | 1,289                               | <i>Idem</i> philologiques.                             |
| 292                               | 346   | 328   | 966                                 | 862                                 | <i>Idem</i> de sciences naturelles.                    |
| 404                               | 384   | 372   | 1,160                               | 1,202                               | <i>Idem</i> de géographie et de statistique.           |
| 288                               | 492   | 694   | 1,474                               | 874                                 | <i>Idem</i> de politique et d'administration publique. |
| 171                               | 187   | 188   | 546                                 | 445                                 | <i>Idem</i> de technologie.                            |
| 210                               | 195   | 205   | 610                                 | 547                                 | <i>Idem</i> d'économie domestique.                     |
| 80                                | 43    | 101   | 264                                 | 251                                 | <i>Idem</i> philosophiques.                            |
| 81                                | 70    | 67    | 218                                 | 212                                 | <i>Idem</i> sur l'art militaire.                       |
| 51                                | 32    | 35    | 118                                 | 86                                  | <i>Idem</i> sur le commerce.                           |
| 144                               | 149   | 165   | 458                                 | 326                                 | <i>Idem</i> sur les beaux-arts.                        |
| 13                                | 6     | 7     | 26                                  | 24                                  | <i>Idem</i> sur la franc-maçonnerie.                   |
| 414                               | 426   | 444   | 1,284                               | 973                                 | Ouvrages périodiques et journaux.                      |
| 51                                | 64    | 74    | 189                                 | 0                                   | Lexiques.                                              |

Nous regrettons qu'on n'ait pas ajouté le compte des traductions qui doivent faire au moins la moitié du nombre des ouvrages publiés en Allemagne; car on y traduit indistinctement tout, le bon et le mauvais. On aurait aussi dû faire connaître les pays qui ont fourni les différens genres d'ouvrages; il serait curieux de voir quelles sont les contrées d'Allemagne où l'on écrit le plus sur la théologie, sur la politique, sur le droit, sur la philosophie, etc.

Leipzig, qui est toujours le centre de la fabrication et de la vente des livres en Allemagne, a 60 librairies, et plus de 450 libraires étrangers y ont des commissionnaires. 22 imprimeurs

meries, ayant 424 ouvriers et 125 apprentis, occupent 128 presses, indépendamment d'une presse mécanique; elles emploient annuellement 8087 ballots de papier, faisant 40,435,000 feuilles. La librairie de Leipzig occupe en outre au moins 200 individus, tels que fondeurs de caractères, imprimeurs en taille-douce et en lithographie. Le débit des livres à la foire de Pâques est évalué à 3,000,000 de thalers. En Autriche, on contrefait, avec plus ou moins de mutilations, selon la volonté de la censure, les ouvrages qui ont le plus de vogue à Leipzig et dans le reste de l'Allemagne. D—c.

BOHN. — *Publications prochaines.* — Une entreprise bien importante pour les études historiques vient d'être conçue par le génie infatigable de M. NIEBUHR, auteur de la célèbre histoire romaine dont la traduction sera incessamment publiée par M. de GOLBÉRY, notre collaborateur. M. Niebuhr a fait ses dispositions nécessaires pour qu'en peu de tems toute la collection des auteurs de Byzance soit réimprimée sous ses yeux. Lui-même s'est fait l'éditeur de l'Agathias qui vient de paraître, et auquel nous avons consacré un article (voy. *ci-dessus*, p. 132). Agathias sera suivi de Cantacuzène. Cet auteur est sous presse; on commence à réimprimer Léon Diacre, dont M. HASE avait donné il y a dix ans une édition in-folio. Ce savant joindra de nouvelles notes à celle-ci, qui sera enrichie encore d'autres morceaux importans. Le Procope et le Syncelle sont confiés aux soins de M. DINDORF. On n'avait du Syncelle qu'une seule édition détestable; et cependant, c'est l'un des auteurs les plus importans pour la chronologie de l'Asie et de l'Égypte. Cosippus sera aussi ajouté à la collection; en 1820 M. *Mazuchelli* l'avait fait paraître à Milan; mais le poëme historique qui a pour sujet l'insurrection des Maures sous Justinien sera encore enrichi de notes de M. le comte de CASTIGLIONE, surtout relativement aux peuples africains. Le Constantin Porphyrogénète sera donné avec des remarques inédites de *Reiske* et une collation faite sur un manuscrit de Leipzig. Paulus Silentarius éprouvera aussi de grandes améliorations, dues à MM. JACOBS et GREFE. Un manuscrit de Chalcondyle se trouvait à Tubingen, M. Niebuhr se l'est procuré; enfin, M. BUCHON, ayant eu connaissance de cette belle entreprise, s'est empressé d'envoyer à M. Niebuhr, tout ce qu'il avait de matériaux pour une édition de Georgius Phrantzigs. M. GEEL a découvert pour l'Alexius un travail précieux de *Gronov.* Les collections de manuscrits pour Théopane, Gifida, Nicéphore, Théophilacte, sont déjà fort avancées. Le Priscien sera imprimé sur un manuscrit de Vienne très-ancien. Rien

n'a été négligé; l'exécution typographique est excellente; on emploie à la correction des épreuves de jeunes philologues, et même on a établi des prix que le gouvernement décernera de six mois en six mois à ceux qui se seront le plus distingués en ce genre. Le format in-8° présente beaucoup d'avantage, et l'excellence des travaux dont on enrichit cette collection, les noms de ceux qui y coopèrent, lui assurent un plein succès. Elle paraît à Bonn, chez le libraire Weber. Z.

## SUISSE.

FRIBOURG.—*Statistique du clergé.*—La *Revue Encyclopédique*, cahier de décembre 1827 (page 808), contient le passage suivant : « On serait mal reçu à médire des jésuites dans le canton de Fribourg, sorte d'Espagne helvétique, dans le Valais, et même dans les petits cantons. Cependant la vérité parvient de tems en tems à se faire jour, et l'on en profite. » Si l'auteur de ce passage eût mieux connu l'état de notre vénérable clergé séculier et régulier, il n'eût pas donné au canton de Fribourg une épithète aussi hasardée que celle d'*Espagne helvétique*. Le tableau suivant prouvera par des chiffres que, sur une population d'environ 84,000 âmes, y compris la partie réformée, nous n'avons que 236 prêtres séculiers, 200 moines et 204 religieuses.

*État du clergé séculier et régulier du canton et de l'évêché de Fribourg.*

## CLERGÉ CATHOLIQUE.

|                                                                             | NOMBRE<br>actuel. | IL MANQUE. | NOMBRE<br>complet. |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|--------------------|
| La ville de Fribourg . . . . .                                              | 35                | 4          | 39                 |
| Les onze décanats ou districts . . . . .                                    | 160               | 37         | 197                |
| TOTAL . . . . .                                                             | 195               | 41         | 236                |
| A quoi il faut joindre :                                                    |                   |            |                    |
| 1° Le clergé catholique de Berne, appartenant au décanat allemand . . . . . | 3                 | •          | 3                  |
| 2° Le décanat de Saint-Amédée (cant. de Vaud) . . . . .                     | 8                 | •          | 8                  |
| 3° Le clergé catholique de Neuchâtel . . . . .                              | 5                 | •          | 5                  |
| 4° Le clergé catholique du canton de Genève . . . . .                       | 26                | 1          | 27                 |
| TOTAL . . . . .                                                             | 237               | 42         | 279                |
| B. Clergé réformé, arrondissement de Morat . . . . .                        | •                 | •          | 5                  |
| TOTAL . . . . .                                                             | 237               | 42         | 284                |

CLERGÉ RÉGULIER. — MOINES. — 1° Augustins, à Fribourg, 13. — 2° Cordeliers, 21. — 3° Capucius, 20. — 4° Jésuites, 11 pères, 5 magisters, environ 60 scolastiques, et 6 professeurs séculiers, compris déjà ci-dessus 76. — 5° Bernardins, à Hauterive, 34. — 6° Capucins, à Bulle 6, à Romont 4, et quelques-uns à Cressier-le-Landeron, 10. — 7° Chartreux, à La Part-Dieu, 20. — 8° Ligoriens, à Tschoupron, 6. — Total, 200.

RELIGIEUSES. — 1° Ursulines, à Fribourg, 35. — 2° Visitandines, à Fribourg, 32. — 3° Bernardines, à Fribourg, à la Maigrange, 29. — 4° Capucines, à Fribourg, à Montorge, 43. — 5° Dominicaines, à Estavayer, 35. — 6° Bernardines, à la Fille-Dieu, près de Romont, 20. — 7° Sœurs hospitalières ou grises, à Fribourg, 10. — Total, 204.

## RÉSUMÉ.

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Clergé séculier des deux diocèses, y compris les pasteurs de Morat. | 284 |
| Moines . . . . .                                                    | 200 |
| MOINES. . . . .                                                     | 204 |

TOTAL GÉNÉRAL. . . . . 688

(*Nouvelliste Vaudois.*)

NÉCROLOGIE. — BRIDEL (*Samuel Élisée*), botaniste et poète. — S. E. Bridel naquit à Crassier, village du canton de Vaud, le 28 novembre 1761. Quatrième fils du pasteur de cette paroisse, il eut pour premier instituteur son père, bon humaniste, qui forma son goût pour l'étude de la littérature classique. Envoyé plus tard à l'Académie de Lausanne, il s'y distingua par son application et son talent poétique. A l'âge de dix-neuf ans et demi, il fut appelé à Gotha, pour faire l'éducation des deux princes, Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha. Après avoir rempli honorablement cette tâche, il fut nommé secrétaire privé et bibliothécaire du prince héréditaire. Sa santé s'étant affaiblie, le célèbre médecin Grimm lui recommanda l'étude de la botanique; cet avis fut pour M. Bridel une source de gloire. Dès ce moment, il s'occupa avec ardeur de l'étude de la botanique, et particulièrement des *mousses*; il entretint des correspondances avec des savans, entreprit des voyages pour visiter les herbiers de célèbres botanistes et pour botaniser lui-même. Il n'épargna aucun de ces sacrifices de tems, d'argent et de peine par lesquels on rend une sorte de culte à la science. En 1807, s'ouvrit pour lui une carrière diplomatique souvent épineuse; il fut attaché, comme secrétaire, à la légation chargée des négociations du duc de Gotha avec Napoléon. A Berlin, à Paris, partout M. Bridel employa ses heures de loisir à étendre ses connaissances et à suivre les cours des professeurs les plus renommés. Des diverses missions qu'il remplit, la plus importante eut pour objet le retour du prince Frédéric, qui s'était

établi à Rome, et y avait embrassé le catholicisme. Le frère aîné, successeur de son père, voyant sa santé déperir, chargea son ancien instituteur de cette négociation difficile. M. Bridel se rendit à Rome en qualité d'envoyé extraordinaire du duc de Saxe-Gotha; il eut trois audiences du pape, qui le reçut d'une manière flatteuse, et engagea le prince à se rendre aux sollicitations de son frère. Après la mort des deux ducs ses élèves, M. de Bridel (car il avait été anobli), vécut retiré dans une campagne qu'il avait acquise près de Gotha, partageant son tems entre l'éducation de ses enfans, les plantes et la poésie. Tombé malade dans les derniers mois de 1827, il a succombé, le 7 janvier 1828; l'autopsie a fait croire que dès long-tems il avait les poumons attaqués. — Il laisse cinq enfans de son mariage avec une fille du baron de Bœrenstein : un fils, qui est l'aîné, âgé de quatorze ans et demi, et quatre filles.

Éloigné de toute espèce d'intrigue, il ne dut qu'à son mérite personnel, et aux services réels qu'il avait rendus, ses lettres de noblesse, les titres de conseiller de légation, de chambellan, et d'autres distinctions honorifiques. Les intrigues littéraires lui furent aussi étrangères que celles des cours. Dans la république des lettres et des sciences, les honneurs vinrent le chercher, sans qu'il les sollicitât. Il fut membre de la *Société royale des sciences de Naples*, des *Sociétés botaniques de Ratisbonne* et de *Gættingue*, de la *Société minéralogique de Jéna*, de celle des *amis de l'histoire naturelle de Berlin*, des *Sociétés des sciences naturelles de Vetteravie*, de *Marbourg*, d'*Altenbourg*, de la *Société des sciences naturelles*, de l'*Académie celtique* et de la *Société linnéenne de Paris*. Il a été mis en élection deux fois pour la place d'associé correspondant de la classe des sciences naturelles de l'Institut de France.

L'énumération complète des ouvrages de M. de Bridel, dont nous devons la liste, ainsi que l'indication exacte des faits que nous avons rapportés, à M. le doyen BRIDEL, son frère aîné, donnera une idée de l'activité de cet homme, trop tôt enlevé aux lettres.

#### I. HISTOIRE NATURELLE.

1. *Dissertation sur la végétation hivernale*. Journal de Genève, 1791.
2. *Muscologia recentiorum*. Gotha et Paris. 1797-1803, 3 vol. in-4°.
3. *Muscologiæ recentiorum supplementum*. Gothæ, 1806-1817, 3 vol. in-4°.
4. *Methodus nova muscorum ad naturæ novenam*, etc., seu *Mantissa*, etc. Gothæ, 1819, 1 vol. in-4°.

5. *Bryologia universa, seu systematica ad novam methodum dispositio, historia et descriptio omnium muscorum frondosarum hucusque cognitorum cum synonymia ex auctoribus probatissimis.* Lips. 1827, 2 vol. 8 maj. c. Tab. 13 aeneis.

6. *Ébauche d'une Flore du pays de Saxe-Gotha*, en latin, insérée dans la statistique de la Thuringe, publiée par des professeurs de l'institut de Schnepfenthal.

7. Diverses pièces insérées dans les *Étrennes helvétiques* et le *Conservateur suisse* (recueils périodiques publiés par M. le doyen BRIDEL).

Il a traduit de l'allemand en français :

8. *Description des os fossiles de l'ours des cavernes*, par ROSENMULLER. Weimar, 1804. fol. fig.

9. *Les six premières livraisons de l'Histoire naturelle des oiseaux de la Franconie.* Nuremberg, in-fol. avec de superbes gravures.

10. *Plusieurs numéros du grand ouvrage d'histoire naturelle, avec fig. pour l'instruction des enfans*, Bertuch's Bilderbuch.

11. *Exposition de la nouvelle théorie de la physiologie* du docteur GALL. Leipzig. In-8°.

Il a traduit de l'allemand en latin :

12. *La Flore antédiluvienne* du baron DE SCHLOTHEIM. Gotha, 1804. In-fol.

## II. POÉSIE ET LITTÉRATURE.

13. *Délassemens poétiques.* Lausanne., 1788; 1 vol. in-8°. Réimprimés à Paris, en 1791, sous le titre de *Calthon et Clessamor, suivi d'Athala, etc.*

14. *Le temple de la mode*, poème allégorique en prose. Lausanne 1789; in-8°.

15. *Les loisirs de Polymnie et d'Euterpe.* Paris, 1808. In-8°.

16. *Épithalame pour le mariage du prince héréditaire Auguste de Saxe-Gotha avec la princesse Louise de Mecklenbourg-Schwerin.* Gotha, 1801.

17. Une *Élégie sur l'extinction de la dynastie de Saxe-Gotha.*

18. Un grand nombre de *Poésies fugitives*, insérées dans divers recueils périodiques.

19. Peu avant sa mort, M. de Bridel a dit qu'il avait livré à l'impression des *Poésies nouvelles* ou *Recueil d'élégies, d'odes, d'épîtres, de fables et d'épigrammes.*

## III. BEAUX-ARTS.

Il a traduit de l'allemand en français :

20. *Augusteum, ou description des monumens antiques de Dresde* par BECKER. Leipzig, 1804-1811; 3 vol. in-fol. avec 154 gravures.

21. *Description des pierres gravées du cabinet du baron de Stosch*, par SCHLICHTEGROLL, avec 40 gravures. Nuremberg, 1795; 1 vol. in-4°.

22. *Esthétique de la toilette*. Leipzig, in-8°.

#### IV. CRITIQUE.

23. *Réflexions sur l'état actuel de la littérature et des sciences en Allemagne*; imprimées en tête des *Paramythies* du baron de Bilderbeck. 1791. In-12.

24. *Tous les articles concernant la littérature française dans la Gothaische gelehrte Zeitung*, de 1797 à 1800. Ce sont les seuls morceaux qu'il ait écrits en allemand; il possédait parfaitement cette langue.

#### V. VOYAGES.

25. Il a fourni à M. REICHARD, pour son *Guide des voyageurs*, un grand nombre d'articles sur la Suisse.

#### VI. MANUSCRITS.

M. de Bridel laisse beaucoup de manuscrits; les uns ne sont pas destinés à voir le jour; les autres ne sont pas achevés, mais renferment des matériaux fort précieux. La plupart concernent la botanique; d'autres l'histoire littéraire, etc. Parmi ces derniers se trouve une *Histoire littéraire de l'Allemagne depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, 5 vol. in-folio. MEISTER a donné, dans sa *Gazette secrète*, une esquisse de ce grand ouvrage.

D'autres apprécieront les travaux scientifiques de M. Bridel. Contentons-nous de signaler, dans ses poésies et dans ses travaux littéraires, ces heureuses inspirations qui partent à la fois du cœur et du talent, et cette pureté de goût et de style qu'il sut conserver loin de Paris et de la France. Son dévouement aux intérêts de l'humanité; sa vive affection pour sa famille, ses amis et sa patrie; son âme bienveillante et sereine comme la nature qu'il aimait à étudier, méritent des hommages.

S'il s'agissait d'un savant et d'un poète qui eût vécu à Paris, nous aurions pu nous acquitter de notre tâche plus brièvement, et elle finirait ici. Mais il nous reste à faire une remarque assez importante pour l'histoire littéraire de notre époque.

Depuis une douzaine d'années, on a publié en France plusieurs ouvrages sur l'histoire des contemporains. Loin de nous l'idée de soustraire à la publicité des investigations historiques les hommes que leurs actions ou leurs travaux mettent en présence du public! Mais nous pensons que la vérité contemporaine a droit au même respect de la part des historiens que la

vérité qui date des siècles déjà écoulés. La question des passions qui peuvent avoir coopéré aux *Biographies* publiées en France, ou qui s'y publient encore, ne nous concerne pas ; mais nous avons été frappés plus d'une fois de l'inconcevable légèreté avec laquelle on a traité dans ces ouvrages la partie étrangère. En signaler un exemple saillant, quand l'occasion nous y appelle, nous semble être un devoir.

Sans parler des noms de lieux défigurés, ni des ouvrages différens réunis sous un même titre, la *Biographie des hommes vivans* et la *Biographie des contemporains* ont confondu sous un seul nom trois frères Bridel, justement rangés par l'opinion publique parmi les hommes de lettres qui ont le plus honoré le canton de Vaud, et sur lesquels le premier venu d'entre les Vaudois un peu instruits eût pu donner aux rédacteurs des deux dictionnaires des notions plus exactes.

Nous croyons donc rendre service aux futurs auteurs de *Biographies*, et bien mériter de l'exactitude historique, en ajoutant à la notice nécrologique qu'on vient de lire les deux notices suivantes, réduites aux principaux faits.

—BRIDEL (*Jean-Louis*), second fils de Jean-Rod. Bridel et frère du précédent, né en décembre 1759, mort à Lausanne le 5 février 1821 ; ministre du saint Évangile, précepteur dans les Grisons, puis en Hollande ; pasteur de l'église française de Bâle, de 1803 à 1808, second pasteur à Cossonay, dans le canton de Vaud, professeur d'interprétation des livres saints et des langues orientales dans l'Académie de Lausanne, depuis 1809 jusqu'à sa mort. Il avait voyagé dans la plus grande partie de l'Europe, depuis la Sicile jusqu'à Tornéo. Il fut pendant dix ans membre du grand conseil du canton de Vaud. La grande variété de ses connaissances ajoutait au charme de son commerce et de sa conversation. Son éloquence naturelle trouvait un riche aliment dans son savoir.

Voici la liste complète de ses ouvrages, dans l'ordre chronologique de leur publication.

1. *Les Infortunes du jeune chevalier de La Lande*. Paris (Lausanne), 1781. 1 vol. in - 8°. —
2. *Introduction à la lecture des odes de Pindare*. Lausanne, 1785. 1 vol. in - 12. —
3. *Mémoire sur l'abolition des redevances féodales, etc.* 1798. Broch. in-8°. —
4. *Discours prononcé à Vevey (à l'occasion d'un anniversaire patriotique)*. 1799. In-8°. —
5. *Réflexions sur la révolution de la Suisse, sur le principe de l'unité, etc.* 1800. In-8°. —
6. *Le Pour et le Contre, ou Avis à ceux qui se proposent de passer dans les États - Unis d'Amérique*. Paris et Bâle, 1803. 1 vol. in - 8°. —
7. *Le Lycée de Flore*, Bâle, 1804. Opuscule poétique. — 8.



*Lettre à Carion de Nizas sur la manière de traduire le Dante, suivie d'une traduction en vers français du 5<sup>e</sup> chant de l'Enfer.* Bâle, 1805. 1 vol. in-4°. — 9. *Une Oraison funèbre prononcée à Bâle.* Bâle, 1806. In-8°. — 10. *Discours chrétien à l'occasion des désastres du canton de Schwitz.* Bâle, 1807. — 11. *Dissertation sur l'état et les fonctions des prophètes.* Lausanne, 1808. In-4°. — 12. *Discours sur l'efficacité morale de la lecture des livres sacrés et sur le style de leurs auteurs.* Lausanne, 1809. In 8°. — 13. *Traité de l'année juive antique et moderne.* Bâle, 1810. 1 vol. in-8°. — 14. *Le Livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte original non ponctué, et les anciennes versions, notamment l'arabe et la syriaque, avec un discours préliminaire.* Paris, 1818. F. Didot. 1 vol. in-8°.

Outre ces ouvrages, le *Conservateur suisse* renferme un grand nombre de morceaux intéressans de feu M. le professeur Bridel, la plupart signés L. B.

Il a laissé divers ouvrages manuscrits, en partie déposés dans la bibliothèque cantonale à Lausanne. Un seul est achevé; c'est une *Traduction du livre des Psaumes*, avec une introduction générale à la lecture des psaumes, renfermant une histoire détaillée de la poésie hébraïque : chaque psaume est précédé d'une introduction particulière. Chef-d'œuvre de savoir et de goût, d'exactitude et de style, cet ouvrage mériterait de voir le jour; sa publication enrichirait incontestablement la littérature biblique de la France.

— BRIDEL (*Philippe*), frère aîné des deux précédens, pasteur à Bâle, puis à Château d'Oex, dans le canton de Vaud, maintenant à Montreux, près Vevey, membre de l'Académie celtique et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, a publié jusqu'à présent les ouvrages suivans :

1. *Les Tombeaux*, poëme. Lausanne, 1779, 1 v. in-8°. —
2. *Poésies helvétiques.* Lausanne, 1782, 1 v. in-8°. — 3. *Mélanges helvétiques.* Lausanne, 1787-1797, 4 v. in-12. — 4. *Course de Bâle à Bienna.* Bâle, 1789, 1 vol. in-8°. — 5. *Deux Oraisons funèbres prononcées à Bâle.* Bâle, 1791 et 1792, in-8°. —
6. *Traduction de l'Itinéraire qui accompagne le Recueil de paysages suisses par Lory, etc.* Berne, 1797, in-folio. — 7. *Nouvelle édition de la Liturgie du Père de famille.* Lausanne, 1800, 1 vol. in-12. — 8. *Deux Sermons prononcés à l'occasion de l'incendie du château d'Oex.* Lausanne, 1801, 1 v. in-8°. — 9. *Voyage pittoresque de Bâle à Bienna.* Bâle, 1802, 1 vol. in-folio. —
10. *Étrennes helvétiques.* Vevey, 1783-1810, 34 vol. in-16. —
11. *Le Conservateur suisse.* Lausanne, 1813-1828, 9 v. 12. —
12. *Sermons de circonstance, suivis de quelques poésies reli-*

*gieuses*. Vevey, 1816, 1 vol. in 8°. — 13. *Étrennes pour le canton de Vaud*. Zurich, 1815, 1 vol. in-12. — 14. *Essai statistique sur le canton de Vaud*. Nouvelle édition (du précédent ouvrage). Zurich, 1818, 1 vol. in-12.

En outre, M. Philippe Bridel a inséré plusieurs morceaux dans la *Feuille du canton de Vaud*, que publie M. le professeur CHAVANNES. Quelques-uns de ses ouvrages ont été traduits en allemand, en anglais, etc.

Voilà donc, de compte fait, une cinquantaine d'ouvrages dont plusieurs sont volumineux, et d'autres d'une grande importance, réduits à quatre, et trois écrivains distingués réduits à un seul, par les distributeurs de la renommée contemporaine! Une bévue parfaitement semblable a été commise par les mêmes auteurs des deux *Biographies* à l'article SECRETAN, dans lequel trois hommes qui ont marqué dans les lettres ou dans l'histoire de la Suisse forment aussi une de ces trinités qui, dans le domaine de l'histoire, n'appartiennent guère à l'orthodoxie.

A. MONNARD.

## ITALIE.

NAPLES. — *Édifice de Saint-Jacques (San Giacomo) destiné aux bureaux des différens ministères, et des principales administrations supérieures du royaume, réunis dans un même local, pour la plus grande commodité du public.* — Ce vaste bâtiment, qui vient d'être terminé, mérite que l'on en fasse mention, tant à cause de son utilité réelle, que parce qu'il se rattache à deux époques politiques très-marquées.

Pendant les cinq premières années du rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône, la confiance publique de la nation avait tellement aidé les mesures du gouvernement, que le ministère put s'acquitter des dettes envers les étrangers et songer en même tems aux embellissemens de la capitale.

Ce fut alors que le chevalier de MÉDICIS conçut l'idée de faire construire un édifice, dont l'objet était de réunir toutes les branches de l'administration politique du royaume. Cette idée offrait l'avantage de donner de l'unité aux différentes parties du pouvoir exécutif, de simplifier l'action des employés et des gens d'affaires, d'accélérer ainsi le mouvement de la vie civile et politique, et d'avoir un bâtiment de l'état pour le service de l'état même, sans être obligé de louer des maisons particulières et de placer souvent d'une manière peu convenable les bureaux et les cabinets des ministres.

M. de Médicis avait calculé que la dépense pour un si grand

bâtiment aurait été compensée par les intérêts du capital employé. Le bâtiment de Saint-Jacques avait été commencé deux ans avant la révolution du mois de juillet 1820. Au commencement de la même année, le ministre des finances avait un excédent de 600 mille ducats (2,600,000 fr.) qu'on voulait destiner pour accélérer les travaux commencés.

Le royaume était alors dans un tel état de prospérité, que toutes les entreprises marchaient à leur perfectionnement. L'industrie et les manufactures, qui jusque-là n'avaient pas été indigènes, commençaient à se nationaliser; le trésor ne réclamait pas de nouveaux sacrifices pour satisfaire aux besoins de l'état, lorsque les funestes effets de la révolution du mois de juillet 1820 vinrent paralyser le mouvement de cette même prospérité. Les finances furent épuisées. Saint-Jacques resta privé de son ministre protecteur, et la nouvelle administration songea peu à édifier, dans un moment où l'on n'était occupé qu'à démolir! L'orage passé, l'ordre rétabli, on ne trouva que dettes et embarras; on dut payer, emprunter, donner des garanties aux uns, prendre des engagements avec les autres; mais M. de Médicis, au milieu de cette calamité financière, fit reprendre avec activité les travaux de Saint-Jacques, et fut encouragé par le roi, qui prenait un vif intérêt à cette entreprise. Avant que l'on eût achevé l'édifice, on avait déjà loué les boutiques qui occupent les rez-de-chaussée, pour la valeur de cent mille francs.

Le montant de la dépense de ce grand hôtel des ministres est de trois millions de francs. On retire déjà les intérêts de cette somme, au trois pour cent environ; si l'on ajoute à l'intérêt de ce capital ce que coûtaient les loyers des emplacements occupés par les différens ministères, les trois millions employés aux constructions de Saint-Jacques se trouvent valoir à l'état, six ou sept pour cent.

Maintenant que j'ai dit quelques mots sur la partie historique de cet édifice, j'achèverai mon récit par une petite esquisse des localités, telles que je les ai vues.

Il faut s'imaginer d'abord un immense local, carré long, qui, par un passage couvert (le seul dans ce genre qu'il y ait en Italie), communique de la rue de Toledo à la place du château. La façade principale, d'une architecture simple et majestueuse, est du côté de la place: c'est de là que l'on entre dans la grande cour. A l'entresol, on trouve le bureau des impôts directs, où l'on peut admirer tous les plans topographiques des différens départemens du royaume. Au premier étage sont placés le bureau des affaires étrangères et la salle

du conseil des ministres. Viennent ensuite les bureaux de la justice, du culte, de la haute police, de la guerre, avec toutes leurs différentes ramifications. Le côté droit est occupé par le ministère des finances et par les chambres qui en dépendent, les bureaux du grand livre, ceux du timbre, de l'enregistrement, des hypothèques; et tout ce qui se rapporte à cette source de la vie politique des états se rencontre à quelques pas de là.

Du côté opposé, tournant par des corridors, tous bien éclairés, on trouve le ministère de l'intérieur avec toutes les administrations dépendantes, telles que les bureaux des ponts et chaussées, des eaux et forêts, des intendances, etc.

Dans un très-beau local, en descendant un escalier, siège le tribunal des comptes qui examine et juge tout ce qui a rapport aux questions financières; ainsi, on peut les considérer comme un contrôle judiciaire du ministère des finances. L'emplacement pour le public est vaste et décent.

En circulant par cet immense édifice, on rencontre les principales veines de l'administration, la banque, le trésor, la caisse d'escompte et la caisse d'amortissement, avec leurs comptoirs et les bureaux qui en dépendent; et, comme si tout était placé pour faciliter la circulation des affaires, les différentes branches d'administration se communiquent sans se mêler; ainsi, elles ont la possibilité de s'entr'aider, sans qu'il y ait ni embarras, ni confusion.

On peut envisager l'édifice de Saint-Jacques comme une grande machine dont les ressorts distincts et séparés agissent en même tems pour soutenir et accélérer la marche des ministères. Dans ce même local où l'on n'est occupé que d'affaires, le talent, la science et le génie ont aussi des encouragemens.

Un officier très-distingué dirige l'école de dessin et de mathématiques pour toutes les branches de l'architecture et de la mécanique qui peuvent servir à la construction des ponts et chaussées, à lever des cartes topographiques; et les élèves les plus habiles sont sûrs d'être employés: ainsi, les jeunes gens animent leurs travaux et leurs études par l'espoir d'une récompense.

Le chevalier de Médicis n'a pas voulu séparer la Bourse de l'édifice de Saint-Jacques. Persuadé que le jeu de tant de capitaux dépend de la confiance publique, qui repose sur le crédit du gouvernement, il a voulu lui donner un asile dans l'endroit même où les *oui-dire* très-vagues, et souvent sans fondement, qui dirigent en partie les opérations de la Bourse, peuvent être plus facilement vérifiés.

Près de ce vaste local, placé au rez-de chaussée, embelli de

quatre colonnes magnifiques, se trouve la chambre de commerce avec les petits bureaux des agens de change; ainsi, on peut dire, sans hésiter, qu'on rencontre dans le même endroit l'abrégé de la grande organisation sociale et la réunion des différens objets de la législation, des intérêts, des besoins et de l'ambition des hommes.

Un homme accoutumé à bien juger la masse d'une nation, pour peu qu'il fixe les regards sur ce tableau, et sur l'action morale mise en mouvement dans ce grand édifice de Saint-Jacques, en calculant les avantages de l'ensemble, ne peut pas s'empêcher d'admirer la pensée du ministre qui en a conçu le plan.

Le tems est la chose la plus nécessaire pour les affaires; et dans tous les pays du monde on se plaint de celui qu'on perd pour courir dans les différens bureaux des ministres. Des jours entiers se passent à franchir les distances qui séparent les différentes secrétaireries; des employés dispersés font quelquefois manquer une affaire qu'il était indispensable de terminer le même jour, et tant de retards lassent la patience et produisent le mécontentement.

L.

FLORENCE. — *Athénée Italien.* — Cette société, établie en 1798, est consacrée au perfectionnement des sciences, des lettres et des arts; elle se compose de 150 membres, divisés en quatre classes, 1<sup>o</sup> des *sciences morales*, 2<sup>o</sup> des *sciences naturelles*, 3<sup>o</sup> de la *littérature*, et 4<sup>o</sup> des *beaux-arts*. Ces académiciens publièrent d'abord un journal; ensuite les *Annales* et le *Magasin de la littérature, des sciences et des arts*, et les opuscules de Lanzi sur les vases étrusques; enfin le premier volume des *Actes académiques*. — Dans une des dernières séances, le professeur SACCHETTI, secrétaire, a lu un rapport sur les travaux de l'année 1827, concernant surtout des recherches sur les divers dialectes italiens, sur la statistique et sur le romantisme. Il annonça en même tems que les *Tegei*, académiciens de Sienne, se sont proposé d'éclaircir l'histoire de Sienne, à l'exemple de la *Vérone éclaircie* du marquis MAFFEI; et qu'une autre colonie, celle du *Val-d'Arno*, s'occupe de la *biographie* des hommes de lettres de cette contrée. M. Seb. CIAMPI a lu un mémoire latin sur les médailles et autres monumens runiques figurés et écrits trouvés dans diverses fouilles dans le Danemark et autres régions du nord. L'auteur, ayant rejeté les opinions des autres savans, et même de Lanzi, prétend que ces caractères runiques ne sont que des altérations des anciens caractères grecs et latins, portés au Nord par les Celtes et les Scandinaves qui revenaient de l'Orient ou de l'Occi-

dent. (Voy. *ci-dessus*, p. 142.) Le professeur *H. Magheria* prononça ensuite un discours dans lequel il s'est efforcé de prouver combien la morale est nécessaire aux progrès de la médecine, puis le professeur *Joseph del Rosso* a entretenu l'Académie de l'architecture du moyen âge. Il a montré que c'est le seul art qui se soit maintenu en honneur, tandis que tous les autres étaient en décadence; qu'il a été porté au nord de l'Europe par les Italiens, et que la Toscane n'abandonna le goût de l'architecture romaine que très-tard, vers le 12<sup>e</sup> siècle, et pour peu de tems, jusqu'à Brunellesco. Quelques poésies enfin sont venues reposer l'attention des académiciens.

F. S.

## GRÈCE.

*Organisation et premiers actes du gouvernement de M. Capo d'Istrias.*—Les premiers mois de cette année ont vu naître des événemens qui ont ranimé les espérances de la Grèce, et qui l'ont replacée au rang des nations. Le choix du comte **CAPO D'ISTRIS** pour diriger son gouvernement provisoire, au moins jusqu'à l'époque où les puissances alliées auront définitivement arraché la terre classique des beaux-arts aux barbares qui achèvent de la dévaster, et auront rendu aux Grecs le droit de se constituer en corps de nation; ce choix, qui a reçu la sanction générale des peuples constitutionnels, a vivement frappé la Porte ottomane. Dès qu'on fut certain à Constantinople de l'arrivée de M. Capo d'Istrias en Morée, l'esprit cauteleux du divan changea sur-le-champ de direction. On renonça à l'attitude calme que l'on avait conservée jusqu'à ce moment; le sultan ordonna un armement général, le Bosphore fut fermé, la persécution des catholiques arméniens commença, les hordes de l'Asie mineure furent convoquées, et le manifeste de la Porte vint apprendre aux Européens ce que c'était que la foi musulmane dans les conférences diplomatiques.

M. Capo d'Istrias arriva en Grèce au commencement de *février*. Il prit les rênes du gouvernement, et s'occupa, après avoir supprimé la commission permanente et dissous le corps législatif, de former un sénat qu'il composa de vingt-sept personnes, et qu'il divisa en trois sections de neuf membres chacune, présidées par *Sesini*, *Conduriotis* et *Mavromichalis*. La proclamation par laquelle il annonçait au peuple les mesures qu'il avait prises commençait par ces mots: « Si Dieu est pour nous, personne n'est contre nous. » Il remerciait les Grecs de la vive satisfaction qu'on lui avait témoignée en le recevant. Il annon-

çait que son but était de faire jouir sa patrie de tous les bienfaits qui lui étaient garantis par le traité de Londres du 6 juillet, de lui procurer des secours pécuniaires par la protection des puissances, et surtout de la délivrer de l'anarchie, de la rendre forte par ses propres lois, et de la préserver des funestes conséquences d'un gouvernement arbitraire.

Vers le 15 du même mois, il rendit compte de ses efforts pour rétablir l'ordre dans toute la contrée. Il défendit la piraterie, annonça que trois bâtimens de guerre sous pavillon grec avaient été mis à sa disposition par les puissances, et qu'elles le seconderaient énergiquement. Il recommanda de nouveau l'union et l'obéissance aux lois, déclara qu'il avait sous ses ordres des forces suffisantes pour se faire obéir, et que, s'il le fallait, il saurait faire le sacrifice de son existence pour le bonheur de sa patrie.

Les premiers jours de *mars* furent consacrés par le président Capo d'Istrias à préparer l'organisation de la Grèce. Il s'occupa spécialement du renouvellement de l'armée navale; de la discipline des troupes de terre permanentes, qu'il ordonna d'instruire à l'européenne; de la création d'une commission d'éducation et d'enseignement mutuel; d'une commission de crédit public, et de l'établissement d'une banque nationale. La nation manquait d'argent; un emprunt fut arrêté, et proposé aux spéculateurs, à l'intérêt de 8 p. 0/0, et sous la garantie hypothécaire des domaines nationaux. Enfin, le mois ne s'était pas écoulé qu'une ordonnance contre la piraterie avait été rendue. Entre autres dispositions, elle ordonne la formation d'une commission mixte, composée de Grecs et d'Européens, chargée d'estimer la valeur des prises et de réviser les jugemens déjà portés.

Nous ne devons pas omettre, parmi les travaux du nouveau président, une proclamation adressée à tous les chefs militaires, afin de leur tracer leurs devoirs et de les rappeler aux principes d'un sage gouvernement.

La Porte ottomane a pressenti toute la force qu'apporteraient à la cause des Grecs des mesures aussi judicieuses et un gouvernement aussi énergique; elle s'est hâtée d'adresser un *hatti-scherif* au patriarche grec, qu'elle a chargé d'offrir à ses concitoyens une amnistie générale, s'ils consentent à se soumettre et à rentrer dans leur devoir, promettant de confier la Morée à un pacha juste et vigilant, et de faire grâce d'une année entière de capitation. Le nouveau gouvernement a refusé d'écouter ces honteuses propositions et a renvoyé le *hatti-scherif* aux puissances alliées.

Ces premiers pas du gouvernement de M. Capo d'Istrias font

présager pour la Grèce un avenir qui sans doute ne sera point compromis par les chances de la guerre. Tous les Français constitutionnels espèrent que leur gouvernement ne restera pas étranger à cette heureuse restauration de la terre classique des arts, de la philosophie et de la liberté. R.

## P A Y S - B A S .

PRESSE PÉRIODIQUE. — *Indication sommaire des ouvrages périodiques, scientifiques et littéraires, qui se publient actuellement dans les provinces septentrionales (HOLLANDAISES) des Pays-Bas ; classés par ordre de matières.*

A. *Théologie, religion et morale.*

|                                                                                                                                             | Mode<br>de<br>publication. | Lieux<br>de<br>publication. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1. <i>De christelyke Mentor</i> (Le Mentor chrétien, journal scientifique, moral et religieux). In-8°.....                                  | —<br>Mensuel.              | —<br><i>Bois-le-Duc.</i>    |
| 2. <i>Godgeleerde Bydragen</i> (Recueil de mémoires théologiques). In-8°..                                                                  | Mensuel.                   | <i>Amsterdam.</i>           |
| 3. <i>De Godsdienst Vriend</i> (L'Ami de la religion, rédigé par M. J. G. Le Sage TEN BROEK, avec des feuilles supplémentaires). In-8°..... | Indéterminé.               | <i>La Haye.</i>             |
| 4. <i>Nieuw christelyk Maandschrift</i> (Nouveau Journal chrétien, pour la classe civilisée, etc.) In-8°.....                               | Mensuel.                   | <i>Amsterdam.</i>           |
| 5. <i>De Protestant</i> (Le Protestant, journal pour la chrétienté évangélique dans le royaume des Pays-Bas). In-8°.....                    | Mensuel.                   | <i>Dordrecht.</i>           |

B. *Mathématiques, physique et histoire naturelle.*

|                                                                                                                                                               |              |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|
| 6. <i>Bydragen tot de natuurkundige Wetenschappen</i> (Recueil de Mémoires pour les sciences physiques, rédigé par MM. VAN HALL, VROLIK et MULDER) In-8°..... | Indéterminé. | <i>Amsterdam.</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|

|                                                                                                                                                   |              |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|
| 7. <i>Schei-Artsenymeng-en Natuurkundige Bibliotheek</i> (Bibliothèque de chimie, de pharmacie et de physique, rédigée par B. MEYLINK). In-8°.... | Indéterminé. | <i>Amsterdam.</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|

C. *Sciences. — Médecine. — Jurisprudence.*

8. *Geneeskundige Bydragen* (Re-



|                                                                                                                                                                                                                      |              |                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------|
| cueil de Mémoires sur la médecine, rédigé par VAN DEN HOEVEN, LOGGER, REINWARD et SALOMON). In-8° . . .                                                                                                              | Mensuel.     | <i>Delft.</i>                 |
| 9. <i>Hippokrates</i> (Hippocrate, ou Magasin consacré à la médecine dans toute son étendue, etc., par A. L. SANDER). In-8° . . . . .                                                                                | Indéterminé. | <i>Rotterdam.</i>             |
| 10. <i>Praktisch Tydschrift voor de Geneeskunde</i> (Journal de pratique dans l'art de guérir, etc., par MM. A. MOLL et C. ELDIK). In-8° . . . . .                                                                   | Mensuel.     | <i>Gorinchem.</i>             |
| 11. <i>Tydschrift ter Bevordering der physiologische Geneeskunde, etc.</i> (Journal pour propager les sciences médicales-physiologiques, par une reunion de gens de l'art). In-8° . . .                              | Mensuel.     | <i>Bréda.</i>                 |
| 12. <i>Tydschrift voor genees-heelverlos- en scheikundig Wetenschappen</i> (Journal de médecine, chirurgie, art d'accoucher, et de chimie, publié par la Société <i>Vis unita fortior</i> , à Horn). In-8° . . . . . | Mensuel.     | <i>Amsterdam.</i>             |
| 13. <i>Vee-artsenykundig Magazyn</i> (Magasin de l'art vétérinaire, par A. NUMAN). In-8° . . . . .                                                                                                                   | Mensuel.     | <i>Groningue.</i>             |
| 14. <i>Bydragen tot de Regtsgeleerdheid en Wetgeving</i> (Recueil de jurisprudence et de législation, par MM. J. VAN HALL et DEN TEX). In-8° . . .                                                                   | Mensuel.     | <i>Amsterdam.</i>             |
| 15. <i>Verzameling van Decisien, etc.</i> (Recueil de décisions, arrêtés et jugemens en matière d'enregistrement, hypothèques, etc., en hollandais et en français). In-8° . . . . .                                  | Mensuel.     | <i>Amsterdam. et La Haye.</i> |
| <b>D. Commerce, industrie, arts et métiers, économie, etc.</b>                                                                                                                                                       |              |                               |
| 16. <i>Algemeen Handelsblad.</i> (Feuille générale de commerce). In-folio . . .                                                                                                                                      | Semi-hebd.   | <i>Amsterdam.</i>             |
| 17. <i>Amsterdamsche Beursblad</i> (Feuille de la Bourse d'Amsterdam). In-4° . . . . .                                                                                                                               | Hebdomad.    | <i>Amsterdam.</i>             |
| 18. <i>De Buitenman</i> (L'Homme des Champs, par J. F. SERRURIER). In-8°                                                                                                                                             | Indéterminé. | <i>La Haye.</i>               |
| 19. <i>Liefde en Hoop</i> (Amour et es-                                                                                                                                                                              |              |                               |

- poir, journal pour les prisonniers et les prisons, par M. SEVART). In-8°. Trimestriel. *Amsterdam.*
20. *De Nederlandsche Hermes* (L'Hermès Néerlandais). In-8°. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
21. *De Vriend des Vaderlands*, (L'Ami de la patrie, journal consacré à la gloire et à la prospérité des Pays-Bas, publié par ordre de l'administration de la *Société de Bienfaisance*.) In-8°. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
- E. *Histoire, géographie, antiquités, etc.*
22. *Antiquitecten* (Antiquités). In-8°. . . . Indéterminé. *Groningue.*
23. *Cybele* (Cybèle, journal consacré à la propagation de la connaissance des pays et des nations). In-8°. . . . Indéterminé. *Amsterdam.*
- F. *Philologie, littérature ancienne et moderne, poésie, histoire littéraire et critique.*
24. *Algemeene Kunst en Letterbode* (Messager général des arts et des lettres). In-8°. . . . Hebdomadaire. *Harlem.*
25. *Algemeene vaderlandsche Letteroefeningen* (Études générales de la littérature nationale). In-8°. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
26. *Amsterdamsche letterlievend Maandschrift* (Journal mensuel littéraire d'Amsterdam). In-8°. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
27. *Boekzaal der geleerde Wereld* (Bibliothèque du monde savant, journal des églises protestantes, etc.) In-12. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
28. *Euphonia* (Euphonie, journal des classes civilisées). In-12. . . . Hebdomadaire. *Utrecht.*
29. *Letterkundig Magazyn van Wetenschap, Kunst en Smaak* (Magasin littéraire des sciences, des arts et du goût). In-12. . . . Mensuel. *Amsterdam.*
30. *Maandblad der Afdeling Zierikzee, etc.* (Feuille mensuelle de la division de la Société pour l'utilité publique, établie à Zierikzee, pro-

- vince de Zélande). In-12..... Mensuel. *Zierikzee.*
31. *Magazyn voor Wetenschap, Kunst en Letteren, etc.* (Magasin des sciences, des arts et des lettres, rédigé par N. G. VAN KAMPEN). In-8°. Indéterminé. *Amsterdam.*
32. *Mnemosyne, Mengelingen voor Wetenschappen, etc.* (Mnemosyne, ou mélanges scientifiques et littéraires, rédigés par H. W. et B. F. TYDEMAN). In-8°..... Indéterminé. *Dordrecht.*
33. *De Recensent ook der Recensenten* (Le Censeur même des censeurs). In-8°..... Mensuel. *Amsterdam.*
34. *De Weegschaal* (La Balance) In-8°..... » *Leyde.*
- G. *Éducation, Instruction publique et particulière.*
35. *De Mentor voor Neerlandszonen, etc.* (Le Mentor de la jeunesse néerlandaise de bonnes familles). 8°. Hebdomad. *La Haye.*
36. *Nieuwe Bydragenter Bewor- ding van Onderwys, etc.* (Nouveau Recueil de Mémoires pour servir à favoriser l'instruction et la bonne éducation dans le royaume des Pays-Bas). In-12..... Mensuel. *Leyde.*
37. *Penelope, Maandwerk aan het vrouweykgeslacht toegewyd* (Pénélope, journal consacré aux dames, contenant des leçons et des dessins pour les ouvrages de main, et des morceaux choisis pour la lecture, par M<sup>me</sup> Van Meerten, née Schilperooft). In-8°..... Mensuel. *Amsterdam.*
38. *Philopædion, Tydschrift voor de Jeugd* (Philopædion, journal pour la jeunesse). In-8°..... Mensuel. *Amsterdam.*
39. *De Pædagog* (Le Pédagogue). In-8°..... Mensuel. *La Haye.*
- H. *Mélanges, Bibliographies, etc.*
40. *Apollo, Tydschrift voor den beschaafden Stand* (Apollon, journal pour la classe civilisée). In-4°..... Hebdomad. *Rotterdam.*
41. *De Arke Noachs* (L'Arche de Noé). In-8°..... Mensuel. *Amsterdam.*

42. *Bulletin der algemeene Letterkunde* (Bulletin universel de littérature). In-8°. . . . . Semi-mensuel. *Amsterdam.*
43. *De Echo, aan Leering en gezellig Onderhoud gewyd* (L'Écho, journal consacré à l'instruction et à la conversation). In-8°. . . . . Semi-mens. *Amsterdam.*
44. *De Fakkel of Bydragen, etc.* (Le Flambeau, ou Recueil de Mémoires pour servir à la connaissance de ce qui est vrai, beau et bon, par SPRENGER VAN EYK). in-8°. Indéterminé. *Rotterdam.*
45. *De gekortwickedte Faam* (La Renommée aux ailes coupées; journal de l'Université d'Utrecht). In 8° Mensuel. *Amsterdam.*
46. *Keur van nuttige en aangename Mengelingen* (Choix de mélanges utiles et amusans). In-8°. . . Mensuel. *Amsterdam.*
47. *Lettervruchten, etc.* (Fruits littéraires, cueillis de la part de la division de la Société pour l'utilité publique à Écluse en Flandre). In-8°. Mensuel. *Écluse en Fl.*
48. *Maandboekje der Stad's Gravenhage* (Journal mensuel de La Haye). In-8°. Mensuel. *La Haye.*
49. » » *Leyden* (Journal mensuel de Leyde). In-8°. Mensuel. *Leyde.*
50. » » *Middelburg* (Journal mensuel de Middelbourg). In 8°. Mensuel. *Middelburg.*
51. » » *Rotterdam* (Journal mensuel de Rotterdam). In-8°. Mensuel. *Rotterdam.*
52. » » *van Zuid en Noord Beveland* (Journal mensuel des Beveland méridional et septentrional en Zélande). In-8°. . . . . Mensuel. *Gocs.*
53. *Naamlyst van nieuwwitgekome Boeken* (Bulletin mensuel des ouvrages nouvellement publiés). In-8° Mensuel. *Amsterdam.*
54. » » *van Boekenter Vertaling aanghondred* (Bulletin mensuel des ouvrages dont la traduction est annoncée). In-8°. . . . . Mensuel. *Amsterdam.*
55. *De Naprater* (Le Perroquet. (dans le sens de quelqu'un qui répète ce que d'autres ont dit avant lui). In-8. Hebdomad. *Amsterdam.*

56. *De Rozenstruik* (Le Rosier).  
 In-8.<sup>o</sup>..... Mensuel. *Bommel*, en  
 Gueldre.
57. *Tydschrift ter Bevordering van  
 algemeeneKundigheden* (Journal con-  
 sacré à la propagation des connais-  
 sances générales). In-8<sup>o</sup>..... Mensuel. *Middelbourg*.  
*Journaux politiques des provinces septentrionales.* (HOLLANDE.)

| PROVINCES.             | VILLES.                  | TITRES.                                       | MODE<br>DE PUBLICATION<br>par semaine. | TOTAUX. |
|------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|---------|
| Brabant septentrional. | Bois-le-Duc.             | 1 de la Province. . . .                       | 3 fois.                                | 3       |
|                        | <i>Idem.</i> . . . .     | 1 de la Ville. . . . .                        | 2 . . . .                              |         |
| Gueldre. . . . .       | Bréda. . . . .           | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              | 2       |
|                        | * Arnhem . . . . .       | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
| Hollande septentrion.  | Nimègue. . . . .         | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              | 6       |
|                        | Amsterdam. . . . .       | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 6 . . . .                              |         |
|                        | <i>Idem.</i> . . . . .   | 1 Feuille de commerce.                        | 2 . . . .                              |         |
|                        | <i>Idem.</i> . . . . .   | 1 Gazette maritime.                           | 2 . . . .                              |         |
|                        | <i>Idem.</i> . . . . .   | 1 Notice des effets. . .                      | 2 . . . .                              |         |
| Hollande méridionale.  | Alkmar. . . . .          | 1 de la Ville. . . . .                        | 2 . . . .                              | 6       |
|                        | * Harlem. . . . .        | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
|                        | La Haye. . . . .         | 1 Journal officiel. . . .                     | 6 . . . .                              |         |
|                        | * <i>Idem.</i> . . . . . | 1 de la Ville. . . . .                        | 3 . . . .                              |         |
|                        | * <i>Idem.</i> . . . . . | 1 Feuille d'annonces<br>et de mélanges. . . . | 2 . . . .                              |         |
| Zélande. . . . .       | * Leyde. . . . .         | 1 de la Ville. . . . .                        | 3 . . . .                              | 3       |
|                        | Dordrecht. . . . .       | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
|                        | Rotterdam. . . . .       | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
|                        | Middelbourg. . . . .     | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
| Utrecht. . . . .       | Goes. . . . .            | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              | 1       |
|                        | Ziericksee. . . . .      | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              |         |
|                        | Utrecht. . . . .         | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              |         |
| Frise. . . . .         | Leeuwarden. . . . .      | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 3 . . . .                              | 1       |
|                        | Overyssel . . . . .      | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              |         |
| Groningue. . . . .     | Zwol. . . . .            | 1 <i>Idem.</i> . . . . .                      | 2 . . . .                              | 2       |
|                        | Groningue. . . . .       | 1 de la Province. . . .                       | 3 . . . .                              |         |
| Drenthe. . . . .       | <i>Idem.</i> . . . . .   | 1 de la Ville. . . . .                        | 2 . . . .                              | 1       |
|                        | Assen. . . . .           | 1 de la Province. . . .                       | 2 . . . .                              |         |
|                        |                          |                                               |                                        | 26      |

( Article communiqué par M. Adrien BALBI, qui l'a reçu lui-même de M. SOMMERHAUSEN, d'Amsterdam).

*N. B.* Chaque ville tant soit peu commerçante de la Hollande possède un ou deux journaux, portant le nom de *Couranten*, et dont la plupart ne se publient que deux ou trois fois par semaine. A deux ou trois exceptions près, ces journaux se bornent aux rapports de faits politiques, aux mouvemens des ports et des bourses et aux annonces de naissances, mariages, décès, etc., sans compter les annonces d'intérêts particuliers. Les journaux d'*Arnhem* et de *Leyde*, et celui de *La Haye*, intitulé : *Nieuws-en Advertentie-Blad*, sont les seuls qui contiennent des articles de mélanges de littérature et des raisonnemens sur la politique et l'administration. La *Gazette de Harlem* est la plus répandue, même au dehors. Le *Staats-Courant* est la gazette officielle, et s'imprime à La Haye.

*Journaux et ouvrages périodiques divers, publiés dans les provinces méridionales. (BELGIQUE.)*

- BRUXELLES.** — \* Journal des Pays-Bas. — \* Le Courrier des Pays-Bas. — \* Journal de Bruxelles. — \* Journal de Belgique. — \* L'Oracle. — Journal officiel du royaume des Pays-Bas. (C'est le journal de jurisprudence, en français et en hollandais.) — L'Orphée. — Journal des modes. — Revue bibliographique. — Bulletin bibliographique. — Petites affiches. — La feuille des locataires. — Journal des ménages. — Annales universelles. — Revue explicative. — Catholicon. — News from Home (Nouvelles domestiques). — Le philanthrope. — Annales maçonniques. — Le Conseiller, ou l'Indicateur des modes. — Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas. — Bibliothèque médicale nationale et étrangère. — Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas. — Le Belge. — L'Industriel. — La Sentinelle. — Le Mercure. — L'Argus. — Le Maraudeur. — Journal d'agriculture. — La Correspondance mathématique. — L'Hygie. — Annales de jurisprudence. — Journal des notaires. — Gazette des tribunaux. — Jurisprudence du dix-neuvième siècle. — Journal d'Apollon. — L'Euterpe.
- ANVERS.** — Boussole du commerce. — La Trompette maritime.
- BRUGES.** — Le Spectateur belge.
- GAND.** — Journal de Gand. — Gandsche Gazette (Gazette de Gand). — Le Catholique. — Les petites Affiches. — Le Messager. — Annales belges des sciences, arts et littérature. — Messager des sciences et des arts.
- YPRES.** — Journal judiciaire et notarial du royaume des Pays-Bas. — Appendice au journal judiciaire.
- OSTENDE.** — Annales de la littérature médicale britannique.
- MONS.** — Bibliothèque des instituteurs.
- LIÈGE.** — Le Courrier de la Meuse. — Journal de la province de Liège. — La Récompense. — Mathieu Lænsberg. — Réimpression du Globe. — Arrêts notables. — Journal de médecine. — Compilation de trois journaux catholiques français. — Conservateur belge (journal ecclésiastique).
- LUXEMBOURG.** — Journal de Luxembourg. — Luxemburger Wochenblatt (Feuille hebdomaire de Luxembourg). (Article communiqué par M. Adrien BALBI, qui l'a reçu de M. QUÉTELET, de Bruxelles.)

## FRANCE.

*Sociétés savantes et Établissements d'utilité publique.*

CAMBRAI (*Nord*).—*Exposition de l'Industrie et des beaux arts*.— M. BÉTUNE HOURIEZ, maire de Cambrai, en conséquence d'une délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 1825, et voulant continuer à favoriser les arts et le développement de l'industrie manufacturière dans cette cité, a pris un arrêté qui fixe au 15 août prochain, premier jour de la fête communale de Cambrai, l'ouverture d'un salon d'exposition d'objets d'arts et d'industrie. Seront admis à l'exposition : 1<sup>o</sup> les ouvrages de MM. les peintres, sculpteurs, architectes, et des autres artistes, tant régnicoles qu'étrangers ; 2<sup>o</sup> les produits industriels quelconques, fabriqués ou confectionnés dans le département du Nord. Néanmoins les produits des autres départemens seront admis ; mais les frais de transport seront à la charge des fabricans. Des médailles d'encouragement seront décernées solennellement, le premier septembre, aux auteurs des ouvrages ou produits qui auront été distingués par le jury nommé *ad hoc*. Les artistes manufacturiers et autres auteurs d'ouvrages envoyés à l'exposition sont invités à y joindre un *bulletin explicatif*, avec la note des prix des objets exposés. La Société des amis des arts, formée à Cambrai, fera l'acquisition d'un certain nombre de ces ouvrages.

ROUEN (*Seine-Inférieure*). — *Académie royale des sciences, belles lettres et arts*. — *Prix proposés*. — L'Académie devait décerner en 1828 un prix extraordinaire à l'auteur qui aurait présenté un travail satisfaisant sur la *statistique minéralogique de la Seine-Inférieure*. M. A. LEPRÉVOST, au nom d'une commission, a fait un rapport sur un Mémoire qui n'a pas paru remplir toutes les conditions exigées par le programme. L'Académie, adoptant les conclusions du rapport, a prorogé le concours jusqu'au 15 mars 1829. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Il sera décerné dans la séance publique du mois d'août de la même année. Le sujet d'un autre prix, qui sera décerné dans la séance publique de 1828, est énoncé dans la question suivante : *Indiquer un moyen simple, peu dispendieux et applicable à tous les fourneaux pour brûler ou détruire la fumée qui émane de la houille, du charbon de terre et autres combustibles analogues*. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages des concurrens devront être adressés, francs de port, à M. MARQUIS, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 1<sup>er</sup> juillet

1828, pour le prix ordinaire, et avant le 15 mars 1829, pour le prix extraordinaire. (Voy. ci-dessus, p. 221, le compte rendu du *Précis des travaux de l'Académie de Rouen.*) P.-J. F.

## PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences.* — *Séances du 1<sup>er</sup> mars au 14 avril 1828.* — *Séance du 3 mars.* — M. Ampère fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. OPOIX, intitulé : *l'Ame dans la veille et dans le sommeil.* — M. Arago présente, de la part de M. FIEDLER, plusieurs tubes vitreux produits par la foudre, et que M. Fiedler a recueillis en Allemagne dans des terrains sablonneux. Il en conserve un qui a 19 pieds de long. M. Arago émet le vœu qu'on fasse l'acquisition de quelques-uns de ces tubes pour les placer dans le Muséum d'Histoire naturelle. M. Mongez dit à ce sujet que l'on garde dans le Cabinet d'Histoire naturelle de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, dont il était le conservateur, un paquet de clous, qui avait été à demi fondu par la foudre dans un vaisseau. Les clous, longs d'environ 4 ou 5 pouces, sont soudés par la demi-fusion et percés dans leur longueur, comme des tubes. — MM. Duméril et Latreille font un rapport sur un Mémoire de M. MILNE EDWARDS, relatif à quelques crustacés qui habitent la côte occidentale de France. Ce mémoire comprend la description de quatre espèces inédites, dont trois forment chacune un nouveau genre. Elles sont représentées avec leurs détails sur autant de planches particulières. Chaque description est terminée par l'exposition des caractères essentiels. Les trois nouveaux genres sont celui de *rhæa* (*rhæa*); de *Cume* (*cuma*); de *pontia* (*pontia*); le quatrième crustacé appartient au genre *nébalie* (*nebalia*) déjà connu, mais très-imparfaitement. « D'autres travaux de M. Milne Edwards, mais auxquels M. Audoin a concouru, lui ont déjà mérité votre bienveillance. Celui-ci nous semble encore digne de vos suffrages et devoir trouver place dans le recueil des Mémoires des savans étrangers » (Approuvé). — MM. de Prony, Poisson et Savart font le rapport suivant sur deux instrumens de pesage présentés à l'Académie par M. PARET, artiste mécanicien à Montpellier. « Le ministre de l'intérieur avait invité l'Académie à exprimer son avis sur l'usage de ces instrumens. Les principes qui servent de bases à la construction de ces deux instrumens sont les mêmes. Dans l'un comme dans l'autre, les centres de rotation et de suspension du fléau sont placés sensiblement sur une même ligne droite; le fléau reste horizontal, lorsque le poids



curseur occupe le point de l'échelle divisée qui est marqué zéro; les chappes et les couteaux sont construits de manière que les diverses pièces qui constituent ces instrumens peuvent se mouvoir, sans exercer les unes sur les autres des frottemens qui pourraient nuire à l'exactitude des pesées. En conséquence nous pensons que les deux romaines de M. Paret n'offrent pas plus de prise à la fraude que les autres instrumens du même genre, et qu'ils peuvent être admis à la vérification et au poinçonnage légal. » (Adopté). — M. *Coquebert-Monbret* fait un rapport verbal sur un ouvrage anglais, présenté par M. *César MOREAU*, vice-consul de France à Londres, et qui est intitulé : *Examen chronologique des finances de la Grande-Bretagne.*

Du 10. — MM. *Duméril* et *Magendie* font un rapport sur le mémoire de M. *MALEBOUCHE*, relatif à la méthode de M<sup>me</sup> *V<sup>e</sup> LEIGH* pour guérir les bègues. « M<sup>me</sup> *Leigh*, habitant New-York, devenue veuve à l'âge de 36 ans, fut accueillie dans la famille du docteur *YATES*, et y reçut les soins les plus désintéressés. Une des filles de ce médecin, âgée de 18 ans, était atteinte d'un bégaiement assez fort. M<sup>me</sup> *Leigh* crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance à ses hôtes, qu'en délivrant cette demoiselle de son infirmité. Elle lut à cet effet tous les ouvrages anglais qui ont trait au bégaiement; mais, n'obtenant pas de cette étude ce qu'elle désirait, elle se borna à observer avec persévérance la nature de l'infirmité qu'elle voulait guérir. Après un assez grand nombre de tentatives infructueuses, elle crut avoir enfin trouvé la cause immédiate du bégaiement. Elle imagina, en conséquence, un système d'exercices des organes de la parole, au moyen duquel elle obtint la guérison radicale qu'elle avait tant à cœur. M<sup>me</sup> *Leigh* fit l'application de sa méthode curative sur un certain nombre de bègues, et un succès constant ayant couronné ses travaux, elle se décida à ouvrir à New-York une institution pour la guérison du bégaiement, et depuis 1825, plus de 150 bègues, dit-on, y ont été admis et en sont sortis guéris. La durée du traitement dépend bien moins de l'intensité de la maladie, que du degré d'énergie et de la tournure de l'esprit de chaque sujet. Les plus longs traitemens n'excèdent pas six semaines, et il est très-ordinaire d'en voir qui sont terminés au bout de quelques jours, et même de quelques heures. L'inventrice de cette méthode voulut la répandre en Europe et en confia le soin à M. *Malebouche*, frère de l'auteur du mémoire dont nous nous occupons. La méthode fut d'abord transportée dans les Pays-Bas; tous les bègues confiés aux frères *Malebouche* furent guéris; et, sur le rapport d'une commission, le roi

accorda des récompenses aux importateurs. Dernièrement S. M. a fait acheter le secret des frères Malebouche, et a chargé un médecin distingué de traiter les bègues pauvres sans rétribution, et sous la seule condition de ne point divulguer le mode de traitement par lequel ils auraient recouvré le libre usage de la parole. M. Malebouche a présenté à vos commissaires plusieurs bègues, avant d'avoir employé sur eux les moyens curatifs; ils ont tous été guéris. Vos commissaires ont ensuite choisi deux bègues qui leur étaient connus. L'un d'eux est à très-peu de chose près guéri; le second, qui bredouillait et bégayait à la fois, n'a éprouvé qu'une légère amélioration; mais il est vrai de dire qu'il n'a pas mis en pratique, avec la constance nécessaire, le procédé curatif. Un jeune homme de Nérac, âgé de 24 ans, et nommé Laverny, vint, à Paris, au mois de janvier dernier, avec son père. Il avait un bégaiement très-prononcé; il éprouvait des pertes de respiration et des tiraillemens de l'estomac, par les efforts qu'il faisait pour articuler; les muscles de sa figure se contractaient d'une manière difforme; il avait surtout de la difficulté à prononcer les *pr* et les *tr*. La guérison de ce jeune homme fut merveilleuse; car après deux conférences avec M. Malebouche, il se regarda comme entièrement guéri; et en effet, nous l'avons vu plusieurs fois depuis, et ce n'est pas sans peine que nous avons trouvé dans sa manière de parler quelques traces de son ancienne infirmité. Nous citerons encore à l'Académie la guérison de M. Théodore Lavezzari, âgé de 22 ans, qui, ne trouvant pas en lui assez d'énergie morale pour mettre en pratique les exercices qu'on lui enseignait, a été obligé de s'exciter par du café et de la liqueur, et de se donner ainsi une force factice qui a eu sur sa guérison la plus heureuse influence. » Sur la proposition d'un membre, l'Académie renvoie le rapport à la commission de Montyon, pour examiner si l'on pourrait déterminer l'auteur à publier son secret, moyennant un prix. — M. Ampère fait un rapport verbal sur la brochure de M. OPOIX, relative aux *sensations du son et de la lumière*. — On lit une lettre de M. GENDRIN, concernant l'emploi de l'iode dans le traitement de la goutte. L'auteur cite les observations nombreuses qu'il a déjà faites sur l'usage de ce médicament.

*Du 17.* — Une lettre de M. Joachim ACOSTA, ingénieur de la Colombie, communiquée par M. Brongniart, fait connaître que ce n'est pas la ville de Bogota qui a été détruite par un tremblement de terre, mais la ville de Popayan. Bogota, qui est à 80 lieues de Popayan, a éprouvé des malheurs assez graves; plusieurs édifices ont été endommagés. — M. WARDEN communique la note suivante sur des îles nouvellement découvertes

dans la mer du Sud par le capitaine *Josué Coffin*, commandant le vaisseau *le Gange*, de New-York. « Ce capitaine a découvert, dans son dernier voyage dans la mer du Sud, quatre îles qui n'étaient pas mentionnées sur les cartes. La première, qu'il nomme île *Gardner* (du nom de son armateur), est située sur  $4^{\circ} 3'$  de lat. s., et  $174^{\circ} 22'$  de long. o. Greenwich. Le terrain de cette île est bas et bien boisé. La seconde, qu'il nomme île *Coffin*, est par le  $31^{\circ} 13'$  de lat. et  $178^{\circ} 54' 15''$  de la même longitude; à environ 12 milles au nord, sont des rescifs très-dangereux. Le capitaine nomma les deux autres *îles de Gange*; l'une est par le  $10^{\circ} 25'$  de lat.,  $160^{\circ} 45'$  de long.; l'autre par  $10^{\circ}$  de lat. et de  $161^{\circ}$  de long. Elles étaient habitées, et les naturels se montrèrent dans des canots chargés de cocos, etc. Un de ces naturels vola une hache à bord du bâtiment, et ayant regagné son canot, il fit entendre qu'il ne voulait pas la rendre. Le capitaine déchargea son pistolet au dessus de la tête de ces Indiens, dont la surprise et la frayeur prouvèrent qu'ils ne connaissaient pas l'usage des armes à feu ». — M. *Arago* donne de vive voix de nouveaux détails sur les tubes fulminaires découverts par M. FIEDLER, afin de répondre à des objections de différente nature que des membres de l'Académie avaient faites à ce sujet dans l'une des séances précédentes. — M. *Arago* communique l'analyse d'une note que M. le président vient de lui transmettre, concernant deux brillantes aurores boréales observées aux États-Unis, les 27 et 28 août 1827. L'aurore du 27 offrit, à dix heures, un arc lumineux dont le point culminant était dans le méridien terrestre. Pendant l'aurore du lendemain, on vit deux de ces arcs. Ils étaient concentriques et orientés comme celui du 27. L'arc supérieur s'éleva graduellement au-dessus de l'horizon, se brisa ensuite et se dissipa. L'auteur inconnu de la relation assure que ces aurores boréales ne furent accompagnées d'aucun bruit, quoique plusieurs personnes prétendent en avoir entendu. Il ajoute que le 29, pendant toute la journée, les nuages prirent presque constamment la forme d'arcs appuyés sur des points opposés de l'horizon. — MM. *Portal* et *Duméril* font un rapport sur un mémoire d'anatomie comparée, relatif aux canaux péritoneaux dans la tortue et le crocodile, qui a été présenté par MM. *Martin* et *Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*. Ce travail, qui offre un fait nouveau, important pour la physiologie, sera imprimé dans le Recueil des savans étrangers. — M. *Fourier* lit une note intitulée : *Recherches expérimentales sur la faculté conductrice des corps minces soumis à l'action de la chaleur, et Description d'un nouveau thermomètre de contact*. — M. *Héricart de Thury* lit une Notice sur une fontaine jaillissante découverte par M. le

colonel PARGUEZ, au moyen de la sonde des fontainiers, de M. MULLET, dans le parc de M<sup>me</sup> de Grollier, à Épinay. Cette source, qui jaillit de 67 mètres de profondeur, fournit en 24 heures 36,000 litres d'une eau limpide, qui conserve une température de 14°; tandis que celle du puits d'Épinay, qui n'a que 12 mètres de profondeur, ne donne que 11°. M. de Thury présente une coupe prise dans le puits foré de la fontaine. M. Brongniart fait observer que c'est la première fois qu'à sa connaissance on ait traversé, près de Paris, la masse entière de craie, de manière à arriver à la glauconie crayeuse, et à constater ainsi par un percement vertical et continu la succession des différens terrains qui constituent la glauconie crayeuse jusqu'aux terrains lacustres.

Du 24. — M. POINSOT présente une note sur des formules pour la détermination exacte du plan de l'aire résultante de toutes les aires décrites autour du centre du soleil par toutes les parties de notre système planétaire, en y comprenant le soleil lui-même.—M. CUVIER fait voir à l'Académie une portion fossile de mâchoire, récemment découverte dans les plâtrières de Montmartre, qui n'a d'analogue que dans un animal de la terre de Van Diémen, le *didelphis cynocéphale* de Harris, ou *thilacine* de M. Temminck. — M. Damoiseau fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Eustache OLIVÉRI, publié à Rome en 1827, sur le véritable rapport du tems et de l'ère chrétienne avec les années du monde, et sur l'étendue certaine et le vrai rapport du tems réel.

Du 31. — Il est donné lecture de l'extrait de plusieurs lettres communiquées par M. Barbié-Dubocage, et qui lui sont adressées par M. ROUSSEAU, consul général de France à Tripoli de Barbarie. Cette correspondance contient des détails sur l'intérieur de l'Afrique, et relatifs à la mort du major Laing et du capitaine Clapperton.—M. DE FERMON, D. M., annonce qu'il soumettra au jugement de l'Académie le résultat de ses recherches sur la circulation et la respiration dans les diverses classes d'animaux, et il communique d'abord quelques détails sur des faits qui lui paraissent dignes d'attention. — MM. Arago et Mathieu font un rapport sur le mémoire de M. Alexandre ROGER, major du génie de la confédération suisse, qui a pour objet la mesure de la hauteur du Mont-Blanc au-dessus du lac de Genève, et du lac de Genève au-dessus de la mer. D'après les travaux de M. Roger et ceux de M. Corabœuf, officier supérieur au corps royal des ingénieurs géographes de France, la hauteur du Mont-Blanc, au-dessus du lac de Genève, doit être très-près de 4435<sup>m</sup>. Quant à l'élévation du lac au-dessus de la mer, la valeur 375<sup>m</sup> 89, trouvée par M. Corabœuf, la donne

avec toute la précision que l'on peut espérer avec des distances zénithales réciproques, mais non simultanées. En adoptant ces nombres, la hauteur du Mont-Blanc au-dessus de la mer serait de 4811<sup>m</sup>. Les commissaires pensent qu'on doit engager M. Roger à continuer ses observations sur les principales sommités du Jura et des Alpes, et le remercier de la communication qu'il lui a faite (Approuvé). — M. GIRARD commence la lecture d'un mémoire sur la pose des conduites d'eau dans la ville de Paris. Ce travail contient divers tableaux et la discussion d'expériences entreprises dans cette occasion sur la dilatabilité de la fonte de fer. — M. BEUDANT lit un mémoire sur les analyses chimiques qui ont pour objet de déterminer la composition des substances minérales.

*Du 7 avril.* — Une association pour la recherche de la houille et autres substances minérales dans le département du Jura demande les conseils de l'Académie, qui renvoie ce mémoire au conseil des mines. — M. *Geoffroy-Saint-Hilaire* informe l'Académie que quelques points de faits anatomiques que lui avaient présentés MM. *Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE* et *MARTIN*, et qui étaient restés le sujet de quelques doutes, viennent d'être complètement éclaircis sur une tortue morte le 6 avril à la ménagerie du Jardin du Roi. — M. CHEVREUL lit un mémoire sur l'influence que deux couleurs peuvent avoir l'une sur l'autre, quand on les voit simultanément. A. MICHELOT.

— *Séance annuelle des quatre Académies (25 avril).* — Un discours remarquable de M. FOURIER sur les progrès des sciences dans notre époque, une relation abrégée du voyage récent de M. *Alex. DE LABORDE* dans le Levant, un savant Mémoire de M. *GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE* sur l'état de l'histoire naturelle chez les Égyptiens, Mémoire que nous publierons en entier dans notre prochain cahier, ont donné un grand intérêt à cette réunion. — La commission chargée d'examiner les ouvrages envoyés au concours pour le prix fondé par Volney a fait son rapport, par l'organe de M. DE SACY. Le prix a été partagé entre M. MASSIAS et M. SCHLEYERMACHER, bibliothécaire de Darmstadt.

---

*Société de géographie.* — *Civilisation de l'Afrique.* — Lorsque M. PACHO fit lecture à la Société de géographie de la Note sur le projet de M. *Drovetti* pour préparer la civilisation de l'intérieur de l'Afrique, que nous avons insérée dans notre cahier de février, (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXVII, p. 344.) — M. JOMARD observa qu'une Société française, établie à Paris, et qui a l'éducation pour objet spécial, fait depuis 1816 des efforts pour l'instruction des jeunes Africains des deux sexes,

et que ces efforts n'ont pas été infructueux. Plusieurs indigènes du Sénégal et de Madagascar ont été formés dans ses écoles de Paris et sous ses auspices. Elle a obtenu aussi du ministère de la marine la protection la plus efficace pour l'établissement de différentes écoles dans la Sénégambie. Les fils de plusieurs princes de l'intérieur y ont reçu et y reçoivent encore l'instruction; déjà même de jeunes noirs élevés dans ces établissemens ont accompagné les voyageurs chargés de missions du gouvernement. Enfin, S. M. a bien voulu autoriser la composition à l'imprimerie royale du *Dictionnaire wolof-français*, par M. DART, premier instituteur de l'école de St.-Louis, désigné en 1816 par la Société d'éducation sur la demande du gouvernement. D'après ces motifs, la commission arrêta que le discours de M. Pachò sur le projet philanthropique de M. Drovetti serait communiqué à la *Société d'éducation*. Z.

N. B. La surabondance des matières nous oblige de renvoyer à notre prochain cahier le compte rendu de la dernière séance publique annuelle de la *Société de géographie*.

*Enseignement élémentaire. — Projet d'une bibliothèque populaire. — La Société formée à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire* a senti le besoin de faire composer une *bibliothèque populaire*, formée d'ouvrages simples, clairs, instructifs et courts, dont la lecture soit attachante, et où les détails techniques et l'appareil de la science soient évités avec soin. Chacun de ces ouvrages ne devra pas excéder cent pages, ou 4 feuilles in-18.

Ces ouvrages devront être livrés au public pour 30 centimes sans figures, et 60 centimes avec figures. La Société fera en sorte que les ouvrages couronnés soient mis en vente à ce prix. Une médaille de cent francs, par traité, sera décernée aux auteurs des ouvrages adoptés, et ils auront la faculté de les publier eux-mêmes, pourvu qu'ils les donnent au public et à la société au taux qui vient d'être indiqué.

Voici une série de sujets dont peuvent s'occuper les concurrents :

Pour l'*histoire*. — Chronologie. Époques principales de l'histoire. — Mœurs des divers peuples. — Usages. — Préjugés. — Voyages. — Biographies.

Pour les *sciences naturelles et mathématiques*. — Notions astronomiques, météorologiques, etc. — Géographie. — Éléments de statistique de la France. — Histoire naturelle. — Notions élémentaires d'anatomie humaine. — Notions usuelles de mécanique, de géométrie, d'arpentage. — Applications diverses de l'arithmétique aux poids et mesures, aux monnaies, aux entreprises industrielles.

Pour les *sciences économiques*. — Agriculture, économie rurale ou domestique. — Art vétérinaire. — Industrie, arts, métiers.

Pour les *sciences morales*. — Logique du bon sens. Morale en action. — Notions pratiques et élémentaires sur l'ame et ses facultés. — De la religion chrétienne dans ses rapports avec l'État, les familles, les individus. — Notions générales et élémentaires de droit. — Soins et bons traitemens dus aux animaux.

Dès prix seront également décernés aux meilleurs ouvrages envoyés aux concours, sur des sujets non indiqués dans ce programme, pourvu qu'ils rentrent dans les vues générales de la Société. — Les ouvrages doivent être adressés, *francs de port*, au président de la *Société pour l'enseignement élémentaire*, rue Taranne, n° 12, avant le 1<sup>er</sup> décembre 1828. N.

*Santé publique. — Emploi des chlorures comme préservatif des maladies contagieuses.* — Cette application nouvelle et bien-faisante des chlorures obtient chaque jour de nouveaux succès. On s'en est servi dans le Levant pour se garantir de la peste, et l'on en a obtenu les résultats les plus positifs. MM. les intendans de la santé publique, à Marseille, ont écrit à M. LA BARRAQUE, inventeur des procédés de désinfection par les chlorures, une lettre (en date du 5 décembre dernier) dont nous nous faisons un devoir de publier les passages suivans :

« Monsieur, nous venons de recevoir du consul de France à Alep (M. DE LESSEPS), un rapport très-circonstancié sur l'emploi des chlorures. Il résulte des expériences qui ont été faites dans cette ville pendant une peste qui a moissonné cet été vingt-cinq mille habitans, que l'on a l'espoir fondé que cette composition chimique deviendra le meilleur des préservatifs contre la contagion. Le consul a joint à son rapport celui du médecin en chef de Joussouf pacha, M. CAPORAL, qui a fait des expériences du même genre également satisfaisantes. L'un et l'autre regrettent beaucoup de n'avoir pas eu, dans ce tems de calamité, assez de chlorure pour satisfaire à toutes les demandes. Ils ont cependant réussi à sauver beaucoup de personnes avec la petite quantité qu'ils en possédaient. Ils assurent que les individus qui employaient cette liqueur, d'après les indications qu'on leur prescrivait, pouvaient ensuite soigner impunément les pestiférés; et M. Caporal lui-même, dans le palais du pacha, que ravageait la peste, s'est garanti de cette horrible maladie, comme toutes les personnes qu'il avait munies de ce puissant préservatif.

« Cette belle découverte, dont vous êtes l'auteur, peut devenir le plus inappréciable des bienfaits pour des peuples qui ont été jusqu'ici les victimes de la peste ; et comme nous désirons la propager de tous nos moyens, nous supplions aujourd'hui S. E. le ministre de l'intérieur d'envoyer à MM. les agens du roi dans le Levant, une ample provision de chlorure. Le consul a fait au ministre la même demande. Ce magistrat nous invite à vous communiquer son rapport.

P. PLANE. A. DURAND. et A. ROUS. LA MAZELIÈRE. »

*Pont des Invalides.* — L'administration des ponts et chaussées a fait paraître sur cette entreprise, dans le *Moniteur* du 29 février dernier, un long article dont nous donnons ici l'extrait.

M. NAVIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, avait été chargé, en 1821, par M. le directeur-général de cette administration, d'aller en Angleterre examiner les nouveaux ponts construits en chaînes de fer. Il publia en 1823, par suite de cette mission, l'ouvrage intitulé : *Rapport à M. Becquey, etc., et Mémoire sur les ponts suspendus.* Paris, imprimerie royale. Un volume in-4°. Il inséra dans cet ouvrage le projet du pont des Invalides, et quelques autres du même genre. Ce projet, ayant été accueilli par diverses personnes, fut présenté à l'administration dans les formes ordinaires, soumis à l'examen de l'ingénieur en chef et du préfet du département, ainsi que du conseil-général des ponts et chaussées, et approuvé par le directeur-général après de légères modifications. Publié dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, ce projet n'a donné lieu à aucune critique.

La concession de l'entreprise a été faite à M. Desjardins, par une ordonnance du roi du 7 juillet 1824, et les conditions de son cahier des charges lui imposaient l'obligation d'exécuter le pont conformément au projet approuvé par l'administration, et sous la surveillance de commissaires nommés par le gouvernement. Ce concessionnaire s'adressa naturellement à M. Navier, premier auteur du projet, pour la direction des travaux. Ici, l'article du *Moniteur* entre dans les détails qui établissent la grandeur et l'importance de la construction, en raison de la largeur de la rivière; les difficultés particulières qu'elle présentait, eu égard à la nature du terrain sur les rives, qui n'était pas aussi favorable que dans les constructions anglaises qui pouvaient lui être comparées; enfin, les soins extrêmes qu'exigeait l'établissement d'un édifice aussi vaste, composé d'une multitude de pièces dont les dimensions devaient être déterminées séparément par le calcul, et dont l'exécution exigeait une pré-



cision rigoureuse. On fait aussi mention des difficultés que présentait l'essai des pièces des chaînes, au nombre de quatre à cinq mille, qu'il fallait soumettre à des efforts considérables. Cet essai a été fait au moyen de deux machines composées sur un principe nouveau, et qui ont parfaitement rempli leur objet.

Les travaux du pont ont duré depuis le mois de juillet 1824 jusqu'au mois de septembre 1826, et ont été exécutés de manière à ne redouter la comparaison avec aucun autre travail du même genre, et à mériter même le suffrage des artistes anglais. L'accident qui a interrompu ces travaux consistait uniquement dans un léger mouvement de la partie supérieure des contre-forts, qui consolident les puits d'attache du côté des Champs-Élysées. Il a été reconnu que le fond même des puits n'avait pas subi la moindre altération. Dans des circonstances ordinaires, un semblable événement n'aurait eu aucune importance. La dépense nécessaire pour réparer la partie dégradée des maçonneries ne mérite pas d'être mentionnée, et celle que l'on aurait pu faire pour se mettre au-dessus de toute crainte ne se serait pas élevée au dixième de la dépense totale, augmentation moindre que celles auxquelles donnent souvent lieu les constructions les plus ordinaires.

Ce n'est donc point l'importance des réparations à faire, ou les difficultés qui restaient à surmonter, qui ont empêché de persister dans cette entreprise (1). Les obstacles sont provenus des réclamations du concessionnaire, et de l'opposition apportée par le conseil municipal de Paris, à raison de la portion de route qui devait être exécutée au travers du grand carré des Champs-Élysées, et des colonnes qui masquaient, suivant lui, la façade de l'Hôtel des Invalides.

L'article est terminé en ces termes : « L'exécution de ce pont était regardée comme utile au progrès des arts, et comme une grande expérience sur un nouveau genre de construction. L'expérience a été poussée assez loin pour que les fruits n'en soient pas perdus. Diverses observations importantes, faites dans le cours des travaux, seront publiées; et déjà les effets qui s'étaient produits ont donné lieu à faire des modifications utiles à plusieurs autres ponts qui étaient en construction, et qui ont été achevés récemment. Il est juste d'ajouter à ce sujet que les projets de ces ponts avaient été soumis antérieurement à l'ad-

---

(1) Le Moniteur cite ici l'écrit intitulé : *De l'entreprise du pont des Invalides*, par M. NAVIER. Avril, 1827. Firmin Didot.

ministration des ponts et chaussées, et que les auteurs avaient profité des observations contenues dans les rapports demandés à M. Navier, ou à des commissions dont il avait été l'organe.

« L'abandon du grand ouvrage exécuté par cet ingénieur l'a privé de la gloire et des avantages qu'il en aurait sans doute recueillis. Mais comme cet abandon est dû surtout à des circonstances tout-à-fait indépendantes de l'accident, peu important par lui-même, qui a eu lieu dans une petite partie des constructions, il n'a pu en résulter aucune altération dans l'estime et dans la confiance que l'administration lui accorde, et auxquelles la grande expérience qu'il vient de diriger lui donne de nouveaux titres. Ces sentimens ne peuvent être refusés aux artistes qui, en remplissant rigoureusement les devoirs qu'ils s'imposent, consacrent à l'utilité publique les connaissances scientifiques qu'ils ont acquises, et s'efforcent de faire participer leur pays au progrès des arts. » O.

*Maisons de jeu, loteries.* — Le 22 mars, M. CH. DUPIN, député du Tarn, a prononcé un discours très-remarquable sur les abus et l'inconvenance des impôts fondés sur des passions funestes, et qui tendent nécessairement à les perpétuer. L'Angleterre et les Pays-Bas ont déjà donné le bon exemple de supprimer les loteries : quant aux maisons de jeux, la France est peut-être le seul pays qui ait donné le scandale d'en faire des instrumens du fisc. Espérons qu'avant peu cette tache ne deshonorera plus nos lois de finances.

M. Dupin partage les départemens de la France en deux sections; ceux qu'il nomme *joueurs* (ce sont en général les plus opulens), et ceux qui lui paraissent mériter le nom de *Sages*, qualité qu'ils seraient exposés à perdre, s'ils devenaient plus riches, si leurs cités recevaient un grand accroissement de population. Les premiers départemens sont au nombre de 21; ainsi, sur les 86 départemens français on a la consolation d'en compter 65 qui ne sont pas joueurs, ou qui ne le sont pas au point de compromettre gravement les intérêts des familles. Chacun de ceux-ci n'aventure à la loterie que 81,000 francs, et chacun des autres ne craint pas d'exposer aux mêmes chances jusqu'à 2,200,000 francs. Cependant, ces départemens riches et joueurs ne payent que 114,612,400 francs en contributions foncière, personnelle et mobilière, et autres contributions directes, et les départemens sages payent 46,500,781 francs de plus. Le montant des mises à la loterie s'élève, dans les 21 premiers, à 46,103,028 francs, et dans les 65 autres, seulement à 5,251,737 francs. En continuant ce parallèle, l'orateur porte ses regards sur la vie domestique, dans les deux groupes de dé-

partemens ; il fait voir que , dans les départemens joueurs , le nombre des délits *domestiques* , en raison de la population , est triple de celui dont les autres départemens sont affligés ; que le nombre des enfans abandonnés y suit la même proportion. M. Dupin montre ensuite l'effrayant tableau de la misère de la capitale , si mal déguisée par l'éclat du luxe. « Messieurs , dit-il en terminant , je ne vous ai pas caché l'étendue du mal , je crois vous avoir signalé l'une de ses plus redoutables causes ; vous la pèserez en silence et dans votre sagesse ; ensuite vous déciderez à la fois en hommes de bien et en hommes d'État. Je vous déclare que , dès cette session , je proposerai positivement l'abolition des loteries et des maisons de jeu dans toute l'étendue de la France , et j'ose espérer qu'il me sera facile d'indiquer d'abondantes sources d'un revenu recouvrable avec plus d'économie , et avec moins de péril pour les mœurs de la population française. »

L'orateur exprimait le vœu d'une cité célèbre par son industrie (Mulhouse) , et celui d'une société dont le but et les travaux sont bien dignes de la coopération de tous les hommes de bien : voici comment il expose , dès son début , ce double mandat :

« La société la plus humaine et la plus sage , la *Société de la morale chrétienne* , qui présente , dans l'association d'une foule de bons Français , des vertus comparables à celles qu'ont exercées les Howard et les Wilberforce , sur la terre classique des gouvernemens constitutionnels et monarchiques , la société m'a demandé mes veilles et mes efforts pour constater l'étendue et les conséquences des pertes et des désastres occasionés par le jeu de la loterie , dans les diverses parties de la France. »

Ce discours , si digne d'être répandu et médité partout , a été imprimé séparément , chez M<sup>me</sup> veuve Agasse , rue des Poitevins , à l'imprimerie du *Moniteur*.

---

THÉÂTRES.—THÉÂTRE ROYAL DE L'ODÉON.— 1<sup>re</sup> représentation du *Dernier Jour de Missolonghi* , drame héroïque en trois actes et en vers , mêlé de chants ; par M. OSANNEAUX , musique de M. HEROLD. ( Jeudi 10 avril. ) — Ce n'est point ici un drame , ce sont trois cantates en dialogue , dans lesquelles le poète raconte en vers lyriques les principales circonstances de la dernière journée de cette généreuse cité. La première partie de ce tableau nous montre un peuple dévoré par la faim , abattu par

les fatigues et les souffrances, mais dont les forces éteintes se raniment au feu du patriotisme, et qui retrouve une vigueur nouvelle dans l'enthousiasme du désespoir. Des hordes feroches, des barbares ivres et altérés de sang environnent de toutes parts Missolonghi, et la population tout entière de la ville sainte, hommes, femmes, vieillards, enfans, veulent quitter l'abri de leurs murailles, et se précipiter sur un ennemi dix fois plus nombreux. En vain le vénérable patriarche; *Noti-Botzaris*, le polémarque de Souli; *Capsali*, le chef des guerriers de Missolonghi; et *Gérard*, généreux philhellène venu de France au secours de la Grèce, veulent tempérer par des conseils de prudence une ardeur désespérée; la prudence est obligée de céder, les portes vont s'ouvrir, et la ballade pieuse et guerrière des montagnards de Souli, cette touchante invocation à sainte Vénérande, semble être le dernier adieu que cette héroïque population adresse à la ville qu'elle va quitter. Elle y rentre bientôt cependant, mais vaincue et dispersée; le nombre a triomphé de l'audace. Capsali revient blessé, et malgré des prodiges de valeur, il lui a fallu laisser au pouvoir des Barbares et l'étendard de la croix et sa belle fiancée, *Chrysa*, fille de Botzaris, qui, sous des habits de soldat, a voulu suivre celui qu'elle nomme déjà son époux. Alors paraît un Anglais, lord *Felton*, qui vient offrir sa médiation entre les Grecs et les Barbares; incident assez mal imaginé, car on n'entend plus parler de cet Anglais, et c'est toujours une faute d'employer un ressort nouveau qui ne sert ni à l'action ni à l'effet. Cependant Gérard et Capsali prennent la résolution de se rendre au camp de Tahir. — C'est là que nous sommes transportés au second acte. Ce ne sont plus des chants pieux et des accens d'héroïsme; c'est la férocité moqueuse d'un barbare qui se réjouit d'avance de déchirer la proie qu'il va saisir. Tandis que le supplice de Chrysa et des autres captifs se prépare, tandis que le vieux pacha ordonne, en riant, des atrocités, ses Turcs boivent en narguant Mahomet, et répètent en chœur la chanson d'un Albanais dont le refrain, assez peu musulman, est : *Vive le vin, l'amour et les Grecs*. Bientôt Gérard et Capsali paraissent; la première idée du pacha est de leur faire couper la tête; mais il se décide à les entendre, et il écoute même avec une patience exemplaire les reproches amers et les prophétiques espérances de Capsali; enfin le Français propose de rester en otage à la place de Chrysa que l'on prend toujours pour un jeune soldat, et les deux amans quittent le camp de Tahir. — Le troisième acte nous ramène à Missolonghi. Sous les arceaux brisés d'une antique cathédrale que la bombe a presque

détruite, le patriarche célèbre un mariage; c'est Capsali et Chrysa que nous retrouvons au milieu d'une pompe nuptiale, le prêtre les unit sur la terre qu'ils vont bientôt quitter, car le dernier jour de Missolonghi est venu, et nos héros ne survivront pas à leur patrie. Dans le conseil de guerre qui suit l'hyménée, on décide qu'une partie des Grecs va se faire jour à travers les rangs ennemis, et que les portes resteront ouvertes pour les Turcs; tandis que Capsali et quelques-uns de ses héroïques compagnons attendront les Musulmans sur les ruines du temple dont les caveaux sont remplis de poudre, et qu'on fera sauter au moment où les Turcs se presseront dans son enceinte. Après des adieux déchirans, on se quitte pour ne plus se revoir que dans le ciel; bientôt les Turcs montent à l'assaut; Gérard, qui est parvenu, on ne sait comment, à échapper à la mort et aux Barbares, vient mourir avec ses amis; et lorsque la cathédrale est emportée, Capsali met le feu à la mèche qui a été disposée, et une violente détonation se fait entendre, tandis que la toile tombe. L'analyse d'une telle pièce en fait suffisamment la critique; on n'y remarque aucune connaissance du théâtre; l'auteur ne s'est pas même ménagé l'excuse d'avoir voulu faire une pièce historique, car le détail des événemens qu'il a mis en scène est peu conforme à l'histoire; et le poète semble n'avoir eu d'autre idée que de rapprocher dans un même tableau les circonstances d'une catastrophe célèbre, mais sans leur donner les formes et la disposition nécessaires à l'intérêt du drame. L'art prescrit des conditions diverses à l'historien qui raconte un grand événement et au poète qui met ce même événement en scène; M. Osanneaux, qui est professeur de rhétorique, sait cela mieux que nous, et nous ne prétendons pas le lui apprendre; nous sommes seulement obligés de remarquer qu'habile sans doute en théorie, il s'est trouvé en défaut dans la pratique. Nous ne voulons point reprocher à l'auteur un mélange de tons qu'il a cherché, et que nous aussi nous croyons convenable dans la peinture des événemens modernes; mais l'art doit encore employer ici ses précautions et sa prudence; et il nous semble qu'il y a quelque chose de bien heurté dans ce passage subit des plus tragiques catastrophes, aux quolibets d'un pacha goguenard. Le style est la partie brillante de cette pièce; il y a de beaux vers, des morceaux d'éclat, mais ce n'est pas encore le style du dialogue; en un mot, le *Dernier Jour de Missolonghi* est un drame disposé comme une histoire, et écrit comme un dithyrambe. Toutefois, les sentimens généreux dont la pièce abonde, un spectacle pompeux, et la sympathie que la cause sacrée des Hellènes trouve

dans tous les cœurs français, ont obtenu à cette pièce un assez beau succès, dont l'auteur de la musique peut aussi réclamer sa part. Plusieurs morceaux nous ont semblé pleins de grâce et de fraîcheur.

On sait qu'une autre tragédie sur un sujet semblable, et composée par un homme qui a fait ses preuves en poésie, M. Aug. FABRE, doit être représentée prochainement au même théâtre; La cause des Grecs sera long-tems, parmi nous, en possession d'inspirer un vif intérêt, et le drame qu'on vient de jouer est loin de l'avoir épuisé tout entier. La comparaison que les amateurs du théâtre voudront faire entre ces deux ouvrages prètera d'ailleurs à la représentation du dernier un attrait de plus. Cet intéressant épisode de la guerre que la Grèce soutient pour son indépendance a inspiré à M. Aug. Fabre un autre ouvrage que la *Revue* a annoncé dans le tems; c'est l'*Histoire du siège de Missolonghi*, composition aussi remarquable par l'abondance des faits que par l'éloquence du style.

THÉÂTRE ANGLAIS. — Ouverture, lundi 7 avril. — *Macbeth. Virginius*. MACREADY. — *Macbeth* est une des conceptions les plus originales et les plus dramatiques de Shakespeare; c'est une de celles où il a fouillé plus avant dans toutes les profondeurs du cœur humain, pour en exposer au grand jour les crimes et les misères. Tout le monde connaît ce bel ouvrage où les défauts sont grands, mais effacés par des beautés plus grandes. Nous nous bornerons donc à parler du nouvel acteur, qui était attendu avec quelque impatience, et dont le succès n'a pas été au-dessous des espérances qu'on en avait conçues. Sans avoir atteint la haute renommée des Garrick et des John Kemble, MACREADY jouit cependant en Angleterre d'une réputation distinguée; et l'épreuve qu'il vient de tenter à Paris y doit ajouter un nouvel éclat. Dans l'âge où l'on peut faire encore de grands progrès, Macready est déjà un acteur qui excelle dans plusieurs parties de son art. Simple et dramatique à la fois, chez lui le naturel n'exclut pas la profondeur; il a du feu, de l'énergie, et son jeu muet est rempli d'expression; quant à ces qualités physiques qui font partie du talent d'un acteur, la nature l'a traité sans prédilection; sa taille haute nous a paru un peu grêle; son organe est sourd et peu timbré, sa physionomie manque d'idéal et cependant l'ensemble de sa personne a quelque chose de sévère et de véritablement tragique. Il a été très-bien dans *Macbeth*, mais il a été superbe dans *Virginius*. Cette tragédie d'un poète contemporain, nommé KNOWLES, ressemble peu à celles de Shakespeare. On n'y remarque point cette vaste imagination qui brille dans les compositions du père du théâtre anglais; c'est

un ouvrage d'une conception moins hardie, et d'une exécution plus régulière. Ce sont des Romains plus historiques que ceux de *Coriolan*, ou de *la Mort de César*; mais ce ne sont pas non plus des Romains, à la manière de Corneille. Ceux de *Virginius* sont plus hommes et moins héros; le poète nous les montre dans des scènes de famille aussi bien qu'au Forum; et ce Virginius, qui bientôt va pousser l'héroïsme jusqu'à poignarder son unique enfant, s'entretient paternellement avec elle de ses occupations de jeune fille, examine les dessins qu'elle a crayonnés, et, reconnaissant sous les vêtemens d'un Achille la figure d'Icilius dont il n'ignore pas les sentimens pour Virginie, s'amuse à tourmenter innocemment ce jeune cœur, et à lui arracher l'aveu de ses tendres secrets. Des scènes de ce genre, jetées avec adresse au milieu d'une action tragique, y produisent un contraste plein d'effet et de poésie. Dans cette pièce Virginie meurt à la fin du quatrième acte, et le cinquième est tout d'invention. Le peuple, ému par le sang de Virginie, a renversé la puissance décemvirale; Appius est en prison, et la raison du malheureux Virginius a succombé à tant d'infortunes. Dans son égarement, il pénètre jusque dans la prison d'Appius qu'il accuse de lui avoir enlevé sa fille; il vient lui redemander cet enfant chéri, et, dans sa fureur, se voyant désarmé, il se précipite sur Appius qui lutte en vain contre lui, et qui est entraîné hors de la scène. Bientôt une toile qui se lève nous montre une autre partie de la prison, et Virginius, un genou en terre, contemple Appius qu'il vient d'étrangler, et qui est étendu devant lui. Ces yeux égarés, cette figure dont l'immobilité farouche est légèrement animée par le sourire du désespoir satisfait, ont produit une impression difficile à décrire; Macready rend cette scène avec un admirable talent; sa folie n'a point l'idéal de celle que peignait Talma avec une perfection où peu d'acteurs atteindront; mais elle est d'une effrayante vérité, et les Anglais ont dû en voir le modèle dans les loges de Bedlam. Miss Smithson, dont la réputation est si bien établie parmi nous, ne pouvait la compromettre en jouant le rôle de lady Macbeth, quoique ce personnage ait une physionomie tout opposée au talent mélancolique et gracieux de cette charmante actrice. Mais on lui a su gré de sa complaisance; et, si elle ne nous a pas montré toute lady Macbeth, elle a pris sa revanche dans *Virginie*, rôle secondaire qu'elle a rendu avec une sensibilité profonde et un naturel exquis.— Les amateurs du théâtre ont regretté que Macready n'ait pu jouer parmi nous que deux rôles; mais M. Laurent, qui dirige avec beaucoup d'activité cette grande entreprise, nous promet que cet acteur sera bien-

tôt remplacé par une des grandes notabilités dramatiques d'outre-mer. La foule qui se porte de nouveau aux représentations du théâtre anglais, y serait fixée constamment, si nous y voyions toujours des acteurs du talent de Macready. M. A.

BEAUX-ARTS. — *Exposition des tableaux en 1827 et 1828.* — Cinquième et dernier article. (Voy. tom. xxxvi, pag. 326, et tom. xxxvii, pag. 302, 579 et 857.) — Je dois une réparation à M. H. VERNET : en parlant de son tableau de *la mort d'Harold* (tom. xxxvii, pag. 860), j'ai dit que j'ignorais à quelle source il avait puisé son sujet. C'est le savant auteur de *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, M. THIERRY, qui rapporte l'anecdote relative à Édithe ; je n'ai pensé à le consulter que lorsque mon article était déjà imprimé ; mais ce n'est pas sans motifs que j'avais souligné les mots *dix mille mares d'or* : les moines offrirent *dix mares d'or*, ce qui était déjà une somme fort considérable pour ce tems-là.

Puisque je suis en train de faire des réparations, il faut aussi que je dise qu'en examinant de nouveau le grand tableau de M. BOULANGER, le seul qui, pendant toute l'exposition, soit resté dans la même place, j'ai reconnu que, tout en maintenant mes observations (p. 862), il fallait ajouter que plusieurs parties sont bien exécutées et d'une bonne couleur. Cet artiste possède déjà la partie matérielle de son art ; qu'il exerce donc sa pensée, et qu'il étudie les maîtres, car il ne suffit pas de mettre des figures à côté les unes des autres pour faire un tableau.

Je vais maintenant passer en revue les différentes parties de l'exposition dont il me reste à parler.

M. INGRES a envoyé un tableau représentant *OEdipe expliquant l'énigme du sphinx*. Il a peint ce monstre tel qu'Apollodore le décrit : le visage d'une femme, le corps d'un lion et des ailes d'oiseau. Le sphinx habite un antre où l'on voit les ossemens des malheureux qu'il a déjà dévorés ; le peintre lui a donné le regard louché, et c'est une manière adroite d'indiquer la manière insidieuse dont il faisait ses questions ; mais pourquoi a-t-il posé les ailes à la naissance de la gorge, au lieu de les mettre aux épaules ? C'est ce que, pour mon compte, je ne saurais deviner. OEdipe est devant lui ; on comprend que le sort de ceux qui avaient tenté la même entreprise fut de nature à lui causer de l'émotion. Cependant, la couleur du masque n'est celle ni de l'émotion, ni même de la crainte ; je crois qu'il y a là un défaut de vérité ; au reste, plusieurs par-



ries de cette figure sont très-bien modelées, et l'on y reconnaît un artiste qui sait bien rendre la nature, parce qu'il sait bien l'observer.

*Saint Hyacinthe, invoquant la sainte Vierge, ressuscite un jeune homme qui s'était noyé.* Tel est le sujet d'un tableau dont je n'ai pas encore parlé, et qui est de M. HEIM. J'ai eu besoin d'examiner plusieurs fois cet ouvrage pour en reconnaître le mérite; c'est ma faute, sans doute; cependant, en cherchant à me rendre compte du peu d'impression qu'il m'avait produit, il m'a paru que la scène n'était pas très-bien disposée, que la pantomime de quelques personnages manquait de verve ou de vérité; enfin, que l'effet général n'était pas bien senti. Le ton blanc-sale de la robe du saint n'est pas heureux; mais, en y regardant de près, j'ai vu que l'exécution était d'un homme habile qui a déjà donné des preuves de talent et qui saura bien prendre sa revanche.

Le tableau représentant *le roi distribuant des récompenses aux artistes à la fin de l'exposition de 1824*, et qui n'a paru que vers la fin du salon, est une preuve de ce que j'avance.

C'était une chose difficile à arranger qu'un grand nombre de personnages tous vêtus d'un costume à peu près semblable et très-peu pittoresque; il fallait, par la disposition des groupes particuliers et la variété des attitudes, rompre l'uniformité d'une scène sans mouvement; M. Heim a très-bien rempli cette tâche; toutes les têtes ne sont pas également bien peintes; tous les portraits ne sont pas également fidèles; mais l'ensemble est assez bien pour que ce tableau, qui a beaucoup excité la curiosité publique, conserve un intérêt historique.

M. PICOT, que j'ai déjà nommé à l'occasion des peintures de plafond du Musée Charles X, avait, à l'exposition, un tableau représentant *l'Annonciation*. Ce sujet a déjà été traité tant de fois que la crainte de rentrer dans les compositions connues peut causer une sorte d'embarras et de froideur aux peintres qui s'en occupent de nouveau. C'est ce qui est arrivé à M. PICOT. Son tableau n'a rien de remarquable, sous le rapport de l'invention et de la disposition des lieux. La tête de la Vierge est bien peinte, et d'un assez bon caractère; mais l'ange, d'un ton trop rose, est une figure médiocre. Un autre artiste qui s'est fait une réputation d'habileté par plusieurs bonnes productions, M. LANCRENON, me paraît être également resté au-dessous de lui-même dans un sujet du même genre: *l'Apothéose de sainte Geneviève*. C'est un tableau composé sagement; les figures sont bien dessinées, mais elles ne sont pas peintes avec assez de

solidité; puis la composition manque de verve, c'est-à-dire, de ce qui attire et captive les regards.

Je ne puis croire que le bat de la peinture soit de faire reculer de dégoût : c'est cependant ce que M. A. COLIN paraît avoir essayé dans ses *Sorcières de Macbeth*. Comment soutenir la vue de ces monstres? Et que m'importe qu'il y ait du talent d'exécution dans cet ouvrage, puisqu'il m'est impossible de le considérer?

*Le Christ dans la prison*, par M. THOMAS, est certainement une figure largement peinte et d'une belle couleur; mais la tête manque d'élévation de caractère et de cette sorte de dignité morale qui, jusque dans les fers, doit faire reconnaître l'Homme-Dieu. Les Allemands prétendent que nous échouons dans les sujets de sainteté, parce que nous n'avons pas une foi assez vive. Je crois que cette observation n'est pas dénuée de fondement.

On a beaucoup parlé des *femmes souliotes* de M. SCHEFFER aîné; plusieurs personnes en ont vanté l'exécution, et ont signalé cet ouvrage comme un des meilleurs de l'exposition; quant à moi, je ne saurais partager cet avis. Le moment choisi est celui où, voyant leurs maris défaits par les troupes d'Ali, les femmes souliotes prennent la résolution de se précipiter du haut des rochers. Je ne sais si cette action sublime était susceptible d'être représentée en peinture; mais je sais que le tableau de M. SCHEFFER ne me fait pas l'impression que m'a causée le simple récit. Je ne démêle, ni assez juste, ni assez vite, la cause du désespoir que témoignent toutes ces femmes. C'est, je crois, sur le premier plan que j'aurais voulu voir l'une d'elles se jeter dans le précipice, tenant un de ses enfans dans ses bras.

Sous le rapport de l'exécution, j'ai une autre observation à faire. Sans doute le peintre ne devait pas donner aux femmes souliotes la forme de déesses; mais il y a un caractère de beauté relative qui prend sa source dans l'imitation vraie et bien sentie de la nature, et que je ne retrouve pas dans tous les personnages représentés. Je dirai encore que chaque peuple, pris en masse, a un type qui lui est propre, et celui du peuple grec n'est certainement pas dépourvu de beauté.

Si M. Scheffer ne me paraît pas avoir atteint le but dans cet ouvrage, il a pris sa revanche dans deux charmantes compositions intitulées, l'une : *Le village incendié*, scène de désolation de l'invasion; et l'autre, *un baptême*. C'est dans les tableaux de ce genre que le talent de M. Scheffer brille sans nuage, parce qu'il a véritablement du sentiment. Celui de ces deux tableaux où l'on voit de vieux soldats, devenus paysans, déses-

pères d'être obligés de fuir devant l'ennemi pour sauver leur famille, est plein d'intérêt. Au milieu de ces hommes qui brandissent leurs armes, et qui voudraient aller se venger; de ces femmes, de ces enfans, qui se jettent au devant de leurs maris, de leurs pères pour les retenir; le pasteur, dont l'affliction se manifeste d'une manière profondément sentie, et qui n'a pas quitté ses ouailles, élève ses yeux et ses mains vers le ciel, source de toute miséricorde.

Le tableau où M. DROLLING a représenté *St.-Surin reçu par St.-Amand qui lui remet, à cause de son grand âge, les fonctions épiscopales*, rappelle par la manière dont il est conçu et disposé les belles compositions de Lesueur. C'est un grand éloge; je suis seulement fâché que toutes les têtes soient vues de profil; il me semble qu'il n'était pas difficile d'éviter ce défaut: on pouvait, par exemple supposer que l'un des personnages qui sont derrière St.-Amand s'est retourné pour adresser la parole à l'un deses camarades qui est encore sous le vestibule, et qu'il lui montre St.Surin; e'eût été une manière de varier la pantomime et d'étendre la scène. Quant à l'exécution, elle prouve, jusques dans les moindres parties, une très-grande habileté. Cet ouvrage est, pour ceux qui savent véritablement apprécier le talent, un des meilleurs qui aient paru à cette exposition d'ailleurs si nombreuse et si variée.

Je me reproche de n'avoir point encore parlé d'une étude de M<sup>lle</sup> PAGÈS: *une jeune mère faisant jouer son enfant sur ses genoux*. On voit que cet artiste appartient à une bonne école; l'exécution est assez ferme; la couleur ne manque pas d'éclat; le fonds de paysage est bien peint; puis, on trouve dans cette scène un sentiment juste et bien exprimé.

M. Léopold ROBERT, l'un de ceux qui exploitent avec tant de bonheur les sites et les usages de l'Italie, a représenté dans une assez grande dimension, *le retour de la fête de la Madona de l'Arc* près de Naples. C'est véritablement une fête en l'honneur de Cérès et de Bacchus; les femmes et les hommes sont coiffés d'épis et de pampres; ils tiennent en main des thyrses ornés de la même manière; les uns sont montés sur un char traîné par des bœufs; les autres dansent à l'entour. La variété et la vivacité des pantomimes sont vraiment remarquables. Que l'on compare cette fête aux divertissemens de notre peuple, et l'on sera obligé de convenir que nos mœurs populaires sont bien grossières, tandis que celles de l'Italie sont partout poétiques et pittoresques. Ce tableau a beaucoup attiré l'attention, et pour le caractère de la scène qu'il représente, et pour la manière dont il est exécuté. J'ai cependant un petit reproche

à faire à M. Robert : c'est de n'avoir pas bien disposé les têtes de ses deux bœufs ; on ne voit pas assez celle qui est de l'autre côté du spectateur.

M. SCHNETZ a également envoyé un grand nombre de tableaux dont le sujet est emprunté aux mœurs de l'Italie ; tous brillent d'une couleur vraie et forte ; mais il en est un, surtout, qui mérite d'être distingué : c'est celui où il a représenté *une mère et sa fille malade en prières devant une madone*. L'expression de ces deux figures a un caractère touchant ; elles sont bien posées ; puis, il y a, jusques dans les moindres détails, une vérité locale qui plaît toujours.

Il est impossible de n'être pas touché du spectacle du génie en proie à la persécution et à l'infortune : c'est ce qui donne tant d'intérêt aux événemens de la vie du Tasse. M. R. FLEURY l'a représenté dans le moment où il cherche un refuge au couvent de St.-Onuphre pendant que l'on préparait son triomphe. « Mes pères, dit-il aux religieux en entrant, je viens mourir au milieu de vous. » Le peintre lui a donné une sorte d'affaïssement moral et physique bien exprimé ; il semble que dans ses regards on lise que sa raison a été long-tems obscurcie. Tout n'est pas également bien dans ce tableau ; mais on y trouve de belles figures, et le choix du sujet est heureux.

C'était aussi un beau sujet que celui que M. MENJAUD avait choisi : *Girodet, près de mourir, quittant son lit de douleur, pour venir faire ses adieux à son atelier*. Cet artiste n'a pas rempli la tâche qu'il s'était imposée : c'était bien moins par des gestes que par l'expression d'un sentiment profond qu'il fallait faire lire ce qui se passait dans l'âme de Girodet, lorsqu'il vint faire ses adieux à l'art qui avait été la source de ses plaisirs et de ses chagrins. Il ne fallait pas, non plus, que la femme qui l'accompagne eût l'air d'une grisette qui vient de faire sa toilette : un certain désordre dans ses vêtemens, la pâleur de son visage, auraient indiqué tout à la fois et qu'elle n'avait pas cessé de veiller son maître, et l'émotion que, dans ce moment même, elle devait éprouver. J'en suis fâché : voilà un beau sujet gâté ; malheureusement l'exécution n'est pas mieux que la pensée.

Je n'ai pas non plus beaucoup d'éloges à faire à M. Eugène DEVERIA pour le tableau où il a représenté *Marie Stuart écoutant la lecture de la sentence qui la condamne à mourir*. L'infortunée reine d'Écosse paraît plutôt préoccupée que résignée ; en général le sujet n'est pas senti ; plusieurs têtes sont ignobles. Les jeunes gens de la nouvelle école devraient enfin se persuader que, pour faire un bon ouvrage, il ne suffit pas d'avoir un certain dévergondage de pinceau ; mais qu'avant tout

il faut savoir disposer une scène, dessiner ses figures, rendre les passions avec sentiment et vérité, étudier les costumes, etc., toutes choses que cette nouvelle école méprise et qui n'en sont pas moins les bases de l'art.

L'exécution de la scène représentant *les honneurs rendus à Inès-de-Castro, après sa mort*, n'est pas assez complète pour que l'on puisse donner à cet ouvrage le nom de tableau; ce n'est qu'une esquisse; mais, dans cette esquisse, M. SAINT-EVRE a véritablement fait preuve de talent : l'effet général est bien entendu; la couleur est bonne; enfin, on remarque plusieurs têtes d'un beau caractère et d'une expression bien sentie.

M. LEPRINCE nous a montré *un amateur d'antiquités, dans son cabinet, entouré de toutes ses richesses; un juif vient lui offrir le moyen d'en augmenter le nombre*. Voilà une petite scène d'intérieur rendue avec une perfection qui fait de ce tableau un véritable bijou. M. Leprince est mort avant d'avoir terminé cet ouvrage, et il a été achevé par M. RENOUX; l'éloge qu'il mérite se partage donc naturellement entre ces deux artistes.

*La Vue intérieure de la cathédrale d'Amiens*, par M. LE-SAINT, est un véritable chef-d'œuvre de ce genre; il est impossible de mieux rendre tous les détails de l'architecture, des stalles et de tout ce qui orne cette église.

#### *Paysages. — Marines.*

L'exposition était riche en ce genre; dans le nombre des ouvrages de M. BIDAULT, l'un des maîtres, j'ai remarqué celui qu'il intitule : *Souvenir des environs du lac de Célano*. Ce tableau est bien composé; le peintre y a introduit une scène animée : un loup vient de se jeter sur un agneau, et sa brusque apparition a fait fuir des femmes occupées, comme la princesse Nausica, à laver leurs robes dans l'eau limpide d'une fontaine. *La vue d'une usine dans le département de l'Isère*, par M. WATELET, est d'un effet brillant, et peinte avec une liberté de pinceau très-remarquable. M. GUDIN, qui excelle comme peintre de marine, a exposé un grand nombre de paysages; j'en ai déjà signalé quelques-uns; il me serait impossible de les décrire tous; mais, ce que je puis dire, c'est que chacune des productions de cet artiste a un caractère différent, et que sa palette est aussi brillante que son imagination est riche. Les sites de l'Italie ont bien inspiré M. CHAUVIN. *La villa de Mé-cène, à Tivoli; la vue de Saint-Pierre de Rome, prise de la villa*

*Borghèse*, sont des tableaux dans lesquels on reconnaît une grande puissance de talent. Tous les jeux de la lumière sont bien rendus ; les lieux sont pleins de charmes ; je crois toutefois que, dans la première de ces deux vues, les derniers plans ne sont pas tout-à-fait-assez vaporeux. M. Chauvin est désormais au premier rang de nos paysagistes. M. FABRE, un des plus anciens élèves de David, a envoyé à cette exposition un paysage historique : *OEdipe, exposé sur le mont Cithéron, délivré par le berger Phorbas*. On voit que c'est un homme habile qui a composé cet ouvrage ; les lignes sont bien entendues, les figures mieux peintes que ne le font ordinairement les paysagistes ; mais il n'y a peut-être pas assez de souplesse et d'abandon dans le pinceau ; je trouve aussi que la mer est froide de ton ; sous le beau ciel de la Grèce, il semble qu'elle doive être plus colorée. *Les études d'après nature*, faites par M. A. GIROUX, dans l'ancien Latium, décèlent un artiste qui voit bien la nature. Il y a beaucoup de vérité dans ses études, et elles sont suffisamment rendues : on peut prédire que ce jeune artiste fournira une belle carrière. Dans le nombre des paysages de M. LE COMTE DE TURPIN, qui se distinguent tous par le choix heureux des lieux, il en est un où le peintre a introduit une scène mythologique : *Pan poursuivant Syrinx*, qui est exécuté avec plus de liberté de pinceau que n'en avait encore montré M. de Turpin. M. BOGUET, un des doyens du genre, et que Rome, comme une nouvelle Circé, a retenu dans ses fers, a envoyé plusieurs paysages empruntés aux environs de la ville immortelle. On y retrouve l'habileté d'un homme qui connaît toutes les ressources de son art.

Je ne finirai pas sans nommer au moins MM. A. BOURGEOIS, BRASCASSAT, RENOUX, DAGUERRE, LEBLANC et REGNIER, dont les tableaux m'ont paru dignes de fixer l'attention des connaisseurs.

Plusieurs étrangers sont venus mettre leurs productions en comparaison avec les nôtres. Le *Combat de matelots lascars contre un serpent boa, et l'éléphant mort : scène de l'île de Ceylan*, par M. DANIELL, ont paru d'un effet assez étrange. *La vue de la résidence d'un rajah sur la côte de Malabar* est également d'une couleur que l'on pourrait dire inattendue. En effet, il semble que le soleil de l'Inde devrait produire de fortes oppositions ; cependant tous les objets, presque décolorés, n'ont qu'une teinte jaunâtre uniforme. *La vue du château de Windsor* prouve que M. Daniell n'est pas exempt d'un certain système de couleur ; mais elle prouve, ainsi que le précédent ouvrage,

une finesse de pinceau, une entente général d'effets, dignes d'éloges. Dans un grand nombre de vues, M. CANELLA a montré une précision et une délicatesse de pinceau très-remarquables. Il règne dans *la vue prise en Zélande*, de M. SCHOTEL, Hollandais, une vérité locale très-bien exprimée; c'est un tableau peint largement et facilement. *Une vue des bords de la Meuse*, de M. KNIP, m'a paru aussi digne d'attention.

### *Sculpture.*

Cet art, resserré dans des limites plus étroites, mais aussi plus sage dans sa marche, n'a pas participé aux écarts qui se sont introduits depuis quelques années dans la peinture. Privée de la magie de la couleur, la sculpture frappe l'attention par l'élégance des formes et la noblesse des poses. Dans le siècle dernier, la sculpture était tombée dans tous les défauts de la peinture; mais, replacée à son rang par plusieurs hommes de talent, elle a, depuis Julien, que l'on peut, je crois, citer comme le point de départ d'une amélioration sensible, marché d'un pas ferme vers le but qui lui est tracé par sa propre essence. L'exposition a montré aux regards du public un grand nombre de productions qui décèlent un véritable talent. Dans l'impossibilité où je suis de les désigner toutes, je vais au moins faire connaître celles qui ont réuni le plus de suffrages.

Le groupe en marbre où M. CORTOT a représenté *Daphnis enseignant à Chloé à jouer de la flûte*, est non-seulement disposé avec autant de goût que de grâce, mais encore, il est exécuté avec beaucoup de délicatesse. Il y a de la naïveté dans ces deux figures juvéniles; tout est bien senti dans cet ouvrage dû à un artiste qui a autant de modestie que de talent.

*Prométhée vient enfin de voir finir son supplice; la flèche inévitable d'Hercule a percé le vautour qui lui déchirait le flanc*: tel est le sujet qu'a composé M. PRADIER. Le fils de Japet est renversé; il cède encore au sentiment de la douleur qu'il a si long-tems éprouvée; mais l'oiseau cruel est étendu près de lui; ses souffrances ne se renouvelleront plus. M. Pradier a fait preuve d'un beau talent dans cette figure de grande proportion; le marbre, fort beau, est taillé avec une extrême habileté; on sent que les formes ont de la souplesse; enfin toutes les parties, sont étudiées avec soin. C'est aussi un fort beau buste que celui du Roi par le même artiste. Il y a de la vérité, mais c'est la nature telle qu'on doit la voir en sculpture, c'est-à-dire, dans ses caractères principaux et sans petitesse. M. DAVID, l'un de nos plus habiles sculpteurs, a exposé un grand nombre

de productions où l'on retrouve cette vivacité, cette chaleur, qui lui sont propres. *Le buste de M. Bentham* est d'une fort belle exécution; j'en dis autant de la *statue de Racine*: les costumes sont d'un bon style; quant à la tête, elle m'a paru un peu ronde de forme; à la vérité il n'existe de notre grand poète qu'un seul portrait authentique que possède son arrière-petit-fils, M. de *Navrois*, et ce portrait n'est connu que par des gravures; on sent toute la difficulté qu'il y a pour un artiste de faire une statue en marbre d'après une gravure.

*Thésée combattant le minotaure*, groupe colossal en marbre, de M. RAMEY fils, offre un beau développement de formes; il y avait de la difficulté à lier les deux natures d'êtres dont le minotaure est composé. M. Ramey me paraît avoir vaincu cette difficulté avec talent. Dans la position où Thésée retient le monstre, la tête renversée en avant sur sa poitrine, les muscles doivent sans doute éprouver une forte contraction; cependant il me semble qu'il y a trop de ressants; c'est, au reste, une réflexion que je hasarde plutôt qu'une critique que j'adresse à M. Ramey fils.

Dans un autre groupe en marbre, M. ROMAN a représenté *la Mort d'Euryale et de Nisus*. Le moment choisi est celui où Nisus, après avoir vengé dans le sang de Volscens la mort de son infortuné compagnon, revient se jeter et mourir sur le corps de son ami. La figure d'Euryale me paraît fort belle; mais on ne sent pas assez, je le trouve, au moins, que Nisus va tomber, qu'il est mourant. Au surplus, ce groupe a justement attiré l'attention des connaisseurs. M. Roman a exposé, en outre, *un buste de Girodet* fort ressemblant et d'une fort bonne exécution.

*Sylvie déplorant la mort de son cerf*, par M. SEURRE, est une figure d'un mouvement gracieux et d'une expression bien sentie. Il y a certainement beaucoup de talent dans cette étude en marbre de M. GIRAUD, représentant *un Chien au moment où, ayant entendu la voix de son maître, il tourne la tête et se lève à demi*. Le mouvement est on ne peut mieux saisi. *Le Spartacus* de M. FOYATIER est une fort belle figure, très-bien pensée; il y a de la résolution dans la tête, on voit qu'il va rompre ses chaînes. *La bergère Amaryllis faisant répéter un air à l'écho de la forêt*, par le même artiste, offre de la grâce et une intention bien exprimée: elle écoute véritablement. *La figure colossale de Samson*, de M. GAYRARD, annonce une étude longue et réfléchie des ressources de la statuaire, et une observation fidèle de la nature. L'artiste, par les accessoires qu'il a joints à cette figure, a indiqué avec beaucoup d'adresse le moment



qu'il voulait représenter : celui où Samson, « saisi de l'esprit du Seigneur, » brise ses liens et tue mille Philistins. Cet ouvrage ne peut que gagner à être exécuté en marbre, et il est à désirer que le gouvernement en fournisse les moyens à M. Gayrard. Le buste de *M. Pariset* prouve que cet artiste taille aussi bien le marbre qu'il modèle une médaille.

Je regrette de ne pouvoir m'étendre davantage, et je me bornerai ici à nommer les ouvrages qui m'ont paru mériter une attention particulière. Tels sont : *le Mercure de M. JACQUOT* ; *le Laboureur de Virgile*, et *une Jeune Fille tenant un papillon*, de M. LEMAIRE ; *la sainte Marguerite et le buste de Prud'hon*, de M. NANTEUIL ; *le Jeune Chasseur blessé*, de M. PETITOT fils, figure bien dessinée dont le mouvement et l'expression sont bien sentis ; *un petit buste en marbre, de Cérès*, par M. RAMEX père ; *l'Argus endormi*, et *le buste de M. Gros*, par M. DE BAY père ; une figure allégorique de M. DUMONT : *l'Amour qui tourmente l'âme sous l'emblème d'un papillon* ; enfin, *deux bas-reliefs*, d'une petite proportion, dans lesquels M<sup>lle</sup> de FAUVEAU semble s'être écartée des limites assignées à ce genre, mais où il règne une vivacité d'expression et de mouvement très-remarquable.

J'ai rempli la tâche que je m'étais imposée. Je suis bien loin d'avoir épuisé mon sujet ; cependant, si l'on embrasse l'ensemble de mes articles, on peut, je le crois au moins, avoir une idée juste du caractère de l'exposition qui vient de finir. L'école est en travail : que sortira-t-il de cette sorte d'inquiétude qui la tourmente depuis quelques années ? Il y aurait de la témérité à vouloir le dire ; cependant, deux faits paraissent également constans ; en général on sent le besoin de se rapprocher de la nature, et de puiser aux sources historiques ; puis, les novateurs qui voulaient s'affranchir de toutes règles, et régner par le laid, sont décrédités.

Voltaire dit, dans la princesse de Babylone : « La décadence fut produite par la facilité de faire et par la paresse de bien faire ; par la satiété du beau et par le goût du bizarre. » Voilà justement l'histoire de ces dernières années ; c'est là aussi ce qui a produit le romantisme ; au reste, si nous avons des Lamartine en peinture, il ne faudra pas nous plaindre et attendre patiemment le tems où nous reverrons des Corneille et des Racine.

Cette dernière exposition a mis tous les partis en présence ; le public s'est hautement prononcé : ses éloges ont été pour les productions où les artistes eux-mêmes ont reconnu de grandes

beautés. C'est un avis que l'on ne peut négliger : nous verrons, à la prochaine exposition, l'effet qu'il aura produit.

P. A.

---

TRUFFER (*Jean*), ex-professeur d'humanités dans l'ancienne Université de Paris, et plus tard au collège Charlemagne, né en 1746 à Hardinvest, département de la Manche, fut élevé à Paris au collège d'Harcourt, où il acheva le cours de ses études, non sans avoir conquis plusieurs palmes universitaires. A peine âgé de 19 ans, il entra dans la carrière de l'enseignement et se vit appelé à développer dans les chaires publiques les beautés des grands modèles que nous a laissés l'antiquité. La révolution ne put interrompre ses utiles travaux; au milieu des passions déchaînées, il continua à donner des leçons de science et de sagesse; et, quoique fermement attaché aux principes d'une réforme salutaire, il sut se préserver de toute participation aux opinions exagérées qui dominaient à cette époque. M. Truffer fut l'un des anciens professeurs que le gouvernement directorial remit en activité, quand il organisa l'instruction publique et créa les écoles centrales dont rien n'a pu effacer le souvenir dans notre patrie. Sous l'empire, il fut nommé professeur au Lycée Charlemagne, et plusieurs des hommes distingués qui honorent la France s'honorent eux-mêmes d'avoir suivi les leçons de ce littérateur savant et modeste. L'administration à laquelle était confiée, depuis quelques années, l'instruction publique avait laissé sans récompense la vieillesse honorable de ce vétéran de l'ancienne Université à qui les lettres doivent une traduction très-estimée des plus célèbres *Harangues de Cicéron contre Verrès*. Après un demi-siècle de travaux, M. Truffer est mort à Paris, le 31 janvier 1828, à l'âge de 82 ans, regretté de toutes les personnes qui ont été à même de pouvoir apprécier en lui les qualités du cœur et de l'esprit, réunies à un très-haut degré. Qu'il soit permis à l'un de ses anciens élèves, dont naguère encore il encourageait les travaux par ses conseils et ses éloges, de consacrer ici un dernier tribut de reconnaissance et d'affection à sa mémoire.

M. A. J.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

### DANS LE CENT DOUZIÈME CAHIER.

AVRIL 1828.

#### I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Considérations sur les Sociétés pour la propagation des connaissances usuelles. . . . . Pag. 5
2. Notice sur un projet formé à Varsovie de publier une traduction française du Talmud. . . . . *Arthur Beugnot.* 20
3. Notice sur les Sociétés savantes et littéraires du Danemark. *Z\*\*.* 31

#### II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoires sur la fortification, par S. M. Théodore Choumara. . . . . *Ferry.* 44
5. De la nécessité des signes pour la formation des idées, par N. J. B. Toussaint. . . . . 53
6. Principes de la philosophie de l'histoire, traduits de la *Scienza nuova* de J. B. Vico, par Jules Michelet. *V-g-r.* 60
7. L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon, par William Coxe, traduit en français par don Andrés Muriel. *E.* 72
8. Mémoires inédits de L. H. de Loménie, comte de Brienne, publiés par F. Barrière. . . . . *A. M.* 87
9. Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle, par madame Constance de Salm . . . . . *Villeneuve.* 94
10. Sapho, recueil de compositions dessinées par Girodet, et gravées par M. Châtillon. . . . *Emeric-David, de l'Istitut.* 103

#### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Annonces de 112 ouvrages français et étrangers.*

|                                                                         |              |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 2. . . . .                       | 109          |
| EUROPE. — Grande-Bretagne, 10, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .     | 111          |
| — Russie, 4. . . . .                                                    | 124          |
| — Danemark, 2. . . . .                                                  | 128          |
| — Allemagne, 8, dont 1 ouvrage périodique. . . . .                      | <i>ibid.</i> |
| — Suisse, 1. . . . .                                                    | 138          |
| — Italie, 9, dont 1 ouvrage périodique. . . . .                         | 140          |
| — Portugal, 1. . . . .                                                  | 148          |
| — Pays-Bas, 7, dont 2 ouvrages périodiques . . . . .                    | 152          |
| FRANCE, 68, savoir : Sciences physiques et naturelles, 22. . . . .      | 154          |
| — Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 19. . . . . | 174          |
| — Littérature, 18. . . . .                                              | 192          |
| — Beaux-Arts, 3. . . . .                                                | 217          |
| — Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 2. . . . .                 | 220          |
| — Ouvrages périodiques, 3. . . . .                                      | 223          |
| — Livres en langues étrangères, imprimés en France, 1. . . . .          | 227          |

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>États-Unis. New-York</i> : Commerce. — <i>Washington</i> : Institut Colombien formé dans cette ville; Acte constitutif et règlement de cette société; Nomination académique. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 228 |
| EUROPE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |     |
| GRANDE-BRETAGNE. — <i>Londres</i> : Société Linnéenne. — Chimie. Économie domestique : Conservation des œufs dans une dissolution de chlorure de chaux. — Statistique judiciaire. — <i>Nécrologie</i> : William Belsham. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 229 |
| RUSSIE. — <i>Catherinebourg</i> : Mines d'or et de platine exploitées dans les monts Ourals. — <i>Riga</i> : Statistique; population. — Encouragement donné aux sciences et aux lettres . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 232 |
| DANEMARK. — Enseignement mutuel. — <i>Copenhague</i> : Monument de l'ancienne législation . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 235 |
| ALLEMAGNE. — <i>Leipzig</i> : Librairie allemande. — <i>Bonn</i> : Publications prochaines . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 236 |
| SUISSE. — <i>Fribourg</i> : Statistique du clergé. — <i>Nécrologie et biographie</i> : Samuel Élysée Bridel; Jean Louis Bridel; Philippe Bridel. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 239 |
| ITALIE. — <i>Naples</i> : Édifice de San-Giacomo, destiné aux bureaux des différens ministères, réunis dans un même local pour la plus grande commodité du public. — <i>Florence</i> : Athénée italien. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 246 |
| GRÈCE. — Organisation et premiers actes du gouvernement de M. Capo d'Istria. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 250 |
| PAYS-BAS. — <i>Presse périodique</i> : Indication sommaire des ouvrages périodiques, scientifiques et littéraires, et des journaux politiques qui se publient actuellement dans les provinces septentrionales (hollandaises) des Pays-Bas, et dans les provinces méridionales (Belgique). . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 252 |
| FRANCE. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : <i>Cambrai</i> (Nord) : Exposition de l'industrie et des beaux-arts. — <i>Rouen</i> (Seine-Inférieure). Académie royale des sciences, belles-lettres et arts : Prix proposés. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 259 |
| PARIS. — <i>Institut</i> : <i>Académie des sciences</i> : Séances du 1 <sup>er</sup> mars au 14 avril. — Société de géographie : Civilisation de l'Afrique. — Enseignement élémentaire : Projet d'une bibliothèque populaire. — Santé publique : Emploi des chlorures comme préservatif des maladies contagieuses. — Pont des Invalides. — Maisons de jeu, loteries. — THÉÂTRES : <i>Odéon</i> : Première représentation du <i>Dernier Jour de Missolonghi</i> , drame héroïque. <i>Théâtre anglais</i> : <i>Macbeth</i> et <i>Virginus</i> . — <i>Beaux-Arts</i> : Exposition des tableaux en 1827 et 1828 (cinquième et dernier article). — <i>Nécrologie</i> : Truffer. . . . . | 260 |

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

---

DE L'ÉTAT DE L'HISTOIRE NATURELLE CHEZ LES  
ÉGYPTIENS, PRINCIPALEMENT EN CE QUI CON-  
CERNE LE CROCODILE (1).

Il n'y a de fort et de durable que ce qui repose sur le vrai.  
De ce principe passez à sa conséquence à l'égard du peuple  
de la vieille Égypte, qui s'est maintenu en corps de nation  
pendant trois et peut-être quatre mille ans, et l'antiquité vous

---

(2) Ce Mémoire, lu à la séance solennelle des quatre Académies, le  
24 avril 1828, par M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, et accueilli par de  
vifs applaudissemens, nous a paru devoir intéresser nos lecteurs par  
le rapprochement philosophique qu'il renferme entre l'état de l'his-  
toire naturelle chez les Égyptiens au tems d'Hérodote, et dans la  
même contrée à l'époque récente de l'expédition française en Égypte.

*N. du R.*

apparaîtra comme ayant fondé son état social sur le savoir et la vérité.

Il ne m'appartient de traiter que le côté de cette question qui est le sujet de mes réflexions habituelles ; et j'en donne le dernier résultat , en établissant que l'histoire naturelle , j'entends l'observation et le récit des faits , la science de ce qui est dans la nature , florissait en Égypte au plus haut degré longtemps avant que cette terre classique tombât sous la domination des Perses.

Inspirée par ce noble instinct qui porte les hautes intelligences à se perpétuer dans l'avenir , cette soif du génie pour la postérité , l'antique Égypte ambitionna de se révéler dans toute sa splendeur aux âges futurs. Grande par les arts , grande par les sciences , elle devait nous apparaître environnée d'un double éclat ; mais ses monumens , empreints d'un caractère impérissable ; sont venus seuls chercher , après tant de siècles , le tribut de notre admiration ; et les travaux qui devaient assurer aussi sa gloire scientifique et littéraire sont perdus pour elle , dont ils eussent grandi l'illustration , et pour nous , qui serions plus tôt entrés en partage des trésors de son savoir.

Les ouvrages des auteurs grecs , surtout ceux d'Hérodote , sont donc les sources où nous devons puiser quelques notions sur l'état de l'histoire naturelle dans l'antique Égypte : mais Hérodote , observateur philosophe , embrassant dans ses nobles études les sciences , les arts et la civilisation des peuples dont il fut le digne historien , ne put lui-même nous transmettre qu'une bien faible partie de ce précieux héritage.

Au moment de son voyage , les Grecs , entrés nouvellement dans les voies de la civilisation , et plus disposés à en célébrer poétiquement les avantages qu'à en accroître les bienfaits , n'empruntèrent à la savante Égypte que ses faits , sans leurs liens qui sont la science ; que des faits isolés et par conséquent incomplets : et sous leur plume sans doctrine , l'histoire naturelle descendit de sa hauteur primitive pour n'être plus qu'une collection d'anecdotes sur les productions de la nature.

Il est , en effet , remarquable que ce soit dans le plus ancien

des livres grecs, et dans un ouvrage dont ce n'était pas le sujet, qu'on trouve le plus d'histoire naturelle d'un ordre élevé et philosophique. Je tiens en dehors de ces considérations les écrits d'Aristote, et surtout ses vues d'une anatomie comparative, et transcendante au même moment que créée.

Qu'on donne attention au nombre et à la nature des faits d'histoire naturelle qui enrichissent la description de l'Égypte par Hérodote ; ils frappent comme étant le produit de talens divers, comme se ressentant de l'action progressive du tems : la plupart sont appréciés, leurs rapports saisis ; l'influence d'études spéciales est manifeste. Or Hérodote n'était point naturaliste : il ne créa point ces idées ; il les trouva toutes faites et devenues la base des institutions de l'un des plus anciens peuples de la terre. Hérodote s'était même jugé peu capable de les transmettre ; il craignait de n'en pouvoir rendre toute la profondeur et la finesse. Mais trouvant qu'elles étaient intimement liées à l'histoire civile et religieuse des Égyptiens, il mit du soin à les rapporter avec détail ; et, agissant avec une bonne foi parfaite, ce fut quelquefois sans les comprendre exactement.

Voilà comment il se trouve dans la description de l'Égypte par Hérodote plus d'histoire naturelle que ce grand écrivain n'aurait dû et voulu y en introduire. Faute d'études spéciales, il n'en a point donné les idées complétives ; il y manque la liaison des faits, tout le savoir des Égyptiens.

Mais si ce point est demeuré insaisissable jusqu'à ce moment, nous ne devons pas en croire la perte irréparable. Des idées acquises à une époque de grande civilisation reparaissent claires et lucides dans un âge d'une instruction correspondante : il n'est besoin pour cela que d'en replacer les notions obscures sous le reflet des nouvelles acquisitions et des derniers perfectionnemens de la science. Or c'est là, ce me semble, où il est possible d'arriver quant à ce qu'Hérodote nous a transmis de relatif aux sciences naturelles.

En raison du peu de tems qui est accordé à cette lecture, je m'en tiendrai comme preuve à quelques aperçus concernant le crocodile et ses habitudes, telles que les a racontées Hérodote.

Je ne dirai rien que je n'aie vu, que je ne sois allé revoir sur ses traces, ayant été l'un de ces soldats lettrés que la France de 1800 envoya en Égypte méditer sur des tombeaux et explorer de précieux vestiges de savoir et de civilisation.

Le crocodile, nous apprend Hérodote, était honoré dans quelques lieux de l'Égypte, et dans d'autres il était un objet d'horreur et d'épouvante. Demi-dieu chez les Arsinoïtes, il y possédait un temple bâti sur les bords du lac Mœris; un collège de prêtres s'empressait à veiller sur ses moindres besoins: et pour les habitans des rives du Nil, ce n'était qu'un animal féroce et redoutable, l'ennemi commun de toute la population. Là le meurtre d'un crocodile était un horrible sacrilège; ici, une action glorieuse et presque un bienfait pour les habitans de toute la contrée.

Ces récits des historiens grecs ont fait peser sur les anciens Égyptiens le reproche d'une absurde et superstitieuse contradiction. Il semblait qu'il n'y eût point chez eux de doctrine arrêtée au sujet du plus remarquable des animaux de leur pays; il semblait que chaque ville eût ses opinions et ses croyances scientifiques, comme ses dogmes religieux. Mais s'il y avait ici contradiction, elle n'existait que dans les termes et non dans les choses. Hérodote, en recueillant les traditions de l'Égypte, ne les avait pas reçues dans toute leur pureté, ou il les avait lui-même altérées. Nous savons aujourd'hui que plusieurs espèces de crocodiles vivaient dans les eaux du Nil, et ces notions vont nous expliquer la conduite en apparence bizarre du peuple de l'Égypte.

Les Égyptiens n'étaient que justes et conséquens dans leurs sentimens: car ils détestaient et poursuivaient les crocodiles *t'emsah* pour les dommages que ces animaux leur causaient; et ils cédaient à un mouvement tout naturel de gratitude, en épargnant le crocodile *souk*, que les Grecs ont aussi nommé *suchus* (1).

---

(1) Il n'y a pas d'animaux domestiques qui ne soient désignés quant à leur sexe, par des noms différens. Les anciens Égyptiens ap-



Quant au *t'emsah*, le plus grand, que des besoins toujours renaissans, qu'une insatiable voracité excitait brutalement contre le repos des peuples, la religion enseignait que Typhon ou le génie du mal, sous les traits et la forme de pareils monstres, était sans cesse attaché à la poursuite d'Osiris. C'était porter une ordonnance de destruction contre ces affreux animaux; la loi disposait ainsi, au profit commun, de l'action de tous, de la force publique. Par conséquent elle n'était point privée du caractère auguste qui lui est imprimé dans tout pays bien gouverné, celui d'être une heureuse et fidèle expression des besoins de la société.

L'autre crocodile, le *suchus*, est une espèce faible, innocente, et qui est redevable à la petitesse de sa taille d'arriver avant les autres dans l'intérieur des terres, quand les eaux de l'inondation s'y répandent. Les Égyptiens s'attachèrent à cette habitude comme à la source d'un bienfait pour eux; et tel fut le motif d'une reconnaissance qu'ils exprimèrent par des honneurs publics. La prompte apparition du *suchus* dans des lieux écartés se mêlait au plus grand événement pour le pays, au phénomène admirable de la fécondation des terres. Précurseur chaque année des eaux de la nouvelle inondation, il semblait amener sur les terres brûlantes et altérées le Nil sorti de son lit; ou, pour exprimer cette idée en langage théogonique, le *suchus* venait chaque année annoncer à Isis ardente l'approche d'un époux paré des grâces d'une éternelle jeunesse. Le crocodile *suchus* avait ainsi une part d'action; il remplissait un rôle important dans d'aussi grands mystères.

---

pelaient le crocodile mâle *pi-emsah* et sa femelle *t-emsah*: *pi* et *t* correspondaient à nos articles *le* et *la*. Ce mot sans l'article était lui-même composé de M-SAH (*em-sah*) et signifiait *provenant d'un œuf*. Les Égyptiens entendaient témoigner par cette racine étymologique leur surprise de ce qu'un animal arrivant à une aussi grande taille ne provenait cependant que d'un œuf extrêmement petit.

*Souk* était une modification du mot *sev*, qui était le nom du Saturne égyptien. Voyez le *Panthéon égyptien* de M. CHAMFOLLION jeune.

Il n'en fallut pas davantage pour qu'il devînt un symbole, fût consacré au père d'Osiris, et servît d'emblème au Tems personnifié et déifié. Tout ce qui est engendré l'est avec le tems, métaphoriquement par le Tems. Comme le Saturne égyptien fut, selon la croyance théogonique, ce qui précéda l'établissement de l'ordre actuel de l'univers, de même le *suchus*, antérieur quant à son apparition à la visite nuptiale d'Osiris, ou à l'épanchement des eaux sur les terres, signalait chaque année et précédait une ère nouvelle d'ordre et de bonheur publics.

C'était seulement dans des villes éloignées du fleuve, telles qu'Ombos, Arsinoë, Coptos, qu'on avait élevé des temples au *suchus*, parce que là seulement sa mission avait un grand caractère d'utilité. Elle était en effet principalement agréable à des hommes qu'une chaleur réfléchie des hauts plateaux servant d'enceinte et de frontières à la vallée du Nil rendait plus que les habitans du milieu des terres sensibles à l'action continue et insupportable d'un soleil brûlant : ceux-ci pouvaient connaître les crues du fleuve dans des établissemens consacrés à cet usage, les méqias ; le crocodile *suchus* en tenait lieu pour les populations des contrées éloignées ; méqias ambulant, il était lui-même porteur de la grande nouvelle. Arrivait-il plus tôt que de coutume, les peuples l'accueillaient par des fêtes, par de grandes démonstrations de joie et de gratitude ; car cet événement était un indice certain d'une inondation plus considérable et par suite d'une moisson plus riche : son absence ou sa venue tardive, présage d'une année de sécheresse et de famine, devenait au contraire une cause de douleur générale ; c'est que le voyage du *suchus* et l'arrivée des eaux n'étaient qu'un seul et même événement pour des hommes simples et vivant dans des campagnes écartées.

En effet, contraints de toucher terre de tems en tems et engagés entre des berges élevées et verticales, les crocodiles se portent nécessairement un peu en avant des eaux ; ils les précèdent donc quand elles s'épanchent sur les terres : et véritablement ils en dépendent, bien qu'ils paraissent s'en faire suivre.

C'était cette manière de les amener qu'on avait voulu rappeler, et qui fut en effet admirablement bien exprimée par l'emblème rapporté par Eusèbe, celui de plusieurs crocodiles attelés à des barques et les traînant à la remorque dans des canaux d'irrigation.

Tous ces faits, dont j'ai dû singulièrement abrégé le récit, existent d'une manière fort obscure dans d'anciens ouvrages, ceux de Pline, Plutarque, St.-Clément d'Alexandrie, etc., et surtout dans des annotations du savant évêque de Césarée; mais les passages où ils sont rapportés n'ont pu prendre un sens plein et déterminé que dans ces dernières années. C'est en vain effectivement que les commentateurs ont épuisé à ce sujet toute leur érudition et toute leur sagacité, tant que l'omission d'Hérodote et de ses successeurs au sujet de la diversité des espèces de crocodiles n'avait pu être reconnue et réparée. Mais aujourd'hui que ces espèces ont été retrouvées, que j'en ai constaté l'existence dans l'état ancien par la découverte de leurs momies, et dans l'état vivant par mes recherches sur les animaux du Nil, aujourd'hui que nos connaissances sur ce sujet d'histoire naturelle sont remontées au niveau de celles des anciens Égyptiens, tout ce qu'il y avait de contradiction apparente dans leur conduite est expliqué; beaucoup d'anciens textes sont complétés, et un fait de plus d'histoire aidera à d'ultérieures investigations.

Nous savons donc que c'est le *suchus* seul qui recevait dans plusieurs villes de l'Égypte un culte solennel; c'est lui seul qu'on élevait avec tant de soin et d'amour dans les temples, qu'on parait de riches bracelets et de pandeloques, et qu'on nourrissait de la chair des victimes. Mais lui seul aussi recevait-il après sa mort les honneurs de l'embaumement? Est-ce lui seul qu'on ensevelissait dans des cellules consacrées? Il est utile, il est maintenant possible de le savoir.

Ces événemens historiques, qui datent de plusieurs centaines d'années avant l'ère chrétienne, vont s'éclaircir. Ils arrivent à nous, Européens du XIX<sup>e</sup> siècle, perceptibles actuellement. Ainsi, que de nombreuses générations aient depuis et durant

trois mille ans succombé, quelles aient mêlé leurs cendres avec celles des générations antérieures, que les dépouilles des derniers siècles soient venues accroître les banes déjà considérables des premiers dépôts, néanmoins tous ces débris de l'antiquité sont toujours là; ce qui fut autrefois et comme il fut alors est encore; et même un des plus grands démembrements de ces richesses est présentement parmi nous, à quelques pas d'ici, au Musée Charles X, bienfait du prince qui nous gouverne. Les institutions, la religion, la langue, toutes les combinaisons sociales de l'ancien peuple de l'Égypte ont disparu; mais tous ses établissemens pour la mort sont restés debout: ils créent pour nous, postérité vivante à l'égard de ces précieux débris, un sujet de considérations bien inattendues; là ne sont pas seulement des motifs pour nos souvenirs, mais vraiment des tableaux refaits, des scènes renouvelées de ce qui fut dans le lointain des siècles; là sont des matériaux d'un genre nouveau qui redisent le passé en le ramenant lui-même. Entré dans la demeure mortuaire des crocodiles à Thèbes, j'y trouvai l'ordre ancien de leur classement. Des mains qui en avaient fait le pieux dépôt, ces restes vénérés ont passé dans les miennes, sans qu'aucun accident ait croisé ces deux événemens consécutifs: les deux actes se sont en effet succédé, sans autre interruption qu'une nuit de trente siècles écoulés entre l'un et l'autre.

Or, voici où nous arrivons par de telles recherches. Trois espèces sont aujourd'hui connues dans le fleuve de l'Égypte: il en existe cinq dans ses catacombes. Un tel résultat est aussi nouveau que digne de remarque. Deux animaux de l'antique Égypte vont donc être pour la première fois inscrits dans nos catalogues des productions de la nature! les habitations de la mort vont donc enrichir la liste des êtres vivans! Cependant ne voyons dans ces révélations de la tombe qu'un sujet de recherches, pour expliquer l'antique législation sur l'ensevelissement des morts.

Ce n'était pas seulement le crocodile sacré, le *suchus*, l'animal inoffensif dont le voyage intéressait si vivement les Égypt-

tiens, qu'ils ensevelissaient et embaumaient après la mort, c'était aussi et indistinctement les cinq espèces de crocodiles du Nil. Cette circonstance si remarquable, surtout si on la rapproche de l'aversion du peuple pour les grandes espèces, doit faire penser que les Égyptiens agissaient sans haine comme sans affection à l'égard des animaux qu'ils embaumaient, mais pour un but d'utilité publique. Dans un pays où la terre, partout féconde, est chaque année recouverte par les eaux de l'inondation, sous un climat où les matières animales entrent si rapidement en putréfaction, de simples sépultures comme en Europe eussent été meurtrières. Ce soin qu'on y prit des morts fut donc une mesure d'hygiène. On fait différemment aujourd'hui, on enterre les morts en Égypte; mais la peste, qu'une sage prévoyance en avait bannie dans les tems prospères, y sévit de nouveau, bien qu'en exhausant les terrains mortuaires on les ait abrités contre les ravages des eaux de l'inondation. Ces conséquences sont le sujet d'une thèse anciennement soutenue par Prosper Alpin, et reproduite de nos jours par un éloquent et habile physiologiste (1).

Les faits que je viens d'exposer, en confirmant ces vues ingénieuses, et en nous faisant voir, dans le soin avec lequel on embaumait indistinctement toutes les espèces de crocodiles, des pratiques conseillées par l'hygiène, placent à notre égard les Égyptiens sous le point de vue qui leur appartient; et de même que tout à l'heure nous ne les avons trouvés que justes et conséquens dans leurs sentimens d'affection et de haine, nous sommes maintenant obligés d'admirer une sage prévoyance dans ce qu'on appelait naguère une absurde superstition. Une conséquence toute semblable va ressortir également des considérations que nous allons présenter sur un autre point jusqu'à présent tout aussi peu compris, et qui a de même long-tems et sans succès exercé la sagacité des érudits.

Hérodote nous apprend que le crocodile, lorsqu'il vient à terre, est exposé aux attaques de très-petits animaux qui

---

(1) M. le docteur PARISET.

trouvent à s'établir sur toute l'étendue de son palais et qui se nourrissent de son sang. Pourvu d'une gueule aussi grande que sa tête tout entière, et armé de dents auxquelles nulle proie ne saurait résister, il rachète ces avantages par des imperfections qui font la confiance de ses ennemis. Privé de lèvres qui puissent s'opposer à leur passage, privé d'une langue mobile, il ne trouve en lui-même aucune arme contre eux. Cependant nul animal, dans la nature, n'est livré sans défense à ses ennemis : une espèce qui eût ainsi commencé aurait fini aussitôt ; et si le crocodile s'est perpétué à travers les siècles, si de nos jours il existe encore, c'est qu'une industrie développée par le besoin aura suppléé à l'imperfection de ses organes.

C'est en effet ce qui a lieu et ce qu'auront observé les prêtres de Thèbes et de Memphis. Un petit oiseau, qu'Hérodote a désigné sous le nom de *trochilus*, ose poursuivre les insectes dont il fait sa proie jusque dans la gueule du crocodile, qui, par reconnaissance, dit l'historien grec, ne lui fait aucun mal.

En effet, selon la croyance de l'antiquité, les deux espèces auraient jugé leur position respective : elles auraient consenti une mutuelle alliance. Les témoignages des anciens écrivains sont affirmatifs à cet égard : tous s'expriment comme Hérodote.

Ces récits, auxquels Pline a ajouté cette circonstance, que le crocodile ouvre le plus qu'il peut sa gueule, parce que sa gorge est délicieusement affectée par les picotemens du *trochilus*, ces récits ont été à plusieurs époques un sujet de vive controverse. Ils servirent surtout d'aliment au grand débat qui eut lieu sous Louis XIV, pour décider à qui des anciens ou des modernes devait être décernée la palme du mérite littéraire.

Que devait-on penser du *trochilus* ? Les partisans des modernes, s'appuyant sur l'in vraisemblance du récit d'Hérodote, l'accusèrent d'inexactitude, et établirent que le *trochilus* ne pouvait être qu'un animal fabuleux. Blanchard, de l'Académie des Inscriptions, essaya au contraire de justifier tous les faits

établis par l'historien de l'Égypte. Zélé défenseur des anciens, il voulut débarrasser ce que le parti contraire nommait une historiette, d'une teinte de merveilleux qu'il y apercevait à regret. Privé de renseignemens positifs sur le *trochilus*, il ne lui fut que plus facile d'expliquer les faits ; et imaginant un oiseau sur les habitudes données, il en vint à croire et à établir que le *trochilus* avait le corps couvert d'épines, à la manière du hérisson. C'est en lui supposant une telle armure que Blanchard expliquait et l'audacieuse imprévoyance du *trochilus* et cette apparente douceur du crocodile.

Cependant, imaginer un oiseau sur les habitudes données, c'était laisser entière la question du *trochilus*. Pour en revenir aux documens de la docte antiquité sur ce point d'histoire naturelle, et pour le faire utilement, il ne suffisait pas de comparer et de commenter les ouvrages des auteurs grecs, qui n'avaient saisi de la question et donné que la partie anecdotique ; il fallait recommencer le voyage scientifique d'Hérodote, aller sur ses voies en Égypte. Depuis ses communications avec la classe lettrée de Memphis, toutes choses, du moins tout ce qui tient à l'éternelle jeunesse de la nature, sont demeurées les mêmes ; et en effet ce qui en avait été raconté à Hérodote, ce pacte du plus grand des reptiles consenti par un petit oiseau sans défense, ce mélange d'intérêts si variés, ces scènes d'affection réciproque, tout cela s'est constamment et également transmis d'âge en âge. Comme ces tableaux ont été vus il y a deux ou trois mille ans par les prêtres de Thèbes et de Memphis, je devais les revoir ; je les ai revus, j'en ai eu, sans distraction d'un trait, de la moindre nuance, l'intéressant spectacle sous les yeux ; détails vraiment précieux, qu'on n'invente pas, qu'on ne saurait imaginer, ni embrasser dans un tel degré de convenance et de parfaite simplicité.

Arrivé donc à mon tour sur les plages égyptiennes, j'y ai vu et les ennemis et l'ami du crocodile. Les premiers ne sont point des sangsues, comme on l'a cru jusqu'à ce jour sur une fausse interprétation ; je les ai reconnus pour être des insectes suceurs analogues à ces petits animaux si incommodes vulgai-

rement appelés *cousins*. Ces insectes pénètrent en tel nombre dans la gueule du crocodile, que, rangés côte à côte sur son palais d'un jaune vif, ils y forment une croûte épaisse et noirâtre.

Mais heureusement pour le crocodile, il existe un petit oiseau vif, actif, très-multiplié sur les bords du Nil : il voltige de place en place, furète en tous lieux et jusque dans la gueule du crocodile-endormi ou feignant de l'être, attiré qu'il est par l'appât qui s'y trouve. Cet oiseau est l'espèce de pluvier dont Buffon a donné une description sous le nom de *petit pluvier à collier*, et Hasselquist sous celui de *charadrius ægyptius*.

Pendant serait-il vrai que cette détermination, en plaçant sous nos yeux un oiseau d'un ordre commun, revêtu d'un plumage soyeux, et privé de toute défense, ramènerait cette sorte de merveilleux dont une certaine susceptibilité des doctrines modernes conseille de s'abstenir ? Du doute à cet égard ! Qu'en ce point nous différons des anciens ! Ce qu'ils avaient remarqué, ils le racontaient avec une naïve confiance : parce qu'il y avait réciprocité de services entre le crocodile et le petit pluvier, ils y voyaient un effet de consentement mutuel (1). Et en effet le crocodile, qui est sensible au plaisir

(1) Des animaux d'espèces différentes vivant en société cèdent-ils à une intime conviction et agissent-ils réellement avec la conscience qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre ?

Le lion s'aide, dans ses chasses, tantôt du loup, tantôt du caracal, qui lui rabattent le gibier, et qui vivent de ce qu'il ne consomme pas.

Des oiseaux *tuda* (grives) se posent en Afrique sur le dos de l'éléphant, s'y appliquant à chercher et à prendre avec la pointe du bec des insectes (*vermin* en anglais) qui sont établis dans de profonds replis de la peau, et dont l'éléphant, qui paraît très-satisfait du service qui lui est rendu, ne pourrait autrement se débarrasser. (Voyez DENHAM, *travels in Africa*, t. 1, p. 123.)

J'ai raconté autrefois comment des hirondelles, averties et excitées par des cris d'alarmes, arrivent au secours des couples de leur espèce



d'être soulagé, qui se montre reconnaissant d'un service qu'on lui rend, qui avertit doucement son compagnon de se dégager quand tous deux doivent songer à la retraite, la parfaite sécurité de celui-ci entré dans une gueule immense et pour tout autre si cruellement meurtrière, le renoncement du plus fort à sa férocité naturelle et l'audace intrépide du plus faible; voilà des faits de mœurs que les anciens ont exposés sans réserve ni détours, et dont ils n'ont pas craint de présenter le tableau, sans chercher à l'affaiblir.

Mais dans l'âge actuel, nous sommes passés à d'autres principes. Le vrai, frappé du caractère d'in vraisemblance, est écarté : nous raisonnons les faits pour les dépouiller systématiquement d'une partie de leur portée. Ce n'est point seulement Blanchard qui condamne les croyances des anciens, le plus savant interprète des écrits d'Aristote, Camus, l'imite en ce point.

C'est que nous avons pris dans les tems modernes au sujet de l'intelligence des animaux un parti dans lequel quelques antécédens nous contraignent de persévérer. Nous ne voulons reconnaître chez les animaux ni actes réfléchis, ni jugemens où l'on ait à signaler la moindre apparence de moralité. Une barrière est placée entre les idées de l'homme et ce qui leur

pour concourir avec ceux-ci à en refaire le nid, quand ils en sont inopinément privés.

Enfin dans le même article (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. ix, p. 469), j'ai de plus rapporté un fait de société parmi les poissons, qui est à tous égards le pendant de celui du crocodile et du petit pluvier : c'est le compagnonage du requin et du pilote. On donne ce dernier nom à un très-petit poisson du genre des gades (*gasterosteus ductor*), parce qu'il passe sa vie à piloter le requin ; c'est-à-dire qu'esclave d'un dévouement d'autant plus assuré qu'il est volontaire, il s'emploie constamment à voir et à chercher pour son maître, qu'il le dirige habilement sur sa proie.

Serait-ce donc que les animaux exerceraient les uns à l'égard des autres un pouvoir de fascination, ou plutôt qu'ils agiraient d'après une conviction personnelle et un sentiment éclairé de leurs intérêts?

ressemble chez les animaux : nous la croyons tracée par des différences de facultés, qui se rapporteraient chez l'homme aux lumières de la raison et chez les animaux aux déterminations de l'instinct ; distinctions plus nominales peut-être que réelles, plus favorables à d'orgueilleuses prétentions qu'applicables à des études sérieuses. Mais enfin cette manière de concevoir et de se représenter ces distinctions, fruit de préoccupations respectables dans leurs motifs, satisfait du moins comme classification des opérations de l'esprit ; l'intervalle d'une faculté à l'autre pouvant être diversement étendu, étant ou plus restreint ou plus considérable pour chacun, suivant le degré de sa conviction et l'étendue de ses lumières.

Au contraire les anciens, sans entraves, ou plutôt sous l'influence d'autres inspirations philosophiques ou religieuses, voyaient dans tous les ouvrages de la nature des témoignages de toute-puissance et de sagesse infinie, et considéraient tous les actes de la vie chez les animaux comme des manifestations personnifiées, comme de hautes conceptions appliquées au magnifique arrangement des choses. Ils embrassaient toute la série animale sous un même aspect, et croyaient qu'à l'égard de tous les êtres sans distinction l'intelligence se modifiait ou apparaissait en plus ou en moins grande quantité, selon le plus ou le moins de perfection de la structure organique : ainsi appuyés sur cette doctrine, que les progrès de la physiologie sont peut-être destinés à ramener un jour, les anciens ont bien pu et ont dû recueillir, commenter et admettre les actions des animaux, comme nous voyons qu'en général ils les ont rapportées.

Une foule d'autres considérations pourraient être invoquées à l'appui de cette vérité, et elles établiraient d'une manière rigoureuse l'exactitude de propositions dont les deux exemples que nous avons présentés ne peuvent que faire entrevoir la vraisemblance. Il résulte des témoignages mêmes d'Hérodote qu'il n'a donné que des faits incomplets, et comme il appartenait à un voyageur sans talent spécial pour l'histoire naturelle de les comprendre et d'en écrire ; mais que pour élever ces faits

au caractère de notions approfondies, et pour les rassembler en corps de doctrine digne de servir de modèle, même à l'âge actuel, il n'était nécessaire que de suivre d'anciennes traces et de compléter les informations qui nous ont été transmises. Si l'on a pris ce soin, on est aussi forcé de reconnaître que ce fond d'instruction ne se compose pas uniquement d'observations isolées, et de plus qu'il est riche de considérations acquises au-delà de la vallée du Nil, qui n'est à proprement parler qu'une longue oasis entourée de déserts et bornée sur un point par la mer. L'action intellectuelle des Égyptiens s'est évidemment étendue sur toutes les belles et puissantes contrées de l'Orient.

Les faits d'histoire naturelle furent raisonnés dans l'antique Égypte : rapprochés, comparés et conçus dans leurs rapports, ils ont été élevés par la généralité de ces aperçus au caractère scientifique.

Je termine par en donner cette dernière preuve, c'est qu'Hérodote fait dire aux Égyptiens avec une parfaite assurance que le crocodile est le seul animal connu, le seul, qui tienne sa mâchoire inférieure immobile. Ce fait, donné alors comme proposition générale, a toujours conservé cette essence, est resté vrai même à l'égard des animaux de deux vastes continens découverts depuis, l'Amérique et l'Australasie.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, *de l'Institut.*



ESSAI STATISTIQUE SUR LE NOUVEAU-MONDE, *tiré de la*  
BALANCE POLITIQUE DU GLOBE (1), *et précédé d'un*  
EXAMEN RAISONNÉ DU NOMBRE ACTUEL DES HABITANS  
DE L'AMÉRIQUE.

Malgré les opinions les plus contradictoires émises de nos jours sur la population de l'Amérique, le nombre de ses ha-

---

(1) *Balance politique du globe, en 1828, ou Essai sur la statistique générale de la terre, d'après ses divisions politiques actuelles et les décou-*

bitans n'est plus une énigme pour tous ceux qui s'occupent sérieusement de géographie statistique. Dans la recherche de cette vérité, comme dans celle de tant d'autres, où il est question de sujets variables en eux-mêmes, il faut, avant tout, commencer par ne mettre ensemble que des élémens comparables et par faire un choix de ceux qui méritent d'être discutés. On remplit la première condition du problème, en réunissant toutes les opinions qui se rapportent à la même époque, ou à des époques peu éloignées les unes des autres; on satisfait à la seconde, en rejetant toutes les évaluations qui, n'étant basées ni sur des faits positifs, ni sur des raisonnemens, sont évidemment erronées. En procédant de la sorte, on verra s'évanouir cette étonnante disparité d'opinions sur le nombre d'habitans d'une même contrée; disparité qui a valu plus d'une fois à la statistique d'injustes reproches, et tout récemment le dédain de quelques savans, d'ailleurs estimables, mais étrangers à cette branche des connaissances. Nous allons tâcher de résoudre le problème de la population de l'Amérique, d'après la méthode que nous venons d'indiquer.

Nous rejeterons d'abord les opinions de Sussmilch qui, sans aucun fondement, dans la seconde moitié du siècle dernier, estimait à 150,000,000 la population du Nouveau-Monde; nous traiterons de la même manière celles de l'astronome Lalande, qui, après l'avoir portée à 180 millions dans l'*Annuaire* de l'an VIII, la réduisait à 60,000,000 dans les *Annales* des années IX et X. On doit rejeter aussi l'évaluation de l'auteur anonyme de la *Description des mœurs et coutumes*, qui, écrivant à Paris en 1821, reproduisit la vieille erreur de Sussmilch, et celle de l'éditeur du *Dictionnaire de Vosgien*, qui lui en accordait naguère 80,000,000. Le savant géographe MORSE, trompé par

---

*vertes les plus récentes, etc.*, par Adrien BALBI. Un tableau colorié, grand format, pouvant servir de complément à l'*Atlas universel* de LE SAGE (M. DE LAS CASES.) Au bureau central de la *Revue Encyclopédique*. Prix, 6 fr. (Voyez n° 3 des *Annonces bibliographiques, annexées à la Rev. Enc.*, mars 1828, le *Prospectus* détaillé de ce tableau.)

les exagérations de quelques voyageurs sur le nombre des sauvages de l'Amérique, faisait monter à 60,000,000 celui de tous ses habitans. Son opinion a été partagée par HERVAS, dans son *Catalogo de las Lenguas*, publié à Madrid en 1800. Un géographe célèbre, MALTE-BRUN, tout en signalant, au commencement de notre siècle, le vague des opinions émises sur la population des quatre parties du monde, évaluait tout au plus à 50 millions celle de l'Amérique. Son opinion a été suivie par M. le comte LAS CASES en 1823, dans la nouvelle édition de son *Atlas*, et par le savant M. LETRONNE, en 1824, dans son *Cours élémentaire de géographie*. Mais Malte-Brun, dès l'année 1810, avait senti la nécessité de modifier ses calculs, et avait déjà diminué d'un cinquième sa première évaluation. Néanmoins le géographe MELLISH persistait encore, en 1818, à donner avec l'auteur du *Précis*, 40,000,000 au Nouveau-Monde.

Examinons maintenant les opinions des géographes et des voyageurs qui sont basées sur des recensemens, ou, à leur défaut, sur des conjectures extrêmement probables.

Nous trouvons d'abord le savant et exact BUSCHING, qui, en 1778, appuyé sur d'anciens recensemens, et ignorant sans doute encore les rapides accroissemens dont la population d'un pays est susceptible, ne donnait à toute l'Amérique que 13,441,678 habitans. Le géographe PINKERTON la portait plus tard à 15,000,000; le savant voyageur VOLNEY à 20,000,000, et le docteur CALLENDER à 25,500,000. M. STEIN néanmoins suivait encore l'opinion de Volney en 1811. Le célèbre baron de HUMBOLDT l'évaluait, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, à 25,650,000; ses calculs ont servi de base à toutes les évaluations des géographes venus après lui. Aussi voyons-nous FARRI, en 1805, l'évaluer à 24,000,000; GRAEBERG lui assigner le même nombre d'habitans; plus tard, MM. HASSEL et STEIN, en 1817 et 1818, dans leurs *Dictionnaires géographiques*, l'estimer à 31,000,000, et BERTUCH, dans les *Éphémérides de Weimar*, à 30,843,500. M. CANNABICH, en 1821, dans son *Lehrbuch der Geographie* la portait à 33,000,000, et M. REICHARD, en 1822, dans la 5<sup>e</sup> édition de l'*Allgemeine Weltkunde* du

professeur GALETTI à 30,000,000, tandis que le savant MORSE, en modifiant ses calculs antérieurs, la réduisait de 60 à 35,000,000.

Dès l'année 1808, dans notre *Prospetto politico, geografico dello stato attuale del globo sopra un nuovo piano*, qui est la première géographie par bassins que l'on ait publiée, nous avons signalé les exagérations des géographes sur la population du Nouveau-Monde. Dans ce petit ouvrage, nous la portions à 27,400,000 habitans, d'après les renseignemens les plus positifs qu'on pouvait connaître à cette époque. Pénétrés de la nécessité d'avoir des idées arrêtées sur la *surface* et la *population* des principaux états du monde, qui sont les fondemens de la géographie politique, nous avons fait pendant quatre années de longues et difficiles recherches sur ce sujet. Leurs résultats sont consignés dans la première et la seconde édition de notre *Compendio di geografia universale*. C'est dans cet ouvrage que nous avons évalué l'Amérique, d'après les sommes spéciales de ses différentes parties, à 33,800,000 en 1817, et à 36,000,000 en 1819. Mais ces calculs ont besoin d'une rectification. Ne nous étant pas encore livrés aux recherches sur les langues de l'Amérique, nous n'avions aucun moyen de corriger les exagérations des géographes et des voyageurs sur le nombre des Indiens sauvages ou indépendans. Quelques géographes, même parmi ceux que la renommée place au premier rang, ont exagéré extraordinairement et continuent à exagérer leur nombre. L'éditeur de la *Grammar of general geography of GOLDSMITH* publiait encore à Londres, en 1822, que les sauvages indépendans du Nouveau-Monde s'élèvent à 12,000,000 dont cinq millions vivent dans l'Amérique du nord, et sept, dans celle du sud!! Un voyageur très-instruit, M. J. BUCHANAN, estimait naguère à deux millions ceux qui errent entre l'isthme de Panama et l'Océan glacial boréal. Le savant M. HASSEL, dans une dissertation sur le nombre d'habitans de l'Amérique, insérée dans les *Éphémérides de Weimar*, croyait pouvoir évaluer tous les sauvages du Nouveau-Monde à environ 2,500,000 en 1825. Après un premier examen sur ce sujet difficile, nous avons cru pouvoir les réduire à ce nombre en 1817. Mais les savantes

recherches de M. de Humboldt sur ce même sujet, celles que M. Gallatin a consignées dans un Mémoire manuscrit, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. de Humboldt, ainsi que les détails multipliés que nous avons rassemblés sur le nombre des Indiens sauvages, en rédigeant notre *Atlas Ethnographique du globe*, nous ont engagés à réduire de moitié notre première évaluation.

Parmi le grand nombre d'exemples que nous pourrions citer à l'appui de nos nouvelles estimations, nous nous bornerons aux suivans, sur lesquels nous avons des renseignemens qu'on peut regarder comme tout ce qu'il y a de plus positif dans ce genre de calcul. Le nombre des sauvages répandus sur la partie du territoire des États-Unis, qui s'étend à l'ouest du Mississipi et au sud du Missouri, que Morse et autres géographes anglo-américains, allemands, anglais et français, portent à 105,000, n'a été estimé que 18,917, dans un document officiel présenté au congrès en 1825. Les Araucans, que M. Hassel et d'autres savans géographes estiment encore à 400,000 et même à 450,000 âmes, ne comptent que 60 à 70,000 individus, selon des renseignemens positifs que nous ont fournis des Chiliens instruits qui ont visité cette intéressante peuplade du nouveau continent. Cette évaluation s'accorde avec celle qu'ont donnée des voyageurs français qui ont visité dernièrement le Chili. Les renseignemens approximatifs fournis par les différens gouverneurs des capitaineries générales du Brésil à M. le vicomte de S. Lourenço, lorsqu'il rédigeait en 1819 le rapport au roi sur la population du Brésil, ont réduit à 400,000 le nombre que les savans MM. Spix et Martius portaient, en 1819, à un million pour les peuplades sauvages de cette partie de l'Amérique. Mais les détails qui nous ont été donnés par des Brésiliens instruits, et les comparaisons que nous avons faites entre le nombre des sauvages que M. le vicomte de S. Lourenço attribue à cette contrée, avec le nombre de sauvages que, selon les meilleures autorités, on suppose dans d'autres pays placés à peu près dans les mêmes circonstances, ne nous permettent pas de porter si haut leur nombre. Nous croyons qu'on pourrait

même le réduire à environ 230,000 âmes; et nous regardons 250,000 comme le *maximum* qu'on puisse adopter.

Le savant ministre de l'intérieur de la Colombie, M. RESTREPO, dans son dernier rapport, n'estimait la population des *Indios Bravos* qu'à 204,000, tandis que M. HASSEL et d'autres savans géographes l'élevaient naguère jusqu'à un demi-million. Les recherches de M. de Humboldt sur ce sujet, et celles que nous avons faites nous-mêmes, nous ont engagés à réduire leur nombre à 180,000. Encore ne nous sommes-nous arrêtés à cette estimation qu'en ayant égard au climat et à la nature du sol, moins ingrat dans ces régions équatoriales que dans les contrées moins favorisées de l'Amérique septentrionale, où, sur un espace égal, nous aurions compté un nombre encore moindre d'*Indios Bravos*. Enfin, M. RIVADAVIA, ancien président de la république de Buenos-Ayres, que les fonctions éminentes qu'il a remplies et ses connaissances personnelles mettaient à même de connaître à fond ce sujet mieux que tout autre, réduisait naguère à 20,000 les centaines de milliers de sauvages qu'on se plaisait à donner à cette partie de l'Amérique. Nous tenons ce fait de M. VARAIGNE, qui l'a entendu répéter plusieurs fois à M. Rivadavia.

En résumant tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour connaître le nombre approximatif des sauvages indépendans, et en réunissant toutes les données que nous avons pu nous procurer sur ce sujet, nous croyons être peu éloignés de la vérité en réduisant à 1,250,000 les Indiens indépendans, et en regardant 1,300,000 comme le *maximum* qu'on peut assigner à cette partie de la population de l'Amérique. M. de Humboldt, qui, dans tous ses calculs, a voulu s'arrêter toujours à des *minima*, les a réduits à 820,000. En retranchant donc 1,250,000 des 36,000,000 que nous avons accordés au Nouveau-Monde, nous aurons 34,750,000 pour la totalité de ses habitans en 1819.

M. de Humboldt a publié récemment dans la partie historique de son mémorable *Voyage aux régions équinoxiales* ses recherches sur la population de l'Amérique, dont le résultat accorde à cet hémisphère 34,942,000, à la fin de 1822. Ses calculs ont été suivis dans presque tous les traités élémentaires



et dans la plupart des dictionnaires de géographie publiés en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, et nous croyons inutile de les reproduire ici. Nous ne saurions cependant passer sous silence l'introduction à l'Amérique du *Vollständiges Handbuch der Geographie* (Manuel complet de géographie, etc.), où M. Hassel, qui a tant mérité de cette science, donne 35,500,000 habitans au Nouveau-Monde en 1822. Plus tard, dans son *Statistischer Umriss, etc.* (Tableau statistique), en 1824, ce savant lui en accorde 38,065,100, et en 1826, dans un mémoire sur le même sujet, inséré dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, il paraît vouloir porter la population du Nouveau-Monde à 44,000,000. Mais dans son *Almanach* de cette année, il la réduit à 40,072,894, et même cette dernière évaluation est inadmissible dans l'état actuel de la géographie de cette partie du monde. Tout géographe, qui a suivi les progrès de la science, ne saurait plus adopter les nombres qu'il assigne aux tribus sauvages indépendantes, à l'Araucanie, à la confédération du Rio de la Plata, au Paraguay et à quelques autres contrées de cet hémisphère.

Les communications officielles ou semi-officielles que nous avons obtenues sur quelques parties de l'Amérique, les recensemens qui ont eu lieu postérieurement à l'époque à laquelle M. de Humboldt s'est arrêté dans ses recherches, et les renseignemens que nous avons trouvés sur le nombre des tribus sauvages, en nous occupant de la classification de leurs langues, nous ont mis en état de déterminer la population des dix-sept parties de l'Amérique comprises dans notre *Balance politique du globe*. C'est la somme de ces différentes parties qui nous a donné le total de 39,000,000, auquel nous nous sommes arrêtés pour la fin de 1826.

Par ce que nous venons de dire, il nous semble avoir été démontré que la population de l'Amérique n'est plus problématique, lorsqu'on aborde cette question d'une manière convenable à l'état actuel de la géographie et à la nature du sujet. Nous allons maintenant exposer les bases d'après lesquelles nous avons déterminé les populations de la Colombie, du Pérou, du Chili, des confédérations anglo-américaine et du Rio de la Plata,

des Amériques anglaise et espagnole, du directorat du Paraguay et de l'empire du Brésil. Ces développemens nous serviront à mériter la confiance du lecteur, en lui fournissant des preuves du soin consciencieux que nous avons apporté dans la rédaction de la *Balance politique du globe*. Les renseignemens statistiques offerts dans ce travail étant essentiellement fondés sur des chiffres, n'ont et ne peuvent avoir de valeur qu'autant qu'ils sont établis sur des documens officiels, ou bien déduits de raisonnemens fondés sur des faits, dont on ne saurait révoquer en doute la vérité et l'exactitude.

On sait combien il est difficile de faire des recensemens exacts dans les pays les mieux gouvernés et qui se trouvent dans les circonstances les plus favorables pour exécuter une opération administrative si délicate. Mais, combien d'omissions et d'erreurs ne doit-on pas supposer dans des recensemens faits dans des contrées vastes et mal peuplées, désolées par le fléau de la guerre et par celui des discordes civiles, et privées presque entièrement de communications intérieures ! Aussi voyons-nous que presque tous les recensemens faits dans les nouveaux États Américains n'ont été que factices, ou bien ont donné des résultats, dont l'exactitude est bien loin d'être constatée. M. de Humboldt a déjà fait justice du prétendu recensement, d'après lequel le Bas-Pérou aurait eu dernièrement le même nombre d'habitans qu'il avait lors du recensement fait en 1790. On doit regarder de même la prétendue énumération faite en 1815 dans l'état d'Oaxaca, dont le résultat est identique à celui du recensement de 1794. On pourrait citer, comme exemple du peu de soin qu'on met dans les nouveaux États Américains à faire cette importante opération administrative, le résultat du recensement fait en 1813 dans l'État de Nicaragua. Sans qu'aucune peste, sans qu'aucune guerre l'eussent désolé depuis 1800 jusqu'à 1813, on y trouva, dans cette dernière année, 10,751 habitans de moins que dans le recensement précédent. Un voyageur allemand porte, en 1826, à 40,000 âmes la population de la ville d'Antequera ou Oaxaca, dans la confédération mexicaine, à laquelle le prétendu recensement de 1815 n'accorde que 15,704 habitans, quoique dès l'année 1794 sa po-

pulation se fût élevée à 19,072 âmes. Le général *Miguel Gonzales Saravia*, après avoir signalé le vague et les imperfections du dénombrement de 1813, dans sa *Statistique de l'État de Nicaragua*, n'hésitait pas à porter, en 1824, à 174,213 le nombre des habitans de cette partie de la confédération de l'Amérique centrale, estimée seulement à 149,751 dans l'énumération de 1813. Ces réflexions et ces exemples nous épargneront les reproches qu'on pourrait nous adresser, en ne nous voyant pas adopter les résultats de certains recensemens, dont la masse imposante des détails et une apparente précision semblent au premier abord devoir inspirer la plus grande confiance. Habitué depuis long-tems à n'adopter des chiffres qu'après les avoir discutés, nous avons voulu soumettre à l'examen tout ce qui concerne la population des nouveaux États transatlantiques. Nous commencerons nos observations par celui de la république de Colombie, sur laquelle on a émis les opinions les plus disparates et on a publié les documens officiels les plus opposés.

Adrien BALBI.

(*La Suite au cahier prochain.*)



#### COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT ACTUEL DES AFFAIRES DES GRECS.

— *Examen de cette question : comment l'intervention de l'Angleterre, de la Russie et de la France peut elle être efficace, et produire des résultats utiles à ce peuple et à toute l'Europe?*

Un homme justement célèbre, que nous regrettons de ne pouvoir nommer, ni même désigner, mais qui mérite une entière confiance, lorsqu'il s'agit des affaires de la Grèce, a bien voulu nous communiquer ses observations et ses vues sur ce malheureux pays dont le sort va être fixé par la politique européenne. Que voudra cette politique? Daignera-t-elle s'occuper d'autre chose que de ses propres intérêts, compris à sa manière? Si la diplomatie vulgaire est seule consultée dans des circonstances aussi graves et aussi nouvelles pour tous les

cabinets, rien ne peut garantir le succès, quelque parti que l'on prenne : de fausses données régleront les décisions et la marche des affaires; on fera de pénibles efforts, des dépenses ruineuses, sans qu'il en résulte aucun bien, ni pour les Grecs, ni pour les puissances pacificatrices, ni pour l'humanité. Les Conseils des monarques ne sont informés de ce qui se passe au dehors que par les rapports de leurs ambassadeurs : or, qu'est-ce qu'un ambassadeur ? Ce délégué d'un souverain, chargé de parler au nom de son maître, doit être avant tout un homme de cour, et s'il se peut, un homme d'esprit et de sens, ce qui pourtant n'est pas rigoureusement exigé. Sans sortir de la capitale où il est envoyé, sans voir d'autres objets que ceux que présente le spectacle d'une cour, il se croit assez bien informé, fait rédiger ses notes et les expédie ; son emploi n'est pas difficile, et convient à merveille à un grand seigneur. Mais, comment la situation de la Grèce serait-elle connue des ministères anglais, russe et français par l'intermédiaire des ambassadeurs qui résidaient à Constantinople ? Aucun d'eux n'est en état de transmettre des notions exactes sur cette situation, à la fois si critique et si étrangement compliquée; et malheureusement, les erreurs affluent de toutes parts, et vont remplir les correspondances diplomatiques. Pour bien connaître la Grèce considérée par rapport à l'organisation politique dont elle est susceptible, il ne suffit point de l'avoir visitée en voyageur, ni même d'y avoir fait un séjour de quelque durée : il faut avoir mis ce peuple à l'épreuve, dans tous ses élémens et dans tous les emplois dont l'ensemble compose un État; il faut avoir connu le soldat, l'officier, le général, les marins de tous les grades, les magistrats, les employés civils, les gouvernans. Il faudrait même parler sa langue, pour mieux comprendre son caractère. Le véritable et digne philhellène, dont nous allons transcrire les observations, a pu tout voir; et ce qu'il nous apprend est probablement aussi nouveau pour la plupart des diplomates que pour nous mêmes.

« Les cris des peuples civilisés et chrétiens, à la vue des souffrances d'une nation chrétienne livrée à la cruauté de ses persécuteurs, ont enfin décidé trois grandes puissances à mettre fin à la plus atroce des guerres qui aient épouvanté l'Europe

moderne. Il est tems de recueillir et de rendre public tout ce qui peut contribuer au succès de cette noble entreprise, de cette œuvre de religion et d'humanité dont une gloire durable sera la récompense. Les notions suivantes paraissent non-seulement utiles, mais indispensables pour que les puissances pacificatrices atteignent leur but, et prennent, pour l'atteindre, les moyens les plus prompts, les plus efficaces et en même tems les plus économiques. Il s'agit d'opposer à l'ancien ennemi du nom chrétien une barrière qu'il ne puisse franchir, et de la composer des débris de ses possessions en Europe : c'est à des Grecs que l'on veut confier désormais la défense des frontières européennes que les Turcs peuvent menacer. Il est donc nécessaire de bien connaître la nation grecque, de ne point se tromper sur ce qu'elle est actuellement, ni sur la manière de la préparer aux changemens qu'elle doit subir, aux fonctions qui lui sont destinées. Cette connaissance est beaucoup plus rare qu'on ne l'imagine ; qui pourra se le persuader, après tant d'écrits sur la Grèce, de dissertations pleines de savoir, de récits de voyageurs très-dignes de confiance ? Sans rechercher comment ont pu s'accréditer jusqu'ici les plus graves erreurs au sujet des Grecs et de leur caractère, je ne crains pas d'affirmer que ce peuple et ses affaires ont été mal jugés par le plus grand nombre de ceux qui ont pris un intérêt plus ou moins actif à cette cause sacrée. Les amiraux qui ont vaincu à Navarin n'étaient guère mieux informés que les journaux et que les étrangers dont la curiosité a pour seuls alimens les gazettes autrichiennes et leurs nombreux échos. Les généraux qui commanderont des corps d'armée sur le territoire ottoman, seront dans la même ignorance ; car, d'où leur viendraient des lumières plus pures et plus abondantes ? Et cependant, la connaissance du caractère des habitans n'est pas moins nécessaire à un général que celle du théâtre de la guerre, considéré par rapport à la figure du terrain, aux productions et aux ressources du pays. Ce que je vais dire sera donc une instruction qui viedra fort à propos pour les grandes mesures qui s'apprentent, et qui doivent être décisives. J'ai l'intime conviction que j'ai bien vu les Grecs, et que je ne suis, à leur égard, ni injuste, ni pré-

venu : voici le résultat de mon expérience et de mes observations sur ce peuple.

« Les Grecs modernes sont une nation que l'on ne peut comparer à aucune autre qui ait atteint le même degré de civilisation, ou que de longues infortunes aient forcée à rétrograder au même point : on ne trouvera nulle part ailleurs un pareil mélange d'ignorance, de misère et d'orgueil. Pleins du souvenir de l'ancienne illustration de leur patrie, ils s'en glorifient, comme s'ils avaient su la conserver. Dans les hameaux comme dans les villes, au sein de l'indigence comme au milieu des richesses et du luxe, ce trait du caractère national est le premier qui frappe l'observateur. Le Grec élève sa cabane entre les débris des temples, des palais, des édifices où l'architecture étalait sa magnificence ; il ne se doute point que ce contraste donne la mesure de la chute qu'il a faite, qu'il n'y a pas moins de différence entre ses ancêtres et lui qu'entre ces temples, ces palais, ces monumens et les chétives demeures qui les ont remplacés : son orgueil s'alimente de ce qui devrait le couvrir de confusion. Le Grec est persuadé qu'il surpasse en intelligence les hommes de toutes les nations dont son ancienne patrie fut l'institutrice. Ce vice d'orgueil en produit un autre des plus nuisibles ; il rend les hommes indociles, presque indisciplinables. Rien de plus difficile que d'assujettir des Grecs à un ordre, à un service régulier, sur mer comme sur terre ; et cela est venu surtout, jusqu'à présent, de ce qu'on manquait des moyens de les payer, de les entretenir, même de les nourrir. FABVIER n'a pu conserver que le dixième tout au plus des soldats qu'il avait enrégimentés : à la fin de chaque mois, il faut renouveler les équipages des bâtimens de guerre, en sorte qu'un capitaine ne peut retenir sous ses ordres un nombre suffisant de marins exercés.

« Ces obstacles à toute bonne organisation militaire ou navale doivent être regardés comme *actuellement* insurmontables. Ils tiennent à une forme de caractère qui se consolide avec le tems, et ne peut plus changer. Ce serait vainement que l'on tenterait de modifier les habitudes des hommes faits ; une génération tout entière devra s'écouler, avant que la nation grecque

soit en état de suivre la marche des gouvernemens européens ; que l'on soit bien persuadé de cette vérité. Il n'est pas possible de former, avec des Grecs, des corps de troupes régulières, soit pour la défense de l'état contre l'ennemi du dehors, soit pour maintenir, au dedans, l'ordre et l'autorité des magistrats. Ce pays ne peut fournir que des partisans, et point de soldats, et l'élite même de ses matelots, dans l'état de dénuement et d'abandon auquel ils étaient réduits, n'a contracté que trop facilement jusqu'ici des habitudes de piraterie. On n'assimilera pas même les troupes irrégulières de la Grèce à celles des puissances asiatiques et de la Russie, surtout à ces dernières, toutes composées d'hommes dont les mœurs simples et douces en tems de paix font honneur au gouvernement sous lequel ils vivent. Le Grec n'a encore aucune notion du bonheur fondé sur la protection des lois ; mais il en a l'instinct et le besoin, et il sent qu'il ne peut se passer de l'appui d'une force dirigée par la justice et la sagesse, comme le prouve ce cri souvent répété par la masse du peuple, et recueilli par des étrangers observateurs : ΚΕΦΑΛΙ ΚΑΙ ΚΡΙΣΙ; *un chef et la justice*. Cette observation n'a point échappé entièrement aux hommes d'État qui dirigent l'intervention des trois grandes puissances : mais il est à craindre que d'anciennes habitudes et des exemples récents n'égarent, dans cette occasion, une politique bienveillante, et qui paraît s'occuper sincèrement des intérêts du peuple qu'elle veut soustraire au joug de ses dominateurs.

« On a proposé, dit-on, de donner à la Grèce une forme de gouvernement méditée à Londres, ou à Pétersbourg, ou à Paris, et d'organiser le nouvel État européen sous la *protection* d'une armée d'occupation. Très-certainement, les conseillers, qui parviendraient à faire adopter cette résolution, seraient fort désappointés quand ils en verraient les conséquences. Dans ce pays, occupé militairement, rien ne pourrait être obtenu que par la force de la baïonnette et du sabre ; la population ne se prêterait à rien : elle repousserait les améliorations les plus salutaires, imposées comme un joug, sans que l'on eût consulté le vœu national. La Grèce croirait n'avoir fait que changer de maître ; elle adresserait à ses libérateurs les observations sé-

vères que les envoyés scythes firent autrefois au grand Alexandre (1); elle leur dirait : Quelles que soient votre grandeur et votre puissance, personne n'est disposé à supporter une domination étrangère. Les résistances seraient obstinées, si elles demeuraient inertes et n'allaient pas jusqu'à la révolte. Anglais, Russes et Français ne seraient pas moins odieux aux Grecs que les Français ne le sont actuellement aux Espagnols de tous les partis : et que l'on ne s'attende point que la haine des Grecs sera modérée par des sentimens généreux ; que l'on ne compte pas non plus sur l'effet des proclamations où le désintéressement le plus sincère s'exprimerait avec éloquence et dignité ; on n'y croira point. Les siècles d'oppression qui ont pesé sur les Grecs leur ont fait perdre l'idée d'un gouvernement équitable, ils sont devenus soupçonneux ; et certes, les traitemens qu'ils éprouvent depuis si long-tems devraient leur faire perdre toute confiance, et leur faire penser que toute autorité est essentiellement malfaisante et spoliatrice. Essaiera-t-on de les rassurer par des considérations politiques, en leur faisant comprendre que la possession de leur pays ne convient point à la *Russie*, qu'elle ne servirait qu'à donner à l'empire des Tzars un plus grand développement de frontières mal défendues, et à le rendre plus vulnérable ? Que la *France*, satisfaite du rang où elle est placée parmi les États de l'Europe, riche par les produits de son territoire et les profits de son commerce, heureuse par ses institutions qu'elle ne craint plus de perdre, n'a pas besoin de possessions lointaines où ses fils de famille aillent chercher fortune ? Que l'*Angleterre* n'a déjà que trop de colonies dans les deux mondes, et que, dans la Méditerranée, Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes lui suffisent pour la protection de son commerce ; que des établissemens anglais dans la Morée, la Livadie ou la Romélie seraient plus onéreux que profitables à la Grande-Bretagne, déjà prête à succomber sous le fardeau de sa dette ? Ces raisonnemens pourraient être compris

---

(1) . . . *Nam ut major fortiorque sis cæteris, tamen alienigenum dominum pati nemo vult* (QUINTE-CURCE.)



par MAVROCORDATO, par TRICOUPIS, de Missolonghi, et par deux ou trois hommes instruits tout au plus, parmi ceux qui ont obtenu quelque autorité sur leurs compatriotes; mais on perdrait son tems, si l'on dissertait ainsi avec la plupart des autres Grecs influens, dépourvus d'instruction, et même, il faut l'avouer, de vertus civiques. A leurs yeux, la Grèce est le plus beau pays du monde, l'objet que tous les monarques de l'Europe convoient avec le plus d'ardeur; les troupes qui occuperaient leur territoire ne seraient point destinées à les protéger, comme on le dirait tout haut, mais à les soumettre, véritable but, suivant eux, de tout cet appareil militaire: ils n'accorderaient point à leurs amis les plus sincères plus de confiance qu'ils n'en méritent eux-mêmes.

« Cependant, il faut une force pour appuyer les opérations du gouvernement et l'action des lois qui seront établies. Puisqu'on ne peut employer avec succès ni des troupes grecques, ni celles des puissances pacificatrices, il ne reste qu'un seul parti à prendre, c'est de mettre le gouvernement grec en état d'avoir pendant quelque tems à sa solde un certain nombre d'étrangers. Ainsi la question change de nature et peut être résolue par les maximes qui dirigent une sage et prévoyante administration financière. Après avoir placé à la tête du gouvernement grec un homme investi de la confiance des souverains pacificateurs, il s'agit de lui procurer les moyens de remplir ses honorables devoirs; et les premiers de ces moyens, ce sont des fonds. La Russie a pris l'initiative: elle a déjà fourni quelques secours en argent; mais elle a dû compter sur les deux autres puissances coopératrices. Le tour de la France est arrivé; l'Angleterre, comme plus obérée, ne viendra que la dernière. Dans l'œuvre d'une haute bienfaisance, entreprise à frais communs, ce partage est équitable. Il ne s'agit point d'ajouter une surtaxe accablante aux impositions qui pèsent déjà sur les sujets des deux États. Cinq millions de francs, dont la France et l'Angleterre paieraient chacune la moitié, suffiraient aux besoins du gouvernement grec: ce serait à peu près un quart pour cent des revenus publics de chaque État. Avec un

secours aussi modique en apparence, la culture et l'industrie se ranimeront dans cette Grèce jadis si florissante, et le commerce reparaitra dans cet Archipel dont les moindres îlots ont acquis une immortelle célébrité. La population rendue à la liberté retrouvera bientôt l'aisance, et ne craindra plus de la montrer; elle fera un appel au commerce de ses libérateurs. On n'avait en vue que les intérêts de l'humanité, et l'on aura servi ceux des fabriques. C'est ainsi que se confirme de plus en plus cette vérité consolante, qu'un peuple ne saurait être heureux aux dépens d'un autre, et que chacun travaille efficacement à sa prospérité en contribuant à celle de ses voisins. La piraterie cessera dans les îles de l'Archipel, dès que les habitans pourront s'enrichir par des voies moins périlleuses : les navires du commerce n'auront plus besoin d'être protégés par des escadres entretenues à grands frais, économie dont les gouvernemens connaissent bien l'importance. De nouveaux débouchés seront ouverts aux négocians; voilà le prix des légers sacrifices qu'ils auront faits.

« Il faut effectivement quelques sacrifices, du tems et de la patience pour mettre les Grecs dans un état de véritable civilisation, pour leur faire supporter un bon gouvernement. Dans leurs assemblées nationales, il n'arrive presque jamais que la majorité se décide pour le meilleur avis; il faudrait presque n'y consulter que la minorité, c'est-à-dire, qu'il y faut des Conseils et un très-petit nombre de Conseillers. Puisque aucune autre organisation ne serait praticable dans les circonstances actuelles, il est indispensable que le gouvernement grec puisse disposer d'un corps de troupes et d'une force navale. J'estime que 6000 hommes de toutes armes et 1000 marins nationaux, que l'on pourra facilement réunir et discipliner, lorsqu'on sera en état d'assurer le paiement exact de leur solde, suffiront à tous ses besoins. Ces troupes régulières et bien conduites instruiraient et formeraient les jeunes soldats grecs; les équipages ainsi formés seraient de même une école pour les jeunes marins de cette nation; quant aux hommes faits, il est inutile de s'en occuper. Encore une fois ce n'est point un reproche qui s'a-

dresse à ce peuple : il est tout ce qu'il pouvait devenir sous des maîtres tels que les Turcs ; aussi dépourvu de connaissances , aussi près du vice et loin des vertus réelles que ses tyrans , et il montre dans toutes les occasions l'empreinte des fers qu'il a portés si long-tems. Lui offrir, avant le tems, des institutions libres, c'est lui parler une langue dont aucun mot n'a résonné à ses oreilles , et mettre à sa disposition des instrumens dont il ne conçoit ni la structure ni l'utilité. Sans doute, ses facultés n'ont pu être entièrement flétries, oblitérées ; des semences précieuses sont conservées dans son âme ; mais elles ne peuvent germer que sur le sol de la liberté. La Grèce ne réunit point encore les élémens d'une république : et cependant, il faut qu'elle se constitue et prenne son rang parmi les États de l'Europe. Sous quelle forme lui convient-il de se présenter ? Si elle conserve l'intégrité de son territoire, il sera peut-être nécessaire de relever l'empire grec dans son ancienne capitale. Si l'on en forme deux États, il sera bien difficile d'empêcher que la Russie ne domine à Constantinople. Quelque parti que l'on prenne, qu'il ne soit pas conseillé par une politique étroite, méticuleuse, à courtes vues et à petits expédiens : que l'on ose une fois être grand ; et point de véritable grandeur sans générosité, sans dévouement aux intérêts sociaux, considérés dans leur ensemble, appréciés avec une scrupuleuse impartialité. Que la France prenne l'initiative : elle peut compter dans cette circonstance sur l'Angleterre ; et la masse imposante de deux grandes nations réunies pour achever la civilisation de l'Europe fixera, du moins pour quelque tems, les oscillations de l'Autriche, forcera le cabinet de Vienne à suivre une marche connue, et peu éloignée de la direction générale des esprits. Cette impulsion ne peut avoir que de bons résultats, soit pour l'Europe, soit pour les possessions autrichiennes qui s'apercevront enfin des améliorations opérées autour d'elles, et qu'il ne leur est point permis jusqu'ici de s'approprier.

« On ne peut donc faire que deux hypothèses sur l'organisation de la Grèce affranchie du joug des Turcs ; ou son territoire sera partagé en deux États, où l'empire grec sortira

de son tombeau. Voyons d'abord quelles seraient les conséquences probables de la première supposition.

« En traçant la ligne de démarcation entre les nouveaux États, il sera bien difficile de mettre d'accord toutes les prétentions et tous les intérêts. Si la Russie ne se contente pas des deux principautés (la Moldavie et la Valachie), et de la Bulgarie, si son ambition ne peut être satisfaite que par la possession de Constantinople, l'indépendance de l'Europe ne serait pas plus en péril qu'elle ne l'est actuellement : mais le commerce et les vaisseaux de guerre des Russes seraient en état d'envahir la Méditerranée, si l'on n'opposait point à cette domination naissante des barrières capables de la contenir. Il ne suffit pas de voir la Russie, telle qu'elle est en ce moment; il faut qu'on se représente ce qu'elle sera bientôt, avec son immense navigation intérieure, ses forêts, ses houilles, ses mines de fer, également inépuisables, sa population docile, propre à tout, et toujours croissante. On ne perdra pas de vue ses relations avec la Chine, l'intérieur de l'Asie et de la Perse. Maîtresse de la plus grande partie des côtes de la mer Noire, elle remplira de ses vaisseaux les excellens ports qu'elle y a formés; la navigation par la vapeur lui appartiendra, plus qu'à aucune des nations qui fréquentent la Méditerranée. Ces nations sont donc intéressées à se fortifier dans cette mer, et à confier leur défense commune aux deux plus grandes puissances navales, l'Angleterre et la France. Mytilène et Lemnos ne sont qu'à dix lieues du Bosphore; ces deux îles ont des ports magnifiques, et jouissent d'un heureux climat : il sera très à propos d'y placer des colonies françaises ou anglaises, et de les assurer par de bonnes forteresses et des garnisons suffisantes. Beaucoup d'hommes, disposés à juger comme les Grecs, et qui ne veulent croire à aucune probité, imagineront peut-être que les intérêts du commerce des petits États ne seraient pas tout-à-fait en sûreté, sous la *protection* de la France et de l'Angleterre. On se défiera surtout de cette dernière puissance; on parlera de ses prétentions à la souveraineté des mers. On insinuera que, tout en paraissant opposée aux envahissemens de la Rus-

sie, la politique anglaise usera de ménagemens envers cette puissance dont elle redoute les progrès vers l'intérieur de l'Asie, l'alliance avec la Perse, les armées si nombreuses et si mobiles : on ne désespérera pas de faire croire que l'Angleterre, pour détourner les orages prêts à fondre sur ses possessions de l'Inde, abandonnerait volontiers la cause de l'Europe continentale, et laisserait un libre cours aux torrens qui, des frontières de l'Asie, se dirigeraient vers la Prusse, l'Allemagne, l'Italie, etc. Nous ne manquons pas d'hommes qui font marcher et manœuvrer les armées, sur la carte, avec une facilité merveilleuse; qui en un clin d'œil ont équipé des flottes, et commandé aux vents de les conduire à leur destination, sans tempêtes et sans avaries. Nous avons aussi des penseurs profonds qui ont pénétré les mystères que le cabinet de Saint-James cache avec le plus de soin; ils savent que la Grande-Bretagne ne fera point à la Turquie une guerre sérieuse, que les hostilités ne seront qu'apparentes : on se gardera bien, disent-ils, de porter à Constantinople, chef-lieu de la religion musulmane, des coups dont le bruit retentirait jusqu'aux îles de la Sonde; ébranlerait plus de la moitié de l'Asie, et surtout l'Inde anglaise qui a si grand besoin de repos.

« Je ne répondrai point à ces graves observations : il me faudrait plus de tems que je n'en ai pour montrer que le pouvoir de l'Angleterre, en quelques lieux qu'il s'exerce, n'est point fondé sur des illusions, ni dirigé par des vues rétrécies; que les Anglais n'ont pas plus à craindre pour leur métropole asiatique que pour celle d'Europe; que la possession de leurs nouvelles conquêtes dans l'empire des Birmans leur est aussi assurée que celle de l'Écosse ou de l'Irlande. Telle est l'opinion de tous les Anglais instruits et au courant des affaires de l'Inde, et qui connaissent bien les ressources de leur patrie : cette opinion sera aussi celle des hommes d'état qui connaissent les dangers d'une confiance mal fondée, et qui ont la sage précaution de ne pas compter sur la faiblesse d'un ennemi. On ne refusera pas, sans doute, quelque attention à cette simple remarque : après les commotions les plus violentes, prolongées pendant toute

la durée d'une génération, l'équilibre de l'Europe s'est rétabli sans effort et de lui-même; comment donc peut-on supposer que les possessions anglaises dans l'Inde, État consolidé par un gouvernement régulier et fort, défendu par une armée bien disciplinée et confiée à des chefs habiles, céderaient au premier choc, et seraient envahies par le premier ennemi qui viendrait les attaquer? Mais revenons à la Grèce.

« On n'aurait pas assez fait pour ce malheureux pays, pour l'Europe, pour les progrès de la civilisation, si la domination turque n'était point refoulée en Asie. Supposons donc que toutes les provinces européennes occupées par ces barbares jouissent enfin des douceurs de la sécurité : mais elles sont ruinées; sur plusieurs points, leur population est rare, inculte, sans industrie. Que de maux à réparer! que de biens à faire! Admettons encore que la politique des cabinets ne consultera que les intérêts des peuples, sauf quelques cessions de territoires qui seront probablement exigées. Si, après ces retranchemens auxquels on doit s'attendre, il reste encore une étendue assez vaste pour représenter dignement l'ancien empire grec, aucune autre organisation politique ne se prêterait aussi bien aux besoins divers de tant de provinces, d'îles, de populations encore peu disposées à se réunir en un seul corps de nation. On y verrait, comme en Allemagne, une fédération maintenue par l'autorité centrale destinée à lui servir de lien; on pourrait y réunir les avantages des grands États, sans en éprouver les inconvéniens. Les nombreuses divisions du nouvel empire qui embrassent tant de populations différentes par leur religion, leur langage, leurs mœurs, admettraient des formes de gouvernement assez variées pour que les diverses opinions politiques et les habitudes souvent contraires de ces différentes nations pussent s'en accommoder, et pour que plusieurs ambitions pussent être satisfaites. On aurait, sans doute, des difficultés de plus d'un genre à combattre et à vaincre; jamais aucune question politique ne fut aussi compliquée : mais jamais occasion n'aurait été plus favorable pour opérer en peu de tems des biens immenses et durables. La Grèce et les provinces qui l'environ-

nent, délivrées de leurs tyrans, appelleraient des cultivateurs, des artisans, toutes les industries; des milliers de familles laborieuses n'iraient plus chercher au-delà des mers un sol à cultiver, des travaux qui les fassent vivre. Les contrées insalubres arrosées par le Mississippi et le Missouri ne dévoreraient plus l'excédant de la population européenne; un pays assaini depuis long-tems lui offrirait un asile plus sûr et plus agréable. Les villes s'y relèveraient, les campagnes y retrouveraient leurs embellissemens. Un peuple nombreux, riche, heureux, remplirait bientôt des lieux où l'on ne voit aujourd'hui que ruines, misère, désolation. Des changemens aussi désirables ne seront-ils provoqués que par des vœux impuissans? Faut-il renoncer à l'espoir d'assister au moins aux opérations qui doivent les préparer? La résolution de la France va nous l'apprendre; car, je le répète encore, l'Angleterre attendra que la France ait pris un parti, sans prétendre cette fois à l'honneur de l'initiative; c'est d'une guerre qu'il s'agit, et le gouvernement anglais connaît trop bien l'état de ses finances pour s'imposer, sans une nécessité bien évidente, un surcroît de dépenses qui achèverait de l'accabler. Si la Russie n'ouvre pas la campagne, la guerre n'aura pas lieu; si, quoique les hostilités soient commencées, la France hésite ou recule, la Russie achèvera seule ce qui devait être exécuté en commun par les trois puissances intervenantes; et si elle fixe la victoire sous ses drapeaux (ce que Dieu veuille, quoi qu'il en puisse arriver!), si elle sort victorieuse de cette lutte qu'elle aura soutenue seule, à quel titre osera-t-on prétendre au partage de ses conquêtes, ou régler l'emploi qu'il lui sera permis d'en faire? La politique la plus éhontée s'abstiendrait de manifester des prétentions aussi absurdes. Ainsi, on abandonnerait à la Russie la gloire d'avoir vengé et délivré l'Europe; d'avoir lavé la tache dont les trois puissances laissèrent flétrir leurs pavillons, lorsqu'au mépris de leurs instances et de leurs menaces, quatre mille femmes et enfans furent expédiés en Égypte sous les yeux de leurs amiraux, et traînés en esclavage. Ce serait à la Russie seule que la Grèce reconnaissante élèverait des monumens avec

la pompe de ses arts ressuscités, que les malheureux captifs, rendus à la liberté, à leur patrie, à leurs familles, adresseraient le touchant hommage de leurs vœux : *seule* la Russie se serait montrée chrétienne : partout ailleurs, un peuple chrétien prêt à périr sous le fer de ses bourreaux n'aurait ému que les peuples. Les gouvernemens seraient demeurés tranquilles, spectateurs impassibles de cette lutte entre l'héroïsme et la barbarie, on se seraient bornés à de vaines démonstrations ! et ce que la postérité n'apprendra qu'avec répugnance, c'est à la cour de Rome que les malheureux Grecs ont trouvé le moins de pitié : tandis que les Musulmans ravageaient leur pays, brûlaient leurs habitations, emmenaient et vendaient toute la population que leur fer avait épargnée, Rome songeait à les convertir, et leur envoyait des missionnaires.

« On croira peut-être difficilement, en France, que les embarras financiers soient assez grands en Angleterre pour justifier l'hésitation du gouvernement, lorsqu'il s'agit d'une guerre juste, honorable, dont les chances et la durée ne sont point inconnues. On objectera que le taux des fonds publics se soutient et s'élève même à la Bourse de Londres : mais il ne faut pas juger de l'état des finances britanniques, d'après des observations faites en France, et qui ne seraient pas vérifiées de l'autre côté de la Manche. En Angleterre, on approche des limites de l'exécutable ; le champ des entreprises se resserre de plus en plus : l'État est obéré, et les richesses privées sont frappées de stérilité entre les mains des possesseurs. On se livre donc, faute de mieux, aux spéculations sur les fonds publics, toujours ouvertes, toujours accessibles, et soutenues par la puissance de l'esprit national. La France n'est point dans le même cas : la concurrence s'y maintient à peu près entre les entreprises particulières et les spéculations sur les fonds publics ; la hausse des fonds peut donc y être l'indice d'un accroissement de confiance, au lieu qu'en Angleterre le même effet ne dénote souvent que le décroissement des spéculations particulières. Le gouvernement anglais fait bien de montrer une prudence, même excessive ; il convient mieux à la nation de le voir un peu



timide, qu'audacieux dans ses entreprises. Mais les circonstances sont imposantes, impérieuses; jamais guerre ne vint aussi à propos, l'humanité la sollicite... et l'Angleterre n'y prendrait aucune part! Que la France rende au gouvernement britannique le service de le pousser, fût-ce malgré lui, dans la voie du véritable honneur: un cabinet cède volontiers aux impulsions diplomatiques, et redoute naturellement les sollicitations des peuples; même en Angleterre, il sera plus facile d'obtenir la guerre contre les Turcs, lorsque la France l'aura déclarée la première, que si elle était demandée avec instance par les deux Chambres du parlement anglais. Puisse le cabinet des Tuileries donner bientôt ce noble et généreux exemple! Tel est le vœu d'un Anglais dont le cœur, le dévouement et les affections appartiennent à sa patrie, citoyen du monde par conviction, et prêt à faire pour l'humanité tout ce qui sera d'accord avec les intérêts de la Grande-Bretagne.»

La France entière répètera le vœu de ce digne philhellène anglais. Pussions-nous entendre une voix éloquente le faire retentir à la tribune, entraîner par le sentiment de l'honneur français tous les élus de la nation, les Conseils du monarque, toutes les volontés! La France sut toujours compatir aux grandes infortunes: espérons qu'elle n'abdiquera pas ses titres à la reconnaissance des hommes de bien.

**NOTE ADDITIONNELLE IMPORTANTE, relative à l'île de SAMOS.**

Si les Grecs n'avaient pour ennemis que les Turcs, le terme de leurs souffrances serait plus rapproché qu'il ne le paraît aujourd'hui; mais ils ont à combattre leurs dissensions intestines et la politique étrangère. Là sont les véritables obstacles à leur indépendance; les plus solides appuis, les plus sûrs auxiliaires de la Porte Ottomane. Le fer du Musulman est pour eux moins à craindre que les prétentions partielles de leurs chefs ou les froids calculs d'une diplomatie intéressée, pour qui la liberté grecque est un moyen, et non pas un but. Sans entrer à cet égard dans des détails qu'une simple Note ne pourrait comporter, nous nous bornerons à témoigner la pénible surprise que nous avons éprouvée en voyant la ligne de démarcation tracée par le gouvernement grec lui-même pour fixer les limites de la nouvelle Hellade. On conçoit qu'une telle opération ne puisse se faire

sans donner lieu à des réclamations plus ou moins fondées , et qu'une foule de contestations individuelles naîtront de fractions de peuples placés , sans leur consentement préalable , en deçà et au delà de frontières ainsi improvisées ; mais , ce qu'il est difficile de concevoir , c'est que *Samos* ne se trouve plus dans les limites de la Grèce. *SAMOS!* la patrie de Pythagore ! où l'on accueille Homère , où l'on conserve ses ouvrages ! cette île si célèbre , si puissante et si riche , avant qu'Athènes et Lacédémone eussent paru sur la scène du monde !

Il y aurait vraiment dérision , absurdité à décréter que *Samos* ne sera plus grecque. Elle resterait *grecque* par le fait , même en dépit de toutes les pièces diplomatiques et des puissances réunies. Aucune île de l'Archipel n'a fait autant pour sa défense particulière et pour la liberté commune. Premier point d'attaque , et , pour ainsi dire , sentinelle avancée de la confédération , elle reçoit , chaque année , le choc de ses redoutables voisins , dont la rage a plus d'une fois expiré sur ses rochers. Son courage , ses longues souffrances , ses triomphes , ses titres de gloire enfin , seraient-ils donc changés pour elle en titres de proscription , et ses 60,000 habitans seraient-ils condamnés à mourir sous le tranchant du sabre , ou à s'expatrier?...

Espérons qu'une telle disposition , repoussée par la nature des choses , par un sentiment profond de justice , par la saine politique et par l'humanité , ne sera point consacrée par un acte définitif , et que le bon sens , l'équité et la sage prévision des cabinets qui doivent embrasser des vues de tranquillité durable pour un long avenir , ne tarderont pas à en faire justice et à rassurer une population généreuse , livrée aux plus cruelles alarmes. C'est la Grèce que l'on veut , toute la Grèce , et rien que la Grèce. On ne peut pas découper , sur la carte , une nation qui ne serait ni grecque , ni turque , mais un mélange de l'une et de l'autre. Ce serait motiver pour l'avenir des empiétemens réciproques et prolonger d'une manière indéfinie les causes d'irritations , de soulèvemens et de troubles. Jamais vous ne ferez qu'un Samien soit ou se croie Turc , quand même le grand seigneur lui accorderait exemption d'impôt et liberté complète. Plusieurs philhellènes dévoués , qui ont contribué à défendre *Samos* contre les Turcs , qui ont une connaissance exacte des localités , des besoins du pays , des habitans et des sentimens qui les animent , uniront leurs voix à la nôtre pour obtenir le résultat que nous sollicitons avec instance.

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES, ou *Nouvelle Collection des relations de voyages par terre et par mer; mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours*, par C. A. WALCKENAER, membre de l'Institut (1). Tome I à III. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXV, septembre 1827, pag. 585.)

Le premier volume de cette collection est précédé d'une *Introduction* où l'auteur trace rapidement, avec élégance et clarté, l'histoire des progrès de la civilisation et des découvertes dans les différentes parties du monde, depuis le commencement des tems historiques jusqu'en 1415, époque des premières expéditions des Portugais en Afrique. Ce brillant tableau est apprécié depuis dix ans par le monde savant qui l'a remarqué avec intérêt dans le chapitre XI de la cosmologie publiée par l'auteur en 1816, et il vient d'être reproduit en tête de l'histoire des voyages avec de légers changemens et à l'exception des huit premières et des quinze dernières pages qui ont été supprimées comme surabondantes.

A la suite de ces préliminaires commence la première partie de l'ouvrage qui traite des *voyages en Afrique*.

Le *Livre premier*, divisé en dix chapitres, est consacré à l'histoire des premières découvertes des Portugais dans cette partie du monde, parmi lesquelles les tentatives faites par le

---

(1) Paris, 1827; Lefebvre, rue Hautefeuille. 3 vol. in-8°. L'ouvrage entier aura 60 volumes in-8° de 480 à 550 pages, sur beau papier satiné. Il en a déjà paru 12 volumes. Prix du volume, 7 francs.

prince Henri de Portugal, le long des côtes occidentales et jusqu'au cap Vert, fixent d'abord l'attention. Ce prince, dominé par la passion des découvertes maritimes, et qui voulait ouvrir à son pays des sources de prospérité en pénétrant dans de vastes déserts et dans le royaume des Joloïs dont les indigènes faisaient un grand commerce avec les États du Nord de l'Afrique d'où ils tiraient beaucoup d'or, employa plus de quarante années à préparer tous les moyens qui pouvaient assurer la réussite de ce projet. Il était le premier mathématicien de son tems, et possédait d'assez grandes connaissances géographiques. Ayant fait venir près de lui un savant très-versé dans la navigation et dans l'art de faire des instrumens et de dresser des cartes nautiques, il le mit à la tête d'une académie qu'il fonda, afin de propager des connaissances aussi utiles.

Les aventuriers portugais, que le prince Henri dirigeait de la ville de Tercanabal où il avait établi sa résidence, effrayés par le bruit et la rapidité des courans, n'osèrent doubler le cap Bojador. Deux gentilshommes de sa maison reçurent en 1418 l'ordre de franchir ce passage; ils essuyèrent une affreuse tempête, et regardèrent comme une faveur du ciel d'être jetés sains et saufs sur la petite île de Puerto-Santo. L'année suivante l'île de Madère fut découverte: les deux chefs de l'entreprise, Juan Gonzalez et Tristan Vaz, eurent chacun une part de cette île, la plus considérable alors de la mer Occidentale, et qu'ils trouvèrent entièrement couverte de bois; afin de la rendre cultivable, ils mirent le feu aux forêts; la flamme s'y répandit avec une telle violence que l'incendie dura pendant sept années. Le prince fit ensuite apporter de la Sicile des cannes à sucre qui réussirent parfaitement, et à tel point que, sur un espace de neuf milles mis en culture, la cinquième partie du revenu se montait à plus de 60,000 arobes. En 1432 et depuis douze ans le prince n'épargnait rien pour s'assurer la conquête de la Guinée; la plus redoutable des objections contre son entreprise provenait du préjugé universellement répandu, que, si les blancs s'avançaient sous l'équateur, ils seraient aussitôt métamorphosés en nègres par la seule chaleur du soleil.

Il trouva néanmoins dans Gilianez l'homme qui devait doubler le cap Bojador, et porter en 1434 et 1435 le nom portugais à quarante-deux lieues au-delà de ce cap terrible qui avait jusqu'alors arrêté les plus braves.

L'ardeur des excursions croissait de plus en plus, surtout depuis qu'Antoine Gonzalez avait rapporté une quantité considérable de poudre d'or que les Maures lui offrirent pour la rançon de deux jeunes gens qu'il avait pris. Ce fut la première fois que l'Afrique fit luire ce précieux métal aux yeux des aventuriers portugais qui nommèrent ce lieu *Rio-do-Oro* (Rivière-de-l'Or). La vue de l'or excita les spéculations, et engagea Nunô Tristan à pénétrer plus loin que ses prédécesseurs. Il doubla le cap Blanc et découvrit l'île d'Adéger dans le petit Archipel d'Arguin. En 1444, les Portugais, avec l'adhésion du prince Henri, formèrent une compagnie dans la ville de Lagos pour continuer les découvertes. Dix caravelles furent équipées et armées sous le commandement de Lancelot qui s'empara de Tider et de Nar et de plusieurs autres îles dans la Baie d'Arguin. Nunô Tristan, s'avancant encore plus en 1446, découvrit, à l'extrémité occidentale de l'Afrique, le cap Vert, ainsi nommé à cause des beaux arbres qui le couvraient.

Les entreprises des Portugais furent telles qu'en 1447 il se trouva vingt-sept vaisseaux réunis à Madère; alors Lancelot, investi du titre d'amiral de la flotte de Lagos, composée de quatorze vaisseaux, forma le dessein de s'avancer jusqu'aux Assénages et aux côtes de Guinée; il dut renoncer à ce projet, gagna l'île de Palma et toucha dans sa course à Gomera; cette île faisait partie des Canaries, découvertes en 1395 par les marins de Henri III, roi d'Espagne, et que Jean de Bethencourt, gentilhomme français au service de ce monarque, obtint en 1417 de Jean II, roi de Castille, la permission de conquérir. M. Walekenaër décrit l'état primitif de ces îles et les mœurs des habitans. Ils se rasaient la barbe avec des pierres tranchantes; leurs chefs avaient, de droit, les prémices de toutes les vierges qui se mariaient; les enfans étaient allaités par des chèvres; au lieu d'armes de fer, ils se servaient de bâtons et de pierres;

la partie supérieure de leurs habits était de peau, et le bas de feuilles de palmier teintes de différentes couleurs. La nourriture commune des insulaires était le froment, l'orge, le lait, différentes sortes d'herbes, des lézards et des serpents. En 1447, Lancelot, retournant en Portugal, découvrit l'embouchure du Sénégal qu'Étienne Alonzo remonta dans une barque l'espace de quelques milles.

La crainte arrêta encore les Portugais; des mers inconnues à parcourir, des côtes désertes à explorer, des habitans pauvres et farouches à combattre et à vaincre pour faire un petit nombre d'esclaves, tels étaient les dangers qu'il fallait affronter, et de médiocres avantages ne balançaient pas assez l'idée de tant de travaux et de périls pour les engager à chercher un passage aux Indes par les mers du sud. M. Walkenaër, en parlant de ce projet, dit : « qu'il n'aurait pas eu sans doute plus de succès que celui d'en trouver un par les mers du Nord, si le courage invincible et les judicieuses réflexions du prince Henri n'eussent été capables de lui faire surmonter toute sorte d'obstacles. » Le savant académicien, qui écrivait ces lignes en 1826, semblait prévoir les inutiles efforts du capitaine Parry, le plus courageux navigateur du XIX<sup>e</sup> siècle, qui affronta pendant quatre hivers à travers mille dangers les glaces du Pôle septentrional.

Nunó Tristan, d'après les intentions du prince, s'avança en 1447 au sud du cap Mastos à 60 lieues au-delà du cap Vert, et jeta l'ancre à l'embouchure de Rio grande. Un an après, sous le règne d'Alfonse V qui succéda à son père sur le trône de Portugal, les îles Açores furent soumises, et en 1462, si l'on en croit les historiens portugais, Antonio de Noli, célèbre navigateur que la république de Gènes avait recommandé au roi Alfonse, découvrit les îles du cap Vert; ces îles avaient déjà été vues en 1456 par Cà-Dà-Mosto au nombre de quatre, et Antonio de Noli ne fit que compléter la découverte; il en reconnut dix.

« L'année 1463, dit M. Walkenaër, fut la dernière du prince Henri, auteur de toutes les découvertes, mais particulièrement

de celles du sud et de l'est. On a conservé jusqu'aux traits de sa figure et de son caractère; sa taille était bien prise, ses jambes grosses et robustes, son teint fort blanc, ses cheveux rudes et épais, sa contenance terrible pour ceux qui n'étaient pas accoutumés à le voir; car il était peu sujet à la colère, et dans ses plus grands emportemens, il conservait toujours de l'empire sur sa passion. Le fond de son humeur était une gaîté raisonnable : personne n'était plus circonspect que lui dans ses discours. Simple dans ses habits, patient dans les affaires, ferme et courageux dans le danger, versé dans les sciences, ... extrêmement libéral, zélé pour la religion, sans que parmi tant de vertus on lui ait reconnu particulièrement aucun vice; il vécut dans le célibat, et l'on n'a point appris qu'il se fût jamais lassé de la continence. Enfin, l'opinion qu'on avait de son mérite et de sa prudence lui fit conserver pendant toute sa vie beaucoup d'autorité. Ce court éloge était dû à la mémoire de ce grand prince dont les découvertes s'étendirent depuis le cap de Noun jusqu'à Sierra-Leone.... Il mourut au cap de Sagres dans sa soixante-septième année, et son tombeau se voit encore dans l'église de Batalha avec celui du roi son père. »

Le commerce de la Guinée fut affermé en 1469, et la dernière découverte, sous le règne d'Alfonsè, fut celle du cap St.-Catherine. Dans le même tems on avait découvert également les îles de St.-Thomas, Annobon et Principe. Barthelemi Diaz mit à la voile en 1486, et cinglant vers le sud, il arriva à cent vingt lieues au-delà du point visité par Diégo, dont les découvertes ne dépassaient pas le cap Négro; il doubla ensuite le Cap qui termine l'Afrique.-A son retour et dans les relations de son voyage adressées à Jean II, il s'étendit sur les tempêtes qui l'avaient assailli lorsqu'il avait voulu doubler un cap immense, inconnu avant lui : et il « annonça qu'il l'avait nommé le *Cap des Tempêtes*. Le roi, mieux inspiré et charmé de cette découverte, répliqua : qu'il soit nommé plutôt *Cap de Bonne-Espérance*..... »

L'auteur trace ensuite les itinéraires de Pédro de Covillan et d'Alonzo de Payva; il raconte quels furent leurs efforts pour

découvrir les États du prêtre Jean et le pays d'où venaient les drogues et les épices qui avaient si long-tems été l'objet du commerce des Vénitiens. Ces deux voyageurs, qui devaient également s'informer si la navigation était possible du cap de Bonne - Espérance aux Indes Orientales, se séparèrent à Aden. Le premier prit le chemin de l'Inde, et le second, qui succomba dans son entreprise, prit celui de l'Éthiopie et de l'Abyssinie. Covilham, à son retour au grand Caire qui était leur rendez-vous, reçut une lettre du roi Jean II, de Portugal, qui l'informait de la mort de son compagnon. Il rendit compte à son souverain du succès de son voyage, et prit ensuite la route de l'Abyssinie pour se rendre à la cour du prêtre Jean, après avoir visité Ormuz; il fut en grande faveur auprès de ce monarque qui l'obligea à demeurer dans ses États jusqu'à la fin de ses jours; Cavilham y rendit plusieurs services à sa patrie.

Les circonstances des premiers établissemens des Portugais dans les royaumes de Mandinga, de Guinée et de Congo sont présentées avec intérêt, ainsi que le projet de l'établissement d'un comptoir dans la ville de Huaden, qui devait procurer aux Portugais les moyens de faire le commerce de l'or et leur ouvrir l'entrée de l'Abyssinie. Cette entreprise fut interrompue par la mort du roi de Portugal, qui emporta au tombeau le regret de n'avoir pas accepté les offres de Christophe Colomb et effectué l'expédition aux Indes Orientales. Ce prince, qui fixa la souveraineté du Portugal dans la Guinée, région féconde en or, en ivoire et en autres riches productions, légua à sa nation un héritage de gloire, en donnant le signal des actions héroïques qui eurent lieu après lui dans la conquête par mer des Indes Orientales. Le récit de cette fameuse expédition se trouve dans les ouvrages de Barros, de Ramusio, d'Orosorius, de Maffée, de Faria y Sousa, etc. Mais M. Walckenaër a consulté de préférence Héran Lopez qui est incontestablement l'historien le plus exact.

Emmanuel, successeur de Jean II, sur le trône de Portugal, hérita de sa passion pour les découvertes, et malgré les préju-



gés adoptés contre cette entreprise dont les raisonnemens vulgaires ne se rendaient pas même à l'expérience qui avait fait voir toutes les difficultés vaincues par la mémorable découverte de Barthélemi Diaz, il jugea que le succès de ses grands desseins dépendait du choix des hommes qu'il allait employer, et il nomma Gamma pour commander sa flotte. Ce navigateur, qui réunissait toutes les qualités que semblait demander une si grande entreprise, la prudence, la fermeté, le courage et l'expérience, fut comblé par le roi de toutes les marques d'honneur qui pouvaient l'investir d'une grande considération extérieure. Emmanuel donna au nouvel amiral le pavillon qu'il devait porter et sur lequel était la croix de l'ordre militaire du Christ. Le héros portugais fit le serment de fidélité sur cette croix. Et partant de Belem, il mit à la voile le 8 juillet 1497, avec les trois vaisseaux *les saints Gabriel et Raphaël et le Berio* et 160 hommes. «Le roi les accompagna jusqu'au rivage; et des milliers de spectateurs, attendris jusqu'aux larmes par la courageuse résolution de cette petite troupe de héros, les suivirent des yeux sur les flots jusqu'à ce que leur éloignement eut entièrement fait perdre de vue leurs trois bâtimens.»

M. Walckenaër, décrit l'état de l'Inde, à l'arrivée de Gamma, et son retour en Portugal, la découverte du Brésil, le second voyage qu'il fit aux Indes Orientales, les progrès des Portugais, de 1503 à 1507; il fait voir, d'après Barros qui écrivait quarante ans seulement après les exploits de ses compatriotes, qu'avant cette mémorable époque, le girofle des Moluques et la muscade de Banda, le sandal de Timor, le camphre de Borneo, l'or de Sumatra et de Liquico (1) avec les gommés, les parfums et toutes les marchandises précieuses de la Chine, du Japon, de Siam et de plusieurs autres royaumes, étaient apportés au marché général de Malakka, ville située dans la péninsule du même nom, qu'on prend pour l'ancienne Chersonèse d'or; que de là elles venaient dans les ports de la mer Rouge où les na-

---

(1) Barro désigne probablement par ce nom les îles Liou-Kion, où était peut-être alors l'entrepôt de l'or de la Chine et du Japon.

tions de l'Occident allaient les chercher. Le commerce se faisait alors presque uniquement par des échanges ; car les peuples de l'Asie avaient moins besoin d'or et d'argent que des productions étrangères : telles étaient les sources de la richesse et de la prospérité de Calecut , de Cambaye , d'Ormuz et d'Aden. Toutes ces villes joignaient encore , à ce qu'elles tiraient de Malakka , les rubis de Pégou , les étoffes du Bengale , les perles de Kalekar , les diamans de Narsinga ou de Golconde , la canelle et les rubis de Ceylan , le poivre , le gingembre et les autres épices de la côte du Malabar , d'Ormuz dans l'île de Geret ; les productions de l'Inde se transportaient par le golfe Persique jusqu'à Bassorah , pour être distribuées par les caravanes à l'Arménie , à Trébisonde , Alep , Damas , etc. Les Vénitiens , les Génois et les Cataloniens venaient les prendre à Bairout , port de Syrie , et ce qu'on apportait par la mer Rouge était débarqué à Tor , ou à Suez , villes situées au fond de ce golfe , d'où les caravanes continuaient le transport jusqu'au Caire ; et de là , par la voie du Nil , le reste de la route était aisé jusqu'au port d'Alexandrie où l'embarquement se faisait sur les vaisseaux de l'Europe.

Les puissances de l'Orient ouvrirent en vain les yeux sur les pertes que la nouvelle voie commerciale des Portugais leur fit éprouver ; l'utilité qu'en retira toute l'Europe leur assura la préférence sur les anciennes communications. Aussi l'expédition de Gama sera toujours considérée comme l'une des époques les plus mémorables des annales commerciales et de la civilisation.

Les II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> livres ont pour objet les premiers voyages des Vénitiens et des Anglais sur la côte occidentale de l'Afrique.

Le tome II contient la suite du III<sup>me</sup> livre et une partie du IV<sup>me</sup> qui traite des voyages le long de la côte occidentale d'Afrique , depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra - Leone. Le chapitre 1<sup>er</sup> de ce dernier livre est consacré aux premiers établissemens des Français entre le cap Blanc et Sierra-Leone , et aux diverses compagnies formées en France pour le commerce d'A-

trique. M. Walckenaër y prouve que les Français avaient précédé les Anglais dans cette carrière, et que la plupart des expéditions françaises étaient parties du port de Dieppe et des côtes de la Normandie.

Malheureusement, la France était alors en proie à de cruelles guerres de religion, et il ne se trouva point d'homme assez désintéressé pour publier les résultats des expéditions successives faites par les Français dans l'intérêt de leur commerce. Ce ne fut qu'en 1717 que le père Labat fit usage de tous les documens recueillis par la compagnie française des Indes et du Sénégal, et qu'il s'aïda des conseils d'André Brûe, le dernier et le plus habile de tous ses directeurs. Les plus anciens titres de la compagnie ne remontaient pas au-delà de 1626. Mais plusieurs traditions et l'existence même de la compagnie ne permettaient pas de douter qu'avant cette époque les Français, et particulièrement les Dieppois, n'eussent fait, pour leur commerce, un grand nombre de voyages dans ces contrées. A défaut de témoignages, les conjectures s'offrirent pour franchir les limites du vrai; le père Labat n'a pas craint d'affirmer que les marins de Dieppe avaient reconnu, fréquenté et visité les côtes d'Afrique, dès le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, et qu'au mois de novembre 1364 ils avaient établi leur commerce à Rufique, et bien loin au-delà de Sierra-Léone. M. Walckenaër s'attache, dans l'intérêt de la vérité, à réfuter de pareilles assertions, qui enlèveraient aux Portugais la gloire d'avoir franchi, avant les autres navigateurs, le cap Bojador, ainsi que le cap Vert, et d'être les premiers parvenus au Sénégal. Il oppose des preuves irrécusables aux assertions du père Labat, et, fort d'une critique judicieuse, il termine ainsi cette polémique : « Nous devons, dit-il, déclarer à nos lecteurs que les prétentions des Dieppois aux découvertes des côtes occidentales d'Afrique, et leurs voyages le long de ces côtes jusqu'à Sierra-Leone, antérieurement aux Portugais, ne soutiennent pas le plus léger examen, et que, quoique l'abbé Prevost et un grand nombre d'écrivains aient adopté le récit du père Labat, ce n'en est pas moins une grossière imposture à la-

quelle nous n'aurions pas même accordé l'honneur d'une réfutation, si beaucoup d'hommes respectables, entraînés par un faux zèle pour la gloire de leur patrie, n'avaient cru devoir la reproduire et ne l'avaient accréditée par leurs suffrages : et si même elle n'avait été mise en quelque sorte au rang des vérités reconnues, lorsqu'elle a été répétée sans contradiction par des auteurs d'une nation rivale dont les écrivains se montrent souvent empressés à enlever aux Français le mérite de leurs découvertes les moins contestables. »

Fidèle au plan qu'il s'est tracé, désirant donner une histoire des voyages, supérieure à tous égards aux collections de ce genre publiées jusqu'à ce jour, M. Walckenaër présente, dans le chapitre III de ce livre, l'analyse du voyage fait au cap Vert, en 1635, par les R. P. capucins *Alexis de Saint-Lô* et *Bernardin de Renouard* ; voyage que n'avaient point connu l'abbé Prevost ni les auteurs anglais qu'il a traduits.

Cette relation, adressée de Rufique au père provincial des capucins de Normandie, est due à Alexis de Saint-Lô, qui en est le seul auteur. Publiée à Rouen en 1737, par *David Ferrand*, elle n'est point comprise dans l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages*, par La Harpe. Sous la plume de M. Walckenaër, qui a rajeuni le style du bon père Alexis, et qui en a fait disparaître le désordre et la proximité, elle offre des détails intéressans sur le cap Vert, Portudale, Serène et Joale.

Le tome III renferme la suite du livre IV et une partie du livre V qui traite des *Voyages le long des côtes occidentales d'Afrique*, depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, et de l'*Histoire de l'établissement du commerce des Anglais sur la Gambie*.

SUEUR MERLIN.

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

---

EXAMEN DE NOS LOIS ÉLECTORALES, *des explications, modifications, changemens et additions qu'elles nécessitent*; par M. DUCHESNE, avocat de Grenoble (1).

Depuis plusieurs années, on s'est beaucoup occupé des électeurs. Des mesures ont été proposées pour leur garantir l'exercice des pouvoirs que les lois leur donnent, et pour empêcher que ces pouvoirs ne soient point usurpés. Si le projet de loi adopté par la Chambre des députés est converti en loi et *fidèlement exécuté*, la France peut espérer qu'à l'avenir les élections seront à l'abri de l'arbitraire. Mais si nous avons des électeurs, est-il bien sûr que nous aurons des éligibles? Est-il bien sûr, du moins, qu'il y en aura un nombre suffisant pour qu'il y ait quelque liberté dans les choix, et pour que les élus aient toujours le moyen de remplir fidèlement leur mandat? Cette question, dont personne ne s'est occupé, méritait cependant de fixer l'attention de la législature; car l'avantage d'avoir de bons électeurs se réduirait à bien peu de chose, si l'on n'avait pas en même tems de bons éligibles.

Pour qu'un citoyen puisse être député, deux sortes de conditions sont requises: il faut, d'une part, qu'il réunisse les conditions prescrites par la Charte; il faut, d'un autre côté, que sa position personnelle lui permette d'accepter les fonctions législatives. On se tromperait singulièrement si l'on s'imaginait que les électeurs ont la faculté de faire porter leur choix sur tous les citoyens inscrits sur la liste des éligibles. Il est un grand nombre d'hommes qui, éligibles suivant la Charte, sont iné-

---

(1) Paris, 1828; Dondey-Dupré. In-8° de 202 pages; prix, 3 fr. 50 cent.

ligibles par les circonstances au milieu desquelles ils sont placés.

Si nous voulons évaluer le nombre des personnes qui ne peuvent point accepter les fonctions de député, quoiqu'elles remplissent d'ailleurs les conditions légales, il ne faut point juger des départemens par ce que nous voyons à Paris. Ici, les fonctions législatives n'occasionent à celui qui les accepte aucun surcroît de dépense. Quels que soient sa profession, son industrie ou son commerce, il peut continuer de s'y livrer, en remplissant les fonctions de député. En même tems que Paris est la ville de France où les fonctions de député n'exigent aucun sacrifice de fortune, ni l'abandon d'aucune profession, elle est celle qui renferme le plus de richesses et le plus de lumières. Aucune ville de France ne présente au choix des électeurs un aussi grand nombre de personnes capables.

Le nombre des éligibles suivant la Charte s'élève tout au plus à sept ou huit mille; mais si l'on supprime de ce nombre tous les hommes qui réellement ne peuvent pas être élus, à peine en restera-t-il assez pour former une Chambre passable. Il faut retrancher d'abord tous ceux qui ne jouissent pas d'un revenu suffisant pour faire exister leur famille et pour venir passer gratuitement six mois à Paris. Les personnes qui se trouvent dans ce cas forment plus des deux tiers de la liste des éligibles. Mille francs de contributions supposent tout au plus un revenu de cinq ou six mille francs, et il est évident qu'un homme qui n'a pas une fortune plus considérable, et qui a une famille à élever, ne peut pas faire toutes les années un séjour de six mois dans la capitale.

Cependant, tous les hommes dont les noms sont inscrits sur la liste des éligibles sont loin d'avoir le revenu que supposent mille francs de contributions directes. Pour être inscrit sur la liste des éligibles, un père profite des contributions que payent ses enfans mineurs, un fils ou un gendre des contributions que paye sa mère ou sa belle-mère. Il arrive souvent dans les familles que, pour ne pas démembrer une propriété, un des enfans conserve les immeubles de la succession et contracte des

obligations envers ses frères ou sœurs. Quoiqu'il paye alors mille francs de contributions directes, ses revenus ne s'élèvent pas au-delà de trois ou quatre mille francs. Enfin, la Charte, prévoyant que dans plusieurs départemens il pourrait n'y avoir qu'un très-petit nombre d'hommes payant mille francs de contributions, a voulu qu'en ce cas les cinquante plus forts imposés fussent éligibles. Mais la disposition qui leur donne la capacité d'être élus ne saurait leur donner le moyen de remplir la mission de député, ni les mettre par conséquent dans les rangs des véritables éligibles. Un exemple va faire sentir combien cette dernière disposition est illusoire. En Corse, on compte tout au plus trente ou trente-deux électeurs. Il n'y a donc pas au-delà de trente personnes payant plus de 300 fr. de contributions. Cependant, suivant la Charte, il y a cinquante éligibles; et comme tous les électeurs n'ont pas quarante ans, on peut dire, sans exagération, que, parmi ces prétendus éligibles, il y en a vingt au moins qui ne sont pas assez riches pour concourir à la nomination d'un député, et vingt-cinq ou trente dont les revenus s'élèvent tout au plus de mille à douze cents francs. Or, peut-on dire de bonne foi qu'un homme qui a une famille à élever peut prélever, sur ce mince revenu, une somme suffisante pour faire, toutes les années, un voyage de près de quatre cents lieues, et passer six mois à Paris? On peut faire sur quelques autres départemens des observations semblables.

Il faut retrancher de la liste des éligibles, outre ceux qui n'auraient pas le moyen de payer les frais de la députation, tous ceux qui ne pourraient pas l'accepter sans s'exposer à des pertes considérables. De ce nombre sont, pour la plupart du moins, les citoyens qui, dans les départemens, tirent la plus grande partie de leur revenu de l'exercice de leur profession, tels que les avocats, les avoués, les médecins, les professeurs. Il faut mettre dans la même classe les hommes qui dirigent, hors de Paris, de grandes maisons d'industrie ou de commerce, et qui ne pourraient pas les abandonner sans s'exposer aux plus graves inconvéniens.

Enfin, il faut retrancher de la liste des éligibles réels tous les

hommes qui, payant mille francs de contributions et âgés de plus de quarante ans, sont cependant incapables, à cause de leur âge, de leurs infirmités, ou de leur défaut complet d'instruction.

Il résulte des conditions imposées par la Charte et de l'obligation de remplir gratuitement les fonctions de député, que, sauf quelques exceptions, ces fonctions ne conviennent qu'à trois classes de personnes; aux fonctionnaires publics, aux hommes qui sont appelés par leurs affaires ou par leurs plaisirs dans la capitale, et aux habitans de Paris qui ont des talens et des loisirs.

Les fonctionnaires publics, en acceptant la députation, échan- gent des fonctions pénibles, et qui ne sont pas sans désagrément, contre des fonctions qui ne donnent lieu à aucune responsabilité, qui sont loin de nuire à leur avancement ou à celui des membres de leur famille, et dont l'exercice n'est ni fatigant, ni désagréable. Leurs appointemens leur sont payés à Paris comme ils le seraient dans leurs départemens.

Les hommes qui ont des intérêts à suivre à Paris peuvent aussi trouver dans la députation quelques avantages. Elle peut les mettre en relation avec les personnes les plus influentes, et donner plus de poids aux réclamations qu'ils ont à former. Mais il est probable que, si les hommes de cette classe étaient mis dans l'alternative de renoncer à leurs affaires ou à la députation, la plupart renonceraient à la candidature.

Il n'est pas nécessaire de dire pourquoi la députation convient aux habitans de la capitale beaucoup plus qu'à ceux des départemens. Quand on peut remplir des fonctions honorables sans compromettre sa fortune et sans renoncer à l'exercice de sa profession, il est bien peu de personnes qui ne consentent à les accepter. Nous ferons encore observer ici, cependant, que si les habitans de Paris ne pouvaient être députés qu'en renonçant à l'exercice de leur profession ou à la direction de leurs affaires, il serait à craindre que quelques-uns ne préférassent la vie privée à la vie publique.

Ces observations nous donneraient peut-être l'explication



d'un phénomène que le public n'a vu qu'avec douleur ; nous voulons parler du zèle qu'ont mis les candidats à se faire élire , et du peu d'empressement que quelques-uns des élus ont mis à se rendre à leur poste, lorsque les questions les plus graves ont été discutées. La proposition de M. Benjamin Constant d'inscrire sur le procès-verbal les noms des absens, remédiera à ce mal , au moins en partie ; mais il est à craindre que l'effet n'en soit que temporaire. Le zèle qui ne sera produit que par la peur de la honte ne nous inspirera jamais une grande confiance.

Le moyen le plus efficace de stimuler le zèle des élus serait de donner à tous les hommes qui sont éligibles suivant la Charte les moyens de remplir les fonctions de député, toutes les fois que les électeurs veulent les honorer de leur confiance. Mettre au rang des éligibles un homme qui n'a pas 1,200 fr. de revenu, comme cela se voit en Corse, et déclarer en même tems qu'il sera tenu de remplir gratuitement son mandat, c'est une véritable moquerie, si ce n'est pas un appel à la corruption. Il est évident que tous ceux qui se trouvent dans ce cas sont dans l'alternative de renoncer aux fonctions de député, ou d'accepter du gouvernement des emplois salariés. Le ministère pouvant accorder, sous forme d'appointement, une indemnité aux élus, peut choisir ses candidats sur toute la liste des éligibles. Les électeurs ne pouvant, au contraire, accorder aucune indemnité, ne peuvent choisir que dans le petit nombre de ceux à qui leur position permet de remplir gratuitement les fonctions de député.

Loin de nous toutefois la pensée que la députation doive jamais être un moyen de fortune. Elle doit laisser un député dans l'état où elle l'a pris, sans perte et sans profit. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il y a deux mesures à prendre : la première est de supprimer, pendant la session, les appointemens de tous les députés auxquels des emplois salariés ont été accordés ; la seconde est d'accorder à tous une indemnité pour les frais de séjour et de voyage.

Il est évident que, pendant la session, un député n'a point de tems à donner à d'autres fonctions : le même homme ne

peut en même tems remplir les fonctions de préfet dans un département, et les fonctions de député à Paris. S'il reçoit alors un salaire, ce n'est point à cause des services qu'il rend comme fonctionnaire de l'ordre administratif ou de l'ordre judiciaire ; c'est à cause de l'appui qu'il prête au ministère. Or, il n'est conforme ni à la justice, ni à l'indépendance de la législature, qu'une partie des députés reçoive un salaire considérable pour des fonctions qu'évidemment ils ne remplissent point, et qu'une autre partie ne soit pas même indemnisée des frais qu'ils sont obligés de faire.

En revenant à l'ancien système, d'accorder une indemnité aux députés, on rendra aux électeurs des départemens la faculté de choisir parmi eux les hommes les plus dignes de leur confiance. Mais, si l'on persévère dans le système actuel, il faudra que les départemens se résignent à être représentés exclusivement par des préfets, des commandans militaires ou des receveurs généraux, ou à chercher dans la capitale des hommes qui, ne sachant que faire de leur tems, voudront bien en consacrer une partie à la défense de leurs intérêts.

M. DUCHESNE, de Grenoble, n'est point d'avis que les députés doivent recevoir une indemnité ; mais son opinion est fondée sur des raisons si frivoles qu'elle ne pourrait pas supporter le plus léger examen. Les faits n'entrent pour rien dans ses théories : il dédaigne de s'en occuper. Cela nous dispense, de notre côté, d'entrer dans la discussion de son système.

CH. C....

HISTOIRE DE FRANCE depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, précédée d'un DISCOURS PRÉLIMINAIRE, et d'une INTRODUCTION HISTORIQUE sur la monarchie française et les causes qui ont amené la révolution ; par L'ABBÉ DE MONGAILLARD, ouvrage faisant suite à toutes les Histoires de France publiées jusqu'à ce jour. TROISIÈME ÉDITION : tomes I, II et III (1).

## PREMIER ARTICLE.

La RÉVOLUTION FRANÇAISE est, sans contredit, le plus grand événement qu'ait présenté jusqu'ici l'histoire des sociétés humaines. Quel que soit le point d'observation où l'on se trouve placé par le hasard pour l'envisager, on est invinciblement amené à cet aveu, si l'on a quelque peu médité et compris les principales phases de l'existence des nations. Des préjugés, des vues de parti peuvent bien, à la vérité, empêcher les lèvres de proférer une franche déclaration dont les conséquences mènent loin ; mais elle est écrite en traits ineffaçables au fond de toutes les consciences : cela perce au travers de tous les efforts qu'on fait pour déguiser sa pensée secrète ; et il est facile à tout œil clairvoyant d'apercevoir qu'en définitive la révolution française reste toujours, pour les uns comme pour les autres, ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire prodigieuse dans ses actes, immense dans ses résultats, l'ère nouvelle du monde civilisé.

Nous sommes donc tous d'accord au fond pour apprécier l'importance de cette période de l'histoire nationale. Cet accord subsiste-t-il dans le jugement général que nous en portons ? Certes il s'en faut de beaucoup, et l'on reconnaît même qu'il ne peut guère y avoir entre deux opinions une contradiction plus forte, plus complète et aussi plus énergiquement

---

(1) Paris, 1828 ; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. 15 vol. in-18. Il paraît un vol. tous les vingt jours ; prix, 45 fr.

exprimée. Voyez en effet ceux-ci crier sans cesse anathème à la révolution, l'appeler œuvre de barbarie et d'enfer, l'assimiler à cette autre révolution du v<sup>e</sup> siècle qui détruisit tout en Europe; la proclamer enfin une entière dissolution sociale et politique dont les maux ne seront pas réparés en moins de tems qu'il n'en fallut pour effacer les traces de la conquête des barbares. Voyez au contraire ceux-là (et c'est, Dieu merci, le plus grand nombre) déclarer que la révolution, en consacrant les véritables principes d'après lesquels les peuples doivent être dirigés dans la carrière de la civilisation, a fait un bien infini aux hommes; qu'elle leur a ouvert un avenir où il y aura pour eux moins de folies, d'erreurs et de misères, plus de prospérité publique et privée; qu'elle a définitivement affranchi la pensée humaine des liens que lui avaient imposés l'ignorance, la crédulité et la sottise du moyen âge; qu'au total on peut la considérer comme le triomphe le plus marqué que la force morale ait jusqu'à nous obtenu sur la force matérielle, dont l'histoire a si souvent à retracer les victoires funestes!

La cause de ce dissentiment peut être clairement établie. Peu de sens et beaucoup d'égoïsme, voilà, on ne cessera de le dire, le véritable fondement de cette opinion qui porte un arrêt si sévère sur notre grande révolution. Les passions irritées par une résistance imprudente ont amené des excès déplorables, et certaines gens ne veulent plus voir que ces excès. L'ancien régime avait bien des abus; mais ces abus ne sont plus que choses respectables et sacrées aux yeux de ceux qui en avaient l'exploitation et le privilège. C'est ainsi que de petites vues d'intérêt personnel sont transformées en considérations politiques; mais de la sorte on déclame, en croyant juger; on s'estime profond, tandis qu'on n'est que violent; on raisonne à peu près comme ces riverains qui appellent un pont une calamité publique, parce qu'ils vivaient du transport des passans au travers du fleuve.

L'opinion opposée est, comme je viens de le dire, l'opinion dominante; c'est celle des classes actives et laborieuses de la société, c'est-à-dire de ce qui est en réalité la nation. Cette

nation a le sentiment intime que la révolution a été faite par elle et pour elle; qu'elle lui a rendu son existence politique si long-tems confisquée, pour ainsi dire, au profit de quelques individus. Voilà ce qui explique l'empressement, l'avidité sans cesse renaissante avec laquelle sont accueillis parmi nous les ouvrages qui traitent de la révolution. Les esprits superficiels s'étonnent de la rapidité avec laquelle se succèdent de tels écrits; ils trouvent qu'ils sont déjà beaucoup trop nombreux; mais le public, bien loin d'adopter cet avis, semble n'en avoir jamais assez, et cela non pas seulement en France, mais partout où l'on sait lire et penser; partout, en effet, un secret instinct avertit que la destinée future des nations est là tout entière, et qu'on ne saurait jeter de trop vives lumières sur les événemens de cette époque, parce que c'est aux clartés qu'ils réfléchiront pour eux que les peuples doivent être désormais guidés.

Nous possédons déjà plusieurs histoires plus ou moins complètes de la révolution, et quelques-uns de ces ouvrages occupent un rang distingué parmi les productions de la littérature contemporaine (1). Celle que j'ai à examiner, et qui est la dernière venue, a obtenu un succès qui l'a, en quelque façon, rendue populaire. Deux éditions en ont été vendues en peu de tems, et j'ai sous les yeux les premiers volumes de la troisième. Si la succession rapide des éditions n'est pas pour les bons juges une mesure bien exacte de la valeur d'un écrit, il faut pourtant convenir qu'en général cette circonstance suppose, dans toute publication, certains genres de mérite; je m'attacherai à reconnaître ceux qui sont propres à l'ouvrage de l'abbé de Montgaillard, ainsi que les imperfections qui lui ont valu de vives et nombreuses censures.

---

(1) Nous rappellerons ici l'excellent *Précis de la Révolution française*, par M. MIGNET (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 239), et l'*Histoire de la Révolution française*, par M. A. THIERS, ouvrage qui a déjà obtenu le succès le plus général et le mieux mérité, et qui sera l'objet de plusieurs articles étendus dans ce Recueil. N. du R.

Une première observation générale qu'il me paraît important de faire pour pouvoir juger sainement cette histoire, c'est qu'il ne faut nullement la considérer comme un *travail littéraire*. Le public n'y a cherché rien de tel, et il est bien évident que ce n'est pas là non plus ce que l'auteur, en prenant la plume, se proposait d'offrir au public. L'abbé de Montgailard ne fut point un homme de lettres; il ne pensa même jamais à le devenir: c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue en le lisant. Après avoir assisté au grand spectacle de la révolution dans une position où, quoique assez obscur, il pût pénétrer la contexture intime du drame, en voir exécuter devant lui les scènes principales, en connaître d'une façon plus ou moins particulière les principaux acteurs, il éprouva le désir de laisser après lui le résultat de ses longues observations, de léguer à la postérité sa pensée sur tout ce dont il avait été témoin. La franchise acerbe de son caractère lui commanda de la transmettre dans toute son intégrité, et sans aucun de ces ménagemens qui, par des considérations faciles à pressentir, se glissent assez souvent sous la plume de l'écrivain le plus énergique: son esprit était caustique, son humeur atrabilaire; dans de semblables dispositions, on ne voit pas en général les choses humaines du beau côté: voilà pourquoi l'auteur trouve si souvent des sujets de blâme, et si rarement l'occasion d'accorder des éloges: voilà pourquoi surtout les personnages qui figurent dans ses récits, et dont la plupart vivent encore, sont presque toujours jugés avec une sévérité qui va quelquefois jusqu'à l'outrage. Je suis loin d'approuver un pareil système; mais ici il y a lieu de faire une distinction qui me semble atténuer les torts de l'auteur: il est manifeste qu'un ouvrage qui serait noté d'infamie comme spéculation d'un écrivain, cherchant à causer du scandale et à trouver des chalands, change de caractère, quand il a été tracé par un homme qui, n'ayant jamais exercé la profession d'écrivain, au moment de descendre dans la tombe, a cru, la main sur son cœur, qu'il a dit la vérité, rien que la vérité, et qui était d'ailleurs profondément convaincu qu'il la devait à son pays entière et inflexible.

Or, telle fut précisément la situation de l'abbé de Montgaillard, si du moins nous devons, comme il me semble, ajouter plus de foi à la notice qui précède son histoire, ainsi qu'aux assurances de l'éditeur, qu'à certains bruits justement suspects. Cette distinction admise, les erreurs deviennent moins répréhensibles; les injures même perdent en partie ce qu'elles ont d'abject, et l'on est presque tenté d'absoudre le coupable en faveur de l'intention forte et loyale qui l'animait. Je crois que cette observation sera sentie par tout le monde, excepté toutefois par ceux qu'ont blessés les amers sarcasmes de l'auteur; quant à ceux-ci, il y aurait mauvaise grâce à ne pas leur permettre de ne voir dans son ouvrage qu'un odieux libelle.

C'est bien moins encore dans la composition et la forme générale de l'ouvrage qu'il faut chercher l'écrivain. Car, sous cet autre point de vue, il donnerait lieu à des remarques qui ne lui seraient guère plus favorables. En effet, on peut dire que si la base du plan se trouve sagement établie par cette classification des faits selon l'ordre des dates, tous les détails du moins en sont distribués comme au hasard. Les développemens donnés aux questions diverses qui se présentent à l'esprit de l'auteur sont jetés çà et là d'une façon tout-à-fait arbitraire, et sans aucune espèce d'art; on pourrait tout aussi bien les placer ailleurs, et souvent même, c'est partout ailleurs qu'on voudrait les rencontrer. En outre, l'ouvrage est rempli de redites, de digressions, de contradictions même; les pensées ne sont pas toujours originales, et le style est quelquefois diffus et incorrect. Voilà de graves défauts, sans doute. Mais au milieu de tout cela, quelques qualités brillantes se font remarquer: il y a dans la manière de l'auteur une chaleur qui attache et entraîne, et assez souvent on rencontre dans ses pages de ces traits de vigueur qui frappent vivement l'esprit et qui rappellent les grands maîtres. L'historien sait surtout rapprocher et comparer les événemens séparés par des intervalles, et c'est bien certainement un des points les plus importants de son travail. On n'approuve point tous ses jugemens sur les choses ou sur les hommes de la révolution; mais on y recon-

naît ordinairement un homme qui n'a point au fond de l'âme ces idées toutes faites d'un esprit de parti quelconque. Sans contredit, il y a dans toute cette histoire quelque chose de franchement national qui doit convenir surtout aux Français des générations nouvelles, et ce sentiment profond dont tout l'ouvrage est empreint ne contribue pas faiblement à ajouter encore à l'intérêt, déjà si puissant et si élevé, qui s'attache à cette mémorable période. Ces titres divers, surtout l'ordre général infiniment précieux pour fixer dans la mémoire les faits si multipliés de l'époque, doivent, à mon avis, faire regarder cet ouvrage, sinon (et loin de là même) comme la meilleure, du moins comme la plus curieuse et la plus instructive histoire de la révolution qui ait paru jusqu'à ce jour. En voilà sans doute assez pour justifier l'empressement avec lequel le public veut et voudra long-tems encore la lire.

Il me semble qu'il est plus facile, après ce rapide coup d'œil sur l'ensemble de l'ouvrage, d'en pénétrer l'esprit général et d'asseoir de solides jugemens sur les différentes parties dont il se compose, et c'est à quoi je vais procéder. Le premier volume comprend un discours préliminaire et une introduction. Dès les premières pages du discours, on remarque ce défaut de suite et d'enchaînement rigoureux dans les idées qui promène à son insu un écrivain d'un point à un autre, et lui fait perdre de vue celui qu'il s'était d'abord proposé de développer. C'est ainsi qu'énonçant cette pensée que l'histoire des faits d'armes, quelque éclatans qu'ils soient, n'a qu'une importance secondaire à côté de ces faits qui se rapportent aux grandes phases de l'existence politique de la nation, l'auteur s'arrête sur les batailles de la révolution, les compte, détermine les résultats des plus importantes; ensuite, arrivé à Waterloo, oublie les batailles pour ne plus s'occuper que des armées coalisées et de leur conduite en France; puis, de là passe à la sainte-alliance qu'il trouve, comme de raison, passablement absurde; puis à M. de Villèle sur lequel il écrit les lignes suivantes: « On chercherait vainement dans l'histoire de France, depuis huit siècles, un ministre dirigeant, un premier ministre



aussi ignorant en matière d'état, aussi présomptueux et aussi complètement médiocre que M. de Villèle. C'est surtout en matière de finances qu'il fait preuve de la plus déplorable incapacité. Quant à la politique extérieure, ce ministre ne se doute pas même de la situation de l'Europe; il ne connaît ni le passé, ni le présent, et il joue avec l'avenir de la France et de l'Europe, comme un aveugle avec le bilboquet, suivant l'expression de Bolingbroke. » (p. 12). Certes il y a loin des glorieuses victoires de la révolution à l'ex-président du conseil, et c'est bien là une digression; mais pour celle-ci, il est évident qu'il est bien des gens qui la trouveront irréprochable.

L'auteur consacre ensuite plusieurs pages au développement de sa manière de voir sur le mérite spécial et exclusif de l'histoire écrite par les contemporains. Cette manière de voir paraîtra sans doute étrange, et il est manifeste qu'en général c'est la thèse contraire qui est adoptée. En effet, quoique l'abbé de Montgaillard ait su donner quelque chose de précieux à ses idées sur ce sujet, il n'en est pas moins incontestable qu'en principe l'histoire doit, pour conserver le rang qu'on lui accorde entre les produits de l'intelligence humaine, être écrite à une certaine distance des événemens, et aussi par un écrivain qui n'ait pas pu y être mêlé lui-même. Il est impossible effectivement que les passions ou les intérêts de parti ne jettent pas très-souvent un voile sur la vérité, et cette assertion de l'auteur : *les contemporains ne peuvent guère se laisser abuser* (p. 26) est manifestement paradoxale. Il est évident, au contraire, qu'ils sont sans cesse abusés et par autrui et par eux-mêmes. N'est-il pas manifeste aussi que celui qui vient après les autres peut profiter de tout ce qui a été écrit avant lui, et mieux éclaircir les faits par la comparaison de renseignemens plus nombreux. Qui doutera, par exemple, que l'ouvrage même dont nous nous occupons, quoiqu'il renferme beaucoup de faits curieux et puisés par l'auteur à la source, n'eût gagné à être composé à l'époque où vingt personnages vivans, dont les noms se présenteront à toutes les pensées, auront publié des

Mémoires sur l'époque? L'abbé de Montgaillard lui-même pourrait-il ne pas en convenir? Mais, dit-on, l'histoire cesse alors d'être une peinture aussi animée, aussi vivante; elle n'a plus ce mouvement, ce feu qu'elle emprunte aux passions même de l'écrivain? A la bonne heure. Elle a ainsi perdu peut-être pour le vulgaire, elle aura moins d'attraits pour les lecteurs frivoles et irréfléchis; mais tous les gens de bien en conviendront : c'est quand elle s'est dépouillée de cette teinte passionnée qui la dégrade, c'est quand elle a omis ces imputations hasardées où se complaît la malignité contemporaine, qu'elle est devenue vraiment digne de sa noble mission. On peut assurer qu'il est bien peu d'histoires écrites par des contemporains, à commencer par celle de l'abbé de Montgaillard, qui n'eussent été singulièrement modifiées par leurs auteurs eux-mêmes, seulement un demi-siècle après l'époque où elles ont été écrites, et je ne vois pas trop ce qu'elles y eussent perdu. J'ai insisté sur ce point, parce que l'auteur l'expose avec beaucoup d'adresse et de force. Il y revient plusieurs fois : on voit que c'est son idée de prédilection; elle pourrait séduire nombre de gens qui trouveraient, au demeurant, le métier d'historien compris de la sorte beaucoup plus abordable. Nous nous verrions alors inondés d'une foule d'ouvrages, prétendus historiques, semblables à ces écrits sur le xvii<sup>e</sup> siècle, dits *des réfugiés*, que Voltaire a flétris, et qui sont justement dédaignés de nos jours. Il en serait ainsi indubitablement, et tandis qu'on nous promettrait sans cesse un Tacite, nous aurions cent Levassor!

L'abbé de Montgaillard expose ensuite sa position particulière et les garanties qu'il peut offrir de sa véracité. Il n'est lié, dit-il, *ni par des doctrines, ni par des préjugés, ni par des intérêts*, à l'un ou à l'autre des partis extrêmes (p. 57). A cet égard, il n'est pas difficile de le croire. Car, dans son introduction même, comme pour faire connaître de prime abord au lecteur à qui il a affaire, l'auteur porte sur-le-champ de vigoureuses attaques sur tous les points. Nulle opinion, nulle classe n'est épargnée. Républicains, impériaux, monarchistes; hommes

d'épée, hommes de lettres, hommes de robe, hommes de cour, tous sont atteints par sa férule redoutable. Mais, si l'abbé de Montgaillard ne peut être considéré comme ayant appartenu à un parti, il ne faut pas croire pour cela qu'il n'ait pas subi jusqu'à un certain point l'influence de sa condition sociale. Cet homme, qui dans une foule de pages a tracé relativement à la noblesse des lignes que ne désavouerait pas le démocrate le plus prononcé, celles-ci entre autres : « Les despotismes réunis de tous les gouvernemens de l'Europe ne réussiraient pas à réhabiliter les nobles dans la considération nationale; ils l'ont perdue sans retour. Il n'est pas aujourd'hui, en France, un bourgeois, je dirai plus, un paysan qui ne croie valoir autant qu'un Montmorency en fait de naissance et de nom; et ce paysan a raison. Il sent sa dignité de citoyen. » (p. 161) Cet homme qui traite si souvent la noblesse d'abus monstrueux et de ridicule chimère, n'avait pourtant pas oublié qu'il était noble et très-noble. Le souvenir d'une antique origine est empreint dans un grand nombre de passages, et l'on reconnaît toujours que c'est le vieux gentilhomme gascon, allié à l'illustre maison d'Albret, qui parle, lorsqu'il s'agit de ces grands seigneurs de l'œil de bœuf, de ces ducs et pairs comblés de toutes les dignités de la monarchie, et dont la noblesse *ne remontait pourtant qu'à deux ou trois cents ans tout au plus*, noblesse qui, à la vérité commence, déjà à être suffisamment recommandable pour nous autres humbles roturiers.

L'introduction historique *sur la monarchie française et les causes qui ont amené la révolution*, quoique trop longue, n'en est pas moins un morceau remarquable. Après quelques considérations générales, l'auteur entreprend de montrer combien les doctrines absolues, consacrées en France par la couronne dans les deux derniers siècles, absurdes aux pures lumières de la raison, l'étaient encore, pour peu qu'on voulût invoquer le passé : il expose alors les principes du gouvernement de France depuis la fondation de la monarchie, et suit les vicissitudes éprouvées par les libertés publiques. Cet exposé, formé en grande partie d'emprunts faits aux bons ouvrages que nous

possédons sur la matière, se termine par une analyse de la Charte constitutionnelle, que l'abbé de Montgaillard reconnaît désormais comme la base réelle et unique de tout ordre politique raisonnable dans ce pays.

De là l'auteur passe à l'examen du caractère moral et à la conduite de nos rois. Le plus ou le moins de bien qu'ils ont fait à la nation dont ils étaient chargés de diriger les destinées, telle est la base des jugemens qu'il porte sur les monarques. Ils ne sont grands pour lui que s'ils ont accompli leur mandat dans ce sens. Tant d'autres titres de gloire exaltés par les historiens sont entièrement nuls à ses yeux. D'après cette base, on conçoit que les éloges accordés aux princes qui ont porté le sceptre dans notre patrie sont très-rares, et que la plupart sont jugés avec une sévérité qui n'est plus que conséquente de la part de l'auteur. Rien ne l'arrête. Des réputations consacrées par deux siècles d'éloges académiques, et pour ainsi dire officiels, sont impitoyablement détruites ou ternies dans son ouvrage, et il faut avouer qu'on est bien souvent tenté de lui donner raison, sinon pour la forme, qu'on peut à bon droit taxer de violence et d'exagération, du moins pour le fond, qui est généralement vrai. Quoi qu'il en soit, bien des gens frémiront d'horreur, en lisant les jugemens qu'il porte sur quelques princes à qui ils ont voué dans leur imagination une sorte de culte, par exemple, sur Philippe-Auguste, Louis IX, Charles V, François I<sup>er</sup>. Celui-ci surtout et ses successeurs de la même branche sont traités avec une fougueuse irrévérence qui forme un grand contraste avec la manière du père Daniel, du bon Anquetil, et de tant d'autres. Qu'on en juge par ces phrases détachées : « On ne peut voir dans François I<sup>er</sup>, dit-il, qu'un fou brillant qui fit le malheur et la honte de la France (p. 185). Henri II était un prince sot, brutal, et d'une profonde insouciance pour le bien de ses peuples (p. 186). Charles IX, assassin, bourreau et valet des bourreaux de sa cour (p. 287). » Quant à la grande idole du xvii<sup>me</sup> siècle, Louis XIV, il est ainsi apprécié : « Louis XIV écrasa la France sous le poids de sa fausse grandeur ; sa vanité et son ambition étaient sans bornes : pour les satisfaire, il ruina

ses sujets, épuisa son royaume et mourut en léguant à son successeur une dette de trois milliards. Sous ce règne si vanté, la misère publique fut portée à son comble, et l'on ne trouve pas dans l'histoire de la monarchie une époque où les Français aient été plus malheureux. Dans les quinze dernières années de Louis XIV, le gouvernement faisait horreur, la France faisait pitié. » (p. 93.) Puis, après avoir corroboré son arrêt d'un passage de Fénelon qui n'est guère moins véhément, il s'écrie : « Partisans de l'ancien régime, appelez Louis XIV le grand roi, le roi par excellence; nous vous répondrons : Dieu préserve la France d'un aussi mauvais roi, d'un semblable fléau!!! » (p. 94.)

La fin de l'introduction est consacrée à établir l'état moral de la France depuis Louis XIV. L'auteur reproduit en cet endroit des vues dont la justesse est depuis long-tems appréciée par tous les esprits sages, mais qu'il faut reproduire encore, puisqu'un esprit de parti, vraiment honteux, les nie ou les dénature avec imprudence. Il fait très-bien voir comment la révolution fut réellement effectuée dans les mœurs et dans les esprits, par qui elle le fut, quelles furent les fautes ou les crimes qui l'amènèrent. Cette partie de son introduction est remplie de faits, d'observations et de rapprochemens pleins d'intérêt. On remarquera surtout ses réflexions sur cette opinion banale et ridicule qui s'obstine à attribuer la révolution à ce qu'on est convenu d'appeler la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle.

L'histoire des deux années 1787 et 1788 est tout entière comprise dans le premier tiers du second volume, et cet espace ne me paraît pas proportionné à leur extrême importance. Elles forment en effet l'avant-scène de la révolution; elles en font pressentir, elles en expliquent les incidens et les catastrophes; il faudrait donc s'y arrêter; il faudrait peser avec une sage maturité jusqu'aux plus petites circonstances qui s'y rapportent : de là jaillirait la lumière. Mais quand on a sous les yeux une histoire de la révolution, on veut arriver vite à ce qui est proprement elle, et l'on parcourt avec inattention des pages qui en précèdent d'autres dont on sait d'avance le brûlant in-

térêt. L'écrivain lui-même se laisse quelquefois influencer par une semblable préoccupation, et il me semble que l'abbé de Montgaillard n'est pas entièrement à l'abri de ce reproche. Cette partie de son travail aurait pu être plus abondante en faits et en détails susceptibles de bien poser l'état des choses à cette époque. Nombre de Mémoires en fournissent de fort curieux; on aimerait à les trouver résumés en cet endroit, dus-sent-ils même tenir la place de ces considérations sur la constitution anglaise, la révolution américaine, etc., presque toujours assez mal rattachées au sujet.

Toutefois l'impéritie si complète du gouvernement pendant ces deux années n'en ressort pas moins du tableau rapide tracé par l'abbé de Montgaillard. Cette impéritie se manifeste à tous les yeux par la versatilité des actes, le choix de la plupart des conseillers du trône, par ce mélange de violence et de pusillanimité qui caractérise dans une administration faible le désir de se montrer forte. On voit là combien peu d'hommes se doutaient en réalité de la véritable position des affaires. Que d'ineptie, que de légèreté! Calonne assure que tout est fini si l'on veut faire une banqueroute; Brienne croit sauver l'État en inventant sa cour plénière. Si l'on examine la conduite des corps, on ne la trouve pas moins irréfléchie et inhabile. Les parlemens deviennent factieux comme à plaisir; le clergé s'oppose à ce qu'on accorde aux protestans l'état civil; la noblesse ne veut pas de l'égalité répartition des impôts, et la cour continue à dévorer paisiblement la substance publique sans songer qu'un abîme se creuse devant elle.

Enfin cette assemblée, dont l'importance n'avait guère été jusque-là que nominale pour le pays, se trouve réunie aux pieds du trône, et la révolution qui doit le renverser est ouverte. Ici, comme on pense bien, je ne puis que citer quelques opinions ou quelques faits qui appartiennent en propre à l'auteur, et qui me paraissent surtout dignes de remarque. Le contrôle détaillé de ses récits nous entraînerait au-delà des limites d'une analyse. Lorsqu'il s'agit de cette mémorable époque, il faut sans cesse écarter les réflexions qui se présentent en

foule à l'imagination vivement émue. En présence de ces grandes circonstances on ferait un livre à propos des livres qui les retracent.

Examinant la composition de l'assemblée constituante, l'historien parle en ces termes des hommes de loi qui y étaient en si grand nombre : « Le tiers-état comptait dans son ordre environ deux cents avocats, et ce fut un grand malheur pour la France. En effet, les députés de cette profession entraînent l'assemblée constituante dans toutes les méprises et les fautes politiques dont elle se rendit coupable : ce furent les avocats qui firent, sous la convention, le directoire, le consulat et l'empire, les lois les plus barbares et toutes les mauvaises lois sous lesquelles la France gémit encore. Il ne faut pas s'en étonner : un avocat est forcé, par état, de parler beaucoup pour ne rien dire la plupart du tems ; la nécessité d'abonder en paroles ne lui permet guère de penser. Lorsqu'un avocat a appris et classé dans sa tête une certaine quantité de formules de droit, il se croit un homme d'état : et, s'il est appelé dans les assemblées législatives, il traite la politique comme une affaire de barreau. Obligé dans ses fonctions de soutenir le pour et le contre, de trouver des raisons, des argumens, des interprétations en faveur de l'erreur comme en faveur de la vérité, l'avocat a toujours en réserve un magasin d'argumens et de discours qu'il applique à tous les sujets ; atténuant ou exagérant le sens, l'esprit de la loi, selon qu'il est contraire ou favorable à la cause qu'il soutient, l'avocat se regarde en défendant une cause judiciaire comme une espèce de législateur. Malheur à tout État qui laisserait introduire en majorité dans les chambres législatives ou dans la haute administration des hommes aussi verbeux, aussi vains, et généralement aussi ambitieux de réputation et de fortune que le furent les avocats. » (p. 162.) J'ai cité ce passage dont il est inutile de faire remarquer l'exagération, parce qu'il présente une opinion conforme jusqu'à un certain point aux doctrines de cet *industrialisme* moderne qui tend à faire comprendre la société d'une façon si nouvelle. Mais l'abbé de Montgaillard,

qui a juré d'être en guerre avec tout le monde, n'est pas plus d'accord avec ce système qu'avec tout autre; car, dans un autre endroit de son ouvrage, il parle des financiers, des banquiers et de leur influence politique d'un ton qui n'est guère moins rude que celui qu'il vient de prendre en parlant des avocats; leur intervention dans les affaires publiques lui semble également fort nuisible : ce sont tous gens; suivant lui, toujours prêts à sacrifier un empire au désir de conquérir un nouveau million.

Un extrait du fameux *livre rouge*, qui ouvre le troisième livre, est fort curieux. On est confondu des dilapidations, des profusions énormes qui sont révélées en quelques pages. On ne revient pas en voyant d'une part tant de facilité à prodiguer la fortune publique, et de l'autre tant d'ardeur à la dévorer. Je ne citerai que quelques articles qui feront juger du reste; on trouve, par exemple, une somme d'environ 5,000,000 livrée sous le règne même de Louis XVI à cette vile *Dubarri*, pour racheter 1,200,000 livres de rentes qui lui avaient été données par le roi *bien-aimé*; 2,885,000 liv. accordées dans l'espace de huit années au seul comte de Vaudreuil en gratifications, indépendamment des émolumens de sa charge de grand fauconnier (300,000 liv.), dont il n'avait pas payé la finance; 1,000,000 à *Beaumarchais* pour services divers, dont quelques-uns de la nature la plus honteuse; une somme à peu près égale au prince *Maximilien de Deux-Ponts*, pour payer ses dettes; un pot de vin de 600,000 liv. au prince de *Condé*. Plusieurs pages ne suffiraient pas pour énumérer tous les gens titrés recevant des pensions de 100, 150, 200,000 liv. *pour services rendus*, ou bien *pour soutenir leur rang*; et l'on s'étonne encore qu'il y ait des gens à qui la révolution est odieuse!

Rien de mieux établi par l'auteur que cette déplorable position dans laquelle Louis XVI se trouvait placé, entre sa cour marchant dans un sens, et l'assemblée se dirigeant impétueusement dans un autre. Cette position entacha d'un caractère de déloyauté les actes d'un monarque dont le cœur était dans le fond très-loyal. Sans contredit, c'est bien là la première et



véritable cause de sa perte. Quelques mémoires avaient déjà fait connaître ce système d'hostilité secrète adopté par le roi contre la marche de la révolution, au moment même où il semblait le plus la seconder. L'abbé de Montgaillard cite à cet égard des anecdotes qui rendent ce point incontestable, celle-ci entre autres : « Nous tenons de M. *Champion de Cicé* (1) l'aveu du fait suivant : *Je fus, le 23 mai 1790, par ordre du roi, compulser les archives secrètes du parlement (au palais de justice), pour prendre connaissance du protocole observé par les rois de France dans leurs protestations secrètes contre les résolutions d'anciens états-généraux, Louis XVI étant invariablement décidé à protester secrètement et en forme contre tous les décrets sans exception de l'assemblée nationale* ( t. III, p. 77 ). »

Une des conséquences de cette conduite adoptée par Louis XVI fut ce voyage de Varenne dont la réussite eût, suivant l'auteur, changé le cours des destinées de la France. L'événement est fort bien raconté par l'abbé de Montgaillard. Il fait voir combien l'entreprise fut mal conçue et mal exécutée, combien Louis XVI se montra peu roi, dans une circonstance d'où dépendaient manifestement sa couronne et sa liberté.

L'émigration est jugée par l'auteur comme elle l'est actuellement par la majeure partie des Français, même par un grand nombre d'émigrés que le tems et l'expérience ont éclairés. « Elle fut, dit-il, (p. 218) la plus grande faute que pussent commettre la cour, la noblesse et le clergé ; et de cette faute découlerent toutes les calamités qui accablèrent la France. »

Le volume est terminé par un examen général de cette assemblée constituante qui porta deux mille cinq cents lois environ, et renversa de fond en comble, dans l'espace de trois ans, un édifice politique que la civilisation progressive n'avait pu produire en moins de dix siècles. Les idées principales de cet examen m'ont paru sages et raisonnables. L'auteur pense que cette assemblée s'est montrée hautement imprudente, en prenant

---

(1) Garde des sceaux. •

pour base de ses travaux le fait que rien n'était à améliorer, et qu'il fallait tout détruire, tout renouveler ; qu'elle l'a été également, en proclamant de prime abord, et comme fondemens du corps social, ces principes théoriques et généraux, qu'on ne peut révéler sans danger aux peuples que lorsque leur éducation libérale a été faite par l'introduction successive et le long exercice de ces libertés pratiques et positives dont une constitution n'est que le résumé. Et combien la France en était-elle éloignée en 1789 ! Toutefois il n'en est pas moins frappé soit de la puissance de talent déployée au sein de cette illustre assemblée, soit de l'étendue même de ce qu'elle a accompli, et elle lui paraît, en dernière analyse, digne du noble et profond éloge que Fox lui a accordé, quand il a dit *qu'elle est le plus grand pas qui ait été fait pour l'affranchissement du genre humain !*

P. A. DUFAU.

~~~~~

RÉFUTATION DE L'HISTOIRE DE FRANCE *de l'abbé de Montgaillard*, depuis 1789, etc. ; publiée par M. URANELT DE LEUZE (M. LAURENT) (1).

La sensation qu'a produite l'ouvrage de Montgaillard s'explique par un style souvent brillant et plein de chaleur, par une foule d'anecdotes piquantes et par des révélations assez curieuses ; mais elle s'explique aussi par la manière tranchante avec laquelle l'auteur juge les choses et les hommes, par les injures brutales et les louanges sans pudeur qu'il distribue selon sa passion du moment. Chaque lecteur, voyant tour à tour les objets de son affection ou de sa répugnance, tantôt prônés, tantôt dénigrés, passait tour à tour du mécontentement à la satisfaction ; et à une époque où l'on recherche les émotious vives et variées, c'est un élément de succès. Si quelques qualités littéraires ont contribué à celui de l'Histoire de

(1) Paris, 1828 ; Delaforest, libraire, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. 1 vol. in-8° ; prix, 7 fr. 50 cent.

France de Montgaillard, le scandale aussi peut donc en revendiquer sa part.

Toutefois, ce scandale avait rendu une réfutation nécessaire. On reconnaîtra avec plaisir dans l'auteur de celle que nous annonçons, et qui se nomme à la fin de son ouvrage, un écrivain auquel nous devons le *Résumé de l'histoire de la philosophie*, et une *Histoire de Napoléon* écrite avec une rare impartialité. C'était un gage de celle qui caractériserait sa nouvelle production. Un pareil travail devait être entrepris par un homme qui sait considérer les questions politiques d'un point de vue élevé, et qui ne balance pas entre sa conviction et la crainte de blesser quelques amours-propres.

Qu'on ne s'attende pas à trouver dans le livre de M. Laurent une réfutation servile des opinions et des erreurs de Montgaillard. Il expose souvent ses propres idées et présente un tableau rapide des principaux événemens de 1789 jusqu'à ce jour. Le titre de *Lettres sur la révolution et sur l'empire* conviendrait parfaitement à son ouvrage, auquel des faits curieux et puisés aux sources, des appréciations neuves et ingénieuses assurent un succès indépendant de la circonstance.

Nous allons passer en revue les matières traitées par l'auteur.

Dans la partie de son travail consacrée à la réfutation de Montgaillard règne souvent un persiflage spirituel; quelquefois aussi, révolté par les injustices de l'abbé, l'énergie de l'indignation s'empreint dans son style. Il met en évidence l'erreur de ceux qui ont cru voir dans Montgaillard un partisan des idées nouvelles; comparant son volumineux pamphlet à l'ouvrage annoncé avec tant de fracas et déjà presque oublié de Walter Scott, il démontre que le tory anglais a jugé moins défavorablement que lui la révolution française. Enfin, pour donner une idée de l'incohérence signalée dans l'œuvre de Montgaillard par M. Laurent, il suffira de dire que celui-ci se voit obligé de défendre tour à tour les constituans, les girondins et les montagnards contre l'historien libéral, Louis XVI et l'émigration contre l'abbé émigré.

Dans ses premières lettres, M. Laurent apprécie à leur juste valeur les causes mesquines assignées à la révolution par divers écrivains. Attribuer cette grande régénération politique et intellectuelle à des accidens qu'il était possible de prévenir, c'est le propre d'un esprit étroit ; l'envisager elle-même comme un malheur que l'on devait chercher à éviter, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens rangés néanmoins parmi ses partisans, c'est, dit-il, ne la juger que du point de vue contre-révolutionnaire.

Quelques phrases extraites de la cinquième lettre feront connaître la manière large et philosophique avec laquelle M. Laurent examine cette question. — « Je considère la crise terrible dont nous sortons à peine comme un fait inévitable dans la vie du genre humain. Préparée par les conquêtes de la raison, c'est-à-dire par les travaux et les succès des réformateurs et des philosophes, depuis Lecoq et Marcel, Wicléf et Luther, jusqu'à Diderot et D'Alembert, Voltaire et Rousseau, elle devait éclater aussitôt que le progrès des lumières aurait assez fait sentir l'incompatibilité des anciennes institutions avec des idées et des besoins nouveaux pour produire un malaise universel ; et qu'un incident plus ou moins grave, l'embarras des finances par exemple, ou l'opposition parlementaire, viendrait favoriser la manifestation des vœux, le développement des principes et le déchaînement des passions révolutionnaires. »

Nous regrettons vivement de ne pouvoir prolonger cette citation. Les pages qui suivent, et dans lesquelles l'auteur analyse les élémens de la lutte, doivent être comptées parmi les plus belles de l'ouvrage.

Les scènes violentes de la révolution sont considérées par M. Laurent comme un résultat malheureusement inévitable de l'exaspération des esprits. La guerre était déclarée entre les hommes qui voulaient fonder un nouvel édifice social sur des principes nouveaux, et les hommes qui conservaient un attachement invincible pour les institutions que rendait sacrées à leurs yeux l'empire de l'éducation, de l'habitude et de l'intérêt personnel.

Une telle guerre pouvait-elle ne pas être accompagnée d'excès déplorables de part et d'autre ?

Remercions M. Laurent d'avoir éloigné de nos regards ces figures hideuses dont certains écrivains ont surchargé à plaisir le tableau de la révolution. Selon les uns, la plupart des chefs populaires auraient été soudoyés par l'étranger pour provoquer le désordre et faire haïr le nouvel ordre de choses : il repousse avec une juste indignation cette opinion qui *réduit notre grand drame national à une misérable intrigue*. — « Selon d'autres, il semblerait, dit M. Laurent, qu'à une époque déterminée, les mères du pays le plus civilisé de l'univers se soient donné le mot pour n'enfanter tout à coup que des êtres féroces, sur un sol renommé pour les mœurs douces de ses habitans, et qu'entre les vieilles générations qui firent considérer la France comme une terre amie de l'humanité, et les générations qui justifient chaque jour davantage cette antique réputation, il se soit rencontré une génération de barbares, sans ressemblance aucune avec celles qui la précédaient ni avec celles qui devaient la suivre, et portée par ses dispositions natives à trouver d'horribles jouissances dans les immolations. » M. Laurent prouve que, si des crimes inutiles furent commis, on ne peut en accuser que ces êtres que heureusement la nature ne crée que par exception, mais qui surgissent toujours dans les momens de troubles ; il prouve que, dans l'un comme dans l'autre parti, il y eut peu d'hommes véritablement cruels ; beaucoup de patriotes sincères, beaucoup de royalistes dévoués, également ardens pour la défense de leurs causes réciproques (voyez les *Lettres* 5, 9 et 10). Qui ne préfère cette pensée de réconciliation aux injures prodiguées par des déclamateurs à tous ceux qui ne marchèrent pas avec eux sous les mêmes bannières ?

Remercions encore M. Laurent d'un de ces exemples de justice que la postérité multipliera sans doute à l'égard des hommes de la révolution. Il reconnaît chez Mirabeau une pureté d'intentions que l'on avait voulu ternir en peignant sous des couleurs odieuses ses relations avec la cour. Mirabeau,

après avoir secondé de tout le pouvoir de son éloquence le mouvement révolutionnaire de 1789, plus âgé que les Barnave, les Pétion, les Grégoire, ses collègues à l'assemblée constituante, et élevé dans une autre sphère, ne sut pas comme eux se plier à l'exigence des besoins nouveaux et chercha à modérer l'élan démocratique qu'il avait lui-même contribué à communiquer aux esprits. Il s'entendit dans ce but avec la cour, non comme un vil mercenaire, mais comme un homme qui sent sa puissance, et qui stipule pour les intérêts d'un peuple. — Telle est l'opinion émise par M. Laurent, et qu'il appuie d'un document curieux, ouvrage de Mirabeau. On aime à voir réhabiliter dans l'estime publique *le géant de la tribune française*.

Si tous les lecteurs applaudissent au sentiment de M. Laurent à l'égard de Mirabeau, l'explication qu'il donne de la conduite de Robespierre ne trouvera pas sans doute un assentiment aussi unanime : trop de préventions défavorables s'y opposent. Cet homme a été, selon l'expression de Bonaparte, le bouc émissaire de la révolution : on a chargé sa mémoire de tous les genres de crimes : tantôt c'est le plus furieux des démagogues, tantôt c'est un agent secret des ennemis de la France. M. Laurent réfute ces divers systèmes d'accusation : il démontre l'absurdité du second ; il combat le premier, en rappelant la catastrophe d'Hébert et des anarchistes renversés par Robespierre qui voulait arrêter leurs projets désorganisateur. La postérité confirmera-t-elle ce jugement ? nous l'ignorons. Mais déjà, dans bien des esprits, grâce à l'ouvrage de M. Laurent, la question résolue d'avance est rentrée dans le domaine du doute ; il a provoqué une nouvelle recherche de la vérité, en ébranlant une opinion peut-être trop légèrement adoptée ; et dès-lors, son but philosophique doit être rempli. Ajoutons que nulle part la scène du 9 thermidor ne nous a paru tracée d'une manière plus vive et plus dramatique.

La 13^e et la 14^e lettre fourniront encore d'amples sujets de méditation aux personnes qui ne se font pas scrupule de penser autrement que les directeurs généraux de l'opinion publique.

Elles contiennent des observations profondes sur les causes qui aplanirent pour Napoléon le chemin du pouvoir, sur le caractère de sa politique et l'influence de son règne sur la civilisation européenne.

On pourrait reprocher à l'auteur de n'avoir pas observé dans son travail un ordre sévèrement méthodique; mais la nécessité de suivre Montgaillard pour le réfuter s'opposait à ce qu'il donnât à chaque partie du sujet le degré de développement que semblait réclamer son importance. Ces légères imperfections disparaîtront sans doute dans une édition nouvelle dans laquelle nous engageons M. Laurent à donner plus d'étendue à l'exposition de ses propres idées, afin que son ouvrage présente un tableau complet du mouvement social de la fin du XVIII^e siècle. Nous prenons acte aussi de la promesse qu'il fait dans une note de s'occuper de l'*Histoire du Comité de salut public*.

Cet article n'est, à proprement parler, qu'une table des matières. Nous nous proposons d'examiner plus tard la doctrine philosophique sous l'influence de laquelle a écrit M. Laurent. Nous nous bornerons ici à attirer l'attention des lecteurs sur la Lettre sixième, dans laquelle il compare l'ordre social de la France à celui de l'Angleterre; sur la 9^e, où il examine l'influence des institutions du moyen âge, et la mission accomplie par les assemblées politiques de la révolution française, où il traite la question du patriotisme et celle de la propriété territoriale; particulièrement enfin sur la dernière Lettre, qui offre un sommaire de l'ouvrage, et dans laquelle l'auteur développe ses vues sur l'état actuel de la société et sur son avenir. — M. Laurent appartient à l'école philosophique commencée par Turgot, continuée par Condorcet, et dans ce siècle par Saint-Simon, école dont *le Producteur* a été l'organe: lui-même a fourni des articles remarquables à cet important recueil. Il annonce, dans sa dernière Lettre, que les élèves de Saint-Simon se proposent de publier incessamment un résumé de leurs travaux, qui ne peut manquer de faire une vive sensation. On parle aussi dans le monde littéraire du projet d'un *Dictionnaire*

philosophique du XIX^e siècle, rédigé dans l'esprit de cette doctrine. Une aussi belle entreprise serait accueillie avec faveur par toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences philosophiques.

H. C.



VOYAGE EN ITALIE ET EN SICILE, par M. L. SIMOND,
auteur des *Voyages en Angleterre et en Suisse* (1).

Le voyageur, que le hasard ou son audace a jeté chez des peuples encore peu connus, est bien sûr, en publiant le récit de ses aventures, de nous intéresser et de nous instruire. Quelque léger qu'il soit de science, il lui suffira d'être véridique pour nous révéler une multitude de faits nouveaux ; car, en parcourant un territoire non frayé par la civilisation, il s'est nécessairement trouvé en contact immédiat avec les choses et avec les hommes.

Il n'en est pas ainsi du voyageur qui a visité les contrées de l'Europe. Autant sa marche a été facile, autant il trouve d'écueils dans la publication de ce qu'il a observé ; il a pu, d'après notre organisation sociale, parcourir long-tems un pays sans avoir jamais affaire qu'aux maîtres d'auberge et aux postillons ; à peine, s'il était bien recommandé, aura-t-il figuré un instant dans quelques salons dont il n'aura guère compris le langage, et dont les mœurs ressemblent d'ailleurs si peu à l'intérieur des familles. Que de tems il lui eût fallu pour franchir cette société factice qui enveloppe l'étranger et le suit partout ! Mais, admettons qu'il ait vaincu cette difficulté ; la contrée qu'il vient d'explorer a été mille fois décrite ; ses montagnes, ses fleuves, ses édifices, ses institutions, ses mœurs ont été le sujet d'ouvrages sans nombre. Voudra-t-il surpasser ses devanciers en profondeur et en exactitude ? Il faudrait qu'il fût à la fois physicien, naturaliste, antiquaire, peintre, architecte, jurisconsulte, économiste, que sais-je ? Quel homme

(1) Paris, 1828 ; Sautetlet et compagnie. 2 vol, in-8^o de 413 et 420 pages ; prix, 15 francs.

aujourd'hui embrasse tant de facultés ? Se piquera-t-il surtout d'être neuf ? Alors , avec de l'esprit , il pourra sans doute dire agréablement de chaque chose le contraire de ce que les autres ont dit. Mais c'est sacrifier à la chance douteuse d'amuser son lecteur, le devoir de l'instruire et de l'éclairer.

Pourquoi les voyageurs, qui se donnent encore la peine de rendre compte au public de leurs excursions en Europe, ne mettraient-ils pas à profit les belles observations de Smith sur les avantages de la division du travail ? Pourquoi chacun d'eux ne concentrerait-il pas ses observations sur ce qui a été l'objet spécial de ses études ? C'est peut-être le seul moyen de dire encore quelque chose de neuf sur ces vieilles contrées ; car cela seul est vraiment neuf qui vaut mieux que tout ce qu'on a déjà dit.

L'auteur du Voyage que j'annonce a suivi un autre système ; après avoir en neuf mois (d'octobre 1817 à juillet 1818) fait le tour de l'Italie et de la Sicile, en traversant Milan, Padoue, Vicence, Venise, Bologne, Florence, Pise, Rome, Naples, Palerme, Syracuse, Catane, Messine, Sienne, Carrare, Gènes et Turin, il nous donne sur les pays qu'il a parcourus des détails à peu près encyclopédiques.

Le style de M. Simond, quelquefois incorrect, est toujours spirituel et piquant ; je me plais à en convenir. On loue aussi ce voyageur d'avoir exprimé courageusement sa pensée sur tout ce qu'il a vu, jugeant d'après ses impressions personnelles, sans respect pour les grands noms et pour les opinions reçues. Mais ne pourrait-on pas dire aussi que les impressions ont besoin d'être préparées ; que le voyageur qui, à peine débotté, court visiter à la hâte des sites, des édifices, des tableaux, n'est point dans une situation d'esprit convenable pour goûter les paisibles jouissances de la nature et des arts ; que les sensations qu'il nous retrace, quoique vraies, peuvent bien n'être pas fidèles ? On ne saurait improviser l'admiration comme le dit très-bien M. Simond lui-même. Croit-il que Michel-Ange et Raphaël ne pourraient pas en appeler quelquefois de ses jugemens à M. Simond reposé et tranquille ?

Notre voyageur ne nous donne guère sur la Lombardie qu'un livre de postes spirituellement écrit. Il s'arrête un peu plus à Venise et à Florence; mais c'est à Rome, à Naples et en Sicile que ses observations prennent un certain développement. Toutefois, ici encore, les traces de la précipitation sont partout évidentes : tantôt il donne deux valeurs différentes à la même monnaie; tantôt il place Charybde en Calabre et Scylla en Sicile. A Rome, il cite comme un exemple de la soumission que la noblesse montra envers Bonaparte après la réunion en 1809, le mariage du prince Borghèse qui avait eu lieu dès 1803. A Naples, il loue le roi Murat d'avoir établi quatorze collèges en 1807, tandis que son règne n'a commencé qu'à la fin de 1808.

En général, tout ce que dit M. Simond de l'administration française en Italie, juste à l'égard des résultats généraux, est très-hasardé quant aux faits particuliers et aux causes qu'il leur assigne. J'en citerai quelques exemples :

« On peut dire de la conquête de Rome par Bonaparte et de la révolution qui suivit, ce qu'on a dit d'une autre mesure de sa politique : *C'était plus qu'un crime, c'était une faute*. S'il fût entré dans ses vues de faire de la France un pays protestant, il eût pu croire utile de compléter à Rome le discrédit de la papauté qui y est déjà si grand, et de montrer à la France le souverain pontife entre les mains des gendarmes, conduit à Paris pour y être la risée des badauds. Mais il ne saurait convenir à un souverain arbitraire d'avoir des sujets protestans : aussi Bonaparte ne chercha-t-il jamais à détruire la papauté; et s'il insulta et opprima le pape, ce fut, à ce qu'il semble, *de gaîté de cœur, pour donner un grand spectacle* et pour satisfaire le ressentiment d'Alquier, son agent à Rome, *plutôt que par calcul politique*. Mais, en remplaçant ensuite sa sainteté sur son siège pontifical, il y mit un ennemi mortel, qu'il aurait pu gagner, ainsi que tout le sacré collège, à moitié moins de frais qu'il n'en coûta pour leur *jouer le tour* du voyage de Paris. » Ainsi, la réunion de Rome à la France ne fut pas, de la part d'un conquérant, l'effet d'un calcul politique : c'est *de gaîté de cœur* et pour faire une espièglerie au pape, que Napo-

léon étendit son empire jusqu'à Terracine, avec l'arrière-pensée d'en reculer les limites jusqu'au phare ! Mais la conclusion de ce passage est encore plus étrange. Eh quoi ! M. Simond croirait-il que c'est aussi *de gaieté de cœur*, et indépendamment des catastrophes de 1812 et de 1813, que Bonaparte souscrivit avec le pape le traité de Fontainebleau ?

A son passage à Naples, M. Simond ne manque pas de nous parler de l'intimité du roi Ferdinand avec les *lazzaroni*. « S'il eût eu quelques talens et du courage, dit-il, il se serait retiré en Calabre avec ses amis, les *lazzaroni*, d'où il aurait bientôt pu revenir *avec une armée disciplinée de soldats braves, sobres, dévoués à sa cause*, et aurait pu dès lors donner à Napoléon l'utile leçon qu'il reçut quinze ans plus tard des peuples du nord. » Au lieu de *quinze ans*, lisez d'abord *six ans*. Mais conçoit-on qu'un homme de sens ait eu l'idée que Naples pouvait jouer vis-à-vis de la France le rôle que joua plus tard la Russie ? Si M. Simond avait eu le tems d'étudier le caractère et les mœurs des *lazzaroni*, il se serait convaincu que rien au monde, pas même leur amour pour Ferdinand, n'eût pu les décider à franchir l'enceinte de Naples. S'il avait consulté l'histoire des derniers tems, elle lui aurait rappelé qu'en 1806 une armée napolitaine occupant le défilé de Campotenesse se dissipa sans coup férir devant une division française, comme plus tard une autre armée napolitaine se dissipa à Tolentino devant les troupes autrichiennes. L'habitant du royaume de Naples est individuellement brave, surtout dans les provinces ; mais le soldat napolitain, s'il n'est soutenu par d'autres troupes, ne saurait tenir en ligne, parce que chez un peuple civilisé et intelligent la bravoure ne devient collective que lorsque l'esprit national, fortifié par l'habitude de combattre ensemble, a rendu les masses homogènes ; et que, dans l'état de Naples, des antipathies sans nombre de castes, d'opinions et de localités morcellent à l'infini la population.

M. Simond confirme et répète plusieurs fois comme un éloge cette observation de M^{me} de Staël, que les Italiens agissent tout naturellement, sans affectation comme sans effort, pour

complaire à l'opinion d'autrui; *qu'ils ne font rien, ni ne s'abstiennent de rien parce qu'on les regarde*. L'observation est juste; mais la disposition qui en est l'objet a pour le moins autant de mauvais côtés que de bons; elle prend sa source dans cette absence d'esprit national que nous venons de remarquer. Les pays où cet esprit est le plus développé sont ceux où, à défaut du pouvoir, les mœurs sont le plus tyranniques : telle est l'Angleterre. Quant aux Français, que M. Simond taxe partout de vanité, d'affectation et de légèreté, ces défauts prouvent encore chez eux la puissance de l'opinion. Par malheur, son règne commença parmi nous bien avant que le pays fût libre; la nation alors recevait le ton d'une cour corrompue; elle se laissa imposer ses goûts et ses manières. Mais depuis que, par le développement des institutions, elle a ressaisi le droit d'être l'organe de l'opinion publique, les mœurs sont devenues plus pures et plus graves. M. Simond regarde ce changement comme une mode; il se trompe : nos mœurs aujourd'hui ne pourraient s'altérer qu'avec la forme de notre gouvernement.

A tout prendre, la vanité française a été profitable à l'Italie. Pendant leur domination, les Français ont touché à tout avec une activité souvent incommode. Gouvernement, lois, institutions, mœurs, langage, ils ont voulu tout réformer à leur guise, et souvent mal à propos. Mais du moins leurs tentatives ont produit un mouvement salutaire, dont quelques bons résultats subsistent encore; et le tableau, fort bien tracé par M. Simond, des améliorations que sous leur influence la justice et l'administration avaient éprouvées dans l'État Romain, contraste d'une manière frappante avec ce qui avait précédé et ce qui a suivi. Les autres nations, moins tracassières sans doute, ne sont guère intervenues dans les affaires d'Italie que pour leur propre intérêt; elles l'ont considérée comme une ferme à exploiter. Je ne pense pas que l'opinion des Italiens hésite entre ces deux façons d'agir.

M. Simond, à propos des abus qui désolent la Sicile, nous fait part de la méthode assez singulière d'après laquelle il forme son opinion sur la manière dont les peuples sont gouvernés.

« Si quelque chose, dit-il, avait pu me porter à douter de la réalité de ces abus, dont je n'avais que trop de preuves, eût été, je dois le dire, l'universalité des plaintes qui se font entendre partout en Sicile et dans toutes les classes de la société; personne n'y fait un secret de son mécontentement. En effet, j'ai toujours trouvé que le meilleur gouvernement est celui contre lequel on crie le plus fort sur les lieux mêmes; car cela prouve que l'on a l'œil sur ceux qui dirigent les affaires et qu'on peut impunément censurer leurs mesures (Nous verrons plus loin comment, en Sicile et dans d'autres parties de l'Italie, la liberté individuelle est respectée). Mais le correctif, ajoute-il, n'a pas eu le tems de produire ici son effet. (Pourquoi?) La population de l'île, réduite à un quart de ce qu'elle était anciennement, est pourtant du double plus considérable qu'elle ne l'était il y a cinquante ans (L'auteur nous dit, en note, que la Sicile avait, en 1770, 1,325,163 habitans, et qu'elle en a aujourd'hui (1817) environ 1,800,000. C'est un peu moins de moitié en sus, et non pas le double.); ce qui me semble faire croire, poursuit-il, que l'état des choses, tout mauvais qu'il est à présent, était encore pire à cette époque; opinion qui, comme je l'ai dit plus haut, me paraît rendue plus probable encore par l'universalité des plaintes des habitans ». D'après ce système, l'auteur est un peu embarrassé, lorsqu'il trouve en Toscane un peuple assez heureux et qui pourtant loue ses ministres; « ce qui, dit-il, serait suspect; mais comme c'était pour des qualités autres que celles qu'exigeaient leurs situations respectives, il ne faut pas se hâter d'en rien conclure à leur désavantage. « Cet usage de prendre pour la vérité le contre-pied de l'opinion publique a nui plus d'une fois à la perspicacité de M. Simond. Le rapprochement de quelques faits en va fournir la preuve. Le voyageur a remarqué à Rome que, malgré leurs grands revenus territoriaux, les hospices de cette ville peuvent à peine suffire à leurs dépenses. Et pourtant « l'étendue des domaines du *Spirito Santo* dans les environs de Rome égale le territoire de cette même Rome sous les premiers rois » (expression assez vague). « Dans l'enceinte des murs de la ville,

les $\frac{2}{3}$ du terrain appartiennent à environ cent familles, et les $\frac{1}{3}$ restant, aux hôpitaux et aux couvens.» M. Simond fait en même tems un tableau hideux de la misère du peuple. Plus loin, à l'occasion des guides qui se disputent l'avantage de le conduire au Vésuve, il nous dit que cette circonstance sert « à donner quelque idée des mœurs de cette population affamée et avilie par la raison qu'elle est trop nombreuse, et que le rapport entre le travail à faire et le nombre des travailleurs est tellement disproportionné qu'il y a toujours cinq ou six aspirans pour tel emploi qu'un seul individu eût aisément rempli.» Enfin, lorsqu'il voit des personnes graves et éclairées improuver en Sicile le maintien des fidéi-commis prononcé par la constitution de 1812, il se récrie contre les ultra-patriotes qui ne savent voir la liberté que dans l'égalité de rang et de fortune, et il énumère pompeusement les bienfaits de l'aristocratie. Moins préoccupé de son système, l'auteur eût aperçu la liaison intime qui existe entre ces trois faits : de l'institution des fidéi-commis résultent en Sicile, comme à Naples et à Rome, l'excessive concentration et l'immobilisation de la propriété, et de ces dernières causes, non du trop grand nombre d'habitans, naît la misère publique, misère encore plus grande dans la Romagne presque déserte qu'aux environs de Naples où la population fourmille.

Que concluerons-nous de ces diverses remarques ? que la fureur d'être original, maladie actuelle de l'esprit humain, a souvent détourné notre voyageur de la vérité et de la saine raison ; qu'il a d'ailleurs vu l'Italie beaucoup trop vite et n'a pas assez profité des dix ans qu'il s'est donnés pour revoir son ouvrage ; peut-être aussi qu'il n'avait pas toutes les connaissances nécessaires pour embrasser un si vaste sujet. Parmi les pièces qui nous ont paru manquer à son bagage intellectuel, nous indiquerons une plus grande habitude de la langue italienne. Croirait-on qu'il s'étonne de voir donner à la côte de Gènes le nom de *riviera* ? comme si ce mot ne signifiait pas le plus souvent *rivage* ! Ailleurs il emploie le participe *assassinato*, assassiné, pour *assassinio* ou *assassinamento*, assassinat ;

et partout il écrit *le mal' aria*, pour *la mal' aria*, lorsqu'il lui en coûtait si peu de dire le *mauvais air*.

Mais, si M. Simond n'est pas de ces voyageurs dont les rapports méritent une aveugle confiance, on ne peut du moins lui contester le talent d'amuser son lecteur par des détails piquans et variés. Les cérémonies dont il a été témoin à Rome lui ont fourni des tableaux pleins de contrastes ingénieux. On en jugera par cette description des enterremens : « C'est ici l'usage de porter les morts à leur dernière demeure sur une litière et le visage découvert; la cérémonie a lieu le soir aux flambeaux, et des hommes affublés d'un sac (*penitenti*) percé de trous pour les yeux, le corps ceint d'un cordon, un livre et un cierge à la main, suivent le convoi en chantant. La vue de ces fantômes est imposante, et l'on ne saurait se défendre d'une profonde émotion, lorsque, rangés autour du mort qui repose à leurs pieds sur le pavé de l'église, leurs chants invoquent encore pour lui la miséricorde divine; lorsque, pour la dernière fois, ils éclairent son visage; lorsqu'après s'être agenouillés autour de lui en prières, ils éteignent leurs flambeaux et le livrent à la nuit, à la solitude, au silence, au tems qui n'aura plus de fin. Le drame est fort de choses et de situation; il ne saurait être mal joué; le principal acteur est toujours bien dans son rôle et n'a pas besoin de souffleur; quant aux autres, ils n'ont qu'à laisser faire leur sac, leur livre, leur flambeau qui brille et leur flambeau qui s'éteint; l'imagination du spectateur fait le reste. Un soir, après l'heure du *corso*, et lorsque les masques dispersés se retiraient, nous vîmes de nos fenêtres un de ces convois funèbres traverser la place d'Espagne. Il fut rencontré, auprès de la *via frattina*, par une troupe de masques dont les petits visages blancs, si graves et si tranquilles, restèrent un moment fixés sur l'autre petit visage blanc qui passait : celui-ci était aussi un masque, qui se retirait après avoir joué son rôle, et, comme eux, allait se reposer, mais pour ne plus recommencer. »

Plus loin, M. Simond nous peint le pape donnant sa bénédiction du grand balcon de Saint-Pierre. « Du bout du doigt le

saint-père bénissait à droite et à gauche le peuple assemblé, et recommença plusieurs fois ; puis, en se retirant, il jeta une poignée de feuilles volantes sur lesquelles la canaille se précipita, tout comme à Paris, dans les prétendues réjouissances publiques, semblable canaille, ou pire encore, se précipite sur le pain ou les saucissons qu'on lui jette. Ici, c'étaient des indulgences en faveur de ceux qui les pouvaient attraper en foulant aux pieds leurs semblables » Ailleurs, M. Simond nous dévoile un abus assez singulier que la mauvaise foi fait à Rome des pratiques de piété. « Il y a, dit-il, un moyen ingénieux d'ajourner le paiement d'une dette, même après jugement : c'est de faire une retraite religieuse par ordre de son confesseur, pour se préparer à la communion ; alors, toute saisie ou contrainte par corps est suspendue pendant un certain tems raisonnable, déterminé par le cardinal légat du département, ou par son secrétaire. »

Les remarques de notre voyageur sur la justice criminelle donnent lieu à des réflexions d'un ordre plus grave. Un assassinat ayant été commis à Rome en plein jour dans la rue du *Corso*, il exprima son étonnement de ce que les nombreux témoins de ce crime avaient laissé le coupable se retirer dans un *sanctuaire* (ce qui à Rome indique, non-seulement les églises et les couvens, mais encore les hôtels des ministres étrangers et même les rues qui sont en vue de ces hôtels). Voudriez-vous, lui répondit-on, qu'un honnête homme s'abaissât à remplir les fonctions de *sbirro*? « Tel est, ici, dit-il, le sentiment universel, toujours en faveur du criminel contre la justice. Il leur semble que les lois sont des instrumens d'oppression entre les mains des riches et des puissans contre les pauvres et les faibles. (Ont-ils si grand tort, si, comme l'assure l'auteur, la police ne prend connaissance que du meurtre des gens comme il faut ?) L'exclamation populaire de *povero cristiano* ne s'adresse pas à l'homme étendu par terre et nageant dans son sang, mais à celui qui l'a mis en cet état... » L'horreur qu'inspire la justice criminelle s'étend à la police, à l'égard de laquelle l'auteur remarque l'accord singulier des Italiens et des Anglais. « La constitution anglaise ré-

pugne à la justice préventive, la police; mais, à Rome, la répugnance résulte simplement de la mauvaise administration. Il n'y a point là de liberté à gâter.» En effet, dans la plupart des cas, le tribunal prononce sur le rapport du juge instructeur, sans avoir vu ni l'accusé, ni les témoins; ce qui s'appelle juger *économiquement*, et alors le prévenu n'est condamné qu'au minimum de la peine. « Par ce singulier arrangement, dit plaisamment notre auteur, la justice *économise* en effet du tems et des paroles, comme le prévenu *économise* quelques-uns des coups de bâton qui pourraient lui être strictement dûs, ou enfin quelques années de prison; mais aussi il est exposé à se voir condamné sans l'avoir mérité » (1).

Les mêmes abus se retrouvent en Sicile. La prison de la *Piazza marina* à Palerme contient, suivant M. Simond, 1700 individus « détenus pour délits de toute espèce, dans l'attente, non d'être jugés, mais d'être enfin mis dehors faute de place, comme cela arrive de tems à autre. La cause de leur détention, souvent peu importante, est oubliée; les témoins sont morts ou éloignés; personne ne poursuit; mais on garde toujours le prisonnier par insouciance, par manière de soin, et parce que *cela repose la conscience de l'autorité*, qui croit avoir fait preuve de vigilance en tenant les prisons bien pleines.» L'auteur cite à l'appui de ces assertions le fait suivant : Un passant, en voulant séparer des hommes qui se querellaient, fut poignardé. Là dessus, les meurtriers ayant pris la fuite, les sbires survenus saisirent au hasard trois des spectateurs et les conduisirent en prison, où ils étaient encore deux mois après, lorsqu'il passa à Palerme. « Il ne me paraît pas, dit - il ailleurs, au sujet des détenus de Messine, que l'on s'étonne beaucoup ici de voir retenir de la sorte en prison les gens pendant plusieurs années sans forme de procès, et de ce qu'ils sont ainsi fusillés au hasard pour leur bien (à l'occasion d'une révolte dans la prison).

(1) Cette plaisanterie est fondée sur une traduction un peu inexacte du mot *economicamente*, qui signifie ici *administrativement* plutôt qu'*économiquement*.

Je n'ai pas entendu désapprouver de semblables mesures. L'auteur a déjà remarqué à Rome que l'esprit frondeur ne s'attaque point, en Italie, aux principes du gouvernement, mais aux résultats matériels de l'administration; que le peuple ne voit pas que les bons principes amènent les bons résultats; qu'il a vu « des frondeurs approuver les cours prévôtales chargées de décider sommairement du sort des brigands arrêtés, sans voir que l'arbitraire exercé contre des voleurs le sera aussi contre les honnêtes gens. »

Ces observations prouvent de quelle manière profonde les institutions affectent le moral des peuples. Livrés depuis des siècles à des gouvernemens qui, soit corruption, ignorance ou paresse, n'ont su ni administrer le pays, ni rendre la justice, les habitans d'une grande partie de l'Italie ont désespéré du pouvoir et d'eux-mêmes. Ils n'ont plus vu dans la société que des faits matériels indépendans de tout principe. Les uns ont pris pour guide une superstition qui réduit tous les devoirs à des pratiques vaines; les autres, dégoûtés de la religion par ses abus, ont compris la morale dans leur incrédulité; ceux-ci, riches et instruits, ont cherché dans une galanterie servile un refuge contre la nullité de leur vie sociale; ceux-là, pauvres et ignorans, ont demandé la consolation de leurs maux à leur paresse et à leur abrutissement même; il en est enfin qui ont trouvé naturel et juste de se mettre en état de guerre avec une pareille société. C'est ainsi qu'au premier coup d'œil l'étranger ne voit en Italie que bigots, libertins, cavaliers servans, mendiens et bandits. Mais ne vous arrêtez pas à ce premier aspect de la société italienne. Pénétrez dans les parties moins fréquentées du pays, entrez dans l'intérieur des familles, sachez lire au fond des cœurs: bientôt vous découvrirez, chez ceux-là mêmes dont l'extérieur est frivole ou corrompu, un génie naturel, une gravité de jugement, une chaleur d'âme, et comme un arrière-goût des vertus antiques, qui vous feront reconnaître dans l'Italien de nos jours le descendant de ces Étrusques, de ces Romains, de ces enfans de la Grande-Grèce, dont la sagesse, le courage et le patriotisme firent si long-tems

l'admiration du monde. Tout autre peuple, gouverné comme l'est depuis si long - tems l'Italien, serait descendu encore plus bas. Ses qualités sont de lui, ses vices sont des institutions. Qu'a-t-il fallu aux Toscans pour offrir, au sein même de l'Europe moderne, le plus aimable et le plus civilisé de tous les peuples? Une législation douce, une administration intelligente, une plus grande division de la propriété, et peut - être aussi quelques vieux souvenirs d'une liberté imparfaite. Si, dans d'autres contrées, l'Italien se montre apathique, ce n'est pas qu'il soit insensible à ses maux; c'est qu'il désespère du remède. Aussi, lorsqu'une occasion s'est offerte de changer d'état, on a vu s'il l'a saisie, s'il a su s'élever des faits matériels jusqu'aux principes! Il est vrai que, dans cette circonstance, le courage militaire n'a pas répondu au courage civil; je crois en avoir indiqué les causes. Il est vrai encore que la constitution adoptée par deux peuples de la péninsule italique, était à beaucoup d'égards très - défectueuse. Mais n'eût-il pas été, de la part des vainqueurs, plus généreux et plus sage de la corriger que de la détruire? Une liberté telle que la comportent les lieux et les tems est le seul remède aux maux qui affligent les peuples. L'Italie en a besoin; l'Italie en est digne; l'Italie un jour l'obtiendra.

Un court voyage en Italie fait naître chez l'étranger les préventions les plus défavorables. Un long séjour parmi les Italiens inspire pour eux une estime et un intérêt profond.

CHAUVET.

LITTÉRATURE.

I PROMESSI SPOSI; *Storia milanese del secolo XVII, scoperta e rifatta*, etc. — LES FIANCÉS; *histoire milanaise du XVII^e siècle, découverte et refaite* par Alexandre MANZONI (1).

Le besoin de romans était vivement éprouvé depuis quelque tems dans la littérature italienne; mais les écrivains qui remarquaient ce vide dans une littérature d'ailleurs si riche sous d'autres rapports, se bornaient à en rechercher les causes, sans remplir la lacune qu'ils avaient signalée. On a dit souvent : la nation italienne manquerait-elle de ces organes privilégiés qui constituent le talent du romancier ? ou plutôt, a-t-elle dédaigné un genre qu'elle regardait comme très-médiocre, et auquel elle en a substitué d'autres bien plus nobles, plus ingénieux, plus agréables ? Ce serait méconnaître le génie et le jugement des Italiens ; mais, sans les flatter, nous exposerons franchement notre opinion.

La littérature, chez les Italiens, a été, plus que chez les autres peuples, la profession d'une classe particulière qui ne se donnait aucune peine pour la faire sortir de ses limites. Les hommes de lettres regardaient les autres hommes comme des profanes, et avec une sorte d'indifférence. L'histoire, la comédie, les contes, tout ce qui était plus spécialement destiné à l'amusement, prenait ordinairement un langage et des formes, qui annonçaient que tout était fait par des savans et pour des savans. Le peuple leur demeurait étranger ; il n'existait pas pour les écrivains, comme ceux-ci n'existaient pas pour lui. On s'est enfin affranchi de cet ancien préjugé, de cette coutume barbare qui pendant si long-tems a retardé les progrès de l'in-

(1) Paris, 1827 ; Baudry et Fayolle. 3 vol. in-8° ; prix, 12 francs.

struction et de la civilisation. Les littérateurs italiens sentent, comme les littérateurs étrangers qui les ont devancés, le devoir qui leur est imposé de se communiquer à toutes les classes de la société; ils se reprochent d'avoir négligé la partie la plus importante de leur ministère, celle d'éclairer les peuples, et de les rendre meilleurs. Malgré les obstacles que leur opposent les fauteurs de l'ignorance et de la servitude, ils s'efforcent de réparer cette omission par tous les moyens possibles; ils veulent donc, ils demandent des romans.

Ce besoin généralement senti a contribué au succès extraordinaire que vient d'obtenir le roman de M. Manzoni. Aux transports qu'ont manifestés les Italiens à l'apparition de cet ouvrage, si long - tems attendu, on aurait cru voir les Juifs se pressant à la source que Moïse fit jaillir sous sa verge miraculeuse. Si l'on ne connaissait pas d'ailleurs les talens et les qualités de M. Manzoni, on pourrait soupçonner que tout ce qu'ont pensé et proclamé plusieurs Italiens n'est que l'effet de l'enthousiasme ou du fanatisme. Mais l'enthousiasme et le fanatisme pourraient-ils aller si loin, sans l'action d'un mérite réel qui les eût excités? D'un autre côté, les étrangers ont aussi contribué, quoiqu'avec plus de mesure, à la célébrité de ce roman; et cela prouve assez qu'elle n'est pas généralement due, comme on l'a dit, à l'esprit de système ou de secte. Nous aimons à reconnaître le mérite réel de cette nouvelle production; et sans en faire un objet d'idolâtrie littéraire, comme l'ont fait quelques admirateurs passionnés, nous imiterons ceux qui ont tâché d'apprécier le roman, en donnant à l'auteur de justes éloges, qui n'excluent point une critique impartiale et même sévère.

Le sujet du roman est tiré d'une histoire, peu connue, du chanoine Joseph Ripamonti, et rédigée dans le style prétentieux et ridicule du *secento* (xvii^e siècle). Mais son importance a paru telle aux yeux de M. Manzoni, qu'il a jugé utile de la refaire et de la reproduire, après deux siècles, sous une forme plus ingénieuse et plus agréable. Il ne paraît pas nécessaire d'en donner ici un extrait trop étendu; mais on doit indiquer au

moins les parties principales qui constituent le fonds de cette histoire, et qui seront l'objet particulier de nos observations.

La scène de l'action est à Milan et dans ses environs, vers le commencement du xvii^{me} siècle. Renzo Tramaglino, jeune ouvrier en soie, et Lucia Mondella, jeune villageoise, ont tout disposé pour se marier. Un de ces petits seigneurs, si nombreux à cette époque en Italie, et qui regardaient les gens du peuple comme des êtres destinés à leurs plaisirs, conçoit le projet d'empêcher ce mariage, et de ravir Lucia à son amant. Deux satellites de ce seigneur, nommé don Rodrigo, après avoir menacé de mort le curé don Abbondio, s'il ose bénir l'union des deux jeunes amans, s'apprêtent, d'après les ordres de leur maître, à enlever Lucia; le bon curé, qui veut conserver sa vie, se refuse aux désirs de Renzo, et allègue divers prétextes pour différer la bénédiction nuptiale. Cependant un saint capucin, le père Cristoforo, ayant en vain cherché à détourner don Rodrigo de son odieux projet, dérobe les deux fiancés à sa poursuite, et les recommande, Lucia aux capucins de Monza, et Renzo à ceux de Milan.

Renzo arrive dans cette ville au moment d'une émeute populaire, occasionée par la famine; il s'associe aux passions de la multitude soulevée; il est surpris par les sbires, s'échappe, et va se réfugier dans un petit village du Bergamasque. Lucia trouve un asile dans un couvent de Monza, auprès d'une grande dame, devenue religieuse. Malheureusement cette religieuse était une de ces victimes qu'une situation violente et forcée irrite et déprave. Bientôt elle s'entend avec un seigneur non moins scélérat que puissant pour la livrer entre les mains de don Rodrigo. L'histoire a tu le nom de ce grand personnage; il y paraît sous celui de l'*Anonyme* (*innominato*). Dès que cet illustre brigand voit la malheureuse Lucia, traînée dans son château, son attitude, ses prières, ses larmes excitent un sentiment inconnu dans son cœur; et la grâce divine fait aussitôt de ce scélérat un pénitent, un défenseur de sa victime. Il court se jeter entre les bras de l'archevêque Frédéric Borromée, qui, faisant la visite de son diocèse, se trouvait dans les environs. Ce saint

archevêque vient au secours de cette âme égarée, reproche à don Abbondio d'avoir manqué à son devoir, et s'occupe en même tems du sort des deux fiancés. Lucia est conduite à Milan sous la protection d'une dame bienfaisante, et l'on cherche Renzo qui se tient toujours caché près de Bergame.

Cependant, la peste, introduite dans la Lombardie par quelques bandes allemandes, éclate à Milan; ce qui fournit à l'archevêque Borromée l'occasion de déployer ses vertus évangéliques. Renzo est atteint par la contagion, et guérit bientôt. Il cherche sa Lucia, et après divers incidens, il la trouve en proie à la même maladie dans ce vaste lazaret de Milan, où la mort et la pitié se disputaient l'empire. C'est là qu'il voit succomber don Rodrigo et le père Cristoforo, le premier dans les angoisses du désespoir, et l'autre content de sacrifier sa vie au salut de ses semblables. Celui-ci, avant de mourir, a eue tems de dégager Lucia du vœu imprudent de virginité que lui avait arraché l'imminence du danger auquel elle voulait échapper. Les fiancés se présentent enfin devant leur curé qui, ne voyant plus d'obstacles, bénit et consacre leur union.

Voilà à peu près tout le plan de ce roman; il est si simple que l'art semble n'avoir rien ajouté au fonds de l'histoire. Mais on lui a trouvé des qualités si éminentes qu'on l'a regardé comme un modèle de perfection en ce genre. Ne pouvant les faire apprécier toutes, nous nous bornerons à l'examen de quelques-unes qui se rapportent plus spécialement à l'importance générale de l'ouvrage et au mérite particulier de sa construction.

L'auteur, en nous présentant son roman, s'efforce d'abord de nous persuader qu'il ne présente qu'une histoire. Il débute par un fragment du manuscrit de Ripamonti, et fait ainsi mieux sentir la nécessité d'en réformer le style, afin d'en rendre la lecture supportable à ses contemporains. Il n'hésite pas à dire que, le style excepté, tout le reste n'appartient qu'à son historien; et c'est pour cela qu'il a donné à son travail le titre d'*Histoire milanaise du XVII^e siècle*. Nous aurions pardonné à tout autre qu'à M. Manzoni cette dénomination qui ne peut

convenir à la nature de son ouvrage. Et comment, lui qui a manifesté tant de respect pour l'histoire, ne s'est-il pas aperçu qu'il la profanait, en appelant ainsi son roman? Mais ne disputons pas sur les mots : est-ce un roman, ou une histoire qu'il a voulu nous donner? ou bien n'y a-t-il plus de différence entre ces deux genres, qu'on avait regardés jusqu'ici, à la forme près, comme étant d'une nature tout-à-fait opposée? Lors même que la partie historique domine sur la partie romanesque, comment le lecteur pourrait-il discerner l'une de l'autre, et s'assurer où l'une finit et où l'autre commence? N'est-ce pas l'exposer à prendre le vrai pour le faux, et à considérer l'histoire comme un roman? Bien que nous soyons d'ailleurs convaincus que l'histoire, en général, tient du roman plus qu'on ne pense, nous n'aurions jamais imaginé que M. Manzoni, qui l'a signalée comme la source des vérités les plus importantes, ait pu regarder comme indifférent de donner le nom d'histoire à son ouvrage.

L'observation que nous venons de faire suppose que l'ouvrage dont nous parlons, malgré son titre, n'est réellement qu'un roman. Mais, comme ce genre avait servi pendant si long-tems à corrompre le cœur et l'esprit des lecteurs, M. Manzoni, voulant lui donner une toute autre destination, y a cherché un moyen de rendre l'histoire plus utile et plus agréable. Le roman, dans son système, lui est tout-à-fait subordonné; c'est elle qui domine partout; le peu même que l'auteur a imaginé tient tellement du caractère des lieux et des tems auxquels il se rapporte, qu'on pourrait le regarder comme plus ou moins historique. Jusqu'ici, ce ne serait que la théorie de sir Walter Scott; mais le romancier italien, plus sévère encore que le romancier écossais, au lieu de faire servir l'histoire au roman, a consacré et même sacrifié le roman à l'histoire. Selon sa méthode, M. Manzoni a retracé un tableau historique de la Lombardie, vers l'époque de 1630. C'est de là qu'il croit tirer des leçons très-utiles pour ses compatriotes et ses contemporains; c'est donc de ce genre de faits et d'idées que doit résulter l'intérêt le plus général de son roman.

Il nous présente la conduite de ces petits seigneurs qui, maîtrisés et avilis par des seigneurs plus puissans, cherchaient à s'en dédommager sur le peuple qu'ils opprimaient à leur tour. Renfermés dans leurs vieux châteaux, et ne reconnaissant d'autre loi que la force ou le privilège, ils commandaient à une foule d'assassins, leurs satellites favoris, qui se tenaient toujours prêts à satisfaire leurs plaisirs ou leurs vengeances. Nous ne considérons pas ici les avantages que les beaux-arts peuvent tirer de ces affligeans souvenirs. Mais, comme les progrès de la philosophie et de la civilisation ont fait entièrement disparaître, dans l'Italie, cette race d'êtres malfaisans, nous pensons que de tels souvenirs seront plutôt curieux, et si l'on veut, agréables qu'utiles à la génération actuelle; car les lecteurs n'ayant plus à corriger de tels vices, ni à craindre de tels dangers, l'effet de ces tableaux ne peut être, à cet égard, que très-médiocre et presque nul. Mais l'auteur fait, avec plus de succès, ressortir de cette sorte d'oppression qui n'existe plus, un genre de vertus chrétiennes qui se font toujours respecter, telles que la charité, la bienfaisance, le pardon des injures, le repentir des fautes, et principalement la résignation, etc. Il cherche les exemples les plus édifiants, surtout parmi les ecclésiastiques et les religieux; c'est dans cette classe qu'il nous fait admirer l'archevêque Borromée, le père Cristoforo et les Capucins, qui paraissent les héros du roman; partout ailleurs, on ne voit que des bassesses, des vices, des crimes, ou tout au plus quelques traits d'innocence villageoise et grossière. Lors même que la grâce prépare et achève la conversion de quelque pécheur, le principal mérite en est dû aux hommes d'église.

Nous respectons la pureté des sentimens de M. Manzoni; mais nous remarquons qu'en nous donnant, d'un côté, l'idée la plus rebutante et malheureusement la plus vraie de cette époque, il semble, de l'autre, vouloir nous insinuer pour ces saints personnages l'opinion la plus favorable. Cette intention pieuse devient d'autant plus frappante que l'Italie, depuis quelque tems, suivant la tendance du siècle, se montrait dé-

goûtée de ces institutions monastiques dont les pratiques aussi austères que stériles, et plus encore les imperfections, devenues presque générales, avaient fait oublier leur mérite. Il a donc cherché à réparer le tort qu'on leur faisait; et certes, sous ce rapport, on ne saurait signaler, depuis bien des années, un apologiste plus zélé et plus éloquent des institutions monacales que M. Manzoni.

Mais parlons franchement. Est-ce de moines que l'Italie a le plus besoin pour prospérer de nos jours? Faut-il la faire soupirer après ces bons capucins du xvii^e siècle pour satisfaire aux besoins du xix^e? Voulant nous donner une idée de cette malheureuse époque de l'Italie, n'aurait-il pas dû plutôt y chercher des circonstances historiques, non moins dignes d'attention, et bien plus appropriées à l'état actuel de ses habitans? Nous pensons, au contraire, que l'histoire de ce tems aurait pu lui fournir des événemens, des personnages, des caractères d'un plus grand intérêt, et dont on aurait tiré des leçons encore plus instructives. Quand, dans son roman, ces brigands hideux viennent si souvent me fatiguer, et qu'il ne m'offre d'autre antidote pour en tempérer l'impression fâcheuse que ces capucins qui en sont le contraste, je ne puis m'empêcher de me dire : pourquoi un écrivain si habile qui a su tant profiter d'un sujet, sous quelques rapports si peu favorable et si mesquin, n'a-t-il pas porté son attention sur l'interdit de Venise? N'y aurait-il point trouvé des brigands, des moines, des personnages de tout rang, et tous d'une plus haute importance, tels que fra Paolo et fra Fulgenzio, le sénateur Molino et le patricien Sagredo, même les jésuites et les capucins? Il y aurait aussi rencontré ce respectable Galilée que la plupart des moines de ce tems, particulièrement les jésuites, persécutaient et proscrivaient, parce qu'il leur avait démontré les plus grands phénomènes de l'univers. La peste avait encore envahi la Toscane; et le grand-duc Ferdinand II, sans être évêque, faisait à Florence ce que l'archevêque Borromée faisait à Milan. On aurait même trouvé, dans le royaume de Naples, ce père dominicain, Thomas Campanella, qui avait osé

établir une république au milieu des montagnes de la Calabre. Il était aussi entouré et suivi de barons, d'évêques, de moines et de bandits. Quel parti le génie de M. Manzoni n'aurait-il point tiré de l'aspect romantique de cette partie de la Péninsule, ainsi que des caractères, des opinions et des mœurs de ses habitans? Il me semble, ou je me trompe fort, que de tels événemens auraient présenté plus de singularité et plus d'importance.

Mais puisqu'on aime à retracer les circonstances historiques de certains siècles, que chaque romancier emprunte de l'histoire le sujet qui lui plaît le mieux, nous respectons sa liberté. Nous prétendons seulement que, dès qu'il a choisi un sujet, et le genre sous les formes duquel il veut le présenter, il ne peut plus se dispenser de suivre les lois que lui impose la nature du sujet et du genre qu'il a choisis.

Nous avons déjà remarqué que l'histoire est la base du roman de M. Manzoni. C'est là, dit-il, qu'il a emprunté les caractères du père Cristoforo, de la dame religieuse, du grand seigneur *Anonyme* et de l'archevêque Borromée, ainsi que la descente des troupes allemandes, la disette et l'émeute populaire de Milan, et spécialement la peste qui ravagea la Lombardie pendant cette funeste époque. Il a ensuite combiné ensemble tous ces événemens sans les altérer, et sans en changer l'ordre. La fable qu'il a imaginée ne lui sert qu'à faire paraître ces personnages l'un après l'autre, et à décrire ces événemens, tels que l'histoire nous les avait transmis. C'est en cela précisément que M. Manzoni diffère de Walter Scott. Celui-ci emprunte à l'histoire ses matériaux pour composer sa fable; le romancier italien invente la fable pour la faire servir uniquement à l'histoire. On trouve sans doute dans la méthode de ce dernier une nouvelle preuve de son originalité; nous craignons néanmoins que, tout occupé de l'intérêt de l'histoire, il n'ait trop négligé celui du roman; car quelque forme que l'on veuille lui donner, quelque but qu'on se propose d'atteindre, il ne cessera pas d'être un ouvrage de l'art, et comme tel il sera toujours subordonné à des lois qui émanent de sa nature, et qu'on ne peut négliger impunément.

Ces lois imposent l'obligation d'employer les moyens les mieux appropriés à l'objet qu'on a en vue, et les plus efficaces pour exciter et soutenir l'intérêt des lecteurs. De là résulte la nécessité de donner à l'attention un point central de tendance sur lequel elle puisse se porter, et un espace, un nombre d'objets à parcourir, qu'elle puisse embrasser sans effort. Qu'on nous permette de rappeler ici un principe si nécessaire, d'où dépendent presque tous les élémens des beaux-arts, et que des novateurs inconsidérés affectent de méconnaître. C'est d'après ce principe qu'on est obligé d'observer dans toute composition l'accord, la proportion, la dépendance des parties, l'ensemble du tout, enfin ce qui constitue son essence ; car, en s'écartant de ces lois, au lieu de composer on ne ferait que *décomposer*. On a beau alléguer les raisons les plus spécieuses, la variété inépuisable de la nature, le contraste saillant de ses phénomènes, l'importance de tout ce qui est vrai et réel, ces raisonnemens pourront séduire quelques esprits superficiels et faire quelques adeptes ; mais, dans la pratique, le lecteur s'ennuiera toujours de cette multitude d'objets hétérogènes qui, au lieu de concentrer l'attention, la dispersent et la fatiguent. Tel est, selon nous, le vice dominant de la plupart des productions romantiques de nos jours. Nous l'avions déjà aperçu dans les deux tragédies de M. Manzoni, *Carmagnole* et *Adelguis*, malgré les beautés qu'on y trouve ; mais il nous blesse plus encore dans son roman. Nous indiquerons quelques-unes des incohérences qui nous paraissent les plus frappantes.

Dès que Renzō et Lucia ont échappé aux poursuites de don Rodrigo, ils se séparent. Le premier arrive à Milan ; et, comme s'il n'y était venu que pour figurer parmi les révoltés, il s'associe à leurs actes. Fatigué, il entre dans une auberge ; là il s'enivre, et ses propos imprudens le signalent aux agens de la police. Saisi par des sbires, il réussit à s'échapper de leurs mains, et à trouver un asyle dans la province de Bergame. L'auteur emploie une grande partie d'un volume pour retracer les menaces, les procédés et les discours d'une populace effrénée. Il nous occupe de personnages si vulgaires, qu'il n'est pas possible

de les tolérer long-tems. Lors même que ses longues digressions pourraient nous attacher par un mérite d'un autre genre dont elles ne sont point dépourvues, elles auraient toujours l'inconvénient de nous écarter de l'objet principal, et de lasser la patience du lecteur.

On peut faire la même remarque sur ce qui concerne la dame religieuse que Lucia rencontre, pour son malheur, dans la ville de Monza. L'histoire de ce nouveau personnage est si étendue, si complète, si intéressante, qu'elle se trouve comme isolée et ne peut appartenir à l'ensemble de l'ouvrage. Lors même que l'auteur aurait réussi à rendre ce personnage plus utile au développement de l'action générale, l'importance du récit épisodique qu'il introduit dans le roman aurait toujours pour effet d'éclipser les autres incidens. Nous laissons au goût des lecteurs à décider si l'épisode du seigneur *Anonyme*, plus frappant encore par sa singularité, ne mérite pas la même critique. Mais comment excuser le passage des troupes allemandes, aussi inutiles au roman qu'elles étaient nécessaires pour la prise de Mantone? Nous sentons que cet épisode amène un tableau très-remarquable des ravages causés par les troupes étrangères qui traversent la malheureuse Italie; et pour l'action du roman il contribue à motiver l'introduction de la peste dans la Lombardie : ce qui ne nous paraît pas le justifier suffisamment.

Que dirons-nous maintenant de la description de la peste qui forme la partie principale et la plus détaillée du roman? C'est au milieu de cet affreux spectacle que reparaissent enfin l'archevêque Borromée, le père Cristoforo, Renzo, Lucia, don Rodrigo. Quelque parti que l'auteur ait su tirer de cet événement historique, la description en est trop minutieuse et trop monotone. Qu'on dise tant qu'on voudra que ce récit est historique, qu'il est vrai, naturel... En le considérant sous le rapport de l'art, nous soutiendrons qu'on ne pourra se plaire à la longue à ce genre de spectacle. Il peut bien être le sujet d'une méditation, mais non celui d'un roman.

— Ce qui rend cette histoire plus repoussante encore, c'est l'in-

tervention des fossoyeurs que l'auteur fait agir et parler trop longuement. Shakespeare s'était permis de nous présenter pour quelques instans ces dignes personnages s'entretenant entre eux. D'après son exemple, M. Manzoni est allé bien avant : il nous apprend leurs occupations, leurs friponneries, leurs bassesses. Ces détails, quelles que soient les beautés qui s'y mêlent, sont trop hideux. Sans doute une de ces beautés est la scène où l'on voit une mère désolée, qui, après avoir livré le corps d'une de ses filles aux fossoyeurs, va soigner l'autre et mourir avec elle pour être ensevelies ensemble. Cette scène, vraiment touchante, et qui prouve ce que peut l'auteur, lorsque l'art avoue ses inspirations, nous fait éprouver davantage l'horreur de ce qui la précède et de ce qui la suit.

On pourrait regarder les digressions, les hors-d'œuvre nombreux qui déparent l'ensemble de l'ouvrage, comme autant d'épreuves qu'il faut subir pour rejoindre l'objet principal. Enfin, on arrive tout fatigué à la réunion tant désirée de Renzo et de Lucia ; on assiste à la bénédiction de leur mariage pour lequel la providence a déroulé de si grands événemens. Mais on est désagréablement surpris, lorsqu'il faut suivre encore les deux jeunes mariés, qui, mécontents de l'aspect terrible et des tristes souvenirs de leurs pays natal, cherchent, tantôt dans un village, tantôt dans l'autre, un séjour plus convenable pour jouir de leur amour et de leur union. N'est-ce pas une nouvelle digression d'autant plus choquante que tout l'intérêt du roman n'existe plus, et qu'elle n'en a guère par elle-même ?

Qu'il nous soit encore permis d'observer que cette sorte d'incohérence qu'on aperçoit dans les parties principales de ce roman devient plus sensible par le peu de proportion qu'ont entre eux la plupart des personnages et des événemens. Nous ne voulons pas néanmoins nous en laisser imposer par ces règles pédantesques de proportion et de symétrie qui ont dominé si long-tems, et dont le résultat était souvent une monotonie fatigante ; mais un tableau qui nous représente si près les uns des autres des objets, des personnages, des caractères si différens par leur rang, leur importance et leur conduite, ne saurait nous

plaire, surtout lorsque l'art n'a rien épargné pour que chacun d'eux nous intéresse également. Il faut leur donner cette espèce d'harmonie qu'on cherche dans l'assortiment des couleurs et des sons. Rapprochez l'archevêque Borromée, le seigneur *Anonyme*, la dame religieuse, le père Cristoforo de Renzo, de don Abbondio, de Lucia, de Perpétua, sa servante, des fossoyeurs, des assassins, leur ensemble présente je ne sais quoi de choquant. En voyant ces grands personnages au milieu de ces êtres si vulgaires et si bas, et qui aspirent à jouer un rôle aussi important, ne semblerait-il pas voir autant de géans au milieu de nains ? Les dissonnances dont on a quelquefois profité pour faire mieux sentir les charmes de l'harmonie ne sont que des traits passagers qui disparaissent aussitôt qu'ils ont servi à relever l'impression dominante qu'on voulait produire. Mais, qu'arriverait-il si une pièce de symphonie n'était composée que de dissonnances ?

D'après ces observations, il nous semble qu'il faut regarder le roman de M. Manzoni comme une suite de petits romans, dont chacun est d'autant plus détaché de l'autre qu'il est parfait dans son genre. On dira que c'était l'intention de l'auteur, et nous dirons aussi qu'il aurait eu un plus grand succès s'il avait suivi une méthode plus régulière. Ne lit-on pas avec plaisir les contes de Boccace et de La Fontaine, ceux même du père Bandello, quoique l'un de leurs contes ne dépende jamais de l'autre, et qu'ils soient d'un genre différent ? On parcourt de même une simple chronique où les événemens se trouvent ordinairement liés par des nœuds peu apparens. Enfin, toute sorte de recueils peut nous intéresser ; mais dans un long roman, dans une composition ingénieuse, dans un ouvrage quelconque de l'art, nous cherchons un autre intérêt que celui du mélange des contes et de l'histoire : c'est ce que nous attendions et attendrons toujours du talent de M. Manzoni ; car, tant qu'on ne changera pas la nature des hommes et des choses qui a attaché le plaisir plutôt à certains objets et à certaines combinaisons qu'à d'autres, nous nous attacherons toujours de préférence à ces objets et à ces combinaisons.

Mais M. Manzoni paraît si préoccupé des avantages de sa théorie qu'il semble avoir pris à tâche de se livrer à des digressions encore plus étranges, que l'on pourrait appeler didactiques et savantes. Tel personnage paraît à peine, que l'auteur ne perd pas l'occasion d'en insérer la biographie dans son roman. Il entre souvent dans des discussions critiques qui ne sont ni nécessaires ni utiles. A peine le roman est-il commencé qu'il s'arrête pour prouver, par de longs documens historiques, l'existence de ces braves qui, sous divers noms, comme de *bulli* dans Brescia, de *bandits* dans les États de l'Église et de Naples, etc., étaient aussi généralement connus dans l'Italie que les moines. Même digression sur les mesures employées pour arrêter la disette, sur les recherches des causes de l'invasion de la peste, etc. Si l'on ne savait d'ailleurs que le livre a été imprimé sous les yeux de l'auteur, ne soupçonnerait-on pas que ces commentaires, bien qu'instructifs, ont été glissés dans le texte par l'impéritie et la négligence de l'éditeur ?

On pourrait trouver aussi ce caractère d'incohérence dans plusieurs détails, dans quelques dialogues, dans quelques descriptions, et dans le style lui-même. L'auteur, en général, pêche par redondance, ce qui l'expose à une sorte de superflu qui est aussi une digression à nos yeux. Lors même qu'on souffre ce long interrogatoire où l'archevêque Borromée demande compte au curé don Abbondio de l'exercice de son ministère qui, pourrait entendre sans être fatigué ces longs et fréquens entretiens de gens incultes et grossiers ? Ce n'est pas là le verbiage qu'on reproche à la plupart des auteurs italiens ; le style de M. Manzoni n'est jamais vide : il est approprié aux personnes et aux circonstances ; il dit toujours quelque chose ; mais son esprit est si fécond qu'il se laisse aller sans effort, et donne d'autant plus dans ce genre d'abondance qu'il a adopté le style descriptif, ce style même qui exposa à un pareil danger Ovide parmi les anciens, Marini, le père Ceva, et d'autres italiens parmi les modernes.

Nous avons franchement exposé notre manière de penser sur le roman de M. Manzoni. Les qualités de cet estimable écri-

vain n'ont pas besoin de ce genre de ménagemens qui ne conviennent qu'à des auteurs médiocres. Nous avons signalé surtout une espèce d'imperfections qui semblent appartenir moins à lui qu'au système bizarre qu'il a suivi. Nous rendrons en même tems hommage à ses connaissances et à ses talens. Nous avons apprécié la conception de ces beaux caractères, ces situations pathétiques, spécialement lorsque l'auteur ne se fait point de scrupule de s'abandonner à toute l'énergie de la passion, ces traits saillans, ces comparaisons neuves, surtout lorsqu'elles ne sont pas trop ingénieuses ni trop recherchées, ces monologues sombres et profonds, ces tableaux si pleins de mouvement et de vie. Aucune de ces beautés ne nous est échappée; mais ces beautés mêmes nous font regretter que M. Manzoni n'ait pas suivi un système plus sévère et plus régulier que l'expérience et la raison ont consacré, malgré les efforts qu'on fait pour le rejeter. Qu'il méprise quelques prétentions de rhétoriciens routiniers, nous serons d'accord avec lui; mais qu'il ne se laisse pas aller non plus jusqu'à l'excès contraire, malgré les éloges de ceux qui célèbrent plutôt leur secte que ses talens. Voilà du moins notre opinion; telle qu'elle est, elle ne diminuera jamais l'estime que ses qualités intellectuelles et morales nous ont depuis long-tems inspirée.

F. SALFI.



ICONOGRAPHIE INSTRUCTIVE, ou *Collection de portraits des personnages les plus célèbres de l'histoire moderne, accompagnés et entourés d'une Notice biographique, chronologique et bibliographique; Portraits*, gravés d'après les dessins de M. DEVERIA, etc., par MM. BERTONNIER, FONTAINE, etc.; *Notice* par M. JARRY DE MANCY, éditeur de la Collection (1). *Première série.*

En attendant que notre *Revue* puisse consacrer des *analyses* à l'examen approfondi des divers recueils biographiques qui se publient depuis quelques années, et notamment de la *Biographie Universelle*, le plus important de tous (voy *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 800, et t. xxxv, p. 449), nous croyons devoir appeler l'attention sur une publication récente qui paraît destinée à leur servir de complément, et, auprès de beaucoup de lecteurs, à les suppléer.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont il a déjà été fait une mention rapide dans un de nos derniers cahiers (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 799), atteindra ce double but, d'abord par une disposition ingénieuse qui resserre, en des tableaux d'une médiocre étendue et d'une acquisition peu dispendieuse, un grand nombre de faits; ensuite, par cette utile et agréable réunion de portraits, où les souvenirs historiques prennent, s'il est permis de le dire, *un corps et un visage*, une apparence réelle et vivante, qui les fixe invariablement dans la mémoire. L'*Iconographie Instructive* deviendra ainsi, pour les riches cabinets, l'Atlas des diverses biographies, pour les bibliothèques modestes, une biographie abrégée qui dispensera des autres.

(1) Paris, 1828; l'éditeur, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 20, etc. L'ouvrage se composera de six séries, chacune de vingt-quatre portraits; chaque série sera divisée en six livraisons de quatre portraits paraissant de dix en dix jours. Prix, pour les souscripteurs: quatre portraits avec texte, 2 fr. Pour les non-souscripteurs, et séparément, chaque portrait avec le texte, 75 c.

Les portraits sont, dans ces tableaux, la partie principale, ce qui attire d'abord les yeux. Ils y sont placés au centre, et comme encadrés par la notice. L'exécution en est très-satisfaisante, surtout dans ceux où l'on s'est servi du procédé nouveau de la gravure sur acier, procédé depuis quelque tems usité chez nos voisins d'outre-mer, encore nouveau chez nous, et que l'éditeur de *l'Iconographie Instructive* aura l'un des premiers introduit dans la pratique des artistes français. Sur les vingt-quatre planches de la première série, qui est en ce moment sous nos yeux, quatre déjà, et ce sont je crois les dernières, ont été ainsi exécutées. Toutes celles qui doivent suivre le seront de même, et l'on peut penser qu'elles feront un égal honneur au crayon de M. Devéria, au burin de MM. Bertonnier et Fontaine.

Ces portraits ne sont pas seulement exécutés avec le soin et l'habileté qu'il était permis d'attendre d'artistes si recommandables. Ils joignent à une touche facile et à un effet agréable un mérite qui doit être placé en première ligne dans un ouvrage biographique, celui de l'authenticité. Pour donner un exemple du scrupule de l'éditeur à cet égard, nous dirons qu'il s'est refusé au plaisir de reproduire la figure que notre célèbre Gérard a donnée du Camoëns dans l'édition consacrée, en 1817, à la gloire de ce poëte par M. de Souza, et qu'il lui a préféré le portrait, beaucoup moins noble et moins beau, mais certainement plus fidèle, qui se voit en tête de la première édition des œuvres de l'Homère portugais, et qui, dessiné de son vivant, en 1539, offre de ses traits un type irrécusable pour nous, et que l'art eût peut-être dû s'abstenir d'altérer en l'élevant à l'idéal.

Ce n'est pas assez qu'un portrait soit frappant; il faut encore qu'on puisse y avoir confiance, et j'approuve fort M. de Mancy, d'avoir, en cette occasion et en plusieurs autres, pris soin d'indiquer les modèles originaux reproduits par ses gravures. Je souhaiterais même qu'il l'eût fait pour toutes, et que, pour celles, par exemple, où sont représentées les figures de M^{me} de Staël et de Murat, il se fût appuyé de l'autorité de Gérard,

auquel elles paraissent empruntées, et qui, lorsqu'il s'agit des vivans, aussi exact qu'il se montre élevé, ne prend point les libertés que nous lui reprochions tout à l'heure de s'être permises envers un poète du xvi^e siècle.

J'adresserai à M. de Mancy un semblable éloge, avec une semblable restriction, au sujet d'autres portraits, qu'il place ordinairement dans la même colonne, comme pour servir de supplément ou de contrôle aux premiers. Quelquefois il indique à quels écrivains il les emprunte, d'autres fois il le néglige, et cette omission est regrettable, parce qu'elle laisse quelque doute sur la vérité du tableau et la foi qui lui est due. En fait d'histoire, et sous ce titre on peut comprendre l'iconographie écrite ou peinte, les témoignages n'ont de valeur que par la signature.

Je poursuis ma description, et j'ajoute que, dans les tableaux de M. de Mancy, la colonne principale, celle du milieu, dont je m'occupe maintenant, outre la représentation figurée, et le portrait littéraire du personnage, contient encore l'indication des principaux événemens de sa vie, et, si c'est un auteur, de ses principaux ouvrages, avec leur date-précise; celle des sources historiques auxquelles on peut recourir pour les détails avec le plus de certitude. Ainsi, dans une seule colonne se trouve réuni presque tout ce que peuvent apprendre d'important sur un homme célèbre l'iconographie, la chronologie, la critique historique et littéraire, la bibliographie.

Ces traits saillans sont rapprochés et développés dans la Notice qui remplit les deux colonnes placées à droite et à gauche de celle que je viens de décrire. M. de Mancy a mis dans cette partie de son travail les qualités qu'on y pouvait désirer, l'exactitude et la précision. Il a fort judicieusement borné ses prétentions à ce mérite nécessaire, n'ayant pas de place pour autre chose.

Aux quatre coins de ces tableaux sont rappelés : 1^o le siècle où vivait le personnage auquel il est consacré, avec la date de sa naissance et de sa mort; 2^o sa patrie; 3^o la carrière où il s'est illustré, son rang, le genre de ses ouvrages, etc.; 4^o la

première lettre de son nom. Au moyen de ces indications, les nombreux tableaux de l'*Iconographie instructive* pourront être classés à volonté, en quatre ordres différens et même davantage, par *époques*, par *pays*, par *profession*, ou enfin dans l'*ordre alphabétique* d'un dictionnaire. On comprend assez que cette distribution, parfaitement entendue, procurera aux lecteurs, pour les recherches historiques et littéraires, des facilités qu'ils ne pourraient attendre d'un ou de plusieurs livres. Ils y gagneront du tems, et les faits, se groupant comme d'eux-mêmes sous leur regard, leur donneront des objets de leur étude une vue complète et distincte. Que d'exposés insuffisans, d'hypothèses hasardées, de vaines considérations pourront nous épargner à l'avenir de semblables tableaux !

M. de Mancy, que l'école Normale a compté au nombre de ses élèves les plus distingués, l'Université parmi ses meilleurs professeurs, s'est déjà acquis un nom honorable par des travaux de ce genre, en faisant, pour les sciences et la littérature, ce qu'avait fait pour l'histoire, dans l'*Atlas de Lesage*, M. le comte de Las-Cases. La *Revue Encyclopédique* (Voy. t. xxxii, p. 744) a rendu, lors de leur publication, un compte très-favorable de la *Mappemonde des langues*, des tableaux sur l'*Histoire de la littérature grecque*, de la *littérature latine*, de la *littérature ecclésiastique*, de la *littérature française aux xv^e et xvi^e siècles*, pendant le siècle de Louis XIV, le siècle de Louis XV; sur l'*Histoire de l'Académie française et des inscriptions et belles-lettres*, de la *littérature italienne*, espagnole, portugaise, de la *géographie*, des *mathématiques* et de l'*Académie des sciences*; enfin de deux tableaux d'un intérêt plus particulier, mais qui se rattachent également à notre histoire scientifique et littéraire, du *Tableau historique, chronologique de l'École polytechnique*, de celui des *concours de l'Université*. La nouvelle publication du laborieux et savant auteur ajoutera encore aux obligations nombreuses que lui ont l'instruction et l'étude des lettres. Puisse-t-elle obtenir un succès digne de son mérite et égal à son utilité !

H. PATIN.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

113. — * *A treatise on gymnastics, etc.* — Traité des exercices gymnastiques, tiré principalement des auteurs allemands; par F.-L. JAHN. Northampton (Massachusetts), 1828. In-8°.

Quoique cet ouvrage ne soit qu'un résumé de ce que l'on savait en Europe sur la gymnastique, son apparition en Amérique doit être remarquée. On sent donc aussi, dans le nouveau monde, qu'un exercice bien dirigé est l'éducation du corps, de même que l'instruction est celle de l'âme; et comme on n'ignore point que ces deux parties de l'être humain agissent et réagissent l'une sur l'autre, on ne peut douter que ces deux sortes d'éducation ne soient nécessaires pour assurer et compléter le perfectionnement de chaque jeune membre de la société, et par conséquent celui de la société tout entière. L'ouvrage de M. JAHN peut tenir lieu de tout ce que l'on a publié sur le sujet qu'il traite; l'histoire de la gymnastique, ses vicissitudes et son influence y sont exposées avec clarté, et les récits de l'auteur amènent de tems en tems des anecdotes intéressantes. Les établissemens modernes de gymnastique y sont passés en revue, ainsi que les professeurs, en Europe et aux États-unis.

114. — * *A voyage to the moon, etc.* — Voyage à la lune : mœurs, usages, sciences, systèmes philosophiques des habitans de Morosophie, l'un des principaux états de la lune, et de quelques autres habitans de ce globe; par Joseph ATTERLEY. New-York, 1827. In-12 de 264 pages.

Voici un Américain qui veut marcher sur les traces de Cyrano

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

de Bergerac et de Swift, faire venir de la lune des avis aux habitans de la terre. Il a fallu que le prétendu Joseph Atterley imaginât un nouveau moyen de franchir la distance qui nous sépare de cette planète, et c'est chez les brames qu'il le trouve, dans des lieux mystérieux où l'on pense bien que des regards profanes ne pénètrent point. L'histoire du voyageur doit précéder la narration du voyage; elle est simple, ne contient que des événemens très-ordinaires, et par conséquent très-vraisemblables; il ne tient donc qu'au lecteur de regarder les aventures qui le surprennent comme une suite naturelle de ce qui a précédé, et de croire à la fin comme au début. Voyons donc notre voyageur au terme de sa course, dans la lune, où il arriva sain et sauf, grâce au rare savoir et à l'extrême prudence du brame qui l'accompagnait. Remarquons cependant que, dans le trajet, les deux voyageurs avaient eu le tems de disserter sur la terre qu'ils venaient de quitter, et dont les diverses parties passaient successivement sous leurs yeux. Entre les deux philosophes aussi dégagés sans doute de tous préjugés qu'ils l'étaient alors de toute dépendance terrestre, lunaire ou autre de quelque nature qu'elle pût être, lancés dans l'espace et pourvus des moyens de s'y diriger à volonté, la conversation ne pouvait être qu'importante, et toutes les pensées devaient être l'expression d'une vérité : nous n'en conviendrons pas ici-bas; nos têtes sont trop pleines d'erreurs, et nos sens trop subjugués par nos passions; ainsi, nous n'accorderons pas une entière confiance aux prévisions des deux voyageurs sur les destinées futures de l'ancien continent et de l'Amérique.

L'Américain fut étrangement désappointé en arrivant dans le nouveau globe : presque tout y était comme sur la terre; très-peu de changement dans les végétaux et les animaux, et quant à l'homme, l'histoire des lunatiques est, comme la nôtre, la série des erreurs, des fautes et des calamités d'une longue suite de générations; mais ce qui est encore plus admirable, c'est que nos sottises actuelles et autres, car nous en avons de plus d'une sorte, sont répétées dans la lune aussi ponctuellement que si nos journaux se chargeaient de les y transporter : à moins qu'on n'attribue l'initiative aux lunatiques dont nous ne serions que les imitateurs ou les copistes.

Il paraît que l'auteur de cet ouvrage raisonne plus qu'il n' imagine. Mais c'est un ouvrage d'imagination qu'il a voulu faire; plus ses critiques auront d'approbateurs, plus on le blâmera de les avoir renfermées dans un cadre qui ne leur convient pas assez, et dans lequel on ne trouve point ce que l'on y cherche naturellement, des conceptions originales.

Ouvrages périodiques.

115. — * *Annals of the Lyceum of natural history of New-York.* — Annales du lycée d'histoire naturelle de New-York. New-York, 1827; Carvill; Paris, J.-P. Baillière. In-8°.

Nous avons reçu les numéros IX, X et XI de cette intéressante collection, formant le cahier de novembre 1827. Ce cahier est rempli en très-grande partie par une exposition de la partie systématique de l'ornithologie du nord de l'Amérique, par M. CH.-L. BONAPARTE, sur laquelle nous aurons plus d'une occasion de revenir. Les autres articles sont aussi très-importans pour les sciences : M. Aug. SMITH a disséqué le protée des lacs (*menobranchus*), et fait des observations sur la sirène intermédiaire (*siren intermedius*). Le naturaliste américain n'adopte pas l'opinion de M. G. CUVIER, que les protées et les animaux de même organisation sont *des larves qui ne changent point d'état*; mais ses objections sont faibles, et prouvent seulement qu'il n'a point compris la pensée du célèbre naturaliste français. M. MITCHILL continue ses travaux ichthyologiques, et décrit une espèce de *diodon* qui paraît nouvelle; elle a été pêchée entre les Bermudes et Terre-neuve. Mais ce qui, dans ce cahier, attirera principalement l'attention, ce sont les découvertes géologiques. Il est prouvé maintenant que le *mégatherium* de l'Amérique du sud et le *bœuf musqué*, relégués vers le nord, ont vécu sous la latitude moyenne des États-Unis, où les roches conservent leurs dépouilles. On voit aussi que, parmi les amphibies, quelques espèces éteintes sont communes aux deux continens. Les faits se compliquent à mesure qu'ils se multiplient; il serait peut-être encore imprudent de les classer dans un ordre qu'il faudra changer pour faire place aux futures découvertes.

F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

116. — * *Researches in South-Africa, etc.* Recherches dans l'Afrique méridionale, servant à faire connaître la condition civile, morale et religieuse des indigènes; par le révérend John PHILLIP, surintendant des missions au cap de Bonne-Espérance. Londres, 1828; James Duncan. 2 vol. in-8°, formant 800 pages.

On a long-tems déclamé en Angleterre contre le joug pesant et cruel que les Hollandais faisaient peser sur le cap de Bonne-Espérance, et on s'est étendu avec complaisance sur la dou-

ceur et l'humanité de l'administration anglaise, dans le même pays. C'est cette dernière opinion que le révérend J. Phillip vient combattre par des faits. Son ouvrage, entrepris pour faire connaître les travaux apostoliques des missionnaires dans l'Afrique méridionale, semble être un plaidoyer en faveur des malheureux Hottentots, opprimés et malheureux sous le système paternel de l'Angleterre (*paternal colonial-system*), comme sous le gouvernement arbitraire des marchands de la compagnie hollandaise des Indes orientales.

L'auteur établit dans sa préface que les abus qui existaient du tems de la domination hollandaise ont été sanctionnés officiellement par les agens de l'Angleterre; que les aborigènes sont encore esclaves dans la colonie du cap de Bonne-Espérance; qu'à la vérité le parlement britannique a déclaré que tous les Hottentots seraient considérés comme des hommes libres (*free people*), mais que le gouvernement colonial en a décidé autrement; et enfin que la *liberté des noirs* n'est qu'un vain mot dans le sud de l'Afrique; que les colons anglais, par leur inhumanité, leur avidité et leur barbarie, se montrent les dignes successeurs des premiers colons hollandais, et que même ceux qui vinrent s'établir en 1820 ont surpassé au bout de quelques années les cruautés commises par leurs devanciers; que le gouvernement colonial, non-seulement tolère les actes continuels de fraude, d'injustice et de cruauté, commis par les colons envers les malheureux natifs, mais que bien plus les membres de ce gouvernement se livrent eux-mêmes et à leur profit personnel aux plus coupables et aux plus tyranniques excès; que les lois, d'ailleurs très-peu favorables aux Hottentots, sont indignement violées par les fermiers noirs (*boors*) et par les blancs de toute condition, et que ces violations continuelles du pacte colonial ne sont jamais punies par les magistrats; que la proclamation où loi de 1812, dont nous ferons bientôt mention, est un des actes publics les plus infâmes qui aient jamais déshonoré une nation; que les maux qu'elle a entraînés après elle sont incalculables, et qu'il serait tems, pour l'honneur de l'Angleterre, ou seulement par un sentiment d'humanité, de rapporter cette loi, digne des Vandales; qu'enfin les stations des missionnaires sont les seuls endroits où, grâce au courage et au dévouement de ceux-ci, les pauvres Hottentots puissent trouver une ombre de protection et un abri contre les souffrances les plus humiliantes et les plus dégradantes, en dépit des autorités locales qui s'opposent de tout leur immense pouvoir à l'agrandissement et à l'accroissement des missions, et s'efforcent par tous les mauvais traite-

mens possibles de dégoûter les missionnaires de leur généreuse entreprise.

Voilà de graves accusations sans doute; malheureusement les faits rassemblés par M. Phillip semblent les justifier. On trouve dans son ouvrage des détails extrêmement curieux sur les menées odieuses et sur les machinations diaboliques mises en usage par les colons pour s'emparer de la chétive propriété et de la liberté du malheureux Hottentot; machinations qui, grâce à l'iniquité des agens du pouvoir et à la barbarie des lois, sont presque toujours suivies du succès. Une série de lois plus iniques les unes que les autres a été admirablement couronnée par la fameuse proclamation de 1812, à laquelle on a donné le nom de *colonial proclamation*. Par cette loi un colon peut réclamer comme son apprenti, c'est-à-dire, comme son esclave, un enfant né sur ses terres, quoique cet enfant appartienne à ce qu'on appelle la classe des Hottentots libres. Il peut enlever cet enfant à ses parens, lorsqu'il a atteint l'âge de huit ans, et la loi l'autorise à le retenir comme apprenti pendant dix années; mais, grâce au système d'injustice généralement adopté, ce terme peut être de beaucoup prolongé; ainsi, le malheureux père qu'on a déjà, par des manœuvres odieuses, dépouillé du fruit de son travail, auquel on a dérobé légalement son petit troupeau et le misérable morceau de terre qui faisait subsister sa famille, et qu'on a livré ainsi à la merci de ceux dont l'intérêt est de l'opprimer de toutes les manières, est encore exposé, pour combler la mesure, à se voir voler ses propres enfans.

Les partisans du système colonial, c'est-à-dire les colons eux-mêmes, ont essayé, pour justifier leurs propres cruautés, de présenter les Hottentots comme des êtres tenant plus de la brute que de l'homme, adonnés à tous les vices et privés de toute bonne qualité. Le révérend J. Phillip prend soin de réfuter ces lâches calomnies. Fortifiant les observations qu'il a faites sur le caractère des naturels, du témoignage d'écrivains respectables, tel que *Sparrmann*, *Le Vaillant*, *Barrow*, auxquels il pourrait encore ajouter le courageux *Pringle*, il nous montre le Hottentot comme une victime de la cupidité du colon, qui, pour asservir le nègre, lui a communiqué des vices qui lui étaient tout-à-fait étrangers avant qu'il eût subi le contact de la prétendue civilisation européenne. Il est bien remarquable que les premiers écrivains qui ont parlé des Hottentots les aient peints comme bons, hospitaliers, vivant en commun, ne se livrant jamais au vol ni au pillage, et offrant le tableau d'une douceur de mœurs égale à celle des Hindous. *Sparrmann* n'hésite pas à

attribuer l'espèce de dégradation qu'on remarque chez les Hottentots aux relations constantes que les Européens ont établies avec ces peuples simples auxquels ils communiquèrent d'autant plus facilement tous leurs vices, qu'ils firent naître chez eux des passions et des besoins inconnus jusqu'alors. M. Phillip, tout en avouant les vices répandus aujourd'hui parmi les Hottentots, prouve d'une manière incontestable, par une foule d'exemples, que ces peuplades possèdent des qualités naturelles, dont le développement peut produire les plus heureux résultats. Il propose divers moyens pour arriver à l'amélioration de cette caste avilie, et il paraît concevoir de brillantes espérances d'une amélioration complète dans l'administration de cette partie des immenses possessions britanniques. Nous ne pouvons être de son avis à cet égard. Une réforme dans le système colonial ne nous semble possible qu'autant qu'une réforme générale aura lieu dans le système législatif auquel l'Angleterre est depuis long-tems servilement soumise; et cette réforme nous semble impossible, tant que la masse de la nation anglaise conservera un *superstitieux respect* pour les vieilles lois que lui a léguées la barbarie du moyen âge, et tant qu'elle proclamera comme *the envy of the surrounding nations* (1) un tissu de coutumes grossières et contradictoires, propre seulement à nourrir les innombrables légions de vampires à robes noires ou à écussons armoriés qui s'engraissent de la substance du peuple.

L'ouvrage du révérend J. Phillip mérite d'être lu avec attention; il contient une foule de renseignemens précieux sur l'histoire naturelle, les mœurs, la culture des terres, etc., de cette partie encore peu connue de cette vaste *terra incognita* que les naturels de l'intérieur défendent avec tant de constance contre les explorations des Européens.

Quelque intéressant que soit l'ouvrage de M. Phillip, la lecture en est un peu fatigante, parce qu'on y trouve trop de détails minutieux sur les discussions et les querelles des missionnaires avec les autorités du Cap. Si l'on retranchait tous ces détails dénués d'intérêt pour un étranger, on aurait un livre curieux et attachant que s'empresseraient de lire tous ceux qui veulent connaître ces régions éloignées. H. H.

117. — * *Narrative of a journey through the upper provinces of India, etc.* — Relation d'un voyage dans les provinces septentrionales de l'Inde, depuis Calcutta jusqu'à Bombay, par

(1) Objet de l'envie des nations.

feu *Reginald* HEBER , ancien évêque de Calcutta. Londres , 1828; Murray. 2 vol. in-4° avec cartes et planches.

A nos yeux , l'Inde est sans contredit la portion du globe la plus extraordinaire et la plus intéressante. D'abord , les formes de l'édifice social s'y présentent avec un caractère tout particulier et annoncent un travail plus achevé que chez aucune autre nation arrivée au même état de civilisation , semi - barbare. La distinction des castes , quoique à peu près détruite ou du moins très-imparfaitement marquée aujourd'hui , est un monument remarquable des premiers rapports sociaux des hommes dans l'état de nature , sous les formes , il est vrai les moins naturelles , mais les plus antiques , et qui seront , malheureusement peut-être , les plus durables. Les édifices , la littérature , la religion , les arts , l'administration civile et militaire , tout , dans ces contrées , est empreint de signes également caractéristiques. C'est un sujet non moins curieux et digne d'observation que ce mélange , cette fusion des mœurs de la race conquérante et des coutumes de la race conquise. Quoique comparativement très-peu nombreux , les Mahométans conservent religieusement et sans altération , leurs institutions , leurs habitudes nationales et leur manière de vivre , tout opposées qu'elles soient aux mœurs des Hindous. Enfin , plus tard encore , les coutumes européennes sont venues ajouter une nouvelle nuance à ce tableau empreint déjà de couleurs si disparates , et prêter une nouvelle variété à cet assemblage de tribus , de croyances , et d'usages différens. Danois , Hollandais , Portugais , Français et Anglais , tous ont porté dans la grande péninsule orientale le joug de leur domination et les merveilles de leur civilisation. Quelques - unes des pages les plus intéressantes de l'histoire moderne de la France et de l'Angleterre contiennent le récit brillant des combats que s'y livrèrent ces deux grandes nations à l'époque où , sous les pas des guerriers européens , s'éroulaient les trônes et les dynasties de l'Orient. Dans ces luttes terribles où figurent , tour à tour les Dupleix , les Bussy , les Lally , les Clive , les Wellesley , le grand Mogol , et le sultan de Mysore , on voit , avec une surprise extrême , deux nations européennes choisir pour champ de bataille une contrée située à l'autre bout du monde.

C'est ce pays intéressant que nous a décrit l'évêque Heber , et ce n'est point estimer trop haut ses talens , ses connaissances et ses vertus que d'assurer qu'il était digne d'exécuter une telle entreprise. Son ouvrage est incomparablement le meilleur qui ait été composé sur les Indes orientales. En le lisant , on connaîtra l'état actuel de ces contrées , beaucoup mieux qu'en

parcourant tous les volumes publiés jusqu'à ce jour. En général, ceux qui ont précédé Heber, soit comme voyageurs, soit comme auteurs, arrivèrent dans l'Indostan, ou trop jeunes pour posséder ces connaissances, cette maturité de jugement et d'observation qui donnent tant de prix aux ouvrages de l'illustre évêque; ou plus avancés en âge, et lorsque le tems avait glacé leurs souvenirs, lorsque les phénomènes de la nature frappaient seuls leurs yeux. Eloignés depuis long-tems de l'Europe, familiarisés, depuis nombre d'années, avec les mœurs et les croyances indiennes, ils oubliaient de les décrire; ils négligeaient ainsi les faits les plus précieux, par cela même qu'ils étaient les plus ordinaires. Ce n'est pas ainsi qu'a fait l'évêque de Calcutta. Arrivé dans l'Inde au printems de sa vie, c'est là que son esprit a grandi, que sa mémoire s'est meublée de renseignemens nombreux, qu'il a étudié le cœur humain, qu'il s'est acquis cette réputation honorable qui lui ouvrait un libre accès partout où il y avait quelque chose à voir, quelque chose à apprendre. Aussi a-t-il su faire un noble usage de ces précieux avantages, et plutôt au ciel qu'un voyage qui a eu des résultats aussi heureux pour le monde savant n'eût pas été fatal à son auteur!

J. S., de l'Université de Cambridge.

118. — * *A series of statistical charts, etc.* Suite de tableaux statistiques pour montrer les variations, soit en quantités soit en valeur, des produits du sol, et plusieurs autres données qui influent évidemment sur l'agriculture de l'empire britannique; le tout fondé sur des documens officiels ou authentiques, et arrangé graphiquement et synoptiquement par LAYTON COOK, arpenteur. Londres; l'auteur, 69, Great Russel Street, Bloomsbury Square. In-folio format oblong atlantique, contenant quinze tableaux, chacun avec un feuillet d'explication.

Ces tableaux, ouvrage de luxe et de patience, sont remarquables par une exécution très soignée. Chaque tableau présente une suite de lignes verticales tracées à égales distances, qui représentent des portions pareilles de tems. Ces lignes sont croisées par d'autres lignes horizontales qui représentent des quantités pareilles. Tout au travers de ces lignes circulent des lignes colorées qui représentent les fluctuations, suivant les époques, des objets dont il s'agit de faire connaître les quantités. On y voit, par exemple, que la dette publique d'Angleterre, qui, en 1775, s'élevait à la ligne qui correspond à 120 millions sterling, avait été portée, en 1785, par la guerre de l'indépendance de l'Amérique, à 250 millions, et en 1827 à 1300 millions; mais qu'à cette dernière époque les extinctions s'élevaient à 490 millions; d'où il suit que la dette réelle n'était

plus que de 810 millions, en y comprenant la dette flottante. On sait de la même manière quel a été le prix moyen du blé année par année en Angleterre, la somme des billets de banque en émission, que l'on peut comparer avec le prix de l'once d'argent, et avec les changes étrangers; on y voit les sommes avancées au gouvernement, en billets, par la banque. Le maximum de cette dernière somme a eu lieu en 1813, et ne s'est pas élevé à moins de 36 millions sterling (750 millions de francs). On a, de la même manière, les variations du prix du blé, depuis l'année 1660, à Lisbonne, à Bordeaux, dans les îles Ioniennes, en Italie, à Dantzic, à Varsovie, à Berlin; et l'on peut comparer tous ces prix, sans avoir à s'occuper de la réduction des monnaies.

Les mêmes tableaux font voir quel a été en Angleterre le prix des principales denrées, de beaucoup de marchandises, le montant des droits ou des primes d'exportation ou d'importation, la quantité de bestiaux vendus, les salaires des ouvriers, les contributions paroissiales, les populations totales, et une foule de renseignemens qui, bien que donnés en nombres ronds et moyens, ont l'exactitude nécessaire pour servir de base à tous les rapprochemens, à tous les raisonnemens économiques auxquels on voudrait se livrer. Quant à l'exécution matérielle, elle est au-dessus de tout éloge. L'ouvrage se transporte aisément, quoique les feuilles en soient fort grandes; car elles sont contenues en un rouleau, dans une boîte de fer blanc.

J. B. S.

119.—* *Narrative of the irish rebellion, etc.*—Récit de la rébellion irlandaise; par *Charles Hamilton TEELING*. Londres, 1828; Colburn. In-8°; prix, 9 sh. 6 d.

Cet ouvrage ne se distingue ni par le style, ni par l'absence des préventions contemporaines. C'est l'œuvre d'un homme de parti, d'un homme qui a beaucoup souffert à cause de ses opinions politiques; il y a de la partialité dans ses jugemens, et pourtant, son langage porte un air de conviction et de bonne foi qui attache le lecteur. M. Teeling a été un des acteurs de la rébellion irlandaise de 1798; il a été en rapport avec les principaux chefs de ce mouvement insurrectionnel, et il en trace des portraits qui, peut-être un peu trop flattés, n'en seront pas moins lus avec un grand intérêt; ils sont évidemment tracés par une main amie et sous l'inspiration d'un esprit plus passionné que juste et réfléchi. Tous les conspirateurs sont représentés comme le type du beau, du sublime, de l'héroïsme, tandis qu'il est bien reconnu que la plupart d'entre eux étaient des hommes d'une intelligence médiocre et d'un talent militaire

très-ordinaire. Quoi qu'il en soit de ces exagérations, il faut lire l'ouvrage de M. Teeling, pour apprécier à leur juste valeur les écrits semblables à celui qu'a publié, il y a déjà quelques années, *sir Richard Musgrave*, et dont les auteurs ont déversé les accusations les plus mensongères sur les hommes qui prirent part à la rébellion irlandaise de 1798. En lisant le volume dont nous rendons compte, on reconnaîtra que M. Teeling n'a pas droit au titre d'historien, et que l'histoire de la dernière rébellion irlandaise reste encore à faire; mais on ne pourra disconvenir que cet auteur n'ait éclairci beaucoup de faits, réuni beaucoup de matériaux, détruit un grand nombre de calomnies; et si son récit est empreint de quelque partialité, on l'excusera en raison de son zèle pour la cause qu'il défend. Dans nos jours de tyrannie et de proscription, peut-on rester impassible et froid quand on parle de ces hommes courageux qui, bravant tous les dangers, osèrent s'attaquer à l'oppression la plus cruelle et la plus puissante qui pesa jamais sur l'espèce humaine? Tels se présentent à nous les patriotes Irlandais de 1798; tel était alors le joug insupportable que l'Angleterre faisait peser sur leur malheureuse patrie.

120. — * *Ireland, its evils and their remedies, etc.* — L'Irlande, ses maux et leurs remèdes; par *Michel-Thomas Sadler*. Londres, 1828; Murray. In-8° de 472 pages.

Nous ne saurions donner, dans le court espace qui nous est accordé, une idée complète de l'important ouvrage que nous venons de lire. Il traite les questions les plus graves de l'économie politique, et se montre presque partout le contradictoire de Malthus et des économistes de son école. Le but principal de M. Sadler est de repousser deux croyances très-communes en Angleterre, savoir : que la misère de l'Irlande est due à l'excès de sa population, et que cette misère s'accroît encore par la nature des alimens dont se nourrissent les habitans de cette malheureuse contrée. Il combat, à notre avis, d'une manière victorieuse ces deux propositions. Il repousse les principes avancés par le comité d'émigration, et montre qu'une des principales causes de la détresse qui afflige l'Irlande est dans l'*absentéisme*; que le meilleur remède à cette détresse est d'employer les sommes qu'on dépense à *exporter* de cette île une partie de sa population, à élever des fabriques et à rendre à l'agriculture les 4,900,000 acres de terre maintenant en friche. « Mais cet expédient, à la fois naturel et simple, dit M. Sadler, également dicté par l'humanité, la politique, la nécessité, n'entre point dans les idées des hommes de nos jours. Il est préférable, suivant eux, de prodiguer l'argent anglais à l'é-

migration de sujets anglais ; de transporter dans des pays éloignés des amis incertains, si ce n'est même des ennemis futurs ; de peupler les déserts du nord de l'Amérique, ou même le continent et les îles lointaines du sud de l'Afrique ; et ainsi de voir terminer souvent par une mort prématurée cette même misère qu'ils auraient pu soulager chez eux. » Un des premiers remèdes que M. Sadler propose est l'introduction de la taxe des pauvres. Nous ne partageons nullement l'avis de cet auteur sur les prétendus bienfaits de cette mesure, et nous croyons que ses données statistiques pour en prouver l'efficacité sont fausses et démenties par des faits hors de toute discussion. Quoi qu'il en soit, et malgré quelques erreurs, le livre de M. Sadler mérite l'attention des économistes ; il est écrit avec bonne foi et dans l'intention philanthropique de trouver les moyens de *procurer le plus grand bonheur possible au plus grand nombre d'hommes.*

121. -- * *A general biographical Dictionary, etc.* — Dictionnaire général de biographie, contenant le récit abrégé des vies des personnes éminentes de toutes les nations. Londres, 1826-1828 ; Hunt and Clarke. 2 vol. in-8° formant 2150 pages ; prix, 34 shellings.

L'Angleterre manquait d'un bon dictionnaire biographique. Aussi, celui que nous annonçons, attendu avec impatience, paraît destiné à devenir populaire. Il comprend, dans ses deux mille et deux cents pages, environ dix mille notices nécrologiques sur des personnages anciens et modernes qui se sont fait un nom par leurs talens, leurs vertus, ou même leurs crimes. Chaque notice est écrite avec simplicité, sans phrases inutiles, mais de manière à n'omettre aucun fait ou événement important de la vie du personnage dont il s'agit. Quelques-unes de ces notices sont très-courtes ; d'autres remplissent plusieurs pages, suivant l'importance et le rang que tient dans l'histoire politique ou littéraire le guerrier ou le savant dont on raconte les actions et les travaux. Les noms qui tiennent à l'Angleterre sont généralement traités un peu plus longuement, et rarement on trouve des erreurs dans cette partie du Dictionnaire. La partie étrangère n'est point aussi soignée ; les collaborateurs n'ont pas toujours puisé leurs matériaux aux meilleures sources, et nous avons vu avec peine reproduire par eux l'ancienne calomnie qui imputait au grand poète *Marie-Joseph CHÉNIER* une coopération au moins indirecte dans la condamnation de son malheureux frère ; calomnie dont l'*Athenæum* a dernièrement démontré la fausseté, en répondant à un article du *Quarterly Review*. Ce qui fera surtout le succès de ce Dictionnaire, c'est

que ses collaborateurs ne se sont rendus l'organe d'aucune secte religieuse, ni d'aucune coterie politique. Leur livre porte bien l'empreinte d'une opinion décidée ; mais c'est celle qu'ont adoptée tous les hommes raisonnables : l'égalité des droits en politique, la liberté de conscience en religion. Les articles *Byron* et *Napoléon*, justifieront ce que nous avançons ici et prouveront que la biographie de M. John GORTON mérite les éloges des lecteurs impartiaux.

122. — *Religious discourses, etc.* — Sermons, par un poète (WALTER SCOTT). Londres, 1828; Colburn. In-8° de 79 p.; prix, 4 s. 6 d.

L'historien poète-romancier Walter Scott veut essayer de tous les genres de littérature.

Passant du grave au doux, du plaisant au sublime,

il sait charmer l'enfance, instruire l'âge mûr et plaire à la vieillesse. Rival du libraire-auteur Blanchard, dans son dernier ouvrage, *Récits d'un grand-père*, il marche dans celui-ci sur les traces des *Bourdaloue* et des *Barrow*.

Nous sommes depuis long-tems instruits de la prétendue histoire des deux sermons réunis dans la brochure qui nous occupe. Écrits, nous assure l'éditeur dans la préface, pour un ami qui se destinait à l'église, ils ne sont imprimés que parce que cet ami ayant abandonné la théologie pour une autre profession, n'a pu les faire entendre dans la chaire de vérité. C'est ce qui résulte, d'ailleurs, de cette lettre adressée à l'éditeur par Walter Scott lui-même. — « ... Ces sermons ne furent jamais destinés à être rendus publics par la voie de l'impression, ainsi que vous le savez mieux que personne; et même c'est avec répugnance que je consens maintenant à les produire au grand jour, craignant qu'on ne me reproche d'avoir traité une matière pour laquelle je n'avais aucune mission. Je dois ajouter aussi que ces sermons ne contiennent rien de neuf; et je les présente sans nulle prétention pour le style ni pour la composition. Ils ne furent écrits, permettez-moi de vous le rappeler, que dans l'unique but de vous prouver qu'un discours religieux sur un texte voulu de l'écriture était une tâche plus facile que vous ne sembliez alors disposé à le croire. Je crains que ceux qui, en ouvrant ce pamphlet, concevraient une haute idée de son mérite, ne soient trompés dans leur attente. Mais, puisque vous pensez que cette publication peut vous être avantageuse, je vous laisse libre: heureux, si j'apprends que vos espérances ont été réalisées. »

Le premier des deux Sermons de Walter Scott est une com-

paraison entre les destinées des juifs et des chrétiens : *A comparison between the jewish and christian dispensations*. Le second tend à démontrer la félicité dont jouiront les bons, et les misères qui attendent les méchans : *To demonstrate the blessedness of the righteous and the unhappiness of the wicked*. Comme Walter Scott l'a fort bien dit dans la lettre dont nous avons donné la traduction, ces deux Sermons ne se distinguent ni par une grande élévation de style, ni par la nouveauté des opinions. Nous citerons seulement un passage où l'auteur, après avoir retracé les dangers auxquels on s'expose en fréquentant les méchans, s'élève contre cette appréhension du ridicule qui détourne souvent l'homme faible des pratiques vertueuses, parce que ces pratiques ne reçoivent pas la sanction d'une société corrompue.

123. —* *Gomez Arias, etc.* — Gomez Arias, ou les Mores des Alpujarras, roman historique espagnol; par don TELESFORO DE TRUEBA Y COSIO. Londres, 1828; Hunt, Chance et compagnie. 3 vol. in-12.

M. de Sismondi en France, Zschokke en Suisse, Manzoni, en Italie, Cooper dans l'Amérique du nord, se sont essayés avec succès dans le genre de composition dont on attribue généralement la création à *Walter Scott*. Excité par ces exemples, don *Telesforo de Trueba* semble, d'après le titre donné à son ouvrage, vouloir marcher sur leurs traces. Ainsi que les quatre auteurs dont nous venons de citer les noms, c'est au sein de sa patrie que don Telesforo de Trueba va puiser les sujets de ses tableaux; Espagnol, il emprunte ses héros à l'Espagne. C'est le règne d'*Isabelle*, c'est le moment de l'insurrection des Mores sous les ordres du brave *El Feri*, qu'il a choisi; la cité de Grenade et les montagnes des Alpujarras sont les principaux théâtres de l'action.

Il est très-douteux que Gomez Arias ait existé; Calderon en fait, il est vrai, le héros d'une de ses comédies, mais les historiens se taisent sur l'existence de ce guerrier. Le roman que nous annonçons s'ouvre par un tournoi : Gomez Arias, amant de la belle et riche Léonore d'Aguilas, exilé à Guadix pour avoir, dans un combat singulier, blessé mortellement un de ses rivaux, y paraît incognito, terrasse les adversaires qui lui sont opposés, et retourne dans le lieu de son exil, où il séduit la jeune et naïve Théodora, qu'il enlève à son père, et livre ensuite aux Mores, afin que son amour et ses plaintes ne viennent point mettre obstacle à son mariage avec Léonore. Mais, déjoué dans ses projets d'ambition, démasqué dans ses crimes, condamné pour ses trahisons, soustrait à l'échafaud par Théodora

qui a obtenu la grâce de son suborneur, il est poignardé au même instant par un renégat chrétien dont il a déshonoré l'amante, et qui plane pour ainsi dire sur le roman comme un génie malfaisant, attaché à la poursuite du coupable Gomez Arias.

Voilà en peu de lignes la fable de l'ouvrage ; si les incidens qui s'y rattachent ne sont ni aussi simples ni aussi vraisemblables que l'a prétendu un journal anglais, ils sont du moins habilement amenés et produisent un grand effet dramatique. Les caractères de la plupart des personnages mis en scène sont tracés avec talent ; on s'intéresse à cette tendre Théodora, dont l'existence ne fut qu'une longue suite de douleurs ; on admire *El Fery* ; l'héroïsme et la grandeur d'âme de ce chef more contrastent avec la vanité et la bassesse de son collègue *Caneri*, qui poursuit la malheureuse Théodora de sa brutale et ignoble passion. *Roque* est le type parfait du valet espagnol ; il est aussi comique que *Sancho*, et ses conseils à Gomez Arias se distinguent par leur justesse et leur bon sens. Quant à Gomez Arias, c'est une heureuse création, surpassée seulement par celle du renégat, et qui n'aurait besoin, selon nous, que d'être animée par une ambition un peu moins mesquine que celle dont le romancier a fait le mobile de ses actions.

En résumé, s'il ne faut, pour constituer un roman historique, qu'une fable rattachée à l'histoire d'une nation, ornée de quelques épisodes en rapport avec les événemens des tems que l'on décrit, ayant pour acteurs quelques personnages réels, enrichie de quelques accessoires propres à intéresser, écrite d'un style dramatique et animé, *Gomez Arias* est un roman historique, comme *Mademoiselle de La Vallière*, ou *Mutilde* de Madame Cotin. Mais, si, comme nous le pensons, la fable, l'action, l'intrigue, ne sont que des moyens secondaires dans le roman historique ; si l'on y veut surtout la représentation des mœurs et des caractères, l'empreinte fidèle de l'esprit d'une époque ou d'un pays, la description d'un parti remarquable, ou le portrait d'un personnage célèbre, alors, *Gomez Arias*, ne réunissant pas ces conditions, ne saurait prétendre au titre de roman historique. Le sujet de ce nouvel ouvrage est heureusement choisi : le style, malgré un peu d'enflure, est généralement élégant, et l'intérêt toujours soutenu. Mais l'ouvrage même nous offre-t-il ce que nous y cherchions ? ce tableau des mœurs de l'Espagne, les habitudes, les opinions des Castillans et des Mores au tems d'Isabelle ? Nous ne le croyons pas : et le journal anglais, que nous avons déjà cité dans un savant article dû à la plume élégante de notre

collaborateur don *Puebla de Mendibil*, signale un épisode dans lequel la vérité des coutumes a été violée, et qui vient à l'appui de notre opinion.

F. D.

RUSSIE.

124. — *Opravdanié Grekof, etc.* — Défense des Grecs; par Étienne MARCEL. St.-Pétersbourg, 1826, imprimerie de N. Grêch. In-8° de x-64 pages. Se vend au profit des veuves et des orphelins.

Si la cause des Grecs est celle de la religion et de l'humanité en général, elle doit être plus particulièrement celle des Russes, qui ayant entretenu de longs rapports avec eux, ayant la même croyance et vivant dans leur voisinage, n'ont pu voir sans douleur la longue oppression d'un peuple auquel ils doivent les premiers élémens de leur organisation civile et religieuse, de leurs sciences et de leurs arts. Avançant en civilisation à mesure que les Grecs s'anéantissaient sous le joug du féroce Musulman, ils ont dû souvent éprouver le besoin de leur rendre au centuple ce qu'ils en avaient reçu jadis; et plus d'une fois cette sympathie de la nation russe pour la nation grecque a trouvé l'occasion de se manifester et d'accuser les lenteurs d'une diplomatie qui, au lieu de s'appliquer à prévenir le mal, semblait vouloir attendre qu'il fût à son comble pour aviser enfin aux moyens de le réparer. On se rappelle encore l'impression générale que fit sur les Russes l'inondation de Saint-Pétersbourg; on sait que le peuple remplissait alors les églises, regardant ce fléau comme une punition du ciel pour l'inaction dans laquelle il était resté en présence des malheurs dont ses coréligionnaires étaient victimes. Leurs cœurs doivent se réjouir, ainsi que les nôtres, au moment où le chef de leur empire s'apprête à payer une longue dette en venant au secours de la Grèce; et si dans cette guerre, qui paraît si légitime, des intérêts personnels ne prévalent pas sur ceux de l'humanité, toute la chrétienté et toute la civilisation lui devront un concert de louanges et d'actions de grâces.

C'est donc le moment de faire ici mention de l'ouvrage de M. MARCEL, qui a été publié en 1826, et qui nous est parvenu il y a quelques mois. L'autorisation que la censure de Saint-Pétersbourg a donnée à son auteur est une preuve que dans ce pays tous les sentimens généreux ne sont pas mis à l'index par les gardiens de la pensée; car on y a peint des couleurs les plus vraies l'oppression du faible par le fort, des lumières par l'ignorance; et du courage par la lâcheté. L'auteur suppose un

dialogue entre deux personnages, l'un Grec et l'autre Musulman, dont le dernier, après avoir visité les saints lieux, revient au pays natal au moment de la première insurrection grecque. Tout ce qu'il voit lui paraît un renversement de l'ordre naturel des choses; il ne peut croire que le monde puisse exister, si l'esclave cherche à se soustraire au joug de son maître, et tous ses raisonnemens sont puisés dans la loi de Mahomet, dans le Coran, dont le but principal est la destruction de tous les peuples qui ne pourront lui être soumis par la force ou par la persuasion. De nombreuses citations viennent à l'appui de cette assertion, que l'on trouve également dans une brochure remarquable publiée en Angleterre par le célèbre *John RUSSEL*, et dont on vient de nous donner une traduction en français (1). E. H.

125. — *Théâtre de l' Arsenal de Gatchina, ou Recueil de pièces de société*, composé et respectueusement dédié à *S. M. I. l'impératrice Marie*, par le comte *G. DE CZERNICHEW* (2). Saint-Petersbourg, 1821; imprim. du Département de l'instruction publique. In-8° de 344 pages.

Il n'existe peut-être pas un Français que des études suivies, ou même une longue résidence en Russie ait mis en état d'écrire la langue russe avec assez de pureté pour être regardé comme un indigène à Saint-Petersbourg; ou, si ce phénomène s'offre par hasard, c'est un homme qui n'est parvenu à ce but qu'à force de tems et de peines, un homme de cabinet que des devoirs de société n'ont jamais distrait de ses travaux, un rare modèle de persévérance; et l'exception ne détruit point la règle générale. Les Russes au contraire apprennent, parlent et écrivent la langue française avec une extrême facilité. Sur cent ouvrages publiés à Saint-Petersbourg, plus de trente sont

(1) *De l'Établissement des Turcs en Europe*. Paris, 1828; Ponthieu. Brochure in-8° de xxviii-115 pag.; prix, 4 fr.

(2) Nous respectons, comme l'a fait notre correspondant, l'orthographe adoptée par l'auteur russe pour rendre son nom en français; mais nous devons faire remarquer ici qu'elle est très-défectueuse. Le *Cz* et le *w* n'appartiennent ni à la langue russe, ni à la langue française; c'est un mélange de lettres polonaises et allemandes. Nous insistons sur cette remarque, surtout à l'occasion du *w*, importé fort mal à propos de la langue allemande dans notre langue pour rendre les terminaisons russes en *af, ef, of*, etc. Il est des sons dans la langue russe que l'on rendrait difficilement en français; mais ce n'est pas ici le cas; et l'auteur du *Théâtre de l' Arsenal* aurait parfaitement indiqué l'orthographe et la prononciation de son nom, en écrivant en français *Tchernichef*.

composés en français, et le style de la plupart d'entre eux, généralement exempt de fautes, est aussi pur que celui des ouvrages écrits ou imprimés dans les provinces de la France. On ne s'étonnera pas si je fais une distinction à cet égard entre les provinces et Paris. Tous les littérateurs l'avoueront avec moi, il existe dans les habitudes de la langue française, dans le plus ou moins d'élévation du style, des finesses de tour, des délicatesses d'expression, des sévérités de choix, des négligences ingénieuses, dont on ne saurait enseigner l'emploi, qu'il faut nécessairement deviner, et que l'on ignore complètement dans les villes éloignées de la capitale. C'est une grâce indéfinissable, c'est un goût plus épuré, que l'on n'acquiert que par l'usage de la meilleure société et par l'inappréciable avantage de voir et d'entendre chaque jour des hommes supérieurs dans tous les genres. On reconnaissait aisément autrefois le style si plaisamment nommé par Voltaire *style réfugié* ; il ne serait pas plus difficile aujourd'hui de signaler, entre plusieurs ouvrages, les livres écrits en province par un auteur français étranger à la ville de Paris.

Le Théâtre de M. de Czernichew peut donner lieu à des observations de ce genre, sans perdre de son mérite réel. Un grand seigneur russe, qui écrit à Saint-Petersbourg, et pour le théâtre de l'impératrice, des comédies françaises en vers et en prose, a mille moyens de succès indépendans de quelques vtilles grammaticales ; et je ne m'étonnerais pas que *le Bureau de la Diligence*, *l'Amour tiré par les cheveux* et la *tragi-comédie de Didon* n'eussent fait rire aux larmes son illustre auditoire. — La première pièce est un vaudeville à tiroir, à trois acteurs, calquée sur *les Pointus* et *les Entrepreneurs dans l'embaras*. On y voit paraître successivement M. *Laremifasolmi* et M^{lle} *de la Grimaceaudière* ; puis un Juif qui vend des antiquités, telles que la plume de Louis-le-Fainéant, des cheveux de Charles-le-Chauve, une pierre du pont Euxin, la béquille de Sixte-Quint, la bride de Bucéphale, et autres gentilleses du même genre ; puis, un M. *Paradoxe*, à qui tout est égal ; puis, M. *l'Équivoque*, grand faiseur de calembours, un quaker qui ne sait dire que trois mots, un médecin nommé *Galvamagnétique*, etc. La pièce est fort longue, et se termine par un remerciement de M. *Dufourgon* aux deux acteurs qui doivent à eux seuls remplir sa diligence. — *L'Amour tiré par les cheveux* est un petit acte en vers alexandrins. Célicourt est amoureux à la fois d'une brune et d'une blonde : il écrit à toutes les deux, et confie ses lettres à son valet Crispin, qui se trompe, et remet à la brune le billet destiné à la blonde, et à celle-ci la lettre adressée à sa

rivale. Grande colère d'Orphise, c'est la brune; Marton, sa suivante, vient annoncer à Cécicourt que sa maîtresse lui permet de choisir celle qu'il aime véritablement. Il se décide pour la brune, et Marton tire alors d'un carton une perruque brune qu'elle lui remet; comme il se récrie, elle tire encore du carton une perruque blonde et lui dit: C'est donc celle-là?... Et voilà le dénoûment.

La *tragi-comédie de Dilon* paraît avoir été composée pour un carnaval.

Ce recueil contient encore: *Une Heure de Voyage*, petit imbroglia peu comique; *l'Homme aux principes*, qui ne veut se marier que par surprise et sans le savoir; *le Testament*, *l'Heureuse méprise*, *l'Amour dans l'imagination*. La plupart sont mieux écrites que celles dont j'ai donné une courte analyse; mais elles ont peu d'intrigue, peu d'originalité et sont dépourvues de gaieté. Il est facile de voir que l'auteur a beaucoup lu les comiques français, et qu'il a cherché à imiter Destouches et Marivaux; mais il n'en a donné que des copies pâles et défigurées.

Ce jugement serait plus sévère si l'auteur était un de nos compatriotes (1); mais nous devons lui savoir gré d'avoir ainsi rendu hommage à notre langue. M. de Czernichew est certainement un homme de beaucoup d'esprit; et si ses essais ne sont pas irréprochables, ils annoncent au moins un écrivain dont les talens doivent honorer sa patrie. R.

DANEMARK.

126. — * *Historie af Danmark, etc.* — Histoire du Danemark; par P.-F. SUHM; XIV^e vol. Copenhague, 1828. In-4^o de 666 pages.

C'est avec une véritable satisfaction que nous annonçons la publication du quatorzième et dernier volume de l'histoire de Danemark, par Suhm, qui nous conduit de l'année 1375 jusqu'à l'an 1400; c'est la suite d'un ouvrage classique dont le mérite

(1) La distinction est juste en thèse générale; mais, après les écrits en langue française qu'ont produits les *Orlof*, les *Golovkin*, les *Boutourlin*, les *Ouvarof*, et autres, quand on sait que toutes les finesses de la langue française sont aussi familières aux Russes de la haute société qu'elles peuvent l'être aux littérateurs français les plus instruits, on ne saurait assez s'étonner que l'auteur du *Théâtre de l' Arsenal* ait pu ignorer ou enfreindre les règles les plus communes de notre versification. E. H.

a été reconnu il y a long-tems par les savans de tous les pays. Feu le chambellan Suhm consacra une vie laborieuse à ses longues recherches sur l'histoire de sa patrie ; riche et indépendant, il n'entra jamais au service, afin de pouvoir librement disposer de tout son tems. Il trouva le vaste champ qu'il se proposait de parcourir assez bien cultivé dans la partie qui embrasse le moyen âge et les tems modernes ; car le Danemark avait eu déjà ses Huidffeldts, ses Langebek, ses Holberg et ses Sneedorf ; mais l'histoire de l'antiquité exigea de lui des travaux pour lesquels il ne put suivre les traces d'aucun devancier ; non que nous ne sentions tout le prix de l'ouvrage de Saxo Grammaticus, qui écrivit à une époque de barbarie générale son histoire du Danemark dans un latin si éloquent, si pur, que l'on a peine à croire à sa date. Nous rendons aussi justice à l'autre historien de ces tems barbares, Svend Aagesen ; mais il manquait encore au Danemark un travail critique qui embrassât l'examen des matériaux que les tems modernes offrent aux recherches des savans sur tous les pays et sur tous les tems, et qui surtout eût mis à profit les monumens de la langue primitive du pays, l'islandais. Suhm s'était proposé de donner une histoire critique et complète du Danemark jusqu'à l'année 1448, époque de l'avènement au trône de la famille d'Oldenbourg. Il publia lui-même les sept premiers volumes ; et à sa mort prématurée il laissa le manuscrit du huitième, et les matériaux qui ont servi à l'exécution des volumes suivans jusqu'à l'année 1400. Les savans Danois les plus distingués se sont chargés de rassembler, de coordonner et de publier les matériaux légués à la patrie par son immortel historien. Les sept volumes, huitième à quatorzième, ont paru, et l'on possède aujourd'hui ce précieux recueil ; mais on regrette vivement qu'il n'ait pas été permis à l'illustre Suhm de terminer la tâche qu'il s'était imposée, et de continuer son ouvrage jusqu'à l'année 1448. Il est impossible de donner dans une courte annonce des détails suffisans sur cet ouvrage classique, qui n'intéresse pas seulement le Danemark, mais aussi les pays voisins. Peut-être pourrions-nous plus tard lui consacrer une analyse. Qu'il nous soit permis seulement de payer ici un juste tribut d'éloges et de reconnaissance à M. le professeur NYERUP dont les soins éclairés et infatigables ont si puissamment contribué à la publication de cet important ouvrage.

Z**

ALLEMAGNE.

im Grundrisse. — Encyclopédie des sciences philosophiques, ou résumé de ses cours, par le D^r HEGEL. *Deuxième édition.* Heidelberg, 1827; Osswald. In-8°.

On regarde HEGEL, professeur à l'université de Berlin, comme un des premiers philosophes vivans de l'Allemagne. On ne saurait nier qu'il est un profond penseur, et que ses idées sont souvent neuves et originales; mais le plus souvent il s'exprime d'une manière peu claire et peu intelligible, du moins pour nous. Les Allemands, habitués au langage obscur dans les livres de philosophie, ne sont point choqués des phrases énigmatiques de Hegel; en France on n'y trouverait point de sens. Ce qu'il y a de pis, c'est que Hegel a mêlé à sa philosophie ce mysticisme qui gâte aujourd'hui quelques-uns des meilleurs penseurs allemands, et par ce mélange de philosophie et de mysticisme, il arrive, dans l'application de ses idées philosophiques à la politique et à la religion, à des résultats qu'on ne qualifierait point trop sévèrement; en les appelant absurdes. Nous appuierons ce jugement d'un exemple. En parlant de la meilleure forme de gouvernement, l'auteur se sert de ces expressions bizarres : « Dans une forme parfaite de l'état, dans celle où tous les *momens de l'idée* ont acquis leur libre existence, cette subjectivité ne réside point en un être purement moral, et ne consiste point en une délibération procédant de la majorité; car dans un pareil état de choses, l'unité de la volonté statuante n'aurait point d'existence réelle: là où la forme de gouvernement est parfaite, il y a véritable individualité, il y a volonté d'un individu statuante, en un mot il y a monarchie. La constitution monarchique est donc celle de la raison développée; toutes les autres formes de gouvernement appartiennent à des degrés inférieurs du développement et de la réalisation de la raison. » Il se peut que ce soit là l'opinion de Hegel : M. de Bonald a enseigné quelque chose de semblable en France; mais assurément ce n'est point à de pareils résultats que conduit la saine philosophie. Car il suivrait de l'axiome de Hegel que la Turquie et l'Espagne sont parvenues au suprême degré du développement de la raison, et que la France, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique, etc., sont encore dans l'enfance de la civilisation. Les philosophes allemands vont quelquefois très-loin en spéculation; mais ils devraient rester dans les nuages dont ils s'enveloppent, et ne point se hasarder dans la région des choses réelles de ce monde, parce que là on découvre tout de suite ce que leurs rêves ont de creux.

128. — * *Ueber religiöse Bildung, Mythologie und Philosophie der Hindus.* — De l'instruction religieuse, de la mythologie et

de la philosophie des Hindous, avec des observations sur leur histoire primitive; par J. G. RHODE. Leipzig, 1827; Brockhaus. 2 vol. in-8° avec 33 pl. lithogr.

M. Rhode est auteur de plusieurs ouvrages sur les religions de l'Orient, entre autres du *Système religieux du peuple Zend*. Il est à regretter qu'il ne soit pas orientaliste, et qu'il soit obligé de s'en rapporter aux traductions et aux extraits que les savans d'Europe ont donnés avec plus ou moins de fidélité des livres ascétiques des orientaux. En se proposant d'écrire sur les opinions religieuses et philosophiques des Hindous, M. Rhode ne s'est pas dissimulé les difficultés de son sujet. Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement les ouvrages sanscrits qui peuvent nous éclairer sur les systèmes religieux et mythologiques du peuple de l'Inde. Les missionnaires et autres voyageurs qui ont voulu les faire connaître n'ont pas toujours distingué les tems, les sectes et les livres où ils puisaient; de là beaucoup d'erreurs et de confusion. M. Rhode convient qu'il n'est pas encore tems de donner un système complet des croyances religieuses et philosophiques du peuple hindou; en attendant, il a cru pouvoir au moins extraire des sources qui nous sont ouvertes les notions qu'elles fournissent sur les progrès intellectuels dans l'Inde. L'introduction fait connaître les diverses contrées de la presqu'île en deçà du Gange. L'auteur examine ensuite les sources historiques qui méritent d'être consultées; il expose la doctrine de Bouddha, en tant qu'elle sert à expliquer la mythologie des Hindous; selon lui, le bouddhisme est antérieur au brahminisme: c'est aussi l'opinion de quelques auteurs anglais, mais elle est difficile à prouver. De là l'auteur passe à la doctrine enseignée par les Védas; ce qui amène les détails sur la constitution religieuse et civile des Hindous, sur les castes, sur la théocratie des brahmes, sur les lois concernant la guerre, les femmes, les héritages, etc. L'auteur termine par le tableau du caractère des Hindous. Les planches représentent les principaux monumens laissés par les anciens Indiens; ces figures sont prises pour la plupart dans les ouvrages des sociétés savantes anglaises, telles que celles de Calcutta et de Bombay. M. Rhode ne donne rien de neuf; mais du moins il rassemble avec érudition des notions éparses.

D-c.

129. — *Der Koran und die Osmanen, etc.* — Le Coran et les Osmanlis; par AL. MULLER. Leipzig, 1827; Baumgartner. In-12 de 245 pages.

Les circonstances présentes, dit l'auteur dans sa préface, rendent la connaissance du Coran d'un haut intérêt. Les

peuples se jugent comme ils se forment, par leur religion, leurs mœurs et leurs lois; plus que tous autres, les Musulmans peuvent être connus de cette manière, l'islamisme étant pour eux la religion, la législation, la civilisation tout entières. Le Coran se compose de cent quatorze chapitres; les plus remarquables d'entre eux sont indiqués par M. Muller qui en rapporte quelques passages destinés à faire connaître l'esprit de ce livre étrange. Après nous avoir ainsi montré une religion, mélange de croyances judaïques et chrétiennes, défigurées par les rêveries de son auteur, et dont le principe fondamental est qu'il n'y a qu'un Dieu, et que Mahomet est son prophète, l'auteur entre dans quelques détails sur les diverses sectes qui professent le mahométisme, et sur les observances qui constituent le culte. L'organisation de l'empire turc, la composition du divan, les titres et les fonctions des dignitaires, l'influence du muphti et des ulémas dans un gouvernement théocratique, et qui est despotisme, précisément peut-être parcequ'il s'attribue quelque chose de divin, tels sont les points importans sur lesquels on trouve des renseignemens curieux dans cet ouvrage; on peut y suivre aussi la marche et les attributions de cette justice turque dont les actes somnaires nous inspirent de loin un effroi que l'événement, dit-on, ne justifie pas; les formes de la diplomatie, le cérémonial des réceptions d'ambassadeurs, y sont également décrits. On y trouve des données intéressantes sur la perception, l'emploi et la quotité présumée des ressources financières, sur la marine, la composition et l'organisation de l'armée turque. La fameuse milice des janissaires occupe le premier rang dans cette dernière catégorie. Après avoir fait connaître les élémens dont se formait ce corps considéré jusqu'à nos jours comme le fondement et le soutien de l'empire ottoman, M. Muller rapporte les circonstances qui ont déterminé et accompagné la catastrophe sanglante de cette soldatesque barbare, et dont l'influence était si grande qu'elle paraissait dominer le tout-puissant empereur lui-même. Il termine en développant avec détail les mœurs, les usages, les habitudes de la vie privée des Turcs. Le petit ouvrage que nous annonçons, écrit simplement, sans prétentions, et portant le caractère de la sincérité, est plus rempli de choses intéressantes que beaucoup de gros volumes; il offre au lecteur une histoire complète, bien que abrégée, du gouvernement turc, et un tableau fidèle de l'état social des Mahométans. Au moment où tous les yeux sont fixés sur l'Orient, où cette partie de l'Europe est peut-être appelée à devenir le théâtre d'événemens de la plus haute importance, on sera sans doute

curieux d'avoir à sa disposition une sorte de manuel à l'aide duquel il soit possible de se familiariser avec des peuples que leur religion et leur état de civilisation tout exceptionnels ont laissés moins connus que les autres nations.

130. — *Ueber Erzeugung der Liebe für König, Volk, und Vaterland.* — Du moyen d'inspirer l'amour du roi, du peuple et de la patrie: Essai d'éducation populaire et nationale, par *Servatius Muhl*, professeur à l'école royale prussienne de Trèves. Trèves, 1828; Gall. In-8° de 175 pages.

Élever les hommes dans l'amour de tout ce qui est vrai, bon et beau, tel est le principe dominant que place en tête de son écrit M. le professeur Muhl; c'est de ce point fondamental qu'il fait partir toute sa doctrine, doctrine, comme on le voit, éminemment morale et religieuse, puisqu'il considère Dieu comme la source de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté. Passant aux développemens de cette idée principale, il traite plus spécialement de l'éducation populaire, et représente la nécessité d'élever le peuple dans l'amour de la patrie, comme une conséquence de son système, puisque, dit-il, l'homme de bien sera nécessairement un bon citoyen; et *vice versa*, lorsqu'il sera habitué à l'accomplissement de ses devoirs envers les autres qui composent la société tout entière. L'éducation populaire, suivant M. Muhl, est le perfectionnement d'un peuple adapté à son individualité et à son génie national. Après avoir fait connaître le caractère propre de la nation allemande, et après avoir ainsi exposé sa doctrine en général, l'auteur parcourt successivement les différentes situations dans lesquelles l'homme se trouve placé. L'état de famille est la première et la plus naturelle de toutes; il y recommande l'union, la concorde, l'amour filial, en un mot, toutes les vertus domestiques. L'état de la société vient ensuite; il se compose d'une réunion de familles qui doivent entre elles conserver cet ensemble de direction et cette unanimité d'intentions qui animent les membres d'un même corps. Le but commun doit être l'amour du roi, père de cette grande famille, et le soutien des intérêts généraux qui lui sont confiés. La patrie proprement dite occupe l'attention de M. Muhl. Nous sommes Allemands, dit-il, et par conséquent toute la nation allemande, c'est-à-dire tout ce qui conserve une communauté de langage et de mœurs, a droit à notre amour: c'est là l'amour national. Mais nous sommes plus particulièrement Prussiens; la Prusse est notre patrie: nous devons lui porter l'affection que l'on ressent pour une bonne mère; le sol prussien doit être pour nous une terre sacrée. Le troisième chapitre est destiné à rappeler le caract-

rière, les hauts faits et les vertus des anciens Allemands. L'auteur y entre dans quelques détails sur la longue lutte des peuples germaniques avec l'empire romain. Il nous montre ensuite l'Allemagne courbée sous le joug de l'empereur Napoléon, et retrace ses efforts multipliés pour reconquérir sa liberté. Tous les combats des années 1813 et 1814 sont rapportés avec complaisance par M. Muhl, et il reproduit presque les détails d'un bulletin. Enfin, le sixième chapitre présente les portraits de quelques-uns des grands personnages dont l'Allemagne et surtout la Prusse s'enorgueillissent. Le premier de tous est Charlemagne; à ce monarque succède Henri I^{er}, surnommé l'Oiseleur; puis Frédéric-le-Grand, le héros de la Prusse, celui auquel ce royaume doit principalement son illustration. L'auteur se complait à rappeler les grandes qualités politiques et guerrières de ce prince, à raconter ses victoires et ses travaux pendant la paix. Enfin, Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, la belle et intéressante reine de Prusse, reçoit un juste tribut de regrets et d'éloges. Cet ouvrage est une production assez singulière; chacun des six chapitres qui le composent est entremêlé de pièces de poésie, analogues au sujet que l'auteur y traite, et destinées par leur coupe à être mises en musique, afin de devenir plus populaires. Malheureusement il nous a paru avoir beaucoup de ressemblance avec tous ces ouvrages de commande, destinés à certaines époques à échauffer des passions nationales; c'est une sorte de cathécisme politique, fondé sur une saine morale: à ce titre, je ne doute pas qu'il n'ait beaucoup d'utilité pour les sujets prussiens, et plus encore pour le gouvernement de ce pays.

L. DEH.

131. — *De Phidiæ vitâ et operibus commentationes tres.* — Trois dissertations sur la vie de Phidias et sur ses travaux, lues à la Société royale de Gœttingue; par MULLER. Gœttingue, 1827. In-8°.

Le savant auteur a composé ces dissertations, à l'occasion de l'arrivée en Angleterre de quelques statues de l'Acropole d'Athènes. Si elles ne sont pas du ciseau de Phidias, elles ont du moins été en quelque sorte le résultat des inspirations du génie de ce grand homme. L'art était héréditaire dans la famille de Phidias; mais M. Muller pense que, même avant ce tems, il y eut des familles de statuaires. L'artiste dont la vie nous occupe est né, selon l'auteur des trois dissertations, dans l'olympiade 73; il se voua à la peinture à l'âge de vingt-quatre ans, et orna de ses ouvrages le temple de Jupiter-Olympien, à Athènes. Les plus beaux édifices de cette cité s'élevèrent entre la 82^e et la 87^e olympiade,

par les ordres de Périclès, et sous la direction de Phidias. Celui-ci avait eu pour maîtres dans l'art du statuaire, Hippias et Agaladas, au sujet duquel on rectifie ici beaucoup d'erreurs. L'auteur démontre ensuite qu'on a mal à propos attribué à Phidias quelques statues, telles que celle de Castor du Monte-Cavallo. Il n'était pas encore célèbre pendant la 75^e olympiade; ce ne fut que dans la 3^e année de la 85^e qu'il fit la Pallas de l'*Hecatampedon* ou *Parthenon*. Selon M. Muller, qui contredit ici l'opinion de M. Heyne, cette statue fut suivie du Jupiter-Olympien. De retour de l'Elide, Phidias fut en proie à la haine des ennemis de Périclès, et mourut dans les prisons, la première année de la 87^e olympiade. La seconde dissertation est plus spécialement consacrée aux jugemens des anciens; puis à la marche de l'art qui arriva à ce haut degré de perfection par un rapide essor, et non par des progrès successifs. Dans la troisième, on parle des statues qui décoraient la partie postérieure du Parthénon, et qui étaient sorties des ateliers de Phidias. Le sujet principal est la lutte élevée entre Minerve et Neptune pour la prétention qu'ils ont chacun de protéger Athènes: Neptune se vante d'avoir créé le cheval; mais Minerve l'emporte, parce qu'elle a appris à Érichtonius à le dompter. M. Muller explique les scènes accessoires; il y a une gravure pour cette partie de l'ouvrage.

132. — *Frederici Sylburgi epistolæ quinque, etc.* — Cinq lettres de Frédéric Sylburg à Paul Melissus, publiées pour la première fois, par Frédéric CREUTZER. Francfort, 1827. In-8° de 32 pages.

Paul Melissus, à qui ces lettres sont adressées, s'appelait en effet *Schede*. Il préféra le nom de sa mère, parce que ce nom était grec. Il était né en 1539 à Mellrichstadt; mais il avait coutume d'appeler sa ville natale *Amphipolis*. Il aima et cultiva toujours les lettres: après avoir mené une vie assez agitée, après avoir passé de l'ombre des bibliothèques dans le tourbillon des cours, après avoir combattu en Hongrie et en France, il chercha un abri à Heidelberg. Là il devint bibliothécaire; et c'est au sujet de ses fonctions que Sylburg lui adressa les lettres que publie aujourd'hui M. Creutzer. Celui-ci fait remarquer l'injustice d'une assertion de Joseph Scaliger, qui dit quelque part: *Melissus, qui était bibliothécaire de la Bibliothèque palatine, n'y laissait entrer personne*. Melissus était un excellent poète; il a mérité le titre d'Horace de l'Allemagne. Dans la première lettre de Sylburg, il s'agit d'un abrégé de Spartien dont le manuscrit devait être collationné pour l'édition des *Scriptores historiæ Augustæ*. Sylburg demande s'il s'agit d'une histoire complète,

ou d'un abrégé, et M. Creutzer rapproche de ceci un passage de Saumaise, qui prouve que de son tems, c'est-à-dire près de 80 ans plus tard, on avait encore à Heidelberg l'abrégé et l'histoire. Le même sujet est traité dans la seconde lettre qui est aussi de 1588. Il y est encore question de beaucoup d'autres objets scientifiques, tels que la Chronique d'Augsbourg et la Chronique turque. Dans la quatrième lettre, on voit que Sylburg préparait une édition d'Hérodien; il s'enquiert beaucoup des notes de Politianus. Enfin la cinquième est consacrée aussi à des renseignemens de philologie. Cet opuscule était destiné à une solennité de l'université de Marburg : c'est un souvenir du savant professeur Creutzer pour ses compatriotes. N'ayant pu se rendre près d'eux, il a publié quelques détails intéressans sur la philologie de la fin du xvi^e siècle, et ses notes ajoutent beaucoup de prix aux lettres de Sylburg, qui par elles-mêmes seraient peu remarquables.

133. — *Commentatio de Germanorum vetustissima quam Lambertus clericus scripsit Alexandreide.* — Dissertation sur un très-ancien poëme d'Alexandre, écrit en allemand par LAMBERT. Fribourg en Brisgau, 1828. In-4^o.

C'est à l'occasion de la fête du grand-duc de Bade que M. le professeur SCHREIBER, célébrant une solennité universitaire, a, selon le docte usage de l'Allemagne, discuté un point d'érudition. Il s'agit ici d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de Strasbourg; c'est un vieux poëme allemand que M. Schreiber a lu il y a trois ans; puis, imprimé dans le *Kunstblatt*. Aujourd'hui, il décrit l'état du manuscrit qui lui paraît être du commencement du 13^e siècle, et qui renferme trois ouvrages, dont l'un est consacré à la louange d'Alexandre. M. Schreiber remarque que c'est là un des sujets favoris du moyen âge. La bibliothèque royale de Paris contient encore beaucoup d'ouvrages inédits sur le héros macédonien. On fait voir ici que tous ces auteurs ne suivaient pas pour guides les historiens de l'antiquité, mais une mauvaise rhapsodie rêvée par un moine, et que plusieurs philologues ont justement flétri de réprobation. L'auteur du poëme qui est à Strasbourg dit lui-même que c'est le poëte français Alberich qui l'a dirigé, et qu'il l'a suivi de point en point. M. Schreiber pense que cet Alberich était de Besançon, et de famille plébéienne. Il recherche ensuite les noms d'autres auteurs qui ont aussi célébré Alexandre, et il cite Eschenbach qui traduisit en allemand un poëme latin de Gauthier nommé par Trithème, dans son Catalogue des hommes illustres, *Gualtherus dictus de Castellione*. Il paraît qu'il fut évêque de Lille en Flandre. Son poëme, im-

primé en 1513, eut tant de vogue qu'on négligea même pour lui la lecture des classiques. M. Schreiber démontré que son imitateur allemand n'est pas celui dont il a retrouvé le poëme. Il parle ensuite d'un Rodolphe Montfort, auteur d'une autre épopée allemande sur Alexandre; enfin de deux autres écrivains, Berchtold et Lambert, tous deux antérieurs à Montfort, c'est-à-dire à 1250. D'après les caractères que leur prête ce Montfort, il y a lieu de reconnaître Lambert pour l'auteur de notre poëme. Dans la seconde partie de sa dissertation, M. Schreiber passe à l'examen du poëme en lui-même. La première partie est consacrée à la jeunesse d'Alexandre, à sa guerre contre les Perses; la seconde célèbre l'expédition de l'Inde et son excursion au Paradis. On cite de nombreuses strophes de ce vieil allemand qui a pour lui la force et la naïveté. L'imagination du poëte semble s'être quelquefois accommodée à cette langue originale. Il n'y a rien de plus bizarre que les présens que Darius envoie à Alexandre, quand on lui apprend que ce roi a pris Tyr. L'ironie se joint ici à la simplicité et produit un effet assez agréable. P. DE GOLBÉRY.

134.—* *Der Jude, deutsches Sittengemälde.*—Le juif, tableau de mœurs allemand de la première moitié du 15^e siècle; par C. SPINDLER. Stuttgart, 1827; Francks. 3 vol. in-8°.

Voici encore un imitateur de Walter Scott; c'est le moyen âge allemand que l'auteur a choisi pour peindre des mœurs et des personnages. Il met en contact trois familles; de vieux bourgeois de la ville soi-disant libre de Francfort, des juifs de la même ville, et des chevaliers du voisinage, qui du haut de leur donjon guettent les passans pour les détrousser, suivant l'usage du tems. L'action se passe à l'époque du concile de Constance, qui occupe une grande place dans ce roman, et dont tous les accessoires sont racontés avec beaucoup de talent. On voit vivre et agir la bourgeoisie de Francfort; l'auteur n'a pas manqué d'introduire la fameuse foire de cette ville dans son tableau. Quant aux juifs, il en a peint de bons et de mauvais. Zodick réunit dans sa personne tous les vices qu'on a reprochés à sa nation; mais Jochaï, le centenaire, Ben David et sa fille Esther sont des personnages fort estimables; cependant, au milieu de la vertu de Ben David, on voit percer la ruse. L'auteur a donné à Esther un caractère un peu oriental, qui sied bien à une jeune fille dont les ancêtres sont originaires de la Palestine. C'est sans doute pour faire contraste qu'il a opposé à cet idéal de pureté virginale une fille bourgeoise de Francfort, qui est arrivée au plus haut degré de scélérateuse. Le nom de M. Spindler ne nous était point connu; on dit qu'il avait déjà fait paraître un autre

roman, intitulé le *Bâtard*, dans lequel il y a trop de personnages, et par conséquent de la confusion; c'est un défaut dont il s'est corrigé dans sa nouvelle composition, où les personnages sont bien distincts, et où l'action marche bien. D—c.

SUISSE.

135. — * *Schweizerisches Archiv für Statistik und National-ökonomie.* — Archives suisses pour la statistique et l'économie nationale; par le professeur C. BERNOULLI. Deuxième cahier. Bâle, 1828; Neukirch. In-12.

Nous avons déjà annoncé avec éloges cette utile entreprise, qui a pour but de fournir des documens sur la statistique et l'économie publique de la Suisse (*Rev. Enc.*, t. XXXV, p. 680). Nous avons fait remarquer combien un recueil de ce genre pourra être utile dans une confédération où le gouvernement, tout républicain qu'il se dit, ne veut pas soumettre ses ressources à la publicité, et ne rend aucun compte à la nation dont il devrait dépendre, comme cela a lieu dans les États-Unis d'Amérique. Dans le premier cahier, M. Bernoulli avait recueilli un grand nombre de données intéressantes; le second cahier, qui vient de paraître, en contient aussi plusieurs qui ont de l'intérêt, non seulement pour les Suisses, mais pour les habitans des autres pays, et surtout pour ceux qui rassemblent et comparent les notions statistiques. La moitié de ce cahier est employée à une réfutation des préjugés contre l'usage des machines. M. Bernoulli n'a oublié aucune des objections qu'on a faites contre leur utilité. Il prouve que les machines ne nuisent point au bien-être du peuple, ne lui ôtent point ses moyens de subsistance, ne réduisent point les hommes à l'état de simples outils, ne ruinent aucune nation, et ne répandent point l'immoralité dans la classe industrielle, objections que dans notre siècle on ne devrait pas avoir besoin de réfuter, mais qui sont pourtant assez accréditées pour qu'il vaille la peine d'en démontrer la futilité: apparemment, ces préjugés sont encore plus forts en Suisse qu'en France, où ils ne sont plus énoncés que par un parti ennemi de toutes les innovations, quelque bonnes qu'elles soient. M. Bernoulli fait voir aux personnes qui pensent comme ce parti combien elles sont inconséquentes. Car si elles veulent proscrire tout ce qui facilite le travail et épargue la main-d'œuvre, de peur de ne pas occuper assez d'ouvriers, pourquoi font-elles transporter des marchandises et des fardeaux par les bêtes de somme? Pourquoi pratiquent-elles de bonnes routes? pourquoi ont-elles

recours à une foule d'objets qui, bien qu'ils datent du vieux tems, n'en sont pas moins des machines, ou des moyens d'abrèger la main-d'œuvre, de diminuer la peine et de gagner du tems? Les aqueducs et les canaux devraient être proscrits d'après ces principes, aussi sévèrement que la pompe à vapeur et la machine à tisser; mais on trouve bons les aqueducs et les canaux, parce qu'on y est habitué, et l'on trouve étrange l'invention de nouveaux moyens d'épargner la main-d'œuvre, parce qu'on s'imagine bien à tort qu'à l'avenir tout travail sera perdu pour la classe ouvrière.

M. Bernoulli est entré dans une autre discussion sur un sujet qui est tout-à-fait à l'ordre du jour, et qui regarde la France encore plus que la Suisse. Il s'agit de la détresse qui s'est déclarée en 1827 dans l'industrie de la Haute-Alsace. D'abord l'auteur rappelle sommairement la croissance rapide de la fabrication des étoffes dans le département du Haut-Rhin, surtout à Mulhouse. « L'industrie de ce pays s'éleva avec une rapidité prodigieuse; la population augmenta visiblement; chaque année on construisit des centaines de nouveaux édifices, chaque année on érigea de nouvelles fabriques: on donna à plusieurs une extension étonnante. Bientôt on ne put plus se procurer des chutes d'eau, même aux taux les plus élevés; en conséquence, l'emploi des machines à vapeur devint de plus en plus fréquent; on vit même s'élever une fabrique de ces machines. En 1813, il y avait eu peut-être à peine 60,000 bobines dans les filatures: on en comptait 5 à 600,000 en 1826. De simples fabricans en métaient en mouvement 20 ou 30 mille. Le haut prix des maisons et des loyers à Mulhouse fit naître le plan d'un quartier tout nouveau, et deux ans après, plusieurs rues se trouvèrent entièrement achevées, et ornées d'édifices très-élégans. En même tems, la culture du sol fit des progrès proportionnels, et le prix des terres augmenta de même. Des capitaux étrangers furent confiés aux agriculteurs comme aux industriels, et dans les dernières années, de grands emprunts pour des entreprises nouvelles se firent à Bâle, presque plus facilement et à des conditions plus modérées qu'auparavant. » Dix ans de succès inspirèrent beaucoup de confiance aux capitalistes: quand on vit surtout les maisons d'Alsace à l'abri des atteintes portées en 1825 à la fabrication du coton en Angleterre, on ne douta plus de leur solidité, et on fut très-content de tirer des capitaux prêtés aux Alsaciens 6 pour cent, tandis que le taux ordinaire à Bâle n'était que de 4. Mais à la fin de 1827 la crise s'annonça à Mulhouse par la chute de deux fabriques de coton et d'une fabrique de ma-

chines; on apprit que d'autres maisons étaient dans l'embarras, on fut inquiet sur les capitaux, on se pressa de les retirer; ce qui acheva la ruine. Il se trouva alors que plusieurs fabricans, indépendamment des capitaux empruntés, avaient mis en circulation une quantité immense de lettres-de-change. Plusieurs maisons se hâtèrent de contracter de nouveaux emprunts, d'autres firent le sacrifice de leurs biens et se défirent à tout prix de leurs marchandises; d'autres enfin furent obligées de suspendre leurs paiemens: six à huit semaines suffirent pour porter le désordre dans l'industrie alsacienne. M. Bernoulli recherche les causes de cette décadence rapide et imprévue. Il lui semble que les fabricans alsaciens ont eu tort de s'imaginer qu'ils pouvaient rivaliser avec l'industrie étrangère. Les machines, les matières premières, enfin la main-d'œuvre, quoique moins parfaite, coûtaient plus qu'en Angleterre; le système prohibitif même était une gêne pour ces fabricans. Plusieurs agrandirent outre mesure leurs établissemens, croyant que plus une fabrique est grande plus elle doit donner de bénéfice. Enfin, ils voulurent être à la fois filateurs et tisserands, au lieu de diviser le travail, comme on fait en Angleterre: quelques-uns, non contents de vouloir tout faire dans leur établissement, se firent encore marchands et débitans, et au lieu d'attendre les commandes, ils formèrent des dépôts à Paris, à Lyon et dans d'autres grandes villes. Des circonstances accessoires contribuèrent à leur ruine. De ce nombre sont les entraves que le commerce de France éprouve en Espagne, où la nation française, malgré tous les sacrifices qu'elle a faits pour Ferdinand, ne peut pas obtenir seulement des conditions favorables pour l'importation de ses marchandises. Les réflexions de M. Bernoulli sur cette crise extraordinaire pourront servir d'avis à toute la classe industrielle, et méritent d'être méditées par les hommes d'état.

Les autres articles de ce cahier sont, pour la plupart, relatifs aux mouvemens de la population dans divers cantons de la Suisse. Dans un article sur les prisons, M. Bernoulli arrive aux résultats suivans: dans la plupart des cantons on compte environ 89 détenus sur 10,000 habitans; l'entretien de ces détenus cause des frais très-considérables pour l'état. A Lausanne, le logement seul d'un détenu coûte autant, et à Genève, il coûte plus qu'une habitation commode et élégante pour un individu libre. Les nouveaux établissemens *pénitentiaires* sont excessivement dispendieux; les frais sont moindres seulement dans de très-grandes prisons. Quant au travail des détenus en Suisse, il rapporte jusqu'à présent très-peu; rarement la valeur

du travail d'un prisonnier excède la somme de 70 fr. par an. L'auteur conclut de là que les cantons, par raison d'économie, devraient avoir quelques grandes prisons communes, au lieu d'un grand nombre de petites, et laisser les prisonniers travailler pour un entrepreneur, moyennant un salaire qui pût les stimuler au travail.

D'autres articles contiennent des données relatives à la statistique des écoles. Nous souhaitons que les Suisses soutiennent par des souscriptions et par des communications utiles un recueil destiné à leur instruction.

D—c.

136. — *Projet de réforme pour le collège de Genève*, rédigé par H. - B. DE SAUSSURE, professeur de philosophie. Nouvelle édition. Genève, 1828; Barbezat et Delarue. Paris, rue de Grammont, n° 7. In-8°; prix, 1 fr.

Genève s'occupe actuellement d'améliorer l'instruction publique au collège et dans l'Académie. Nous avons rendu compte de diverses brochures publiées à cette occasion. Un citoyen genevois, qui désire voir le collège devenir profitable aux négocians, aux artistes et aux ouvriers, a fait réimprimer un écrit du célèbre De Saussure, publié en 1774, sur cette matière. Jamais on n'a plaidé avec plus de force et de vérité les droits du peuple; jamais non plus tant d'éloquence et de patriotisme n'ont amené si peu de résultats. L'éditeur actuel se flatte que le moment est opportun pour revenir sur ce sujet; il espère que, l'esprit de parti étant calmé, les idées philanthropiques semées dans cet ouvrage produiront une sensation favorable et des effets salutaires.

137. — * *Vocabulaire usuel de la langue française*, contenant un choix de mots dont la connaissance est indispensable à ceux qui veulent parler, écrire avec élégance et facilité, suivi: 1° de remarques détachées; 2° de la prononciation d'un grand nombre de mots qui peuvent embarrasser les jeunes gens; 3° d'un tableau de la place des adjectifs par rapport aux substantifs; 4° des homonymes les plus usités; 5° enfin, d'un recueil de locutions vicieuses. Ouvrage adopté pour le collège de Neuveville; par A. PÉTER, instituteur. Genève, 1828; Barbezat et Delarue, imprimeurs-libraires; Paris, les mêmes, rue de Grammont, n° 7. 1 vol. in-12 de 360 pages; prix, 2 fr. 25 c. papier ordinaire, et 2 fr. 50 c. papier plus fin.

Ce livre est le fruit de l'expérience. M. Péter, régent de la première classe au collège de Neuveville (canton de Berne), a remarqué depuis long-tems que les écoliers apprennent par cœur, sans les comprendre, le catéchisme, l'histoire, et même la géographie, comme de véritables perroquets. Pour obvier

à cet inconvénient, qui se manifeste dans la plupart des écoles, M. Péter a composé un recueil des mots peu usités dans la conversation ordinaire, mais fréquens dans les livres et d'un sens difficile. Il a écarté les expressions insolites, ou trop techniques, pour ne point surcharger sans fruit la mémoire des enfans, ni grossir inutilement le volume. Parmi les mots qu'il a choisis, il a noté d'un astérisque ceux qu'on peut faire omettre aux commençans. Après le Vocabulaire, se trouve un recueil des principaux *homonymes*; c'est la partie faible de l'ouvrage: l'auteur, au lieu de définir les homonymes, les encadre dans des phrases qui ne les expliquent pas suffisamment. La section, qui traite des *locutions vicieuses*, laisse peu à désirer. Dans quelques pages, M. Péter a su renfermer les barbarismes usités dans la Suisse française, et même à Paris. Les *remarques détachées* sont judicieusement extraites. Cet ouvrage, fait en conscience et correctement imprimé, a déjà obtenu le succès qu'il mérite. Le collège de Bienne l'a adopté; les magistrats de Neuveville en ont pris 1,000 exemplaires. Plusieurs écoles et pensionnats des cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève s'en servent avec fruit. Si l'auteur publie une seconde édition, nous l'engageons à faire disparaître quelques mots trop rares pour un livre élémentaire, tels que *balasse*, *baquetures*, *flaque*, *nostalgie*, *syncretiste*, etc. Le volume sera moins gros, sans être moins bon, le prix en sera diminué, et les écoliers peu aisés s'en trouveront bien. K*.

ITALIE.

138. — * *Elementi di filosofia*. — Éléments de philosophie, par Pascal GALUPPI. Messine et Syracuse, 1820 - 21-24-25. J. Pappalardo. 5 vol. in-8°.

M. Galuppi est avantageusement connu en Italie par ses divers traités philosophiques. Né à Tropicé, dans la Calabre, c'est de cette ville, où il habite, qu'il cherche à répandre parmi ses compatriotes la connaissance des doctrines les plus intéressantes ou les plus précieuses de la philosophie moderne. L'ouvrage que nous annonçons comprend les éléments de la philosophie, divisés en 5 volumes, dont le 1^{er} et le 4^e renferment *la logique pure et la logique mixte*; le 2^e et le 3^e, *la psychologie et l'idéologie*; la morale est traitée dans le 5^e. L'auteur, qui sent toute la difficulté de sa tâche, s'exprime ainsi dans la *préface* de son premier volume: « Pour composer de bons éléments il faut avoir étudié, d'après une méthode analytique, toute l'histoire de la philosophie, s'arrêter surtout

à l'époque de la révolution philosophique actuelle, examiner attentivement les causes qui lui ont donné naissance, lire et analyser les ouvrages publiés par les écoles différentes qui se sont succédées en Europe depuis Descartes jusqu'à nos jours. » N'ayant rien négligé à cet égard, M. Galuppi croit avoir acquis le droit de rédiger les élémens de la philosophie.

Nous n'examinerons pas si les conditions indiquées suffisent pour atteindre le but que l'auteur s'est proposé; ce qui paraît certain, c'est qu'il a profité de toutes les connaissances positives que ce genre d'études lui avait procurées. L'exposition qu'il fait des doctrines de Locke, de Condillac, de Leibnitz, de Wolf, de Kant, etc., et plus encore l'examen critique auquel il les soumet, prouve assez combien il a approfondi leurs systèmes ou leurs hypothèses. Toutefois, comme il s'agit de diriger et d'instruire la jeunesse, l'auteur a dû choisir parmi tant de matériaux ceux qui pouvaient être les plus utiles à son objet spécial, et les a coordonnés d'après son plan. Nous allons essayer de donner ici une idée du 1^{er} volume, où il traite de la logique.

L'auteur distingue deux sortes de logique, l'une *pure* et l'autre *mixte*. La première a pour objet les vérités *essentielles* qui sont reconnues, comme on a dit, à *priori*; l'autre s'occupe des vérités *contingentes*, appelées *empiriques* par les kantistes. Sans rechercher ce que cette distinction peut avoir de juste ou d'exagéré, remarquons seulement qu'on ne voit pas bien quel but l'auteur s'est proposé dans sa logique pure. On ne sait pas positivement si son intention est de nous faire connaître les opérations que l'esprit exécute, pour ainsi dire, sur la matière essentielle de nos connaissances, ou s'il entend une simple collection de formes sans lesquelles aucune matière de notre pensée, soit empirique, soit essentielle, ne peut se présenter à l'esprit.

Si l'auteur a travaillé dans le premier sens, il me semble avoir bientôt perdu de vue cette direction. Il dit à peine quelques mots des vérités essentielles; il néglige les plus importantes. On n'y trouve aucune trace des conditions nécessaires à la formation de l'idée, aucune remarque sur ce qui doit être considéré comme son élément primitif, et sur ce qui en dérive, ou sur les déterminations qu'elle produit.

Nous trouvons aussi sa logique pure défectueuse, si elle comprend une collection de formes sans lesquelles l'esprit ne pourrait apercevoir aucune idée. La plupart des logiciens ont divisé la logique en quatre parties, auxquelles correspondent autant de formes propres pour concevoir; c'est-

-dire, la *perception* ou l'*idée*, le *jugement*, le *raisonnement*, et la *méthode*. Chacune de ces parties doit être considérée sous un double aspect, l'un *intérieur*, relatif aux pensées telles qu'elles sont dans l'esprit; l'autre *extérieur*, relatif à leur forme, qui se compose de mots destinés à les représenter; et ces formes sont nécessaires, non seulement pour arrêter et fixer nos pensées, mais aussi pour les communiquer aux autres. En traitant de ces formes, M. Galuppi n'a pas suivi l'ordre que nous venons d'indiquer, et qui a été ordinairement adopté. Non seulement il l'a dérangé, mais oubliant quelques-unes de ses parties, il a transporté les autres dans des endroits qui ne leur étaient pas assez appropriés. Il vient tout à coup à l'exposition du *raisonnement*; de là passe à celle du *jugement*, où il dit quelque chose sur les *idées*; puis il revient encore au *raisonnement*, envisagé d'abord en lui-même, et ensuite dans les mots et dans la forme du *syllogisme*. Il finit en parlant très-succinctement de la *méthode*. Mais il ne dit rien des jugemens et des idées, dont il se réserve de traiter plus convenablement dans le 3^e volume, où il s'occupera spécialement de l'idéologie.

Tout ce que nous venons d'indiquer de la logique pure et M. Galuppi semble prouver qu'il n'a pas donné assez de précision à l'ordre qu'elle demandait relativement aux formes et la pensée. Nous rendrons compte des autres volumes lorsque nous les aurons reçus.

F. SALFI.

139. — * *Raccolta per ordine di materie, etc.* — Recueil par ordre de matières, des lois, édits, ordonnances publiés jusqu'au 8 décembre 1798, pour faire suite à celui du sénateur MORELLI. 5^{me} livraison. Turin, 1827; Duvico et Picco. Un fort volume in-folio.

Nous avons déjà fait connaître le plan de cette importante collection (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 750); la nouvelle livraison qui vient de paraître, consacrée à la continuation du 5^{me} livre concernant les cours, les tribunaux et les différens degrés de juridiction, fait honneur au zèle et aux lumières de M. DUBOIN, qui s'est chargé de nous donner le tableau complet des anciennes lois du Piémont. Nous y avons remarqué le titre X^e, relatif à la juridiction de l'auditeur de la cour, chargé de la connaissance des causes qui intéressent les personnes attachées à la personne du prince, les titres XIX et XX concernant les intendans dont les fonctions devenues purement administratives ressemblent beaucoup à celles des préfets, et les conseils de justice que l'on a remplacés naguère, ainsi que les audiances-majés, par des tribunaux de première instance.

Le titre XXI rappelle les franchises dont jouissait jadis le duché d'Aoste et qui avaient été confiées à un corps nommé le conseil des commis. Nous observerons, en passant, que l'autorité de ce conseil et les privilèges qui donnaient à ce pays une espèce de représentation sociale, ont long-tems survécu aux états généraux qui cessèrent d'être convoqués dans les autres provinces du Piémont vers le *xvi^{me}* siècle. Le titre XXV est consacré aux vicaires, création antérieure à l'année 1360, époque à laquelle le comte Verd en régla les attributions, et qui se lia dans son origine à l'organisation des républiques italiennes pendant le moyen âge. Il existe encore un vicaire à Turin; mais il ne conserve qu'un simulacre des anciens pouvoirs attachés à cette place. Le titre XXXII est surtout très-intéressant. M. Duboin y a rassemblé des renseignemens sur une multitude de magistratures et de juridictions, dont la plus grande partie était en pleine vigueur dans la période qui s'est écoulée entre le *xv^{me}* et le *xviii^{me}* siècle; nous placerons dans ce nombre la Cour de révision fondée en 1430 par Amé VIII (devenu pape sous le nom de Félix V), prince très-éclairé pour son tems et dont le caractère est empreint dans les lois très-sages qu'il a laissées et qui déposent en sa faveur beaucoup mieux que les témoignages de Monstrelet, de Pasquier ou du Pogge. L'article 64 de ce titre réveille des souvenirs de la plus haute importance; il renferme une lettre de François I^{er}, qui venait de faire installer à Turin un parlement auquel il écrivait en ces termes : « Notre vouloir est que vous en usiez comme l'on fait en notre pays de France ès cas particuliers et à toujours administrer bonne et briefve justice, et vous nous ferez, en ce faisant, service très agréable. Donné à Villers-Coterets, le 24 aoust 1539. Signé FRANÇOIS. » Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, dans cette nouvelle livraison et dans les deux autres qui la précèdent, tout ce qui se rapporte aux anciennes Cours souveraines, telles que les sénats et la Chambre des comptes, à l'enregistrement des édits, au droit de remontrance et aux autres prérogatives semblables à celles qu'avaient les parlemens, faisant partie du droit public français, et sur lesquelles se sont exercées les méditations de plusieurs publicistes. Nous reviendrons sur cet ouvrage, à mesure que M. Duboin aura communiqué au public de nouveaux fruits de ses recherches. Voilà, en attendant, de précieux matériaux pour l'historien qui réfléchira sur les progrès des institutions politiques et judiciaires du Piémont et pour le législateur lui-même qui, profitant des leçons du passé, chercherait à mettre les lois de ce peuple en harmonie avec l'état actuel de sa civili-

ation ; car c'est particulièrement des lois que l'on peut dire qu'elles sont tôt ou tard l'expression de la société.

C. ROSSETTI.

140. — * *La Congiura de' baroni di Napoli, ecc.* — La Conjuration des barons de Naples, par *Camille Porzio* ; avec les vies de *Nicolas Capponi* et d'*Antoine Giacomini*, écrites, l'une par *Bernard Segni*, et l'autre par *Jacques Nardi*. Milan, 1826 ; Silvestri. In-12.

Ces trois ouvrages historiques sont remarquables par le sujet, par le style et par la renommée de leurs auteurs. Nardi et Segni sont généralement estimés parmi les historiens classiques de l'Italie, pour le talent qu'ils ont mis à recueillir et peindre les divers événemens de leur tems. Camille Porzio mérite d'être mieux apprécié qu'il ne l'a été jusqu'ici. Les hommes de goût regardent son histoire comme un modèle en ce genre. Il la rédigea en italien, d'après le conseil du célèbre cardinal Serbelloni. Quoique son style soit moins facile et moins brillant que celui des deux autres, il a de plus qu'eux le talent de clair et de toucher à la fois. Cette histoire ne comprend que l'intervalle de sept années, depuis 1480 jusqu'en 1487. Elle parut la première fois à Rome, en 1565, et fut traduite en français en 1627.

141. — * *Atti dell' accademia Gioenia di scienze naturali.* — Actes de l'académie gioenia des sciences naturelles. Tom. 1. Catane, 1825. In-4°.

Ces actes comprennent divers mémoires précédés d'un discours du directeur *César Borgia*, prononcé à l'ouverture de l'académie. Ce discours est suivi de celui du professeur *Mavignia*, secrétaire-général de l'académie ; ils roulent tous les deux sur des idées un peu communes relatives au mérite de plusieurs savans siciliens et à l'utilité des sciences dont l'Académie doit s'occuper. Les sujets des Mémoires se font connaître par leurs titres : 1° Prospectus d'une topographie physique de l'Etna et ses environs, par le D^r *Charles Gemellaro*. 2° Observations géologiques sur le comté de Sommatino, par *M. Grégoire Barnaba La-Via*. 3° Des bois de l'Etna ; par le professeur *S. Scuderi*. 4° Description géognostique des environs de Militello, par le professeur *Antonin de Giacomo*. 5° Description physique-minéralogique d'Enna, aujourd'hui *Castrogioanni*, par le professeur *Joseph Alessi*. 6° Essai de topographie botanique de ce qu'on appelle l'*Arène* de Catane avec un catalogue des plantes qui y viennent spontanément, par le professeur *Ferdinand Cosentino*. 7° Précis historique sur les brunelles artificielles, par le chevalier *Assalini*. 8° Des con-

ditions géologiques de l'espace terrestre de l'Etna, par le D^r GEMELLARO. 9^o Sur l'arrosement des champs qui environnent le Simeto, par M. le prince *Joseph-Alvaro* PATERNO. 10^o Sur la décomposition du sulfate oxigéné de quinine par le fluide électro-magnétique, etc., par le professeur MARAVIGNA. 11^o Observations géologiques sur les environs de Nicosie; par M. *Barnaba* LA-VIA. 12^o Notice sur un fœtus humain sans tête et sans cou; par M. *Salvator* PORTAL. On trouve souvent dans ces Mémoires des expériences et des résultats remarquables. La Sicile prête beaucoup aux recherches géologiques, et l'académie *gioenia*, en les continuant, aura rendu des services réels aux sciences naturelles.

142. — *Crostomazia italiana, etc.*—Chrestomatie italienne, ou Choix de morceaux de littérature, remarquables par la pensée ou par l'expression, tirés des divers ouvrages italiens en prose des auteurs célèbres de tous les siècles; par M. le comte *Jacques* LEOPARDI. Milan, 1827; Stella. In-8^o.

Depuis quelques années, on a publié partout des recueils de morceaux choisis dont la plupart prouvent plutôt le mauvais goût de leurs auteurs que le mérite de la littérature italienne. Comme il semble très-facile de rassembler en ce genre des modèles d'éloquence, la plupart des prétendus maîtres de langue s'empressent de présenter leur travail à leurs élèves qui, plus ignorans qu'eux, contribuent à faire leur célébrité. M. Leopardi, qui certainement est du petit nombre des Italiens qui connaissent à fond la littérature de leur pays, a tâché de confondre ces charlatans, et d'éclairer les étrangers qui ne sont pas à portée de les apprécier à leur juste valeur. Il a divisé les exemples, suivant les genres particuliers auxquels ils se rapportent; et ces divisions sont plus nombreuses que celles auxquelles s'est borné M. Noël. Nous indiquerons les titres des sections *la Chrestomatie Italienne*, afin que les étrangers puissent la comparer avec les autres qui l'ont précédée : *Narrations; Descriptions et images; Apologues; Allégories, comparaisons et similitudes; Définitions; Discours démonstratifs; Lettres; Éloquente; Philosophie spéculative; Philosophie pratique; Relation de coutumes, caractères et portraits; Parallèles; Philologie.* Nous ne faisons aucune observation sur l'ordre des matières. Le seul que nous aurions préféré est celui qui procède du plus simple au composé.

143. — **Compianto, ossia pensieri della notte su la vita, la morte e l'immortalità, etc.* — Complaintes, ou Pensées de la nuit, sur la vie, la mort et l'immortalité; poème d'*Young*, traduit en vers italiens par M. *Caëtan* GARGNANI. Brescia, 1827. 2 vol. in-8^o.

Le traducteur débute, comme il est d'usage, par déprécier ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, *Le Tourneur, Alberti, Loschi et Bottoni*. Tout en reconnaissant les imperfections qu'il signale dans ses devanciers, on doit aussi lui reprocher un style trop négligé et trop trivial qui nuit même à la délicate dont le traducteur doit se faire une loi. N'eût-il pas mieux valu traduire Young en prose, que de le défigurer en vers *prosaïques* ?

F. SALFI.

144. — * *Prose e Poesie campestri, etc.* — Prose et Poésies champêtres, par *Hippolyte Pindemonte*. Milan, 1827; J. Silvestri. In-8° de 232 pages.

Nous devons savoir gré à M. Silvestri d'avoir réimprimé, sur l'édition de Vérone que nous croyons la plus complète, le recueil de M. Pindemonte. Les productions de ce poète contemporain ont une physionomie qui leur est propre : *Parini* a su cacher l'ironie sous un tour élégant et classique ; MM. *Monti* et *Foscolo* se sont fait remarquer, l'un par l'éclat et la flexibilité, l'autre, par une mâle énergie. Mais le génie de M. Pindemonte se révèle par des mouvemens de sensibilité et par une manière tendre et mélancolique qui peignent une âme fidèle au culte de la nature et de l'amitié. On croit, en lisant ses vers, entendre les accents du cygne de Mantoue ou la muse plaintive du malheureux André Chénier. Le poète italien a toutefois sur ce dernier avantage de la correction ; il n'a pas cru, comme quelques versificateurs de nos jours, devoir chercher ses inspirations dans ces régions nébuleuses où la raison et le bon goût ne se montrent que par intervalles. Les pièces de son recueil intitulées : *la Jeunesse, la Solitude, la Mélancolie, l'Invocation à la lune*, vivront autant que la langue dans laquelle elles sont écrites. On distinguera, parmi les morceaux en prose, une dissertation sur les jardins anglais, dont l'invention est attribuée par M. Pindemonte aux Italiens ; il en puise la preuve dans ceux du palais d'Armide chantés par le Tasse : l'auteur de la *Jérusalem* y a fait entrer, en effet, la description d'un jardin de ce genre, appelé *le Parc*, que le duc Charles-Emmanuel I^{er} avait formé aux environs de Turin ; l'intention du poète à cet égard est constatée par une lettre qu'il écrivit des prisons de Sainte-Anne à Jean Botaro, auquel il indiquait le passage qui y rapporte (1), avec prière d'en informer le duc dont il implorait la protection ; cette lettre a été insérée à la suite de la dissertation dont nous venons de parler.

C. ROSSETTI.

(1) Voyez la stance :

Poi ché *lasciar* gli avviluppati calli.

145. — *I sorci letterati in biblioteca, etc.* — Les rats savans en bibliothèque. Milan, 1827; Logliani.

Voici un almanach rédigé avec beaucoup d'esprit. Les productions de ce genre ingénieux et badin sont en grande faveur depuis quelque tems en Italie, et surtout à Milan; des hommes éclairés en ont tiré un grand parti pour réveiller et instruire leurs compatriotes. En 1827, la *Bibliothèque italienne* a signalé environ quarante de ces écrits sortis seulement des presses de Milan; tous ont plus ou moins de mérite; il y en a de nature à intéresser les femmes, les littérateurs, les artistes; quelquefois même, à travers le voile dont les auteurs sont forcés de les couvrir, percent des allusions piquantes à la politique. On cite les ouvrages suivans comme les plus remarquables dans ce genre: *Delle donne nelle cinque parti del mondo* (des femmes dans les cinq parties du monde); *le nozze di tutti i popoli dell'Asia* (les noces de tous les peuples de l'Asie); *la Storia di Milano compendiata* (l'histoire de Milan résumée); *i saggi morali di Bacone* (Essais moraux de Bacon); *la Galleria del mondo* (la galerie du monde); *la greca scultura* (la sculpture grecque); *il colpo d'occhio sullo stato attuale delle belle arti in Lombardia, etc., etc.* (Rapide coup-d'œil sur l'état actuel des beaux arts de Lombardie.) Tous prouvent combien cette partie de la Péninsule s'efforce d'avancer dans la carrière de la civilisation, malgré les circonstances peu favorables.

L'Almanach que nous annonçons de préférence, captive l'attention par la nouveauté et l'originalité du sujet. Ce n'est pas la première fois que les rats jouent le rôle des savans en Italie. L'ingénieux Casti avait choisi parmi eux un bibliothécaire pour la fable des *Animaux parlans*. L'auteur de cet almanach en a fait des classiques qui attaquent les romantiques, et vont jusqu'à se permettre des morsures qui rappellent un peu trop leur naturel. Aucun livre n'avait encore lancé des traits aussi vifs contre le romantisme et ses partisans. *Les Lombards, la Fugitive, les Fiancés*, ont été surtout l'objet de leurs coups; sans doute ils ont exagéré la satire, comme les partisans de ces productions nouvelles ont exagéré la louange: la vérité et la raison condamnent également ces excès contraires.

F. SALFI.

Ouvrages périodiques.

146. — * *Giornale agrario toscano, etc.* — Journal agronomique de Toscane, rédigé par MM. *Raphael Lambruschini, Lapo de Recci, Côme Ridolfi*, et plusieurs autres propriétaires, amis des champs et des sciences économiques. N^o 1. Florence,

1827. Vieusseux, éditeur. In-8^o de 144 pages, avec une planche. Prix de l'abonnement annuel, 15 *paoli*, pour la Toscane; 13 fr. pour le Piémont et l'État de Gènes; 15 *lire* 50 c. pour les États autrichiens en Italie; 2 écus 50 c. romains pour les États pontificaux.

Les articles intéressans et variés qui remplissent ce premier cahier font bien augurer du nouveau recueil dont six livraisons ont déjà paru; et certes, sans faire des excursions au dehors, les rédacteurs peuvent trouver long-tems assez de matériaux à leur portée pour occuper l'attention de leurs compatriotes et celle de leurs voisins. M. Ridolfi, l'un des rédacteurs, fait l'énumération des journaux italiens qui peuvent être utiles à l'agriculture. Ceux qu'il connaît, et dont celui-ci tirera de tems en tems quelques matériaux, sont les suivans: *Il Fattore di campagna*, rédigé à Bologne par M. le professeur Fr. ORIOLI. — *Archivi del proprietario e dell' agricoltore*, publié à Plaisance par M. Gaetan DEL MAJNO. — *Il Propagatore*, recueil consacré aux arts, à l'agriculture et à la médecine, par les docteurs Jean FINAZZI et Joseph-Antoine OVIGLIO; imprimé à Turin par Charles Sylve. — *Annali universali*, autre recueil analogue publié à Milan, consacré à la technologie, à l'agriculture, à l'économie rurale, et dont nous avons déjà fait mention. Ces seuls ouvrages forment chaque mois plus de 25 feuilles d'impression, dont l'agriculture obtient au moins la moitié: si elle ne fait pas de progrès, ce ne sera pas faute de moyens d'instruction répandue par les presses périodiques.

Nous ignorons si le remède contre l'*enflure* qui survient quelquefois aux herbivores, et surtout aux bœufs et aux vaches après avoir mangé trop avidement, et avec excès, du trèfle, de la luzerne ou d'autres plantes très aqueuses, est connu de nos cultivateurs. Nous trouvons dans ce journal l'indication de ce remède, dont l'effet presque magique fait disparaître en quelques momens une maladie qui aurait fait périr en quelques heures l'animal qui en est atteint: c'est une solution d'ammoniacque bien caustique, assez étendue d'eau pour que l'animal malade puisse l'avaler le plus promptement qu'il est possible. Communément la dose d'un verre suffit; et si l'effet n'est pas assez sensible et rassurant, on administre une seconde dose une demi-heure après la première. Il paraît que l'efficacité de ce remède est constatée par des autorités irrécusables, et d'ailleurs la chimie rend un compte satisfaisant de la manière dont il agit. Qu'il soit connu ou non de nos cultivateurs, cette question est moins importante que celle-ci: — Comment assurer à l'homme des champs le secours des remèdes les plus néces-

saires, tant pour lui que pour les animaux compagnons de ses labours ? Dans l'état actuel des choses, la vache atteinte de météorisme aura eu deux ou trois fois le tems de mourir, avant qu'on ait couru à la ville voisine pour en rapporter de l'ammoniaque...., etc.

Le nouveau journal d'agriculture de Toscane fera du bien ; car il continuera comme il a commencé. On y reconnaît les caractères d'une composition estimable, et nous sommes dans un tems où l'estime n'est ni prodiguée, ni stérile : c'est la meilleure garantie de la durée des ouvrages périodiques. Y.

ESPAGNE.

147. — * *Los libros poeticos de la santa Biblia, etc.* — Les livres poétiques de la sainte Bible. TOME VI, contenant plusieurs cantiques de l'ancien et du nouveau Testament, et servant d'*appendice* aux psaumes, avec une *Table* de ces derniers et les *Lamentations de Jérémie* ; par le D^r D.-Thomas-Josef-Gonzalez CARVAJAL, membre de l'*Académie espagnole*, de l'*Académie de l'histoire, etc.* Valence, 1827 ; Benito Monfort. In-8° de 210 pages.

On sera peut-être d'abord porté à croire que cet ouvrage est au nombre de ceux qui, à la faveur d'un sujet religieux, peuvent être regardés comme des productions innocentes dans l'état d'esclavage sous lequel la presse gémit aujourd'hui en Espagne. On serait dans l'erreur ; le nom seul de l'auteur excite un vif intérêt ; il rappelle son excellente traduction en vers des psaumes de David sous une forme paraphrastique, et en prose suivant le sens littéral et la doctrine des Pères, avec des notes et des explications tirées des meilleurs interprètes, anciens et modernes. Ce volume de cantiques n'est en effet que le complément des cinq premiers livres, où se trouvait la version des psaumes, et le commencement de la nouvelle série de volumes que M. Carvajal promet de publier successivement pour achever la collection des poésies bibliques qu'il assure avoir presque entièrement finie. Cet ouvrage sera l'un de ceux dont la littérature moderne pourra le plus s'honorer en Espagne, depuis le règne brillant de Charles-III ; et il sera d'autant plus remarquable qu'il aura vu le jour malgré l'opposition des obscurantistes et en dépit des intrigues des faux dévots. M. Carvajal, l'un des hommes les plus recommandables qui aient dans ces derniers tems honoré les lettres et la magistrature de la Péninsule, comme intendant général, conseiller d'État et directeur des écoles royales de St.-Isidore de Madrid, s'était

préparé à publier cette intéressante traduction, lorsque la constitution fut établie en Espagne; mais après le retour du régime absolu, son ouvrage fut soumis à l'examen d'une commission de moines qui le déclarèrent entaché d'hérésie et de jansénisme, attendu que l'auteur ne nommait pas une seule fois le pape dans tout le cours d'un si long ouvrage. Il en appela au conseil de Castille, et ce corps n'hésita pas à donner les *licences nécessaires* pour l'impression, qui, par conséquent, porte en gros caractères ces mots inscrits sur le frontispice : « *Con licencia del supremo consejo.* » Non content de cette précaution, M. Carvajal eut l'excellente idée d'offrir un exemplaire de son livre au pape Pie VII, par l'entremise de l'ambassadeur espagnol à Rome, et il obtint une lettre de sa sainteté, qui exprimait une approbation formelle des intentions de l'auteur, du plan de son travail, de la manière dont il l'avait exécuté, et surtout des notes dont il l'avait enrichi. Cette lettre du souverain pontife, publiée à la tête du premier volume, ainsi que le jugement favorable du cardinal archevêque de Tolède, primat de l'église d'Espagne, qui fit examiner la version par une commission spéciale qu'il nomma lui-même, ont été nécessaires, nonobstant la permission du conseil de Castille, pour assurer la circulation libre d'un des ouvrages les plus pieux et les plus honorables pour la langue et la littérature espagnole; il surpasse de beaucoup le travail du même genre que Mattei a fait en langue italienne, et il réunit les trois mérites d'une poésie brillante, d'une grande pureté de langage, et d'une version littérale la plus conforme au texte et complètement expliquée par des notes pleines d'érudition orientale, et par un commentaire qui fait remarquer les beautés de pensée et de style abondamment répandues dans les livres sacrés. Voici, au reste, comment M. Carvajal lui-même s'exprime au sujet des deux points de vue sous lesquels il faut considérer les deux versions. « Quant à la nature de ces deux traductions, je crois devoir observer que, dans l'imitation en vers, il serait inutile de chercher la fidélité rigoureuse qui appartient uniquement à la version en prose. J'espère que le lecteur trouvera dans cette dernière l'exactitude dont je parle, et que j'ai tâché de conserver autant qu'il m'a été possible, en m'astreignant même à certaines locutions, qui, quoique plus propres à la langue hébraïque qu'à l'espagnol, reproduisent néanmoins les images avec plus d'énergie, et donnent quelque idée de la majesté de l'original. Mais, dans la version poétique, il était impossible de conserver cette exactitude, à moins de réduire la poésie à une prose rimée : ce qu'on peut exiger d'une traduction

poétique, c'est tout au plus qu'elle rende tout ce qui est dans l'original ; que les additions que l'on se voit forcé d'y faire ne soient pas de purs remplissages, et qu'elles soient faites avec discernement et à propos, afin d'éclaircir, de confirmer, ou de rendre plus frappant le tour de l'original, sans jamais s'écarter de l'esprit du texte, sans y rien introduire de contraire ou d'inutile. C'est précisément ce que j'ai essayé de faire; et, si je n'ai pas toujours réussi, j'espère cependant avoir assez fait pour mériter l'indulgence des lecteurs sages et éclairés. »

L'exécution typographique de l'ouvrage fait honneur aux presses de Montfort, déjà avantageusement connu comme l'un des plus dignes rivaux d'Ibarra. Le texte latin de la Vulgate, placé en regard sur deux colonnes, avec la version en prose au bas de la traduction poétique, donne la facilité de comparer d'un coup d'œil les deux systèmes de version, en établissant le sens positif de chaque verset; et les notes, placées à la suite de chaque cantique avec le passage qui exige des explications pour l'historien et le philologue, ou qui donne lieu à des observations pour le poète ou l'humaniste, forment un commentaire qui seul recommanderait l'ouvrage, même aux étrangers hors d'état de sentir les beautés de la poésie castillane. Une seule chose, d'après notre opinion, manque à la perfection de cet ouvrage; le vers de onze syllabes avec toutes les combinaisons dont il est susceptible dans la poésie espagnole, seul, ou mêlé avec le vers de sept syllabes, introduit seul un peu de variété dans les strophes de l'habile traducteur : et celles qu'il a composées en vers de huit syllabes nous paraissent trop peu nombreuses, malgré la facilité avec laquelle ce mètre se prête en général à tout ce que l'on doit chanter. La langue espagnole possède des avantages que l'italienne seule peut lui disputer parmi les dialectes modernes; et il eût été d'autant plus à désirer que M. Carvajal l'essayât en ce genre, que la poésie castillane n'a pas encore été appliquée à tous les rythmes qu'elle peut emprunter à la musique ou prêter à cet art divin.

P. M.

PAYS-BAS.

148.—^{*} *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, tome IV. Bruxelles, 1827; Hayez. In-4°.

Ce recueil de Mémoires est le quatrième que l'Académie royale de Bruxelles fait paraître depuis sa réorganisation. Il se compose de deux séries : la première comprend les mémoires des membres, et la seconde ceux des correspondans.

L'Académie publie en outre le recueil des ouvrages qu'elle couronne annuellement. Sur seize Mémoires que contient le volume qui vient de paraître, trois seulement appartiennent à la classe des belles-lettres; les autres se rattachent aux sciences mathématiques et physiques. Nous tâcherons de donner ici un aperçu sommaire de leur contenu.

M. DANDELIN a présenté deux mémoires : l'un *sur les intersections de la sphère et d'un cône du second degré*, l'autre *sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie*. L'auteur a résolu avec beaucoup d'élégance un grand nombre de problèmes sur les courbes du second degré; il a fait connaître en même tems plusieurs propriétés nouvelles de ces lignes. Sa méthode consiste principalement à régulariser par la projection les figures dont il veut étudier les propriétés; il s'appuie à cet effet sur ces deux théorèmes, que les angles et les cercles ne se dénaturent point par la projection stéréographique, et que le pôle d'un cercle sur la sphère devient le centre de ce même cercle projeté sur un plan. — M. QUÉTELET a donné trois mémoires, dont nous nous contenterons d'indiquer les titres : *Mémoire sur différens sujets de géométrie à trois dimensions*; *Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques, suivi de différentes applications à la théorie des projections stéréographiques* (Voy. *Rev. Enc.*, NOV. 1827, un article de M. Franccœur); *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, etc., dans le royaume des Pays-Bas*, avec des notes par M. de KEVERBERG (Voy. *Rev. Enc.*, janvier 1828, un article de M. J.-B. S.). — Dans un mémoire *sur l'équilibre des systèmes flexibles* M. PAGANI a traité, en analyste exercé, plusieurs problèmes de mécanique fort intéressans. Nous emprunterons ses propres paroles pour faire connaître son travail. « L'objet de ce mémoire est de considérer l'équilibre des systèmes flexibles non élastiques, en ayant égard à une seule dimension, ou aux deux dimensions à la fois, ce qui fournit des systèmes flexibles *linéaires*, ou des *polygones funiculaires*, et des systèmes flexibles *superficiels* ou des *réseaux funiculaires*. La *chaînette* et une foule d'autres courbes sont des cas particuliers des systèmes linéaires, tandis que les surfaces flexibles sont des cas particuliers des systèmes superficiels. Ainsi, je divise le mémoire en deux paragraphes : je traite des systèmes linéaires dans le premier, des systèmes superficiels dans le second, et je donne enfin, comme application des formules générales, l'équation différentielle de la surface d'une bulle d'air qui monte à travers une masse liquide homogène. » — M. VANDERLINDEN a donné une notice intéressante sur une empreinte d'insecte de la famille des libellulines renfermée

dans un échantillon de calcaire schisteux de Sokenhofen, en Bavière; le même auteur, dans un *Mémoire sur les hyménoptères d'Europe de la famille des fouisseurs*, a réuni dans un seul cadre méthodique tous les matériaux existant sur ce sujet. Son travail contient l'indication, sous leurs genres respectifs, des espèces déjà décrites, avec leur synonymie à peu près complète; des remarques sur celles d'entre elles qui n'ont été décrites qu'imparfaitement; enfin la description détaillée des espèces qui lui ont paru inédites. — On doit aussi à M. J.-B. VAN MONS des observations curieuses sur les brouillards de différente nature, et à M. KICKA une série d'observations météorologiques faites à Bruxelles pendant les années 1825 et 1826. — M. CAUCHY a donné des renseignemens sur la pierre calcaire fournissant une chaux hydraulique que l'on extrait dans une carrière ouverte au lieu dit *Humérée*, dépendant de la commune de Sombresre, province de Namur, et sur quelques autres pierres calcaires analogues.

La section de l'histoire renferme deux mémoires de M. RAOUX, l'un *sur l'ancienne démarcation des pays flamands et wallons*; l'autre *sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, relatif à l'autorité prétendue par les papes sur les couronnes des rois*. (Voy. *Rev. Enc.*, août 1827, art. de M. de Reiffenberg.) — M. DEWEZ, dont les savantes recherches ont embrassé tout ce qui concerne l'histoire des Pays-Bas, s'est occupé de l'examen de cette question : *Les Bataves ont-ils fait une alliance avec les Romains dans le véritable sens du mot latin *foedus*?*

M. AMPÈRE, dans un *mémoire sur l'action mutuelle d'un conducteur voltaïque et d'un aimant*, a discuté, par une savante analyse, plusieurs phénomènes de la théorie électrodynamique, au perfectionnement de laquelle ses ingénieuses recherches ont si puissamment contribué. La plus grande partie de ce *Mémoire* fut d'abord adressée à M. le D^r Gherardi; l'auteur l'a revu depuis, et il y a ajouté divers développemens propres à éclaircir les difficultés qui pouvaient rester sur le sujet dont il traite. — M. HACHETTE s'est occupé de ce problème de géométrie à trois dimensions, dont M. BRUNOT, de Naples, avait également donné une solution : étant donnés un point et deux droites dans l'espace, mener par le point un plan qui coupe les deux droites en deux autres points, tels que les trois points soient les sommets d'un triangle semblable à un triangle donné. M. Hachette, dont les ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes qui veulent approfondir la géométrie à trois dimensions, a discuté les différens cas que présentait ce problème

intéressant, et il a enrichi son travail de recherches historiques que les savans liront avec intérêt. Il a présenté aussi quelques nouveaux éclaircissemens sur une difficulté que présente la géométrie descriptive de Monge, et qui avait déjà donné lieu à une première rectification.

On trouve, en tête du volume de l'Académie, le *journal de ses séances*, et le sommaire de différentes communications qui ont été faites par MM. *Gambard, Villermé, Wytténbach*, etc., ainsi qu'une *notice nécrologique*, dans laquelle M. le prince DE GAVRE, président de l'Académie, s'est rendu le digne interprète des regrets qu'a fait naître la mort de M. le commandeur DE NIEUPORT, l'un des plus anciens membres et des plus justement estimés pour la noblesse de son caractère et pour ses profondes connaissances dans les sciences mathématiques et les lettres anciennes.

A. Q.

149. — *Essai de physique élémentaire*, ou Premières notions de physique, par M. F. ROUVEROY. Liège, 1828; Latour. In-18.

M. ROUVEROY est honorablement connu par plusieurs ouvrages destinés à l'éducation des enfans, parmi lesquels nous avons déjà eu occasion de citer, dans ce recueil, un petit *Traité de l'emploi du tems*, composé dans les mêmes vues que celui de M. JULLIEN, mais approprié à l'enseignement inférieur. Le nouvel ouvrage que nous annonçons traite sommairement de différentes branches de la physique, de manière à les mettre à la portée des enfans. Le style nous a paru ce qu'il doit être dans ces sortes d'ouvrages, c'est-à-dire, simple et clair; on pourrait cependant trouver à reprendre des expressions impropres et des définitions peu exactes. L'auteur dit, par exemple, en parlant du centre de gravité, que c'est le centre de la pesanteur d'un corps; qu'une tangente est la ligne droite qui touche un cercle, *mais sans paraître en sortir*; que la terre, de même que tout ce qui est circulaire, est divisée en 360 parties ou degrés, etc. Nous dirons aussi que l'auteur ne s'est point assez attaché à mettre de l'ordre dans la distribution des matières dont il traite. Les deux dernières leçons sur l'astronomie renferment également des inexactitudes; l'auteur place la lune à 60 *diamètres* de la terre et les étoiles à 30 milliards de lieues de distance de nous, etc. Malgré les observations que nous avons cru devoir faire, nous pensons que l'essai de physique de M. Rouveroy est de nature à faire aimer la science dont il traite.

A. Q.

150. — * *Discours prononcé à l'ouverture du Cours de l'histoire de la philosophie*, au Musée des sciences et des lettres, le 18 avril 1827; par S. VAN DE WEYER, professeur de l'histoire

de la philosophie, conservateur des manuscrits du Roi et de la Bibliothèque publique. Bruxelles, 1827 ; Hayet. In-8^o de 41 pages.

Le roi des Pays-Bas a fondé, l'année dernière, à Bruxelles, un *Musée des sciences et des lettres* qui a quelque analogie avec les Facultés des lettres et des sciences qui existent en France. M. Van de Weyer paye un juste tribut d'éloges au monarque éclairé qui crée de lui-même un enseignement que les pouvoirs précédens avaient étouffé. Il trace ensuite les limites du cours dont il est chargé. Il ne pense pas que l'histoire de la philosophie doive être l'inventaire de tous les systèmes qui ont pu être imaginés sur les questions philosophiques, et qui n'ont pas dépassé le livre où ils sont déposés. Ce qu'il veut examiner, ce n'est point l'opinion de tel ou tel individu, mais l'opinion de l'espèce humaine tout entière aux différentes époques de l'histoire. Ainsi, l'examen de ce que le genre humain a pensé dans les siècles divers sur la nature de l'âme, sur les opérations de l'intelligence, sur la destinée de l'homme ici-bas, sur la liberté, la destinée future, etc...., la critique des sectes philosophiques qui ont influé sur les croyances du genre humain, ou qui ont inutilement combattu ces croyances, tel sera l'objet des leçons du professeur. C'est le moyen de donner une heureuse unité à un cours ordinairement composé d'éléments disparates. M. Van de Weyer, comme s'il parlait à Paris, ou que son auditoire eût naturellement les yeux tournés vers la France, termine son discours par une allusion à celui de nos députés (M. ROYER-COLLARD), qui puise sa droiture et son éloquence aux sources de la philosophie ; il mêle dans cet hommage le nom de M. Victor COUSIN qui honore la France aux yeux des étrangers, et ne trouve pas de plus bel éloge à faire de son maître, M. Van Meenen, que de le placer à côté de nos deux philosophes. AD.

151. — *Narratio de vita et scriptis*, etc. — Discours sur la vie et les écrits d'Éo. WASSENBERHG, par J.-G. DE CRANE, Franeker, 1828 ; G. Ypma. In-8^o de 64 pages.

M. VAN HEUSDE, dans l'épître à Creutzer, dont il a fait précéder son excellent ouvrage sur les principes de la philosophie platonicienne, a peint, avec autant de grace que d'élégance, la vie d'un véritable érudit qui consacre tous ses momens à des travaux pénibles, à des recherches épineuses, et qui aime l'antiquité comme on aime une maîtresse ; vie d'ailleurs paisible et obscure, exempte d'intrigue, pure d'ambition, et s'écoulant avec douceur, loin des petites menées de coterie, et de l'arène des journaux. Telle fut celle de Wassenberg, qui aurait dû recevoir des lettres de bourgeoisie dans la république litté-

raire dont M. DUMBECK a posé récemment les lois avec cet *humour* dont les formes académiques ne paraissent pas susceptibles. Le savant Frison ne cultivait pas seulement les lettres anciennes, il avait approfondi la littérature de son pays. Du reste, son histoire, vide d'événemens, n'est guère que celle de ses ouvrages, dans lesquels il se manifeste plus de connaissances que d'idées, plus de patience que de génie. M. de Crane, en déposant pour la troisième fois le rectorat, a prononcé ce panégyrique de son ami, et s'est honoré lui-même en le louant. Il est inutile de dire que sa diction se recommande par cette lucidité et cette correction faciles dont la tradition s'est conservée intacte en Hollande.

152. — * *Mengelingen van vaderlandschen Inhoud*, etc. — Mélanges patriotiques, publiés par J.-F. WILLEMS. N^{os} 1 et 2. Anvers, 1827-1828; J.-S. Schoeseters. In-8^o.

M. WILLEMS, membre de la commission instituée pour la publication des monumens inédits de l'histoire de Belgique, et chargé en particulier de faire connaître au public les chroniques flamandes de *Jean de Hélu* et de *Nicolas de Clerck*, a commencé un recueil, écrit également en flamand, et dont la destination est, à peu de chose près, la même que celle des *Archives pour l'histoire des Pays-Bas*, dont il a été déjà fait mention dans la *Revue* (voy. tom. XXXIII, p. 781), c'est-à-dire que c'est une collection de pièces non encore imprimées, accompagnées de dissertations ou de notices sur différens points d'histoire ou de littérature. Voici ce que contiennent les deux premiers cahiers : 1^o Une traduction en vers flamands du charmant poème latin du jésuite de *Meyer*, intitulé *Luna ardens*, et qui, à part toute exagération, n'est pas indigne de l'auteur de *Ver-Vert*; c'est en effet, sauf la différence des tours, le même ton, la même aisance, la même finesse. M. Willems, qui possède parfaitement sa langue maternelle, a lutté avec avantage contre son modèle. 2^o Deux anciens morceaux de poésie flamande avec des commentaires à la façon de Huide Coper, Clignett, etc. 3^o Une lettre de Charles-Quint, dans laquelle ce puissant monarque, maître des trésors du Nouveau-Monde, prodigue les cajoleries à sa bonne ville d'Anvers, pour en obtenir un mince secours en argent. 4^o Des remarques sur *Vondel* et *Marie Tesselschade Visscher*. 5^o Une dissertation qui tend à placer le berceau de l'imprimerie à Anvers, vers l'année 1446. On sait que la prétention à la découverte de l'art typographique est la marotte des Belges, qui malheureusement ne défendent point leur cause avec des raisons démonstratives. Cette fois, l'on présente un *Breviarium Torna-*

cense, sans date imprimée, mais avec une date manuscrite, ce qui, au premier coup d'œil, ne semble pas très-concluant. Ne nous hâtons pas néanmoins de passer condamnation, puisque cette pièce a paru probante à M. *Scourion*, bibliothécaire à Bruges, et l'un des hommes qui réunissent le plus la modestie à des connaissances solides, à des vues originales. 6° Enfin des lettres écrites d'Anvers à l'époque où le duc d'Alençon essayait de se créer un établissement dans les Pays-Bas. L'agréable et instructive variété du *spicilège* de M. Willems lui garantit un succès général.

DE REIFFENBERG.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

153. — * *Des races ovines de l'Angleterre, ou Guide de l'éleveur des moutons à longue laine*, par M. le baron de MORTEMART-BOISSE, membre d'un très-grand nombre de Sociétés savantes nationales et étrangères; ouvrage qui a remporté le prix décerné par la *Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer*. Paris, 1827; M^{me} Huzard. In - 8° de 119 pages, avec des tableaux; prix, 3 francs et 3 francs 50 cent.

Il est peu d'améliorations agricoles qui n'intéressent la prospérité générale d'une nation; il n'en est pas qui l'intéressent plus vivement que le perfectionnement des races ovines, vu son influence sur l'état de l'industrie et du commerce. L'honorable M. Ternaux, en important en France les chèvres de Cachemire, nous a presque affranchis du tribut que la mode nous faisait payer à l'Asie; plusieurs autres propriétaires, en transportant dans nos prairies les précieux moutons à longue laine, préparent pour nos fabriques de tissus ras des produits que nous étions obligés de tirer de l'étranger. Honneur donc à ces hommes amis de leur pays; honneur à ces riches propriétaires qui emploient utilement pour la patrie leur fortune et leurs loisirs, et qui doivent leur élévation sociale à d'importans services rendus à l'agriculture, à l'industrie et au commerce! Que tous ceux qui suivent les progrès des arts utiles applaudissent à ces efforts individuels et à ces associations qui tendent à accroître le bien-être des nations, en améliorant leur état intérieur! M. de Mortemart est un de ces propriétaires que la pensée du bien public anime, et l'ouvrage que nous annonçons en est le résultat et la preuve.

Depuis un peu plus d'un quart de siècle les races ovines ont été, pour notre agriculture et nos fabriques, l'occasion d'immenses améliorations. L'importation des brebis mérinos, celle des moutons à longue laine, ont marqué deux perfectionnements qui, sagement combinés et plus universellement propagés parmi nos agriculteurs, seront de la plus haute importance pour l'état en général et pour les fermiers. Car le monton peut être élevé dans des localités et sur des sols où d'autres animaux ne sauraient subsister, et sa toison seule offre un produit accessoire que l'on ne peut attendre d'aucune autre espèce de valeur reproductive. Nos communications multipliées avec la Grande-Bretagne nous ont révélé un art presque inconnu, ou du moins bien négligé chez nous, celui de créer en quelque sorte des animaux domestiques doués des qualités que nous désirons leur voir posséder : les races ovines en particulier ont été l'objet des applications de cet art. C'est la connaissance de ces races améliorées, de leurs qualités spéciales et des conditions de leur conservation, que M. de Mortemart cherche à répandre.

Après des considérations générales sur l'utilité de l'éducation des races ovines, sur leur choix, le maintien de leur santé, leurs formes, sur les différentes manières d'améliorer les troupeaux, l'auteur s'occupe des principales espèces de moutons répandues sur le sol de la Grande-Bretagne. La première, qu'il considère comme le type améliorateur des espèces à longue laine, est la race de *Dishley* (*New-Leicester*), due au célèbre Bakewell qui passa quarante années à préparer, pour ainsi dire, cette espèce. Elle paraît réunir toutes les qualités désirables ; et, ce qu'elle a de particulier, c'est l'étonnante puissance de donner race dès les premiers degrés de croisement ; elle a été introduite et naturalisée en France d'abord par M. Wollaston, et immédiatement après par une association de propriétaires dont les noms doivent être livrés à la reconnaissance publique (1). Cette race de Dishley doit vivre dans les bas-fonds et dans les lieux où une constante humidité garantit l'abondante végétation et le genre de pâturages qu'elle demande. Une autre race, qui mérite peut-être encore davantage l'attention des cultivateurs français, parce qu'elle est des plus rustiques et vit très - bien sur les pâturages de la plus misérable végétation,

(1) L'association désintéressée qui précéda toutes les entreprises que les spéculateurs ont réalisées depuis, était composée de MM. Ternaux, Decazes, de Sesmaisons, de Mortemart-Boisse, de Galbois, de Rainneville, Eynard, A. de Saint-Didier, Louis Ternaux, A. Bermon, et Wollaston.

est celle de *Southdown* ; elle exige moins de soins comparative-ment que toutes les autres races améliorées, et se distingue par une constitution robuste et précoce et par une qualité prolifique telle, que sir J. Effinan a élevé 904 agneaux provenant de 601 brebis. La chair de cette race tient le premier rang en Angleterre, et se paye toujours plus cher. La race de *Lincoln*, améliorée par les croisemens avec les Dishley ; celle de *Cotswold* ou *Glocester* perfectionnée, qui recherche les marais tourbeux et s'accommode de toutes les nourritures ; celle de *Shetland*, robuste et sauvage, n'exigeant aucun soin sur les pâturages salés qu'elle habite ; celle de *Dorset* à grandes cornes, remarquable par la faculté de pouvoir agneler deux fois par an et dans quelque saison que ce soit ; sont ensuite les principales races parmi les 21 que décrit l'auteur. Un tableau comparatif, très-étendu, fait saisir d'un seul coup d'œil les rapports, les différences et les avantages de chacune de ces races.

Après leur description, l'auteur trace, mois par mois, les règles à suivre pour l'éducation des moutons à longue laine : il traite du lavage et de la tonte ; de l'emploi des laines longues dans nos fabriques ; des maladies des races ovines, et notamment de la pourriture ; enfin, des hangars ouverts pour lesquels il se prononce avec tous les hommes instruits qui se sont occupés de l'éducation des moutons, en rappelant qu'en Angleterre on connaît peu les bergeries, et que les bêtes à laine sont exposées presque toute l'année aux intempéries des saisons, sans aucun abri et presque sans soins.

Malgré la longueur de cet article, nous n'avons donné qu'une idée bien imparfaite d'un ouvrage rempli de faits, d'observations intéressantes et de vues élevées ; mais les avantages des races à laine longue et brillante et leur naturalisation en France sont des choses démontrées, et l'ouvrage de M. de Mortemart sera le guide nécessaire, non - seulement de ceux qui voudront élever des moutons à longue laine, mais des cultivateurs et des propriétaires qui s'intéressent à l'amélioration de leurs troupeaux.

C. BAILLY DE MERLIEUX.

154. — *Traité de la culture et de l'emploi du houblon, avec les moyens de le conserver et d'apprécier sa valeur réelle*, par MM. PAYEN, manufacturier, CHEVALLIER, pharmacien, et CHAPPELET, brasseur. *Quatrième édition* revue et augmentée. Paris, 1828 ; Audin. In-12 de 70 pages, avec deux planches ; prix, 2 fr.

La culture du houblon n'est pas encore aussi répandue parmi nous qu'elle devrait l'être ; car les brasseries françaises tirent encore du dehors une partie de celui qu'elles consomment, et on ne peut pas dire que cette matière est l'objet d'un échange

dont les Français et les étrangers profitent également. Mais qu'on ne se livre pas sans instruction suffisante à l'exploitation des houblonnières : suivant la nature du sol, le choix des plants, les soins et l'intelligence du cultivateur, la valeur réelle du produit peut varier dans le rapport de 5 à 2. Les cultivateurs trouveront dans ce petit ouvrage l'indication de ce qu'ils doivent faire et de ce qu'il faut éviter. Il reste cependant encore à résoudre une question qui ne peut être sans importance. Est-il bien certain que toutes les *lupulines* soient de même nature, en sorte qu'il suffise de les peser pour mesurer l'effet qu'elles produiront? Ne peut-on pas soupçonner que les variétés de houblon diffèrent entre elles comme les variétés des roses et par la fleur et par le parfum? Et si les différences sont réelles, il s'agirait de connaître la variété qui mérite d'être préférée à toutes les autres, de chercher les moyens de la perfectionner encore, etc. La carrière de l'industrie s'étend à mesure que l'on a fait plus de progrès dans celle du savoir. Ce petit Manuel de la culture du houblon est complet pour l'état actuel de nos connaissances; mais le zèle des agronomes ne permettra pas qu'il le soit long-tems. Y.

155. — *Manuel de l'amateur d'huîtres*, contenant l'histoire naturelle de l'huître, une notice sur la pêche, le parage et le commerce de ce mollusque en France, et des dissertations hygiéniques et gourmandes sur l'huître, considérée comme aliment et comme médicament; par *Alexandre MARTIN*. Paris, 1828; Audot. In-18 de VIII et 84 pages, avec une lithographie, par *M. Henri MONNIER*, et des planches; prix, 2 fr.

156. — *De la pêche, du parage et du commerce des huîtres en France*, fragment de statistique du département du Calvados, par *M. P.-A LAIR*. Caen (sans date); imprimerie de *F. Poisson*. In-8° de 16 pages.

Ce ne sont pas les premiers ouvrages que l'on consacre au mollusque délicat qui fait l'ornement de nos tables les plus recherchées. Les sciences l'ont soumis plus d'une fois à leurs actives investigations. D'un côté, les naturalistes l'ont décrit avec tous les soins que méritaient sa conformation singulière et son genre de vie, dont l'observation fournit plusieurs faits curieux; de l'autre, les médecins ont reconnu que cet aliment était à la fois l'un des plus agréables et l'un des plus sains que nous eût donnés la nature. Aujourd'hui, *M. Martin* retrace dans des pages qui visent peut-être un peu trop à l'esprit l'histoire de l'huître, considérée sous les différens rapports qui peuvent la rendre intéressante aux yeux de l'érudit, et surtout du gastronome. Après avoir rappelé qu'elle fut en honneur chez les

Romains, célébrée par Horace, par Cicéron et par Sénèque, il emprunte à M. LAMARCK la classification de ce *mollusque acéphale*, en 2 grandes classes subdivisées en 46 espèces. Puis il indique les quatre principales variétés connues des gourmands : l'*huître de Dunkerque*, qui est la même que celle de Dieppe, de Courseulles, de Marennes ou de Cancale; l'*huître pied-de-cheval*; l'*huître d'Ostende*, désignée souvent aussi sous le nom d'*huître anglaise*, et qui passe pour l'espèce la plus délicate, et l'*huître cuiller*, que l'on mange à Marseille et sur les bords de la Méditerranée. Nous ne le suivrons pas dans ses savantes dissertations sur l'art d'ouvrir soi-même les huîtres, sur la nécessité de servir les huîtres couvertes, sur le vin que l'on doit boire en les mangeant, etc. Nous nous contenterons d'en recommander la lecture à tous les amateurs auxquels est dédié cet agréable Manuel; et pour terminer cet article, nous allons extraire des pages plus sérieuses qu'a publiées M. Lair quelques données assez curieuses.

Dans presque toutes les mers qui baignent la France, particulièrement dans les baies, on trouve des huîtres, mais nulle part en aussi grande abondance qu'auprès de Cancale, entre ce port, le Mont-Saint-Michel et Granville. Pendant les mois de mai, juin, juillet et août, l'huître jette son frai, et la pêche est alors défendue. Elle commence ordinairement au 15 octobre, et finit au 30 avril. Un bâtiment de l'État est chargé de la police de cette pêche, qui est interdite aux étrangers. Il ne faut pas, pour la pêche de l'huître, comme pour celle du hareng et du maquereau, une quantité considérable et dispendieuse de filets : la drague suffit. C'est un grand instrument de fer d'environ six pieds de long sur deux pieds de hauteur, en forme de pelle recourbée, derrière laquelle est attaché une espèce de filet fait en bandes de cuir ou en menu cordage. Le bateau, poussé par le vent, entraîne la drague qui ramasse les huîtres au fond de la mer; on peut en prendre ainsi jusqu'à 1100 à la fois. Au lieu de jeter à l'eau les petites huîtres, comme on le faisait autrefois, on les conserve avec soin; elles croissent et deviennent, au bout de quelque tems aussi grosses que les autres. Au reste, l'huître qu'on appelle *marchande* doit avoir deux pouces et demi de largeur. Plus on en pêche, plus elles paraissent se multiplier; elles forment des espèces de bancs qui ont quelquefois plusieurs lieues de long. Des bateaux non pontés, de dix à vingt tonneaux, de Granville, de Cancale et d'autres ports du voisinage, s'occupent presque exclusivement de la pêche; mais le transport dans les parcs de la Manche se fait par d'autres bâtimens de vingt à quarante

tonneaux, sortis des ports de Saint-Waast, de Courseulles et de Bernières; ils peuvent recevoir l'un dans l'autre 200 milliers d'huîtres.

L'huître de la baie de Cancale, prise sur un fonds souvent vaseux, est généralement d'un goût peu agréable; il semble que la nature n'ait pas voulu que ce coquillage servît d'aliment dans l'endroit même où elle le prodigue. L'huître ne perd son âcreté et ne devient délicate qu'après avoir séjourné quelque temps dans un parc. On appelle ainsi un réservoir d'eau salée de 4 à 5 pieds de profondeur, qui communique avec la mer au moyen d'un conduit, et qui est ordinairement garni d'une couche de petit galet. Les parcs les plus connus sont ceux de Marennes, de Saint-Waast, de Courseulles, de Bernières, du Havre, de Fécamp, de Dieppe et du Tréport. Celui d'Étretat, pendant long-tems célèbre, n'existe plus. Tous les bords de la mer ne sont pas favorables aux parcs; il leur faut des lieux qui soient à l'abri de l'action des vents, et où l'eau puisse être souvent renouvelée. L'eau de rivière, de pluie et de neige, ou la gelée, sont très-nuisibles aux huîtres. M. Lair donne des détails intéressans sur les soins qu'exige l'entretien de ces parcs, confié aux *amarcilleurs*. Il y a des parcs de plusieurs espèces: les uns reçoivent les huîtres immédiatement après la pêche, pour les laisser transporter plus tard dans d'autres réservoirs où elles reçoivent le dernier degré de perfectionnement. C'est aussi dans ces derniers qu'on s'occupe de les faire verdier, pour satisfaire le goût de quelques amateurs qui préfèrent l'huître colorée à l'huître blanche.

On entend quelquefois les amateurs d'huîtres exprimer le regret de ne pouvoir les manger au parc: qu'ils se consolent; gardées quelques jours hors de l'eau, elles sont préférables à celles qui sortent immédiatement du parc, et, grâce aux soins que l'on prend pour les transporter rapidement et commodément, elles ont à Paris un goût peut-être plus agréable qu'à Dieppe et à Courseulles: ce transport semble les bonifier.

Les anciens avaient, pour conserver les huîtres, un moyen dont la connaissance n'est point parvenue jusqu'à nous. Apicius en envoya d'Italie en Perse, à l'empereur Trajan, qui avaient encore toute leur fraîcheur. Nous ne connaissons aujourd'hui d'autre moyen que de les empêcher de perdre leur eau. En les retirant du parc, on les place horizontalement les unes sur les autres dans des paniers fortement ficelés, connus à Courseulles sous le nom de *bourriches*, au Havre et à Dieppe, sous celui de *clayères*, et qui contiennent chacune 25 douzaines d'huîtres. Une voiture porte ordinairement 120 bourriches ou

cloyères, ce qui fait 30 milliers d'huîtres. Le transport de Courseulles à Paris a lieu en sept jours par des voitures ordinaires, et en trois par des *accélérées*. Ces dernières voitures font le trajet de Dieppe à Paris en quarante heures. Les huîtres parquées peuvent être transportées et conservent leur bonne qualité, pendant quinze et même vingt jours, dans un tems froid, tandis que celles qui sortent directement de la baie de Cancale ne sont pas huit jours sans s'altérer. Malgré les variations très-fréquentes du prix des huîtres, on peut estimer qu'en général le mille d'huîtres, qui se vend 3 ou 4 francs à Granville ou à Cancale, et qui coûte au parc de Courseulles 8 à 9 francs, revient dans Paris de 20 à 25 francs.

Avant M. *Herriou-Duclos*, propriétaire de parcs très-bien tenus à Courseulles, au Havre et à Dieppe, le commerce des huîtres était presque borné à la capitale et aux provinces de l'ouest. Ce négociant a établi un dépôt général d'huîtres à Paris, d'où elles sont transportées dans presque toutes les grandes villes de l'est et du nord-est de la France, jusqu'à Strasbourg et à Lyon. Il en envoie même à Genève, à Bruxelles et à Liège. On varie sur la quantité d'huîtres qu'on pêche annuellement dans la baie de Cancale. Quelques personnes en font monter le nombre à plus de 100 millions. L'on évalue à peu près à 60 millions celles que l'on parque chaque année à Courseulles.

« Je ne puis terminer ce mémoire, dit M. Lair, sans faire observer combien la pêche des huîtres est avantageuse pour l'État. C'est une pépinière considérable qui fournit en tems de guerre d'excellens marins, accoutumés à supporter les plus rudes fatigues. Outre les pêcheurs, si l'on calcule le grand nombre d'amareilleurs, de femmes, d'enfans, de rouliers et de marchands occupés au parage et au transport des huîtres, on verra de quelle importance est cette branche d'industrie pour nos départemens maritimes et pour toute la France. »

157. — *Mémoire historique sur l'emploi du seigle ergoté, pour accélérer et déterminer l'accouchement ou la délivrance dans le cas d'inertie de la matrice*; par A.-C.-L. VILLENEUVE, D.-M. Paris, 1827; Gabon, rue de l'École-de-Médecine, n° 10. In-8°; prix, 3 fr.

« Persuadé depuis long-tems du service éminent que l'on rendrait à l'art des accouchemens, si l'on parvenait à déterminer d'une manière aussi exacte que possible quelle est l'action du seigle ergoté sur la matrice lors de l'enfantement, et dans quelques circonstances qui en dépendent, j'avais proposé, il y a déjà plusieurs années, à une Société de médecine dont je suis membre, de faire de cet objet le sujet d'un de

ses prix. Ma proposition n'ayant point été agréée par mes collègues, les uns regardant la chose comme jugée négativement, et les autres considérant le sujet comme trop peu important pour appeler l'attention des observateurs, je vis avec regret s'échapper une occasion de solliciter de nouvelles expériences et d'obtenir de nouveaux résultats sur l'action d'une substance regardée, dans le cas dont il s'agit, comme *héroïque* par les uns, comme *inerte* par d'autres, et comme *dangereuse* par quelques-uns : opinions contradictoires, professées par des savans également recommandables ; ce qui ne surprendra point ceux qui cultivent les sciences médicales. Mais de nouvelles expériences ayant eu lieu, des Notices et même des Traités *ex professo* ayant été publiés sur l'emploi obstétrical du seigle ergoté, par un grand nombre de médecins nationaux ou étrangers, j'ai cru utile, pour mieux fixer sur ce sujet l'attention des gens de l'art, de donner un précis de tout ce qui a été dit ou écrit pour et contre ce nouvel agent thérapeutique, en y joignant les résultats de ma pratique et de mes observations. »

Tel est l'avant-propos de l'ouvrage que nous annonçons, et qui en fait connaître les motifs et le but. M. Villeneuve expose avec sagacité les divers faits qui doivent décider la question. Ensuite, le savant et modeste médecin fait ainsi la récapitulation de tout ce que renferme son ouvrage : « 1^o Le seigle ergoté ou *ergot* (dénomination tirée de la forme de cette production végétale), qui se manifeste surtout dans les saisons humides, et est généralement regardé comme une dégénérescence morbide du grain normal, possède des propriétés physiques et chimiques, qui sont autres que dans le seigle à l'état sain ; 2^o. ce grain altéré cause des accidens plus ou moins graves, lorsqu'il entre dans le pain et qu'il est pris ainsi en certaine quantité et pendant un certain tems ; 3^o le seigle ergoté, employé depuis long-tems dans la pratique des accouchemens à l'insu des médecins, jouit, dans le cas d'inertie de la matrice pendant la parturition, d'une propriété telle, que, porté dans l'estomac ou dans le rectum à une dose de vingt grains à un gros, il détermine en peu d'instans, par une action stimulante sympathique, des contractions utérines, vives, soutenues, et une prompte délivrance exempte d'accidens, soit pour la mère, soit pour l'enfant. Toutefois quand ce médicament est administré dans les circonstances convenables, et uniquement lorsque le travail n'est ralenti ou suspendu que par suite de l'affaiblissement de la matrice ; 4^o enfin, ce médicament ne produit, chez certaines femmes, aucune espèce de résultats. »

Le dernier chapitre de cet ouvrage présente une savante *bibliographie* des médecins qui ont écrit sur l'emploi du seigle ergoté dans l'accouchement.

158. — *Gymnase normal, militaire et civil*, continuation de l'histoire de cet établissement, depuis la publication des derniers Mémoires jusqu'au mois d'avril 1828, etc. Paris, 1828; Roret. In-8°; prix, 3 fr.

Le Gymnase établi par M. Amoros est connu de tous ceux qui attachent quelque intérêt à l'éducation; mais peu de personnes connaissent les efforts qu'il a fallu faire pour établir et pour maintenir cette institution. Tantôt on la considérait comme une dangereuse innovation, tantôt comme un établissement inutile. Vainement on citait Bossuet et Fénelon pour faire sentir l'importance de l'éducation physique en rapport avec l'éducation morale. Beaucoup de préventions fâcheuses et injustes ont combattu les opinions plus nombreuses qui étaient favorables au Gymnase de Paris; et, au milieu des agitations qui résultent du choc des partis, cette institution aurait succombé, si le fondateur n'eût pas fait preuve de persévérance et de courage. Aujourd'hui, de nombreux élèves témoignent de l'utilité de cet établissement. Les plus hauts dignitaires de l'État, les plus habiles médecins, les savans les plus célèbres, un grand nombre de pères de famille, attestent les avantages des exercices gymnastiques, tant dans l'éducation publique que dans l'éducation privée.

Ce sont ces nombreux témoignages que M. Amoros a recueillis pour en former un corps de preuves qui semble devoir assurer pour jamais au Gymnase de Paris la protection de l'autorité. Quatorze années d'existence et de succès sont un titre que peu d'établissements aussi nouveaux peuvent présenter; et nous faisons des vœux pour que la génération qui s'élève puisse jouir tout entière des bienfaits d'une éducation qui développe simultanément les facultés physiques et morales, la conscience de ses forces, l'intelligence et le courage, et qui contribua puissamment à faire des Athéniens et des Spartiates les peuples les plus illustres de l'antiquité.

BRÈS.

159. — *Chimie en vingt-six leçons*, traduite de l'anglais par M. PAVEN. *Quatrième édition*. Paris, 1828; Audin. In-12 de 496 pages; prix, 7 fr.

« Les trois premières éditions de cet ouvrage se sont épuisées avec une rapidité telle, qu'on semble en droit d'en conclure qu'il a été jugé favorablement. Un succès aussi flatteur m'engage à respecter l'opinion d'un public éclairé, en n'apportant dans cette quatrième édition que les changemens nécessités

par les progrès rapides de la science : ils ne peuvent être nombreux dans un espace de tems qui comprend seulement quelques mois. » (*Préface du traducteur.*)

Le public est aujourd'hui disposé à recevoir des perfectionnemens, même dans ce qui est bon. Ceux qui professent la célèbre maxime *le mieux est l'ennemi du bien*, n'ont garde de se confondre avec le public dont ils se constituent les guides, et que certes ils ne dirigent vers aucun bien. Que M. Payen ne craigne donc point de revoir son ouvrage, quoiqu'il ait été justement approuvé; ses lecteurs remettent avec confiance leurs intérêts entre ses mains, bien assurés qu'il justifiera ce témoignage d'estime. Quelques parties des théories chimiques actuelles ne peuvent subsister long-tems : elles manquent du caractère de simplicité qui n'appartient qu'à la vérité; et loin qu'on cherche à s'en rapprocher, on s'en écarte de plus en plus. L'application de la mécanique aux forces moléculaires n'est pas terminée, et jusqu'à ce qu'on en ait déduit toutes les conséquences, la théorie des *proportions définies* ne sera qu'une hypothèse, etc. Il est donc nécessaire que les livres de chimie soient renouvelés fréquemment, afin que les nouvelles éditions changent, s'il le faut, l'ordre des matières et tout ce qui a changé dans la science. M. Payen n'est donc pas encore au terme de son travail; car chaque édition de son ouvrage sera pour lui une occasion de le perfectionner, ce qui est souvent plus pénible qu'une composition où l'esprit et la plume ont beaucoup plus de liberté. F.

160.—*Tableau analytique, propre à diriger les premiers travaux des jeunes gens qui étudient les mathématiques*, applicable aux ouvrages élémentaires les plus répandus, et principalement au cours de M. Bezout; par M. J.-N. LIDONE, professeur. Senlis, 1828; imprimerie de Tremblay. Paris; l'auteur, rue Ste.-Hyacinthe, n° 15. Une feuille in-folio.

Lorsqu'on a parcouru la carrière des sciences, on aime à tracer en quelque sorte la carte des pays à travers lesquels on a dirigé sa route, à indiquer les sentiers les plus faciles et qui conduisent le plus promptement au but. Tel est l'objet des *tableaux analytiques* en général : ils sont les guides de l'étude, et ils offrent à l'intelligence l'image de l'étendue qu'elle doit parcourir et des efforts qu'elle doit faire. M. Lidone, après avoir long-tems professé avec succès les mathématiques, nous présente une classification fort exacte de la science qu'il a cultivée. Les géomètres, qui ont accueilli son *Traité des solides primitifs*, accorderont aussi leur suffrage au tableau analytique du savant et modeste professeur.

BRÈS.

161.—*Canons de logarithmes* de H. W. Tables n° 1, n° 1 bis, n° 2, n° 3, n° 3 bis, n° 4 : instruction et théorie, avec un supplément donnant la théorie générale du cinquième degré. Paris, 1827 ; Treuttel et Wurtz. In-8° de 64 pages, (instruction et théorie) prix, 2 fr. Prix des canons : pour le commerce : n° 1, 50 c. ; n° 3, 2 fr. , et 2 fr. 50 c. collé sur toile. Pour les sciences, n° 1 bis, 1 fr. ; n° 2, 1 fr. 50 c. et 2 fr. sur toile ; n° 3 bis, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 ; n° 4, 3 fr. et 4 fr.

L'auteur de ces canons logarithmiques semble résigné, au moins pour le moment, à quitter la métaphysique des sciences pour se livrer à ses applications; nous l'en félicitons pour lui-même. S'il avait pris cette résolution dès son entrée dans la carrière, il aurait conservé sa tranquillité, et n'aurait pas troublé celle de quelques autres. Il n'ignore point quelle est la cause de l'isolement auquel il est réduit, comment les appuis qu'il aurait trouvés comme savant lui ont été retirés successivement. Nous nous félicitons nous-mêmes de n'avoir à parler, au sujet de M. H. W., que de *canons logarithmiques*. Ces tableaux présentent effectivement ce qu'il faut pour trouver les logarithmes des nombres, ou le nombre auquel répond un logarithme donné, entre des limites que le besoin de la science même excède rarement, et avec une précision dont on peut se contenter le plus souvent. Nous avons essayé de résoudre par ce moyen quelques questions d'arithmétique politique, et nous avons été convaincus de l'exactitude des résultats auxquels on est conduit. L'usage de ces *canons* est plus laborieux, sans doute, que celui des tables ordinaires; mais, dans plusieurs cas, le travail qu'ils imposent est bien compensé par l'avantage de porter partout, et sans embarras, tout ce qu'il faut pour terminer les recherches dont on s'occupe, et les calculs qu'elles entraînent. L'instruction est claire, et pouvait l'être autant que l'auteur l'a faite, sans qu'il entrât dans quelques détails minutieux dont l'intelligence du lecteur n'avait pas besoin. Quant à la théorie de la construction des canons, comme l'auteur l'expose en employant les méthodes et les notations qui lui sont propres et qu'il eût fallu chercher dans la *Philosophie de la technie*, ouvrage de M. H.W., que nous n'avons pas sous les yeux, il ne nous a pas été possible de nous en rendre compte. Nous devons faire le même aveu, au sujet de la résolution générale des équations du cinquième degré, pour laquelle il faudrait recourir au même ouvrage que nous n'avons point, et à la *résolution générale des équations de tous les degrés*, qui nous manque aussi. Mais, pour employer les *canons logarithmiques*, il n'est pas nécessaire de savoir comment on les a faits; il suffit d'avoir la certitude qu'ils donneront

la solution que l'on cherche, et que par conséquent, ils sont un bon instrument de calcul : c'est donc en raison de leur utilité que nous les recommandons. F.

162. — * *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes de Mont-Jouy et de Barcelone*, pour servir de supplément au *Traité de la base du système métrique*; lu à l'Académie des Sciences, le 10 mars 1828; par M. J.-N. NICOLLET. PARIS, 1828; Imprimerie de Huzard-Courcier. In-8° de 20 pages.

Ce Mémoire présente un double intérêt. On y trouve à la fois la solution d'une question scientifique, et la justification d'un savant que la France a mis au rang de ses astronomes les plus recommandables et les plus habiles. On sait que MÉCHAIN fut un des coopérateurs de la grande mesure de la terre, qui a servi de base à l'établissement des nouveaux poids et mesures en France. En 1792, il avait conduit ses opérations en Espagne, et s'occupait d'observer la latitude du fort Mont-Jouy, extrémité sud de l'arc du méridien choisi, quand la guerre, qui éclata entre la France et l'Espagne, vint suspendre ses travaux. On lui refuse des passeports pour rentrer dans sa patrie, en lui annonçant qu'on le retenait prisonnier, sans lui ôter la faculté de choisir le lieu de sa résidence. Quelques mois se passèrent dans une pénible inaction, causée par un accident qui mit sa vie en péril. Méchain vint ensuite s'établir dans une auberge de Barcelone pour se rapprocher autant que possible de Mont-Jouy, où il ne pouvait plus entrer; et là il rendit sa captivité utile à l'astronomie, en déterminant l'obliquité de l'écliptique, et en observant avec soin la latitude de sa station, travail qui pouvait en quelque sorte servir à compléter celui qu'il n'avait pu achever l'année précédente.

Mais ses observations astronomiques l'ont conduit à un résultat aussi étrange qu'inattendu. La comparaison des latitudes du Mont-Jouy et de Barcelone a présenté une différence beaucoup plus grande qu'elle ne devait être d'après la distance exactement connue des deux observatoires. A côté de cette difficulté capitale, il s'en est présenté une autre dans une étoile, nommée *Zéta*, de la Grande-Ourse, dont l'observation, tant à Mont-Jouy qu'à Barcelone, donnait des latitudes beaucoup plus petites que celles qui résultent des nombreuses séries des autres étoiles. Ces deux erreurs ont beaucoup occupé les savans. Elles affectèrent très-vivement Méchain, qui craignit qu'on ne les attribuât à l'inexactitude de ses observations; et l'on s'accorde généralement à croire que sa mort prématurée fut en partie causée par l'influence que cette malheureuse persuasion exerça sur son imagination et sur son caractère.

M. NICOLLET, si avantageusement connu par la mesure du parallèle moyen qu'il vient d'achever avec le colonel BROUSSEAUD, a été conduit à examiner cette question, à l'occasion d'un travail dont il s'occupe sur quelques étoiles multiples, parmi lesquelles se trouve celle de la Grande-Ourse. Cette étoile est en effet composée de deux autres, l'une de troisième et l'autre de sixième grandeur, ayant entre elles une distance de quatorze secondes, et la plus petite étant placée au sud de la principale, avec une différence en déclinaison de onze à douze secondes. Méchain et Delambre paraissent avoir ignoré cette circonstance, quoiqu'elle fût connue plus de trente ans avant eux; mais il faut des lunettes d'un grossissement assez fort pour distinguer les deux étoiles, et celle de l'instrument de Méchain paraît avoir été trop faible pour parvenir à ce résultat. Nous ne pouvons pas reproduire ici les détails curieux et scientifiques dans lesquels entre M. Nicollet sur la nature de cette étoile, et sur les altérations qu'elle a dû apporter dans les observations de M. Méchain. Mais il résulte de ses recherches et de ses calculs que cette cause d'erreur, combinée avec d'autres qu'il développe, donne une explication complète de l'anomalie observée à l'égard de la différence entre les latitudes de Mont-Jouy et de Barcelone. M. Nicollet rappelle que le mode de combinaison des observations que l'on suit actuellement pour se garantir des erreurs des instrumens suffit pour la faire disparaître. Reprenant, après ces éclaircissemens, le calcul entier des observations faites à Mont-Jouy et à Barcelone, en y appliquant une méthode plus directe et des élémens de réduction plus exacts que les anciens, il arrive à deux latitudes presque identiques, et qui fournissent une latitude définitive différente de celle qui avait été adoptée par la commission des poids et mesures.

Ainsi, les deux prétendues erreurs qui ont tant inquiété les célèbres auteurs de la base du système métrique ne sauraient être imputées ni à celui qui les a observées, ni aux autres causes qu'on avait pu imaginer pour les expliquer. « Quand on lit, dit M. Nicollet en terminant son savant Mémoire, la Notice sur la vie de Méchain, et les fragmens de sa correspondance publiés par Delambre, son ami et son commentateur, on ne peut se défendre d'un vif sentiment de peine et d'intérêt, en pensant aux conséquences déplorables qu'un motif, aujourd'hui si léger, a exercé sur sa destinée..... M. Méchain est mort loin de sa patrie, de sa famille et de ses amis, victime du zèle et du dévoûment qu'il a déployés dans ses missions, et sans avoir le tems de jouir de la considération et de la célébrité que ses ser-

vices lui avaient méritées. Mais son nom, inséparable de celui de Delambre, reste honorablement attaché à des travaux qui conserveront à jamais la prééminence qui leur a été justement assignée parmi les monumens scientifiques qui ont illustré le dix-huitième siècle. »

Adrien BALBI.

163. — *Tenue des livres enseignée en vingt-une leçons et sans maître*, ouvrage à l'aide duquel on peut apprendre sans secours étrangers, et dans quelques semaines, à tenir les livres en partie double et en partie simple; par M. JAÏLOT, professeur de tenue des livres. *Deuxième édition*, augmentée : 1^o de questions à la fin de chaque leçon; 2^o d'un journal de nouvelle forme; 3^o d'un grand-livre à toutes parties; 4^o de questions sur les cas difficiles du commerce, avec les décisions des tribunaux, adopté par les écoles commerciales de Lyon, etc., etc. Paris, 1828; Audin. In-8^o de 376 pages, avec plusieurs tableaux; prix, 7 fr.

Il est à désirer sans doute que la tenue d'un registre devienne une pratique universelle, que chaque homme s'astreigne à confier au papier chaque jour et avec ordre ses actes et ses pensées, au lieu de s'en rapporter uniquement à sa mémoire. Mais puisqu'une aussi scrupuleuse régularité ne peut être obtenue du vulgaire des humains, qu'on la trouve au moins chez ceux qui ne peuvent s'en passer : qu'elle soit convertie non-seulement en habitude, mais en art perfectionné, réduit aux pratiques les plus simples, dont les résultats puissent être comparés entre tous ceux dont les intérêts mutuels exigent ces vérifications. L'uniformité est nécessaire dans des registres qui peuvent être soumis à des arbitres, à des juges, où la comptabilité doit être disposée pour les mêmes méthodes de calcul. Il est donc nécessaire aussi que l'art de tenir ces registres soit enseigné. M. Jaïlot a donc fait un travail d'autant plus digne d'estime qu'il était plus aride et par le fond et par le style; car on pense bien que les fleurs de l'éloquence n'ornent point un livre tel que celui-ci. Mais une observation plus importante que fait naître la lecture de cet ouvrage, c'est que la multitude des termes techniques de la tenue des livres, plus nombreux peut-être pour cet art que pour beaucoup d'autres qui exigent un long apprentissage, c'est que cette complication de registres, pour laquelle il a fallu tant de mots, tient à la complication des lois, et par conséquent à leur imperfection. Les pensées que cette remarque amène en foule ne doivent point être exposées accidentellement à propos d'un ouvrage sur les registres des commerçans; mais il en est quelques-unes que les circonstances font sortir des rangs; sans les entourer de développemens dont elles auraient peut-être besoin, présentons-les

aux esprits droits, aux amis sincères de la vérité, et par conséquent aux vrais citoyens, aux philanthropes dignes de ce nom.

Comme une bonne loi est essentiellement l'expression d'une ou de plusieurs vérités, elle n'est susceptible que d'une seule rédaction. Le nombre de ses articles est un *minimum*.

Ainsi, toute loi qui admet un article additionnel était mauvaise, et l'addition de ce nouvel article ne peut la rendre bonne; car les esprits qui auraient conçu toute la loi, en omettant ce complément dont elle ne peut se passer, sont tout-à-fait hors de l'ordre intellectuel. Admettre la possibilité d'une telle manière de raisonner, ce serait s'imposer l'obligation de croire aussi à cette bizarre assertion : on peut découvrir la moitié ou les trois quarts de ce théorème de géométrie : *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits*, sans être en état d'achever la découverte.

Le législateur doit posséder à un très-haut degré la faculté d'analyser et de généraliser; les esprits à courte vue se chargent volontiers d'*amender* les lois toutes faites. Une loi qui paraît améliorée par des amendemens est devenue mauvaise si elle était bonne, et n'a pas cessé même d'être mauvaise si l'intelligence qui l'a conçue ne lui a point imprimé son véritable caractère. Il est certains effets des mauvaises lois que les esprits droits pressentent sur-le-champ, et qu'ils cherchent à prévenir par des amendemens, remède extérieur qui peut empêcher qu'il ne se forme une tumeur sur quelque partie apparente du corps social, mais qui n'a d'autre effet que de répercuter au dedans l'humeur viciée, et de rendre d'autant plus difficile une guérison complète et radicale.

Une assemblée de députés est bonne si les esprits faux n'y sont qu'en minorité insignifiante et sans influence. Un esprit faux ne peut choisir et faire le bien que par méprise; dans une telle assemblée, les lois essentiellement bonnes sont reçues à la presque unanimité; quant à celles qui ne passent qu'à une faible majorité, elles sont *essentiellement* mauvaises. L'application rigoureuse des droits de la majorité, dans les assemblées délibérantes, a été bien funeste, et menace de l'être encore long-tems : elle sanctionne l'erreur et perpétue sa domination. Lorsqu'il s'agit de la condamnation d'un accusé; les lois anglaises exigent l'unanimité du jury : les nôtres, beaucoup moins sages, exigent encore une majorité de 9 contre 3; et lorsqu'il s'agit des destinées de 30 millions de Français, on prononcerait à la majorité de 201 voix contre 200. De pareilles résolutions ne sont-elles pas l'opprobre des assemblées délibérantes,

de la raison humaine? N'est-il pas nécessaire, indispensable, du devoir le plus rigoureux, de regarder comme *non accepté* ce qui n'a point obtenu les suffrages d'une majorité très-imposante, les trois quarts de l'assemblée tout au moins?

FERRY.

164 — * *De la Cavalerie, ou des Changemens nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval; par le lieutenant-général DE LA ROCHE-AYMON, pair de France. Première partie: Des Recrues, des Remontes et de l'Organisation.* Paris, 1828; Anselin. In-8° de 394 pages; prix, 5 fr.

Nous n'avons encore que la première partie de cet ouvrage. M. de la Roche-Aymon se propose de considérer son sujet en lui-même et dans ses rapports avec l'État. Il traite aujourd'hui des recrues, des remontes et de l'organisation; dans le second volume, il s'occupera de l'instruction de la cavalerie et de l'esprit militaire. Ainsi, dans chaque partie, auprès des discussions techniques qu'y rechercheront surtout les hommes du métier, se développeront des vues moins spéciales et plus faites pour attirer l'attention de la majorité des lecteurs.

Aucune institution sociale ne touche de plus près que le recrutement à la personne du citoyen : fournissant les élémens de l'armée, elle exerce une influence presque souveraine sur l'esprit de ce grand corps. L'armée d'un prince absolu ne doit pas être recrutée comme celle d'un État libre; celle-ci n'est opposée qu'aux ennemis extérieurs : il s'agit alors de l'affaire de tous, et le service militaire devient, comme le paiement de l'impôt, un devoir universel. Il est aussi un droit, car la force armée pouvant devenir menaçante pour la liberté, sa composition doit mettre obstacle à ce qu'elle puisse être jamais détournée de sa destination. A mesure que les peuples avancent dans la carrière de la liberté, l'application de ces principes s'établit par la force des choses. Le bien-être qui se répand dans la nation, les habitudes plus graves qu'elle contracte, diminuent le nombre des oisifs, des gens sans aveu, qui, dans d'autres tems, vont chercher un refuge dans les rangs des soldats. Ces diverses vicissitudes ont été observées en France : avant la révolution, l'enrôlement volontaire était le seul mode avoué du recrutement de notre armée, et le préjugé défavorable qui, malgré une foule d'honorables exceptions, s'attachait à l'état de soldat, avait fait admettre, comme une chose naturelle, le privilège presque exclusif d'une classe de la société à l'obtention des grades. Les guerres de la république et de l'empire substituèrent à l'ancien mode la conscription, et ce n'est pas sous ce rapport qu'il faut nous en plaindre; nous devons à cette institution une

composition d'armée dont on a pu, dans les succès et dans les revers, apprécier les avantages; et pour nous borner à une circonstance, de quels épouvantables excès la France n'eût-elle pas été le théâtre, si, en 1815, au lieu d'une armée de citoyens, on eût licencié derrière la Loire une armée de stipendiaires !

Les ministres qui arrivèrent alors au pouvoir, et qui, manquant de force et de franchise, devaient manquer de confiance en eux-mêmes, méconnurent complètement le principe du recrutement. Les uns, frappés de l'abus qui avait été fait de la conscription crurent se populariser en proscrivant la chose; d'autres, prenant les prétentions pour la force, et voulant se ranger du côté de celle-ci, crurent pouvoir mettre en oubli un mode de recrutement d'où découlent invinciblement le droit et l'aptitude du soldat à remplir les grades d'officier, et voulurent rétablir les classifications de l'ancien régime, vers lesquelles l'ordonnance sur l'École militaire avait fait, en 1814, un pas si malencontreux. Ces considérations conduisirent à chercher le recrutement de l'armée dans des primes de 50 fr. par homme; l'expérience prouva bientôt tout le ridicule de cette conception. Enfin, le maréchal Gouvion Saint - Cyr présenta la loi du 10 mars 1818, qui, de fait, a rétabli la conscription; d'après cette loi, l'armée se recrute par enrôlemens volontaires, et en cas d'insuffisance par appels et tirage au sort.

M. de la Roche - Aymon, déduit ces faits en appréciateur éclairé des avantages de la conscription, et se plaint de ce qu'on n'en adopte pas les conséquences avec franchise; il montre les nombreux inconvéniens de la facilité avec laquelle sont admis les remplaçans; il voudrait voir les remplacements soumis à une taxe, et les rengagemens plus favorisés. Des mesures spéciales, mais isolées, conduiraient peut-être difficilement à tous les résultats qu'il se propose: l'odieuse inquisition organisée dans beaucoup de corps, l'hypocrisie, la délation même, devenues des titres préférables aux services, le manque de foi dans les promesses faites aux sous-officiers, la violation des lois sur l'avancement, voilà ce qui de proche en proche répand ce dégoût de la profession des armes qui tend à rabaisser chez nous l'esprit de l'armée. Heureusement sauvée des mains anti-françaises qui prétendaient la réduire à la gloire de Chailot et de la rue Saint-Denis, elle peut, en moins d'une année, redevenir ce qu'elle n'eût jamais dû cesser d'être. M. de la Roche - Aymon demande avec raison que le classement des hommes entre les divers services soit conforme à leurs précédens, à l'éducation qu'ils ont reçue. Le contingent de la cava-

lerie est réparti d'une manière uniforme entre les départemens; il n'est pas douteux que cette arme n'eût un grand avantage à se recruter de préférence dans les contrées où le cultivateur est familiarisé avec le cheval; il n'y aurait assurément aucun inconvénient à ce que les conscrits fussent admis à choisir, jusqu'à concurrence des besoins, les armes pour lesquelles ils se sentiraient le plus de dispositions. Quant à la suppression de l'ordre des numéros que l'auteur propose pour la désignation des hommes destinés aux armes d'élite, elle attaquerait si profondément le principe de la conscription, qu'on s'explique mal comment il a pu passer légèrement sur cette partie de la question.

Les remotes de la cavalerie offrent un grand problème d'économie publique à résoudre; M. de la Roche-Aymon l'a discuté avec une certaine étendue. Le cheval est généralement moins cher en Allemagne qu'en France, et de là les nombreux partisans qu'a parmi nous le système des remotes à l'étranger; mais il est clair que, si la guerre avec d'autres puissances que l'Angleterre, l'Espagne ou la Sardaigne venait à augmenter nos besoins en chevaux, les ressources sur lesquelles nous sommes depuis quelques années accoutumés à compter nous seraient immédiatement interdites. Il y aurait une économie évidente à fabriquer nos poudres avec des salpêtres de l'Inde; personne n'a cependant jamais proposé d'abandonner nos salpêtrières; il n'y a peut-être pas beaucoup plus de prudence à nous fier pour nos remotes à un sol étranger, et cette considération peut paraître décisive à beaucoup de personnes. M. de la Roche-Aymon ne s'est point borné à la développer avec beaucoup de lucidité; il a cherché à évaluer les ressources de la France en chevaux et à démontrer que, si elles ont souvent paru insuffisantes, c'est faute d'avoir été bien exploitées. Je pense, avec plusieurs bons observateurs, que les chevaux français durent en général beaucoup plus que ceux des pays voisins. Une administration soigneuse aurait entre les mains tous les moyens de résoudre une si importante question: il serait aussi facile qu'instructif, en mettant quelque soin dans la tenue des contrôles des régimens, d'arriver à déterminer, par expérience, la durée de service dont sont respectivement susceptibles les diverses races de chevaux qui entrent dans nos remotes: s'il était permis de tirer une conséquence étendue de quelques faits isolés, nous serions portés à croire que des remotes faites en France, avec les soins que conseille M. de la Roche-Aymon, compenseraient avantageusement le prix des individus par leur durée, et qu'au bout du compte notre cavalerie serait mieux et plus économiquement montée. L'examen de cette question conduit naturel-

lement à celle de la reproduction des chevaux en France, et par suite, de notre régime de haras. M. de la Roche - Aymon évalue à 169,000 le nombre annuel des naissances de chevaux ; cela suppose qu'il en arrive 150,000 à l'âge de quatre ans, et les renseignemens recueillis par les inspecteurs de haras portent à 25,000 le nombre de ceux qui, sur la masse, sont propres aux remontes. Les besoins annuels de notre cavalerie sont de 4,000 chevaux ; ils seraient doubles en tems de guerre ; et, comme les postes et les services particuliers s'approvisionnent sur le même marché, il est clair que la rareté de la marchandise doit en élever le prix. Sur les 125,000 chevaux impropres au service, il peut s'en trouver environ 60,000 de trait. La destination de ceux-là ne doit pas être changée ; mais les 65,000 autres chevaux sont rejetés comme trop petits ou mal conformés, et néanmoins, dans ce nombre, la plus grande partie se distingue par sa vigueur et sa sobriété. Qu'un cheval soit bon ou mauvais, la quantité de nourriture consommée est à peu près la même ; il y aurait donc pour le pays un immense profit à l'amélioration de ses races. Sans augmentation sensible de dépense, on obtiendrait par là un service infiniment supérieur ; ou bien, le service restant le même, le nombre des animaux se réduirait, ce qui est d'une importance d'autant plus grande, que, de toutes les espèces qu'élevé l'agriculture, la plus chère est celle du cheval. En Angleterre, et dans plusieurs États de l'Allemagne, on ne trouve aucun de ces animaux défectueux, comme on en rencontre à chaque pas en France ; il n'y a aucune bonne raison pour qu'il n'en soit pas de même chez nous. Le système d'achat direct des régimens au propriétaire, que M. de la Roche - Aymon développe dans son livre, tendrait à ruiner en France l'éducation du cheval.

M. de la Roche-Aymon a beaucoup vu, et personne ne doit mieux sentir que lui combien nuit à l'examen des questions d'économie publique la pénurie de renseignemens positifs qui nous réduit aux conjectures, quand nous avons le plus besoin de faits : il rendrait un véritable service au pays, si, dressant l'état des documens qui manquent pour prendre, avec connaissance de cause, un parti sur l'importante question qu'il a déjà traitée plusieurs fois à la Chambre des pairs, il les obtenait du directeur général des haras : si, comme il est probable, la demande restait sans réponse, il serait constaté que cette administration ne sait ce qu'elle fait : cela seul indiquerait une mesure fort utile à prendre. La dernière question, traitée dans le volume que nous annonçons, se liant intimement au sujet du second, nous attendrons, pour nous en occuper, la publication de ce volume.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

165. — *Souvenirs religieux d'un anglican, ou Récit des moyens dont Dieu s'est servi pour ramener à la foi catholique sir Léopold WRIGHT, gentilhomme anglais, dont parle M^{me} la comtesse de Genlis, dans le septième volume de ses Mémoires.* Paris, 1828; Delaforest. In-8^o; prix, 2 fr. au profit d'une famille malheureuse.

Cette brochure fut publiée, en 1824, sous le titre de *Lettre de sir Léopold, gentilhomme anglais, sur son retour à l'église catholique, apostolique et romaine, etc.* Ce n'est point une réimpression, mais la même édition qui reparait aujourd'hui; il n'y a de changé que le frontispice. Je désire qu'elle soit accueillie plus favorablement avec son nouveau nom que sous celui qu'elle portait auparavant. Je l'avais lue dans le tems, et je viens de la relire avec toute l'attention et toute l'impartialité dont je suis capable. Je dirai ce que j'en pense franchement, sans blesser les convenances.

L'église catholique y est assez bien justifiée des maximes d'intolérance et des opinions erronées qu'on lui attribue parmi les chrétiens des communions protestantes, et même quelquefois parmi nous. Laissons parler l'auteur : « Les écrivains philosophiques, dit-il, ont témoigné une juste horreur, sans doute, pour le massacre de la Saint-Barthélemi. . . L'église catholique seule est l'église du Dieu vivant; et bien loin d'approuver ou d'enseigner les erreurs et les excès monstrueux dont les sectaires l'ont accusée pour justifier leur rébellion, elle les déplore et les condamne. J'étais bien loin de l'église catholique, ne connaissant la doctrine qu'elle professe que par les calomnies dont les sectaires ont voulu la noircir. Je me persuadais non-seulement qu'elle érigeait en dogmes les opinions particulières de quelques-uns de ses docteurs, mais je lui attribuais aussi des erreurs absurdes et pernicieuses. J'étais confirmé dans cette pensée par le souvenir de ce que m'avait dit, avant mon départ pour la Trappe, un prêtre du clergé de. . . . Il eut l'imprudence de soutenir en ma présence cette opinion tant controversée, que les Français appellent *ultramontaine*, et que nous regardons avec raison comme la cause toujours subsistante du schisme funeste qui sépare l'Angleterre du centre de l'unité. La tournure d'esprit de ce bon prêtre aurait dû cependant me faire tenir en garde contre sa verbense éloquence; mais je savais qu'il est destiné par l'archevêque à succéder au curé d'une des premières paroisses du diocèse, et cela me semblait devoir donner à ses discours une sorte d'autorité. »

L'auteur est assez exact sur les quatre caractères ou notes de la vraie église : *l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité*, et sur quelques autres points de doctrine qu'il analyse avec clarté et avec précision. Ajoutons qu'il ne laisse échapper aucune occasion de témoigner sa reconnaissance à des personnages distingués des deux sexes, dont il relève le mérite en termes magnifiques. Je les connais presque tous, et je confesse que l'éloge qu'il en fait n'est point au-dessus de la vérité; qu'il aurait pu aller plus loin sans les flatter. Mais avec tout cela, que de divagations! que d'inutilités! que de méprises! pour-quoi se fait-il que je sois obligé de convenir avec l'auteur que *son écrit est d'une extrême médiocrité*? Si la religion catholique n'était pas autrement défendue, elle trouverait bien peu de disciples. Le moyen de ramener les réformés n'est pas d'injurier les réformateurs et de leur prêter des principes ou des conséquences qu'ils désavouent. Le voisinage du *romanesque* est toujours nuisible à la réalité. Je ne doute point que l'auteur ne saisisse ma pensée et ne rende justice à la pureté de mes vues. Au surplus, je répéterai de bien bon cœur, en finissant mon article, que cette brochure est destinée à soulager une famille malheureuse, j'invite mes lecteurs à se la procurer.

J. L.

166. — * *Essais philosophiques sur les systèmes de Locke, Berkeley, Priestley, Horne-Tooke, etc.*; par M. DUGALD-STEWART, professeur à l'université d'Édimbourg; traduits de l'anglais par Charles HURET. Paris, 1828; A. Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 8 bis. In-8°, de xv-387 pages; prix, 6 fr.

Il ne restait plus à traduire que quelques opuscules de Dugald-Stewart, pour que la France fût en possession de tous les ouvrages de ce philosophe. Le volume que nous annonçons contient une partie de ces opuscules, et l'on nous promet la traduction des autres. Cette nouvelle publication ne sera pas moins utile aux sciences philosophiques que les écrits déjà connus du même auteur. C'est toujours la même clarté d'exposition, et la même abondance de développemens. On remarquera surtout le discours préliminaire, le premier et le cinquième essais. Le discours répond aux détracteurs de la philosophie et achève un parallèle déjà ébauché ailleurs entre l'étude des sciences naturelles et l'étude de l'esprit humain. Le premier essai traite de l'influence du système de Locke sur les doctrines de quelques-uns de ses successeurs. Implicitement Locke admet l'existence des objets extérieurs et de l'esprit qui les connaît, et agit à propos de ces objets suivant les lois qui lui sont propres. Mais son langage est fort éloigné de la net-

teté de cette conception. En effet, il représente la connaissance que nous avons de l'externe comme une idée ou une image semblable aux images de la chambre obscure, et il parle de l'esprit comme ne connaissant que cette idée ou image, et non pas l'objet lui-même. De là Berkeley conclut ainsi : puisque nous ne connaissons que nos idées et point les objets extérieurs, il est absurde de dire que ces objets existent. L'évêque irlandais nie donc l'existence de l'étendue, de la forme, de la cohésion, parce que nos idées ne sont ni étendues, ni formées, ni dures. Hume va plus loin, mais en suivant toujours la même route : puisque nous ne connaissons que nos idées et rien au dehors de ces idées, il est absurde de dire qu'il y a un Dieu, une justice, une beauté; car il n'y a aucune ressemblance entre une idée et Dieu, une idée et la justice, une idée et la beauté. Ainsi, le système de Locke, pris à la lettre, est un spiritualisme qui ne reconnaît que l'existence de l'esprit humain, qui mène à la fois au scepticisme de Hume et à l'idéalisme de Berkeley; et qui, s'il détruit la religion et la morale, ruine aussi de fond en comble les sciences physiques, qu'on a crues solidement appuyées sur le système de la sensation. Dugald-Stewart montre qu'on ne peut sortir de ce labyrinthe qu'en reconnaissant le fait de la perception, tel que l'a décrit le docteur Reid. Dans le cinquième essai, le philosophe attaque la tendance de quelques spéculations philologiques publiées par Horne Tooke. Ce dernier présente l'étymologie des mots comme la seule explication légitime des faits que ces mots représentent, et comme la seule règle de la propriété d'expression. Dugald-Stewart fait observer, sous le premier rapport, que l'étymologie des mots qui expriment les faits intellectuels n'en apprend pas plus sur ces faits que l'étymologie des mots qui expriment la plupart des faits physiques, physiologiques ou mathématiques ne pourraient en apprendre sur les sciences que ces faits composent. Ainsi l'étymologie du mot *imagination* n'est pas plus l'explication de cette faculté, que l'étymologie de *pecunià* n'est l'explication du rôle que joue l'argent en économie politique. Sous le second rapport, il démontre que la plupart des termes changent de signification en changeant de pays, et que si l'on voulait toujours remonter à l'origine des mots pour en juger le sens actuel, il ne resterait pas dans le meilleur écrivain de chaque pays une ligne qu'on ne dût effacer.

AD.

167. — * *L'Éducation progressive, ou Étude du cours de la vie*; par M^{me} NECKER DE SAUSSURE. Tome I^{er}. *Étude de la première enfance*. Paris, 1828; Sautelet. In-8° de 405 pag.; prix, 7 fr.

M^{me} Necker de Saussure, à qui l'on doit déjà une Notice

pleine d'intérêt sur M^{me} de Staël, donne, dans l'important ouvrage que nous annonçons, le fruit de longues observations ; de méditations profondes et d'un amour ardent pour le bien. Apôtre zélé de la doctrine de la perfectibilité humaine, elle envisage la vie comme un continuel progrès vers le beau moral, et développe la consolante théorie qui suppose qu'à mesure que notre corps s'affaiblit, et que nos forces décroissent, notre ame grandit, s'élève, et devient de plus en plus digne de la patrie céleste. Mais un pareil avenir ne peut être la récompense que d'une vie bien employée et le partage d'un cœur pieux qui a mis à profit chaque moment, non dans un but étroit et mesquin, mais avec le désir si noble de conserver l'empreinte divine pure et sans tache. M^{me} Necker épie dans l'enfant les premières lueurs de cette intelligence si féconde en merveilles. Elle voit pour ainsi dire poindre l'ame sous son imparfaite enveloppe, et enseigne à diriger son développement. Éminemment pieuse, c'est dans la doctrine chrétienne qu'elle cherche un aide et un point d'appui. Nous examinerons plus à fond son système d'éducation et les moyens qu'elle indique. Peut-être désirerait-on qu'elle eût joint à ses principes plus d'exemples-pratiques. Mais, tel qu'il est, ce livre sera d'une grande utilité, et répandra un jour nouveau sur plusieurs questions d'un très-haut intérêt. Nous en donnerons une analyse raisonnée dès que le second volume aura paru.

L. S. B.

168. — *Manuel de la jeune Mère, ou Guide pour l'éducation physique et morale des enfans*; par M^{me} CAMPAN, sur-intendante d'Écouen. Paris, 1828; Baudouin frères. In-18 de xvi-214 pag. Prix, 3 fr. broché.

Ce petit ouvrage n'est présenté par l'éditeur que comme le résumé des deux volumes in-8^o de M^{me} Campan sur l'éducation. Rien ne lui appartient, dit-il, que l'ordre et la distribution des matières. C'est déjà beaucoup que d'avoir eu cette heureuse pensée, et d'avoir apporté dans son exécution un choix et une méthode qui permettent à la jeune femme la plus occupée, la plus distraite par ses devoirs de ménage ou de société, de lire promptement et de retenir sans peine les excellentes leçons de notre célèbre institutrice. Sans que l'on arrête le lecteur sur des détails trop minutieux, tout est prévu, et indiqué depuis le choix d'une nourrice et d'une bonne, depuis les soins, les habitudes, la nourriture et les défauts de la première enfance, jusqu'aux études et aux plaisirs de la jeunesse. Comme M^{me} Campan ne s'adresse qu'aux mères, il ne s'agit plus, depuis l'âge de sept ans, que de l'éducation des filles, celle des garçons étant exclusivement réservée à la direction paternelle. Il n'est pas de

femme, quelle que soit sa position sociale, à qui ce livre ne convienne parfaitement, et qui ne puisse et ne doive en faire son guide. Ses alentours, la nature de ses occupations, ses plaisirs même, pourront l'obliger à y ajouter quelque chose, mais jamais à en rien retrancher. Elle sera étonnée de la simplicité, de la facilité d'exécution de tous les conseils qu'elle y trouvera, et qui reçoivent leur autorité de l'expérience plus que de la réflexion. C'est en quelque sorte une pratique heureuse, racontée sans prétention, plutôt qu'une théorie exposée avec art. J'ai dit *étonnée*, car je vois beaucoup de mères (et j'y pourrais comprendre des pères en assez bon nombre) imbuës de cette prévention que les livres sur ce sujet sont inutiles, que les principes en sont le plus souvent inapplicables, et que les règles à suivre sont toutes individuelles et locales. Une autre erreur généralement répandue, et qui est la source de toutes les éducations manquées, c'est le peu d'importance qu'on attache aux premières années. *Il est bien jeune ; on a le tems. Quand il sera plus grand, nous ne lui passerons pas telle ou telle chose, etc....* Ces locutions et d'autres semblables sont trop communes dans le monde. « L'éducation, dit M^{me} Campan, commence au berceau. L'air que respirent les enfans, les premiers soins, les premières impressions qu'ils reçoivent exigent une surveillance attentive.... L'influence des premières idées ne peut se calculer : aucune habitude contractée, aucun principe déjà établi ne les repousse ; elles se gravent sans obstacle, et *pour toujours*, dans ces esprits tout neufs. »

Je ne saurais trop recommander ce mince volume à toute femme jalouse de ses devoirs de mère. Il doit être véritablement son *manuel*, son catéchisme. Qu'elle le lise, le médite, l'apprenne par cœur. Celui qui donne ce conseil le suit lui-même journellement, et s'en trouve bien. Il pourrait parler de ses propres essais, quelquefois heureux, et de son expérience déjà un peu longue de l'éducation, si l'autorité de M^{me} Campan ne l'emportait sur toute autre en pareille matière. H. B.

169. — * *Établissement et direction des écoles primaires gratuites d'adultes*, tenues les soirs et les dimanches pour la classe ouvrière, avec des pensées sur son éducation et son instruction ; par M. BASSET, officier émérite de l'université, etc. Ouvrage approuvé par la Société établie à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. Paris, avril 1828 ; L. Colas. In-12 de 1v-74 pages, avec des tableaux ; prix, 1 fr. 25 c.

Après avoir, dans son introduction, signalé quelques vices de notre système général d'éducation nationale, encore plus défectueux que ne paraît le penser l'auteur, M. Basset expose

ainsi le but du travail qu'il présente au public : « Grâces soient rendues à M. *Charles Dupin* pour les *cours publics et gratuits de géométrie et de mécanique* qu'il a établis en faveur de la classe ouvrière. Je vais mettre avec lui la main à l'œuvre, et chercher à consolider les bases du monument qu'il consacre au bonheur social et à la gloire de notre pays. Qui veut la fin doit vouloir les moyens; et, avant d'étudier la géométrie et la mécanique, il faut savoir lire, écrire, calculer et dessiner. Il convient donc d'indiquer aux amis de l'instruction et aux protecteurs du peuple laborieux, les moyens de fonder, d'organiser, d'administrer et de diriger *des écoles primaires gratuites du soir et du dimanche pour les ouvriers adultes*. » Un magistrat éclairé a déjà réalisé en partie, mais pour la ville de Paris seulement, les philanthropiques projets dont M. Basset recommande la facile exécution à tous ses compatriotes. Paris possède, par les soins de M. de CHABROL, préfet de la Seine, six écoles d'adultes, trois pour les hommes et trois pour les femmes, où les hommes apprennent à lire, à écrire, le calcul, le dessin linéaire, et les femmes, au lieu du dessin, les ouvrages à l'aiguille, et dont les heureux résultats doivent encourager l'imitation de ce premier essai dans les autres parties de la France (1). Si l'on réfléchit que c'est par l'instruction seule que l'on peut espérer d'améliorer les hommes, que seule elle donnera les moyens d'anéantir enfin les restes honteux de barbarie et d'ignorance qui sont autant d'obstacles à la marche de la civilisation vers cet état de prospérité et d'aisance générales où tendent aujourd'hui les sociétés modernes, quel homme osera se refuser aux légers sacrifices qu'on lui demande au nom de l'humanité et des lumières? On peut se faire une idée du bien immense que nous pouvons opérer à peu de frais, en consultant le chapitre V du petit livre de M. Basset. Les frais de premier établissement et d'entretien pendant une année d'une école de trente adultes, à l'usage d'une ville de 1800 habitans (renfermant environ cent cinquante adultes de chaque sexe, âgés de 18 à 36 ans, dont le cinquième au moins est dans le cas de fréquenter les écoles), y sont évalués à 1,239 fr. 40 c., dans la supposition qu'il n'existe encore ni local ni mobilier pro-

(1) On a remarqué que, depuis sept ans, parmi 700 élèves successeurs de M. DELAHAYE, instituteur dirigeant une de ces écoles (quai d'Anjou, île Saint-Louis, n° 33) aucun n'a eu à subir une condamnation prononcée par les tribunaux. La même observation s'applique à une autre école, celle de M. SARAZIN, rue Carpentier, n° 4.

pres à une pareille école; pour la ville qui posséderait l'un et l'autre, ces frais ne s'élèveraient qu'à 634 fr. 75 c pour les années suivantes, 758 fr. 75 c. suffiraient dans le premier cas, et 570 fr. 75 c. dans le second, ce qui supposerait, dans une ville de 1800 habitans, cent souscripteurs à 5 ou 7 fr. par an. Nous recommandons vivement à nos lecteurs et à tous les Français en général le livre de M. Basset, et nous leur rappelons aussi la *Société d'éducation* dont nous avons souvent signalé les utiles travaux, et qui, libre aujourd'hui du joug d'une administration hostile à toutes les vues de bien public, reprend avec une ardeur toute nouvelle la tâche qu'elle s'était imposée de préparer le bonheur futur et le perfectionnement de la nation par l'éducation de ses classes les plus nombreuses. Elle admet chacun à participer à cette noble mission au moyen d'une modique contribution de 25 fr. par an.

170. — * *Lois des Francs*, contenant la loi salique et la loi ripuaire, suivant le texte de *Dutillet*, revu avec soin et éclairci par la ponctuation, avec la traduction en regard et des notes; par M. J.-F.-A. PEYRÉ, précédé d'une *préface*, par M. ISAMBERT, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Paris, 1828; imprimerie de Firmin Didot. In-8° de xvi-427 pages; prix, 6 fr.

Montesquieu a exprimé une vérité incontestable, lorsqu'il a dit en faisant allusion à une disposition célèbre de la loi salique : « Ce texte si fameux, dont tant de gens ont parlé et que si peu de gens ont lu. » En effet, ce précieux monument de notre histoire et de notre droit public avait été jusqu'ici enfoui dans de volumineuses collections; et cette cause, jointe à la difficulté de le lire dans son langage à demi barbare, était probablement le principal motif qui faisait que beaucoup de personnes, tout en parlant de la loi salique, n'avaient pas cependant la moindre connaissance de son texte. Il ne paraissait pas y avoir de doute qu'un des articles de cette loi n'interdît le trône de France aux femmes d'une manière tout aussi claire et aussi positive que la disposition suivante de la constitution de 1791 : « La royauté est indivisible et déléguée héréditairement à la race régnante, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance. » Il n'est personne aujourd'hui, grâce à la traduction dont nous entretenons nos lecteurs, qui ne puisse savoir que c'est à l'aide d'un commentaire que s'est perpétuée jusqu'à nous la tradition, ou plutôt la fiction que le trône de France ne saurait tomber en quenouille. Voici, en effet, le texte et la traduction de l'art. 7 du titre LXII de la loi salique, sur le-

quel se fonde la tradition dont nous venons de parler : « *De terrâ verò salicâ, nulla portio hæreditatis mulieri veniat : Sed ad virilem sexum tota terræ hæreditas perveniat.* » M. Peyré traduit ainsi cet article : « A l'égard de la terre salique aucune portion de l'hérédité ne sera recueillie par les femmes ; mais l'hérédité tout entière sera dévolue aux mâles. » Qu'est-ce donc que cette terre salique, à laquelle la couronne fut ensuite assimilée ? Ducange, Adelung et l'abbé Dubos y ont vu de véritables fiefs, ou bénéfices militaires ; Eccard, Montesquieu et M. le président Henrion de Pensey, au contraire, ont cru que la terre salique n'était autre chose que la maison patrimoniale et un morceau de terre dans l'enceinte autour de la maison. Cette dernière opinion se trouve justifiée par plusieurs autres articles d'anciennes lois, réunis par M. Peyré dans une note sur l'article que nous avons rapporté plus haut. Ce que nous venons de dire suffit pour faire connaître l'importance et l'intérêt du travail du nouveau traducteur. Peut-être aurait-il pu choisir un texte plus pur que celui de Dutillet. Depuis que ce savant a donné son édition de la loi salique, de nombreuses recherches ont été faites sur ce précieux monument. Baluze, Canciani, les bénédictins et M. Weber ont apporté beaucoup de soins pour rendre plus correctes leurs éditions respectives au moyen de la collation des éditions antérieures et des manuscrits. La traduction de M. Peyré n'en est pas moins un ouvrage fort recommandable. Ce laborieux traducteur annonce que, si ce genre de publication est goûté du public, il livrera incessamment à l'impression la loi des Bourguignons, dite loi Gombette, suivie des constitutions des rois francs de la race mérovingienne. Nous ne doutons pas qu'en effet, des travaux aussi consciencieux ne soient accueillis avec reconnaissance par tous les hommes éclairés qui veulent remonter aux sources de notre histoire nationale. Cette traduction des lois les plus célèbres de la monarchie française servirait d'introduction à la collection de MM. Isambert, Decrusy et Jourdan ; car il n'entrerait pas dans le cadre de ces savans éditeurs de donner le texte des lois en vigueur sous les deux premières races.

171. — *Traité élémentaire de la procédure civile* par L.-F. AUGER. Paris, 1828 ; Pichon - Béchet, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 429 pages ; prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c. par la poste.

Ce petit Traité, quoique fort succinct, ne laissera pas d'être utile aux étudiants qui le consulteront. Ils y trouveront les principes de la procédure civile exposés d'une manière nette et précise, et ils pourront s'en servir comme d'un préliminaire à l'étude des importans ouvrages de MM. Pigeau, Carré et Ber-

riat *Saint-Prix* sur la même matière. Nous signalerons toutefois à regret dans ce *Traité des omissions* auxquelles il fera bien de remédier dans la prochaine édition que cet ouvrage ne peut manquer d'obtenir.

A. T.

172.—*Nouveau Code voiturin*, ou Recueil complet des édits, lettres patentes, arrêts du conseil, lois, réglemens, arrêtés, décrets, avis du conseil d'état, ordonnances royales, instructions ministérielles, ordonnances de police, et généralement de tous les *actes de l'autorité publique* actuellement en vigueur concernant les *messageries, les voitures publiques et le roulage*; par P.-C. LAFARGUE, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1827; Moreau, imprimeur-éditeur, rue Montmartre, n° 39. L'auteur, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 86. In-8° de cxxiv et 264 pages; prix, 6 fr.

On sent de plus en plus l'utilité de ces recueils spéciaux, et c'est maintenant à qui exploitera une des branches trop ignorées de notre législation concernant les rapports obligés des citoyens avec l'administration. Ce n'est pas seulement aux personnes directement intéressées que ces sortes de recueils sont utiles; ils offrent aussi aux économistes et aux publicistes de graves sujets de méditation. Celui que nous avons sous les yeux nous a paru aussi bien conçu que bien exécuté. Il se compose : 1° d'une introduction parfaitement raisonnée, contenant l'exposé historique et critique de la législation. L'auteur y discute avec sagacité différentes questions sur la résurrection par ordonnance d'une disposition pénale abrogée, sur le privilège de la poste aux lettres, sur la responsabilité civile des entrepreneurs de messageries, etc. (Il a omis de mentionner les cas de responsabilité civile qui peuvent résulter pour ces entrepreneurs des *accidens*, occasionés par la maladresse, l'imprudence ou l'inattention de leurs conducteurs ou préposés); 2° de la collection des textes législatifs ou réglementaires dont l'auteur a pris soin, dans sa 1^{re} partie, d'indiquer les motifs et de résumer les dispositions principales. Ces textes sont accompagnés de renvois de concordance et de notes indicatives de la jurisprudence *administrative* ou autre; 3° enfin, de deux tables, l'une chronologique, l'autre analytique et alphabétique qui facilitent les recherches. — Ce livre est au courant de l'état actuel de la législation jusques et y compris l'ordonnance de police du 25 octobre 1827. L'ordonnance de police sur les *Omnibus* est la seule qui soit survenue depuis à ma connaissance.

B. L., Avocat.

173.—* *Causes célèbres étrangères*, publiées en France pour la première fois et traduites de l'anglais, de l'espagnol, de l'i-

talien, de l'allemand, etc.; par une *Société de jurisconsultes et de gens de lettres*. T. IV. Paris, 1828; C. - L. - F. Panckoucke. In-8° de 403 pages; prix, 6 fr.

Ce quatrième volume est l'avant-dernier de ceux qui doivent composer cette collection (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 787, t. xxxv, p. 444, et t. xxxvi, p. 749). Il contient exclusivement des procès relatifs à des affaires religieuses; les plus fameux sont ceux de *Jean Wiclef*, de *Jean Hus*, de *Jérôme de Prague*, de *Thomas More*, de *William Penn*, etc., etc. La cause dont la lecture nous a le plus vivement intéressés est celle de *Stephen Colledge*, surnommé le menuisier protestant, qui fut accusé de complot contre la vie de Charles II, et jugé le 17 août 1681, aux assises d'Oxford. La fermeté, l'énergie courageuse et âpre de ce personnage, rappellent souvent les *Puritains d'Écosse* si bien peints par Walter Scott. Nous ne pouvons que donner de nouveaux éloges à l'éditeur, pour le choix des sujets et la manière dont ils sont traités. A. T.

174. — *Pétitions sur de graves intérêts, à la Chambre des députés*, présentés au nom de l'auteur, l'une par M. Benjamin Constant, sur la nécessité et les moyens de répandre les lumières dans la Basse-Bretagne, etc.; l'autre, par M. Dupin, sur la nécessité d'abolir la marque ou flétrissure, par Pierre GRAND, avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1828; Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. In 8° de 28 pages; prix, 1 fr.

La première de ces pétitions a déjà donné lieu à une discussion assez piquante au sein de la Chambre des députés. Elle a été traitée par le rapporteur d'inconvenante. L'expression n'est pas exacte; mais il est certain que l'auteur, emporté par une sorte d'exagération dont le principe est louable, s'est laissé entraîner, dans sa rédaction et dans ses raisonnemens, au-delà des bornes du goût et de la justesse. On est fâché d'y lire, par exemple, que *la gale*, à laquelle l'administration laisse en proie, suivant l'auteur, une portion des habitans de notre belle France, est contraire à l'égalité promise par la Charte. Mais l'honorable solliciteur semble avoir pris dignement sa revanche dans sa seconde pétition, présentée par M. Dupin, et qui traite « de la nécessité d'abolir la marque ou la flétrissure. » Là, tout est grave et concluant: tout (à l'exception d'une ou deux digressions au moins inutiles) est sagement et convenablement exposé. Mais, qu'avait à faire ici l'ordonnance du prince de Schwartzbourg-Sondershausen qui remet en vigueur la fustigation? Est-il donc si difficile à un esprit qui d'ailleurs paraît sain et judicieux de se renfermer dans les limites de son sujet et de ne point l'étouffer en quelque sorte sous des détails oiseux et par conséquent

nuisibles? Espérons, au reste, que le pétitionnaire verra cette fois ses efforts et ses honorables intentions récompensés par une mesure plus *convenante* et plus efficace que l'*ordre du jour*.

B. L.

175. — *De la civilisation en France*, ou Essai sur les causes qui en arrêtent les progrès, par M. J.-B. FERRAT. Paris, 1828; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 124 p.; prix 2 f. 50 c.

Voici comment l'auteur expose l'idée qui sert de fondement à son travail: «Lorsque les hommes de bien considèrent la situation intellectuelle et morale de la France, et qu'ils comparent sa civilisation présente à ce qu'elle devrait être relativement aux richesses de ses bibliothèques, au grand nombre de ses savans, à la profondeur de ses philosophes, à sa position diplomatique, ils voient avec autant de douleur que d'étonnement, la disproportion qu'il y a entre ses lumières et sa liberté; ses besoins et son sol fécond, son *savoir-dire* et son *savoir-faire*. Plusieurs causes plus ou moins puissantes, plus ou moins directes, font naître cette choquante disparate. Ces causes sont extérieures ou locales; elles agissent et réagissent réciproquement l'une sur l'autre et deviennent tour à tour principe et effet., etc.» Il examine ensuite ces causes, et dans cette analyse peut-être un peu superficielle pour un travail qui semble avoir été fait à loisir, il répand une foule de généralités qui n'offrent rien de bien nouveau, souvent des déclamations peu instructives, rarement de la modération dans ses jugemens critiques ou apologétiques. On y trouve cependant, malgré l'absence des pensées neuves, quelques vues sages et bien présentées.

Ad. G.

176. — * *Histoire de l'Assemblée constituante*, par M. Alex. LAMETH, lieutenant général, membre de la Chambre des députés. T. I. Paris, 1828; Moutardier. In-8° de cii et 434 p.; prix, 7 fr.

L'auteur a fait partie de la célèbre assemblée dont il retrace les travaux et les services. Témoin ou acteur au milieu des événemens qu'il raconte, il mérite doublement la confiance, parce qu'il était assez éclairé pour voir les choses d'une vue nette et sûre, et qu'il a trop de conscience pour en altérer le récit par la plus légère infidélité. En effet, ce qu'on remarque partout dans cette histoire de l'assemblée constituante, c'est la bonne foi. M. de Lameth ne ment ni pour lui, ni pour personne; aucune faiblesse ne le porte à ces désaveux si ridicules et si honteux qui étonnent de nos jours; aucun esprit de parti ne l'empêche d'accorder à tout le monde le témoignage naïf de la vérité. Il n'hésite point à rendre justice aux ennemis des prin-

cipes auxquels sa vie a été consacrée; mais il ne craint pas non plus, comme tant d'autres, de rendre justice au parti dans les rangs duquel il a combattu pour la cause de la liberté. Depuis un certain nombre d'années, beaucoup de gens, qui n'eussent jamais osé avouer autrefois leur amour pour le despotisme et leur passion pour les privilèges, semblent avoir pris à tâche d'injurier, de calomnier, de diffamer l'assemblée constituante. M. Lameth a évidemment entrepris de la défendre; et pour parvenir à son but, il rapporte avec fidélité non-seulement les travaux qui l'ont illustrée, mais encore les motifs qui l'ont dirigée. Avouons-le sans détour : la grandeur et l'utilité de ses bienfaits méritent la reconnaissance publique; la pureté de ses intentions et le but qu'elle se proposait sont aussi des titres de gloire. Voilà du moins ce que persuade à chaque page la lecture du livre de M. Lameth. Toutefois, il ne joue pas sans cesse le rôle de panégyriste; il a trop de jugement et de sincérité pour cela; au contraire, il sait avouer les fautes, et ne cherche pas plus à les pallier qu'à les exagérer. Quant aux excès qui se sont malheureusement mêlés à l'aurore de notre révolution, l'auteur qui n'y trempa jamais, les déplore avec sincérité, comme il a cherché plus d'une fois à les conjurer par son courage et le secours de ses amis. Mais nous ne devons pas taire qu'à la satisfaction éternelle des défenseurs de la liberté, les ennemis de cette même liberté se trouvent bien souvent convaincus d'avoir excité eux-mêmes les violences dont ils l'accusaient, avec lesquelles ils espéraient détruire les heureuses conséquences de notre régénération politique. Ici la conviction résulte de la conduite patente, des discours publics et des menées serviles alors et aujourd'hui parfaitement dévoilées de nos adversaires. Maintenant que le jour de toutes les vérités est venu, le livre de M. Lameth paraît d'autant plus à propos qu'il réfute victorieusement des calomnies récentes contre l'assemblée constituante, et qu'il remet en lumière les principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel qu'on a cherché à obscurcir et à combattre par tous les moyens de l'audace, de la force, du mensonge et de la perfidie combinés ensemble avec un art et une persévérance qui n'appartiennent qu'à l'aristocratie.

Nous rendrons incessamment un compte détaillé de cet important ouvrage. T.

177. — **Mémoires du Vénitien J. CASANOVA DE SEINGALT*, extraits de ses manuscrits originaux, publiés en Allemagne, et traduits par M. AUBERT DE VITRY, T. VIII et IX. Paris, 1828;

Tournachou-Molin. In-12 de XII 278 et 292 pages; prix, 6 fr. (Voy. Rev. Enc., t. XXXII, p. 757, et t. XXXIV, p. 752.)

Ces deux volumes sont précédés par un avertissement du nouveau traducteur, M. Aubert de Vitry, que recommandent déjà plusieurs entreprises du même genre, entre autres la traduction des *Mémoires de Goethe*. Il nous prévient qu'il a supprimé plusieurs scènes et plusieurs détails de *plate et triviale débauche*, qui, selon lui, n'offrent rien de regrettable. Je ne sais, mais j'ai cru trouver dans cette partie moins d'originalité et moins de coloris que dans les premières; je n'ose attribuer cette différence aux coupures de M. Aubert; car les premiers volumes n'avaient guère été respectés non plus par les ciseaux de l'éditeur français. Pourtant il me semble qu'on devrait être avare de ces sortes de corrections, surtout pour un ouvrage qui a reçu déjà l'approbation unanime du public de l'Allemagne, que personne n'accuse d'être moins que nous ami des bonnes mœurs et de la décence. Privé de l'original allemand, qui n'est lui-même qu'une traduction des manuscrits français laissés par l'auteur, il m'est impossible de prononcer en connaissance de cause, sur la convenance et l'utilité des retranchemens annoncés. Expliquons donc l'espèce d'infériorité qui m'a frappé par la nature même des événemens de la vie de Casanova.

Il y a des Mémoires qui ont intéressé par leur liaison avec les grands événemens historiques; d'autres sont des galeries de portraits où figurent tour-à-tour les personnages célèbres d'une époque; il y en a qui ont été l'apologie d'une secte ou d'un parti; un grand nombre ont raconté les petites intrigues de la cour et des salons, les anecdotes piquantes du monde littéraire ou galant; quelques-uns, enfin, nous ont initié aux précieux secrets d'un génie sublime ou d'une âme sensible: les mémoires de Casanova ne ressemblent en rien à ceux qui les ont précédés. Réalisant presque le Gilblas de Lesage, l'aventurier Vénitien en retraçant les vicissitudes de sa vie errante, conduit les lecteurs dans toutes les régions de la société, dans les plus élevées, comme dans les plus méprisées; son histoire reproduit, pour ainsi dire, avec des noms véritables et des faits réels, cette fiction si amusante et si variée des aventures du héros de Santillane, due à l'heureuse alliance d'une imagination féconde et gaie et de l'esprit d'observation le plus vif et le plus pénétrant. Jusqu'ici, Casanova avait eu peu d'occasions, ou plutôt peu de desirs de fréquenter le grand monde, où la corruption et la licence, pour être parées de formes plus élégantes et moins tranchées, n'étaient alors ni moins flagrantes, ni moins géné-

rales que chez ces classes inférieures parmi lesquelles il prodigua sa jeunesse. Les Mémoires sur cette première partie de sa vie nous ont donc offert un intérêt particulier, en ce qu'ils nous introduisent plus intimement dans la vie du peuple, à peine connue par les écrits des romanciers et des moralistes de cette époque, qui ne choisissaient généralement leurs héros que parmi les marquis et les chevaliers, et dont les observations n'allaient guère au delà des cercles à la mode. La nature copiée par Casanova est sans doute basse et triviale; mais il a su la reproduire avec une telle franchise d'imitation, avec une fidélité de couleurs si chaude et si frappante, qu'elle nous apparaît pleine de vie et sous les véritables traits de son originalité locale. C'est un récit simple et véridique, propre à servir d'étude aux philosophes et aux artistes, qui voudront, pour des compositions d'un ordre plus élevé et dans un plus noble but, retrouver, libres de voiles et de réticences, la physionomie et le caractère du dix-huitième siècle.

Dans les huitième et neuvième volumes, Casanova a quitté l'Italie, et il a renoncé presque entièrement à ses habitudes de mauvaise compagnie. Si ses mémoires gagnent dès lors en bon ton et en intérêt historique, ils perdent, d'un autre côté, une grande partie de leur nouveauté et de leur originalité. Plus d'un écrivain avant lui, nous avait parlé de Paris au XVIII^e siècle, et des opérations financières sous Louis XV, et depuis long-tems nous avons été introduits auprès du cardinal de Bernis, du duc de Choiseul, de Paris Duverney, du grand Haller, de Voltaire, et de quelques autres personnages littéraires ou politiques du tems. Cependant, on pourra recueillir encore ici des particularités curieuses sur leur compte; car on pense bien que leurs relations avec un homme de l'humeur de notre Vénitien doivent avoir leur côté romanesque et piquant. Il est question aussi de ce fameux comte de Saint-Germain dont le charlatanisme compta tant et de si nobles dupes; Casanova ne laisse pas de moraliser, sur son compte, et à ce propos, nous ne le tiendrons pas quitte de quelques tours de passe-passe qui égayerent sa liaison avec la marquise d'Urfé, vieille folle vouée à l'alchimie et à l'astrologie, et qui font vraiment peu d'honneur à sa délicatesse et à sa moralité. Et puis, avec quelle audace de forfanterie il nous raconte ses escapades de bretteur étourdi, ses bonnes fortunes de coulisses et autres, et même son entrevue avec le philosophe de Ferney, qui se présente là, non point comme l'ont dépeint d'impudens ennemis et de mesquins adversaires, mais tel que nous aimons à le penser, comme l'ami des hommes et des lumières.

178. — * *Mémoires sur le prince Lebrun, duc de Plaisance*; par M. MARIE DUMESNIL, membre de plusieurs académies. Paris, 1828; Rapilly, passage des Panoramas, n^o 43. In-8^o de 420 pages; prix, 6 fr.

Le jeu de la fortune qui fit de l'ami du chancelier Meaupou, le conseiller intime de Napoléon, et du partisan zélé de l'ancienne monarchie un des dignitaires du nouvel empire est certainement l'un des plus remarquables que nous ait présentés notre grande révolution. Sous un autre point de vue, la carrière de Lebrun s'offre à l'observateur comme une sorte de phénomène politique qui n'a point d'analogie à ma connaissance du moins: c'est celui d'un tel degré d'élevation coïncidant avec une modestie bien sincère, avec un éloignement formel pour toute espèce d'intrigue, qualités fort estimables sans doute, mais avec lesquelles, il faut en convenir, on ne va généralement ni bien loin ni bien haut dans ce monde. Or, tous les partis s'accordent pour les attribuer à l'honorable caractère de cet homme qui, de simple citoyen, devint prince au milieu de nos troubles. On lui a généralement rendu ce témoignage qu'il fut constamment dévoué à sa patrie, toujours occupé à la servir sous quelque forme de gouvernement qu'elle se trouvât placée. C'est dans le cours des services qu'il lui rendit avec un zèle dépourvu de tout faste, que les honneurs, si ardemment poursuivis par les autres, vinrent le chercher pour le tirer de l'obscurité qu'il aimait. On peut dire que la fortune se montra bien à son égard cette déesse coquette et capricieuse qu'on accuse d'oublier parfois ses adorateurs pour combler de ses dons ceux qui les méprisent.

L'auteur des *Mémoires sur Lebrun* suit son personnage dans le cours entier de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Sa narration est claire et rapide; ses réflexions sur les divers événemens auxquels le prince prit une part plus ou moins active m'ont paru en général justes et sages. La partie des *Mémoires* relative à la réforme parlementaire entreprise par le chancelier Meaupou présente quelques détails curieux. L'auteur juge sainement cette époque critique du règne de Louis XV, quand il déclare que c'était là le moment, ou jamais, d'assembler les États généraux; et que, convoqués à cette époque, ils eussent produit beaucoup de bien, sans bouleverser la monarchie. Telle était aussi l'opinion de Lebrun, qui joua un rôle important dans cette grande affaire. L'auteur passe ensuite en revue les divers actes auxquels se rattache le nom de Lebrun, soit à l'assemblée constituante, soit dans les conseils de la république ou de l'empire. On l'y

voit constamment homme de bien, et parfois aussi homme de cœur, par exemple, dans cette circonstance où, appelé à aider la convention de ses conseils, il lui déclare énergiquement qu'elle ne peut plus faire que le mal, et se retire sans autre discours (pag. 212). Mais ne pouvant dans cette simple Notice énumérer tout ce qui signale à l'estime de la postérité la longue existence dont M. Marie Dumesnil nous retrace le tableau, je renvoie à son ouvrage ceux qui voudront mieux connaître l'homme qui, unissant des mérites en apparence contraires, fut à la fois le rédacteur des lois de finances, le fondateur du crédit national, et l'élégant traducteur des antiques poèmes d'Homère.

P. A. D....

179.—**Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du docteur Francia*; par MM. RENGGER et LONGCHAMP, docteurs en médecine, membres de la *Société helvétique des sciences naturelles*. Paris, 1827; Hector Bossange. In-8° de xxxv et 300 pages; prix, 6 fr.

Le très-petit nombre de personnes qui, depuis la révolution de l'Amérique du sud, ont pu visiter le Paraguay, et en sortir, ne savent presque rien sur cette mystérieuse contrée, et ceux qui n'y ont pas été ne savent rien du tout; la critique manque donc des élémens nécessaires pour juger un ouvrage tel que celui que nous annonçons; il faut attendre qu'un plus grand nombre de témoignages nous permette de comparer et d'apprécier les renseignemens trop rares que nous possédons aujourd'hui, et dont nous devons nous borner à donner ici l'indication au lecteur. — Les deux voyageurs arrivés à l'Assomption, le 30 juillet 1819, n'obtinent la permission de quitter le Paraguay qu'au mois de mai 1825; ainsi, leur relation comprend un séjour de six ans. Mais, s'il est difficile de bien observer et de bien peindre un pays où rien n'est caché, où toutes les lumières s'offrent d'elles-mêmes, on conçoit que cette tâche devient à peu près impossible dans une contrée où c'est un crime non-seulement de raconter ce qu'on a vu, mais même de chercher à connaître. Ainsi, le voyageur nous dit, au sujet de la population: « Je n'ai aucune donnée positive à cet égard, l'état où j'ai trouvé ce pays, et le caractère ombrageux du dictateur ne m'ayant point permis de m'en procurer. » Néanmoins, quelque incomplets que soient les documens contenus dans cette relation, ils tirent de la difficulté de s'en procurer un prix qui dédommage jusqu'à un certain point de leur insuffisance. L'auteur a divisé son livre en deux parties: il consacre la première au récit des événemens politiques, depuis 1810 jusqu'à l'époque de son départ; la seconde offre le

tableau des mœurs, des ressources et de l'administration du pays. Le récit des événemens n'est guère qu'une biographie de Francia, devant qui tout disparaît, du moment où il entre au pouvoir. D'abord avocat et secrétaire de l'administration, il en devient bientôt le chef avec le titre de Consul; puis, Dictateur pour trois ans; puis Dictateur à vie. Soupçonneux et cruel, on le voit sacrifier au maintien de son autorité et le sang des hommes qu'il a pour habitude de faire fusiller sous ses yeux, et la prospérité du pays qu'il isole complètement de toutes les contrées voisines, et qu'il foule sous une tyrannie qui n'a encore produit qu'un seul bienfait, la sécularisation des moines. C'est dans la seconde partie de l'ouvrage surtout que l'on voit se développer les conséquences de cette tyrannie. L'auteur nous montre le despote, faisant à lui seul des lois qu'il ne se donne pas même la peine de publier, et que les habitans ne connaissent qu'accidentellement; il nous le montre jugeant en dernier ressort un grand nombre de causes, et particulièrement celles où l'état et sa propre personne sont intéressés. Non content de l'inviolabilité dont il s'est environné lui-même, il étend ce privilège jusque sur les moindres agens de sa tyrannie. Parmi les mesures caractéristiques de ce gouvernement, il faut citer la suppression des postes aux lettres, qui offraient un moyen trop facile de communication; cette suppression est d'ailleurs combinée avec des précautions qui tendent à faire tomber toutes les correspondances entre les mains du dictateur, pour lequel la violation du secret des lettres est une lâcheté qu'on s'étonnera peu de voir à l'usage d'un tyran, depuis que chez nous un député n'a pas craint d'en faire l'apologie sous un gouvernement constitutionnel. La cruauté de la discipline militaire, la barbarie du régime des prisons, la confiscation appliquée selon le caprice du maître, sont encore des traits principaux de cette administration. Quant aux finances, le voyageur n'en sait pas plus que sur la population; tout ce qui tend à révéler la puissance ou la faiblesse du pays est un secret que le maître se réserve pour lui même, et qu'il ne connaît sans doute guère mieux que les autres; néanmoins, s'il faut en croire l'auteur, Francia porterait le soin des affaires d'argent jusqu'aux plus minutieux détails, tellement qu'un jour il envoya en prison son tailleur, après lui avoir démontré, en opérant sur une pièce de drap avec les ciseaux et la craie, qu'il lui avait soustrait un morceau d'étoffe. Les droits sur les marchandises, et la faculté que se réserve l'autorité de choisir ce que bon lui semble, et de payer quand il lui plaît ce qu'elle choisit dans toute cargaison qui arrive, ruine le peu de com-

merce que peut faire ce malheureux pays. Francia a su profiter habilement du peu de considération dont jouit le clergé, grace au relâchement de mœurs dont les prêtres font parade, pour détruire leur influence et s'emparer d'une partie de la puissance spirituelle. L'auteur nous semble avoir exposé avec sagacité l'influence funeste que le despotisme du dictateur a eue sur le caractère des habitans, aussi bien que plusieurs conséquences moins fâcheuses qui doivent résulter, pour le pays, d'une administration à laquelle, malgré ses vices, on doit reconnaître une propension marquée pour l'ordre et l'économie. M. A.

Littérature.

180. — * *Encyclopédie portative: Précis d'éloquence et droit oratoire*, pour le barreau, la tribune, la chaire, l'académie et les compositions en prose et en vers, précédé d'une *Introduction historique*, et suivi d'une *Biographie des plus illustres orateurs*, d'une *Bibliographie* et d'un *Vocabulaire*; par M. V. PARIOT. Paris, 1828; au Bureau, rue du Jardinnet, n° 8. Grand in-32; prix de souscription, 3 fr.; pour les non-souscripteurs, 3 fr. 50 c.

Manifester et transmettre sa pensée par la parole, voilà le langage; soumettre ce qui nous environne, par l'ascendant de sa pensée ainsi révélée et transmise, voilà l'éloquence que l'auteur définit: « La puissance de l'intelligence s'exprimant par la voix, sur les intelligences et les volontés étrangères.» L'éloquence dans les œuvres oratoires, qui fait l'objet d'une première partie, fournit à l'auteur, après des considérations générales sur les formes oratoires, les divisions suivantes: 1° l'*Éloquence incitative*, qui renferme l'éloquence du barreau, l'éloquence militaire et celle de la tribune publique; 2° l'*Éloquence spéculative*, où l'on rencontre l'éloquence académique, l'éloquence philosophique, celle de la chaire; 3° l'*Éloquence narrative*, ou des récits, qui comprend les éloges, les panégyriques, les oraisons funèbres, les harangues, etc. L'auteur traite des caractères propres à chacun de ces genres d'éloquence; puis, des qualités physiques, morales, intellectuelles, des études, des connaissances et des exercices de l'orateur; enfin, de la composition des discours.

L'éloquence peut se trouver hors des œuvres oratoires proprement dites, c'est-à-dire dans toutes les compositions littéraires; l'auteur traite ce sujet dans sa deuxième partie, et il trace les caractères de l'éloquence dans les romans, dans l'histoire, dans le poème épique, dans la tragédie et la comédie.

Le précis d'éloquence est précédé d'une introduction historique dans laquelle l'auteur caractérise en peu de mots l'éloquence de chaque siècle. Nous citerons ce qu'il dit de celle de notre époque : « Avec la restauration et le gouvernement constitutionnel reparurent pour notre patrie les conditions de l'éloquence politique. Une ère nouvelle commença, dans laquelle le génie et le travail, reconnaissant enfin leur force, la font respecter et stipulent des garanties. L'éloquence, toujours nécessaire dans les débats politiques, aura cependant une physionomie nouvelle. Grave, noble, pure, simple, elle ne s'adressera presque plus aux passions : convaincre est son but; et pour convaincre, elle se borne à poser les faits, à les réunir, à les prouver, à interroger l'histoire, à prendre conseil de la législation, des droits et des devoirs des peuples et des gouvernans, à invoquer le secours de la logique et de la raison. »

M. Parisot, déjà connu avantageusement par *le Traité de morale* qu'il a fourni à l'*Encyclopédie portative*, et qui fait dans ce moment un cours à l'Athénée sur la littérature romantique, sait, par une méthode rigoureuse, porter la clarté et la précision dans les matières les plus abstraites. Tèl est le genre de mérite, uni à un style élégant et pur, que l'on remarque dans son *Traité d'éloquence*.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler l'attention de nos lecteurs sur la collection encyclopédique publiée par M. Bailly de Merlieux, et dont il a paru 25 volumes format in-32 et 8 livraisons format in-8°.

B***.

181. — **Dictionnaire classique de la langue française*, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français, et des notes puisées dans les manuscrits de RIVAROL; ouvrage renfermant 60,000 mots : publié et mis en ordre par quatre Professeurs de l'université. Paris, 1828; Brunot-Labbe. In-8° de x et 1008 pages à trois colonnes; prix, 12 fr.

Nous venons de recevoir les deux dernières livraisons de ce dictionnaire: cet important ouvrage est désormais terminé; et, quoique nous y ayons remarqué quelques légers défauts, quelques erreurs dans les définitions, quelques idées grammaticales contraires à la véritable théorie de la grammaire, il n'en reste pas moins l'un des livres les plus utiles dans ce genre. L'avantage de réunir un quart des mots de plus que les autres vocabulaires, le soin qu'ont pris les auteurs de placer auprès de chaque mot important quelques exemples tirés des meilleurs écrivains, donnent à ce lexique une supériorité incontestable sur la plupart des autres; et, sans contredit, c'est, de tous ceux que

nous connaissons, celui que nous consulterons le plus volontiers.

Toutefois, on ne peut se dissimuler que ce dictionnaire, considéré comme représentant la langue française, est loin d'être complet : il contient beaucoup de mots sans doute ; mais tous n'y sont pas. Cette question : pourquoi tel mot est-il ici ? pourquoi tel autre n'y est-il pas ? peut se reproduire souvent ici, comme à l'occasion des autres ouvrages du même genre. Les auteurs la résolvent, comme tous les lexicographes : en l'élu-dant ; c'est à dire, en ne mettant pas le mot, ou en se soumettant à l'autorité : car on s'est créé pour le langage un tribunal qui bien souvent ne saurait comment expliquer ses arrêts ; je veux dire l'académie. Les partisans de l'autorité en matière philosophique, ou grammaticale, reçoivent comme des oracles ses décisions, et prosternent leur raison devant les in-quartos académiques. Mais il est une autre classe d'hommes qu'on peut appeler si l'on veut, les indépendans ou les incrédules. Ceux-là lisent les vieux auteurs ou l'archéologie de M. Pougens, et demandent qui a pu s'arroger le droit de priver leur patrie de tant de mots anciens, pleins de vigueur et d'originalité, et en même tems d'une tournure si française ? C'est à cette question qu'il faudrait d'abord répondre, mais de manière à contenter tous ceux qui raisonnent. En d'autres termes, c'est un principe philosophique, et non le *caprice*, ou ce qu'on appelle l'*usage*, qui devrait présider à la composition d'un dictionnaire, et au choix des mots qu'il doit contenir. Ajoutons à cela qu'une langue ne se compose pas seulement de mots, mais encore des relations qui peuvent exister entre eux. Un dictionnaire où sont admis seulement des mots isolés, ne peut, entre toutes ces relations, choisir que celles qui laissent les mots dans leur isolement, et dans leur indépendance de toute phrase. Mais, n'existe-t-il dans ce genre que le rapport alphabétique ? la classification par les désinences et d'autres encore, n'auraient-elles pas aussi un grand intérêt, une grande importance ? nous n'en doutons pas ; et c'est pourquoi nous ne craignons pas de dire que ce dictionnaire n'est que la moitié d'un excellent ouvrage : il demande une suite, c'est-à-dire, quatre ou cinq supplémens, qui, sans former entre eux un volume aussi considérable que le premier, le compléteront, et dispenseront les lecteurs et les écrivains de toute recherche dans un livre étranger. B. J.

182. — * *Cours d'histoire de la Philosophie*, professé par M. Victor Cousin, à la Faculté des Lettres de Paris, tous les *jeudis* ; revu par l'auteur. Paris, 1828 ; Pichon et Didier, quai des Augustins, n^o 47. Paraît par livraisons in-8^o ; prix, 75 c. la livraison, et 85 c. par la poste.

183. — * *Cours d'histoire moderne*, professé par M. GUIZOT, à la *Faculté des lettres de Paris*, tous les *vendredis*; revu par l'auteur. Paris, 1828; les mêmes. Paraît par livraisons in-8°; prix, 75 cent. la livraison, et 85 cent. par la poste.

184. — * *Cours de littérature française*, professé par M. VIL-LEMAIN, à la *Faculté des lettres de Paris*, tous les *mardis*; revu par l'auteur. Paris, 1828; les mêmes. Paraît par livraisons in-8°; prix, 75 cent. la livraison, et 85 cent. par la poste.

L'intérêt qui s'attache à ces trois Cours, et qui est dû, d'un côté, à l'illustration personnelle et au talent distingué des trois professeurs, ainsi qu'aux disgrâces honorables qu'ils ont récemment subies; de l'autre, à la nature et à l'importance des sujets qu'ils traitent, et à la manière large et philosophique dont ils soulèvent les plus hautes questions qui puissent occuper l'esprit humain, a fixé dès l'origine l'attention de la jeunesse studieuse et de tous les amis de la philosophie, de l'histoire et des lettres. C'est une heureuse idée que celle de reproduire fidèlement, et par livraisons successives, chacune de ces leçons instructives et éloquents, où vient affluer chaque fois un auditoire nombreux et choisi, impatient de les recueillir et d'en profiter. En attendant que nous puissions consacrer un ou plusieurs articles au résumé analytique de ces Cours qui jettent un si vif éclat et qui exercent une influence si généralement bienfaisante, il nous suffira aujourd'hui de signaler avec éloge et d'indiquer à nos lecteurs les trois publications dont nous venons de leur donner les titres, et qui devront être avidement recherchées.

M. A. J.

185. — * *Lucrèce*, traduit en vers français, par M. DE PONGERVILLE; *Nouvelle édition*, corrigée, avec un *Discours préliminaire*, la *Vie de Lucrece* et des *Notes*, ornée de deux *Gravures* par DEVÉRIA. Paris, 1828; Dondey-Dupré. 2 vol. in-18 de 320 pages environ, papier vélin; prix, 9 fr. Le même ouvrage, avec le texte en regard, 2 vol. in-8°; prix, 15 fr.

L'on ne peut que féliciter l'éditeur de la traduction de *Lucrece* de l'avoir reproduite sous le format commode de l'in-18, qui, par la modicité du prix, met cet ouvrage à la portée de tous les amis de la littérature. Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle publication d'une production si justement célèbre.

186. — * *Poèmes antiques et modernes*, par le comte Alfred de VIGNY. — *Le Déluge*, *Moïse*, *Dolorida*, *le Trappiste*, *la Neige*, *le Cor*.—Paris, 1826; Urb. Canel. In-8° de 91 pages; prix, 3 fr.

M. A. de Vigny est un homme de beaucoup d'imagination

et d'esprit, qui a fait preuve, dans son roman de *Cinq-Mars*, d'un talent très-remarquable. En relisant les pièces qui composent son recueil, je déplorais l'influence que le mauvais goût du tems peut exercer sur les qualités naturelles les plus heureuses. Choqué à tout moment du vague de la composition, de la recherche des pensées, de la rocailleuse bizarrerie des vers, de l'obscurité et du décousu du style, j'allais jusqu'à douter de la vocation poétique de l'auteur. Heureusement, le poème de *Moïse* que j'avais, je ne sais pourquoi, réservé pour la fin de ma lecture, est venu ranimer mes espérances. Je me suis abstenu, par égard pour un homme de mérite, de prouver mes critiques par des exemples trop faciles à trouver dans son recueil. Mais je ne puis résister au plaisir de citer un long morceau de son *Moïse*. Ce prophète parle ainsi à l'Éternel :

Hélas ! je sais aussi tous les secrets des cieux,
Et vous m'avez prêté la force de vos yeux.

.....
J'impose mes deux mains sur le front des nuages
Pour tarir dans leurs flancs la source des orages ;
J'engloutis les cités sous les sables mouvans ;
Je renverse les monts sous les ailes des vents.
Mon pied infatigable est plus fort que l'espace ;
Le fleuve aux grandes eaux se range quand je passe,
Et la voix de la mer se tait devant ma voix.
Lorsque mon peuple souffre, et qu'il lui faut des lois,
J'élève mes regards, votre esprit me visite ;
La terre alors chancelle, et le soleil hésite.
Vos anges sont jaloux, et m'admirent entre eux ;
Et cependant, Seigneur, je ne suis pas heureux.
Vous m'avez fait vieillir puissant et solitaire :
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

.....
J'ai vu l'amour s'éteindre et l'amitié tarir ;
Les vierges se voilaient et craignaient de mourir.
M'enveloppant alors de la colonne noire,
J'ai marché devant tous, triste et seul dans ma gloire
Et j'ai dit dans mon cœur : que vouloir à présent ?
Pour dormir sur un sein mon front est trop pesant ;
Ma main laisse l'effroi sur la main qu'elle touche ;
L'orage est dans ma voix, l'éclair est sur ma bouche ;
Aussi, loin de m'aimer, voilà qu'ils tremblent tous,
Et, quand j'ouvre mes bras, on tombe à mes genoux.
O Seigneur, j'ai vécu puissant et solitaire :
Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

.....
Bientôt le haut du mont reparut sans Moïse.

Il fut pleuré. Marchant vers la terre promise,
 Josué s'avancait pensif et pâlissant;
 Car il était déjà l'Élu du Tout-Puissant.

Ces vers sont fort beaux, et ils ont le mérite d'exprimer d'une manière aussi claire que poétique et originale l'idée mère de ce petit poème, le malheur attaché ici-bas à la toute puissance. C'est un modèle que nous proposons à l'imitation de M. de Vigny.

187. — * *Odes d'un jeune Grec*, suivies de six chants de guerre, écrits en vers grecs par le même auteur (M. PANAGO SOUTZO), et traduits en prose française. Paris, 1828; Emler frères. In-18 de 169 pages; prix, 4 fr.

Si l'écrivain qui s'exprime en vers dans un idiome étranger a toujours droit à quelque indulgence, cette indulgence se transforme en un vif intérêt lorsqu'il s'agit d'un hommage rendu à notre littérature par un des descendants de ce peuple qui a parlé la plus poétique de toutes les langues. Mais l'auteur des odes que nous annonçons n'a aucun besoin de la bienveillance de la critique; il n'a besoin que de la vérité. M. SOUTZO possède le génie de notre langue; il est de plus vraiment poète; je n'en veux point d'autre preuve qu'une habitude constante et comme naturelle de revêtir sa pensée d'images. Les autres qualités du poète brillent aussi dans ses ouvrages, mais obscurcies par quelques défauts que je crois devoir lui signaler. Ces défauts sont de deux natures bien distinctes; il en est qui tiennent au mécanisme trop peu étudié de la versification française. Ainsi le vers suivant pèche contre la mesure :

Aux armes, s'écrie-t-elle, aux armes !

Ainsi, *linceul* (et non pas *linceuil*) rime mal avec *cercueil* et *Prométhée* avec *pensée*.

La sainte liberté, comme un phénix brillant,
 S'élève..... Entendez-vous ce glorieux refrain, etc.

Les vers libres n'admettent pas la rencontre de deux rimes différentes, qui soient toutes deux masculines ou féminines.

« Aux armes ! Regardez nos vierges à genoux ;
 Nos veuves, nos vieillards prosternés devant vous,
 Et d'un bras tutélaire implorant l'assistance !
 Avant de s'assoupir, que la *Sainte-Alliance*

Signale enfin son *existence*

Par un trait de vertu, par un acte *viril* ;
 En consumant ses jours dans un jeu *puéril*,

Elle a voulu guider la marche de la terre,
L'arrêter loin des pas du dieu de la lumière;
Semblable à cet enfant qui retient *par un fil*
Son *cerf aérien* aux ailes *blanchissantes*. »

Il y a plus d'une remarque à faire sur ce passage. Trois rimes féminines ou masculines qui se suivent ont quelque chose de trop languissant pour la poésie sérieuse. Rien de plus maigre et de plus prosaïque que ces rimes en *il*, surtout celle de *fil*. Terminer une période lyrique en commençant une nouvelle série de rimes, comme au 6^e et au dernier vers de ce morceau, c'est blesser cruellement l'oreille. Enfin, qu'est-ce qu'un *cerf aérien*? Un *cerf-volant*! Nos auteurs de vaudevilles ne manqueraient pas de dire qu'il faut avoir *le fil* pour deviner cela.

Mais ces fautes ont peu d'importance et sont d'ailleurs faciles à corriger. Il n'en est pas ainsi de ce vague, de cette exagération et de cette incohérence d'idées, que l'auteur paraît affecter, par imitation des écrivains *romantiques*. Nous ne saurions trop l'engager à se persuader que le bon sens seul fait vivre les ouvrages; que toute pensée, toute expression qui manque de netteté ou de justesse, toute composition, même lyrique, qui, sous le désordre apparent du genre, ne renferme pas un sens raisonnable et facile à suivre, ne saurait prétendre qu'à un succès éphémère: *Tantum series juncturaque pollet*. Je prendrai pour sujet de mes observations celle des odes de M. Soutzo où sa muse a pris l'essor le plus hardi. Elle est intitulée: *L'Homme*. Le poète suppose qu'il contemple le firmament pendant une nuit sereine, et il s'écrie en parlant à l'Être suprême:

« Un monde maintenant sort de tes mains fécondes;
Pour varier les jeux de ta divinité,
Assis sur les créneaux de ta vaste cité,
Tu parsèmes l'azur de terres vagabondes,
Ou de ton bras de diamant
Tu lances un soleil du haut du firmament.
Et l'homme sur la terre abandonné, sans guide,
Voit ce berceau de ses douleurs,
Que le souffle du tems balance dans le vide,
Sans cesse baigné de ses pleurs. »

Jusqu'ici, tout se comprend à merveille; mais, lorsque, après ce tableau de la puissance du Créateur, le poète ajoute immédiatement:

« Je pourrais à mon gré modeler sur la cire
Un univers plus beau que ton superbe empire,

Ce vain jouet des élémens ,
 Qui court sur l'air sans fondemens.
 Donne-moi ton compas, l'espace, ta puissance ;
 Donne-moi ton repos et ton intelligence ;
 Tu me verras plus grand, plus généreux que toi. »

Il m'est impossible, je l'avoue, de concevoir sa pensée. Le poète dit ensuite :

« Je ne viens point, armé de ma témérité,
 Contre le ciel briser ma lance,
 Ni détiôner ta *sainte* majesté ;
 Mais je viens, affrontant tes foudres, tes supplices,
 Te demander raison de tes brillans *caprices*. »

Puis bientôt, changeant de langage :

« Au joug de la raison mon génie indocile
 S'élance ; il veut s'asseoir sur ton trône doré :
 Je voudrais te ravir ton palais azuré,
 De l'espace inconnu mesurer les limites,
 Guider le char de l'univers,
 Et m'écrier du haut des airs :
 Dieu, séraphins, soleils, soyez mes satellites.
 Par mes vœux infinis je me sens ton égal ;
 Mais, sans cesse accablé par ton pouvoir fatal,
 Je pleure en me voyant aux pieds de mon rival. »

Certes, voilà un genre d'ambition et de malheur qui ne s'était guère vu, depuis Satan, et, il nous ferait trembler pour la raison du poète, si nous n'étions rassurés par la beauté de quelques-uns de ses vers.

On voit que M. Soutzo s'est nourri de la lecture de Job et de Lucrèce, et il semble même que la belle imitation que M. de Lamartine a faite du premier dans sa méditation intitulée *le Désespoir*, et l'admirable traduction que M. de Pongerville nous a donnée du second ne lui ont pas été inutiles. Mais, que Job, accablé de malheur, argumente douloureusement contre la Providence; que Lucrèce, frappé du mal physique et du mal moral qui se montrent partout sur notre globe, en conclue qu'aucun dieu ne préside à ses destinées, cela est très-compréhensible et très-conséquent dans sa témérité. Ce qui ne l'est point, ce qui blesse le sens commun, c'est qu'un homme dise au Créateur : Donne-moi ta puissance et ton intelligence, et je ferai mieux que toi; c'est qu'après avoir déclaré qu'il ne veut point *détrôner sa sainte majesté*, il cherche querelle à Dieu sur ce qu'il n'est pas Dieu lui-même. Après plusieurs autres mor-

ceaux où l'éclat et la nouveauté des images déguisent imparfaitement, à mon avis, le désordre des pensées, l'auteur finit par supposer que la terre est un corps vivant. Ce passage est plein de poésie :

« Comme un serpent qui jette à l'écart son manteau,
Elle change souvent sa tunique vieillie.
Comme un Numide errant qui consume sa vie
Sur le dos recourbé de son léger chameau,
Sans cesse elle poursuit ses longs pèlerinages.
Aux rayons argentés des célestes flambeaux
Elle dort sur les vents, et les brillans nuages
Dè son lit virginal sont les vastes rideaux ;
Elle nage dans l'air, ainsi que la baleine
Qui fait gémir les flots sous son énorme poids.
Dans le calme des nuits j'entends souvent sa voix,
J'entends le bruit de son haleine.
Le guerrier sur son dos, de son bras triomphant,
Dresse un camp, ou bâtit une superbe ville ;
Semblable à l'Indien qui, sur son éléphant,
Construit son pavillon, sa cabane mobile. »

Les mêmes défauts et les mêmes beautés se retrouvent, à un degré peut-être inférieur, dans les autres poèmes de M. Soutzo : *Ode à l'empereur des Russies, sur les affaires de l'Orient* ; — *Ode au Mont-Blanc* ; — *Mes Illusions évanouies* ; — *La Marche de l'esprit humain*. J'excepte de ce jugement l'*Ode prononcée sur le tombeau de la jeune Rhalou*. Elle me paraît l'emporter sur les autres par la vérité du sentiment qui l'a inspirée et par le naturel et le charme de l'expression. Je crois devoir le répéter : M. Soutzo est poète ; mais, pour que son talent brille d'un véritable éclat, il faut qu'il apprenne à faire de nombreux sacrifices à la justesse et à la liaison des idées, à la précision et à la propriété du langage. Les six chants de guerre en grec moderne, qui terminent son recueil, m'ont semblé pleins de patriotisme et d'éloquence. Je regrette de ne pouvoir citer ici quelques passages du chant 2^{me} aux Hydriotes et du chant 5^{me} aux Crétois, qui m'ont paru les plus remarquables. J'aurais désiré, toutefois, que la traduction en prose qui accompagne ces chants suivît de plus près le texte, et ne se donnât point les libertés qu'on n'accorde qu'aux traductions en vers. CH.

188. — * *Mathilde*, ou la fiancée du *Kinast*, ballade imitée de *Kærner*, par F. DELCROIX. Paris, 1827 ; Pélicier, place du Palais-Royal, n^o 243 ; prix, 1 fr. 50 c.

M. Delcroix, connu avantageusement par la publication d'un poème d'*Hermiue* et de plusieurs autres poésies, vient d'acquérir un nouveau titre à l'estime des amis des lettres, en

faisant imprimer cette ballade imitée de l'allemand. L'aventure qui en fait le sujet est encore dans la bouche de tous les paysans du Hirschberg. Le Kinast était un ancien château, situé au nord des monts Géants, entre la Silésie et la Moravie. Bâti en 1592, il devint la proie des flammes, en 1675, et il n'en reste plus que des ruines : ses murs dominent un précipice que l'on a nommé l'*Enfer*. Tel est le lieu de la scène, choisi par le poète original. Nous regrettons de ne pouvoir analyser la ballade de *Mathilde*; mais nous pouvons affirmer que le sujet en est à la fois bizarre et intéressant, et qu'il offre des situations très-dramatiques. M. F. Delcroix a imité plutôt que traduit, et il a su faire disparaître quelques images et quelques pensées peu analogues au goût français : sa poésie est toujours élégante et harmonieuse.

Il a dans son portefeuille les matériaux d'un charmant volume de poésies, que nous l'invitons à publier. C. F. B.

189. — *L'héroïsme de Bisson*, ode dédiée à la marine française par *Évariste BOULAY-PATY*. Paris, 1828; Ladvocat et Ponthieu. In-8° de 12 pages; prix, 1 fr.

L'auteur ne nous paraît pas appelé à cueillir, dans un genre difficile où Boileau lui-même a essuyé des revers, les palmes poétiques dont ses premiers essais ont pu lui faire espérer de couronner un jour son front. Nous l'engageons à revenir au genre gracieux. E. H.

190. — * *Théâtre d'Eugène SCRIBE*, dédié par lui à ses collaborateurs. Paris, 1828; Aimé André. Ce recueil doit se composer de huit volumes in-8° contenant chacun 8 ou 10 pièces. Trois (le 1^{er}, le 3^e et le 4^e) sont en vente; prix, 7 fr. chaque volume.

Les vaudevilles contenus dans ce recueil remontent à 1816. On peut les considérer comme une série de petits tableaux, qui nous représentent un coin de la société depuis cette époque jusqu'à ce moment. « On y pourra voir, dit l'éditeur, quels étaient nos travers il y a quelques années; et dans quelques années on y verra la mode d'aujourd'hui, c'est-à-dire, le dernier ridicule convenu. » Cette peinture de la société en croquis, si piquante au théâtre, ne le sera guère moins à la lecture; le dialogue spirituel qui distingue les comédies auxquelles M. Scribe a mis son nom n'a pas besoin de l'acteur pour être senti, et l'on relira plus d'une fois sans doute ces légers ouvrages, dont la plupart ont eu une certaine de représentations. Chaque pièce a été revue et corrigée par l'auteur, qui a rétabli, seulement pour ce recueil, les passages supprimés par la censure. En attendant que nous rendions compte de ce livre, nous nous empressons de le recommander à tous les amateurs du théâtre. M. A.

191. — *Scènes contemporaines* laissées par feu Madame la vicomtesse CHAMILLY. *Seconde édition*, augmentée du dix-huit brumaire, scènes nouvelles. Paris, 1828; Urb. Canel. In-8° de xvj et 444 pages; prix, 7 fr.

Depuis que des hommes d'esprit sont parvenus à faire goûter la lecture de prétendus drames où l'exactitude de certains détails et la piquante malignité du dialogue tiennent lieu d'action et d'intérêt théâtral, le public devait s'attendre à être bientôt inondé de productions de ce genre facile. Cette vérité que les novateurs y admirent, consiste surtout à présenter constamment les faits et les personnages sous un point de vue odieux ou ridicule. C'est une règle que les auteurs, quels qu'ils soient, des *scènes contemporaines* ont scrupuleusement observée. On peut dire qu'ils ont fait faire au drame un pas assez grand dans la carrière du libelle. Est-il vrai que les hommes soient généralement aussi vils que nous les montrent de pareils écrits? Non, ce n'est pas là la nature; et, quand ces sortes d'ouvrages auront perdu l'éclat de la nouveauté, on sentira tout ce que leur vérité a de faux, tout ce que leur gaîté a de triste. Parmi tant de personnages dont les auteurs des *scènes contemporaines* ont fait des caricatures, celui de Kosciusko a du moins été respecté. Ce mot qu'ils lui font dire au dix-huit brumaire : « Les maux de la Pologne m'ont appris à reconnaître l'agonie d'une république » touche profondément par la mélancolie patriotique dont il est empreint. Le plaisir que font éprouver de pareils traits est la condamnation de toutes ces peintures ignobles et triviales auxquelles les auteurs ont semblé se complaire. Nous reconnaissons qu'ils ont de l'esprit; mais nous ne saurions trop les inviter à en faire à l'avenir un usage plus conforme aux intérêts toujours unis de la littérature et de la morale.

192. — **Les Fiancés*, histoire milanaise du xvii^e siècle, découverte et refaite par Alex. MANZONI; traduite de l'italien sur la troisième édition par M. REY DUSSUEIL. Paris, 1828; Ch. Gosselin et A. Sautélet. 5 vol. in-12 de 200 pages environ chacun; prix, 18 francs. (Voyez ci-dessus, pag. 376-389, l'analyse de l'ouvrage original italien.)

L'idée de peindre les mœurs des siècles qui nous ont précédés, en les attribuant à des personnages d'invention pris dans la vie commune, est aussi ingénieuse que féconde. Le roman sert ainsi de supplément à l'histoire, sans porter atteinte à l'exactitude des faits qu'elle nous a transmis; et l'auteur, inventant ses héros, peut donner à leurs caractères et à leurs aventures ce degré d'idéal qui semble nécessaire pour exciter

et soutenir l'intérêt. Mais dans ce genre en apparence facile, on ne peut se flatter d'un succès complet, si, comme l'ingénieux écrivain qui a ouvert la carrière, on ne possède à la fois cet art de tenir la curiosité en haleine par un enchaînement d'incidens qui mette les personnages dans une situation de plus en plus critique, et cette touche spirituelle qui, dans la peinture des mœurs vulgaires, trouve partout le trait qui fait sourire et sait exprimer ce qui répugne par d'ingénieux sous-entendus. M. Manzoni, l'un des plus illustres imitateurs de sir Walter-Scott, a donné, dans ses *Promessi sposi* (titre que celui de *Fiancés* ne traduit pas bien exactement), des preuves nouvelles et nombreuses du talent que l'Europe lui reconnaît, à l'exemple de l'Italie. Toutefois on chercherait vainement dans son ouvrage cette succession rapide de contretems artistement combinés, qui, faisant marcher le lecteur de surprise en surprise, resserre à chaque instant le nœud de l'action et augmente l'intérêt. On dirait que M. Manzoni craint de mettre ses personnages dans l'embarras, ou qu'il est pressé de les en tirer. A peine se trouvent-ils engagés dans une aventure, qu'il la dénoue presque aussitôt, et souvent par les moyens les plus communs. Peut-être est-ce par amour pour la vérité que l'auteur a suivi cette marche, plus conforme à la vie réelle. Mais la vérité étant alors peu amusante, les lecteurs de romans, gens très-amis de leurs plaisirs, lui préféreraient un agréable mensonge. Ils liront dans celui-ci, avec autant d'admiration que d'intérêt, l'histoire du père *Cristoforo* et celle de la sœur *Gertrude*. Ce fils de négociant, qui, après s'être constitué champion du tiers-état contre la tyrannie des nobles, se fait capucin pour expier la mort d'un de ses illustres adversaires, et obéit encore sous le froc aux inclinations de sa jeunesse; cette noble *signora* qui, contrainte par son père de prendre le voile, porte au couvent tous les vices que font naître les inclinations contrariées, sont deux personnages tracés de main de maître. Malheureusement, la part qu'ils prennent à l'action pourra bien ne pas répondre à l'attente excitée par le préambule : c'est un portique superbe qui conduit à une maisonnette. Qu'importe, dira-t-on ? Ce qui est beau est toujours beau, de quelque manière que l'imagination de l'auteur l'ait placé. Cette raison pourrait être admise, si le lecteur n'avait pas aussi une imagination, si cette imagination n'allait pas au devant des faits, et si elle n'était pas tristement désappointée, lorsqu'ils restent au dessous de son espérance. A vrai dire, les ressorts qui ont le plus d'influence sur l'action du roman des *Fiancés* sont trois fléaux célèbres, la famine, la guerre et la peste. L'auteur nous en fait des pein-

tures qui peuvent rivaliser avec les descriptions les plus renommées. Son talent dans ces morceaux brille de tout son éclat. Il n'en est pas ainsi des tableaux de mœurs populaires et comiques, (si nous en exceptons l'excellent personnage du curé Abboudio). M. Manzoni, lorsqu'il plaisante, manque en général de légèreté et de grâce. Peut-être est-ce un peu la faute de sa langue qui, dans le genre badin, est sujette à tomber dans la caricature et dans la *vulgarité*, lorsqu'elle n'est point soutenue et relevée par le rythme poétique. Peut-être aussi faut-il s'en prendre au traducteur et à son système de version littérale, système qui, appliqué à deux langues d'un génie si différent, nuit à la clarté autant qu'à l'élégance. Qu'est-ce, par exemple, en français, que « le songer d'un nouvel état de choses ? » *Che discorsi sono questi !* est une phrase naturelle et usitée : « Quels discours sont ceux-là ! » est une tournure absolument étrangère aux usages de la langue. *Dovete sapere* ne signifie pas : « Vous devez savoir, » mais, *il faut que vous sachiez*, ou *apprenez* : « Vous me l'avez faite » est une expression qu'il faut traduire en italien pour comprendre qu'elle veut dire : *Vous m'avez fait un tour*. Rien de plus coulant et de plus ordinaire que l'interrogation : *Ch'è stato ?* Rien de plus baroque et de plus hors d'usage que « Qu'a-ce été ? » Alors le sacristain ne put plus *durer*, etc. *Durare* signifie évidemment ici *se contenir*. On trouve ailleurs « *durer à cette besogne* » pour *résister à cette besogne*, etc. etc. « En revoyant notre travail (dit le traducteur dans un *Essai sur le roman historique et sur la littérature italienne*, qui précède *les Fiancés*), nous aurions pu faire aisément disparaître toutes les tournures qui s'éloignent un peu des tournures françaises; mais ce n'était point une traduction que nous voulions donner au public; c'était, autant que possible, l'ouvrage de M. Manzoni. » Pour donner au public l'ouvrage de M. Manzoni, il fallait avant tout lui donner un livre bien écrit. CH.

193. — *Lochandhu*, histoire du XVIII^e siècle, par sir Edward MACCAULEY, baronnet écossais; traduit de l'anglais sur la seconde édition, par A. J. B. DEFAUCONPRET. Paris, 1828; Charles Gosselin, Mame, et Delaunay-Vallée. 4 vol. in-12, formant ensemble XIX et 994 pages; prix, 12 fr.

Voici encore une imitation de Walter Scott. Mais l'ouvrage de sir Edward Maccauley est moins un roman historique qu'un roman descriptif. On n'y rencontre aucune de ces grandes figures que l'histoire a dès long-tems consacrées, ni même ces personnages secondaires dont les noms se conservent à l'abri des événemens auxquels ils ont pris une part plus ou moins grande; mais les sites pittoresques de l'Ecosse, les mœurs

intéressantes de ses habitans y sont dépeintes quelquefois avec des couleurs qui ne manquent ni de fraîcheur, ni de vérité. Quant aux personnages, ils sont en général peu dignes d'être cités, et ils prennent part à une intrigue qui, sans être dépourvue d'intérêt, est trop surchargée de forfaits révoltans et de ces coups de théâtre, un peu romanesques, que Walter-Scott sait mettre en œuvre avec plus d'art et surtout avec plus de vraisemblance. En résumé, si les amateurs de romans lisent celui-ci avec plaisir, ils se garderont bien toutefois de le mettre sur le même rang que ses admirables modèles ou même que leurs imitations les plus heureuses. a.

194. — *Jacques Clément*, par M. SAUVAGE. Paris, 1828; Brissot-Thivars. 2 vol. in-12 de 418 pages; prix, 6 fr.

Le titre de ce roman indique assez qu'il a pour objet principal l'assassinat de Henri III. L'action commence un peu avant la mort du duc de Guise; elle se continue jusqu'à l'apothéose du jacobin, dont les ligueurs, comme on le sait, avaient fait un martyr. L'ouvrage se compose d'une suite de scènes dont les unes sont réellement historiques, dont les autres sont faites d'après les écrits du tems. Elles sont liées par une intrigue d'amour entre la jeune Blanche, fille du comte de Rohan, et Edmond, page de la duchesse de Montpensier. L'auteur nous dit dans sa préface qu'il a cherché à s'appuyer partout sur le témoignage des auteurs contemporains; quand il ne l'aurait pas dit, la simple lecture ne permettrait pas d'en douter. Tout son livre est plein de cette horreur mystérieuse que nous voyons partout s'attacher à cette malheureuse époque: le fanatisme des catholiques, le caractère du héros, la nonchalance de Henri III, tout cela est peint sous les couleurs les plus vives, et de manière à donner une idée nette et exacte du tems qui précéda l'avènement d'Henri IV au trône. — Nous recommandons cet ouvrage à ceux qui aiment à retrouver l'histoire nationale représentée sous ses couleurs véritables, même dans les ouvrages d'imagination. B. J.

195. — *OEuvres de Madame la baronne de MONTOLIEU*; tomes 42^e et 43^e, composés de *Nouvelles*. Paris, 1828; Arthus Bertrand. 2 vol. in-12, de 317 et 292 pages, ornés de figures; prix, 6 fr.

Ces deux volumes renferment cinq *Nouvelles*: *La Fille du Marguillier*, *Charles et Hélène*, *Lisély*, *Nantilde*, ou la vallée de Balbella, et *Frères et Sœurs*. Les quatre premières sont traduites de l'allemand, de *Praetzel*, *Mesner*, *Clauren* et *Auguste Lafontaine*; nous pensons que la dernière, dont la scène est en Allemagne, est également une traduction, quoique madame

de Montolieu n'en dise rien. *La Fille du Marguillier* est un épisode des guerres civiles, qui ne manque pas de vérité, mais dont l'intérêt n'est point très-vif. La seconde a pour autre titre : *Huit ans de trop*; ces huit ans de trop, qui forment un obstacle au bonheur de deux époux, sont le partage d'une femme qui pousse la générosité jusqu'à se sacrifier à l'homme que son cœur a choisi, en se faisant passer pour morte, et lui laissant ainsi la faculté d'épouser une autre femme beaucoup plus jeune que lui. L'auteur rassemble ensuite les trois personnages et les fait jouir d'un destin heureux. Nous croyons qu'il y aurait eu plus d'adresse, et peut-être plus de vérité, à nous montrer Charles malheureux dans ses nouveaux liens. Il est sans doute des femmes capables du dévouement dont Hélène fait preuve, mais il faut plaindre celui qui en est l'objet, si l'on n'éprouve pas pour lui un sentiment plus sévère.

La nouvelle de *Lisély*, qui ouvre le second volume, est celle à laquelle nous donnerions la préférence; le sentiment en est vrai, et il règne dans les tableaux une couleur locale que le traducteur a su conserver avec beaucoup d'art. Nous n'avons pas retrouvé les mêmes qualités, auxquelles cependant l'auteur nous avait habitués, dans *Nantilde*, que l'on soumet, sans nécessité apparente, à des épreuves au-dessus des forces humaines. Nous venons de voir une femme se sacrifiant à son époux, renonçant à son amour pour en doter une autre femme; mais nous ne croyons pas qu'il existe une mère qui consentît à livrer ses enfans. — Dans la dernière de ces cinq nouvelles, on a peint pour la centième fois l'amour innocent et coupable à la fois d'un frère et d'une sœur, dont une funeste révélation vient empoisonner l'existence; mais l'auteur, qui voulait ménager à ses lecteurs la surprise d'un dénouement heureux, les fait arriver, à travers une intrigue un peu compliquée, à la découverte d'un secret qui annule la première révélation et lève la barrière qui semblait séparer pour jamais deux amans faits l'un pour l'autre.

Nous engageons madame de Montolieu à augmenter encore cette galerie d'esquisses; elles la reposeront des soins donnés à des ouvrages de plus longue haleine, et les acquéreurs de ses œuvres aimeront à trouver dans cette collection des morceaux courts et intéressans qui puissent être l'objet d'une lecture faite en commun dans les réunions de famille d'où l'on a le bon esprit de chasser le jeu.

E. HÉREAU.

196. — * *Armançe*, ou quelques scènes d'un salon de Paris, en 1827. Paris, 1827; Urb. Canel. 3 vol. in-12 d'environ 220 pages chacun; prix, 9 fr.

Le titre de ce roman devrait être : *Octave*, ou *l'Homme bi-*

zarre. Le personnage d'Octave domine en effet tous les autres, et c'est sa bizarrerie qui fait presque à elle seule le nœud de l'action. Cette bizarrerie est présentée quelquefois sous un jour assez odieux. Octave jette par la fenêtre un laquais qui a l'air de s'opposer à son passage, et son repentir, quoique extrême, n'éclate que le lendemain. Il tue en due! un marquis de Crèveroehe; et, comme son témoin ne peut s'empêcher de plaindre ce beau jeune homme expirant; « ce n'est qu'un fat de moins, dit froidement Octave ». Enfin notre héros, éperdument épris des charmes et de la vertu d'Armance et prêt à l'épouser, n'en devient que plus misanthrope et plus sombre. Pressé par celle qu'il aime d'expliquer le sujet de sa tristesse, il lui déclare qu'il est *un monstre*; ce qui donne singulièrement à penser à la pauvre Armance. Octave sent bien qu'il doit à sa future un aveu un peu plus clair. Il trace une lettre; mais un billet intercepté, qui le fait douter de l'amour d'Armance, le détermine à déchirer son écrit. Provoque-t-il enfin une explication? Non: il se marie, s'embarque pour la Grèce, et s'empoisonne à la vue du mont Kalos, en léguant toute sa fortune à sa femme, sous la condition qu'elle se remariera dans les vingt mois qui suivront sa mort. Je n'ai pu, je l'avoue, deviner à ce récit quel était le secret d'Octave; mais j'ai pris des renseignemens, et je crois faire plaisir aux lecteurs d'*Armance*, en leur apprenant que la singularité de ce personnage a pour cause certaine incapacité qui a déjà exercé la plume spirituelle de l'auteur d'*Édouard*. Malgré ce qu'il y a d'étrange et d'obscur dans la personne du héros, *Armance* n'est pas un roman dénué d'intérêt. Le caractère de cette jeune personne est noble, gracieux et touchant; et tel est le privilège de l'amour que, retracé avec de vives couleurs, il fait excuser les fautes de l'écrivain, aussibien que celles des personnages. L'auteur d'*Armance* a groupé autour de ses deux amans quelques originaux que l'on retrouverait aisément dans le monde. Tel est ce marquis de Malivert qui, n'ayant plus, depuis la révolution, que vingt ou trente mille livres de rente, déclare qu'il peut offrir un beau nom, une généalogie certaine depuis la croisade de Louis-le-Jeune; mais que, du reste il se voit réduit à la misère, à l'aumône; qu'il est un gueux. Telle est la marquise de Bonnivet, adepte du mysticisme germanique, qui triomphe lorsqu'elle croit avoir découvert un *être rebelle*. Mais les figures les plus vivement dessinées sont le commandeur de Soubirane, espèce de roué émérite de la cour de Louis XV, et le chevalier de Bonnivet, jeune élève de Saint-Acheul. Ces

deux individus se liguent pour rompre le mariage d'Octave et d'Armance. Il faut voir dans le roman quel ingénieux artifice le chevalier emploie pour suggérer au commandeur l'idée de supposer une lettre, tout en se réservant le droit d'avoir horreur d'un moyen si immoral. Quant au style d'*Armance*, je serai dispensé de prouver par des citations combien il est original et piquant, lorsque j'aurai dit que l'avant-propos est signé *Stendhal*. Ce style, à vrai dire, est quelquefois un peu subtil et quintessencié; l'auteur paraît avoir voulu imiter le langage de certains salons du faubourg Saint-Germain. J'ignore si son imitation est fidèle; mais il me semble qu'il y a quelque chose d'un peu gourmé dans sa prétention continuelle au bon goût et au bon ton. Doué d'un esprit aussi vif que fin, il obtiendra sans doute des succès bien plus brillans lorsque, moins tourmenté de la pensée d'être vulgaire, il voudra bien ne pas oublier que c'est pour les intelligences ordinaires que sont faits les livres, et surtout les romans.

СН.

197—* *La belle-mère*, par Madame J. BASTIDE, auteur des *Confessions de ma tante*, du *Damné*, etc.; roman orné de 3 jolies vignettes, avec cette épigraphe: « Femmes! femmes!... être ou chimère inconcevable, abîme de douleur et de volupté!... J. J. ROUSSEAU. » — Paris, 1828. Boulland, libraire, quai des Augustins, n° 11. 3 vol. in-12, prix, 9 fr.

La lecture de ce roman laisse une impression profondément pénible. Une femme seule pouvait nous révéler tout ce que la passion de l'amour, l'orgueil, l'ambition, la vengeance, produisent quelquefois de monstrueux dans le cœur d'une femme. Cette femme altière, égoïste, dissimulée, froidement cruelle, sacrifie à sa réputation, à ce qu'elle appelle son honneur, à ses intérêts de fortune et de succès dans le monde, tout ce qui lui fait obstacle et tout ce qu'elle croit utile d'immoler. Des récits d'aventures souvent compliquées, mais toujours attachantes, et dont l'intérêt a quelque chose d'entraînant, font ressortir l'épouvantable caractère et la conduite atroce de la *belle-mère* qui est l'héroïne de cet ouvrage. Les deux fils de son vieux mari et les femmes qu'ils aiment sont en butte aux persécutions de ce génie du mal qui, malheureusement, n'est pas une pure chimère, mais une image trop fidèle de quelques-unes de ces femmes du grand monde, perverses et corrompues, que les hautes classes de la société ont encore de nos jours la triste occasion d'observer dans leurs rangs. Il serait beaucoup trop long de faire ici l'analyse du roman dans lequel sont plusieurs épisodes qui se lient à l'action principale. Le docteur *Delmot*, modèle de bonté et

de bienfaisance; sa jeune pupille, la tendre et malheureuse *Camille*; le faible et insouciant marquis de *Valbreuse*; la marquise, sa compagne, la fière et impérieuse *Anais*, digne élève de l'ancienne abbesse d'un riche convent de province; les deux fils du marquis, *Camille* et *Henri*, sacrifiés à cette marâtre ambitieuse qui se débarrasse de l'aîné, en le frappant de mort civile et en le faisant enfermer comme insensé dans le pavillon solitaire d'un château éloigné de la capitale, qui fait du plus jeune un servile instrument de ses projets d'élévation; quelques autres personnages accessoires, assez habilement introduits sur la scène, composent le cercle de connaissances avec lesquelles l'auteur nous met en relation. Nous citerons cette réflexion arrachée par le désespoir à la malheureuse *Antonia*, jeune et belle Espagnole, séduite et abandonnée par Henri de Valbreuse dans une de ces guerres, où, tandis que des populations entières sont immolées aux rêves d'ambition d'un conquérant, beaucoup de faibles et innocentes victimes sont sacrifiées, avec la même barbarie, par les militaires de l'armée victorieuse et dévastatrice, qui, suivant les traces de leur maître, disposent sans scrupule et sans pitié, au gré de leurs passions capricieuses, de l'honneur des familles et de la destinée des jeunes filles dont la sensibilité, la crédulité et la faiblesse offrent une conquête facile et une proie à leur amour-propre ou à leur brutalité. « Qu'elle est insensée, dit *Antonia*, celle qui espère que la pitié ou l'honneur retient les hommes, quand leur passion est détruite! Pour s'affermir contre le premier de ces sentimens, ils feignent de croire que notre douleur n'a ni profondeur ni durée; et ils s'imaginent avoir tout fait pour prouver que le second est le mobile de leur vie, parce qu'ils le montrent dans une querelle frivole ou dans des guerres désastreuses que leur ambition soutient plus encore que ce point d'honneur si souvent cité et plus souvent méconnu. Fiers de la supériorité qu'ils doivent à la force, ils brisent en riant l'idole qu'ils se sont eux-mêmes formée, sans craindre le plus léger blâme de leur sexe, ni une juste punition du nôtre. Car quelle est la femme qui ne soit pas assez vaine pour ne pas voir dans l'amant ingrat d'une autre un adorateur fidèle pour elle-même? »

Une grande vérité morale semble ressortir de cette révélation effrayante d'une longue suite de perfidies et d'atrocités: c'est que la perversité froide, persévérante, calculée, d'une femme douce peut-être par la nature des qualités propres à en faire un être supérieur, a eu sa source, comme la plupart des vices et des crimes que nous offre la société, dans cette opinion dangereuse et corruptrice, trop souvent inculquée dès

l'enfance, « que les grandeurs et les richesses peuvent seules rendre heureux, ... et que l'on doit tout faire, tout sacrifier pour briller et parvenir. » — L'éducation, la morale, la véritable religion, la société elle-même, devraient, au contraire, pénétrer de bonne heure les jeunes cœurs de ces vérités consolantes : « que la vertu seule peut rendre heureux ; que les honneurs et les richesses ne peuvent imposer silence à une conscience criminelle ; que la voix du remords parle plus haut que le bruit trompeur du monde et de ses vains plaisirs ; qu'enfin le témoignage intérieur que se rend une âme vertueuse procure plus de ressources contre les coups du sort et contre les injustices des hommes que les plus brillantes faveurs de la fortune, et même les dons si généralement enviés de la puissance et de la gloire. »

Notre devoir de critique ne nous permet pas de laisser ignorer que ce roman est écrit souvent d'un style très-négligé, et que l'on y rencontre des fautes fréquentes d'orthographe et même de langue qu'il n'est guère possible d'attribuer uniquement à l'imprimeur. Nous exprimerons aussi le vœu que l'auteur de ce roman emploie désormais son talent très-réel à tracer des exemples de vertu et à nous offrir de préférence des personnages propres à honorer et à faire aimer la nature humaine.

M. A. J.

198. — *Léopold, ou les Malheurs de l'ambition* ; par M^{lle} *Émilie M...* Paris, 1827 ; Corbet, quai des Augustins, n° 61. In-18 de x-177 pages ; prix, 1 fr. 50 c.

L'ambition dont il s'agit dans ce petit ouvrage n'est pas cette passion des héros qui a eu pour l'humanité de si funestes résultats. L'auteur a voulu simplement retracer les suites fâcheuses de cet amour du faste et des succès du monde dont une éducation mal dirigée ne fait souvent que développer les germes dans le cœur des femmes. Ce but moral est rempli par le tableau des chagrins qui empoisonnent la vie du personnage dont le nom sert de titre au roman. Il y a peu d'aventures dans cet ouvrage ; on n'y trouve point de ces situations arrangées pour produire un effet dramatique que l'illustre romancier anglais a mises en vogue. M^{lle} *Émilie M...* n'appartient point à son école ; elle marche sur les traces de M^e Ricoboni ; et, comme cette femme célèbre, elle écrit avec grâce et naturel et rencontre assez souvent des traits heureux. Le récit du voyage de *Léopold* en Italie présente diverses notions curieuses. Je citerai ce passage où les pensées et le style ne sont pas moins dignes d'approbation. « Alors régnait sur une partie de l'Italie, le grand duc *Léopold* qui, partageant les opinions libérales de son frère

Joseph II, ne fut pas plus heureux que lui. Pourtant il avait donné à son siècle une impulsion nouvelle ; le génie de l'Italie commençait à se réveiller : déjà se montraient les VERRI qui défendaient avec chaleur la cause de la vérité ; BECCARIA qui, dans son immortel ouvrage, prêchait l'abolition de la torture ; et les CARLI dont la voix éloquente et les sages leçons inspiraient le goût des sciences à la jeunesse italienne. Déjà brillaient les poètes qui devaient répandre tant d'éclat sur cette époque : PARINI, par son poème *du Jour* ; MONTI, par *Aristodème*, et le *Barde de la Forêt-Noire* ; le noble ALFIERI, si jaloux d'obtenir cette immortelle renommée qu'il enviait à Michel-Ange et qui lui semblait le premier des biens ; et le gracieux CESAROTTI dont la plume élégante et facile prêtait encore un nouveau charme aux chants mélancoliques de Malvina. »

L'accueil fait à cet essai encouragera sans doute M^{lle} Émilie M... à exercer de nouveau ses forces sur un sujet dont le cadre soit plus étendu et qui puisse lui promettre un plus important succès.

P. A. D...

Beaux-Arts.

199. — * *Annales de l'École française des Beaux-Arts* ; Recueil de gravures au trait, d'après les principales productions de peinture, de sculpture, et les projets d'architecture exposés périodiquement au *salon* du Louvre par nos artistes vivans, etc., etc. ; avec des *Notices biographiques* sur les artistes dont la France aura à déplorer la perte ; rédigées par A. BÉRAUD et par une *société d'artistes et d'hommes de lettres*, et publiées par SOYER et FREMY ; pour servir de suite et de complément aux *salons de 1808 à 1824*, publiés par feu C. P. LANDON. Livraisons I-V. *Salon de 1827*. Paris, 1828 ; au bureau des *Annales*, rue des Saints-Pères, n^o 73 ; Pillet aîné. Cinq cahiers in-8^o ; prix de l'abonnement pour l'année ou un volume, 18 fr. (Voy. *ci-dessus*, p. 217, le titre détaillé.)

« A dater de 1827, cette collection formera chaque année un volume in-8^o de 72 à 80 planches, et de 150 à 200 pages de texte, dont le prix est de 18 fr., et de 30 fr. papier vélin. Ce volume se divisera en six livraisons ; quatre seront exclusivement consacrées au *salon* de l'année, et paraîtront, de quinze jours en quinze jours, à dater de la première semaine de l'ouverture du salon. Les deux autres, qui paraîtront à des époques indéterminées, achèveront de remplir le cadre tracé par le titre... L'année 1828 ne devant point avoir de salon, le volume que nous publierons dans le cours de cette année sera

entièrement consacré à remplir les lacunes laissées par M. Landon dans la partie moderne de ses *Annales du Musée*, dont les nôtres sont la suite et le complément. C'est ici l'occasion de dire que notre recueil ne devant rien omettre de ce qui est véritablement intéressant, lorsqu'un monument d'une grande importance devra fournir à lui seul la matière d'un volume, ou absorber la majeure partie du volume de l'année, nous le publierons alors séparément, mais sous un titre spécial, et sous le titre collectif des *Annales de l'École française des Beaux-Arts*, dont il sera un appendix ou une partie absolument indépendante, à la volonté de l'acquéreur. C'est ce que nous nous proposons de faire pour le Musée Charles X, les peintures qui le décorent ne devant pas fournir moins de 80 à 90 planches. »

Après avoir laissé les auteurs développer leur plan, il convient de parler de l'exécution. Il a déjà paru cinq livraisons; toutes cinq sont relatives à l'exposition qui vient de se terminer. Il est facile de comprendre que le nombre et l'importance des ouvrages qui y ont paru aient forcé les auteurs à y destiner, pour cette fois, un plus grand nombre de livraisons qu'ils ne se l'étaient d'abord proposé : il est même à désirer que les six qui doivent composer l'année 1827 soient entièrement consacrées aux principales productions qui en font partie. A l'avenir, les auteurs pourront rentrer dans leur cadre, l'exposition au Louvre devant avoir lieu tous les ans, à dater de 1829.

Les gravures au trait font connaître d'une manière fidèle le caractère et la disposition des productions qui font l'objet de ces cinq premières livraisons. Les Notices qui y sont jointes sont écrites avec goût et discernement; on y trouve un esprit de critique fondé sur les vrais principes de l'art. M. Landon avait eu une idée heureuse, en conservant dans un même volume la physionomie, si je puis m'exprimer ainsi, des ouvrages les plus remarquables de chaque exposition. Les auteurs de l'ouvrage que j'annonce, en conservant cette pensée, ont étendu le cercle qu'il s'était tracé, et ils ont donné à leur collection un intérêt plus grand, parce qu'elle est destinée à un plus grand nombre de lecteurs : on peut donc leur promettre un succès que leurs efforts méritent à tous égards.

200.—* *Musée de peinture et de sculpture*, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe; dessiné et gravé à l'eau forte par M. REVEIL; avec des *Notices descriptives, critiques et historiques*, par M. DUCHESNE aîné. Paris, 1827 - 1828; Audot. Prix, 1 fr. la livraison composée de 6 planches et de 6 feuillets de texte, petit in-8°; 13 livraisons forment un volume.

Chez les Égyptiens, les arts étaient les auxiliaires de la religion : là, il n'y avait point de musée. Chez les Grecs, la peinture et la sculpture servirent à représenter les dieux sous une forme humaine, à orner leurs temples, à consacrer le souvenir des grands hommes; plus tard, on les vit embellir les habitations particulières, mais il n'y avait point encore de musée. Lorsque la Grèce eut été subjuguée, quand l'Égypte fut une province romaine, les productions des arts devinrent la proie des vainqueurs. En changeant de destination, elles changèrent d'objet : ce ne fut plus que des collections. Rome à son tour subit le joug des Barbares; les monumens des arts périrent presque tous dans cette commotion qui, pendant plusieurs siècles, mit la barbarie à la place de la civilisation. Lorsque les Grecs de Bysance, qui avaient conservé quelque lueur de cette vive lumière dont l'ancienne Grèce avait brillé, vinrent en Italie, les lettres et les arts semblèrent destinés à consoler Rome vaincue, du sceptre du monde; et de cette époque date cet élan de l'esprit humain qui marche à grands pas vers la véritable civilisation. C'est de cette époque aussi que les arts du dessin prirent un nouvel essor : l'architecture éleva non-seulement des temples, mais encore des palais; la sculpture représenta les dieux et les héros; la peinture orna les autels et les demeures privées : mais Apollon et Jupiter ne furent point détrônés, les nymphes reçurent nos hommages, et toutes ces divinités, après être tombées sous les coups du tems et de la raison, reçurent une nouvelle vie des poètes et des peintres. L'art fut aimé pour lui-même; on ne se demanda plus si Jupiter était plus puissant qu'Osiris; on les plaça tous deux à côté l'un de l'autre. Voilà la véritable origine des musées. Pendant longtemps les monarques seuls possédèrent ces débris des arts de l'antiquité; ils y joignirent les productions des artistes modernes. Peu à peu ces collections se sont augmentées; le sol antique de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie, a restitué des chefs-d'œuvre qu'il semblait n'avoir enfouis que pour les dérober aux Barbares et les rendre aux siècles dignes de les apprécier. Aujourd'hui, toutes les capitales de l'Europe possèdent des collections de ce genre; des villes particulières en ont formé; les princes tiennent à honneur de loger dignement les productions des arts, et des particuliers riches ont des cabinets où toutes les époques, toutes les nations sont en présence.

C'est pour donner une idée de l'ensemble de ces richesses, que M. AUDOT a entrepris l'ouvrage que j'annonce, et dont il a déjà paru onze livraisons. C'est la pensée de chaque production qu'il faut chercher dans ce Recueil, c'est-à-dire le caract-

tère et la nature des scènes, le contour des figures, enfin ce que la gravure au trait peut donner. M. REVEL, qui a été chargé de ce travail, l'exécute avec beaucoup d'habileté. M. DUCHESNE aîné rédige les courtes notices, écrites en français et en anglais, jointes à chaque gravure. En général, elles sont bien appropriées au but qu'elles doivent atteindre. Cependant, je crois devoir lui soumettre quelques observations. En parlant du tableau de saint Michel, par Raphaël, il désigne les deux gravures qui en ont été faites par *Rousselet* et M. *Alex. Tardieu*, et il omet celle de M. *Châtillon*, planche d'une grande dimension, et où le graveur a fait preuve d'un beau talent. Je ne partage point l'opinion qu'il émet sur Philippe de Champagne. « S'il se fût contenté de faire des portraits, il aurait sans doute obtenu une réputation plus durable; mais il fit des tableaux d'histoire dans lesquels il ne sut qu'imiter la nature, sans savoir la choisir. Il rendait son modèle avec une exactitude parfaite, mais il n'est pas parvenu à lui donner le sentiment et l'action nécessaires pour caractériser un grand peintre. » Si M. Duchesne veut prendre la peine d'aller voir un tableau de Champagne qui est dans la chapelle du Luxembourg, il pourra bien modifier son opinion; puis, il n'est pas donné à tout le monde de rendre son modèle avec une exactitude parfaite; c'est même une si grande qualité qu'elle a fait la réputation de plusieurs peintres justement estimés. M. Duchesne aurait dû rappeler, à l'occasion de l'*Atala* de Girodet, que le peintre en a fait une répétition qui est au Musée, car l'original est dans les appartemens des Tuileries, et désigner, outre la gravure de M. *Mas-sard*, celle de M. *Roger*, que les artistes estiment avec raison. Puisque M. Duchesne a annoncé qu'il existe une copie de la statue de Cléopâtre, ou d'Ariadne abandonnée, dans le jardin de Versailles, il aurait pu ajouter qu'il y a un bronze de cette statue dans le jardin des Tuileries. Je ne comprends pas qu'à l'occasion de la Sainte Famille, dite la Belle Jardinière, il ait oublié de dire que M^{me} *Jacquotot* en a fait sur porcelaine une copie qui a immédiatement établi sa grande réputation. C'est à l'occasion de cette copie que Louis XVIII lui dit : « Madame, si Raphaël vivait, vous le rendriez jaloux. » Cette production était d'autant plus importante à rappeler, que, par son caractère d'inaltérabilité, elle est destinée à survivre à l'original et à parvenir à la dernière postérité. M. Duchesne dit, en parlant de Sapho, à l'occasion du tableau de M. Gros, « qu'il est certain qu'elle se fit périr par amour pour Phaon qui s'était éloigné d'elle. » Rien n'est, au contraire, moins certain. Si M. Duchesne veut consulter M. Visconti, ou M. Allier d'Hau-

terroche, il verra que c'est peut-être le contraire qui est certain. Il ne m'appartient pas de me citer comme une autorité, mais M. Duchesne pourra trouver dans la nouvelle Notice que j'ai publiée sur Sapho, tout ce qui a été rapporté pour et contre cette opinion. Pourquoi M. Duchesne n'a-t-il pas indiqué que le Déluge de Girodet a été lithographié par M. *Aubry Lecomte*, puisqu'il a donné cette même indication pour l'Odalisque de M. Ingres. La planche de M. *Aubry Lecomte* est une des plus importantes productions de la lithographie. M. Duchesne ayant laissé en blanc le nom de l'artiste qui a lithographié l'Odalisque de M. Ingres, je vais réparer l'omission : c'est M. *Sudre* qui a fait cette belle planche. Je crois qu'en parlant du Bélisaire de David, il fallait indiquer que la réduction qui est au Musée est de M. *Fabre*.

Je demande pardon à M. Duchesne de ces remarques : elles ont été inspirées par le désir de voir l'ouvrage auquel il a consacré son travail, et qui n'est encore qu'à son début, offrir tout l'intérêt dont il est susceptible. Or je crois que, pour y parvenir, il n'est pas inutile de rappeler, à l'occasion de chaque production, les circonstances qui lui sont propres. Au reste, telle qu'elle est, cette collection ne peut manquer d'attirer l'attention des artistes et des amateurs. D'abord, les gravures sont très-bien exécutées; puis, si l'on pouvait dire plus sur chaque tableau, au moins le plus important est dit, et les omissions que je signale ne sont que des accessoires. P. A.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

201. — * *Recueil des travaux de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*; année 1826, et 1^{er} semestre de 1827. Lille, 1827; Imprimerie de L. Danel. In-8^o de 450 p., avec 3 planches.

Quoique la Société de Lille ne mette pas la littérature au nombre de ses attributions, ses recueils consacrent à la poésie un certain nombre de pages. Ce volume paie donc aux Muses le tribut accoutumé, et qui leur est dû bien légitimement, puisqu'elles en ont fait les frais, au moins en partie; mais elles n'ont pas inspiré tous les vers que la Société a jugé convenable de faire imprimer : elles ne sont point complices d'un attentat contre la langue d'Horace et de Virgile, d'un prétendu poème latin dont l'auteur exprime, il est vrai, des sentimens généreux, mais en vers plus que médiocres.

Les amis de l'agriculture verront avec regret que cet art n'occupe point dans ce volume, autant de place que les vers.

Quant aux naturalistes, ils ne se plaindront point de leur partage : leur attention se portera principalement sur deux mémoires, l'un de M. FÉE, intitulé : *Essai historique et critique sur la nomenclature végétale* ; et l'autre de M. MACQUART, sur *les insectes diptères du nord de la France*. On suivra aussi avec curiosité les expériences par lesquelles M. SCOUTETTEN a prouvé qu'on peut lier tous les gros troncs artériels, sans occasioner la mort.

Les travaux de M. KUHLMANN sur la garance passeront sans doute dans les recueils consacrés spécialement aux arts chimiques et à la science qui les éclaire. L'auteur indique un moyen prompt et facile pour comparer entre elles les garances employées par les teinturiers, et déterminer leur valeur, c'est-à-dire, la quantité de matière colorante (*xantine*) qu'elles contiennent.

Les applications des sciences mathématiques et physiques ont fourni à ce recueil des mémoires intéressans. M. DELEZENNE s'est beaucoup occupé des valeurs numériques des notes de la gamme, recherches dont la musique ne peut guère profiter. Il est à désirer qu'on marche plutôt sur les traces de Vandermonde, qu'on étudie les lois de la composition musicale, les suites de sons que l'oreille approuve, les gammes dont on n'admet encore qu'un petit nombre, quoique les compositeurs en emploient réellement plusieurs autres dont ils ne soupçonnent point l'existence.

M. DELISLE a donné une *Note sur l'assainissement des établissemens chauffés par le moyen de la vapeur*. La vapeur est un excellent véhicule de calorique, et se prête docilement aux convenances plus ou moins impérieuses de l'architecture, à nos habitudes, et même à nos caprices et à nos préjugés ; mais il ne suffit pas d'élever la température dans l'intérieur de nos habitations, il faut aussi que l'air vicié par la respiration soit évacué, et remplacé par de l'air pur et chaud. Ce n'est point au chauffage par la vapeur qu'il faut attribuer l'insalubrité des habitations trop exactement closes : que l'on y introduise de l'air chaud, en quantité suffisante pour la respiration, et le mal sera réparé. Les moyens indiqués par M. Delisle pour établir cette circulation ne sont pas les seuls dont on puisse faire usage, suivant les circonstances locales ; on en connaît un très-grand nombre dont l'expérience des peuples du nord a constaté l'efficacité.

Un Mémoire de M. DAMBRICOURT, intitulé : *Essai sur la définition des mots RICHESSE et VALEUR* avertira les auteurs d'écrits sur l'économie politique de la nécessité de fixer le sens des

mots qu'ils emploient, précaution plus nécessaire pour une science naissante que pour celles qui ont acquis un certain degré de maturité. Les mots *richesse*, *valeur*, ne peuvent appartenir à aucune science, s'ils conservent le sens, ou, pour mieux dire, les sens divers qu'on leur donne dans la conversation et même dans les écrits. MM. SAY, RICARDO, MALTHUS, etc., ont tous raison, ainsi que M. Dambricourt; et cependant ils semblent se contredire, et ne peuvent tomber d'accord. Ce phénomène logique se reproduira toutes les fois que des écrivains attacheront à la même expression des idées très-peu différentes, mais dont la différence peut être appréciée. Écoutons M. Say : « Il n'y a *richesse* que là où se trouvent des choses qui ont une valeur réelle et intrinsèque : la richesse est en proportion de cette valeur... » MM. Ricardo et Adam Smith : « Un homme est riche ou pauvre, suivant le plus ou le moins de choses nécessaires; utiles ou agréables à la vie, dont il peut se procurer la jouissance. » M. Malthus restreint le sens du mot *richesse* à la possession d'objets matériels utiles, ayant une valeur. Suivant M. Dambricourt, la richesse est l'*abondance des choses nécessaires, utiles ou agréables à la vie*. Il y a dans ces quatre définitions précisément ce qu'il faut pour que l'on croie parler de la même chose, et pour que néanmoins les hommes les plus judicieux ne puissent s'entendre. Il reste donc à trouver, pour la science, une définition plus rigoureuse, et qui puisse être généralement adoptée. Celle de M. Dambricourt n'est pas exacte; on lui opposera les objections suivantes :

L'amitié, les vertus publiques et privées, les hautes facultés de l'âme sont des sources de jouissances, et cependant elles ne font point partie de la richesse, elles ne sont point dans le domaine de l'économie politique. Si l'on compare quelquefois leurs heureux effets à ceux des trésors du riche, c'est pour les mettre fort au dessus, et hors de ligne.

Si la race humaine s'était maintenue dans le jardin d'Éden, elle y aurait joui de la plus grande *abondance des choses nécessaires, utiles ou agréables à la vie*; et cependant il n'y aurait point eu de richesse.

Le cultivateur Kentukoï, au milieu des immenses produits de ses champs, de ses troupeaux, de ses vergers, dans une bonne maison, au milieu de sa famille, entouré de bons voisins, et lisant régulièrement sa gazette, peut n'être pas riche.

Ainsi, l'économie politique n'a pas encore une définition assez exacte de ce mot *richesse* dont elle ne peut se passer. Le mot *valeur* donnerait lieu à des discussions analogues. Nous nous sommes étendus sur cet objet, parce qu'en économie

politique il semble que les opinions divergent de plus en plus, et qu'avant d'avoir fondé le dogme, on multiplie les hérésies. Nous pouvons être courts sur les sciences exactes dont la marche est ferme et la route parfaitement éclairée, mais les avertissemens de la critique ne sont pas inutiles aux divisions de nos connaissances où les investigateurs sont exposés à s'égarer; et les sciences morales et politiques seront long-tems dans ce cas.

N.

Ouvrages périodiques.

202. — * *Journal d'éducation et d'instruction pour les personnes des deux sexes, sous les rapports de la morale, des sciences, de la littérature, des beaux arts, de la gymnastique et de l'hygiène; publié par M. de LASTEYRIE. Paris, 1828; au bureau du Journal, rue de Grenelle-St.-Germain, n° 59. Il paraît chaque mois un cahier de cinq feuilles grand in-8°, papier vélin. Prix de l'abonnement pour un an, à Paris 15 fr., dans les départemens 16 fr. 80 c.*

Tous les bons esprits conviennent que l'enseignement, porté à un haut degré de perfection au commencement de la révolution française, bien loin d'avoir été amélioré depuis cette époque, a fait des pas rétrogrades dont s'alarment les partisans des lumières et de la civilisation. L'instruction soumise à un monopole qui outrage les droits de la paternité, l'ignorance des parens ou leur indifférence sur leur intérêt le plus pressant, expliquent l'état déplorable de l'enseignement en France. C'est pour éclairer le public sur les abus et les vices de cet enseignement que se sont réunis quelques amis du bien, pénétrés de toute l'importance d'un système d'éducation et d'instruction libre et coordonné avec les intérêts privés et publics. Non contents d'improver ce qui est vicieux, il présenteront des vues de réforme et d'amélioration, des méthodes d'enseignement qu'il serait facile de substituer à un système suranné, qui ne peut avoir pour résultat que de consumer en vain les plus belles années de la jeunesse. Ils indiqueront aux parens et aux instituteurs la marche qu'ils doivent suivre pour donner aux enfans une instruction positive, qui, en développant leurs facultés intellectuelles, puisse les rendre propre à suivre d'une manière distinguée la carrière à laquelle ils se destinent. C'est en réveillant l'opinion publique sur une matière d'une aussi haute importance, qu'on parviendra à briser les liens qui nous retiennent dans un ordre de choses si opposé à la prospérité, au bonheur et à la gloire nationale.

Nous avons remarqué parmi les rédacteurs de ce journal

MM. Ch. Dupin, Francœur, Lacroix, Pagès, etc. Les deux premiers numéros répondent complètement aux vues de ces philanthropes éclairés. On y trouve des articles sur l'état de l'éducation en France depuis la révolution, sur l'éducation des femmes, sur les écoles des enfans de deux à six ans, des lettres inédites de Pestalozzi, l'état de l'instruction en Amérique et dans les différentes parties de l'Europe, etc. L'éditeur, M. de Lasteyrie ne rendra pas un service moins éminent par cette entreprise littéraire que par celle du *Journal des Connaissances usuelles* dont l'utilité a été appréciée du public. Z.

203. — * *Journal des Prisons, hospices, écoles primaires et établissemens de bienfaisance*; par B. APPERT. Quatrième année: n° 3 et 4. Paris, 1828. On s'abonne, quai Malaquais, n° 15. In-8° de 4 feuilles et demie; prix, 15 fr. pour l'année, 18 fr. pour les départemens.

M. APPERT continue avec persévérance ses voyages philanthropiques dans les prisons, les maisons d'arrêt, les hospices et la plupart des établissemens de bienfaisance. Ses observations, qui tendent à l'amélioration du sort des malheureux rejetés du sein de la société, et condamnés par elle en expiation de leurs erreurs ou de leurs crimes, n'ont pas été totalement infructueuses; elles ont frappé l'attention des magistrats, ont excité leur sollicitude, ont amené d'utiles réformes, et peut-être un jour parviendront-elles à prouver qu'il est plus facile et plus moral de corriger les hommes, que d'entretenir à grands frais un système de punition perpétuelle, où le criminel s'endurcit par l'effet même du désespoir.

Le cahier que M. Appert vient de publier contient de sages réflexions sur la triste situation des détenus pour dettes. Le pauvre prisonnier, logé dans une chambre infecte, où trois et quatre lits sont réunis, ne reçoit pas du créancier la moitié de ce qu'il est obligé de dépenser pour sa nourriture et son entretien; et l'honnête homme sans ressources ne peut absolument se procurer les choses les plus nécessaires à la vie: il perd son commerce, sa réputation, sa santé; sa famille meurt de faim, et ses souffrances ne procurent aucun moyen de remboursement à son inhumain créancier. On a vu, on voit sans doute encore de pauvres femmes, de pauvres enfans venir partager avec de malheureux détenus la chétive pitance que les sœurs de la Charité apportent journallement à quelques uns d'entre eux; cette pitance même est une faveur qu'il faut solliciter; et la honte ou la crainte d'un refus empêchent plus d'un infortuné de la demander. Les bons esprits s'accordent à reconnaître que la loi sur la contrainte par corps réclamerait de justes améliorations, s'il n'était plus opportun de la rem-

placer par des mesures plus conformes à nos mœurs, que ce reste de barbarie, qui rappelle beaucoup trop le système d'esclavage.

Après avoir rendu compte de la situation plus ou moins satisfaisante des maisons d'arrêt de quelques villes, *Nancy*, *Strasbourg*, *Salins*, *Épinal*, etc., M. Appert arrive à la maison centrale de détention d'*Ensisheim*, près Colmar, département du Haut-Rhin. Cette maison peut contenir 1,452 détenus; elle est administrée en régie économique. Un entrepreneur y a établi des ateliers, et tous les détenus ont été mis à sa disposition. M. Appert ne fait pas un éloge sans restriction du régime de cette maison, et il pense que ses réglemens devraient être mis en harmonie avec nos institutions actuelles. Nous avons en effet sous les yeux un des derniers cahiers de la feuille du Canton de Vaud, excellent journal périodique imprimé à Lausanne, et dans lequel nous trouvons sur la maison d'*Ensisheim* une lettre qui est loin de la représenter comme parvenue à un haut degré de perfection. Les lits sont mal tenus et dans un mauvais état; les détenus qui travaillent dans les ateliers ne sont pas suffisamment nourris, puisqu'ils sont obligés d'avoir recours à une assez sale cantine où l'on distribue d'ailleurs des liqueurs fermentées avec trop de facilité. La rétribution accordée par journée de travail est beaucoup trop faible pour inspirer quelque émulation aux détenus : elle est à peine de 9 centimes. L'entrepreneur, dit-on, se fait 100,000 fr. de bénéfice annuel. Nous devons ajouter que l'auteur de l'article inséré dans la feuille du Canton de Vaud rend une justice complète au mérite, à l'activité, au zèle du directeur, M. BEVELER, qui réunit la fermeté à la douceur, et qui a su se faire aimer et respecter de tous les détenus.

Il faut de l'âme, du courage et une forte santé pour oser pénétrer et rester un certain tems dans les lieux infects où l'esprit de bienfaisance entraîne M. Appert. La prison de *Mulhouse*, par exemple, se composait, à l'époque de sa visite, de trois affreux cachots privés d'air : dans le premier, le concierge avait établi l'auge d'un cochon, de sorte que les prisonniers respiraient les miasmes infects de cet animal. Un tas de fumier était placé à la porte de cette infernale demeure.

Le cahier de M. Appert est terminé par la description et l'extrait du réglement de la maison de détention de Bâle; elle pourrait servir de modèle aux établissemens de ce genre.

204. — *L'Oracle européen, ou Miroir des journaux*; Correspondance d'un Français avec les amis des lumières et de l'humanité. Paris, 1828. In-8° de deux feuilles, paraissant trois fois la semaine. On souscrit rue du Colombier, n°13; prix, 4 fr. pour un mois; 48 fr. pour l'année.

Le système de ce nouveau journal paraît être de faire ressortir la vérité sur les événemens du jour, sur leurs causes, sur l'opinion et sur les espérances générales, du rapprochement unique des articles insérés dans les feuilles quotidiennes de toutes les couleurs. En conséquence, on y trouve successivement des articles textuellement copiés dans la *Gazette de France*, le *Messenger des Chambres*, la *Quotidienne*, et dans le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, le *Courrier Français*, le *Journal du Commerce*, etc., toujours sans aucunes réflexions, notes ni observations. Les nouvelles étrangères sont traitées de la même manière : ce sont de simples extraits du *Sun*, du *Morning-chronicle*, du *New-Times*, etc. Les hommes accoutumés à réfléchir, et qui cherchent à porter leur vue dans l'avenir, trouveront bien dans ces matériaux des alimens à leurs pensées ; mais ils iront plutôt les chercher dans les feuilles publiques originales. Il est convenable, d'ailleurs, qu'un journal ait une couleur quelconque, sous peine d'encourir le reproche de n'avoir aucun but ; et l'on ne saurait guère, d'après les premiers cahiers que nous avons sous les yeux, assigner une opinion aux compilateurs de l'*Oracle*. On peut être du parti qui se rit des deux autres, mais encore faut-il arborer ce drapeau ; il serait trop dangereux pour les rédacteurs d'un journal de se ranger dans la classe des écrivains que l'on désignait jadis sous le nom de *rienistes*.

L'*Oracle* promet à ses lecteurs quelques feuilles qu'il nomme *Journal Dictionnaire de Biographie moderne*, et qui paraîtront à chaque troisième ou quatrième livraison ; il a commencé par la *Biographie de M. de Chateaubriand*, qu'a suivie de près celle de M. de Quelen, archevêque de Paris.

Nous avons remarqué à regret, dans la 22^e lettre, du 20 mai, une assertion mensongère et malveillante que nous devons signaler. Le Rédacteur anonyme suppose que ce qu'il appelle « l'exploitation des idées philanthropiques, rapporte au moins vingt mille francs de rente » au fondateur directeur d'une grande entreprise de bien public ; tandis que celui-ci, loin de se réserver aucun bénéfice personnel dans cette entreprise, a donné, chaque année, depuis dix ans, plus d'un cinquième en sus de ce qu'il avait promis, par un sacrifice tout-à-fait libre et volontaire ; et cette générosité très-inusitée, cette conduite évidemment noble et désintéressée, qui lui méritent peut-être la reconnaissance des hommes de lettres, des amis de la civilisation et de l'humanité, auraient dû le mettre à l'abri du soupçon injurieux et injuste de n'avoir fait qu'une spéculation mercantile.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

205. — * *Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, par DENYS D'HALICARNASSE, traduit en français pour la première fois, avec des notes, et le texte en regard, collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et sur les meilleures éditions; par E. Gros, professeur au collège royal de Saint-Louis. Paris, 1827; Brunot-Labbe. 3 vol. in-8° : tome I, LVI et 396 pag.; t. II, XL et 420; t. III, XXXIV et 378; prix, 30 fr.

Le laborieux éditeur de ces trois volumes, déjà connu par une traduction de la *Rhétorique d'Aristote*, semble vouloir continuer ses travaux sur les rhéteurs de l'antiquité grecque, et il ne craint pas de s'engager dans des routes peu fréquentées avant lui : pour sa première traduction, il n'avait été précédé dans la carrière que par le vieux Fr. Cassandre; ici, c'est lui qui est venu le premier. Il n'est peut-être pas mauvais que tous les ouvrages grecs et latins soient traduits; mais il faut que ce principe, s'il est vrai, ne soit pas fort ancien; car on devrait s'étonner alors que les traités didactiques du rhéteur Denys d'Halicarnasse, à l'exception de ses recherches sur *l'Arrangement des mots*, eussent attendu si long-tems.

Les diverses observations critiques de Denys ont été préférées par de bons juges à son grand ouvrage historique. Les Romains en faisaient cas, et Quintilien en a traduit quelques parties, sans le nommer : vengeance assez juste, puisque le rhéteur grec, qui avait séjourné vingt-deux ans à Rome et qui savait la langue latine, n'avait pas daigné citer une seule fois Cicéron, qu'il copie souvent. Longin est plus impartial : il le compare à Démosthène.

Une simple énumération des ouvrages réimprimés ici plus correctement, traduits en français, et amplement commentés par M. Gros, donnera l'idée de la variété de ce recueil, et des travaux du savant professeur qui le publie.

Ces Mélanges littéraires offrent d'abord, dans le premier volume, des *Mémoires sur les anciens orateurs*, qui se réduisent aujourd'hui à une traduction, et à des jugemens sur *Lysias*, *Isocrate*, *Isée*, *Dinarque*; dans le second, deux *Lettres à Amméus*, l'une où l'auteur prouve que les discours de Démosthène sont antérieurs à la *Rhétorique* d'Aristote; l'autre où il examine les formes de style propres à *Thucydide*, qui est aussi le sujet d'une longue dissertation, adressée à Q. Elius Tubero, et peu favorable à l'historien. Là se trouve encore, dans une Lettre à

L'affranchi Cu. Pompée, un examen critique de *Platon*, d'*Hérodote*, de *Xénophon*, de *Philistus*, de *Théopompe*. Platon est fort maltraité par le grammairien, qui peut-être ne le comprend pas assez. Le troisième volume est le plus varié de tous. Après un ouvrage important sur l'*Élocution de Démosthène*, vient une suite de *Jugemens* sur les anciens écrivains grecs, poètes, historiens, philosophes, orateurs; jugemens quelquefois très-courts, et qui ressemblent à des fragmens extraits d'un ouvrage plus étendu. C'est surtout dans cette partie que l'on aperçoit combien Denys d'Halicarnasse a pu être utile à Quintilien.

Quel est d'ailleurs le mérite de ces dissertations, de ces examens, de ces lettres? Il est fort inégal. Du sens, de la raison, un goût sévère, une connaissance profonde des beaux siècles de la Grèce; mais aussi beaucoup de remarques minutieuses, de puérilités grammaticales, de répétitions stériles, et même, chose singulière dans un Grec qui écrit sous l'empire d'Auguste, quelques préventions contre des hommes de génie morts depuis trois siècles. Platon est jugé ici comme il aurait pu l'être, de son tems, par un petit grammairien jaloux de sa gloire.

Ce critique impitoyable, qui condamne magistralement le style de l'Homère des philosophes, est-il donc lui-même un bon écrivain? Non, son style est lourd, pédantesque: il me semble que son principal mérite, qui devait être plus sensible pour les anciens que pour nous, est une grande propriété d'expression. Quoi qu'il en soit, ces divers textes, dont la correction et l'interprétation avaient fait assez peu de progrès depuis Sylburg, c'est-à-dire, depuis 1586, appelaient un éditeur éclairé, un commentateur intelligent: je crois qu'ils l'ont trouvé.

Je n'ai qu'un scrupule, et il est loin d'être défavorable à l'auteur de ces longues et pénibles études. Ne craint-il pas, comme moi, que ces trois volumes, hérissés de grec sur toutes les pages, n'aient une physionomie bien grave pour notre siècle, fort peu ami de cette érudition vénérable qui charmait nos aïeux, et que ce magnifique appareil de notes et de conjectures, de prolégomènes et de variantes, ne soit moins un attrait qu'un épouvantail pour les lecteurs d'aujourd'hui? Il fut un tems où une telle observation eût semblé injurieuse pour l'amour-propre national, et maintenant même, n'est-elle pas déplacée? Hélas! je le voudrais; je voudrais que cette plainte fût injuste, et que l'on étudiât un peu plus les immortels génies de l'ancienne Grèce, ne fût-ce que par intérêt pour l'héroïsme et les espérances de la Grèce nouvelle; je voudrais

que cet ouvrage fût dans toutes les mains, et probablement, le traducteur de Denys d'Halicarnasse le voudrait aussi.

Que M. Gros se console, si notre vœu ne s'accomplit pas encore. Il peut du moins se rendre la justice qu'il est resté courageusement fidèle à tous ses devoirs de savant et d'interprète; qu'il n'a rien négligé pour environner son auteur de toutes les lumières d'une critique consciencieuse, pour le comprendre toujours, et le faire toujours comprendre à ceux qui le liront après lui. Cette persévérance dans un labeur difficile et ingrat est vraiment respectable, et c'est un honneur pour M. Gros d'être un de ceux qui en donnent l'exemple. Il y aurait, en effet, quelque chose de plus triste encore que l'indifférence presque générale des esprits pour les beaux monumens de la littérature grecque et latine : ce serait le calcul mercantile de ceux qui, par des publications incorrectes, tronquées, insuffisantes, tromperaient la jeunesse en lui promettant une facile instruction, et ne rougiraient pas d'appliquer les spéculations du charlatanisme littéraire aux graves études de l'antiquité. Jamais l'habile traducteur d'Aristote et de Denys, jamais les savans qui nous restent ne se rendraient complices d'une telle déception. Il vaut mieux ne point tant faire parler de soi, et ne pas mentir au public; il vaut mieux se renfermer aujourd'hui dans sa vie modeste, laborieuse, désintéressée, et attendre de l'avenir l'estime réservée tôt ou tard aux doctes veilles et aux utiles travaux.

206. — * *Choix de Poésies et de Lettres de St. GRÉGOIRE DE NAZIANZE*, avec le texte grec en regard; publié par J. PLANCHE, professeur de rhétorique au collège royal de Bourbon. Paris, 1827; Gide fils. In-12 de x et 268 pages; prix, 5 fr.

Des trois grands orateurs de l'église grecque, Basile, Chrysostome et Grégoire, ce dernier seul fut poète. La belle comparaison d'Aréthuse, dans *la Henriade*, est imitée de ce Père; et l'on trouve dans ses vers un assez grand nombre de traits qui ne sont pas indignes de cette heureuse image. De tels livres, par l'élévation des idées, et même par le mérite du style, conviennent aux écoles. Il faut donc remercier M. Planche de leur en faciliter la lecture. Son texte est fort correct. La traduction, dont quelques morceaux appartiennent à Fleury, à Tillemont ou à Le Franc, est simplement écrite, trop simplement peut-être, surtout dans la partie poétique de ce recueil, où les pensées ont quelquefois de la hardiesse, et les descriptions une couleur vive et brillante. Mais ce naturel est toujours préférable au fatras ambitieux qui plaît tant aujourd'hui.

Jos.-Vict. LE CLERC.

207.—*Lettere, etc.*—Lettres de François MILIZIA au comte François de SANGIOVANNI, imprimées pour la première fois. Paris, 1827; J. Renouard. In-8°; prix, 6 fr.

Le manuscrit autographe de ces lettres se conserve dans la Bibliothèque de Vicence, et c'est M. le comte CICOGNARA, qui en a le premier entretenu le public. M. Renouard en ayant acquis une copie authentique, a jugé convenable de l'imprimer. Il a placé en tête de ces lettres une *Notice sur la vie de F. MILIZIA*, rédigée avec beaucoup d'élégance, d'après sa *vie* publiée par M. le C^{te} UGONI. Nous en donnerons un rapide extrait, d'autant plus digne d'attirer l'attention que la *Biographie universelle* est accusée d'avoir oublié ce littérateur distingué, et que ce reproche peut s'étendre avec plus de force encore à SIGNORELLI son compatriote, qui n'en a fait aucune mention dans ses ouvrages biographiques.

F. MILIZIA naquit, en 1725, à Oria, dans la terre d'Otrante. Il fit ses premières études à Padoue, et après avoir quelque tems erré dans les diverses parties de l'Italie, il revint les achever à Naples, où il suivit les cours de *Genovesi* et d'*Orlandi*. Passionné pour les beaux-arts, il se rendit à Rome, afin de les cultiver avec plus de fruit. L'étude de la philosophie lui avait inspiré cet esprit d'indépendance qu'il apporta bientôt dans la critique. Et devenu l'ami intime du chevalier *Mengs* et d'*Azara*, qui se montraient alors philosophes parmi les artistes, il alla plus loin qu'eux; il attaqua sans ménagement tous ceux qui jouissaient d'une réputation assurée; et indigné contre la foule des artistes médiocres, il finit souvent par maltraiter ceux même qui avaient droit à ses égards. Tel est l'esprit dominant de la plupart de ses ouvrages. Il publia d'abord *le Vite de' più celebri architetti antichi e moderni* (Rome, 1768), qu'il fit reparaître depuis sous le titre de *Memorie degli architetti antichi e moderni* (Parme, 1781). Il donna aussi un *Traité du théâtre* (Rome 1772), dans lequel il se prononça contre la forme et le plan suivi dans la construction des théâtres modernes, et contre la direction immorale donnée à ce genre de plaisir. Quelques opinions singulières, et plus encore quelques vérités, déplurent aux architectes et aux théologiens. Ceux-ci, plus puissans que les autres, firent défendre l'ouvrage et saisir les exemplaires. La troisième production de Milizia, plus remarquable encore que les précédentes, est intitulée : *Principj d'architettura civile* (Finale, 1781). L'auteur y recherche les vrais principes qui doivent servir de règles dans les arts, et il combat tous ces préceptes pédantesques qui les ont très-souvent remplacés. Les artistes routiniers ne cessaient d'opposer à sa critique éclairée

l'exemple de leurs maîtres, et quelquefois leurs injures. Milizia perdit patience, et publia une espèce de critique des beaux-arts, sous ce titre : *l'Arte di vedere nelle belle arti* (Venise, 1781). Cet écrit, dans lequel il n'avait même pas encore ménagé le divin Michel-Ange, fut suivi d'un autre du même genre : *Roma delle belle arti del disegno* (Bassano, 1787), où l'auteur attaqua non seulement les pédans, mais aussi les gens superstitieux et les courtisans : c'était assez pour que l'ouvrage fût prohibé, comme son *Traité du théâtre*. Irrité contre ses ennemis, et contre les beaux-arts qui les lui avaient attirés, il abandonna, pendant le reste de sa vie, cette occupation favorite de ses premières années. Il mourut en 1798; on a trouvé dans ses papiers une *Notice sur sa vie et ses écrits*, rédigée par lui-même et publiée après sa mort en 1804.

Les *Lettres* que nous annonçons datent de 1771 à 1790. Elles forment une espèce de journal de ce qui arriva de plus remarquable à Rome pendant cette époque, et attestent quelle était la manière de penser de l'auteur au milieu des Romains. Il écrit sans crainte de la sainte-inquisition : auteurs, prêtres, moines, cardinaux, papes, et spécialement les jésuites, tous sont en butte aux traits les plus piquans de son esprit. Il avait choisi Voltaire pour modèle; et, bien qu'il soit resté à une grande distance de lui, il prouve du moins que tous les Italiens sont loin d'avoir pour les moines cette prédilection que plusieurs étrangers leur ont attribuée.

Nous citerons quelques traits de ses *Lettres* pour donner une idée de la nature de son esprit : « Rome est gravement occupée des puérités de son Arcadie. Cette académie de futilités et de verbiage fait ici plus de bruit qu'ailleurs les académies des sciences les plus utiles. Les Arcades sont tous en état de guerre : prêtres, cardinaux, le pape lui-même, y prennent part (et l'Hélène de cette guerre était la fameuse *Corilla Olympique*). Cette bergère de cinquante ans, continue l'auteur, aspire à l'honneur d'être couronnée, là même où fut couronné Pétrarque, et où Galilée fut condamné par le Saint-Office, etc. » (Lettre 28.)

Il faut substituer, dans la 38^e lettre, au nom de *Vincenzo Berrarese* celui de *Vincenzo Ferrarese*, qui est le jeune élève dont parle Milizia, et qui publia à Londres, en 1779, un ouvrage contenant 22 planches de projets de maisons de ville et de campagne, et d'un théâtre. Ce jeune écrivain fut nommé professeur d'architecture à Naples, et mourut, exilé par suite de ses opinions politiques, à Marseille, en 1799.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

COLONIES ANGLAISES. — NOUVELLE-ÉCOSSE. — HALIFAX. — *Petite-vérole.* — Cette ville a fait une rude épreuve des dangers d'une irruption imprévue de la petite-vérole, de la négligence ou de l'aversion de quelques individus pour la vaccine. La contagion s'est répandue rapidement dans la classe laborieuse, qui n'avait point voulu, jusqu'à présent, se soumettre aux opérations préservatrices; les ravages ont été affreux. Le tiers au moins des malades a succombé; quelques-uns, le cinquième jour, avant l'irruption; d'autres, en plus grand nombre, le treizième jour, après de cruelles souffrances; et d'autres plus tard encore. On a vu de véritables petites-véroles après la vaccination, l'inoculation et la petite-vérole naturelle. M. le docteur ALMON, qui a décrit cette épidémie, dans une lettre adressée au docteur WABREN, à Boston, a constaté soigneusement les faits qu'il rapporte, et il s'est assuré que l'un des malades qu'il n'a pu sauver avait eu une première petite-vérole dont il portait les marques. Mais, dit-il, quoique la vaccination ne soit pas un préservatif absolument infaillible, comme il y a cent à parier contre un qu'elle suffira, c'est déjà beaucoup qu'une incommodité très-légère procure une aussi grande probabilité qu'on sera garanti pour toujours d'une maladie des plus dangereuses, et souvent mortelle. A Halifax, les individus vaccinés ou inoculés n'ont eu, pour la plupart, qu'une petite vérole bénigne, et d'autres, seulement des *variolides*, dont M. le docteur Almon assigne le caractère, afin qu'elles ne soient pas confondues avec la petite-vérole. Ce médecin pense que l'effet de la vaccine, ainsi que celui de l'inoculation, s'affaiblissent avec le tems, et son expérience semble le démontrer. Parmi les personnes atteintes de la petite-vérole, quoique vaccinées, il a vu constamment que la maladie était plus grave chez ceux dont la vaccination était plus ancienne. On voit que la lettre ou le mémoire de M. Almon expose des faits de la plus haute importance; il est inséré dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie* (Medical and surgical Journal), imprimé à Boston. F.

AUSTRALASIE.

NOUVELLE-HOLLANDE. — *Voyages de MM. CUNNINGHAM et JAMISON dans l'intérieur du pays.* — M. César MOREAU vient d'envoyer de Londres, à la date des 12 et 14 avril dernier, deux lettres renfermant des détails sur les voyages et les travaux de M. Cunningham et Th. Jamison dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande (1). Ce fut en avril 1827 que M. Cunningham partit de la colonie pour explorer le pays au nord de la Nouvelle-Galles du sud. Il prolongea sa course jusqu'au 29° degré de latitude sud et au 152° de longit. est, à environ 70 milles de distance des établissemens anglais, formés sur la rivière de Brisbane. Il ne fut de retour à Sidney que le 4 septembre, et déjà il faisait ses préparatifs pour entreprendre un nouveau voyage, afin de s'assurer s'il n'existait pas un *grand lac* intérieur, comme doivent le faire penser les informations que l'on a pu recevoir des indigènes. Dans cette longue excursion, M. Cunningham eût d'abord à traverser des plaines où tout présentait l'apparence d'une sécheresse d'autant plus grande qu'il n'y était point tombé d'eau depuis 15 mois. Il atteignit bien le 29° degré de latit.; mais le défaut de verdure et la faiblesse des chevaux le forcèrent à dévier entre les 151 et 152° de long. et sur le parallèle du *mont Warning*. Là, l'expédition rencontra de belles forêts et de gras pâturages sur un espace de 28,000 acres, dont le milieu était occupé par une chaîne de lacs assez profonds. Il nomme *Darling Plains* les plaines de 18 milles de longueur sur 3 de largeur, au centre des quelles se trouvaient ces lacs. *Peel Plains* et *Cunning Plains*, qui en sont voisines, sont plus étendues, plus larges et boisées dans certains endroits; mais l'aspect n'en est pas aussi frappant. Rien ne paraît égaler la beauté du pays qui se développe à l'ouest, près de la côte, entre le 28° et le 29° degré; ce sont des prairies étendues présentant les plus beaux pâturages, et entrecoupés au nord et à l'ouest par de nombreux ruisseaux qui entretiennent la fertilité. La hauteur de ces plaines est considérable. Le baromètre indique une élévation de 15 à 1800 pieds anglais au-dessus de la mer, tandis que *Liverpool Plains*, plus avant dans l'intérieur, ne sont situées qu'à une élévation de 900. M. Cunningham s'est trop enfoncé dans l'intérieur pour qu'il lui fût loisible d'observer les rivières *Hastings*,

(1) Ces lettres ont été lues à la Société de Géographie de Paris, dans sa séance du vendredi 2 mai 1828.

Logan et Brisbane; ce fut par les 28° 6' latitude qu'il s'arrêta. L'état d'épuisement dans lequel se trouvaient les chevaux, la nature rocailleuse du sol, le changement de lune, qui faisait craindre de longues pluies, lui conseillaient de revenir sur ses pas plutôt que de s'avancer vers le nord-ouest, comme il en avait l'intention. Quatre fois il fit la rencontre de quelques naturels; mais à peine ceux-ci voyaient-ils les chevaux, que, saisis de frayeur, ils prenaient la fuite avec une extrême vitesse. A l'ouest du 151° degré, le pays semble s'aplanir; ce qui donne lieu de croire à l'existence de quelque grand lac. M. Cunningham s'est assuré de la possibilité de pratiquer une route sur cette vaste étendue de pays.

Quant à M. Jamison, c'est vers ce lac supposé dans l'intérieur, et de l'existence duquel le langage des naturels du pays ne permet guère de douter, qu'il se dirigea. Il partit avec quelques naturalistes, en prenant vers la *vallée Vellington*. Ils parvinrent dans la direction du nord-ouest, à 80 milles de Capety; mais arrivés à ce point, ils n'avaient encore rien découvert, et leurs provisions étaient épuisées; force leur fut de revenir sur leurs pas, quoique les indigènes qu'ils rencontrèrent leur apprissent qu'ils ne se trouvaient plus qu'à deux journées de marche du grand lac. Il paraîtrait, d'après les renseignements donnés par ces indigènes, que des peuplades ont fait le tour de ce lac, d'où l'on peut conjecturer qu'il ne communique point avec la mer. Lorsque M. Jamison et ses compagnons sont arrivés à la première habitation, ils étaient exténués de fatigue; ils n'avaient pris aucune nourriture depuis 24 heures.

B. DE B.

AFRIQUE.

Meurtre de LAING et de CLAPPERTON. — Révolutions politiques à TOMBOUCTOU — M. G. BARBIÉ DU BOGAGE a communiqué à l'Académie des Sciences, à celle des Inscriptions et belles-lettres et à la Société de géographie, plusieurs lettres sur les découvertes faites dans l'intérieur de l'Afrique, sur les révolutions arrivées à Tombouctou, la mort du major Laing et du capitaine Clapperton, ainsi que sur quelques ouvrages orientaux dans lesquels plusieurs contrées africaines sont décrites. L'auteur de ces lettres est M. ROUSSEAU, consul général, et chargé d'affaires de France près la régence de Tripoli de Barbarie. Dans l'impossibilité de transcrire toutes ces lettres, nous nous contenterons d'en reproduire ici quelques passages. La plus récente de ces lettres est du mois de décembre 1827.

« Je m'empresse de vous informer que le major LAING, dont on avait précédemment annoncé la fin tragique, a réellement péri victime de sa courageuse persévérance, après avoir pu néanmoins visiter la fameuse ville de Tombouctou. Le pacha vient de me communiquer cet avis, d'après une lettre que le gouverneur de Ghadames, son lieutenant, lui a écrite *ad hoc*, et qui est parvenue ici, en moins de quinze jours, par courrier extraordinaire. Le voyageur anglais que l'on disait d'abord avoir succombé sous le fer des brigands dans le territoire de Touatt, n'y avait été que blessé; ensuite après avoir échappé à ce premier danger par les soins hospitaliers d'un marabout, il s'était enfin rendu à Tombouctou. Mais, peu après son arrivée dans cette ville, les *Fellans*, dont la horde puissante et belliqueuse règne exclusivement aujourd'hui sur les immenses déserts de l'Afrique centrale, vinrent, au nombre de trente mille, l'y réclamer impérieusement pour le mettre à mort, « et empêcher par là, dirent-ils, que les nations chrétiennes, profitant des informations qu'il pouvait leur donner sur le Soudan, ne pénétrassent un jour dans ces contrées éloignées pour en asservir les peuples. » Ce sont les propres expressions du cheikh de Ghadames dans sa lettre au pacha, que je traduis littéralement.

Dans une autre lettre, M. Rousseau dit : « Avant que les *Fellans* ou *Fellatas* se fussent rendus maîtres de Tombouctou, vingt-quatre chefs, parmi lesquels se trouvait une femme nommée *Nana-Beïra* (princesse-mère), commandaient simultanément dans cette ville. A l'arrivée de LAING, l'un d'eux, nommé *Othman-Vould-Qaid-Aboubekhr*, l'accueillit dans sa maison, à la recommandation du *Cheikh il Mokhtar* chez qui il s'était réfugié (sur le bord du Nil des Nègres), après avoir échappé au fer homicide des *Hougars* (1). A peine les *Fellans* s'étaient présentés devant Tombouctou pour demander la tête du major Laing, que son hôte *Othman-Vould-Qaid-Aboubekhr* le fit évader de nuit sous l'escorte de plusieurs domestiques affidés, au nombre desquels se trouvait un certain *Rehhal*, de la tribu des *Barabisches*, vendu secrètement aux *Fellans*; et c'est ce même *Rehhal* qui, ayant donné à ceux-ci l'avis de sa fuite, lui porta, lorsqu'ils l'eurent atteint, le premier coup de poignard. Ces renseignements sont dus à un né-

(1) Les *Hougars* forment une tribu indépendante et nomade que les *Fellans* n'ont pu assujettir jusqu'à présent : leurs nombreuses familles sont disséminées entre Touatt et Tombouctou.

gociant maure, natif de Ghadames, établi depuis long-tems à Tombouctou, lequel, au mois de djemasi-il-aval 1242 (décembre 1826), les a communiqués à son cousin résidant dans la première de ces deux villes. La lettre de ce dernier, portant la date de *Mohharem* 1243 (août 1827), est parvenue à Tripoli, accompagnée de celle de son parent en original, dans le courant de septembre 1827. Le négociant de Tombouctou prévient son cousin de Ghadames que les détails qu'il lui transmet ont été recueillis sur le témoignage de plusieurs habitans de Tombouctou, et de tous les marchands qui avaient fait partie de la caravane par laquelle Laing s'était rendu dans cette ville; précaution qui lui a paru nécessaire pour constater l'innocence des Ghadamesins, sujets du pacha de Tripoli. » « La relation détaillée que j'attends, dit M. Rousseau, contiendra des renseignemens positifs sur les principaux incidens du voyage du major Laing, depuis son départ de Ghadames, et notamment sur l'attaque des *Hougars*, sur la manière presque miraculeuse dont il a échappé à ce premier péril, sur son arrivée et son séjour à Tombouctou, sur l'état social et les forces militaires de la horde des Fellans qui l'ont poursuivi, et enfin sur sa sortie de cette ville mystérieuse, et sur sa mort, qui n'est plus aujourd'hui un problème.

« Le sultan BELLO, chef souverain de la horde des Fellans, est un homme lettré qui a composé plusieurs ouvrages sur la politique, l'histoire et la jurisprudence. Il réside ordinairement à Sakatou. Son parent *Ahmed-Labbon* s'est emparé de Tombouctou, à l'occasion de l'arrivée du major Laing dans cette ville, et il a anéanti l'espèce d'oligarchie qui y régnait. Après ce coup de main, Labbon a établi pour gouverneur unique dans la ville conquise, le même *Othman-Vould-Qaïd-Aboubekhr* dont j'ai parlé, et s'est mis en marche vers les régions de l'ouest, dans l'intention d'envahir le *Bambara*.

« On ne saurait non plus douter de la mort de CLAPPERTON. Il a péri assassiné à *Sakatou*, malgré le bon accueil qu'il avait reçu, à son premier voyage, du sultan Bello. Au reste, la double perfidie du prince africain, qui a commandé ou permis le meurtre du major Laing et du capitaine Clapperton, après avoir montré d'abord tant d'attachement pour les Anglais, n'est, à ce qu'il paraît, que le résultat de la méfiance qu'ont dû lui inspirer des avis particuliers qui lui désignaient ces deux infortunés voyageurs, comme des espions envoyés dans le Soudan pour y recueillir des notions propres à en faciliter la conquête. »

M. Rousseau, dans une autre de ses lettres, dit que « le pa-

cha de Tripoli a été satisfait de voir publier par la voie des journaux français le récit des circonstances qui ont occasionné la mort du major Lanig, et il désire que ces nouveaux détails soient également publiés; « afin, ajoute-t-il, que les gouvernemens, comme les sociétés savantes de l'Europe, qui s'intéressent tant au succès de cette noble et courageuse entreprise; sachent à quoi s'en tenir. »

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Momies anglaises. — On donne le nom de *momies* à des cadavres préparés pour les soustraire à la décomposition spontanée. Il semble que le but de ces conservations a dû être celui que se proposent l'affection et le respect; le souvenir de personnes chères ou vénérées était fortifié par la présence de leurs dépouilles mortelles dont on parvenait à empêcher la destruction. Mais que penser d'un moyen de conservation qui consistait à convertir en liquide le corps auquel on l'appliquerait, et à faire disparaître, par conséquent, toutes les traces de la structure organique? C'est cependant par ce procédé que l'on a fait les *momies liquides* du dernier comte de Huntingdon et de sa famille; on les voit au château de Farley (Farley-castle), près de Bath. Les tombeaux qui les renferment sont d'un très-beau marbre blanc; le couvercle est de marbre noir, sur l'un desquels on voit la figure du comte, couchée et les mains jointes, et sur un autre, la figure de la comtesse. Cinq autres tombes, dont deux fort petites, et qui renferment les corps d'enfans en bas âge, sont déposées dans le même caveau. Le liquide qui, pour la couleur, peut être comparé à l'ale de Burton, est contenu dans une caisse de plomb, avec un trou par dessus, en sorte que l'on voit l'intérieur, et ce que l'on y a mis. Le *cicerone* qui montre ces curiosités ne manque point de raconter que des amateurs ont eu la fantaisie de goûter cette singulière préparation qui remonte à plus de deux siècles; mais il ne dit point quel effet a produit ce breuvage que des cannibales même repousseraient avec horreur. L'histoire des bizarreries de l'esprit humain ne sera jamais complète, non plus que celle de ses erreurs.

STATISTIQUE. — *Marine, industrie, commerce.* — *Tonnage des navires entrés dans les ports de la Grande-Bretagne pendant les trois dernières années.*

	<i>Navires anglais.</i>	<i>Navires étrangers.</i>
1825. —	2,143,317 tonneaux.	959,312 tonneaux.
1826. —	1,950,630	694,116
1827. —	2,086,898	751,864.

Navires sortis des ports des trois royaumes.

1825. —	1,793,842 tonneaux.	906,066 tonneaux.
1826. —	1,737,425	692,440
1827. —	1,887,682	767,821

La marine commerciale de la Grande-Bretagne montait, au 31 décembre dernier, à 23,199 navires, jaugeant ensemble 2.460,500 tonneaux, et employant 151,415 marins.

Tableau du montant des exportations en coton manufacturé et en coton filé, d'après les évaluations officielles.

	<i>Coton manufacturé.</i>	<i>Coton filé.</i>
1825. —	26,597,574 liv. sterl.	2,897,706 liv. sterl.
1826. —	21,445,742	3,748,526
1827. —	29,203,138.	3,979,759

Les mêmes, en valeurs déclarées :

1825. —	15,046,901	3,206,729
1826. —	10,522,407	3,491,268
1827. —	13,956,825	3,545,568

Les exportations de la dernière année, en valeur déclarée, ne se montent pas à une somme aussi élevée que celle de 1825. La grande différence qui existe sous ce rapport entre les deux années, doit être attribuée à l'énorme réduction qui a eu lieu dans le prix du coton en laine.

Montant des exportations, valeur déclarée, des produits des manufactures anglaises et des productions du sol britannique pendant les trois dernières années.

1825.	38,870,945 liv. sterl.
1826.	31,536,725
1827.. . . .	37,182,857

H. H.

LONDRES. — *Société créée afin d'empêcher les cruautés que l'on exerce envers les animaux.* — Une association de personnes bienveillantes, qui s'est intitulée : *Société pour empêcher les cruautés envers les animaux*, a convoqué dernièrement une as-

semblée des bouchers de Londres, afin de solliciter du parlement que l'on construisît dans les faubourgs de cette ville des abattoirs semblables à ceux qui existent à Paris, de telle manière que désormais il ne serait toléré aucun marché de bestiaux, et qu'aucun animal ne serait abattu dans l'intérieur de la cité. Des bouchers, d'un autre côté, ont tenu une assemblée dans un sens tout-à-fait opposé, à la taverne des Francs-Maçons; et ayant établi en principe que l'intervention de cette société d'humanité était un empiétement sur leurs droits et sur leurs bénéfices, ils ont arrêté qu'il fallait s'opposer à ses démarches.

Le rédacteur du *Monthly-Magazine*, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il pense que la Société a décidément tort. Les localités de Londres et de Paris ne sont nullement semblables. Il est fort indifférent que les animaux destinés à la boucherie en Angleterre soient tués dans les maisons particulières des bouchers, ou dans un établissement public; tandis que les rues étroites de Paris, dans lesquelles en général il n'existe point de trottoirs, ont obligé de prendre des mesures propres à empêcher les troupeaux de traverser ces rues, ce qui n'aurait pas le même but d'utilité à Londres. A part l'introduction des abattoirs, la société a, suivant le rédacteur, des vues relatives au traitement des animaux, qu'il serait convenable de réaliser, mais pour l'exécution desquelles on craint qu'elle ne soit pas secondée.

R.

RUSSIE.

État général des mines existant actuellement en Russie, avec l'indication de la quantité de métaux que l'on en extrait annuellement. — 1° *Mines d'or de la Couronne*, 4. On en a retiré, en 1824, 54 pouds 16 livres 33 zolotniks 172 d'or (1).

2° *Mines d'or appartenant à des particuliers*, 11. Elles ont donné, en 1824, 152 p. 20 l. 94 z. et 14 parcelles, dont il est entré dans le trésor de la Couronne, comme redevance, 20 p. 35 l. 85 z. 65 parcelles d'or pur et 1 p. 30 l. 22 z. 86 parcelles d'argent.

3° *Mines d'argent de la Couronne*, à Kolivano-Voskrenski et à Nertchinsk, 12. Les premières fournissent chaque année 1000 p., et les secondes 2000 (2).

4° *Mines de cuivre de la Couronne*: 6 dans la chaîne de l'Ou-

(1) Le poud russe se divise en 40 livres, et la livre en 96 zolotniks; le poud = 16 kil. 240 gram.

(2) On y coule aussi, par année, 38,000 p. de plomb.

ral, et 1 dans le mont Altaï. On y coule 52,000 p. de cuivre par an.

5° *Mines de cuivre appartenant à des particuliers* : 27, réparties entre divers gouvernemens. On y coule de 127,000 à 159,000 p. de cuivre par an, dont les propriétaires donnent en redevance à la Couronne de 16,311 à 20,801 p.

6° *Usines pour la fonte et fonderies de fer de la Couronne* : 19, dans la chaîne de l'Oural. On y coule chaque année plus de 1,300,000 p. de fonte, dont on retire, outre les canons et les autres pièces d'artillerie, plus de 500,000 p. de fer, plus de 12,000 p. d'ancres, et jusqu'à 9,000 p. d'agrès, et 32,000 pièces d'armes blanches.

7° *Usines de même nature appartenant à des particuliers* : 148, réparties dans tous les gouvernemens. On y coule de 7,453,999 à 8,622,396 p., dont on extrait de 5,142,921 jusqu'à 6,120,997 p. de fer, de 23,379 à 70,244 p. d'agrès et 234,873 faulx. — Ces usines paient en redevance à la Couronne, en argent monnoyé, de 802,220 roubles 96 kopeks $\frac{1}{2}$ à 1,268.365-95 $\frac{1}{4}$ (1).

MOSCOU. — *Théâtre. — Trente Ans, ou la Vie d'un joueur*, mélodrame de M. Victor DUCANGE, a été traduit en russe par M. КОКОШКИНЕ, et représenté sur le théâtre de cette ville. Le *Messenger de Moscou*, journal semi-hebdomadaire, s'élève avec force, dit notre correspondant, contre le sujet monstrueux de cette pièce. Il prétend avec raison que ce n'est pas seulement le tableau de la vie d'un joueur, mais le portrait du plus affreux scélérat. Nous partageons entièrement son opinion. Vainement aurait-on voulu prouver que la passion du jeu mène à tous les crimes; le principe est outré; l'auteur a frappé plus fort que juste, et n'est parvenu à nous offrir qu'un spectacle aussi faux que révoltant pour les gens honnêtes. Mais le critique a tort d'en conclure que l'art dramatique soit tout-à-fait tombé en France. « Là, s'écrie-t-il, où l'on représentait anciennement les chefs-d'œuvre de Racine, on est réduit aujourd'hui à donner de pareilles pièces! » Il ignore, à ce qu'il paraît, que le théâtre de la Porte-Saint-Martin n'a jusqu'ici rien de commun avec le Théâtre-Français. — Quelques novateurs, il est vrai, rêvent chez nous la fusion des deux genres; et, chose unique dans les fastes de la littérature! la critique, plus hardie que les écrivains, les pousse trop souvent à l'oubli de toutes les règles et de toutes les convenances. Mais l'exagération même d'un pareil système nous préservera de ses conséquences, et l'art dramatique sera sauvé.

E. H.

(1) Extrait de la *Gazette du Commerce* de Saint-Petersbourg, n° 21, 13 mars 1826.

SUÈDE.

STOCKHOLM (20 avril). — *Académie des sciences.* — *Académie suédoise.* — *Théâtres.* — *Enseignement mutuel.* — *Caisses d'épargnes.* — Cette Académie vient d'avoir sa séance publique annuelle. L'auditoire était digne d'une pareille solennité ; on y voyait S. A. R. le prince héréditaire, les grands dignitaires de l'État, et un très-grand nombre de personnes distinguées soit par leur rang soit par leurs talens. Le président actuel, M. AROSENIUS, a rendu un compte sommaire des travaux de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler. Les rapports sur les différentes divisions des sciences, qui sont du ressort de l'Académie, ont été faits par M. BERZELIUS pour la chimie, par M. CRONSTRAND pour les mathématiques et l'astronomie, par M. DALMAN pour la géologie et la zoologie, par M. WICKSTROM pour la botanique, et par M. PASCH pour la technologie. Ces rapports comprennent non-seulement ce dont les sciences sont redevables aux travaux des académiciens et des autres savans Suédois, mais ce qu'elles ont acquis dans tous les lieux où elles sont cultivées. La grande médaille de l'Académie a été décernée à M. GYLLENHAAL, auteur du grand ouvrage d'entomologie intitulé : *Insecta suecica descripta*, dont le quatrième volume vient de paraître. — La médaille que l'Académie fait frapper annuellement pour honorer la mémoire de l'un de ses membres a été consacrée cette année à l'un des hommes les plus dignes de cet hommage, M. le baron HERMELIN, auquel on doit les belles cartes de toutes les provinces de la Suède, le défrichement de vastes terrains incultes, la découverte et l'exploitation de plusieurs mines de fer. Une des faces de la médaille offre l'image du baron HERMELIN, et sur l'autre on lit : *Ob colonos arct. deductos, patrios situs perlustratos* ; et dans l'exergue : *Socio meritissimo, reg. acad. scient. su. MDCCCXXVIII.*

Il a été question de réunir en un seul Institut les quatre académies de STOCKHOLM. Ce projet, approuvé par quelques hommes de mérite, a été combattu par quelques autres qui lui reprochent de n'offrir aucun avantage réel, et d'exposer au grave inconvénient de faire disparaître *de fait* l'égalité qui doit subsister entre tous ceux dont les travaux intellectuels accroissent le dépôt des connaissances humaines ; car, disent-ils, on ne pourrait se dispenser d'établir un classement, et la division de connaissances qui serait la première sur la liste passerait pour être au premier rang ; ainsi, les amours-propres seraient aux prises sans qu'il puisse en résulter une louable émulation.

M. NICANDER, jeune poète, auteur du poëme lyrique intitulé *la mort du Tasse*, couronné par l'Académie suédoise, va parcourir les contrées les plus intéressantes de l'Europe littéraire. Afin de l'aider dans cette course instructive, l'Académie lui accorde une pension. Après les poètes anglais ce sont les bardes suédois qui voyagent le plus : MM. GEYER, ATTERBOM, NICANDER et de BESKOW sont les derniers qui aient visité l'Europe. L'Académie des beaux arts entretient à Rome de jeunes artistes parmi lesquels on compte M. FOGELBERG, sculpteur, dont le ciseau gracieux a façonné cet *amour dans une coquille*, qui, à la dernière exposition au Louvre, a reçu des éloges mérités. M. le comte de MORNER, autre artiste suédois, est connu par ses dessins du *Carnaval de Rome*. Notre célèbre sculpteur BYSTRÖM n'appartient presque plus à la Suède ; sa réputation et sa fortune paraissent devoir le fixer à Rome, où il habite depuis quinze ans. Un jeune compositeur Suédois, M. ZINDBLAD, après avoir aussi voyagé pour perfectionner son talent et la musique suédoise, vient de rentrer dans sa patrie.

La tragédie française de *Sylla*, traduite en suédois, a été représentée avec succès sur notre théâtre : notre meilleur tragédien, M. ALMBOF, était chargé du rôle de Sylla. Des comédies françaises ont aussi paru sur notre scène, et entre autres *le Mariage de raison*, *le Jeune Mari*, *la Quarantaine*, etc. Notre manière d'exprimer notre opinion sur les pièces de théâtre est fort calme, mais efficace. Comme les sifflets sont interdits, c'est par le silence que la critique manifeste sa désapprobation. Malheur à la pièce qui n'est pas applaudie ! on la regarde comme tombée, et les journaux l'annoncent le lendemain. Si une seconde représentation n'est pas plus heureuse, on passe rarement à une troisième ; mais après les disgrâces d'un triple essai, la pièce est condamnée sans retour, et ne paraît plus sur le répertoire. Quelquefois cependant la direction a persisté contre le vœu public ; mais, comme les spectateurs ne venaient plus, l'obstination n'a pas duré long-tems. Chez nous point de cabales littéraires, point de spectateurs à la solde des auteurs ou des comédiens : le public s'accorde à merveille pour laisser la salle vide lorsque les pièces qu'on lui offre ne sont point de son goût. Mais ce qui s'éloigne aussi des usages de la plus grande partie de l'Europe, nous n'avons point de censeurs dramatiques : le directeur est seul, moralement et légalement responsable des pièces qu'il fait représenter.

Le nombre des écoles d'enseignement mutuel augmente tous

les ans; nous en avons déjà plus de trois mille. L'établissement des caisses d'épargnes atteindra bientôt sa limite; car il y en a dans presque toutes les villes: on en forme jusque dans les campagnes; partout où des hommes sont réunis pour une grande exploitation, cette précieuse institution vient assurer à l'homme laborieux et prévoyant des ressources contre l'infortune et pour sa vieillesse. A Stockholm, près de cinq mille ouvriers ont déjà confié à la caisse de produit de leurs économies.

Y.

ALLEMAGNE.

NUREMBERG. — *Fête séculaire en l'honneur d'Albert DURER.* —

La ville de Nuremberg s'honore d'avoir donné naissance à Albert Durer, le plus grand artiste que l'Allemagne ait vu naître au xv^e siècle, et dont les ouvrages sont encore aujourd'hui recherchés par les amateurs. On montre la maison où Durer a reçu le jour, celle où il est mort; le cimetière St.-Jean possède son tombeau. Une société d'artistes, fondée il y a une dizaine d'années, porte son nom. Durer étant mort le 6 avril 1528, on résolut dès l'année dernière de célébrer en 1828 l'anniversaire de ce jour d'une manière solennelle. Le roi de Bavière, ami éclairé des arts et des grands artistes, donna 3000 florins pour la statue en bronze qu'on doit ériger: la ville de Nuremberg, plusieurs Sociétés des arts et des sciences et diverses Académies imitèrent cet exemple. Le 6 avril fut fixé pour poser la première pierre du monument. Une brochure du bourgmestre SCHERRER, sur la culture des arts à Nuremberg vers la fin du xv^e siècle, annonça au public la solennité future. Les deux Sociétés d'artistes de la même ville adressèrent de tous côtés des invitations aux amis des beaux arts pour y assister. Nous savons qu'il en a été envoyé même à Paris. Aussi, une foule d'étrangers afflua vers le 6 dans les auberges de Nuremberg; beaucoup de familles de la ville s'empressèrent d'accueillir les voyageurs qui ne trouvaient point de logemens. Les élèves de l'Académie royale de Munich avaient préparé des tableaux transparens pour orner la fête. Le 6 avril, jour de Pâques, vers 6 heures du matin, les artistes s'assemblèrent dans la maison de Durer, et se rendirent en cortège à sa tombe, où l'on chanta un hymne; une couronne de laurier était suspendue sur cette tombe. On visita aussi celle de *Pirkheimer*, qui avait été l'ami d'Albert Durer. Le soir on exécuta dans la grande salle de l'hôtel de ville un oratoire nouveau, *Jésus-Christ le maître*, dont la musique avait été composée par *Frédéric Schneider*. Les transparens des élèves de l'académie,

qui décoraient la salle, représentaient des scènes de la vie du grand artiste, avec des inscriptions tirées de ses propres mémoires. Au milieu, on avait figuré son apothéose. Le lendemain, les autorités publiques et les étrangers s'assemblèrent à l'hôtel de ville; on leur distribua une médaille en bronze représentant l'effigie de Durer, avec cette légende: *Albert Durer, né le 20 mai 1471, mort le 6 avril 1528*. A onze heures, le cortège se mit en marche, et passant devant la maison de Durer il se rendit sur la place qui porte actuellement son nom. Il marchait dans l'ordre suivant: Officiers de police, comité organisé pour la fête et précédé d'un bourgmestre, les deux Sociétés des arts, six élèves portant les objets qui devaient être déposés dans les fondations, l'architecte et le conseil des bâtimens, les maîtres maçons et tailleurs de pierre, le commissaire royal avec les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, les étrangers invités, la municipalité, les professeurs de l'école polytechnique, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la corporation des orfèvres, les élèves de l'école des arts et de l'école polytechnique. Arrivé à la place où la statue doit être élevée, on exécuta un morceau de musique; le bourgmestre BINDER prononça un discours, puis on posa la première pierre, en y enfermant une plaque dorée avec le procès-verbal de la cérémonie, des médailles et des monnaies, un portrait du roi sur verre, des tubes de verre avec des grains de l'année dernière et 36 espèces de graines auxquelles on avait joint une invitation en latin à la postérité, lorsqu'elle ouvrira cette pierre, de les semer pour essayer leur force reproductrice. Le commissaire du roi et quelques membres du comité prononcèrent aussi des discours. Plusieurs banquets, pendant lesquels on chanta plusieurs morceaux composés pour la circonstance, terminèrent cette journée. Un récit détaillé de la fête a été inséré dans le *Kunstblatt* 1828, nos 31 et 32. — A Dresde, la fête séculaire de Durer a été célébrée également par une réunion d'artistes et d'amis des beaux arts.

D—G.

HALLE. — *Nécrologie*. — ERSCH — Cette Université a perdu le 16 janvier dernier un professeur qui était compté parmi les principaux bibliographes de l'Europe, *Jean-Samuel ERSCH* né en 1766 à Gross-Glogau, en Silésie. Il demeura d'abord à Jéna, y coopéra à des ouvrages périodiques sur la géographie et la statistique, et traduisait des relations de voyages publiées dans les pays étrangers. En 1788, il fit paraître un *Catalogue des ouvrages anonymes et pseudonymes de l'Allemagne*, pour servir de supplément à l'*Allemagne savante* de MEUSEL. SCHÜTZ et BERTUCH, éditeurs de la *Gazette littéraire de Jéna*, l'admi-

rent au nombre de leurs collaborateurs. Ersch a contribué à la publication de ce recueil jusqu'au commencement de cette année. Il fit paraître un *Répertoire des journaux et autres ouvrages périodiques allemands sur la géographie et l'histoire*, Lemgo, 1790-92, 3 vol., où il indique les Mémoires divers contenus dans les journaux. Appelé à Hambourg pour y rédiger la *Gazette politique*, qui n'a pas fait grand bruit dans le monde, il y continua son *Répertoire général de la Littérature*, commencé à Jéna, et ce fut à Hambourg qu'il publia l'ouvrage qui a fait connaître en France le nom et les soins laborieux du bibliographe allemand. Sa *France littéraire*, contenant les auteurs français de 1771-1791, Hambourg, 3 vol., avec deux continuations qui ont paru en 1800 et 1806, fut jugée favorablement, quoiqu'on y remarquât des fautes et des omissions; il faut espérer qu'elle sera surpassée par l'ouvrage que vient d'entreprendre à Paris M. QUÉRARD, et qui est conçu sur un plan plus vaste. Ersch rédigea en outre la *Nouvelle Bibliothèque allemande*, sans parler d'autres travaux littéraires dont le fardeau fut tel, que l'auteur en tomba malade. Ayant obtenu, en 1800, la place de bibliothécaire de l'Université de Jéna, il retourna dans cette ville, et y ouvrit des cours de géographie et d'histoire moderne. Quelques années après, il fut nommé premier bibliothécaire, et professeur de géographie et de statistique à l'Université de Halle, où fut transférée aussi la *Gazette littéraire de Jéna*. Ersch y continua toujours avec le même zèle ses travaux bibliographiques. Il fit paraître son *Manuel de la Littérature allemande depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'aux derniers tems*, Amsterdam et Leipzig, 1812-1814, 2 vol. chacun de quatre parties; et il continua, après la mort de Mensel, l'*Allemagne savante*, ouvrage qui contient l'indication des livres composés par chaque auteur, et des journaux où ils sont jugés ou analysés. Sur la proposition d'un libraire de Hambourg, il entreprit avec M. GRUBER une *Encyclopédie générale des Sciences et des Arts*, ouvrage immense qui diffère avantageusement d'autres Encyclopédies, en ce que tout y est réduit aux faits, et que les éditeurs ont eu soin de joindre à chaque article des renvois bibliographiques aux ouvrages où l'on peut puiser de plus amples renseignemens. Malheureusement l'entreprise étant un peu trop grande pour l'Allemagne, le libraire fit de mauvaises affaires, et il paraît que Ersch, voyant son ouvrage arrêté, en conçut tant de chagrin, qu'il mourut peu de tems après. Ersch pouvait représenter aux yeux des étrangers cette classe de professeurs laborieux dont abonde l'Allemagne. On le consultait sans cesse, et malgré les travaux dont il était accablé,

Il trouvait moyen de satisfaire aux demandes qu'on lui adressait. Il est fort à souhaiter que son Encyclopédie soit continuée.

D—c.

SUISSE.

GENÈVE. — *Établissement orthopédique.* — M. A. TAILLEFER, habile dentiste-mécanicien, dont nous avons déjà eu à citer *les bras, les mains et les jambes mécaniques à articulations*, qu'il a confectionnés avec tant de succès, vient d'ajouter à son atelier de mécanique un *établissement orthopédique* qu'il a placé à Versoix, dans la situation la plus agréable, sur le bord du lac Léman. Imbu des principes physiologiques sur lesquels repose la véritable orthopédie, M. Taillefer emploie son talent de mécanicien bien moins à construire des appareils tendant à redresser la colonne vertébrale par une force plus ou moins graduée, qu'à fabriquer diverses machines propres à développer la force musculaire de telle ou telle partie du corps qui a cessé de jouer suffisamment le rôle d'antagoniste, et par conséquent de soutenir dans la rectitude naturelle une série de petits os qui ne trouvent de véritable appui que dans les muscles qui les maintiennent dans leur rapport mutuel. Ainsi, dans son établissement, qui offre une large pelouse et des bosquets pour les exercices gymnastiques pendant les jours de beau tems, un vaste salon et une galerie couverte pour les jours de pluie ou de vent, M. Taillefer a disposé plusieurs espèces de balançoires et de machines rotatoires auxquelles seront nécessairement ajoutés divers jeux propres à exercer l'un ou l'autre bras. Les lits sont construits de la manière la plus hygiénique, et seront modifiés suivant chaque cas; mais M. Taillefer en bannit les appareils qui torturent les enfans mal conformés, plutôt qu'ils ne les redressent et ne les guérissent.

M. Taillefer recevra des enfans de tout âge dont les genoux et les pieds seraient déformés, et construira pour chacun d'eux les machines propres à redresser leurs articulations; les parens pourront se reposer sur ses talens et sur ses soins journaliers pour l'application de ces appareils et leurs modifications individuelles. L'établissement contient des salles de bain et des douches qui pourront être rendues médicamenteuses au besoin. Les voyageurs qui ont parcouru les bords du lac Léman peuvent seuls se former une idée de l'agrément de la situation de cet établissement, d'où l'on jouit de la vue du Mont-Blanc et de celle du Jura. Les personnes qui voudraient ne pas quitter leurs enfans jouiraient dans leurs momens de

loisirs de charmantes promenades sur le lac, et pourraient très-aisément aller visiter l'ancienne demeure de Voltaire et celle de M^{me} de Staël, qui ne sont l'une et l'autre qu'à une très-petite distance de Versoix. P.

LAUSANNE. — *Asile pour les enfans pauvres, créé dans cette ville.* — Nous apprenons par la feuille du canton de Vaud, intéressant recueil d'agriculture pratique et d'économie publique, qu'un établissement philanthropique, sous le nom d'*Asile en faveur de l'enfance malheureuse*, a pris naissance dans la ville de Lausanne, s'y est développé peu à peu, et qu'il marche à grands pas vers son institution définitive.

Des amis de l'humanité souffrante avaient eu l'occasion de se convaincre qu'un grand nombre d'enfans orphelins ou abandonnés, placés en pension par leurs communes, au moyen d'une mise au rabais, éprouvaient toutes les misères physiques et morales; que d'autres enfans, appartenant à des parens négligens ou dénaturés, ne recevaient d'autre éducation que de mauvais exemples. Touchés de ces misères et de leurs affligeantes conséquences, ils formèrent le projet d'arracher une partie de ces pauvres enfans à leur triste sort; ils réunirent quelques petites sommes, louèrent aux portes de la ville un appartement de trois pièces, y placèrent un instituteur et une ménagère, et y reçurent quelques-unes de ces victimes de la pauvreté ou de la négligence. Ce germe d'établissement eut du succès. Ses fondateurs firent un appel à la bienfaisance publique et annoncèrent l'intention de transporter l'établissement à la campagne pour diriger l'éducation des élèves vers l'agriculture, qui paraît être la vocation la plus utile pour eux et pour leur pays.

Cet appel a été entendu; plusieurs souscripteurs ont versé des fonds suffisans afin d'acquérir un domaine que l'on puisse constituer en *école rurale*. De toutes parts on adresse au comité des demandes de places, et cet asile ouvert à la pauvreté va devenir une institution d'agriculture utile à tout le canton de Vaud. R.

ITALIE.

FLORENCE. — *Académie des Georgophiles.* — *Séance du 2 septembre 1827*, sous la présidence du marquis RIDOLFI. — Le professeur Targioni TOZZETTI, au nom d'une commission, lit un rapport sur un projet de M. Raphaël PERE, membre correspondant de cette académie qui avait proposé de réunir tous les synonymes employés, dans les diverses parties de l'Italie, pour désigner les terrains, les plantes, les instrumens aratoires et tous les autres objets qui ont rapport à l'agriculture, et de

composer de tous ces synonymes un *dictionnaire agronomique*.

Cette entreprise, en procurant aux Italiens qui cultivent la théorie et la pratique de l'agriculture les moyens de se mieux entendre, leur permettra de profiter plus aisément de leurs connaissances réciproques. La commission, tout en reconnaissant l'utilité et la difficulté de ce grand travail, espère que le concours de plusieurs académiciens habiles et zélés pourra l'exécuter avec succès. — Le docteur *Alexandre MULLI* a communiqué un mémoire contenant l'exposition d'une méthode nouvelle pour multiplier les caractères autographes, de manière à remplacer avec promptitude et économie la tâche longue et servile des copistes; il rend aussi compte d'un moyen d'améliorer le mécanisme des presses lithographiques, en les rendant plus simples et beaucoup moins dispendieuses. Il présente un modèle de cette presse perfectionnée, et celui d'une nouvelle machine pour remplacer et accélérer l'opération de l'artiste. La séance est terminée par la lecture d'un mémoire de M. DE LA MARTINE, dans lequel l'auteur s'attache à réfuter quelques assertions de M. *Mélandri* CONTESSI sur le peu d'efficacité des paragrés métalliques. — Le 16 septembre de la même année, a eu lieu une séance solennelle, sous la présidence de M. le marquis *Paul GARZONI-VENTURI*. On y rend compte de tout ce qu'on a fait de plus intéressant pendant l'année 1827. On y proclame le mémoire, sur *l'usage de creuser des sillons dans les champs*, qui a obtenu un prix de 25 sequins. L'auteur est M. *Balthazar-Sabatino* GUARDUCCI, de Prato. M. *Louis-Mari* DE CAMPIGLIA a obtenu un accessit ou mention honorable.

PARME. — *Grand établissement littéraire.* — Les cabinets de lecture se multiplient de plus en plus en Italie. M. *François* PASTORI vient d'en fonder un vraiment magnifique, à Parme (rue Saint-Michel, n^o 116) : il possède une belle bibliothèque de livres en tout genre, anciens, modernes et rares, écrits dans diverses langues; on y reçoit tous les ouvrages nouveaux et importants, et des journaux de tous les pays et de tous les genres; enfin le mode des abonnemens permet d'emporter des livres à la campagne. La bibliothèque est divisée en sept classes : 1^o sciences; 2^o littérature et beaux-arts; 3^o histoire; 4^o philosophie et sciences politiques; 5^o romans et contes; 6^o éducation; 7^o musique. Le cabinet compte un grand nombre de journaux, parmi lesquels on distingue les plus accrédités de l'Italie et des pays étrangers, tels que la *Revue Encyclopédique*, *l'Edinburgh Review*, et les *Revue Britannique*, *Germanique*; etc.

Le gouvernement de Parme, en cela bien différent de quelques autres, et comprenant mieux ses vrais intérêts, favorise de semblables établissemens qui, en rendant l'instruction plus générale, contribuent à l'amélioration morale et intellectuelle des hommes : ce qui est le véritable but de la civilisation bien entendue et le premier devoir d'un gouvernement sage, bien-faisant et éclairé.

ROME. — *Théâtre.*—On a représenté, dans cette ville, pendant le carnaval dernier, une nouvelle tragédie, intitulée *la Vestale*. L'enthousiasme qu'elle a excité a été général et extraordinaire ; on y avait applaudi la beauté du style, la noblesse des pensées, la conduite de l'action et la vivacité du dialogue. Aussi la foule des spectateurs croissait avec le nombre des représentations. Cet éclatant succès ayant alarmé la police ecclésiastique, elle a défendu de jouer plus long-tems cette tragédie, approuvée cependant par le cardinal-vicaire *Zurla*, qui, dit-on, a reçu pour ce fait de vives réprimandes. Ce qui a surtout excité la colère des inquisiteurs, ce sont les passages relatifs aux prêtres païens, et dont le public paraissait faire l'application au clergé catholique. *M. Pierre STERBINI*, auteur de cet ouvrage remarquable, n'a pu le faire imprimer à Rome. Il lut quelque tems après, à l'*Académie Tibérine*, une ode sur la bataille de Navarin dans laquelle il adressait des vœux au Dieu de nos pères pour la délivrance de la Grèce, et prodiguait les actions de grâces aux puissances alliées qui se sont chargées de cette généreuse entreprise. Cette nouvelle manifestation de sentimens philanthropiques est devenue le signal de son exil ; et depuis cette époque, il est confiné avec sa famille dans une petite maison de campagne aux environs de Rome. Que conclure de ces faits, si ce n'est qu'il vaut mieux, pour les poètes romains, célébrer aujourd'hui les mahométans et la barbarie, que consacrer leurs chants à la cause des Grecs, du christianisme et de la civilisation.

F. S.

GRÈCE.

Suite des actes du gouvernement de M. CAPO-D'ISTRIAS. (Voy. ci-dessus, p. 250 et suiv.) — Le président est très-satisfait de l'esprit public ; tout s'améliore en Grèce ; l'ordre se rétablit peu à peu, et le pouvoir du gouvernement augmente chaque jour. Il est obéi, aimé, respecté ; et, sous son administration active et éclairée, tout s'organise ; les terres se cultivent, des écoles se forment, les routes mêmes se rétablissent. — Il fait distribuer des vivres aux malheureux ; mais en même tems il les fait tra-

vailler aux différentes cultures; c'est le vrai moyen de civiliser cette population affamée.

Dans les environs de Napoli, où tout était resté inculte, le président a fait camper une portion de la population, et l'on cultive maintenant une belle campagne. A Égine, on construit un vaste établissement, destiné à contenir deux mille enfans qui prendront des leçons d'enseignement mutuel; deux cents élèves habillés à neuf viennent d'y entrer. — Les arbres, qui avaient tous été détruits par les Turcs, se replantent, et dans la seule île d'Égine, des milliers de châtaigniers viennent d'être transportés de Candie.

Des grandes routes et des places ont déjà été ouvertes à Égine; on s'occupait d'en ouvrir également à Napoli, et l'on préparait des plantations d'arbres.

Le corps régulier de FABVIER se réorganise; et ce colonel, loin de quitter la Grèce, vient de prier le président de faire venir des instrumens pour une musique militaire complète.

M. Capo-d'Istrias a pu jusqu'ici pourvoir à toutes ces dépenses avec les derniers fonds remis par la bienfaisance européenne, et surtout avec ceux qui ont été versés dans la banque nationale; 50 mille piastres d'Espagne environ ont été avancées par différens individus; le président, ses secrétaires et plusieurs philhellènes ont donné l'exemple, en portant leurs épargnes à la banque; ces ressources ont servi pour les premiers besoins; mais elles vont s'épuiser, et M. Capo - d'Istrias met toute sa confiance dans le secours des gouvernemens et des peuples chrétiens. Il n'a plus maintenant aucun doute que la Grèce, aidée dans ce premier moment, ne soit bientôt en état de se suffire à elle-même, et ne puisse rembourser aux puissances les avances faites pour l'aider à rétablir et à organiser un pays où tout était détruit.

Le président désirerait que plusieurs jeunes Suisses, capables d'être employés dans les administrations, vinsent en Grèce: *Il faut, dit-il, qu'ils soient intelligens, d'une honnêteté éprouvée et de mœurs sévères.*

(EXTRAIT d'une lettre de M. EYNARD, de Genève.)

PAYS-BAS.

AMSTERDAM. — *Institut royal des Pays-Bas pour les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts.* — La première classe de l'institut des Pays-Bas n'ayant point reçu de réponses satisfaisantes à diverses questions mises au concours en 1821, 1823 et 1825, propose de nouveau des prix aux auteurs des

meilleurs mémoires, 1^o sur l'amélioration des prés, des bestiaux et du laitage dans les Pays-Bas; 2^o sur une question de chimie, publiée en 1825, et reproduite dans le programme de cette année; 3^o sur la plantation, la greffe et la culture générale des arbres fruitiers les plus intéressans pour les Pays-Bas.

La classe y ajoutë les questions suivantes, dont les réponses doivent être adressées avant le 1^{er} mars 1829. — I. Puisqu'il existe beaucoup d'opinions diverses et même de préjugés, concernant la bonne qualité du fer de Liège, comparé à celui de Suède, la classe désire que l'on fasse des expériences répétées avec des lames d'espèce identique de fer de Liège et de fer de Suède, à marques égales, de divers calibres, et qu'on les confirme par des témoignages authentiques, pour qu'il soit irrévocablement prouvé, s'il existe, quant à la force de ténacité, quelque différence entre le fer de Liège et celui de Suède. — II. A-t-on fait des observations et des expériences qui nous apprennent avec certitude qu'il se produit quelquefois, tant par voie sèche que par voie humide, des corps qui ressemblent aux minéraux naturels? En quoi leur conformité dans la forme des cristaux et dans les élémens est-elle reconnue? Peut-on s'attendre à voir s'augmenter le nombre de ces minéraux artificiels? Quels moyens et quelles expériences devra-t-on en ce cas mettre en usage pour atteindre ce but; et en quoi ces observations et ces expériences désignent-elles l'origine et la formation des minéraux?

La solution des problèmes suivans est demandée avant le 31 décembre 1830. — III. Dans les grandes opérations géodésiques qui comprennent un très-grand nombre de triangles, les erreurs inévitables de la mesure des angles, exécutée même avec les meilleurs instrumens, peuvent s'accumuler au point d'avoir une influence fautive sur les résultats définitifs. Aussi les savans célèbres qui ont établi la base du système métrique décimal adopté dans ce royaume ont jugé avec raison qu'une base unique, mesurée dans les environs de Paris, était insuffisante pour fixer avec sécurité la chaîne entière des triangles, qui s'étend de Dunkerque aux îles Baléares, et qu'il devenait indispensable d'en établir une seconde plus près de l'extrémité méridionale de la méridienne, et destinée à vérifier et à confirmer les résultats obtenus au moyen de la première. Un géomètre des Pays-Bas a continué les travaux de la méridienne de France, par une chaîne de plus de 180 triangles qui s'étend sur le royaume des Pays-Bas. L'exactitude de ces travaux ne laisse rien à désirer; mais on pourrait craindre encore qu'une accumulation d'erreurs, qui paraît inévitable sur un aussi grand nombre de triangles, n'eût un effet sensible sur les derniers

résultats, en sorte qu'il serait utile d'en vérifier l'exactitude par la mesure d'une base près de la partie septentrionale de la chaîne. En conséquence, la première classe de l'institut des Pays-Bas propose pour sujet de prix : *de mesurer une base dans une situation convenable des provinces de Frise, de Groningue, et du Pays d'Ost-Frise, de dix à douze mille mètres au moins, ou de la rattacher à un des triangles du général Krayerhoff, le tout avec une exactitude qui ne soit point inférieure à celle des travaux les plus récents du même genre, exécutés par les savans tant anglais que français.*

La classe propose une médaille d'or de la valeur de cinq cents florins à celui qui répondra d'une manière satisfaisante à l'une de ces questions. La classe propose en outre une médaille d'or de la valeur intrinsèque de trois cents florins aux érudits qui, avant le mois de décembre de l'an 1828, auront fait, à son jugement, les découvertes les plus intéressantes, ou auront publié le meilleur ouvrage sur quelque branche des sciences naturelles.

Les pièces présentées au concours pourront être écrites en néerlandais (hollandais), en français, en latin, en anglais, ou en allemand (mais avec caractères italiques), et devront être envoyées, franchises de port, au secrétaire perpétuel de la première classe.

G. VROLIK, *secr. perp.*

— BRUXELLES. — *Instruction publique.* — S. M. le roi des Pays-Bas a arrêté qu'il serait convoqué à La Haye une commission chargée d'émettre un rapport motivé sur tous les points relatifs à l'organisation de l'enseignement supérieur que le ministre de l'intérieur soumettra en son nom à la délibération de la commission. Les membres nommés sont MM. W. F. ROELL, ministre d'état, président; J. ACKERSDYK, professeur à l'université de Liège; R. M. J. G. DE BRONKERE, membre de la deuxième chambre des États généraux; P. LECLERQ, membre de la deuxième chambre des États généraux; K. COLLOT D'ESCURY, *de Heinoord*; J. J. H. VAN WICKEVOORT CROMMELIN, membre de la première chambre des États généraux; J. B. DONCKER CURTIUS, *de Tienhoven*, membre de la deuxième chambre des États généraux; F. DOTBENGE, conseiller d'état; J. L. W. DE GEER, greffier de la deuxième chambre des États généraux; L. G. J. DE KEVERBERG, *de Kepel*, conseiller d'état; R. W. J. VAN PABST VAN BINGERDEN; A. QUETELET, professeur à l'Athénée de Bruxelles; et J. F. L. SCHRÖDER, professeur à l'université d'Utrecht.

— M. A. QUETELET vient d'être nommé directeur de l'observatoire que l'on construit en ce moment dans cette ville. L.

Publication prochaine. — *Tydschrift voor Wybegeerte (Journal*

pour la philosophie). — Autrefois la Hollande possédait un journal consacré uniquement à des questions de philosophie. L'éveil donné aux esprits par les doctrines de Kant avait inspiré à M. P. VAN HEMERT l'idée de fonder un recueil exprès pour l'examen des nouvelles opinions. Ce fut même dans ce recueil que M. KINKER inséra un précis de la *Critique de la raison pure*, traduit immédiatement en français, et d'après lequel M. DESTUTT TRACY rendit compte à l'Institut du transcendantalisme. MM. KIEHL et F. DE BROUWER se proposent aujourd'hui d'étendre ce cadre. Ce n'est pas à une seule opinion qu'ils consacreront leurs travaux ; mais leur sage éclectisme ne s'attachera qu'à la vérité. Cette idée est heureuse et féconde, et l'on peut espérer qu'elle sera convenablement exécutée dans la patrie de *Spinoza* et de *Grotius*, dans le pays où *Descartes* conçut et mûrit ses systèmes, où *Bayle* apprit à dépouiller la dialectique de son appareil pédantesque et repoussant, et où la philosophie ancienne est encore cultivée avec tant d'assiduité, de conscience et de succès.

DE REIFFENBERG.

FRANCE.

MONTPELLIER (*Hérault*). — *Encouragement aux sciences*. — En rendant compte dans l'un de nos derniers cahiers, des *Annales de Mathématiques* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, pag. 239), nous avons témoigné nos regrets que l'ancien ministre de l'intérieur eût privé cette utile publication de l'appui qui lui avait été accordé précédemment par une souscription pour un certain nombre d'exemplaires : nous ajoutions que la nouvelle direction imprimée à l'administration faisait espérer de voir rétablir ce secours à un journal que le gouvernement devait honorer de sa protection spéciale. Nous annonçons avec satisfaction que la souscription du ministre de l'intérieur pour les *Annales de Mathématiques* vient d'être renouvelée, et qu'il pourra continuer de répandre ce genre d'instruction, en disposant de ces exemplaires en faveur de savans qui, peut-être ; sans cette faveur, seraient obligés de s'en priver. Il faut louer l'administration d'une mesure qui est la critique la plus sage du mal qu'elle est destinée à réparer.

FRANCOEUR.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

BORDEAUX (*Gironde*). — *Prix proposé*. — *Société d'émulation commerciale*. — Cette Société a mis au concours, pour l'année 1828, la question suivante, qui est d'une grande importance.

en droit et en économie politique. — « Quels sont les obstacles qui empêchent la propriété foncière, malgré l'hypothèque matérielle qu'elle accorde, d'emprunter les capitaux qui lui sont nécessaires à un taux modéré et proportionné à l'intérêt payé par le commerce, qui cependant ne fournit aux prêteurs d'autre gage que sa garantie morale, c'est-à-dire la signature de l'emprunteur? — Quels sont les moyens de faire disparaître ces obstacles et de donner aux emprunts hypothécaires toute la faveur, toutes les facilités désirables? »

Le délai pour l'admission des Mémoires est fixé au 15 août 1828. Le prix est une médaille d'or.

Les Mémoires devront être adressés à M. L. MÉNIER, secrétaire général de la Société, place Puypaulin, n° 5, à Bordeaux; ils seront accompagnés chacun d'un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur; le Mémoire et le billet porteront la même devise ou épigraphe.

MEAUX (*Seine-et-Marne*).—*Enseignement mutuel*. — Cette méthode perfectionnée d'instruction vient d'être introduite dans le collège de notre ville, comme préparation aux classes d'humanités; et les résultats qu'on a déjà obtenus de cet essai offrent quelque chose de surprenant; le succès a dépassé toutes les espérances. Il en a été rendu compte avec éloge dans la séance générale de la Société d'enseignement élémentaire, du 20 avril dernier. Les ennemis de l'enseignement mutuel ont vivement attaqué cette innovation; mais le principal de ce collège, M. BULLY, qui depuis vingt-cinq années se recommande à l'estime publique par un beau talent et un noble caractère, a su résister à tout. L'autorité civile l'a secondé autant qu'elle a pu. Cette école a été établie aux frais de M. Bully, qui n'a rien épargné pour en faire une école modèle; elle peut être aussi regardée comme une école normale où se formeront d'excellens maîtres, qui répandront l'enseignement mutuel dans le département de Seine-et-Marne.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences*. — Séance du 14 avril. — M. BEUDANT lit une note des expériences qu'il vient de faire, conjointement avec MM. HACHETTE et SAVART, sur la formation des tubes fulminaires par l'effet d'une batterie électrique; il expose les résultats qui ont été obtenus. — M. MAISONNABE présente *Louis de Vélaz*, âgé de douze ans, de Madrid, qui était affecté de deux *pieds-bots*. Il a déposé les modèles en plâtre de ces deux difformités, dont l'une a été soumise, d'après sa déclaration, à l'action d'une nouvelle machine de son in-

vention, pendant six semaines, et, suivant cette déclaration, se trouve corrigée au point que la plante du pied porte sur le sol, tandis que dans l'autre difformité, le pied ne porte que sur son bord externe. M. Maisonnabe se propose de lire à l'Académie un mémoire sur ce sujet. Il représentera le même enfant, et une commission sera nommée pour juger les effets du traitement. — MM. *Savart* et *Arago* font un rapport sur un baromètre d'une forme nouvelle, par M. BUNTEN. « Depuis que le baromètre est devenu un moyen usuel de mesurer la hauteur des montagnes, les physiciens et les artistes l'ont modifié de mille manières, surtout dans la vue de le rendre portatif. Parmi ces modifications, on doit, ce me semble, ranger au premier rang celle dont la météorologie est redevable à M. *Gay-Lussac*. Le peu de poids et de volume de l'ingénieux baromètre qu'il a imaginé, la commodité, l'exactitude dont il est susceptible, ont été justement appréciés. Nous avouons cependant, d'après notre propre expérience, que des mouvemens brusques d'une certaine espèce peuvent faire passer des bulles d'air dans la grande colonne, et que, pendant le transport à pied, à cheval, et surtout en voiture, si le baromètre était presque horizontal, le dérangement aurait indubitablement lieu. Tel est le défaut que M. Bunten a cherché à faire disparaître, et il y est parvenu sans sacrifier aucun des précieux avantages que possède l'instrument de M. *Gay-Lussac*. Il lui a suffi pour cela de former dans le grand tube une cloison vitreuse, du centre de laquelle descend perpendiculairement un tube capillaire d'une certaine longueur, par lequel le mercure doit nécessairement passer, tant dans les mouvemens ascensionels que dans les mouvemens contraires. S'il entre alors une bulle d'air, comme elle suit les parois du grand tube, elle est arrêtée par la cloison et ne nuit pas à l'observation. Dès qu'on renverse l'instrument, la bulle s'échappe d'elle-même. L'artifice dont nous venons de rendre compte fait disparaître le seul inconvénient qui pourrait se présenter dans l'usage des baromètres de M. *Gay-Lussac*, sans rien ajouter à leur fragilité. Il n'empêchera sûrement pas à l'avenir les météorologistes de désigner encore ces instrumens par le nom de leur véritable inventeur, puisque les modifications proposées ne changent pas les caractères qui les distinguent de tous les baromètres connus. Nous pensons toutefois que l'Académie doit accorder des éloges à M. Bunten, et recommander par son suffrage l'invention qu'il lui a soumise. » — M. HÉRON DE VILLEFOSSE lit un Mémoire intitulé : *Des Métaux en France; Recherches statistiques sur cette matière.*

Du 21 avril. — M. le baron BLEIN dépose un Mémoire intitulé : *Considérations nouvelles sur la lumière et sur les couleurs*, pour lequel il demande la parole dans une séance prochaine, mais dont il désire constater la date. — MM. Latreille et Blainville font le rapport suivant sur le Mémoire de M. GUÉRIN, relatif à un nouveau genre de crustacé, nommé *curypode*. « L'auteur de ce mémoire était déjà connu par un grand nombre d'articles de l'*Encyclopédie méthodique*, du *Dictionnaire classique*, d'*histoire naturelle* et par quelques autres Mémoires. Il a prouvé qu'au talent de rendre fidèlement, au moyen de son pinceau, les productions de la nature, il joignait celui de les bien observer. Chargé par le capitaine d'Urville de publier les crustacés, les arachnides et les insectes recueillis par lui dans le voyage qu'il a fait sous les ordres du capitaine Duperrey, il tâche de se montrer digne d'une telle confiance, et son nouveau Mémoire, dont un crustacé de ce voyage est l'objet, nous donne l'espoir qu'elle ne sera pas trompée. Le métatarse ou l'avant-dernier article des pattes ambulatoires de cet animal étant, ce qui n'est pas ordinaire, dilaté et comprimé vers le milieu de son bord inférieur, M. Guérin a désigné ce nouveau genre sous le nom d'*eurype*, dont l'étymologie rappelle ce caractère. Vos commissaires sont d'avis que ce travail mérite votre approbation et qu'il est digne d'être associé aux mémoires des savans étrangers dont nous ordonnons l'impression ». (Approuvé.) — M. DUPETIT-THOUARS lit un Mémoire sur l'éparpillement des étamines. — M. le docteur DELFAU prie l'Académie d'accepter le dépôt d'un paquet cacheté, portant pour suscription : *Théorie du bégaiement*, et il désire que, dans le cas où les fruits de son travail réaliseraient toutes ses espérances, l'Académie veuille bien faire ouvrir le paquet scellé et en publier le contenu. — M. de la Billardière fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. GUILLEMIN qui a pour titre : *Icones lithographice plantarum Australasice rariorum*. « C'est un volume grand in-4^o, où sont décrits et figurés des objets d'autant plus dignes d'intérêt qu'à la Nouvelle-Hollande, dont ils sont originaires, la végétation offre souvent des formes étranges, et que c'est de là qu'on peut espérer sur le règne végétal de nouvelles considérations bien propres à étendre la sphère de nos connaissances. » Parmi les plantes citées par M. le rapporteur, nous avons remarqué quelques espèces d'orchidées du genre *pterostylis*, établi par Brown, et qui donnent à l'homme de petits tubercules comestibles dont le besoin fait sentir toute l'importance sur cette terre stérile. « Tous les genres décrits par M. Guillemin sont très-intéressans; et il les a signalés de ma-

nière à donner aux botanistes une juste idée des plantes qu'on voit figurées avec tous les détails propres à les faire parfaitement reconnaître. L'auteur nous avertit que c'est à notre confrère M. *Delessert* que nous devons les planches, qu'il fit lithographe dans les premiers tems où cet art essaya d'être utile à la botanique. Elles sont au nombre de vingt. Il est à désirer, dans l'intérêt de la science, qu'il soit donné suite à une aussi heureuse application. — On lit une lettre par laquelle M. le professeur *Despretz* annonce à l'Académie les deux résultats suivans : 1° il a reconnu la diminution de la densité du cuivre, du fer, du platine, dans la décomposition du gaz ammoniacal par ces métaux ; 2° il a obtenu des cristaux blancs fusibles, volatilisés à une faible température, pendant la décomposition de l'hydrogène deuto-carboné soumis à l'action de la chaleur. M. *Despretz* ajoute que, dans ses leçons de physique au commencement de cette année, et dans ses feuilles imprimées au mois de décembre 1827, il a annoncé ces résultats. M. *Savart* annonce qu'il a été conduit à reconnaître, comme M. *Despretz*, 1° que les métaux qui ont opéré la décomposition de l'ammoniaque pendant plusieurs heures, diminuent de pesanteur spécifique et augmentent par conséquent de volume ; 2° que le poids absolu du métal augmente aussi d'une quantité notable ; 3° que le métal paraît se combiner avec l'un des principes de l'ammoniaque, principe que M. *Savart* suppose n'être autre que l'azote ; 4° que ces recherches datent des mois d'août et de septembre 1827, et qu'elles ont été communiquées à plusieurs personnes, entre autres à MM. *Dulong*, *Chevreul*, *Biot*, etc. En conséquence, il réclame la priorité pour lui et pour M. *Perfoz*, qui a bien voulu l'aider dans ses travaux. MM. *Dulong* et *Chevreul*, présens à la séance, déclarent que cette communication leur a été faite il y a plusieurs mois. — M. *Delpech* donne communication verbale de plusieurs faits pathologiques relatifs, 1° à l'opération de la *rhinoplastique* et au procédé particulier qui lui est propre ; 2° à la maladie connue sous le nom de *trichyasis*, et au procédé opératoire propre à en obtenir la guérison ; 3° à l'amputation de la verge à la racine, et aux moyens d'en faciliter la prompte cicatrisation ; 4° à l'extirpation de la cuisse par un procédé de son invention, et qui, employé deux fois par lui, a été couronné du plus heureux succès. M. *Delpech* présente en même tems des figures coloriées qui se rapportent au premier et au deuxième cas. Enfin, il annonce comme premier exemple de réussite complète d'ablation entière de la cuisse droite, une opération faite sur un sujet qui est guéri depuis plusieurs années. — M. *Warden*,

correspondant, communique des renseignemens sur la colonie américaine établie à *Liberia* sur la côte d'Afrique.

Du 5 mai. — M. WARDEN présente à l'Académie trois crânes indiens qui lui ont été envoyés par la *Société historique de Rhode-Island*. — On lit la première partie d'un Mémoire de M. le baron PORTAL, qui est intitulé : *Considérations sur les fièvres putrides devenues malignes*. — M. DUTROCHET lit un Mémoire qui a pour titre : *De l'irritabilité dans les végétaux et dans les animaux*.

A. MICHELOT.

— *Académie française. — Séance publique du 22 mai, pour la réception de M. Lebrun.* — Cette séance était présidée par M. l'abbé FELETZ, qui, au lieu de porter, suivant l'usage, le costume de membre de l'Institut, était en habit noir, comme ecclésiastique. Un nombreux et brillant auditoire avait été attiré par la juste célébrité du récipiendaire.

M. Lebrun avait à faire l'éloge de M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, son prédécesseur. Sa tâche a été facile à remplir ; il lui a suffi de retracer les nombreux services publics et les travaux administratifs et littéraires qui ont rempli la longue et honorable carrière de l'académicien laborieux, du ministre éclairé et philanthrope, de l'ami des arts, de l'agriculture et de l'industrie. M. Lebrun a rappelé que ses premiers pas en littérature furent soutenus et dirigés par l'homme auquel il succédait, et auprès duquel, a-t-il dit avec émotion, il lui aurait été bien plus doux de s'asseoir.

L'orateur, en parlant des conquêtes de l'industrie, a payé un juste tribut à François de Neufchâteau qui fut le vrai fondateur de l'exposition publique des produits de l'industrie française, sorte d'institution créée sous la république, et que l'empire et la monarchie constitutionnelle se sont appropriée, parce qu'elle intéressait essentiellement la gloire nationale. Lorsqu'en parlant de la poésie légère et de la chanson, M. Lebrun a fait une allusion fine et délicate à notre poète national BÉRANGER, de vifs applaudissemens ont prouvé qu'il avait été compris par ses auditeurs. Son discours, rempli de beaux mouvemens et de hautes pensées, a obtenu des applaudissemens unanimes.

M. AUGER, secrétaire perpétuel, a lu la réponse faite au récipiendaire par M. Feletz, en sa qualité de directeur : ce discours, dans lequel le mérite et les ouvrages du récipiendaire étaient appréciés avec beaucoup de sagacité, a été écouté avec intérêt. M. JOUY a terminé la séance par la lecture d'un morceau de prose intitulé : *De la poésie élégiaque et de l'influence des femmes sur le génie des écrivains français*. L'auteur y a par-

ticulièrement loué le talent de Parny, qu'il a proclamé le premier de nos poètes dans l'élegie érotique. Æ.

Société de géographie. — *Concours de 1828.* — M. COQUEBERT-MONTBRET a fait, au nom d'une commission à laquelle s'était joint le bureau, un rapport sur le concours de 1828, relatif à la description d'une région naturelle de la France. Deux Mémoires ont été adressés à la société : 1° une *Description physique des environs de Saint-Malo* ; 2° un *Essai sur la description physique du bassin du Cher*.

La commission, en émettant le vœu que le premier de ces mémoires soit imprimé dans le *Recueil des mémoires de la société*, propose d'adjuger un second prix de la valeur de 400 fr. à son auteur, M. MANET, prêtre à Saint-Malo, et une médaille d'or de 100 fr. à M. J.-Michel FABRE, auteur du second.

Société de la morale chrétienne. — *Huitième assemblée générale annuelle* (jeudi 24 avril). — Cette réunion, dont l'intérêt va croissant chaque année avec les travaux de la société, attire toujours un nombreux auditoire. Au discours d'ouverture de M. GUIZOT, consacré en grande partie à la mémoire de M. de STAEL, dernier président de la société, ont succédé plusieurs rapports sur les divers travaux auxquels s'est livrée la société pendant les années 1827 et 1828. Ces rapports ont tous été écoutés avec un vif intérêt, et plusieurs ont obtenu de justes applaudissemens. Nous citerons particulièrement celui de M. VIVIEN, au nom du *comité des prisons*, et celui de M. ALISSE, au nom du *comité de charité et de bienfaisance*.

M. COULMANN a rendu compte du concours *sur les avantages du courage civil*. Le prix, consistant en une médaille d'or de 500 fr., a été décerné à M. Hyacinthe CORNE, conseiller auditeur à la Cour royale de Douai.

Le concours sur cette question : *Quels sont les meilleurs moyens de répandre, d'éclairer et de populariser la bienfaisance ?* a été remis à l'année prochaine. (Prix, une médaille d'or de 500 fr.)

Plusieurs autres sujets de prix sont également proposés pour l'année prochaine. Ils sont destinés aux meilleurs mémoires : 1° *sur l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage en général*, (1,500 fr.) ; 2° *sur la législation relative à l'exercice de la liberté religieuse en France, telle qu'elle doit être établie et maintenue, conformément aux dispositions de la Charte constitutionnelle*, (1,000 fr.) ; 3° *sur cette question : Par quels moyens pourrait-on faire pénétrer dans les transactions et les relations politiques.*

les règles de morale qui président aux relations et aux transactions sociales ? (500 fr.)

7.

Société pour l'enseignement élémentaire. — Assemblée générale et annuelle. (20 avril 1828.) Cette Société a tenu son assemblée générale annuelle, rue de Cléry, n^o 21 ; l'accroissement considérable du nombre de ses membres (lequel s'est élevé en peu de mois de 500 à 1500) ne lui ayant pas permis de se réunir dans le local ordinaire de ses séances. Sa réunion était présidée par M. le duc de DOUDEAUVILLE, l'un des présidens honoraires de la Société. Une assez grande affluence de personnes, et même de dames amies de l'instruction et de l'enfance, s'était portée à cette intéressante solennité. A une heure le respectable président a ouvert la séance par un discours où respiraient les sentimens les plus nobles et la plus touchante bonté. Nous n'en citerons ici que la fin. « Quant à moi, a dit en terminant ce vénérable membre de la famille Larochefoucault, s'il m'est permis d'arrêter un moment votre attention sur ma personne ; j'oserai assurer que je suis toujours pénétré des mêmes sentimens qui m'ont réuni à vous depuis 1815, et m'ont fait, malgré quelques difficultés ; conserver toutes mes places scientifiques, charitables, philanthropiques pendant que j'en occupais d'autres fort importantes.... Rentré dans la vie privée dont je ne veux plus sortir ; je serai toujours consumé, comme on a bien voulu le dire quelquefois, du désir d'utiliser au milieu de vous et des autres sociétés qui m'ont admis dans leur sein le reste de jours que le ciel m'accordera. Je le dis du fond du cœur, je n'y attacherai quelque prix qu'autant que je pourrai servir encore dans la retraite, et jusqu'à mon dernier soupir, mon pays, mon prince ; ma famille, mes compatriotes et les amis de l'humanité, comme les ennemis de ma personne, *si j'étais assez malheureux pour en avoir, et surtout pour en mériter.* » — Après cette profession de foi d'un vieillard, qui a vivement ému l'assemblée, M. DECÉRANDO, secrétaire-général, s'est levé et a présenté le rapport des travaux du conseil d'administration, pendant la treizième année de la Société. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un très-court extrait de ce rapport. Paris compte maintenant ; en y comprenant les trois écoles fondées par la Société et entretenues par elle, *vingt-cinq écoles d'enseignement mutuel*, indépendamment des *écoles d'adultes*, savoir : seize écoles de garçons qui reçoivent 2,268 élèves, et neuf écoles de filles qui contiennent 1,462 enfans. Total des enfans instruits par la méthode d'enseignement mutuel, 3,730. Les écoles rurales du département de la Seine sont au nombre de sept pour les gar-

çons, et de quatre seulement pour les filles ; elles ne réunissent pas plus de 698 enfans. Une nouvelle école est sur le point de s'établir à Arcueil. Après ce coup-d'œil jeté sur l'état de l'enseignement primaire dans la ville de Paris et dans le département de la Seine, le rapporteur arrive à la situation de cet enseignement dans les autres départemens, et là il se voit obligé de gémir avec tous les amis de l'humanité et de la patrie sur l'acharnement déplorable avec lequel *le génie du mal* s'est plu à persécuter et à dévaster en quelque sorte l'enseignement. Enfin, l'honorable secrétaire-général fait entrevoir l'aurore d'un meilleur avenir, et déjà la Société a reçu l'avis de vingt projets d'établissement de nouvelles écoles dans les départemens. Ici, M. le rapporteur s'est demandé comment pourraient être ranimées sur tous les points de la France les étincelles du feu sacré, afin d'y semer de nouveau les germes de ces établissemens. Ce moyen, dit-il, est tout trouvé ; déjà nous en avons éprouvé toute la puissance ; il est dans *l'esprit d'association*. « Dès les premières années, nous comptâmes dans les départemens un grand nombre de Sociétés, sœurs de la nôtre ; un lien commun nous unissait. Le malheur des circonstances les a presque toutes frappées ; qu'elles se raniment de nouveau, qu'elles se multiplient, que chaque département, chaque arrondissement, chaque grande ville possède la sienne, etc. »

Le découragement qu'avait produit la persécution aveugle et silencieuse, mais active et puissante, dirigée contre l'enseignement élémentaire, était tel qu'il ne se formait plus aucun instituteur, aucune institutrice dans l'étude des méthodes perfectionnées. Aujourd'hui, douze nouveaux aspirans sont admis à l'école normale ouverte par M. le préfet de la Seine, et sept élèves maîtresses se forment sous la direction de l'institutrice de l'école de la *Halle-aux-Draps*. La situation des écoles d'*adultes* est assez satisfaisante. Six écoles de cette nature sont ouvertes le soir dans la capitale : trois pour les hommes et trois pour les femmes. La ville de Paris en projette encore trois nouvelles. On n'en connaît qu'une dans les départemens, celle d'*Issoudun*. Un des membres les plus zélés de la Société, M. BASSET, vient de publier un Manuel pour favoriser l'établissement et la direction de ces fonctions si nécessaires (voy. *ci-dessus*, p. 465.) M. le rapporteur fait ressortir aussi l'utilité des *écoles du dimanche*, dont une vient d'être établie par le digne curé du village de *Liancourt*. Enfin, l'auteur de cet excellent compte rendu met sous les yeux de l'assemblée les résultats de la correspondance étrangère de la Société ; il termine par un juste hommage à la mémoire de MM. les ducs de LAROCHEFOUCAULT et de LA VAU-

CUYON, deux des présidens honoraires de la Société qu'elle a eu la douleur de perdre. Après ce rapport et le compte rendu par M. COUTELLE de la situation des fonds, la Société a entendu le rapport de M. JOMARD, l'un de ses secrétaires, sur le résultat du concours qu'elle avait ouvert pour la composition d'un *Almanach populaire*. Trois ouvrages envoyés au concours ont mérité une mention honorable, et le conseil de la Société, s'il n'a pas cru devoir cette année décerner le prix, a du moins cru devoir accorder à chacun des concurrens une médaille, savoir : à l'auteur du n^o 3, M. SUZANNE, professeur au collège *Charlemagne*, une médaille d'argent; à MM. ÉMILE B... et ALPHONSE CERFBERR, ancien élève de l'école polytechnique, auteurs des n^{os} 1 et 2, une médaille de bronze. Les ouvrages doivent être probablement imprimés. M. CH. RENOARD a fait ensuite un rapport sur le concours, également ouvert par la Société, pour la composition d'*ouvrages élémentaires*, propres à être donnés en lecture au peuple. Trois ouvrages sur vingt-un adressés à la Société ont été couronnés; savoir : deux de M^{me} Élisabeth CELNART, intitulés l'un : *les Veillées de Saint-Roch*, ou leçons d'économie; l'autre, *l'Art de fertiliser les terres*; le troisième de M. JUVIGNY, *Sur les avantages de la caisse d'Épargnes*. Un autre ouvrage excellent sur la *physique* avait été envoyé. Le conseil a engagé l'auteur à le reprendre pour le diviser. « L'auteur, a dit M. le rapporteur, ne doit s'en prendre de notre sévérité qu'aux espérances qu'il nous donne. Nous en usons ainsi avec lui par calcul, et afin d'avoir plusieurs bons ouvrages au lieu d'un. » Ce rapport, ouvert par des considérations générales sur la liberté de l'enseignement, a été accueilli avec une faveur générale et marquée. La séance s'est terminée par des votes de remerciemens aux personnes et aux sociétés qui ont le plus secondé l'action de la Société parisienne, et par un scrutin pour le renouvellement du bureau et d'une partie du conseil d'administration, conformément aux réglemens.

B. L.

Société philotechnique. — Séance publique du 18 mai. — Les rapports sur les travaux académiques sont rarement exempts de sécheresse et d'ennui : le secrétaire perpétuel de la Société philotechnique a eu le bonheur de prouver, plus d'une fois, qu'il était possible d'attacher à ce travail ingrat un intérêt dont on le croyait peu susceptible. M. VILLENAVE a été souvent interrompu par des applaudissemens; et, quand il a parlé du monument mémorable qui vient d'être élevé à Kosciuszko, ce ne sont pas seulement dix ou douze Polonais, et une jeune princesse du sang des Jagellons, présens à la séance, qui ont

été vivement émus ; l'assemblée tout entière a aussi partagé cette émotion.

Après le rapport, M. MIGER a lu l'imitation en vers d'un poëme d'*Ossian* (*Carthon et Clessamor*). Ce n'est point le talent poétique, c'est l'intérêt qui manque dans ce morceau. On ne peut long-tems se plaire à la lecture des poésies ossianiques, parce qu'on y voit revenir, comme dans un cercle sans fin, les mêmes descriptions, les mêmes sentimens, les mêmes images. La monotonie est dans le genre, et les plus beaux vers ne peuvent l'en bannir.

L'attention a été réveillée et soutenue par M. BERVILLE, qui a lu des extraits d'une longue *Notice sur J.-J. Rousseau*. L'homme et l'écrivain ont rarement été mieux appréciés. La comparaison du philosophe de Genève avec le philosophe de Ferney annonce que celui qui juge si bien les grands écrivains pourrait prétendre à l'honneur de les imiter.

M. BIGNAN, auteur d'un poëme sur *Jeanne d'Arc*, qui a été lu par M. DE LADOUCKETTE, a eu d'heureuses inspirations. Les beaux vers et les sentimens généreux abondent dans cet ouvrage. L'interrogatoire de l'héroïne par l'évêque de Beauvais est dramatique, et produirait sur la scène un grand effet.

A cette lecture a succédé celle d'un *Éloge historique de M. le comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU*, par M. Villenave, qui, dans un discours rapide, a présenté l'ensemble de la vie agitée, des travaux importants, et des nombreux ouvrages d'un homme qui ne cessa d'écrire pendant plus de soixante ans ; qui fut poëte et administrateur, jurisconsulte et agronome, ministre et grammairien, et surtout homme de bien et excellent citoyen. L'orateur a été souvent interrompu par de vifs applaudissemens.

Deux fables de M. NAUDET, lues par M. MERVILLE, ont offert ce naturel et cette simplicité qui n'excluent point l'esprit, et sont l'esprit d'un genre difficile.

Quelques réflexions ingénieuses sur les rapports de l'éloquence et du langage primitif ont été lues, par M. FEBVÉ ; il a dit de beaux vers avec un art ignoré dans le monde primitif, et trop peu connu dans tous les tems.

Enfin, M. VIENNET a enlevé tous les suffrages ; en lisant un fragment du dernier chant de *la Philippide*, sur la bataille de Bovines.

La séance a été terminée par une fantaisie pour le piano, à quatre mains, exécutée par M^{lle} BERLOT et M. FESSY ; avec un talent qui, quoique bien connu, peut étonner encore, et doit plaire toujours. MM. FONTAINE et MENGAL ont successivement

exécuté deux airs variés de leur composition, l'un sur le violon, l'autre sur le cor. Ils se sont montrés les heureux rivaux des *Boucher*, des *Lafont*, des *Baillot* et des *Duvernoy*. Le public a regretté qu'une double indisposition le privât du plaisir d'entendre MM. ROMAGNESI et DOMENGE, qui étaient annoncés sur le programme.

Muséum d'histoire naturelle au jardin du Roi. — Depuis la dernière Note que nous avons publiée (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, novembre 1827, pag. 520) la Ménagerie doit à la *générosité* de M. VACCAUD, *pharmacien* de la marine au Sénégal, deux très-belles gazelles; l'une est un kevel mâle, jeune encore, mais qui présente déjà tous les caractères de son espèce: des cornes à doubles courbures, un pelage d'un beau fauve, avec une queue et une ligne, sur les flancs, noires, et deux taches blanches sur les côtés du museau; l'autre est un guibe femelle qui, par conséquent, n'a point de cornes et dont le pelage fauve est agréablement varié de lignes transversales et de taches blanches.

Ces deux espèces étaient connues; mais la ménagerie du roi n'avait jamais possédé aucun individu de la seconde.

Une autre gazelle, qui paraît être l'*addax* des anciens, et qui vient du midi de l'Égypte, a fait connaître que, dans ces contrées, si voisines de l'équateur, des ruminans peuvent éprouver de grands changemens dans les couleurs de leur pelage, suivant les saisons: ainsi, cet *addax*, qui est d'un blanc légèrement fauve en été, devient gris en hiver. Cette observation, remarquable en ce qu'elle a pour sujet un animal naturel à des régions où l'on a toujours supposé peu de variations dans la température des diverses périodes de l'année, a permis de rectifier l'erreur où l'on était tombé en faisant de cette seule espèce deux espèces différentes caractérisées par les couleurs.

Une autre observation, présentée par des cigognes, mérite aussi d'être notée. On sait que ces oiseaux nichent ordinairement sur les points les plus élevés des édifices ou des arbres. Deux individus qui étaient depuis bien des années à la ménagerie du roi, sans montrer le moindre besoin de se reproduire, ont fait cette année leur nid au pied d'un buisson sur la terre, y ont pondu cinq œufs, qui, après avoir été couvés pendant 31 jours, sont éclos et ont donné naissance à des petits que leurs parens traitent avec beaucoup de soins. De quelque manière qu'on envisage ce fait, qu'on le regarde comme un acte d'intelligence, ou simplement comme une modification de l'ins-

inct, il n'en est pas moins digne d'attention : les oiseaux sauvages de grandes espèces, placés dans des situations qui ne sont point naturelles à leur race, ne montrent que très-rarement chez nous le besoin de se reproduire, et de grands changemens paraissent être nécessaires en eux pour qu'ils cherchent à le satisfaire.

F. C.

Hommage à la mémoire de MONTHYON. — Une ordonnance royale du 18 mai autorise le Conseil-Général des hôpitaux de Paris à ériger à l'Hôtel-Dieu une statue en l'honneur de feu M. de MONTHYON, ami des lettres, de la vertu, et bienfaiteur des pauvres.

D'un article de la Biblioteca Italiana. — Le cahier de mars 1828 de la *Biblioteca Italiana* ; qui se publie à Milan, contient un article, ou plutôt une diatribe, de M. Melchior GIOJA contre un article de la *Revue Encyclopédique* intitulé : *De l'objet et de l'utilité des statistiques* (1). A cette occasion, nous sommes comparés à une académie d'*Ostrogoths*, et l'auteur de l'article (M. J. B. SAY) est représenté comme un *ennemi des lumières*. Il y a un peu d'ingratitude là dedans ; car les ouvrages de M. Say, tout ennemi qu'il est des lumières, ont fourni à M. Gioja une bonne partie de son livre sur l'économie politique, qui n'est qu'une longue paraphrase des bons auteurs qui ont écrit sur cette matière.

L'idée fondamentale de l'article qu'il s'avise de critiquer sans le comprendre est qu'une statistique ne devient utile qu'en faisant connaître l'influence, bonne ou mauvaise, des institutions d'un pays, d'un canton. D'où il résulte que les données statistiques doivent être publiées périodiquement, c'est-à-dire annuellement, ou tout au moins, tous les cinq ou tous les dix ans. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut connaître si l'état de la population, de l'agriculture, du commerce, etc., est progressif, ou rétrograde. Mais il est impossible de publier, à des époques rapprochées, des données trop multipliées qui, pour chaque canton, rempliraient un volume in-4°. Il convient donc de réduire la statistique aux données essentielles, à celles qui sont susceptibles d'être modifiées par les institutions ; car il est fort essentiel aux hommes de savoir ce qui améliore ou empire leur condition. Il convient de renvoyer à la géographie physique d'un pays, d'un canton, la description de ses fleuves et de ses montagnes, dont nous ne pouvons pas changer la situation ; de renvoyer à l'histoire naturelle d'un pays la description de ses plantes, de

(1) Cahier de septembre 1827, t. xxxv, p. 529.

ses animaux, etc. : c'est le moyen d'avoir des descriptions plus complètes et meilleures, parce qu'elles seront faites par des hommes qui se seront livrés à des études spéciales. On pourra leur donner plus d'étendue, parce qu'il ne sera pas nécessaire d'en répéter la publication aussi fréquemment que celles des faits variables.

Voilà ce que M. Gioja appelle la *sottise du sophiste français*, qu'il accuse, pour faire un portrait ressemblant, d'avoir donné le conseil de peindre les yeux sur une toile, le nez sur une autre, la bouche sur une troisième, etc. La même justice et la même bonne foi se retrouvent dans les autres critiques.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation d'*Élisabeth de France*, tragédie en cinq actes de M. SOUMET. (Lundi 28 avril.) — Il y a, dans le goût du public, de perpétuelles variations, que le poète attentif à lui plaire et ambitieux de succès doit sans cesse étudier; car ce n'est qu'à ce prix qu'il obtient ses plus brillans triomphes. Ainsi, il est dans l'histoire de notre théâtre un siècle qui devait préférer à toute autre peinture l'héroïsme des Horaces et de Nicomède, la magnanimité de Cornélie, l'exaltation de Polyeucte, la clémence d'Auguste, et cet admirable développement du caractère d'un tyran qui revient à la douceur par la fatigue du meurtre et le dégoût du sang. Corneille, qui n'a point fait ce siècle, mais qui l'avait si bien compris, ne comprenait pas le siècle suivant, qui se passionnait d'un intérêt si tendre pour les adieux de Titus et de Bérénice, que ravissaient les caprices amoureux d'Atalide, et la passion effrénée de Phèdre et d'Hermione; qui admirait surtout, dans le tableau de la catastrophe de Mithridate, la douce et sensible Monime. Né à l'une ou l'autre de ces deux époques littéraires, Voltaire n'aurait pas songé sans doute à flétrir le fanatisme de Mahomet, à célébrer le patriotisme des deux Brutus et la tolérance d'Alvarès, à ravalier, comme il l'a fait dans plusieurs de ses pièces, l'orgueil de la naissance devant le mérite dépouillé de noblesse. Il est remarquable même que chacun de ces trois grands hommes a fait ses premiers pas au théâtre dans une carrière qu'il devait abandonner dès qu'il aurait mieux connu le terrain. C'est ainsi que Corneille a commencé par des imbroglios tragiques, à la manière de Hardi, de Tristan et de Rotrou; que Racine a tenté d'abord l'héroïsme de Corneille; et Voltaire, dans *Artémire*, et dans *Mariamne*, le genre passionné de Racine. Depuis Voltaire jusqu'à notre époque, le goût du public n'a pas suivi une di-

rection bien déterminée; il est resté flottant entre divers genres, ou plutôt il ne s'est pas trouvé un de ces hommes de génie, pour deviner la disposition générale, s'en emparer, et nous faire aussi notre théâtre, à nous gens d'aujourd'hui. De beaux ouvrages en différens genres ont brillé sur la scène; mais le poète du siècle n'a pas encore paru. Jusqu'à ce qu'un tel poète soit venu, par une suite d'ouvrages originaux, nous apprendre au juste ce que nous voulons, la critique pourra long-tems encore discuter incertaine sur le système que doivent suivre aujourd'hui les poètes pour réunir les suffrages contemporains. Mais, ce qui ne peut avoir échappé à personne, c'est que la peinture des sentimens tendres et des chagrins amoureux rencontre peu de sympathie dans le parterre, qui comprend mal, ou ne trouve point de plaisir à comprendre ces délices d'une passion partagée, ces remords d'une passion coupable, tous ces développemens enfin de l'histoire du cœur, qui furent, à une autre époque, *pour aller au cœur la route la plus sûre*. Il semble qu'une pareille réflexion aurait dû empêcher M. Soumet de traiter le sujet qu'il a choisi. Quelles que soient les beautés du *Don Carlos* de Schiller, il est bien évident que ce sont des beautés tout allemandes, et qui ne peuvent être bien senties que par ceux qui, avant de le lire, ont la précaution de se faire un goût un peu germanique. Tout le monde sait que, sauf quelques détails empruntés à l'époque et quelques traits profonds dus au génie du poète, rien n'est moins historique que cette tragédie; et le lecteur, qui ne serait pas préparé à n'y trouver que la peinture symbolique d'une grande pensée, l'image idéale des sublimes rêveries d'une ame philosophique, serait sans cesse impatienté d'entendre ces personnages du *xvi^e* siècle tenir le langage et professer les doctrines des universités allemandes du *xviii^e*. Il était donc impossible de mettre sur notre théâtre une imitation fidèle de la tragédie de Schiller. Quel parti restait-il à prendre au poète français? peindre avec des couleurs tout-à-fait historiques cette cour livrée aux moines et à l'inquisition; ou imaginer une action fondée entièrement sur la passion tragique de Carlos et de l'épouse de Philippe? Mais la première de ces deux peintures était interdite au poète par les préjugés de notre censure dramatique; et nous avons dit pourquoi la seconde ne pouvait lui promettre un succès bien brillant. C'est pourtant celle-ci à laquelle il a consacré ses pinceaux. M. Soumet, ne pouvant emprunter à Schiller son *Domingo*, ce confesseur espion, personnage si vrai et si dramatique dans la pièce allemande, a imaginé un personnage tout opposé; c'est un saint ermite, inconnu à la cour, dépositaire du

fatal secret d'Élisabeth, et qui subit le martyre plutôt que de le révéler. Ce personnage, et principalement la scène du troisième acte où Philippe essaye en vain de le corrompre par la promesse des plus hautes faveurs et les menaces d'un supplice terrible, ont été vivement applaudis et ont touché les spectateurs, beaucoup plus que l'infortune des deux amans, quoique leur passion et leurs remords s'expriment en vers souvent pathétiques. Malheureusement cet amour sans aucun espoir, et qui n'a presque jamais que l'expression du repentir, est un peu monotone. On craint pour les deux amans; mais le poète n'a pas assez employé les moyens de terreur qui étaient à sa disposition; on parle à peine de ce Gomez, auquel don Carlos se confie, et qui le trahit. Combien il y a plus de frémissement et d'effroi chez le poète allemand, qui nous montre tous les pièges, toutes les trahisons dont le jeune prince est environné! En imitant cette portion du drame de Schiller, le poète français aurait trouvé le double avantage d'accroître l'intérêt, et de mieux peindre la cour de Philippe; peinture faible dans la pièce française, parce que, malgré quelques traits bien saisis, elle est beaucoup plus en paroles qu'en action. Puisque le poète s'est décidé à introduire le comte d'Egmont dans sa pièce, il est fâcheux qu'il n'ait pas donné plus de relief à cette imposante figure. Celle du grand inquisiteur est en partie empruntée à Schiller, et M. Soumet a seulement ajouté quelques traits à l'original. On s'est étonné de voir Philippe II si profondément abaissé devant ce prêtre, et nous croyons qu'en effet il y a bien ici quelque exagération; mais, outre les règles de la perspective dramatique, il faut dire que, dans cette circonstance, le besoin qu'a le roi d'associer l'inquisiteur à sa vengeance l'engage à supporter des insolences qu'il ne souffrirait pas dans toute autre occasion. Le personnage d'Alvarès forme un heureux contraste avec ce grand inquisiteur, que le poète, sans doute, n'a pu nommer par son nom, et qu'il appelle le *chef du tribunal suprême*. Cette obligation imposée à nos poètes, et qu'ils s'imposent quelquefois eux-mêmes, d'éviter le mot propre, d'employer des expressions vagues qui ne fixent pas la pensée et ne parlent pas nettement à l'esprit, décolore tous les sujets tirés de l'histoire moderne, et donne à tous les ouvrages sérieux un vernis d'uniformité qui détruit l'intérêt. Le dénouement a produit de l'effet, et l'aveu que fait la reine de son amour devant Philippe offre une situation tragique; si comme on l'a dit, l'accès de délire qui amène cet aveu, est d'une invention commune et un peu usée, il faut aussi tenir compte au poète du parti qu'il en a su tirer et de l'impression profonde dont cette scène frappe le spectateur. Nous pourrions

faire ici parade d'une facile érudition , nommer les nombreux auteurs qui ont traité ce sujet et noter ce que le poète peut avoir emprunté à chacun d'eux , ainsi que ce qu'il ne doit qu'à son imagination ; nous nous bornerons à une seule observation qui nous semble plus importante , en ce qu'elle touche au système qu'a suivi M. Soumet. Nous ne lui reprocherons pas quelques invraisemblances dans la conduite de l'action et dans le langage des acteurs ; mais nous aurions désiré que ces personnages parlassent une langue moins solennelle, moins constamment noble et soutenue ; nous aurions voulu quelques accens de naïveté, quelques uns de ces dialogues dont la vérité saisit , dont le naturel pénètre, et sans lesquels on ne parviendra plus maintenant à nous faire goûter les sujets modernes. Il y a quelques-uns de ces vers simples et qui ne semblent pas montés au ton habituel de nos tragédies dans l'*Élisabeth* de M. Soumet, ils ont presque tous excité des murmures ; c'est qu'on ne les attendait pas, c'est qu'ils faisaient une disparate choquante avec l'ensemble du style. Ainsi , lorsque, dans la scène première du second acte, Philippe, impatient de veiller seul dans son palais, dit, après avoir vu à la fenêtre qu'il fait encore nuit :

Mais le roi ne dort plus ; il est jour.

Cette expression énergique dans sa familiarité a fait rire le parterre, qui ne s'y attendait pas après ce vers d'une solennité un peu trop académique :

L'aube n'a pas encor chassé la nuit obscure.

Il en faut dire autant de cet autre vers adressé par Philippe à la dame d'honneur de la reine qu'il exile pour punir une négligence :

Je vous donne trois ans pour vous en repentir
Loin des murs de Madrid.

Ce mot, qui du reste est de Schiller, a quelque chose d'amèrement ironique qui a paru trop vulgaire au public, aussi parce qu'il n'était pas amené. Personne n'ignore que l'auteur de *Clytemnestre* et de *Saül* fait de fort beaux vers ; il a l'expression et l'harmonie poétiques, il connaît à fond tous les secrets du mètre ; mais nous croyons que, pour remporter au théâtre des succès durables tels qu'il doit les ambitionner, tels qu'il est digne d'en obtenir, il lui faut étudier encore l'art du dialogue et la science du style dramatique. Il doit surtout tâcher de se conformer au goût du public pour le simple et le vrai qui conviennent à la peinture des mœurs modernes. La pièce a été jouée avec cette solennité monotone qu'il faut inviter aussi nos acteurs à

corriger. Le nom de M. Soumet a été accueilli par d'unanimes applaudissemens.

—THÉÂTRE DE L'ODÉON. — Première représentation de *Perkins-Warbeck*, drame historique en cinq actes et en vers, par M. FONTAN. (Mardi 6 mai).—Le règne de Henri VII, qui mit fin aux longues et sanglantes dissensions des Yorks et des Lancastres, fut troublé par l'apparition successive de deux compétiteurs, héritiers prétendus de la couronne : *Lambert Symnel*, qui termina sa carrière royale dans les cuisines de Henri VII; et *Perkins-Warbeck*, dont on livra la tête au bourreau, parce qu'il était plus digne de porter la couronne. Le premier de ces personnages a paru sans succès sur le Théâtre-Français, il y a un peu plus d'un an (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 295); le second a été plus heureux à l'Odéon. Schiller avait conçu le plan d'un *Perkins-Warbeck* qu'il n'a point exécuté; mais on reconnaît encore, dans le jet de sa première idée, les traces de ce génie créateur qui féconde tout ce qu'il touche. Il voulait montrer Perkins seulement dans les premiers tems de sa fortune, et se révélant un véritable héros à cette duchesse de Bourgogne, qui avait cru ne faire qu'un fantôme de prince, et un servile instrument de ses desseins. Le rapprochement de Symnel et de Perkins est encore une idée originale qui n'avait pas échappé au poète allemand. M. Fontan n'a point suivi le plan de Schiller. Il nous a montré son héros dans toute l'étendue de sa carrière politique; il le prend lorsqu'il est encore confondu dans la dernière classe du peuple, sous les habits d'un pêcheur, et il le conduit jusque sur l'échafaud. Il a cherché aussi un contraste, en plaçant auprès de cette figure héroïque ce Symnel qu'il n'a pas osé mettre dans la cuisine du roi, et dont il fait seulement le fauconnier d'Henri VII. Je ne sais pourquoi M. Fontan s'est cru obligé de relever la condition de ce personnage dont il avilit le caractère à plaisir; son Symnel est d'une lâcheté dégoûtante, et il fait parade de son infamie avec une niaiserie qui excite la pitié et non pas le rire, de sorte que tout l'effet du contraste est perdu; il fallait faire de Symnel un caractère comique, et non un imbécille. L'auteur a beaucoup mieux réussi dans la peinture de Perkins. Il a présenté avec talent ce personnage aventureux, qui, perdu jusqu'alors dans la foule, saisit avidement l'occasion d'en sortir, que n'étonne point la perspective des plus grands périls, et qui reçoit sans orgueil comme sans terreur l'offre d'échanger son bonnet de pêcheur contre la couronne. Bientôt Perkins est plus roi en effet que ne le voudraient ceux qui ont prétendu ne se servir de lui que dans leur intérêt; mais l'adversaire de Henri VII, le duc de Lincoln, qui a des droits réels au trône, et qui a consenti à

laisser travestir Perkins en fils d'Édouard IV, pour se faire un parti qu'il ne pourrait réunir en son propre nom, voit sans inquiétude les dispositions ambitieuses de Perkins; brave soldat, homme de plaisir, Lincoln cédera aussi facilement la couronne à Perkins qu'il la disputera à Henri VII les armes à la main. Ce Lincoln, qui aime le courage du ci-devant pécheur, qui contracte avec lui au milieu des périls une fraternité militaire, et qui monte enfin sur le même échafaud, est un personnage heureusement imaginé par le poète. Nous n'en saurions dire autant de Meggy, mère de Perkins; cette femme, tombée aujourd'hui dans une condition misérable et qui fut jadis maîtresse d'Édouard IV, dont elle a eu Perkins, retrouve son fils au moment où l'on vient de le présenter aux soldats comme l'héritier de la couronne. Ses aveux, ses remords, la révélation qu'elle fait du sort de son fils à Henri VII, tout cela est mal imaginé, et le rôle tout entier est une conception fautive. Le troisième acte, qui se passe dans le camp de Henri VII, où Perkins s'est introduit déguisé, et où il est reconnu par le roi qui s'était procuré son portrait, offre des situations dramatiques; mais il n'y a aucune adresse dans la manière dont l'auteur les amène. Nous devons ajouter que le poète se montre souvent infidèle à la peinture des mœurs de l'époque où se passe l'action, faute grave, surtout dans un drame de ce genre. En général, cette pièce décèle à tout moment une grande inexpérience, mais elle annonce aussi des germes de talent que ce premier succès doit développer; on y remarque de graves défauts, mais ils ont été rachetés aux yeux du public par des beautés dont la critique aussi doit tenir compte à l'auteur pour l'encourager à des essais nouveaux. Le drame de *Perkins-Warbeck* est dans un genre qui permet de l'audace, mais qui veut aussi de la circonspection. Lorsqu'un poète embrasse en cinq actes toute la carrière d'un homme, il faut que, sans marquer précisément le temps, il ait le talent de nous faire sentir les espaces. Dans le *Perkins* de M. Fontan, les événements se pressent et s'accroissent de telle sorte que l'ensemble de sa pièce perd toute vraisemblance au milieu de la confusion où le poète jette son spectateur. Cet art, au reste, ne peut appartenir qu'à un auteur consommé, et M. Fontan débute dans la carrière. Son style a de la simplicité et du naturel; il manque un peu de vigueur et de poésie. Beauvalet, qui jouait le principal rôle, est un acteur de talent qui fait des progrès sensibles, et qui mérite les encouragemens que le public aime à lui prodiguer.

— — Première représentation du *Protégé, ou les Dangers de la faveur*, comédie en trois actes et en prose, par M. EUGÈNE.

(MM. *Georges DUVAL* et *DUMERSAN*). (Jeudi 22 mai.) — Un ministre, qui veut récompenser le mérite et donner les places à des gens dignes de les remplir, se souvient d'un de ses anciens amis, le capitaine Dubourg, militaire distingué, retiré dans le fond d'une province; il lui écrit de venir à Paris pour occuper un emploi important. L'ami arrive bientôt avec toute sa famille; il est comblé d'amitiés par le ministre; il monte dans les voitures de Son Excellence pour aller prendre possession du poste brillant où il est appelé, et il se trouve que le carrosse du ministre l'a conduit à la Bastille, où on le met entre quatre murailles. Le mot de cette énigme est qu'au moment où l'ami est arrivé, le ministre négociait avec Franklin le traité conclu entre la France et l'Amérique à l'époque de la guerre de l'indépendance; Dubourg a pu voir le projet de ce traité dans un cabinet où on l'a fait passer un instant; et, comme la moindre indiscretion pourrait être fatale au ministre et à sa négociation, le meilleur moyen qu'il trouve pour s'assurer du silence de Dubourg, c'est d'en faire un prisonnier d'état. Heureusement la ratification du traité arrive, et la liberté est rendue à Dubourg, qui occupe enfin la place qu'il était venu chercher. Pour faire de cette anecdote une comédie en trois actes, les auteurs ont donné à Dubourg une femme ambitieuse et intéressée qui ressent vivement le contre-coup des vicissitudes de la fortune de son mari. Ils ont imaginé l'amour un peu banal de la fille de Dubourg la jeune Aglaé, et de Théodore, jeune homme à qui elle est promise, qui arrive à Paris avec la famille en faveur, et dont la fortune amoureuse suit les variations de la mobile destinée du protégé du ministre. Un certain Gautier, employé surnuméraire, personnage à sentences, qui voudrait bien profiter de la faveur de Dubourg pour faire fortune par ricochet, et qui, par ricochet, se trouve enfermé avec lui à la Bastille, a été placé dans l'intrigue pour l'égayer un peu. On voit tout de suite qu'il y avait là une donnée comique, et on a lieu de s'étonner qu'avec la grande habitude qu'ils ont de la scène, les deux auteurs n'en aient que médiocrement tiré parti. La situation principale, la mésaventure du pauvre Dubourg est amenée avec peu d'adresse, et des situations un peu forcées deviennent moins plaisantes. Toutefois le premier acte est fort gai, et malgré les défauts du second la pièce est amusante d'un bout à l'autre. Les auteurs feront bien d'élaguer quelques détails de mauvais goût qui nuisent à des détails piquans; le rôle de Gautier a surtout besoin d'être abrégé. Mais avec quelques coupures et des corrections habilement faites, la pièce se relèvera de la demi-chute qu'elle a éprouvée le premier jour. Il faut ajouter que si les auteurs ont quelquefois justifié la

mauvaise humeur du parterre, quelquefois aussi cette mauvaise humeur s'est montrée fort injuste ; et cette injustice s'est exercée jusque sur la toilette d'une jolie actrice, M^{lle} Béranger, qui, sachant que l'action de la pièce se passait en 1778, avait cru qu'elle devait prendre le costume de l'époque ; des paniers, des mitaines et un toupet poudré n'ont point trouvé grace devant les juges, qui auraient dû au contraire, ce nous semble, tenir compte de ce sacrifice trop rare fait par l'amour-propre d'une jolie femme à l'exactitude historique du costume. Nous voudrions voir toutes les actrices, aussi bien que les acteurs, imiter en pareil cas M^{lle} Béranger, et bientôt le public, loin de les blâmer, leur saurait gré de cette fidélité de peinture.

—THÉÂTRE ANGLAIS.—Représentations de KEAN.—*Richard III*, *Othello*, *le Marchand de Venise*, *Junius Brutus* (12, 16, 23, et 28 mai). —MISS SMITHSON. *Venise sauvée* (21 mai). —CHAPMAN-BENNET. —KEAN était précédé en France par une grande réputation acquise dans les trois royaumes et en Amérique. On nous avait parlé de son jeu irrégulier, mais plein d'inspiration, qui s'égarait quelquefois, mais s'élevait souvent à une grande hauteur. Les poètes du siècle, dans sa patrie, *Byron* et *Walter Scott* ont célébré dans leurs vers son génie dramatique, de sorte qu'on s'attendait à voir, sinon un acteur excellent, au moins un artiste qui étonnerait par quelque chose d'extraordinaire. Dans son premier début, Kean n'a point répondu à l'idée qu'on s'en était formée en France, et nous croyons qu'il faut attribuer, en grande partie, ce mécompte à la pièce que cet acteur avait choisie. *Richard III* est de toutes les tragédies de Shakespeare celle qui est le plus populaire en Angleterre ; mais c'est aussi une de celles où l'accumulation des événemens est le plus invraisemblable, où la marche de l'action est le plus brusquée, où tous les défauts qui nous blessent et qui ont blessé même plus d'un critique anglais sont le moins déguisés. Le principal rôle présente un de ces caractères admirablement tracés par le génie du poète, mais qui doit faire peu d'effet sur des spectateurs qui ne comprennent que sa pantomime. Un caractère si profondément hypocrite a besoin, pour être saisi de toutes les nuances du dialogue ; il se dévoile quelquefois tout entier dans un seul mot ; ce mot de génie peut être dit avec une profonde habileté par l'acteur, et passer inaperçu devant des spectateurs qui ne saisissent que l'expression des passions expansives. De plus les horreurs dont ce rôle est tissu inspirent surtout de l'aversion à ceux qui le comprennent assez pour l'admirer, et ce sentiment applaudit peu au théâtre, où le public, au contraire, prodigue quelquefois les marques de satisfaction à des choses fort belles envisagées du côté moral, mais qui ne méritent

qu'une médiocre estime sous le rapport littéraire. Si vous ajoutez à tout ce que nous venons de dire que Kean, fatigué ce jour-là par le voyage, et aussi, dit-on, par une indisposition, a perdu sa voix vers le milieu de la pièce, et n'a joué les deux derniers actes qu'en donnant des signes assez visibles d'épuisement, il sera facile de concevoir que l'effet de la représentation n'ait pas été très-satisfaisant. Cependant, pour ceux qui ne s'étaient point fait à l'avance de Kean un portrait auquel il dût nécessairement ressembler, sous peine de ne pas leur plaire, pour les amateurs qui ont tenu compte de toutes les circonstances que nous venons de rappeler, Kean a été encore, dans ce premier rôle, un acteur de grand talent; profond dans la science des effets du théâtre, habile à composer un rôle, quelquefois admirable dans l'expression de sa pantomime; il a surtout excité d'universels applaudissemens au moment où, blessé à mort par Richemont, son épée échappe à sa main défaillante; ses yeux qui vont s'éteindre ne voient déjà plus qu'à travers un nuage l'ennemi qui vient de le frapper; et cependant, debout encore, encore menaçant, il semble toujours vouloir combattre, lorsqu'enfin ses genoux fléchissent, et il tombe sur la terre.

Dans *Othello*, Kean a été mieux senti; on a remarqué une grande variété dans son jeu; soumis et respectueux devant le sénat, il a dit avec beaucoup de charme cette belle tirade où il raconte comment Desdemona s'est éprise de lui. Plein d'autorité avec ses compagnons de guerre, tendre et passionné auprès de celle qu'il aime, on entrevôit déjà dans cet empressement de l'amour satisfait, dans ces caresses du bonheur, et les angoisses de la jalousie et les fureurs du désespoir qui transporteront bientôt, lorsqu'il se croira trahi, ce cœur ardent et qui se livre avec tant d'abandon. Kean a été très-beau surtout dans ses scènes avec Iago.

Le rôle du juif dans le *Marchand de Venise* nous semble extrêmement favorable aux moyens de Kean, et il l'a joué d'une manière supérieure. C'est bien là ce Shylock, l'une des plus admirables créations du génie de Shakespeare, où le poète nous montre la profonde humiliation de toute une race, et l'ardeur de vengeance dont elle est dévorée. L'avidité de l'or, la haine du nom chrétien, la soif du sang des oppresseurs, le mépris rendu enfin à tant de mépris, tout cela peint avec génie par le poète a été exprimé par l'artiste avec bonheur. Les premières scènes où Shylock rappelle au marchand qui vient lui emprunter de l'argent toutes les humiliations dont il l'a abreuvé; cet éloquent discours où Shylock demande au chrétien si les juifs sont

d'une nature différente de celle des autres hommes (1); la scène où tour à tour il pleure amèrement les richesses que sa fille lui a dérobées, et savoure avec délices la nouvelle des désastres du marchand qui lui doit une livre de sa chair s'il ne peut le payer enfin cette admirable scène où Shylock vient réclamer devant le sénat cette homicide créance, tout cela a été rendu par Kean avec une vérité qui a saisi tous les spectateurs. Il est impossible de rien voir de plus expressif que cette physionomie animée d'une joie féroce, que ces yeux dont les regards semblent dévorer d'avance la proie que le juge est obligé de lui livrer, que ce rire plein d'amertume et de sarcasme (2).

Le Junius Brutus d'HOWARD PAYNE, est une tragédie moderne dont nous ne pouvons parler aujourd'hui, mais sur laquelle nous reviendrons. La liberté du théâtre anglais ouvrirait un vaste champ à l'imagination du poète; nous verrons qu'il n'a pas su exploiter ce magnifique sujet, et que, si l'on trouve dans sa pièce quelques belles scènes, elle en laisse désirer d'autres qui semblaient s'offrir d'elles-mêmes à l'auteur. Nous attendrons aussi une seconde représentation pour porter un jugement sur l'acteur; faible dans certains momens, il a quelquefois été sublime; il est peu d'acteurs dont on en puisse dire autant.

Kean est un homme de petite taille, d'une tournure commune, dont les traits manquent de grandiose, et dont la voix fatiguée semble avoir perdu son éclat; mais cet organe, quand l'acteur n'est pas obligé de le forcer, est mordant et énergiquement accentué; ces traits prennent aisément une expression tragique, grâce à une heureuse mobilité, à un sourire amer, à un regard vif et pénétrant. Le jeu muet de cet acteur dénote une grande intelligence et un art consommé; il nous paraît surtout habile à exprimer les sentimens concentrés, et à rendre ces passions profondes qui dominant un caractère et lui impriment une sorte de fatalité. Kean manque de plusieurs des qualités brillantes de notre grand Talma, et nous croyons qu'on pourrait le comparer, avec plus de justesse, à Monvel, qui a laissé aussi parmi nous le souvenir d'une haute renommée dramatique. Kean doit jouer encore plusieurs rôles à Paris, et il ne peut manquer de finir par produire beaucoup d'effet; plus on le connaît, plus on appréciera son rare talent.

(1) Tout le monde connaît la belle et poétique imitation que M. Casimir DELAVIGNE a faite de ce morceau dans le *Paria*.

(2) Un acteur qui ne manque pas de talent, mais qui est loin d'atteindre en Angleterre la réputation de Kean, TERRYX avait déjà joué à Paris le personnage de Shylock d'une manière satisfaisante. (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxvii, pag. 300.)

MISS SMITHSON continue à mériter la réputation qu'elle s'est acquise en France. Elle a des accens maternels d'une déchirante vérité dans cette scène de *Richard III* où on la sépare de ses enfans; elle est touchante et pathétique dans le rôle de Desdemona, et elle joue avec finesse et chaleur celui de Portia du *Marchand de Venise*. Nous ne devons pas oublier de mentionner la manière dont elle a rempli le personnage de Belvidera, de la *Venise sauvée* d'Otway, pièce qui remplaça à l'improviste le spectacle qu'une indisposition de Kean fit ajourner le 21 mai. La *Venise sauvée*, dégagée de beaucoup de longueurs et de quelques absurdités, telle enfin qu'on la joue aujourd'hui, est un drame intéressant, dans lequel miss Smithson rend surtout avec un talent supérieur la scène de folie qui termine la pièce.

Parmi les acteurs anglais dont nous n'avons pas encore parlé, et qu'il est juste cependant de distinguer, nous nommerons CHAPMAN dont le talent a de la franchise et du naturel, qui a bien joué plusieurs rôles, surtout celui d'Iago; et BENNET, acteur comique, qui ne manque ni de verve ni de naïveté, qui s'est fait remarquer dans beaucoup de pièces, depuis que la troupe anglaise est à Paris, et qui a joué, pour la dernière fois, dans le *Marchand de Venise*, où il remplissait d'une manière fort plaisante le rôle de Lancelot-Gobbo. M. A.

BEAUX-ARTS. — *Peinture : Mort de Virginie*. Brutus ordonnant la mort de ses fils, traîtres à la patrie, et Virginius plongeant le fer dans le sein de sa fille, plutôt que de souffrir qu'elle passe dans les bras d'Appius, sont deux événemens remarquables de l'histoire de Rome, si fertile en faits importans. Tous deux eurent une influence directe sur la destinée de la ville immortelle, et tous deux sont accompagnés de circonstances qui font naître, au plus haut degré, la terreur et la pitié, ces deux puissans ressorts de toute composition dramatique.

M. LETHIERS a traité successivement ces deux sujets. Le tableau où il a représenté *la mort des fils de Brutus* est depuis long-tems à la galerie du Luxembourg; mais, celui de *la mort de Virginie* n'est terminé que depuis quelques mois, et il a été immédiatement envoyé à Londres, où il a été offert aux regards du public. Tous les journaux anglais, le *Times*, le *Morning-Chronicle*, le *London literary Gazette*, le *News*, le *New-Times*, etc., parlent avec enthousiasme de cet ouvrage; quelques-uns y mêlent des critiques dont il m'est impossible d'apprécier le mérite, puisque je n'ai pas vu ce tableau; mais

il est constant qu'il a produit une grande impression. J'ai sous les yeux une gravure destinée seulement à retracer la composition, et je puis assurer que la marche en est très-belle; le moment choisi est celui où Virginius, après avoir entraîné sa fille à l'écart, lui plonge un fer dans le sein, et, se rapprochant du féroce Appius, s'écrie, en lui montrant sa fille soutenue par sa nourrice et par Icilius, auquel elle avait été promise : « C'est par ce sang innocent que je dévoue ta tête aux dieux infernaux. » Il est facile de comprendre le mouvement qu'une semblable action doit répandre sur toute la scène représentée; déjà le peuple s'est armé de pierres et veut assaillir les décemvirs défendus par leurs licteurs; l'infâme Claudius s'éloigne, et Appius voit avec effroi l'issue de son horrible entreprise.

Je me propose de parler avec plus de détails de cette importante production, lorsqu'elle aura été rapportée en France; mais le succès obtenu par M. Lethiers m'a paru trop honorable pour l'école et pour lui-même, pour ne pas le faire connaître de suite.

P. A.

NÉCROLOGIE. — HUGO (*Joseph-Léopold-Sigisbert*), lieutenant-général, etc. — Né à Nancy en 1774, M. Hugo était entré au service comme soldat dès l'âge de 16 ans; devenu officier en 1790, il prit une part glorieuse aux guerres de la révolution; et consacra son nom par plusieurs faits d'armes très-brillans dont le détail n'appartient pas à ce recueil; il fit surtout avec un grand succès la guerre de partisans à Naples et en Espagne, où il s'était attaché au service particulier du roi Joseph. En 1813, il défendit Thionville contre l'invasion, pendant quatre-vingt-huit jours. Après la seconde rentrée du roi en France, le général Hugo s'occupa à rédiger des *Mémoires* sur les campagnes qui ont paru il y a peu d'années (3 vol. in-8°); il travailla également à un *Traité de la défense des places fortes*, important ouvrage pour lequel on lui fit, de la part du gouvernement anglais, des propositions qu'il repoussa avec un généreux désintéressement. Il est mort à Paris, la nuit du 29 au 30 janvier 1828, frappé d'une apoplexie foudroyante. A.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT TREIZIÈME CAHIER.

M AI 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De l'état de l'histoire naturelle chez les Égyptiens.
Geoffroy-Saint-Hilaire. Pag. 289
2. Essai statistique sur la population du Nouveau-Monde.
Adrien Balbi. 303
3. Coup d'œil sur l'état actuel des affaires des Grecs. 311

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Histoire générale des voyages, mise en ordre par M. Walckenaer *Sueur-Merlin.* 327
5. Examen de nos lois électorales, par M. Duchesne. . *Ch... . C.* 337
6. Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825; par l'abbé de Montgaillard.
P. A. Dufau. 343
7. Réfutation de l'Histoire de France de Montgaillard, par M. Laurent. *H. C.* 358
8. Voyage en Italie et en Sicile, par M. L. Simond. . *Chauvet.* 364
9. Les Fiancés, histoire milanaise du xvii^e siècle; par Alex. Manzoni (ouvrage italien)., . . . *F. Salfi.* 376
10. Iconographie instructive, publiée par M. Jarry de Nancy.
H. Patin. 390

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 95 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 3, dont 1 ouvrage périodique.	394
EUROPE. — Grande-Bretagne, 8.	396
— Russie, 2.	408
— Danemark, 1.	411
— Allemagne, 8.	412
— Suisse, 3.	421
— Italie, 9, dont 1 ouvrage périodique.	425
— Espagne, 1.	434
— Pays-Bas, 5.	436
FRANCE, 55, savoir : Sciences physiques et naturelles, 12. . . .	442
— Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 15. . .	461
— Littérature, 19.	478
— Beaux-Arts, 2.	497
— Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 1.	501
— Ouvrages périodiques, 3.	604
— Livres en langues étrangères, imprimés en France, 3.	508

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>Colonies anglaises. Nouvelle-Écosse. Halifax</i> : Petite-vérole	513
AUSTRALASIE. — <i>Nouvelle-Hollande</i> : Voyages de MM. Cunningham et Jamison dans l'intérieur du pays.	514
AFRIQUE. — Meurtre de Laing et de Clapperton ; Révolutions politiques à Tombouctou	515

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — Momies anglaises. — <i>Statistique. Marine, Industrie, Commerce. — Londres</i> : Société créée afin d'empêcher les cruautés que l'on exerce envers les animaux	518
RUSSIE. — État général des mines existant actuellement en Russie. — <i>Moscou</i> : Théâtre.	520
SUÈDE. — <i>Stockholm</i> : Académie des sciences ; Académie suédoise ; Théâtres ; Enseignement mutuel ; Caisse d'épargnes	522
ALLEMAGNE. — <i>Nuremberg</i> : Fête séculaire en l'honneur d'Albert Durer. — <i>Halle</i> . <i>Nécrologie</i> : Ersch.	524
SUISSE. — <i>Genève</i> : Établissement orthopédique. — <i>Lausanne</i> : Asile pour les enfans pauvres.	527
ITALIE. — <i>Florence</i> : Académie des Géorgophiles. — <i>Parme</i> : Grand établissement littéraire. — <i>Rome</i> : Théâtre.	528
GRÈCE. — Suite des actes du gouvernement de M. Capo-d'Istrias.	530
PAYS-BAS. — <i>Amsterdam</i> : Institut royal des Pays-Bas : Prix proposés. — <i>Amsterdam</i> : Instruction publique. — Publication prochaine	531
FRANCE. — <i>Montpellier</i> (Hérault) : Encouragement aux Sciences. — Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique : <i>Bordeaux</i> (Gironde). Société d'émulation commerciale : Prix proposé. — <i>Meaux</i> : Enseignement mutuel.	534
PARIS. — <i>Institut</i> : <i>Académie des sciences</i> : Séances du 14 avril au 3 mai. <i>Académie française</i> : Séance publique du 22 mai. — Société de Géographie : Concours de 1828. — Société de la morale chrétienne : Huitième assemblée générale annuelle. — Société pour l'enseignement élémentaire : Assemblée générale annuelle. — Société philotechnique : Séance du 18 mai. — Muséum d'histoire naturelle au jardin du Roi. — Hommage à la mémoire de Monthyon. — D'un article de la <i>Biblioteca italiana</i> . — THÉÂTRES. <i>Théâtre Français</i> : Première représentation d'Élisabeth de France, tragédie en cinq actes. — <i>Odéon</i> : Première représentation de Perkins-Warbeck, drame historique en cinq actes et en vers ; première représentation du Protégé, ou les Dangers de la faveur, comédie en trois actes et en prose. — <i>Théâtre anglais</i> : Représentations de Kean, dans Richard III, Othello, le Marchand de Venise, Junius Brutus. Miss Smithson. Venise sauvée. — <i>Beaux-Arts</i> : Peinture : Mort de Virginie — <i>Nécrologie</i> : Hugo.	535

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

ESSAI STATISTIQUE SUR LE NOUVEAU-MONDE,

*Extrait de la BALANCE POLITIQUE DU GLOBE (1), et précédé
d'un EXAMEN RAISONNÉ DU NOMBRE ACTUEL DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE.*

Second et dernier article. (Voy. ci-dessus, p. 303 - 311.)

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE. — Le point de départ de nos recherches est la somme à laquelle s'est arrêté M. de Humboldt. Nous ne pouvions choisir ni une base plus sûre, ni une autorité

(1) *Balance politique du globe, en 1828, ou Essai sur la statistique générale de la terre, d'après ses divisions politiques actuelles et les découvertes les plus récentes, etc.*, par Adrien BALBI. Un tableau colorié, grand format, pouvant servir de complément à l'*Atlas universel* de LE SAGE (M. DE LAS CASES). Au bureau central de la *Revue Encyclopédique*. Prix, 6 fr. (Voyez n° 3 des *Annonces bibliographiques, annexées à la Rev. Enc.*, mars 1828, le *Prospectus* détaillé de ce tableau.)

plus imposante. Ce savant célèbre, s'appuyant sur les anciens recensemens, et en tenant compte de la marche progressive de la population, avait cru avec raison pouvoir porter la population de la Colombie, pour la fin de 1822, à 2,785,000 habitans, malgré la prétendue évaluation officielle comprise dans la proclamation du 10 janvier 1820, qui lui attribuait 3,500,000 âmes, et malgré les détails officiels, publiés dans la *Gazeta de Colombia*, du 10 février 1822, qui la réduisaient à 2,643,000 âmes. MM. MOLLIER et COCHRANE, qui ont visité depuis peu et presque en même tems cette partie de l'Amérique, lui donnent, l'un 2,500,000, et l'autre 2,644,000 habitans, sans comprendre les *Indios Bravos*. Un officier anglais, employé long-tems au service de la Colombie, et qui vient de publier à Londres une excellente description de cette république, évaluait en 1827 sa population à 2,728,000. Dans ce nombre, les *Indios Bravos* n'étaient pas compris, et les départemens de l'*Ecuador*, d'*Assuay* et de *Guayaquil* étaient évalués en masse, d'après l'ancien recensement de 1778. Le ministre de l'intérieur, M. Restrepo, qui avait à sa disposition tout ce que l'on avait recueilli jusqu'en 1825 sur la population de cet État, et qui d'ailleurs connaît si bien tout ce qu'on peut savoir sur la statistique du pays, l'évaluait aussi à 2,717,142, dans son *Historia de la revolucion de la república de Colombia*, publiée à Paris l'année dernière. Les *Éphémérides géographiques de Weimar* ont fait connaître, il y a quelques mois, un recensement dont les résultats généraux donnent 2,857,347 habitans, parmi lesquels 103,892 étaient esclaves; le rédacteur de l'article faisait observer qu'à ce nombre on devait ajouter 203,835 âmes pour les *Indios Bravos*. Ces deux sommes réunies forment un total de 3,061,182 habitans. La *Revue Encyclopédique* avait publié, presque en même tems, un autre recensement officiel tiré du rapport du ministre de l'intérieur, qui offrait à peu près les mêmes résultats. Nous avons sous les yeux les détails généraux du recensement fait en 1825, selon lesquels toute la population de la Colombie est réduite à 2,379,888 habitans, sans les *Indios Bravos*. Quoique nous n'hésitions pas à regarder

ce dernier comme le document le plus détaillé et le plus authentique qui ait été publié sur la population de cette république, nous sommes encore loin d'en adopter entièrement les résultats par plusieurs motifs, mais surtout à cause des circonstances défavorables où il a été fait. Nous avons pensé que, pour la fin de 1826, nous pouvions accorder à la Colombie 2,800,000 âmes, en y comprenant les *Indios Bravos*. Voici les bases de notre calcul.

En ajoutant aux 2,379,888 habitans compris dans le recensement, 180,000 pour les *Indios Bravos*; 16,000 pour la province de Jaen de Bracamoros et Mainas, dont la population ne figure pas dans les colonnes du recensement; 40,000 pour l'armée de ligne et la flotte, et au moins 60,000 pour l'augmentation annuelle de la population jusqu'à la fin de 1826, on aura un total de 2,676,000 âmes. Il est plus que probable que la différence de 124,000 âmes entre notre évaluation et le résultat du recensement ainsi modifié se trouve compensée par les omissions considérables qui ne peuvent manquer d'avoir eu lieu dans une opération administrative si délicate, et dont les difficultés naturelles ont été augmentées par les circonstances défavorables au milieu desquelles elle a été faite.

EMPIRE DU BRÉSIL. — On ne connaît point encore exactement la population de cet empire, parce qu'on n'y a jamais procédé à un recensement complet, c'est-à-dire, comprenant tous les individus qui occupent sa vaste surface. Nous possédons cependant assez de données pour pouvoir la déterminer, à un neuvième ou à un huitième près. Ayant l'honneur de connaître personnellement quelques-uns des Portugais et des Brésiliens qui, pendant plusieurs années, ont été à la tête des affaires de ce pays, et connaissant la marche suivie dans le dernier recensement et les modifications qu'on a fait subir à ses résultats pour obtenir une somme qui approchât du nombre réel de ses habitans, nous ne pouvons nous empêcher de sourire, en voyant plusieurs géographes et plusieurs voyageurs très-instruits nous offrir en nombre précis la population de ses différentes provinces.

Nous laisserons de côté l'évaluation surannée de BUSCHING, qui, en 1778, estimait à 2,000,000 le nombre de ses habitans; celle de RAYNAL, qui, contre toute vraisemblance, le réduisait à 797,960 en 1780, ainsi que les estimations évidemment erronées, quoique très-récentes, de GRAEBERG, de STEIN, de BERTUCH et de quelques autres savans géographes, qui ne lui accordaient, de 1816 à 1818, que 2,190,000 et 2,400,000. Nous négligerons aussi les opinions émises sur ce sujet par des voyageurs estimables, quelques années avant ou après cette époque, parce qu'elles n'étaient basées sur aucun recensement. C'est parmi ces derniers que nous placerons le savant CORREA DE SERRA, qui portait la population du Brésil à 4,221,000 vers la fin du dernier siècle; M. de BEAUCHAMPS, qui la réduisait à 3,000,000, en 1815; MM. SPIX et MARTIUS, qui, dans une Note manuscrite qu'ils ont bien voulu nous donner à Lisbonne en 1820, s'arrêtaient à 2,962,000 pour 1819; MM. CALDCLEUGH et SCHUMACHER, qui, en 1821 et 1824, la portaient à 4,000,000; et M. FREYREIS, qui, contre toute probabilité, l'estimait dernièrement à 7 et même 8 millions, en y comprenant les sauvages. Nous n'analyserons pas non plus le prétendu recensement de M. SCHOEFFER, dont, malgré tous les imposans détails dont il s'appuie et la précision illusoire de ses chiffres, personne n'a pu fixer l'époque ni les sources. Selon ce document, l'empire du Brésil aurait en, en 1823, 5,306,418 habitans de toutes les couleurs, mais sans y comprendre les *Indios Bravos*.

Pendant notre séjour en Portugal, en 1820 et 1821, nous nous sommes procuré tous les renseignemens qu'il nous a été possible de recueillir sur la population du Brésil; mais tous se rapportaient à des époques éloignées, et étaient plutôt des approximations que des résultats de véritables recensemens généraux. Plus tard, nous avons connu à Paris M. de S. LOURENÇO, ancien ministre des finances de toute la monarchie portugaise. Nos relations avec cet homme d'état nous ont mis à même de rassembler tout ce que l'on peut avoir de plus positif sur ce sujet, puisque nous avons eu communication du rapport ori-

ginal qu'il a fait au roi, en 1819, pour lui présenter les résultats du recensement ordonné dans toute la monarchie par les décrets du 22 août et du 30 septembre 1816. Comme on nous assure que depuis lors on n'en a fait aucun autre, nous allons analyser ses résultats, que les Portugais et les Brésiliens versés dans ces matières regardent comme le document le plus authentique et le moins vague qu'on ait encore recueilli sur la population de cette partie de l'Amérique. Ce sont ces résultats que nous avons donnés à M. de Humboldt, en 1822, pour répondre aux questions relatives à la population du Brésil, qu'il avait bien voulu nous adresser; ce sont aussi les mêmes qui nous ont servi de base pour calculer le nombre des habitans assignés à cet empire, pour la fin de 1826, dans la *Balance politique du globe*.

M. de S. Lourenço, connaissant les différentes causes qui concouraient à rendre inexactes les listes fournies par les autorités subalternes chargées des recensemens particuliers, s'est cru obligé de modifier les nombres qui lui étaient fournis par les gouverneurs généraux, surtout par rapport au nombre des esclaves que l'intérêt des particuliers les porte toujours à réduire beaucoup au-dessous du nombre véritable, dans leur déclaration (1). Il possédait d'ailleurs les détails des deux recensemens faits en 1778, sous le ministère de Martinho de Mello-Castro, et en 1788, sous le vice-roi Vasconcellos. Il avait aussi sous les yeux un autre recensement fait par les autorités ecclésiastiques, et que nous croyons être le même que le recensement publié dernièrement par M. FREYCINET dans la partie historique de son *Voyage autour du monde*, ouvrage le plus savant et le plus exact qui ait encore paru en ce genre, pour les parties que ce savant marin a entrepris de nous faire connaître. Les détails offerts par ces trois recensemens servirent à M. de Lourenço pour contrôler les résultats de celui qu'il avait dirigé lui-même, et lui en signalèrent, pour plusieurs localités,

(1) Voyez la Note de la page 226 du volume II de notre *Essai statistique sur le royaume de Portugal*.

les lacunes et les imperfections. C'est après avoir fait cet examen sur chaque capitainerie, et après avoir calculé approximativement l'effet que devait produire sur la population totale du Brésil et sur celle de chaque capitainerie la grande importation annuelle des esclaves, que ce ministre a cru pouvoir s'arrêter aux sommes suivantes. Nous les tirons du rapport original qu'il nous a communiqué, et dont nous n'offrons ici que les totaux généraux, nous réservant de présenter ailleurs les détails de chaque gouvernement général de la monarchie portugaise. Ces sommes se rapportent toutes à la fin de l'année 1818.

843,000	blancs.
259,400	Indiens soumis de différentes nations.
426,000	<i>métis</i> , ou autres castes mêlées les unes avec les autres, mulâtres et <i>mamalucos</i> libres.
202,000	métis esclaves.
159,500	noirs libres de plusieurs nations d'Afrique.
1,728,000	noirs esclaves de plusieurs nations d'Afrique.

3,617,900.

Comme dans ce nombre on n'a point compris les individus au dessous de sept ans appartenant à la population soumise, ni tous les sauvages indépendans qui errent sur le territoire de l'empire, il convient d'ajouter les individus qui forment ces deux classes à la somme ci-dessus pour avoir la totalité des habitans du Brésil à la fin de 1818. Eu égard au grand nombre d'esclaves adultes importés annuellement au Brésil, nous croyons qu'on pourrait porter tout au plus à un *septième* de la somme totale le nombre des mineurs non compris dans le recensement. Nous aurons donc pour cet article $\frac{3,617,900}{7} = 516,842$. Nous avons vu précédemment combien on avait exagéré le nombre des sauvages indépendans, et l'on a vu que nous croyions pou-

voir les réduire à 230,000. En ajoutant ces deux sommes aux 3,617,900, on aura 4,364,742 pour la fin de 1818. Mais comme toutes les populations de la *balance* sont calculées pour la fin de 1826, il faudra y ajouter encore une somme qui représente les progrès de la population pendant les huit années écoulées depuis 1818 jusques et y compris 1826.

Trois causes principales se réunissent au Brésil pour accroître le nombre de ses habitans : l'augmentation naturelle due à l'excès annuel des naissances sur les décès, l'importation des esclaves, et l'immigration.

Les renseignemens que nous avons pu nous procurer sur ce dernier point nous démontrent que les effets de l'immigration sont trop peu considérables pour mériter d'entrer dans ce calcul, qui n'embrasse que huit années. Ainsi nous croyons pouvoir le négliger sans inconvéniens.

Les données positives que nous possédons sur le mouvement de la population observé dans quelques capitaineries, dans quelques évêchés et dans quelques comarcas, ne nous permettent pas de porter aussi haut qu'on le fait généralement l'excédant des naissances sur les décès, fondé sur la salubrité du climat et sur la fertilité du sol du Brésil. La grande disproportion des hommes par rapport aux femmes parmi les nègres qui forment la plus grande masse de la population; la débauche et la corruption de cette race; la grande mortalité, qui tend à la diminuer avec une rapidité effrayante; les disettes assez fréquentes dans les provinces du nord, et le peu d'encouragemens accordés aux mariages des esclaves, sont des causes plus que suffisantes pour contre-balancer les heureux effets qu'on devrait attendre de la salubrité et de la fertilité d'une si vaste contrée. Nous pourrions citer des districts où la population a diminué; mais cet effet est dû à des causes particulières, qui ne se rencontrent que dans un petit nombre de localités. D'après ces différentes causes et les faits positifs, quoique partiels, que nous possédons, nous croyons qu'on pourrait estimer l'augmentation annuelle de la population, pour tout le Brésil, à $1\frac{1}{4}$ pour cent, ou tout au plus à $1\frac{1}{2}$ pour cent. Dans la première hypothèse, on

devrait ajouter aux sommes précédentes 413,470 habitans; dans la seconde, ce nombre monterait à 496,164.

Évaluons maintenant l'augmentation due à l'importation des esclaves, sur laquelle M. S. Lourenço nous a donné en 1822 les détails les plus positifs. Prenant en considération les fausses déclarations faites aux douanes pour se soustraire au droit que les marchands négriers doivent payer pour chaque esclave importé et au nombre indiqué par leurs registres, ce ministre n'hésitait pas à la porter, année commune, de 1818 à 1822, à 65,000. Ce nombre a diminué un peu depuis lors; et d'après les renseignemens que nous avons puisés à d'autres sources, nous croyons qu'on pourrait supposer une importation de 50,000 esclaves par an, depuis 1818 jusques et y compris 1826; ce qui ferait en huit ans 400,000 individus. Ce nombre paraîtra bien petit à ceux qui, prenant pour officiels les calculs de M. SCHOEFFER, supposeraient avec ce militaire une importation annuelle de 200,000 à 240,000 esclaves. Mais notre évaluation diffère peu de celle de M. CONSTANCIO, qui a si sagement traité cet important sujet. Elle est aussi peu différente de l'estimation de M. Boniface d'ANDRADE et de M. FREYREIS, si instruits sur tout ce qui concerne le commerce et les ressources du Brésil; ces deux savans ne la portent qu'à 40,000.

En résumant donc tout ce qui précède, nous aurons les sommes suivantes, qui nous représenteront la totalité de la population de l'empire du Brésil à la fin de 1826 :

<i>Pour le résultat du recensement de 1816 et 1818</i>	3,617,900
<i>Pour les mineurs au-dessous de sept ans.....</i>	516,842
<i>Pour les indigènes indépendans.....</i>	230,000
<i>Pour l'excédant des naissances sur les décès pendant huit ans à 1 $\frac{1}{2}$ pour cent.....</i>	496,164
<i>Pour l'importation des esclaves à 50,000 par an pendant huit ans.....</i>	400,000
	5,260,906

Puis, ayant égard à l'état stationnaire ou même rétrograde

de la population esclave, et pour ne pas être accusés d'exagération, nous réduirons ce nombre à 5,000,000; dans ce nombre est comprise la faible population de la province Cisplatine, sujet de la guerre actuelle entre le Brésil et la confédération du Rio de la Plata.

RÉPUBLIQUE DU BAS PÉROU. — Cette république nouvelle est l'un des pays dont la population a donné lieu aux opinions les plus disparates. Tandis que M. le colonel POINSETT ne lui accordait dernièrement que 1,076,997 habitans, un des géographes les plus distingués, M. HASSEL, lui en assignait 1,929,300 dans son *Statistischer Umriss*, et M. de HUMBOLDT croyait se tenir à des chiffres bien bas, en lui donnant 1,400,000 âmes, sans les Indios Bravos. Nous ferons observer en outre que GRAEBERG assignait 1,200,000 habitans à cette contrée, et que WALTON, en 1812, lui en donnait 4,844,396, mais en embrassant dans son calcul des pays hors des limites actuelles de cette république. Nous croyons inutile d'étendre cette liste d'arides évaluations.

Nos relations avec le savant bibliothécaire de la ville d'Arequipa, M. DE LA TORRE, employé postérieurement comme juge à Truxillo, et dernièrement attaché à la légation à Londres, nous ont fourni les moyens de connaître avec assez d'exactitude la population du Bas-Pérou, et d'expliquer l'étonnante différence d'opinions dont elle a été le sujet.

Dès l'année 1825, M. de Humboldt avait déjà signalé l'erreur de M. le colonel Poinsett, qui donnait en 1818 au secrétaire d'état de Washington, comme un recensement nouveau, le résultat d'une estimation qu'il avait trouvée indiquée dans la *Guia política del vireynato del Peru*, pour l'année 1793. Le continuateur de l'*Art de vérifier les dates*, M. WARDEN, regardait l'année passée ce nombre comme le résultat du dénombrement fait par les autorités ecclésiastiques en 1795, et faisait observer qu'il ne diffère que de 850 individus du résultat d'un autre dénombrement présenté au vice-roi en 1803. Selon ALCEDO, ce pays avait eu, vers la même époque, 1,445,000 habitans. Enfin, M. Hassel, modifiant ses calculs dans son *Almanach*

de cette année, ne lui accorde plus que 1,563,839 habitans, pour 1827.

Abandonnant ces différentes évaluations qui se rapportent à des époques éloignées, presque toujours confondues l'une avec l'autre, nous allons exposer les seuls faits positifs qui ont fixé notre opinion sur ce sujet.

M. de la Torre observe, dans une note qu'il nous a envoyée, que M. *Unanue*, se basant sur des recensemens faits dans les vingt années antérieures à 1790, estimait la population de la vice-royauté, à cette époque, à 1,076,997 habitans. Mais dès l'année 1796, le vice-roi GIL DE TABOADA assurait, dans son rapport fait à la fin de son administration, que, selon les données les plus certaines, la population montait alors à 1,300,000. Cette estimation pouvait bien être au dessous, mais jamais au-dessus de la vérité, parce que plusieurs motifs engageaient le vice-roi à la diminuer, non à l'exagérer.

En 1813, le vice-roi ABASCAL l'évaluait à 1,500,000, à la fin de son gouvernement; dans ce nombre n'est pas comprise la province de Guayaquil, qui appartient maintenant à la Colombie. Elle se composait de 200,683 blancs, 856,154 Indiens, 328,959 métis, 59,870 noirs libres, et 54,334 noirs esclaves.

M. de la Torre, se fiant à l'accroissement observé pendant une longue suite d'années dans plusieurs localités du Pérou, croyait pouvoir l'évaluer en 1827 à 1,736,923, dont 240,819 blancs, 998,846 Indiens, 383,782 métis, 69,849 noirs libres, et 43,628 noirs esclaves.

Considérant les circonstances dans lesquelles s'est trouvé cet état depuis 1813, le nombre assez grand d'*Indios Bravos* établis dans les vastes contrées qui s'étendent à l'est du Paro ou Beni, les nombreuses tribus qui se trouvent à l'ouest de ce grand affluent de l'Amazone, et la population considérable que, dès l'année 1813, on supposait exister dans le Bas-Pérou, nous avons cru pouvoir nous arrêter à 1,700,000 individus, en y comprenant les *Indios Bravos*. Ce nombre diffère peu de celui de M. de Humboldt, si l'on considère que ce savant s'arrête à la fin de 1822, qu'il préfère des nombres bas, et

qu'il exclut de son calcul les Indiens indépendans. Il diffère aussi peu de la seconde estimation de M. Hassel, à moins que ce géographe ne veuille, contre toute vraisemblance, retenir les 400,000 *Indios Bravos*, qu'en 1824 il supposait vivre sur le territoire de cette république.

PARAGUAY, CHILI, BUENOS-AYRES, BOLIVIA. — On s'accorde, nous ne savons pas pourquoi, à diminuer extraordinairement la population de la confédération de la Plata et du Chili, tandis qu'on s'est plu à exagérer celle de Bolivia et du Paraguay. Il faut avouer néanmoins qu'on n'y a fait encore aucun recensement général propre à donner des résultats positifs. On ne doit donc regarder tous les prétendus recensements officiels, qui offrent entre eux les résultats les plus opposés, que comme des estimations approximatives; et l'on doit exclure du calcul tout ce qui est évidemment erroné. Partant de ce principe, nous regarderons comme singulièrement défectueuses les évaluations de MM. MIERS, SCHMIDTMEYER et CALDCLEUGH pour la confédération du Rio de la Plata et sur le Chili: elles attribuent à ces deux contrées des populations beaucoup trop faibles, tandis que celles de MM. BRACKENRIDGE et PÁZOS pour le Haut-Pérou, et de M. HASSEL pour le Paraguay, ne le sont pas moins, mais par une exagération contraire. Nous n'entreprendrons pas de rechercher les causes qui peuvent avoir induit en erreur des géographes estimables, ni les motifs qui ont pu suggérer certaines opinions. Il suffit de faire observer que des pays où, à l'exception de quelques localités peu nombreuses, les naissances dépassent de beaucoup les décès, ne peuvent offrir la faible population qu'on leur suppose, tandis que d'autres ne sauraient avoir augmenté extraordinairement le nombre de leurs habitans au milieu des circonstances défavorables où ils se sont trouvés. Les recherches faites dans plusieurs pays sur la marche de la population, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, ont fourni aux géographes les moyens de calculer à peu près les pertes ou les progrès dont elle est susceptible dans un laps de tems donné.

Il est difficile que les ravages produits par la guerre et les

dissensions qui ont désolé ces vastes contrées aient diminué la population de plus de 200,000 âmes, quoique l'on doive ajouter la perte indirecte résultant de la cessation de ses progrès. En supposant donc stationnaire la population de la ci-devant vice-royauté de la Plata et de la ci-devant capitainerie générale du Chili, depuis le commencement de la guerre, et en la diminuant de 200,000 âmes, on aura le nombre approximatif de ses habitans à la fin de 1826.

DIRECTORAT DU PARAGUAY. — Or, en commençant par le Paraguay, nous trouvons que l'on ne connaît aucun recensement postérieur à celui de 1786, qui ne donna que 91,000 âmes. M. RODNEY, dans son *Rapport au congrès des États-Unis*, évaluait à 200,000 la population de cette contrée. Malgré le repos dont elle a joui depuis 1786 jusqu'en 1810, et la tranquillité qui y règne depuis quelques années, il est impossible d'admettre que sa population s'élève à plus de 250,000 âmes, lorsqu'on songe aux circonstances particulières où se trouve le Paraguay. Dans ce nombre nous comprenons aussi quelques milliers pour les tribus sauvages indépendantes répandues sur son territoire. MM. RENGGER et LONGCHAMPS, qui ont vécu dans ce pays depuis le milieu de l'année 1819 jusqu'en 1825, et qui ont été en position de bien observer, croient que la population du Paraguay ne monte pas à 200,000 âmes. Malgré cette assertion, nous voyons la plupart des géographes, et entre autres M. HASSEL, donner à ce pays 600,000 âmes. Nous avons eu le plaisir de voir notre opinion partagée par M. VARAIGNE, qui a beaucoup étudié tous les documens recueillis jusqu'ici sur la statistique de l'Amérique méridionale.

CONFÉDÉRATION DE LA PLATA. — Les différences d'opinions sur la population de cette république ne sont pas moins considérables. Mais ici on peut signaler comme une nouvelle cause d'erreurs, et comme la source principale des erreurs du même genre, le nombre variable des provinces ou des états que les différens auteurs regardent comme formant cette confédération. Lorsque M. MIERS évalue sa population à 151,500 habitans, il y comprend seulement une partie des provinces qui en dé-

pendent. C'est ainsi que le prétendu recensement officiel, qui lui donne 438,000 habitans pour l'année 1815, n'embrasse que les provinces de Buenos-Ayres, Mendoza, San-Juan, San-Luis et Cordova. Une liste très-détaillée, publiée au mois de septembre 1825, par le savant rédacteur du *Niles Weekly Register de Baltimore*, et qui paraît avoir été rédigée sur des renseignemens authentiques, donne à toute la confédération 569,999 habitans, mais sans y comprendre la province de Jujuy, les *Indios Bravos*, et en ne donnant que 120,000 âmes à l'état de Buenos-Ayres proprement dit. M. NUÑEZ, d'après des documens positifs, accorde à ce dernier seulement 163,216 habitans. M. BRACKENRIDGE, secrétaire de la mission des États-Unis à Buenos-Ayres, en comprenant toutes les provinces qui forment le confédération de la Plata, compte, d'après des renseignemens officiels, 723,000 habitans, sans les *Indios Bravos*. Ce nombre, qui diffère peu de celui qu'ont adopté M. de Humboldt, M. Nuñez, dans ses *Esquisses historiques et statistiques sur Buenos-Ayres*, et M. Hassel, dans son *Almanach généalogique et statistique pour l'année 1827*, est aussi peu éloigné des évaluations approximatives que nous devons à M. Varaigne. Nous avons cru pouvoir nous arrêter à 700,000, en y comprenant quelques milliers de sauvages indépendans. Nous n'avons pas été peu étonnés en voyant le savant statisticien de Weimar donner, en 1828, à ces mêmes contrées 2,024,995 habitans.

RÉPUBLIQUE DE BOLIVIA. — En prenant pour base les résultats des recherches de M. de Humboldt sur la population des pays qui formaient l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, nous n'avons pas hésité à rejeter comme exagérées les évaluations de M. BRACKENRIDGE et de M. PAZOS, qui accordent, l'un 1,716,000, et l'autre 1,740,000 âmes aux provinces dont se compose actuellement la république de Bolivia. Nous avons cru devoir rejeter aussi l'évaluation de M. RÖDING, qui ne lui en donnait naguère que 1,090,000. Le nombre réel des habitans de cette république nous paraît devoir être estimé à 1,300,000, en y comptant quelques milliers d'*Indios Bravos*.

CHILI. — Si l'on voulait admettre sans aucun choix toutes les opinions émises de nos jours sur la population de la république du Chili, on devrait dire qu'on l'ignore entièrement. En effet, comment se décider entre des évaluations qui diffèrent entre elles comme un à sept? Comment opter entre l'évaluation de M. SCHMIDTMEYER, qui n'accorde au Chili, sans les *Indios Bravos*, que 250,000 à 300,000 habitans, et celle de quelques nationaux instruits qui lui en supposent 2,000,000? Au milieu de cette divergence d'opinions, nous avons commencé par rejeter celle de M. Schmidtmeier, comme tout-à-fait erronée; nous avons repoussé ensuite les évaluations de MM. Miers et Caldcleugh qui ne portent la population de ce pays qu'à 560,000 et à 600,000 âmes, comme inadmissibles, pour la fin de 1826, ne trouvant aucune cause suffisante pour expliquer une diminution de population aussi extraordinaire, telle que la supposeraient leurs calculs. Nous avons considéré aussi comme évidemment exagérées en sens contraire les évaluations de 1,954,500 âmes et de 2,000,000, données par des indigènes très-instruits sur tout ce qui concerne leur pays, et qui ont figuré dans le gouvernement de cette république, mais étrangers peut-être aux calculs compliqués de la statistique, ou trop attachés à leur pays pour être des juges tout-à-fait impartiaux. Nous avons cru ne pouvoir admettre non plus le prétendu recensement de 1764, qui n'est en réalité qu'un calcul vague, d'après lequel COSMO BUENO n'attribuait alors au Chili que 240,000 habitans. Laisant de côté toutes ces exagérations en sens contraires, nous nous arrêterons au recensement fait en 1791, dont le résultat donna au Chili 750,000 habitans, et à celui de 1813 qui lui en attribua 1,138,000. Nous devons à l'obligeance de M. DA EGAÑA, ministre de l'intérieur à l'époque où ce dernier dénombrement eut lieu, la communication de ces détails, par lesquels nous voyons qu'il ne comprend que la partie du Chili qui s'étend au nord du Biobio. Tous les habitans qui vivent au sud de cette rivière doivent donc être ajoutés aux résultats de ce recensement, si l'on veut connaître la population totale du Chili. Selon M. da Egaña, le département

de Valdivia devait avoir 15,000 habitans; il en suppose 18,000 dans la ville d'Arauco, les places de Colcura, S. Pedro, Santa-Juana, Nacimiento et autres peuplades; il croit que l'archipel de Chiloé contient à présent 90,000 habitans, et que l'on peut porter à 60,000 les Araucans indépendans. Nous avons adopté les populations qu'il assigne aux deux premières divisions; mais, en combinant les renseignemens que nous avons trouvés dans les voyageurs les plus récents avec ceux qui nous ont été communiqués par quelques-uns des collaborateurs de l'*Atlas ethnographique du globe* qui ont visité dernièrement quelques districts de l'Araucanie et l'archipel de Chiloé, nous n'avons évalué la population de ces deux contrées réunies qu'à 120,000 âmes. En égard aux résultats positifs donnés par le recensement de 1813, et aux circonstances où s'est trouvé le Chili depuis lors, nous n'avons pas hésité à lui accorder, dans ses limites actuelles, 1,400,000 habitans pour la fin de 1826. M. de Humboldt, sur les traces de M. YRISARRI, ne donnait au Chili, pour l'année 1822, que 1,200,000 âmes; mais cette différence disparaît si l'on y ajoute l'archipel de Chiloé, l'Araucanie et les districts dont la population ne fut point comprise dans le recensement de 1813, et si l'on tient compte des progrès de la population depuis 1822 jusqu'à la fin de 1826.

AMÉRIQUES ANGLAISE ET ESPAGNOLE.— Les personnes qui ne sont pas habituées à suivre la marche de la population dans les différens pays du globe seront peut-être étonnées de nous voir porter si haut la population des Amériques anglaise et espagnole. Mais nos évaluations ne sont pas hasardées; elles portent, en grande partie, sur deux recensemens puisés à une source excellente, que bien des savans consultent souvent sans la citer, et que d'autres ont même l'ingratitude de critiquer, en lui reprochant de n'offrir que des chiffres arides. Nous voulons parler des *Neue allgemeine geographische Ephemeriden* (Nouvelles Éphémérides générales géographiques), publiées à Weimar sous la direction de M. Hassel, géographe et statisticien très-distingué. C'est dans ce précieux recueil que nous avons trouvé les résultats du recensement fait en 1824 dans le Canada, et d'après

lequel nous avons donné 622,628 habitans au gouvernement du Bas-Canada, et 280,567 à celui du Haut-Canada. M. Hassel porte même la population du Bas-Canada seul à 722,988, dans son *Almanach* de cette année.

Cet immense accroissement de la population n'a rien de surprenant pour nous, parce qu'il résulte à la fois des progrès naturels que nous supposons, des progrès extraordinaires que la navigation et l'agriculture ont faits depuis quelques années, constatés par le tonnage des bâtimens appartenant à cette partie de l'Amérique anglaise, et enfin, par les tableaux de ses importations et de ses exportations, ainsi que des progrès dus à l'immigration d'Europe, qui s'élève tous les ans à plusieurs milliers de personnes. Dans le courant de l'année 1826, il arriva à Quebec 10,360 colons. Ce nombre fut de 16,783 dans l'année suivante. Il faut cependant avouer que, d'après les calculs de notre savant ami M. CONSTANCIO, un tiers environ de ces colons va s'établir sur le territoire des États-Unis. La population de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que celle de l'île du Cap-Breton, ne font pas de progrès moins considérables. Cette dernière colonie, à laquelle des géographes instruits ne donnent encore que 3,000 âmes, en compte déjà plus de 24,000. Nos lecteurs peuvent s'en convaincre facilement, en observant que, d'après l'ouvrage sur la marine anglaise, publié par un statisticien distingué, M. César MOREAU, et rédigé sur des documens officiels, cette petite île, en 1825, ne possédait pas moins de 274 vaisseaux, du port de 9,834 tonneaux, ce qui suppose des équipages presque aussi nombreux que la totalité de la population qu'en lui accorde encore. On connaît la population assignée aux autres parties de l'Amérique anglaise. En l'ajoutant à la population des deux Canada, à celle des gouvernemens que nous venons de nommer, et aux tribus clairsemées des Indiens indépendans, on aura un total général, qui dépassera le nombre de 2,290,000 âmes que nous avons donné à cette partie de l'Amérique, seulement pour éviter tout reproche d'exagération.

Les *Éphémérides géographiques de Weimar*, en 1827, ont publié le résultat du recensement fait dans l'île de CUBA, au

mois d'avril 1826. Cette florissante colonie possédait à cette époque 518,998 blancs, 70,220 noirs libres, et 347,312 noirs esclaves, formant un total de 936,530 habitans. Ce nombre dépasse de beaucoup celui que lui avait assigné M. de Humboldt, qui, dans la crainte d'exagérer, s'était arrêté, pour 1825, à 715,000 âmes. Le résultat de ce recensement prouve combien étaient justes et fondés les raisonnemens que faisait ce savant sur l'augmentation de la population de Cuba, et combien se trompaient tous ceux qui, ignorant l'époque précise de quelques recensemens antérieurs, diminuaient si considérablement le nombre des habitans de cette colonie. Un aperçu sur la statistique de Porto-Rico, que nous devons à l'obligeance d'un de nos collaborateurs, qui a visité dernièrement cette île, mais dont il nous est défendu de citer le nom, porte sa population, pour la fin de 1826, à près de 300,000 âmes. Ce nombre s'accorde avec celui des esclaves que l'on doit y supposer, vu l'importance de ses exportations. En effet, il est incontestable que les quantités de sucre et de café produits annuellement doivent être proportionnées au nombre des bras qui les produisent. En comparant les exportations de sucre, de café et de tabac de Cuba et de Porto-Rico avec le nombre d'esclaves nécessaires pour les produire, nous avons reconnu l'exactitude de l'évaluation de notre collaborateur. D'ailleurs, nous avons signalé, dès l'année 1817, les grands accroissemens de la population de cette île. M. de Humboldt n'hésitait pas à la porter à 225,000 pour 1822, et nous avons cru pouvoir nous arrêter au moins à 290,000 pour la fin de 1826.

ÉTATS-UNIS. — On s'accorde assez généralement à donner aujourd'hui douze et même quatorze millions d'habitans à la CONFÉDÉRATION ANGLO-AMÉRICAINÉ; mais cette évaluation n'est basée sur aucun recensement général postérieur à celui de 1820. Les recensemens partiels faits dans les États de NEW-YORK, de l'ALABAMA et de l'OHIO prouvent bien une augmentation partielle très-considérable; mais ils ne fournissent point une preuve pour la totalité de la confédération, un grand nombre d'habitans pouvant être passés de l'est à

l'ouest, comme on en a la certitude pour les États d'Alabama, de l'Ohio, pour le territoire des Florides, et pour la partie occidentale de celui de New-York. Notre savant ami, M. le docteur CONSTANCIO, a déterminé, à quelques milliers près, la quantité de cette augmentation, due à l'immigration d'Europe et du Canada; et nous croyons avoir démontré la nécessité de diminuer le grand nombre de sauvages indépendans qu'on donne gratuitement à cette partie du Nouveau-Monde. En réduisant à 146,000 les sauvages qui vivent à l'est des *Rocky-Mountains*, et en portant à 80,000 ceux qui errent à l'ouest de ces montagnes, on aura 226,000 individus pour la totalité de la population indigène indépendante vivant sur le territoire de l'Union. Ce nombre, basé sur des listes très-détaillées, quoique approximatives, est, selon nous, le *nombre limite* qu'on peut assigner à cette partie de la population des États-Unis. La population que nous avons assignée à toute la confédération se compose de ce nombre, du résultat donné par le recensement de 1820, savoir de 9,638,000 âmes; et des deux sommes approximatives, l'une provenant de l'augmentation annuelle de la population, déterminée d'après les meilleures autorités; l'autre, produite par l'immigration, qui depuis quelques années a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru. Notre résultat est presque semblable à celui qu'aurait obtenu M. de Humboldt, si, au lieu de s'arrêter à l'année 1823, il avait, comme nous, étendu ses calculs à la fin de 1826.

Nous allons maintenant donner le *Tableau statistique général de l'Amérique*, d'après ses divisions politiques actuelles : nous le tirons de notre *Balance politique du globe*. Les raisonnemens que nous venons de soumettre à nos lecteurs sur la population de la plupart des principaux États américains serviront à nous mériter la confiance des savans pour les calculs que nous offrons sur la superficie, les revenus et les dettes publiques, et sur les forces de terre et de mer de chacun de ses États. Nous pouvons garantir à nos lecteurs que les chiffres auxquels nous nous sommes arrêtés pour la fin de 1826 sont tout ce qu'il y a de moins vague et de plus positif sur la statistique du Nouveau-Monde.

Adrien BALBI.

TABEAU STATISTIQUE DE L'AMÉRIQUE EN 1828.

NOMS ET TITRES DES ÉTATS.	SURFACE en milles car. de 60 au degré.	POPULATION à la fin de 1826, y compris les sauvages.	REVENUS, en francs, en 1826.	DETTES, en francs, en 1826.	TROUPES de terre en 1826, sans les milices	FLOTTE.		
						VAISSEaux de ligne.	FREGATES.	BATIMENS inférieurs.
Empire du Brésil (Amérique portugaise).	2,313,000	5,000,000	62,500,000	233,000,000	30,000	3	9	89
États-Unis de l'Amérique du Nord, Considération an- glo-américaine.	1,570,000	11,600,000	138,490,000	395,900,000	5,779	25	11	32
États-Unis du Mexique (ancienne vice-royauté du Mexique).	1,242,000	7,500,000	74,757,000	508,500,000	22,750	7	2	13
États-Unis de l'Amérique centrale (Cap. gen. de Guatemala).	139,000	1,650,000	10,000,000	9,500,000	3,500	»	»	2
Republique de Colombie (vice-royauté de la Nouvelle- Grenade et cap. gen. de Caracas).	828,000	2,800,000	42,800,000	254,000,000	32,366	2	3	22
Republique de Bas-Pérou (vice-royauté du Pérou).	373,000	1,700,000	30,000,000	147,488,000	7,500	1	1	5
Republique Bolivie (Haut-Pérou, partie de la vice- royauté de la Plata).	310,000	1,300,000	11,000,000	16,000,000	»	»	»	»
Rép. du Chili (cap. gen. du Chili et arch. de Chiloe)	129,000	1,100,000	15,000,000	36,000,000	8000	»	1	5
États-Unis de Rio de la Plata (partie de la vice-royauté de la Plata).	683,000	700,000	15,000,000	134,000,000	10,000	»	1	15
Directorat du Paraguay (partie de la vice-royauté de la Plata).	22,100	950,000	30,000,000	150,000,000	45,000	»	1	5
Amérique anglaise.	67,000	250,000 ?	5,000,000	»	5,000	»	»	2
Amérique espagnole.	1,930,000 ?	2,200,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»
Amérique française.	35,100	1,240,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»
Amérique danoise.	30,000 ?	240,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»
Amérique néerlandaise.	324,000 ?	110,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»
Amérique russe.	30,000 ?	114,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»
	379,000 ?	50,000	Voyez	l'Europe.	»	»	»	»

DES ARTS QUI ONT POUR OBJET LA CULTURE ET LE PERFECTIONNEMENT DE NOTRE NATURE PHYSIQUE (1).

Quand on ne voudrait considérer les arts qui agissent sur les hommes que dans leur rapport avec les industries qui travaillent sur la matière, on ne pourrait se refuser à leur reconnaître un très-haut degré d'importance; car la première condition de liberté, pour ces industries, c'est que les hommes qui les veulent exercer soient aptes à cet exercice, qu'ils aient de la santé, de la vigueur, de l'adresse, de l'intelligence, de l'instruction, des lumières, des mœurs, de bonnes habitudes civiles; et voilà proprement ce que travaillent à leur procurer les professions élevées et nombreuses dont nous avons maintenant à nous occuper. Autant celles qui s'exercent sur la nature morte sont favorables à la culture des hommes, autant celles qui s'occupent directement de leur culture contribuent à l'avancement de celles qui ont pour objet spécial l'exploitation du monde matériel; et, je le répète, alors même qu'on voudrait tout subordonner aux progrès de celles-ci, il faudrait encore attacher le plus grand prix au perfectionnement de celles-là.

(1) Ce travail est extrait d'un ouvrage inédit sur l'industrie, dans lequel sont passées en revue toutes les principales branches de l'activité sociale. L'auteur, après avoir examiné, dans un premier chapitre, quels sont les divers ordres de travaux et de professions qu'embrasse la société industrielle, et exposé avec détail, dans un second, les conditions générales auxquelles la puissance de toute industrie est liée, cherche, dans le reste du livre, comment ces principes s'appliquent en particulier à chaque branche d'industrie. Il parle successivement des arts qui agissent sur les choses et de ceux qui s'exercent sur les hommes; il montre la place que chacun d'eux occupe dans la société, la nature des fonctions qu'il y exerce, l'importance du rôle qu'il y joue, et finit par chercher à quelles causes tient sa puissance, et comment s'y appliquent les principes généraux de la liberté. Le morceau qu'on va lire est tiré d'un chapitre où l'auteur traite des arts qui agissent sur le corps humain.

N. du R.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'elles nous rendent capables d'agir sur la nature avec plus de puissance, que les industries qui s'occupent de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'homme méritent de nous intéresser : elles le méritent pour elles-mêmes, et pour les biens directs dont elles nous font jouir. Il y aurait plaisir à se sentir fort, dispos, adroit, agile, alors même que le bon état de nos facultés corporelles ne serait pas, dans toute profession, un élément essentiel de succès. Il y aurait honneur et gloire à posséder un esprit cultivé, quand on ne voudrait faire servir ses connaissances à l'exercice éclairé d'aucune espèce d'industrie. Il y aurait élévation, dignité, bonheur dans la pratique de la vertu, quand même il ne serait pas indispensable, pour réussir dans un art quelconque, pour l'exercer avec honneur et avec fruit, d'être en état de réprimer ses mauvais penchans et de s'abstenir de toute entreprise injuste. En un mot, le perfectionnement de nos facultés est par lui-même un bien véritable; il est le premier et le dernier des biens; il est l'objet final de tous nos efforts; les industries qui agissent sur les choses ne sont importantes que parce qu'elles concourent à la conservation et au perfectionnement des hommes; et, par conséquent, celles qui ont l'homme pour objet immédiat et direct, quand même elles ne seraient pas aussi indispensables qu'elles le sont au succès de toutes les autres, devraient être encore l'objet de l'intérêt le plus vif et le plus élevé. Parlons d'abord de celles qui agissent sur le corps de l'homme.

Si je ne voulais accorder dans cet ouvrage aux industries qui s'occupent du perfectionnement de l'homme physique qu'une place proportionnée à l'intérêt qu'y attache en général la société, j'aurais, il me semble, assez peu de chose à en dire. Il est digne de remarque, en effet, que la partie de nous-même que nous aimons ordinairement le plus est précisément celle que nous cultivons le moins. Quelque imparfaite que puisse être encore l'éducation que nous donnons à nos facultés affectives, et même celle que reçoit notre intelligence, ces deux sortes d'éducation sont pourtant fort supérieures à celle dont en général

notre corps est l'objet. Il y a dans la société des professions qui se proposent expressément de nous apprendre à régler nos sentimens; il y en a plus encore qui entreprennent de perfectionner notre esprit : à peine peut-on dire qu'il y en ait qui aient véritablement pour objet la culture et le perfectionnement de notre nature physique. La médecine se propose plutôt de réparer nos maux que de les prévenir, en nous soumettant à un sage régime, et en travaillant de bonne heure à nous donner une bonne constitution. La danse, l'escrime, l'équitation, sont des arts peu généralement cultivés, et qu'on apprend plutôt pour se distinguer, ou pour obéir à l'usage, ou pour être à même de se procurer de certains plaisirs, que dans la vue de perfectionner ses facultés corporelles. En sorte que notre corps, qui est pourtant de notre part l'objet d'une affection en général si lâche et si partielle, pour lequel il nous arrive si souvent de sacrifier nos plus nobles facultés, aux appétits duquel nous faisons tant de sacrifices, pour qui nous mettons en mouvement tant d'industries, qui est pour notre âme un sujet si constant de trouble, de souci, d'inquiétude, d'agitation, de perplexité, se trouve, d'une autre part, et sous les rapports les plus essentiels, l'objet de l'incurie la plus complète et véritablement la plus étrange. Je ne nie point qu'il ne soit mieux traité, à beaucoup d'égards, qu'il ne l'était aux époques antérieures de la civilisation, qu'il ne soit mieux pourvu des choses nécessaires à son existence, que nous n'ayons écarté de lui une foule de causes de souillure et d'altération, qu'il n'ait infiniment plus de chances de vie et de durée qu'il n'en avait dans l'état sauvage; mais je suis forcé d'avouer en même tems que, faute d'exercer et de développer comme il conviendrait les facultés qui lui sont propres, nous lui faisons perdre en grande partie les avantages d'une si heureuse position. On dirait que la civilisation ne tend à le délivrer de l'excès du travail que pour le faire tomber dans l'excès de la mollesse. Tandis que nous rendons notre esprit capable des exercices les plus forts et les plus difficiles, nous n'apprenons à tirer de notre corps presque aucun parti : nous ne pouvons nous soutenir à une hauteur de quel-

ques pieds sans éprouver des vertiges; nous nous noyons dans le moindre courant d'eau; nous serions réduits, dans une multitude de cas, à voir périr les êtres qui nous sont les plus chers sans être en état de leur porter utilement aucune assistance. Monter à l'extrémité d'une échelle un peu haute, grimper au sommet d'un arbre ou d'un mât, glisser le long d'une perche ou d'une corde, franchir un précipice sur une poutre mal assurée, traverser un fleuve à la nage, sauver une personne qui se noie: voilà des actions qui, chez les peuples cultivés, dépassent les forces de la très grande généralité des hommes; il y a même comme une sorte de honte attachée à la recherche des talens qui nous permettraient d'exécuter ces actions; et je ne sais si la vie civile, qui nous perfectionne et nous fortifie sous tant de rapports, ne nous a pas fait perdre sous celui-ci, au moins jusqu'à ce moment, une partie des pouvoirs que nous avions à des époques d'une culture beaucoup moins parfaite.

Il est vrai que d'abord cela ne pouvait guère manquer d'arriver ainsi. Tant que l'homme fut environné d'obstacles, et que, pour les vaincre, il se trouva réduit à l'usage de ses seules forces musculaires, il dut nécessairement exercer beaucoup ces forces et en faire un usage très-étendu. Mais à mesure que les obstacles furent aplanis, ou que les moyens artificiels de les surmonter devinrent moins rares, on sent qu'il dut se servir moins de ses membres, et remplacer graduellement leur usage par celui des instrumens qu'il s'était procurés. Ce n'est pas par choix qu'un sauvage franchit de longs intervalles à pied, ou qu'il passe à la nage le fleuve qui barre sa route, c'est parce qu'il n'a pas de meilleurs moyens de se transporter. S'il avait un canot, il ne passerait pas le fleuve à la nage; s'il avait une monture, il ne prendrait pas la peine d'aller à pied; s'il avait une échelle, il ne se fatiguerait pas à grimper sur l'arbre dont il veut cueillir le fruit. Il n'est pas dans la nature de l'homme de se donner une peine inutile; il est déjà assez malaisé d'obtenir de lui les efforts nécessaires. On doit donc peu s'étonner qu'il exerce moins ses forces physiques à mesure qu'il y est moins obligé; et l'on comprend comment la civilisation, écar-

tant les dangers et les difficultés de sa route, multipliant devant lui les moyens d'action, l'entourant d'aisances et de facilités de toute espèce, a pu lui faire négliger la culture de ses facultés corporelles, et le faire tomber à cet égard dans une sorte d'infériorité, ou du moins empêcher qu'il ne fît sous ce rapport les mêmes progrès que sous beaucoup d'autres.

Cependant, c'est là un mal considérable et indubitablement contraire aux résultats que la civilisation se propose d'obtenir. Il ne saurait entrer dans ses vues de sacrifier une partie de notre être au développement de l'autre, et de ne perfectionner nos facultés morales qu'au détriment de nos forces physiques. Si nous laissons notre corps s'énerver, si nous tombons dans la langueur et la mollesse, c'est par un abus évident des biens qu'elle nous donne, et contrairement à ses vœux et à ses besoins les plus certains. Il est dans ses vœux que l'homme cultivé se distingue de l'homme inculte par la beauté, la vigueur, la grâce, l'harmonie de ses traits et de ses formes, non moins que par la supériorité de ses facultés intellectuelles. Il est dans ses besoins que l'homme demeure robuste, en même tems qu'il devient intelligent et moral. Les conquêtes de la civilisation ne peuvent être conservées que par les moyens qui ont servi à les faire. Quand tous ses ennemis auraient été vaincus, le courage serait nécessaire pour empêcher qu'il ne s'en élevât d'autres. Quand tous les procédés imaginables auraient été trouvés, l'intelligence qui aurait présidé à leur invention serait encore indispensable pour en régler l'usage. Quand nous n'aurions plus besoin de machines pour faire ce que nos machines font, nous en aurions besoin pour faire nos machines. Et puis, nous avons eu beau perfectionner nos moyens d'agir, nous sommes loin encore d'avoir écarté de tous les travaux le péril et la fatigue. Il est une multitude de professions dans lesquelles le sang-froid, l'aplomb, l'agilité, l'adresse, le courage, sont toujours des qualités indispensables. Il en est beaucoup d'autres qui demandent une grande vigueur de corps. Il n'en est pas qu'on n'exerce mieux avec des organes fermes et sains qu'avec une constitution faible et languissante. Moins certaines classes

sédentaires de travailleurs font usage de leurs forces corporelles, et plus elles auraient besoin de les entretenir, afin d'éviter que la nature de leurs travaux ne les dégrade. D'ailleurs, n'eût-on pas besoin de ces forces pour l'exercice de sa profession, elles seraient encore à rechercher comme une ressource bonne à tenir en réserve contre les dangers et les accidens imprévus. Quelles que soient les précautions qu'a imaginées notre prévoyance et les moyens de conservation dont nous nous sommes entourés, il n'est que trop possible encore de voir notre vie ou celle de nos semblables exposée à des périls plus ou moins graves; et personne n'est assuré de ne pas se trouver, d'un moment à l'autre, dans une situation où il serait heureux d'avoir un bon fond de vigueur ou d'adresse corporelle à mettre à son service ou au service d'autrui. Après cela, on n'aurait ni travaux à faire, ni périls à redouter, ni services à rendre; il ne resterait qu'à jouir des biens que la civilisation fait naître, qu'il serait encore, et pour cela seul, fort avantageux de posséder un corps robuste et sain. Plus la vie devient bonne, et plus il nous importerait de l'avoir dure. Il faut d'ailleurs de la force et de la santé pour jouir des biens que procure la civilisation. Il en faut plus encore pour user de ces biens avec mesure : notre corps, qui languit dans les privations, n'est guère moins sujet à s'énerver au sein d'un trop grand bien-être; et l'on a remarqué dès long-tems que s'il fallait de la vigueur pour résister aux fatigues de la guerre, il n'en fallait pas moins pour supporter les loisirs de la paix. Enfin, ces facultés méritent d'être cultivées pour elles-mêmes, pour le plaisir qu'on trouve à les sentir, à les exercer, parce qu'elles forment une partie des perfections dont notre être est susceptible; parce qu'elles servent d'instrument à l'activité, au dévouement, au courage, et qu'elles sont comme le support et la base de nos facultés les plus élevées.

On observera peut-être qu'il n'est pas possible de développer à la fois à un haut degré nos forces physiques et nos facultés intellectuelles. On dira que, n'étant doués que d'un certain degré d'énergie vitale, nous ne pouvons diriger cette

énergie vers nos membres, sans la dérober à notre intelligence; qu'il est très-rare de voir un athlète homme de génie; qu'Her-
cule n'a pas l'esprit d'Apollon, Apollon la force d'Her-
cule, etc. Il faut s'entendre : sûrement, si l'on voulait diriger l'édu-
cation de manière à perfectionner par dessus tout les forces
musculaires, il serait fort à craindre qu'on ne nuisît au déve-
loppement des facultés affectives et mentales. Mais ce n'est pas
de cela qu'il s'agit. Nul doute qu'il ne faille conserver à l'esprit
et au sentiment leur prééminence; nul doute que notre intelli-
gence et nos penchans ne soient celles de nos facultés qu'il
importe le plus de développer et d'apprendre à bien conduire;
mais, loin qu'une bonne éducation physique s'oppose à la cul-
ture de nos autres facultés, il est certain qu'elle la favorise (1).
Il s'agit moins de dérober du tems aux exercices de l'esprit que
de mieux employer les intervalles de repos qu'on lui accorde,
que de savoir faire servir ces heures de relâche à l'éducation
du corps. Ce n'est qu'en exerçant alternativement les organes

(1) Les rapports intimes et nécessaires qui existent entre l'éduca-
tion physique et gymnastique, ou le développement des forces du
corps, et l'éducation morale et intellectuelle, ou la culture du cœur et
celle de l'esprit, sont développés avec étendue dans l'*Essai général
d'éducation, etc.*; par M. A. J. (Paris, 1808; F. Didot. In-4°.) dont
la troisième partie comprend, sous la forme de *tableaux synoptiques*,
un *plan d'éducation pratique*, suivi progressivement d'année en an-
née, où les trois branches de l'éducation physique, morale, intel-
lectuelle, sont rapprochées, comparées et dirigées simultanément.
— On trouve aussi, dans l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, par le
même auteur (Milan 1812, imprimerie royale, 2 vol. in-8°), des
considérations importantes sur les moyens de perfectionner la na-
ture physique de l'homme, cette méthode ayant surtout pour objet
de façonner l'homme tout entier, de fortifier toutes ses facultés et
de montrer comment elles peuvent s'entr'aider, se développer, s'a-
grandir par leurs secours mutuels. — *Le Gymnase normal, civil et mili-
taire*, fondé à Paris par M. AMORÈS, a contribué à mettre ces vérités
dans une plus grande évidence par leur application pratique et par
les bons résultats qu'il a déjà obtenus.

N. du R.

de la locomotion et ceux de la pensée que nous pouvons donner à ces deux ordres de facultés le degré de développement et de perfection dont elles sont naturellement susceptibles. Chacune d'elles, en effet, ne profite pas seulement de l'éducation particulière qu'elle reçoit : elles se fortifient les unes par les autres. Si l'énergie morale ajoute aux forces corporelles, les forces corporelles à leur tour soutiennent l'énergie morale. S'il faut exercer son esprit pour savoir tirer parti de son corps, nul doute qu'en entretenant les forces de son corps, on ne facilite beaucoup l'action de ses facultés intellectuelles. Quoi de plus propre, par exemple, je ne dirai pas à donner du courage, mais à stimuler le courage qu'on a, que le sentiment d'une grande vigueur physique, unie à beaucoup d'adresse et d'agilité ? Et quant à l'intelligence, combien d'exemples n'a-t-on pas d'individus dont les facultés mentales, troublées par une excitation trop vive ou trop soutenue, ou bien devenues inactives par suite du dépérissement général du corps, ont été ramenées à l'état normal en détournant vers les organes de la locomotion la vie qui s'y portait avec trop de force, ou bien ranimées par des exercices qui rendaient au corps la vigueur et la santé ! Ainsi, en admettant comme de raison qu'il faut surtout faire de l'homme un être intelligent et aimant, nul doute qu'il ne faille s'occuper aussi d'en faire autant que possible un être sain, beau, bien fait, agile, adroit, vigoureux, et que les soins à donner à cette partie de son éducation ne puissent très-bien se concilier avec ceux que réclament les autres. Parlons donc ici des industries qui se chargent de la culture de l'homme physique, et ne craignons pas d'accorder dans cet ouvrage quelque place à des arts qui en occupent ou du moins qui devraient en occuper une très-considérable dans la société.

Toutes les industries, quelles qu'elles soient, concourent à la perfection de toutes les facultés de l'homme. Par conséquent, toutes concourent à la perfection de ses facultés physiques, même celles qui n'agissent pas directement sur lui, celles qui s'exercent sur la matière, et dont l'objet immédiat est d'approprier les choses à ses besoins. On sait à quelles causes de dé-

gradation et d'infirmité il peut se soustraire, quelles sources de vigueur et de santé il peut s'ouvrir seulement en modifiant les lieux qu'il habite, les alimens dont il se nourrit, les vêtemens dont il se couvre. Mais j'ai déjà parlé des arts auxquels il doit tous ces moyens extérieurs d'aisance et de bien-être qui contribuent d'une manière si puissante à sa conservation et à son perfectionnement. Je n'ai à m'occuper ici que de ceux qui agissent immédiatement sur sa personne, et parmi ceux-ci même les seuls dont je veuille parler en ce moment sont ceux qui ont sa personne physique pour objet.

Ces derniers sont fort nombreux et fort divers, et il serait également difficile d'en faire une énumération exacte et de trouver un nom qui les embrassât tous. En désignant les arts du médecin, du chirurgien, de l'oculiste, du pédicure, du dentiste, du gymnasiarque, du maître d'escrime, de natation, de danse, d'équitation, je ferais une énumération fort longue, et je ne serais pas sûr d'avoir fait une énumération complète. Il est en effet des moyens puissans d'agir sur le corps de l'homme qui ne paraissent pas compris au nombre des arts que je viens de nommer. La médecine, qui est très-généralement exercée comme art de guérir, ne l'est que très-peu dans ses rapports avec l'objet particulier de ce chapitre, c'est-à-dire, comme moyen d'élever et de maintenir le corps de l'homme à son meilleur état de conformation et de santé. De toutes les parties de l'art médical, l'hygiène, qui pourrait être la plus efficace, est sans contredit la moins pratiquée. Elle ne l'est pas surtout dans celui de ses moyens qui paraîtrait susceptible de donner les résultats les plus favorables. Si l'on a quelquefois recours à elle pour agir sur les générations déjà nées, on ne lui demande pas encore comment il serait possible d'agir sur les générations à naître. Quelques parens la consulteront peut-être sur les moyens de corriger dans leur progéniture certains vices de conformation, de modérer l'action trop vive de quelques organes, d'accélérer le jeu trop lent de quelques autres, d'établir entre toutes les fonctions cet équilibre et cette harmonie d'où résulte la santé parfaite; mais un homme ne lui demandera pas, avant de se

marier, comment il doit diriger son choix pour améliorer sa race, à quel tempérament il lui importe d'unir le sien, par quelle alliance il pourrait éviter de transmettre à sa postérité certaines prédispositions fâcheuses. Après nous être on ne peut plus curieusement occupés des moyens de rendre plus belles et meilleures les races des animaux ou des plantes utiles et agréables; après avoir remanié cent fois celle des chevaux ou des chiens; après avoir transplanté, greffé, travaillé de toutes les manières les fruits et les fleurs, nous n'avons absolument rien fait, observe un illustre physiologiste, pour améliorer la race de l'homme (1).

Et pourtant, il est impossible de ne pas considérer le croisement des races comme un des moyens les plus énergiques que l'espèce ait d'agir sur elle-même. Telle est l'influence de cette pratique, qu'un petit nombre de familles qui voudraient ne s'allier qu'entre elles, concentrant par là dans leur sein toutes les infirmités héréditaires qu'elles pourraient avoir, ou que le tems les exposerait à contracter, et faisant entre elles un échange continuel de leurs difformités et de leurs vices, seraient infailliblement dégénérées au bout de très-peu de générations. C'est même là, pour l'observer en passant, une des causes qui minent le plus profondément le système monarchique de notre vieille Europe, système dans lequel un petit nombre de maisons souveraines, pour se mieux séparer du reste de l'humanité, ont adopté l'usage de ne s'allier qu'entre elles, et par cela même se sont exposées à rendre communes à tous leurs membres les imperfections naturelles dont quelques uns d'entre eux pourraient naître accidentellement affectés. Tels sont, pour ces augustes familles, les inconvéniens d'un tel usage, qu'il a fallu qu'elles fussent douées dans l'origine d'une constitution physique et morale bien particulièrement distinguée, pour que, sans jamais aller puiser une nouvelle vie à la source commune, et sans aucune infusion frauduleuse de sang

(1) CABANIS, *Rapport du physique et du moral, etc.*

plébéien, elles aient pu se conserver belles, nobles, intelligentes, dignes en un mot de la haute situation où elles sont placées. Il n'eût pas été possible sans cela que la loi qui préside à leurs alliances ne leur fit pas subir de profondes altérations. Il a été facile de voir, dans des rangs moins élevés, à quelle dégénération inévitable on est exposé sous l'influence d'une telle loi. On ne peut douter que le préjugé qui, de tout tems en Europe, a défendu aux races aristocratiques de rechercher en mariage des personnes qui ne seraient pas *de condition*, ne soit une des causes qui ont le plus nui à la durée de ces races. A force de vouloir ne s'allier qu'à des familles de son rang, on circonscrivait tellement le nombre de celles dans lesquelles on pouvait faire un choix, qu'il devenait à peu près impossible d'en faire un bon, au moins pour tout ce qui ne tenait pas à la naissance ou aux richesses. On sait combien de grandes familles se sont éteintes avec tous les moyens de fortune propres à les soutenir; combien d'autres ne se sont soutenues que par des unions illégitimes ou à la faveur de mariages roturiers. Certains grands seigneurs étaient intéressés sous plus d'un rapport à contracter de ces utiles alliances. Perdus de dissipation et de débauches, également ruinés dans leur fortune et dans leur santé, ils avaient pour le moins autant besoin de renouveler leur sang que de fumer leurs terres. Chez les peuples orientaux, les maîtres, qui ne se dirigent pas dans leurs mariages par les préjugés de l'aristocratie d'Europe, et qui ne dédaignent pas de faire des femmes de leurs esclaves, quand elles sont belles, paraissent avoir par là agi très utilement sur leur postérité. On assure que chez les Turcs et les Persans, cette coutume, observée depuis plusieurs siècles, a en quelque sorte changé l'espèce; et peut-être la même cause avait-elle contribué jusqu'à un certain point à donner aux anciens Grecs cette beauté presque idéale de formes que nous sommes disposés à croire qu'ils avaient en les jugeant d'après leurs statues. Quoique la physiologie n'ait pas encore dirigé ses recherches vers les effets qu'il nous est possible de produire sur nous-mêmes par le mélange des couleurs, des formes, des tempéramens,

on croit savoir pourtant que la fusion d'une certaine quantité de sang indien et même africain avec le nôtre peut opérer de bons effets. Des voyageurs assurent que les Hispano-Américains, dont les pères se marièrent d'abord à des femmes indiennes, et mêlèrent quelque tems leur sang à celui de la race cuivrée, forment aujourd'hui, sous le rapport de la blancheur du teint et de l'élégance des formes, une race supérieure à celle des Espagnols. D'autres ont observé qu'il était peu de races plus belles que les races produites par un mélange de sang blanc avec du sang noir déjà coupé à plusieurs reprises. Il paraît que les diverses nuances de notre race pourraient aussi s'allier entre elles avec beaucoup de profit pour leur commune amélioration. Il serait difficile, dit-on, de voir de plus belles créatures que les femmes de certaines villes du midi de l'Espagne, venues d'un mélange du sang espagnol avec celui d'hommes blonds du nord de l'Europe que le commerce a attirés dans ces villes à diverses époques, et qui ont fini par s'y établir (1). Enfin, il y aurait peut-être autant d'avantages à marier entre eux les tempéramens divers que les couleurs diverses; et des physiologistes éclairés pensent que l'alliance des humeurs contraires, et par exemple des tempéramens lymphatiques avec les tempéramens bilieux, serait le meilleur moyen d'effacer ce qu'il y a d'excessif dans les prédominances qui les distinguent. Il n'y a donc pas moyen de douter que le croisement des races, que l'art médical n'a pas encore compris au nombre de ses moyens pratiques d'agir sur le corps humain, ne soit un des plus puissans qu'il y eût de modifier et de perfectionner sa nature.

J'en pourrais dire autant de l'exercice, qui a été beaucoup mieux apprécié, et dont néanmoins on est encore loin de tirer autant de parti qu'on le pourrait faire. Si nous sommes fondés à supposer que les peuples militaires de l'antiquité devaient quelque chose de la beauté de leurs formes à la faculté que leur donnait la victoire d'épouser les plus belles femmes qui pou-

(1) On cite surtout les femmes de Malaga.

vaient se trouver parmi les peuples vaincus, il y a lieu de croire qu'ils étaient encore plus redevables de cet avantage aux exercices du gymnase et à l'habileté avec laquelle ces exercices étaient dirigés. L'effet de l'exercice, suivant les physiologistes, est d'appeler le sang et la vie dans les parties du corps qui sont le siège des contractions musculaires qu'il provoque, de faire prendre du volume à celles qu'il met ainsi en action, d'en faire perdre à celles qu'il laisse en repos, et d'influer par là très-sensiblement sur les proportions des unes avec les autres. On peut, en quelque sorte, par la manière de le diriger, développer telle partie du corps que l'on veut, les muscles des jambes ou des bras, ceux des épaules ou de la poitrine. On a observé que, chez les danseurs de profession, les jambes, les cuisses et surtout les fesses prennent un accroissement marqué aux dépens du torse, du cou, du bras et de l'avant-bras; que, chez les marins, les forgerons et les forts des halles, au contraire, les bras, les épaules et la poitrine sont très-développés aux dépens des fesses et des membres abdominaux; qu'enfin, chez les hommes qui, sans exercer spécialement aucun de leurs membres, s'occupent avec soin de l'éducation de tous, chaque partie du corps se développe de manière à contribuer aux proportions régulières de l'ensemble. Ensuite, si l'exercice peut agir à ce point sur la forme des parties qu'il affecte, il n'influe pas moins sur leur vigueur. Il n'est pas rare de voir, dans des gymnases, des hommes qui, d'abord, ne pouvaient rester que quelques secondes suspendus par les mains à une corde ou à une perche, acquérir par l'exercice le pouvoir de soutenir ainsi le poids de leur corps, avec les seules phalanges de leurs doigts, pendant 25, 30 et 35 minutes; on en voit devenir graduellement capables de sauter par-dessus des cordes tendues à sept et huit pieds d'élévation; de s'élancer, sans échelle, sur des murailles hautes de dix pieds; de franchir, d'un bond, des fossés de dix-huit et vingt pieds de large. Enfin, un dernier effet de la même cause est de développer la souplesse et l'agilité dans les muscles où elle peut ainsi faire naître la force. Il n'est personne qui ne sache par expérience qu'en répétant

plusieurs fois, et avec des intervalles de repos, un certain mouvement, on développe dans le muscle où ce mouvement s'opère une facilité d'action qui n'y était pas auparavant. Les effets qu'il est possible d'obtenir par là semblent quelquefois tenir du prodige. Il ne faut que voir un danseur agile exécuter ses pas, un subtil escamoteur faire ses tours d'adresse, un pianiste exercé jouer un air sur son instrument, pour juger du degré de précision, de sûreté, de rapidité d'action que l'exercice peut faire acquérir à nos muscles. Et ce n'est pas seulement sur les parties extérieures du corps que l'exercice agit avec une grande puissance; c'est aussi sur nos organes intérieurs. Il est dans la vie organique beaucoup de désordres, surtout dans la classe de ceux qui tiennent à des vices extérieurs de conformation, qu'on ne peut faire cesser que par un usage éclairé de l'exercice. On l'a vu produire des effets presque miraculeux sur des jeunes personnes menacées de phthisie, par suite d'une mauvaise conformation de la poitrine, et pour la guérison desquelles on avait épuisé sans fruit toutes les recettes de la thérapeutique et les ressources de la pharmacie. Il est considéré comme un des plus sûrs moyens de guérir les affections scrofuleuses, lymphatiques, rachitiques, atoniques, etc. Il est vrai que, pour opérer tout le bien qu'il est en son pouvoir de produire, il a besoin d'être employé avec beaucoup d'art et de précautions; qu'il exige plusieurs sortes de connaissances; qu'il veut que l'on tienne compte de l'âge, du sexe, du tempérament, des habitudes du sujet auquel il s'agit d'en faire l'application, de l'état actuel de ses forces, du lieu, de la saison, des heures de la journée où l'on veut le faire agir. Mais enfin, employé comme il est susceptible de l'être, l'exercice est, après le mélange des races, sans contredit le plus puissant moyen dont l'homme puisse user pour améliorer sa nature physique, pour donner à ses membres de la grâce, de la vigueur, de la flexibilité, de l'adresse, de l'agilité, et aussi pour perfectionner ses organes intérieurs; car, outre que ses viscères se développent par une sorte de gymnastique, ainsi que ses membres, la structure et le jeu de ces organes dé-

pend beaucoup, comme nous venons de l'observer, des formes extérieures du corps sur lesquelles il peut influer très-puissamment par l'exercice (1).

Il est plus aisé de perfectionner nos facultés ou d'empêcher qu'elles ne se détériorent, que de les ramener à l'état sain une fois qu'elles sont altérées : la médecine proprement dite ne procède pas avec autant de sûreté que l'hygiène. Elle n'obtient pas non plus des résultats aussi satisfaisans : car, s'il est heureux de guérir, il serait plus heureux encore de ne pas devenir malade, et l'art qui écarte de nous la maladie est indubitablement plus précieux que celui qui essaie seulement de nous en délivrer. Aussi, quand ce dernier remplirait son objet mieux qu'il n'est en son pouvoir de le faire; quand il aurait moins varié dans l'explication des désordres qui peuvent survenir dans notre machine et dans le choix des moyens les plus propres à les réparer; quand ses connaissances seraient plus certaines et, dans bien des cas, ses procédés moins hasardeux, semblerait-il difficile, au premier abord, de le comprendre au nombre des arts qui s'occupent de la culture et du perfectionnement de notre nature physique. Cependant, d'un autre côté, l'art médical peut réparer tant de défauts naturels ou accidentelles; il a contre certains maux très-graves, et à peu près inévitables, des préservatifs si assurés; il contribue à soulager et même à guérir tant de souffrances, qu'il serait impossible de ne pas le ranger parmi ceux qui agissent le plus utilement sur le corps de l'homme, et qui aident le plus à le mettre et à

(1) Je ne veux pas terminer ces réflexions sur l'exercice sans rendre un juste hommage à un Espagnol distingué, naturalisé parmi nous, à qui nous devons d'avoir appelé l'attention du public français sur l'importance de l'éducation physique, et d'avoir introduit la gymnastique en France. En créant chez nous cette branche précieuse de l'enseignement, M. AMOROS a rendu au pays qui l'avait adopté un service véritable, et d'autant plus digne de reconnaissance, qu'il était d'abord moins compris, et qu'il a fallu, pour le faire agréer, plus de zèle et plus de constance.

le maintenir en bon état. Il réussit, par des opérations mécaniques, à guérir la cécité qui provient de la cataracte, la surdité qui résulte de l'épaississement de la membrane du tympan, le mutisme qui tient à la division congéniale de la lèvre supérieure, du palais de la bouche et de la luette; il parvient à faire disparaître les courbures vicieuses de nos os les plus forts, même celles de la colonne vertébrale; il restitue à leur état naturel les membres fracturés ou luxés; il va briser dans l'intérieur de la vessie les calculs urinaires qui s'y développent; il remédie, par le procédé de l'invagination, aux plaies transversales des intestins, etc. Médicalement, il a trouvé moyen de nous dérober à la contagion du virus variolique; il a modifié nos tempéramens de telle sorte que la syphilis semble n'avoir plus sur nous une influence aussi meurtrière et ne pouvoir plus sévir avec la même fureur; il a des spécifiques à peu près infailibles contre les fièvres intermittentes, et des remèdes plus ou moins efficaces contre beaucoup d'autres maladies, etc. Or, lorsqu'il peut produire sur notre corps des effets si diversement salutaires, comment serait-il possible de ne pas l'admettre au nombre de ceux qui ont pour objet de le conserver et de le perfectionner?

En somme, il ne faut que rappeler quels étaient, il y a quelques siècles, la fréquence des pestes, les ravages périodiques de la petite-vérole, les traces plus ou moins profondes de son passage que cette cruelle maladie laissait successivement sur la face de toutes les générations, les dévastations non moins grandes et les mutilations encore plus hideuses qu'opérait le mal vénérien, le nombre immense des malheureux qui étaient atteints de rachitisme, de ceux que dévorait la lèpre, de ceux que des humeurs froides faisaient tomber en lambeaux, et d'une multitude d'autres dont une multitude d'autres maladies variaient les difformités et les souffrances; il ne faut que mettre en parallèle l'état où la population se trouvait alors et celui où elle se trouve aujourd'hui, pour sentir de quoi sont capables les arts qui se chargent de la culture et du perfectionnement de l'homme physique. Tout nous autorise à croire que les gé-

générations présentes sont plus belles et plus saines que les générations passées ; la durée moyenne des existences est plus longue ; il faut moins de naissances pour entretenir une certaine population.

Sans doute, ces résultats ne sont pas dus uniquement aux arts qui agissent sur le corps de l'homme. Je sais que beaucoup d'autres ont puissamment concouru à les produire ; mais ceux-là y ont aussi contribué, et ils y ont contribué, quoique le perfectionnement physique de l'espèce n'ait jamais été un but qu'ils se soient formellement proposé. On a obtenu jusqu'à un certain point, sans les chercher, et par cela seul que les mariages se sont formés en général entre des personnes mieux portantes et mieux conformées, les bons effets qui résultent du croisement des races. L'exercice a contribué de diverses façons à l'entretien et au développement des forces, quoiqu'on ne lui ait pas demandé de produire cet effet. La vie a été plus hygiénique, sans qu'on ait pensé à se conformer aux préceptes de l'hygiène. L'art médical a embelli l'espèce, en travaillant seulement à soulager ses maux : qu'on songe à l'influence qu'il a exercée sur sa beauté, seulement par la découverte de la vaccine et par le succès avec lequel elle a combattu le mal vénérien (1).

Or, si ces arts ont pu produire de tels effets, pour ainsi dire à leur insu, ou du moins sans qu'on songeât à les faire servir au perfectionnement de notre être physique, on sent combien, dirigés à cette fin avec intention, avec habileté,

(1) Ce mal était si commun, vers la fin du xv^e siècle, qu'il avait fallu prendre les mesures de police les plus sévères pour s'opposer à ses progrès, et les marques en étaient si apparentes qu'on reconnaissait à la simple vue les malheureux qui en étaient infectés. On les arrêtait, à Paris, dans l'intérieur de la ville et aux barrières. L'entrée de la ville était défendue, *sous peine de la hart*, à ceux du dehors. Quant à ceux de l'intérieur, ils étaient consignés dans leurs demeures, et s'ils étaient pris, on les conduisait dans des hôpitaux où on leur appliquait les étrivières avant et après le traitement.

avec concert, ils réussiraient mieux à l'atteindre. Aujourd'hui, chaque homme, en ce qu'il a de particulier, n'est en quelque sorte que ce que le font les circonstances au milieu desquelles il se développe : la diversité des tempéramens, les différences dans la taille, les proportions du corps, les traits du visage, ne sont en général que de purs accidens. Pourtant, en ceci comme en toutes choses, nous pourrions sûrement chercher à diriger à notre plus grand bien les forces de la nature ; et il n'est pas douteux que les arts sur lesquels roule ce chapitre ne pussent le tenter avec succès... Mais j'en ai dit assez pour donner une idée de leur importance et inspirer le désir de chercher les causes générales auxquelles leur puissance est liée.

Ces causes nous sont déjà connues. Elles sont les mêmes que celles d'où dépend la liberté des autres industries. On n'exerce avec facilité et avec succès les arts qui agissent sur le corps humain que par les mêmes moyens généraux qui facilitent, étendent, affermissent la pratique de tous les arts possibles. Il y faut pareillement de la capacité pour les affaires, de l'appétit à entreprendre, à fonder, à conduire, à administrer ; il y faut de l'instruction pratique, des connaissances théoriques, du talent pour les applications et la main-d'œuvre ; il y faut des ateliers, un capital, des machines, etc., etc. Il n'y a de différence que dans l'espèce particulière d'outils, de capitaux, de notions théoriques et pratiques, etc. dont on y a besoin ; et dans la manière dont on y fait emploi de tous ces moyens de puissance.

N. B. Le reste du chapitre est consacré à montrer comment s'appliquent ici les principes généraux sur lesquels se fonde la liberté de tout art et de tout travail.

ESSAI SUR LES PROGRÈS DE LA CIVILISATION INDUSTRIELLE
DES PRINCIPALES NATIONS EUROPÉENNES, par M. Adolphe
BLANQUI, professeur à l'Athénée royal et à l'École
spéciale du commerce de Paris (1).

Depuis que la paix a rouvert une carrière souvent interrompue, jamais complètement interdite aux améliorations morales qui constituent la perfectibilité humaine, une révolution nouvelle s'est opérée chez les nations européennes : les emportemens de la guerre et les haines que la conquête traîne à sa suite ont fait place à des sentimens plus doux, à des luttes plus dignes de la destination sociale. Tous ces glaives tirés pour des rêves de gloire sont rentrés dans le fourreau, et le monde s'est pris enfin d'une ferveur conforme au plan éternel de la Providence, la prospérité du genre humain. J'entreprends d'examiner comment ce mouvement salutaire s'est manifesté de nos jours en Europe; quelles causes ont contribué à accélérer sa marche, quels obstacles peuvent la retarder encore ou la détourner de son but. Ce sujet nous conduit à l'examen des institutions qui réagissent le plus directement sur la fortune des peuples, et par conséquent à des considérations spéciales sur leur organisation actuelle. La France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, les grands et les petits États de l'Allemagne passeront successivement sous nos yeux, avec leur population, leur dette publique, leurs maux et les remèdes propres à les guérir. Nous tâcherons de découvrir sous quelle influence l'industrie et la liberté qui s'y rattache tendent à prospérer ou à languir dans ces régions diverses. En un mot, nous verrons s'il est vrai que de toutes parts les préjugés de couleur, de climat, de croyance

(1) M. BLANQUI ayant bien voulu nous communiquer les notes du cours qu'il a professé cette année à l'Athénée de Paris, nous nous empressons d'en offrir la substance à nos lecteurs, en faisant précéder l'ensemble des faits qu'il a retracés, des passages les plus remarquables de son discours d'ouverture.

disparaissent devant le travail intellectuel et physique de l'homme, et permettent enfin aux destins de l'humanité de s'accomplir.

Aussitôt que la pensée humaine, trop long-tems distraite par les maux de la guerre, a pu se fixer avec sécurité sur les besoins de l'avenir, nous avons vu surgir de toutes parts des projets d'amélioration plus ou moins empreints de l'esprit de sagesse et de prudence qui doit y présider toujours. Les libertés en France, le commerce en Angleterre, l'affranchissement de l'homme en Russie, la philosophie en Allemagne, sont devenus l'objet de discussions solennelles où l'humanité a tour à tour perdu et gagné du terrain. Aujourd'hui, nous touchons au moment des manœuvres décisives : vous voyez de quel sommeil la France se réveille; vous savez ce qu'a fait la politique anglaise en Amérique, et ce que va tenter la Russie en Orient. Partout les populations sont animées d'idées généreuses; et s'il en est près de nous qui semblent travaillées d'un funeste génie, bientôt nous leur tendrons une main secourable : la civilisation aura dans l'Occident sa bataille de Navarin. C'est une réparation qui lui est due.

L'ardeur avec laquelle cette régénération d'un peuple est désirée en Europe peut être considérée comme un témoignage frappant des progrès de nos mœurs sociales et politiques. Nous commençons à comprendre que l'infortune d'une nation est aussi un malheur pour les autres, et le grand système d'alliance, naguère imaginé dans un intérêt d'oppression, est devenu le gage de la liberté générale. Il n'y aura bientôt plus en Europe de rivalités de frontières, de jalousies de douane, et comme on disait plaisamment, d'*inimitiés naturelles*; tous les peuples seront unis par leurs besoins réciproques, par le désir d'ajouter au charme de leur existence; et l'harmonie se maintiendra dans notre continent par l'attrait du bonheur universel, comme l'amour s'allume dans nos cœurs au seul aspect de la beauté.

Ces idées, je le sais, ne descendent pas rapidement vers les masses; mais, ce qui naguère semblait plus difficile, elles s'élèvent déjà vers les régions supérieures, elles triomphent jus-

que dans les conseils des rois. Louis XIV dépensait 900 millions dans les constructions du château de Versailles, pour faire l'aumône à son peuple : c'était l'économie politique du tems, et il y avait des gens qui le remerciaient de la comprendre de cette manière. De nos jours, ce grand homme, éclairé par ses contemporains, n'oserait se livrer à de telles prodigalités. Il y aurait à Paris des Chambres pour les contribuables, comme il y avait des juges à Berlin pour le meunier de Sans-Souci.

Cette citation suffit déjà pour nous faire apprécier le chemin que nous avons parcouru. Comparons l'administration arbitraire du tems passé au régime légal de notre époque, et nous verrons combien l'espèce humaine a grandi depuis quarante ans. Qui nous a reconquis nos droits imprescriptibles? Qui nous en garantit la durée? Qui présage à toutes les nations européennes des jouissances analogues? Voilà ce que nous examinerons dans l'étude que nous devons faire de leurs situations respectives. Quelques généralités indiqueront le plan que je me propose de suivre dans l'exposition des détails.

La première chose qui frappe l'observateur attentif à la marche des empires, c'est leur population et leur revenu. Avec ces données, lorsqu'elles sont authentiques, il n'est pas difficile de juger de prime abord le degré de civilisation de chaque peuple, ou du moins la somme d'aisance matérielle dont il jouit. Mais si nous parvenons à prouver que la prépondérance morale d'un État est toujours analogue à sa puissance industrielle, c'est-à-dire que les plus pauvres sont les plus faibles, les plus ignorans, les plus misérables, et que les plus riches possèdent le plus de lumières, de vertus et de force réelle, alors nous tirerons de quelques données arithmétiques des corollaires d'une grande importance pour la morale et pour la civilisation.

J'ai dressé avec soin une table qui contient la population, la dette, le revenu et les forces de terre et de mer de chacune des grandes puissances européennes. Les *États-Romains* y figurent pour une population de deux millions cinq cent mille

âmes, une dette publique de 500 millions de francs, un revenu de 20 millions, une armée de dix mille hommes, et une flotte de six petits bâtimens. En supposant que les 500 millions de la dette publique aient été empruntés au pair, les États du Pape se trouvent grevés d'une rente annuelle de 25 millions, nécessaire pour en servir les intérêts; d'où il suit que le revenu national tout entier ne suffit point au paiement de la dette nationale. Cependant, le Saint Père est tenu de solder sa flotte et son armée, d'entretenir des routes, des ambassadeurs, des fonctionnaires, et sans doute il a des ressources pour tous ces besoins. De quelle nature sont-elles? je l'ignore; mais il est très-probable qu'elles proviennent de redevances consenties à divers titres par les nations catholiques, de donations pieuses, de la vente des dispenses, et d'une foule d'autres revenus extérieurs dont la source peut tarir quelque jour. Que deviendrait alors cette puissance, dépourvue des moyens d'existence que lui a prodigués jusqu'ici la charité chrétienne? Il est évident que les esprits clairvoyans, et Rome en possède beaucoup, s'empresseraient de remonter à l'origine du *déficit*. On reconnaîtrait, peut-être un peu tard, la fatale influence des corporations paresseuses et l'inconvénient d'habituer tout un peuple à la vie contemplative; sans doute on parlerait de réformes dans quelques prieurés, dans quelques monastères, et le besoin de la manie forcerait les oisifs à se lever de bon matin. Qu'il serait beau de voir tout à coup, aux environs de Rome, les voleurs supprimés ainsi que les asiles, les terres cultivées, les marais disparaître et la fièvre avec eux!

En attendant, nous pouvons indiquer, d'après cet aperçu, quelles sont les causes principales des maux qui désolent la campagne de Rome. La mendicité, fille du monachisme et de la paresse, y a passé sous des noms très-variés jusque dans les habitudes des classes supérieures; et personne ne rougit de mendier à Rome, puisque Rome demande l'aumône à l'univers. Aussi la ville éternelle est-elle devenue le rendez-vous général des mendiants du monde civilisé; à mesure que l'industrie les repousse des pays laborieux que leur présence impor-

tunc, ils refluent vers cette capitale indulgente où l'oisiveté jouit en paix des privilèges du mérite.

Envisagée sous un tel point de vue, la statistique romaine offre des sujets de rapprochement fort curieux avec celle du reste de l'Europe. Ainsi, si tous les voyageurs s'accordent à reconnaître la vérité des faits que je viens de citer, et si, comme on n'en saurait douter, ils en admettent les causes, nous avons déjà un argument fondé sur l'expérience en faveur des nations industrielles. Prenons pour exemple le *Danemark*. Ce royaume renferme une population de 1,800,000 âmes, et jouit d'un revenu de 21 millions : sa dette est inférieure à celle de Rome d'environ 300 millions de francs ; il entretient une armée de 30 mille hommes et une flotte de quatre vingts vaisseaux. Ainsi, toute proportion gardée, le revenu national du Danemark est à peu près double de celui des États-Romains, son armée triple, sa flotte au-dessus de toute comparaison. D'où vient cette différence favorable aux Danois, malgré les rigueurs d'un climat sévère et les pertes immenses occasionées par le bombardement de Copenhague ? Elle est le résultat des habitudes laborieuses de cette brave et loyale population, du bienfait de l'instruction publique répandue jusque dans les sables du Jutland, et de l'absence des congrégations parasites. Dans cette contrée septentrionale, les institutions, quelque imparfaites qu'on les suppose, n'empêchent pas l'homme de remplir son mandat et de chercher le bonheur dans le travail.

Les *Pays-Bas* étaient jadis une colonie de l'Espagne ; après avoir combattu long-tems pour la liberté de conscience, ils se sont glorieusement émancipés. Leur population s'élève de nos jours à près de six millions d'hommes libres ; l'*Espagne*, leur ancienne métropole, compte à peine dix millions d'individus livrés à toutes les horreurs de l'anarchie. Sa marine, jadis si formidable, est devenue le jouet des Barbaresques ; son armée n'a plus de nom, ses emprunts plus de souscripteurs, ses Indes plus de vice-rois. L'année dernière, pendant que je visitais les monumens de sa capitale, ses établissemens déserts, ses musées abandonnés, à peine un guide silencieux m'osait

accompagner dans cette lugubre solitude. Si je demandais les noms de quelques hommes célèbres, l'un était aux galères, un autre en exil, un troisième en jugement; plusieurs avaient péri. Je rencontrais des myriades d'enfans couverts de baillons; je voyais la menace affichée dans les rues, aux portes de la ville; j'étais suspect et persécuté moi-même pour être venu contempler de près ce spectacle de désolation. Qu'au lieu de prendre la route des Pyrénées, le voyageur gagne la frontière du Nord, vous savez quels tableaux de richesse et de prospérité frapperont ses regards dans le royaume des Pays-Bas. Dans Amsterdam et dans Anvers, des milliers de vaisseaux; à Liège, à Namur, à Bruxelles, une industrie rivale de l'Angleterre, attestent l'influence des lumières et de la liberté. Les Universités sont fréquentées, les savans ne sont point envoyés aux galères, et les livres s'impriment sans permission des supérieurs. Partout règnent l'aisance et la gaiété, partout se multiplient les fabriques; le roi se promène dans les rues, à pied, les mains derrière le dos; le drapeau noir n'est jamais hissé, et le canon ne retentit qu'au Polygone.

Maintenant, puisqu'il est démontré que nous retrouvons toujours les mêmes accompagnemens de la servitude et de la liberté chez les différens peuples, il doit m'être permis de poser en principe que l'avenir de l'humanité dépend entièrement de sa manière d'envisager le travail. C'est cette opinion, sans doute, que M. Royer-Collard a voulu fortifier de son suffrage, en disant que les gouvernemens constitutionnels étaient essentiellement laborieux. Il aurait pu ajouter que, pour être dignes de la liberté, les nations doivent renoncer à toutes les séductions de l'indolence, et qu'une fois entrées dans la bonne route, elles ne doivent jamais s'arrêter, sous peine de redevenir esclaves. Ainsi, dans une campagne dont le souvenir est encore amer à nos cœurs, les hommes énergiques ont pu seuls triompher de la rigueur des élémens et revoir leur patrie; quiconque s'est endormi a trouvé la mort.

Nous venons de nous apercevoir que la *France* ne voulait pas mourir. Mais si nous jetons un regard sur les maux dont

elle est encore obsédée, nous trouverons qu'elle a bien des efforts à faire pour achever le grand œuvre de son édifice industriel et politique. Je me la figure quelquefois semblable à un honnête pupille arrivé au jour de sa majorité, qui craint de désobliger ses tuteurs, et qui, maître d'exiger des comptes, paraît redouter qu'on lui en rende; ou bien telle que le propriétaire d'une mine précieuse qui craindrait d'exploiter ses trésors, de peur d'exciter les jaloux. Mais, ce serait faire injure à la royauté que de croire ses présens stériles : puisque nous possédons tous les élémens de la civilisation la plus parfaite qui soit offerte à nos contemporains, il faut savoir en profiter et ne pas rester plus long-tems inférieurs à plusieurs nations européennes sous le rapport pratique.

On excusera la préoccupation naturelle qui me fait commencer par notre patrie l'examen des causes capables d'entraver pour long-tems encore le développement de la civilisation. En effet, quoique nous vivions sous un régime libre, la plupart des professions sont hérissées d'entraves, et l'on dirait, à voir la foule de monopoles et de privilèges qui nous accablent, que la société tout entière est exploitée au bénéfice de quelques individus. La parole est libre, nous assure-t-on, et nul ne peut ouvrir sans autorisation une école gratuite, même pour de petits enfans; nul ne peut imprimer ou vendre des livres sans privilège. La liberté des voyages est indispensable aux affaires, et nul ne peut changer de place, sans un permis d'aller et de venir qui ne dure qu'un an; le commerce est libre, et les agens de change, organisés en corporation, deviennent plus rares que les pairs de France; et la société commanditaire de l'industrie, cette majestueuse statue, tout près d'être animée par des milliers de Pygmalions, reçoit le coup mortel avant d'avoir donné signe de vie. Sont-ce là les immunités industrielles capables de hâter la marche de la civilisation? Un jour viendra sans doute où nos enfans riront bien d'apprendre que leurs pères, qui se vantaient d'être libres, avaient besoin de permission et payaient une amende appelée *droit universitaire*, pour les envoyer au collège.

Néanmoins, chaque jour voit disparaître, sous les efforts réunis de tous les hommes éclairés de l'Europe, et principalement de la France, les préjugés qui s'opposent encore au bien-être de l'espèce humaine. La presse périodique n'a jamais rempli sa mission avec une plus noble persévérance à défendre les intérêts de l'équité et du bon droit. C'est vraiment une justice de reconnaître qu'elle a prévenu ou réparé une foule de maux toujours suspendus sur l'humanité dans cette grande lutte que nous soutenons depuis plusieurs années. Sans parler des feuilles quotidiennes dont chacun apprécie à son gré les utiles services, je citerai d'abord la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, qui compte déjà dix années d'existence, et qui est répandue aujourd'hui dans tout le monde civilisé : il suffit, pour faire apprécier son importance, de rappeler qu'elle a publié plus de trois cents *mémoires* sur des objets d'utilité générale, plus de onze cents *analyses* étendues d'ouvrages choisis dans toutes les langues, plus de dix mille *annonces raisonnées* de livres nouveaux, et près de six mille articles de *nouvelles scientifiques, industrielles et littéraires* de tous les pays. Cette grande entreprise a donné naissance en Europe à plusieurs entreprises semblables qui concourent toutes aux progrès des arts et de la civilisation. Elle n'a pas peu contribué non plus à éteindre beaucoup de haines littéraires, politiques et commerciales, par la sagesse et l'impartialité de sa critique à l'égard des étrangers.

La REVUE BRITANNIQUE, plus jeune et conçue sur un plan plus borné, puisqu'elle se compose seulement d'extraits choisis des principaux ouvrages périodiques anglais, est venue tout à point satisfaire un besoin depuis long-tems senti par tous les esprits éclairés. Elle nous a initiés aux discussions graves et profondes, quelquefois un peu partiales, de la nation anglaise : grâce à elle, nous avons pu entendre en même tems les coryphées du parti populaire et de l'aristocratie britannique, et les lecteurs français ont déjà retiré beaucoup de profit de ces contrastes instructifs, si propres à éclairer la conviction dans les questions analogues. L'éditeur de ce recueil a donc rendu un véritable service au pays, en lui ouvrant cette nou-

velle voie de communication avec la Grande-Bretagne. Il y a peu de jours, nous avons vu entrer, en se donnant la main sur la scène d'un de nos théâtres, les acteurs anglais et français qui venaient de contribuer également à nos plaisirs : la *Revue Encyclopédique* et la *Revue Britannique*, ainsi que d'autres ouvrages périodiques qui sont venus, avec des plans différemment modifiés, s'associer à leur noble mission, ont peut-être le droit de revendiquer en partie l'honneur d'un résultat aussi satisfaisant pour la cause des lumières. Quelque jour, de nouveaux peuples viendront nous donner la main : la France est digne de présider à de pareilles fêtes. Jadis elle a signé la première au contrat de reconnaissance de la liberté américaine.

Ce noble accord a déjà valu à l'humanité l'abolition définitive de la traite des noirs. Il était tems, pour l'honneur du pays, que la loi mît un terme à cet infâme trafic : c'est un grand pas de fait vers la civilisation, sans compter la reconnaissance de Saint-Domingue qui est le plus grand de tous. Désormais, ces nègres dont Montesquieu disait : « Ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre, » traitent de puissance à puissance avec les enfans de leurs anciens maîtres, dont Montesquieu disait aussi : « Celui qui reste assis dix heures par jour obtient précisément la moitié plus de considération qu'un autre qui n'en reste que cinq, parce que c'est sur les chaises que la noblesse s'acquiert. » De telles leçons ne seront pas perdues. Il y a de l'écho en Europe, aujourd'hui, et il faut espérer que nous ne serons pas traités plus durement que des nègres. Nous avons de moins qu'eux les orages de la république et les ardeurs du soleil des Antilles : sachons profiter de la température bienfaisante et douce de nos climats, et, si j'ose dire, de nos institutions. Ne cessons d'en poursuivre avec modération l'entier et sincère développement ; notre honneur et notre dignité sont à ce prix. Durant le cours de nos travaux, je m'attacherai de préférence à signaler les entraves qui gênent la marche des idées et de l'industrie parmi les nations européennes : j'essaierai de prouver que les prohibitions de toute espèce sont la source de mille privations, de mille

malheurs chez les peuples, et, pour n'en citer qu'une, je m'arrêterai à la défense de cultiver le tabac.

Par suite de cette violation du droit commun, le pouvoir a condamné un nombre immense de citoyens à lui payer fort cher ce que la Providence leur avait mis gratuitement sous la main, commettant à la fois une offense envers l'Auteur des choses et un attentat à la propriété. Une fois entré dans cette route, on pouvait aussi bien interdire la culture de la pomme de terre, de la betterave ou des lentilles : ces abus n'eussent été que la conséquence du même principe, ou plutôt de la même absurdité. Aussi avons-nous mauvaise grâce de blâmer les colons des Moluques parce qu'ils brûlaient les arbres à épices, après avoir fait leurs récoltes ; car le fisc n'a pas chez nous d'autre manière de procéder. Il s'est arrogé le droit de pénétrer dans nos jardins, d'y poursuivre la plante coupable et de l'extirper sans pitié ; seul enfin il possède la faculté de vendre ce que personne n'aurait besoin d'acheter sous l'empire de la liberté de culture et de commerce. Cet impôt est une cause de privations cruelles pour une partie de nos semblables, et j'ai vu plusieurs fois, dans les hôpitaux, d'infortunés vieillards échanger leur nourriture du jour contre une ration de tabac.

Ces exemples, en apparence indifférens, nous conduiront à des considérations sérieuses concernant les effets de l'impôt sur la prospérité des nations. Rien n'est à dédaigner dès qu'il s'agit d'applications aux masses, et les causes les plus inaperçues produisent quelquefois des résultats singuliers. A ce propos, je crois pouvoir placer ici le résumé d'un travail statistique sur la profession du dentiste, usant ainsi par avance dans ce cours de la liberté des digressions. Paris comptait, en 1824, 70 dentistes reçus, et 30 qui ne l'étaient pas, en tout 100 opérateurs, tandis qu'en 1809 il n'y en avait que 18. Le revenu total de l'industrie de ces dentistes, divisés en dix classes depuis 40,000 fr. jusqu'à 3,000 fr. de bénéfice, s'élevait en 1824, à 940,000 fr. Dans les départemens, on comptait 150 dentistes à 5,000 fr., sans parler des arracheurs de dents, proprement

dits ; total de leur revenu : 750,000 fr. La valeur des poudres, élixirs et opiat vendus pareux était estimée à 2 millions de fr. ; et en supposant que, sur 30 millions de Français, un million seulement donnassent des soins à leur bouche au moyen d'une brosse de 75 cent. : 750,000 fr. Voilà donc un revenu brut de 4 millions de fr., recueilli par deux ou trois cents personnes, dans une profession à peine mise au rang des industries. C'est la cinquième partie des revenus du pape, ou de la couronne de Danemark.

L'exposition des produits de l'industrie française qui vient de finir et dont j'ai publié l'histoire (1), a offert aux observateurs attentifs des particularités plus remarquables. On a pu juger, sous le rapport matériel, des progrès que nous avons faits dans le court espace de quatre ans, et prévoir avec certitude ceux qui sont réservés à notre belle patrie. Les châles de cachemire sont devenus des marchandises françaises; les tissus de coton pénètrent par leur bas prix jusqu'au fond des chaumières; deux millions de kilogrammes de sucre de betterave livrés l'année dernière au commerce attestent les efforts réunis de notre agriculture et de notre industrie. Les étoffes de drap variées et perfectionnées sous le rapport de la finesse et de la couleur, se sont rapprochées des classes inférieures, auxquelles jusqu'à ce jour, elles étaient restées inaccessibles. Un chimiste de Lyon, M. SOUCHON, nous a appris à teindre la laine en bleu par le prussiate de fer qui doit procurer à la France une économie de 70 pour cent sur l'indigo dont la consommation nous coûte plus de 20 millions de fr. Des métiers mécaniques à filer le lin, à tisser la toile, à tondre les draps se succèdent de jour en jour dans nos ateliers, pour la plus grande prospérité des populations peu aisées qui profiteront de la baisse du prix des tissus. Un jeune professeur de l'école de commerce de Lyon, M. MAISIAT, a ouvert une ère nouvelle à la fabrication des soieries par les modifications qu'il a fait subir au mé-

(1) Un vol. in-8° ; chez Renard, rue Sainte-Anne, n° 71.

canisme de Jacquard , lequel produisit dans son tems une véritable révolution. Une société d'industriels, établie dans le département de l'Isère , a ravi aux Italiens le secret de ces chapeaux de paille si justement recherchés par nos dames. D'autres ont dérobé à l'Angleterre les formes originales de ses poteries; à l'Allemagne la fabrication des ustensiles de quincaillerie, et pour offrir à nos regards tout ce que peuvent le talent et la persévérance d'un seul homme, M. TERNAUX a élevé dans les salles du Louvre sa pyramide encyclopédique de produits créés, perfectionnés ou importés par lui de toutes les contrées de l'univers. Seul, il eût représenté avec honneur l'industrie d'un grand peuple; jugez maintenant de nos progrès par le nombre et le talent de ses émules!

Si ces améliorations de la richesse matérielle n'avaient d'autre résultat qu'un accroissement de jouissances pour la nation, sans doute elles ne manqueraient pas d'intérêt à nos yeux; mais elles sont de plus un signe incontestable des progrès de la moralité publique. Plus on travaille, plus on acquiert d'indépendance, plus on attache de prix au suffrage de ses concitoyens et de honte à leur réprobation. Aussi voyons-nous que, dans les élections de cette année, la France a fait preuve de prédilection pour la plupart de ses grandes illustrations industrielles, en les chargeant du soin de veiller à ses droits. Près de soixante banquiers, manufacturiers ou négocians ont obtenu cet honneur, et tout nous porte à croire que le nombre en deviendra plus considérable, à chaque renouvellement d'élection. Peu à peu l'oisiveté sera forcée jusque dans ses derniers retranchemens.

Ainsi du moins nous le fait espérer l'empressement avec lequel plusieurs nations de l'Europe ont adopté le plan de nos expositions. La Prusse et l'Espagne, avec des succès différens, ont ouvert au travail ces utiles arènes; en Angleterre elles sont en permanence; en Russie, le pouvoir s'en occupe. Un excellent prince, le roi de Bavière, supprime toutes les sinécures de son royaume et les remplace par des fabriques et des universités. Il a vendu sa ménagerie, dès qu'il a connu les besoins

de son peuple, persuadé que la félicité de ses sujets lui ferait plus d'honneur qu'une riche collection d'animaux. Enfin, les plus brillans génies dont l'Europe s'honore, sont devenus les champions du travail, source de liberté, de gloire et de civilisation. Chacun semble comprendre désormais de la même manière la véritable vocation de l'homme qui consiste dans le libre développement de ses facultés industrielles et morales. Telle est même la puissance irrésistible de cette vérité, qu'elle enchaîne à son char les imaginations les plus indépendantes, les esprits les plus poétiques; et l'on ne lira pas sans un grand intérêt, à ce sujet, quelques fragmens du plaidoyer remarquable que le chantre des *Martyrs* a publié naguère en faveur de la civilisation industrielle des peuples.

« Le monde, dit-il, ne ressemble plus au monde de Colomb. Sur les mers ignorées au-dessus desquelles on voyait s'élever une main noire, la main de Satan qui saisissait les vaisseaux pendant la nuit et les entraînait au fond de l'abîme; dans ces régions antarctiques, séjour de la nuit, de l'épouvante et des fables; dans ces eaux furieuses du cap Horn et du cap des Tempêtes, où pâlissaient les pilotes; dans ce double Océan qui bat ces doubles rivages; dans ces parages jadis si redoutés, des bateaux de poste font régulièrement des trajets pour le service des lettres et des voyageurs. On s'invite à dîner d'une ville florissante en Amérique à une ville florissante en Europe, et l'on arrive à l'heure marquée. Au lieu de ces vaisseaux grossiers, malpropres, infects, humides, où l'on ne vivait que de viandes salées, où le scorbut vous dévorait, d'élégans navires offrent aux passagers des chambres lambrissées d'acajou, ornées de tapis, de glaces, de fleurs, de bibliothèques, d'instrumens de musique et de toutes les délicatesses de la bonne chère. Un voyage qui demandera plusieurs années de perquisitions sous les latitudes les plus diverses, n'amènera pas la mort d'un seul matelot.

« Les tempêtes, on en rit. Les distances, elles ont disparu. Un simple baleinier fait voile au pôle austral; si la pêche n'est pas bonne, il revient au pôle boréal : pour prendre un poisson,


il traverse deux fois les tropiques, parcourt deux fois le diamètre de la terre et touche en quelques mois aux deux bouts de l'univers. Aux portes des tavernes de Londres, on voit affichée l'annonce du départ du paquebot de la terre de Diémen, avec toutes les commodités possibles pour les passagers aux Antipodes, et cela auprès de l'annonce du départ du paquebot de Douvres à Calais. On a des itinéraires de poche, des guides, des manuels à l'usage des personnes qui se proposent de faire un voyage d'agrément autour du monde; ce voyage dure neuf ou dix mois, quelquefois moins : on part l'hiver en sortant de l'Opéra, on touche aux îles Canaries, à Rio Janeiro, aux Philippines, à la Chine, aux Indes, au cap de Bonne-Espérance; et l'on est revenu chez soi pour l'ouverture de la chasse.

« Les bateaux à vapeur ne connaissent plus de vents contraires sur l'Océan, de courans opposés dans les fleuves. Sur des chemins de fer glissent rapidement les lourds chariots du commerce, et, s'il plaisait à la France, à l'Allemagne et à la Russie d'établir une ligne télégraphique jusqu'à la muraille de la Chine, nous pourrions écrire à quelques Chinois de nos amis et recevoir la réponse dans l'espace de neuf ou dix heures.

« Est-il bon que les communications entre les hommes soient devenues aussi faciles? Les nations ne conserveraient-elles pas mieux leur caractère, en s'ignorant les unes les autres, en gardant une fidélité religieuse aux habitudes et aux traditions de leurs pères? Je sais qu'on peut appuyer ce système de réclamations fort touchantes. Le bon vieux tems a sans doute son mérite; mais il faut se souvenir qu'un état politique n'en est pas meilleur parce qu'il est caduc et routinier; autrement, il faudrait convenir que le despotisme de la Chine et de l'Inde, où rien n'a changé depuis trois mille ans, est ce qu'il y a de plus parfait dans ce monde. Je ne vois pourtant pas ce qu'il peut y avoir de si heureux à s'enfermer pendant une quarantaine de siècles avec des peuples en enfance et des tyrans en décrépitude.

« Enfin, on ne s'élève contre les progrès de la civilisation que par l'obsession des préjugés : on continue à voir les peuples

comme on les voyait autrefois, isolés, n'ayant rien de commun dans leurs destinées. Mais si l'on considère l'espèce humaine comme une grande famille qui s'avance vers le même but, si l'on ne s'imagine pas que tout est fait ici-bas pour qu'une petite province, un petit royaume restent éternellement dans leur ignorance, leur pauvreté, leurs institutions politiques, telles que la barbarie, le tems et le hasard les ont produites, alors ce développement de l'industrie, des sciences et des arts semblera, ce qu'il est en effet, une chose légitime et naturelle. Dans ce mouvement universel, on reconnaîtra celui de la société, qui, finissant son histoire particulière, commence son histoire générale. . . »



II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

DICIONNAIRE TECHNOLOGIQUE, ou *Nouveau Dictionnaire des arts et métiers et de l'économie industrielle et commerciale* ; par une *Société de savans et d'artistes* (1).

Depuis long-tems on sentait en France le besoin d'un traité complet des arts et métiers. Les progrès de l'industrie, si rapides dans ces dernières années, avaient changé la face des arts. Les descriptions données ou approuvées par l'académie royale des sciences, celles du *Dictionnaire encyclopédique*, et les traités consignés dans l'*Encyclopédie méthodique*, n'étaient plus en rapport avec l'état des arts industriels et les nouvelles découvertes des sciences. Plusieurs savans, réunis à des artistes pour combler ce vide, ont commencé leur travail en 1822, et déjà le douzième volume va paraître.

La tâche que s'étaient imposée les auteurs, prise dans toute son étendue, consistait : 1^o à décrire avec soin les procédés des arts ; 2^o à exposer la théorie des opérations, 3^o à faire la description des machines, des instrumens et des appareils employés dans les manipulations. Sous ces trois rapports, les volumes qui ont paru ne laissent rien à désirer : les auteurs se sont attachés à donner les procédés les plus nouveaux et les plus parfaits, et

(1) Cet ouvrage paraît par souscription, format in-8^o, au prix de 7 fr. 50 c. pour chaque volume de texte, et une ou deux livraisons de planches format in-4^o ; chaque livraison contenant 10 planches, au prix de 2 fr. 50 c. L'ouvrage entier se composera d'environ 16 volumes de texte. On souscrit chez Thomine, libraire-éditeur, rue de la Harpe, n^o 78.

ils l'ont fait d'une manière claire et intelligible. La théorie raisonnée des opérations a présenté quelquefois des difficultés ; mais elles ont été levées par le secours de la chimie et de la physique, sciences très familières à ces auteurs, et qui devraient l'être également à tous ceux qui s'occupent de l'étude ou de la pratique des arts. Les machines et les appareils, représentés dans les *planches*, sont dessinés et gravés avec soin. Ils sont faciles à comprendre, et souvent des échelles sont disposées pour chaque figure, et permettent d'en mesurer toutes les parties, d'en prendre toutes les dimensions, et même de les construire au besoin.

Les principaux savans qui ont d'abord coopéré à la rédaction des premiers volumes sont : MM. FRANCOEUR et MOLARD, pour les arts physiques et mécaniques ; MM. ROBIQUET et PAYEN, qui s'adjoignirent ensuite MM. DUFRESNOY et LAUGIER, pour les arts chimiques ; M. L.-Séb. LE NORMAND, pour la technologie proprement dite. Nous allons analyser les volumes l'un après l'autre.

Le discours préliminaire, dont M. LE NORMAND a rédigé les 43 premières pages, donne une juste idée de l'ouvrage ; après une esquisse rapide des progrès des arts dans les tems modernes, l'auteur présente des réflexions pleines de sens et de justesse sur l'utilité de l'application des sciences aux arts, sur l'utilité d'étudier la technologie, sur le plan de l'ouvrage, etc. Les machines sont un des plus puissans moyens de prospérité pour l'industrie ; il était nécessaire de les justifier du reproche qu'on leur fait souvent d'ôter le travail aux ouvriers ; c'est ce qu'a fait M. FRANCOEUR dans les 23 pages qui suivent, et son discours, qui ne laisse rien à répliquer, termine l'introduction.

Nous avons été frappés de la manière neuve et lumineuse avec laquelle MM. ROBIQUET et PAYEN ont traité la partie si importante des arts chimiques, et nous avons remarqué surtout les articles *Acides, Astringe, Alcalis, Alcalimètre, Alcool, Alun, Amidon, etc.*

Les arts qui dépendent de la mécanique et de la physique ont été traités par MM. FRANCOEUR et MOLARD, avec la même

supériorité; le premier a exposé à l'article *Algèbre* des notions claires et simples sur cette science, et sur les applications du calcul aux besoins des arts. On peut prendre une idée exacte de la manière de ces deux auteurs, en lisant les articles *Accordeurs*, *Aérostat*, *Aiguille aimantée*, *Alèsoir*, *Anche*, *Ancre*, etc.

Les articles de M. LE NORMAND sur la technologie proprement dite sont clairs, précis, et très intelligibles à l'homme le moins instruit. Ses descriptions surtout sont d'une exactitude parfaite. On lira sans doute avec intérêt les articles *Acier*; *Aiguilles*, *Alènes*, *Alambic*, *AmboTRACE*, *Amiante*, etc.

Le premier volume commence par le mot *Abattoir*, et finit par le mot *Antimoine*. Il est accompagné de la première livraison des planches.

Les auteurs ne s'en tiennent pas aux descriptions déjà faites; ils parcourent les ateliers, ils s'instruisent des procédés qu'on y pratique, et ils mettent tous leurs soins à traiter toutes les parties de manière à ce que leur ouvrage devienne un monument aussi honorable qu'utile pour l'industrie française. Destiné à porter la lumière dans les ateliers, cet ouvrage y répandra en même tems toutes les inventions nouvelles, et y développera des améliorations importantes, capables d'élever l'industrie nationale au plus haut degré de prospérité. Le *Dictionnaire technologique* doit donc intéresser essentiellement le fabricant, le manufacturier, l'administrateur; en un mot, il doit fixer l'attention de tous ceux qui, témoins de l'avancement et de l'importance qu'ont pris de nos jours les arts industriels, ne veulent pas rester étrangers au mouvement rapide qui les porte vers leur perfection.

Le tome II commence par le mot *Apocyn* et finit par le mot *Baume de Tolu*; il est accompagné de la 2^e et de la 3^e livraison des planches.

Il faudrait citer tous les articles pour faire apprécier le mérite de ce travail. Plus les arts se perfectionnent, moins les artistes tiennent leurs procédés secrets; et comment pourraient-ils le faire, puisque aujourd'hui toutes les manipulations des arts sont éclairées par la science? L'ouvrier a enfin

ouvert les yeux sur ses plus chers intérêts ; il a appris par une salubre expérience, combien peuvent lui être profitables les conseils des savans, il les a associés à ses travaux, il leur a dévoilé ses secrets, il les a initiés dans ses manipulations. Le savant, dans l'intérêt de ceux qui les pratiquent, a d'abord perfectionné les procédés, élagué tout ce qui pouvait être inutile ou préjudiciable dans ce qu'il appelait ses secrets, et les a réduits à leur juste valeur. Il calcule pour lui les effets des machines qu'il lui propose ; il lui démontre ce que son invention peut avoir de bon et les défauts qu'elle renferme ; il l'éclaire sur les moyens de rendre ses procédés meilleurs, souvent moins insalubres, et veille à lui conserver sa santé, en augmentant sa fortune.

Tels sont les effets de l'heureuse alliance que les arts ont contractée avec la science. Les auteurs du *Dictionnaire technologique* atteignent ce double but : ils éclairent toutes les manipulations des arts ; ils ne laissent passer aucun objet important sans descendre dans tous les détails nécessaires pour en approfondir la théorie, sans en enseigner toute la pratique, sans y indiquer tous les perfectionnemens connus, sans y consigner tout ce que leur imagination fertile peut leur suggérer pour en améliorer les procédés.

Toutes les fois que les auteurs jugent qu'un article pourrait ne pas être intelligible sans figures, ils ne les négligent pas, mais sans les prodiguer. Les planches sont gravées au trait, mais d'une manière très-intelligible, et sur une échelle suffisante. Tout le monde sait que les machines ne peuvent pas être comprises sans planches, et il en est beaucoup qui n'ont jamais été décrites, et que les auteurs consignent dans cet ouvrage.

Les articles remarquables que renferme ce second volume sont : *Appareils, Argent, Argile, Baryte*, par M. ROBIQUET ; *Assainissement, Atmosphère, Bagasse*, par M. PAYEN ; *Armes blanches, Baguette, Banc à tirer, Baratte, Battage du blé*, par M. MOLARD jeune ; *Architecture, Ariéomètre, Arithmétique, Arpenteur, Assolément, Balancier, Baromètre*, par M. FRANCOEUR ; *Appâts*,

Appeaux, Apprêteur, Argenteur, Arquebusier, Artificier, Bandagiste, Batteur d'or, par M. LE NORMAND.

On voit que les auteurs sont des hommes consciencieux, et qu'ils apportent à leurs travaux tous les soins que le public a droit d'exiger d'eux. A la manière dont chaque article est rédigé, on s'aperçoit qu'ils cherchent à élever un monument digne de l'industrie française.

Le tome III commence par le mot *Bec-d'Anc*, et finit par le mot *Byssus*. Il a 595 pages, et il est accompagné de la quatrième livraison des planches.

S'il est peu d'entreprises aussi utiles qu'une bonne description des arts et métiers, il n'en est peut-être pas qui présente plus de difficultés, lorsqu'on veut atteindre pleinement le but proposé. Ce n'est pas ici un ouvrage que les auteurs peuvent faire dans leur cabinet et par le secours d'autres livres. Il ne s'agit pas de décrire ce qui s'est pratiqué il y a cinquante ans; c'est ce qu'on pratique aujourd'hui qu'il faut mettre sous les yeux de ceux qui travaillent ou qui s'intéressent aux progrès des arts industriels, et qu'il faut exposer avec précision et simplicité. Il faut pour cela avoir acquis une connaissance exacte des pratiques des ateliers; et pour peu qu'on ait des doutes, les visiter de nouveau, savoir s'attirer la confiance des ouvriers qui alors se font un vrai plaisir de ne rien cacher.

On lit avec un vif intérêt tous les articles du troisième volume, où l'on remarque particulièrement les suivans, qui sont en général très-étendus.

Beurre, Blanchiment, Blanchissage, par M. ROBIQUET; *Betterave, Bière, Bitume, Bleu, Boisson, Borax, Bronze*, par M. PAYEN; *Bluteau, Bocard, Bombe, Bouche à feu*, par M. MOLARD jeune; *Bélier hydraulique, Bestiaux, Billard, Bois (forêts), Boussole, Brevets*, par M. FRANCOEUR; *Bijoutier, Bois de travail, Boisselier, Boulanger, Bourrelier, Briquetier-Carrelrier-Tuilier*, par M. LE NORMAND.

Les auteurs de ce Dictionnaire ont toujours soin d'associer à leurs travaux les hommes qui se sont le plus distingués dans chaque branche d'industrie, soit par les établissemens qu'ils

ont formés, soit par les ouvrages qu'ils ont publiés, ou par les prix qu'ils ont remportés. Ainsi l'article *Boyaudier* a été confié à la rédaction de M. LABARRAQUE, qui lui-même a mérité le prix proposé par la *Société d'encouragement* pour l'assainissement et l'amélioration de cet art industriel, auparavant si dégoûtant.

Le tome IV, commençant la lettre C par le mot *Cabestan*, est terminé par le mot *Chaput*. Il est accompagné de la cinquième livraison des planches.

Un ouvrage aussi important que celui dont nous nous occupons, et qui intéresse autant l'industrie, avait excité des réclamations de la part des souscripteurs qui auraient désiré jouir tout de suite de l'ouvrage entier. Les auteurs eux-mêmes ont donné connaissance au public de ces réclamations : nous allons les faire connaître en même tems que la justification des auteurs.

On désirait plus de rapidité dans la succession des volumes. Les auteurs, qui ont senti combien cet empressement est honorable pour eux, répondent en ces termes : « Les lenteurs que l'on nous reproche ne proviennent pas toujours de notre faute. La matière que nous traitons est neuve, on ne trouve presque rien d'écrit sur les arts industriels, sur l'application de la chimie surtout; et, comme nous ne voulons rien donner dont nous ne soyons bien sûrs, nous sommes forcés de visiter les ateliers, de consulter les gens de l'art, et souvent de répéter les expériences. Tout cela nous prend beaucoup de tems; les mois s'écoulent, et l'on crie après nous injustement. »

On s'était plaint que le mot *Astronomie* n'eût pas été traité. « Nous devons nous abstenir de parler des sciences, répondent les auteurs, excepté dans le cas où elles servent de guide à l'industrie. Un fort volume aurait à peine suffi pour dire tout ce que comporte ce mot; nous serions sortis de notre cadre. » Nous ferons remarquer ici que non-seulement les auteurs ont réparé successivement les fautes, quoique peu nombreuses, qui s'étaient glissées dans l'impression de l'ouvrage, et qu'ils ont eu soin de placer à la fin des volumes des articles additionnels, soit pour réparer des omissions, soit pour donner des

notions nouvelles sur des découvertes faites dans les parties qu'ils avaient précédemment décrites.

Le quatrième volume soutient dignement la réputation que les trois premiers avaient acquise à ce Dictionnaire. On y remarque une foule d'articles importans, parmi lesquels nous citerons *Câble de fer*, *Cachemire*, *Carrières*, qu'on doit à M. MOLARD jeune, ainsi que l'article *Canaux* que nous trouvons un peu trop abrégé.

M. FRANCOEUR a fourni *Cadran solaire*, *Cercle répéteur*, *Chambre claire*, *Chanvre*.

Les arts chimiques doivent à M. ROBIQUET la description de l'art du *Chapelier*, et des procédés relatifs au *Café*, aux *Carbonates*, à la *Céruse* : et à M. PAYEN, entre autres ; les articles *Camphre* et *Canne à sucre*. Il a développé aux mots *Caléfacteur* et *Chaleur* les principes et les applications du chauffage dans les arts pyrotechniques.

La technologie proprement dite doit à M. Le Normand les articles *Caractères d'imprimerie*, *Cardes mécaniques*, *Cartier*, *Cartonnier*, *Chandelles*.

Lorsque ce volume parut, on lut dans un journal une critique assez singulière, et qui surtout n'est pas exacte; nous croyons devoir la relever afin que le lecteur ne soit pas induit en erreur.

« Nous regrettons seulement, dit le critique, que, dans ce volume, plus encore que dans les premiers, le texte de ces arts importans soit interrompu et coupé par une foule de petits articles éparpillés dans presque toutes les pages. Ces définitions de mots techniques, ces membres épars d'arts plus étendus, bien que très-nombreux, n'y forment pas la moitié de ce qu'ils pourraient être si on les complétait, et ont l'inconvénient d'allonger les volumes en formant souvent double emploi. »

Nous avons parcouru ce volume avec attention; nous n'avons trouvé aucun de ces petits articles qui formât double emploi; aucun qui ne donnât la définition d'une manière très-claire, et qui ne fût complet. Les auteurs s'aperçurent, dans

la rédaction du premier volume, que, pour ne pas être exposés à se répéter continuellement dans la description des différens arts qui emploient le même mot, il fallait expliquer les mots techniques selon leur ordre alphabétique, et alors les regarder comme connus dans la description de l'art. Il n'est pas exact d'avancer que le texte des arts soit interrompu et coupé par ces petits articles, puisqu'ils en sont indépendans. Au lieu de nous ranger de l'avis du critique, nous avons une opinion opposée, et nous louons au contraire les auteurs d'avoir adopté cette marche qui nous paraît plus naturelle et plus utile.

Les planches qui accompagnent cette livraison ont été dessinées et gravées par M. OLIVIER; elles ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude et de l'intelligence.

Le tome V commence par le mot *Char* et finit par le mot *Contrôle*. Il est accompagné de la 6^e et de la 7^e livraison des planches.

L'importance des matières que renferme ce volume, et la manière dont chaque article est traité, assure aux auteurs de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Cet ouvrage n'est pas de la nature de beaucoup d'autres qu'on peut faire avec des livres; en effet, lorsqu'il s'agit de décrire des procédés tout récemment introduits dans les ateliers, ou des manipulations nouvelles qu'on ne trouve exposées nulle part, il faut ou avoir une connaissance parfaite des ateliers, ou prendre la peine de les visiter. Il faut s'attirer la confiance des ouvriers, et combien de difficultés ne rencontre-t-on pas à cet égard! Les difficultés que l'instruction, dont ils ont été privés jusqu'à ce jour, aplanira par la suite, existent encore pour la plupart de ces hommes intelligens, qui n'ont pas jusqu'ici pu profiter entièrement des leçons qu'on a commencé depuis quelques années à leur donner. Ces hommes ont été jusqu'alors imbus de la fausse idée que les savans ne peuvent leur être d'aucun secours, et que, lorsqu'ils visitent leurs ateliers, ils n'y sont poussés que par la seule impulsion de la curiosité. Ils ne comprennent pas encore assez que les arts et les sciences

se doivent un secours mutuel, et que ce ne sera que par une alliance franche et sans réserve que les arts industriels arriveront à la perfection vers laquelle ils tendent, mais qu'ils n'atteindront que par cet heureux concours si ardemment désiré.

Voilà d'où naissent les véritables entraves qu'éprouvent ces hommes consciencieux qui ne veulent rien donner au hasard, qui ne veulent pas qu'on puisse leur faire le même reproche qu'on adresse avec raison à plusieurs de leurs prédécesseurs. Ils sont obligés de surmonter toutes les difficultés qui naissent sous leurs pas, et nous pourrions en désigner qui, ayant résolu de décrire des arts industriels, n'ont pas dédaigné de se mettre en apprentissage, et de passer par toutes les filières que ces arts nécessitent pour en connaître tous les détails, afin de pouvoir les décrire avec connaissance de cause. On en verra plusieurs exemples dans ce Dictionnaire, et nous les ferons connaître au fur et à mesure que l'occasion se présentera.

Parmi les nombreux articles importans que renferme ce volume, on distingue les mots *Chimie, Chlorates, Chlore, Chlorures, Chloromètre, Chocolat, Chromates, Cinabre, Cobalt*, par M. ROBIQUET; les mots *Charbon, Chauffage, Chaux, Cheminée, Cidre, Ciment, Colle, Combustible, Conservation*, par M. PAYEN; les mots *Chariots, Charrue, Chaudière, Chemins, Clous, Conservatoire*, par M. MOLARD jeune; les mots *Charpentier, Chaulage, Chêne, Chenille, Cheval, Chute, Clarinette, Cloche de plongeur, Compensateur, Compteur*, par M. FRANCOEUR; enfin les mots *Charcutier, Chardon, Charron, Chasse, Chaudronnier, Cire à cacheter, Cirier, Clinquant, Confiseur*, par M. LE NORMAND.

Il faudrait citer tous les articles, car il n'en est aucun qui ne prouve que la longueur de l'ouvrage ne fatigue point les auteurs; au contraire, on dirait que plus ils avancent, plus ils mettent de soin à poursuivre leur tâche avec conscience, aussi doivent-ils voir avec plaisir l'empressement que met le public à se procurer leur ouvrage.

Le tome VI commence par le mot *Copahu*, et finit par les mots *Dévideur, Dévidage*. Le volume est terminé par les additions suivantes: au mot *coton*, 3 pages; au mot *cuivre*, près

de 9 pages. Ce tome est accompagné de la huitième livraison des planches.

Tous les articles de ce volume sont très-importans. Il faudrait les citer tous, car tous méritent des éloges; nous en choisirons quelques-uns qui nous ont paru mériter d'être distingués.

Parmi ceux de M. ROBIQUET, nous ferons remarquer les mots *Coton*, *Couppellation*, *Coupelle*, *Cristallisation*, *Cyanogène*, *Dépilation*, *Désinfection*; les mots *Cornuc*, *Couperose*, *Creusets*, *Cristal*, *Cuir de Russie*, *Cuisine salubre*, *Cuivre*, *Déflagration*, ont été traités par M. PAYEN; les mots *Cordages*, *Cristaux* (taille des), *Cuirasse*, *Damas*, *Dépiquage*, *Détritoir*, ont été traités par M. MOLARD jeune; les mots *Cor-de-chasse*, *Corde vibrante*, *Cordes*, *Cornet*, *Coupe des bois*, *Cycloïde*, *Cylindre noté*, *Danaïde*, *Dents des roues*, appartiennent à M. FRANCOEUR. Les mots *Copier* (presses et autres instrumens à), *Cordes de clavi-harpe*, *Cordonnier*, *Corne*, *Cornetier*, *Corroyeur*, *Couleurs* (préparation des), *Couloir*, *Coutelier*, *Damasquineur*, *Dégraisseur*, *Dentures* (finisseur de), appartiennent à M. LE NORMAND.

Les éloges donnés généralement à la masse de l'ouvrage, qui les mérite bien certainement, n'excluent pas certaines imperfections que l'on rencontre de loin en loin, et qui n'ont pas toujours échappé aux rédacteurs. Nous n'en signalerons aucune; ils ont tous trop de science pour ne pas les avoir aperçues, et nous savons qu'ils se proposent de les réparer, en traitant les mots analogues ou synonymes qu'ils auront à traiter.

D... L.

(*La suite de cette analyse à l'un des prochains cahiers.*)

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

COURS COMPLET D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE, par
Jean-Baptiste SAY, auteur du *Traité d'économie poli-
tique*, membre de la plupart des Académies de l'Eu-
rope. Tome premier (1).

L'ÉCONOMIE POLITIQUE est une science toute moderne : les anciens semblent n'avoir pas même soupçonné que les matières dont elle traite pussent former un ensemble de connaissances ; parmi les modernes, ce n'est guère que du dernier siècle que datent les premières recherches un peu approfondies. On s'aperçoit en lisant nos écrivains les plus célèbres de cette époque, Montesquieu, Voltaire, et surtout Rousseau, qu'ils étaient étrangers aux notions de cette science, qui sont aujourd'hui les plus simples. Ces auteurs sont tombés dans une multitude d'erreurs qu'éviterait de nos jours l'écrivain le plus ordinaire.

Si l'économie politique était appréciée par les avantages qu'elle doit produire pour les nations, et par l'influence qu'elle ne peut manquer d'exercer sur les autres branches des connaissances humaines, nous ne craindrions pas de dire qu'elle serait une des premières dans l'ordre de l'enseignement. Est-il, en effet, pour les peuples, une science plus utile que celle qui leur enseigne comment ils peuvent se procurer perpétuellement, et aux moindres frais possibles, les choses à l'aide desquelles ils peuvent satisfaire leurs besoins, et même leurs simples fantaisies ? Les plaisirs de l'esprit, que l'économie politique apprécie cependant comme tous les autres, sont sans doute une grande importance ; mais ils ne sont ni les plus pressans, ni les plus généraux. Il faut pour les goûter

(1) Paris, 1828 ; Rapilly, passage des Panoramas, n° 43. In-8° de 258 pages ; prix, 6 fr. 50 c. L'ouvrage aura six volumes.

avoir satisfait aux besoins de se nourrir, de se vêtir, de se loger. Quelques écrivains sentimentaux ont, il est vrai, fait à cette science le reproche de fixer l'attention des hommes sur les biens de la terre; mais ceux-là même qui lui ont fait ce reproche dans leurs théories se sont montrés dans la pratique beaucoup moins dédaigneux pour ce genre de biens.

Si, par les objets dont elle traite, l'économie politique est d'une haute importance, elle l'est aussi par les services qu'elle peut rendre à presque toutes les autres sciences: il est impossible aujourd'hui d'étudier avec fruit l'histoire, la législation, la morale, la politique, la diplomatie, même les systèmes philosophiques des anciens, si l'on est étranger aux vérités qu'elle enseigne. Il est même des sciences auxquelles on donne le nom d'exactes (quoiqu'elles ne soient pas moins sujettes à l'erreur que toutes les autres), qui ne peuvent, sans danger pour le public, rester étrangères à l'économie politique. Il n'est pas possible que cela soit autrement, puisque la plupart des sciences ont pour objet plus ou moins immédiat l'acquisition ou la conservation des richesses, et puisque les richesses sont l'objet spécial dont s'occupe l'économie politique.

L'histoire ne peut être profitable qu'autant qu'on apprend à juger des causes et des résultats des événemens divers que les historiens racontent. Si elle était réduite à une simple connaissance de noms, de dates, d'intrigues, de batailles ou de guerres civiles, elle ne mériterait pas de nous occuper. Elle n'a une véritable importance que par les leçons qu'elle nous donne, et elle ne nous donne des leçons qu'autant que nous savons rattacher les effets aux causes. L'histoire n'est, à proprement parler, que le recueil des expériences faites sur le genre humain, par les ambitieux, les conquérans, les législateurs, et enfin par tous les individus qui ont exercé une grande influence sur leurs semblables. Les résultats de ces expériences ne se manifestent souvent qu'avec de longs intervalles, et il n'est pas possible qu'on sache les apprécier, si l'on ne sait pas observer comment ils affectent les ressources au moyen desquelles les peuples existent.

Tout événement qui affecte un peuple dans son industrie ou dans ses richesses l'affecte dans toute les parties de son existence, dans le nombre des individus dont il se compose, dans ses mœurs, dans son développement intellectuel, dans ses institutions. Or, il est une multitude d'événemens divers qui exercent sur les richesses une influence très-considérable : les guerres, les conquêtes, les dissensions civiles, les traités, les lois. Et comment juger de l'influence de chacune de ces causes sur les richesses, et par conséquent sur les nations, si l'on ne connaît même pas la nature des richesses; si l'on ne sait pas comment elles se forment, se distribuent et se détruisent?

Montesquieu, par exemple, a vu dans l'usage où étaient les premiers Romains de mener en triomphe les hommes et les biens enlevés à leurs voisins, et de les distribuer ensuite au peuple, la cause principale de la grandeur de Rome. Voilà, dit-il, l'origine des triomphes qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint. Si cet illustre écrivain avait eu sur la formation et la destruction des richesses les moindres connaissances, il aurait vu dans les mêmes faits, les causes qui avaient fait disparaître la civilisation de tous les États où elle avait commencé à se développer, et qui avaient préparé l'invasion des peuples du nord et la ruine de Rome elle-même. Il est clair, en effet, que les Romains, n'exerçant aucune industrie, ravissant sans cesse, pour les consommer improductivement, les capitaux qui alimentaient l'industrie des autres nations, et réduisant en esclavage les hommes industrieux dont ils pouvaient s'emparer, devaient faire disparaître la civilisation devant eux, comme la flamme fait disparaître l'herbe sèche et légère qu'elle rencontre sur son passage.

Si l'on voulait relever les erreurs dans lesquelles sont tombés la plupart des historiens, faute d'avoir eu des idées exactes sur l'économie politique, on ferait un ouvrage fort considérable. La plupart des histoires que nous possédons ne sont pas défectueuses seulement à cause des erreurs qu'elles renferment dans les jugemens que portent les écrivains; elles pèchent surtout par l'omission des vérités importantes qui n'ont pas

été aperçues, et qui auraient frappé les historiens si l'économie politique leur avait été connue. C'est particulièrement lorsqu'on se livre à l'étude des historiens de l'antiquité qu'on sent l'avantage immense que cette science donne pour l'intelligence des événements les plus remarquables.

L'étude de l'économie politique n'est pas moins nécessaire à la connaissance de la législation qu'à la connaissance de l'histoire; elle l'est même davantage, par la raison que les vérités qu'elle enseigne ont une application plus immédiate. Les lois ne peuvent avoir pour objet que les personnes ou les propriétés; mais les choses qu'on appelle des *propriétés* dans la science du droit sont exactement les mêmes que celles qu'on appelle des *richesses* dans la science de l'économie politique. Les deux sciences s'occupent donc des mêmes objets; la principale différence entre l'une et l'autre consiste en ce que, dans la première, on considère les richesses dans les rapports qu'elles ont avec les individus qui doivent en jouir ou en disposer, tandis que dans la seconde on considère quelle est la manière dont elles se forment, se distribuent ou se détruisent, et quelles sont les circonstances qui en déterminent la valeur. Mais cette différence n'empêche pas qu'il n'y ait entre les deux beaucoup de points communs; dans la plupart des difficultés qui s'élèvent en droit, il s'agit de déterminer des valeurs, et l'économie politique peut seule en fournir les moyens.

Les hommes qui se livrent à l'étude des lois vont rarement jusqu'à étudier la nature des choses; ils forment ordinairement leurs idées sur les idées des autres, sur celles des législateurs, des commentateurs ou des magistrats. Il suit de là que, si les personnes dont ils veulent saisir les pensées, les ont mal exprimées ou sont tombées en contradiction avec elles-mêmes, ils n'ont plus aucun moyen de se diriger. Dans l'étude de l'économie politique, au contraire, on ne forme ses idées que sur la nature des choses: ici l'autorité des noms est toujours subordonnée à l'autorité des faits. Et comme les faits ne sont jamais menteurs pour celui qui sait les consulter, on a toujours le moyen de revenir des erreurs dans lesquelles on a été en-

traîné. L'étude de l'économie politique devrait donc précéder naturellement l'étude des lois, puisque l'autorité des faits est supérieure à l'autorité des hommes. La connaissance de la nature des choses peut servir à redresser les faux jugemens d'un légiste; mais les jugemens d'un légiste, fussent-ils soutenus par toute la puissance d'une armée, ne saurait rien changer à la nature des choses.

Pour bien entendre les lois, pour les interpréter, pour les appliquer, il faut, disons-nous, connaître la nature de ces choses que les légistes nomment des propriétés, et les économistes des richesses. L'objet principal des lois civiles, criminelles, politiques, est, en effet, de nous en garantir la jouissance et la libre disposition. Mais on n'apprend pas à connaître la nature des choses en consultant les livres des jurisconsultes; à cet égard, ils ne peuvent rien nous apprendre; les ouvrages sur l'économie politique sont les seuls à l'aide desquels les jeunes gens puissent s'instruire. Les lois elles-mêmes, en nous garantissant nos propriétés, ne sauraient nous apprendre quels sont les élémens dont elles se composent, ni quels sont les fondemens de la garantie qu'elles promettent. On ne peut apprendre cela qu'en étudiant les choses elles-mêmes, et les rapports qui existent naturellement entre les hommes. « Sans la connaissance des intérêts de la société, dit M. J.-B. Say, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instrumens aveugles du pouvoir arbitraire; il faudrait les comparer à ces projectiles qui partent d'une bouche à feu, pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais. »

L'économie politique décrédite les mauvaises institutions; mais, ainsi que M. Say l'observe, elle prête une nouvelle force aux bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle assoit les droits de la propriété sur ses vrais fondemens; elle y rattache celle des talens, celle des clientelles, celle des inventions nouvelles; elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naître l'intérêt des capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce; elle montre dans quels cas les marchés sont légitimes, c'est-à-dire dans

quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien; elle détermine l'importance des arts et les lois que leur exercice réclame.

Il est un service plus grand encore qu'elle doit rendre à la législation : c'est d'apprendre aux hommes qui font les lois, quelles sont les matières sur lesquelles il convient d'en faire, et celles sur lesquelles il faut laisser aux hommes une entière liberté. Il est en France une multitude de lois ou de décrets qui gênent l'industrie, le commerce, la disposition des propriétés et la liberté individuelle, et qu'on n'aurait jamais songé à établir, si l'on avait eu quelques connaissances d'économie politique. Aujourd'hui même ces lois et ces décrets ne se maintiennent que parce que les principes de cette science sont généralement ignorés; s'ils étaient universellement connus, il serait aussi impossible d'en repousser l'application, qu'il est impossible de repousser, dans les comptes de finances, l'application des règles de l'arithmétique.

Enfin, il est impossible de juger des effets que les lois produisent sur les hommes, si l'on ne sait pas juger de ceux qu'elles produisent sur les choses au moyen desquelles ils existent et se multiplient; et comment jugerait-on de cela si l'on reste étranger à l'économie politique?

L'influence que doit exercer l'économie politique sur la morale est au moins aussi étendue que celle qu'elle peut exercer sur la législation. La science de la morale ne peut, en effet, avoir d'heureux résultats qu'autant qu'après avoir décrit les vices et les vertus des hommes, elle peut en indiquer les causes et en développer les conséquences. On ne peut attaquer efficacement un vice, ou propager une vertu, qu'en remontant à la source de l'un et de l'autre. Or, il n'est pas possible d'y arriver, si l'on ignore comment les richesses se forment, se distribuent ou se détruisent.

En effet, la plupart des vices qu'on observe chez une nation sont produits, d'un côté, par la misère qui existe dans la classe la plus nombreuse; et, d'un autre côté, par l'excès de richesses que possèdent quelques individus. Tant que les

uns ne savent pas par quels moyens ils peuvent chasser la pauvreté, et que les autres ignorent comment ils peuvent employer leurs richesses d'une manière avantageuse pour eux-mêmes et pour les autres, il est impossible d'opérer aucun changement utile dans les mœurs. Toutes les prédications, tous les traités de morale viennent échouer contre les conseils de la misère, ou contre les séductions de la richesse; la faim est une conseillère qui ne se laisse pas rebuter par les refus qu'on lui fait éprouver. Le meilleur moyen d'introduire les bonnes mœurs dans un pays est donc d'y appeler l'aisance; l'économie politique nous indique comment on obtient ce résultat (1).

« Sans examiner jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu'elle mène à sa suite, dit M. J.-B. Say, sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à l'intelligence des hommes, une direction salutaire. Elle prouve que, parmi ces moyens d'existence, les seuls qui soient efficaces, féconds, durables, sont ceux desquels il résulte une création, et non une spoliation; que la mauvaise foi, la violence, ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils sont honteux; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent; que nulle société ne pourrait subsister si le crime devenait le droit commun, et si le vice constituait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom d'*industrie*, elle le met en honneur, elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles: l'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'homme à homme; elle leur enseigne à s'aider mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage, qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de

(1) C'est dans les principes de cette science qu'un des prédicateurs les plus éloquens de l'Écosse a puisé une grande partie de la force de son éloquence.

nature ; elle adoucit les mœurs, en procurant l'aisance ; en montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société. »

L'économie politique n'a pas moins d'influence sur les relations qui s'établissent entre les peuples, que sur l'administration intérieure des États. Si nous ne sommes plus dominés par le préjugé barbare qui faisait voir à chaque nation une cause de grandeur dans la ruine des nations voisines, et une cause de décadence dans leur prospérité, c'est uniquement aux connaissances répandues par cette science que nous en sommes redevables. Pendant des milliers de siècles, des nations se prétendant civilisées, ou que nous sommes du moins habitués à considérer comme telles, ont été les unes à l'égard des autres comme des hordes de sauvages qui n'aspirent qu'à se détruire mutuellement. Leurs guerres, pendant long-tems, n'ont pas eu d'autre objet que le pillage ; et, quand l'industrie a commencé à se développer dans tous les pays, on a livré des batailles pour s'arracher des pratiques, c'est-à-dire pour augmenter de quelque chose le nombre de ses acheteurs.

Aujourd'hui, les gouvernemens des nations les plus éclairées ont abjuré un système aussi atroce qu'il était ruineux pour ceux qui en subissaient le joug ; mais il faut bien se garder de croire que toutes les erreurs qui existaient à cet égard soient dissipées. Ces erreurs, dont la plupart existent encore dans quelques classes de la société, deviennent les auxiliaires des vices qui fermentent dans l'âme des ambitieux, des conquérans et de tous les gens disposés à vivre de guerres ou de discordes. Elles seront dangereuses aussi long-tems que les connaissances de l'économie politique ne seront point répandues dans les classes nombreuses de la société. Tant que la masse de la population restera dans l'ignorance, il suffira, pour rendre leur ancien empire aux erreurs que nous avons signalées, d'une révolution ou d'un changement qui portera au pouvoir les hommes chez lesquels elles existent, ou qui se croient intéressés à les faire régner.

En Angleterre, on a si bien compris l'utilité, et nous pou-

vous dire mieux, la nécessité de l'enseignement de l'économie politique, qu'elle est professée dans tous les grands établissemens publics. On l'enseigne à Édimbourg, où elle est devenue une partie essentielle de l'instruction donnée à la jeunesse; on l'enseigne aussi dans toutes les grandes villes de commerce. La Compagnie des Indes en a établi une chaire dans le collège où sont élevés les jeunes gens qui se destinent à l'administration de ce pays. L'Université de Londres a considéré les connaissances que cette science donne comme indispensables pour tous les hommes qui ont le moyen d'acquérir quelque instruction. Enfin, l'Université d'Oxford, cette citadelle de toutes les vieilles doctrines de l'Angleterre, a jugé qu'elle devait faire professer l'économie politique, sous peine de perdre son rang dans l'estime publique.

L'économie politique est également enseignée dans presque tous les États du continent, et il est à remarquer, en passant, que ce sont les ouvrages de M. Say qui y servent de base à l'enseignement. Il n'est en Europe qu'un grand pays qui ait proscrit de ses écoles l'économie politique, et ce pays c'est la France. Remarquons cependant que, dans les États où cette science est professée aux frais du public, le gouvernement ne s'est point emparé du monopole de l'enseignement: chacun peut y établir des maisons d'éducation; chacun y professe sans contrôle telle science qu'il juge convenable. Chez nous, les choses se passent différemment: l'autorité publique s'est emparée du monopole de l'instruction; et elle en profite, non pour faire enseigner à sa manière les sciences, mais pour empêcher que d'autres ne les enseignent. Elle fait, relativement à l'esprit, ce qu'elle ferait relativement au corps, si, après s'être emparée du monopole de la boulangerie, elle refusait de vendre du pain.

En 1819, lorsque le gouvernement parut disposé à entrer dans la carrière du perfectionnement, et à réformer quelques abus, une ordonnance créa pour l'école de droit de Paris une chaire d'économie politique, une chaire de droit public, et une d'administration publique; mais le parti des absolutistes, effrayé du progrès des lumières, serra ses redoutables pha-

langes, et dispersa le petit nombre d'hommes éclairés qu'un heureux hasard avait amenés au gouvernement. La retraite de MM. Royer-Collard, Guizot, Camille Jordan, et de quelques autres membres du conseil d'état, fit évanouir des espérances qu'on avait trop légèrement conçues; on vit alors ce qu'on verra peut-être encore dans d'autres tems, qu'il y a une grande différence entre des garanties réelles et des concessions apparentes. Le ministère *déplorable* ne tarda point à faire révoquer l'ordonnance qui avait établi les trois cours. Ses prédécesseurs nous avaient promis des professeurs, il nous donna des capucins et des jésuites. Il jugea, non sans motifs, que, pour soutenir le système qu'il voulait fonder, il lui serait plus facile de trouver des moines que des raisons.

Le ministère déplorable s'est retiré, mais ses œuvres nous restent. Personne, il est vrai, ne consent à se les approprier; chacun, au contraire, les désavoue, et nul ne veut y avoir pris part; cependant elles nous régissent, comme si elles étaient animées par une puissance invisible. La France doit donc se résigner à rester privée long-tems encore d'un enseignement dont jouissent tous les peuples civilisés. Si ses intérêts ne sont compris ni par les agens de l'administration, ni par ceux qui règlent ses rapports avec les autres nations, son industrie et son commerce pourront en souffrir; mais elle n'en paiera pas moins son budget, ce qui est l'essentiel.

L'économie politique a fort heureusement fait assez de progrès, et les principes en ont été exposés avec assez de méthode et de clarté, pour que les personnes qui veulent en acquérir la connaissance puissent se passer des secours d'un professeur, pourvu qu'elles aient un peu de zèle. Le *Traité d'économie politique* de M. Say, devenu populaire dans la plupart des états de l'Europe et de l'Amérique, et servant de base à l'enseignement dans plusieurs, a déjà rendu de grands services à cet égard. Le *Cours complet d'économie politique pratique*, dont le premier volume vient de paraître, rendra, nous l'espérons, des services non moins grands. Il ne nous est pas possible d'exposer ici le plan de l'ouvrage entier, puisque nous n'en pos-

sédons encore que le premier volume. Nous nous bornerons à donner une analyse rapide de la partie que nous en connaissons.

Le volume que nous avons sous les yeux renferme d'abord des *Considérations générales sur l'économie politique*. L'auteur commence par observer que l'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société. Il repousse l'idée qui a long-tems prévalu et qui a servi de fondement à tant de systèmes, suivant laquelle la vie du corps social est tout artificielle. « Chacun, dit-il, a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans les sociétés une *nature des choses* qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

« Ce n'est point à dire, ajoute-t-il, que la volonté de l'homme n'influe en rien sur l'arrangement de la société, mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle. L'art du cultivateur peut tailler un arbre, le disposer en espalier; mais l'arbre vit et produit en vertu des lois de la physique végétale, qui sont supérieures à l'art et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit. De même les sociétés sont des corps vivans pourvus d'organes qui les font exister; l'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d'un conquérant, ou même l'effet de circonstances fortuites, peuvent influencer sur leur manière d'exister, les rendre souffrantes ou les guérir, mais non les faire vivre. C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet, que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre et à son développement, que les sociétés croissent le plus rapidement en nombre et en prospérité.

« L'organisation artificielle des nations change avec les tems et avec les lieux; les lois naturelles qui président à leur entretien et opèrent leur conservation sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques. Elles étaient chez les anciens

ce qu'elles sont de nos jours ; seulement elles sont mieux connues maintenant. Le sang qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien ; il circulait dans les veines des Babyloniens comme dans les nôtres ; mais ce n'est que depuis Harvey que l'on sait que le sang circule et que l'on connaît l'action du cœur. Des capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens de la même manière qu'ils alimentent celle des Anglais ; mais ce n'est que depuis quelques années que l'on connaît la nature des capitaux, et que l'on sait de quelle manière ils agissent et produisent les effets que nous observons, effets que les anciens voyaient comme nous, mais qu'ils ne pouvaient expliquer. La nature est ancienne, la science est nouvelle. »

L'économie politique, telle que M. Say l'expose dans son *Cours complet*, embrasse le système social tout entier, puisque toutes les questions sociales se rattachent en effet à des intérêts réciproques susceptibles d'appréciation, si l'on fait exception de quelques-uns des rapports intérieurs qu'ont entre eux les membres d'une même famille.

Ayant exposé l'objet et l'étendue de la science de l'économie politique, M. Say indique quelles sont les connaissances accessoires qu'elle ne se charge pas de développer, quels sont les rapports qu'elle a avec l'économie privée, et quels sont les bases sur lesquelles reposent les connaissances qu'elle donne. Il fait voir ensuite que les sciences morales et politiques sont fondées sur des réalités aussi bien que les sciences physiques ; il montre en quoi consiste la méthode analytique, quel est le degré d'autorité des principes, et jusqu'où s'étend l'autorité des faits. Parmi les nombreuses questions qu'il traite, il en est plusieurs qui sont d'une haute importance ; telle est, par exemple, celle de savoir si les sociétés ont atteint le but qu'elles doivent se proposer.

Les économistes du dernier siècle s'imaginaient que leur mission était de gouverner, ou du moins de donner des conseils aux gouvernemens. M. Say démontre que l'économie politique n'est pas proprement un art, mais qu'elle est une science ;

qu'elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce qui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Il reconnaît que cette connaissance est très-profitable aux personnes qui sont appelées à faire des applications en grand; mais il fait en même tems observer que c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées en physique, en chimie, en mathématiques. « Parce qu'on profite des lumières acquises dans ces diverses branches de connaissances, dit-il, est-on fondé à dire qu'elles donnent des conseils? La nature des choses, fière et dédaigneuse aussi bien dans les sciences morales et politiques que dans les sciences physiques, en même tems qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche, indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître peuvent à la vérité mettre la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications des vérités qui leur ont été révélées; mais en supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun se trouve, est appelé à prendre conseil de la science; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un recueil d'expériences mises en ordre, et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats. Les inductions qu'en tirent ceux qui la professent peuvent passer pour des exemples qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans des circonstances absolument pareilles, mais qui ont besoin d'être modifiées, selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature des choses ne saurait prévoir les combinaisons infinies qu'amène nécessairement le mouvement de l'univers. »

Nous avons déjà fait observer les avantages que produit pour toutes les classes de la société la connaissance de l'économie

politique. Les peuples, cependant, ont long-tems exercé les arts et le commerce : ils se sont enrichis et ils ont joui de leurs richesses, sans connaître les principes de cette science. Ne faut-il pas conclure de là que la connaissance de ces principes est inutile ? C'est, en effet, ce que croit l'ignorance présomptueuse. Mais, en raisonnant de cette manière, il n'est point de sciences dont on ne puisse prouver l'inutilité. Il est beaucoup d'hommes qui se sont toujours bien portés, d'autres qui ont été malades et se sont guéris, long - tems avant que la médecine fût connue ; faudrait-il penser, pour cela, que cette science ne rend aucun service ? Des peuples ont vécu long - tems avant que la législation fût devenue une science ; s'ensuit-il que cette science est inutile au perfectionnement des lois, ou à l'administration de la justice ?

Il est sans doute indispensable à tout homme, ainsi que l'observe M. Say, de posséder les connaissances spéciales qu'exige sa profession ; mais ces connaissances ne suffisent pas ; elles ne sont qu'une routine aveugle, lorsqu'on ne sait pas les rattacher au but qu'on se propose, aux moyens dont on peut disposer. Nous ne sommes pas appelés à exercer nos arts au milieu d'un désert. Nous les exerçons au sein de la société, et pour l'usage des hommes ; il faut donc étudier l'économie de la société dans laquelle nous sommes, pour ainsi dire, plongés, et d'où dépend perpétuellement notre sort. L'état de société développe des intérêts qui se croisent, de même qu'il y a dans la chimie des substances qui se combinent et d'autres qui se neutralisent. Pour en bien connaître le jeu, pour que notre instruction soit complète, il faut que nous connaissions tous les élémens dont la société se compose, et ce qui résulte de leur combinaison.

Il ne nous est pas possible de faire connaître dans quelques pages toutes les observations que l'auteur a consignées dans son introduction ; à peine pouvons - nous indiquer les principales. Nous devons cependant faire connaître les motifs de la publication de ce nouvel ouvrage, et ce que doit faire attendre aux lecteurs un cours complet.

Appelés à diverses époques, et devant diverses assemblées,

à professer l'économie politique et à faire connaître en quoi consistent les nouveaux et immenses progrès de cette science, l'auteur s'est placé dans les divers points de vue d'où il pouvait la contempler tout entière. Il n'a point tardé à s'apercevoir qu'elle se lie à tout dans la société, et que les relations sociales ne consistent que dans un échange de bons offices; car un ramas d'hommes qui se trahiraient, se combattraient les uns les autres, ne formeraient pas une société. Il a vu que l'économie politique doit aller jusqu'à apprécier l'importance des rapports qui existent entre les premiers d'un État et le corps social, entre la nation et les nations étrangères. C'est ce qu'il a laissé apercevoir dans le titre dont il a fait choix. On ne trouvera donc point dans son nouvel ouvrage des principes différens de ceux qu'il a professés dans ses autres écrits; on y trouvera ces principes plus développés, éclaircis par une multitude d'applications; portés jusqu'à l'évidence la plus irrésistible, et conduits jusqu'à leurs dernières conséquences. « Quarante années, dit-il, se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique; et quelles années! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles ont fait naître. Cent ouvrages plus ou moins importans ont contribué à mûrir les idées du public; mais le public a réagi bien plus fortement encore sur les écrivains. Les ouvrages de ceux d'entre eux qui auront le mieux profité d'un spectacle si imposant subsisteront pour l'instruction de nos neveux; les autres tomberont dans l'oubli: la postérité en fera le départ.»

En publiant un *Cours complet d'économie politique pratique*, M. Say a eu soin d'expliquer le sens qu'il attache à ces mots. Il fait observer que nul ouvrage n'est moins utile qu'un livre qu'on ne lit pas, et qu'un livre d'économie politique serait lu de peu de personnes, s'il excédait la mesure du tems et de la dépense dont la généralité des lecteurs consent à faire le sacrifice pour connaître les ressorts de la société. « Un *cours complet*, dit-il, n'est donc pas celui qui contient *tout* ce qu'on peut dire sur une science: l'entreprise serait téméraire et l'exécution impossible.» L'auteur entend donc par un cours complet, celui qui ne laisse

sans explication aucun des phénomènes que nous sommes capables d'expliquer, dans l'état actuel de nos connaissances. Il pense que cette explication doit s'y trouver directement ou indirectement, et qu'elle doit être exprimée ou se déduire facilement des principes développés dans l'ouvrage. Il faut qu'en l'étudiant avec attention, un auteur, un professeur, qui le prennent pour guide, puissent y trouver la base de tous les développemens qu'ils jugent à propos, selon les circonstances, de donner à certaines parties de leur travail.

Il est un genre de mérite auquel l'auteur met avec raison un très-grand prix, c'est la clarté. Jaloux de répandre dans toutes les classes de la société des notions importantes pour tout le monde, il a cherché à être aussi clair qu'il est possible. « Qu'on ne prenne donc pas de l'humeur, dit-il, contre quelques vérités qui paraîtront tellement évidentes qu'on ne les jugera pas dignes d'être exprimées. Bien souvent de semblables idées ne paraissent évidentes que parce qu'elles sont dépouillées de tout appareil scientifique et réduites à leur plus simple expression. Mais je montrerais, si la chose en valait la peine, que les propositions que l'on serait tenté de regarder comme les plus évidentes ont toutes été contredites. »

Nous avons accordé aux considérations générales trop d'espace pour qu'il nous soit possible d'entrer maintenant dans aucun détail sur le fond de l'ouvrage. Aussi nous bornerons-nous, pour cette fois, à faire connaître les sujets dont l'auteur traite dans ce volume. La première partie est relative à la production des richesses. Dans une première division, M. Say traite de la nature des richesses, de nos besoins et de nos biens; de la valeur qu'ont les choses; et du fondement de la valeur ou de l'utilité. Dans une seconde division, qui comprend seize chapitres, l'auteur examine ce qu'il faut entendre par la production des richesses: il fait voir l'analogie qui existe entre les produits immatériels et tous les autres, et de quoi se composent les travaux de l'industrie. Après avoir donné la classification des industries, il traite des instrumens généraux de l'industrie et des fonds productifs; de l'échange

des frais de production contre les produits, et de ce qui constitue les progrès industriels; puis, de la nature et de l'emploi des capitaux. Il classe ensuite les capitaux; il en fait connaître la formation et la dissipation; il traite de la division du travail; il en fait voir l'origine, les limites, les inconvéniens; il démontre quel est le service des machines dans les arts; enfin, il expose la révolution survenue dans le commerce, à l'occasion des machines à filer le coton.

Chacun de ces chapitres mériterait une analyse particulière. Le dernier surtout présente des phénomènes tellement curieux, qu'ils tiennent en quelque sorte du merveilleux. On ne soupçonnerait jamais que l'invention d'une simple machine fût capable de produire d'aussi vastes résultats, si les faits que l'auteur nous met sous les yeux n'étaient pas de nature à convaincre les plus incrédules.

CH. C....

HISTOIRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, par M. *Alexandre* LAMETH, lieutenant-général, membre de la Chambre des députés. Tome premier (1).

Sous quelque rapport que l'on veuille envisager l'Assemblée constituante, on ne peut s'empêcher de lui payer le tribut d'une haute estime et d'une vive reconnaissance. Comme réunion de talens, elle était l'élite de la France et même de l'Europe. L'Angleterre, dès long-tems habituée à former des hommes exercés à la discussion des plus grandes questions politiques, n'aurait peut-être pas pu trouver alors dans son parlement un pareil nombre d'orateurs distingués. Comme dévouement à la monarchie constitutionnelle, l'Assemblée constituante a fait ses preuves dans l'ensemble de ses travaux; elle n'a pas conçu une pensée, pas adopté une résolution qui n'eût pour but l'établissement durable de ce mode de gouver-

(1) Paris, 1828; Montardier. In-8° de CII-434 pages; prix, 7 fr.

nement; ses membres les plus distingués ont payé de leur liberté ou scellé de leur sang leur inébranlable fidélité aux doctrines qu'ils avaient proclamées. Demande-t-on compte à l'Assemblée constituante de ses sentimens et de ses actions vis-à-vis du prince et de sa famille, elle peut répondre qu'elle avait reconstruit l'édifice du pouvoir royal, renversé par des événemens au-dessus de la prudence humaine, et par une force supérieure à toutes les forces. L'Assemblée constituante alla plus loin; et, après le retour de Varennes, elle poussa peut-être jusqu'à l'excès le désir d'accroître et de raffermir ce même pouvoir dont on devait craindre la funeste direction, après une si grande faute qui menaçait d'une rechute la royauté à peine rétablie d'une crise presque mortelle. Quelle que soit l'opinion à porter sur la conduite de l'Assemblée constituante à cette époque, on ne saurait nier qu'elle n'ait tenu dans ses mains le sort de la royauté et celui de la dynastie, et que, religieuse à garder son serment, elle n'ait tout tenté pour assurer leur salut. Il faut placer ici une observation qui ressort de l'ensemble des choses depuis l'ouverture des notables et celle des états-généraux jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante. Les hommes qui prétendaient exclusivement au titre d'amis de la monarchie et de défenseurs du trône, soit dominés par l'intérêt personnel, soit entraînés par des passions aveugles, non-seulement n'ont pas su prêter à propos au prince l'appui nécessaire de leur dévouement, mais encore ils n'ont pas cessé de lui donner de pernicieux conseils, sauf à rester dans l'impuissance de le secourir au milieu des orages amassés autour de lui par son penchant à les écouter comme des serviteurs fidèles. Au contraire, on voit leurs adversaires, ceux en qui l'aristocratie s'acharnait à signaler les ennemis de la couronne, s'efforcer de rattacher la nation au prince, et le prince à la nation, et s'interposer toujours entre lui et les dangers qui le menacent; quelques-uns de ces prétendus républicains, car on leur donnait alors ce nom comme un injure, poussant le dévouement jusqu'ou il peut aller, s'exposèrent à la perte de toute popularité et aux terribles conséquences

qu'elle doit entraîner dans une révolution flagrante, pour conjurer en secret les malheurs du roi que la cour entraînait évidemment à une perte inévitable ; le sacrifice était aussi inutile que dangereux ; car, d'un côté, tout leur prouvait l'obsession du monarque par de perfides conseillers ; et de l'autre, chaque moment pouvait trahir leurs intelligences avec le pouvoir, et leur donner aux yeux de la France les apparences de la trahison. Les plus graves accusations ont pesé à cet égard sur leur tête : aussi n'ont-ils survécu que par une espèce de miracle ; et, pour effacer l'impression que l'opinion publique avait reçue contre eux, il a fallu que leur conduite nouvelle, d'accord avec leur début dans la carrière politique, vînt montrer dans ces mêmes hommes des citoyens fidèles à la grande cause des peuples et des rois réunis par le plus saint des traités et par des intérêts communs. Enfin, l'Assemblée constituante a toujours voulu et n'a jamais voulu autre chose que ce qu'elle avait juré. Tel est le premier point de vue sous lequel il faut la considérer pour rendre justice à ses intentions comme à ses travaux, et l'absoudre des accusations que l'erreur, l'ignorance ou la mauvaise foi volontaire lui intentent chaque jour.

Une autre considération de la nature la plus grave milite en faveur de l'Assemblée : ce sont les périls sans cesse renaissans dont elle fut entourée, périls qui ne venaient pas seulement du peuple dès long-tems façonné aux insurrections par les suggestions du corps aristocratique en opposition avec la cour, mais encore des ennemis de la révolution, et d'un gouvernement occulte en conspiration permanente contre le gouvernement patent et contre le prince qui donnait son assentiment aux institutions nouvelles. Je sais qu'on a voulu, qu'on essaie encore chaque jour de rejeter les excès populaires sur l'Assemblée elle-même ; mais depuis trente ans passés que ces imputations se répètent, nul n'a pu trouver encore une preuve à leur appui, tandis que l'Europe retentit des aveux répétés des hommes qui nous révèlent leurs trames et leurs efforts pour pousser le peuple hors de toutes les limites, la cour aux partis extrêmes, et qui se glorifient d'avoir cent fois joué le sort du

prince et de la monarchie contre la folle espérance que ce qu'ils appelaient le bien sortirait de l'excès du mal. Ainsi donc, résister en face aux orages inévitables d'une révolution amenée par le désordre des finances, par l'affaiblissement du pouvoir que le mauvais choix de ses instrumens avait décrédité; éclairer et déjouer les complots formés contre la liberté; défendre le prince contre sa cour; délivrer la France de toutes les entraves qui l'enchaînaient, s'appuyer sur le peuple sous peine de faire avorter la régénération politique du pays, ou de voir ce même peuple conquérir par la force les bienfaits de la loi, et ensuite, emporté par l'ivresse du succès et sa propre impulsion, envahir les droits des autres en recouvrant les siens : voilà une légère esquisse des embarras et des devoirs de l'Assemblée constituante; et encore ai-je négligé de mettre ici en ligne de compte les difficultés presque inextricables que lui suscitaient le déplorable état des finances, et la nécessité de ranimer la source des impôts tarie par les prodigalités, et de créer de nouvelles ressources dans un moment où la confiance publique était perdue. Il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement avait cherché à sortir d'embarras par les moyens du pouvoir absolu; qu'ils avaient tous été trouvés impuissans; qu'on avait exilé les parlemens, et qu'il avait fallu les rappeler; que leurs membres les plus distingués avaient été violemment arrachés de leurs sièges, et qu'on avait dû les rendre à leurs fonctions; que le sang des citoyens cruellement répandu à plusieurs reprises par les soldats dans Paris, sur la place Dauphine, dans les rues Meslée et Saint-Dominique, dans le faubourg Saint-Antoine, au lieu d'imposer au peuple, n'avait fait qu'enflammer les passions qui fomentaient dans son sein; enfin, que le vaisseau de l'état allait à la dérive, et qu'il n'y avait plus de main qui pût tenir en France le gouvernail de ce vaisseau sans mâts et sans voiles.

Pour se convaincre de ces vérités, il faut lire les faits incontestables cités dans l'introduction de cet ouvrage, et qui ont suggéré à l'auteur ce pressant résumé. « En effet, qui avait accoutumé le peuple aux attroupemens et à la résistance? les par-

lemens. Qui, dans les provinces, avait montré le plus d'hostilité contre l'autorité royale? la noblesse. Qui avait refusé avec le plus d'opiniâtreté de venir au secours du trésor? le clergé. Ainsi, c'étaient véritablement les parlemens, la noblesse et le clergé qui avaient seuls déclaré la guerre au gouvernement, et donné le signal de l'insurrection. Le peuple n'était là que comme auxiliaire; et ce ne fut que l'effet des scènes sanglantes dans lesquelles un nombre considérable de citoyens étaient tombés sous les coups des soldats, qui porta l'irritation parmi les classes inférieures. D'un autre côté, les troupes avaient laissé percer leur répugnance à tirer sur le peuple, et il ne fallait plus qu'une nouvelle tentative du même genre pour détruire parmi les militaires le dogme de l'obéissance passive, et mettre tout-à-fait à découvert l'impuissance du gouvernement. Enfin, dès cette époque, tous les élémens de l'ancienne monarchie n'étaient-ils pas en dissolution? N'étaient-ce pas les désordres, le manque absolu d'argent, en un mot la désorganisation imminente du corps politique qui avaient forcé de recourir à la convocation des états généraux? » L'auteur ajoute avec raison qu'on a eu tort de fixer la naissance de la révolution à l'ouverture des états généraux; que cette révolution, commencée depuis long-tems, ne fit qu'accélérer son cours en 1789, sans égaler alors, dans ses plus grands excès, les violences commises impunément au nom de l'autorité sur des masses de citoyens qu'on avait mieux aimé surprendre et immoler à coups de sabre et de fusil, que de les dissiper par le prudent développement de la force, ou de les ramener par les conseils de la raison, toujours si puissans lorsqu'ils sont accompagnés des moyens de répression présens sous les yeux de la multitude.

La citation que nous venons de faire indique au lecteur la manière de M. Lameth. Il marche toujours avec l'autorité des faits, et ses réflexions sont des conséquences de vérités que l'on ne saurait révoquer en doute. Il retrace les événemens; il en montre les auteurs et les juge seulement sur leurs œuvres. Cette argumentation nous paraît irrésistible. M. Lameth n'a pas

quitté un moment la scène politique, soit comme acteur, soit comme témoin, pendant la session de l'Assemblée constituante; il a contribué à plusieurs des choses qu'il raconte; il a vu les autres de près; il s'est trouvé en présence des partis et admis à leurs secrets, en contact avec le peuple, et en rapport avec la cour; il a connu et pratiqué tous les hommes influens de l'époque; il a pu juger les mobiles de leur conduite, pénétrer les motifs des grandes révolutions, et apprécier non-seulement l'esprit général de l'assemblée, mais encore le caractère, les actions, la conduite publique et secrète de ses principaux membres. Cependant ces motifs de confiance ne seraient pas suffisans, sans une qualité que l'auteur possède à un haut degré, l'amour sincère de la vérité. Il peut se tromper, il ne veut jamais tromper; sans doute, le besoin de justifier l'Assemblée constituante est pour lui une espèce de religion; mais cette religion ne dégénère point en fanatisme. Et cependant, un ami de l'humanité, un homme profondément attaché aux principes qui doivent régénérer les sociétés modernes, un homme qui sait apprécier tout ce que l'Assemblée constituante a fait dans ce grand but, et l'influence que ses travaux exercent depuis quarante ans sur les destinées des peuples, pourrait céder à des mouvemens d'exaltation devant les services de cette assemblée, à laquelle la France et le monde ont des obligations que le tems n'effacera plus du cœur des hommes. Malgré son penchant si naturel à louer ce qu'il approuve aujourd'hui, comme il l'approuvait à l'aurore de la révolution, M. Lameth n'abandonne pas les balances de l'équité dans ses jugemens sur la brillante réunion de nos premiers représentans; d'ailleurs, il se fait plus souvent rapporteur que juge, et c'est ainsi qu'évitant le danger de céder malgré lui à une affection dont on sent toute la vivacité, il a su donner à son ouvrage deux genres de mérite particuliers qui manquent à d'autres sur le même sujet. En rapportant les événemens, il les dégage des motifs que la passion leur a prêtés; il les explique par la connaissance intime de leurs véritables causes, et réduit à leur valeur toutes ces suppositions qui métamorphosent en crimes des choses innocentes, et

créent des monstres là où il n'y avait que des hommes. A cet égard, les personnages éminens des deux partis, même ses ennemis les plus déclarés, sont défendus par lui avec courage contre la calomnie dont le glaive fait surtout dans les révolutions des blessures presque incurables, parce que des passions et des intérêts les renouvellent sans cesse et empêchent la plaie de se cicatriser. Sans nier le concert qui a dû exister entre les amis de la liberté condamnés à une lutte de tous les jours contre des adversaires trop ardents pour négliger aucun moyen de s'entendre et de donner une direction à leurs attaques, M. Lameth dissipe la fable de ces comités toujours gros d'une révolution nouvelle, et de ces souverains de l'insurrection qui sembleraient avoir tenu le peuple français dans leurs mains comme un instrument inerte de lui-même et enchaîné dans sa propre immobilité, tant que l'impulsion ne lui aura pas été communiquée par une cause toute-puissante; hypothèse absurde, et qui cependant ne laisse pas d'avoir trouvé, même récemment, des partisans, ou peu éclairés s'ils sont sincères, ou d'une rare mauvaise foi s'ils ne pensent pas ce qu'ils disent. M. Lameth parle toujours au nom de la raison, le langage qui lui convient. Son style, élégant, naturel et simple, n'a pas plus d'ambition que sa pensée. Ce qui le caractérise comme écrivain, c'est de sentir tout ce qu'il dit, et de représenter fidèlement ses vives et justes impressions.

Sans doute, en rétablissant la vérité sur les choses et sur les hommes, M. Lameth ne rend pas un médiocre service à la cause de la liberté, que tant de gens s'obstinent à vouloir défigurer; mais son livre se recommande encore par le tableau exact et raisonné des travaux, des discussions, des décrets de l'Assemblée constituante. Or, malgré les beaux talens de notre époque, malgré les progrès de notre instruction politique, l'Assemblée constituante nous offre encore des modèles et des leçons; souvent il serait non moins utile que convenable de répéter dans les Chambres tel discours de Barnave, telle opinion de Mirabeau sur une question vitale de la politique. D'ailleurs, si notre pacte social ressemble si fort à la constitution décrétée

par les représentans de la nation et acceptée par Louis XVI, si l'Assemblée constituante revendique nécessairement sa part dans la Charte de Louis XVIII, on ne saurait nier que nous n'ayons beaucoup rétrogradé dans la carrière des conquêtes de la liberté. La France aujourd'hui demande et n'a point obtenu des institutions dont elle a joui, et qui ont été ou ravies à son amour ou mutilées entre ses mains. L'Assemblée constituante offre aux orateurs courageux qui doivent les réclamer, des armes de toute espèce, des armes qui ont déjà vaincu dans une lutte non moins obstinée que celle à laquelle l'opinion publique brûle de s'associer. Quand nous voudrions obtenir le jury rendu à sa pureté primitive, le régime municipal, et toutes ses franchises, l'indépendance de la presse, la liberté légale des réunions entre les citoyens, la modération des peines prodiguées avec une excessive sévérité dans nos codes, nous pourrions invoquer avec succès les paroles et l'autorité de l'élite de l'Assemblée constituante, prendre ses discussions pour modèle et ses décrets pour texte. Nulle part nous ne trouvons plus cette sorte de secours à notre portée que dans l'extrait fidèle de M. Lameth, qui accorde à chaque question une étendue convenable, suivant l'importance de la matière.

J'ai loué l'impartialité de l'auteur. Il est cependant chez lui une préférence du cœur à laquelle il n'a pu résister ; son héros est évidemment Barnave. La jeunesse, la pureté, l'éminence des services rendus à la cause populaire, la maturité précoce d'un talent qui semblait avoir deviné les plus hautes questions de l'ordre politique, la consécration du malheur, une fin pareille à celle des Sidney, ont contribué à faire un culte de l'amitié de M. Lameth pour Barnave. A Dieu ne plaise que je m'élève contre ce culte qui d'ailleurs ne dégénère pas en idolâtrie ; mais sans vouloir rien ôter à Barnave, sans vouloir diminuer ni le nombre ni l'importance de ses travaux, sans avoir l'injuste pensée de retrancher un seul fleuron à sa brillante couronne, je penche à accuser l'historien d'avoir cédé involontairement au désir d'élever son ami au-dessus du puissant Mirabeau. Il y a là une de ces illusions qu'un sentiment profond peut faire à un homme

de bonne foi, mais qui ne deviennent jamais contagieuses pour la raison publique. Mirabeau, infecté de vices, perdu de réputation, peut-être dénué d'honneur, mais plein de génie, et l'un des souverains de la parole; saisi tout à coup à la tribune par des mouvemens sublimes qui l'arrachaient à la corruption de son cœur; populaire comme Marius, et terrible comme lui par sa haine du patriciat qui l'avait outragé; assez hardi pour tout oser, au début d'une révolution, et ne reculer devant aucune de ses conséquences; homme de parti et homme d'état, capable de concevoir l'idée gigantesque de faire rentrer le torrent populaire dans son lit, et de rétablir l'autorité royale sur les débris mêmes dont elle était environnée, était un prodige qui occupait l'attention générale. L'étranger suivait avec inquiétude la marche de ce colosse dont chaque mouvement remuait une nation; la France le regardait comme le chef de la grande révolution qu'elle avait faite. A la mort de Mirabeau, il se fit un vide qui n'a jamais été rempli; et l'Assemblée, veuve de cet homme extraordinaire, ne trouva point son successeur. Les puissances comme Mirabeau sont rares et n'apparaissent qu'à de longs intervalles.

P. F. T.

LITTÉRATURE.

COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, par M. VILLEMMAIN.
— COURS D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. Victor
COUSIN. — COURS D'HISTOIRE DE LA CIVILISATION
MODERNE, par M. GUIZOT (1).

C'est la pensée qui a tué le dernier ministère; la pensée, telle que l'a trouvée et l'a faite le siècle où nous vivons. Il eût fallu l'enchaîner à jamais, pour assurer le triomphe d'un régime évoqué du tombeau, de tout ce qui indignait les cœurs et révoltait la raison. M. de Villèle a été trop timide; et cependant, quelle audace lui avait donnée peu à peu la nécessité qu'il s'était imposée de rester, à tout prix, au faite du pouvoir! Les élections faussées, les Chambres asservies, ou peut s'en faut, le *veto* mis sur les consciences et l'injonction de l'obéissance passive en fait de morale publique, les journaux achetés ou contraints au silence, les procès en tendance, les poursuites contre les libraires et les colporteurs, contre les ouvrages qui méconnaissaient un dogme religieux, les brevets retirés aux imprimeurs, les persécutions et les disgrâces accumulées sur des hommes de lettres coupables ou suspectés d'indépendance, la suppression de plusieurs chaires de droit, la prétendue réorganisation de l'école de médecine, la destruction de l'école normale, la ruine progressive de l'instruction primaire et les coups portés à l'enseignement supérieur, la censure, enfin, venant couronner à deux reprises ces œuvres de ténèbres: que d'efforts, que d'actes fré-

(1) Paris, 1828; Pichon et Didier. Chaque Cours forme une collection séparée, qui paraît, chaque semaine, par livraisons in-8°; prix de la livraison, 75 cent.

nétiques pour parvenir à l'impossible, à un but odieux à l'immense majorité d'une grande nation! La Faculté des lettres fut aussi décimée; chaque année, les affiches annonçaient : *Les cours d'histoire moderne et d'histoire de la philosophie n'auront pas lieu, cette année* (1). C'est à grand'peine que M. Villemain put continuer son cours inoffensif de littérature française; il était sans cesse inquiété, dénoncé, avec autant de lâcheté que de mauvaise foi, pour toute parole qui trahissait un sentiment généreux, souvent même pour ce qu'il n'avait pas dit. Avait-il traité l'historien Daniel d'*impudent falsificateur qui ment à toutes les vérités*? — Évidente, injurieuse allusion aux jésuites! criaient les délateurs. — Avait-il esquissé le portrait d'un ministre *si parfaitement méprisé de ses contemporains, qu'il n'avait rien à attendre de l'avenir, ... de Dubois qui voulait avoir pour lui des gens d'esprit, pour contre-balancer l'anathème de tous les gens de bien*? — Insolente diffamation contre M. de Villèle! quoiqu'il fût notoire que le président du conseil ne voulait pas même avoir pour lui les gens d'esprit. — Le mot de liberté s'était-il glissé dans une phrase du professeur royaliste? — Appel aux passions populaires! — Avait-il parlé de Jean-Jacques et de *son éloquence qui ne passera pas*, en appuyant sur ses erreurs, et en mêlant au langage de l'enthousiasme des observations sévères? on l'accusait dans des écrits publics d'avoir fait l'apothéose de *ce vil, de cet infâme Rousseau*. Toutefois, j'en conviendrai, M. Villemain méritait bien, à quelques égards, la colère qui le poursuivait. Son impartiale discussion et ses piquans aperçus soulevaient beaucoup d'idées, éveillaient ou augmentaient le goût de la lecture, le besoin d'une instruction plus solide et plus complète. Souvent il s'adressait, avec un tact et une ré-

(1) « *Scilicet vocem populi, et libertatem senatus, et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bonâ arte in exilium actâ, ne quid usquam honestum occurreret, dedimus profecto grande patientiæ documentum.....* »

serve qui allait au-devant du reproche, aux nobles convictions de ses nombreux élèves; une pensée à demi exprimée, une réticence inattendue, un sourire, suffisaient alors pour faire naître une sympathique émotion dans tout son auditoire. Il se hasardait quelquefois à définir par un mot *le sentiment de la liberté, en ce sens qu'elle est embrassée comme un devoir commandé par Dieu même*; ou jusqu'à rendre hommage à *cette liberté légale de penser, qui sert à la fois à la pureté du goût et à la dignité du caractère national*. Il faut vraiment savoir quelque gré au dernier ministre de l'instruction publique de n'avoir pas suspendu un cours où les inspirations d'une belle âme et d'un esprit élevé se communiquaient sous le léger voile de la littérature.

Enfin, grâce au pays qui s'est sauvé lui-même, grâce au roi qui a entendu la voix de la nation, de meilleurs jours ont brillé sur la France, et par suite sur la Faculté des lettres. L'administration nouvelle s'est empressée de rendre la parole à M. Cousin : elle l'a rendue aussi, après quelques hésitations, à M. Guizot; et les deux professeurs, quoique pris au dépourvu, se sont fait un devoir, comme l'a dit l'un d'eux, de faire usage de la parole, dès qu'elle leur était rendue. Ils ont bien mérité de la bonne cause des lumières, en reparaisant aussitôt dans la chaire qui leur était ouverte, en prenant possession sans retard du droit qui leur était restitué. La reconnaissance et l'admiration publique ont déjà payé leur dévouement, et je ne sache pas que personne encore ait eu l'idée de se plaindre du défaut de préparation pour des cours aussi importants.

Un parallèle classique entre trois professeurs de caractère et de talents si variés serait au-dessus de mes forces, et, s'il faut le dire, de mes bonnes dispositions. Ce n'est pas qu'il n'y ait entre eux quelques liens, une étroite communauté de sentimens et d'intentions, une même impulsion donnée à l'enseignement, un même respect pour l'ordre et les choses saintes, une même foi dans l'avenir, une même pensée sur plusieurs points, par exemple, sur le vide de la philosophie du siècle dernier. Mais, Laharpe et Thomas eux-mêmes ont-ils songé jamais à comparer La Bruyère, Mallebranche et Montesquieu ? Il faut entendre ou

lire les improvisations sur l'histoire littéraire du XVIII^e siècle, sur l'histoire de la philosophie, sur l'histoire de la civilisation européenne, et se dire ensuite, avec M. Royer-Collard : « Le beau se sent, il ne se définit point. Qu'on l'appelle tour à tour le sublime, le pathétique, le noble, le gracieux, il lui manquera toujours plus de noms qu'il n'en aura reçus. »

Pour bien apprécier tout le talent de M. VILLEMMAIN comme professeur, il faut assister à quelques-unes de ses improvisations; c'est ainsi que l'on n'aurait qu'une imparfaite idée de l'esprit de M. de Pradt, si on ne l'avait entendu converser. Entrez donc un mardi dans cette salle de la Sorbonne trop étroite pour la foule qui s'y presse et qui en assiège les avenues; arrivez-y de bonne heure, si vous voulez bien voir et bien entendre, quand même vous auriez un billet pour l'enceinte réservée; et, si vous n'avez rien de mieux à faire, contemplez, en attendant, les portraits et les bustes d'une foule de notabilités scientifiques et littéraires, parmi lesquelles une maladroite orthodoxie a craint de donner place à Voltaire et à Rousseau, dont le souvenir brille d'un plus vif éclat, précisément parce qu'on ne les voit pas. Midi sonne! Un murmure de satisfaction, qui part d'une extrémité de la salle, annonce l'arrivée du professeur: tous les yeux se tournent vers une porte étroite par laquelle il s'introduit; il a peine à s'ouvrir un chemin à travers les rangs pressés de ses auditeurs; souvent même ce n'est qu'en déplaçant l'un des plus assidus, S. A. R. le duc de Chartres, assis tout à côté de la chaire (1), qu'il parvient jusqu'à elle: il monte enfin, paraît aux yeux de tous; les applaudissemens redoublent et sont aussitôt suivis du plus profond silence. Il commence à parler... Quel jeu de physionomie! Quelle vive et piquante expression, quoique l'habitude de fermer les yeux lui enlève ce qui donne le plus de charme et de puissance à ce muet langage! Il débute ordinairement par quelque justification, se plaint d'un journaliste qui lui a fait dire ce qu'il n'a pas dit, ou des publications indiscretes d'un

(1) Le jeune prince suit aussi le cours de M. Gurzor.

sténographe-marron, répond victorieusement à de charitables calomnies, exprime une modeste inquiétude à la vue de quelques célébrités littéraires ou de quelques étrangers de distinction, et toujours avec une finesse d'esprit et (qu'on me passe ce mot) avec une coquetterie de bon aloi, qui exercent sur l'auditoire une infaillible séduction. Puis il se jette sur la biographie de l'écrivain qu'il va traduire à sa barre, fait connaître l'homme avant l'auteur, pour mieux apprécier ses ouvrages, passe à l'examen rapide de leurs beautés et de leurs défauts, les compare à ceux de ses émules, émet quelques préceptes, et s'abandonne à des digressions apparentes qui révèlent une nouvelle face de son talent. Vous applaudissez à ses convictions généreuses, à l'inépuisable richesse de sa mémoire, aux lumineux aperçus qu'il répand en courant sur les arts, la philosophie, l'état moral et politique des sociétés. Ce n'est point l'académicien sur lequel vous comptiez peut-être; point de phrases toujours bien cadencées, artistement pompeuses, ou d'une monotone correction qui défie également l'éloge et la critique; c'est la conversation facile, élégante, originale, d'un homme éminemment spirituel et d'un goût exquis, passionné pour le beau sous toutes les formes, et qui, d'une ingénieuse discussion, s'élève tout à coup et sans effort aux mouvemens d'une entraînante éloquence. C'est en effet cette merveilleuse alliance de beaucoup d'âme et de beaucoup d'esprit qui caractérise essentiellement le talent de M. Villemain dans le professorat; son style revêt dans une même leçon les nuances les plus variées; tour à tour sévère, brillant, mordant, pathétique, et quelquefois d'une heureuse hardiesse, il a surtout une facilité singulière à se teindre des couleurs du style de l'écrivain qu'il s'agit d'apprécier. Ceux qui ont suivi les leçons de l'auteur de *Lascaris* n'oublieront jamais avec quelle chaleureuse éloquence il a pénétré dans le caractère et le génie de Rousseau, les portraits si fins et si piquans qu'il a faits de Lesage, de Fontenelle, de Voltaire, combien de fois il a évoqué la grande image de Bossuet, sans jamais se répéter, et toujours avec une pompe et une majesté d'expressions dignes du premier de nos ora-

teurs sacrés. Ses leçons sur Montesquieu, qui ont été d'habiles et judicieux développemens de l'*Esprit des Loix*, resteront aussi profondément gravées dans les souvenirs de ses auditeurs. Avant d'étudier en France la seconde époque littéraire du xviii^e siècle (et sous ce nom il désigne le tems où les génies créateurs de ce siècle ont été remplacés ou entourés par un assez grand nombre d'écrivains brillans, mais secondaires), il s'est transporté au sein de la littérature anglaise, que la nôtre à son tour réfléchissait alors par contre-coup. Le tableau qu'il a tracé de la révolution contradictoire qui s'opérait dans l'esprit des deux peuples était empreint d'une vérité profonde. Il a montré, *au moment où l'imitation de la licence anglaise agissait avec tant d'empire sur les beaux esprits de la France, tandis que les ouvrages même de pure philosophie s'y imprégnaient trop souvent d'un sensualisme grossier et peu philosophique; en Angleterre, les fictions, les romans même, se remplissant de morale et de religion.* C'est ainsi qu'il a été conduit à parler de Richardson avec un naïf et respectueux enthousiasme. Il avait déjà soumis à sa critique la *monotonie sépulcrale* d'Young, la poésie religieuse, pittoresque, mais diffuse et surchargée d'ornemens, de l'auteur des *Saisons*. Ses dernières leçons ont été consacrées à Hume, Robertson, Gibbon et Ossian-Macpherson. En parlant du sceptique Hume et des qualités nécessaires à l'historien, *dont la justice impartiale ne doit pas être impassible*, il a proclamé Tacite le plus grand de tous, *parce que, en étant le plus intègre, il est, j'ose le dire, le plus passionné; parce qu'il discerne comme un juge, et dépose comme un témoin encore tout ému et tout en colère de ce qu'il a vu.* Dans ses réflexions sur Gibbon, il s'est indigné contre l'historien *qui fait servir l'érudition à fausser la dignité de notre nature*; il a peint à grands traits l'état de malaise du vaste empire romain dans sa dérépitude; il a vengé le christianisme naissant, ses bienfaits et ses martyrs, des injustes oublis et de l'indifférence immorale du panégyriste des Stuarts. Jamais peut-être il n'a mieux rencontré les inspirations d'une véritable éloquence, de cette éloquence

qui s'échappe sans art et sans calcul d'une âme fortement convaincue et toute ardente d'émotions.

M. Villemain, avec la supériorité d'esprit qui le distingue, ne pouvait appartenir à aucune des catégories de nos *stationnaires*. On pouvait être sûr d'avance qu'il se montrerait, dans son cours, affranchi de préjugés et de superstitions littéraires qui ont encore beaucoup de sectateurs; et je ne serais pas étonné que l'Académie française lançât bientôt contre lui quelque manifeste, comme la *Gazette de France*. Il se trouve souvent d'accord, en y apportant les restrictions commandées par son goût exquis, avec les doctrines hérétiques de ce qu'on appelle le *romantisme*; il se complaît dans l'admiration des grands écrivains étrangers, et surtout dans celle du *monstrueux* Shakspeare; il a même établi un parallèle entre quelques passages de ses drames et des tragédies de Voltaire, pour donner aux premiers une éclatante préférence. Il a constamment aussi attaqué, ce qui était plus téméraire, une autre idolâtrie, celle de la jeunesse même qui compose en grande partie son auditoire, et dont il aime les suffrages. Il lui a appris à se défier de ce Voltaire qui avait la prétention d'être à la fois l'homme du siècle et l'homme du jour; tout en rendant le plus juste hommage à ce prince des gens d'esprit et des moqueurs, il a mis à nu ses serviles adulations, ses erreurs et sa trop fréquente mauvaise foi. Vous vous demandez sans doute comment un professeur qui répand de si pures influences, et qui ne parle jamais du christianisme qu'avec enthousiasme, a pu être poursuivi par de furieuses accusations... Mais, aussi, pourquoi n'a-t-il pas loué Daniel et censuré de Thou?

M. COUSIN ne peut tarder à être aussi recommandé aux disgrâces du pouvoir; car il a déjà bien prouvé qu'il n'était pas devenu jésuite, comme l'avaient rêvé quelques personnes, et qu'il avait conservé toute l'indépendance de ses opinions philosophiques. On sait qu'il fut appelé, en 1815, par le choix de son maître, M. Royer - Collard, à le remplacer dans la chaire qu'il venait d'occuper en jetant les bases de sa réputation. Le jeune professeur continua d'abord l'exposition de la philoso-

phie de Reid; bientôt il explora l'Allemagne qui était moins connue, et se fit Kantiste. Depuis quelques années, il a senti le besoin de n'être plus Écossais, ni Allemand; il a commencé à se créer, après de profondes études et d'impartiales recherches, une philosophie originale qu'on trouve esquissée dans la préface des *Fragmens* qu'il a fait paraître en 1826, et qui se développera dans l'enseignement auquel il vient d'être rappelé (1).

M. Cousin aurait pu, comme tant d'autres, et mieux que personne, dès son début dans la carrière du professorat, se bâtir un système, sans en préparer les bases par de longs travaux. Il est évident aujourd'hui qu'il a voulu être l'investigateur et l'historien de la philosophie, avant de s'ériger lui-même en philosophe. Il y a là tant de conscience et d'amour du vrai, qu'on se sent frappé de respect pour celui qui a consumé les plus belles années de sa vie à un but si caché dans l'avenir (2).

Quel est donc ce laborieux et patient adorateur de la vérité, qui, pour s'approcher d'elle, ne compte pour rien le tems, ni sa propre gloire? Sans doute c'est un froid érudit, une espèce de Bénédictin, ou, pour le moins, un scolastique, dans toute la force du mot... M. Cousin admire hautement les scolastiques et proteste contre le dédain qui s'est appesanti sur eux; mais il ne leur ressemble aucunement. Il est philosophe-poète et philosophe-orateur tout à la fois; il a un enthousiasme grave et imposant, des élans d'imagination, une mystérieuse

(1) Dans son dernier voyage en Allemagne et pendant le séjour forcé qu'il a fait à Berlin, M. COUSIN paraît avoir adopté quelques-unes des idées de HEGEL avec lequel il est fort lié, et les principes essentiels de l'École symbolique.

(2) C'est par fidélité au plan qu'il s'était imposé, que M. COUSIN, tant que le professorat lui a été interdit, s'est plongé dans des travaux purement historiques, et s'est résigné au rôle obscur d'éditeur ou de traducteur de *Proclus*, de *Descartes* et de *Platon*. Publier les systèmes dont chacun, à ses yeux, n'est pas faux, mais seulement incomplet, et des systèmes extraire la philosophie, en les confrontant avec les faits de conscience, voilà le but et la direction de ses travaux.

puissance de paroles qui ont entraîné quelques-uns de ses disciples jusqu'au fanatisme. Il remue les âmes, il subjugue les esprits par des abstractions métaphysiques. Voyez-le monter en chaire : il commence par promener un regard sombre et scrutateur sur son vaste auditoire, comme s'il voulait s'assurer de sa sympathie. Vous croiriez voir un hardi réformateur du xv^{me} siècle, prêt à s'indigner contre la papauté. Dès qu'il s'est un instant recueilli en lui-même, il expose ses idées, rappelle et résume celles de la leçon précédente, avec force, avec calme, et une sorte de lenteur pleine de dignité. Vous reconnaissez aussitôt qu'il est devenu dialecticien supérieur. Puis il enchaîne et presse ses déductions, met un système en tableau, s'abandonne à un mouvement de cœur, s'élève à quelque vue si haute qu'on a peine à suivre le vol de sa pensée. Il se plaît d'habitude à parler debout, comme pour mieux dominer son auditoire. Sa voix a des éclats imprévus qui pénètrent dans l'âme. Il se précipite dans les abîmes de l'abstraction, et tout à coup un éclair de génie traverse et éclaire sa profonde argumentation. Quelquefois il semble rendre des oracles au nom de cette raison dont il proclame la suprématie : c'est le prophète du culte des idées.

Avant de transporter ses élèves dans la philosophie platonicienne, M. Cousin a promis de les y introduire cette année par une revue générale de toutes les époques de l'histoire de la philosophie. Peut-être a-t-il été, jusqu'à présent, trop peu fidèle à cette promesse. Dans sa première leçon, pour prouver que la philosophie est le développement nécessaire d'un besoin réel de notre nature, il s'est rendu compte des besoins fondamentaux de l'esprit humain. Il a approfondi l'idée de l'utile, l'idée du juste, l'idée du beau, l'idée du saint et du divin, qui sont autant de progrès de la pensée humaine; et par delà il a trouvé encore l'idée du vrai, du vrai pris en soi, dernier progrès et dernière limite de la pensée. Alors il a montré l'homme irrésistiblement conduit à réfléchir en présence du symbole religieux, et la philosophie naissant de la réflexion. Elle est à ses yeux *l'autorité des autorités, l'intelligence absolue, l'explication absolue de toutes choses*. Il ne place donc le *criterium* du vrai ni dans le témoi-

gnage des hommes, ni dans l'instinct relatif et variable du sens privé; mais dans un principe supérieur, impersonnel, qui se manifeste et réside dans les individus, dans l'humanité, mais qui en est indépendant. La lumière primitive, la raison dans son essence, voilà son *criterium*.

La première leçon de M. Cousin a paru confirmer les soupçons de panthéisme qui se sont élevés contre lui. « Le Dieu de l'humanité n'est pas plus séparé du monde, a-t-il dit, qu'il n'est concentré dans le monde. Un Dieu sans monde est pour l'homme comme s'il n'était pas... » Déjà, dans ses *Fragmens*, il avait représenté le Dieu de la conscience comme *un et plusieurs, éternité et tems, espace et nombre, essence et vie, individualité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré; infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire, à la fois Dieu, nature et humanité*. Il est difficile, à la première vue, de ne pas s'écrier : Voilà le panthéisme ! je ne nierai pas qu'il y en ait un peu dans le système ontologique de M. Cousin ; mais qu'il y soit tout entier, et par conséquent qu'il y soit réellement, on ne saurait le penser, en considérant l'ensemble des idées religieuses du traducteur de Platon. C'est ce qu'a démontré M. DAMIRON, d'une manière aussi forte que lumineuse, dans l'*Essai* qu'il vient de publier sur *l'Histoire de la philosophie en France au 19^e siècle*. Je ne puis mieux faire que de résumer sa discussion. Le panthéisme ne reconnaît qu'un être au monde, dans lequel viendraient se perdre et s'abîmer toutes les existences particulières, ou compose de toutes les choses comme elles sont, une somme, un tout qu'il appelle Dieu. M. Cousin reconnaît, au contraire, toutes les individualités, et est plein de respect, surtout, pour la personne humaine. S'il voit Dieu dans le monde et dans l'homme, il ne voit pas l'homme et le monde comme Dieu. Chaque chose est de Dieu, un témoignage de sa présence active et providentielle; mais chaque chose n'est pas Dieu. L'Être des êtres, en vertu de son essence, n'a pas pu ne pas se manifester, ne pas créer le monde; mais le monde n'est pas lui : l'effet, quoique nécessaire, n'est pas la cause suprême. La nature et

l'homme sont intimes à Dieu ; mais elles ne sont que des créatures animées de son souffle, des manifestations visibles de son esprit et de sa puissance. M. Cousin, d'ailleurs, s'est justifié lui-même, lorsqu'il a défini, dans sa première leçon, l'intuition de Dieu *distinct en soi du monde*, et lorsqu'il a proclamé *une puissance supérieure à celle de l'homme et à celle de la nature*, qui sans doute ne se manifeste que par ses œuvres, c'est-à-dire, par la nature et par l'humanité, qu'on ne conçoit qu'en rapport avec ses œuvres, mais toujours avec la réserve de la *supériorité d'essence et de l'absolue omnipotence*. Il a condamné plus hautement encore l'opinion qu'on lui prête dans ce passage d'un article sur XÉNOPHANE, qu'il a donné à la *Biographie universelle* : « Un cri s'élève contre le panthéisme. Tout l'esprit du monde ne peut absoudre cette doctrine, et réconcilier avec elle le genre humain. On a beau faire, si l'on est conséquent, on n'aboutit avec elle qu'à une espèce d'âme du monde comme principe des choses, à la fatalité comme loi unique, à la confusion du bien et du mal, c'est-à-dire à leur destruction dans le sein d'une unité vague et abstraite, sans sujet fixe ; car l'unité absolue n'est certainement dans aucune des parties de ce monde prise séparément : comment donc serait-elle dans leur ensemble ? » Le Dieu de M. Cousin n'est donc pas le Dieu de Spinoza. Espérons que les nuages qui le couvrent encore aux yeux du vulgaire disparaîtront bientôt et laisseront apercevoir, à travers le prisme philosophique, un Dieu qui n'a manqué jusqu'à ce jour ni de sublimité, ni de toute-puissance, ni d'action bienfaisante et providentielle, le Dieu du christianisme (1). Que le jeune émule des maîtres de la philosophie

(1) « Je fais profession de croire, a dit M. COUSIN dans une de ses leçons, que toute vérité est dans le christianisme. » Il vient, tout récemment, d'approfondir l'idée de Dieu et de la développer, telle qu'il la conçoit, en repoussant avec force l'accusation de panthéisme. Il a professé de nouveau son profond respect pour la foi chrétienne qui lui paraît contenir, sous des formes symboliques, les croyances les plus hautes et les plus rationnelles, et il a transformé le mystère de la Trinité en une *triplicité* philosophique.

ancienne suive leurs traces glorieuses, mais qu'il ne leur emprunte pas leur doctrine *secrète*; on peut tout dire au siècle où nous vivons, lorsqu'on ne relève ni de Ferdinand VII, ni de M. de Metternich.

Dans sa seconde leçon, M. Cousin, considérant l'histoire comme la représentation en grand de la nature humaine, et l'analyse historique comme la contre-épreuve décisive de l'analyse psychologique, s'est attaché à prouver que la philosophie a toujours eu son existence dans l'histoire, aussi bien que dans la conscience, et qu'elle s'y développe exactement de la même manière. Il a placé son berceau dans l'Orient, où elle a été, en général, le reflet de la religion, et n'a existé, comme tous les autres élémens de l'humanité, que sous la condition de *l'enveloppement*, c'est-à-dire, de l'enfance et des entraves. Il l'a montrée ensuite prenant un plus libre essor et suivant les progrès de la civilisation, dans le monde grec et romain, passant du culte dans les mystères, des mystères dans la société, et recevant de Socrate la forme qui lui est propre, celle de la réflexion. Il a pareillement divisé l'histoire moderne en deux grandes époques, l'époque *d'enveloppement* qui embrasse tout le moyen âge, et l'époque de *développement* qui date du premier ouvrage de Descartes, *dont la gloire, comme celle de Socrate, est d'avoir mis dans le monde moderne l'esprit philosophique*. Cet esprit doit s'étendre dans un avenir inconnu, et parvenir à son apogée, en aidant les hommes à s'élever encore plus haut que le christianisme qui est maintenant la philosophie du peuple.

Après avoir absous et légitimé la philosophie, il restait à absoudre l'histoire de la philosophie. M. Cousin, fidèle à son admirable méthode, a fait à l'histoire de la philosophie l'application de tout ce qu'il avait dit de la philosophie elle-même. Il a démontré qu'elle est un élément spécial et réel de l'histoire universelle, comme l'histoire de l'industrie, de la législation, des arts et des religions; qu'elle jette même une lumière plus vive et plus pénétrante que toutes les autres parties de l'histoire; qu'elle les éclaire dans leurs dernières pro-

fondeurs, et peut seule expliquer une époque, en la dégagant de ses voiles politiques et religieux. D'ingénieuses inductions l'ont amené à expliquer la civilisation indienne par un épisode philosophique du Bhagavad-Gita, le siècle de Périclès par la philosophie de Socrate, le xv^e siècle par la philosophie de Descartes, et le xviii^e par celles de Condillac et d'Helvétius. Ces curieux aperçus ont été la transformation philosophique de la maxime, que la littérature est l'expression de la société. La personne humaine, qui occupe la première place et à laquelle tout se rapporte dans la création, a dû nécessairement, à toutes les époques, se refléter dans tout ce qui est émané d'elle.

La dernière leçon de M. Cousin a été presque tout entière une exposition approfondie de la méthode qui doit présider à son enseignement, et qui est la base essentielle de toute bonne philosophie. Cette méthode doit conduire à l'identité de la psychologie et de l'histoire, de la théorie et de l'observation; elle doit donc les contrôler l'une par l'autre. Elle consiste dans l'alliance impartiale de deux méthodes qu'on ne peut suivre exclusivement sans s'égarer, de la méthode spéculative et de la méthode purement expérimentale. La vérité philosophique sera la conformité, l'identité des résultats obtenus de part et d'autre; ce sera l'*inconnue* qui se dégage de la comparaison des deux membres d'une équation. S'il faut toutefois réunir les deux méthodes, à l'exemple du *grand physicien qui, dans son laboratoire, conçoit et expérimente, expérimente et conçoit, et se sert à la fois de ses sens et de sa raison*, M. Cousin recommande de *débuter par la méthode à priori, et de lui donner comme contre-poids la méthode à posteriori*. On lui a reproché, j'ose le croire, avec quelque raison, d'avoir trop souvent confondu l'*empirisme* qui est l'absence de toute méthode, bien loin d'en être une, avec la véritable méthode *expérimentale*, celle de Bacon, qui ne se distingue essentiellement de la méthode de M. Cousin qu'en ce qu'elle préfère pour point de départ la voie de l'analyse et de l'observation, en admettant le contrôle de la synthèse (1).

(1) Si l'on veut avoir une idée de la force et de la souplesse du gé-

On aura déjà remarqué que, dans sa marche rapide et ses vastes aperçus, le professeur de l'histoire de la philosophie a quelquefois envahi le domaine du professeur de l'histoire de la civilisation. Mais M. Guizot emprunte aussi des armes à M. Cousin, et c'est à l'aide de la double méthode que je viens d'indiquer, avec le flambeau d'une haute philosophie, tout entier à la passion du vrai, qu'il pénètre dans les secrets de la civilisation européenne. On attendait beaucoup de l'historien de la révolution d'Angleterre; il m'est permis d'affirmer qu'il a encore surpassé l'attente générale. Un intérêt toujours croissant s'attache à ses leçons, et lui conserve d'aussi nombreux auditeurs que ceux qui se pressent aux cours de ses deux collègues. Et cependant, la nature du sujet qu'il traite, la nature même de son talent, ne lui permettent point d'exercer les mêmes prestiges. Il est rare qu'il soit interrompu par des applaudissemens; mais ils éclatent, lorsqu'il a fini de parler, avec plus de force peut-être qu'aux autres cours, parce qu'il a constamment satisfait, captivé l'attention. Ceux qui le voient pour la première fois sont frappés de la paisible et imposante expression de sa physionomie, de la noble sérénité de son front; ils aiment à retrouver jusque dans la pâleur de ses traits l'empreinte de longues et profondes méditations. *Il parle comme ayant autorité*, mais toujours avec une simplicité qui appelle la confiance, et sans aucune recherche du succès. Si son improvisation a quelque chose de sévère, elle est d'une incomparable facilité. Ses fréquentes affirmations n'éveillent pas le doute; elles semblent le résultat naturel de cette foi raisonnée qu'il a si bien définie dans un ouvrage récent. Il serait difficile de résumer les faits caractéristiques d'une époque avec plus de vigueur et de netteté d'esprit, de mieux réduire

nie de M. Cousin, de son prodigieux talent et de sa puissance à remuer les idées, qu'on s'empresse de lire sa leçon du 19 juin, où, sous une forme quelquefois paradoxale, il a esquissé, avec tant d'originalité et une si singulière éloquence, la théorie métaphysique et la justification de la guerre.

en formules les réalités historiques, en leur conservant la vie et la couleur qui leur sont propres. J'en donnerais pour preuves, s'il le fallait, les esquisses qu'il a tracées des mœurs barbares et de la petite société féodale. Il faut savoir gré surtout au savant professeur de l'impartialité généreuse qui préside constamment à ses leçons. En les suivant, on croit entendre de Thou improvisant une histoire des progrès et des lois de la civilisation moderne.

Dans son discours d'ouverture, M. Guizot avait recherché le sens usuel et populaire du mot *civilisation* ; il avait reconnu que l'idée qu'on y attache se compose de deux élémens principaux, étroitement liés l'un à l'autre : le développement de la société, et le développement de l'individu. Forcé de se restreindre, il avait annoncé qu'il exposerait l'histoire des événemens extérieurs du monde visible, de l'état social, sans étudier l'histoire de la civilisation dans l'intérieur de l'âme humaine. Quelques leçons ont déjà suffi pour faire connaître la marche de la civilisation européenne, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à celle du régime féodal. Elles sont si riches d'observations et de pensées, que je ne puis en offrir qu'un résumé bien imparfait et bien décoloré, mais dans lequel je m'efforcerai de conserver les expressions mêmes du professeur, telles que les a reproduites la sténographie.

Lorsqu'on jette les yeux sur les civilisations qui ont précédé celle de l'Europe moderne, soit en Asie, soit ailleurs, y compris même la civilisation grecque et romaine, il est impossible de ne pas être frappé de l'unité qui y règne. En Égypte, dans l'Inde, c'est la domination presque exclusive du principe théocratique. Sur les côtes de l'Asie-Mineure, dans l'Ionie, la Phénicie, la société n'est que l'expression du principe démocratique. Ailleurs, elle est soumise au principe de la force, au despotisme d'une caste conquérante. S'il y a eu quelquefois une lutte entre ces divers principes dans la vie d'un même peuple, l'un d'eux l'a promptement emporté, et a toujours fini par dominer d'une manière sinon exclusive, du moins très-prépondérante. De-là est résultée, dans la plupart des civilisations antiques, une simplicité remarquable. Tantôt, comme

dans la Grèce, elle a amené un développement prodigieusement rapide, suivi d'une décadence presque aussi prompte. Tantôt, comme dans l'Inde et l'Égypte, elle a amené la monotonie, et la société est tombée dans un état stationnaire. C'est aussi à l'influence d'un principe exclusif et intolérant qu'il faut rapporter le caractère de tyrannie qui apparaît, sous les formes les plus diverses, dans toutes les civilisations anciennes.

Il en a été tout autrement de la civilisation de l'Europe moderne. Toutes les formes, tous les principes d'organisation sociale y coexistent; les pouvoirs spirituel et temporel, les monarchies pures ou mixtes, les théocraties, les républiques plus ou moins aristocratiques, toutes les situations sociales, toutes les croyances se mêlent, se pressent; et ces forces diverses sont entre elles dans un état de lutte continuelle, sans qu'aucune parvienne à prévaloir complètement. La diversité de ces élémens, l'impossibilité où ils ont été de s'exclure l'un l'autre et de s'exterminer, ont enfanté la liberté qui règne aujourd'hui.

Rome n'était qu'une commune dans son origine; et l'histoire de la conquête du monde par Rome, c'est l'histoire de la conquête et de la fondation d'un grand nombre de cités. Ce caractère municipal du monde romain rendait évidemment l'unité, le lien social d'un grand état extrêmement difficile à maintenir. La puissance impériale y réussit, jusqu'à un certain point, à l'aide du despotisme administratif et de la centralisation. Mais bientôt ce grand corps se désunit, se démembra de toutes parts. Alors, quelques empereurs voulurent essayer si des espérances de liberté générale, un système de confédération, ne défendraient pas mieux l'unité de l'empire romain que l'administration despotique. Un curieux rescrit d'Honorius et de Théodose le jeune, adressé, en 418, au préfet des Gaules, eut pour but d'établir, dans le midi de la Gaule, une sorte de gouvernement représentatif, dont le siège devait être à Arles. Mais les provinces et les villes refusèrent le bienfait, parce que l'esprit de localité reparaisait partout. D'une part, le régime municipal, principe de liberté; de l'autre, une législation civile générale, et l'idée de la majesté impériale, d'un pouvoir absolu et sacré,

principe d'ordre et de servitude ; voilà les élémens que la civilisation romaine a transmis à la civilisation européenne.

L'église chrétienne avait, à la fin du iv^e siècle, son gouvernement, un corps du clergé, une hiérarchie déterminée, des points de ralliement, des revenus et des moyens d'action indépendans. Elle puisait ainsi un prodigieux pouvoir, soit dans sa propre constitution, dans son action sur le peuple, soit dans la part qu'elle prenait aux affaires civiles : car les évêques et les cleres étaient devenus les premiers magistrats municipaux. L'église concourut puissamment, dès cette époque, au développement de la civilisation moderne ; ce fut elle qui résista aux barbares et les conquit, et elle répandit trois grands bienfaits, la présence d'une influence morale, le maintien d'une loi divine, la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

Nous tenons des barbares seuls deux élémens de civilisation, le sentiment de l'indépendance personnelle, et le patronage militaire, dévouement de l'homme à l'homme, qui, sans détruire la liberté de chacun, fonda une subordination hiérarchique, laquelle est devenue plus tard la féodalité.

M. de Boulainvilliers et les publicistes féodaux prétendent que l'organisation aristocratique est la forme primitive et véritable de l'Europe. Les publicistes monarchiques, l'abbé Dubos, par exemple, soutiennent, au contraire, que c'était à la royauté qu'appartenait la société européenne. Consultez l'abbé Mably, les publicistes démocrates : selon eux, c'était à l'assemblée des hommes libres, au peuple proprement dit, qu'était dévolu, dès le v^e siècle, le gouvernement de la société. Et au-dessus de toutes ces prétentions monarchiques, aristocratiques, populaires, s'élève la prétention théocratique de l'église, qui dit qu'en vertu de sa mission même, c'était à elle qu'appartenait la société, et qu'elle seule avait le droit de la gouverner. Dans cette simultanéité d'inconciliables prétentions se révèlent deux faits importants : le principe de la légitimité politique, et le caractère particulier de l'Europe barbare.

Lorsque les divers élémens de la civilisation moderne veulent avoir été les premiers à posséder la société, qu'est-ce autre

chose que la prétention d'être seuls légitimes? La priorité dans le tems est invoquée comme la source du droit, comme la preuve de la légitimité de la domination. La force a souillé le berceau de tous les pouvoirs du monde, quelles qu'aient été leur nature et leur forme; mais cette origine-là, tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, la renient: un invincible instinct les avertit que la force ne fonde pas un droit. Ils proclament eux-mêmes, par ce désaveu formel, qu'il y a une autre légitimité, vrai fondement de toutes les autres, la légitimité de la justice et de la raison. Ainsi pénètre dans les esprits l'idée de la légitimité politique qui s'applique et peut appartenir à toutes les formes de gouvernement. Elle a pour base, pour première origine, en une certaine mesure du moins, la légitimité morale, et puis la sanction du tems, qui donne lieu de croire que le droit et la vérité se sont introduits dans le monde extérieur.

Le débat qui s'élève entre les divers systèmes qui se sont partagé la civilisation européenne, sur la question de savoir lequel y dominait à son origine, prouve aussi que tous y coexistaient, sans qu'aucun prévalût assez généralement pour donner à la société sa forme et son nom. Tel est le véritable caractère de l'époque barbare: c'est l'enfance de tous les systèmes, le chaos de tous les élémens. L'état des personnes, des propriétés et des institutions atteste cette confusion, cette instabilité de principes.

L'état de barbarie tenait à deux causes déterminantes: l'une, toute matérielle, la continuation de l'invasion qui a duré jusqu'au 1^x siècle; l'autre, toute morale, le défaut d'intelligence, l'égoïsme brutal et insociable, qui naissaient de la domination presque absolue du sentiment de l'individualité. D'autres causes poussèrent l'Europe à sortir de cet état. La rédaction des lois barbares, l'image encore vivante de la civilisation romaine, et le besoin de la reproduire, d'en conserver quelque chose, l'influence du clergé chrétien qui créa la législation philosophique des Visigoths, l'apparition des grands hommes, tels que Charlemagne en France, et Alfred en Angleterre, furent autant de moyens dont se servit la Providence pour avancer la

civilisation européenne. Au commencement du x^e siècle, le mouvement des invasions par terre, au nord et au midi, est arrêté; les populations s'établissent, les propriétés se fixent, les rapports des hommes ne varient plus de jour en jour, au gré de la force et du hasard. Partout se forment de petites sociétés, et peu à peu s'introduit entre elles le lien d'une confédération qui ne détruit point l'indépendance individuelle. C'est le régime féodal qui surgit définitivement du sein de la barbarie. Il était naturel que l'élément germanique prévalût le premier, et que l'Europe qu'il avait conquis reçût de lui sa première organisation sociale.

Le régime féodal était si nécessaire, si bien la seule conséquence possible de l'état antérieur, que tout y entra, tout adopta sa forme. L'église, les communes, la royauté, furent contraintes de s'y accommoder. Toutes choses furent données en fief, jusqu'à des droits, de l'eau, de l'argent. Mais après avoir constaté l'universalité de la forme féodale, il faut se bien garder d'en conclure l'universalité du principe féodal. L'église ne cessa pas d'être animée, gouvernée au fond par le principe théocratique; de même le principe monarchique dans la royauté, et le principe démocratique dans les communes continuèrent au fond de dominer. Ces divers élémens travaillaient constamment à détruire le régime dont ils portaient pour ainsi dire la livrée. Pour le bien connaître et le bien comprendre, il faut le chercher là où réside vraiment la société féodale; il faut l'étudier dans la hiérarchie des possesseurs laïques de fiefs, dans l'association des conquérans du territoire européen.

L'établissement de ce régime changea la distribution de la population. La prépondérance sociale passa tout à coup des villes aux campagnes; la propriété privée dut prendre le pas sur la propriété publique, la vie privée sur la vie publique.

Le seigneur renfermé dans un château élevé et fortifié avec sa femme, ses enfans, et peut-être quelques hommes libres qui se sont attachés à sa personne; les serfs groupés tout autour et cultivant les domaines de leur maître, le prêtre qui dans les premiers tems est presque toujours à la fois le cha-

pelain du château et le curé du village; telle est, en grand comme en petit, la féodalité, quand on en a séparé la royauté et les villes, élémens distincts et étrangers. Le premier fait qui nous frappe en considérant cette société féodale élémentaire, c'est la prodigieuse importance que doit prendre le possesseur du fief à ses propres yeux et aux yeux de ceux qui l'entourent; importance toute individuelle, qui ne connaît ni supérieurs ni égaux, et qui n'a d'autre frein que les limites de la force et la présence du danger. Cette situation entraîne une seconde conséquence grave aussi et trop peu remarquée, la prépondérance de l'esprit de famille et d'hérédité, de la vie intérieure, des mœurs domestiques, prépondérance qui est devenue la source de l'importance des femmes en Europe.

La haine invincible que le peuple des campagnes a portée de tout tems au despotisme féodal, à ses souvenirs, à son nom, s'explique par ce pouvoir de l'individu sur l'individu, qui en était le caractère essentiel, par cette domination d'une volonté personnelle et capricieuse, la seule tyrannie peut-être qu'à son éternel honneur l'homme ne veuille jamais accepter.

La féodalité a dû exercer une assez grande influence, et à tout prendre, une influence salutaire sur le développement moral de l'individu (1); sous le point de vue social, elle n'a pu fonder ni ordre légal ni garanties politiques. Le seul droit qu'elle ait su faire valoir dans la société européenne, c'est le droit de résistance personnelle, droit terrible, insociable, mais qui ne doit jamais être aboli au fond du cœur des hommes, et que l'honneur de la civilisation est de rendre pour toujours inactif et inutile.

L'étendue déjà donnée à cet article ne me permet point, à mon grand regret, de résumer aussi les dernières leçons de M. Guizot, où il a signalé la marche et l'influence de l'église

(1) Il ne faut pas oublier, toutefois, ce me semble, que cette influence a été nuisible au développement intellectuel, et que même sous l'autre point de vue elle a été peu salutaire, pendant long-tems, à toute la partie de la population qui était plongée dans la servitude et l'abrutissement.

chrétienne sur la civilisation, depuis le 5^e jusqu'au 12^e siècle. Elles sont empreintes, et cela devait être, de protestantisme, ou plutôt d'esprit philosophique; mais il y a déployé une consciencieuse impartialité, une étendue de connaissances, une profondeur d'aperçus, qui rendent l'admiration bien impuissante à s'exprimer. On a peine à comprendre comment un homme, quelle que soit la vigueur de son esprit, subitement rappelé à un enseignement qui lui avait été interdit pendant plusieurs années, peut être tellement possédé de ses idées, de ses souvenirs, et pénétré de l'histoire philosophique de la civilisation moderne, qu'elle s'échappe ainsi de sa pensée, toute conçue et toute écrite, en improvisations qui parfois ne seraient pas indignes de faire suite à l'*Esprit des lois*.

Quelques personnes trouveront peut-être qu'il y a bien de l'enthousiasme dans toute l'expression de mes sentimens sur les trois cours dont j'ai essayé de donner une idée. Je pourrais répondre que c'est un privilège de mon âge, et que la reconnaissance aussi a le droit d'être enthousiaste. J'aime mieux avouer que je ne partage pas toutes les opinions des illustres professeurs, que tout ne me paraît pas en eux également parfait, mais que, me défiant beaucoup plus de mes impressions défavorables que de ma disposition à sentir vivement tout ce qui est beau, j'ai renoncé volontairement au petit rôle de petit aristarque. J'ai voulu faire connaître ceux qu'applaudit journellement à la Faculté des lettres un immense auditoire; je n'ai pas eu la prétention de les juger. Quoique toujours placé dans l'enceinte réservée et ainsi affilié à l'aréopage aristocratique de cette salle de la Sorbonne où retentissent les bonnes doctrines de justice et d'égalité, j'appartiens de cœur et de conviction à cette grande majorité plébéienne qui, du haut des gradins, accorde à chaque leçon les éclatans témoignages de son admiration. Le goût de la critique (ce qui ne veut pas dire qu'elle soit toujours de bon goût) est d'ailleurs si répandu aujourd'hui; on se plaît tellement à disséquer toutes les réputations, à réduire toutes les gloires, comme autant d'assignats, à leur plus stricte valeur, que je me suis laissé peut-être aller, sans trop m'en rendre compte, au désir de ne pas suivre les sentiers battus.

Il s'est rencontré de sévères connaisseurs pour apercevoir à la loupe d'imperceptibles taches dans le *Baptême* de Sheffer, dans le *Soleil couchant* de Gudin, dans la *S^{te}-Thérèse* de Gérard : il ne peut manquer de s'en trouver pour relever quelques imperfections ou contredire quelques points de vue dans les admirables improvisations de M. Villemain et de ses collègues. Quant à ceux qui croient et qui proclament avec candeur que le don de la parole et de l'écriture, dans les tems ante-diluviens, et, depuis Noë, l'invention de l'imprimerie et de la sténographie, sont les plus grands fleaux qui aient affligé l'espèce humaine, j'abandonne d'avance à leurs anathèmes les coupables professeurs, sans oser les défendre ni même excuser leurs intentions.

G. D.



LUCRÈCE, *de la nature des choses*, traduit en vers français par DE PONGERVILLE; *Nouvelle édition, corrigée, avec un Discours préliminaire, la Vie de Lucrèce, et des Notes, ornée de deux gravures d'après Devéria* (1).

Dans l'état où se trouve aujourd'hui la poésie, réduite à lutter à la fois avec l'indifférence du public et avec l'anarchie des doctrines littéraires, l'entreprise la plus heureuse que puisse former un poète est peut-être celle de reproduire quelqu'un des chefs-d'œuvre que nous a légués l'antiquité. Il s'affranchit ainsi des bizarreries de la mode, que nous voyons trop souvent substituer ses arrêts à ceux du goût; et s'il s'est montré le digne interprète du génie des anciens, il entre aussitôt en partage de cette immortalité que vingt siècles ont accordée à son modèle.

Depuis la première publication de l'ouvrage de M. de Pongerville, combien de compositions nouvelles, accueillies par une vogue éphémère, se sont effacées de la mémoire du public! La traduction de Lucrèce, au contraire, désormais

(1) Paris, 1828; Dondey-Dupré. 2 vol. grand in-18, papier vélin, d'environ 320 pages; prix, 9 fr. (Voyez deux articles sur la première édition de ce poëme, *Rev. Enc.*, t. xx, novembre 1823, pag. 400, et t. xvi, janvier 1824, p. 103.)

nécessaire à la bibliothèque de tout homme de goût, jouit d'un succès qui se confirme et s'étend chaque jour. Mais si M. de Pongerville, en s'imposant ce travail long et difficile, a été heureusement inspiré pour sa gloire, il a fait de son talent un usage non moins utile à la poésie et aux lettres. On ne saurait trop remettre sous les yeux de la génération actuelle ces grands monumens de la littérature antique. Combien de gens nous tracent des poétiques nouvelles, qui semblent ignorer que les innovations qu'ils proposent, réduites à ce qu'elles ont de praticable, existent déjà dans les compositions des anciens! C'est une remarque qui se présentera bien souvent aux lecteurs de Lucrèce. Mais, pour que ce grand modèle fût en quelque sorte rendu à notre littérature, il fallait que, contre toute vraisemblance, il se trouvât parmi nous un poète qui sût nous retracer toutes ses beautés en nous déguisant quelques-uns de ses défauts. M. de Pongerville a complètement réussi dans cette grande entreprise; et si la première édition de son ouvrage a étonné tous ceux qui en connaissaient les difficultés, celle-ci leur prouvera qu'il n'a négligé aucun effort pour se surpasser lui-même. Le lecteur s'en convaincra dès le début du poëme :

Suprême volupté des hommes et des dieux ,
 Vénus , toi dont l'amour enfanta nos aïeux ,
 Du haut de l'empyrée , ô Vénus ! tu fécondes
 Les abîmes des flots et les cieux et les mondes ;
 Source unique de vie , auguste déité ,
 Tu fais luire à nos yeux la céleste clarté.
 A ton aspect s'enfuit l'aquilon et l'orage ,
 L'azur du firmament respandit sans nuage.
 Brillante sous tes pas des plus vives couleurs ,
 La terre se revêt du doux éclat des fleurs.
 L'Océan te sourit , la lumière s'épure ,
 Et ton souffle embaumé rajeunit la nature.
 Quand les zéphyrs légers , précurseurs des beaux jours ,
 De leur fertile haleine éveillent les amours ,
 L'oiseau mélodieux t'annonce à nos bocages ;
 La foule des troupeaux dans les verts pâturages
 Bondit , court , et franchit le fleuve impétueux ;

Le ciel s'épanouit, l'air est voluptueux ;
 Les monstres , à travers les forêts , les montagnes ,
 Cherchent en rugissant leurs farouches compagnes ;
 Tout fermente d'amour aux cieus , au sein des eaux ;
 Et le monde renaît dans ses hôtes nouveaux.
 Vénus , si ton pouvoir au bonheur nous convie,
 Et seul ouvre à nos pas les doux champs de la vie,
 Que ta flamme divine éclate dans mes vers :
 Remplis-moi de ton feu , je chante l'univers !

Tout ce morceau a gagné en fidélité autant qu'en élégance.
 L'auteur avait dit dans la première édition :

A ton aspect , l'orage apaise ses fureurs ;
 L'aiglon fuit ; nos champs se couronnent de fleurs.

Ces deux vers manquaient peut-être un peu de richesse et
 d'harmonie. Il leur a substitué un fort beau sixain qui finit par
 deux vers pleins de grâce :

Brillante sous tes pas des plus vives couleurs,
 La terre se revêt du doux éclat des fleurs.

Ainsi se trouvent parfaitement rendus

Te, dea, te fugiunt venti, te nubila cæli,
 *Tibi suaves dædala tellus*
Summittit flores, etc.

Il en est de même des *doux champs de la vie*, expression
 hardie qui n'était point dans la première édition et qui traduit
 fort bien le *dias luminis oras*.

Lucrèce, dans le passage suivant, fait connaître le principal
 objet de son poëme :

Du hideux fanatisme esclaves consternés,
 Les mortels dans ses fers gémissaient prosternés.
 La tête de ce monstre aux plaines du tonnerre,
 Horrible, d'un regard épouvantait la terre.
 Noble enfant de la Grèce, un sage audacieux
 Le premier vers le ciel osa lever les yeux.
 Le péril l'enhardit ! en vain la foudre gronde ;
 Il brise, impatient, les barrières du monde.
 Aux champs de l'infini, par l'obstacle irrité,

Son génie a d'un vol franchi l'immensité.
 De l'espace éternel explorateur sublime,
 Il montre quels objets peuplent son vaste abîme,
 Et de l'être à la mort subissant le retour,
 Aux scènes de la vie assistent tour à tour.
 Il écarte la nuit qui couvrait la nature,
 De son trône usurpé renverse l'imposture ;
 Et des tyrans sacrés l'homme victorieux
 Aux célestes parvis s'assied au rang des dieux.

L'auteur avait dit d'abord :

Ce monstre, environné des éclats du tonnerre,
 De sa tête hideuse épouvantait la terre.

Bien que ces vers fussent irréciprochables, un nouvel examen de l'original lui a inspiré le désir de rendre plus fidèlement cet admirable distique :

*Quæ caput è cœli regionibus ostendebat ,
 Horribili super aspectu mortalibus instans .*

Et le mouvement de ces deux vers :

La tête de ce monstre aux plaines du tonnerre ,
 Horrible, d'un regard épouvantait la terre.

renchérit peut-être encore sur la beauté du texte.

Le quatrain qui commence par ce vers :

De l'espace éternel explorateur sublime,

a été ajouté dans cette édition par un louable désir d'être fidèle.

Le premier livre nous offre un autre morceau remarquable par l'élan poétique, et par la comparaison célèbre qui le termine :

Vers d'autres vérités je dirige mes pas :
 Les périls sont nombreux, je ne m'aveugle pas ;
 Mais la gloire m'appelle, un feu divin m'anime :
 De l'antique Hélicon je franchirai la cime.
 Sur des bords inconnus je porte mon essor ;
 J'aime à cueillir des fleurs sur un sol vierge encor.
 Il m'est doux de puiser à des sources fécondes,

Qui me conservent pur le cristal de leurs ondes.
 J'aspire à des lauriers dont les brillans rameaux
 N'ont jamais couronné le front de mes rivaux.
 Oui, mon sujet est grand : aux pieds de la nature
 De cent chaînes d'airain j'accable l'imposture ;
 J'affranchis les mortels d'un tyran odieux,
 Élevé par la crainte au rang sacré des dieux.
 Mais l'austère sagesse, en mon noble délire,
 Unit ses fiers accens aux doux sons de ma lyre ;
 Elle enchaîne les cœurs et flatte en triomphant.
 Pour présenter l'absinthe à ce débile enfant,
 Sur les bords de la coupe, ainsi ta main savante
 Verse d'un miel doré la liqueur décevante,
 Et du puissant breuvage ignorant l'âpreté,
 Heureux dans son erreur, l'enfant boit la santé.

Il me serait facile de faire remarquer ici plusieurs changemens heureux que présente la nouvelle édition. Toutefois, Lucrèce offre encore un trait que je regrette de ne point retrouver chez son traducteur :

Sed acri

Percussit thyrsos laudis spes magna meum cor.

Cette *espérance de la gloire, qui a frappé le poète comme du thyrsos*, est faiblement rendue par ce vers :

Mais la gloire m'appelle, un feu divin m'anime ;

On n'y retrouve point cet *enivrement* poétique que Lucrèce a si heureusement exprimé. Le traducteur prend sa revanche dans la comparaison qui termine ce morceau. Il y est à la fois plus concis et plus élégant que Lucrèce. Quelle différence entre cet hémistiche prosaïque :

Tali facto recreata valescat,

et cette expression hardie : *l'enfant boit la santé*. Le Tasse, qui a imité la comparaison de Lucrèce, a pu fournir à M. de Pongerville l'idée de ce trait. Mais le Tasse dit simplement :

E dall' inganno suo vita riceve.

L'auteur français est ici bien plus poétique.

Le passage suivant a le double avantage de mettre dans tout leur jour les idées philosophiques de Lucrèce et le talent de son traducteur. Nous l'empruntons à la fin du deuxième livre :

Si de la vérité le pouvoir tutélaire
 A pénétré ton cœur, si son flambeau t'éclaire,
 La nature à tes yeux reprend ses nobles droits;
 Seule à son vaste empire elle impose des lois.
 Sans maîtres, sans rivaux, cette reine immortelle
 Abjure de nos dieux la superbe tutelle.
 Grands dieux, hôtes sacrés des célestes palais,
 Dont l'auguste existence est l'éternelle paix,
 Eh! qui donc entre vous dans ses mains souveraines
 De l'immense univers ose tenir les rênes?
 Des astres a réglé le cours silencieux?
 A suspendu la terre, a fait mouvoir les cieux?
 Entretient du soleil la lumière féconde?
 Dispense ses bienfaits aux habitans du monde?
 Qui de vous, embrasant ces nuages affreux,
 Fait éclater la foudre en leurs flancs ténébreux?
 La foudre qui, toujours injuste ou téméraire,
 De vos temples pompeux brise le sanctuaire,
 Porte dans les déserts ses inutiles traits,
 Passe près d'un tyran sans punir ses forfaits,
 Traverse le ciel, gronde au hasard menaçante,
 S'égare, ou va frapper une tête innocente?

Nous retrouvons encore ici quelques changemens approuvés par le goût. Ainsi,

Dispense ses bienfaits aux habitans du monde,
 est plus élégant que

Satisfait aux besoins des habitans du monde.

Comparé avec l'original, le traducteur n'a rien à redouter de ce dangereux parallèle. Je lui soumettrai toutefois une observation : Lucrèce termine ainsi ce passage :

Nocentes

Præterit, exanimatque indignos inque merentes.

La foudre « passe près des coupables sans les punir et va frapper les innocens. » N'y a-t-il pas quelque inconvénient à séparer ces deux traits qui caractérisent la pensée de Lucrèce, par un vers qui n'exprime guère que les effets physiques de la foudre :

Traverse le ciel, gronde au hasard menaçante.

Voici un morceau qui atteste, ainsi que tant d'autres, que les anciens éprouvaient aussi ce sentiment que, sous le nom de mélancolie, quelques écrivains ont voulu nous donner comme une découverte réservée aux modernes.

Tel qu'un pilote aborde une rive ennemie,
L'enfant, à qui le sort vient d'infliger la vie,
Nu, faible, sans secours, et presque inanimé,
S'arrache en palpitant du sein qui l'a formé;
Au premier sentiment de sa vague existence,
Il pousse avec effort le cri de la souffrance.
L'infortuné! déjà pressent-il ses malheurs,
Et ce qu'il doit encor traverser de douleurs?

Je hasarderai d'abord une observation critique : la comparaison du nouveau-né à un « pilote qui aborde une rive ennemie » est sans doute ingénieuse. Mais Lucrèce dit : *Ut sævis projectus ab undis navita, nudus humi jacet*, « comme un matelot rejeté par l'onde en furie, qui gît tout nu sur le rivage. » Cela me semble plus fort et plus vrai; et l'idée de comparer la naissance à un naufrage est sublime. Dans tout le reste de ce morceau, le traducteur me paraît admirable. Il avait dit dans la première édition :

Il gémit... malheureux! et semble pressentir
Quel gouffre de douleurs s'ouvre pour l'engloutir.

Ces vers étaient beaux. Mais combien ceux-ci sont préférables!

L'infortuné! déjà pressent-il ses malheurs
Et ce qu'il doit encor traverser de douleurs?

Le dernier est d'autant plus remarquable dans son air d'originalité, qu'il est la traduction littérale de celui-ci :

Cui tantum in vita restet transire malorum.

Le lecteur serait sans doute bien aise de me voir poursuivre cet examen : la beauté des vers qui en seraient le texte le dédommagerait de la faiblesse du commentaire. Obligé de respecter les limites qui me sont assignées, je crois du moins avoir assez prouvé que le traducteur de Lucrèce a su donner un nouveau prix à un ouvrage qui, dès son apparition, l'avait déjà placé à côté du traducteur des Géorgiques.

M. de Pongerville a depuis ajouté à sa célébrité par un nouveau succès, en empruntant aux Métamorphoses d'Ovide son charmant recueil des *Amours mythologiques*. Il joint au talent le plus flexible et le plus heureux cette infatigable activité d'esprit que le bien ne peut satisfaire, dès qu'elle entrevoit la possibilité du mieux. Non-seulement il est docile à tous les conseils d'une critique éclairée; mais il est encore pour lui-même le plus sévère de tous les censeurs : c'est assez dire qu'il n'est point de succès auquel il ne puisse atteindre.

CHAUVET.

MÉDITATIONS EN PROSE, par une DAME INDIENNE (la *Sultane* d'ELDIR) (1).

Si une princesse royale de France, transportée, depuis plus de quarante ans, à Calcutta, y publiait; dans la langue des Hindous, un volume de *Méditations* sur la religion des Brahmes, sur la politique, sur la morale, sur les passions, sur les rajahs, les philosophes, les savans et les poètes de l'Hindoustan, un tel livre, quel que fût d'ailleurs son mérite littéraire, ne manquerait pas d'attirer l'attention de tous les lettrés de la grande presque île : ils voudraient savoir comment une altesse royale, née aux rives de la Seine, aurait jugé les institutions, les mœurs et les célébrités des pays qu'arrose le Gange. Or, ce

(1) Paris, 1828; M^{me} veuve Porthmann, rue Sainte-Anne, n° 43. In-8° de 236 pages; prix, 5 fr.

qu'une princesse de France n'a point exécuté à Calcutta, une princesse de l'Inde vient de le faire à Paris; et, sans doute, la curiosité des Français ne sera pas moins vivement excitée que ne l'eût été celle des Hindous.

Peu de personnes savent qu'une Sultane indienne, *Alina d'ELDIR*, descendant de Timour ou Tamerlan, vit, depuis plus de quarante ans, à Paris, obscure, pauvre et oubliée; qu'héritière d'un grand empire, destinée à recevoir les hommages de l'Asie, elle fut enlevée presqu'au berceau, emportée sur les mers, jetée, par de lâches ravisseurs, sur les côtes de France; qu'à l'âge de neuf à dix ans, lorsque sa beauté était déjà trop remarquable, elle ne put être préservée des coupables entreprises d'un haut personnage, que par une lettre de cachet, qui la fit passer des ombres du cloître dans celles d'une prison d'état.

Elle avait été reçue par les princesses de l'ancienne Cour de France. Elle raconte ainsi sa première entrevue avec la princesse de Lamballe : « Attendrie jusqu'aux larmes de ses douces caresses, je croyais revoir ma sœur et mon auguste mère, qui ressemblait à la perle fine dans toute sa splendeur : aux deux extrémités du sofa de la princesse, deux dogues énormes reposaient majestueusement... Je me précipite dans ses bras... *O que tu es belle!* lui disais-je, en joignant les deux mains que la princesse saisit avec tendresse, pour me serrer dans ses bras. O jour de bonheur! etc. »

La révolution rendit à la Sultane d'Eldir sa liberté. A l'époque de l'expédition d'Égypte, un soldat qui devait régner sur la France, qui voulut dominer en Europe, et qui déjà semblait avoir des vues sur l'Inde, parut s'occuper un moment de l'héritière du Timour, et projeta de rendre cette illustre étrangère à sa patrie. Avant son élévation, Joséphine prenait à la jeune sultane un intérêt qui a été stérile.

Malheureuse, abandonnée aux soins de quelques religieuses ferventes et de leur directeur, la Sultane abjura la religion de Mahomet, et embrassa la foi des Chrétiens.

Cependant, le 19 décembre 1818, un cheik indien, nommé *Coolam-Mouchi-Oud-Din*, arriva à Paris, avec la mission de

réclamer à la Cour de France, la princesse Alina d'Eldir, au nom de sa famille.

L'envoyé de l'Inde vit la Sultane, et lui communiqua les titres qui constataient son illustre origine. Elle apprit alors que, réclamée par ses parens, le rang qui lui appartenait allait lui être rendu, avec le ciel de l'Asie, mais à la condition expresse, d'abandonner le Christ pour retourner à l'islamisme. La Néophyte refusa d'apostasier; et, n'ayant pu vaincre sa résistance, Goolam retourna seul dans l'Inde. Le *Journal des Débats*, qui donna dans le tems ces détails, ajoutait : « Après le départ de l'envoyé, M^{me} d'Eldir n'éprouva aucun changement avantageux dans sa position. »

Deux ans s'étaient écoulés, lorsqu'elle apprit qu'un prince indien venait d'arriver en Angleterre avec une suite brillante, dans laquelle étaient trois femmes, mais que le gouvernement britannique l'avait contraint de se rembarquer sur-le-champ pour l'Inde. La Sultane d'Eldir parut alors persuadée que ce voyage se rattachait à son histoire. Tels sont les faits racontés, et qui ont pour garans le *Journal des Débats* (1), le *Pilote* (2), une épître de M. A. PAESSCHIERS DE BISSON, professeur de rhétorique, à M^{me} Alina d'ELDIR, *Sultane indienne* (3), et la préface du volume des *Méditations*, par l'éditeur, M. le marquis de FORTIA.

La Sultane indienne languissait oubliée, et avait déjà vu son douzième lustre s'accomplir tristement sur une terre étrangère, lorsqu'un savant, non moins recommandable par son caractère que par ses ouvrages, M. de Fortia, est enfin venu relever son courage, et lui offrir son appui. La reconnaissance de la princesse est montée jusqu'à l'enthousiasme. Après avoir esquissé, dans son livre, les portraits de la reine Marie-Antoinette, de madame Élisabeth, et de M^{me} de Lamballe, elle fait retentir partout le mot *bienfaisance*, sur les pas de M. le

(1) N^o du 13 août 1818.

(2) N^o du 11 octobre 1826.

(3) Elle est imprimée dans le volume de la sultane.

marquis de Fortia. Dans le style figuré des Orientaux qu'on trouve dans tout ce qu'elle écrit, elle compare son bienfaiteur à un *arbre superbe*. « Cet arbre vigoureux, dit-elle, annonçait une longue vie... Étonnée de lui voir autant de vigueur, je sondai sa racine. » Dans un autre article, qui, comme le premier, est signé d'ELMIN, *sultane indienne*, et porte aussi la date du mois d'août 1823, la princesse nous apprend qu'elle vivait *triste, isolée*, lorsqu'elle a trouvé dans M. de Fortia un généreux soutien, qui a dissipé sa tristesse et ses ennuis. Elle loue sa *bonté*, sa *douceur*, sa *politesse*, sa *candeur* et son *mérite*, accompagné de toutes les grâces.

La Sultane fait plusieurs fois allusion, dans son ouvrage, à ses malheurs et à sa position. « O vierge sainte, dit-elle dans une prière à Marie, n'abandonne point un être opprimé, loin de sa famille ! Que les portes de l'Orient s'ouvrent, et que les nuages qui obscurcissent sa destinée, disparaissent aux yeux de tout le monde. » Elle dit ailleurs : « Je suis seule, sans parens, loin de ma patrie, et mon âme est accablée de tristesse. » Elle se parle ainsi à elle-même : « La fatalité t'entraîne dans le découragement et l'ennui. Tu es comme le papillon qui voudrait se poser sur les fleurs, et que le vent entraîne sur les chardons. »

Quoique chrétienne, et peut-être aussi parce qu'elle croit l'être mieux avec cette opinion, la Sultane ne peut admettre que Dieu punisse éternellement : « S'il punissait comme on le prétend, dit-elle, il ne serait point Dieu. Dieu en colère ne serait plus le beau, le bon et l'essence du bien ; » et, à ce sujet, elle remarque qu'une jolie femme en colère devient laide : *Dieu en colère ne serait plus beau : la colère de Dieu est l'oubli*. Ce dernier trait est profond.

Dans une autre méditation (la 29^e), la Sultane semble faire un retour vers la religion des Hindous : elle suppose qu'elle voit son âme, *sous la forme humaine, mais d'une substance aérienne*, voyageant dans l'espace, s'arrêter sur les bords du Gange, se plonger trois fois dans ses *ondes azurées*, et n'en sortir que pour *savourer le parfum des fleurs*.

Une méditation (la 87^e) sur l'*immortalité de l'âme*, est terminée par cette ingénieuse comparaison : « L'âme du fruit est dans sa semence : vois le duvet de la pêche, il pare son enveloppe; mais lorsque cet éclat tombe, et que le fruit se corrompt, le noyau reprend une nouvelle existence, comme le corps de l'homme, en cessant de vivre, dégage l'âme de la matière pour exister éternellement. »

Les *méditations* ont, pour la plupart, la forme de l'allégorie : on y trouve tout le luxe oriental des images et des comparaisons, Il y a plus d'une fois de la rêverie, et le style a du vague, comme la rêverie. La *méditation* sur l'*Égypte* est une espèce d'énigme qui m'a paru assez obscure, et peu digne d'être devinée.

On peut être curieux de connaître la *méditation* d'une Sultane sur la *volupté* : « La volupté est gracieuse, tendre et aimante, souvent passionnée. Un sourire, un regard, un soupir, lui plaisent; elle désire perpétuellement; elle est pourtant volage : pour satisfaire ses goûts, elle se montre riante et caressante, et son œil fixe la fleur nouvelle, dont la fraîcheur calme ses désirs, et l'endort bercée de volupté. » Mais, peut-on bien comprendre ce que c'est que la *volupté bercée de volupté*? D'ailleurs, j'aime à voir la Sultane mettre la propreté au rang des devoirs. « La propreté est compagne de la pureté qui plaît à Dieu. »

La Sultane semble appartenir à la nouvelle école; ou plutôt la nouvelle école se rapproche des littératures étrangères, où les règles et l'art sont comme inconnus : « L'âme des guerriers *frissonne* de courage. — Les échos *se réjouissent* de l'harmonie des instrumens. — La lune pâle roulait dans les cieux, et les étoiles levaient dans l'immensité leurs *têtes* étincelantes. — Il est des âmes *fleuries*, etc.—La religion est *une vaste plaine d'eau* transparente et *perlée*, où l'âme se repose. — A travers une matière pluvieuse, je vois le Soleil sourire à la clarté des cieux. » (C'est-à-dire, je vois le Soleil sourire au Soleil.)

Les *Méditations* sont suivies de *Pensées diverses* : s'il en est qui ne se recommandent que par la justesse, ou par cette vérité qui, pour être commune, n'en doit pas moins être toujours

présentée aux hommes, il en est d'autres qui sont remarquables par le trait, ou qui ont le mérite rare de l'originalité. Les pensées philosophiques d'une Sultane peuvent exciter la curiosité du lecteur; j'en citerai un petit nombre :

« Dieu est la vérité, la science, la lumière. »

« L'homme chancelle toujours, un pied dans le vice, l'autre dans la vertu. »

« L'âme ne vieillit jamais : c'est comme un brillant, renfermé dans un coffre, où il se trouve continuellement ballotté sans perdre de sa valeur, jusqu'à ce que le coffre s'use et tombe en poussière pour laisser paraître le bijou dans tout son éclat. »

« L'orgueil est comme une corde tendue toujours prête à se rompre. »

« La fierté est comme l'oiseau qui se balance sur ses ailes pour s'envoler. »

« Ce n'est pas le poète qui fait la poésie, c'est la poésie qui fait le poète. »

Après les *Pensées* viennent les *Portraits*. Celui de la reine Marie-Antoinette est singulier; le voici tout entier : « Elle avait les grâces de la France, la prudence de l'Angleterre, l'enjouement de l'Italie, la sévérité du Nord, la majesté de l'Asie. »

Il y a de l'originalité dans ce trait sur madame Élisabeth : « Son âme nageait dans les sources du bien. »

La Sultane dit de l'empereur Alexandre I^{er} : « Souvent arrêté dans ses vastes projets, sourdement entravé par une politique étrangère à ses sentimens, il restait dans son cabinet, sombre et triste comme les forêts de son empire. »

Le portrait de Napoléon est ainsi terminé : « La cause de son élévation a été celle de sa chute. Maître de l'univers, il ne l'a pas été delui, et l'amour de la gloire n'était en lui qu'un égoïsme sublime. »

Après avoir peint, avec les couleurs riches, mais un peu monotones, du style oriental, *Homère* et *le Tasse*, MM. de *Leuze*, de *Fortia*, et quelques anonymes, la Sultane d'Eldir met, sur son chevalet, M. de *Lamartine*, *Voltaire*, et M. *Casimir Delavigne*.

M. de *Lamartine* est « un olivier fleuri, la palme des muses, une vague murmurant sa plainte, le rossignol privé de sa compagne dans une forêt sombre, la nature en harmonie avec l'amour, l'étoile de *Vénus*, etc. »

Voltaire « est immortel au temple de Mémoire, subtil comme notre atmosphère, et incompréhensible comme ses vastes régions... Son génie avait l'éclat du soleil, la mobilité des mers... Sa vanité était immense. Lorsqu'il était offensé, c'était la colère du lion... Demeurant ferme sur les nuages de la tempête, il sortait de son esprit des pensées par torrens... Mais sa soif de gloire a voulu s'éteindre jusque dans des sources empoisonnées. »

M. *Casimir Delavigne* est peint dans une allégorie : « Sur des coteaux couverts de fruits colorés, la *vigne* capricieuse offre ses pampres couronnés de grappes vineuses, qui promettent à l'homme une liqueur douce et enivrante, pour le consoler des peines de la vie... Une voix secrète me dit : Voilà l'image de *Casimir*... Armé des traits d'*Apollon*, il les lance pour le bonheur de l'humanité. »

Cette galerie est terminée par les portraits de l'empereur de Russie, et du roi des Pays-Bas.

Il serait sans doute difficile, en lisant l'ouvrage de la Sultane indienne, d'admettre l'opinion de l'éditeur qu'*une seule de ses pages vaut quelquefois un volume*; mais M. de Fortia ne se trompe pas, en ajoutant : « Nous espérons que les esprits éclairés et généreux nous féliciteront sur notre empressement à le publier. » C'est, en effet, un livre singulier et remarquable, non seulement par le mérite de plusieurs pensées, par un style plein, trop plein d'images, qui, assez souvent, a de l'imagination et du trait; mais aussi, et surtout parce que c'est le premier ouvrage qui ait été composé en français, et publié à Paris, par une princesse de l'Hindoustan. Ce n'est point un chef-d'œuvre dans la littérature française : mais, dans son histoire, c'est un monument.

VILLENAVE

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

208. — *Letter on the penitentiary system, etc.* — Lettre sur le système pénitentiaire de la Pensylvanie, adressée à *William Roscoe*, par *Robert Vaux*. Philadelphie, 1827. In-8° de 15 pages.

Comme toutes les choses de ce monde, le système pénitentiaire a des partisans et des adversaires. Au nombre des premiers se trouve M. Robert Vaux, philanthrope américain, qui a fait de nombreux efforts pour introduire ce régime dans les prisons de son pays et pour l'y maintenir (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 373). L'illustre auteur de la vie des Médicis, M. William Roscoe au contraire s'est élevé contre le système pénitentiaire, et a publié, l'an dernier, une brochure dans laquelle il assure que ce mode a été abandonné par plusieurs provinces des États Unis d'Amérique (voy. le même vol. p. 375). M. Robert Vaux vient de répondre aux argumens et aux allégations de M. William Roscoe. Il énumère rapidement, dans le petit ouvrage dont nous avons transcrit le titre, tous les avantages du régime disciplinaire, et il repousse l'analogie que l'on voudrait établir entre l'emprisonnement solitaire et les anciennes rigueurs de la Bastille et de l'inquisition d'Espagne. Peut-être est-ce un rêve de la philanthropie d'espérer amener à une complète réformation morale les êtres dégradés qui ont passé les plus belles années de leur vie dans la débauche, le crime et l'éloignement de tous les devoirs sociaux. Mais, pourrait-on sans une cruelle injustice blâmer l'essai de cette voie de réforme appelée par les vœux de tant d'hommes vertueux et

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

éclairés. Jusqu'ici la société a fait usage de l'ancien système des prisons, et elle a été loin d'en retirer de l'avantage, sous le point de vue de l'amendement des coupables; il faut donc essayer du régime pénitentiaire, ne fût-ce que pour constater si ce mode est ou n'est pas plus efficace que le précédent. A. T.

209. — * *The cause of the Greeks; a discourse delivered in Saint - Paul's church etc.* — La cause des Grecs; discours prononcé dans l'église de Saint - Paul le 26 février 1827 par le révérend Grég. - T. BEDELL. Philadelphie, 1827; William Havelly. In-8°.

Un extrait de la correspondance du *Comité grec de Philadelphie*, placé en tête de ce discours, nous apprend qu'il a été prononcé par M. BEDELL, sur l'invitation des membres du Comité, et qu'il fut l'occasion d'une collecte en faveur des malheureux Hellènes.

Il serait difficile de n'être pas éloquent, en parlant des infortunes de ce peuple héroïque : l'orateur n'est pas resté au-dessous de son sujet; et, après tant d'hommes de talent dont les accens ont retenti dans tous les cœurs, il a su réveiller de vives et profondes émotions.

Il esquisse d'abord rapidement l'histoire de l'empire d'Orient jusqu'à sa chute, et rappelle la grande catastrophe de la prise de Constantinople et les circonstances qui l'accompagnèrent : circonstances si affreuses qu'elles ont pu faire oublier un instant à Gibbon sa haine profonde pour le christianisme; puis, retraçant en quelques mots l'histoire des longs siècles d'oppression qui ont pesé sur la Grèce, il entre dans son sujet et prend pour texte ce verset du 17^e chant des *Proverbes* : « Celui qui est ami aime en tout tems, et le frère se connaît dans l'affliction. » M. Bedell démontre à ses auditeurs que si les Grecs sont leurs frères, ils leur doivent le secours et l'appui que prescrit le texte sacré, et, divisant, peut-être un peu trop méthodiquement, son discours en trois points, il établit que les Grecs sont leurs frères : 1^o « Parce qu'ils combattent pour obtenir une existence politique, semblable à celle qui a coûté aux Américains du nord tant de peines et de sang; 2^o parce qu'ils professent la même religion; 3^o parce qu'ils sont opprimés et malheureux.

Je ne suivrai pas l'orateur dans les développemens où le conduisent ces trois divisions principales. Il y porte un talent plein de la chaleur d'une vive philanthropie, d'une véritable charité chrétienne. Quelle autorité le cri de l'humanité souffrante acquiert dans la bouche d'un homme qui parle du haut de la chaire de vérité, au nom du Dieu de miséricorde! Les raisonnemens de l'indifférence ou du fanatisme ne viennent

point glacer ses paroles : il ne pense pas que le droit d'implorer la pitié en faveur des malheureux soit soumis à je ne sais quelles convenances politiques ; il ne croit pas que la compassion soit un crime , quand elle a pour objet un peuple d'une autre communion religieuse. Non ! sa charité n'a point cette prudence, cette circonspection ! Une nation chaque jour décimée par le sabre, poursuivie par le ravage et l'incendie, va périr et ne laisser après elle qu'une terre sans habitans et le souvenir de son héroïsme ; ses enfans, s'ils échappent au bienfait du cimenterre, vont servir aux infamies du harem ; des populations entières succombent sous le double fléau de la famine et d'une guerre d'extermination... A la vue de cet horrible tableau le ministre de la mission de paix laisse échapper de son cœur l'accent de la pitié et de la prière : il pleure, car il est homme, et ses frères souffrent ; il prie, car il est prêtre, et son Dieu, c'est le Dieu des malheureux et des opprimés.

S'il est doux de trouver des exemples de cette charité vraiment évangélique, j'avoue que la nécessité de les aller chercher si loin n'est pas sans amertume.

Le discours de M. Bedell obtint le plus grand succès. Des dons considérables furent offerts pour les Grecs, et fournirent une nouvelle preuve de cette sympathie universelle des peuples civilisés pour le triomphe d'une cause qui est la leur, puisqu'elle est celle de l'humanité tout entière. *Anselme PETETIN.*

210. — * *The life of John LEDYARD, etc.* — Vie du voyageur américain, *John Ledyard*, avec des extraits de ses journaux et de sa correspondance, par *Jared SPARKS*. Cambridge (Massachusetts), 1828.

Cet ouvrage n'est pas une biographie ordinaire, c'est un voyage qu'on lit avec plaisir et profit ; ce sont des souvenirs historiques, des réflexions philosophiques dont la place est bien choisie, et qui viennent toujours à propos. Le voyageur Ledyard, né, en 1751, dans le Connecticut, fut l'un des hommes les plus propres aux investigations lointaines, aux entreprises qu'un homme seul peut tenter sans autres ressources que sa persévérance et une imperturbable présence d'esprit. Ce n'est pas que les secours et la protection lui aient manqué, mais ces moyens étrangers ne furent pas toujours suffisans, ni fournis avec adresse : quelquefois même la politique daigna prendre soin de les faire échouer. Une carrière de 38 ans, pleine d'événemens extraordinaires, où l'on voit figurer une multitude de noms historiques, est véritablement *romanesque* ; une suite d'aventures imaginées par un romancier habile ne peut être plus intéressante que cette biographie.

Ledyard mourut au Caire en 1788. Après avoir accompagné Cook dans l'expédition qui termina la vie de cet illustre navigateur, résisté aux froids et aux marais du nord de l'Asie, supporté des maux qu'il n'eût pas souhaités, disait-il, à son plus cruel ennemi, il succomba sur le sol de l'Afrique, terre qui semble fatale à tous ceux qui l'abordent avec l'intention de l'explorer. Avant de tenter de nouvelles expéditions dans cette partie du monde, ne faudrait-il pas faire une étude spéciale des moyens d'y conserver la vie des voyageurs ?

L'ouvrage de M. Sparks est digne de prendre place dans les collections de voyages et de biographies : on y trouvera des faits sur des personnages dont la réputation paraissait fixée, et qui devra changer quelque peu, soit en mal, soit en bien ; *Catherine* la grande y perdra quelque peu ; *Jefferson*, *Lafayette* et *Joseph Banks* ne peuvent qu'y gagner.

Un seul trait suffit pour donner une idée de l'activité de Ledyard. A peine arrivé à Londres, après son pénible voyage en Sibérie, sir Joseph Banks le présente à la Société africaine ; les arrangemens sont pris ; on se dispose à écrire les lettres de recommandation et de crédit : quand pourrez-vous partir ? demande le secrétaire de la Société. Demain matin, répondit le voyageur.

F.

211.—*Poems*, by Richard DANA.—Poésies de *Richard DANA*. Boston, 1827. In-12 de 113 pages.

Si l'on suppose que la littérature américaine est fille de l'indépendance, on admettra sans peine que les pays affranchis ne manquèrent point de bardes, que la poésie prit part à toutes les solennités nationales, célébra les événemens glorieux pour la patrie, déplora ses infortunes, exprima, dans toutes les circonstances, les affections et les vœux des citoyens. Le recueil des poèmes historiques d'un peuple fait partie de ses annales, aussi bien que de sa littérature. M. Dana n'a pas consacré ses chants à des sujets *nationaux*, quoiqu'il ait orné de ses vers quelques traditions ou contes populaires, dans l'une des pièces de ce recueil intitulé : *Le Boucanier*. Il choisit des sujets tristes et touchans ; il se plaît à dépeindre les souffrances de deux amans aux prises avec l'adversité, séparés un moment par la mort, réunis enfin dans le même tombeau. Il semble que son talent serait mieux placé en Europe qu'en Amérique, que ses accens y trouveraient plus d'échos : et, si cette observation est juste, on ne devra pas la négliger, lorsque l'on comparera l'ancien monde au nouveau, quant à la situation morale des habitans.

Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

212. — * *Popular lectures on the steam engine, etc.* — Discours populaires sur la machine à vapeur, où l'on explique sa construction et son mode d'action d'une manière facile à comprendre, ainsi que des recherches historiques sur son invention et ses améliorations successives, par le rév. Denis LARDNER, professeur de philosophie naturelle et d'astronomie à l'université de Londres, etc.; *seconde édition*. Londres, 1828; Duncan, Paternoster-Row. In-8° de 164 pages, avec 13 *planches gravées* en taille-douce, et un portrait de Watt.

Deux classes de lecteurs peuvent rechercher les livres qui traitent de la machine à vapeur; les uns, qui s'occupent de commerce, sont intéressés à connaître les inventions mécaniques, afin de les appliquer aux besoins de leur profession, après avoir fait le choix de celles qui satisfont le mieux aux conditions imposées; les autres, bien plus nombreux, comprennent la majorité des hommes qui désirent compléter leur instruction, soit par goût, soit par curiosité, et connaître du moins le mode d'action de ces appareils qu'on voit employer partout, et dont la société retire de si grands avantages. C'est principalement pour ces derniers que M. Lardner a publié l'ouvrage que nous annonçons. Il a réussi à mettre à la portée des personnes les moins éclairées en mécanique un sujet dont la complication ne semblait pas permettre ce genre de succès. Des gravures, dont il a lui même exécuté les dessins, présentent les détails de construction avec une netteté parfaite, qui aide singulièrement la lucidité des explications.

Après avoir exposé les principes généraux de physique qui se rapportent à la force motrice qu'on peut tirer de la vapeur d'eau, soit qu'on la condense pour la réduire en liquide et faire le vide, soit qu'on en exalte la tension par la chaleur pour lui donner une pression supérieure à celle de l'atmosphère, l'auteur passe en revue les diverses inventions qui ont amené la machine à vapeur à ce degré de perfection où elle est arrivée de nos jours. Ces appareils, entièrement inconnus de nos pères, tiennent dans l'industrie un rang si élevé qu'on peut, sans craindre d'être démenti, affirmer que c'est au nombre et à la force de ces agens qu'il convient de mesurer l'importance des manufactures d'une nation. Et ces bateaux que pousse la vapeur, et qu'on regardait, dans l'origine, seule-

ment comme un moyen économique de voyager, il faut y voir aujourd'hui une cause de puissance maritime : tout l'art des constructions navales et des combats sur mer est renversé complètement depuis que la vapeur offre un moyen de marcher contre vent et marées, et de surprendre l'ennemi dans toutes les directions.

M. Lardner ne manque pas, en bon Anglais, de rapporter à ses compatriotes tout le mérite de la découverte de la machine à vapeur et des perfectionnemens dont elle a été l'objet. « L'histoire de cette machine, dit-il, présente une série d'inventions, qui ont exigé une habileté et un art tellement exquis, que rien de semblable ne se rencontre dans les annales de l'esprit humain... Tout cela est le produit de notre âge et de notre pays; ce bienfait est absolument l'œuvre du génie anglais, soutenu par les capitaux anglais... Tout le monde civilisé en jouit, et les tribus sauvages de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique, sont tôt ou tard appelées à en sentir l'influence. » Nous sommes loin de nier tout ce que la machine à vapeur doit à l'Angleterre; mais il convenait de faire mieux ressortir l'importance des inventions de *Papin*, d'*Oliver Evans*, de *Fulton*, et de plusieurs autres mécaniciens.

Quoi qu'il en soit, M. Lardner, après avoir donné quelques pages à la description de la machine imparfaite de *Savery*, qui ne présentait de singulier que l'ascension de l'eau dans des tuyaux sans le secours de piston, décrit la machine de *Newcomen*, dont le piston n'était mu activement que du haut en bas, lorsque la vapeur introduite par dessous était condensée par un jet d'eau froide qui y produisait le vide. C'est cet appareil que M. Périer avait établi à Chaillot; les imperfections des machines *Newcomen* et les dépenses de combustible qu'elle exigea en ont rendu l'usage impossible depuis que le célèbre *Watt* est venu y apporter le tribut de son génie. Cette machine, qu'on ne pouvait employer que pour manœuvrer une pompe et monter de l'eau, n'agissait que lorsque le piston de cette pompe montait; la descente se faisait sans action utile. *Watt*, en économisant la vapeur et le combustible, a doublé ses effets, et l'a rendue propre à remplacer la force brute dans toutes les circonstances. Le détail de ces admirables inventions est exposé avec une clarté extrême dans le livre de M. Lardner; il se plaît à rendre une éclatante justice au génie de ce mécanicien, qui s'était associé avec *Bolton*. La description des soupapes, des robinets, de la pompe à air, du volant, des bouilleurs, du régulateur, etc., est accompagnée de figures dont la netteté et la disposition rendent la conception facile.

Les machines de *Hornblower*, celles de *Woolf* et de *Cartwright*, à haute pression, de *Leupold*, de *Trevithick*, ainsi que les expériences de *Perkins*, font ensuite le sujet de l'ouvrage. L'auteur expose les procédés qu'on emploie pour changer la force de va et vient que l'appareil transmet à son piston, en un mouvement de rotation continue d'un axe armé de rames qui chassent l'eau et poussent en avant le bâtiment qui y flotte. Les bateaux à vapeur sont une des plus utiles applications de la machine, et nous regrettons que M. Lardner n'ait pas donné une plus grande étendue à la partie de son livre qui se rapporte à ce genre de constructions. En général, cet ouvrage est extrêmement recommandable par la connaissance que l'auteur a de son sujet, la clarté de ses descriptions et l'élégance des figures gravées qui en sont un ornement utile. FRANCOEUR.

213. — * *The East-India Gazetteer, etc.* — Le Gazetteer des Indes orientales, contenant la description de tous les empires, royaumes, principautés, provinces, cités, villes, forteresses, ports, rivières, etc., de l'Indostan, ainsi que des pays adjacens situés au-delà du Gange et de l'Archipel indien; par *Walter HAMILTON*. *Seconde édition*. Londres, 1828; Parbury, Allen. 2 vol. in-8°, avec deux cartes; prix, 32 sh.

Dans son excellent ouvrage intitulé : *History of the Indian Archipelago*, M. *John CRAWFURD* avait déjà entrepris de faire connaître en détail, et sous leurs différens aspects, toutes les îles riches et nombreuses qui couvrent l'Océan indien. Cette tâche remplie avec talent a été agrandie par M. *Hamilton*. L'ouvrage dont il vient de publier la seconde édition ajoute à la description des îles visitées par M. *Crawfurd*, cette immense et curieuse contrée comprise entre les 5° et 35° degrés de latitude et entre les 70 et 100° degrés de longitude, méridien de Greenwich. Ses deux volumes, rédigés sous la forme commode de dictionnaire, offrent la description de toutes les provinces, villes, cités, forts, rivières, etc., situés dans les limites des huit grandes divisions géographiques ci-après : les pays placés à l'ouest de l'Indus; l'Indostan proprement dit; l'ancien royaume de Décan; les pays situés au sud de la Kistna, rivière de l'Indostan, qui prend sa source dans la province de Bèjapour et se jette dans la baie de Bengale; les contrées placées au nord de l'Indostan; les provinces de Tibet et de Lahdack; l'Inde au delà du Gange; et toutes les îles depuis la nouvelle Guinée jusqu'à Ceylan.

Les descriptions topographiques des villes, cantons, provinces, etc., sont toujours accompagnées d'un résumé de leur histoire et de détails statistiques sur leur population, sur les

produits de leur agriculture et de leur commerce ; les mœurs et les coutumes des diverses nations qui habitent les Indes orientales sont examinées et décrites avec exactitude, et leurs pratiques religieuses, si compliquées, si dissemblables, si bizarres, aux yeux d'un Européen, sont expliquées avec clarté. La longueur de chaque article est proportionnée à l'importance du sujet dont il traite. Ainsi la description géographique, historique, industrielle et morale de la province de Bengale occupe plus de quarante pages, imprimées sur deux colonnes en petits caractères ; tandis que le village de Bentolle, situé sur la côte de Ceylan, célèbre seulement par l'excellence de ses huîtres, est décrit en cinq lignes. A la suite de chaque article, l'auteur indique les autorités qu'il a consultées, et le nombre en est prodigieux. A la fin du deuxième volume est placé un glossaire pour l'explication des mots sanscrits et hindous, introduits dans le corps de l'ouvrage.

214. — * *Mexico in 1827, etc.* — Le Mexique en 1827 ; par H.-G. WARD, esq., chargé d'affaires de S. M. B. auprès de la république mexicaine, pendant les années 1825, 1826, et une partie de 1827. Londres, 1828 ; Colburn. 2 vol. in-8° avec cartes et planches ; prix, 1 l. 18 sh.

Cet ouvrage est le plus méthodique, le plus complet, le plus exact qui, depuis celui du célèbre M. de Humboldt, ait été publié sur l'ancien royaume de la nouvelle Espagne. La position géographique de la nouvelle république, la nature de son climat, les ressources de son sol, l'état de sa population, la situation de son commerce, de son agriculture, de ses mines, de ses finances, la force de ses armées de terre et de mer, tout est décrit, examiné, discuté avec une attention scrupuleuse. M. Ward nous montre ce qu'était l'ancien royaume de la nouvelle Espagne avant sa révolution ; il nous peint les désastres que la guerre civile a entraînés, et nous expose la condition de la république, sous l'influence du gouvernement libre qui la régit aujourd'hui. Quelques améliorations ont déjà été opérées par les soins de l'administration fédérale. M. Ward en rend compte, mais sans oublier de signaler celles que réclament encore les institutions politiques et religieuses ; il indique avec soin les encouragemens que demande le commerce et l'agriculture, et les principales réformes qu'il faut encore obtenir pour arracher ce pays de l'état de détresse et d'ignorance où l'avait plongé le gouvernement tyrannique et superstitieux de l'Espagne. M. Ward nous fait voir l'état de splendeur et de prospérité auquel la nouvelle république peut atteindre, sous un gouvernement économe, industriel et

libre; et ajoutant aux vues purement spéculatives l'autorité irrécusable des chiffres, il nous démontre qu'à moins de nouvelles convulsions politiques, le Mexique ne peut manquer d'être en mesure, d'ici à quelques années, de commencer le remboursement de sa dette et de payer un intérêt aux spéculateurs étrangers qui ont placé leurs fonds dans l'exploitation de ses mines.

Bien différent de la plupart des voyageurs anglais qui ont visité l'Amérique du sud, M. Ward apporte dans son travail un esprit dégagé de préventions nationales; il exprime, il est vrai, dans quelques passages, le regret que l'ancien royaume de la nouvelle Espagne ne se soit pas constitué en monarchie plutôt qu'en république; mais c'est l'effet d'une vieille habitude qui ne diminue en rien le vif intérêt qu'il paraît prendre aux destinées futures de la nation mexicaine. Cet ouvrage ne laisserait rien à désirer, s'il contenait des détails un peu plus circonstanciés sur le système intérieur d'administration suivi maintenant au Mexique, et s'il nous faisait bien connaître les hommes qui sont à la tête de la république; la connaissance du caractère de ces hommes et du peuple qu'ils régissent peut seule faire pressentir les destinées futures et probables du Mexique. Nous craignons que le silence absolu de M. Ward sur ces matières importantes n'annonce qu'il avait peu de bien à dire de l'éducation politique et morale d'un peuple à peine affranchi du joug de l'Espagne, et qui ne peut acquérir qu'avec le temps les vertus publiques qui lui manquent encore. F. D.

215. — * *The Boy's own book, etc.* — Le Livre des garçons. Londres, 1828; Vizetelly, etc. In-18 de 456; prix, 8 sh. 6 d.

Cet ouvrage nous paraît être un des meilleurs que l'on ait publiés dans ce genre. C'est une encyclopédie de tous les jeux de l'enfance; l'auteur nous conduit pas à pas et nous fait parcourir le cercle des exercices les plus propres à fortifier le corps et à donner de la souplesse aux membres, en commençant par ceux qui conviennent au bas âge, et en nous faisant arriver successivement à ceux d'un âge plus avancé. Il nous instruit aussi dans les diverses manières de prendre les oiseaux et d'élever les vers à soie; puis il traite de la natation et de l'escrime. Appliquant ensuite les premiers principes des sciences exactes, il nous habitue à les mettre en pratique, en nous initiant à une foule de jeux qui tiennent du calcul. Les dames, les échecs, les tours de cartes et la chimie expérimentale; tout se trouve passé en revue dans ce petit volume dont la lecture est aussi instructive qu'amusante. Nous félicitons l'auteur de la clarté qu'il a su mettre dans un travail beaucoup plus utile à

notre avis que toutes ces compilations de vieilles anecdotes qu'on donne ordinairement aux enfans. H. B.

216. — *On the punishment of death, etc.* — Sur la peine de mort et sur les moyens de prévenir les crimes. Londres, 1828; W. Benning. In-8° de 29 pages; prix, 1 sh.

Jérémie BENTHAM fut le premier qui, en Angleterre, s'éleva contre la peine de mort; il en demanda l'abolition, admettant néanmoins une seule exception, pour le cas où la vie du coupable serait jugée incompatible avec la sûreté publique. « La mort, dit-il, est une peine qui ne devrait être réservée que pour les circonstances où le nom du coupable, tant qu'il vivrait, suffirait pour menacer toute une nation. » Cette exception demandée, avant Bentham, par *Blackstone, Eden, Bradford, Voltaire, Rousseau*, a tout dernièrement été vivement combattue en France par M. Lucas et par d'autres publicistes. Leurs raisons, appuyées de nouveaux argumens, ont fourni au *Sphinx* le sujet de trois articles, dans lesquels la peine de mort a été combattue sous les trois chefs de la *nécessité*, de l'*utilité*, de l'*efficacité*. Plusieurs des argumens employés dans les trois articles du journal anglais ont été reproduits par l'auteur de la brochure que nous annonçons. Il reconnaît que la peine de mort est inutile et inefficace : il dit en propres termes « que l'existence prolongée du coupable, quand même elle n'aurait pour effet que de perpétuer le châtement, sans nul espoir de réforme, serait plus efficace, comme exemple, que l'appareil sanglant de l'échafaud, » et pourtant, par une contradiction singulière, il demande une exception pour le cas de meurtre, et pour un crime qui ne peut être nommé (*and a crime that cannot be named.*) Cette brochure contient quelques bonnes vues sur les meilleurs moyens de prévenir les crimes; mais elle manque d'ordre, et l'auteur a le tort, selon nous, de vouloir, dans quelques circonstances, faire encore de l'échafaud un moyen de justice et de répression. H. S.

217. — *A narrative of memorable events in Paris, etc.* — Récit des événemens mémorables arrivés à Paris au moment de la capitulation de 1814, et durant le séjour que les troupes alliées firent cette même année, dans cette capitale. Londres, 1828; Longman. In-8° de 298 pages; prix, 10 s. 6 d.

Un Anglais, ami des sciences et des beaux-arts, était allé visiter Paris, pendant cette courte période de paix qui eut lieu entre l'Angleterre et la France, à la fin de 1802 et vers le commencement de 1803. Il revenait dans sa patrie, lorsque par suite de la rupture du traité d'Amiens, ayant été arrêté à Calais, il fut conduit à Vincennes. La protection de quelques savans le fit sortir de cette forteresse, et il demeura à Paris,

prisonnier sur parole jusqu'au commencement de 1814. Ce sont les événemens arrivés dans les quatre premiers mois de cette année qui sont racontés dans l'ouvrage qui nous occupe. Admis dans l'intimité d'un grand nombre de personnages marquans de l'époque, parmi lesquels on peut citer l'impératrice Joséphine, l'auteur a rassemblé dans son écrit une foule de documens curieux, d'anecdotes et de particularités piquantes sur les hommes et les choses qui ont amené le rétablissement de l'ancienne dynastie. Le récit de ces événemens mémorables, inséré d'abord dans le *Magasin de Londres* (London Magazine), et réimprimé aujourd'hui, avec des additions et des corrections, mériterait d'être traduit en français; car si ce récit offre déjà un grand intérêt aux lecteurs de la Grande-Bretagne, il doit en avoir beaucoup plus en France, puisqu'il nous présente sous leur véritable jour les hommes qui ont pris la part la plus directe et la plus active à la restauration.

218. — *Sketches and reminiscences, etc.* — Esquissés et Souvenirs de Paris, par J. DORAN. Londres, 1828; S. Maunder. In-12 de 209 pages; prix, 7 sh.

Ce volume contient treize esquisses, dont douze ont été publiées dans le *Literary Chronicle*; c'est une continuation des articles insérés dans le même journal, sous le titre de *Continental Scenes*. Mais les Esquisses et les Scènes continentales ne sont point le produit de la même plume. Un Français seul a pu écrire celles-ci: on le reconnaît, à l'espèce d'étrangeté du langage et à la vérité parfaite des peintures. Un Anglais est l'auteur des autres: on s'en aperçoit à la facilité du style, et à quelque défaut de ressemblance dans deux ou trois tableaux exposés devant nous. Paris est la scène principale où nous transportent les deux collaborateurs, du *Literary Chronicle*. Le Français raconte généralement, en moins de cinq à six pages, sans dissertation étrangère au sujet principal, un fait historique, ou une anecdote tendant à faire connaître les opinions politiques ou les mœurs des diverses classes de la population française. M. Doran atteint aussi le même but; mais il n'y arrive souvent qu'après d'assez longs détours. Les deux auteurs ont, dans trois ou quatre circonstances, traité à peu près le même sujet: l'*Exécution à Paris* et la *Favorite du prêtre* de M. Doran, la *Commission militaire* et le *Jésuite* de son collaborateur, nous offrent des scènes presque semblables pour le fond, mais différentes par les accessoires. L'*Exécution à Paris* est un cadre plus étendu, plus pittoresque; la *Commission militaire* repose sur une idée plus vraie et plus philosophique. L'anecdote de la *Favorite du prêtre* est plus atta-

chante, est écrite dans un style plus brillant que l'esquisse intitulée *le Jésuite*; mais elle est déparée par trois ou quatre pages de dissertations préliminaires sur les miracles du prince de Hohenlohe, dont le ton léger contraste avec la teinte mélancolique répandue sur le reste de cette attendrissante histoire.

F. D.

219. — * *The English in Italy.* — Les Anglais en Italie. Londres, 1827; Saunders et Otley. 3 vol. in-8° formant 1100 p. environ; prix, 1 l. 11 s. 6 d.

220. — * *The English in France.* — Les Anglais en France, par l'auteur des *Anglais en Italie*. Londres, 1828; Saunders et Otley. 3 vol. in-8° formant 1140 pages; prix, 1 l. 11 s. 6 d.

Sous la forme d'un recueil de tableaux de société, de nouvelles, etc., l'auteur offre à ses compatriotes une peinture du caractère français plus exacte qu'il n'est d'usage de le faire en Angleterre. S'il insiste encore sur les défauts, du moins il rend justice aux bonnes qualités, mérite assez rare dans les écrivains anglais, pour que l'on doive féliciter l'écrivain de s'être soustrait à l'influence des passions nationales et des jalousies politiques. La mode de trouver tout pitoyable en France passera, comme la manie de tout vanter en Angleterre; et nous ne doutons pas que, dans quelques années, un grand nombre d'écrivains anglais ne suivent enfin l'exemple que quelques-uns de leurs contemporains, tels que sir *Arthur Faulkner*, et l'auteur des *Anglais en France*, viennent de leur donner, et ne rendent enfin à leurs voisins toute la justice qu'ils méritent. Les Anglais auront sans doute un jour le bon sens de s'apercevoir que rien n'est parfait sur la terre, pas même la nation anglaise; que les peuples, comme les individus, n'ont rien de mieux à faire que de se traiter mutuellement avec indulgence, en essayant de s'améliorer et de mettre à profit leurs bonnes qualités réciproques; et qu'enfin rien n'est plus ridicule et plus extravagant que de s'attribuer une supériorité morale et intellectuelle, exclusive.

« Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre, »

a dit un poète philosophe. Cet axiome, qui n'est que le résumé philosophique de l'histoire des nations, devrait rendre les hommes un peu moins prompts à regarder comme des dons particuliers de la nature des avantages que d'autres peuples ont partagés avant eux, et que d'autres posséderont après eux. La gloire antique de Memphis, d'Athènes, de Rome, s'est évanouie, comme un songe. Quel peuple oserait, après ces mémorables témoignages de la fragilité attachée aux choses humaines,

se vanter encore d'une immortalité de puissance ? A l'époque où l'Angleterre n'était encore connue que par la turbulence de sa noblesse, par les scènes sanglantes qui souillaient le trône, par la grossièreté de ses mœurs et les bas de laine qu'elle fabriquait, une poignée d'hommes établis dans les lagunes du golfe Adriatique faisait trembler l'empire du croissant et monopolisait le commerce du monde, tandis que quelques marchands grands seigneurs immortalisaient la petite ville qui les a vus naître en rassemblant dans ses murs les plus beaux génies et les plus grands artistes de ces tems poétiques. Il y a donc folie à se vanter de sa supériorité. Qu'on en jouisse, si elle est fondée ; qu'on fasse des efforts pour la conserver, si cela est possible ; mais qu'on n'outrage pas une nation qui, si l'on examinait ses titres avec impartialité, pourrait au moins contester à sa rivale une supériorité qui, d'ailleurs et dans tous les cas, n'est jamais que relative. L'excellence absolue n'est point le partage de l'homme, elle est encore bien moins celui d'une nation ; et tout ce que le peuple le plus favorisé par le hasard, par les circonstances, par les institutions et par l'influence du siècle, peut faire de mieux, c'est d'essayer de parvenir au plus haut degré possible de l'échelle de la civilisation ; mais il ne lui est point donné d'en atteindre jamais le sommet.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux, et qui nous occupe plus particulièrement est dû à l'esprit observateur et exempt de préjugés de l'auteur des *Anglais en Italie*, ouvrage piquant et spirituel, publié il y a moins d'une année, et dans lequel les travers, les ridicules, la morgue comique et l'orgueil risible de la plupart des Anglais qui voyagent sur le continent sont peints d'un crayon vigoureux et fidèle. L'ouvrage intitulé : *les Anglais en France* nous paraît de beaucoup supérieur à son devancier ultramontain. Les considérations morales et philosophiques auxquelles l'auteur s'est livré sont d'un ordre beaucoup plus élevé que celles que l'on rencontre dans *les Anglais en Italie*. Il était naturel qu'un esprit judicieux, comme celui de notre auteur, fût frappé de l'énorme différence qui existe entre les deux pays. L'Italie vit depuis long-tems sous un joug qui n'a permis à aucune institution généreuse de se développer. La France, au contraire, présente dans sa législation, dans son administration, dans sa philosophie et surtout dans le mouvement ascendant qui entraîne la génération présente, un grand nombre d'institutions à imiter et de modèles à suivre. Parmi les morceaux remarquables qui distinguent l'ouvrage auquel nous consacrons ces lignes, nous citerons un tableau comparatif du système d'éducation publique suivi en Angleterre et en France,

et surtout une peinture des effets produits par ce système sur la jeunesse des deux nations. Dans l'un, nous voyons un jeune homme, récemment sorti de l'Université de Cambridge, d'un esprit étroit et borné, la tête remplie de grec, de latin et d'idées aristocratiques; systématiquement et habituellement froid; ne s'abandonnant aux impulsions de la nature que quand il s'agit de satisfaire ses appétits physiques, vivant par axiomes et pensant par syllogismes; ayant toujours une raison déterminante à appliquer à toutes les actions de la vie, même aux plus futiles; entêté comme un vieux tory dans ses opinions politiques, bigot comme un puritain dans ses sentimens religieux, égoïste comme un vieillard, esclave du *decorum* comme une baronne tudesque, fier de sa fortune, de son titre d'*esquire* et de son droit d'aînesse qui lui fait regarder ses frères et ses sœurs comme des plantes parasites qui rampent aux pieds du chêne majestueux qui les protège; sensuel comme un vieil épicurien, et faisant déjà du *confortable* l'objet de ses méditations les plus profondes et les plus fréquentes; crédule comme une vieille femme, quand il s'agit d'opinions surannées qui flattent ses préjugés, il est sceptique pour tout ce qui tient aux sentimens du cœur et aux affections de famille, et il s'étonne qu'après avoir atteint sa majorité, on conserve encore des égards et des sentimens affectueux pour ses parens. Raisonnant ce qu'il appelle ses affections et n'éprouvant jamais ces effusions de cœur, ces illusions enchanteresses, brillans privilèges de la jeunesse et d'une nature généreuse, à vingt ans, il sent la vie comme un vieillard la voit à soixante. Il a déjà goûté de tout, et n'est plus excité que par le besoin d'obtenir les marques du respect servile de ses inférieurs, ou par le désir de surpasser, d'écraser ses rivaux, ou enfin par l'espoir d'arracher quelques signes équivoques de bienveillance à ceux qui sont placés plus haut que lui dans la hiérarchie sociale. Il ne conçoit la liberté qu'entourée de parchemins, de contrats de terres ou d'inscriptions sur le grand livre. Hostile à tous, elle n'est pour lui que le droit de se livrer, quand même... à ses caprices et à ses *oddities* (fantaisies). Voilà le *hopeful boy* que l'*Alma Mater* lance sur la scène du monde, et qui, après avoir amusé pendant quelques années les salons du continent par le ridicule de ses prétentions puériles et par son niais *dandyisme*, revient se faire casser un bras ou une jambe en sautant un fossé ou en franchissant une haie à la poursuite d'un cerf ou d'un renard. On peut hardiment affirmer que l'abolition des lois sur la chasse, l'émancipation des catholiques d'Irlande et la réforme parlementaire n'obtiendront de lui que des boules noires.

L'auteur nous montre, dans l'autre tableau, un jeune homme vif et ardent dans ses affections, solide dans ses sentimens, mais léger dans ses goûts; attachant peu d'importance à la richesse, mais beaucoup à la supériorité intellectuelle, il méprise les idées aristocratiques et se passionne déjà pour la liberté. S'élançant comme par instinct au devant du mouvement qui entraîne les esprits, aucun lien gothique n'enchaîne l'indépendance de ses pensées; et cependant, ses actions sont soumises à des règles sévères; il ne confond point la liberté politique et morale avec le prétendu droit d'agir toujours d'après ses propres fantaisies, et il fait volontiers des concessions aux convenances sociales. Sentant et pensant par lui-même, souvent abusé par des chimères, mais ramené bientôt par son bon sens naturel à l'appréciation de ce qui est vrai, il n'a pas une opinion, pas un sentiment, pas un défaut qui ne lui appartienne en propre. Rien, dans sa conduite, ne sent l'imitation ou les doctrines de l'école. S'il est vertueux, c'est par habitude et par amour pour la vertu. Il cède à des passions, à des goûts qui sont les siens, et ses défauts ne sont pas ceux d'une caste particulière, mais bien ceux de sa propre individualité. Enfin, ses vices, ses vertus, son génie, ses idées sont à lui. La parole d'un maître n'est qu'un vain son pour lui; il veut juger et sentir par lui-même; et cependant, il est fils soumis et tendre, frère affectueux et zélé, ami sincère et confiant. Il ouvre volontiers son cœur et y laisse lire aisément. S'il est quelquefois la dupe de ses propres illusions, il ne se trompe pas sur les intérêts de la liberté. On voit bien qu'il sera toujours prêt à défendre ses droits et ceux de ses concitoyens. Il est maintenant l'espoir de la patrie: il en sera un jour l'honneur et le soutien. *Manuel*, *Foy*, *Camille Jordan*, seront ses modèles, les lois d'exception ses ennemis, et les idées généreuses ses divinités.

Tous les chapitres de cette production distinguée ne sont pas sérieux. Il en est beaucoup, au contraire, dont la lecture est très-amusante, et qui se rapprochent davantage du ton que l'auteur a pris dans *les Anglais en Italie*. Parmi ces derniers, nous citerons surtout celui intitulé: *Adventures of a tar* (Aventures d'un matelot). La singularité de la scène qui se passe sur la côte de Boulogne, le caractère du personnage principal, les divers incidens qui ont lieu, et qui sont racontés avec simplicité et avec cette *humour* caractéristique du génie anglais, tout cela forme un petit tableau de genre extrêmement intéressant. Le chapitre intitulé: *the french squire*, est aussi fort original et pourrait même exciter le rire dans les vieux salons du faubourg *comme il faut*. Mais celui qui nous a paru le plus

remarquable est intitulé *les Contrastes*. Nous le recommanderons à l'examen de ceux qui voudront se faire une idée exacte de la différence qui existe entre les idées, les opinions et les sentimens des individus des deux nations.

Nous croyons qu'on ferait bien de traduire le livre des *Anglais en France*, et qu'il obtiendrait beaucoup de succès sur le continent.

H. H.

Ouvrages périodiques.

221. — * *The London magazine, etc.* — Le magasin de Londres, 3^e série, n^o 11. Londres, mai, 1828; au bureau du magasin, 13, Pall-Mall-east. In-8^o de 148 pages.

Quoique cet ouvrage périodique soit généralement composé avec beaucoup de soin et de talent, le cahier du mois de mai semble se distinguer encore par le choix des sujets et la manière dont ils sont traités. Sans nous arrêter aux articles de critique littéraire que nous pourrions citer, allons droit à deux importantes dissertations, l'une sur l'état des pauvres en Irlande, et l'autre sur la taxe des pauvres, les lois qui s'y rapportent, les moyens de prévenir la misère qui menace la Grande-Bretagne de périls dont elle ne sera garantie ni par ses flottes ni par ses armées. Certes, quand même nous aurions à nous reprocher un peu d'animosité nationale, elle ne se manifesterait point à la vue d'un tableau tel que celui qu'un habitant de l'Irlande envoie à son ami, membre du parlement. Les besoins physiques d'une si nombreuse population affligent le spectateur, et la dégradation morale qui vient à la suite de ces besoins se présente sous un aspect si repoussant qu'on détourne la vue; peu s'en faut que la pitié ne s'affaiblisse, que la philanthropie ne s'égaré et ne se démente. Dans l'autre dissertation, le mal est très-bien exposé, d'excellens principes sont établis pour la recherche d'un remède; mais on est moins satisfait des essais d'application de ces principes; et en effet, les plus grandes difficultés viennent s'y réunir. Il n'est pas étonnant qu'un écrivain lutte avec désavantage contre des obstacles contre lesquels ont échoué tant d'hommes d'état, tant d'assemblées législatives. L'auteur de l'article croit à la possibilité de former en Irlande des colonies comme celles des Pays-Bas, ou dirigées vers le même but, de tirer parti des terres incultes et des bras inoccupés. « Il faut, dit-il, rendre la population qui surcharge cette île à la morale, et il n'y a point de morale pour l'homme subjugué par les besoins. » Le travail des colons devrait être, suivant l'auteur, beaucoup plus productif que ne l'est celui des meilleurs cantons des Pays-Bas et de la France;

peut-on l'espérer? Mais, sans adopter toutes les vues, ni concevoir les espérances auxquelles le rédacteur de l'article s'est peut-être trop abandonné, on lui saura gré d'avoir répandu quelques lumières de plus sur un sujet encore mal connu, sur des questions que l'on *décide* parce qu'on ne sait point les résoudre. Le continent européen a le tems de les méditer encore, et de trouver une solution, s'il y en a : c'est aux États les plus peuplés que ce devoir est spécialement imposé. N.

RUSSIE.

222. — **Gossoularsteennaya vnéchenaya torgovlia*, etc. — Commerce extérieur de l'empire de Russie en 1826, sous ses différens points de vue. St.-Petersbourg, 1827; imprimerie du département du commerce extérieur. In-4^o de 68 pages.

Les tableaux officiels publiés pour 1826 par le directeur du commerce, *Dmitri Bibikof*, sont au nombre de 16; ceux de l'année 1824 n'étaient qu'au nombre de 15, dont nous avons donné les titres d'après un de nos correspondans (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 693). Nous trouvons de plus dans ceux que nous avons sous les yeux un tableau du commerce de la Russie avec la Bessarabie, dont la balance est de 212,686 roubles au profit de la première.

Nous n'avons pas les moyens de remonter jusqu'à l'année 1824 pour indiquer la valeur des importations et des exportations de cette même année que nous a laissé ignorer l'auteur de l'article auquel nous renvoyons; mais nous trouvons dans le *Télégraphe de Moscou* (n^o 19 de 1827), sur les importations et les exportations de 1825, quelques données que nous comparerons avec celles de 1826.

En 1825, la Russie a exporté en marchandises et en argent pour une valeur de :	Roubles en papier. 236,351,242
L'importation y a été, la même année, de :	195,095,250
La Russie a donc gagné, cette année-là. . .	41,255,992
En 1826, l'exportation a été de.	181,782,254
Et l'importation de.	186,807,152
Ce qui ferait pour l'exportation une différence en moins de.	5,024,898.

Mais il est nécessaire d'observer que les marchandises importées devant être affranchies des droits de la douane avant d'être vendues, et la vente de celles qui sont destinées à l'exportation s'effectuant avant le paiement des droits de décla-

ration, il faut, pour régulariser la balance, ajouter à celles-ci le montant des droits perçus lors de leur expédition, et le soustraire des sommes provenant de l'importation. D'où il résulte, d'après le journal cité, que la différence en plus, en faveur de la Russie, s'est élevée en 1825 à 70,063,174 r.
 et en 1826 à 17,197,521
 qui, joints à la somme de 25,318,304
 qu'elle avait gagnée en 1824, forment un
 total de 112,578,999 r.
 pour trois années seulement.

Quant à la différence qui subsiste entre les bénéfices de l'année 1825 et ceux de l'année 1826, elle s'explique par des causes naturelles et connues. En 1825, la hausse du cours a été tellement favorable à la Russie, qu'il y a été importé pour plus de onze millions et demi de numéraire, chose dont on n'avait encore eu d'exemple qu'en 1822. En 1826, au contraire, la Russie a partagé les résultats désavantageux des secousses extraordinaires qui se sont fait sentir dans tout le commerce de l'Europe, quoiqu'on puisse dire qu'elle a moins souffert en général de cette crise que les autres puissances. Il convient d'ajouter aussi que l'importation des marchandises confectionnées et de luxe a été moins grande en 1826 qu'en 1825, et qu'au contraire celle des produits nécessaires aux manufactures et aux fabriques a été plus grande; d'où l'on peut conclure que la balance se maintiendra en faveur de la Russie.

Nous ferons remarquer encore que la navigation commerciale en Russie commence à faire de très-grands progrès; que l'esprit des entreprises s'empare de plus en plus des négocians russes, et que la possibilité de nombreux débouchés pour les productions nationales s'y change presque en certitude de jour en jour. En 1826, il est parti de St.-Pétersbourg un navire russe, chargé de marchandises nationales pour Alexandrie, et qui est revenu de ce port avec un changement de produits égyptiens. Plusieurs négocians russes ont également expédié des marchandises nationales sur des navires à eux appartenant; le marchand *Savine* en a fait partir pour Londres, et M. *Sapojnikof* pour Livourne; le premier a directement expédié tout son cuir pour Vienne; quelques autres sont entrés en relation avec le Brésil. Le conseiller de commerce *Brandt*, négociant d'Arkhangel, a maintenant en mer onze vaisseaux qui lui appartiennent et qui portent l'un dans l'autre 265 $\frac{1}{2}$ de fret. La Russie exporte annuellement à l'étranger une quantité considérable de grains, de lin et de chanvre; elle rivalise avec la Suède pour l'exportation des métaux, surtout pour le fer; les

Chinois préfèrent à tous les autres le drap qui sort des manufactures de Moscou, et les commandes de toile et de cire deviennent de jour en jour plus considérables pour le Mexique. Enfin, les rapports commerciaux de la Russie s'étendent dans toutes les parties du monde, et ne pourront manquer de suivre les progrès de l'industrie, à laquelle le gouvernement s'applique à accorder tous les encouragemens qui sont en son pouvoir.

E. H.

ALLEMAGNE.

223. — * LATREILLE'S *natürliche Familien des Thierreichs*. — Familles naturelles du règne animal, par M. LATREILLE; traduction allemande par M. BERTHOLD. Weimar, 1827. In-8° de X et 606 pages.

Nous nous bornerons à annoncer cette traduction d'un ouvrage de l'un de nos plus célèbres naturalistes, et à dire qu'elle est l'œuvre d'un zoologiste fort instruit, M. Berthold, professeur particulier à Göttingue. Il nous semble que les hommes qui, avec le talent nécessaire pour produire des ouvrages originaux et créer des idées nouvelles, veulent bien se charger de la tâche fastidieuse et toujours difficile de faire connaître à leurs compatriotes les ouvrages et les idées des étrangers, rendent à leur nation un véritable service, et c'est ce qui nous décide à annoncer ici une traduction qui d'ailleurs ne peut être utile en France, où chacun peut lire dans sa propre langue l'auteur original. Nous devons dire toutefois que M. Berthold a dans sa préface présenté quelques réflexions sur les principes qui ont servi de base à l'ouvrage de M. Latreille, et que cette partie entièrement neuve de son travail sera lue avec intérêt par les zoologistes français eux-mêmes.

I. G.

224. — * *Religion und Philosophie in Frankreich, Folge von Abhandlungen, etc.* — Recueil de dissertations sur des questions religieuses et philosophiques par divers écrivains français. Première partie : MM. BENJAMIN CONSTANT, T.-J. (Théodore Jouffroy) et SISMONDI; deuxième partie : MM. ROYER-COLLARD, P. COUSIN et MASSIAS : traduit du français avec des remarques; par F.-W. CAROVÉ, Dr en philos., etc. Göttingue, 1827. 2 vol. in-8°. LI et 219, XXIX et 156 pages.

Quoique tout ce qui s'imprime en France se traduise en Allemagne et qu'on y lise nos gazettes presque autant que celles même du pays, dont nous fournissons la matière pour une bonne moitié, néanmoins un voyageur français a souvent lieu de s'étonner des préjugés qu'il y rencontre sur l'état actuel de notre caractère et de nos idées. Des esprits même distingués se

mèprennent sur notre compte en empruntant leurs jugemens à des époques antérieures d'autant plus faciles à apprécier qu'elles sont passées et épuisées, tandis que l'époque actuelle commence à peine à prendre ses développemens, et à marquer son avenir. L'écrivain allemand qui a donné cette traduction à ses compatriotes, en y joignant ses propres idées sur la disposition philosophique et religieuse de la France d'aujourd'hui, paraît s'être mis à portée de bien connaître son sujet par un long séjour parmi nous et par ses relations avec les hommes les plus en état de contribuer au mouvement des esprits. C'est rendre service à deux peuples à la fois que de les rapprocher en leur apprenant à se comprendre et à mettre en commun leurs travaux et leurs doctrines; et cette tâche convient particulièrement aux philosophes, interprètes naturels des besoins intellectuels et moraux de leurs contemporains. M. Carové, voulant exposer à l'Allemagne le travail philosophique qui occupe aujourd'hui la France nouvelle, s'occupe dans ses considérations générales de la lutte qu'elle soutient contre les derniers athlètes de l'ultramontanisme, et comme traducteur il a choisi exclusivement ses extraits chez les écrivains de l'école opposée. La *Revue Encyclopédique* et le *Globe* lui ont fourni une grande partie de son recueil. Le premier morceau est un extrait de l'*Encyclopédie moderne*, article *Christianisme*, par M. Benjamin Constant, dans lequel on examine les causes humaines qui, indépendamment de son origine surnaturelle, ont contribué à la propagation de la religion chrétienne. Le second intitulé : *Comment les dogmes finissent*, par T.-J., est emprunté au *Globe* n° 102, 1825; le troisième, offrant une série d'articles donnés à la *Revue Encyclopédique* en janvier, février et mars 1826, par M. de Sismondi, est une *Revue des progrès des idées religieuses*. La seconde partie contient : 1° des réflexions de M. Cousin sur Descartes et son influence sur la philosophie en France, tirées du *prospectus* de la nouvelle édition des œuvres complètes de ce philosophe; 2° un discours de M. Royer-Collard pour l'ouverture de son cours à la Faculté des lettres en décembre 1813, intitulé : *Analyse de la perception externe et fondemens de la certitude*, morceau précieux qu'on ne retrouverait plus aujourd'hui chez les libraires, et dans lequel on reconnaît toute la vigueur et la noblesse d'un talent trop peu connu à cette époque de calamités, où il ne luttait encore que contre les doctrines du sensualisme en faveur de la légitimité des principes rationnels et moraux; 3° la *Préface* des *Fragmens philosophiques* de M. Cousin, exposition rapide, mais complète, de l'enseignement de ce célèbre professeur; 4°

enfin une lettre de M. le baron Massias à M. Jullien, directeur de la *Revue Encyclopédique* (octobre 1826), offrant en quelques pages le résumé du système développé par l'auteur dans son grand ouvrage sur les *rappports de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*.

V-G-R.

225. — * *Causes célèbres du droit des gens*, rédigées par le baron Charles DE MARTENS. Leipzig, 1827; Brockhaus. Paris, Ponthieu, au Palais-Royal. 2 vol. in-8°.

M. le Baron Charles de Martens porte un nom que recommandent à l'estime publique les vastes et importants travaux de M. Georges-Frédéric DE MARTENS, mort en 1821, ministre du roi de Prusse près la diète germanique. Neveu et disciple du savant publiciste, M. Charles de Martens suit la même carrière, et son premier travail ne sera pas jugé indigne d'être associé à ceux qui lui ont servi de modèle. Il en fixe lui-même l'objet dans les termes suivans : « Il s'agit, dit-il, de ces froissemens du droit des gens, de violations partielles et isolées des règles et des principes reconnus au moins tacitement par les cabinets, admis ou repoussés par un grand nombre de publicistes; de ces différens nés de la manière d'étendre, de restreindre, d'appliquer, de respecter les usages et les coutumes observées généralement entre les cours; différens qui ont donné lieu à des négociations longues et ardues, et dont l'exemple peut servir d'antécédent pour la décision de cas semblables » (*Avant-propos*, p. 14). L'auteur ne donne que les causes qui lui ont paru les plus importantes, et ses deux volumes en comprennent vingt-deux. Ces débats diplomatiques, dont il faut bien convenir que le fonds est souvent mince et frivole, sont bien exposés par M. de Martens; les faits sont accompagnés de toutes les pièces authentiques, et il est quelques-uns de ces documens, émanés de toutes les chancelleries de l'Europe, qui m'ont semblé dignes de remarque sous divers rapports. Cet ouvrage, écrit en français par un étranger, prouve qu'on ne cherche point à ôter à notre langue son titre et son privilège de langue diplomatique. Je termine en le recommandant à toutes les personnes disposées à se livrer à l'étude du droit des gens, en général trop négligée parmi nous jusqu'à ce jour : elles y puiseront une instruction solide et approfondie.

P. A. D....

226. — *Die deutsche Literatur*. — La littérature allemande; par Wolfgang MENZEL. Stuttgart, 1828; Franck. 2 vol in-12.

Il aurait fallu intituler cet ouvrage : *Réflexions philosophiques et métaphysiques sur l'état actuel de la littérature allemande*. L'auteur prétend que *la littérature, toujours occupée à com-*

prendre le reste, ne s'est pas encore comprise elle-même; il la compare à *une tête avec des millions de langues qui parlent toutes les unes contre les autres*; c'est surtout à la littérature allemande que l'auteur applique cette image. Selon lui, *elle s'élève jusqu'aux plus hautes sommités du génie, et descend jusqu'à la vase la plus impure de la vulgarité*. L'auteur fait voir l'influence que l'esprit contemplatif a eue sur la littérature allemande : c'est cet esprit qui a créé tant de systèmes profonds, d'idées hardies et de choses bizarres, du moins qui paraissent telles à d'autres nations. La littérature allemande est peut-être plus indépendante des règles et des convenances qu'aucune autre; elle ose tout, parce qu'il n'y a point de société pour ainsi dire compacte, de coterie, de corps littéraire qui lui impose des lois, des conditions, des préjugés. La langue même participe de cette liberté; aussi n'est il pas rare de voir surgir des écrivains qui tout à coup enrichissent l'idiome d'une foule de mots, d'expressions, de tournures nouvelles. C'est surtout dans la philosophie que l'esprit contemplatif des Allemands s'est donné pleine carrière. M. Menzel peint les effets que Kant a produits sur la littérature allemande. « Kant, dit-il, a remué toute la littérature. Ses doctrines ont excité l'esprit de recherche et donné la plus grande impulsion à la philosophie même; elles ont favorisé l'esprit critique dans la théologie; elles ont rendu plus philosophiques toutes les sciences, et par l'humanité qui y règne, elles ont contribué à répandre la tolérance et la civilisation. » L'auteur trouve des rapports intellectuels entre Kant et Schiller. « Tous les deux, doués d'un esprit fier, dit-il, réveillent la volonté mâle de leur génération pour combattre la sensualité et la faiblesse du siècle. » M. Menzel jette un coup-d'œil historique sur la philosophie allemande depuis Leibnitz et Wolf jusqu'à Schelling et Hegel. En parlant de la poésie, l'auteur prend un ton extrêmement sérieux; il se plaint que la poésie ne soit plus qu'un moyen de distraction. « On s'occupe de la poésie, dit-il, comme on va au spectacle pour se divertir. La poésie n'est plus *unie à la vie*, elle *n'en est plus la plus belle fleur*; elle n'est plus rien d'involontaire, de nécessaire, ce n'est plus l'effusion d'un esprit sacré : elle est devenue un talent dont on tire parti, un simple instrument, etc. » Ce sont de ces plaintes que les Grecs et les Romains auraient pu préférer avec autant de raison que M. Menzel; car chez eux aussi il y avait des poètes qui au lieu d'âme n'avaient que du talent, ce qui n'empêchait pas d'autres hommes d'être vraiment poètes. L'auteur établit une distinction bizarre entre les diverses époques de l'histoire de la poésie. Appliquant les termes des

beaux-arts à la poésie, il trouve que la poésie la plus ancienne, qui s'exprime dans les cosmogonies et les mythes, était *essentiellement architectonique*; que la poésie subséquente des Grecs et des Romains, et en général ce qu'on appelle la poésie classique, avait un caractère *plastique*; la poésie lyrique des peuples barbares qui succédèrent à l'antiquité classique en précédant le moyen âge, avait un caractère *musical*; puis vint la poésie romantique du moyen âge : celle-là était *pittoresque*. La dernière des poésies enfin, *la poésie moderne et savante*, prend le costume de tous les tems : l'auteur croit pouvoir la caractériser par l'épithète de *théâtrale*. M. Menzel se plaint encore que l'on vise trop dans ce siècle à l'universalité, et que la poésie prétende se transporter dans tous les siècles et chez tous les peuples pour en prendre le ton et le caractère. Il nous semble que toutes ces plaintes et ces distinctions signifient peu de chose quand au fond, et n'apprennent presque rien. On pense bien que M. Menzel ne manque pas de s'occuper du romantique; il appelle le romantique le *vestibule du mystique*. Le moyen âge, dit-il, était romantique, parce que sa religion était mystique; et nous revenons au romantisme, parce que nous redevons capables d'avoir des idées mystiques. Il trouve un caractère romantique à la philosophie de Schelling et de Gœrres, parce que la religion et la poésie y sont identifiées avec la philosophie par ces auteurs. Si ces idées sont justes, on en pourra conclure que le romantique aura de la vogue chez les nations chez lesquelles le mysticisme prédomine. Mais à quels signes M. Menzel a-t-il reconnu que la génération actuelle se plaît dans le mysticisme, ou que les idées mystiques reprennent faveur? Il semble que, dans un siècle aussi éclairé, de pareilles idées ne peuvent avoir une grande vogue, à moins que ce ne soit passagèrement et comme par mode.

227. — *Das Trauerspiel in Tyrol*. — La tragédie en Tyrol, poème dramatique en 5 actes, par Charles IMMERMANN. Hambourg, 1828; Hoffmann et comp. In-12 de 200 pages.

Nous avons déjà eu occasion de parler des tragédies de M. Immermann; son dernier essai est une nouvelle preuve de la hardiesse de son esprit poétique. C'est dans les événemens contemporains qu'il a cherché le sujet de son drame. Je ne sais si l'auteur qui prend le nom de *Clara Gazul* lui a donné cette idée; il se peut qu'elle ne lui ait été suggérée par aucun exemple étranger : en Allemagne les poètes sont assez hardis pour n'avoir pas besoin d'être encouragés par des exemples. Quoi qu'il en soit, M. Immermann a pensé que le

spectacle historique qu'offrit le Tyrol en défendant contre Napoléon ses anciennes coutumes, ses superstitions et son gouvernement, serait un sujet digne de la muse tragique. Il a vu un contraste piquant, comme il le dit dans la préface, entre l'héroïsme brut des Tyroliens, leur fidélité et leur foi d'une part, et l'héroïsme raffiné des Français, leur esprit et leur point d'honneur de l'autre. Cependant un contraste ne fait pas encore une tragédie, et une guerre d'insurrection n'est peut-être pas suffisante pour une bonne pièce de théâtre. Mais il est vrai que l'opposition de ces deux espèces d'héroïsme, de ces deux nations et de leurs chefs, a donné occasion à l'auteur de composer des scènes d'un intérêt vraiment dramatique. D'un côté on voit les généraux d'une grande armée, habitués à traverser l'Europe en marchant de victoire en victoire, mais trouvant des obstacles inopinés dans les rochers et le désespoir des Tyroliens; de l'autre ce sont de simples paysans qui, inspirés par le péril imminent d'un joug étranger dont leur patrie est menacée, ne prennent conseil que de leur patriotisme, et guident au combat des montagnards fanatiques. Le poète fait figurer dans ce drame ou dans cette tragédie, car c'en fut une pour le Tyrol, le maréchal Lefèvre, Baraguay, Hofer, Speckbacher et d'autres personnages assez connus par les bulletins de la grande armée, et mieux encore par les relations locales qui ont été publiées en Allemagne. C'est probablement pour mieux caractériser l'esprit religieux et catholique des Tyroliens que le poète fait intervenir un ange dans cette lutte; l'auteur avoue dans la préface que ses amis qu'il a consultés n'ont pas été d'avis que cette intervention fût convenable; mais il ajoute que leurs raisonnemens n'ont pu le convaincre. Il est pourtant de fait que cet ange, mêlé aux généraux de la grande armée, produit un effet singulier.

D—c.

228. — *Die Insel oder Christian und seine Kameraden.* — L'île, ou Christian et ses compagnons, d'après Lord Byron. Leipzig, 1827; Brockhaus. In-12, de 186 pages.

Ce petit poème fait partie d'une collection destinée à répandre en Allemagne la connaissance des ouvrages les plus saillans des poètes anglais. Déjà les personnes qui s'occupent de littérature connaissaient l'original que l'auteur anonyme de cette traduction a voulu naturaliser en Allemagne. L'événement qui a donné à lord Byron l'idée première de cette composition est bien simple en lui-même. Le capitaine Bligh, commandant, en 1788, un cutter de sa majesté britannique, faisait voile pour l'Angleterre. Après avoir parcouru les mers du sud, il avait relâché à Otaïti, et le séjour de cette île avait paru si délicieux

à son équipage que le désir de s'y fixer s'empara de la plupart des matelots et même de quelques-uns des officiers de son bord. Une révolte impossible à prévoir se manifesta subitement; le capitaine Bligh, avec tous ceux qui n'avaient pas pris part au complot, fut abandonné dans un canot presque dépourvu d'agrès et de vivres. Ils furent ainsi livrés à la merci des flots par les rebelles, qui regagnèrent l'île enchantée pour laquelle ils répudiaient leur patrie. Tel est le fait dont lord Byron a tiré le sujet de son poème. Le traducteur allemand a suivi son illustre modèle avec fidélité; et sa versification facile, souvent énergique, rappelle la nerveuse concision, l'élevation dans l'expression, la vérité et la richesse de détails qui distinguent si éminemment le chantre du Giaour, du Corsaire, de Lara, du château de Chillon, etc. etc. La révolte de l'équipage, représentée avec bonheur dans le texte anglais, n'est pas moins remarquable dans la traduction. Cette détermination extrême de gens rudes et entreprenans, auxquels le désir de la licence fait briser tous les liens de la discipline, les signes de regrets involontaires qu'ils donnent en dépit d'eux-mêmes à leur malheureux capitaine, sont des tableaux d'une grande vérité, et tracés sous une forme à la fois simple et vigoureuse. Les délices d'Otahiti, et les amours de Torquill et de Neuha opposent dans le second chant un heureux contraste à cette première situation. Mais bientôt, à la fraîcheur, à la grâce des images, l'auteur fait succéder une scène nouvelle; la vue d'un navire annonce aux révoltés des combats à soutenir. Le 3^e chant commence par une de ces peintures animées et si communes chez lord Byron, qui font deviner au lecteur ce qui s'est passé, sans que l'auteur ait pris la peine de le lui dire. Ceux des rebelles qui ont échappé aux armes vengeresses de leurs agresseurs sont çà et là sur les rochers; le beau Torquill a reçu une blessure dangereuse. Christian, *semblable à un volcan éteint*, suivant l'expression du poète, se dispose, avec le calme d'une profonde résolution, à mourir comme il a vécu, libre et sans crainte, en vendant chèrement ses jours. Torquill a besoin des secours de Neuha, dont la présence vient encore répandre quelques charmes sur ces instans de désespoir. Un rocher s'élève au milieu de la mer; dans ses flancs est une caverne qui offre à Torquill une retraite. C'est là que Neuha le dérobe à tous les yeux. Christian, poursuivi par la troupe armée qui le presse de toutes parts, veut mourir les armes à la main. Là où il n'y a plus d'espoir la gloire reste encore. Après une résistance terrible, les flots reçoivent son corps mutilé qu'ils ne rendront pas aux vainqueurs. Son dernier regard exprime encore la menace et la vengeance.

Tels sont d'ordinaire les héros de lord Byron; le traducteur a conservé à Christian cet enthousiasme de désespoir et cette empreinte de fatalité que l'auteur anglais sait donner si habilement à ses personnages. Nous ne doutons pas que le recueil dont fait partie cet ouvrage ne reçoive du public un accueil favorable.

L. DH.

229. — *Penelope, Taschenbuch für das Jahr 1828.* — Pénélope, almanach pour l'année 1828, publié par Théodore HELL. 17^e année. Leipzig, 1828; Hinrichs. In-18^o, avec fig.

Cet almanach est imprimé avec tout le luxe que les Allemands sont habitués à déployer dans leurs almanachs, et qu'ils se dispensent d'appliquer aux autres ouvrages imprimés chez eux. Il contient de charmantes gravures, qui méritent d'être mises sous verre tant elles sont soignées; les sujets de la plupart de ces gravures sont tirés des poésies de Schiller. La partie poétique de l'almanach de la *Pénélope* est insignifiante; il paraît que l'éditeur n'a pas voulu lutter sous ce rapport avec d'autres almanachs allemands où la poésie abonde. L'éditeur a mis en romance l'histoire de la belle Philippine Welsch, riche bourgeoise d'Augsbourg, que l'archiduc d'Autriche Ferdinand épousa en secret et malgré son père, et qui mourut en 1580. Un beau portrait de Philippine, d'après un tableau conservé dans la galerie impériale dite d'Ambras, orne le frontispice de l'almanach. La partie forte de la *Pénélope* ce sont les contes et les nouvelles: il y en a cinq. La nouvelle la plus considérable, intitulée *la Conscience*, est de M. Blumenhagen. Le héros de cette nouvelle a pris part aux grands événemens qui se sont passés en Russie; il a figuré dans le complot qui ôta la vie à Paul I^{er}, et il a été obligé de s'exiler après la conspiration qui voulut, lors de la mort d'Alexandre, conserver le trône au grand-duc Constantin. L'auteur, à la faveur du conte, a pu raconter tous les détails de l'assassinat de Paul, qui sont généralement connus, mais qu'on n'avait pas la permission d'imprimer en Allemagne. Cependant, M. Blumenhagen n'a pas osé nommer le général allemand Benningsen, qui fut un des complices, ou qui du moins avait conspiré pour faire arrêter et détrôner l'empereur, et qui vint en effet l'arrêter dans son palais. Quoique Benningsen soit mort, l'auteur de la nouvelle ne le désigne que sous le nom du général allemand. La nouvelle, intitulée *le Moulin*, par M. Weissflog, est un tableau curieux des mœurs allemandes. L'auteur, qui s'est donné beaucoup de peine pour être plaisant, appelle cette nouvelle une idylle. Voss a fait autrefois des idylles germaniques: c'est dans le même sens que M. Weissflog a nommé idylle ce tableau bour-

geois d'une petite ville d'Allemagne. Les autres nouvelles de l'almanach, savoir : *la Nuit dans les montagnes*, par *Frédérique Lohman*, *l'Esprit chevaleresque, tableau historique et romantique*, par *M. de Tromlitz*; et *le Tuteur*, par *Agnès Franz* présentent aussi quelque intérêt, et font passer agréablement une couple d'heures. Il y a peut-être maintenant plus d'une douzaine d'écrivains allemands uniquement occupés à composer des contes et des nouvelles pour les almanachs. Quelques-uns d'entre eux ont acquis assez de facilité dans ce genre de composition pour pouvoir fournir des contes à plusieurs almanachs à la fois, et même à divers journaux littéraires, dans lesquels les contes occupent aussi une place marquante. D—c.

SUISSE.

230. — *Essai sur la vaccine*, par *M. ZINK*, chirurgien de première classe du canton de Vaud, etc. Lausanne, 1827; Fischer. In-12 de 149 pages.

Une épidémie de petite-vérole a régné à Lausanne dans l'été de 1827; la variole s'est montrée sous toutes ses formes et avec ses diverses modifications. La confiance dans la vaccine en a été affaiblie chez les personnes trop prévenues pour observer, ou trop légères pour observer bien. Constaté des faits étudiés consciencieusement, rassembler un grand nombre d'expériences, les comparer entre elles et déduire de cette comparaison des conséquences, telle est la marche que la raison et la nature d'une science expérimentale prescrivaient de suivre: telle est aussi la marche que *M. Zink* a suivie. Son livre prouve qu'il a tenu un journal des maladies qu'il a traitées; il annonce également l'habitude de l'observation et une bonne foi trop rare; lorsque l'esprit de système, en médecine, ne fera plus dédaigner ce genre de mérite moins brillant, mais plus utile, on ne s'en portera que mieux. **

231. — * *Ueber die zweckgemässe Behandlung des mathematischen Elementar-Unterrichts.* — De l'Organisation convenable de l'instruction élémentaire en mathématiques, par *M. BERNHOULLI*, professeur. Bâle, 1828; Wieland. In-4°.

Pour que les mathématiques fussent mieux goûtées par les enfans, l'auteur voudrait qu'on donnât dans les écoles élémentaires une direction plus pratique à cette science, qu'on y joignît le dessin géométrique, la physique, les mesures de corps et les calculs qui résultent de ces mesures. Il doute que, pour la classe industrielle, les cours publics que l'on professe maintenant en France et ailleurs aient beaucoup d'utilité, à moins

qu'au lieu de professer, les maîtres ne quittent la chaire pour mesurer et calculer avec les ouvriers. Ses vues pourront être consultées avec fruit par les personnes qui s'occupent de l'enseignement industriel, et qui veulent en répandre les bienfaits. D-G.

232.—* *Des Doctrines exclusives en philosophie rationnelle*, par J. D. CHOISY, ministre du saint Évangile, et professeur de philosophie dans l'académie de Genève. Genève, 1828; imprimerie de Luc Sestié. In-8° de 116 pages.

La nature nous présente des faits variés, mais l'unité est un besoin de l'esprit humain, et nous tentons toujours de ramener à une seule cause, de réduire à un seul fait ces phénomènes si divers que nous offre le monde. Cette vérité suffirait seule pour prouver que l'intelligence n'est pas un pur résultat de l'expérience ou des perceptions extérieures, et qu'elle a une existence qui lui est propre, des caractères, des besoins, des tendances qu'elle ne puise qu'en elle-même. En effet, l'expérience ne nous montre que le *divers*, le *varié*, le *multiple*, et elle ne peut engendrer cette tendance que nous trouvons en nous pour l'*assimilation*, l'*uniformité*, l'*unité*. Sitôt qu'à l'aide de l'observation nous avons saisi dans la nature un fait principal, et qui joue un rôle un peu important, nous le généralisons, au mépris de tous les autres, et nous voulons en faire l'explication de toutes choses, le fond de tous les secrets. Ainsi, Thalès voit dans l'eau le principe générateur et conservateur de tout ce qui existe; Anaximène le place dans l'air; et les philosophes allemands de nos jours, dans la *polarité*. Ainsi, vient-on à découvrir une même cause à plusieurs maladies, toutes les maladies n'ont plus qu'une cause, et un remède un peu général devient bientôt une panacée. Ainsi, en philosophie, Locke réduit tous les pouvoirs intellectuels à deux : la sensation et la réflexion; on n'est pas satisfait, et l'on veut que réfléchir ne soit encore que sentir. Enfin, on ne prendra pas de repos à moins d'avoir ramené la pensée à la matière, ou la matière à la pensée. De là, le *sensualisme* et l'*idéatisme*, doctrines opposées l'une à l'autre et également exclusives.

Depuis que le monde des savans existe, il a toujours oscillé entre l'expérience ou l'*analyse*, et les tentatives d'unité ou la *synthèse*. Celle-ci une fois établie a été renversée par une nouvelle analyse, laquelle a donné lieu à une nouvelle synthèse, et toujours ainsi. L'esprit humain ne peut consentir à laisser les faits isolés et sans lien général, jusqu'à ce qu'il les ait comptés tous. Aucune force au monde n'empêchera l'un de nos plus célèbres médecins, quand il a opéré sur quinze chiens, de regarder le fait qu'il a découvert comme une loi physiologique,

bien qu'il lui reste des millions de chiens qui n'ont pas été soumis à son expérience. Il en est de même d'un savant anatomiste qui est tout fier des trois ou quatre mille têtes explorées par ses mains, qui les oppose avec assurance aux milliards de crânes qu'il n'a pas expérimentés, et qui ne regarde pas moins le cerveau comme la cause de toute différence entre les hommes; bien qu'il n'ait pas pris soin d'observer si la conformation du pied n'offrait pas des distinctions encore plus marquées entre les diverses races et les divers individus. Ainsi, l'expérience, quoi qu'on en dise, est toujours dépassée, et l'observateur le plus exact, s'il faisait l'inventaire de sa science, serait étonné de la place qu'y remplit l'hypothèse.

La lutte sera donc éternelle entre le besoin de généraliser inné à l'intelligence et la multiplicité des faits que nous offre chaque jour le spectacle du monde. Il faut nous tenir en garde contre notre tendance à la synthèse, bien que nous ne puissions pas espérer de pouvoir y échapper tout-à-fait. L'opuscule que nous annonçons a pour but de prouver, d'un côté, à la secte allemande connue sous le nom de *philosophes de la nature*, qu'ils ne sont pas fondés à ramener tous les phénomènes matériels à un seul phénomène, tel, par exemple, que l'électro-magnétisme; et de démontrer, de l'autre, aux philosophes sensualistes, que tout dans l'esprit n'est pas *sentir*. M. Choisy combat donc l'*exclusif* de tous les côtés; il est matérialiste en fait de sciences physiques, et spiritualiste en fait de sciences morales. Une chose remarquable, c'est que ce dernier caractère appartient aujourd'hui à presque tous les professeurs de philosophie de l'Europe. Partout on enseigne qu'il y a dans l'intelligence des élémens qui ne sont pas de pures sensations. En France, MM. Laromiguière (quoi qu'on en ait dit), Royer-Collard, Victor Cousin; en Ecosse, Dugald-Stewart; M. de Reiffenberg, à Louvain; M. Van de Weyer, à Bruxelles; M. Choisy, à Genève; les professeurs des universités d'Allemagne, tous ont adopté la même doctrine. Un matérialiste, préoccupé de ses idées, doutait que le cours de M. Cousin fût accueilli, cette année, avec autant de faveur qu'il y a huit ans. L'enthousiasme excité par chaque leçon du professeur peut lui montrer que, si le matérialisme est appelé à régner un jour, son heure n'est pas encore venue en France, pas plus que dans le reste de l'Europe. Adolphe GARNIER.

233. — * *Notes sur les prisons de la Suisse et sur quelques-unes du continent de l'Europe*, par Francis CUNNINGHAM. Genève et Paris, 1828; Barbezat et Delarue. In-8° de 196 pages.

Le vénérable duc de Larochehoucauld-Liancourt a rendu compte, dans ce recueil, de la première édition de cet ouvrage.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 80 et suiv.) C'est déjà en faire l'éloge que rappeler qu'il a attiré les regards d'un philanthrope aussi illustre. M. Francis Cunningham a considérablement augmenté son premier travail ; il donne des détails fort intéressans sur la prison pénitentiaire de Genève. Pour ce qui concerne les prisons de la France, nous croyons qu'il aurait dû consulter l'utile recueil de M. Appert et les publications annuelles de la Société royale ; il aurait pu ainsi compléter les notes fort succinctes qu'il a consacrées à quelques-unes d'entre elles, et indiquer les améliorations qui ont été introduites dans leur régime depuis quelque tems. Telle est, sans doute, la plus belle récompense des amis de l'humanité ; leurs efforts sont lents à produire de bons résultats ; mais, à force de les multiplier, l'opinion publique s'éclaire ; elle finit par ébranler l'esprit de routine qui guide trop souvent les dépositaires du pouvoir ; on tente quelques essais d'abord imparfaits, puis on arrive enfin à obtenir une entière réformation. C'est ainsi qu'en peu d'années d'impurs cloaques ont été transformés en des prisons saines et bien aérées ; le travail y a été introduit, et peut-être les habitudes d'ordre et d'économie que les condamnés y contractent forcément, finiront par ne plus les abandonner, lorsque le tems de leur séquestration sera expiré. Honneur donc aux généreux philanthropes qui, dans les deux mondes, réunissent leurs efforts pour l'amélioration du système des prisons ; parmi eux, M. Francis Cunningham tient un rang distingué, et l'ouvrage qu'il vient de faire réimprimer répand de nouvelles lumières sur l'intéressant sujet qu'il a traité.

A. T.

234. — * *Cours de littérature grecque moderne*, par *Jacovackê Rizo NEROULOS* publié par *Jean HUMBERT*. *Seconde édition*, revue et augmentée. Genève et Paris, 1828 ; Abr. Cherbuliez ; Dondey-Dupré. In-8° de xxiv et 204 pages.

235. — * *Histoire moderne de la Grèce, depuis la chute de l'empire d'Orient* ; par *LE MÊME*. Genève et Paris, 1828 ; Abr. Cherbuliez. In-8° de vi et 543 pages.

Le *Cours de littérature*, dont nous avons déjà rendu compte (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 632), a été revu par l'auteur avec le soin qu'exigeait un ouvrage de ce mérite. Quelques retranchemens, surtout dans l'introduction, quelques développemens plus considérables, certains éclaircissemens nouveaux jugés nécessaires, voilà les améliorations qu'a reçues cette seconde édition.

L'*Histoire de la Grèce*, plus détaillée que celle de la littérature grecque, demande un examen attentif et consciencieux ;

nous en ferons incessamment une *analyse*. Aujourd'hui nous nous bornerons à recommander ce livre intéressant à la classe nombreuse de lecteurs avides de connaître toutes les destinées de la Grèce et de suivre le développement successif de la révolution politique et morale dont nous voyons germer les heureux fruits.

C. MONNARD.

ITALIE.

236. — * *Commentari dell' Ateneo di Brescia, etc.* — Commentaires de l'Athénée de Brescia pour l'an 1826. Brescia, 1827; Bettoni. In-8°.

Ce volume contient les opuscules suivans : 1° *J. Cenni biografici etc.*, ou Notice biographique abrégée sur *Benoît DEL BENE*, qui cultiva les lettres et particulièrement l'agriculture, fut membre de l'Institut du royaume d'Italie, et mourut en 1819. Cette notice a été rédigée par sa belle-sœur, *Marianna DEL BENE*. 2° Un savant discours de *Jérôme MONTI*, président de l'Athénée, sur la partie intérieure d'un édifice romain récemment détérré à Brescia. On trouve ensuite la critique de quelques poésies, et spécialement de l'*Hymne* de *M. ARICI*, à la croix; on loue le mécanisme d'une nouvelle horloge de *M. GUALTI*, et le degré de perfection donné par *M. ZAPPARELLA* aux instrumens qu'on emploie pour l'extraction des cataractes. *M. A. BIANCHI* a remporté le prix académique pour sa traduction des *Fables* de *Thomas YRIARTE*. Un second prix a été donné à *M. Paul GARONNI* pour sa gravure, la *Vision d'Ézéchiel*. Quelques vers de l'abbé *RIVATO* lui ont mérité l'honneur d'un *accessit*.

F. S.

237. — * *BIOMETRO, Istrumento per misurare la vita o l'impiego del tempo, ovvero Quadri destinati a raccogliere in un minuto, ed in una linea sola per ciascun giorno, il diverso impiego fatto del tempo durante la giornata.* — BIOMÈTRE, Instrument pour mesurer la vie ou l'emploi du tems, ou Tableaux destinés à recueillir en une minute, et sur une seule ligne pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, les divers emplois du tems pendant la journée. Come, 1828; Pierre Ostinelli. Petit in-8° de 27 pages, avec 25 tableaux. — On trouve le *Biomètre*, ou *Mémorial horaire*, à Paris, au Bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, et chez Doudéy-Dupré, rue Richelieu, n° 47. Paris, 1824. Petit in-8° cartonné de 100 pages, y compris 25 tableaux, prix, 5 fr.

La *Bibliothèque Italienne*, qui accorde, dans son cahier du mois d'avril 1828, n° CXLVIII, une annonce favorable à cette traduction d'un petit ouvrage français, dont le but moral a été

généralement apprécié, commet une erreur assez singulière, en supposant que le Biomètre est une nouvelle édition d'un ouvrage philosophique du même auteur (M. JULLIEN, de Paris), publié en 1807, sous le titre d'*Essai sur l'emploi du tems*. Ce dernier ouvrage, dont on prépare maintenant à Paris une quatrième édition, qui sera publiée à la fin de cette année, est un traité de philosophie morale, dans lequel on tâche d'offrir aux jeunes gens une *appréciation exacte de la vie humaine, de ce qu'elle est, de ce qu'elle pourrait être*, et des directions pour l'administrer avec ordre et avec une sage économie, afin d'en tirer le meilleur parti possible, sous le double rapport de sa conservation et de son bien-être, du développement plus libre et plus complet des facultés propres à chaque individu, et de son perfectionnement physique, moral et intellectuel. La méthode, dont on expose dans cet ouvrage la théorie et l'application, a conduit l'auteur à composer et à publier *deux livrets pratiques d'emploi du tems*, intitulés, l'un *Agenda général*, qui a eu plusieurs éditions en France, en Allemagne, en Italie; l'autre, *Biomètre*, qui est celui dont nous annonçons ici la traduction. Chaque lecteur jugera s'il lui serait agréable et utile de pouvoir, en quelques minutes, et même en une minute par jour, fixer par écrit les divers emplois de chaque intervalle de vingt-quatre heures qui vient de s'écouler. Jamais on n'avait eu l'idée de réduire ainsi à un tableau analytique aussi précis et aussi complet l'examen et le compte rendu de chaque journée, considérée sous tous les rapports et dans tous les emplois, variés à l'infini, que peut comprendre la vie humaine et sociale. Cette méthode morale et ce petit livret, ou instrument simplifié, qui a pour objet d'en rendre l'application très-facile, sont destinés surtout aux jeunes gens qui peuvent plus aisément s'imposer l'obligation d'un retour fréquent sur eux-mêmes et tracer pour leur usage une récapitulation très-abrégée, mais fidèle, de toutes les parties de leur existence journalière. Nous renverrons nos lecteurs à l'Instruction placée en tête du Biomètre pour en déterminer la tenue et l'usage. Nous osons dire, d'après une assez longue expérience, que cette méthode, non moins religieuse que philosophique, et ce livret, composé en apparence de *punctiles* et de *niaiseries*, qui sont, dit Montaigne, au nombre des élémens dont la vie se compose, procurent des avantages incalculables et fournissent un régulateur, un conseiller, un guide qui, par des avertissemens salutaires et renouvelés avec une régularité périodique, peut tenir la conscience en éveil, communiquer une grande activité et de bonnes habitudes, pour ainsi dire, hygiéniques au corps, à l'esprit et à l'âme, et rendre l'homme auquel ces habi-

tudes deviennent familières, à la fois meilleur, plus sage et plus heureux.

238. — * *Del governo civile di Roma, etc.* — Du gouvernement civil de Rome, par Jean-Vincent GRAVINA. Naples, 1828; imprimerie française. In-12.

Cet ouvrage manuscrit du célèbre juriconsulte J.-V. Gravina vient d'être trouvé dans la bibliothèque privée de M. Jean Corona, Napolitain. Ceux qui sont versés dans la lecture des autres ouvrages de Gravina reconnaissent dans celui-ci son style et sa manière de penser. Cet écrivain, dans la seconde édition de son grand ouvrage, *Originum Juris* (1713), y joignit un traité *De Romano Imperio* que les savans de son tems regardèrent comme supérieur à tous ses livres précédens. Gravina soutenait que les anciens Romains avaient acquis l'empire du monde par de justes titres; que le peuple et le sénat romain ont conservé sans interruption leurs droits et leur constitution républicaine, même sous la domination plus ou moins despotique ou tempérée des empereurs. Il accusait de flatterie Tribunien, qui le premier mit en avant cette prétendue loi royale par laquelle ce juriconsulte courtisan supposait que tout le pouvoir du peuple et du sénat romain était passé aux empereurs. Gravina prétend aussi que cette autorité n'étant nullement transférée aux légions romaines, ni à Constantinople, est demeurée toujours à Rome, qui n'a jamais cessé de la posséder et de l'exercer. Il alla plus loin encore dans ce genre de recherches : il composa un nouvel ouvrage sous ce titre : *De romano imperio Germanorum*. Il voulait revendiquer cet ancien pouvoir, sans avoir aucun des moyens qui avaient servi longtems à le maintenir. Peut-être se serait-il exposé à la persécution de ses adversaires, si un de ses amis, Emmanuel Martini, ne l'eût pas empêché de faire imprimer son ouvrage. Dans le traité que nous annonçons, l'auteur semble avoir en vue sa pensée favorite. Il y traite spécialement du gouvernement civil de Rome; et bien que l'ouvrage soit d'un petit volume, il comprend tout l'intervalle de tems qui s'écoula depuis Romulus jusqu'au pape Nicolas V, mort en 1455, deux années après la prise de Constantinople par les Turcs. Il expose avec précision et rapidité les lois et les ordonnances qui furent publiées pendant cette longue période, et il indique en même tems leurs motifs et les circonstances qui les occasionèrent.

239. — * *Elogi di litterati, etc.* — Éloges d'hommes de lettres écrits par Hippolyte PINDEMONTE. Vérone, 1826; t. 2. In-8°.

Le nom d'Hippolyte Pindemonte suffit pour donner du prix à ces éloges. On a reproché néanmoins à cet écrivain célèbre de

les avoir écrits d'un style qui manque de chaleur. Est-ce l'effet de son âge, ou plutôt d'une raison froide et calme qui craint d'altérer la vérité? Malgré ce reproche, ceux qui recherchent plus le mérite réel des choses que l'éloquence des mots rendent cette justice à l'auteur, qu'il a su bien caractériser les hommes auxquels il consacre sa plume, avec cette véracité consciencieuse dont il a donné jusqu'ici tant de preuves. Il paraît avoir préféré cette simplicité de style, comme plus convenable au but qu'il s'est proposé; il ne dit que ce qu'exigent la justice et la vérité. Le premier volume renferme l'éloge du marquis MAFFEI, son concitoyen. Les autres éloges n'ont pas la même importance; mais ils présentent l'histoire littéraire et morale du tems auquel ils se rapportent.

F. SALFI.

240. — **Dialoghi sopra gli amori, etc.* — Dialogues sur les amours, l'emprisonnement, et l'esprit familier du Tasse, avec un Discours sur ses derniers ouvrages; par *Stefano GIACOMAZZI*, médecin bressois. Brescia, 1827; Francesco Cavaliere. In-12 de 303 pages.

Parmi tant d'hommes de génie que, depuis Homère jusqu'à nos jours, l'infortune et la douleur ont traînés au tombeau, le plus malheureux peut-être fut le chantre de Godefroi. Ses revers si cruels, si inopinés, la trahison de ses amis ou leur froide indifférence, la basse ingratitude du prince qu'il avait immortalisé, ont soulevé l'indignation de tous les hommes capables de haine pour l'injustice, d'enthousiasme pour le génie, de sensibilité pour d'autres maux que les leurs. Animé de ces sentimens généreux, M. Giacomazzi entre dans la carrière difficile que tant de biographes du Tasse ont déjà parcourue. Il vient tenter de nouveaux efforts pour écarter le voile dont la cause de ses malheurs est enveloppée, pour effacer les légères taches dont son beau caractère est obscurci, pour expliquer enfin les étranges visions qui s'emparèrent du malheureux poète, épuisé par des souffrances qu'il n'avait plus la force de supporter. Les Dialogues de M. Giacomazzi comprennent trois grandes questions que l'on peut résumer en ces termes : le Tasse fut-il volage ou constant dans ses amours? Quelle fut la véritable cause de son emprisonnement? D'où lui vint l'idée qu'un esprit familier était sans cesse occupé à épier ses actions? La solution de ces problèmes ne nous paraît pas entièrement satisfaisante. D'ailleurs, ne sont-ils pas résolus depuis long-tems autant qu'ils peuvent l'être? Par exemple, ne sait-on pas que le Tasse, quoique sensible aux attraits de plus d'une belle, n'était pas précisément ce qu'on appelle un homme volage; et n'est-ce pas là au fond le sens de cette réponse platon-

quement sentimentale de M. Giacomazzi à la première question? « Quoique plusieurs femmes soient célébrées dans les vers du Tasse, on ne doit point cependant le taxer d'inconstance. Toujours préoccupé des attraits d'une beauté idéale, il la cherchait partout; et, tandis que son cœur semblait se partager entre des charmes divers, il n'éprouvait effectivement qu'un sentiment unique : l'amour de cette beauté céleste et pure. » Quant à l'emprisonnement du Tasse, M. Giacomazzi pense, comme tout le monde, que l'attachement de ce poète pour une des sœurs du duc de Ferrare fut l'origine de cette catastrophe; mais il croit que Lucrece, et non Éléonore, fut l'objet de cette passion. Il fonde son opinion sur des raisons qu'il serait trop long de rapporter ici; nous dirons seulement que, bien qu'elles soient défendues avec esprit, elles nous paraissent faciles à réfuter. Nous arrivons enfin à l'esprit familier du Tasse, à ce douloureux égarement d'un sublime génie. Ici, M. Giacomazzi a déployé un talent dont il ne nous appartient pas de juger : médecin habile et célèbre, c'est sous le rapport scientifique qu'il a envisagé cette question.

Dans un discours, joint à ces trois Dialogues, M. Giacomazzi voudrait persuader que les derniers ouvrages composés par le Tasse égalent en mérite ceux qu'il écrivit à la fleur de l'âge, lorsqu'il croyait encore au bonheur. Mais, quoi qu'il en dise, la *Jérusalem délivrée* nous paraît un titre plus assuré à l'immortalité que les *Six jours de la création*. Au reste, on peut remarquer que le défaut de M. Giacomazzi, dans ce discours, comme dans tout l'ouvrage, est une admiration excessive pour le poète dont il s'est fait une sorte de divinité. Cet enthousiasme mérite quelque indulgence : il vaut mieux honorer le génie d'une sorte de culte, que ne point le comprendre, ou que le comprendre seulement pour le décrier. L. L. O.

241. — *Sposizione del poema eroico Rodolfo di Hapsburg, etc.* — Explication du poème héroïque intitulé *Rodolphe de Habsbourg*, lue à l'Académie de Padoue par le comte Pierre MOCCENICO; suivi d'*Essais de traduction latine et italienne*, par l'abbé J.-B. SVEGLIATO. Padoue, 1827; imprimerie du séminaire.

C'est un tableau des événemens décrits dans ce poème, digne de l'attention de ceux qui, fatigués de la perfection des anciens poèmes, cherchent de l'intérêt dans des compositions très-médiocres. Voici le sujet de cette épopée, qui se rapporte à l'une des plus anciennes dynasties de l'Europe. Drahomira, duchesse de Bohême, vivait dans le x^{me} siècle; elle fut plongée dans un gouffre souterrain par le génie du mal. Rodolphe fait la guerre à Ottocar, roi des Bohémiens. Le premier est protégé par

Marbod, un de ses ancêtres, et secondé par le fameux Arminius, ennemi des Romains et défenseur de l'indépendance de son pays. Ingiomar suit aussi le parti de Rodolphe, et Catwaldo celui d'Ottocar. Le poète a tiré de cet événement du moyen âge assez de matériaux pour composer douze chants. On y voit des spectres, des ermites, des rêves, des tournois, des duels, des démons, etc. Ceux qui aiment ce genre de chroniques poétiques pourront consulter la *Bibliotheca italiana*, n^o 144 (1827), p. 362.

242.—* *Rime di Francesco Petrarca coll' interpretazione, etc.* — Les Poésies de F. Pétrarque, avec des Commentaires, par le comte Jaques LEOPARDI. Milan, 1826; Stella.

Un commentaire de tout autre écrivain sur Pétrarque pourrait nous indisposer contre l'auteur; mais un ouvrage qui vient de M. Leopardi mérite des égards et doit attirer l'attention sous plusieurs rapports. Ce savant commentateur, convaincu qu'un petit nombre d'Italiens seulement comprend la langue ancienne dans laquelle écrivit l'amant de Laure, a entrepris de le traduire dans le langage moderne, plus intelligible que l'autre. Quoique le fond de la langue des *trecento*, dans laquelle écrivaient Pétrarque et Boccace, soit le même que celui de la langue qu'on parle aujourd'hui en Italie, il est incontestable que l'une a des couleurs et des nuances plus ou moins remarquables et toutes propres à elle, qui la rendent différente de l'autre. Ce serait un symptôme de peu de goût et de beaucoup de prévention que de ne pas sentir la grande différence qui sépare la langue des *trecento* de celle des *cinquecento* et de celle de notre siècle. Le commentaire de M. Leopardi nous met à même de faire cette comparaison. Il est encore plus digne de nos éloges par sa simplicité et sa brièveté, qualités trop rares chez la plupart des commentateurs. Il sera d'une véritable utilité pour les personnes qui cultivent la langue italienne et surtout pour les étrangers.

F. SALFI.

243.—* *Ode, Sonetti, etc.* — *Odes, Sonnets, etc.*, par M. le comte Carlo PEPOLI. Florence, 1825; Bologne, 1827. In-8^o.

Plusieurs de ces charmantes compositions ne sont malheureusement que des pièces de circonstance, genre si fréquent en Italie, et qui a été quelquefois honoré, comme il l'est dans ces deux recueils, par des hommes d'un vrai talent. Combien de belles cantates de Métastase n'ont pas eu d'autre origine, et n'en sont pas moins restées dans la mémoire des gens de goût! Il y a parmi ces poésies de M. le comte Pepoli deux grands morceaux lyriques sur la mort d'une jeune fille, où l'on trouve des beautés du premier ordre, et qui méritent de survivre long-

tems au triste événement qu'ils déplorent. L'auteur excelle à chanter la douleur ; sa muse est naturellement mélancolique , et même dans les sujets amoureux elle a quelque chose d'élegiaque qui ne ressemble pas au désespoir factice de certains poètes , mais à l'expression vraie d'un sentiment délicat et profond. Il suffirait , pour en donner la preuve , de citer le sonnet adressé à *l'Année nouvelle*, et l'ode anacréontique qui commence par ces touchantes images : « Qu'on ensevelisse ma cendre au pied du triste saule où , pour la première fois , je te parlai d'amour. Là , aux pâles rayons de la lune , je te demandais merci ; là , d'une bouche mensongère , tu me jurais une éternelle foi. Par pitié pour ma douleur , ne viens pas du moins , sous cet ombrage , entendre mon rival te parler d'amour... » Une traduction fait toujours perdre beaucoup à ces poésies légères , et ne peut donner une idée de ces nuances gracieuses de langage , de ces effets d'harmonie , de toutes ces qualités du style qui dans des genres plus élevés , dans des ouvrages plus étendus , ne manqueront pas de placer un jour M. Pepoli , maintenant fort jeune encore , parmi les écrivains les plus distingués de Bologne , et de répandre sur son ancienne et illustre famille le nouvel éclat de la gloire littéraire.

J.-Vict. LE CLERC.

PORTUGAL.

244.— * *Memoria sobre os principios do calculo superior*, etc.

— Mémoires sur les principes du calcul différentiel , et sur quelques unes de ses applications ; par M. José-Mario DANTAS PEREIRA. Lisbonne , 1827 ; imprimerie royale ; in-8° de 16 pages.

M. Dantas Pereira expose dans cette brochure la théorie des limites presque généralement adoptée en France pour l'enseignement du calcul différentiel ; il se trouve donc d'accord sur ce point avec la plupart de nos professeurs et des ouvrages mis entre les mains des étudiants. Ce laborieux savant , secrétaire de l'Académie des sciences de Lisbonne , n'a point borné ses études aux sciences mathématiques et à leurs applications ; on lui doit aussi un grand nombre de Mémoires sur l'histoire du Portugal et sur les discussions politiques qui ont troublé sa patrie par l'effet de la secousse imprimée à toute l'Europe , et même au-delà , par notre révolution et ensuite par nos armes. Partout où les hommes méditent , les objets qui occupent le plus fortement leur pensée sont l'homme même et les institutions sociales : aucun bon esprit ne peut se refuser aux sollicitations de ce besoin de notre tems. Puisse le Portugal , si heureusement placé pour servir d'intermédiaire entre les par-

ties du monde les plus distantes, qui domine dans l'Amérique méridionale, qui exerce en Afrique une influence dont les effets pourraient devenir très-utiles, et qui conserve en Asie des possessions qui n'y ont pas encore opéré tout le bien qu'on devait en attendre; puisse ce peuple spirituel et magnanime s'élever à la hauteur de la destination qu'il semble appelé à remplir, mériter les éloges et la reconnaissance de toute l'humanité!

Nous avons entre les mains le discours prononcé, le 17 juillet 1825, par M. Dantas Pereira dans la séance publique annuelle de l'Académie de Lisbonne : nous en tirerons de précieux documens pour l'histoire de ce corps savant, dont les travaux deviendront de jour en jour plus profitables, non-seulement pour le Portugal, mais pour tout le monde savant, pour tout le monde civilisé. Y.

245. — * *Memorio sobre resumao de geographia politica de Portugal, etc.* — Mémoire sur le résumé de la géographie politique du Portugal de M. BORY DE SAINT - VINCENT, composé par M. Jose-Maria DANTOS PEREIRA, et inséré dans le tome X des *Mémoires de l'Académie des sciences de Lisbonne*. Lisbonne, 1827; imprimerie de l'Académie. Petit in - folio de 23 pages.

L'auteur de cet écrit a bien voulu attacher assez d'importance à l'un de nos ouvrages sur la géographie de la Péninsule Ibérique pour y relever diverses erreurs. La manière obligeante avec laquelle il signale les fautes où nous sommes tombés nous rend son Mémoire fort précieux; il nous servira pour les corriger dans une nouvelle édition qui nous est demandée. Le Portugal est à peu près la seule partie de la belle région que les Pyrénées séparent de la France, où nous n'ayons pas pénétré. Nous n'en avons guère vu que les frontières, en parcourant celles de l'Espagne. Il a fallu, pour composer ce qui concerne ce petit royaume dans notre *Résumé*, puiser à diverses sources; nous avons suivi les auteurs les plus accrédités, et ils nous ont, à ce qu'il paraît, induits en erreur plus d'une fois. M. Dantos Pereira connaît beaucoup mieux son pays que ceux qui jusqu'ici en ont fait l'objet de leurs ouvrages. C'est lui que désormais je consulterai sur la population des lieux et sur beaucoup d'autres points de statistique. Je crois cependant que l'estimable Portugais, qui veut bien rectifier quelques évaluations défectueuses, obéit à un mouvement patriotique, honorable sans doute, mais mal entendu, lorsqu'il se plaint qu'on ait maltraité ses compatriotes. Voici l'idée que nous en donnions: « L'art de la navigation et les sciences géo-

graphiques, cultivées avec succès, ouvrirent la vaste route des mers aux valeureux Portugais qui, n'ayant plus de Maures à vaincre, allèrent chercher des combats où nul Européen n'avait jusqu'alors supposé qu'il pût exister des peuples à soumettre. De proche en proche, la côte d'Afrique fut explorée jusqu'au fond de la Guinée méridionale, et des forts s'élevèrent sur tous les points où des relations commerciales avec les naturels présentaient quelques chances avantageuses. En 1497, le cap des Tempêtes, devenu celui de Bonne-Espérance, fut doublé, et la route de l'Inde ainsi découverte, des guerriers sortis du Tage vinrent dicter des lois au golfe Persique, au Sind et au Gange. Une multitude d'îles, dont on ne connaissait pas même les noms, occupèrent une place sur la carte, et la moitié de l'Amérique méridionale fut à son tour tributaire d'un coin de l'Europe... Nul peuple n'était plus propre que les Portugais d'alors pour tenter de si hasardeuses expéditions; et dans leurs descendans on reconaît encore quelques traits de ce caractère qui poussa leurs pères audacieux à éparpiller, pour ainsi dire, leur patrie sur la surface du globe entier. Et qu'on nous passe ce mot *éparpiller*; car le Portugal passe pour avoir été beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui. Les conquêtes lointaines, qui portèrent si haut la réputation des navigateurs empressés sur les traces de l'héroïque Vasco de Gama à soumettre les plus belles contrées maritimes de l'Asie, ont été faites aux dépens de la métropole. Depuis ces tems, le Portugais est demeuré aventureux, entreprenant, irascible, téméraire, et cependant patient et fort attaché au sol qui le vit naître; l'adversité ne saurait l'abattre, la contradiction l'exaspère; laborieux comme par accès, il est plus souvent paresseux; du reste, on reconaît l'origine celtique de ses moindres discours. Il parle sans cesse de lui ou de la gloire nationale: et, comme cette gloire est réelle, comme, depuis ce guerrier qui n'avait pas besoin de faire parler un crucifix pour mériter une couronne sur le champ de bataille, beaucoup de princes portugais ont été de grands hommes par les armes et même par les sciences; comme des héros se sont élevés de toutes les classes de la population; comme l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ont retenti du bruit de leurs exploits, moins souillés de crimes que ceux des Espagnols; comme enfin les plus belles découvertes géographiques des premiers tems leur sont dues; et comme la puissante maison d'Autriche et Napoléon lui-même, au tems où la victoire ne l'avait jamais abandonné, n'ont pu soumettre une nation généreuse, embrasée d'esprit public, et jalouse de

son indépendance, pourquoi le Portugais ne s'enorgueillirait-il pas encore d'un lustre qui n'est pas flétri.»

Si nous n'avons pas, dans ce passage, dissimulé quelques légères imperfections du caractère national, nous en avons fait ressortir le lustre; mais, avec l'esprit de sincérité qui fut toujours le nôtre, nous avons dû peindre le Portugal actuel bien déchû, et l'on nous reproche surtout de l'avoir représenté ignorant, superstitieux et fort arriéré sous tous les rapports; ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe aujourd'hui aucun Portugais qui ne soit pas arriéré et ignorant. M. Dantos Pereira est certainement un homme fort éclairé; M. Sequeira, qu'il nous cite comme une preuve que la peinture est en honneur dans son pays, est sans doute un excellent peintre; quelques savans de Lisbonne se sont fait, vers la fin du siècle dernier, un nom européen, mais, comme dit un adage qui pour être vieux n'en est pas moins très - applicable à notre sujet, *une hirondelle ne fait pas le printemps*. Malheureusement, les arts sont encore fort peu avancés en Portugal; si l'on en voulait une preuve de plus, il suffirait de jeter les yeux sur la manière dont l'estimable écrit que nous annonçons est lui-même imprimé. Il sort cependant des presses de l'Académie royale; et nous doutons qu'il existe encore en France une imprimerie qui en voulût avouer la composition typographique.

En témoignant notre reconnaissance au savant qui a bien voulu nous aider de ses lumières, qu'il nous soit permis d'étendre aux Portugais le passage suivant qui, dans le même ouvrage, concerne leurs voisins. « Tandis que les autres Européens étaient traités par leurs gouvernans comme ces animaux asservis à qui, dociles au fouet et à l'éperon, on laisse dans la domesticité quelques instans d'indépendance durant lesquels ils se croient libres, le gouvernement espagnol traite ses peuples comme on fait de ces lions généreux mais redoutables dont on ne se croit assuré que lorsqu'on les tient dans des cages de fer, où d'épais barreaux leur ôtent jusqu'à l'idée qu'il existe un autre état que l'esclavage; et, qu'on n'imagine pas qu'en représentant les Espagnols tels que leurs princes et l'inquisition ont fini par les faire, nous ayons aussi prétendu les avilir; nous avons voulu montrer seulement à quel point l'ignorance peut dégrader les hommes, et combien, lorsqu'une puissance quelconque est parvenue à les détériorer par un tel secours, et dans le but de les mieux dominer, la dégradation remonte du peuple à la puissance elle-même... Quoi qu'il en soit, et l'on doit le redire, un Espagnol qui n'est pas aujourd'hui une sorte de sauvage, a dix fois plus de mérite, à mérite égal, que tout autre Européen;

à plus forte raison un Espagnol éclairé nous semble être digne d'admiration.» Il en est de même des Portugais.

BORY DE SAINT-VINCENT.

PAYS-BAS.

246. — * *Des Destinées futures de l'Europe*, par l'auteur des *Nouvelles lettres provinciales*, et de la *Revue politique de l'Europe, etc.* Bruxelles, 1828; Tarlier. In-8° de 310 pages.

« Le monde n'est plus ce qu'il fut, la face des choses est changée... Tout change, parce que tout s'use; une force secrète mine toute chose; tout périt par l'abus et l'excès. La royauté absolue en a fait assez pour subir cette condition.»... « La royauté exactement définie est un pouvoir de bienfaisance: ce fut son premier nom et son premier but. A prendre les principes dans les lois de l'humanité, le roi qui donne le plus de bonheur aux hommes est le plus légitime.» — Ces vérités, si évidentes pour les hommes éclairés et de bonne foi, si méconnues par les hommes de cour et par les gouvernemens qui défendent les préjugés contre les progrès de la raison, ont suggéré à l'auteur de l'écrit très-remarquable dont on vient de lire le titre l'idée de démontrer (si le *génie étroit du pouvoir* savait comprendre le *génie avancé des nations*) comment il serait possible encore de prévenir, dans la plupart des états de l'Europe, par des concessions raisonnables faites à tems, les chances probables et prochaines de commotions violentes et de révolutions nouvelles qui semblent nous menacer. Ces commotions deviendraient inévitables, si les vœux et les besoins publics, qui réclament partout un ordre légal, n'étaient point satisfaits.

L'auteur passe en revue les cabinets de l'Europe, et il esquisse rapidement les traits distinctifs de leur politique, les erreurs graves où la plupart sont entraînés, les dangers auxquels ils s'exposeraient en continuant à repousser avec obstination et imprudence les réclamations légitimes qui s'élèvent de toutes parts contre les anciens abus.

La maison d'Orange, devenue l'honneur de la royauté, parce qu'elle a su entrer dans le siècle, et dans les voies larges de la civilisation, reçoit ici le juste hommage que méritent les princes qui ont le sentiment du bonheur public, source féconde d'inspirations nobles et vraiment royales. La politique ambitieuse, envahissante, dominatrice de la cour de Rome est signalée avec une courageuse énergie. L'auteur observe judicieusement que « la religion est trop pure pour être mise en cause avec les

criminelles passions qui s'en emparent. » Il caractérise avec une juste sévérité la politique immobile de l'Autriche, « qui s'est approprié le sacerdoce du despotisme ; » il nous montre tour à tour l'Angleterre, qui a donné l'exemple des royautes légales, mais dont la haute aristocratie n'est plus en rapport avec son état social, et qui doit se réformer elle-même, si elle ne veut pas perdre le premier rang qu'elle occupe encore dans la marche de la civilisation générale ; la France, qui, affranchie des chaînes dans lesquelles elle s'est laissé surprendre et rejetant ses mauvais élémens politiques pour en chercher de plus analogues à ses sentimens et à ses intérêts, reprendra sa haute place dans le monde et communiquera sa nouvelle grandeur aux affaires européennes ; la Prusse militaire et protestante, qui contribue à maintenir en Europe la paix religieuse et à prévenir l'invasion entière du pouvoir sacerdotal, et qui a fait un premier pas vers le régime constitutionnel ; le Danemark et la Suède, qui n'ont plus de mouvemens à faire que sur eux-mêmes ; la vaste monarchie russe, difficile à conserver en un seul corps, supérieure à l'Asie, inférieure à l'Europe, qui tend à se partager en empire d'Orient et en empire d'Occident ; la Turquie, empire monstrueux, qui se débat dans le sang, dont le refoulement en Asie est un besoin de notre époque ; la Grèce, état encore informe, mais nation héroïque, dont la seule pensée est de vaincre pour exister. Enfin l'auteur fait entrevoir les conséquences que doivent produire l'anarchie prolongée de l'Espagne, les troubles du Portugal, où les droits de la légitimité sont méconnus par les partisans aveugles et passionnés du pouvoir absolu, l'état d'oppression et d'étouffement sous lequel languit une grande partie de l'Italie, qui a néanmoins tout à espérer de la force vitale toujours croissante de la civilisation, et enfin le malaise général de presque tous les peuples. Il serait facile aux monarques de calmer l'inquiétude, les mécontentemens et l'irritation, de maintenir dans les limites d'une sage modération la royauté, qu'une faction qui se dit son auxiliaire, et qui est sa plus dangereuse ennemie, voudrait entraîner vers le despotisme, et la liberté, que des hommes ardens et exaltés voudraient entraîner vers la république. « La nouvelle combinaison des ressorts politiques, les progrès de la science sociale, la diffusion des lumières, l'éducation moderne, le rapprochement des classes, les relations et l'intimité des peuples, et surtout leur plus grande intelligence, tout tend à développer une science inconnue aux gouvernemens, tout prépare de nouvelles bases à la société des hommes ; tout enfin oblige les rois et les publicistes à chercher les meilleurs

éléments de la royauté, et à mieux diriger son esprit et sa marche...»

Ces faits évidens et ces maximes conservatrices qui ont pour but «de sauver les peuples des égaremens des rois et les rois des emportemens des peuples» seront consultés avec fruit par tous les hommes d'Etat qui recherchent de bonne foi la vérité, qui veulent sincèrement le bien public et qui aspirent à concilier, par une heureuse et intime alliance, les intérêts du pouvoir et ceux de la liberté.

M. A. J.

247. — *Observations critiques sur le Code pénal* (des Pays-Bas), par V. A. SAVART, avocat. Bruxelles, 1828; Tarlier. In 8° de 123 pages.

Le projet de Code pénal, qui vient de faire l'objet d'un examen approfondi de la part des sections de la seconde chambre des États-Généraux, avait occupé plusieurs de nos publicistes et donné naissance à quelques écrits estimables, parmi lesquels les *Observations* de M. Savart méritent d'être distinguées. Son coup d'œil historique sur la législation pénale annonce un esprit observateur et le talent trop rare de resserrer la pensée, de dire beaucoup en peu de mots. Ces dix pages sont suivies de remarques critiques sur les diverses dispositions du projet; elles me paraissent en général fort judicieuses, et je pense que les jurisconsultes chargés de la rédaction d'un nouveau projet de Code pourraient les lire avec fruit.

STASSART.

248. — * *Histoire de la Flandre depuis le comte Gui de Dampière jusqu'aux ducs de Bourgogne*, 1280-1383; par Jules VAN PRAET. Bruxelles, 1828; Tarlier; 2 vol. in-8° de 218 et 248 p.

Les Flamands, industrieux et riches avant les autres peuples modernes, ont senti plutôt et plus vivement qu'eux le besoin de la liberté: ils se sont les premiers soulevés contre le régime oppressif qui au moyen âge s'était accrédité dans l'Europe entière: dès le XII^e siècle ils essayèrent, par des séditions, par des révoltes, par des combats, de se débarrasser d'une noblesse orgueilleuse et fainéante qui vivait des travaux du peuple et faisait profession de le mépriser. Les comtes de Flandre, entraînés par leurs affections comme par leurs préjugés à prendre part à ces querelles, combattaient à la tête des seigneurs, et, souvent vaincus avec eux, ils se voyaient réduits à implorer les secours du roi de France, qui les leur refusait rarement. Tant de soldats et de nobles français vinrent, en effet, combattre au profit des nobles flamands, que la cause de ceux-ci parut être bientôt celle de l'étranger: à Gand, à Bruges, on désigna sous le nom de *telianen*, ou partisan des lis, quiconque n'était point armé pour les franchises du commerce et de la cité. Rien

de plus dramatique et de plus instructif que cette longue lutte durant laquelle le peuple se montre parfois aussi déraisonnable que ses oppresseurs, et méconnaît la liberté qu'il revendique : M. de Barante nous en a tracé l'histoire sous la domination des ducs de Bourgogne, et le succès que son livre a obtenu a sans doute engagé M. Van Praet à publier dans les mêmes formes, et aussi dans le style des chroniques, les annales de Flandre durant le siècle qui a précédé cette domination. Le sort de presque tous les ouvrages qui réussissent est d'avoir des continuations; cette fois c'est un commencement qu'on ajuste à l'ouvrage de M. de Barante, préliminaire utile qui nous fait mieux connaître le caractère et les mœurs des Flamands, nous dévoile les progrès rapides de leur indépendance et de leurs séditions, et nous prépare à bien comprendre leurs démêlés avec les ducs de Bourgogne. M. Van Praet, s'il n'a pas consulté toutes les sources manuscrites relatives à l'époque dont il traçait l'histoire, paraît du moins avoir étudié soigneusement les mémoires ou chroniques imprimés. Son récit n'en est fort souvent que la traduction ou la citation; et, comme il semble les avoir choisis pour modèles, il s'abstient de réflexions et d'aperçus politiques, et ne se mêle presque jamais de juger les événemens ou les hommes. C'est un étrange système que celui qui consiste à écrire l'histoire du moyen âge avec les préjugés, l'ignorance et la superstition de ces tems. L'annaliste serait-il donc condamné à se mettre de niveau avec les peuples dont il prétend raconter l'histoire, et ne les apprécierait-il pas mieux en les regardant de plus haut? Si les chroniqueurs n'ont point été des historiens, c'est qu'ils n'ont eu ni assez de lumières ni assez de talent. Quelques hommes d'esprit, cherchant à se frayer des routes nouvelles, peuvent bien abandonner quelque tems les pas de Tite-Live et de Tacite pour marcher derrière Froissart et Monstrelet; le public sourit à cet essai original, mais il n'y applaudit qu'avec réserve, et se garde bien d'accepter un système qui, débarrassé de toutes les lois de la critique, tend évidemment à recommander le mensonge et la sottise, à confondre les miracles avec les faits, à présenter les événemens sans en montrer les causes et sans en laisser entrevoir les résultats. Quand on lit une chronique, on est averti d'avance des préjugés et de l'ignorance de celui qui l'a écrite, on se tient en garde contre lui; mais en lisant des auteurs de notre époque, nous avons peine à concevoir une telle défiance, et par conséquent nous restons plus exposés aux erreurs qu'ils nous transmettent avec une si froide fidélité. Nous ne donnerons pas plus d'étendue à ces réflexions géné-

rales, qui concernent moins M. Van Praet lui-même que la nouvelle école dans laquelle il s'est rangé. Son ouvrage sera compté parmi ceux qui attestent les progrès des études historiques dans le royaume des Pays-Bas. CRUSSOLLE-LAMI.

249. — *Charles*, nouvelle helvétique, suivie de poésies diverses, par L. F. VERENET. Amsterdam, 1828; Delachaux. Bruxelles, Brest van Kempen. In-12 de IV-124 pages.

Nous avons fait connaître les premiers pas de M. Verenet dans la carrière des lettres (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 460, mai, 1826). La *Nouvelle helvétique* et les *poésies* qu'il vient de publier nous paraissent très-propres à confirmer nos espérances. Des sentimens vrais, des scènes touchantes, un style simple et naturel, sans être dépourvu d'élégance, placent *Charles* à côté des plus jolis opuscules du même genre. *L'Hospice, ou la Vallée des Vaudois*, poëme historique, se recommande par de nobles pensées et de beaux vers, tels que ceux-ci :

- Au sein des monts glacés dont l'imposante chaîne
Arrêta quelque tems l'ambition romaine,
Mais dont le roc, vaincu par de puissans travaux,
S'aplanit de nos jours sous le pas d'un héros,
Dans les Alpes souvent par sa douce influence,
La nature aux vallons entretient l'abondance,
Et, de tous ses trésors ornant ces lieux fleuris,
Semble les réserver pour ses enfans chéris.
- Là, malgré les frimas, l'heureux amant de Flore
Au pied de ces glaciers trouve un asile encore ;
Là, le torrent bourbeux dans ces gouffres profonds
Devient un clair ruisseau dont les flots vagabonds,
En fuyant, vont baigner les présens de l'autonne :
Un effrayant abime est un temple à Pomone,
Qui, parsemé de fleurs, à l'abri des autans,
Offre, au sein des hivers, l'image du printems,
Dans les étroits sentiers de ce grand labyrinthe,
L'homme partout d'un Dieu voit la vivante empreinte ;
De ces grands monumens il adore l'auteur ;
Il reconnaît la main d'un divin créateur ;
Et, perdu dans ces monts sillonnés par la foudre,
Il sent qu'il est atome et rentre dans la poudre. •

Le Prisonnier français en Sibérie, Vingt-cinq ans, ou le jour anniversaire, les Romains et les Bataves, méritent les mêmes éloges. Deux fables, l'une intitulée *les deux Philosophes*, et l'autre *les deux Singes*, sont bien racontées et respirent la plus aimable philosophie. Le lecteur distinguera sans doute

aussi *les Souvenirs du premier âge et les Adieux d'un instituteur à ses élèves.*

STASSART.

Ouvrages périodiques.

250. — * *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas*; deuxième série, t. VII. Bruxelles; bureau du journal, rue des Sablons, n^o 1037. Paris; Lugan, Raynal.

Le cahier du mois de mars de cette année contient une Notice sur l'appréciation de la *valeur réelle des différentes sortes de pommes de terre*, et sur une méthode à employer pour reconnaître la quantité de matière sèche contenue dans ce tubercule. On y suppose que les tubercules ne contiennent que de l'eau et cette matière sèche, la seule qui soit alimentaire, et par conséquent d'une *valeur réelle*. Mais est-il certain que toute cette matière soit véritablement alimentaire? a-t-on constaté que l'eau de végétation n'emporte point, en s'évaporant, quelque peu de substance nutritive? Cette manière d'*apprécier* un végétal aussi précieux ne semble pas mériter encore la confiance qu'on lui accorde, et peu s'en faut que l'on ne conseille de s'en tenir provisoirement aux espèces les plus riches en amidon, puisque les propriétés nutritives de cette substance ne peuvent être contestées. Ainsi les espèces dont on pourrait extraire la plus grande quantité d'amidon, en employant tout le produit d'une certaine mesure de terrain, mériteraient la préférence.

Les programmes de la Société d'encouragement de Paris sont insérés dans ce *journal*, et nous y trouvons qu'un prix de 6000 fr. est proposé pour la préparation du lin et du chanvre sans rouissage. Nous devons rappeler à cette occasion que les cordes de chanvre non roui sont moins fortes et moins flexibles que celles que l'on fabrique avec la filasse qui a subi le rouissage. Ne serait-il pas nécessaire de constater cette observation par des expériences spéciales et décisives? L'auteur de cet article a eu l'occasion de la faire plusieurs fois; mais pour lui donner l'authenticité qui inspire la confiance et détermine l'adoption des meilleurs procédés dans les arts, il faudrait l'autorité d'une commission, la publicité des épreuves, la solennité du rapport. Ce serait ainsi que l'importante question du rouissage du chanvre serait décidée le plus utilement.

FERRY.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

251. — * *Encyclopédie populaire, ou les Sciences, les Arts et les Métiers mis à la portée de tout le monde.* Paris, 1827-1828; AUDOT, éditeur. Cette collection se compose de volumes in-18, qui se vendent séparément au prix de 1 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, tome xxxvi, novembre 1827, page 717, la première annonce de cette grande entreprise bibliographique.)

M. Audot va beaucoup plus vite que nos annonces : tandis que nous dissertons sur ce que doivent être les ouvrages populaires, il multiplie les livraisons, tantôt en faisant traduire les meilleurs traités publiés à Londres par la *Société pour la propagation des connaissances usuelles*, et dont la collection porte le titre de *Bibliothèque* ; tantôt en demandant à des écrivains français des ouvrages composés dans les mêmes vues, et pour le même objet, compositions que l'on ne fait pas moins bien en France qu'en Angleterre. Nous avons donc laissé les livraisons s'accumuler au point que nous serons dans la nécessité d'être très-courts sur chacune ; au reste, c'est une obligation dont aucun des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* ne peut être dispensé. Commençons par la nombreuse nomenclature des livraisons qui nous sont connues.

M. BOQUILLON a traduit les ouvrages suivans, par lesquels la *Bibliothèque des connaissances usuelles* avait débuté. (Voyez, sur cette Bibliothèque, notre cahier de février 1828, tome xxxvii, page 364.)

1. *Discours sur le but, les avantages et les plaisirs de la science*, par M. BROUGHAM, président de la Société pour la propagation des connaissances usuelles.

2. *Traité d'hydrostatique.*

3. — *d'hydraulique.*

4. — *de pneumatique*, 2 volumes.

Le laborieux M. PELOUZE, auteur de l'*Art du maître de forges*, a traduit ou composé les ouvrages suivans :

5. *Le Fumiste, art de construire les cheminées, de corriger les anciennes, et de se garantir de la fumée.*

6. *Art de fabriquer, en pierre très-dure et susceptible de recevoir le poli, des bassins, conduits d'eau, dalles, enduits pour les murs humides, caisses d'orangers, tables à compartimens, mosaïques, etc. ; de jeter en moule des vases, colonnes, statues, etc.*

7. *Art du chauffage domestique et de la cuisson économique des alimens.*

8. *Art de fabriquer les couleurs et vernis, de préparer les huiles, les colles, etc., pour tous les genres de peinture*; 2 vol.

9. *Récréations tirées de l'art de la vitrification.*

10. *La Machine à vapeur: leçons sur sa construction et la manière de la faire fonctionner*; 4 vol.

11. *Traité du calorique, ou De la nature, des causes et de l'action de la chaleur*, ouvrage dont la traduction a été revue par M. DESMAREST, ancien élève de l'École polytechnique; 3 volumes.

12. *Art du menuisier en bâtimens et en meubles, suivi de l'Art de l'ébéniste*, ouvrage contenant des *Éléments de Géométrie appliquée au trait du menuisier*; par M. A. PAULIN DESORMEAUX, auteur de l'*Art du Tourneur*. (Nous n'avons encore que la première partie, composée de 3 livraisons du texte et d'une livraison de planches.)

13. *Petite Pharmacie domestique à l'usage des personnes bienfaisantes*, par M. BLANCHARD, pharmacien; 2 volumes.

14. *Manuel pour l'éducation des vers à soie et la culture du mûrier*, par J.-M.-M. RÉDARÈS, du Gard.

15. *Art de la réglure des registres et des papiers de musique*, méthode simple et facile pour apprendre à régler, contenant la fabrication et le montage des outils fixes et mobiles, la préparation des encres et différens modèles de réglure, suivi de l'*Art de relier les registres*, ouvrage utile aux papetiers, imprimeurs, relieurs, etc.; par A.-B. MÉGUIN, réglureur et typographe; 2 volumes.

16. *Art de prévenir et d'arrêter les incendies*, par M. ***, revu et augmenté par M. ÉVERAT, ex-officier de sapeurs-pompiers.

17. *Manuel du marchand papetier*, dans la préparation des plumes à écrire, des encres noire, de couleur, de la Chine, de l'encre propre à marquer le linge, etc., des cires et pains à cacheter, des colles à bouche et autres, des crayons, de la sandaraque, des sables de couleur, du papier-glace et des différens papiers à calquer, des papiers glacés, huilés, à dérouiller, etc.; suivi d'un tableau de tous les formats de papiers, avec leurs mesures. 2 volumes.

Quelque besoin que nous ayons d'être très-courts, nous ne pouvons nous dispenser de revenir sur l'*Introduction*, c'est-à-dire sur le discours de M. Brougham, qui forme la première livraison. Quoique la *Revue Encyclopédique* en ait déjà fait mention (avril 1827, page 140; février 1828, page 371), il reste à faire encore d'importantes observations sur cet écrit, sur l'excellence des vues philosophiques de l'auteur et sur quelques erreurs qu'il n'a point évitées. Remarquons d'abord que l'heu-

reuse association d'un profond savoir en législation, en politique et dans plusieurs divisions des connaissances humaines, n'est pas aussi rare qu'on pourrait l'imaginer. Sans sortir de notre patrie, nous citerons l'illustre FERMAT, magistrat éclairé, et l'émule de Descartes dans les sciences mathématiques; DIONIS DUSÉJOUR, conseiller au parlement, membre de l'Académie des sciences, le plus instruit des astronomes de son tems; le président SARON, etc. On sait aussi que l'auteur de l'*Esprit des Lois* possédait plus de connaissances mathématiques et physiques que n'en ont ordinairement les hommes qui n'ambitionnent point le titre de savant. Mais plus le nom de M. Brougham donne de poids à ses opinions, plus on doit se tenir en garde contre les erreurs qu'il pourrait accrédi-ter; et en général, dans un livre populaire, il faut que tout soit *rigou- reusement* exact.

La division des sciences admise par M. Brougham n'a point ce caractère : on peut en contester la justesse. « On peut diviser les sciences en trois grandes classes, savoir : celles qui s'occupent des *nombres* et des *quantités*; celles qui traitent de la matière, et celles qui embrassent les propriétés de l'intelligence ou de l'esprit. Les sciences de la première prennent le nom de *mathématiques*;... celles qui appartiennent à la seconde sont désignées sous le nom de *physique* ou de *philosophie naturelle*;... enfin, celles de la troisième classe appartiennent à la *philosophie morale et intellectuelle*... » (Traduction de M. BOQUILLON). NEWTON n'a point admis la distinction des deux premières classes lorsqu'il a publié son immortel ouvrage : *Philosophiæ naturalis principia mathematica*. C'est de la *matière* que nous tenons les notions de quantité, de nombre, d'étendue; et, si l'univers matériel n'avait pas instruit nos sens, il est impossible de dire quelles idées nous aurions, et même si nous en aurions. Chacune des propriétés de la *matière* peut être l'objet d'une science particulière, tant que cette propriété sera considérée abstractivement, mais n'est réellement que l'une des divisions de la *science de la matière*, ou *philosophie naturelle*.

« Lorsque l'observation nous a révélé l'existence de certains faits, nous pouvons leur appliquer le raisonnement mathématique, et ce raisonnement acquiert la certitude mathématique. » (Traduction.) Nous ne savons que trop, dans les sciences naturelles, qu'une multitude de faits bien constatés échappent à nos mesures, et par conséquent au raisonnement mathématique... En général, on trouve dans ce discours un grand nombre d'assertions dont la sévérité logique n'est point satisfaite. Mais les

hautes pensées, les nobles sentimens, les vues profondes y abondent tellement, que l'attention se détourne des taches légères qu'elle n'a fait qu'entrevoir. Citons, au hasard, une de ces pages auxquelles le lecteur se complait et s'arrête.... M. Brougham vient de parler des deux êtres distincts qui composent l'homme, et des besoins qu'ils éprouvent : « Ces choses ont été mille fois répétées, mais elles n'en sont pas moins dignes d'une profonde attention. Essayons d'en indiquer l'application à toutes les classes de la société, en commençant par les plus intéressantes, parce qu'elles en forment la masse, c'est-à-dire les classes ouvrières, quel que soit leur genre de profession, dans les arts, le commerce, les manufactures ou l'agriculture. L'objet principal pour un homme dont l'existence dépend de son travail est de pourvoir à ses besoins journaliers : c'est là sa plus importante affaire, celle qui exige sa plus grande attention, et qui tient à l'accomplissement de ses principaux devoirs envers lui-même, envers sa famille, envers son pays ; et bien qu'en agissant ainsi, il soit seulement influencé par son propre intérêt, ou par la nécessité, il n'en est pas moins le bienfaiteur actif de la société à laquelle il appartient. Tous ses efforts doivent tendre d'abord à ce but, et il ne doit même point s'occuper d'autre chose, jusqu'à ce qu'il l'ait atteint. Les heures consacrées à son instruction ne sont bien placées qu'après celles du travail. Son indépendance, sans laquelle il serait indigne du titre d'homme, exige qu'il s'assure une existence convenable pour lui-même et pour ceux qui l'attendent de lui, avant qu'il ait acquis le droit d'accorder quelque jouissance à ses sens et à son esprit. Plus il étudiera, plus il fera de progrès dans les sciences, plus il estimera cette indépendance, et attachera de prix à l'industrie, aux habitudes du travail régulier qui lui procurera toutes ces jouissances. »

Le *Traité d'hydrostatique* est à la seconde édition, et par conséquent le public l'a jugé et adopté. Le *Taité d'hydraulique* ne doit point être regardé comme complet : il y manque assez de matières pour composer un second volume dont le besoin se fera sentir si l'on essaie de faire une table de ce que les mécaniciens y chercheront inutilement. Les méthodes de M. PONCELET pour la construction des roues hydrauliques auraient dû se trouver dans un ouvrage publié en France pour les mécaniciens français ; plusieurs machines très-bonnes pour élever les eaux ne s'y trouvent pas non plus ; rien sur les machines mues par le vent, et rien n'annonce que cette omission soit réparée dans quelque autre traité. En un mot, il faut un second volume,

et c'est en France que l'on trouvera tous les matériaux de cette importante addition.

Le *Traité de pneumatique* a deux volumes, quoique la matière n'y abonde pas plus que dans le précédent : et cependant on demandera s'il n'eût pas été à propos d'indiquer les différens usages de l'air dans les arts, d'établir la théorie des machines soufflantes, etc. Quant à ce qui est contenu dans ce *Traité*, les lecteurs seront satisfaits de l'ordre et de la clarté que le rédacteur y a mis.

Le Fumiste. Nous allons nous entretenir longuement avec M. Pelouze : voyons d'abord son *Art de construire les cheminées*, et plus généralement sa *caminologie*. Pourquoi cet art est-il distinct de celui de l'architecte? N'est-ce pas à l'homme chargé de la construction des édifices qu'il est prescrit de faire de bonnes cheminées, de n'en élever aucune qui chauffe mal, qui inonde les appartemens de fumée et rende les maisons si incommodes? Si beaucoup d'architectes prétendent continuer à se dispenser de toute instruction en physique, en chimie, en mécanique, que la censure publique exprime hautement un blâme très-mérité; qu'elle les contraigne enfin à savoir ce qu'il ne leur est plus permis d'ignorer, et en particulier qu'elle leur impose l'obligation de rendre inutile la profession de *fumiste*.

Nous n'avons point trouvé dans ce petit ouvrage la construction de la cheminée suédoise, qui semble réunir au plus haut degré les avantages de l'économie et de la salubrité. En indiquant ainsi des omissions dans cette collection de petits volumes, nous manifestons le désir d'en voir augmenter le nombre par des supplémens que l'industrie s'empressera de mettre à profit. Un volume, ajouté à l'*Art de construire les cheminées*, n'exigera des fumistes, des architectes, qu'une dépense d'un franc de plus, et leur apprendra peut-être beaucoup de choses qu'ils n'ignoraient pas impunément.

L'art de fabriquer en pierre factice est encore un démembrement de l'architecture, trop disposée à laisser morceler ses domaines, dont il semble que l'exploitation la fatiguerait. Il est évident que la théorie des mortiers fait partie de l'*art* traité dans ce volume; mais M. Pelouze s'est borné à ce que le titre annonce. Les exemples de conduites d'eau en pierre factice dont il fait mention encourageront sans doute cette intéressante innovation.

Chauffage économique, etc. Ce n'est plus seulement aux constructeurs que M. Pelouze s'adresse, mais à tout le monde. Ici nous demanderons encore un nouveau travail; un supplément

semble nécessaire, et peut être fort intéressant. L'auteur n'a parlé que de ce que l'on fait en France, à Paris : qu'il parcourt l'Europe, le monde, et qu'il recueille en passant les procédés de chauffage qui peuvent être adoptés chez nous. Ce voyage industriel ne sera point sans profit : l'Angleterre a beaucoup à nous apprendre, surtout pour l'emploi du charbon de terre, combustible que l'on ne pourra se dispenser d'introduire dans les appartemens et les cuisines, si l'on ne se hâte point de multiplier les plantations d'arbres, et d'améliorer l'exploitation des forêts.

On sera satisfait de l'écrit sur l'*Art de fabriquer les couleurs*, etc. ; il nous a paru d'une étendue suffisante. L'auteur dit à la fin de l'avant-propos : « Nous avons rassemblé les catalogues de tous les fabricans de Paris, et nous en avons extrait un répertoire général, avec l'indication des prix de vente portés par les fabricans. Nous donnons ce tableau à la fin de notre ouvrage. » Comme cette addition manque à l'exemplaire que nous avons sous les yeux, la même omission peut avoir été commise dans d'autres exemplaires, et c'est par ce motif que nous en avertissons l'éditeur.

Après s'être occupé de nos besoins, M. Pelouze a pourvu à nos *récréations* ; elles seront encore instructives, car l'habileté que les exercices de vitrification auront fait acquérir mettra les amateurs en état de faire des instrumens de physique, des appareils de chimie, etc. Voici ce qu'enseignent les deux petits volumes de *récréations* : « Moyens curieux, simples et peu coûteux d'exécuter sur verre des peintures, dorures, jaspures, herborisation, gravures, etc. ; de composer des colliers filigranes, plumets, empreintes, pierres gravées, faux camées, perles, verres colorés de tous genres, émaux, petites figures, yeux en émail pour les animaux conservés, incrustations, etc., recueillis dans tous les ouvrages qui ont paru sur cette matière. »

Les leçons de M. le professeur LARDNER sur la machine à vapeur, traduites par M. Pelouze, peuvent suffire aux *gens du monde* (voy. *ci-dessus*, p. 687, l'annonce de l'ouvrage anglais) ; mais les besoins de l'industrie vont beaucoup plus loin. Nous ne pouvons nous dispenser de le dire : tout en conservant cet ouvrage que le professeur n'a pas fait pour ceux qui cherchent une instruction profonde, il en faut un autre à l'usage de ceux qui construisent, dirigent ou emploient les machines à vapeur. Nous nous plaisons à reconnaître que cet ouvrage est très-bien rédigé ; mais que l'utile passe avant tout, et soit recherché en raison du bien qu'il fait. La bibliothèque industrielle des gens du monde est immense ; les livres y arrivent de toutes parts ; leurs auteurs travaillent avec plaisir, et facilement. C'est

ainsi que, lorsqu'un ouvrier habile fait un de ces instrumens des arts qui plaisent aux amateurs, un tour, par exemple, il l'orne pour l'homme opulent, le travaille d'ailleurs avec assez de soin, expédie lestement sa besogne, et l'amateur est satisfait : mais s'il est question de faire le même instrument pour un tourneur de profession, pour un homme qui tire sa subsistance de son art, les formes seront simples, correctes; tout sera consacré à l'utile, soigné pour l'exactitude du travail; l'ouvrier prodiguera son tems, ses peines, et le chef-d'œuvre qu'il aura fait ne coûtera pas la moitié du prix de l'instrument de luxe fabriqué pour le riche amateur. Cette observation devait trouver place ici; car elle est honorable pour l'industrie, et les mêmes sentimens animent aussi les écrivains qui consacrent leurs travaux et leur plume à la propagation des connaissances parmi ceux qui les appliquent. Ils font des recherches profondes, composent laborieusement, comptent sur peu de lecteurs, et se trouvent assez dédommagés par la conscience des services qu'ils ont rendus. Ce n'est donc pas une addition à l'ouvrage de MM. Lardner et Pelouze que nous demanderons, mais un nouveau travail sur le même sujet, considéré sous le point de vue spécial de l'application dans les ateliers.

Nous n'avons pu distinguer, dans le *Traité du calorique*, ce qui appartient au reviseur, et ce qui n'est que la traduction de l'ouvrage anglais; quoi qu'il en soit, cet ouvrage est encore du nombre de ceux que l'on a bien fait de transporter dans notre langue.

L'*Art du menuisier*, traité par M. DESORMEAUX, sera une production toute française. Nous n'avons encore que la première partie de ce grand travail : l'auteur y a réuni les connaissances générales que doit posséder le menuisier, quel que soit le travail qui l'occupera. Les différens bois employés en France sont passés en revue : cette nomenclature fait sentir la nécessité d'introduire dans le commerce et dans les ateliers des connaissances encore trop peu répandues, et dont l'acquisition coûterait bien peu : mais il faut que les livres populaires se chargent de cette propagation. Les chênes, par exemple, sont distingués les uns des autres par le nom du pays qui les fournit ; mais, dans chacun de ces pays, il y a des chênes très différens les uns des autres, et par leur apparence extérieure, et par les qualités de leur bois. Tous les *chênes des forêts* ne ressemblent nullement à ceux qui sont connus à Paris sous cette dénomination, c'est une variété botanique qui possède les qualités que l'on y recherche, et cette variété ne tient ni au sol ni au climat. Ainsi encore les *bois* que le Nord nous envoie, pins et sa-

pins de différentes sortes et de qualités diverses, sont confondus sous le nom de *sapin du Nord*. Ces méprises ont des inconvéniens très graves pour la charpenterie, de moindres pour le menuisier; mais il vaudrait encore mieux les éviter, et c'est ce qu'on ne pourra faire que lorsque les différentes qualités des bois seront attribuées à leurs véritables causes, des différences d'espèces ou de variétés.

M. Desormeaux traite ensuite de la coloration artificielle des bois, des vernis qu'on leur applique, de l'atelier du menuisier, de ses outils et de la manière d'aiguiser leur tranchant, ou en terme technique *affûter*; l'usage des outils vient immédiatement après leur description, et l'art des assemblages est l'objet de plusieurs paragraphes. La livraison des planches relatives à cette première partie est dessinée et gravée avec soin. Tout annonce que ce travail sera l'un des plus précieux de la collection.

La *Petite Pharmacie domestique* de M. BLANCHARD, contient, suivant le titre, « la préparation des médicamens, et l'indication des premiers secours à donner aux malades. » L'ouvrage est divisé en trois sections : la première est un vocabulaire indispensable et une table de substances médicamenteuses simples; la seconde traite de la préparation des médicamens composés, et la troisième est un *Mémorial pharmaceutique* où l'auteur devient médecin, et pense que ses lecteurs pourront aussi exercer cet emploi d'humanité dans des cas facilement reconnus, sévèrement limités. Cette confiance ne peut être blâmée comme trop téméraire; des médecins renommés ont eux-mêmes publié des médecines populaires, et permis de venir au secours des malades, leur livre à la main : il ne peut être qu'utile et louable de propager leurs préceptes et de les seconder dans le bien qu'ils ont voulu faire.

Manuel pour l'éducation des vers à soie, etc. — Il y a beaucoup de dissertations politiques et morales dans ce petit livre : l'auteur y a joint l'éducation de l'homme à celle des vers à soie. Il entreprend quelquefois, comme Milton, de justifier la Providence, que personne n'accuse, du mal qui advient ici bas. Les sentimens, les pensées et les préceptes de l'écrivain sont dignes d'éloges, sans doute; mais son livre est bien petit, et il avait tant de choses à y mettre! Il semble que le sujet industriel dont il s'occupait réclamait toutes ses pages, toutes ses lignes. Il semble aussi qu'il n'a pas connu les travaux et les écrits de M. BONAFOUS sur la même matière, car il n'eût certainement pas manqué d'en profiter.

Art de la réglure des registres, etc. — L'auteur de cet ou-

vrage a décrit l'art, tel qu'il est actuellement, et il paraît que ses progrès ont été rapides ; car la génération précédente manquait encore, pour la *réglure* des registres, des procédés expéditifs dont ce petit traité contient l'exposition. On ne se souvient peut-être plus aujourd'hui de l'art *gammographique*, ni de son inventeur, M. Lerohberger de Vausenville, qui, avant cette découverte, avait eu le malheur d'en faire une autre, celle de la quadrature du cercle. A l'époque de la révolution, cet homme laborieux avait entrepris de nous procurer à bon marché des registres parfaitement bien réglés ; ce qui contribuerait puissamment, disait-il, à remettre l'ordre dans les finances. La violence des orages de cette époque fut plus puissante que toutes les ressources de l'art *gammographique*, frère cadet de l'imprimerie, suivant l'expression de son inventeur. Mais si M. Lerohberger l'avait réellement créé, et si la découverte qu'il s'attribuait n'a pas été entraînée par le torrent de la révolution, elle n'a profité qu'aux marchands papetiers. Ce qui est certain, c'est que l'on reconnoît dans l'ouvrage de M. Méguin presque tous les appareils et les instrumens de M. Lerohberger.

Il y a beaucoup de choses dans le petit ouvrage sur l'*Art de prévenir et d'arrêter les incendies*, ainsi que dans le *Manuel du Marchand papetier*. Le style du premier ouvrage ne manque point d'élégance ; celui du Manuel est sans prétentions, mais convenable : les lecteurs seront satisfaits de l'un et de l'autre.

Terminons par quelques remarques sur les *ouvrages populaires*, productions qui se multiplient chaque jour, et font une partie considérable des nouvelles publications. Leur caractère est d'être utiles à toutes les professions, à toutes les positions sociales, à tout le monde ; on ne doit donc point les confondre avec les *Manuels*, *Aide-mémoires*, traités spéciaux dont la destination est limitée, qui souvent même ne sont faits que pour une seule profession. Un recueil de descriptions d'arts et métiers, de machines, de fabriques, etc., ne composerait point une *Technologie populaire*, à moins que les rédacteurs n'eussent considéré chaque objet sous un point de vue général, en s'attachant de préférence à ce qui peut exercer le jugement, éclairer d'autres objets, fortifier l'intelligence, indiquer de nouvelles ressources. Les écrits *populaires*, quelque sujet qu'ils traitent, doivent être philosophiques, non par des dissertations morales à propos des opérations d'un art, mais par une analyse exacte du sujet dont il s'agit, l'exposition de ses rapports avec les objets analogues, et des ressources que les sciences lui ont fournies. Lorsque ces écrits atteignent leur but, ils ouvrent un champ plus vaste à la pensée des lecteurs en état

d'en profiter; s'ils ne méritent point leur titre, ils ne font souvent que rétrécir les esprits, au lieu de les éclairer. FERRY.

252.—* *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au Manuel d'ornithologie de M. DE TEMMINCK, par J. C. WERNER, peintre au Muséum d'histoire naturelle. 8^e livraison. Paris, 1828; A. Belin, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n^o 14. Cahier in-8^o contenant 10 planches lithographiées et coloriées; aux planches se joint la 11^e feuille in-8^o du *Manuel*. Prix de la livraison, 5 fr.

La livraison de texte est consacrée au genre *turdus* (merle), que M. de Temminck place le septième dans l'ordre des *insertivores*. Ce genre est composé de deux sections naturelles; la première, celle des *merles sylvains*, comprend toutes les espèces qui habitent les bois et les bocages; la deuxième, celle des *merles saxicoles*, se compose des espèces qui vivent solitairement dans les contrées rocailleuses et montueuses. L'auteur décrit, 1^o huit espèces de merles sylvains, qui sont le *merle draine*, la *litorne*, la *grive*, le *mauwis*, le *merle à plastron blanc*, le *merle noir*, le *merle à gorge noire*, et le *merle naumann*; 2^o deux espèces de merles saxicoles; le *merle de roche* et le *merle bleu*.

Les planches de cette livraison sont exécutées avec cette perfection qu'on est habitué à trouver dans les ouvrages de M. Werner: c'est la nature elle-même qu'on a sous les yeux. A. M-T.

253. — * *Catalogue descriptif et méthodique des Annelides et des Mollusques de l'île de Corse*, avec huit planches, représentant 88 espèces, dont 68 nouvelles; par B. C. PAYRAUDEAU. Paris, 1826; Béchot jeune, et Levrault. In-8^o; prix, 6 fr.

Cet ouvrage est le fruit de recherches continuées pendant plus d'une année dans l'île de Corse par un naturaliste plein de zèle. Plus de soixante espèces de mollusques et d'annelides ont été découvertes par M. Payraudeau; et l'histoire d'un grand nombre d'autres, plus ou moins imparfaitement connues jusqu'à ces derniers tems, a été enrichie d'observations intéressantes. On peut dire que l'île de Corse est l'un des départemens de la France sur lesquels l'histoire naturelle possède le plus de notions exactes; et c'est sans contredit au voyage de M. Payraudeau que la science est redevable de ce résultat.

La nature de l'ouvrage de ce savant ne nous permet pas de le faire connaître dans ses détails: l'auteur mentionne toutes les espèces de mollusques et d'annelides dont il a constaté l'existence en Corse; mais il décrit seulement celles qui sont imparfaitement connues, ou qui sont nouvelles, et il se borne à l'égard des autres à renvoyer à l'ouvrage de M. de Lamarck. Huit planches lithographiées, contenant près de deux cents

figures, et représentant quatre-vingt-huit coquilles dont, suivant l'auteur, vingt seulement étaient connues, complètent ses descriptions : elles sont dues au talent de M. GUÉRIN, dessinateur habile, en même tems que savant naturaliste, et de M. Alph. PRÆVOST, l'un de nos meilleurs peintres d'histoire naturelle.

En entreprenant son voyage en Corse, M. Payraudeau n'avait reçu de mission que de son zèle pour les intérêts de la science : néanmoins, il s'est empressé, lors de son retour en France, de faire don au Muséum royal d'histoire naturelle, de toutes les espèces de mollusques qui manquaient à cet établissement. M. Payraudeau est du petit nombre de ces hommes généreux qui croient de leur devoir de faire profiter les collections nationales du fruit de leurs recherches particulières, et qui connaissent quelque chose de plus précieux que leur intérêt propre : l'intérêt de tous. Il est bon de rappeler une telle conduite et de telles opinions à certains hommes qui croient imiter les nobles exemples des *Delessert*, des *Dejean*, des *Masséna*, en cachant, dans leurs collections ignorées et inutiles, des objets dont ils savent que la connaissance importerait aux progrès de l'histoire naturelle, et qui se réjouissent d'autant plus de les posséder, que leur absence dans les collections publiques y cause une plus grande lacune : vains et futiles amateurs qui se décorent ridiculement du nom d'amis, et quelquefois de protecteurs de la science.

254. — * *Planches de Séba*, accompagnées d'un texte explicatif mis au courant de la science, et rédigé par une réunion de savans; ouvrage publié par les soins de M. E. GUÉRIN, *membre de la Société d'histoire naturelle*, etc. Paris, 1828; Levrault. Quarante-cinq livraisons in-fol. Prix de la livraison, 4 fr.

L'administration du Muséum royal d'histoire naturelle, toujours disposée à favoriser les entreprises utiles aux sciences, a bien voulu permettre que l'on fit un nouveau tirage des cuivres de Séba, qui se trouvaient depuis plusieurs années en sa possession. Les planches du *Thesaurus* de Séba, fort belles pour le tems où elles ont été faites, sont citées dans presque tous les ouvrages de zoologie et de botanique, tandis que le texte, rempli d'erreurs grossières, n'offre aucun intérêt. M. Guérin, qui s'est chargé de la direction de l'entreprise que nous annonçons, a donc eu une heureuse idée, en pensant à substituer au texte de Séba, qu'il eût été fort inutile de réimprimer, un nouveau texte mis au courant de la science, et à la rédaction duquel concourent plusieurs savans distingués, parmi lesquels il nous suffira de citer M. Cuvier.

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cet ouvrage,

dont il n'a encore paru qu'un petit nombre de livraisons, et qui, tel qu'il est conçu, ne peut manquer d'être recherché dans tous les pays où l'histoire naturelle est cultivée. I. G.

255. — * *Cours d'histoire naturelle pharmaceutique*, ou Histoire des substances usitées dans la thérapeutique, les arts et l'économie domestique; par A. L.-A. FÉE, pharmacien, membre de l'École royale de médecine, etc. Paris, 1828; Corby, rue Mâcon-Saint-André-des-Arts, n^o 8. 2 vol. in-8^o de xxvi-659, et vii-821 pages; prix, 18 fr.

On ne saurait trop recommander cet ouvrage aux pharmaciens et à toutes les personnes qui s'occupent de l'art de guérir, et qui devraient en général mieux connaître les substances dont elles empruntent les secours pour combattre les maux de leurs semblables. M. FÉE, connu par plusieurs bons ouvrages de botanique, et collaborateur du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, a traité la matière médicale sous un point de vue très-méthodique, et qui atteste des connaissances profondes en histoire naturelle. Les remèdes que l'on tire des trois règnes sont successivement passés en revue, décrits et analysés; leurs propriétés y sont discutées, et l'auteur nous fait connaître soigneusement les corps d'où ils proviennent.

B. DE SAINT-VINCENT.

256. — *Manuel de matière médicale*, ou Description des médicaments, par H.-Milne-EDWARDS et P. VAVASSEUR, DD. MM. *Seconde édition*. Paris, 1828; Compère jeune. In-18 de x et 606 pages; prix, 6 fr.

Nous avons comparé cette édition avec la première que nous avons annoncée lors de sa publication (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, pag. 713), et nous avons reconnu que cette formule *édition refondue et considérablement augmentée*, qui se trouve sur le titre, n'est pas cette fois mensongère comme elle l'est trop souvent. A cela près qu'ils ont conservé la même classification des médicaments, MM. Edwards et Vavasseur ont effectivement rédigé de nouveau leur ouvrage et l'ont beaucoup amélioré. Il n'est peut-être pas un des nombreux articles dont il se compose qu'ils n'aient revu soigneusement, et auquel ils n'aient fait d'utiles additions, indépendamment des renseignements qu'ils donnent sur des substances qu'ils avaient d'abord négligées ou qui sont nouvellement usitées en thérapeutique. En employant un caractère plus fin et une autre justification, ils sont parvenus à réunir dans un volume facile à porter un nombre plus considérable de faits et d'indications utiles qu'il n'était permis de l'espérer; et s'ils n'ont pas par eux-mêmes ajouté quelque chose à la matière médicale, à cette science que

le professeur Decandolle a appelée le registre immense où la médecine, la chimie et l'histoire naturelle déposent en commun leurs découvertes, au moins en la présentant sous une forme aussi commode, ils ont rendu service non-seulement aux élèves qui ont tout à apprendre, mais encore aux médecins qui peuvent rarement se dispenser de consulter au besoin un semblable manuel. Une citation montrera le soin apporté dans la confection de cet ouvrage; les journaux quotidiens ont instruit le public du funeste accident arrivé récemment à Bicêtre à des épileptiques, par suite de l'administration d'une dose trop forte d'un sirop composé avec l'acide hydrocyanique. En indiquant cette préparation officinale, MM. Edwards et Vavasseur ajoutent : « Ce sirop contient une si énorme proportion d'acide prussique, qu'on ne pourrait le donner que par gouttes. Il n'est jamais employé. »

257. — *Réflexions sur la vaccine et la variole*, ayant pour but d'obtenir par la vaccination l'extinction complète de la petite vérole; par J.-A. BRISSET, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, D. M. P., etc. Première partie, dans laquelle est indiquée la cause primitive la plus probable de la variole. Paris, février 1828; M^{me} Marcel. In-8^o de 263 pag. Prix, 4 fr.

Après avoir fait remarquer que le vieux vaccin apporté en France par le D^r Woodville, en juillet 1800, a subi actuellement plus de 1500 transmissions, M. Brisset affirme que les symptômes généraux et locaux de la vaccine sont sensiblement plus légers qu'ils ne l'étaient dans les premières années où la découverte de Jenner fut propagée chez nous; que les pustules laissent maintenant après elles une empreinte plus faible, et prenant en considération les éruptions varioloïdes qui dans les derniers tems se sont montrées fréquemment sur des individus bien vaccinés, il en conclut que le vieux vaccin, au lieu d'être inaltérable, s'affaiblit et perd de sa faculté préservative par suite de sa transmission successive, soit simplement à cause de cette transmission elle-même, soit à cause des sujets débiles ou mal disposés qui l'ont reproduit.

Il pense que les éruptions varioloïdes, qu'il ne faut pas confondre avec la varicelle ou petite-vérole volante, ne sont qu'une petite-vérole mitigée, adoucie en raison de la préservation imparfaite que la vaccine dégénérée a produite, et doivent être regardées comme le véritable complément de cette préservation, ce qui expliquerait les nuances nombreuses que présentent ces éruptions.

Enfin, pour remédier aux dangers qui résultent de cette

diminution dans l'efficacité de la vaccine, il propose : 1° de compenser la qualité par la quantité en augmentant le nombre des piqûres proportionnellement à l'affaiblissement supposé dans l'énergie du virus; 2° de revacciner une seconde ou une troisième fois le même individu, (nous remarquerons toutefois qu'il ne croit pas que l'efficacité d'une bonne vaccination puisse diminuer par le laps de tems); mais surtout, 3° de renouveler le vaccin en le reprenant à sa véritable source sur des vaches atteintes de *cow-pox*; c'est là ce qu'il considère comme le but principal de son travail.

Nous avons cherché à reproduire scrupuleusement les opinions émises dans cet ouvrage à cause de l'importance qu'elles peuvent avoir, et par respect pour l'intime conviction avec laquelle leur auteur les soutient; il nous reste à dire que les ayant déjà soumises à l'examen de l'ancien comité central de vaccine, et depuis à l'Académie royale de médecine, elles n'ont pas reçu l'accueil qu'il espérait, et ont été implicitement combattues dans les rapports annuels que ces corps savans publient sur la vaccine : ce sont cependant les autorités les plus capables d'en bien juger.

Il est annoncé sur le titre de ce volume que dans cette première partie se trouve indiquée la cause primitive la plus probable de la variole; nous n'y avons rien trouvé qui donne quelque nouvelle lumière sur ce sujet. RIGOLLOT fils.

258. — **Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique*, ayant pour but de parvenir à prédire le tems beaucoup à l'avance sur un point donné de la terre; par P. E. MORIN, ingénieur des ponts et chaussées, etc. *Deuxième mémoire*. Paris, 1827; Treuttel et Würtz; Carilian Gœury. Nevers, Bonnot. In-8° de 79 p. Prix, 1 fr. 50 c. le 1^{er} et 2 fr. le second.

M. Morin commence un long travail qui doit conduire la météorologie, des faibles lueurs qui l'éclairent aujourd'hui, à la lumière éclatante qui en fera l'une des sciences les plus usuelles, le guide du cultivateur, du voyageur, de tous ceux que leurs occupations exposent aux vicissitudes atmosphériques. Nous sommes encore prodigieusement éloignés du but; c'est un motif de plus pour ne point tarder à nous mettre en route. Le second mémoire de M. Morin est précédé d'un *Avant-propos* où l'auteur insiste de nouveau sur la nécessité de former une *Société météorologique*. En effet, il est indispensable de fixer un centre où les faits épars viennent se réunir pour être classés et coordonnés, et d'assurer des moyens durables et suffisans d'entretenir une correspondance avec les observateurs de tous les pays : on sent bien qu'un travail aussi

surchargé de détails et de frais aussi considérables excèdent les moyens d'un homme seul et d'une fortune médiocre.

Le second mémoire de M. Morin a pour objet les modifications et les divers mouvemens de l'atmosphère, leurs causes et leurs effets, les instrumens et les procédés pour les observer, et la meilleure manière de les noter. Pour ce dernier objet, il est indispensable de consulter le mémoire, car un simple extrait ne pourrait en donner une notion assez claire. L'auteur ne s'est pas borné à considérer en physicien les différens phénomènes atmosphériques; il ne néglige aucun des aspects sous lesquels ils se présentent. Est-il question d'un nuage, il demande que l'on décrive sa forme, que l'on mesure au moins par approximation son étendue et son élévation au-dessus de la surface de la terre, que l'on tienne compte de sa couleur, etc. En effet, aucune de ces observations n'est superflue en météorologie, car tous les faits qu'elles embrassent tiennent à ce qui a précédé et prépareront ce qui doit suivre. A la rigueur, il eût été possible de mettre plus d'ordre dans ce mémoire; l'auteur ayant commencé par parler des ouragans et des tempêtes expose les méthodes d'observations et l'usage des instrumens météorologiques : revenant ensuite en partie sur ses pas, il parle de nouveau des vents, des orages, etc. Mais on ne doit point perdre de vue qu'une *correspondance* doit obtenir au moins l'indulgence qu'on ne refuse point à la rédaction d'une lettre, et qu'il suffit que les idées instructives s'y trouvent toutes, qu'elles soient exprimées clairement, et que toutes les indications conduisent sûrement au but. Ce travail de M. Morin satisfait à toutes ces conditions. F.

259. — * *Archives des découvertes et des inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers pendant l'année 1827*, etc. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. In-8° de 508 pages; prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c. par la poste.

Les auteurs de cette publication ont compris le besoin qu'a notre industrie de connaître toutes les inventions nouvelles, afin de les approprier à ses usages : c'est donc un véritable service qu'ils lui ont rendu, en publiant et classant par ordre de matières les divers sujets de recherches. On sent que ce ne doit être qu'une sorte de table de matières, et que chaque article n'y peut recevoir les développemens qui seraient nécessaires pour en bien concevoir l'application : mais c'est déjà beaucoup que de savoir qu'une invention existe, et à quel ouvrage on doit recourir pour en apprécier les avantages. Un reproche que nous ferons au livre que nous annonçons, c'est

de signaler des objets de trop peu d'intérêt ; d'être trop concis sur d'autres plus importants, et enfin de n'avoir pas ajouté quelques planches pour figurer certains sujets qui sont intelligibles sans ce secours. Ce livre comprend toutes les sciences et tous les arts : tour à tour, géologie, zoologie, botanique, minéralogie, physique, chimie, électricité, optique, météorologie, médecine et chirurgie, pharmacie, mathématiques, astronomie, navigation, beaux-arts, arts mécaniques, machines à vapeur, métiers, arts chimiques et économiques, agriculture, etc. Nous encourageons de tout notre pouvoir une publication aussi utile et qui est rédigée avec talent.

FRANCOEUR.

260.—*Essai statistique sur les frontières nord-est de la France*; par AUDENELLE. Metz, 1827. In-8° ; prix, 6 fr. 50. c.

Cette statistique embrasse dans sa généralité une contrée formée des départemens de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, de la Meurthe et des Vosges. Située entre l'antique forêt des Ardennes et le Rhin qui roule ses eaux rapides à travers l'une des plus riches vallées de l'Europe, cette contrée offre, entre deux points géographiques aussi remarquables, une division physique particulière, un cadre d'intéressantes observations.

L'Essai de M. Audenelle est divisé en huit livres. Dans le premier livre, l'auteur décrit point par point la limite frontière de la France, depuis les confins du département des Ardennes jusque près de Lauterbourg, où la Lauter se perd dans le Rhin. Cette limite, qui touche au royaume des Pays-Bas, à la Nouvelle-Prusse, à la Bavière Rhénane, est appuyée par les zones nord-est des trois départemens de la Meuse, de la Moselle et du Bas-Rhin. Une sous-division de ce livre traite des caractères pittoresque, agricole, manufacturier et minéralogique de cette contrée. — Le second livre est divisé en trois sections qui comprennent tout ce qui a rapport : 1° aux mines de fer, de plomb, de cuivre, de sel gemme et autres gîtes minéralogiques ; 2° au règne végétal ; 3° à la zoologie. — Le troisième livre est le développement du second, et il a pour but de montrer quel emploi l'habitant a fait des richesses naturelles de la contrée et quels genres d'industrie celles-ci ont fait éclore. — Le livre quatrième fait connaître quelles sont les puissances limitrophes de la Meuse, de la Moselle et du Bas-Rhin. En décrivant les ressources agricoles et manufacturières d'un pays étroitement lié à ces trois départemens des frontières par des relations de voisinage, de commerce, M. Audenelle a eu pour but d'établir un terme de comparaison entre la France et l'étranger, et de montrer en même temps la part que

les Pays-Bas, la Prusse et la Bavière ont eue dans le partage de ce territoire, qui, avant 1814, faisait partie de l'empire français. — Le livre cinquième traite des événemens historiques qui se sont passés dans cette contrée, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. — Le livre sixième, ou l'archéologie, est un appendice important de la partie historique dont il présente les preuves authentiques. Une première section donne des notions archéologiques sur les premiers siècles, décrit les antiquités de Metz, les tombeaux, les ruines, les statues, les voies militaires, les camps stationnaires des Romains, et le fameux monument d'Igel, situé au-dessus de Trèves, et sur l'origine duquel il existe une foule d'opinions divergentes; une seconde section présente, dans l'ordre alphabétique, la description topographique et statistique des établissemens féodaux, militaires et religieux, dont l'origine remonte au moyen âge et auxquels se rattache quelque souvenir ou quelque fait remarquable. — Le livre septième est une esquisse des mœurs de la contrée. L'auteur les décrit à différentes époques, examine les causes de la civilisation et constate son état présent. Ses tableaux sont remarquables par la vérité des couleurs et la nouveauté des observations. — Le livre huitième et dernier traite des causes générales de l'importance des frontières nord-est, de la condition de l'habitant considéré dans ses rapports avec l'attitude militaire du pays, de l'esprit militaire qui y règne, de la position relative de la Prusse, des Pays-Bas et de la Bavière, de l'examen physique de la frontière et des recherches sur les moyens de défense. Nous nous abstiendrons d'émettre aucune opinion sur cette matière. C'est principalement aux ingénieurs militaires et aux officiers de l'état-major qu'il convient d'apprécier les considérations qui font l'objet de ce livre.

Cet ouvrage, divisé en deux parties bien distinctes, la topographie et la statistique d'une part, l'histoire et les mœurs de l'autre, offre des notions sommaires et positives sur la contrée. La première partie est le fruit des investigations et des explorations de l'auteur. Elle est riche de renseignemens positifs et neufs, et se fait surtout remarquer par la description très-complète des établissemens d'industrie. La seconde est une compilation des ouvrages historiques et statistiques publiés sur les trois évêchés, sur la Lorraine, sur la Basse-Alsace et sur les cinq départemens dont se compose la contrée.

SUEUR-MERLIN.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

261. — *Consécration au saint ministère d'un ecclésiastique romain* (M. Amand SAINTES) converti au protestantisme, et *Discours* prononcé à cette occasion, le 24 mars 1828, par M. BOUVIER, pasteur de l'église de Genève. Paris, 1828; *Servier*. In-8^o de 26 pages; prix, 1 fr.

J'ai annoncé le récit de la conversion d'un anglican à la religion catholique (voy. ci-dessus, pag. 461), et voici maintenant qu'il faut que je rende compte de la *consécration au saint ministère d'un ecclésiastique romain converti au protestantisme*. J'ose croire que cette double tâche ne me fera point dévier des sentiers de la modération et de l'équité que j'ai constamment suivis, et que je la remplirai avec impartialité. Ferme ment attaché à l'église catholique par sentiment et par conviction, je me réjouis d'une acquisition qui l'enrichit; je déplore une défection qui l'appauvrit; mais je sais que ses destinées sont assurées, indépendamment de la volonté de quelques particuliers; je pèse les motifs de l'une et de l'autre dans la balance du sanctuaire, et je rends à chacun selon ses œuvres.

M. Amand Saintes, connu dans le monde par des écrits justement estimés, consentit, en expiation de quelques opinions libérales, à réfuter M. de Montlosier, qu'on lui avait représenté comme l'ennemi du sacerdoce plus encore que de la congrégation. Il avoue que ce fut là sa véritable faute, et qu'il ne tarda pas à la sentir. Quel aveu! Oui, M. de Montlosier a révélé des excès commis à l'ombre des autels; mais son intention n'a jamais été d'avilir la tribu lévitique aux yeux des fidèles, et de lui ravir la confiance dont elle a besoin pour opérer le bien; il a voulu porter des membres du clergé à se dégager de toute passion terrestre, de tout intérêt mondain, qui les assimilent au reste des hommes, et à s'élever à ce degré de perfection que leur commande l'Évangile; mais il n'a nullement voulu confondre dans ses accusations d'intérêt et de passions le clergé tout entier. Ce sont des avertissemens salutaires qu'il adresse respectueusement aux ministres d'un dieu de paix, et non des actes d'hostilité qu'il dirige contre eux: en tout, il fait la part des individus et celle du corps. Pourquoi se le dissimuler? La religion n'a rien à gagner tant que les prêtres s'obstineront à l'identifier avec eux, à lui prêter leurs faiblesses, à regarder comme faits à elle-même les outrages qu'on leur fait, et ils ont eux-mêmes tout à perdre en mêlant leur cause avec celle des jésuites que réproouve l'opinion publique.

Mais, comment la réparation d'une faute a-t-elle entraîné M. Saintes dans une nouvelle faute? Ne pouvait-il se relever d'un abîme sans se précipiter dans un autre abîme? Il paraît qu'il a lu les ouvrages des protestans, qu'il les a médités, qu'il les a goûtés, et qu'il a fini par en adopter la doctrine. Après avoir embrassé solennellement le calvinisme et publié sa profession de foi dans la *Revue protestante*, il s'est fait admettre dans le corps des pasteurs de l'église de Genève, le 24 mars dernier. M. Bouvier, modérateur de la semaine, a prononcé, avant l'imposition des mains, un discours purement écrit, dans lequel il retrace la nature et les devoirs du ministère évangélique, et développe les principes fondamentaux de la réforme. Il répète les accusations d'usage contre l'église catholique, d'avoir substitué des commandemens d'hommes à l'Évangile et aux commandemens de Dieu; d'avoir érigé l'erreur en principe et le préjugé en loi; de rechercher le honteux abri de l'ignorance et le frêle appui de l'autorité humaine. Du reste, on y trouve des sentimens de tolérance et de charité, et de sages leçons qui conviendraient à bien d'autres ministres. Heu eux les fidèles, si leurs pasteurs suivaient exactement les avis de l'apôtre, rappelés par M. Bouvier: « Veillez sur l'église, *non par contrainte, mais de plein gré; non en vue d'un gain sordide, mais par affection; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau!*... » J. L.

262. — * *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle*; par M. Ph. DAMIRON, élève de l'ancienne école Normale, professeur de philosophie au collège royal de Bourbon. Paris, 1828; Ponthieu et C^{ie}. In - 8^o de xxxii et 446 p.; prix, 7 fr.

Cet ouvrage est fort remarquable. C'est une revue critique des doctrines exposées par les écrivains qui, dans ce siècle, se sont occupés avec succès de philosophie. L'auteur les partage en trois écoles. La première, héritière directe et immédiate de l'école philosophique française du XVIII^e siècle, est désignée par lui sous le nom d'*école sensualiste*. Elle est fille de la philosophie d'Aristote; ses principaux maîtres sont *Locke, Voltaire, Condillac, Helvétius*. Sous les bannières de cette école sont rangés les articles que M. Damiron a consacrés à MM. *Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, Garat, Laromiguière, Gall et Azais*. L'*école théologique* comprend MM. le comte de *Maistre*, de *La Mennais*, de *Bonald* et d'*Eckstein*. Cette école fait la guerre à toute philosophie. La liberté lui est antipathique; et l'autorité est sa loi. Elle doit sa force non à la puissance de ses doctrines, mais aux succès de sa critique contre les lacunes des systèmes

sensualistes, et contre la tendance de cette école du XVIII^e siècle, qu'elle a combattue lorsque son règne était presque universel, et qu'elle a su pousser à ses extrêmes conséquences logiques, c'est-à-dire, au matérialisme auquel le sensualisme conduit, tantôt de l'aveu de ses partisans, tantôt à leur insu. La troisième école est celle à laquelle appartient M. *Damiron*. Il lui donne le nom d'*éclectique*, parce qu'elle emprunte à la première le principe de liberté, et parce qu'elle croit, avec la seconde, toute la partie spiritualiste que la première nie ou néglige. Les philosophes auxquels des articles sont consacrés sont MM. *Bévard*, *Virey*, *Kératry*, *Massias*, *Bonstetten*, *Ancillon*, *Droz*, *Dégérando*, *Maine de Biran*, *Royer-Collard*, *Cousin* et *Jouffroy*.

Le mérite principal de l'ouvrage de M. *Damiron*, est une haute impartialité, qui permet à l'auteur de bien comprendre, et d'exposer fidèlement les opinions même qu'il ne partage pas. Sa discussion est ferme; ses réfutations énergiques, sans présenter jamais la trace ni de l'aigreur, ni du dédain. Tel devrait être toujours l'esprit de la critique philosophique: calme, tolérant, plein de bienveillance, mais décidé à n'abandonner aucun principe, et à ne jamais compromettre son avis par la plus légère concession de doctrine.

M. *Damiron* a su, tout le premier, que les divisions systématiques sont quelquefois arbitraires; ainsi, plusieurs écrivains ont été amenés par les progrès de leurs travaux à changer d'école; plusieurs aussi ont leur vraie place sur les confins de deux territoires: tel est M. *Laromiguière*, philosophe si net, si spirituel, si gracieux, si naïf, qui appartient à l'école de Condillac par son langage, ses habitudes d'esprit et de méthode, et par ce que M. *Damiron* appelle avec beaucoup de raison un air de famille; mais qui se sépare de cette école par des nuances tranchées et par d'importantes modifications. Tel est M. le baron d'*Eckstein*, qui tend à l'autorité, mais qui accepte de fort bonne grâce la liberté comme moyen, ce qui met entre l'école théologique et lui une différence fondamentale. Tels sont plusieurs autres encore.

Il est une école à laquelle M. *Damiron* n'a pas donné place, quoiqu'elle mérite attention. C'est l'*école industrialiste*, que Saint-Simon a fondée, et que le *Producteur* a représentée après lui, en la modifiant. Cette école, surtout dans ses derniers organes, participe de l'école sensualiste pour sa méthode d'observation purement externe et par son dédain pour l'observation du spiritualisme; mais elle participe de l'école théologique plus que toute autre par son attachement au principe d'autorité, quoiqu'elle place le dépôt de l'autorité dans des mains

autres que ne le font les théologiens. C'est là aussi un électionisme, mais qui a besoin d'être classé tout-à-fait à part de l'école spiritualiste et libérale à laquelle M. Damiron a réservé exclusivement la dénomination d'électique, probablement par l'embarras de lui trouver un nom plus précis.

Ch. RENOUARD.

263.— *Lettre à M. PH. DAMIRON*, professeur agrégé de philosophie, au collège royal de Bourbon, sur un article de son *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle*; par le baron MASSIAS. Paris, 1828; Firmin Didot. In-8° de 15 pag.; prix, 1 fr.

Notre dessein n'est pas de prendre parti entre M. Damiron et l'auteur de cette lettre, dont, au reste, la polémique se renferme dans les bornes d'une estime et d'une urbanité réciproques. Nous voulons seulement engager nos lecteurs à prendre connaissance de ce petit écrit, dans lequel l'auteur soutient que, faute d'avoir admis l'intervention de la nature dans nos facultés, c'est-à-dire, d'avoir reconnu dans l'homme *une triple action*, il a été jusqu'ici impossible à toutes les philosophies d'expliquer complètement notre moi. On sait que M. Massias prétend qu'en admettant, comme troisième élément de notre constitution, cette intervention de la nature, on explique tous les phénomènes intérieurs et extérieurs dont autrement il est impossible de rendre compte. Il est peu de questions qui méritent plus l'attention des hommes qui se vouent à la philosophie.

Z.

264.— **Recueil général des anciennes lois françaises*, depuis l'an 420 jusqu'en 1789, par MM. ISAMBERT, DECRUSY et ARMET; tome XII (2^e partie) et XIII. Paris, 1828; Belin-Leprieur et Verdrière. 2 vol. in-8°; prix, 1/4 fr.

Cette précieuse collection avance; elle se compose déjà de vingt volumes qui comprennent soit textuellement, soit en substance ou par simple indication, tous les monumens législatifs, depuis l'an 420 jusqu'à la fin du règne de Henri II, en 1559. A quoi il faut ajouter le règne entier de Louis XVI qui, à lui seul, embrasse six[?] volumes. Les savans éditeurs ont donc dépassé la première moitié de leur tâche laborieuse. Nous nous faisons un plaisir de dire qu'ils méritent de plus en plus les éloges que nous avons déjà eu occasion de leur donner dans ce recueil. Les notes dont ils enrichissent les pièces qu'ils rapportent sont intéressantes et instructives. En un mot, leur collection doit trouver place non-seulement dans la bibliothèque des jurisconsultes, mais encore dans celle des hommes d'état

et de tous ceux qui par goût ou par devoir se consacrent à l'étude de notre histoire.

A. T.

265. — *Code civil, tableau synoptique des distances, âges, quotités, etc.* Paris, 1828; Gobelet, place de l'École de Droit. Une feuille in plauo vélin; prix, 1 fr. 50 c.

Il peut arriver au jurisconsulte comme au praticien le plus exercé d'hésiter sur le nombre d'heures, de jours, de témoins, de myriamètres, etc., prescrits par la loi pour l'accomplissement de telle ou de telle formalité, pour la validité de tels ou tels actes. Il faut, lorsque la mémoire se trouve ainsi en défaut, recourir au Code. L'auteur du tableau synoptique que nous avons sous les yeux peut donc s'être proposé l'un ou l'autre de ces deux objets, ou d'aider la mémoire à se charger de tous ces petits détails, ou bien de simplifier et de faciliter en cas d'incertitude le recours au texte. Son travail ne me paraît propre à rendre tout au plus que le premier de ces deux services. En effet, le chiffre, c'est-à-dire le terme inconnu, est la seule disposition qui soit présentée d'une manière saillante; en sorte que si je veux chercher, par exemple, quel est le tems pendant lequel un père peut faire détenir son enfant âgé de moins de seize ans, je ne sais sur quelle partie de la première ou de la deuxième colonne je dois jeter les yeux; j'aurais plus tôt fait de consulter mon Code. En outre ce tableau, tel qu'il est conçu, a pour effet unique le rapprochement d'une foule de dispositions qui n'ont entre elles aucune espèce d'analogie rationnelle. J'invite donc l'auteur à modifier pour les autres Codes son système d'arrangement; les élémens de son travail sont bons, mais peuvent être mis en œuvre d'une manière beaucoup plus profitable. Il faut qu'il s'attache à procurer à la fois (si cela est possible) les deux avantages indiqués plus haut. Il faudrait, je crois, substituer dans chaque division l'ordre alphabétique des matières à l'ordre progressif des chiffres. Tel qu'il est peut-être ce tableau sera-t-il susceptible de quelque usage que je ne prévois pas. La faute, si j'en commets une, serait dans tous les cas imputable à l'éditeur, qui ne l'a fait accompagner d'aucune explication.

266. — *Projet de Code de la chasse, précédé de l'exposé des motifs, et suivi du tableau de la législation actuelle; par M. FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES, conseiller à la Cour royale de Douay.* Paris, 1828; Alex. Gobelet. In-8° de 92 pages, prix, 2 fr.

Une loi sur la chasse est-elle aujourd'hui désirable? est-elle nécessaire? Oui, je le crois avec l'auteur de la brochure que

nous annonçons. Le projet de Code qu'il nous offre est-il sur ce sujet précisément ce qu'il nous faut? Je ne le pense pas. Il n'est impossible d'entrer ici dans l'examen de tous les détails; mais le principe qui lui a servi de point de départ, et sur lequel son système entier repose, me paraît vicieux. Après avoir établi dans sa dédicace au roi que la chasse est un exercice *agréable et salutaire*, après avoir reconnu que le droit de chasse est un *droit naturel*, M. de Campigneulles arrive à cette singulière conclusion: que le droit de chasse est *inhérent au droit de propriété*. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'auteur croit apercevoir cet axiome dans la loi romaine, où assurément il n'est pas. Voici comment il raisonne sur ce point: Suivant la loi naturelle, la chasse appartient à tous les hommes; dans l'état de société, elle est soumise à la loi civile. Il ne paraît pas que chez les anciens le droit civil ait mis des restrictions à l'exercice de la chasse. La loi romaine ne contient sur cette matière qu'une seule disposition aux termes de laquelle les animaux sauvages étaient déclarés appartenir au premier occupant *sans distinction du lieu où ils étaient pris*. Toutefois il était libre au propriétaire de chaque héritage d'en *interdire* l'entrée au chasseur ou à l'oiseleur (ici l'auteur cite en note le passage des *INSTITUTES, de verum divisione, § 12*). Ce texte a posé le principe en vertu duquel le droit de chasse a dû être considéré comme *une conséquence* du droit de propriété. » Ce texte me paraît avoir posé le principe contraire. Au surplus, et à part la loi romaine, le droit de chasse et le droit de propriété sont deux droits *distincts* qui veulent être *conciliés* et non *confondus*. L'auteur a en général poussé son principe jusque dans ses dernières conséquences. Ainsi, suivant lui, le droit de chasse serait censé réservé *au propriétaire* dans les baux à ferme « *s'il n'y a stipulation contraire*. » Cependant l'auteur fonde le prétendu droit de vie et de mort du propriétaire sur les animaux sauvages qui occupent même momentanément sa propriété sur cette considération *qu'ils vivent aux dépens de la propriété territoriale*. Je demande si dans le cas de bail c'est aux dépens du bailleur que vivent ces animaux, ou si ce n'est pas tout au contraire aux dépens du fermier. L'honorable magistrat veut d'une autre part que nul ne puisse chasser dans les champs ouverts sur le territoire d'une commune s'il n'y est propriétaire (locataire ou concessionnaire) ou droit de chasse sur une étendue de terrain non clos *égale à soixante arpens*. Ici il me semble que M. Fougeroux s'écarte de la rigueur de son principe; car pourquoi le propriétaire d'une moindre étendue de terrain serait-il privé de l'avantage d'exercer

son droit *en personne* ? Nous aurions eu également beaucoup de choses à dire sur les concessions de chasse dans les forêts de l'état et dans les propriétés des communes mises à la discrétion du conservateur forestier et du préfet du département; mais toutes ces observations nous mèneraient beaucoup trop loin. Au résumé, il y a sans doute dans ce projet de code des vues sages et utiles, mais nous ne pensons pas que le législateur doive en adopter les bases. Cette brochure se termine par un tableau de la législation existante; j'y ai remarqué quelques omissions.

BOUCHENÉ LEFER, avocat.

267. — * *Dissertation sur la propriété littéraire et la librairie chez les anciens*, lue le 27 novembre 1827 à la Société d'émulation du département de l'Ain, par M. F. A. PIC, l'un de ses membres correspondans, juge au tribunal civil de Lyon. Lyon, 1828. In-8° de 20 pages.

M. Pic a publié, en 1826, un recueil fort utile sous le titre de *Code des imprimeurs, libraires, écrivains et artistes*. Il se propose de donner au public un ouvrage sur la propriété littéraire en France : sujet important dont s'occupe également l'auteur de cet article, et que M. Pic n'avait qu'effleuré en passant dans son *Code*. La condition des auteurs dans l'antiquité est fort obscure. M. Pic a indiqué dans l'excellente, mais bien courte dissertation qu'il a extraite de son introduction historique, un certain nombre de passages, d'où il a conclu avec raison que les auteurs vendaient souvent des exemplaires de leurs ouvrages, mais qu'ils n'avaient à cet égard aucun privilège exclusif, de la même nature que celui qui est consacré par nos législations modernes. Les copistes, *librarii*, formaient une classe distincte des vendeurs de livres, *bibliopoles*. C'est surtout dans Martial que l'on trouve, sur la vente des livres, d'utiles renseignements. Voici la traduction d'une épigramme (ep. 118, l. 1), où le poète décrit la boutique du bibliopole Atrectus :

« Chaque fois que vous me rencontrez, Lupercus : « Permettez, dites-vous, que je vous envoie mon esclave, afin que vous lui remettiez votre volume d'épigrammes; je vous le rendrai dès que je l'aurai lu. » Ne fatiguez pas votre esclave, Lupercus. Il y a loin pour venir jusque dans mon quartier, et j'habite à un troisième étage des plus hauts. Vous pouvez trouver plus près de vous ce que vous demandez. Vous allez souvent dans le quartier d'Argiletum. Il y a, près de la place de César, une boutique dont les portes, dans toute leur longueur, sont couvertes de noms de poètes que vous pouvez parcourir d'un coup d'œil. Entrez là me demander, sans avoir besoin même de

demander Atrectus; c'est le nom du maître de la boutique. De son premier ou de son second rayon, il tirera un Martial bien poli et embelli d'ornemens de pourpre, et il vous le donnera contre cinq deniers. — Eh! dites-vous, vous ne les valez pas! — C'est sagement répondu, Lupercus. » Il serait fort à désirer que M. Pic donnât quelque étendue à ses recherches sur cette partie de l'histoire littéraire, qui a été fort peu examinée.

CH. RENOUARD, *avocat.*

268. — * *Pétition des propriétaires de vignes du département de la Gironde*, adressée aux chambres, et *Mémoire à l'appui*. Bordeaux, 1828; Lanefranque frères, imprimeurs de la préfecture. In-4° de 75 pages, avec pièces justificatives.

Cette pétition remarquable restera comme un monument de notre histoire commerciale contemporaine. 12,563 signataires, tous propriétaires de vignes, exposent aux deux chambres que leur département produit annuellement 3,321,586 hectolitres de vins, représentant une valeur de 63 millions de francs. La culture de la vigne occupe parmi eux un espace de 137,000 hectares, et une population de 226,000 individus. Après avoir démontré combien le système continental leur avait été préjudiciable, « la restauration seule, disent-ils, avait le pouvoir de nous sauver, et nous crûmes entendre le cri du salut dans ces premières paroles de nos princes : *Plus de droits réunis!!* L'abolition de cet impôt nous parut certaine. D'un autre côté, la restauration donnait la paix à l'Europe, et cette paix générale rouvrait le monde au commerce : elle allait donc nous rendre nos débouchés extérieurs. Un double espoir nous avait ranimés; nous fûmes victimes d'une double erreur : l'impôt indirect se perpétua, et de plus le gouvernement établit le régime de ses douanes sur le système prohibitif. » Telles sont les doléances des pétitionnaires.

Les faits qu'ils énumèrent ne manquent pas, comme on voit, de gravité. Leurs caves sont encombrées de deux récoltes, dont la valeur dépasse 120 millions de francs, et ils prouvent que le régime prohibitif leur ferme chaque jour d'anciens débouchés, bien loin d'en créer de nouveaux, comme le supposent nos économistes de budget. Le droit exorbitant dont nous avons frappé les fers étrangers, au bénéfice d'une seule classe de producteurs, a porté un coup fatal à plusieurs de nos branches de production territoriale. Ainsi, par forme de représailles, l'Angleterre a imposé à nos vins un droit de 1,200 francs par tonneau, la Russie un tarif de 750 francs; la Suède a porté les droits à 400 francs; la Prusse à 520 francs. En conséquence, les villes

asiatiques qui achetaient dans le tems 40,000 tonneaux de vins de Bordeaux, n'en demandent pas plus de 15,000 aujourd'hui; la Hollande a réduit à 5,000 ses demandes qui montaient à 15,000; la Suède n'en tire presque plus; la Russie s'est bornée à 4,000 tonneaux, tandis qu'il lui en fallait plus de 12,000. Peu à peu les nations étrangères se dégoûtent de nos produits; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que le mal vient de nos fautes, de notre manie de prohiber, qui profite à l'Angleterre, et qui profitera désormais à tous les peuples disposés à sortir plus tôt que nous de l'ornière du système restrictif.

Les pétitionnaires se plaignent vivement aussi de la désastreuse influence de l'impôt indirect sur la consommation intérieure, impôt qui s'élève à 200 pour 100 de la valeur du produit, et qui est un stimulant si puissant pour les fraudes de toute espèce. Ils évaluent à six millions d'hectolitres la quantité de liquides sophistiqués que la nation française est forcée à boire, par suite de l'exagération de cet impôt déplorable. Quelle complication de formalités, en effet, est réservée au malheureux producteur de vins? droit de mouvement, droit de consommation, droit d'entrée, visites, perquisitions, avances de tout genre à subir: on dirait que le suc de la vigne est un poison dont il importe d'entraver à tout prix la circulation. Les choses en sont venues au point que le propriétaire résidant à Bordeaux ne peut boire le vin qu'il récolte sans le payer 100 pour 100 de sa valeur réelle.

Il faudra bientôt néanmoins qu'on apporte un remède à de semblables maux. Les propriétaires de la Gironde se voient menacés de ne pouvoir plus payer l'impôt territorial, si les 600 mille tonneaux de vin entassés dans leurs caves ne trouvent point d'écoulement. Et comment en trouveront-ils sous l'empire des tarifs qui ont amené les représailles funestes des douanes étrangères? Cette grande question ne tardera point à être discutée au sein des chambres. Dieu veuille alors qu'il reste un peu de place aux défenseurs de la liberté commerciale! De pareilles infortunes ne sont pas de celles dont on puisse ajourner l'examen, et le moment approche où elles donneront naissance à des débats très-animés. Nous souhaitons que l'issue en soit favorable à la production nationale; mais tout nous porte à croire qu'elle ne saurait l'être sérieusement, sans un retour positif aux vrais principes de la science économique.

269. — *Des usurpations sacerdotales, ou du clergé en opposition avec les principes actuels de la société, et du besoin de ramener le culte catholique à la religion primitive; précédé du Récit de la mission du père FABINA à Ajaccio, par l'abbé*

CERATI, et publié par SAINT-ÉDME, Paris, 1828; Ponthieu. In-8° de 184 pages; prix, 4 fr.

Le plus grand malheur que nous aient causé les *usurpations sacerdotales* depuis la restauration, a été de nous faire perdre un tems précieux en discussions oiseuses et en stériles débats. A mesure que nous avançons, les abus du clergé deviennent si communs qu'on les croirait inséparables de la religion même, si de tems en tems quelques bons esprits ne protestaient contre ces envahissemens téméraires. De ce nombre est M. l'abbé Cerati, ex-régent d'humanités au collège d'Ajaccio, auteur du livre dont nous rendons compte. Écrit avec la modération qui convient à un prêtre, cet ouvrage renferme des citations fort curieuses des principales harangues de nos missionnaires ambulans, et des considérations pleines de justesse sur les prétentions pontificales et sacerdotales depuis les premiers jours de l'Église jusqu'à nous. Les chapitres consacrés à l'examen du rétablissement des ordres religieux, de la multiplication des prêtres et de l'éducation livrée aux mains du clergé sont remarquables par la nouveauté de quelques faits et par l'heureuse citation des autres. « Un jeune abbé, dit M. l'abbé Cerati, un jeune abbé d'un village où le prêtre seul mangeait du pain blanc, c'est-à dire du pain de froment, ayant été interrogé par son évêque sur les véritables motifs qui le portaient à la carrière ecclésiastique, répondit : « C'est pour manger du pain blanc. » Le vœu assurément n'était pas ambitieux; mais cette simplicité mérite d'être connue, et M. l'abbé Cerati en rapporte plusieurs exemples non moins remarquables. Nous y renvoyons les lecteurs, qui leur trouveront un air de ressemblance très-prononcé avec ceux dont nous sommes témoins tous les jours, et qui apprécieront plus équitablement que d'après une analyse imparfaite l'ouvrage intéressant que nous venons de signaler.

A. B.

270. — * *Histoire du Bas-Empire*, par LEBEAU. Nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et augmentée d'après les historiens orientaux; par M. DE SAINT-MARTIN, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). T. I-VI. Paris, 1824-1827; Firmin Didot. 6 vol. de 450 à 520 pages chacun; prix, 6 fr. le volume.

C'est ici, non pas seulement une réimpression de l'histoire de Lebeau, mais encore un ouvrage aussi nouveau qu'important, destiné à rectifier et à compléter cette histoire. Laissons au savant éditeur le soin d'exposer le plan qu'il s'est tracé : « *L'Histoire romaine et celle des empereurs* (par ROLLIN et CREVIER) sont encore parmi nous les seuls livres que l'on puisse

consulter pour ce qui concerne cette partie de l'histoire ancienne jusqu'au tems de Constantin.... On y trouve tout ce que l'antiquité nous a laissé, et on y prend une idée plus juste de la liaison des faits, qu'on ne pourrait le faire en lisant les auteurs originaux..... Il n'en est pas de même pour l'histoire du Bas-Empire de Lebeau; on le concevra sans peine. L'histoire de la république et du Haut-Empire est tout entière dans les écrits des Grecs et des Romains, ou dans les monumens que le tems a épargnés. Les puissantes nations qui luttèrent contre la fortune de Rome ont été anéanties avec toutes leurs productions littéraires..... Depuis Constantin, au contraire, l'empire romain et celui de Constantinople furent toujours en relation avec des peuples qui ont raconté eux-mêmes, dans une multitude d'ouvrages encore inédits, et dans des langues très-diverses, l'histoire de leurs rapports et de leurs démêlés avec les Romains et les Grecs du Bas-Empire. Les livres écrits en arménien, en syriaque, en arabe, en persan et en turc, doivent donc contenir et contiennent effectivement beaucoup de renseignemens précieux propres à compléter, à modifier et même à changer entièrement ce que nous savons déjà. Lebeau est le premier et même le seul qui ait songé à classer dans un ordre facile à saisir tous les faits contenus dans la vaste collection des auteurs bysantins; il y a joint tout ce que les écrivains grecs et latins, les ouvrages des jurisconsultes et les chroniques du moyen âge ont pu lui fournir; et il est résulté du tout un corps d'annales aussi complet qu'il était possible de le faire de son tems. Si d'autres, comme Gibbon, sont parvenus à donner à leur récit une forme quelquefois plus agréable, ils n'ont aucun avantage sur Lebeau pour la connaissance des sources originales..... On doit donc leur reprocher les mêmes défauts..... Il a bien cherché, il est vrai, à profiter de quelques ouvrages orientaux traduits en latin; mais comme il était dépourvu de notions personnelles sur les langues et la littérature orientales, il n'a su comment combiner les renseignemens qu'il trouvait dans ces ouvrages avec ceux qui sont consignés dans les auteurs bysantins. Ces derniers écrivains sont pour la plupart assez obscurs dans leurs narrations et extrêmement concis sur ce qui concerne les relations de leurs empereurs avec les princes de l'Asie. Ils défigurent étrangement les noms d'hommes et de lieux..... Ils attribuent souvent aux califes, successeurs de Mahomet, ou aux Musulmans de l'Asie, des faits qui appartiennent aux souverains particuliers de la Syrie, de l'Égypte, de l'Afrique, et même de l'Espagne..... La forme de rédaction adoptée par Lebeau, le

soin qu'il a pris de raconter les événemens sans anticiper jamais sur l'ordre des tems, fournissent les moyens d'améliorer sans peine son ouvrage. Il suffit de faire ce qu'il aurait certainement fait lui-même s'il l'avait pu, c'est-à-dire, qu'il faut intercaler dans sa narration, selon leur ordre chronologique, les faits et les indications nouvelles que fournissent les écrivains orientaux. Quant à ceux des récits de cet historien qui seraient inexactes ou susceptibles d'être considérablement augmentés, changés ou modifiés, ils doivent être retranchés ou soumis à une rédaction plus conforme au résultat que présentent les ouvrages originaux. Partout il faut rétablir les noms altérés, et joindre au texte les notes et les éclaircissemens nécessaires à l'instruction du lecteur.» On voit par là de quelle utilité sera le travail que s'est imposé M. de Saint-Martin. Il nous fait espérer une histoire exacte et complète du Bas-Empire. Les six premiers volumes déjà publiés embrassent une période d'environ 150 ans, depuis Constantin jusqu'à Léon de Thrace. L'ouvrage doit être accompagné de 20 cartes destinées à faire connaître la situation des diverses parties de l'empire depuis le IV^e jusqu'au XIII^e siècle, et d'un plan de Constantinople, telle qu'elle était sous les empereurs. Nous reviendrons dans notre section des *Analyses* sur cette importante publication.

CH.

271. — * *Histoire de l'Amérique*, par W. ROBERTSON, traduite de l'anglais par MM. SUARD et MORELLET, de l'Académie française. *Quatrième édition*, contenant les neuvième et dixième livres; revue et corrigée sur la dernière édition anglaise, et accompagnée de notes puisées dans les ouvrages de MM. de Humboldt, Bulloch, Warden, Clavigero, Jefferson, etc., etc.; par M. DE LA ROQUETTE, de l'Académie royale d'histoire de Madrid, etc. Paris, 1828; Janet et Cotelle, rue Saint-André-des-Arts, n° 55. 4 vol. in-8° de xl-384, 453, 457 et 486 pages; prix, 26 fr.

On connaît le brillant succès que cette histoire obtint d'abord en Angleterre, et bientôt après en France, lorsqu'elle fut traduite par MM. Suard et Morellet. Quoique inférieure peut-être aux autres ouvrages de Robertson, l'un des meilleurs historiens de l'école formée par Voltaire, elle mérite la faveur qui l'accueillit dès son apparition et qu'elle conserve encore. La version des deux académiciens français est élégante et soignée; mais, comme ils avaient travaillé d'après une des premières éditions anglaises, et que l'auteur avait fait depuis d'heureux changemens, il devenait nécessaire de la revoir. C'est ce qu'a fait M. de La Roquette. Ne se bornant pas à cette révision, il a joint au récit de l'historien des notes nombreuses et

utiles, pour lesquelles il a consulté une foule d'écrivains, et s'est particulièrement servi des savantes recherches de M. de Humboldt. Cette édition présente donc de nouveaux élémens de succès. Dans un de nos prochains cahiers, nous consacrerons un article assez étendu à l'examen de l'ouvrage original et du travail de M. de La Roquette.

J. R.

272. — * *Histoire d'Écosse*, racontée par un grand-père à son petit-fils, dédiée par sir *Walter Scott* à *Hugh Littlejohn*, esq.; traduite de l'anglais par C.-A. DEFAUCONPRET. Paris, 1828; Gosselin. 3 vol. in-12 de viij-251, 288 et 304 pages; prix, 9 fr.

Le premier mérite dont on est frappé en lisant cette histoire composée par *Walter Scott* pour son petit-fils, c'est l'art ingénieux et aimable avec lequel l'illustre auteur se proportionne à une si jeune intelligence. Son livre toutefois est digne d'attirer des lecteurs d'une raison plus mûre, d'une instruction plus étendue. Ils y trouveront, choisis avec discernement et exposés avec intérêt, les faits les plus importans des annales écossaises. Était-il nécessaire d'ajouter que le récit de *Walter Scott* brille surtout de ces traits de mœurs locales qui donnent tant de charmes à ses romans, et dont l'histoire a trop long-tems dédaigné la familiarité. Il fait paraître en même tems ce jugement impartial des hommes et des choses, des tems et des lieux, qui n'a manqué à l'auteur des *Puritains* que lorsqu'il a parlé de la France. On ne peut, dans sa nouvelle production, excepter de cet éloge que quelques passages sur le catholicisme, justement relevés par l'éditeur, et trop évidemment empreints de préjugés anglicans d'une bien vieille date, mais à ce qu'il paraît toujours jeunes en Angleterre.

H. P.

273. — * *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*; par *Jules Taschereau*. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1828; Brissot-Thivars. In-8° de vij et 352 pages; prix, 7 fr. 50 c.

M. Taschereau nous a donné, en 1823, une fort bonne édition des *OEuvres de Molière*, avec un choix de *Commentaires*, et un *Supplément à la vie de Molière* écrite par *Voltaire*; dans lequel plusieurs erreurs relatives à sa naissance, à celle de sa femme, etc. étaient déjà relevées. C'est ce *Supplément* qui, complété par de nouvelles recherches et par de nouveaux détails biographiques et littéraires, est devenu l'ouvrage dont nous annonçons la seconde édition. On ne peut qu'applaudir aux efforts de M. Taschereau pour répandre un jour nouveau sur toutes les particularités de cette vie si heureusement consacrée à instruire et à charmer l'humanité. L'histoire que M. Taschereau en a tracée joint au mérite de l'exactitude et du goût celui de l'élégance et de la pureté du style. Elle sera lue avec

intérêt, et semble être devenue le complément nécessaire des œuvres de notre grand comique. On annonce que M. Taschereau a consacré les mêmes recherches au père de notre tragédie, et qu'il est sur le point de publier ce travail. Lorsqu'il aura paru nous rendrons compte à la fois des deux ouvrages dans notre section des *Analyses*. CH.

Littérature.

274. — *Nouvelles Leçons françaises de littérature et de morale*, ou Recueil de morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Ouvrage classique à l'usage des collèges et des institutions, pour servir de suite aux *Leçons françaises* de MM. Noel et de la Place; publié par Ch. BERRIAT SAINT-PRIX. Paris, 1828; Brunot-Labbe et Seligne. 2 forts vol. in-8^o de VIII-607 et 635 pag.; prix, 20 fr.

Nous ne manquons point de *Poétiques* ni de *Traité de littérature*; et si le *beau* n'est point la règle de nos auteurs modernes, ce n'est point faute de préceptes capables de les y conduire, c'est que le goût ne s'apprend point, c'est qu'il est inné chez les auteurs appelés à faire école, et qu'il dépend d'une organisation particulière, plus délicate, plus sensible chez eux que chez le commun des hommes, et dans laquelle le principe moral l'emporte sur le principe matériel. Nous pourrions dire que le goût, comme l'amour du bien et du juste, est une révélation intime de la conscience que développent ou modifient les circonstances et les causes extérieures. Ces circonstances, ces causes extérieures qui éveillent le sentiment intime, sont pour l'homme moral le récit ou la vue d'une belle action, pour l'homme de goût la lecture ou la représentation d'un bel ouvrage; la vue d'une action injuste et la lecture d'un mauvais ouvrage peuvent, par une impression contraire, produire le même résultat. Nous pensons que ces enseignemens directs agissent avec plus de force que les préceptes les mieux exposés, et c'est ce qui nous ferait préférer dans les études littéraires la lecture des modèles à celle des meilleures poétiques, et ce qui nous engage à recommander particulièrement le recueil que nous annonçons.

Le succès qu'ont déjà obtenu de pareils recueils, depuis les *Ornemens de la mémoire* jusqu'aux *Leçons françaises* de MM. Noel et de la Place, qui ont eu déjà quinze éditions, viennent parfaitement d'ailleurs à l'appui d'une opinion que nous ne prétendons point avoir émise les premiers, mais que nous avons voulu raisonner. Nous possédons un nombre très-considérable d'ouvrages composés ainsi de pièces choisies; mais celui de MM. Noel

et de la Place est le premier, du moins à notre connaissance, qui ait pris le titre de *Leçons*, adopté depuis par d'autres. Celui de M. Berriat Saint-Prix justifiera mieux encore ce titre, parce qu'on y trouve de tems en tems des morceaux de littérature didactiques extraits de nos meilleurs auteurs. Telle est, par exemple, la définition de l'apologue qu'il donne dans celui de ses deux volumes qui est consacré à la *Poésie* (p. 272), définition qu'il a empruntée à l'éloge de La Fontaine par Champfort. Dans la plupart de ces recueils il y a plus ou moins à reprendre, plus ou moins à désirer, parce qu'ils sont presque tous le résultat du choix, l'expression du goût d'un seul individu, et qu'un seul homme ne peut prétendre à imposer son goût à tous les autres. Par exemple, nous aurions préféré, pour notre compte, les réflexions de Marmontel sur la fable à celles de Champfort; mais nous exprimons ici notre goût particulier, et M. Berriat Saint-Prix a peut-être suivi l'opinion plus généralement adoptée en donnant la préférence à ces dernières; et dans ce cas nous devrions l'approuver, car en pareille matière il faut quelquefois savoir faire abnégation de son opinion pour être l'interprète du goût général. Nous l'engagerons seulement à faire disparaître, dans une seconde édition, la faute de français que nous avons remarquée dans ce morceau (p. 277); lorsque l'auteur dit à l'occasion du discours du lion dans la fable des *Animaux malades de la peste*, qu'il en agit de très-bonne foi; la particule *en* est de trop ici avec le verbe.

M. Berriat Saint-Prix, pour former ses deux volumes de *prose* et de *poésie*, n'a emprunté aucun morceau au recueil de MM. Noel et de la Place; cela ne veut pas dire qu'il improove leurs choix; il a voulu au contraire que son ouvrage fût le complément de celui de ces deux professeurs estimés, et le champ de notre littérature est assez riche pour que l'on y puisse glaner encore avec avantage même après lui. Il ne s'est point fait scrupule de puiser quelquefois dans un autre recueil intitulé *Tablettes classiques*, qui a paru en 1825, et que la *Revue* a dans le tems annoncé avec éloges (tom. XXVIII, p. 898); mais nous avons tout lieu de croire qu'il n'a fait que reprendre son bien, et que ces deux petits volumes in-16 étaient le résultat d'un premier choix dont il a transporté soixante-une pièces de vers et quarante-sept morceaux de prose dans les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui. Du reste, nous remarquons dans l'un et dans l'autre choix le même esprit, le même tact, le même goût enfin, qui ne s'est pas toujours effacé devant le goût d'autrui, surtout devant celui du jour, mais qui semble lui avoir fait des concessions

un peu plus grandes dans ces deux derniers volumes, où nous trouvons un plus grand nombre de noms modernes qui n'ont peut-être pas encore acquis le droit bien incontestable de figurer sur le même rang que ceux des fondateurs de notre littérature classique. Nous n'en citerons aucun, mais nous terminerons en disant que la comparaison que M. Berriat Saint-Prix nous met à même de faire entre ce qu'a produit de mieux la nouvelle école et les morceaux les plus justement estimés de l'ancienne tournera au profit des saines doctrines littéraires, dont son livre est destiné à préparer le triomphe, et servira surtout à prouver que cette littérature et ces auteurs du XVIII^e siècle, si décriés aujourd'hui, n'étaient pas aussi dépourvus d'imagination et d'originalité que voudraient bien le persuader quelques esprits soi-disant novateurs.

E. HÉREAU.

275. — *Le Spectateur français au XIX^e siècle, ou Variétés religieuses, morales, politiques, scientifiques et littéraires, en une série d'articles neufs ou recueillis des meilleurs écrits périodiques.* Paris, 1828; Blaise. In-8^o de 360 pages; prix, 6 fr.

Cet ouvrage est la continuation ou plutôt la reprise d'une collection commencée en 1805 et interrompue en 1812, collection qui, suivant l'éditeur actuel, *suffit pour honorer la mémoire de FABRY son auteur.* Or *le Spectateur français au XIX^e siècle* n'est autre chose qu'une réimpression d'articles déjà publiés par différens journaux, et principalement de morceaux échappés à la plume des *Delalot, des Bonald, des Feletz, des Fiévée, des Geoffroy, etc., etc.* Un caractère particulier doit cependant distinguer la nouvelle série que commence la publication du volume que nous annonçons. Fabry visait à l'unité de doctrine; son continuateur veut au contraire que son recueil réfléchisse l'image de la société moderne et présente le tableau des discussions que chaque jour voit éclore sur les différens sujets que le titre embrasse. Mais il faut convenir que l'exécution du premier volume ne répond que bien peu à ces intentions manifestées dans l'introduction. Il s'ouvre par plusieurs articles réunis sous la rubrique « *Religion.* » On y trouve, il est vrai, après deux annonces raisonnées d'une nouvelle édition des œuvres de *saint François de Sales*, deux articles sur la question actuellement agitée du mariage des prêtres, rédigés dans un esprit opposé, et dont l'un est tiré du *Globe*. Mais c'est presque le seul exemple de controverse et de rivalité d'opinion que nous offre ce nouveau volume du *Spectateur français*. Les autres articles sont en général assez insignifiants. Quelques-uns sont même tout-à-fait blâmables, nous ne dirons pas pour le fond des doctrines (qui ne sont pas les nôtres), mais

pour le ton qui y règne. Ainsi l'on trouve dans un de ces articles ce passage au moins étrange : « Qu'on ne vienne donc pas nous dire qu'un amour sincère de la liberté est la première cause des révolutions... Toutes vous offrent le même spectacle ; elles proclament l'illégitimité du pouvoir absolu, et c'est par elles que vous y arrivez ! Après l'anarchie, qui est leur premier bienfait, elles vous donnent le despotisme. *J'ai pour appuyer cette assertion Cromwel, Bonaparte et Bolivar, si par la grâce de Dieu il n'est point pendu.* » Je me trompe fort ou il a paru dans l'année 1827 des articles plus dignes d'être reproduits et conservés que la plupart de ceux qui composent ce recueil. Il faut en excepter un article sur l'enseignement du droit romain ; une leçon de M. Villemain sur J. J. Rousseau, remplie d'aperçus spirituels, mais plus ingénieux que profonds, et un bien petit nombre d'autres morceaux. Du reste, rien n'indique en général les sources où le compilateur a puisé. Rien n'aide le lecteur à distinguer les articles *neufs* annoncés par l'introduction des articles empruntés. Nous invitons l'éditeur, s'il veut continuer cette entreprise (qui, bien exécutée, pourrait avoir son utilité et son agrément), à mieux surveiller la composition des volumes subséquens. B. L.

276. — *Jeanne d'Arc*, poème en dix chants ; par L. - T. SEMET. Paris, 1828 ; Dufour et C^e. In-18 de 132 pages ; prix, 3 francs.

Depuis quelques années une émulation patriotique semble exciter nos poètes à venger l'héroïne d'Orléans du ridicule que Chapelain et Voltaire, par des ouvrages bien différens, ont jeté sur ses exploits. Au premier coup d'œil, une jeune fille à la fois guerrière et inspirée, qui délivre la France du joug des Anglais, paraît offrir à la poésie le sujet le plus heureux. Je n'entrerai point, à l'occasion de l'ouvrage de M. Semet, dans l'examen des obstacles qui s'opposent au succès de cette entreprise.

Les vers de M. Semet ne manquent en général ni de correction ni d'harmonie ; ils ont même assez souvent ce degré d'élégance et de vigueur que peut donner un travail opiniâtre ; mais ils sortent d'un moule absolument usé. Et eussent-ils toute l'originalité qui leur manque, ils ne pourraient déguiser la faiblesse de ses conceptions. Le poème de *Jeanne d'Arc* est plein de combats et vide d'action. Il n'offre pas un incident qui ne soit la pâle copie de quelque morceau déjà célèbre. Ses récits, ses descriptions sont vagues et inanimés. Je remarquerai à ce propos qu'il y a deux espèces de vague : l'un que j'appellerai *romantique*, consiste à choisir de préférence dans chaque objet

un trait accidentel et bizarre, et à sacrifier tout le reste du tableau pour mieux faire ressortir ce trait. Le vague des *classiques* résulte, au contraire, d'une manière trop générale de peindre, en montrant dans chaque chose ce qui la fait ressembler aux autres choses de même espèce, plutôt que ce qui l'individualise. Dans le vague *romantique*, tout est inintelligible et baroque; dans le vague *classique*, qui est celui de M. Semet, les objets semblent être plutôt des idées générales que des réalités; tout est froid et sans vie. CII.

277.—*Épîtres et Poésies diverses* par PAILLET (de Plombières). Paris, 1828; l'auteur, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n° 13. In-18 de 189 pages, avec le portrait lithographié de *Talma*; prix, 2 fr., et 3 fr. par la poste.

Nous avons plusieurs fois annoncé les essais, un peu tardifs peut-être, de la Muse de M. Paillet de Plombières, et nous avons entre autres donné des éloges à son *Épître contre la satire personnelle*, adressée au jeune Falaise de Verneuil (voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 179). Dans cette pièce, dont l'intention surtout nous avait paru louable, nous avons remarqué des passages où l'auteur s'élevait avec son sujet; nous avons retrouvé la même pureté de principes dans les autres pièces du recueil qu'il nous offre aujourd'hui. Nous voudrions pouvoir dire que nous y avons remarqué une amélioration sensible dans la diction poétique; mais nous croyons que la conscience littéraire n'est point déplacée dans un siècle où l'on attache avec tant de raison un grand prix à la conscience politique; et d'ailleurs, dans ce siècle occupé de penser graves et où la prose a recouvré tous ses honneurs, nous pensons qu'il vaut mieux qu'un homme de bien la fasse servir à répandre des idées utiles à ses compatriotes que de pâlir sans fruit sur des vers, genre d'occupation que les poètes même les plus distingués de l'époque ont de la peine à se faire pardonner par des esprits trop positifs.

278.—*Fables anthologiques*, ou les Fleurs mises en action; par Albéric DEVILLE, D. M., ancien professeur d'histoire naturelle. Paris, 1828; Louis. In-18 de xij-132 pag.; prix, 2 fr.

Les fleurs ont souvent servi d'interprètes aux fabulistes; mais nous ne connaissions aucun recueil de fables en français dont les personnages fussent pris exclusivement dans le règne végétal avant le *Fablier de Flore* (1), publié récemment, et que nous avons annoncé dans notre cahier de février dernier

(1) Paris, 1828; F. Louis. In-18 de 314 pages; prix, 3 fr.

(tom. XXXVII, pag. 522). Nous disons en français, parcequ'il existe en anglais un recueil semblable dû à la plume du Dr Langhorne, qui ne renferme à la vérité que onze fables, mais dont les sujets justifient le titre que son auteur lui a donné (1). Elles sont du reste racontées très-longuement; le style en est recherché, les pensées ont trait à la métaphysique plutôt qu'à la morale, et l'affabulation en est souvent assez mal amenée, lorsqu'elle n'est pas entièrement fausse. Nous n'en citerons qu'un exemple : *la Rose des jardins et l'Églantier* sont les personnages de la quatrième de ces fables; l'églantier se plaint que la rose des jardins, qui doit ses attraits à l'*art*, soit entourée d'hommages, tandis qu'on le néglige, lui qui ne doit les siens qu'à la seule *nature*. On pouvait tirer de ce sujet une moralité toute contraire à celle de l'auteur, et selon nous plus juste, en disant que les talens et l'esprit naturel, ornés par la culture, deviennent encore plus précieux et plus dignes de nos hommages.

Quant aux *Fables anthologiques* (2) de M. Deville, elles sont extraites du recueil que nous avons cité en tête de cet article, et dont il avait donné l'idée à l'éditeur. Elles sont précédées du même avant-propos, auquel l'auteur a cru devoir ajouter de nouvelles considérations pour se justifier d'avoir pensé, contre l'avis de quelques critiques, qu'on pouvait aussi bien prêter un langage aux fleurs qu'aux animaux. Il prouve qu'elles sont douées comme ceux-ci de la sensibilité, ou du moins d'une irritabilité assez grande pour qu'on puisse leur supposer des sensations, et par suite un langage. Livré depuis longtemps (3) à l'étude de ces êtres charmans, il a dû découvrir entre eux des rapports qui échappent à un observateur moins attentif, et dans cette étude le poète a naturellement mêlé son imagination à la science du naturaliste. Nous devons à cette association un livre qui peut servir de point de départ et de guide à d'autres fabulistes; mais nous engagerons les imitateurs de M. Deville à marcher avec prudence dans cette nouvelle direction, s'ils veulent conserver la vraisemblance; qui est l'âme de toute composition et la condition indispen-

(1) *The Fables of Flora*, by Dr LANGHORNE. Londres, 1804; Crosby and Co. In-8° de 73 pages, avec la Vie de l'auteur et des gravures à chaque fable.

(2) Du grec *άνθος*, fleur, et de *λέγω*, cueillir, choisir. C'est l'étymologie donnée par M. Deville; mais nous trouverions plus convenable ici celle qui ferait dériver le mot *anthologique* des deux mots grecs *άνθος*, fleur, et *λογος*, discours.

(3) Ces fables avaient d'abord été composées en prose, dit l'auteur, dans le but d'animer un cours de botanique.

sable de la fable. Ils feront bien de chercher des comparaisons heureuses dans les fleurs, plutôt que de leur supposer des actions et un langage; c'est ce qu'a fait M. Deville lui-même dans quelques-unes de ses fables, entre autres dans celle qui a pour titre : *les Fleurs en balaine*, et à laquelle il a donné spécialement le titre d'*Allégorie*.

Nous avons remarqué, en outre, dans cette nouvelle publication quelques corrections heureuses, un prologue nouveau et deux ou trois fables inédites qui en font un ouvrage à part que devront se procurer les acquéreurs du *Fablier de Flore*.

E. HÉREAU.

279. — *Charles II, ou le Labyrinthe de Woodstock*, comédie en trois actes, en prose, représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, le 11 mars 1828; précédée d'une *Notice sur l'état actuel des théâtres et de l'art dramatique en France*; par M. Alexandre DUVAL, membre de l'Institut (Académie française). Paris, 1828; Barba et Ladvocat. In-8° de cxxvij et 92 pages; prix, 3 fr.

Il appartient au plus fécond de nos auteurs dramatiques vivans, à un écrivain qui compte à peu près autant de succès que d'ouvrages, d'éclairer l'opinion sur les nouvelles théories qu'on s'efforce de substituer aux anciennes règles de notre théâtre. Mais une circonstance particulière ajoute encore à l'autorité du talent et de l'expérience qu'on n'eût pu contester à M. Duval. Dans un voyage qu'il a fait l'année dernière aux eaux de Bade, il a reconnu non sans surprise que le système des unités dramatiques, proscrit en France par les adeptes du germanisme, fait au contraire chaque jour de nouveaux progrès en Allemagne; que tandis que certains critiques veulent, au nom de Schiller et de Goëthe, nous dégoûter des formes trop régulières de notre drame, les Allemands, tout en professant une admiration respectueuse pour le génie de ces écrivains, ne représentent presque jamais que des pièces traduites du français. La question du drame romantique a été discutée par M. Duval, en présence des pièces allemandes, dans une conversation spirituelle qui a eu lieu aux eaux de Bade entre l'académicien français, un auteur dramatique allemand (M. Robert), et la femme d'un de nos orateurs les plus distingués (M^{me} Benjamin Constant). M. Duval nous donne cette conversation dans sa notice, qui réunit la variété d'un voyage au piquant d'une discussion littéraire. Les principes des deux écoles y sont envisagés sous toutes leurs faces, et l'habile écrivain connaît trop bien le théâtre pour ne pas faire aux romantiques quelques concessions justifiées par le bon sens et par le goût. Re-

cherchant en même tems les causes de la décadence qui menace notre scène, il voit ces causes dans l'influence de la politique, qui, occupant nos journées d'intérêts graves, nous fait rechercher pour nos soirées des passe-tems frivoles, dans l'extension que cette disposition a donnée au genre du vaudeville, dans la direction *commerciale* que ce genre a imprimée à la littérature dramatique, dans les progrès du romantisme, dans l'esprit de système ou de coterie, et même dans la vénalité de certains journaux littéraires; enfin, et surtout dans l'ignoble industrie des claqueurs. Il demande avec instance la suppression de ce dernier abus, et voudrait que le gouvernement, pour repeupler la solitude des théâtres, prît un certain nombre de billets qu'il distribuerait aux jeunes gens des écoles à titre de récompense ou d'encouragement. La notice de M. Duval porte l'empreinte non-seulement d'un esprit judicieux, mais encore d'un noble caractère. Heureuse la littérature, si tous ceux qui la cultivent étaient doués d'une telle élévation de sentimens! Nous oserons proposer à notre tour un moyen qui à la longue nous semblerait devoir exercer sur l'art dramatique la plus salutaire influence : ce serait de convertir le parterre en stalles numérotées, suivant l'usage d'Italie, et de mettre en vente dès la matinée les billets de chaque représentation. Ainsi, les claqueurs, *les queues* et tous les désordres qui s'ensuivent se trouveraient supprimés, et les honnêtes gens seraient ramenés au parterre — La comédie de Charles II ayant été appréciée avec goût dans un article de notre *Revue* (voy. t. XXXVII, pag. 851), nous ajouterons seulement ici que cet ouvrage ne peut que soutenir à la lecture le succès qu'il a obtenu à la représentation.

CII.

280. — *Une Commission de censure, scènes non historiques par le sieur Luc*; ouvrage publié pour la première fois en l'année 1***, à l'enseigne des ciseaux couronnés; avec cette épigraphe : *Le croirez-vous, races futures? Seconde édition, publiée, revue et augmentée par E. C. et G. F., avec la relation du procès qui fut intenté au sieur Luc.* Paris, 1828; Brière et Ponthieu. In 8° de XII et 311 pages; prix, 5 fr.

Il est facile de reconnaître à quelle occasion les deux auteurs qui se cachent sous le nom du sieur Luc ont publié leurs scènes historiques. Lorsque la presse gémissait sous l'odieux régime de la censure, on n'avait pas assez d'armes pour attaquer cette misérable inquisition; l'indignation a inspiré sur ce sujet de la prose et des vers, et tout a été lu avec avidité. L'ouvrage que nous annonçons n'a paru qu'au moment où les censeurs ont cessé d'exister : cette circonstance peut expliquer comment il

est resté dans une espèce d'oubli. Nous allons en donner une idée rapide : c'est une suite de scènes qui, comme celles des *Barricades*, des *États de Blois* et d'autres ouvrages publiés avec succès dans ces derniers tems, n'ont entre elles de liaison que parce qu'elles tendent au même point; mais du reste elles ne dépendent aucunement les unes des autres.

Le jeune Firmin de Clairval, obligé, pour soutenir sa mère, de solliciter une place du gouvernement, accepte les fonctions de censeur, dont il n'apprécie pas encore toute l'ignominie; sa nomination est signée dès la seconde scène, qui représente le grand-duc d'un pays inconnu environné de toute sa cour. Avec la scène troisième commence, à proprement parler, l'action annoncée par le titre : la commission de censure s'assemble et prélude à ses travaux par une débauche de table; les principaux personnages continuent à se faire connaître par leur bassesse, par leur système de dénonciation et d'espionnage, qui ne leur permet pas de s'épargner les uns les autres. Enfin s'ouvre la grande scène, celle de la censure des journaux. Firmin de Clairval est introduit, puis admis parmi les censeurs; mais il est tellement indigné de la manière dont ils exercent leur charge, qu'il se hâte de donner sa démission, dût-il périr de faim avec sa mère. Les auteurs laissent cependant supposer que cet acte de générosité ne restera pas sans récompense : car il rencontre en chemin M. Duclou, journaliste qui avait été le matin chez les censeurs, pour se plaindre en termes énergiques de leur conduite; et ces misérables n'avaient trouvé d'autre moyen de répondre à ses accusations qu'en le faisant battre la nuit par trois coquins à leurs gages : Clairval le sauve, et ils partent ensemble.

Il y a certainement de l'esprit et des idées dans cet ouvrage; toutefois, on ne peut y méconnaître de nombreux défauts, et l'un des plus grands est sans contredit le manque de vérité. Et puis les auteurs, tout en paraissant avoir l'intention de faire détester les oppresseurs de la pensée, n'ont réussi qu'à déverser sur eux le ridicule. Qu'ils redoublent de soins et de travaux pour présenter au public un livre où les défauts soient imperceptibles et les beautés dignes d'être citées. B. J.

281.—* *OEuvres complètes* de M. le comte Xavier DE MAISTRE. Nouvelle édition. Paris, 1828; Dauthereau, Palais-Royal, passage de la Cour des Fontaines, n^{os} 5, 6 et 7. 4 vol. in-32 de 200 à 250 pages chacun; prix, 7 fr.

Si M. Xavier de Maistre est un des auteurs dont les *OEuvres complètes* tiennent le moins de place dans une bibliothèque, il est aussi du petit nombre de ceux qui ont l'heureux privi-

lège de voir le public rechercher avidement leurs ouvrages. Ces ouvrages, qui composent quatre petits volumes, présentent deux parties distinctes dans lesquelles cet écrivain spirituel a su se montrer tour à tour historien et philosophe. La première production qui révéla le talent facile et naturel de cet auteur, fut le *Voyage autour de ma chambre* : il obtint un succès si prononcé, qu'on l'attribua d'abord à plusieurs littérateurs qui jouissaient d'une haute réputation. Il était impossible de tirer un parti plus avantageux d'un fond aussi léger. *L'Expédition nocturne*, qui peut être regardée comme la suite du voyage, est traitée de la même manière, et l'on y retrouve le même genre de mérite, avec peut-être encore plus de simplicité.

La partie des OEuvres de M. de Maistre, que l'on pourrait appeler historique comprend trois ouvrages que leur peu d'étendue peut faire classer parmi les *nouvelles*, quoi qu'ils soient fondés sur des faits véritables. Le premier, intitulé *Les prisonniers du Caucase*, est remarquable par la peinture des mœurs et des localités d'une portion de cet immense empire qui semble vouloir entourer l'Europe de ses vastes frontières. La seconde, la *Jeune Sibérienne*, a pour sujet le sublime dévouement de cette jeune *Prascovie*, qui, du fond des déserts glacés de la Sibérie, vint courageusement à pied à Saint-Pétersbourg pour solliciter de l'Empereur la grâce de son père exilé sur d'injustes soupçons. M^{me} Cottin a fait aussi de cette fille vertueuse, sous le nom d'Élisabeth, l'héroïne d'un de ses meilleurs ouvrages; mais elle a cru devoir ajouter aux faits réels des circonstances d'invention qui donnent à son roman plus d'étendue, et lui prêtent des formes plus relevées. La comparaison de ces deux productions, qui a quelque chose de curieux pour l'homme de goût, offre une excellente leçon aux jeunes écrivains, en leur prouvant que la simplicité et le naturel ont bien souvent plus d'attraits que ne peut en offrir la réunion de toutes les recherches de l'art. La dernière de ces nouvelles est le *Lépreux de la cité d'Aoste*, qui, il y a une quinzaine d'années, excita le plus touchant intérêt, et qui produira toujours la même impression sur les lecteurs. Les douleurs de cet infortuné, condamné à une éternelle solitude, au milieu même de la société, sont retracées avec tant de vérité, que cette production, quoique la moins considérable du recueil, nous semble être le chef-d'œuvre de l'auteur.

Les ouvrages de M. de Maistre réunissent toutes les qualités propres à charmer nos loisirs, et ils doivent surtout être appréciés par les femmes. Connus de toutes les personnes qui recherchent les productions les plus remarquables de la litté-

rature, ils méritent d'obtenir un succès populaire, et la jolie édition qui a fourni le sujet de cet article doit contribuer à lui assurer cet avantage.

282. — *Émile; Fragmens*. Paris, 1828; Desauges, rue Jacob, n° 5. Ju-8° de 159 pages; prix, 3 fr.

Une bizarrerie affectée dans le titre, dans la composition, dans le style, voilà quel est le caractère principal de ce livre que l'auteur, avec plus de simplicité et de naturel, et surtout avec plus de développemens, eût pu rendre intéressant et même utile. La crainte d'être clair, qui paraît l'avoir par dessus tout dominé, rend très-fatigante une première lecture de son ouvrage, et je ne doute pas qu'une seconde épreuve ne lui fût, au contraire, beaucoup plus favorable. Le titre est une première cause d'obscurité et d'embarras; le mot *fragmens* s'entend ordinairement de morceaux détachés, sans liaison et sans suite, et non d'un récit unique, mais simplement morcelé, décousu, haché à dessein. Ajoutez qu'à chaque pas les réflexions précèdent l'événement ou l'incident qui les fait naître, en sorte que le lecteur ne trouve qu'au bout de quelques pages la clef de ce qu'il vient de lire. Quoi qu'il en soit de ces défauts, qui peut-être seront des beautés pour une certaine école, il y a dans ce livre le germe d'une composition morale et dramatique, et des indices d'un vrai talent. L'auteur a pour but de critiquer ce qui lui semble, avec quelque apparence de raison, un vice de notre législation et de notre organisation sociale. Son attaque porte principalement sur les articles 353 à 357 du Code civil, relatifs *aux formes* de l'adoption, ainsi que sur les dispositions concernant les enfans naturels et adultérins. Mais il n'envisage ces dispositions que sous un seul point de vue et n'aborde pas même une seule des graves questions qui peuvent naître à l'occasion d'un système entier de législation civile. Ce n'est point ainsi que Rousseau, dans sa *Nouvelle Héloïse* et dans son *Émile*, traitait, sous la forme du roman, des plus hautes matières de philosophie et d'intérêt public.

B. L.

283. — *La Protestante, ou les Cévennes au commencement du XVIII^e siècle; précédée d'une introduction historique sur la guerre des Camisards*. Paris, 1828; Ponthieu et comp. 3 vol. in-12 de 156 à 272 pages; prix, 9 fr.

Elisabeth, jeune protestante, devenue orpheline et héritière d'une grande fortune que ses parens ont fait passer en Angleterre, tombe au pouvoir de l'intendant de Nîmes, Baviille, qui veut à la fois la contraindre de changer de culte et d'épouser son fils. Cette intrigue est conduite par la comtesse de Brasci, fille de de Baviille, jeune veuve aussi ambitieuse

qu'hypocrite. Une fête que celle-ci donne dans une maison de campagne auprès de Nîmes offre aux Camisards l'occasion d'enlever leur coreligionnaire. Élisabeth est conduite à une caverne qui leur sert d'asyle dans les montagnes; cependant cet asyle est découvert, et Élisabeth, obligée de fuir avec les protestans qui l'habitent, est reprise par les troupes royales et ramenée à Nîmes. Elle est remise entre les mains de la comtesse de Brasci, qui recommence des persécutions auxquelles Élisabeth aurait bien de la peine à se soustraire sans l'arrivée d'un personnage qu'on a déjà entrevu dès les premiers chapitres du roman. Ce personnage est le duc de Beauvilliers que la franchise de son caractère a fait exiler de la Cour. M^{me} de Brasci a jeté son dévolu sur le duc; mais celui-ci aime Élisabeth et obtient assez promptement l'aveu qu'il est aimé d'elle. Aidé du père Gabriel, jésuite, qui est amoureux de la comtesse, il enlève Élisabeth; il la conduit en Angleterre; et le lecteur apprend dans un dernier chapitre qu'ils y ont trouvé le repos et le bonheur. Considéré comme roman, cet ouvrage n'excite pas un intérêt assez vif. L'héroïne est dans une situation toujours passive, et son amour n'est connu du lecteur qu'au dénouement; considéré comme peinture historique, il offre du naturel et de la vérité dans beaucoup de détails; mais le pinceau de l'auteur manque de chaleur et de force. Les personnages de Bavière, du maréchal de Montrevel et du jésuite ne sont qu'esquissés. Parmi les protestans, la prophétesse Marie a seule quelque éclat. Cette guerre des Cévennes, qui eût offert à l'imagination d'un Walter Scott tant d'aventures singulières et de caractères originaux, ne présente ici qu'une série d'événemens mal liés entre eux, et de personnages faiblement dessinés que le lecteur voit disparaître avant de pouvoir s'y intéresser. Le style de la *Protestante* est naturel, coulant et généralement pur; mais il n'est ni assez pittoresque ni assez piquant pour déguiser ce que certains détails ont de trop sinistre ou de trop vulgaire. L'introduction qui précède le roman contient un récit animé de l'insurrection des Cévennes. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas su faire passer dans l'ouvrage le mouvement et la vigueur de ce morceau.

CH.

283. — *Le Juif*, tableau des mœurs de l'Allemagne pendant le xv^e siècle, par SPINDLER; traduit librement de l'allemand par Jean COHEN. Paris, 1828; Mame et Delaunay-Vallée, rue Guénégaud, n^o 25. 5 vol. in-12 formant ensemble 1082 pages; prix, 15 fr. (Voy. ci-dessus, p. 420 l'annonce de l'ouvrage allemand).

Il serait difficile de résumer en peu de lignes les aventures

qui remplissent ce roman, où paraissent, à côté des patriciens et des juifs de Francfort, l'empereur Sigismond de Luxembourg, l'archiduc Frédéric d'Autriche, et l'hérésiarque Jean Hus; puis, des nobles vagabonds et pillards, ruinés par les débauches et vivant du produit de leurs exploits de grande route; des prélats hypocrites, voués au culte de la bonne chère et de la beauté, etc. Quelques-uns de ces portraits sont assez bien tracés, et l'intrigue ne manque pas d'intérêt; mais on y désirerait peut-être plus de couleur locale, une étude plus sévère des mœurs de l'époque. L'auteur nous introduit dans la demeure des riches bourgeois de la ville libre de Francfort; mais on y rencontre des usages et des figures qui ne semblent point appartenir au xiv^e siècle. Ce n'est pas ainsi que Vander Velde, dans *les Patriciens*, et dernièrement Walter Scott, dans *la Jolie Fille de Perth*, ont peint l'intérieur de Schweidnitz et de Perth. De notre tems où les études historiques sont devenues si populaires et ont pénétré si avant dans la connaissance du passé, les auteurs qui se proposent de peindre les époques reculées doivent avoir grand soin de se préserver des réminiscences qu'a pu leur laisser l'observation de la société et des coutumes modernes : ils doivent éviter également ces écarts de l'imagination qui se plaît toujours à mettre du sien dans les compositions de l'esprit. Ce n'est point aujourd'hui que le public, plus instruit et plus difficile, pourrait accueillir avec faveur *le Gonsalve de Cordoue*, où les caprices de l'auteur ont remplacé les mœurs réelles d'une époque de barbarie par le tableau brillant et fantastique de deux nations chevaleresques et galantes; on refuserait aussi des éloges sans restriction à ces histoires de M^{me} de la Vallière, ou de M^{lle} de Lafayette, qui n'ont fourni à M^{me} de Genlis qu'un canevas sur lequel elle s'est amusée à tracer des scènes d'amour, qui pourraient tout aussi bien s'adapter aux règnes de François I^{er} ou de Napoléon, sans y gagner nullement, quant au mérite de la ressemblance. On va jusqu'à rejeter les *Natchez* de M. de Chateaubriand, et même quelques parties de son *Atala*, malgré tout le prestige d'un style souvent éclatant et pittoresque, malgré le charme des idées élevées et poétiques qui échappent au génie de l'auteur. Qu'on ne croie point que c'est par horreur de quelques expressions bizarres ou ridicules, de quelques images trop prétentieuses ou trop vagues : c'est parce que la description exacte, sans être dépourvue de chaleur et d'art, des sites du Nouveau Monde, et la peinture intéressante mais fidèle des Mobicans que nous a offerte l'Américain Cooper, ont dessillé tous les yeux. La vérité toute

simple et toute naïve nous paraît enfin préférable à ces fictions mensongères que l'esprit s'était plu à parer de mille enjolivemens de fantaisie, à ces peintures idéales où le poëte substitue ses sentimens à ceux des êtres les plus vulgaires, et les couleurs de sa riche palette aux teintes réelles de la nature. Ces observations ne s'appliquent pas à tous les épisodes du roman de M. Spindler. Cet auteur, qui ne manque certainement point de talent pour le genre qu'il a choisi, et qui sait prêter quelquefois à son récit des formes dramatiques et attachantes, a mieux réussi dans le tableau du fameux concile de Constance que dans celui des gothiques usages d'une ville allemande au xiv^e siècle. La vogue qui s'attache aujourd'hui à toutes les productions de l'école de Walter Scott ne manquera sans doute pas à son *Juif*; mais nous aimons à croire que ses futures productions justifieront encore mieux la faveur du public.

285. — *La Famille piémontaise*, par M^{me} Louise LEMERCIER. Paris, 1828; Selliguc. 2 vol. in-12; prix, 6 fr.

Ce petit roman se recommande à l'attention par des détails intéressans, des scènes de famille représentées d'une manière simple, naturelle et dénuée de toute prétention. Le style, dans lequel cependant nous avons trouvé quelques légères incorrections, est en général approprié avec goût aux faits et aux sentimens qu'il doit retracer. Plusieurs des personnages qui occupent la scène sont bien dessinés. On aime l'active bonté de cette mère que viennent entourer tant de soins et d'affections; on sourit à la vanité un peu trop puérile et trop souvent mise en jeu de cette jeune veuve qui voit le principal mérite de sa famille non pas dans ses vertus, mais dans l'avantage de tenir par sa mère à une noble race; on distingue surtout avec plaisir cette jolie Guittina, l'héroïne de l'ouvrage, charmant enfant gâté, pleine de grâces, de naïveté, ignorant elle-même ses sentimens et déterminée à faire à l'amitié le sacrifice d'un amour dont elle éprouve les tourmens, sans savoir précisément ce qui les cause. M^{me} Lemercier a, suivant nous, moins bien réussi dans ses portraits d'hommes. Bonelli, très-digne et très-honnête père de famille, montre, plus que ne doit le faire un homme de sens tel que lui, le ridicule de citer sans cesse l'histoire de son pays. Pédro est jeté dans le moule de tous les vieux serviteurs dévoués. Le comte de Rosaviale, défiant, soupçonneux, et pourtant intéressant, fait tout ce qu'il faut pour perdre celle qu'il aime, et il mériterait vraiment que Guittina le punisse de ses épreuves impertinentes en lui préférant un rival. A part ces taches, que nous signalons peut-être avec un peu de sévérité,

cette petite composition est réellement intéressante. Plusieurs situations attachantes font éprouver au lecteur une véritable émotion; ainsi, par exemple, nous avons distingué dans le premier volume l'histoire de la mendicante qui meurt dévorée du remords d'avoir été cruelle envers sa mère. Cet ouvrage, au surplus, a obtenu le suffrage d'une femme qui a confié au public le soin de sa célébrité; l'auteur des Mémoires qu'on s'est arrachés et qu'on se dispute encore; la Contemporaine, en un mot, a connu à Turin M^{me} Lemercier, et celle-ci a placé en tête de son livre une lettre de M^{me} Saint-Elme qui la félicite sur sa composition. Ce sera sans doute un attrait de plus pour le lecteur, que celui d'apprécier ce jugement littéraire.

L. Du.

Beaux-Arts.

286. — *Faust* : vingt-six gravures d'après les dessins de RETSCH. Paris, 1828; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n^o 11. In-18 oblong avec 8 pages de texte; prix, 2 fr.

De toutes les compositions romantiques si fort à la mode aujourd'hui, Faust est sans doute une des plus remarquables. Le drame de Goëthe, traduit en français, a été imité pour plusieurs théâtres, et doit incessamment paraître sur la scène de notre grand Opéra. Retsch, artiste allemand, a composé des dessins sur les principales scènes de la pièce de Goëthe, et ces dessins ont déjà été reproduits en France par M. Marlet qui les a lithographiés avec beaucoup de talent. M. Audot les a fait réduire en petit format, et ils ont été exécutés par MM. Truch et Branche, avec beaucoup de précision, de finesse et d'esprit.

287. — * *Isographie des-hommes célèbres*, ou Collection de fac-simile de lettres autographes et de signatures, etc. 10^e et 13^e livraisons. Paris, 1828; lithographie de Bernard et Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 16. In-4^o; prix de chaque livraison, 6 fr. et en vélin 10 fr.

Autant il y a de conversations oiseuses, autant il y a d'écrits inutiles. Les gens de mérite cessent fort souvent de se servir de leur esprit dans les relations familières; et, comme certains hommes de génie ont une *causerie* fort commune, de même beaucoup de personnages célèbres écrivent ce qui n'est pas fait pour le public d'une manière tout-à-fait insignifiante. Voltaire est peut-être le seul qui ait mis à foison du sel dans sa correspondance la plus ordinaire, parce qu'il lui était impossible de n'en pas mettre partout. Au surplus, si l'*Isographie* n'a pas

toujours l'intérêt et le charme d'une correspondance remarquable par de belles pensées et un style soutenu, c'est un recueil piquant par la variété des sujets, la couleur des tems et la physionomie des personnages. Des lettres sans prétention, des billets fugitifs, qui devraient avoir à peine l'existence du moment, se trouvent maintenant classés dans des archives où la pièce la plus légère acquiert de l'importance par l'ensemble auquel elle contribue. J'ai déjà fait remarquer combien certains rapprochemens donnaient d'intérêt à cette collection : on peut l'envisager sous plus d'un point de vue. C'est une espèce d'album qui retrace à notre souvenir des noms historiques sur lesquels nous avons beaucoup de données toutes faites, et souvent des préventions, comme cela nous arrive pour les personnes que nous n'avons pas encore vues. Il est assez ordinaire qu'on se fasse un portrait de fantaisie des gens que l'on ne connaît que de réputation, et il est presque certain que l'idée qu'on s'en est faite ne répond nullement à la réalité : il en est de même pour les écritures dont les physionomies répondent rarement à ce que l'on attendait de l'écrivain. Les quatre livraisons que nous annonçons réunissent celles de quatre-vingt-cinq personnages célèbres, et en général intéressans pour toutes les classes de lecteurs. Le plus ancien de tous est *Michel Paleologue*, empereur grec, mort en 1282. Viennent ensuite *Charles V* et *Charles VIII*, rois de France; *Anne de Bretagne*, *Henri IV*, *Coligny*, *Galilée*, *Jansenius*. Mais si ces noms anciens sont curieux, les modernes sont aussi intéressans. La lettre de *Barbaroux* sur le dix août peint l'effet de la révolution sur les jeunes têtes dans toute la vérité de l'enthousiasme et avec les couleurs de l'époque. Après des lettres de *Pierre Corneille*, de *Racine*, de *Boileau*, on en trouve une d'un poète de nos jours qui unit un beau talent à un beau caractère, *Ducis* qui sollicite auprès de *Lebrun* et de *Chénier* un rapport favorable, en se plaignant qu'il n'a que l'Institut pour vivre; ce qui veut dire, ajoute-t-il, que je n'ai pas de quoi vivre. Aux poètes succèdent les comédiens, et nous trouvons *Dominique* et *Carlin*, *Kemble*, *Molé* promettant à *Talma* de le faire recevoir sociétaire, et prédisant ses succès. Auprès des comédiens se trouve le père *Joseph*, le capucin du cardinal de *Richelieu*, et non loin du petit ministre, persécuteur subalterne, le vertueux *Llorente*, persécuté de nos jours pour avoir levé le rideau qui couvrait les horreurs de l'inquisition. J'ai gardé pour dernière citation le nom de *Sully*, parce que sa lettre est presque de circonstance. Il écrit à messieurs de la chambre des comptes que la plupart des deniers du roi sont mal employés, qu'il se commet dans les fi-

nances des abus infinis, qu'il les a vérifiés lui-même dans ses voyages; il recommande la justice, le désintéressement, le soulagement du peuple. Il est à désirer que, dans les livraisons d'une isographie à venir, on trouve les lettres de quelque moderne Sully qui ait des sentimens aussi nobles, aussi justes et aussi généreux. J'insiste sur la remarque que cette collection peut être agréable et utile à toutes les classes d'amateurs.

DUMERSAN.

287. — * *Cantiques religieux et moraux*, mis en musique par J. ADRIEN-LAFASSE. PARIS, 1828; Paul, éditeur de musique, galerie de l'Odéon, n° 14. In-8° (format de guitare) de VIII et 144 pages; prix, 24 fr.

Nous avons annoncé les diverses livraisons de cet ouvrage à mesure qu'elles ont été publiées (voy. *Rev. Encycl.*, t. XXXII, p. 500; t. XXXIV, p. 230; t. XXXV, p. 207; t. XXXVI, p. 203); et ces premiers articles nous ont fourni l'occasion de citer les morceaux qui nous paraissaient les plus remarquables, ou par le chant, ou par l'harmonie, ou par l'effet général. Aujourd'hui l'ouvrage est complet, et il nous reste à le faire connaître dans son ensemble; ce qui nous conduit nécessairement à jeter un coup-d'œil rapide sur le but et les qualités nécessaires d'un recueil du genre de celui de M. Lafasse.

On ne conteste plus l'influence de la musique sur l'éducation: elle est maintenant regardée comme en formant une partie essentielle, et c'est avec raison que *la Société d'Enseignement élémentaire* a voulu que cet art fût enseigné dans toutes les écoles qui existent sous sa dépendance. Les avantages de cette étude sont de deux sortes: d'abord elle adoucit les mœurs et nous rapproche de nos semblables en secondant l'instinct de la sociabilité. Cet effet elle ne le doit qu'à elle seule, à la puissance des sons sur l'âme humaine, et à l'avantage de favoriser singulièrement les réunions en faisant participer plusieurs personnes à l'exécution d'un seul ouvrage. En second lieu, la musique concourt à notre instruction, en nous aidant à graver dans notre mémoire des préceptes moraux que le poëte s'est chargé d'exprimer en vers; son rôle n'est ici que secondaire; elle facilite l'instruction, mais ne la constitue pas. Et cela est si vrai, que plusieurs airs destinés d'abord à des paroles religieuses, ou faits pour être joués dans des églises, et pour inspirer la piété, ont atteint un but tout différent aussitôt qu'on y a adapté des vers licencieux ou orduriers, qui ont fait oublier le sens primitif de ces chants. C'est pourtant sur ces airs licencieux, ou du moins fort mondains, que les cantiques des missions ont presque tous été composés; M. Lafasse s'élève

avec raison dans sa préface contre cet abus, et il en fait remarquer les dangers. Il fallait donc un recueil de chants consacrés à des paroles pieuses ou morales, et qui ne rappelaient aucune idée contraire; c'est dire assez qu'il fallait composer de la musique tout exprès, comme l'a fait M. Lafasge. Mais ce n'était pas tout; il était bon aussi qu'elle ne pût pas être facilement adaptée à d'autres paroles. Pour cela, le compositeur avait à sa disposition un moyen qu'il a employé avec talent. Il consiste à jeter dans les diverses parties de nombreuses imitations du chant principal, toujours sans sortir de l'unité nécessaire à tous les beaux arts. Non-seulement on évite de cette manière la monotonie de ces placages d'accords que tout le monde peut faire, après avoir étudié le piano pendant quelques mois; mais on rend très-difficile l'application d'une mélodie ainsi divisée entre toutes les voix à des paroles pour lesquelles elle n'a pas été composée. Cette méthode a encore cet avantage, que la musique ainsi faite ne vieillit guère : comme il n'y a pas alors une certaine partie qui soit tout le chant, tandis que les autres ne forment qu'un accompagnement, mais qu'au contraire le chant se compose de la réunion de toutes les parties, on court peu de risques de voir un air de cette espèce devenir trivial, et inspirer le dégoût après avoir été un objet d'admiration. C'était en grande partie dans ces dispositions que consistait le genre religieux ou sévère, si différent du genre libre et plus brillant, mais plus passager, qu'on recherche au théâtre. C'était celui que devait choisir M. Lafasge pour le but qu'il se proposait, et d'après les études habituelles qui l'ont porté vers la musique d'église. Aussi presque tous les morceaux de son recueil sont-ils composés de manière à ce que les trois voix soient toujours indispensables. C'est surtout par l'ensemble que sa musique flatte l'oreille; c'est, à ce qu'il nous semble, un très-grand mérite, et qui suffira sans doute pour faire accorder à ce recueil tout l'intérêt dont il est digne (1).

Il se compose définitivement de trente-neuf morceaux, savoir : vingt cantiques religieux, huit cantiques moraux, onze motets ou airs sur des paroles latines. Il donne donc les moyens de faire de la musique, soit dans les églises, soit dans les collèges, soit dans les réunions de plaisir. Un violoncelle, une contre-basse, suffisent pour faire l'accompagnement; mais

(1) Nous apprenons que plusieurs des cantiques de M. Lafasge ont été adoptés par quelques églises de Paris. Il faut espérer que cet exemple sera suivi.

le soin qu'a pris l'auteur de chiffrer la basse permet d'accompagner aussi sur l'orgue ou le piano; et par conséquent ce recueil se prête également à toutes les situations, comme il convient à toutes les voix.

B. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

289. — * *Séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure*, tenue à Nantes le 23 décembre 1827. In-8° de 127 pages.

290. — * *Rapport général sur les travaux du conseil de salubrité de Nantes*, pendant l'année 1827. In-8° de 135 pages. Nantes, 1828; imprimerie de Mellinet-Malassis.

La *Société académique de Nantes* est peut-être, parmi les associations de même nature en France, celle qui renferme dans ses attributions le plus d'objets divers. Les sciences, les lettres et tous les arts y ont leurs délégués : l'agriculture y occupera désormais une place distinguée. Les soins prodigués à l'utile ne font point perdre de vue ce qui n'est estimé que comme *agréable*, si toutefois les embellissemens de la vie ne sont pas de très-grandes utilités. Aux séances publiques, l'attention des auditeurs est attirée successivement par une dissertation savante, par des vers, par une musique savante et harmonieuse. On pense bien que le résumé des travaux académiques pendant le cours de l'année ne peut y être présenté que d'une manière très-abrégée, et qu'il est indispensable que des analyses un peu plus étendues viennent suppléer à l'extrême brièveté du rapport. Parmi les analyses annexées aux détails de la séance du mois de décembre 1827, plusieurs ont pour objet des Mémoires insérés dans le *Lycée armoricain*, l'un des meilleurs recueils périodiques publiés dans nos départemens, et qui peut soutenir la concurrence avec quelques-unes des bonnes publications de la capitale. Quant aux Mémoires qui n'ont pas encore été publiés en entier, remarquons en général qu'une analyse, même très-détaillée, ne suffit point pour l'instruction que le Mémoire était destiné à répandre; que dans les arts surtout un peu de prolixité semble nécessaire pour la clarté. Il est donc à désirer qu'au lieu d'une simple Notice sur chacun des écrits des membres de la Société académique ou voie paraître ceux de ces écrits dont l'importance sera bien reconnue, et le nombre sera grand si l'on en juge par la liste que nous avons sous les yeux. Autrefois l'Académie des sciences comprenait dans son *histoire*, rédigée par le secrétaire perpétuel, une *analyse* de chacun des Mémoires qu'elle publiait; et cet

usage, accrédité par *Fontenelle*, fut conservé par son successeur *Grandjean de Fouchy*, mais changé enfin par *Condorcet* qui sentit que ce double emploi pouvait être évité, que les Mémoires étaient nécessaires, et qu'ils suffisaient. Les Sociétés académiques peuvent imiter en toute sûreté la conduite et les usages de nos premiers corps savans et littéraires. La Société académique de Nantes a imité noblement, dans une circonstance grave, le dévouement de l'Académie française; elle n'a pas craint de venir au secours de la presse et de la liberté, d'écrire et de publier sa pensée, liberté dont les périls ont alarmé toute la France et provoqué l'indignation de tous les esprits justes, de toutes les âmes généreuses. « Je placerai au nombre de vos travaux les plus importans, dit M. LUMINAIS, secrétaire de la Société, la manifestation des vœux que vous avez fait entendre pour que S. M. voulût bien retirer le projet de loi présenté pour la répression de la liberté de la presse. Protecteurs naturels des lettres, vous vous en êtes montrés défenseurs : l'événement a justifié vos désirs. »

En terminant son rapport, M. Luminais annonce les progrès futurs de l'Armorique, malgré les oppositions, l'apathie, le défaut de curiosité que l'on reproche à une grande partie de sa population. « Le goût des sciences fructifiera dans nos contrées; il ne faut qu'y semer pour y recueillir : unissons-nous donc tous d'efforts et de volonté pour effacer la triste et sombre couleur dont un savant philanthrope, M. *Charles Dupin*, n'a pas craint d'humilier la Bretagne. Cette tâche, si c'en est une, n'est pas indélébile : tant d'établissmens de tout genre, de mécaniques, de machines à vapeurs, tant de bibliothèques, de cabinets de lecture, tant de sociétés d'agriculture et des sciences me sont de sûrs garans de sa prospérité future. » Les prodiges de l'industrie, les recherches les plus actives pour étendre le domaine des connaissances, les sociétés littéraires et savantes peuvent être multipliées dans un pays, sans que la teinte indiquant le degré d'instruction populaire s'éclaircisse sensiblement. Le département de la Seine tranche par sa couleur grise au milieu du département de Seine-et Oise : et cependant il contient la capitale et toutes ses Académies, l'université de France, des écoles que l'Europe nous envie. Les travaux académiques n'ont pas pour but de propager l'instruction dont la carte de M. Dupin représente la répartition sur le sol français : c'est aux écoles primaires qu'il faut la demander.

L'établissement des écoles, le choix et les talens des instituteurs, et en général un concours d'efforts pour sortir de l'ignorance, sont le premier besoin du département de la Loire-Infé-

rière, puisque, d'après la carte de M. Dupin, sur 132 habitans on ne compte qu'un enfant envoyé à l'école : et cette carte est rédigée conformément aux états officiels communiqués par le ministère de l'institution publique.

Le *Rapport général sur les travaux du conseil de salubrité de Nantes* révèle un autre besoin qu'il sera peut être plus aisé de satisfaire, parce qu'on éprouvera moins d'opposition lorsqu'on voudra s'en occuper ; c'est l'assainissement d'une partie considérable du territoire par le dessèchement des marais. Mais, pour améliorer la santé des habitans en ce qui est du ressort de l'administration, il reste encore beaucoup à faire. Des inondations annuelles répandent encore des exhalaisons pernicieuses : le rouissage du chanvre et du lin est encore pratiqué de la manière la plus insalubre pour les hommes et pour les animaux, etc. Dans ce rapport le charlatanisme médical est fréquemment dénoncé à la vigilance des magistrats. Mais n'y a-t-il pas d'autres charlatanismes encore plus dangereux ? Cette manière de tromper les hommes se déguise sous tant de formes qu'elle est souvent méconnue, même par les esprits les plus attentifs. Elle ne craint pas de se montrer sous les respectables apparences de la religion ; elle porte le bandeau du fanatisme, le masque de la bienfaisance et des bonnes mœurs ; entre le charlatan et l'hypocrite, la distinction est peu importante, et ces deux pestes des sociétés ayant une origine commune, il est à croire que les mêmes précautions doivent leur être opposées : les plus sûres, et peut-être les plus efficaces, sont l'instruction, les progrès de la raison et du savoir. Le Conseil de salubrité de Nantes ne pense pas que nous soyons jamais assez raisonnables pour n'être plus dupes du charlatanisme médical, et n'accorder notre confiance qu'à des médecins dignes de ce nom ; si nous sommes réellement aussi enclins à l'erreur, nous ne méritons point qu'on veuille bien nous gouverner et nous guérir ; les magistrats et les médecins feraient bien de ne plus perdre ainsi leur tems et leurs soins pour une espèce aussi peu digne de les occuper. Mais rappelons à cette occasion une vérité générale, et que l'on perd trop souvent de vue. Parmi les arts que l'homme a créés, il en est qui pourvoient à ses besoins, et d'autres qui lui procurent seulement des jouissances ; pour ces deux sortes d'arts, le perfectionnement ne procède pas de la même manière. Ceux qui ne font que pourvoir à quelques besoins de l'homme ou des sociétés doivent tendre continuellement à diminuer ces besoins, et par conséquent à se rendre moins utiles ; et dans ce nombre on comprend l'art du gouvernement, celui du jurisconsulte, l'art militaire, la médecine. On ne peut douter

que la nation la plus heureuse ne soit celle qui a le moins besoin d'être gouvernée, défendue, soignée par les médecins, maintenue dans les voies de la justice par les décisions des tribunaux. Quant aux arts qui procurent des jouissances en même tems qu'ils satisfont à des besoins, que la consommation de leurs produits aille toujours en croissant, et par conséquent que les moyens de production augmentent dans le même rapport; mais que le nombre des magistrats, des soldats, des juges et des médecins décroisse continuellement, et n'excède jamais les limites du nécessaire absolu. Si ces maximes sont conformes à la raison, c'est par le raisonnement qu'il faut les faire adopter et pratiquer, et non par l'autorité des lois. Éclairez les peuples : le règne des charlatans sera passé. N.

Ouvrages périodiques.

291.—* *Annales des mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences qui s'y rapportent; rédigées par le Conseil général des mines, publiées sous l'autorisation du conseiller d'état directeur général des ponts et chaussées et des mines, 2^e série, 6^e livraison de 1827. Paris, 1827; Treuttel et Würtz. In-8^o de 238 pages.*

Ce cahier contient le rapport fait au jury central de l'exposition de 1827, sur les objets relatifs à la métallurgie, au nom d'une commission composée de quatre membres, MM. HÉRICART DE THURY, MOLARD, MIGNERON, HÉRON DE VILLEFOSSE, rapporteur. On y a joint une notice nécrologique sur M. SCHREIBER, inspecteur général honoraire des mines, par M. DE BONNARD, inspecteur divisionnaire, secrétaire du conseil général des mines. M. Schreiber, dont le nom est souvent répété en France et dans toute l'Europe, lorsqu'il s'agit d'exploitation des mines, a fait voir en France ce que peut une bonne et sage administration, même lorsque la nature ne la favorise point; exemple bien précieux, si la tradition se conserve, et qui devrait être mis fréquemment sous les yeux de tous les administrateurs, quel que soit le service dont ils sont chargés. Pendant toute la partie active d'une vie de seize lustres, M. Schreiber n'a cessé de donner des preuves de cette vérité consolante, que le bien est bien moins difficile à faire qu'on ne le pense communément, et que les moyens d'être réellement utiles ne manquent jamais à ceux qui les cherchent avec un zèle dirigé par l'intelligence.

Le rapport de M. de Villefosse faisant partie du travail du jury central qui a prononcé sur l'exposition des produits de l'industrie (en 1827), nous nous bornerons à dire que les avis de la commission sont conformes aux observations particulières de tous ceux qui ont étudié les mêmes objets avec le plus de soin, et que l'on ne peut se dispenser de rendre justice aux lumières des commissaires et à l'impartialité du rapporteur. Mais on ne doit pas omettre non plus une réflexion pénible qui se présente naturellement après avoir lu ce rapport : il est donc vrai que l'industrie parisienne envahit et absorbe celle des départemens, que les fabriques se concentrent à Paris, comme l'action du gouvernement ! Un régime qui produit cet effet est non-seulement vicieux, l'un des plus funestes que l'on puisse imposer à une grande nation ; il tend évidemment à déformer le corps social, à frapper d'engourdissement toutes les extrémités, pour donner au cœur une activité destructive, hors de toute proportion avec celle des autres organes. En Angleterre, Londres n'est pas la première ville manufacturière : en France, la capitale est tellement hors de ligne, que le tems s'approche où ses fabriques équivaudront à celles de tout le reste de la France ; un tel état de choses ne peut se maintenir, et s'il ne change point par les soins d'une administration prévoyante, il amènera tôt ou tard de périlleuses commotions.

F.

292. — * *Esprit et Conférences des lois d'intérêt général* qui ont été rendues depuis la restauration, et qui seront rendues à l'avenir....., par MM. TAJAN, A. CAZE et MESSINE, avocats à la cour royal de Toulouse, 6^e et 7^e livraisons. Toulouse, 1828 ; Devers, rue Saint-Rome. — Paris, Rival aîné, rue Mazarine, n^o 47 ; prix de la livraison, 2 fr. 50 c.

Nous ne reviendrons pas sur le mérite de cet ouvrage, dont l'utilité est justifiée par le succès qu'il a obtenu (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 458 ; t. XXXII, p. 505 ; t. XXXIII, p. 836, et t. XXXVI, p. 206).

Ces deux nouvelles livraisons complètent le travail sur le nouveau *Code forestier*. On y trouvera la suite de l'analyse de la discussion à la Chambre des députés, de chacun des articles du projet de la loi ; l'exposé des motifs présentés à la Chambre des pairs, par le commissaire du roi ; le rapport qui y a été fait par M. Roy ; l'analyse des opinions *pour et contre* le projet, qui y ont été émises, et celle de la discussion qui a eu lieu sur les articles ; le texte définitif de la loi ; l'ordonnance royale relative à son exécution ; et une table alphabétique et raisonnée des matières.

A l'avenir l'ouvrage ne paraîtra plus par livraisons, mais par volumes de 6 à 800 pages, même format in-8°. Il en sera publié un chaque année, dans les trois mois qui suivront la clôture de la session législative.

Chaque volume de 600 pages sera payé par les souscripteurs 7 fr., franc de port, et 9 fr. le volume de 800 pages.

On peut souscrire pour une ou plusieurs sessions; et séparément pour le *Code forestier*, qui se vend 7 fr. 50 c.

CRIVELLI, *avocat.*

292. — * *Le Gymnase*, recueil de morale et de littérature. Paris, 1828; au bureau, rue des Marais-Saint-Germain, n° 17. Il paraît par mois trois cahiers in-12 d'environ 100 pages chacun; prix de 4 vol., 16 fr.; de 8 vol., 32 fr.

Il existe en Angleterre et en Allemagne un grand nombre de recueils où des morceaux détachés, tels que des fragmens historiques, des nouvelles, des dissertations philosophiques, des tableaux de mœurs, des critiques littéraires offrent une agréable variété. Le recueil que nous annonçons est, à quelques égards, en France, le premier de ce genre. Mais une innovation qui appartient exclusivement aux auteurs, et qui justifie le titre de *Gymnase* donné à leur ouvrage, c'est qu'ils ouvrent des discussions publiques sur des sujets choisis de morale et de littérature. Les morceaux envoyés au *Gymnase* sont soumis à un comité de rédaction qui en fait le choix et en règle l'ordre de publication, en ayant égard au degré d'intérêt qu'ils peuvent offrir, et non à l'opinion qui y est émise. (Voy. le prospectus du *Gymnase*.) Le premier volume, composé de trois cahiers, a paru, et déjà plusieurs personnes ont répondu à l'appel fait par les éditeurs aux amis des discussions philosophiques. Le second et le troisième cahier contiennent des réflexions intéressantes pour et contre l'opinion généralement admise que la société offre aux femmes une part de bonheur moindre que celle des hommes. Parmi les morceaux d'assez longue haleine que contient le premier volume, nous avons remarqué une nouvelle intitulée *Colas, roi de France*; une autre sur *le Juif errant*; un article intitulé *un Moraliste au cours de M. Cousin*; des extraits d'une brochure sur *les Causes de notre barbarie*; des articles sur *le Mariage de Figaro*, sur *Schiller et ses imitateurs*, sur *Kean et Macready* dans la tragédie anglaise. En résumé, ce recueil se présente sous les auspices les plus favorables; il offre une lecture aussi instructive qu'agréable et variée.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

293. — *Manuel latin pour le Baccalauréat ès-lettres.* Première série. Poètes : *Horace* ; *Art poétique*. Paris, 1828 ; Mansut fils. In-8° de 56 pages ; prix, 1 fr. 75 c.

294. — *Manuel latin pour le Baccalauréat ès-lettres.* Seconde série. Prosateurs : *Salluste* ; *Discours*. Paris, 1828 ; Mansut fils. In-8° de 147 pages ; prix, 3 fr.

Les titres de ces deux ouvrages disent assez ce qu'ils contiennent : on a ajouté au texte une traduction française et une traduction interlinéaire faite sur le latin construit analytiquement. Les auteurs ayant l'intention de donner à des intervalles très-rapprochés une version semblable de tous les ouvrages latins inscrits au programme de l'Université, et de former ainsi un cours complet de latinité à l'usage des aspirans au Baccalauréat ès-lettres. Nous pensons que cette entreprise pourra être en effet très-utile à ceux qui ont besoin de revenir sur des études qu'ils ont souvent été forcés de négliger, et que dans tous les cas ce recueil sera un moyen ajouté à ceux qu'on a déjà d'étudier la langue latine.

B. J.



IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

PHILADELPHIE. — *Extrait d'une lettre adressée au Fondateur-Directeur de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.* — La *Société philosophique américaine* vient de recevoir de M. POINSETT, ministre plénipotentiaire de notre république auprès des États-Unis du Mexique, un cadeau bien précieux pour l'histoire des anciens habitans de notre hémisphère. Vous avez cru, sans doute, avec l'abbé Clavigno, le baron Alexandre de Humboldt, et tous ceux qui ont écrit sur cette matière, que la belle collection de monumens mexicains, que le gouvernement colonial d'alors avait enlevée à l'infortuné chevalier Boturini, avait été envoyée en Espagne, sur un bâtiment de cette nation, qui aurait été pris par un corsaire anglais dans le cours de son voyage, et que les objets qui composaient la collection mexicaine avaient été perdus ou détruits. Rien de tout cela n'est arrivé. Ces monumens, par la négligence des officiers qui avaient été chargés de les envoyer en Espagne, sont demeurés à la Vera-Cruz, où ils ont été récemment découverts, et ils sont maintenant déposés dans le musée national de Mexico, où d'excellens artistes sont occupés à les faire connaître au monde savant par le moyen de la lithographie, et par l'imitation en cire des statues et des autres objets en relief. La Société vient de recevoir les deux premières livraisons d'une série d'estampes lithographiées, accompagnée des explications nécessaires : la lithographie paraît être d'une fort belle exécution. Chaque livraison se compose de quatre estampes et de deux pages d'explications imprimées, le tout sur grand et beau papier. Je ne peux vous donner plus de détails en ce moment, ayant vu cette collection hier au soir pour la première fois, et ayant à peine eu le tems d'y jeter les yeux. Les dessins représentent en partie des monumens, et en partie des peintures historiques. Je ferai copier pour vous la partie imprimée pour vous l'envoyer par une prochaine occasion. Je suis étonné de voir que les journaux littéraires d'Europe n'ont

pas encore fait mention de cette découverte ; il me semble , cependant , qu'elle doit être connue en France et en Angleterre , car ces deux pays entretiennent des communications suivies avec le Mexique. Mais ceux qui y vont pour des objets de spéculation et de commerce s'occupent très-peu de ces choses-là. Agréez , Monsieur , l'assurance , etc. , etc.

P. S. D.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — *Société géologique.* — L'importance des documens recueillis par cette société va toujours croissant , ainsi que les richesses de son musée. Comme elle met à contribution toutes les parties du monde , et des contrées peu ou point connues des naturalistes , les matériaux qui lui sont envoyés ont tous le mérite de la nouveauté , même lorsqu'en apparence ils n'apprennent rien de nouveau. La curiosité est fortement excitée , par exemple , lorsqu'on remarque dans les deux continens les preuves multipliées de la marche uniforme de la nature , les analogies des productions animales et végétales du monde fossile , les dispositions symétriques de la figure actuelle de la surface du globe.

M. le docteur RICHARDSON , l'un des compagnons du capitaine FRANKLIN dans ses expéditions au nord de l'Amérique , communique les observations qu'il a faites dans des courses de 14,000 milles , sur un espace de 23° de latitude au nord du lac supérieur , et de 60° de longitude , à l'ouest , et 20° à l'est , du même lac ; de nouveaux détails sur la célèbre chaîne des montagnes rocheuses étendent à cette partie de l'Amérique du nord ce que l'on avait déjà remarqué dans l'ancien continent , et qui ne semble contredit que par une partie de la chaîne des Andes , dans l'Amérique du sud. Les pentes les plus rapides des montagnes sont à l'est ; vers l'ouest , l'inclinaison est beaucoup moindre , et le pied des montagnes , fort éloigné du sommet , ne peut être reconnu que par des observateurs attentifs et exercés. La chaîne des montagnes rocheuses n'est pas aussi continue que les Pyrénées , les Alpes , etc. ; on y remarque quatre groupes bien distincts auxquels le capitaine Franklin a imposé les noms de *chaîne de Richardson* , de *Buckland* , de *Brettonne* , de *Romanzoff*. Mais une bande plus ou moins large de roches primitives s'étend à peu près dans la même direction que les montagnes rocheuses dont elle se rapproche vers le nord.

Son étendue est de 700 milles, par estimation, car le capitaine Franklin ne l'a point suivie dans toute sa longueur. Elle est traversée par des rivières qui ont leurs sources dans les montagnes; le granite et le gneiss y dominant, et comme partout ailleurs, elle est bordée de chaque côté par des couches calcaires. L'intervalle entre cette bande de roches primitives et les montagnes est assez grand, et d'une organisation remarquable. On y trouve des lacs ou des rivières qui s'élargissent par intervalles au point qu'elles ressemblent à une suite de lacs, et qui occupent une grande partie de la surface. Ces pièces d'eau sont très-profondes, et l'on soupçonne que le fond de quelques-unes est au-dessous du niveau de la mer. Toute cette contrée est calcaire, et ses roches coquillères attestent qu'elle fut couverte autrefois par les eaux de l'Océan. Le sommet le plus élevé que M. Richardson y ait aperçu n'atteint pas la hauteur de 300 mètres au-dessus de la surface actuelle de la mer. L'observateur compare les roches de cette partie de l'Amérique à leurs analogues au nord de l'Angleterre; on ne peut se dispenser de les rapporter, les unes et les autres, au même mode de formation. Si le climat de ces régions était moins sévère, l'industrie humaine s'emparerait bientôt des richesses minérales qui y sont accumulées : un jour viendra sans doute où une population surabondante sera dans la nécessité d'occuper cette terre qui n'est pas trop disgraciée, puisque les métaux les plus utiles aux arts y abondent, ainsi que le combustible fossile, et que le sol s'y prête encore à quelques cultures. Vers l'embouchure de la rivière Mackenzie, sur les côtes de la mer Glaciale, plusieurs veines de terre bolaire fournissent aux indigènes une sorte d'aliment auquel ils sont assez fréquemment réduits. On assure que cette substance conserve leur vie et soutient leurs forces assez long-tems pour que la chasse ou la pêche leur procurent une nourriture plus convenable. Le mémoire de M. Richardson fera suite à la narration du voyage du capitaine Franklin, et sera recherché avec empressement par tous les amis des sciences naturelles.

Les contrées arrosées par les deux branches de l'Irawadi ont commencé à fournir leur contingent à la collection de fossiles; mais cette mine si vaste et si abondante n'a pu être qu'effleurée, et ses trésors ne seront mis au jour que par une exploitation régulière. On y a déjà trouvé une nouvelle espèce de mastodonte, quelques débris d'un sauglier, d'un hippopotame et d'un rhinocéros; d'autres des genres *bos* et *cervus*; on s'attend bien que les espèces analogues au crocodile n'y manquent point. Ce sera dans le musée de la Société que l'on

pourra faire la comparaison la plus exacte entre les espèces vivantes et leurs analogues fossiles.

M. *William GLENNIE*, lieutenant de la marine royale, en rendant compte d'une ascension au sommet du Popocatepetl, qui fut effectuée au mois de mai 1827, donne la mesure de la hauteur de ce volcan; il a trouvé qu'elle est de 17,884 pieds anglais, ou 5451 mètres.

— *Société linnéenne.* — Cette société ne marche pas à pas de géant, comme celle de géologie : mais ses travaux sont aussi très utiles au monde savant. M. *MORGAN* y a lu un mémoire sur l'anatomie du kangouroo, et principalement sur les organes mammaires de la femelle, où il confirme les observations de M. *Geoffroy de Saint-Hilaire* sur le même sujet.

F.

RUSSIE.

ODESSA. — *Assurances maritimes.* — Un oukase, du 13 avril 1826, autorise la formation d'une compagnie d'assurances maritimes, fondée par MM. *Biznitch*, *Ponzio* et *Papoudof*, négocians dans cette ville. Sa durée est de cinq ans, son capital de 250,000 roubles, divisés en 250 actions. Cette compagnie avait dû commencer ses opérations dès le 1^{er} novembre 1825, époque où elle avait déjà réuni 150 actionnaires. Aucune assurance ne peut dépasser la valeur des 6 ou 8 centièmes du capital de la société. (*Gazette du Commerce de Saint-Pétersbourg*, 19 mai 1826.)

E. H.

FINLANDE. — *Incendie de la bibliothèque, du musée et du cabinet de physique de l'Université d'ÅBO : Appel à la générosité des amis des sciences, des lettres et de l'humanité.* — Les flammes qui ont presque totalement détruit la capitale de la Finlande n'ont pas épargné la célèbre Université de cette ville. D'une bibliothèque de 30,000 volumes, outre de précieux manuscrits et plusieurs ouvrages inédits, il ne reste pas plus de 800 volumes, la plupart dépareillés, et dans lesquels on ne compte pas 200 ouvrages complets : le musée et le cabinet de physique sont anéantis. Ces établissemens étaient les seuls que possédât cette vaste province dont la population est pauvre, et cependant instruite et pleine de zèle pour la propagation des connaissances utiles. Des villages sont venus au secours de l'Université, et n'ayant point d'argent à lui donner, ils lui ont envoyé des produits de leur sol, tels que du seigle, etc. En Russie, en Pologne et en Allemagne, dans la Grande-Bretagne même, des citoyens de la république des lettres ont commencé à réparer le grand désastre d'Åbo. A Riga, M. *Hartmann*,

libraire, a fait un don de la valeur d'environ 20,000 francs ; M. *German* de la même ville a envoyé 193 volumes ; le Dr *Hassar*, de Pétersbourg, a contribué pour 995 volumes, et le célèbre professeur *Storch* pour 269 volumes, etc. Quelques instrumens de physique des collections d'histoire naturelle ont été offerts avec la même libéralité : que la France prenne aussi sa place dans cette liste honorable des bienfaiteurs des sciences. La Grande-Bretagne l'a devancée en raison de ses relations plus fréquentes avec le lieu du désastre ; mais elle ne sera pas surpassée en dévouement en générosité. Les livres, les instrumens, les objets d'histoire naturelle seront reçus avec la plus vive reconnaissance : les Sociétés savantes sont instamment priées d'envoyer leurs mémoires, etc. Pour Paris, les donateurs voudront bien adresser leurs offrandes au bureau de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer Saint-Michel, n^o 13, ou à M. *Jules Renouard*, libraire, rue de Tournon, n^o 6.

N.

ALLEMAGNE.

BAVIÈRE. — MUNICH. — *Progrès de la civilisation ; Encouragemens donnés aux arts ; Musées antique et moderne ; Bibliothèque nationale ; Établissémens d'utilité publique.* — *Protection éclairée, accordée par le roi à tout ce qui intéresse la prospérité nationale.*
— Notre capitale offre dans ce moment un tableau fort animé. La nation, réunie en assemblée législative, y consolide l'édifice de ses libertés publiques ; les sciences y établissent un nouveau foyer de lumières ; les arts s'y occupent d'une série de Monumens digne des époques les plus brillantes de l'ère moderne.

Rien de plus intéressant que l'histoire de ce pays, depuis l'avènement de la dynastie Vittelsbach-Deux-Ponts. Lors du décès de CHARLES THÉODORE (dernier électeur de la maison palatine), la Bavière gémissait plus que tout autre pays sous le poids des abus. Sa faible population de 7 à 800,000 habitans, ne suffisait point au sol ; l'industrie languissait, d'immenses districts réclamaient vainement les premiers essais d'exploitations agricoles ; censure religieuse, censure politique, intrigues de cour, intrigues de bureaux, monopoles, juges à traitemens révocables, torture, servitude, intolérance, théocratie mal entendue, absolutisme mal déguisé, en un mot, tout ce qu'il y a de vicieux dans les anciens régimes, y exerçait sa funeste influence ; et quatorze années plus tard tout a changé de face. Les déserts se cultivent, les manufactures se perfectionnent, le commerce va croissant, les arts et les sciences fleurissent,

quatre millions de Bava-rois marchent en tête de la civilisation allemande.

Le commencement de cette heureuse métamorphose date du règne de MAXIMILIEN JOSEPH, premier souverain de la dynastie actuelle. La politique éclairée de ce monarque sut étendre les frontières jusqu'au sein de la Souabe et de la Franconie; son armée nationale mérita, dans plus de cent combats, l'estime et l'admiration de l'Europe; ses ordonnances sur les écoles primaires, ses institutions libérales, sa charte de bonté et d'équité, portèrent une vive lumière au milieu des ténèbres, et rendent son nom cher à tous les amis de l'humanité.

Ce que Maximilien Joseph I^{er} commença, Louis I^{er} le développa avec une sagesse, une persévérance et un dévouement dignes des plus grands éloges. Accoutumé dès sa première jeunesse aux études sérieuses, formé à l'école des hommes les plus remarquables de son siècle, long-tems même à celle de l'adversité (1), cet auguste prince fut savant avant d'être roi, et grand avant de devenir puissant. Recueillant avec un soin scrupuleux les vérités immortelles de l'histoire (2), et recherchant avec une attention suivie les caractères régénérateurs de diverses époques, son âme généreuse allait se réfugier sur les débris du Panthéon et du Capitole, pour y méditer sur les devoirs de sa royauté future.

Aussi les premiers actes du nouveau règne firent pressentir le plan le plus noblement prémédité. L'Allemagne, cruellement froissée par les imprudences du Wartbourgfest, et condamnée depuis 1819 à expier en masse le fanatisme d'un écolier d'Iéna, dirigeait vers les princes des regards pleins de douleur et de supplication : la Bavière elle-même n'était pas sans inquiétude sur le sort de ses institutions. Le nouveau roi s'empresse de rassurer les esprits. Son système s'allie à celui de son généreux voisin le roi de Wurtemberg : les journaux littéraires cessent d'être censurés; le peuple reprend ses anciennes coutumes; la charte, complétée par les lois qu'elle ré-

(1) Napoléon présentait ce que l'on devait attendre du patriotisme du prince royal de Bavière, aujourd'hui sur le trône pour le bonheur de la nation. La haine de l'oppresser de l'Allemagne s'appesantit sur le jeune prince; et en 1809, peu s'en fallut qu'il n'en vint à des *mesures extrêmes*.

(2) Le roi fut l'ami de Jean DE MULLER, avec lequel il entretenait une correspondance qui est devenue classique. A la mort du célèbre écrivain, le monarque fit les frais de son tombeau, l'orna d'un monument, et le faisait constamment entourer de fleurs nouvelles.

clamait, s'associe à un gouvernement sagement monarchique, et la gloire nationale, rendue à elle-même par le royal chevalier, vient entourer d'un nouveau lustre le trône antique des Paribald et des Thassilon.

Des dissensions religieuses s'étaient manifestées sur différens points de la monarchie. Les partis, réveillés par l'anniversaire de la réformation, paraissaient disposés à entrer en lice. Un illustre exemple est donné. Un prince éminemment religieux ceint le diadème pour accorder à tous les cultes la protection la plus impartiale; jésuites, congrégations, athées et niveleurs disparaissent à la voix du monarque; l'illustre РОТН, savant aussi profond qu'orthodoxe, arrive à la présidence de l'église protestante; une paix profonde renaît à l'ombre de la sagesse royale.

L'instruction publique, en combattant l'obscurantisme d'autrefois, avait peut-être dépassé les bornes d'une sage modération. Les doctrines religieuses n'entraient que pour très-peu de chose dans la disposition des études. Une nouvelle ordonnance se prépare. Le roi veut allier les lumières aux mœurs; il aspire à procurer à ses peuples les bienfaits d'une civilisation avancée, associés aux consolations indispensables de l'ordre moral; la religion et les muses sont appelées à diriger la rédaction de son édit sur les écoles du royaume. — *Éclairez et améliorez mes sujets*, disait-il un jour à ses ministres; *car la piété chrétienne n'est point fille de l'ignorance.* — *Neque enim pietas ignorantiae filia.*

Les lettres, la peinture et la sculpture avaient eu une peine infinie à prendre en Allemagne un caractère prononcé. Le règne mémorable des Hohenstaufen s'était terminé par des catastrophes et par les désordres de l'anarchie; Maximilien I, luttant sans cesse contre les circonstances les plus extraordinaires, ne saurait être comparé aux *Laurent de Médicis*, aux *Alphonse de Naples*, aux *Mathieu Corvin*: l'astre des Este n'avait point lui au-delà des Alpes. Depuis le xvi^e siècle, le goût des grands, s'ils en avaient un, ne s'était porté que sur des objets de curiosité, ou sur des collections formées dans des vues propres à chacun d'eux: ni capitale ni prince puissant ne s'étaient constitués en centre d'unité.

Enfin les vœux de la Bavière ont été entendus. Munich devient une nouvelle Athènes; les savans et les artistes vont y retrouver leurs temples et leurs propylées. Une des Universités le plus distinguées s'y établit. Des professeurs d'une réputation européenne, tels que les SCHELLING, les GOERRES, les THIERSCH, occupent ses chaires.

L'*Académie des arts*, présidée par le célèbre CORNELIUS, embrasse le passé, en recueillant et en rétablissant les innombrables objets d'art dispersés dans les différentes provinces du royaume, et travaille pour l'avenir, en formant des élèves dont les talens étonneront bientôt l'Europe. Les beaux jours de la peinture allemande ne tarderont pas à renaître.

Deux musées, construits avec un luxe qui semble réaliser les fictions des romanciers, développent déjà leurs superbes proportions ; un nouveau château s'élève ; les plans d'une *Bibliothèque nationale*, d'archives publiques du royaume et d'une église protestante, paraissent être arrêtés.

Le *Musée antique* (*Glyptothèque*), divisé en plusieurs salles, présente dans un ordre chronologique l'art de l'Égypte primitive, la naissance, les progrès, la perfection et la décadence de la sculpture grecque, et la plastique imitative des Romains. Les admirables fresques de Cornelius correspondent à cette distribution historique, en retraçant le système complet des mythologies anciennes, les dieux hésiodiques, les épopées d'Homère et de Virgile, la terre, les eaux, l'olympé et le tartare.

Le *Musée moderne* (*Pinacothèque*) se peuplera de tout ce que la peinture chrétienne renferme de plus remarquable. On y retrouvera la collection complète ci-devant BOISSERÉE, peut-être même, à en croire des bruits récemment accrédités, celle de VALLERSTEIN, si dignement honorée des suffrages de Goëthe. Ces deux collections, jointes aux tableaux de la *réunion Mantich*, formeront l'ensemble le plus étonnant des écoles du moyen âge. Les galeries de Schleisheim, de Dusseldorf, de Manheim, de Deux-Ponts, fourniront également leur contingent. Les portraits de tous les peintres célèbres, jusqu'aux Carraches et à Rubens, orneront les arcades de l'édifice.

Ces deux musées décideront la lutte du romantique et du classique. L'éternelle jeunesse des conceptions helléniques, les formes pures se trouveront en présence de la nationalité moderne, et de la pieuse simplicité du moyen âge ; les données seront là dans la plus grande perfection : le jugement sera facile à porter.

Des *écoles d'art* seront établies à Nuremberg, à Augsbourg, à Vurtzbourg, à Ratisbonne, à Bamberg ; près de 8,000 tableaux précieux, réunis maintenant à Munich, orneront ces villes, qui furent le berceau des arts aux xv et xvi^e siècles.

L'épopée nationale des NIEVELUNGEN se reproduit par Julius SCHNORR dans les salles du nouveau palais ; et les idéaux du christianisme, la trinité, la vierge, les saints, les chéru-

bins et les séraphins vont briller au plafond de la nouvelle chapelle royale, par les soins de *Henri Hess*, peintre distingué, dont le père exerça avec succès son burin en Angleterre, et dont le frère aîné, *Pierre Hess*, est aussi connu par des talens distingués.

Les portiques qui réunissent le nouveau bazar à la partie latérale du château rappelleront au public les faits d'armes et les événemens les plus importans de la dynastie, et réveilleront ainsi dans tous les cœurs le sentiment de l'orgueil national, l'amour du trône et le souvenir de ses bienfaits.

Et ces magnifiques résultats, le roi les obtient sans aucune augmentation d'impôts, ou même en comblant l'ancien déficit, en construisant une forteresse immense, en améliorant le système militaire, et en préparant le soulagement des contribuables. C'est ainsi que le gouvernement devient à la fois plus fort et plus populaire.

La modération du gouvernement passe dans les mœurs, dans les cœurs et dans l'esprit public. La profession de foi du monarque est adoptée par les esprits les plus difficiles à convaincre. Respect aux prérogatives du trône et aux principes religieux, bases de tout ordre social; observation fidèle de « la charte jurée, et protection à tous les droits existans. » (1) Telle est aujourd'hui l'opinion de la nation entière.

L'aurore d'une ère *médicéenne* pénètre déjà jusque dans les provinces. Les églises reprennent leur splendeur, les places publiques s'embellissent, les hôtels de ville se colorent de peintures, des monumens viennent honorer la mémoire de ceux qui jadis ont bien mérité de leur patrie. Les grands du royaume rivalisent de zèle; l'illustre comte de *SCHOENBORN*, aussi respectable par ses vertus privées que par ses principes parlementaires, occupe des centaines d'artistes; le comte de *PAPPENHEIM*, ce Bayard de l'armée bavaroise, rehausse encore par les arts l'antique renommée de sa maison. La capitale et les provinces prennent un aspect riant; l'urbanité se répand partout; le culte, les mœurs, les salons, les cabinets de toilette même, sont soumis à l'influence d'un goût éclairé.

Le ciel paraît se complaire à bénir cette gloire pacifique. La santé du roi, fortifiée par son activité même et par le travail, ne laisse rien à désirer. Le traité avec le Wurtemberg, événement aussi important sous le rapport politique que sous

(1) Passage extrait littéralement du discours aux Chambres, rédigé par le roi, écrit de sa main.

le point de vue commercial, remplit tous les cœurs de la joie la plus pure. L'assentiment des États-Généraux réalise les vœux paternelles du monarque. La Bavière sera de plus en plus heureuse, et son bonheur fera bénir le nom du roi par les générations les plus reculées. Une nation qui a signalé sa renaissance par des actes héroïques, la Grèce s'unit à la Bavière et à l'Allemagne pour honorer dans ce jeune monarque un bienfaiteur de l'humanité.

N. D.

— *Médaille pour consacrer l'époque de la déclaration de guerre de la Russie contre la Turquie.* — M. Loos, graveur de médailles du roi de Prusse, a reçu l'ordre du gouvernement prussien de graver une médaille en commémoration de la déclaration de guerre de la Russie contre la Porte. Un des côtés de cette médaille doit représenter le buste de l'empereur Nicolas, et l'autre côté un guerrier armé comme au tems des croisades, et recevant son épée d'une femme représentant la religion chrétienne — Cette médaille portera l'inscription suivante : *Accinge femori gladium tuum.*

SUISSE.

ZURICH. — *Société helvétique des sciences naturelles.* — Cette Société s'assemblera cette année à Lausanne. La notice sur sa dernière réunion annuelle a paru récemment à Zurich où cette réunion a eu lieu les 20, 21 et 22 août 1827, sous la présidence de M. USTERI (1). On voit par le discours d'ouverture prononcé par le président qu'il y a maintenant en Suisse dix Sociétés pour les sciences naturelles, qui toutes correspondent avec la Société générale. Elles sont établies dans les villes de Zurich, Berne, Bâle, Arau, Lausanne, Genève, Saint-Gall, Soleure, Schaffhouse et Coire. D'après les statuts de la Société générale, elle devait se composer de six sections, savoir : 1° Physique et Chimie; 2° Zoologie; 3° Botanique; 4° Minéralogie et Géologie; 5° Médecine et Chirurgie; 6° Agriculture. Mais il paraît que les deux dernières sections vont être supprimées, comme étant étrangères à la plupart des membres: il est probable que les médecins formeront de leur côté une Société générale à l'instar de celle des sciences naturelles. Celle-ci s'assemble, comme on

(1) *Verhandlungen der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft, etc.*

— Transactions de la Société centrale des sciences naturelles de la Suisse, dans sa treizième assemblée annuelle, qui a eu lieu à Zurich les 20, 21 et 22 août 1827, avec le discours d'ouverture du président annuel P. USTERI, conseiller d'état. Imprimé d'après la décision de la Société. Zurich, 1827; Orell, Fussli et compagnie. In-8° de 160 p.

sait, tous les ans dans une des villes de la Suisse, sans avoir de centre et d'autre point de réunion que la ville désignée momentanément pour l'assemblée annuelle. A l'avenir la Société aura un bureau central qui siègera vraisemblablement à Zurich. Il est question aussi de publier un recueil de mémoires, et de continuer plusieurs travaux utiles qui exigent la coopération d'un grand nombre de savans, tels que l'analyse de toutes les eaux minérales de la Suisse, les observations météorologiques. La section d'agriculture était jusqu'à présent à peine formée; il a été résolu de lui donner aussi un bureau ou un comité permanent, séant à Berne, et devant être pris dans le sein de la Société d'économie rurale de cette ville. — Dans la réunion de 1827 il a été fait un grand nombre de lectures; nous ne pouvons en indiquer que les principales.

M. *Horner* a rendu compte des observations thermo-barométriques faites par M. *ESCHMANN* sur le mont Righi en janvier 1827. L'auteur n'a point remarqué sur cette montagne l'oscillation barométrique qu'on remarque à Zurich. — M. *KOENLEIN*, directeur des mines d'Uznach, a trouvé dans la houille de ces mines la substance fossile qu'on a appelée *naphthaline*, qui paraît se composer de petites plaques carrées : on pourrait l'appeler *résine naphthaline prismatique*. — M. *PESCHIER*, pharmacien à Genève, a exposé les résultats de son analyse des racines du *selinum palustre* et *sylvestre*. On a employé avec succès les racines du *selinum* contre l'épilepsie. — Le professeur A. DE LA RIVE a lu un Mémoire sur les circonstances qui déterminent la direction et la force des courans électriques dans la pile de Volta. M. A. DE LUC a communiqué les observations de son père sur les années remarquables par leurs chaleurs depuis 1768 jusqu'en 1800. Dans les 32 ans le retour des grandes chaleurs n'a point été régulier; les intervalles ont été tantôt courts, tantôt longs. — Le D^r *SCHINZ* a décrit les restes fossiles de mammifères trouvés dans les roches houillères du canton de Zurich : ce sont des mastodontes, castors, etc. — M. *HEGTSCHWEILER* a entretenu la Société des espèces suisses du *rubus* : il ramène à 3 les espèces du *rubus fruticosus* et du *rubus cæsius* qu'on avait portées à environ 50. — M. *RENGGER* a rendu compte de ses recherches sur le gîte du sable aurifère sur les bords de l'Aar, de l'Emme et de l'Ilfis; les paillettes d'or de ce sable paraissent avoir été entraînées des bancs de grès de l'intérieur de la Suisse.

Nous citerons encore les Mémoires suivans : de M. *Hegtschweiler* sur la végétation des mousses; de M. *Rengger* sur l'histoire naturelle du jaguar (felisonce); de M. *de Candolle* sur les familles naturelles des melastomacées et crassulacées; de

M. Fischer sur la cohésion du fer; de M. Brunner sur l'Etna. On a reçu dans cette réunion 84 membres ou correspondans nouveaux, et il a été résolu qu'à l'avenir le diplôme de membre honoraire ne serait décerné qu'à ceux qui auront bien mérité de la Suisse et de l'histoire naturelle de ce pays.

D—c.

ITALIE.

FLORENCE. — *Académie della Crusca; Concours pour l'année 1836.* — C'est pour la troisième fois que le programme suivant est proposé aux recherches des savans de l'Italie, et même de la France. On demande comment et en quel tems se sont formées les langues italienne, provençale et française, aux dépens de leur souche commune; — quelles circonstances contribuèrent principalement à imprimer à l'idiome italien le caractère qui le distingue; — quand et à quelle occasion commença-t-on à l'écrire? — à quelle époque peut-on remarquer une différence notable entre le langage du peuple et celui des écrivains? — quelle influence ces deux sortes de langage exercèrent-ils l'un sur l'autre? — dans quelle partie de l'Italie la langue populaire fut-elle le moins éloignée de celle des livres? — les poètes siciliens eurent-ils quelque influence sur les révolutions de la langue écrite? — si avant le Dante, Pétrarque et Boccace, quelqu'un des dialectes italiens avait obtenu la prééminence sur les autres; — pourquoi la langue italienne, formée et perfectionnée la première, fille aînée de la langue latine, ressemblant mieux à sa mère qu'aucune de ses sœurs, n'a pourtant pas obtenu l'honneur d'être la langue de la diplomatie et des principales relations entre les peuples.

De bonnes réponses à toutes ces questions formeront un Mémoire plein de philosophie autant que d'érudition. N.

PAYS-BAS.

Société de sauvetage pour la Hollande septentrionale et méridionale. — Les directeurs de cette société désirant compléter le système de mesures salutaires qui leur permettront d'atteindre le but généreux de leurs travaux, et supposant les cas très rares où la mer s'élèverait à une telle hauteur contre les dunes, qu'aucune puissance humaine ne serait capable d'y lancer ou diriger le bateau de sauvetage, se sont occupés de la recherche des autres moyens propres à établir, dans cette circonstance, des communications entre la terre ferme, la côte ou le rivage

et un bâtiment en détresse. Les progrès qu'ont faits pendant ces dernières années, les sciences physiques et en particulier la mécanique, font espérer qu'il se présentera des hommes habiles disposés à fixer leur attention sur cet objet; les directeurs se sont donc décidés à décerner une prime de *cinquante ducats en or* à celui qui présentera la réponse la plus satisfaisante à la question suivante : *Quels sont les moyens les plus sûrs et les plus exécutables pour établir des communications entre la terre ferme, le rivage ou la côte, et un navire échoué ou en détresse?* Les directeurs désirent que les réponses fassent mention des principes de physique et de mécanique sur lesquels reposeront les moyens indiqués; que l'on ait égard à l'état des côtes de cette partie des Pays-Bas située au nord de la Meuse; que l'on détermine l'influence que le courant, la marée, le vent, et surtout les brisans pourraient exercer sur l'emploi de ces moyens; et que l'on y joigne une évaluation aussi approximative que possible des frais de construction. On pourra rédiger les réponses en langues hollandaise, française, anglaise ou allemande; mais il faudra qu'elles soient écrites d'une autre main que celle de l'auteur, et qu'elles soient remises avant, ou au plus tard, le 15 novembre de cette année, au secrétaire de la société, M^{re} A. DE BRUINE, demeurant sur le Keizersgracht, près le Lelygracht, n^o 469, à Amsterdam. Pour favoriser autant que possible le but que se propose la société, les directeurs se réservent la faculté de faire usage, de l'aveu des auteurs, de celles des réponses non couronnées qui pourraient contenir des renseignemens précieux. S. G.

AMSTERDAM. — *Découverte. Antiquités romaines.* — Dans un village près de La Haye, nommé Voorbrug, se trouve une maison de campagne connue sous le nom d'Arensburg. On y a fait la découverte importante des ruines d'un édifice qui date des Romains, et dont les pierres cuites portent l'empreinte des marques des 10^e, 16^e et 30^e légions, ainsi que celles de l'armée de la Basse-Allemagne; on y a trouvé en même tems une grande quantité de débris de cruches de vin ou d'huile, de meubles, d'ornemens, etc. Cet édifice paraît être semblable aux *villæ Romanæ*, dont on a découvert les restes en Angleterre. Il est certain que la forteresse romaine aux bouches du Rhin, à présent engloutie par la mer, appelée communément *het Huis te Britten*, n'avait aucune ressemblance avec l'édifice de Voorbrug, et était même beaucoup plus petite. Le terrain d'Arensburg ne contient qu'une partie de cet édifice, et les fondemens se prolongent jusque sur les propriétés environnantes. Les fouilles sont dirigées par M. *Renvens*, professeur d'archéologie à l'Université de Leyde. La description de ces restes importans de l'antiquité romaine

sera publiée aux frais du gouvernement. M. Renvens a fait insérer un rapport assez circonstancié de ses découvertes dans la *feuille politique et littéraire de La Haye*, du 19 octobre 1827.
X. X.

FRANCE.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

LIMOGES. — *Société royale d'agriculture, des Sciences et des Arts du département de la HAUTE-VIENNE.* — Dans sa séance publique du 27 décembre 1827, M. DISNEMATIN-DE-SALLE-BEAUREGARD, vice-président; M. ARDANT, secrétaire, et M. FOULQUE, un de sociétaires, ont fait connaître les résultats des travaux de la Société, pendant l'année dernière. Monsieur le secrétaire, en lisant les noms des nouveaux correspondans, parmi lesquels est celui de M. JULLIEN, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, se plaît à payer un tribut d'éloges à cet ouvrage périodique consacré à la gloire littéraire de la France et à l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine. Il signale avec un juste orgueil les progrès de l'industrie et des beaux-arts dans le département de la Haute-Vienne, naguère regardé comme un des pays où l'ardeur pour le commerce semblait s'opposer aux inspirations des arts dépendans de l'imagination, et à ces hautes spéculations qui augmentent à la fois la richesse et la gloire des peuples. Des hommes, doués de connaissances étendues et d'un zèle qui tient de l'enthousiasme, font germer avec succès dans la patrie des D'Aguesseau, des Dorat et des Muret, cet amour pour l'étude qui est le principe de l'élévation des hommes à l'état de société.

Hâtons-nous de proclamer, avec M. Ardant, une découverte d'un intérêt général pour les beaux-arts. « En faisant exploiter, dit-il, une carrière de terre à porcelaine dans le voisinage de Saint-Yrieix, M. NÉPERT a trouvé un bloc considérable d'une pierre blanche qui diffère essentiellement des cailloux qui sont l'objet de l'extraction journalière. Il a présenté un échantillon de cette pierre à MM. ALLUAUD et DUBOYS, qui ont reconnu tous les caractères d'un beau marbre dans la substance minérale soumise à leur examen. Nos deux confrères en ont fait l'analyse : ils y ont trouvé toutes les parties constitutives d'une composition calcaire; ils ont essayé de la faire tailler, et ils ont vu, avec une véritable joie, que cette pierre était susceptible de prendre le plus beau poli, et de se prêter à recevoir toutes les formes de la statuaire. D'après ce rapport, il demeure bien as-

suré que le hasard qui, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, est un grand auxiliaire en fait de découvertes, nous a révélé l'existence d'un beau marbre, qui ne le cède peut-être qu'à celui de Carrare pour la blancheur et l'éclat.... Qu'il me soit permis de former un vœu auquel s'associeront tous ceux qui m'entendent : c'est que les traits de D'AGUESSEAU et de TURCOT soient les premiers reproduits par le marbre qui vient d'être découvert sur la terre que ces grands hommes ont illustrée par leur naissance ou par leurs bienfaits. »

Deux prix de poésie ont été accordés, le premier, à M. P. BACHÉLERIE, avocat, auteur d'une élégie intitulée *l'Exilé*; le second, à l'auteur anonyme d'une pièce intitulée *Ourika*. La Société ouvre des concours pour les *sciences physiques, l'agriculture, l'économie domestique, la poésie et l'éloquence* : elle laisse le choix du sujet aux concurrens pour ces deux dernières facultés. Les pièces doivent être adressées à ses secrétaires le 15 août au plus tard.

Dans les divers numéros du *Bulletin de la Société*, nous avons remarqué plusieurs Mémoires fort curieux. Celui qui a pour titre : *Des Émaux de Limoges*, par M. Maurice ARDANT, mérite d'être consigné dans les *Annales des Beaux-Arts*. On sait que la ville de Limoges, pendant toute la durée du moyen âge, acquit une grande célébrité par la fabrication des émaux. M. Ardant tire de l'oubli plusieurs artistes qui se sont distingués dans ce genre de peinture, aujourd'hui trop négligé; il donne un nouveau lustre à ceux dont l'histoire a consacré les noms, tels que *Saint-Éloi*, les frères *Lemovici*. Le plus célèbre de ces frères paraît avoir été celui dont les ouvrages sont signés LÉONARD LIMOUSIN, et que François I^{er} fit venir à sa cour, où il travailla d'après les dessins de Raphaël, de Jules Romain et de Jean Cousin. L'auteur du Mémoire donne une description détaillée des monumens qui attestent la perfection de l'art de l'émailleur dans la ville de Limoges, et il termine en exprimant le désir de voir cultiver de nouveau dans sa patrie ce genre de peinture, le plus indestructible de tous, en même tems qu'il réunit le plus grand nombre de moyens d'imitation.

BRÈS.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences*. — *Séance du 12 mai*. — Le docteur MIQUEL adresse un paquet cacheté contenant un Mémoire sur les concrétions urinaires et une note sur un traitement nouveau de la gravelle. Suivant le désir de l'auteur, ce paquet sera déposé au secrétariat. — M. CAGNIARD DE LA-

pour communiquer une observation qu'il a faite dans le cours de ses essais sur les vibrations des longues cordes de laiton, et d'où il résulte que ces cordes, lorsqu'elles ont été tendues quelques jours en plein air, et surtout pendant les tems humides, se cassent facilement quand on les plie sous un angle un peu aigu. L'auteur se propose de rechercher les causes de ce fait singulier, qui indique un changement dans l'état moléculaire du métal.

— *Du 19 mai.* — M. Dupetit-Thouars présente des observations sur une note de M. de Mirbel relative au cambium et au liber. — M. Fixot réclame la priorité de l'invention pour coller le papier par le moyen de l'amidon. — M. GAY-LUSSAC propose de nommer une commission pour proposer un projet de règlement qui embrasserait les différens prix que l'Académie est chargée de décerner et les règles générales et spéciales à suivre dans les travaux de ce genre. (Adopté).

— *Du 26 mai.* — M. WARDEN donne quelques détails sur une secousse de tremblement de terre qui s'est fait sentir le 9 mars dernier, entre 10 et 11 heures du soir, à Washington et dans d'autres lieux des États-Unis. — Le ministre de la guerre adresse à l'Académie un rapport fait au comité consultatif des poudres, contenant tous les renseignemens que la direction des poudres a pu recueillir sur la question des matières artificielles. — MM. de la Billardière et Desfontaines font un rapport sur le mémoire de M. CAMBESSÈDES, relatif aux familles des ternstromiacées et des guttifères; en voici les conclusions. « Ce mémoire renferme beaucoup d'observations nouvelles sur les deux familles dont il traite; l'auteur en a séparé plusieurs genres qui n'y appartiennent pas et qu'on y avait réunis. Il en a ajouté d'autres qui étaient inconnus, et ses descriptions sont accompagnées de dessins très-exacts. Nous pensons que ce travail utile aux progrès de la botanique mérite d'être imprimé dans le recueil des savans étrangers. (Approuvé.) — M. Poisson lit un mémoire sur quelques points de la mécanique céleste. Il termine son mémoire par diverses remarques sur le plan invariable que M. de Laplace a déterminé pour notre système planétaire, et sur le plan qu'a proposé récemment M. Poinsot, et qu'il regarde comme le seul plan invariable. (Approuvé.) — MM. d'Arcet et Chevreul font un rapport sur le mémoire de M. DONNÉ, intitulé : *De l'emploi de l'Iode et du Brome, comme réactifs des alcalis végétaux.*

— *Du 2 juin.* — M. BAUDELLOCQUE annonce des découvertes dans l'art de l'accouchement, qu'il exprime ainsi : 1^o Appliquer le galvanisme au fœtus pendant le travail de l'accouche-

ment laborieux, pour savoir positivement s'il est mort ou vivant; 2^o pour remplacer l'embryotomie ou la dissection du fœtus dans la matrice, comprimer et réduire avec un forceps particulier le volume de la tête et celui du corps du fœtus, à tel point que ces parties puissent traverser facilement ensuite la filière osseuse la plus petite ou la plus déformée. — M. Villermet lit un mémoire sur la taille moyenne des habitans de la France.

— *Du 9 juin.* — M. CUVIER présente à l'Académie des dents de tapir gigantesque, déterrées dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, par M. Cabuel, ingénieur des ponts et chaussées. Ces dents, qu'on pouvait attribuer à un lamantin autant qu'à un tapir, étant cette fois accompagnées d'une canine parfaitement semblable à celles du tapir, il ne peut rester aucun doute sur le genre auquel elles doivent être attribuées.

— *Séance publique du 16 juin 1828.* — *Présidence de M. DULONG.* — Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1^o *Annonce des prix décernés* : Grand prix des sciences mathématiques. L'Académie avait proposé la question suivante pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle devait décerner dans la séance de juin 1828 : *Examiner dans ses détails le phénomène de la résistance de l'eau, en déterminant avec soin par des expériences exactes les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet.* L'Académie n'a pas décerné de prix : elle a accordé une mention honorable à un Mémoire portant le n^o 2, rédigé avec beaucoup d'ordre, de clarté, et présente un grand nombre de faits utiles. — 2^o *Prix d'astronomie, fondé par M. DE LALANDE.* L'Académie a décerné cette année la médaille fondée par Lalande à MM. CARLINI de Milan et PLANA de Turin, auteurs du second volume de l'ouvrage intitulé : *Opérations géodésiques et astronomiques pour la mesure d'un arc du parallèle moyen, exécutées en Piémont et en Savoie par une commission composée d'officiers de l'état-major général et d'astronomes piémontais et autrichiens, en 1821, 1822 et 1823.*

— 3^o *Prix de physiologie expérimentale, fondé par M. DE MONTYON.* L'Académie a décerné une médaille d'or à M. le D^r DUTROCHET, pour sa découverte du phénomène qu'il a fait connaître sous le nom d'*Endosmose*, et une autre à MM. AUDOUIN et MILNE EDWARDS, pour leurs *Observations et leurs expériences sur la circulation et la respiration dans les crustacés*. Parmi les ouvrages qui lui ont été présentés, elle a distingué le Mémoire manuscrit de M. le D^r VIMONT, intitulé : *Recherches sur le crâne et le cerveau des animaux vertébrés, suivies d'observations sur leurs mœurs, et sur la forme de leurs têtes*; et celui de M. COLLARD DE MARTIGNY, intitulé : *Recherches expérimentales sur les effets de l'abstinence complète d'alimens solides et liquides sur la composition et la quantité du sang et de la lymphe*. Mais le jugement de ces deux écrits exigeant des vérifications qui n'ont pu être terminées, ils ont été réservés pour le concours de l'année prochaine. — 4^o *Prix fondé par M. DE MONTYON, en faveur de celui qui aura découvert les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.* Plusieurs pièces d'un même auteur ont seules été envoyées au concours; elles ont pour objet de prouver que les tisserands peuvent, au moyen d'un encollage ou parement particulier, établir leurs métiers dans des endroits sains et éclairés. L'auteur, qui avait déjà traité ce sujet en 1826, approche de plus en plus du but. Mais l'Académie a pensé que ce but n'est pas encore atteint, et elle a renvoyé à l'année prochaine pour juger définitivement la question importante dont il s'agit. — 5^o *Prix fondés par M. DE MONTYON en faveur de ceux qui auront perfectionné l'art de guérir.* L'Académie a reçu trente-deux ouvrages imprimés ou Mémoires manuscrits destinés à concourir à ces prix.

L'Académie a particulièrement fixé son attention sur un ouvrage ayant pour titre : *Exposé des recherches du docteur CHERVIN sur l'origine et la nature de la fièvre jaune*. Cet ouvrage est le résultat d'un voyage de dix années aux Antilles, sur le continent d'Amérique et en Espagne. L'auteur a exploré tous les lieux où la fièvre jaune s'est montrée depuis son apparition; il a assisté à nombre d'épidémies causées par ce fléau; il l'a observé sous toutes les formes; il a recueilli l'opinion motivée de médecins les plus renommés de l'Amérique et de l'Espagne sur l'importante question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre, et il possède ces nombreux documens revêtus de toutes les formes qui en établissent l'authenticité.

L'Académie, jugeant que ce travail jette une vive clarté sur le traitement préservatif de la fièvre jaune, et qu'ainsi il rentre dans les intentions nettement exprimées par le testateur, lui a décerné un prix de dix mille francs. — L'Académie voulant

concourir de tous ses efforts au perfectionnement de l'opération nouvelle au moyen de laquelle on parvient à broyer la pierre dans la vessie, a décerné un prix de *cinq mille francs* à M. le baron HEURTELOUP, pour les améliorations importantes et les instrumens ingénieux qu'il a introduits cette année dans la lithotritie, et au moyen desquels cette opération devient plus prompte, plus sûre, moins douloureuse, et par conséquent plus exempte des accidens graves qui l'ont quelquefois accompagnée ou suivie. L'Académie, en ce qui regarde l'art de broyer la pierre dans la vessie, voulant rendre à chacun la justice qui lui est due, et ayant acquis la preuve que, dès l'année 1813, M. le docteur bavarois Gruethuisen a proposé et fait graver un système d'instrument qui démontre la possibilité d'attaquer les pierres de la vessie, et qu'ainsi il a eu une part non douteuse dans les inventions relatives à la lithotritie, a décidé qu'une médaille d'or de la valeur de *mille francs* serait adressée à M. le docteur Gruethuisen. — 6^o *Prix de statistique fondé par M. DE MONTYON.* L'Académie a reconnu avec satisfaction que les études statistiques font chaque année des progrès sensibles. Les exemples mémorables qui ont été donnés depuis long-tems dans la capitale ont imprimé une heureuse direction à ce genre de recherches. Parmi les ouvrages qui ont été, cette année, présentés au concours, les pièces n^o 1 et n^o 4 ont principalement fixé l'attention de l'Académie. Elle a vu dans la première le tableau de la seule possession qui reste à la France dans l'hémisphère austral, tracé sur les lieux par un fonctionnaire supérieur après plusieurs années de résidence. On a jugé que ce travail offre l'ensemble des détails que comporte une bonne statistique, rangée avec beaucoup de méthode et enrichie de tous les faits physiques, ethnographiques, agricoles et commerciaux qui pouvaient y répandre le plus d'intérêt; ensemble qui exigeait une réunion fort rare des connaissances les plus variées. La pièce n^o 4 a un objet spécial très important et traité de la manière la plus complète. Ce travail atteste dans son auteur un zèle et une persévérance dignes des plus grands éloges. En conséquence le prix de statistique pour l'année 1827 a été décerné à la *Statistique de l'île Bourbon*, par M. THOMAS, ancien administrateur. Il a été fait la mention la plus honorable de l'ouvrage de M. le docteur FALRET, sur les suicides et les morts subites; et en décernant cet accessit, on a exprimé le regret de ne trouver dans les dispositions du fondateur aucun autre moyen de témoigner l'estime de l'Académie pour des recherches aussi laborieuses et aussi utiles.

Après la proclamation des prix décernés et des prix proposés (dont nous donnerons l'indication dans notre prochain cahier), on entend les lectures suivantes :

1^o Éloge historique de M. *Ramond*, par M. le baron CUVIER, secrétaire perpétuel; 2^o Mémoire physiologique sur le cerveau, par M. MAGENDIE; 3^o Éloge historique de M. *Charles*, par M. le baron FOURIER, secrétaire perpétuel; 4^o Mémoire sur les travaux de feu M. *Perronnet*, premier inspecteur des ponts et chaussées, par M. DE PRONY. Nous reviendrons sur ces travaux importants lorsqu'ils auront été imprimés : leur analyse dépasserait les bornes ordinaires de nos bulletins de l'Académie des sciences.

A. MICHELOT.

— *Académie française.*—L'Académie s'est réunie le 19 juin pour procéder à l'élection d'un nouveau membre en remplacement de M. *Desèze*. Sur trente-trois votans, un premier tour de scrutin a donné seize voix à M. *de Pongerville*, dont les belles traductions de Lucrèce et d'Ovide sont déjà placées par les hommes de goût sur le même rang que les meilleures productions de Delille, et quinze voix à M. *de Barante*, l'un des orateurs de la Chambre des pairs, qui se sont consacrés à la défense de nos libertés. Au second tour, les deux voix isolées qu'avait d'abord obtenues M. *Casimir Bonjour*, à qui le Théâtre Français doit plusieurs comédies charmantes, et M. *Thierry*, l'un des plus profonds investigateurs des sources de notre histoire, se sont reportées sur M. DE BARANTE, qui a été proclamé membre de l'Académie. Tout en applaudissant à ce choix honorable, on ne peut s'empêcher de regretter la destruction de cette classe des sciences morales et politiques, où aurait dû siéger de préférence l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, et qui de notre tems surtout serait appelée à rendre des services importans à la cause des lumières, et devrait compter dans son sein plusieurs des membres les plus distingués de l'Académie française, et d'autres écrivains que l'opinion publique a depuis long-tems désignés comme dignes des honneurs littéraires que décerne l'Institut.

Société royale et centrale d'agriculture. — *Séance publique du 15 avril 1828, présidée par S. E. M. de MARTIGNAC, ministre de l'intérieur.* — Le discours d'ouverture, prononcé par le ministre, annonce que l'agriculture sera l'un des principaux objets de ses soins, et rappelle l'invitation bienveillante que le roi a faite dernièrement à la Société de continuer ses travaux avec le même zèle. Hâter l'époque où la France pourra jouir d'un Code rural uniforme, et sera délivrée des entraves qui, comme la vaine pâture, mettent obstacle au perfectionnement de notre agriculture; protéger les entreprises utiles, telles que l'amélioration des races des animaux domestiques, l'établissement de fermes modèles et d'instituts d'agriculture ou d'horticulture, les entreprises de dessèchement des marais, qui ont pour but

d'augmenter l'aisance et le bonheur des habitans des campagnes et d'accroître nos richesses territoriales, en même tems que la matière et les produits imposables; encourager les associations scientifiques et industrielles dont les travaux peuvent exercer une salutaire influence sur la prospérité générale; populariser les notions utiles et bannir la routine en favorisant la diffusion des ouvrages propres à éclairer les cultivateurs; rétablir le conseil d'agriculture qui avait été formé auprès du ministère de l'intérieur, et qui, sans avoir été expressément détruit, s'est trouvé supprimé par le fait : voilà les moyens par lesquels l'administration peut répondre aux vœux des bons Français, et donner à l'agriculture, « véritable bienfaitrice des États, source première de leur prospérité positive, » les encouragemens qu'elle a droit d'espérer.

Après le discours du ministre, M. CHALLAN, vice-secrétaire, a fait un rapport *sur les travaux de la Société*, depuis la dernière séance publique de l'année 1827. — M. SILVESTRE, secrétaire perpétuel, a lu ensuite deux Notices biographiques remplies d'intérêt sur M. *François de Neufchâteau* et sur M. *De Lamarre*, dont la Société déplore la perte récente. Enfin différens membres ont fait connaître les titres qui ont valu à 21 agronomes des médailles ou d'honorables distinctions, de la part de la Société. Le grand prix de 2,000 fr. a été décerné à M. GASPARI, correspondant à Orange, pour la rédaction d'un *Manuel ou Guide des propriétaires de domaines ruraux affermés*. La Société ajoute, pour 1830, divers prix à ceux qu'elle propose depuis plusieurs années; savoir : un de 2,000 fr. et un autre de 1,500 f. « pour la construction de la meilleure machine à bras propre à battre et à vanner le blé; » 2° trois de 3,000, 2,000 et 1,000 fr. « pour le percement de puits forés suivant la méthode artésienne, à l'effet d'obtenir des eaux jaillissantes. » C. BAILLY DE MERLIEUX.

Société d'horticulture de Paris. — Cette Société a publié la liste des arbres à planter sur les boulevards et dans les promenades publiques. On compte dans cette liste 25 espèces, indigènes ou exotiques, et il semble que c'est bien assez pour la variété; cependant on regrette que les commissaires de la Société ne soient pas entrés dans quelques détails, qu'ils n'aient pas développé les motifs de leurs choix, et des exclusions qu'ils ont prononcées. On demandera pourquoi nul arbre vert n'est admis dans les promenades; si même ils seraient déplacés sur les boulevards. Ces arbres qui font un si bel effet dans les parcs, ne dépareraient certainement ni les Tuileries, ni le Luxembourg; et quant aux Champs-Élysées, nul doute qu'ils n'y devinssent une des promenades favorites des Parisiens. Plusieurs de ces arbres ont une végétation aussi rapide que celle de la plupart des arbres à feuilles caduques; et parmi ceux-ci on

demandera si l'on n'aurait pu faire un bon choix parmi les noyers; si les saules devaient être entièrement omis. On regrettera les merisiers; on sera tenté de substituer l'olivier de Bohême au tamarix, etc.

On aurait su gré à la Société d'horticulture de donner quelques détails sur la nature du sol qui convient aux arbres dont elle a dressé la nomenclature, et sur la propriété qu'ils ne possèdent sans doute pas tous au même degré, d'étendre leurs racines dans un sol consolidé, sous le pavé, dans un sol ébranlé par la circulation continuelle des voitures. L'architecte qui a rendu le Marché - aux - Fleurs si incommode en plantant des arbres là où le bon goût et le bon sens demandaient que les plantes, les marchands et le public fussent à couvert en tout tems, à l'ombre, hors de la boue, et par conséquent sous un toit; cet architecte a condamné à la mort tous les arbres infortunés que l'on plantera dans ce lieu, qui ne convient à aucune espèce, et encore moins à celles qui peuvent parvenir aux plus grandes dimensions. A toutes ces plantes enfermées dans des pots et exposées à l'ardeur du soleil, il fallait de copieux arrosemens : deux grands bassins y ont pourvu, aux dépens de la voie publique qu'ils obstruent. Il faut avouer que l'on n'a rien omis de ce qui pouvait faire perdre à un *marché aux fleurs* l'agrément qu'on s'attend à y trouver.

Quoi qu'il en soit, voici la liste des arbres que la Société d'horticulture recommande pour l'ornement des boulevards et des promenades : orme des champs; orme d'Amérique; frêne indigène; frêne d'Amérique; mûrier à papier, ou papirier; tulipier; hêtre; châtaignier; tilleul à larges feuilles; tilleul argenté; platane; sycomore; érable - plane; érable à feuilles de frêne; érable à sucre; érable jaspé; érable champêtre; peuplier du Canada; peuplier d'Italie; peuplier de Suisse; catalpa; vernis du Japon; alisier; bouleau; tamarix indigène. F.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — *Séance publique du 21 mai 1828.* — Après un rapport d'un grand intérêt, fait par M. DECÉRANDE, secrétaire général, la Société, sur l'avis de ses comités, a décerné une médaille d'or de première classe à M. John COLLIER, pour trente ans de services rendus à nos fabriques, et pour avoir fondé dans son établissement une école d'instruction élémentaire et de géométrie appliquée, où ses ouvriers et leurs enfans sont reçus gratuitement. Des médailles semblables ont été accordées à M. REVULON, horloger mécanicien à Mâcon, pour avoir inventé le *volant-balancier à percussion*, moteur susceptible d'un grand nombre d'applications; et à M. MAISIAT, pour les grandes améliorations qu'il a ajoutées aux métiers à tisser. Des médailles de deuxième classe ont été obtenues par M. BUREL, lieutenant-

colonel du génie, pour avoir imaginé un *niveau réflecteur*, qui est aussi sûr que le niveau d'eau, et qui rend les opérations plus promptes et plus faciles; et par M. LANGLOIS, de Bayeux, pour l'application qu'il a réussi à faire de la matière de la porcelaine aux poulies de vaisseau. On a donné des médailles d'argent, à M. BONNEMAIN, pour diverses inventions utiles, notamment pour avoir établi le chauffage au moyen de la circulation constante de l'eau enfermée dans des tuyaux et repassant par la chaudière; à M. B. DE ROSNE, pour son travail sur la carbonisation pratiquée dans les forêts; à M. DE SAINT-AMANS, pour avoir donné à ses poteries et à ses porcelaines la dureté, la solidité de celles de l'Angleterre; et à MM. GARNIER frères, de Bordeaux, pour la belle et excellente fabrication de leurs tapis de pied peints, conquête précieuse enlevée à l'industrie britannique. Enfin, une médaille de bronze a été décernée à M. BOURCOUIN, inventeur de la lithophanie (1).

Société de géographie. — Assemblée générale tenue le vendredi 28 mars 1828, sous la présidence de M. HÉRICART DE THURY. — Après la lecture du procès-verbal de la deuxième assemblée générale tenue dans le même local le 14 décembre 1827, il est fait offre de plusieurs ouvrages importants, et vingt membres nouveaux sont admis. M. le baron COQUEBERT-MONTBRET et M. le colonel BONNE lisent chacun un rapport sur les concours ouverts par la Société pour les travaux relatifs à la France. M. Manet, prêtre à Saint-Malo, reçoit le prix de 400 fr., et MM. Fabre, Lejeudry et Jodot, chacun une médaille d'or de 100 fr. : les deux premiers pour la description d'une région naturelle de la France, et les deux seconds pour le nivellement de l'Oise et de la Somme. — Au nom de la commission centrale, M. JOMARD donne lecture d'un programme relatif à un *prix annuel à décerner pour la découverte la plus importante* qui aura été communiquée dans le cours de l'année 1828. Un autre prix sera accordé à l'ouvrage le plus utile aux progrès de la science. — Le même membre dépose sur le bureau les pro-

(1) Lorsqu'on regarde le jour à travers une lame de porcelaine, on remarque que les endroits moins épais sont plus translucides. M. Bourgoïn a imaginé d'user cette lame en divers lieux de la surface, pour produire des espaces plus clairs que d'autres, et distribuant avec art les clairs, par opposition avec les obscurs, il en résulte un tableau. En collant un dessin sur la planche, il voit les endroits où il faut user et amincir la porcelaine pour y faire naître les parties éclairées, et copie de la sorte le dessin. C'est en cela que consiste la *lithophanie*. Un tableau se trouve ainsi formé lorsqu'on place une lumière derrière la porcelaine. C'est un art nouveau que la Société d'encouragement a cru devoir honorer d'une médaille de bronze, dans l'espérance que cette invention pourrait produire quelque chose d'utile aux arts.

grammes de la Société traduits en anglais, et destinés à être envoyés sur tout le globe par le moyen des journaux les plus répandus de la Grande-Bretagne et des États-Unis. M. le contre-amiral ROUSSIN, à l'occasion d'un bâtiment parti d'Europe pour le Chili avec 167 passagers, et qui s'est perdu dernièrement sur la côte du désert de Sahara, donne des renseignemens sur les reconnaissances hydrographiques qu'il a faites en 1817 et 1818 sur la côte d'Afrique, depuis le cap Bojador jusqu'aux îles de Loss. — M. COQUEBERT MONBRET communique une note relative à la manière d'évaluer les hauteurs en général et en particulier sur l'une des sommités des Cordillères (*le Cotapaxi*). — M. G. BARBIÉ DU BOGAGE communique également plusieurs lettres qu'il a reçues de M. Rousseau, consul général de France à Tripoli de Barbarie. Ces lettres renferment les détails les plus intéressans qu'on ait encore pu se procurer sur les événemens passés dans le centre de l'Afrique depuis le premier voyage que les Anglais y ont fait. Elles font une longue mention des révolutions arrivées dans le Soudan, et font connaître la mort de Clapperton et celle du major Laing, confirmées depuis par des nouvelles plus récentes. (*Voyez ci-dessus*, p. 515.) — On procède ensuite à la composition du bureau de la Société pour l'année 1828. M. le baron CUVIER est nommé président; MM. le comte de LABORDE et le vicomte DE SIMÉON, vice-présidens; M. le capitaine DUPERREY, secrétaire; et MM. le baron ROGER et le contre-amiral ROUSSIN, scrutateurs.

Société royale des bonnes lettres. — La séance solennelle consacrée à la distribution du prix de poésie a eu lieu le 30 mai dernier. Le sujet proposé était *l'entrée d'Henri IV dans Paris*. L'éloge d'un roi si populaire était fait pour exciter la verve et le patriotisme des jeunes poètes : soixante et un rivaux se sont présentés dans la lice; c'est M. BIGNAN qui l'a emporté; le rapport sur le concours a fait connaître que M. DEFRENNE avait mérité *l'accessit* et M. VEISSIER DESCOMBES la *mention honorable* : le nom de ces deux jeunes professeurs de l'Université rehausse encore le mérite de leur vainqueur. M. le duc de DOUDEAUVILLE présidait la séance; c'est lui qui a remis la médaille à M. Bignan. La lecture de la pièce couronnée a été interrompue par de fréquentes acclamations, et l'assemblée a sanctionné le jugement de la commission. On a surtout applaudi le passage dans lequel l'auteur suppose que Henri IV conseille à ses descendans le maintien des institutions dont le fondateur de la charte constitutionnelle leur a légué le précieux dépôt. L'enceinte de la Société des bonnes lettres n'aurait pas retenti de pareils applaudissemens il y a trois ou quatre années. Depuis cette époque, les idées ont marché, et cette Société n'a pu se soustraire à leur influence rapide et puissante. Si elle a

perdu tout son ascendant politique, on doit l'en féliciter. Quant à son ascendant littéraire, elle peut en exercer un très-utile : qu'elle ne propose jamais pour ses concours de prose ou de poésie que des sujets en harmonie avec les idées et les intérêts de la nation.

Nous apprenons que M. Bignan, qui a déjà publié un recueil de vers en 1826, se propose de le compléter en y ajoutant ses pièces couronnées depuis dans nos diverses Académies et beaucoup d'autres poésies inédites. Un tel recueil sera reçu avec plaisir et reconnaissance par tous les amis des bonnes, et ce qui vaut mieux, des belles lettres. Z.

Dépôt de Géographie créé à la Bibliothèque du Roi. — Sur la proposition d'un ministre qui a déjà donné plus d'un gage de son amour pour les lettres et les sciences, Sa Majesté vient de consacrer à la *géographie*, par une ordonnance du 30 mars 1828, un département spécial, qui prendra place à la Bibliothèque du Roi à côté des départemens des *livres*, des *manuscrits*, des *antiques* et des *estampes*. Le public français appelait par ses vœux une création aussi éminemment utile et conforme aux besoins de notre époque. Peu de mots suffiront pour en faire sentir les avantages à ceux qui n'auraient pas aperçu tous les résultats qu'elle promet. Aujourd'hui le progrès des lumières et de la civilisation dépend autant de l'avancement de la géographie que celui-ci dépend lui-même du progrès des connaissances. En acquérant chaque jour une nouvelle importance aux yeux des nations civilisées, la géographie a pris un tel accroissement qu'elle s'est partagée en plusieurs branches qui forment pour ainsi dire autant de sciences à part. En effet, la géographie physique, la géographie comparée, la géographie civile et politique et la statistique, la géographie mathématique et astronomique, la géodésie, la géographie nautique et l'hydrographie, la géographie critique et l'histoire des découvertes, pourraient occuper chacune un homme tout entier. C'est pourquoi l'enseignement des sciences géographiques a été en Allemagne surtout l'objet de la plus sérieuse attention. Pendant que les peuples maritimes ont encouragé à l'envi les expéditions de découvertes, plusieurs nations continentales ont approfondi de leur côté, avec une ardeur extraordinaire, l'étude et la connaissance du globe; et elles ont aussi, comme les premières, député de courageux missionnaires de la science dans les contrées les plus reculées. Ainsi nous avons vu et nous voyons encore la Prusse, l'Autriche, la Bavière, etc., tenter des découvertes sur terre ou sur mer, pendant que l'Angleterre, la France, la Russie, l'Amérique du Nord, couvrent, pour ainsi dire, le monde entier de leurs vaisseaux explorateurs. La Suisse elle-même a fourni son contingent de voyageurs,

et l'on ne voit plus guère dans l'inaction que la Hollande, l'Espagne et le Portugal, se reposant sur leur gloire passée. Quelle activité en Allemagne pour la publication des travaux des voyageurs et des conquêtes de la science! Elle se glorifie d'un Ritter et d'autres géographes illustres, qui déjà commencent à s'emparer du sceptre de la géographie, sceptre si longtemps tenu par la France, lorsque le génie de d'Anville planait sur l'Europe entière.

Deux causes nuisent en France aux progrès de la géographie : d'abord, elle est enseignée d'une manière imparfaite; les méthodes sont défectueuses, et quelquefois on enseigne sans aucune méthode. Les ouvrages et les traités français sont la plupart arides, incomplets et fort loin d'être à la hauteur des connaissances actuelles, des découvertes progressives (1). On ne traduit pas les bons livres étrangers, dans la crainte malheureusement trop fondée de ne pas couvrir les avances de la publication (2). Les cartes élémentaires pour la jeunesse sont trop souvent mal faites, et elles ne renferment pas les résultats des excursions récentes; les bonnes cartes sont en petit nombre, et trop chères. C'est surtout le manque de cartes qui est dans nos écoles le vice capital, et le tems ne paraît pas y apporter de remède; les années s'écoulent, les découvertes s'accumulent, et l'on ne voit toujours dans les mains des élèves que des atlas insuffisans, quand ils ne sont pas déparés par des erreurs choquantes.

Une autre cause de l'imperfection de la science est qu'on ne trouve pas en France un *dépôt général des productions géographiques*. S'il existait complet, ce dépôt remédierait en partie aux inconvéniens qui viennent d'être signalés. Qu'on se figure un établissement spécial, réunissant un exemplaire ou une copie de toutes les *cartes gravées et manuscrites* qui appartiennent à l'État; recevant chaque jour les nouvelles productions à mesure qu'elles paraissent; ouvert à la jeunesse studieuse, au navigateur du commerce qui prépare une expédition lointaine; au voyageur qui veut s'enfoncer dans les terres mal connues; au savant qui veut comparer les travaux de tous les âges, et en faire jaillir des vérités utiles pour l'histoire; aux hommes qui ont besoin d'étudier la force des États, leur puissance et

(1) Depuis quelque tems toutefois, il paraît en ce genre des écrits un peu plus solides, où l'on découvre des vues de quelque étendue. Il n'est pas question ici des travaux scientifiques des Gosselin, des Walckenaer, etc.

(2) Comment, après dix années, les ouvrages de Ritter n'ont-ils pas encore été traduits en français?

leurs limites; au naturaliste qui veut étudier ces branches nouvelles de la science : la géographie des végétaux, celle des roches, celle des animaux fixés au sol natal; au physicien, qui ne peut assigner les lois des phénomènes dont notre globe est le théâtre, sans en avoir la projection exacte et complète, sans connaître tous les travaux nautiques, la direction et la force des courans, les observations de physique dont les navigateurs enrichissent quelquefois et devraient enrichir toujours leurs publications; à l'historien qui n'a pas moins besoin de la connaissance parfaite des lieux que de celle des tems, pour se guider dans le labyrinthe des annales des anciens peuples; à l'astronome enfin, qui s'occupe de fixer la position des lieux sur la terre à l'aide de l'observation du ciel; qu'on se représente, disons-nous, un tel dépôt de connaissances géographiques, sans cesse complété par les ouvrages les plus récents, et l'on sera aisément convaincu de l'immense service qu'il rendrait à la science comme un centre d'études, comme un ensemble de recherches, de travaux et de résultats exacts; comme une source abondante d'instruction, nécessaire et ouverte dans tous les instans.

Sans la collection des nouveaux voyages, des statistiques générales et spéciales, et des descriptions géographiques, cet établissement n'aurait qu'une partie de son utilité : il faudrait donc qu'on y trouvât la collection de tous les travaux en ce genre qui sont l'ouvrage des savans, des voyageurs et des géographes, ou du moins tout ce qui est connu jusqu'à présent en France.

Aujourd'hui que l'homme a beaucoup avancé le plan de la terre qu'il habite, il a encore une grande lacune à remplir : à mesure qu'il y parviendra, de nouvelles recherches, d'une nature essentiellement géographique, viendront enrichir le dépôt qu'il s'agit de former, nous voulons parler du nivellement du globe. La distance verticale des lieux à la surface de la mer est au moins aussi importante à connaître (si elle ne l'est davantage) que leur distance horizontale à l'équateur ou à un premier méridien; car elle fait connaître la position des sources, l'inclinaison des rivières, et la pente générale des bassins des fleuves. Cette donnée manque aux calculs du physicien, de l'économiste, du législateur. Mille résultats importans y sont assujétis, l'irrigation, les communications, les routes, les canaux. Par conséquent l'agriculture, le commerce et l'industrie attendent une mesure exacte de la hauteur des lieux. On comprend partout aujourd'hui ce que ces travaux offrent d'utile, et sans doute ils se multiplieront. Il faut les provoquer, les rassembler et les conserver avec soin. Il est indubitable que la connaissance du relief du globe sera un jour à elle seule

une nouvelle géographie qu'on pourra appeler l'*hypsométrie*, et qui sera l'instrument de bien des améliorations.

Enfin, réunir les dessins et les manuscrits originaux des voyages qui se font sous les auspices du ministère de l'intérieur, dispersés et trop souvent perdus après le retour des voyageurs; rassembler en même tems les collections d'instrumens, d'armes et de costumes propres à donner une idée des mœurs et des usages et du degré de civilisation des peuples, serait ajouter un nouveau degré d'intérêt à l'établissement.

Tel est l'ensemble des matériaux qu'un *Dépôt général de géographie* devrait réunir pour être porté au degré d'utilité que réclament l'état actuel de la science et le besoin de la société. Ce n'est pas assez qu'un d'Anville et tant d'habiles hommes aient porté presque partout le nom français, il faut encore que cet héritage de gloire ne soit pas abandonné à une sorte d'incurie qu'aujourd'hui l'étranger nous reproche, tout en s'emparant d'une supériorité que nous avons laissé échapper. La paix qui règne sur la plus grande partie du globe est un garant des succès que la France peut encore se promettre pendant une longue suite d'années dans cette carrière glorieuse. Utilité politique, intérêt des lettres, avantage du commerce, honneur national, que de motifs pour que la faveur publique environne le nouveau département scientifique qui vient d'être créé au sein du plus ancien et du plus bel établissement littéraire de toute l'Europe! Noble et grande pensée qui secondera merveilleusement les généreux et infatigables efforts de la *Société de géographie*.

Brevet d'invention. — Statilégie, ou méthode lafforienne, pour apprendre à lire, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à soixante, en deux, quatre ou six jours classiques de leçons. — M. LAFFORE, avocat, auquel on doit cette méthode, l'a soumise au jugement de la Société d'instruction élémentaire, mais sans révéler ses principes et ses procédés dont un brevet lui assure la propriété. M. FRANCOEUR, l'un des membres de la société, chargé par elle de suivre les épreuves, a fait un rapport dont les conclusions, adoptées à l'unanimité, sont très-favorables à la nouvelle méthode. Des témoignages irrécusables sont accumulés pour attester les succès qu'elle a obtenus; tout se réunit pour la recommander à l'attention des pères de famille, des instituteurs, des hommes d'État. Sans le mystère qui l'enveloppe encore, nous nous empresserions de la proclamer l'un des plus grands services que l'on ait rendus à l'humanité. Mais, aussi long-tems qu'il nous sera interdit de chercher à savoir et de révéler ce que nous aurions appris, une soigneuse réserve

nous sera commandée, et le secret de l'inventeur n'aura point à redouter notre indiscrétion. Exprimons, à ce sujet, le regret qu'une société nombreuse et opulente, ou mieux encore, la grande société toute entière, c'est-à-dire l'État, ne se charge pas de faire pour tous l'acquisition d'une telle découverte dont l'influence sur les progrès et les améliorations en tout genre serait d'un si haut prix. Il est une multitude de circonstances où nous sentons avec peine que nos sociétés morcelées et trop restreintes sont impuissantes pour les grandes choses, et ne viennent à bout que de quelques perfectionnemens de détail, dont le besoin est beaucoup moins impérieux. D'un autre côté, le gouvernement peut-il faire l'acquisition de la méthode laffarienne? Après cette opération de finances, il faudrait faire de nouveaux frais pour des écoles normales. Une ordonnance ne coûte rien, et flatte l'amour-propre du ministre qui l'a faite; cette manière de gouverner l'instruction publique ne sera changée que bien difficilement, et par de grands efforts de la raison publique.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation de *Jamais à Propos*, comédie en trois actes et en prose de MM.*** (PICARD ET EMPIS) (jeudi 29 mai). — Un colonel d'Orfeuille, veuf depuis quelques mois, a formé le projet d'une union nouvelle, et il a jeté les yeux sur Cécile Herbin, jeune personne qui avait été promise à son fils, et dont le mariage n'a été différé que par le deuil de ce fils et par un emploi diplomatique qui le retient en pays étranger. D'Orfeuille se persuade que son fils n'est pas amoureux, et qu'il peut sans aucun inconvénient épouser en son absence la femme qui lui avait été destinée. C'est aujourd'hui même que le contrat doit être signé, et d'Orfeuille est au comble du bonheur, lorsqu'arrive de la province une dame de Vauchamp, veuve aussi, qui fut jadis amie de la femme de d'Orfeuille, et qui paraît éprouver pour le mari un sentiment assez tendre. M^{me} de Vauchamp s'imagine que le pauvre d'Orfeuille doit être dans les larmes : elle vient pleurer avec lui cette chère Élisabeth qu'elle aimait si tendrement et qui a rendu si heureux l'époux auquel elle a été élevée; elle félicite cet époux de la profonde douleur où il est plongé, et de ces touchans regrets qui font tant d'honneur à sa sensibilité. Cependant le colonel, excédé de tous ces complimens qu'il ne mérite point, et d'une tristesse qui lui tombe si mal à propos sur les bras, ne sait que répondre. La situation est comique, et malgré quelques exagérations, le rôle de M^{me} de Vauchamp annonçait un caractère vrai et une peinture de mœurs assez gaie. On voit que c'est elle qui n'arrive jamais à propos. Au second acte, en effet, elle va chez M^{me} Herbin,

dont elle apprend que la fille se marie, et elle se présente avec les manières expansives du bonheur et de la joie au milieu d'une famille fort peu disposée à se réjouir, car la mère gronde et la fille se désole d'être obligée d'épouser le colonel qu'elle n'aime pas, au lieu du jeune diplomate qu'elle adore. Cependant Eugène d'Orfeuille ayant appris le mariage de sa prétendue, arrive inopinément pour tuer son rival. Mais ce rival est père; la tendresse paternelle l'éclaire, il unit son fils avec Cécile, et autant que le bruit nous a permis de comprendre ce qui se passait sur la scène, il épouse lui-même M^{me} de Vauchamp, qui une fois du moins fait une chose raisonnable. On voit que cette intrigue est bien commune, le caractère de M^{me} de Vauchamp aurait pu la relever, mais les inconvenances de la première scène n'ont fait qu'augmenter jusqu'à la fin de la pièce, et le public s'est promptement fatigué de ces étourderies un peu forcées d'une femme qui a passé la trentaine, et de ces mal-adresses trop visiblement arrangées pour produire un effet qui était presque toujours manqué. Malgré le mauvais succès nous persistons à croire que le personnage de M^{me} de Vauchamp était une conception comique, mais il aurait fallu le placer dans une intrigue plus neuve et plus ingénieuse, il aurait fallu le dessiner avec art. M^{lle} Leverd a joué ce rôle avec beaucoup d'esprit et de finesse. On a pu reconnaître encore un talent exercé dans le premier acte et dans quelques traits de dialogue malheureusement étouffés au milieu d'une abondance stérile. L'acteur qui s'est présenté quand on a demandé le nom des auteurs a prononcé quelques mots que nous n'avons pas entendus; ces auteurs étaient connus d'avance; l'on regrette de voir que M. Picard associe quelquefois à des ouvrages peu dignes de lui un nom couronné de tant de succès, et un talent qui a reçu et qui reçoit tous les jours de si légitimes applaudissemens. Nous ajouterons que l'heureuse destinée de l'*agiotage* devait lui faire bien augurer de cette nouvelle association avec le même collaborateur.

— THÉÂTRE DE L'ODÉON. — 1^{re} représentation de *Roméo et Juliette*, tragédie en cinq actes de M. Frédéric SOUILLÉ (mardi 10 juin). Le poète, dont cette tragédie est le début au théâtre, a voulu essayer ses propres forces et ne s'est que rarement appuyé sur Shakespeare. Le fond de l'ouvrage est le même; les détails, les scènes, les caractères sont tout différens. Une analyse suivie de cette pièce serait fastidieuse pour nos lecteurs, qui tous ont présent à la mémoire le drame de Shakespeare; nous indiquerons seulement en quoi le poète moderne s'est écarté de son illustre devancier. Lorsque la pièce commence, Roméo et Juliette sont déjà mariés secrètement; ils ont été unis à Gènes où Roméo est au service de la république. Juliette, de retour à Vérone, éprouve une tristesse inexplicable pour tous

ceux qui ignorent son secret. Capulet, auquel il ne reste plus, d'une nombreuse famille, qu'un fils et Juliette, s'alarme de cette mélancolie profonde, et il s'en entretient avec un jeune Espagnol nommé Alvar, qui doit jouer dans la pièce le rôle du Pâris de Shakespeare. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien cette exposition, dont la forme est si usée au théâtre, est inférieure à cette querelle entre les gens des deux familles ennemies qui ouvre la pièce anglaise, et qui jette si vivement au milieu de l'époque et du sujet le spectateur, beaucoup mieux instruit par cette peinture de mœurs que par tous les récits. On voit que, dans cette donnée, la scène du bal disparaît, aussi bien que la querelle; nous ne retrouvons non plus ni les premières scènes d'amour entre Roméo et Juliette, ni le religieux, ni l'apothicaire; et l'auteur a été obligé de se priver de la plupart de ces détails gracieux ou profonds, qui donnent tant de charme et de vérité à la composition originale. Nous devons ajouter, pour être juste, qu'il en a quelquefois dédommagé son spectateur par des inventions véritablement tragiques et qui produisent des beautés d'un ordre très-élevé. A la place du religieux, le poète a mis un certain Talermi, à la fois médecin, astrologue, magistrat; homme mystérieux, et que l'on présente comme ayant sur l'esprit du peuple un pouvoir auquel rien ne résiste. Ce personnage que l'on concevrait plus facilement, qui serait bien mieux dans les mœurs du tems si c'était un prêtre (ce que le poète sans doute n'a pas eu la liberté de faire), n'a ni le naturel, ni la vérité du moine de Shakspeare, mais il est poétique, et l'auteur en a tiré un grand parti pour son cinquième acte, ainsi qu'on va le voir bientôt. Ce Talermi a conçu le grand projet d'éteindre les haines qui divisent les citoyens de Vérone; c'est lui qui a marié les deux amans dont l'union doit être le sceau de la paix publique, et il a fait revenir Roméo de Gènes, afin d'achever ce qu'il a commençé. A la faveur de la nuit, une nourrice introduit près de Juliette son jeune époux; le jour venu ils vont se séparer, et le poète a placé là une scène de jalousie, naturelle si l'on veut dans la position de Juliette, mais d'un naturel commun, et qui a désagréablement trompé le spectateur, qui s'attendait à cette scène du balcon, si neuve, si poétique, si suave, si délicieuse dans Shakespeare. Ce sentiment de jalousie qui tourmente Juliette lui est inspiré par une bague qu'elle aperçoit au doigt de Roméo. Cette bague est le présent d'un Maure envers lequel Roméo s'est montré ennemi généreux; elle renferme un poison redoutable, et l'on voit tout de suite à quel usage le poète la destine; mais cette scène de jalousie qui ôte à la physionomie de Juliette son inexprimable candeur, et à la peinture de cet amour la confiance, la naïveté, la pléni-

tude de bonheur que Shakespeare a su peindre, est une préparation qui coûte beaucoup trop cher au poète moderne. Cependant à peine Roméo a quitté Juliette, qu'un bruit d'armes se fait entendre. Au moment où il allait franchir les murs du jardin, il est attaqué par plusieurs hommes de la famille de Capulet; il tue celui qui était le plus ardent contre lui, et voyant que toute issue lui est fermée, il revient chercher un asile auprès de Juliette qui le cache dans sa chambre. Bientôt Capulet arrive furieux et excitant les siens à la vengeance : c'est son propre fils qui a été tué, et il tient en main l'épée du meurtrier, qui était restée enfoncée dans un tronc d'arbre. Talermi qui venait proposer à Capulet l'union des deux familles reconnaît le glaive dont lui-même arma jadis Roméo. On conçoit qu'alors Capulet repousse avec horreur ce projet d'hymen; il jure la mort de Roméo, et il veut se donner un vengeur en donnant à sa fille un époux : c'est Alvar qu'il choisit pour gendre. Je n'ai plus de fils, s'écrie-t-il, les Montaigu triomphent, mais je veux qu'aujourd'hui même le mariage de ma fille me promette une postérité; je veux les épouvanter des pompes de cette fête. Cette idée fait frissonner, elle est dramatique; la situation des personnages est violente, mais nous croyons que le poète s'est trompé en substituant ici un fils de Capulet au cousin, qui, dans la tragédie anglaise, tombe victime de Roméo. Sans doute, le personnage de Capulet y gagne quelque importance; sa haine est plus furieuse, la situation plus tragique; mais que nous importe? n'est-ce pas ici Roméo et Juliette qui nous occupent exclusivement? n'est-ce pas leur amour, leurs joies, leurs douleurs qui nous émeuvent et nous ravissent? Ils sont bien assez désunis par un meurtre dans la famille de Juliette, sans que la victime soit le fils même de Capulet. Cette circonstance, en rendant tout accord impossible, en plaçant Juliette dans une situation qui nous répugne auprès d'un époux qu'elle adore et qu'elle voit couvert du sang de son frère, sans que l'expression de son amour s'en affaiblisse, diminue l'intérêt au lieu de l'accroître. L'auteur dira peut-être que cette invention était nécessaire à l'effet de son cinquième acte, et c'est aussi la meilleure excuse qu'il puisse donner. Au reste, nous n'avons pas été insensibles aux véritables beautés de la scène, où Capulet, en présence de Juliette et même de Roméo, qui doit tout entendre de la chambre voisine où il est caché, jure la vengeance sur l'épée de Roméo teinte du sang de son fils, et ordonne la pompe de l'hyménée qui doit ce jour même unir Juliette à D. Alvar. Tandis qu'on songe à juger Roméo pour l'expiation du meurtre qu'il a commis, Talermi s'occupe de réparer les malheurs qu'il n'a pu empêcher; et il combine un grand dessein au moyen duquel il espère à la fois soustraire Juliette à l'hymen qu'on lui

impose aujourd'hui même, et réconcilier ces deux familles maintenant plus que jamais ennemies. C'est alors qu'il propose à Juliette ce breuvage merveilleux qui doit lui donner une mort apparente. Le poète a négligé plusieurs traits admirables de la scène anglaise où Juliette se dispose à boire ce breuvage; mais nous n'avons que des éloges à donner à celle où Juliette, après avoir bu, parée de ses habits de noce et entourée de toute la pompe d'hyménée, se dispose à marcher à l'autel; elle frissonne à l'idée que peut-être le breuvage n'aura pas encore produit son effet au moment où il lui faudra donner sa main à un nouvel époux. Cette scène est fort belle, d'un effet très-dramatique et pleine de traits profondément sentis. Nous devons dire que le parterre de l'Odéon ne l'a pas comprise, et qu'il a maladroitement sifflé les plus beaux passages. Au cinquième acte nous sommes dans le caveau sépulcral des Capulet; Juliette est couverte de son linceul; Capulet que ce jour a privé de ses deux derniers enfans, se désespère au pied du tombeau de sa fille; tout à coup apparaît Talermi; il rappelle à Capulet tous les malheurs qu'une implacable inimitié a répandus sur sa famille, il lui conseille de nouveau la réconciliation, et lui fait comprendre qu'il peut encore lui rendre sa fille s'il consent à l'unir à Roméo. L'idée que le poète a donnée de Talermi pendant toute la pièce fait que la situation ne choque point le spectateur, et le poète est, dans cette scène, si éloquent, si pathétique, la scène est si admirable de pensées et de situation, que le succès qui avait été douteux jusque-là a été dès lors assuré et est devenu un véritable triomphe. Capulet se laisse enfin toucher, et sort avec Talermi pour aller chercher Roméo. Celui-ci, qui a un rendez-vous avec Juliette dans ces tombeaux, et qui n'est prévenu de rien, ce qui est assez étonnant, car la mort de Juliette doit être l'entretien de tout Vérone, tombe dans un profond désespoir en apercevant son épouse étendue sur ce lit de mort; il suce le poison de sa bague, et la pièce finit par ce beau dénoûment que Garrick a emprunté à la nouvelle italienne et qu'il a ajouté à la pièce de Shakespeare. Cette tragédie est un ouvrage de jeune homme, mais d'un jeune homme d'espérance; il y a beaucoup de choses communes dans les quatre premiers actes, l'auteur a trop suivi la routine de nos poètes du second ordre, il a trop peu essayé cette naïve peinture des mœurs modernes que l'on désire aujourd'hui au théâtre; mais, malgré ces fautes, nous ne balançons pas à reconnaître dans le jeune poète un homme destiné à écrire la tragédie; il y a du pathétique et de l'originalité dans ses inventions; il y a dans son style du nerf, de l'éclat, du sentiment; il lui suffira de le détendre et de le débarrasser de certaines expressions affectées et de mauvais goût.

La pièce a été passablement jouée ; mais l'auteur a surtout été très-bien secondé dans le cinquième acte par Lockroy, jeune acteur qui joue Roméo, et qui par des accents et une pantomime imitée des acteurs anglais, a obtenu tous les suffrages, quoique le goût puisse lui reprocher quelques exagérations de gestes et de sanglots.—Ducis, dont le nom n'est pas sans gloire, et vivra long-tems sur notre théâtre, avait déjà pris le *Roméo* de Shakspeare pour l'arranger à sa guise, et il y avait assez mal réussi. Sous un autre titre, il a traité un sujet tout différent ; il s'est complu surtout à peindre la haine, et c'est l'amour que Shakspeare avait peint de prédilection. M. Soullié, en se tenant moins éloigné de Shakspeare, a composé un ouvrage beaucoup plus remarquable que le coup d'essai de Ducis. On fera mieux encore en imitant plus fidèlement le père de la tragédie anglaise. C'est ce qu'ont entrepris deux jeunes poètes dont l'ouvrage doit être bientôt représenté à la Comédie-Française ; il est impatientement attendu. L'impression profonde qu'ont laissée les diverses lectures faites de cet autre *Roméo* est un bel hommage rendu à Shakspeare que MM. Émile Deschamps et Alfred de Vigny ont religieusement imité, sans rien mêler à son or, et en se bornant seulement à ôter quelque chose de l'alliage qu'il y avait mêlé. Reproduire avec tant de bonheur les beautés délicieuses de Shakspear n'est ni plus facile, ni moins rare que de créer des beautés nouvelles.

M. A.

BEAUX-ARTS.—*Lithochromie, ou Tableaux à l'huile par impression.* — Cette dénomination, que j'imprunte à l'inventeur, indique assez que la *lithochromie* est une application de la *lithographie*. En France, on a pensé que ce que l'on pouvait faire de mieux, c'était de dessiner sur la pierre, comme on dessinerait sur du papier, et d'obtenir, par une seule impression, des épreuves qui se rapprochent plus des dessins faits avec un crayon noir que de la gravure. En Allemagne, on a voulu aller plus loin, et M. BOISSERÉE est parvenu, au moyen de l'application successive de plusieurs planches, à donner aux lithographies exécutées par M. STRICKNER, sous sa direction, l'effet d'un dessin coloré de plusieurs teintes. Enfin, M. MALAPEAU a cru pouvoir obtenir des tableaux à l'huile par le procédé mécanique employé pour avoir des dessins lithographiés. La lithographie n'a pas été long-tems un secret, et elle n'a probablement fait des pas si rapides que parce que beaucoup de personnes intelligentes en ont employé et perfectionné les procédés. Lorsque le dessin est fait sur la pierre et qu'il y a été fixé, on passe dessus un rouleau chargé d'encre lithographique qui adhère

au dessin dans la proportion du dessin lui-même; ainsi, dans les endroits où le dessin est très-chargé, il s'empare d'une grande quantité d'encre, il en prend peu dans les parties légères. Cette adhérence étant ainsi constamment d'accord avec le dessin fixé sur la pierre, il en résulte que lorsque la pierre passe sous la presse, elle dépose sur le papier humide l'encre lithographique dans la proportion même qu'elle l'a reçue; voilà donc un dessin; mais, c'est du noir et du blanc, car, les nuances infinies de lumière et d'ombre qui séparent le blanc du noir, suffisent pour modeler une figure et lui donner le ressort de la forme. C'est, dit M. Malapeau, de la même manière que procède la lithochromie. Cela ne se comprend pas: dans un tableau à l'huile, ce n'est pas, comme dans un dessin, une seule teinte qui, par une dégradation successive, fournit les ombres comme les clairs; c'est une foule de couleurs différentes. M. Malapeau dit qu'après avoir peint sur une pierre comme on y aurait dessiné, et après avoir fixé le tableau sur la pierre, comme on y fixe le crayon lithographique, on passe jusqu'à vingt-sept rouleaux sur cette pierre pour la garnir de toutes les couleurs qui entrent dans le tableau. Comment le rouge ne se mêle-t-il pas avec le bleu? comment le jaune n'anticipe-t-il pas sur une autre teinte? comment distribuer enfin ces diverses nuances qui se trouvent dans une tête, par exemple? c'est, je le répète, ce que je ne comprends pas.

Au reste, voyons les résultats; quoiqu'ils soient loin d'être parfaits, il est étonnant que l'on en obtienne de pareils avec de tels moyens. Il paraît que la lithochromie éprouve moins de difficultés lorsqu'elle agit sur de grandes surfaces. J'ai vu, là, un Christ plus grand que nature, dont l'ensemble est surprenant. Le prix de ces tableaux est si différent de ceux que l'artiste le moins famé serait en droit de mettre à ses ouvrages, que je conçois très-bien que beaucoup de marguilliers s'empressent d'orner leurs églises à bon marché, et que même beaucoup de simples amateurs fassent des galeries nombreuses avec le prix qu'ils devraient mettre à un seul original. La lithochromie est jusqu'ici fort loin de la perfection; il est impossible de dire si elle l'atteindra; mais il est juste de reconnaître que ses nouvelles productions offrent une amélioration sensible.

— *Gravure: Thétis portant les armes d'Achille.* — Les amateurs de gravures aiment beaucoup à avoir deux planches dont la dimension et le caractère leur permettent de les mettre en regard l'une de l'autre; il suit de là que, lorsqu'un graveur a publié une planche qui a été bien accueillie du public, il s'occupe de faire un pendant, et en cela il consulte autant son intérêt que le goût des amateurs; car il est certain

que ceux qui ont acheté la première voudront avoir la seconde.

Le triomphe de Galatée, que M. RICHOMME a gravé d'après la fresque dont Raphaël a orné la Farnesina, a obtenu le succès le plus flatteur qu'un artiste puisse souhaiter : toutes les épreuves ont été promptement enlevées. Il fallait un pendant, mais aucun autre tableau ne remplissait les conditions exigées. M. Richomme s'est adressé à M. GÉRARD. Dans la fresque de Raphaël, on voit Galatée, parcourant l'humide empire, entourée des autres néréïdes et d'un cortège de dieux marins. Les Amours lancent leurs flèches sur ses compagnes, et l'une d'elles sourit au triton qui l'enlève dans ses bras ; c'est en vain que l'un des Amours voudrait arrêter le char sur lequel est montée Galatée ; la belle néréïde résiste à l'Amour ; elle n'avait pas encore vu le jeune Aeys.

M. Gérard a représenté *Thétis apportant à Achille les armes que Vulcain a forgées pour lui*. Il était impossible de trouver une composition qui répondît mieux à celle de Raphaël. Dans toutes deux, c'est une figure de femme qui domine la scène, toutes deux offrent un cortège de dieux marins. Thétis tient dans ses mains le casque d'Achille, mais une profonde tristesse règne sur son visage : elle sait que son fils ne doit pas jouir long-tems de la douce lumière des cieux. Près d'elle, un vieux triton porte le bouclier. La Victoire, tenant en main des palmes et des couronnes, occupe la partie supérieure de cette belle conception où l'on retrouve le grand peintre, guidé tout à la fois par un goût sûr, et par un esprit délicat et éclairé.

C'est d'après l'esquisse peinte de M. Gérard que M. Richomme a gravé sa planche, et il y a mis cette précision, cette entente savante des travaux du burin, qui lui assurent le premier rang parmi nos graveurs. Les épreuves de cette belle estampe coûtent, avant la lettre, 150 f. sur papier de Chine, et 120 f. sur papier blanc ; avec la lettre, 60 f.

— Le tableau dans lequel M. GUÉRIN nous a montré *Didon écoutant le récit des infortunes d'Énée*, est, depuis long-tems, connu et apprécié de tout le monde. Si quelques personnes ont trouvé qu'Énée n'était pas assez mâle et qu'il y avait un peu d'afféterie dans la manière dont l'Amour, sous les traits d'Ascagne, détache l'anneau nuptial du doigt de Didon, tout le monde a reconnu cependant, que cet ouvrage est une des plus belles productions de notre école. On a applaudi avec raison à l'effet général de ce tableau et au ton vapoureux du ciel, qui est plein de vérité. M. FORSTER vient de le graver, et il a donné à sa planche la même dimension que celle du *Pyrrhus*, du même peintre, que M. Richomme a également gravée (*Voycz Rev. Enc. t. XXXIV, p. 828*). Il est aisé de reconnaître que M. Forster sait

très-bien tailler le cuivre ; ses travaux sont conduits avec intelligence ; mais je trouve qu'ils manquent de finesse dans les têtes : il me semble qu'il eût été bien vu de se servir de tailles plus serrées et plus délicates pour les rendre. Au reste, l'ensemble de cette planche, qui rend bien l'aspect et le caractère du tableau, prouve une grande habileté, dont M. Forster avait déjà donné des preuves. Cette estampe coûte le même prix que *la Thétis* de M. Richomme.

P. A.

— *Lithographie.* — Il vient de paraître chez M. Motte, imprimeur-lithographe, rue des Marais-Saint-Germain, n° 13, une lithographie représentant le monument que l'on vient d'élever à la mémoire du général Foy, au cimetière du Père-La Chaise. Ce monument a été construit d'après les dessins de M. Léon VAUDOYER, architecte, pensionnaire du Roi à l'académie de France à Rome ; le projet de ce jeune artiste avait été choisi pour être exécuté parmi les 36 projets qui furent envoyés au concours en 1826, et dont nous avons déjà rendu compte (voyez *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 580). Cette lithographie, due aux crayons de MM. Sabatier, Courtin et V. Adam, ne peut rien laisser à désirer, sous le rapport de l'exactitude, puisqu'elle a été faite d'après le dessin de l'auteur même du projet. Elle est exécutée avec assez de soin, et, quoiqu'on puisse y signaler quelques parties défectueuses dans le ciel et dans les fonds, elle sera cependant recherchée avec empressement par les amateurs, et surtout par les nombreux admirateurs de l'illustre défenseur de nos libertés publiques. Cette lithographie ; dédiée aux sous-cripteurs qui ont concouru à l'érection du monument, se vend 5 fr. sur papier de chine et 4 fr. sur papier colombier.

D. N.

NÉCROLOGIE.—HOFFMAN (*François-Benoît*) naquit à Nancy en 1760, et y fit de bonnes études ; le goût des lettres s'éveilla de bonne heure en lui, et le conduisit à Paris, seule ville, alors surtout, où le talent pût prendre un véritable essor. En 1785 il publia un volume de poésies légères dont quelques pièces resteront. Encouragé par ce premier succès, il présenta l'année suivante à l'Académie royale de musique l'opéra de *Phèdre* dont le compositeur Lemoyne fit la musique. Cet opéra ayant réussi, le jeune Hoffinan poursuivit la carrière dramatique, et fit successivement plusieurs autres drames lyriques dont quelques uns ont été parés des chants admirables de notre célèbre Méhul ; les plus connus sont *Adrien*, qui obtint le prix décennal en 1810, *Euphrosine et Coradin*, *Stratonice*, *le Secret*, *Ariodant*, *les Rendez-vous Bourgeois*, etc. La plupart des pièces de M. Hoffinan se distinguent par une entente parfaite de la scène et

par des combinaisons ingénieuses pour amener des situations propres aux effets de la musique. Peu d'auteurs dramatiques ont aussi bien connu le système et la coupe des vers destinés à être chantés. M. Hoffman avait toujours mêlé à ses travaux littéraires des études graves et approfondies sur diverses branches des sciences naturelles et philosophiques. Un goût très-vif pour la retraite, un éloignement marqué pour toutes les mesquines intrigues qui dégradent trop souvent l'honorable carrière des lettres, avaient contribué à imprimer à son âge mûr une direction toute nouvelle, et insensiblement le littérateur estimable s'était changé en un savant d'un mérite très-distingué que la variété de ses connaissances avait fait appeler à concourir à la rédaction de l'un de nos meilleurs journaux politiques et littéraires (le *Journal des Débats*). Là, caché sous les initiales H ou Z, M. Hoffman a publié pendant long-tems des articles qui lui avaient acquis la réputation de l'un de nos plus spirituels écrivains; sa critique était quelquefois âpre et maligne, mais presque toujours consciencieuse. Il brillait surtout lorsqu'il s'agissait de défendre ses opinions et ses jugemens, de repousser des adversaires qui n'entendaient pas se tenir pour battus. On l'a vu dans ces derniers tems soutenir une lutte de ce genre contre un apologiste de l'ordre des jésuites; il était ennemi déclaré des bons pères, et doit être compté au nombre des hommes qui ont le plus contribué à les faire bien connaître des générations actuelles. M. Hoffman avait été décoré de la légion d'honneur par le roi Louis XVIII; il est mort à Paris le 26 janvier 1828, frappé d'une apoplexie foudroyante. P. A. D.

—BÉRARD (*Frédéric*), professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Montpellier, associé de l'académie royale de médecine de Paris, etc., né à Montpellier en 1789, mort dans la même ville le 16 avril 1828.

M. Bérard s'était voué de très-bonne heure à l'étude de la médecine. A peine âgé de 20 ans, il soutint une thèse intitulée: *Plan d'une médecine naturelle*, ou la nature considérée comme médecin, et le médecin considéré comme imitateur de la nature. Le titre de ce premier travail prouve que le jeune docteur était pénétré des bons principes de l'école qui l'avait formé. Peu de tems après, Bérard vint à Paris pour acquérir de nouvelles connaissances, et fut bientôt associé à la rédaction du grand *Dictionnaire des sciences médicales*, ouvrage qui honore autant l'éditeur que les médecins qui y concoururent. Le premier article qu'il y inséra est sur le mot *Crantoscopie*, et contient une critique aussi élégante que profonde du système du docteur Gall. Peu après, il publia l'article *Élément*, dans lequel il présente un tableau de la doctrine analytique que Barthez et Dumas

avaient fondée à l'école de Montpellier. On doit aussi au docteur Bérard, dans le même dictionnaire, les articles *Extase* et *Force musculaire*.

Après avoir établi sa réputation, Bérard revint à Montpellier et y professa avec le plus grand succès des cours particuliers de médecine et de thérapeutique. Il publia, en 1818, un ouvrage sur la distinction entre la petite-vérole et la variole, d'après les observations qu'il avait recueillies dans une épidémie qui régna à Montpellier à la fin de l'année 1816. (1 vol. in-8° chez Gabon.) Toujours occupé de la gloire de l'école, il conçut le projet d'établir un journal de la doctrine médicale que l'on y professait; mais n'étant pas soutenu par les professeurs, il se contenta de publier un ouvrage sur la *Doctrine de l'école de Montpellier* et sur la comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles d'Europe (1 vol. in-8° chez Gabon). On remarque dans ce travail de grandes vues philosophiques, et un style qui joint la grâce à la force. En même tems il concourait à la rédaction de la *Revue médicale*, journal fondé par les docteurs ROUZET et DUPAU pour combattre l'envahissement du nouveau système de M. Broussais.

En butte à quelques rivalités locales, M. Bérard revient à Paris pour faire valoir des droits à une chaire de la Faculté de médecine. Il s'associa au D^r Rouzet pour publier l'ouvrage de Dumas sur les *Maladies chroniques* (2 vol. in-8°, chez Gabon), avec des Notes et des commentaires sur la doctrine analytique. Bientôt après parut la *Doctrine des rapports du physique et du moral*, dans laquelle Bérard expose toutes ses idées de philosophie. Chargé de rendre compte de cet ouvrage dans la *Revue Encyclopédique*, je tâchai de montrer l'utilité d'un livre qui cherchait à poser les limites de la physiologie et de la métaphysique.

Bérard publia encore une lettre inédite de Cabanis sur les *Causes premières* (in-8°, chez Gabon), et y ajouta un grand nombre de notes qui ont été blâmées avec raison. C'est à cette époque que l'université reconnut enfin le mérite de Bérard et le nomma professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier. Mais tant de travaux avaient épuisé sa santé; il s'empressa d'aller à Montpellier pour commencer son cours, et fit imprimer son discours d'ouverture qui a pour objet *l'amélioration progressive de l'espèce humaine par l'influence de la civilisation* (in-8°, chez Gabon); ce fut son dernier ouvrage. La mort vint le frapper, le 16 avril 1828, dans la trente-neuvième année de son âge. Sa perte laisse dans la Faculté de Montpellier un vide qu'il sera très-difficile de remplir.

Amédée DUPAU.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CENT QUATORZIÈME CAHIER.

JUIN 1828.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Essai statistique sur la population du Nouveau-Monde; second et dernier article. *Adrien Balbi*. Pag. 561
2. Des arts qui ont pour objet la culture et le perfectionnement de notre nature physique. *B. C. Dumoyer*. 581
3. Essai sur les progrès de la civilisation industrielle des principales nations européennes. *Adolphe Blanqui*. 598

II. ANALYSES.

4. Dictionnaire technologique. *D. L.* 613
5. Cours complet d'économie politique pratique, par Jean-Baptiste Say. *Ch.... C.* 623
6. Histoire de l'assemblée constituante, par Alexandre Lameth. *P. F. T.* 639
7. 1^o Cours de littérature française, par M. Villemain; 2^o cours d'histoire de la philosophie, par M. Victor Cousin; 3^o cours d'histoire de la civilisation moderne, par M. Guizot *G. D.* 648
8. Lucrèce, de la nature des choses, traduit en vers français, par de Pongerville. *Chauvet*. 665
9. Méditations en prose, par une dame indienne. . *Villeneuve* 676

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 88 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 4.	683
EUROPE. — Grande-Bretagne, 10, dont 1 ouvrage périodique. .	687
— Russie, 1.	699
— Allemagne, 7.	701
— Suisse, 6.	709
— Italie, 8.	713
— Portugal, 2.	719
— Pays-Bas, 5, dont 1 ouvrage périodique.	723
FRANCE, 45, savoir : Sciences physiques et naturelles, 10. . .	729
— Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 13. .	746
— Littérature, 12.	759
— Beaux-Arts, 3.	773
— Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 2.	777
— Ouvrages périodiques, 3.	780
— Livres en langues étrangères, imprimés en France, 2.	783

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Philadelphie* : Extrait d'une lettre adressée au fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, et relative aux antiquités mexicaines 784

EUROPE.

- GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Société géologique; Société linnéenne. 785
- RUSSIE. — *Odessa* : Assurances maritimes. — *Finlande* : Incendie de la bibliothèque du Musée et du cabinet de physique de l'Université d'Abo: Appel à la générosité des amis des sciences, des lettres et de l'humanité. 787
- ALLEMAGNE. — *Bavière. Munich* : Progrès de la civilisation; Encouragemens donnés aux arts; Musées antique et moderne; Bibliothèque nationale; Établissmens d'utilité publique; Protection éclairée accordée par le roi à tout ce qui intéresse la prospérité nationale. — Médaille pour consacrer l'époque de la déclaration de guerre de la Russie contre la Turquie. . . . 788
- SUISSE. — *Zurich* : Société helvétique des sciences naturelles. . . . 793
- ITALIE. — *Florence* : Académie della Crusca; concours pour l'année 1830. 795
- PAYS-BAS. — Société de sauvetage pour la Hollande septentrionale et méridionale. — *Amsterdam* : Découverte d'antiquités romaines. *ibid.*
- FRANCE. — Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique. *Limoges* (Haute-Vienne) : Société royale d'Agriculture, etc. . . . 797
- PARIS. — *Institut* : Académie des sciences : Séance du 12 mai au 16 juin. Académie française : Nomination de M. de Barante. — Société d'agriculture; Société d'horticulture; Société d'encouragement; Société de Géographie; Société des bonnes lettres. — Dépôt de géographie créé à la bibliothèque royale. — Brevet d'invention : Statilégie ou méthode pour apprendre à lire. — THÉÂTRES. *Théâtre Français* : Première représentation de *Jamais à propos*, comédie. — *Théâtre de l'Odéon* : Première représentation de *Roméo et Juliette*, tragédie. — *Beaux-Arts* : Lithochromie; gravure; lithographie. — *Nécrologie* : Hoffman; Bérard. 798

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN, 1828 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C. après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉÂTRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les nations elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ACADÉMIE des Arts de Munich, | ACADÉMIES SAVANTES. Voyez So-
791. | CIÉTÉS.

(*) On souscrit pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18 ; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an ; dans les départemens, 53 fr. ; 60 fr. dans l'étranger.

- Accursio das Neves. Nocões historicas sobre a producção e manufacturas das jedas em Portugal*, 148.
- ADMINISTRATION, 130, 250, 530.
- Adrien Lafasge (J.). *Voyez* Cantiques religieux.
- Affaires des Grecs (Coup d'œil sur l'état actuel des), etc. M., 311.
- AFRIQUE, 265, 515.
- méridionale (Recherches dans l'), etc., par John Phillip, 396.
- Agathias de Myrina. *Voy.* Niebuhr.
- Agincourt (J. B. L. G. Leroux d'). *Voy.* Histoire de l'art.
- AGRICULTURE, 432, 444, 502, 532, 728, 803.
- Alexandreïde*, ancien poëme allemand. *Voy.* *Commentatio*.
- ALGÈBRE, 719.
- ALLEMAGNE, 128, 236, 412, 524, 701, 788.
- ALMANACH italien intitulé : Les rats savans en bibliothèque, 432.
- militaire, 128.
- *Voy.* Pénélope.
- AMÉRIQUE, 303, 561, 579, 757.
- SEPTENTRIONALE, 109, 228, 394, 513, 683, 784.
- Amour (Du moyen d'inspirer l') du roi, du peuple et de la patrie, par Servatius Muhl, 416.
- ANALYSES (II.) d'ouvrages *Anglais* : L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon, par William Coxe, traduit en français par Andrès Muriel (E.), 72.
- d'ouvrages *français* : Mémoires sur la fortification, par P. M. Théodore Choumara (*Ferry*), 44. — De la nécessité des signes pour la formation des idées, par N. J. B. Toussaint, 53. — Mémoires inédits de L. H. de Loménie, comte de Brienne, publiés par F. Barrière (*A. M.*), 87. — Épitre sur l'esprit et l'aveuglement du siècle, par M^{me} Constance de Salm (*Villeneuve*), 94. — Sapho, recueil de compositions dessinées par Girodet, et gravées par Châtillon (*Émeric-David*), 103. — Histoire générale de voyages, mise en ordre par Walckenaer (*Sueur-Merlin*), 327. — Examen de nos lois électorales, par Duchesne (*Ch. C.*), 337. — Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, par l'abbé de Montgaillard (*P. A. Dufau*), 343. — Réfutation de l'Histoire de France de Montgaillard, par Laurent (H. C.), 358. — Voyage en Italie et en Sicile, par L. Simond (*Chauvet*), 364. — Iconographie instructive publiée par Jarry de Mançy (*H. Patin*), 390. — Dictionnaire technologique, etc. (*D. L.*), 613. — Cours complet d'économie politique pratique, par J. B. Say (*Ch. C.*), 623. — Histoire de l'assemblée constituante, par Alexandre Lameth (*P. F. T.*), 639. — Cours de littérature française, par Villemain; Cours d'histoire de la philosophie, par Victor Cousin; Cours d'histoire de la civilisation, par Guizot (*G. D.*), 648. — Lucrèce, de la nature des choses, traduit en vers français par de Pongerville (*Chauvet*), 669. — Méditations en prose, par une dame indienne (*Villeneuve*), 676.
- d'ouvrages *italiens* : Principes de la philosophie de l'histoire, traduits de la *Scienza nuova* de J. B. Vico, par Jules Michelet (*V-g-r*), 60. — Les Fiancés, histoire milanaise du xvii^e siècle, par Alex. Manzoni (*F. Salfi*), 376.

- ANATOMIE, 159.
- ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
- Annales biographiques, ou Complément de l'Annuaire nécrologique, 185.
- de l'école française des beaux-arts, par A. Béraud, 217, 497.
- scientifiques, industrielles et statistiques de l'Auvergne, par H. Lecoq, 224.
- des mines, 780.
- Annelides. *Voy.* Payraudeau.
- Annuaire nécrologique. *Voy.* Annales biographiques.
- ANTIQUITÉS, 146, 254.
- (Lettres sur les) et sur les lettres runiques des peuples septentrionaux, par Biger Thorlacius et Sébastien Ciampi, 142.
- romaines découvertes dans un village près de La Haye, 796.
- Appert (B.). Journal des prisons, hospices, etc., 505.
- ARCHITECTURE, 218, 219.
- Archives des découvertes et des inventions nouvelles, etc., 743.
- suisses. *Voy.* Bernoulli.
- Ardant (Maurice). *Voy.* Émaux.
- ARITHMÉTIQUE, 455.
- Armançe, ou quelques scènes d'un salon de Paris, 492.
- Armet. *Voy.* Lois françaises.
- Arnault (A. V.). *Voy.* Napoléon.
- ART DRAMATIQUE, 142, 143.
- MILITAIRE, 44, 128, 457.
- VÉTÉRINAIRE, 162.
- (De l') de la parole considérée dans les diverses formes de l'expression, etc., 142.
- de fabriquer des conduits d'eau, dalles, etc., 729.
- ARTS INDUSTRIELS, 168, 179, 253, 619, 729.
- (Des) qui ont pour objet la culture et le perfectionnement de notre nature physique, M., 580.
- ASCÉTIQUE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
- Asile pour les enfans pauvres, créé dans la ville de Lausanne, 528.
- Assemblée constituante. *Voy.* Lameth.
- Assurances maritimes (Compagnie d') formée à Odessa, 787.
- ATHÉNÉE de Brescia. *Voy.* Commentari.
- ATLAS universel (Revue abrégée de l') de toutes les parties du monde, etc., par Ph. Van-der-Maelen, 149.
- historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, etc., par A. Jary de Nancy, 194.
- des oiseaux d'Europe, par J. C. Werner, 738.
- Atterley's (J.) *Voyage to the moon*, 394.
- Atti dell' *Academia Gioenia di scienze naturali*, 429.
- Aubert de Vitry. Mémoires du Vénitien J. Casanova de Scingalt, 472.
- Audenelle. Essai statistique sur les frontières nord-est de la France, 744.
- Audot. *Voy.* Encyclopédie populaire.
- Audouin et Milne Edwards. L'Académie des Sciences de Paris leur décerne une médaille d'or pour leurs observations sur la respiration dans les crustacés, 801.
- Auger (L. F.). Traité élémentaire de la procédure civile, 468.
- Aurores boréales (Deux) observées aux États-Unis, 263.
- AUSTRALASIE, 514, 537.
- Aux amis de la vérité, du pape et des Bourbons, sur la destruction de la compagnie de Jésus, 174.
- Axe (L') cérébro-spinal chez l'homme. F. Manec et Martin.

B

- Bailly (C.). *Voy. Manuel de physique.*
 Bailly de Merlieux (C.). *Voy. Encyclopédie portative.*
 — C.—B., 444.
 Balbi (Adrien), C. — M., 303, 561. — B., 455. — N., 257.
 Baltard. *Voy. Vaudoier.*
 Barante (De). *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
 Baromètre d'une nouvelle forme, par Bunten, 536.
 Barrière (F.). *V. Mémoires inédits.*
 Basset. Établissement et direction des écoles primaires gratuites d'adultes, etc., 465.
 Bastide (M^{me}). *Voy. Belle-mère.*
 Bataille (La) électorale, poème politi-comique, par Félix Bodin, 204.
 Baude (J. J.), C.—B., 171.
 Baudelocque. Découvertes dans l'art de l'accouchement, 799.
 BAVIÈRE. Protection éclairée accordée par le roi à tout ce qui intéresse la prospérité nationale, 788.
Beaufoy's (Mark). Mexican illustrations, etc., 112.
 Beauvais (Général). *Voy. Dictionnaire historique.*
 BEAUX-ARTS, 103, 127, 217, 242, 259, 276, 390, 497, 557, 773, 791, 817.
 Bedell (G. T.). *The cause of the Greeks, a discours delivered in Saint-Paul's church, etc., 684.*
 Beduschi (A.). *Sullo stato attuale della tragedia in Italia, 143.*
 Bégaïement (Méthode de Madame Leigh pour guérir le), 261.
 Bégin (L. G.). *Traité de physiologie pathologique, etc., 160.*
 Belle-mère (La), par M^{me} J. Bastide, 494.

- BELLES-LETTRES. *Voy. LITTÉRATURE.*
 Belsham (William). *Voy. NÉCROLOGIE.*
 Bentham (Jérémie). *Voy. Organisation judiciaire.*
 Bérard (Frédéric). *V. NÉCROLOGIE.*
 Béraud (A.). *Voy. Annales.*
 Berriat Saint-Prix (Ch.). *Voyez Leçons françaises.*
Bernoulli (C.). Schweizerisches Archiv für Statistik und Nationalökonomie, 421.
 — *Ueber die zweckgemässe Behandlung des mathematischen Elementar-Unterrichts, 709.*
 Berthold *Voy. Latreille.*
 Beugnot (Arthur), C.—M., 20.
 Bianchini (L.). *Principi del credito publico, 140.*
 BIBLE. *Voy. Carvajal.*
 BIBLIOGRAPHIE, 109, 255, 394, 683.
 BIBLIOTHÈQUE de l'Université d'Abo, 787.
 — nationale de Bavière, 788.
 — populaire (Projet d'une) pour être formée à Paris, 266.
 Bidault, paysagiste. Les environs du lac de Célano. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 281.
 Bidaut (J. N.). *Voy. Monopole.*
 BIOGRAPHIE, 109, 185, 187, 188, 190, 191, 227, 404, 417, 429, 440, 475, 685, 758.
 — universelle classique, en un volume, 180.
 Biomètre, instrument pour mesurer la vie ou l'emploi du tems, etc., par M. A. Jullien. Traduction italienne, 713.
Birnbaum (J. M. F.). De peculiari etatis nostrae jus criminale reformandi studio, etc., 150.
 Bisson. *Voy. Boulay-Paty.*
 Blanchard. Petite pharmacie domestique, 730.
 Blanqui (Adolphe). *Voy. Civilisation industrielle.*

Bodin (Félix). *Voy.* Bataille.
 Boguet, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
 BOLIVIA (République de), 573.
 Boncenne. *Voy.* Procédure civile.
 Boquillon. Plusieurs traductions pour l'Encyclopédie populaire, 729.
 Borelli. *Voy.* Duboin.
 Bory de Saint-Vincent (Mémoire sur le résumé de la géographie politique du Portugal de), composé par J. M. Dantas Pereira, 720.
 — — C.—B., 723, 740.
 Botanique, 154, 155, 156, 229, 537, 799.
 Bouchéné Lefer, C.—B., 752.
 Boulay-Paty (Évariste). L'héroïsme de Bisson, ode dédiée à la marine française, 487.
 Bourgeois (A.), paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
 Bouvier *Voy.* Consécration.
Boy's (The) own book, etc., 691.
 Brascassat, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
 Brès, C.—B., 450, 451. — N., 798.
 BRÉSIL. 563.
 Bréviaire du gastronome, 164.
 Bridel (Samuel Élisée). *Voy.* NÉCROLOGIE.
 — (Jean Louis), *ibid.*
 — (Philippe), *ibid.*
 Brienne (Louis Henri de Loménie, comte de). *Voy.* Mémoires inédits.
 Brisset (J. A.). Réflexions sur la vaccine et la variole, 741.
 Brisson. *Voy.* Rapport.
 Brougham. *Voy.* Discours.
 BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III):
 Allemagne, 128, 412, 701. — Danemark, 128, 411. — Espagne, 434. — États-Unis, 109, 394, 683. — France, 154, 442,

729. — Grande-Bretagne, 111, 396, 687. — Italie, 140, 425, 713. — Pays-Bas, 149, 436, 723. — Portugal, 148, 719. — Russie, 124, 408, 699. — Suisse, 138, 421, 709.
 Buntou. *Voy.* Baromètre.
 Byron (Lord). *Voy.* Insel.

C

Cabinet de lecture de François Pastori, à Parme, 529.
 Cabrino Fondulo, fragmens de l'histoire de Lombardie, par Vincent Lancetti, 141.
 Café. *Voy.* Manuel.
 Cagniard de Latour. Observations sur les vibrations des longues cordes de laiton, 798.
 CAISSES D'ÉPARGNES presque généralement établies en Suède, 524.
 Calcul différentiel. *Voy.* Dantas Pereira.
 — de latitudes. *Voy.* Nicollet.
 Calorique (Traité du), etc., 730.
 Cambessèdes. Mémoire sur les familles des ternstromiacées et des guttifères, 799.
 Campan (M^{me}). Guide pour l'éducation physique et morale des enfans, 464.
 Canella, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 283.
 Canons de logarithmes de H. W., 452.
 Cantiques religieux et moraux, mis en musique par J. Adrien-Lafasse, 775.
 Capo d'Istrias. *Voy.* Gouvernement provisoire.
 Carlini et Plana. Opérations géométriques et astronomiques, etc. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences de Paris, 800.
 Carové (F. W.). *Voy.* Dissertations.
 Carvajal (Thomas Josef Gonzalez).

- Los libros paticos de la santa Biblia*, 434.
- Casanova de Seingalt. *Voy.* Aubert de Vitry.
- Cattaneo (Antonio). Giornale di farmacia-chimica*, 146.
- Causes célèbres du droit des gens, rédigées par le baron Charles de Martens, 703.
- — étrangers, 469.
- Cavalerie (De la), ou des Changemens nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval, par le général de la Roche-Aymon, 457.
- Censure. *Voy.* Commission.
- Cérati (Abbé). *Voy.* Usurpations sacerdotales.
- Chamilly (M^{me}). *Voy.* Scènes contemporaines.
- Channing (W. E.). Analysis of the character of Napoleon*, 109.
- CHANT. *Voy.* MUSIQUE.
- Chappelet. *Voy.* Houblon.
- Charles, Nouvelle helvétienne, suivie de poésies diverses, 727.
- Charles II, ou le Labyrinthe de Woodstock, comédie en prose, par Alexandre Duval, 765.
- CHASSE, 750.
- (La), poème en deux chants, par le comte de Chevigné, 201.
- Chatillon. *Voy.* Sapho.
- Chauffage domestique (Art du) et de la cuisson économique, 729.
- Chauvet, C.—A., 364, 669.
- Chervin. L'Académie des sciences de Paris lui décerne un prix de dix mille francs, pour ses recherches sur la nature de la fièvre jaune, 801.
- Chauvin (J.). Observations microscopiques sur la *conferva zonata*, 155.
- Chauvin, paysagiste. La villa de Mécène à Tivoli, et la vue de Saint-Pierre à Rome. Tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 281.
- Chevallier. *Voy.* Houblon.
- Chevigné (C. de). *Voy.* Chasse.
- CHILI, 574.
- CHIMIE, 158, 231, 532, 538.
- en vingt-six leçons, traduite de l'anglais par Payen, 450.
- CHIRURGIE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- Chlorures. *Voy.* OEufs.
- *Voy.* Maladies contagieuses.
- Choisy (J. D.). Des doctrines exclusives en philosophie rationnelle, 710.
- Chrestomatie italienne, etc., par le comte Jacques Leopardi, 430.
- Choumara (P. M. Théodore). *Voy.* Fortification.
- Ciampi (Sébastien). *Voy.* Thorlacius.
- CIVILISATION de l'Afrique, 265.
- (De la) en France, etc., par J. B. Ferrat, 471.
- (Progrès de la) en Bavière, 788.
- industrielle (Essai sur les progrès de la) des principales nations européennes, par Adolphe Blanqui, M., 598.
- moderne (Cours d'histoire de la), par Guizot, 481, A., 648.
- Clapperton. *Voy.* Laing.
- Clarke (M^{me} Lattimore). *Voyez* Edgar.
- Clémence. *Voyez* Édifices publics.
- Clergé (État du) séculier et régulier du canton de Fribourg, 239.
- de France, 754.
- CODE de la chasse (Projet de) etc par Fongeroix de Campigneulles, 750.
- civil (Lettre sur la proposition d'établir un nouveau) pour l'empire britannique, par John Reddie, 117.
- —, tableau synoptique des dis-

- tañces , âges , quotités , etc. , 750.
- pénal (Observations critiques sur le) des Pays - Bas , par V. A. Savart , 725.
- (Nouveau) voiturin , etc. , par P. C. Lafargue , 469.
- Cohen (Jean). *Voy. Juif.*
- Colin (A.) , peintre. Les Sorcières de Macbeth. Tableau de l'exposition de 1827 , à Paris , 278.
- Collège de Genève. *Voy. Saussure.*
- Colomb (Christophe). *Voy. Irving.*
- COLOMBIE , 561.
- Commentari dell' Ateneo di Brescia* , 713.
- Commentatio de Germanorum vetustissimâ quam Lambertus clericus scripsit Alexandride* , 419.
- Commerce , 179 , 226 , 253 , 519 , 534 , 753.
- de New-York , 228.
- extérieur de l'empire de Russie en 1826 , etc. , 699.
- Commission (Une) de censure , scènes non historiques , par le sieur Luc , 766.
- Compagnoni. Dell' arte della parola , etc.* , 142.
- Compte rendu des travaux de la Société statistique de Marseille , par Augustin Fabre , 221.
- Conferva zonata. Voy. Chauvin.*
- Consécration au saint ministère d'un ecclésiastique. Discours prononcé à cette occasion par Bouvier , 746.
- Conseil de salubrité de Nantes. *Voy. Rapport général.*
- Considérations sur les Sociétés pour la propagation des connaissances utiles , M. , 5.
- CONTES. *Voy. ROMANS.*
- Cook (Layton). *A series of statistical carts* , 401.
- Coran (I.e) et les Osmanlis , par A. Muller , 414.
- Correspondance météorologique (Mémoires composés au sujet d'une) , etc. , par P. E. Morin , 742.
- Cortot , sculpteur. Daphnis enseignant à Chloé à jouer de la flûte. Groupe en marbre de l'exposition de 1827 , à Paris , 283.
- Cosnard (A.). Le sultan Adab , ou les Bossus , poëme en cinq chants , 203.
- Couleurs et vernis (Art de fabriquer les) , etc. , 730.
- Coupin (P. A.) *Voy. Sapho.*
- Courtin *Voyez Encyclopédie moderne.*
- Cours d'histoire de la philosophie , par Victor Cousin , 480 , A. 648.
- d'histoire moderne , par Guizot , 481 , A. , 648.
- de littérature française , par Villemain , 481 , A. , 648.
- Cousin (Victor). *Voyez le mot cours.*
- Coxe (William). *Voy. Espagne.*
- Crane (J. G. de). Discours sur la vie et les écrits d'Ev. Wassenberg. 440.
- Crédit public (Essai sur les principes du) , par Louis Bianchini , 140.
- Creutzer (F.). Frederici Sylburgi epistolæ quinque , etc.* , 418.
- Crivelli , C.—B. , 782.
- Crocodile. *Voy. Histoire naturelle.*
- Crussolle-Lami , C.—B. , 727.
- Cuisinière (La) des petits ménages , 164.
- CULTE. *V. SCIENCES RELIGIEUSES.*
- Cunningham (Francis). Notes sur les prisons de la Suisse , etc. , 711.
- et Jamison , voyageurs dans l'intérieur de la Nouvelle - Hollande , 514.
- Czernichew (G. de). Théâtre de l'arsenal de Gatchina , 409.

D.

- Daguerre, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
- Damiron (Pl.). *Voy. Histoire de la philosophie.*
— *Voy. Massias.*
- Dana (Richard). *Poems*, 686.
- DANEMARK, 128, 235, 411.
- Daniell, peintre anglais. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
- Dantas Pereira (Jose-Mario). *Memoria sobre los principios do calculo superior, etc.*, 719.
— — *Memoria sobre resunao de geographia politica de Portugal, etc.*, 720.
- David, sculpteur. Plusieurs de ses productions à l'exposition de 1827, à Paris, 283.
- De Bay père, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
- Decandolle (A. P.). *Voy. Pro-drome.*
- DÉCOUVERTES, 796.
— *Voy. Archives.*
- Decrusy. *Voy. Lois françaises.*
- Defauconpret (C. A.). *Voy. Histoire d'Écosse.*
- Delabère-Blaine. Pathologie canine, ou Traité des maladies des chiens, traduit de l'anglais par Delaguette, 162.
- Delacroix. *Voy. Mathilde.*
- Denys d'Halicarnasse. *Voy. Gros.*
- Dépôt de Géographie créé à la bibliothèque du Roi, 808.
- Dernier jour (Le) de Missolonghi, drame héroïque en vers, par Osanneaux, 271.
- Despretz. Lettre adressée à l'Académie des sciences de Paris, au sujet de plusieurs expériences chimiques, 538.
- DESSIN, 103.
- Destinées (Des) futures de l'Europe, 723.
- Deux années (Les), ou 1827 et 1828; Revue poétique, 206.
- Devéria (Eugène), peintre. Marie-Stuart écoutant la lecture de sa sentence de mort. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 280.
- Deville (Albéric). *Voy. Tables anthologiques.*
- Dialogues sur les amours, l'emprisonnement, etc., du Tasse, par Stefano Giacomazzi, 716.
- DICTIONNAIRE classique de la langue française, etc., 479.
— géographique des Indes orientales, etc., par Walter Hamilton, 689.
— historique, ou Biographie universelle classique, par le général Beauvais, 180.
— technologique, etc., par une société de savans et d'artistes, A., 613.
- Dictionary (A general biographical)*, 404.
- DIPLOMATIE, 703.
- Discours prononcé à l'ouverture du Cours de l'histoire de la philosophie, par S. Van de Weyer, 439.
— sur le but, les avantages et les plaisirs de la science, par Brougham, 729.
- Dissertations sur des questions religieuses et philosophiques par divers écrivains français, traduites en allemand par F. W. Carové, 701.
- Don Alonzo ou l'Espagne, histoire contemporaine, par Salvandy, 211.
- Doran's Sketches and reminiscences, etc.*, 693.
- DROIT. *Voy. JURISPRUDENCE.*
— DES GENS, 703.
— PÉNAL, 692, 725.
- Drolling, peintre. Saint Surin reçu par saint Amand, qui lui

- remet les fonctions épiscopales. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 279.
- Duboin. Recueil des anciennes lois du Piémont, pour faire suite à celui du sénateur Borelli, 427.
- Ducange (Victor). *V.* Trente Ans.
- Duchesne. *Voy.* Lois électorales. — *Voy.* Musée de peinture.
- Dufau (P. A.), C.—A., 358.
- Dugald-Stewart. Essais philosophiques sur les systèmes de Locke, Berkeley, Priestley, etc., traduits en français par Charles Huret, 462.
- Duleau. Notice sur A. Fresnel, 191.
- Dumersan. *Voy.* Duval. — C.—B., 775.
- Dumesnil (Marie). Mémoires sur le prince Lebrun, duc de Plaisance, 475.
- Dumont, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
- Dumont (Et.). *Voy.* Organisation judiciaire.
- Dunallan, ou Connaissez ce que vous jugez, etc., traduit de l'anglais, 215.
- Dupau (Amédée), C.—B., 112. — N. 822.
- Durer (Albert). *Voy.* Fête séculaire.
- Dutrochet. L'Académie des sciences de Paris lui décerne une médaille d'or pour sa découverte du phénomène de l'*Endosmose*, 801.
- Duval (Alexandre). *V.* Charles II.
- Duval (Georges) et Dumersan. Le Protégé, comédie, 552.
- ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 231.
- POLITIQUE, 179, 253, 403, 502.
- — (Cours complet d'), etc., par Jean-Baptiste Say, 178, 623.
- PUBLIQUE, 421.
- RURALE, 442, 532, 728. *Voy.* aussi AGRICULTURE.
- ÉCOSSE, 758. *Voy.* aussi GRANDE-BRETAGNE.
- Edgar. Nouvelle polonaise, par M^{me} Lattimore Clarke, 216.
- Édifice de Saint-Jacques, destiné aux bureaux des différens ministères du royaume de Naples, 246.
- Édifices publics (Choix d'), construits ou projetés en France, gravés sous la direction de Clémence, 219.
- ÉDUCATION, 153, 255, 464, 504.
- progressive (L'), ou Étude du cours de la vie, par M^{me} Necker de Saussure, 463.
- Edwards (H. Milne) et P. Vavasseur. Manuel de matière médicale, 740.
- — *Voy.* Audouin.
- ÉGLISE CALLICÈNE, 174.
- Eldir (Sultane Aline d'). *Voyez* Méditations.
- Élisabeth de France, tragédie, par Soumet, 547.
- ÉLOQUENCE (Précis d') et droit oratoire, etc., par V. Parisot, 478.
- Éloges d'hommes de lettres, écrits par Hippolyte Pindemonte, 715.
- Émaux (Des) de Limoges, par Maurice Ardant, 798.
- Éméric-David, de l'Institut, C.—A., 103.
- Émile, Fragmens, 769.
- Empis. *Voy.* Jamais à propos.
- Encouragement donné aux sciences et aux lettres par l'empereur de Russie, 234.

E

- ÉCOLE polytechnique de Paris. *Voy.* Jarry de Mancy.
- ÉCOLES primaires gratuites. *Voy.* Basset.

- ENCYCLOPÉDIE des sciences philosophiques, par le Dr Hegel, 412.
 — moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, etc., par Courtin, 192.
 — portative, dirigée et publiée par C. Bailly de Merlieux, 195, 478.
 — populaire, publiée par Audot, 729.
English (The) in Italy, 694.
 — — *in France*, *ibid.*
 ENSEIGNEMENT (Essai sur l') en général, et sur celui des Mathématiques en particulier, par S. F. Lacroix, 165.
 — INDUSTRIEL, 166.
 — MUTUEL (Progrès de l') en Danemark, 235.
 — — Ses progrès en Suède, 523.
 — — est introduit dans le collège de Meaux, 535.
 — — (Les écoles d') à Paris, 541.
 Ephémérides, ou Choix de poésies écrites en Écosse et dans le sud de l'Afrique, par Thomas Pringle, 118.
 Épître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle, par M^{me} la princesse Constance de Salm, A., 94.
 Épîtres et Poésies diverses, par Paillet, 763.
 Ermite (L'), aperçu des journaux du tems, par Frédéric Gleich, 137.
 Ersch (Jean Samuel). *Voy. NÉCROLOGIE.*
 ESPAGNE, 434.
 — (L') sous les rois de la maison de Bourbon, par William Coxe, traduit en français par André Muriel, A., 72.
 Esprit et Conférences des lois d'intérêt général, 781.
 Esquisses et Souvenirs de Paris, par J. Doran, 693.
Estrup. Laerebog i den almindelige Verdens historie, 128.
 ÉTATS - UNIS, 109, 228, 394, 577, 683, 784.
 ETHNOGRAPHIE, 112, 396.
 Événemens mémorables (Récit des) arrivés à Paris au moment de la capitulation de 1814, etc., 692.
 Éverat. Art de prévenir et d'arrêter les incendies, 730.
 Eugène Onéguine, roman en vers (russes), par Alexandre Pouchkine, 126.
 EXPOSITION de l'industrie et des beaux-arts, à Cambrai, 259.
 — des tableaux en 1827 et 1828, à Paris, 276.
- ## F
- Fables, par C. G. Sourdille de la Vallette, 207.
 — anthologiques, ou les Fleurs mises en action, par Albéric Deville, 763.
 Fabre (Augustin). *Voy. Compte rendu.*
 Fabre, paysagiste. OEdipe exposé sur le mont Cithéron. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 282.
 Famille (La) piémontaise, par M^{me} Louise Lemercier, 772.
 Familles naturelles du règne animal, par Latreille, traduction allemande par Berthold, 701.
 Faust. Vingt-six gravures d'après les dessins de Retsch, 773.
 Fauveau (M^{lle} de), sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
 Fée (A. L. A.). Cours d'histoire naturelle pharmaceutique, etc., 740.
 Fellens (J. B.). *Voy. Manuel de météorologie.*
 Féraud (E.). Coup d'œil sur l'état actuel de la pratique de la médecine à Marseille, 164.
 Ferrat (J. B.). *Voy. Civilisation.*

- Ferry, C.—A., 44. — B., 148, 457, 728, 738.
- Fête séculaire célébrée à Nuremberg en l'honneur d'Albert Darrer, 524.
- Fiancés (Les), histoire milanaise du XVII^e siècle, par Alexandre Manzoni, A., 376.
- même ouvrage traduit en français par Rey-Dusseuil, 488.
- FIÈVRE JAUNE, 801.
- Filature du coton. *Voy.* Maiseau.
- FINANCES, 140.
- Fleury (R.), peintre. Le Tasse se réfugiant au couvent de Saint-Onuphre. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 280.
- Foire de Leipzig, 236.
- Fontan. *Voy.* Perkins-Warbeck.
- Forster. Didon écoutant le récit des infortunes d'Enée, gravure d'après le tableau de Guérin, 819.
- Fortification (Mémoires sur la), par P. M. Théodore Choumara, A., 44.
- Fougeroux de Champigneulles. *Voy.* Code de la chasse.
- Foyatier, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 284.
- FRANCE, 154, 259, 343, 358, 442, 534, 694, 729, 797.
- Francœur, C.—B., 155, 166, 170, 689, 744. — N. 534.
- Frémy. *Voy.* Soyer.
- Fresnel (A.). *Voy.* Duleau.
- Frontières nord-est de la France. *Voy.* Audenelle.
- Fumiste (Le), art de construire les cheminées, etc., 729.
- Gastronome (Le) français, ou l'art de bien vivre, etc., 164.
- (Bréviaire du), ou l'art d'ordonner le dîner de chaque jour, etc., 164.
- Gayard, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 284.
- Gazelles (Deux) envoyées à la ménagerie du Jardin du Roi, par M. Vaccaud, 545.
- GÉODÉSIE, 453, 532, 800.
- Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut, C.—M., 289. — B., 160.
- GÉOGRAPHIE, 149, 171, 254, 262, 540, 689, 690, 720, 806, 808.
- GÉOLOGIE, 785.
- Giacomazzi (Stefano). Dialoghi sopra gli amori, etc.*, 716.
- Gille (Armand). *Voy.* Théâtre de M. Comte.
- Gioja (Melchior). *Voy.* Réponse.
- Giraud, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 284.
- Girodet. *Voy.* Sapho.
- Giroux (A.), paysagiste. Études d'après nature, 282.
- Gleich (Frédéric). *Voy.* Ermite.
- Golbéry, C.—B., 137, 185, 420.
- Gomez Arias, ou les Mores des Alpujarras, roman historique espagnol, par Telesforo de Trueba y Cosío, 406.
- Gossoudarstvennaya vnéchenaya torgovlia*, 699.
- Gouvernement civil de Rome. *Voy.* Gravina.
- Gouvernement provisoire de la Grèce, sous la présidence du comte Capo d'Istrias, 250, 530.
- Grammaire (Nouvelle) hébraïque, par Sarchi, 197.
- Grand (Pierre). *Voy.* Pétitions.
- GRANDE-BRETAGNE, III, 229, 396, 518, 687, 785.

G

Galuppi (P.). Elementi di filosofia, 425.

Gambara (F.). Opere teatrali, 145.

Gargnani (Caëtan). *Voy.* Young.

Garnier (Adolphe), C.—B., 711.

- Grands prix d'architecture, par Vandoyer et Baltard, 218.
- Gravina. *Del governo civile di Roma*, 715.
- GRAVURE, 103, 890, 773, 818, 819.
- GRÈCE, 250, 311, 408, 530, 684, 712.
- Grecs (Défense des), par Étienne Marcel, 408.
- Grégoire de Nazianze. *Voyez Planche.*
- Grenier (Précis historique sur M. le comte), lieutenant-général, par Sicard, 188.
- Gros (E.). Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce, par Denis d'Halicanasse, 508.
- Guérin. Mémoire sur un nouveau genre de crustacé, nommé *Euripode*, 537.
- (E.). *Voy.* Planches de Séba.
- Gudin, peintre. Ses tableaux à l'exposition de 1827, à Paris, 281.
- Guillaume Tell et la révolution de 1307, etc., par J. J. Hisely, 151.
- Guillemin. *Icones lithographicae plantarum Australasiæ rariorum*, 537.
- Guirlande (La) de cyprés, poème anglais, par (M^{me}) Cornwall Baron Wilson, 118.
- Guizot. *Voy.* Cours d'histoire moderne.
- Gnyse (Jacques de). *Voy.* Histoire du Hainaut.
- Gymnase (Le), recueil de morale et de littérature, 782.
- GYMNASE normal, militaire et civil de Paris, 450.
- GYMNASTIQUE, 591, 691, — (Traité de la), etc., par F. L. Jahn, 394.
- H**
- Halevy (Léon), C. — B., 198.
- Hamilton's (Walter) *East India Gazetteer*, 689.
- Heber's (R.) *Narrative of a journey through the upper provinces of India*, etc. 399.
- Hegels *Encyclopedie der philosophischen Wissenschaften*, 412.
- Heim, peintre. Saint Hyacinthe ressuscite un jeune homme qui s'était noyé. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 277.
- Le Roi distribuant des récompenses aux artistes. Autre tableau de la même exposition, 277.
- Hell (Théodore). *Voy.* Pénélope.
- Helvétiennes (Deux), par Albert Richard, 138.
- Herboriste. *Voy.* Julia-Fontenelle.
- Héreau (E.), C. — B., 187, 210, 492, 761, 765, et les articles signés E. H.
- Hermani (Godofredi) *Opuscula*, 135.
- Héroïsme (L') de Bisson, ode par F. Boulay-Paty, 487.
- Heurteloup. L'Académie des sciences de Paris lui décerne un prix de cinq mille francs pour ses améliorations dans la lithotritie, 802.
- HIÉROGLYPHES, 134.
- Hisely (J. J.). *V.* Guillaume Tell.
- HISTOIRE, 72, 87, 132, 141, 151, 254, 402, 429, 441, 472, 475, 476, 481, 648, 692, 715.
- universelle (Résumé de l') par Estrup, 128.
- du Bas-Empire, par Lebeau. Nouvelle édition, par de Saint-Martin, 755.
- de l'Amérique, par W. Robertson, traduite par Suard et Morellet, 757.
- d'Écosse, racontée par un grand-père à son petit-fils; par Walter Scott, traduite par C. A. Defauconpret, 758.
- du Danemark, par P. F. Suhm, 411.
- moderne de la Grèce, par Jaccovacki Rizo Neroulos, 712.

- HISTOIRE** de la Flandre, par Jules Van Praet, 725.
- de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, par l'abbé de Montgaillard, A., 343.
- — *Voy. Résistation.*
- de Hainaut, par Jacques de Guyse, traduit du latin en français, 182.
- de Thionville, etc., par G. F. Teissier, 183.
- de l'Assemblée constituante, par Alex. Lameth, 471, A., 639.
- de la campagne de 1800 en Italie, par N. Okouneff, 124.
- de la vie et des voyages de Christophe Colomb, par Washington Irving, 227.
- de la vie de Molière, par Jules Taschereau, 758.
- générale des voyages, etc., par C. A., Walckenaer, etc., A., 327.
- de l'art démontrée par les monumens, etc., par J. B. L. G. Leroux d'Agincourt, traduite en italien, par Étienne Ticocci, 146.
- de la législation, par le marquis de Pastoret, 176.
- de la philosophie (Essai sur l') en France au XIX^e siècle, par Ph. Damiron, 747.
- même ouvrage. *Voy. Massias.*
- **LITTÉRAIRE**, 254.
- de la Ligurie, par J. B. Spotorno, 143.
- **NATURELLE**. 155, 241, 252, 396, 445, 537, 545, 701, 738, 739, 787.
- — (De l'état de l') chez les Égyptiens, principalement en ce qui concerne le crocodile, M., 289.
- — pharmaceutique. *Voy. Féc. Hoffman* (François-Benoît). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Hommage à la mémoire de Montyon**, 546.
- HORTICULTURE**, 156, 804.
- Houblon** (Traité de la culture et de l'emploi du), par Payen, Chevallier et Chappelet, 444.
- Hugo** (Joseph-Léopold-Sigisbert). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Huitres** (Manuel de l'amateur d'), par Alexandre Martin, 445.
- (De la pêche, du parcage et du commerce des) en France, par P. A. Lair, 445.
- Humbert** (Jean). *Voy. Rizo Neurolos.*
- Huret** (Charles). *Voy. Dugald-Stewart.*
- HYDRAULIQUE** (Traité d'), 729.
- HYDROSTATIQUE** (Traité d'), 729.
- I**
- ICONOGRAPHIE** instructive, ou Collection de portraits des personnages les plus célèbres de l'histoire moderne, publiée par Jarry de Maucy, A., 390.
- des universités du royaume des Pays-Bas, 152.
- IDÉOLOGIE**, 50.
- Iles nouvellement découvertes dans la mer du Sud** par le capitaine Coffin, 262.
- Immermann* (Karl), *Das Trauerspiel in Tyrol*, 705.
- Incendie de la bibliothèque, du musée et du cabinet de physique de l'Université d'Abo**, 787.
- Incendies; art de les prévenir.** *Voy. Éverat.*
- INDÉS ORIENTALES**, 399, 413.
- Indigestions**, (Traité médico-gastronomique sur les). 165.
- INDUSTRIE**, 253, 259, 519, 580, 598, 728, 805.
- Ingemann Valdemar Seier*, 128.
- Ingres**, peintre. OEdipe expliquant l'énigme du Sphinx. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 276.
- Iusel* (Die) *oder Christian und seine Kameraden, nach lord Byron*, 706.

- INSTITUT. *V.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
- INSTRUCTION POPULAIRE, 179, 266.
- PRIMAIRE, 465.
- PUBLIQUE, 5, 255, 533. *Voyez aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.
- RELIGIEUSE (De l'), de la mythologie et de la philosophie des Hindous, par J. G. Rhode, 413.
- INVENTIONS, 811.
- *Voy.* Archives.
- IRLANDE, 402. *V.* aussi GRANDE-BRETAGNE.
- (L'), ses maux et leurs remèdes, par Michel Thomas Sadler, 403.
- Irving (Washington). *History of the life and voyages of Christopher Columbus*, 227.
- Isambert. *Voy.* Lois françaises.
- ISLAMISME, 414.
- Isographie des hommes célèbres, 773.
- ITALIE, 140, 246, 364, 425, 528, 694, 713, 795.
- J
- Jaclot. *Voy.* Tenue des livres.
- Jacques Clément, par Sauvage, 491.
- Jacquot, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
- Jahn (F. L.). *A treatise on gymnastics, etc.*, 394.
- Jamais à propos, comédie en prose, par Picard et Empis, 812.
- JARDINAGE. *Voy.* HORTICULTURE.
- Jarry de Mancy (A.), Tableau historique, chronologique de l'École polytechnique, 191.
- *Voy.* Atlas historique.
- *Voy.* Iconographie instructive.
- Jeanne d'Arc, poème en dix chants par L. T. Semet, 762.
- Jésuites (Les) en action sous le ministère de Villèle, par Santo-Domingo, 210.
- Jésuitisme, 174, 175, 210.
- JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.
- publiés en *Allemagne*: *Der Ermit, eine Uebersicht der Journalistik der Zeit*, 137.
- publiés en *Angleterre*: *the philosophical Magazine, and Annals of philosophy*, à Londres, 121. — *The Herald of peace*, à Londres, 122. — *The London Magazine*, 698.
- publiés aux *États-Unis*: *Annals of the Lyceum of natural history of New-York*, 396.
- publiés en *France*: *Annales scientifiques, industrielles et statistiques de l'Auvergne*, à Clermont, 224. — *Journal de la Bourse de Paris*, 226. — *Album de la Creuse*, à Guéret; 226. — *Journal d'éducation et d'instruction*, publié par le C. de Lasteyrie, 504. — *Journal des prisons, hospices, écoles primaires et établissemens de bienfaisance*, par B. Appert, à Paris, 505. — *L'Oracle européen, ou Miroir des journaux*, à Paris, 506. — *Annales de mathématiques*, à Montpellier, 534. — *Annales des mines*, à Paris, 780. — *Esprit et conférences des lois d'intérêt général*, 781. — *Le Gymnase*, 782.
- publiés en *Italie*: *Giornale di farmacia-chimica*, à Milan, 146. — *Giornale agrario toscano*, 432.
- publiés dans les *Pays-Bas*: *Correspondance mathématique et physique*, etc. à Bruxelles, 152. — *La Récompense*, etc. à Liège, 153. — *Indication sommaire de tous les ouvrages périodiques qui se publient actuellement dans les provinces septentrionales*, 252. — *De même dans les provinces méridionales*, 258. — *Journal pour la philosophie*, à Bruxelles, 533. — *Journal d'agriculture, d'éco-*

- nomierurale, etc., à Bruxelles , 728.
- Jouy. *Voy.* Sylla.
- JUDAÏSME, 20.
- Juif (Le), tableau de mœurs allemandes, etc., par C. Spindler , 420.
- même ouvrage traduit en français par Jean Cohen , 770.
- Julia-Fontenelle et Henri Tollard. Manuel de l'herboriste, de l'épicier-droguiste et du grainier-pépiniériste-horticulteur, 156.
- Jullien (Marc-Antoine), fondateur directeur de la Revue Encyclopédique, C.—Les articles signés M. A. J.
- — *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- — *Voy.* Biomètre.
- Junius Brutus, tragédie anglaise de Howard Payne, 556.
- JURISPRUDENCE, 177, 252, 469.
- Voyez aussi* LÉGISLATION.
- (Discours sur l'unité de la) d'Europe, etc., par Léop. Aug. Warnkœnig, 151.
- K**
- Kean, auteur anglais. Ses représentations à Paris, 554.
- Knip, peintre hollandais. Vue des bords de la Meuse. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 283.
- Koerner. *Voy.* Mathilde.
- Kokoschkine. *Voy.* Trente ans.
- Kosegarten. De prisca Egyptiorum litteratura*, 134.
- Kozloff. Natalie Dolgorouki*, 127.
- L**
- Lacroix (S. F.). *Voy.* Enseignement.
- Lafargue (P. C.). Nouveau Code voiturin, ou Recueil de tous les actes de l'autorité publique concernant les messageries, etc., 469.
- Laffore. *Voy.* Statilégie.
- Laing (Major) et le capitaine Clapperton, voyageurs dans l'intérieur de l'Afrique, non assassinés par les Fellahs, 515.
- Lair (P. A.). *Voy.* Huitres.
- Lambert. *Voy.* Commentatio.
- Lameth (Alex.). Histoire de l'Assemblée constituante, 471, A., 639.
- Lancetti (V.). Cabrino Fondulo, frammento della storia Lombarda, etc.*, 141.
- Lanerenon, peintre. L'Apothéose de sainte Geneviève. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 277.
- LANGUE française (De l'état actuel de la), par G. A. Crapelet, 197.
- — *Voy.* Vocabulaire.
- — *Voy.* Dictionnaire classique.
- hébraïque. *Voy.* Sarchi.
- Lardner (D.). Popular lectures on the steam engine*, 687.
- Lasteyrie (C. de). Journal d'éducation et d'instruction, 504.
- Latreille's natürliche Familien des Thierreichs, übersetzt von Berthold*, 701.
- Laugier (Adolphe). Notice sur Talma, 190.
- Laurent. *Voy.* Réfutation.
- Leblanc, peintre. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.
- Lebrun. Sa réception à l'Académie française, 539.
- Lebrun (Prince). *Voy.* Dumesnil.
- Le Clerc (Jos.-Vict.), C.—B., 510, 719.
- Leçons françaises (Nouvelles) de littérature et de morale, etc., par Ch. Bériat Saint-Prix, 759.
- Ledyard (John). *Voy.* Sparks.
- LÉGISLATION, 117, 150, 177, 337, 427, 467, 468, 469, 692, 715, 725, 749, 750, 781.

- LÉGISLATION (MONUMENS de l'ancienne) des peuples du Nord, 236.
 — civile (La), commerciale et criminelle de la France, etc., par le baron Loqué, 177.
 — (Histoire de la). *Voy.* Pastoret.
 Lemaire, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
 Lemercier (M^{me} Louise). La Famille piémontaise, 772.
 Leopardi. *Crostomazia italiana*, 430.
 — *Rime di Francesco Petrarca coll' interpretazione*, etc., 718.
 Léopold, ou les Malheurs de l'ambition, par M^{lle} Emilie M..., 496.
 Leprince, peintre. Un amateur d'antiquités. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 281.
 Lesaint, peintre. Vue intérieure de la cathédrale d'Amiens. Tableau de la même exposition, 281.
 Lethiers, peintre. Tableau représentant la mort de Virginie, 557.
 Lettre de Monsieur à Monsieur, sur la lettre à Monsieur le comte, 174.
 — à M. le directeur du journal le Globe, sur l'existence des jésuites en France, par le baron Massias, 175.
 — (Extrait d'une) adressée de Philadelphie au fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, 784.
 Lettres (Des anciennes) des Égyptiens, par Kosegarten, 134.
 — runiques. *Voy.* Thorlacius.
 LIBRAIRIE, 752.
 — allemande, 236.
 Lidone (J. N.). Tableau analytique, propre à diriger les premiers travaux des jeunes gens qui étudient les mathématiques, 451.
 List (*Account of a dinner given to professor*), at Philadelphia, 110.
 LITHOCHROMIE, ou Tableaux à l'huile par l'impression, 817.
 LITHOGRAPHIE, 784, 80.
 LITTÉRATURE allemande, 137, 213, 242, 419, 420, 486, 703, 705, 706, 708, 770. — ancienne classique, 481, 508, 689, 783. — anglaise, 118, 215, 430, 490, 554, 693, 694, 698. — belge-française, 727. — biblique, 434. — danoise, 128. — égyptienne, 134. — espagnole, 194, 406. — des États-Unis, 686. — française, 94, 192, 201, 202, 204, 206, 207, 210, 211, 216, 271, 274, 478, 481, 486, 487, 488, 491, 492, 494, 496, 521, 523, 547, 551, 552, 648, 669, 676, 759, 761, 762, 763, 765, 766, 767, 769, 772, 782, 812, 813. — grecque moderne, 483, 712. — helvétique-française, 138. — hollandaise, 254, 441. — italienne, 119, 143, 145, 376, 430, 431, 432, 488, 511, 530, 715, 716, 717, 718. — latine, 510. — orientale, 20. — russe, 126, 127, 409, 521. — suédoise, 523.
 Livre (Le) des garçons, 691.
 Lochandhu, histoire du XVIII^e siècle, par Edward Maccauley, traduit en français par A. J. B. Defauconpret, 490.
 Loqué (B.). *Voy.* Législation civile.
 Logarithmes, 452.
 Lois (Recueil des), édits, ordonnances du Piémont, etc., 427.
 — criminelles (Discours sur la réforme des) des Pays-Bas, etc., par J. M. F. Birnbaum, 150.
 — électorales (Examen de nos), par Duchesne, A., 337.
 — françaises (Recueil général des anciennes), par Isambert, Decrusy et Arnet, 749.
 — des Francs, contenant la loi

- salique et la loi ripuaire, etc., par J. F. A. Peyré, 467.
 Longchamp. *Voy.* Rengger.
 Loteries (Abolition des) en France, 270.
 Lucrèce, traduit en vers français par de Pongerville, 481, A., 669.
Lyon's Journal of a residence and tour in Mexico, 112.

M

- Macbeth, tragédie de Shakspeare, représentée au théâtre anglais, à Paris, 274.
 Machine à vapeur; leçons sur sa construction, etc., 730.
 — — *Voy.* Lardner.
 Macready, tragédien anglais, 274.
 Maiseau. Histoire descriptive de la filature et du tissage du coton, etc., 168.
 Maisons de jeu (Abolition des) en France, 270.
 Maître (Xavier de). *Voy.* OEuvres complètes.
 Maladies contagieuses (Emploi de chlorures comme préservatif des), 267.
 Malte-Brun. *Voy.* Mélanges.
 Manec et Martin. Tableau représentant l'axe cérébro-spinal chez l'homme, 159.
 MANUEL de l'amateur de café, 165.
 — de l'amateur d'huîtres, 445.
 — pour l'éducation des vers à soie, 730.
 — de l'herboriste, etc., par Julia Fontenelle et Henri Toldard, 156.
 — de la jeune Mère, par M^{me} Campan, 464.
 — latin pour le baccalauréat ès-lettres. Première série. Poètes, 783.
 — Seconde série. Prosateurs, *ibid.*

- MANUEL du marchand papetier, 730.
 — de matière médicale, par H. Milne Edwards et P. Vavas-seur, 740.
 — de mécanique par Terquem, 164.
 — de météorologie, par J. B. Fel-lens, 157.
 — de physique, etc., par C. Bailly, enrichie de notes par T. Ri-chard, 157.
 — populaire, ou Résumé des principes et des connaissances utiles aux classes inférieures de la société, par Alphonse C***, 179.
 MANUFACTURES, 179, 728.
 — de soie (Notions historiques sur les) en Portugal, par José Accurso das Neves, 148.
 MANUSCRITS, 243.
 Manzoni (A.). *J promessi sposi*, A., 376.
 — même ouvrage traduit en fran-çais par Rey-Dusseuil, 488.
 Marbre (Bloc considérable de) découvert dans le voisinage de Saint-Yrieix, département de la Haute-Vienne, 797.
 Marcel. *Opravdanié Grekof*, etc., 408.
 Marchand (Le) de Venise, comé-die de Shakspeare, 555.
 MARINE, 519.
 Martens (Charles de). *Voy.* Causes célèbres.
 Martin. *Voy.* Manec.
 — (Alexandre). *Voy.* Huîtres.
 Massias. Lettre à M. Ph. Dami-ron, sur un article de son Essai sur l'histoire de la philosophie en France, etc., 749.
 — *Voy.* Lettre à M. le Directeur du Globe.
 MATHÉMATIQUES, 44, 152, 165, 252, 452, 453, 534, 800.
 — *Voy.* Lidone.
 — (De l'organisation convenable de l'instruction élémentaire en), par Bernoulli, 709.

- Mathilde, ou la Fiancée du Kinast, ballade imitée de Koerner, par F. Delcroix, 486.
- Matthie (August). Lehrbuch für den ersten Unterricht in der Philosophie*, 129.
- MÉCANIQUE, 687.
— Voy. Manuel.
- Médaille pour consacrer l'époque de la déclaration de guerre de la Russie contre la Turquie, 793.
- MÉDECINE. Voy. SCIENCES MÉDICALES.
- Méditations en prose, par une dame indienne (la sultane d'El-dir), A., 676.
- Méguin (A. B.). Art de la réglure des registres et des papiers de musique, 730.
- Meincke (Aug.). Questionum scenicarum specimen*, 136.
- Mélanges patriotiques, publiés par J. F. Willems, 441.
— scientifiques et littéraires de Malte-Brun, etc., 171.
- MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (L). Considérations sur les sociétés pour la propagation des connaissances usuelles, 5.— Notice sur un projet formé à Varsovie de publier une traduction française du Talmud (*Arthur Beugnot*), 20.— Notice sur les sociétés savantes et littéraires du Danemark (Z**), 31.— De l'état de l'histoire naturelle chez les Egyptiens (*Geoffroy-Saint-Hilaire*), 289. Essai statistique sur la population du Nouveau-Monde (*Adrien Balbi*), 303, 561.— Coup d'œil sur l'état actuel des affaires des Grecs, 311.— Tableau statistique de l'Amérique, 579.— Des arts qui ont pour objet la culture et le perfectionnement de notre nature physique, 580.— Essai sur les progrès de la civilisation industrielle, etc., par A. Blanqui, 598.
- ET RAPPORTS de sociétés savantes en France, 220, 501, 777.
- (Nouveaux) de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 436.
- inédits de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, publiés par F. Barrière, A., 87.
- du Vénitien J. Casanova de Scingalt, traduits en français par Aubert de Vitry, 472.
- sur le prince Lebrun, duc de Plaisance, par Marie Dumesnil, 475.
- Menjaud, peintre. Girodet, près de mourir, faisant ses adieux à son atelier. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 280.
- Menuisier. Voyez Paulin-Desormeaux.
- Menzel (Wolfgang). Die deutsche Literatur*, 703.
- Messageries. Voy. Lafargue.
- MÉTALLURGIE, 232, 520, 780.
- MÉTAPHYSIQUE, 53.
- MÉTÉOROLOGIE, 157, 536, 742.
- Méthode (Nouvelle) naturelle chimique, par Ch. Pauquy, 158.
- manuelle d'Henri Tabareau, 166.
- MEXIQUE (Le) en 1827, par H. G. Ward, 690.
- (Renseignemens sur le), etc., par Mark Beaufray, 112.
- Voy. Lyon.
- Michelet (Jules). Voy. Philosophie de l'histoire. Michelot (A.), C.—N., 265, 539, 803.
- Militarisches Taschenbuch*, 128.
- Milizia (Français). Lettres au comte François de San-Giovanni, 511.
- Mines d'or et de platine exploitées dans les monts Ourals, 232.
- (État général des) existant actuellement en Russie, 520.

- Mogenigo* (C. P.). *Sposizione del poema eroico Rodolfo di Hapsburg*, 717.
- Mojon* (D. B.). *Laws of physiology, translated from the italian, by G. R. Skene*, 111.
- Molière. *Voy.* Taschereau.
- Mollusques. *Voy.* Payraudeau.
- Momies liquides du dernier comte de Huntingdon et de sa famille, 518.
- Monnard, C.—B., 140, 152, 713. — N. 246.
- Monopole (Du) qui s'établit dans les arts industriels et le commerce, etc., par J. N. Bidaut, 179.
- Monthyon. *Voy.* Hommage.
- Montgaillard (Abbé de). *Voyez* Histoire de France. — *Voy.* Réfutation.
- Montgomery* (R.). *The omnipresence of the deity*, 118.
- Montolieu (M^{me} de). *V.* OEuvres.
- Monumens mexicains lithographiés, 784.
- Monument érigé à la mémoire du général Foy, lithographié d'après les dessins de Léon Vaudoyer, 820.
- MORALE, 252, 416, 540.
- Morin (P. E.). *Voy.* Correspondance météorologique.
- Mortemart-Boisse (B. de). *Voyez* Races ovines.
- Moutons à longue laine (Guide de l'éleveur des), 442.
- Muhl* (S.). *Ueber Erzeugung der Liebe für König, Volk und Vaterland*, 416.
- Muller*. *De Phidix vitâ et operibus commentationes tres*, 417. — (A.). *Der Koran und die Osmanen*, 414.
- Muriel (Andrès). *Voy.* Espagne.
- MUSÉE impérial de l'Ermitage à Saint-Petersbourg. Notice sur les principaux tableaux qu'il renferme, 127. — de peinture et de sculpture, etc., par Reveil et Duchesne, 498. — de l'université d'Abo, 787.
- MUSÉES antique et moderne de Munich, 788.
- MUSÉUM d'histoire naturelle au jardin du Roi, 545.
- MUSIQUE, 502, 775.
- MYTHOLOGIE, 413.

N

- Nanteuil, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
- NAPLES, 246.
- Napoléon (Analyse du caractère de), par W. E. Channing, 109. — (Vie politique et militaire de), par A. V. Arnault, 187.
- Narrative* (of memorable events in Paris, etc.), 692.
- Natalie Dolgorouky, poème russe, par Kozloff, 127.
- NAVIGATION, 519. — intérieure de la France. *Voyez* Rapport.
- Necker de Saussure (M^{me}). *Voy.* Éducation progressive.
- NÉCROLOGIE. *William Belsham*, écrivain anglais, à Hammersmith, 232. — *Samuel Élisée Bridel*, botaniste et poète allemand à Gotha, 240. — *Jean Louis Bridel*, ministre du saint Évangile, à Lausanne, 244. — *Jean Truffer*, professeur au collège Charlemagne, à Paris, 286. — *Jean Samuel Ersch*, professeur à l'Université de Halle, en Saxe, 525. — *Joseph Léopold Sigisbert Hugo*, Lieutenant général, auteur de plusieurs ouvrages, à Paris, 558. — *François Benoît Hoffman*, homme de lettres, à Paris, 820. — *Frédéric Bérard*, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, 821.

Nicollet (J. N.). Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes de Mont-Jouy et de Barcelone , 453.

Niebuhr (B. G.). *Agathie Myrianeï libri quinque* , 132.

— Publication prochaine de toute la collection des auteurs de Byzance , 238.

Nodier (Charles). *Voy. Question.*

NOMINATIONS ACADEMIQUES: *Marc Antoine Jullien* , de Paris, membre correspondant de l'Institut colombien formé à Washington, 228, et de la Société royale d'agriculture, des sciences et des arts du département de la Haute Vienne, 797. — *de Barante*, membre de l'Académie française 803.

NOTICE SUR UN projet formé à Varsovie de publier une traduction française du Talmud, M., 20.

— sur les Sociétés savantes et littéraires du Danemark, M., 31.

NOUVEAU - MONDE (Essai statistique sur le), etc. M. 303, 561.

NOUVELLE ÉCOSSE, 513.

— HOLLANDE, 514.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV): Afrique, 515. — Allemagne, 236, 524, 788. — Danemark, 235. — États-Unis, 228, 784. France, 259, 534, 797. — Grande-Bretagne, 229, 518, 785. — Grèce, 250, 530. Italie, 246, 528, 795. — Nouvelle-Écosse, 513. — Nouvelle-Hollande, 514. — Paris, 260, 535, 798. — Russie, 232, 520, 787. — Suède, 522. — Suisse, 239, 527, 793.

NOUVELLES. *Voy. ROMANS.*

— (Trois), par M^{me} de Percy , 216.

O

Odes d'un jeune Grec, etc., par Panago Soutzo, 483.

— Sonnets, etc., par le comte Carlo Pepoli, 718.

OEufs (Conservation des) dans une dissolution de chlorure de chaux, 231.

OEUVRES de M^{me} la baronne de Montolieu, 491.

— COMPLÈTES du comte Xavier de Maistre, 767.

— DRAMATIQUES de François Gambarà, 145.

Okouneff (N.). Campagne de 1800 en Italie, 124.

— Olgiati, tragédie italienne, par Jean Baptiste Testa, 119.

Omniprésence (L') de la Divinité, par R. Montgomery, 118.

Opuscules de Godefroy Herman, 135.

Organisation judiciaire (De l') et de la codification, extraits de divers ouvrages de Jérémie Bentham, par Ét. Dumont, 177.

ORNITHOLOGIE, 738.

ORTHOPÉDIE, 527, 535.

Osanneaux. *Voy. Dernier jour.*

Othello, tragédie de Shakspeare, 555.

P

Pagès (Mill^e), peintre. Une jeune mère faisant jouer son enfant sur ses genoux. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 279.

Paillet. *Voy. Épîtres.*

Papetier. *Voy. Manuel.*

PARAGUAY, 476, 571.

PARIS, 260, 535, 692, 693, 798.

Parisot (V.). *Voy. Éloquence.*

Pastoret (M. de). Histoire de la législation, 176.

Pastori (François.) *Voy. Cabinet de lecture.*

- PATHOLOGIE canine.** *Voy.* Delabère-Blainc.
- Patin (H.), C.—A.**, 390.
- Paulin-Desormeaux (A.).** Art du menuisier en bâtiment et en meubles, 730.
- Pauquy (Ch.).** Nouvelle méthode naturelle chimique, etc., 158.
- Payen.** Chimie en vingt-six leçons, 450.
— *Voy.* Houblon.
- Payraudeau (B. C.).** Catalogue des annélides et des mollusques de l'île de Corse, 738.
- PAYS-BAS**, 149, 252, 436, 531, 723, 795.
- Péine de mort (Sur la) et sur les moyens de prévenir les crimes**, 692.
- PEINTURE**, 127, 276, 498, 557.
- Pelouze.** Plusieurs traductions pour l'Encyclopédie populaire, 729.
- Penelope, Taschenbuch für das Jahr 1828, von Theodor Hell*, 708.
- Pepoli (Carlo).** *Ode, Sonetti, etc.*, 718.
- Percy (M^{me} de).** Trois nouvelles, 216.
- Perkins - Warbeck**, drame historique en vers, par Fontan, 551.
- PÉROU**, 569.
- Peter (A.)** *Voy.* Vocabulaire.
- Petetin (Anselme), C. — B.**, 685.
- Petite vérole (Irruption imprévue de la) dans la Nouvelle-Écosse**, 513.
- Pétition des propriétaires de vignes du département de la Gironde**, 753.
- Pétitions sur de graves intérêts, à la Chambre des députés, etc.**, par Pierre Grand, 470.
- Petitot fils**, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 285.
- Pétrarque.** *Voy.* Leopardi.
- Peyré (J. F. A.).** *Voyez* Lois des Français.
- PHARMACIE**, 146, 740.
- domestique. *Voy.* Blanchard.
- Phidias.** *Voy.* Muller.
- Philip's (John). Researches in South-Africa*, 396.
- PHILOGOLOGIE**, 132, 135, 136, 198, 238, 254, 418, 419, 481, 508, 783.
- PHILOSOPHIE**, 5, 122, 412, 413, 439, 462, 480, 533, 648, 701, 747, 749.
- (Livre élémentaire pour servir d'introduction à l'étude de la), par Auguste Mathiæ, 129.
- (Éléments de), par Pascal Galluppi, 425.
- rationnelle. *Voy.* Choisy.
- de l'histoire (Principes de la) traduite de la *Scienza nuova* de J. B. Vico, par Jules Michelet, A., 60.
- PHYSIOLOGIE**, 801.
- pathologique (Traité de la), par L. G. Bégin, 160.
- (Lois de), traduites de l'italien du D. B. Mojon, par G. R. Skene, 111.
- PHYSIQUE**, 152, 157, 252, 798.
- élémentaire (Essai de), par F. Rouveroy, 439.
- Pic (F. A.).** *V.* propriété littéraire.
- Picard** *Voy.* Jamais à propos.
- Pichler (M^{me} Caroline).** Les Suédois à Prague, etc. 213.
- Picot**, peintre. L'Annonciation. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 277.
- Pindemonte. Elogi di litterati, etc.*, 715.
- *Voy.* Prose.
- Plana.** *Voy.* Carlini.
- Planche (J.).** Choix de poésies et de lettres de saint Grégoire de Nazianze, 510.
- Planches de Séba**, accompagnées d'un texte nouveau, et publiées par E. Guérin, 739.
- PNEUMATIQUE (Traité de)**, 729.
- PLATA.** (Confédération de la), 572.
- Poèmes antiques et modernes**, par le comte Alfred de Viguy, 481.

- POÉSIE, 94, 118, 126, 127, 201, 203, 204, 206, 207, 242, 254, 430, 431, 481, 483, 486, 487, 669, 705, 706, 708, 717, 718, 727, 762, 763.
- DRAMATIQUE, 119, 136, 143, 145, 210, 271, 274, 409, 487, 521, 523, 530, 547, 551, 552, 554, 765, 812, 813.
- Poésies de Richard Dana, 686.
- POLÉMIQUE, 749.
- Politique, 311, 408, 470, 471, 723.
- Pongerville (De). *Voy.* Lucrèce.
- Pont des Invalides, à Paris, 268.
- Population de la ville de Riga, 233.
- PORTUGAL, 148, 719.
- Pouchkine (Alex.) Evghénii Onéguine*, 126.
- Pradier fils, sculpteur. Prométhée. Figure en marbre de l'exposition de 1827, à Paris, 283.
- Pratique de la médecine à Marseille. *Voy.* Féraud.
- Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences de Rouen, 220.
- Pringle's (Thomas) Ephemerides*, 118.
- PRISONS, 505, 683.
- de la Suisse. *Voy.* Cunningham.
- PRIX DÉCERNÉS : par l'Académie des sciences de Paris, 265. — Par la Société de géographie de Paris, 806, 540. — Par la Société de la morale chrétienne de Paris, 540. — Par la Société pour l'enseignement élémentaire, 543. — Par la Société royale d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges, 798. — Par l'Académie royale des sciences de Paris, 800. — Par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, 804. — Par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 805. — Par la Société royale des bonnes lettres de Paris, 807.
- PROPOSÉS : par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 259. — Par l'Institut royal des Pays-Bas pour les sciences, les belles-lettres et les beaux arts, 531. — Par la Société d'émulation commerciale de Bordeaux, 534. — Par la Société de la morale chrétienne de Paris, 540. — Par l'Académie *della Crusca*, 795. — Par la Société de Sauvetage pour la Hollande septentrionale et méridionale, 795. — Par la Société royale d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges, 798. — Par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, 804. — Par la Société de géographie de Paris, 806.
- Procédure civile (Théorie de la), par Boncenne, 177.
- — *Voy.* Auger.
- Prodrome du système naturel du règne végétal, etc., par A. P. Decandolle, 154.
- Propriété littéraire (Dissertation sur la) et la librairie chez les anciens, par F. A. Pic, 752.
- Prose e Poesie campestri, per H. Pindemonte*, 431.
- Protégé (Le), ou les Dangers de la faveur, comédie en prose, par Eugène, 552.
- Protestante (La), ou les Cévennes au commencement du XVIII^e siècle, 769.
- Punishment (Ou the) of death*, 692.

Q

- Question de littérature légale : du plagiat, de la supposition d'auteurs, etc., par Charles Nodier, 198.
- Questions scéniques, par Auguste Meinecke, 136.
- Quetelet (A.). Correspondance mathématique et physique, 152.

— est nommé directeur de l'Observatoire de Bruxelles, 533.

R

Races ovines (Des) de l'Angleterre, etc., par le baron Mortemart-Boisse, 442.

Ramey, père et fils, sculpteurs. Leurs travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 284, 285.

Rapport fait à l'Académie des sciences sur un Essai général de navigation intérieure de la France, par Brisson, 170.

— général sur les travaux du conseil de salubrité de Nantes, 777.

Raumer (Friedrich von). *Ueber die preussische Städteordnung*, 130.

Rébellion irlandaise (Exposé de la), par Charles Hamilton Teeling, 402.

Recueil des travaux de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 501.

RECUEILS PÉRIODIQUES. *Voyez* JOURNAUX.

Rédarès (J. M. M.). Manuel pour l'éducation des vers à soie, 730.

Reddie's (John). *Letter to the lord high chancellor, etc.*, 117.

Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé du Montgaillard, publiée par Uranelt de Leuze (Laurent), A., 358.

Régime municipal (Sur le) prussien, par F. de Raumer, 130.

Réglure des registres. *Voy.* Méguin.

Régnier, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.

Reiffenberg, C.—B., 151, 152, 154, 442. — N. 534.

RELIGION. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.

— *und Philosophie in Frankreich, Folge von Abhandlungen übersetzt von T. W. Carové*, 701.

Rengger et Longchamp. Essai historique sur la révolution du Paraguay, etc., 476.

Renouard (Charles), C.—B., 749, 753.

Renoux, paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.

Réponse de la Revue Encyclopédique à un article de M. Melchior Gioja, inséré dans la *Biblioteca Italiana*, 546.

Retsch. *Voy.* Faust.

Réveil. *Voy.* Musée de peinture.

RÉVOLUTION FRANÇAISE, 471, 639.

— du Paraguay. *Voy.* Rengger.

Rey-Dussueil. *Voy.* Manzoni.

Rhode (J. G.). *Ueber religiöse Bildung, Mythologie und Philosophie der Hindus*, 413.

Richard (Albert). *Voyez* Helvétiennes.

— (T.) *Voy.* Manuel de physique.

— — C.—B., 168.

Richard III, tragédie de Shakespeare, 554.

Richomme. Thétis portant les armes d'Achille, gravure d'après le tableau de Gérard, 818.

Rigollot fils, C.—B., 159, 164, 742.

Rizo Neroulos (Jacovacki). Cours de littérature grecque moderne, publié par Jean Humbert, 712.

— — Histoire moderne de la Grèce, 712.

Robert (Léopold), peintre. Tête de la Madona de l'Arc. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 279.

Robertson (W.). Histoire de l'Amérique, traduite par Suard et Morellet. Nouvelle édition par De la Roquette, 757.

Roche-Aymon (Général de la). *Voyez* Cavalerie.

Rodolphe de Hapsburg, poëme héroïque. *Voy.* Mogenigo.

Roman, sculpteur. La mort d'Euryale et de Nisus. Groupe en

- marbre de l'exposition de 1827, à Paris, 284.
- ROMANS, 126, 128, 210, 211, 213, 215, 216, 376, 394, 406, 420, 488, 490, 491, 492, 494, 496, 727, 769, 770, 772.
- Roméo et Juliette, tragédie, par Frédéric Soullié, 813.
- Roquette (De la). *Voy.* Robertson.
- Rossetti (C.), C.—B., 429, 431.
- Rousseau, consul-général de France près la régence de Tripoli. Sa lettre à M. Barbié du Bocage, 515.
- RUSSIE, 124, 232, 408, 520, 699, 787.
- S
- Sadler (Michel Thomas). Ireland, its evils and their remedies, 403.*
- Saint-Evre, peintre. Honneurs rendus à Inès-de-Castro, après sa mort. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 281.
- Saint-Martin. *Voyez* Histoire du Bas-Empire.
- Salfi (F.), C.—A., 376.—B., 121, 146, 427, 431, 432, 512, 716, 718.
- Salm (M^{me} la princesse Constance de). *Voyez* Épitre.
- Salvandy. *Voy.* Don Alonzo.
- San-Giovanni (C. François de). *Voy.* Milizia.
- SANTÉ PUBLIQUE, 267, 502, 779.
- Santo-Domingo. *Voy.* Jésuites.
- Sapho. Recueil de compositions dessinées par Girodet et gravées par Chatillon, avec une Notice sur Sapho, par P. A. Coupin, A., 103.
- Sarchi. Nouvelle grammaire hébraïque, 197.
- Saussure (H. B. de). Projet de réforme pour le collège de Genève, 424.
- Sauvage. Jacques Clément, 491.
- Savart (V. A.). *Voy.* Code pénal.
- Say (Jean-Baptiste). *Voy.* Économie politique.
- Scènes contemporaines laissées par feu M^{me} la vicomtesse Chamilly, 488.
- Scheffer aîné, peintre. Des femmes souliotes, le village incendié, et un baptême. Trois tableaux de l'exposition de 1827, à Paris, 278.
- Schnetz, peintre. Une mère et sa fille malade. Tableau de la même exposition, 280.
- Schotel, peintre hollandais. Vue prise en Zélande. Tableau de la même exposition, 283.
- SCIENCES MÉDICALES, 164, 252, 261, 448, 538, 709, 740, 741, 799, 801.
- MORALES ET POLITIQUES, 53, 174, 337, 461, 623, 746.
- PHYSIQUES, 44, 121, 154, 327, 442, 613, 729.
- RELIGIEUSES, 252, 405, 461, 701, 746.
- Scott's (Walter). Religious discourses, 405.*
- — *Voy.* Histoire d'Écosse.
- Scribe (Eugène). *Voy.* Théâtre.
- SCULPTURE, 283, 498.
- Seigle ergoté (Mémoire historique sur l'emploi du), pour accélérer l'accouchement, etc., par A. C. L. Villeneuve, 448.
- Semet (L. T.) *Voy.* Jeanne d'Arc.
- Sermon sur la cause des Grecs, prononcé à Philadelphie, par le révérend G. T. Bedell, 684.
- par un poète (Walter-Scott), 405.
- Seurre, sculpteur. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 284.
- Sicard. *Voy.* Grenier.
- SICILE, 364.
- Signes (De la nécessité des) pour la formation des idées, etc., par N. J. B. Toussaint, A., 53.
- Simond (L.). Voyage en Italie et en Sicile, A., 364.

Skene (G. R.). *Foy. Mojon.*

Smithson (Miss), actrice anglaise.

Ses représentations à Paris, 554.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

— aux *États-Unis*. Société de Pensylvanie pour l'encouragement des manufactures et des arts mécaniques, 110. — Institut colombien formé à Washington, 228. — Société philosophique américaine de Philadelphie, 784.

— en *Angleterre*. Société linnéenne de Londres, 229, 787. — Société créée à Londres afin d'empêcher les cruautés que l'on exerce envers les animaux, 519. — Société géologique de Londres, 785.

— en *Danemark*. Société royale des sciences, 32. — Société royale pour l'histoire et la langue de la patrie, 33. — Académie royale des beaux-arts, 34. — Société royale de médecine, 34. — Commission royale pour la conservation et la description des antiquités, 34. — Commission royale pour la fondation Arnoë-Magnoenne, 36. — Société pour les anciens manuscrits du nord, 36, 236. — Société pour la littérature scandinave, 37. — Société royale pour l'art vétérinaire, 38. — Société royale pour l'agriculture, les métiers et les arts mécaniques, 38. — Société pour la propagation des sciences naturelles, 39. — Société des belles-lettres, 39. — Société biblique, 40. — Société d'encouragement pour la littérature danoise, 40. — Société littéraire islandaise, 40. — Société littéraire dite Classéenne, 41. — Société littéraire de Fionie, 42. — Société patriotique de Slesvig et de Holstein, 42.

— en *Suède*. Académie des sciences de Stockholm, 522. — Académie suédoise, 522.

— en *Suisse*. Société helvétique des sciences naturelles de Zurich, 793.

— en *Italie*. Athénée italien de Florence, 249. — Académie *gioenia* des sciences naturelles, 429. — Académie des Géorgophiles de Florence, 528. — Académie *della Crusca*, 795.

— dans les *Pays-Bas*. Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 436. — Institut royal des Pays-Bas pour les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts, 531. — Société de sauvetage pour la Hollande septentrionale et méridionale, 795.

— en *France* (dans les départements). Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 220, 259. — Société de statistique de Marseille, 221. — Société des amis des arts, formée à Cambrai, 259. — Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 501. — Société d'émulation commerciale de Bordeaux, 534. — Société académique du département de la Loire-Inférieure, 777. — Société royale d'agriculture, des sciences et des arts de Limoges, 797.

— — (à Paris). Institut, Académie des sciences, 260, 535, 798. — Académie française, 539, 803. — Société de géographie, 265, 540, 806. — Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, 266, 541. — Société de la morale chrétienne, 540. — Société philotechnique, 543. — Société royale et centrale d'agriculture, 803. — Société d'horticulture, 804. — Société d'encouragement pour

- l'industrie nationale, 805. — Société royale des bonnes-lettres, 807.
- Sociétés pour la propagation des connaissances utiles. *Voy.* Considérations.
- Sorci (J) letterati in biblioteca*, 432.
- Soullié (Frédéric). *Voy.* Roméo et Juliette.
- Soumet. *Voy.* Élisabeth de France.
- Sourdille de la Vallette (C. G.), Fables, 207.
- Soutzo (Panago). *Voy.* Odes.
- Souvenirs religieux d'un anglican, ou Récit des moyens dont Dieu s'est servi pour ramener à la foi catholique sir Léopold Wrigh, 461.
- Soyér et Frémy. Annales de l'école française des beaux-arts, 217, 497.
- Sparks (J.). The life of John Ledyard, etc.*, 685.
- Spectateur (Le) français au XIX^e siècle, etc., 761.
- Spindler (C.). Der Jude, deutsches Sittengemälde*, 420.
- même ouvrage traduit en français par Jean Cohen, 770.
- Spotorno. Storia letteraria della Liguria*, 143.
- Stassart, C.—B., 725, 728.
- Statilégie, méthode pour apprendre à lire, inventée par Laffore, 811.
- STATISTIQUE, 233, 239, 303, 401, 421, 445, 519, 561, 699, 744, 802.
- du département des Bouches-du-Rhône, par le comte de Villeneuve-Bargemont, 172.
- judiciaire de la Grande-Bretagne, 231.
- Sterbini (Pierre). *Voy.* Vestale.
- SUÈDE, 522.
- Suédois (Les) à Prague, roman historique, traduit de l'allemand de M^{me} Caroline Pichler, 213.
- Sueur-Merlin, C.—A., 327.— B., 745.
- Suhm (P. F.). Historie of Danmark*, 411.
- SUISSE, 138, 239, 421, 527, 709, 793.
- Sultan (Le) Adah, ou les Bossus, poème, par A. Cosnard, 203.
- Svegliato (J. B.). Essais de traduction latine et italienne, 717.
- Syllburg (Frédéric). Cinq lettres à Paul Melissus, publiées par Frédéric Creutzer, 418.
- Sylla, tragédie française de Jouy, traduite en suédois, 523.
- Système pénitentiaire. *Voy.* Vœux.
- Système de Locke, Berkeley, etc., *Voy.* Dugald-Stewart.

T

- Tabareau (Henri). Exposition d'une nouvelle méthode expérimentale appliquée à l'enseignement populaire des sciences industrielles, 166.
- Tableau statistique de l'Amérique, 579.
- Tableaux statistiques pour montrer les variations des produits du sol, etc. de l'empire britannique, par Layton Cook, 401.
- (Notice sur les principaux) du Musée impérial de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, 127.
- Taillandier (A.), C.—B., 118.
- Taillefer (A.). Établissement orthopédique à Genève, 527.
- Talma. *Voy.* Laugier.
- Talmud. *Voy.* Notice.
- Taschereau (Jules). Histoire de la vie et des ouvrages de Molière, 758.
- Tasse. *Voy.* Dialogues.
- TECHNOLOGIE. *Voy.* Arts industriels.
- Teeling (Ch. Hamilton)-Narrative of the Irish rebellion, etc.*, 402.
- Tessier (G. F.). *Voy.* Histoire de Thionville.
- Telesforo de Trueba y Costo. Gomez Arias*, 406.

Tenue des livres enseignée en vingt-neuf leçons et sans maître, par Jaclot, 455.

Terquem. Manuel de mécanique, 168.

Testa (Jean Baptiste). *Voy. Oli-gati.*

Théâtre de l'arsenal de Gatchi-na, etc. par le comte G. de Czernichew, 409.

— de M. Comte. Un demi-siècle, ou la vie de deux écoliers, par Armand Gille, 216,

— d'Eugène Scribe, etc., 487.

THÉÂTRES : de Paris, 271, 547, 812. — De Moscou, 521, — De Stockholm, 522. — De Rome, 530. — Théâtre anglais à Paris, 554.

Thomas. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de statistique, 802.

Thomas, peintre. Le Christ dans la prison. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 278.

Thorlacius et Ciampi. De septentrionalium gentium antiquitatibus et litteris runicis, 142.

Ticozzi. Storia dell' arte dimostrata co' monumenti, etc.

Tollard (Henri). *Voy. Julia - Fon-tenelle.*

Tombouctou (Révolutions poli-tiques à), 515.

Tonnage des navires entrés dans les ports de la Grande-Bretagne pendant les trois dernières an-nées, 519.

Toussaint (N. J. B.). *Voy. Signes.*

TRADUCTIONS :

— en allemand : de l'anglais, 706.

— du français, 701.

— en anglais : de l'italien, 111.

— en français : de l'allemand, 213, 469, 472, 486, 770. — de l'anglais, 72, 162, 168, 215, 450, 462, 469, 490, 729, 757, 758. — de l'espagnol, 469. — du grec, 508, 510. — du grec moderne, 483. — de l'italien, 60,

469, 488. — du latin, 182, 467, 481, 669. — des langues orien-tales, 20.

— en italien : de l'anglais, 430. — du français, 146, 713. — du latin, 717.

— en suédois : du français, 523.

— en russe : du français, 521.

Tragédie (sur l'état actuel de la) en Italie, par Antoine Beduschi, 143.

— (La) en Tyrol, poëme drama-tique allemand, par Charles Immermann, 705.

Trente Ans, ou la Vie d'un joueur, mélodrame de Victor Ducange, traduit en russe, par Kokosch-kine, 521.

Truffer (Jean). *Voy. NÉCROLOGIE.*

Turpin (C. de), paysagiste. Ses travaux pour l'exposition de 1827, à Paris, 282.

U

UNIVERSITÉS :

— d'Abo, 787. — de Munich, 790.

Usurpations sacerdotales (Des), ou du clergé en opposition avec les principes actuels de la so-ciété, etc. par l'abbé Cerati 754.

V

Vaccand. *Voy. Gazelles.*

VACCINE, 513.

— *Voy. Brisset.*

— *Voy. Zink.*

Valdemar-le-Victorieux, roman historique (danois), par Inge-mann, 128.

Van-der-Maelen (Ph.) *Voy. Atlas universel.*

Van Praet (Jules). Histoire de la Flandre depuis le comte Gui de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne, 725,

Van de Weyer. *Voy. Discours.*

Vaudoyer et Baltard. Grands prix d'architecture, 218.

- Vaux (Robert)*. *Letter on the penitentiary system*, 683.
- Vers à soie. *Voy.* Redarès.
- Vestale (La), tragédie italienne, par Pierre Sterbini, 530.
- Vico (J. B.). *Voy.* Philosophie de l'histoire.
- Vie politique et militaire de Napoléon, par A. V. Arnault, 187.
- du voyageur américain John Ledyard, par J. Sparks, 685.
- Vigny (Alfred de). *Voy.* Poésies antiques.
- Villemain. *Voy.* Cours de littérature française.
- Villeneuve, C.—A., 94, 682.
- Villeneuve (A. C. L.). *Voy.* Seigle ergoté.
- Bargemont (C. de). *Voy.* Statistique.
- Virginus, tragédie de Knowles, représentée au théâtre anglais, à Paris, 274.
- Vitrification (Recréations tirées de l'art de la), 730.
- Vocabulaire usuel de la langue française, par A. Peter, 424.
- VOYAGE (Journal d'un) et d'un séjour dans le Mexique par le capitaine Lyon, 112.
- dans les provinces septentrionales de l'Inde, etc., par feu Reginald Heber, 399.
- de Cunningham et Jamison dans l'intérieur de l'Afrique, — en Italie et en Sicile, par L. 514. Simond, A. 364.
- à la lune, etc., par Joseph Atterley, 394.
- VOYAGES (Histoire des). *Voyez* Walckenaer.
- W
- Walckenaer (C. A.) Histoire générale des voyages, A. 327.
- Ward (H. G.). *Mexico in 1817 etc.* 690.
- Warnkoenig (Leop. Aug.). *Ora-tio*, etc., 151.
- Wassenberg (Év.). *Voy.* Crane.
- Watelet, paysagiste. Vue d'une usine. Tableau de l'exposition de 1827, à Paris, 281.
- Werner (J. C.). Atlas des oiseaux d'Europe, 738.
- Willems (J. F.). *Mengelingen van vaderlandschen Inhoud*, 441.
- Wilson (M^{ss}. Cornwall Baron). *The cypress wreath*, 118.
- Wright (Léopold). *Voy.* Souvenirs religieux.
- Y
- Young. *Complaintes, ou Pensées de la nuit*, etc., poème, traduit en vers italiens, par Caëtan Gar-guani, 430.
- Z
- Ziug. *Essai sur la vaccine*, 709.
- ZOOLOGIE, 701.

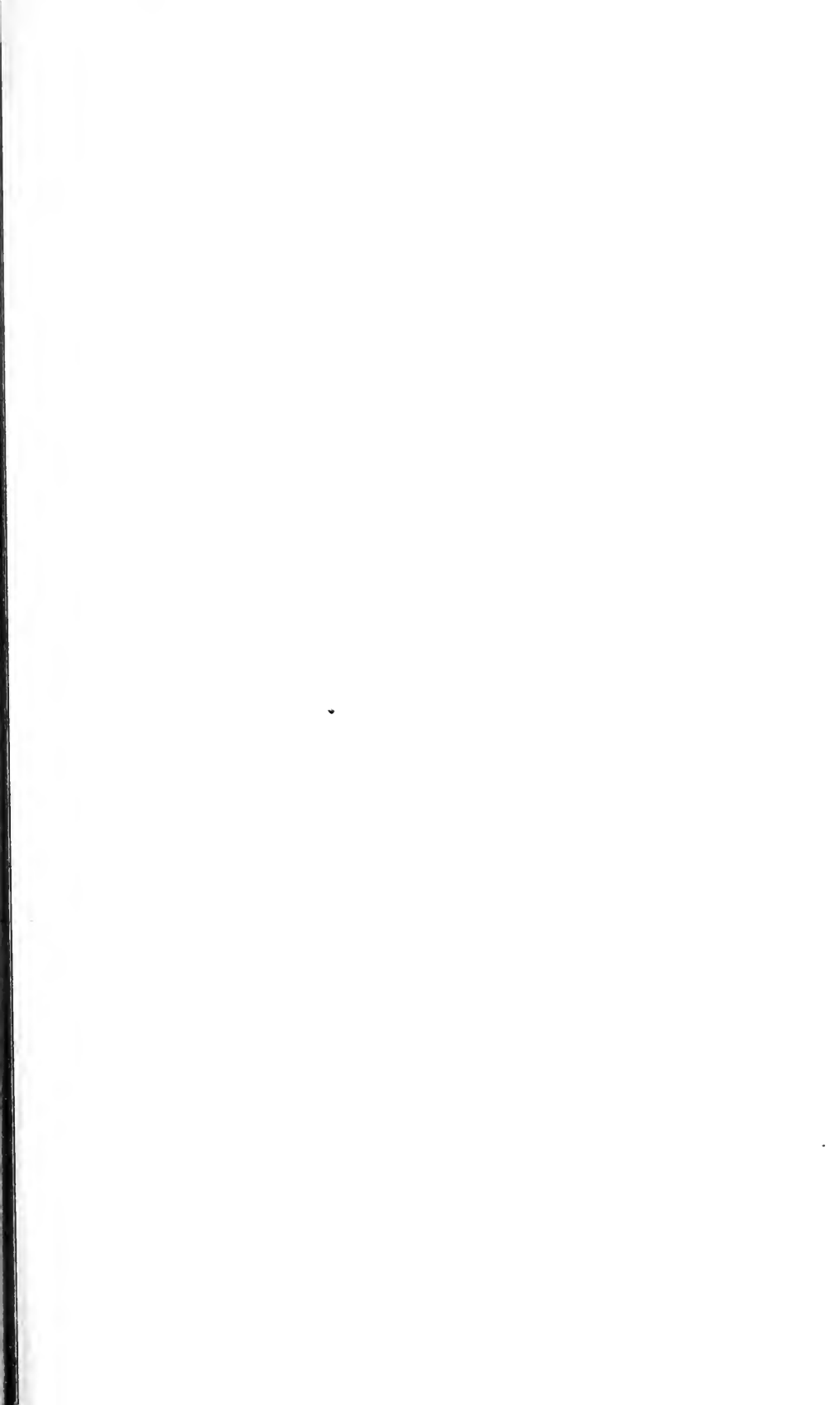
FIN DE LA TABLE DU TOME XXXVIII.

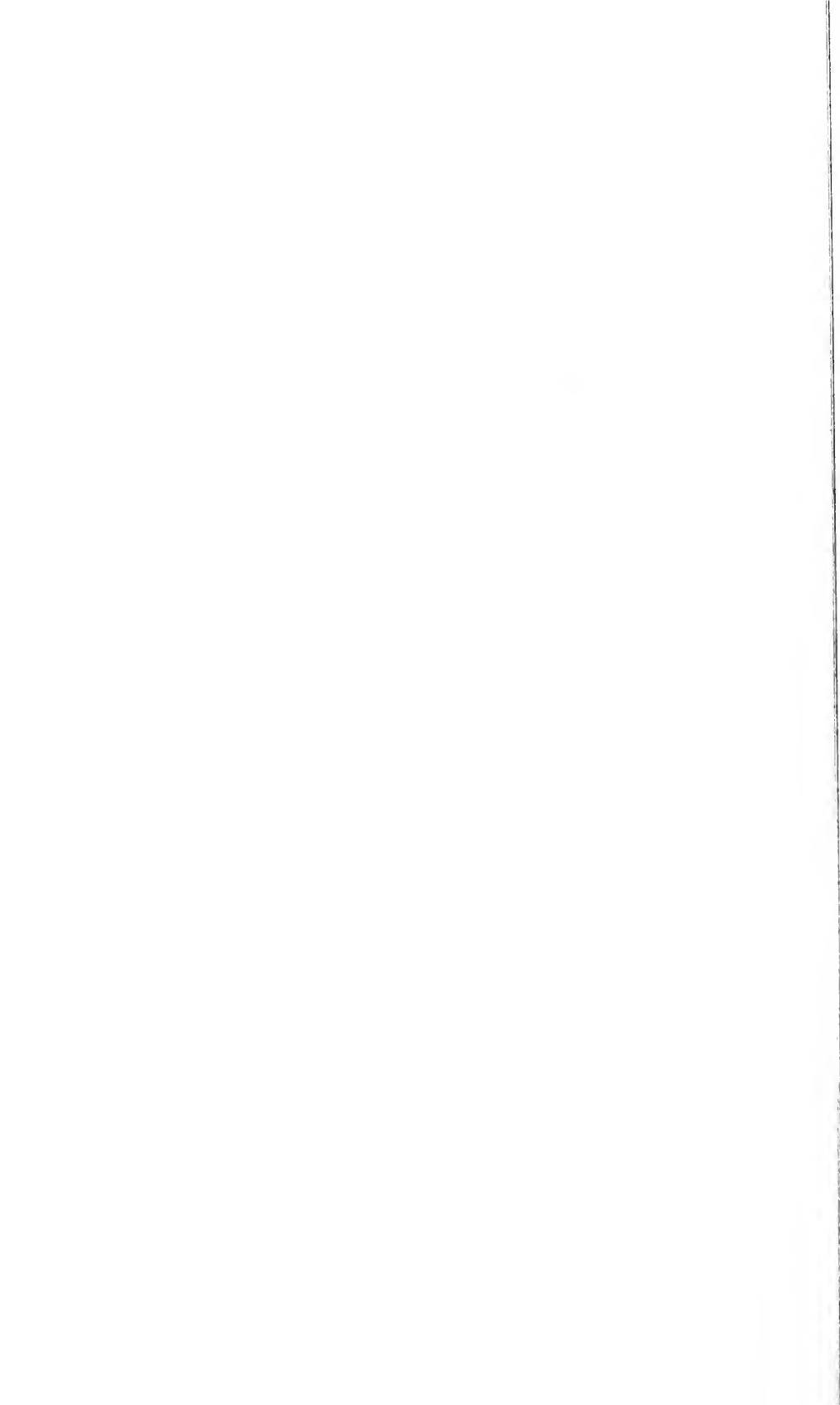
ERRATA DU TOME XXXVIII.

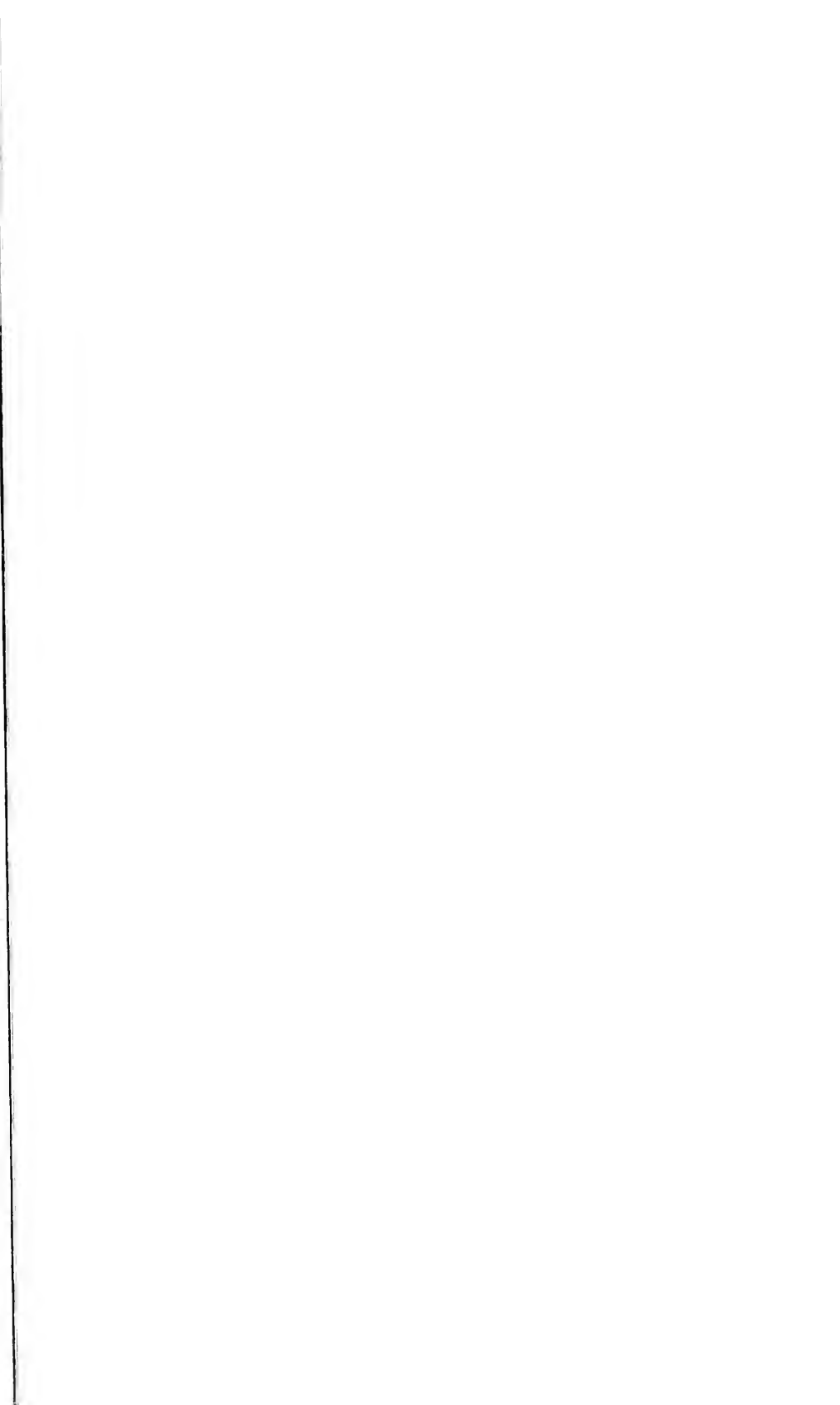
Cahier d'AVRIL. Page 143, dernière ligne, *montra*, lisez : *montre* ; p. 146, l. 9, *Trocozzi*, lisez : *Ticozzi* ; p. 231, l. 17, *attérés*, lisez : *altérés* ; p. 250, l. 1, *Magheria*, lisez : *Magheri*.

Cahier de MAI. Page 460, ligne 30, *ruiner*, lisez : *ranimer* ; p. 459, l. 31, *Je pense*, lisez : *Il pense* ; p. 478, 1^{re} ligne de la section : *Littérature*, *droit oratoire*, lisez : *d'art oratoire* ; p. 508, l. 35, *à une traduction*, lisez : *à une introduction* ; p. 558, l. 18, *de suite*, lisez : *tout de suite*.

Cahier de JUIN. Page 715, l. 41, *litterati*, lisez : *letterati* ; p. 718, l. 20 et 27, *des trecento et des cinquecento*, lisez : *du trecento, et du cinquecento* ; p. 741, l. 24 et 33, *vieux vaccin*, lisez : *virus vaccin* ; p. 779, l. 4, *le ministère de l'institution publique*, lisez : *le ministère de l'instruction publique* ; p. 781, l. 22, *sonis*, lisez : *soins* ; p. 783, l. 11, *les auteurs ayant l'intention*, lisez : *les auteurs ont l'intention* ; p. 784, l. 7, *Clavigno*, lisez : *Clavigero*.









AP
20
R53
t.38

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

